This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

Digitized by Google

WETTEREN
IMPRIMERIE DE J. DE MEESTER ET FILS. 1927.

Digitized by Google

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

FONDÉE PAR A. CAUCHIE ET P. LADEUZE

DIRECTEURS :

A. DE MEYER, R. DRAGUET, R. KOERPERICH,
J. LEBON, R. MAERE, CH. TERLINDEN,
É. TOBAC ET L. VAN DER ESSEN

TOME XXIII

I. ARTICLES, COMPTES RENDUS ET CHRONIQUE

UNIVERSITY OF MINNESOTA LIBRARY

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

1927

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE ANCIENNE OPINION SUR LA CONDITION DU CORPS DU CHRIST DANS LA MORT

La théologie enseigne, comme une doctrine certaine et traditionnelle, que la mort du Christ n'a interrompu l'union ni de son corps, ni de son âme, à la personne du Verbe (1). Sans nier ou révoquer en doute cette thèse, on peut se demander si elle a toujours été également tenue par tous les docteurs chrétiens. L'histoire littéraire et doctrinale a déjà enregistré, dans l'antiquité chrétienne, quelques exceptions à l'unanimité de cet enseignement. Vers le milieu du XVIIe siècle, le savant jésuite Denys Petau (2) recueillit les témoignages de certains Pères et anciens écrivains ecclésiastiques, qui ont pensé que le corps du Christ fut abandonné par le Verbe pendant le temps qui s'écoula entre la mort en croix et la résurrection (3). Cinquante ans plus tard, le mauriste dom P. Coustant (4) examina à nouveau la documentation patristique de cette question (5). Ces

(1) On peut consulter à ce sujet les manuels de théologie dogmatique, par exemple : L. BILLOT, *De Verbo Incarnato*, 5e édit, p. 516. Prati, 1912, ou C. PESCH, *Praelectiones dogmaticae*, 4e-5e édit., t. IV, p. 88 et 102-104. Fribourg e. B., 1922.

(2) Dans son célèbre ouvrage *Dogmata theologica*, publié à Paris, en 1644-1650. Nos références à cet ouvrage renvoient à l'édition donnée par les soins de J.-B. FOURNIALS, à Paris, en 1865-1867.

(3) *De Incarnatione*, l. XII, ch. XIX (t. VI, p. 613-618).

(4) Dans la *Praefatio generalis* de l'édition des œuvres de saint Hilaire de Poitiers, qu'il publia à Paris, en 1693. Cette préface a été reproduite telle quelle dans diverses éditions postérieures des mêmes œuvres, par exemple, dans l'édition de SCIPIO MAFFEI (t. I, p. I-LXXXVIII. Vérone, 1730), et dans celle de MIGNE (PL, IX, 11-126. Paris, 1844). Nous renvoyons à cette préface par l'indication de la numérotation uniforme, dont les paragraphes du texte sont partout munis, afin que le lecteur puisse aisément retrouver les passages signalés, quelle que soit l'édition dont il dispose.

(5) *Praef. gener.*, n. 160-181.

406203

Digitized by Google

premiers essais semblent avoir été assez généralement perdus de vue (1), et ce n'est plus guère qu'incidemment que la critique moderne s'est occupée de l'un ou l'autre de ces textes, pourtant dignes d'intérêt (2).

Le cas de certains patrons de cette opinion, définitivement écartée par la théologie postérieure, est clair et entendu ; sans nous arrêter à discuter leurs paroles, nous nous contenterons de leur accorder une brève mention, par manière de simple rappel. Mais il en est deux dont la cause demande d'être reprise et soumise à un nouvel et minutieux examen. En effet, des éléments jusqu'à présent inconnus ou inutilisés, ou encore une interprétation plus exacte des textes déjà mis en œuvre, paraissent de nature à modifier des jugements antérieurs, sur lesquels, d'ailleurs, l'accord était loin de s'être parfaitement réalisé. Nous voulons parler de saint Athanase d'Alexandrie et de saint Hilaire de Poitiers, à qui notre étude sera spécialement consacrée. Tandis que Petau place l'évêque d'Alexandrie en tête du groupe des Pères opposés à toute séparation du Verbe et du corps (3), dom Coustant avoue qu'Athanase s'exprime parfois comme s'il admettait une telle séparation dans la mort (4). Les rôles sont intervertis en ce qui concerne l'évêque de Poitiers : c'est Petau qui le range parmi les partisans de cette séparation (5) ; dom Coustant, au contraire, s'attache à écarter de lui tout soupçon d'avoir ainsi pensé (6). Plus récemment, on a cru pouvoir constater l'accord de ces deux docteurs (7).

(1) C'est sans doute ce qui a amené récemment G. Jouassard, dans un article sur *L'abandon du Christ en croix dans la tradition grecque des* IVe *et* Ve *siècles*, dans la *Revue des sciences religieuses* (Université de Strasbourg), 1926, t. V, p. 616, à appeler « vraiment curieuse » une exégèse de saint Épiphane qui, comme nous le rappellerons plus loin, trahit cette opinion.

(2) Cfr A. Stülcken, *Athanasiana* p. 140-142. Leipzig, 1899 ; E. Weigl, *Untersuchungen zur Christologie des heiligen Athanasius*, p. 106-108. Paderborn, 1914 (dans les *Forschungen zur christlichen Literatur- und Dogmengeschichte* de A. Ehrhard et J. P. Kirsch, t. XII, fasc. 4).

(3) *Dogmata theologica*, t. VI, p. 618.

(4) *Praef. gener.*, n. 163.

(5) *Dogmata theologica*, t. VI, p. 614.

(6) *Praef. gener.*, n. 169-181.

(7) G. Voisin (*L'Apollinarisme*, p. 310. Louvain, 1901), après avoir constaté qu'Apollinaire faisait consister la mort du Christ dans la séparation du Verbe et de son corps et était amené nécessairement à cette

Digitized by Google

L'état des sources, et la nature des contributions déjà apportées à la solution de la question, donneront à chacune des deux parties de notre étude un caractère différent. La première, qui concerne l'opinion de saint Athanase, aura à s'occuper surtout de critique textuelle et littéraire ; nous y saisirons l'occasion qui s'offre de communiquer certains renseignements encore inédits. La seconde partie, qui envisage le cas de saint Hilaire, devra contrôler l'exactitude de la thèse autrefois établie par dom Coustant ; pour cette critique d'interprétation, il nous faudra faire de larges appels au contexte des passages allégués dans la discussion et aux endroits parallèles dans diverses œuvres du saint Docteur.

***

Tout d'abord, il n'est pas inutile de rappeler brièvement les textes de quelques anciens auteurs auxquels, comme nous l'avons dit, notre intention n'est pas de nous arrêter. Ils montreront que si, d'aventure, saint Athanase et saint Hilaire ont admis la séparation du Verbe et du corps dans la mort, ils n'ont pas été seuls à tenir et à proposer cette opinion à leur époque.

Dans un passage de sa *Demonstratio evangelica*, Eusèbe de Césarée établit que le Verbe de Dieu n'a subi aucun dommage du fait de son incarnation ; au contraire, remarque-t-il, le Verbe sanctifiait et illuminait tout corps qu'il touchait de sa vertu. Puis, il poursuit en ces termes : « *Οὕτω δῆτα καὶ τὸ νεκρὸν τῆς τοῦ λόγου δυνάμεως μικρόν τι αὐτοῦ ἐφαψάμενον ἀνηγείρετο ζωούμενον, καὶ ὁ θάνατος τὴν ζωὴν ἔφευγεν* (1). » Ces paroles supposent que le corps mort était séparé du Verbe, dont le contact lui rendit ensuite la vie. D'ailleurs, Eusèbe parle tout à fait clairement en un autre endroit,

opinion parce qu'il lui déniait l'âme humaine, poursuit : « On doit pourtant remarquer qu'à cette époque, la doctrine suivant laquelle le Verbe s'est uni au corps et à l'âme d'une façon indissoluble, n'était pas encore unanimement reçue. Si d'un côté Grégoire de Nysse, contre Eunomius, et le pseudo-Athanase contre les apollinaristes, en appellent à cette vérité pour montrer que Notre-Seigneur avait une âme, on voit d'autre part des docteurs tels qu'Hilaire de Poitiers, Épiphane et Athanase, affirmer que le Verbe s'est séparé de son corps pour descendre aux enfers. » En note, au même endroit, Voisin corrige, à propos d'un texte de saint Athanase, une erreur sur laquelle nous reviendrons dans la suite.

(1) Eusèbe de Césarée, *Demonstratio evangelica*, l. IV, ch. 13 (édit. Gaisford, t. I, p. 361 ; PG, XXII, 288c).

Digitized by Google

où il déclare que le Christ « comme homme abandonnait son corps à la sépulture qui lui convient, s'en retirant comme Dieu. En effet, après avoir poussé un grand cri et dit au Père : « Je remets mon esprit », affranchi, il se retira du corps (1). »

Saint Épiphane manifeste la même opinion, dans l'exposé du christianisme par lequel il termine le premier livre de son *Panarion*. Lorsqu'il en vient à rappeler la mort et la résurrection du Christ, il écrit : « Il est crucifié ; il est enseveli ; il descend dans les lieux souterrains en divinité et en âme ; il fait prisonnière la captivité et il ressuscite le troisième jour avec le corps saint lui-même, ayant uni à la divinité le corps qui n'est plus désormais séparé, plus souffrant, plus dominé par la mort (2). » L'expression *μηκέτι λυόμενον* montre bien que, pour l'évêque de Salamine, le corps du Christ a été *λυόμενον*, c'est-à-dire, séparé de la divinité du Verbe dans la mort. S'il restait un doute à ce sujet, il se dissiperait à la lecture d'un autre passage du même écrit. Réfutant les ariens, à qui la parole du Christ en croix : « Pourquoi m'avez-vous abandonné ? » paraît fournir un argument contre la divinité du Verbe, saint Épiphane s'en explique tout d'abord comme suit : cette parole n'est pas proférée par le Christ au nom de sa divinité (*ἐκ προσώπου τῆς αὐτοῦ θεότητος*), mais au nom de son humanité et à la manière humaine (*ἀπὸ προσώπου τῆς αὐτοῦ ἐνανθρωπήσεως ἀνθρωποπαθῶς*) (3) ; quant à l'abandon, il est proclamé par l'humanité, lorsqu'elle voit la divinité sur le point, avec l'âme, de délaisser le saint corps ; il est proclamé au nom de l'*homo dominicus*, c'est-à-dire, de son humanité (4). On remarquera que, dans tout ce passage, l'humanité (*ἐνανθρώπησις*) du Christ, qui est abandonnée par la divinité, est le corps du Christ, comme

(1) *Ibid.*, ch. 12 (édit. Gaisford, t. I, p. 353 ; PG, XXII, 281D) : (... *ὡς μὲν ἄνθρωπος, τὸ σῶμα τῇ συνήθει παραχωρῶν ταφῇ, ἀναχωρῶν δὲ αὐτοῦ ὡς θεός. Φωνήσας γοῦν μέγα, καὶ τῷ Πατρὶ « Παρατίθεμαι τὸ πνεῦμα » εἰπὼν, ἄφετος ἀνεχώρει τοῦ σώματος.* »

(2) Épiphane, *Panarion*, l. I fin (édit. Holl, t. I, p. 230 ; PG, XLI, 276 D) : » *Σταυροῦται θάπτεται κατέρχεται εἰς τὰ καταχθόνια ἐν θεότητι καὶ ἐν ψυχῇ, αἰχμαλωτεύει τὴν αἰχμαλωσίαν καὶ ἀνίσταται τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ σὺν αὐτῷ τῷ ἁγίῳ σώματι, συνενώσας τὸ σῶμα τῇ θεότητι, μηκέτι λυόμενον μηκέτι πάσχον μηκέτι ὑπὸ θανάτου κυριευόμενον.*»

(3) *Panarion*, haeres. LXIX, n. 61-62 (PG, XLII, 305A et C ; l'édit. Holl ne fournit pas encore ce passage).

(4) *Ibid.*, n. 62 (PG, XLII, 305C-D) : « *Ἡ γὰρ αὐτοῦ ἐνανθρώπησις... ὁρῶσα ἤδη τὴν θεότητα σὺν τῇ ψυχῇ κινουμένην ἐπὶ τὸ καταλεῖψαι τὸ ἅγιον σῶμα ἀπὸ προσώπου τοῦ κυριακοῦ ἀνθρώπου, τουτέστι τῆς αὐτοῦ ἐνανθρωπήσεως...* etc. »

Digitized by Google

l'auteur le dit explicitement et le laisse encore bien entendre en insistant sur le fait que l'abandon n'a nullement affecté l'âme (1). Le texte qui vient d'être cité est déjà clair : la divinité est en mouvement pour, avec l'âme, quitter le corps du Christ. Épiphane poursuit : il fallait, en effet, ajoute-t-il, que la divinité accomplît tout ce qui se rapporte au mystère de la passion et descendît, avec l'âme, aux lieux souterrains, pour y opérer le salut de ceux qui étaient morts auparavant, c'est-à-dire, des patriarches. La suite fournit une nouvelle preuve de l'exactitude de notre interprétation de ces passages : d'après notre Docteur, c'est à sa propre divinité, et donc au Verbe lui-même, et non au Père, que le corps du Christ adresse sa plainte d'abandon : « Lorsque donc le mouvement se produisit ainsi, au nom de l'humanité la voix dit à sa propre divinité : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? (2) ». La réfutation que saint Épiphane oppose à l'objection arienne est manifestement basée sur l'opinion qui tient que le Verbe s'est séparé du corps du Christ dans la mort ; elle consiste même à dire que l'abandon, dont parle le texte évangélique, n'a pas été l'abandon du Verbe par Dieu, mais celui du corps par le Verbe, qui est cependant resté uni à l'âme. La « singularité » de l'opinion n'est pas une raison de chercher à la dissimuler (3).

(1) *Ibid.*, n. 62 (PG, XLII, 308A-B).

(2) *Ibid.*, n. 62 (PG, XLII, 308A) : « *Ὡς οὖν ἡ κίνησις οὕτως ἐγένετο, ἀπὸ προσώπου τῆς ἐνανθρωπήσεως ἡ φωνὴ ἔλεγεν αὐτῇ τῇ ἰδίᾳ θεότητι · θεέ μου, θεέ μου, ἵνα τί με ἐγκατέλιπες ;* »

(3) G. Jouassard (*art. cit.*, p. 617) semble quelque peu craindre de se rendre à l'évidence en écrivant : « A prendre à la lettre cet exposé, il faudrait dire que pour saint Épiphane la divinité n'est pas demeurée unie au corps de Notre Seigneur pendant le *triduum mortis*. Mais ce n'est pas là ce qui attire son attention ; ce qu'il veut montrer avant tout contre ses adversaires, c'est qu'au moment de la mort la divinité ne s'est pas séparée de l'âme de Jésus, qu'il n'y avait alors en lui qu'une seule personne, Dieu et homme tout à la fois, bien que parlant à la divinité comme on le fait à une autre personne. » Petau (*Dogmatica theologica*, t. VI, p. 613-614) et Coustant (*Praef. gener.*, n. 162) n'ont pas eu ces hésitations, mais ont mieux compris le fondement de la réponse que saint Épiphane fait à l'objection arienne. — On pourrait encore retrouver et signaler d'autres indices de la même opinion chez l'évêque de Salamine ; voir, par exemple, *Panarion*, haeres. LXIX, n. 64 (PG, XLII, 309B) comment il explique l'emploi, à deux reprises, du verbe *ἐνεδύσατο* dans le psaume XCII, v.1, par l'intention de montrer « *τὸ πρῶτον ἔνδυμα ἀπὸ Μαρίας · τὴν δὲ ἐπιδευτερουμένην πάλιν ἔνδυσιν ἀπὸ τῆς ἀναστάσεως τῶν νεκρῶν* ». Comment Épiphane pourrait-il

Digitized by Google

Pour la théologie occidentale, nous ne citerons à présent que deux témoins de cette opinion, nous réservant d'en alléguer d'autres en temps opportun. Sous le nom de saint Ambroise de Milan, Petau a produit un passage d'un *Tractatus de symbolo Apostolorum* (1); dom Coustant a rappelé ce texte (2), mais n'a plus attribué l'écrit à ce Père, à qui, en effet, il n'appartient pas (3). Cette question d'authenticité importe assez peu à notre sujet, car la phrase qui, dans ce passage, est clairement en faveur de la séparation du Verbe et de son corps dans la mort, se rencontre littéralement dans un écrit sûrement authentique de saint Ambroise. Voici les propres paroles de l'évêque de Milan, reproduites dans leur contexte ; elles se trouvent dans le commentaire sur l'évangile selon saint Luc : « *Et hoc dicto tradidit spiritum.* Et bene *tradidit* qui non invitus amisit. Denique Matthaeus ait : *emisit spiritum* ; quod enim emittitur voluntarium est, quod amittitur necessarium. Propterea addit : *magna voce.* In quo vel professio gloriosa usque ad mortem se pro nostris descendisse peccatis — ergo nec ego erubescam fateri quod Christus non erubuit magna voce profiteri — vel evidens manifestatio contestantis dei successionem divinitatis et corporis. Sic enim habes : *clamavit Iesus voce magna dicens : deus deus meus, respice me! quare me dereliquisti?* Clamavit homo divinitatis separatione moriturus. Nam cum divinitas mortis libera sit, utique mors esse non poterat, nisi vita discederet, quia vita divinitas est (4). » Nous aurons encore à revenir sur ce témoignage, qui semblerait même faire consister la mort du Christ dans la séparation du Verbe et du corps. Mais dès maintenant, il apparaît avec évidence que

distinguer, comme il le fait, *τὸ πρῶτον ἔνδυμα* et *τὴν ἐπιδευτερουμένην ἔνδυσιν,* s'il n 'admettait pas, entre l'incarnation et la résurrection, un dépouillement du corps ?

(1) *Dogmata theologica,* t. VI, p. 614.

(2) *Praef. gener.,* n. 164, 166 et 168.

(3) Cette citation est tirée de l'écrit intitulé *De Trinitate, alias in symbolum Apostolorum,* ch. XIII (PL, XVII, 525A-C). Il est reconnu que cette œuvre n'est pas de saint Ambroise ; mais l'auteur a fait des emprunts à l'évêque de Milan, comme d'ailleurs à d'autres Pères.

(4) AMBROISE, *Expositionis evangelii secundum Lucam libri decem,* l. X, n. 127 (édit. SCHENKL, p. 502-503, dans le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum,* vol. XXXII, pars IV ; PL, XV, 1835C-1836A). Le texte est cité par COUSTANT (*Praef. gener.,* n. 164) avec la leçon : « *secessionem* divinitatis et corporis », au lieu de « *successionem* divinitatis et corporis » ; l'apparat critique de l'édition de Schenkl ignore complètement cette variante.

Digitized by Google

l'auteur y admet le fait de cette séparation, et explique par là l'abandon énoncé dans le texte évangélique.

Le second témoignage latin, que nous voulons rappeler ici, est un peu plus tardif que le précédent ; il n'appartient plus au IVe, mais bien au Ve siècle, et montre que l'opinion qu'il atteste perdurait encore à cette date. Dans un concile tenu à Carthage, vers 426, les évêques d'Afrique imposèrent au moine gaulois Leporius, compromis dans les affaires pélagiennes, une rétractation encore connue sous le titre de *Libellus emendationis seu retractationis* (1). Ce qui augmente l'importance de cette pièce, c'est qu'elle fut approuvée par les évêques africains, parmi lesquels se trouvait saint Augustin (2). Or, ce *Libellus* énonce, à deux reprises, en termes formels, l'opinion de la séparation du Verbe et du corps du Christ dans la mort. Voici, en effet, comment la plainte « *Deus Deus meus, quare me dereliquisti?* » est expliquée : « Clamavit ergo... ut vere manifesteque filius Dei secundum carnem se ostenderet moriturum, et velut carnis ipsius voce utens, ponens praeteritum pro futuro, quia per mortem crucis necessario terrenum corpus erat a Deo pro tempore relinquendum, non solum a Deo, verum etiam ab anima sua, quae erat unita cum Deo, hoc ipsum prius quam fieret, nobis moriens

(1) PL, XXXI, 1212-1230

(2) Les évêques africains communiquèrent le *Libellus* aux évêques gaulois, avec une lettre dans laquelle ils déclaraient avoir reçu Leporius et exhortaient leurs collègues à faire de même. O. BARDENHEWER (*Geschichte der altkirchlichen Literatur*, t. IV, p. 543) écrit : « Der von den Bischöfen Afrikas gutgeheissene und vermutlich von Augustinus redigierte « Libellus emendationis » hat als Denkmal kirchlicher Christologie eine gewisse Berühmtheit erlangt. » La lettre des évêques africains se trouve, à la suite du *Libellus*, dans PL, XXXI, 1230-1232 ; elle est également donnée, sous le nº CCXIX, parmi les lettres de saint Augustin éditées par A. GOLDBACHER dans le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, vol. LVII, pars IV, p. 428 ; en voici l'adresse : « Dominis dilectissimis et honorabilibus fratribus et consacerdotibus Proculo et Cillenio Aurelius, Augustinus, Florentius et Secundus episcopi in Domino salutem. » Les signatures des évêques africains se trouvent aussi à la fin du *Libellus* (PL, XXXI, 1230c), après celles de Leporius, Dominus et Bonus ; on y lit, par exemple : « Augustinus episcopus Hipponereiensis regionis oblato nobis a Leporio libello subscripsi. » Dans la lettre elle-même (n. 3 ; édit. GOLDBACHER, *l. c.*, p. 430), les évêques africains disent de Leporius et de son *Libellus* : « Proinde sicut per suam praesentiam est susceptus a nobis, sic per suam epistulam suscipiatur a vobis. Cui quidem epistulae nostra etiam manu subscribendum putavimus ipsius esse testantes. »

Digitized by Google

testaretur (1). » Peu après, Leporius écrit encore : « Divinitas cum unita sibi anima, non crucifixum hominem reliquit in poenam, sed exanimem carnem deseruit ad tempus (2). » Ces déclarations n'ont pas besoin de commentaire ; contentons-nous de remarquer qu'en écrivant : « ponens praeteritum pro futuro », Leporius exprime une idée que les autres témoins sous-entendent, car aucun d'eux ne veut attribuer à l'abandon une priorité de temps sur la mort.

Il fallait rappeler ces témoignages pour montrer que l'opinion de la séparation du Verbe et du corps dans la mort était loin d'être inconnue ou généralement rejetée au IVe siècle. Nous pouvons maintenant aborder l'objet propre de notre étude, qui est, comme nous l'avons dit, l'examen de la position adoptée par saint Athanase et par saint Hilaire dans cette question.

I

L'opinion de saint Athanase d'Alexandrie.

Les avis sont partagés, nous l'avons déjà vu, touchant l'opinion tenue par saint Athanase sur la condition du corps du Christ dans la mort. Cela étant, il ne nous reste qu'un moyen d'arriver à nous éclairer ; il nous faut reprendre tout l'examen de la question. Nous allons donc considérer attentivement les textes déjà utilisés antérieurement, produire, s'il en est, les éléments nouveaux de solution et vérifier soigneusement la portée réelle des arguments que l'on a fait valoir de part et d'autre.

La séparation du Verbe et du corps du Christ dans la mort paraît bien clairement énoncée dans le *De Incarnatione Verbi*, qui forme, comme on le sait, la seconde partie de l'ouvrage apologétique de saint Athanase (3). Un passage de cet écrit avait déjà frappé dom

(1) *Libellus...*, n. 9 (PL, XXXI, 1228c-1229a).

(2) *Ibid.*, 1229a. Ces témoignages ont été notés par Petau, *Dogmata theologica*, t. VI, p. 615, et par dom Coustant, *Praef. gener.*, n. 162.

(3) Le *De Incarnatione Verbi* est imprimé dans PG, XXV, 96-197 ; on trouve en cet endroit la reproduction du texte éclectique de l'édition bénédictine. Dans la deuxième édition de *St. Athanasius on the Incarnation* (Londres, 1893), A. Robertson a abandonné ce texte pour reproduire celui du *Cod. Seguerianus*, le meilleur des manuscrits utilisés par Montfaucon. On peut dire que l'authenticité de l'ouvrage est certaine et reconnue par tous les critiques sérieux.

Digitized by Google

Coustant, qui était assez porté à y voir l'expression de l'opinion susdite (1). Dans le contexte visé, l'auteur s'applique à réfuter les difficultés que d'aucuns tirent du fait que le Christ a subi la mort violente qui lui fut infligée par ses ennemis. Pour lui, il découvre à la crucifixion des raisons profondes, et il estime qu'une mort naturelle, à la suite d'une maladie, aurait été inconvenante pour le Verbe incarné. Il faut remarquer les termes dans lesquels cette dernière idée est exprimée : « *Εἰ μὲν οὖν ἦν πάλιν νοσῆσαν τὸ σῶμα, καὶ ἐπ' ὄψει πάντων διαλυθεὶς ἀπ' αὐτοῦ ὁ Λόγος, ἀπρεπὲς μὲν ἦν τὸν τῶν ἄλλων τὰς νόσους θεραπεύοντα παρορᾷν τὸ ἴδιον ὄργανον ἐν νόσοις τηκόμενον* (2).» Le Verbe incarné, dit saint Athanase, guérissait les infirmités corporelles des hommes ; s'il s'était désintéressé de son propre corps, consumé par la maladie, une telle conduite aurait été inconvenante, car elle aurait fait douter de sa puissance ou de sa bonté (3). L'expression : *ἐπ' ὄψει πάντων διαλυθεὶς ἀπ' αὐτοῦ ὁ Λόγος* désigne évidemment la mort et énonce, à tout le moins, la rupture de l'union, la séparation intervenue, à cette occasion, entre le Verbe et le corps : *διαλυθεὶς ἀπ' αὐτοῦ* est évidemment écrit pour *διαλυθεὶς ἀπὸ τοῦ σώματος* (4).

Si l'authenticité en est démontrée, un texte récemment retrouvé fournira une seconde et non moins claire attestation de la même opinion dans le *De Incarnatione Verbi* de saint Athanase. Il se présente ici un problème critique, dont l'importance et l'intérêt méritent

(1) *Praef. gener.*, n. 163. Après avoir cité les patrons de la séparation, Coustant écrit : « Cum his facere crederes Athanasium lib. de Incarnatione Christi, p. 75, ubi defendens indecorum fuisse ut vi morbi Christus moreretur, mortem illius eo verbo enuntiat, quod Verbi a corpore secessionem sonet. » C'est le passage que nous allons citer qui est visé par cette référence.

(2) *De Incarn. Verbi*, n. 22 (PG, XXV, 136B). L'édition de Robertson (p. 34) donne : « *εἰ μὲν οὖν ἦν...* », au lieu de : « *εἰ μὲν οὐκ ἦν...* » ; cette négation est évidemment fautive, comme tout le raisonnement d'Athanase en cet endroit le prouve.

(3) *Ibid.*, Athanase poursuit : « *Πῶς γὰρ ἂν ἐπιστεύθη τὰς ἄλλων ἀπελάσας ἀσθενείας, ἀσθενοῦντος ἐν αὐτῷ τοῦ ἰδίου ναοῦ ; ἢ γὰρ ὡς οὐ δυνάμενος ἀπελάσαι νόσον ἐγελάσθη · ἢ δυνάμενος, καὶ μὴ ποιῶν, ἀφιλάνθρωπος καὶ πρὸς τοὺς ἄλλους ἐνομίζετο .* »

(4) On remarquera encore la fréquence, dans tout le contexte, de l'expression *ἀποθέσθαι τὸ σῶμα* pour marquer la mort du Christ. Voir, par exemple, PG, XXV, 133A : *ἀπέθετο τοῦτο* et *ἀποθέσθαι τὸ σῶμα ;* 133B : *ἀποθέμενος τὸ σῶμα* ; 136A : *ἀπέθετο τὸ σῶμα* et *ἀπετίθετο τὸ σῶμα.* Une telle manière de dire suggère également l'idée de séparation.

Digitized by Google

de retenir l'attention. On sait que E. Schwartz vient de publier le vieux florilège athanasien, dont certains éléments avaient été si malencontreusement groupés par Montfaucon pour constituer le prétendu *Sermo maior de fide* attribué à l'évêque d'Alexandrie (1). Or, parmi ces fragments, maintenant distingués comme il convient, il se trouve plusieurs passages du *De Incarnatione Verbi* ; l'un d'entre eux est rapporté à cet ouvrage, bien qu'il ne s'y rencontre pas d'après nos éditions et qu'il n'ait même été signalé dans aucun des manuscrits connus et utilisés jusqu'à présent (2). Cependant, il a, en faveur de son authenticité, le fait que Léonce de Byzance et déjà Théodoret en ont conservé quelques lignes, comme empruntées à l'ouvrage susdit de saint Athanase, dans une citation que nul encore n'était parvenu à identifier (3). Ces lignes, le fragment publié par Schwartz les fournit dans un contexte bien cohérent, parfaitement naturel, de telle sorte que l'on peut affirmer, avec l'éditeur,

(1) E. Schwartz, *Der s. g. Sermo maior de fide des Athanasius*. Munich, 1925 (dans les *Sitzungsberichte der bayerischen Akademie der Wissenschaften*, philos.-philolog. und histor. Klasse, Jahrg. 1924, 6. Abhandlung). Schwartz étudie les textes que Montfaucon a autrefois publiés sous le titre de *Sermo maior de fide* et attribués à saint Athanase. Il démontre que ces textes ne formaient pas un ouvrage continu, mais sont des extraits tirés *ἐκ τοῦ περὶ πίστεως μείζονος λόγου* et d'autres écrits athanasiens ou censés tels. Montfaucon avait simplement supprimé les lemmata des citations d'un florilège contenu dans le *Cod. plut.* IV 23 (s. x) de la bibliothèque laurentienne de Florence, et groupé une partie de ces témoignages en un texte suivi, qu'il a publié comme une seule œuvre. Schwartz complète la publication du florilège en ajoutant les passages omis par Montfaucon ; il distingue les citations et leur restitue leur identité grâce aux indications des formules d'introduction. Nous avons apporté quelques compléments à cette édition, quant au *Sermo maior de fide*, en publiant les fragments de cette pièce fournis par la version syriaque du *Contra Grammaticum* de Sévère d'Antioche, dans *Le Muséon*, 1925, t. XXXVIII, p. 243-260.

(2) C'est le fragment 86 dans l'édition de Schwartz (*o. c.*, p. 33-34).

(3) Ce sont les lignes 8-15 du fragment 86 : « *πάσχον μὲν γὰρ τὸ σῶμα... ἰδεῖν διαφθοράν.* » Ce passage est cité, après d'autres attribués explicitement à saint Athanase, sous la rubrique : « *Eiusdem ex libro de Incarnatione* », par Léonce de Byzance, dans le deuxième florilège de l'ouvrage *Adversus Nestorianos et Eutychianos* (voir la version latine de Fr. Turrianus, dans Gallandi, *Bibliotheca Veterum Patrum*, t. XII, p. 683. Venise, 1778, et J. P. Junglas, *Leontius von Byzanz*, p. 32. Paderborn, 1908). Théodoret, *Eranistes*, dial. III (PG, LXXXIII, 296c), cite le même passage, après trois autres, sous le titre commun de *περὶ ἐνανθρωπήσεως* et le nom de saint Athanase. Le même texte est fourni partiellement par le fragment 10 de l'édition de Schwartz (*o. c.*, p. 7);

Digitized by Google

que tout le fragment du florilège a fait partie de l'ouvrage tel qu'on le lisait dans la première moitié du ve siècle (1). L'autorité de l'évêque de Cyr est incontestablement considérable dans la discussion de l'authenticité du passage. Par sa finale, le fragment de Schwartz rejoint le texte des éditions et des manuscrits connus ; il indique ainsi la place qu'il occupait dans l'écrit lorsqu'il s'y trouvait encore (2).

Nous sommes à même de produire des témoins chez qui le passage en question apparaît non plus à l'état de fragment isolé, ni simplement rattaché au contexte suivant, mais dans un texte entier et continu du *De Incarnatione Verbi*. C'est, tout d'abord, une vieille version syriaque de cet écrit, qui est conservée dans le *Cod. syr.* 104 de la bibliothèque vaticane (3). Ce manuscrit est daté de l'année 564 ; il dépasse donc de beaucoup en âge nos plus anciens manuscrits grecs des œuvres de saint Athanase. Nous avons déjà signalé que cette version omet la fin du n. 24, tout le n. 25 et le début du n. 26 de nos éditions du *De Incarnatione Verbi*, en substituant à ce morceau un texte inconnu jusqu'à présent (4). Or, ce texte est précisément celui du fragment de Schwartz, précédé encore de quelques lignes nouvelles, qui forment la liaison avec la partie conservée du n. 24. La substitution n'est pas l'œuvre du traducteur syrien ; les citations faites par Léonce de Byzance et par Théodoret prouvent que cette forme du texte est notablement antérieure à la traduction et remonte à un exemplaire grec. C'est un manuscrit grec de même famille qui servit aussi à l'auteur du florilège de Schwartz. Existe-t-il encore des représentants de cette famille de manuscrits du *De Incarnatione Verbi* athanasien ? Nous avons pu en découvrir un qui, à tout le moins, s'y apparente ; c'est le *Cod.* 78 (s. XIV) du monastère de Docheiarios au Mont Athos (5). Il présente, pour le

(1) SCHWARTZ, *ò. c.*, p. 39 : « Das ist der Text den man im 5. Jahrhundert las und den die von den Maurinern benutzten Hss. nicht kennen. »

(2) La fin du fragment 86 (l. 18-24) correspond au texte donné, au n. 26, dans PG, XXV,140D-141A : « *οὐδ' οὕτως ἀφανῆ... ἀφθαρσίαν καὶ ἀπάθειαν* », mais toute la partie antérieure du fragment n'a rien qui lui corresponde dans nos éditions.

(3) Ce manuscrit est décrit dans ET. EV. ASSEMANI, et J. S. ASSEMANI, *Bibliothecae apostolicae vaticanae codicum manuscriptorum catalogus*, part. I, t. III, p. 29-31. Rome, 1759. Nous l'utilisons d'après les photographies que notre collègue, M. R. Draguet, en a prises et a bien voulu mettre à notre disposition.

(4) Cfr RHE. 1925, t. XXI, p. 526-527.

(5) Ce manuscrit est décrit dans SP. P. LAMBROS, *Catalogue of the*

Digitized by Google

passage qui nous intéresse, les mêmes phénomènes que la vieille version syriaque (1), hormis une différence dont nous parlerons à l'instant. Mais il faut faire connaître et mettre en œuvre les renseignements que ces témoins nous apportent pour résoudre la question que nous envisageons ici.

Remarquons, tout d'abord, que le *Vat. syr.* 104 et le *Cod. Doch.* 78 ont tous deux (2), au n. 22, le texte que nous avons déjà étudié : *εἰ μὲν οὖν ἦν πάλιν νοσῆσαν τὸ σῶμα, καὶ ἐπ' ὄψει πάντων διαλυθεὶς ἀπ' αὐτοῦ ὁ Λόγος...* ». Le nouveau passage à considérer dit, d'après le fragment de Schwartz : « *Τὸ μὲν οὖν σῶμα ἅτε δὴ σῶμα ὂν ἀνθρώπινον, ὥσπερ εἶπον, ἐνεκροῦτο τῇ τοῦ λόγου διαλύσει, αὐτὸς δὲ θεοῦ δύναμις καὶ θεοῦ σοφία καὶ λόγος ὢν καὶ τῶν πάντων αὐτὸς ζωή, οὐδ' οὕτως μὲν ἀφανῆ ἑαυτὸν οὐδὲ ἐν τῷ σταυρῷ ἀφῆκεν...*, etc. (3). » La version syriaque n'offre, au regard de ce texte, que quelques variantes sans réelle importance (4) ; elle est d'accord avec le texte du fragment de Schwartz pour mettre la mort du Christ en rapport avec la séparation du Verbe et du corps. L'expression ici employée : [*ἐνεκροῦτο*] *τῇ τοῦ λόγου διαλύσει* correspond à celle que nos éditions elles-mêmes portent au n. 22 : *διαλυθεὶς ἀπ' αὐτοῦ ὁ λόγος* ; toutes deux corroborent mutuellement leur authenticité et manifestent clairement l'idée de la séparation du Verbe et du corps du Christ dans la mort.

Quant au texte du *Cod. Doch.* 78, il s'écarte notablement de celui du fragment de Schwartz et de la version syriaque ; mais il

Greek Manuscripts on Mount Athos, vol. I, p. 242-243. Cambridge, 1895. Il est daté de 1322.

(1) On trouve, dans ces deux manuscrits, pour remplacer le passage omis de nos éditions, le texte du fragment 86 de Schwartz, précédé de quelques lignes de texte. Voici ces lignes, d'après le *Cod. Doch.* 78, auquel la version syriaque correspond parfaitement. Après les mots : *τούτου καταλυθέντος* du n. 24 (PG, XXV, 137c), le texte porte : « *λοιπὸν αὐτὸς εἶναι ζωὴ πιστευθῇ. Καὶ μηδεὶς ἔτι ἐν τούτοις ἀμφιβάλλῃ εἰ κατήργηται τέλεον ὁ θάνατος, καὶ κατ' αὐτοῦ κεκράτηκεν ἡ ζωή. Δεινοῦ γὰρ ὄντος καὶ ἀτίμου θάνατου παρὰ τοῖς ἀνθρώποις τοῦ σταυροῦ, τοῦτον προσήγαγον · καὶ ἑκὼν αὐτὸς ὁ κύριος ἐδέχετο τοῦτον, ἵνα ἐν τούτῳ τὸν θάνατον κατηργήσῃ καὶ πιστευθῇ λοιπὸν καὶ τέλεον ἡ κατ' αὐτοῦ γενομένη τοῦ θανάτου νίκη.* » Vient ensuite, chez les deux témoins, le texte du fragment 86 de Schwartz.

(2) *Vat. syr.* 104, f. 36 r ; *Cod. Doch.* 78, f. 116 v a.

(3) Édit. SCHWARTZ, *o. c.*, p. 33, l. 15-19.

(4) *Vat. syr.*104, f. 39 r-v. La version syriaque suit un texte grec qui omet *ἀνθρώπινον*, et qui lit : *προεῖπον* et *καὶ σοφία* et *ζωή* au lieu de : *εἶπον* et *καὶ θεοῦ σοφία* et *αὐτὸς ζωή*.

Digitized by Google

nous paraît confirmer à sa façon l'authenticité de ce dernier en révélant une altération manifeste et intentionnelle de la teneur primitive de ce nouveau passage. En effet, s'il porte bien, comme nous l'avons déjà dit, au n. 22, les mots : *διαλυθεὶς ἀπ' αὐτοῦ ὁ λόγος*, voici ce qu'il donne à l'endroit que nous considérons maintenant : « *Τὸ μὲν οὖν σῶμα, ἅτε δὴ σῶμα ὂν ἀνθρώπινον, ὡς προεῖπον, ἐνεκροῦτο κατὰ τὸ γεγραμμένον · ἐξουσίαν ἔχω θεῖναι τὴν ψυχήν μου, καὶ ἐξουσίαν ἔχω λαβεῖν αὐτὴν, τῇ τῆς ψυχῆς διαλύσει....*(1) » Du point de vue critique, la règle de la *lectio difficilior* ferait déjà préférer la leçon du fragment de Schwartz et de la version syriaque : *τῇ τοῦ λόγου διαλύσει*, à celle du *Cod. Doch.* 78 : *τῇ τῆς ψυχῆς διαλύσει*, car la dernière est simple et naturelle, tandis que l'autre peut paraître singulière et étonner. Mais, en outre, la citation expresse de Joh., x, 18, où le Christ parle explicitement de sa *ψυχή* dans un texte qui fait allusion à sa mort et à sa résurrection, est suggestive et révélatrice. Il est presque impossible de ne point voir et admettre que l'insertion de la parole évangélique, que le *Cod. Doch.* 78 est seul à faire intervenir en cet endroit, est due à la main d'un interpolateur soucieux d'accréditer, par l'autorité de l'Écriture, la leçon *τῆς ψυχῆς* substituée par lui à la leçon *τοῦ λόγου*, qu'il lisait dans le texte du *De Incarnatione Verbi*, mais qui alarmait son orthodoxie (2).

Après toutes ces constatations, voici comment, nous semble-t-il, se pose et se résout le problème critique touchant la forme originale du texte entre la fin du n. 24 et le début du n. 26 : les plus anciens témoins de la tradition manuscrite (version syriaque, archétype du florilège de Schwartz) et de la tradition littéraire (Théodoret, Léonce de Byzance) attestent l'existence, en cet endroit, d'un texte A totalement différent du texte actuel B de nos manuscrits et éditions. Le *Cod. Doch.* 78 est, pour la substance, d'accord avec les plus anciens témoins ; mais il révèle, en même temps, qu'à un certain moment, le texte A a frappé l'attention, ému la susceptibilité, et qu'il a subi pour cette raison une altération, assez minime dans le

(1) *Cod. Doch.* 78, f. 118 r b.

(2) Nous n'examinons ici, dans la version syriaque et dans le texte grec du *Cod. Doch.* 78, que les passages qui concernent directement l'objet de la présente étude. Ces deux témoins offrent encore des divergences considérables au regard du texte de nos éditions et, en outre, chacun d'eux a encore ses particularités. Tous ces phénomènes seront notés et discutés dans un volume que nous consacrerons au *De Incarnatione Verbi* et qui paraîtra prochainement dans le *Spicilegium Sacrum Lovaniense.*

Digitized by Google

texte, mais très importante pour la doctrine (1). La même cause ou une cause semblable, expliquera peut-être le changement de toute la section. Le texte B, en tout cas, n'est attesté par aucun témoin ancien de la tradition littéraire (2), et la tradition manuscrite qui le fournit ne peut rivaliser en autorité avec celle qui appuie son compétiteur. Dans ces conditions, les préférences iront comme d'elles-mêmes à ce dernier, d'autant plus sûrement que l'examen interne de l'autre texte paraît moins favorable à son authenticité (3).

Dès lors, nous croyons que, par cette phrase : « *Τὸ μὲν οὖν σῶμα... ἐνεκροῦτο τῇ τοῦ λόγου διαλύσει* », le *De Incarnatione Verbi* atteste, une seconde fois, que saint Athanase admettait le fait de la séparation du Verbe et du corps du Christ dans la mort. Que si l'on refuse de reconnaître l'authenticité du texte que les découvertes signalées ont ramené au jour, il reste une preuve de cette opinion dans l'incise du n. 22, qui ne peut en aucune façon être considérée comme une interpolation ou une altération (4).

On nous permettra d'ouvrir ici une courte parenthèse, car il im-

(1) On s'étonnera peut-être de ce que nous ne nous arrêtions pas à l'examen de l'hypothèse qui placerait l'altération du côté de la version syriaque et du fragment de Schwartz et y verrait une corruption apollinariste du texte authentique fourni par le *Cod. Doch.* 78. Aux raisons déjà alléguées pour appuyer notre opinion, et à celles qui vont suivre, nous pourrions en ajouter d'autres, qui rendent cette hypothèse à tout le moins peu vraisemblable. Ainsi, l'expression *διαλυθεὶς ἀπ' αὐτοῦ ὁ Λόγος*, que *tous* les témoins portent au n. 22, comme nous l'avons dit, détruit le soupçon d'origine apollinariste au sujet de l'expression *τῇ τοῦ λόγου διαλύσει* de certain témoins du texte A et rejette l'altération du côté du *Cod. Doch.* 78, qui dit ici *τῇ τῆς ψυχῆς διαλύσει*, bien qu'il donne la même expression que les autres témoins au n. 22.

(2) Nombreux sont les auteurs anciens qui font des emprunts avoués et littéraux au *De Incarnatione Verbi*, comme nous le montrerons ailleurs. Cependant, nous n'avons rencontré jusqu'à présent, dans la tradition littéraire, aucune citation tirée de la section fin n. 24 - début n. 26 sous le nom de saint Athanase. Le fait est assez curieux pour être signalé ; il paraît significatif, vu la nature des détails typiques que cette section fournit.

(3) Cet examen détaillé trouvera place dans l'étude que nous avons annoncée *supra*, p. 17, n. 2.

(4) L'hypothèse faite par l'auteur en ce passage ne porte pas sur la maladie comme telle, mais sur la maladie comme cause et genre de mort. Il faut donc, dans l'exposé, un élément qui indique le fait de la mort. Cet élément est la séparation du Verbe : *διαλυθεὶς ἀπ' αὐτοῦ ὁ λόγος* : l'incise qui l'exprime est fournie invariablement par tous les témoins du texte, malgré leurs divergences en d'autres endroits.

Digitized by Google

porte de prévenir une interprétation erronée, que l'on pourrait être tenté de donner aux expressions dont nous croyons devoir défendre l'authenticité. La portée de ces expressions ne dépasse-t-elle pas celle que nous leur attribuons en disant qu'elles prouvent que saint Athanase a admis *le fait* de la séparation du Verbe et du corps du Christ dans la mort? En réalité, n'expriment-elles pas *la manière* dont l'auteur conçoit et se représente la mort du Christ? Cette mort ne consiste-t-elle pas précisément dans l'abandon du corps par le Verbe, l'évêque d'Alexandrie ne reconnaissant pas, dans le Christ, l'existence d'une âme humaine nécessaire pour qu'il pût mourir, comme les autres hommes, par la séparation de l'âme et du corps? On retrouve; sous ces derniers mots, une thèse qui, on le sait, est très en faveur auprès de beaucoup d'historiens des dogmes à l'heure actuelle (1). Ce n'est pas pour nous le moment de la discuter dans tous ses arguments et à fond. Nous dirons simplement que nous ne l'approuvons pas (2) ; nous ajouterons que nous ne la croyons pas établie, malgré les apparences, par les énoncés que nous avons considérés.

En effet, si l'on admet, chez saint Athanase, l'idée que, dans le fait, le Verbe se sépare du corps du Christ dans la mort, il est très compréhensible et tout naturel que, sous sa plume et dans un écrit si ancien (3), le fait de la mort s'exprime par le fait de cette séparation. Il en va ainsi, croyons-nous, au n. 22, où les mots visés (*καὶ ἐπ' ὄψει πάντων διαλυθεὶς ἀπ' αὐτοῦ ὁ λόγος*) ajoutent simplement l'énoncé, à leur façon, du fait de la mort à celui de la maladie (*εἰ μὲν οὖν ἦν πάλιν νοσῆσαν τὸ σῶμα*), pour compléter la formule

(1) Outre la plupart des manuels protestants d'histoire des dogmes, on peut consulter, pour le développement de cette thèse : A. Stülcken, *o. c.*, p. 90-106 et K. Hoss, *Studien über das Schrifttum und die Theologie des Athanasius*, p. 76-79, Fribourg e. B., 1899.

(2) Contre cette thèse, qu'il nous suffise ici de renvoyer à l'article de G. Voisin, *La doctrine christologique de saint Athanase*, dans RHE. 1900, t. I, p. 226-248, et à E. Weigl, *o. c.*, p. 66-74 ; nous remarquerons cependant que ce dernier auteur recourt parfois à des œuvres que nous ne considérons pas comme certainement authentiques.

(3) Nous croyons devoir nous en tenir à l'ancienne chronologie et faire du *De Incarnatione Verbi* une œuvre de la jeunesse de saint Athanase. E. Schwartz (*o. c.*, p. 41, n. 1) propose, comme date de composition de l'écrit, le temps de l'exil du saint évêque à Trêves ; ses arguments ne nous paraissent nullement probants, et plusieurs d'entre eux sont puisés dans la section n. 24-26, dont l'authenticité, après ce que nous avons dit, est au moins très douteuse.

Digitized by Google

de l'hypothèse, sans prétendre expliquer la nature intime, la manière d'être de cette mort. La difficulté pourrait paraître plus sérieuse dans le texte retrouvé, où les mots : *τῇ τοῦ λόγου διαλύσει* sembleraient destinés à assigner le mode et la raison de la mort du corps. Cependant, rien ne prouve qu'une telle intention a dicté l'addition de ce détail, qui n'est que brièvement noté et ne joue aucun rôle dans le développement de la pensée en cet endroit (1). Il serait, à notre avis, excessif et illégitime d'en tirer une preuve que saint Athanase refuse l'âme humaine au Christ.

Touchant ce dernier point, en effet, la pensée de notre Docteur ne peut être déterminée comme il convient, que si l'on considère son attitude dans son ensemble et en tenant soigneusement compte des variations des circonstances dans lesquelles il s'est trouvé et a écrit. De ce point de vue, dont personne ne contestera la rectitude et l'objectivité, on fait des constations qui conduisent à la vérité dans une solution aussi sûre que modérée du problème. A partir du moment où la question de l'existence d'une âme humaine dans le Christ est nettement posée et agitée, sur le théâtre auquel s'étend son attention, soit par les derniers ariens, soit par les premiers apollinaristes (2), Athanase

(1) Le détail *τῇ τοῦ λόγου διαλύσει* paraît ici tout à fait secondaire ; à la rigueur, il aurait pu être omis sans inconvénient pour la pensée, et n'a donc pas nécessairement frappé l'attention de l'auteur. Celui-ci se contente d'opposer le *σῶμα*, qui meurt selon la loi de sa nature, au *λόγος*, qui ne meurt pas et qui même, aussi longtemps qu'il est uni au corps (*συνὼν δὲ τῷ σώματι*), en écarte plutôt la corruption qui est naturelle aux corps (*τὴν κατὰ φύσιν τῶν σωμάτων φθοράν*). A lire attentivement le texte du fragment, on a plutôt l'impression que la *διάλυσις τοῦ λόγου* est requise préalablement à la mort, comme *removens prohibens*, tandis que la cause formelle en est exprimée en disant que le corps *κατὰ τὴν τῶν σωμάτων φύσιν ἀπέθνησκεν*, et qu'il est *νεκρὸν τῇ τοῦ θανάτου πρὸς αὐτὸ[ν] συμπλοκῇ*.

(2) Nous n'entendons nullement retarder jusqu'aux environs de 360 le moment où l'arianisme nia l'existence d'une âme humaine dans le Christ. On ne peut pas refuser toute créance à des témoignages tels que ceux de saint ÉPIPHANE (*Ancoratus*, 33 ; PG, XLIII, 77A ; édit. HOLL, t. I, p. 42) et de l'auteur du *Contra Apollinarium* (II, 3 ; PG, XXVI, 1136C-D) ; on a d'ailleurs encore le témoignage, beaucoup plus ancien et manifestement relatif à l'arianisme, d'EUSTATHE D'ANTIOCHE, dans son *Περὶ ψυχῆς* (cité par THÉODORET, *Eranistes*, dial. III ; PG, LXXXIII, 285C). Mais il faut remarquer que, avant Eudoxius et Eunomius, on ne peut citer, d'aucun de ceux qu'Athanase envisage comme les chefs et docteurs de l'arianisme, aucun texte qui formule la négation de l'âme humaine dans le Christ. Nous ne connaissons, en ce sens, aucun témoi-

Digitized by Google

n'hésite pas à se déclarer pour la réponse affirmative, sans trahir aucunement la conscience d'avoir dû, pour ce faire, modifier sa pensée et son enseignement antérieurs (1). Sans doute, dans ses

gnage direct ni d'Arius, ni d'Eusèbe de Césarée, ni d'Eusèbe de Nicomédie, ni d'Astérius, ni d'aucun autre des premiers ariens, dont Athanase considère encore la doctrine dans ses *Orationes contra Arianos*. Dès lors, il n'est pas impossible que ce refus d'une âme humaine au Christ par les ariens se soit produit tout d'abord, et soit demeuré assez longtemps, dans des conditions telles que la connaissance en ait échappé même à saint Athanase : peut-être, par exemple, cette erreur fut-elle proposée par ses premiers tenants, non par écrit, mais seulement en des prédications ou disputes orales, et en dehors des cercles alexandrins. Une hypothèse de ce genre ne peut pas être dite fantaisiste, ni inventée pour les besoins de la cause, vu l'absence notée plus haut de témoignages directs des anciens ariens touchant cette dotrine, que des nicéens seulement leur attribuent, et encore sans jamais citer de textes. Le long silence de saint Athanase touchant ce point ne serait donc pas à interpréter, ainsi que le pense A. STUELCKEN (*o. c.*, p. 104), comme une preuve certaine que cette négation ne le choquait pas.

(1) Voir le *Tomus ad Antiochenos*, 7 (PG, XXVI, 804B), écrit après le synode tenu à Alexandrie en 362. Bien que saint Athanase parle ici en rapporteur de ce qui s'est passé entre deux groupes de membres du synode, il est trop clair pour qu'il faille y insister que la doctrine sur laquelle on se mit d'accord, répondait à celle qu'il tenait lui-même pour vraie. Comme le dit justement G. VOISIN (*art. cit.*, p. 243, n. 1), « le caractère d'Athanase ne permet pas d'admettre qu'il aurait souscrit à une profession de foi ne répondant point à ses convictions intimes ». Quiconque connaît l'évêque d'Alexandrie souscrira pleinement à ce jugement. On a trop l'air de vouloir se débarrasser des textes quand on écrit, comme l'a fait A. STUELCKEN (*o. c.*, p. 104) : « Von einer menschlichen *ψυχή* redet er nur im alexandrinischen Synodalschreiben von 362, *das nicht für seine eigenen Interesse massgebend ist* (c'est nous qui soulignons), und andeutend einmal in ad Epict. 7 ». G. VOISIN (*art. cit.*, p. 245) fait encore remarquer avec raison que les deux arguments que saint Athanase allègue dans le passage cité du *Tomus ad Antiochenos*, se rencontrent déjà dans ses écrits antérieurs, et que les champions de l'orthodoxie contre l'apollinarisme « en appelleront à ces principes, non comme à des vérités nouvelles ou empruntées à la « Gnose », mais comme à des vérités traditionnelles reçues par tous les chrétiens ». Quant au passage *Ad Epict.* 7, il est bien difficile d'admettre que ce n'est que « andeutend » qu'Athanase y parle de l'âme humaine du Christ, lorsqu'on lit le développement qui y est donné à l'argument sotériologique : « *ὄντως ἀληθείᾳ ἀνθρώπου γενομένου τοῦ σωτῆρος, ὅλου τοῦ ἀνθρώπου σωτηρία ἐγίνετο... Ἀλλὰ μὴν οὐ φαντασία ἡ σωτηρία ἡμῶν οὐδὲ σώματος μόνου ἀλλ' ὅλου τοῦ ἀνθρώπου ψυχῆς καὶ σώματος ἀληθῶς ἡ σωτηρία γέγονεν ἐν αὐτῷ τῷ λόγῳ.* » (PG, XXVI, 1061A-B). Si A. STUELCKEN (*o. c.*, p. 100-101) s'efforce encore de minimiser la

Digitized by Google

écrits précédents, il n'enseigne jamais explicitement la présence d'une âme vraiment humaine dans le Christ, mais jamais non plus il ne la nie explicitement, et les preuves indirectes qu'on y rencontre de l'attribution d'une telle âme au Sauveur sont plus claires et plus sûres que les rares et précaires indices qu'on y relèverait en sens opposé (1). Dès lors, on peut légitimement expliquer que l'affirmation explicite de l'âme humaine du Christ n'y fait défaut que parce que rien n'a encore attiré, ni n'attire encore l'attention sur l'utilité ou la nécessité de la formuler (2). L'orthodoxie de notre auteur n'est donc nullement en jeu.

Si l'on s'en tient aux textes, critiquement établis et loyalement interprétés, nous croyons qu'il faut dire que, dans le *De Incarnatione Verbi*, saint Athanase a laissé voir et a montré que, comme d'autres théologiens de son époque, il admettait la séparation du Verbe et du corps du Christ dans la mort (3). Pour la solidité même de cette conclusion, il est nécessaire d'examiner encore si elle n'est pas contredite par d'autres témoignages du saint Docteur : car ceux-ci, s'il s'en trouvait, pourraient peut-être montrer que l'évêque d'Alex-

valeur de ce passage, il ne peut cependant pas s'empêcher d'écrire : « Immerhin scheint hier doch der Gedanke ausgesprochen werden zu sollen, dass Christus auch eine menschliche Seele gehabt habe. Daraus ergiebt sich wiederum, dass er (*Ath.*) nicht principiell auf dem « apollinaristischen » Standpunkt festzunageln ist. »

(1) Cfr G. Voisin, *art. cit.*, p. 231 et suiv. ; E. Weigl, *o. c.*, p. 67 et suiv.

(2) G. Voisin (*art. cit.*, p. 244), après avoir noté la reconnaissance explicite de l'âme humaine du Christ dans le *Tomus ad Antiochenos*, dit fort justement : « Cette courte formule jette aussi un jour précieux sur les écrits précédents d'Athanase. S'il n'a point parlé plus tôt de l'âme humaine du Sauveur, ce n'est pas qu'il ait repoussé cette doctrine et l'introduise maintenant comme un élément nouveau dans sa christologie ; il n'en a point parlé parce que la question n'était pas posée. »

(3) La même opinion apparaît aussi dans d'autres écrits de saint Athanase. Ainsi, il serait difficile de ne pas la reconnaître dans *Orat.* II *contra Arianos*, 57 (PG, XXVI, 444B-C) : Athanase y dit que le Seigneur, immortel lui-même mais ayant une chair mortelle, « avait en son pouvoir comme Dieu *d'être séparé du corps* et de le reprendre lorsqu'il le voudrait » (*ἐπ' ἐξουσίας εἶχεν, ὡς θεὸς, ἀπὸ τοῦ σώματος χωρισθῆναι, καὶ τοῦτο πάλιν ἀναλαβεῖν, ὅτε βούλεται*). Ici encore, le fait de la mort s'exprime par le fait de la séparation du Verbe et du corps sans que l'attention se porte spécialement sur ce qui constitue formellement cette mort ; ainsi, cette manière de s'exprimer n'est pas non plus une négation équivalente de la présence d'une âme humaine dans le Christ.

Digitized by Google

andrie s'est rétracté dans la suite, ou que les textes précédents doivent être considérés comme obscurs, équivoques, et revus et interprétés à la lumière de déclarations catégoriques postérieures.

On n'a pas manqué de produire de telles déclarations, et on les a empruntées à deux écrits rangés, dans les manuscrits comme dans les éditions, parmi les œuvres de saint Athanase, c'est-à-dire, au *Contra Apollinarium* et à la *Lettre à Epictète*. C'est au second livre du *Contra Apollinarium* que Petau faisait appel pour appuyer son opinion dans la question présente (1) ; c'est à la même source, qu'il appelait *Liber de salutari adventu Iesu Christi*, que dom Coustant puisait de quoi contrebalancer l'impression, défavorable à sa thèse, produite par un passage du *De Incarnatione* (2) ; c'est encore un texte de même origine que le P. Pesch apporte pour montrer par la Tradition que, d'une façon plus générale, le Verbe incarné n'a jamais déposé la nature humaine (3). Quant à la *Lettre à Epictète*, E. Weigl l'a encore citée récemment comme renfermant l'attestation explicite de la permanence de l'union entre le Verbe et le corps dans le tombeau (4).

Si ces opinions sont fondées, il y a là, comme nous l'avons dit, une difficulté, ou tout au moins un problème, dont nous ne pouvons pas faire abstraction. Les critiques, en général, suppriment radicalement l'une et l'autre. Beaucoup d'auteurs, en effet, considèrent le passage allégué de la *Lettre à Epictète* comme une interpolation postérieure ; beaucoup aussi contestent ou nient catégoriquement l'authenticité athanasienne du *Contra Apollinarium*. Il faut voir de quel droit ils en agissent ainsi. C'est donc encore à des questions critiques que nous devons nous arrêter et nous appliquer dans la suite de cette première partie de notre étude.

Parlons tout d'abord de la *Lettre à Epictète*. Dans les éditions généralement employées, on y lit, à la fin du n.5, au sujet du *σῶμα* du Christ : « *Τοῦτο ἦν τὸ ἐν μνημείῳ τεθὲν, ὅτε αὐτὸς* (c.-à-d. *ὁ λόγος*) *ἐπορεύθη, μὴ χωρισθεὶς αὐτοῦ, κηρῦξαι καὶ τοῖς ἐν φυλακῇ πνεύμασιν, ὡς εἶπεν ὁ Πέτρος* (5). » Ainsi formulée, la pensée est claire : les mots *μὴ χωρισθεὶς αὐτοῦ* rejettent explicitement la séparation

(1) *Dogmata theologica*, t. VI, p. 616.
(2) *Praef. gener.*, n. 163.
(3) *Praelectiones dogmaticae*, t. IV, p. 104.
(4) *O. c*, p. 106 : « Ausserdem spricht Athanasius Ende des c. 5 (de la *Lettre à Epictète*) *ausdrücklich* vom Verbleiben des Logos beim Leibe im Grabe. »
(5) PG, XXVI, 1060A.

Digitized by Google

du Verbe et du corps déposé dans le tombeau. Mais, nous venons déjà de le dire, on prétend d'autre part que ces trois mots sont interpolés (1). Pour légitimer ce jugement, on recourt au témoignage de la tradition manuscrite et littéraire du document : les meilleurs manuscrits de la *Lettre à Epictète*, dit-on, omettent ces mots (2), et il en est de même de saint Épiphane qui, comme on le sait, nous a conservé le texte de la lettre tout entière dans son *Panarion* (3). Ce sont là déjà, il faut le reconnaître, des arguments de valeur ; mais nous sommes à même, croyons-nous, de renforcer considérablement la preuve d'inauthenticité et de donner à sa conclusion toute la certitude désirable.

Une édition critique récente de la *Lettre à Epictète* rejette aussi, comme interpolés, ces trois mots, qui n'ont pas été rencontrés dans les plus anciens manuscrits grecs (4). Au reste, sur l'état primitif du texte, une indication très ancienne et absolument sûre nous est donnée par un auteur d'une érudition remarquable, le patriarche monophysite Sévère d'Antioche. Dans son grand ouvrage polémique contre le chalcédonien Jean de Césarée (5), Sévère repro-

(1) Voir, par exemple, A. Stuelcken, *o. c.*, p. 68 ; G. Voisin, *o. c.*, p. 310, n. 3.

(2) E. Weigl, (*o. c.*, p. 107, n. 1) écrit, assez peu exactement, que Stülcken et Voisin considèrent les mots en question comme interpolés, parce qu'ils ne se trouvent pas chez Épiphane et dans *divers* manuscrits. Il ajoute de même : « Wie der Herausgeber (bei Migne 26, 1059) bemerkt, hat er dieWorte im Texte belassen weil sie andere Manuskripte führen. » Ces paroles ne rendent pas toute la vérité. En réalité, Montfaucon (PG, XXVI, 1060, n. 30) écrit : « Haec verba absunt a Segueriano, Gobleriano, Felckm. 1, Epiph., sed in quibusdam mss. cum reperiantur, ea retinuimus. » C'était donc bien, alors déjà, dans *les meilleurs manuscrits* que ces mots étaient constatés manquants.

(3) *Haeres.* LXXVII, 3-13 (PG, XLII, 644-660 ; l'édit. Holl n'est pas encore parvenue à ce passage). E. Weigl, *o. c.*, ne dit rien de l'argument tiré du silence de saint Épiphane ; on ne peut cependant pas s'en croire débarrassé en le négligeant !

(4) G. Ludwig, *Athanasii Epistula ad Epictetum.* Iéna, 1911. Les mots en question manquent, par exemple, dans le *Cod. Mediceo-Laurentianus* IV 23 (s. x), et le *Cod. Coislinianus* 45 (s. xiii), d'après cette édition.

(5) Sur le *Contra Grammaticum* de Sévère d'Antioche, on peut voir notre travail *Le monophysisme sévérien*, p. 147-163. Louvain, 1909. La version syriaque, qui nous a conservé le troisième livre de cet écrit, est à l'impression et paraîtra sous peu dans le *Corpus scriptorum christianorum orientalium.* En attendant cette publication, nous ne pouvons que renvoyer au manuscrit syriaque *Addit.* 12157 (s. vii-viii) du British Museum, sur lequel notre édition est basée.

Digitized by Google

duit, d'après son adversaire, une citation de ce passage de la lettre. Voici la traduction du texte de Sévère : « Rursus ponit citationem ex eadem epistula ad Epictetum, quae sic se habet : Sed in corpore circumciso et gestato et manducante et fatigato et ligno affixo et patiente erat Verbum Dei impassibile et incorporeum. Hoc erat quod in sepulcro positum est, cum ipsum (*i. e. Verbum*) ivit ad praedicandum spiritibus, qui erant in carcere (1). » Jean de Césarée, pourtant orthodoxe chalcédonien, et vivant à une époque où la doctrine de la permanence de l'union du Verbe et du corps dans la mort s'était déjà imposée (2), ne lisait donc pas encore la mention *μὴ χωρισθεὶς αὐτοῦ* dans le texte de la *Lettre à Epictète*. Il est certain que Sévère ne l'y connaissait pas davantage. On ne le voit pas reprocher à son adversaire l'inexactitude de la citation, ce qu'il ne manque jamais de faire, et vivement, dès qu'il en a la plus légère occasion. Cependant, le contexte montre que l'attention du patriarche monophysite était attirée sur ce point de doctrine, et qu'il était partisan de l'union indissoluble du Verbe et du corps dans le tombeau (3). Il suit de là que les mots *μὴ χωρισθεὶς αὐτοῦ* étaient encore inconnus, dans cette pièce, aux polémistes pourtant très avertis du début du VIe siècle.

On constate la même absence des mots susdits dans plusieurs versions très anciennes de la *Lettre à Epictète* : telle, par exemple, la version syriaque renfermée dans un manuscrit du VIIe siècle,

(1) *Contra Grammaticum*, l. III, ch. 33 (*Addit.* 12157, f. 167 v b).

(2) La controverse entre Sévère et Jean, et la composition du *Contra Grammaticum* datent des environs de 520.

(3) Après avoir rapporté la citation alléguée par le Grammairien, Sévère fait remarquer que, d'après saint Athanase lui-même, et dans cette même lettre, c'est *σαρκί*, et non pas *τῇ οὐσίᾳ*, que le Verbe a été circoncis, crucifié et enseveli. Puis, il poursuit en ces termes (*Addit.* 12157 f. 168 r a) : « Cuius enim proprium est corpus capax passionum, eius profecto propriae etiam concipiuntur passiones corporis, cui etiam deposito in sepulcro unione sublimi uniebatur, et illam, quae in sepulcro, corruptionem solvebat, sicut et animae uniebatur et profectionem ad inferos operabatur, — cum totus esset ubique et ut Deus in omnibus perfectus ceterum non divideretur, — ut etiam animas ibi (*constitutas*) liberaret a vinculis multorum temporum et e quibus non est effugere. » La parenthèse insérée par Sévère, et sa remarque sur la permanence de l'union du Verbe au corps dans le tombeau, sont significatives : elles montrent tout à la fois que son attention était attirée sur ce point de doctrine, qu'il n'admettait pas la séparation, mais aussi qu'il ne lisait pas les mots *μὴ χωρισθεὶς αὐτοῦ* dans le texte de l'*Epist. ad Epictetum*.

Digitized by Google

l'*Add.* 14557 du British Museum (1) ; telles encore, deux versions latines, qui viennent d'être publiées par E. Schwartz (2). La version arménienne, sans doute, paraît plutôt favorable à cette mention, mais son autorité est discutable et est loin d'être décisive (3).

(1) G. LUDWIG, (*o. c.*, p. 44) a utilisé cette version syriaque d'après une photographie du manuscrit ; il ne la note pas parmi les témoins qui donnent, dans le texte, les mots en question. Au reste, cette même version avait été publiée, en 1910, par le P. P. BEDJAN, en appendice à son édition de *Nestorius. Le livre d'Héraclide de Damas*, p. 577-593. L'absence de ces mots peut se constater dans cette édition, p. 584.

(2) *Acta conciliorum oecumenicorum*, t. I, vol.V, pars altera, p. 321 et suiv. Berlin-Leipzig, 1924-1926. Les deux versions latines de notre document, que Schwartz publie en cet endroit, sont très anciennes ; l'une d'elle est tirée du *Cod. Atrebat.* 644, qui date des environs de l'an 600. Aucune des deux versions ne renferme rien qui corresponde aux trois mots grecs. L'une porte (*o. c.*, p. 327) : « Hoc erat in sepulcro positum, quando ipse perrexit praedicare his qui in custodia erant spiritibus, sicut dixit Petrus » ; l'autre (*ibid.*, p. 326-327) donne : « Hoc erat quod in monumento ponebatur, quando ipse profectus est praedicare etiam illis spiritibus qui erant in custodia, sicut dixit Petrus ». Aucun des témoins employés par Schwartz n'a de trace des mots *μὴ χωρισθεὶς αὐτοῦ*. Sur une autre version latine, qui les ignore également, voir G. LUDWIG, *o c.*, p. 29-30.

(3) La version arménienne de la *Lettre à Epictète* a été publiée par le P. I. TAJEZI, dans un volume arménien, dont le titre se traduit : *De saint Athanase, patriarche d'Alexandrie. Discours, lettres et écrits polémiques*, à l'imprimerie Saint-Lazare, à Venise, en 1899 ; on l'y trouve p. 324-343. La fin du n.5 et le début du n. 6 y révèlent certaines différences au regard des textes grecs et des versions connus. Voici une traduction littérale de ce passage de la version arménienne (*l. c.* p. 332) : « Ce corps était celui qui avait été placé dans le tombeau, *et avec lui était Dieu le Verbe*, qui annonçait la libération et la rémission des péchés aux esprits qui étaient gardés sous les verrous, les portes du châtiment, comme le dit bien aussi Pierre. Que celui qui veut, lise cela et il pourra par là savoir, et convaincu il réprimandera ceux qui disent que le Verbe de Dieu a été changé en chair. » Quoi qu'il en soit, pour l'instant, des autres différences, les mots que nous avons soulignés dans notre traduction, ou bien correspondent au grec *μὴ χωρισθεὶς αὐτοῦ*, ou bien trahissent une préoccupation identique à celle qui amena l'introduction de ces mots dans le texte primitif. Mais, outre son caractère parfois assez libre et périphrastique, la version arménienne a contre elle la difficulté que l'on éprouve à la dater avec certitude. S'il est possible, en effet, que la traduction en arménien de la *Lettre à Epictète* soit due au travail des « premiers interprètes », et remonte ainsi au milieu du ve siècle (voir la notice reproduite par P. KAREKIN dans le *Catalogue des anciennes traductions arméniennes* (s. IV-XIII), p. 287-288, Venise, 1889), il ne faut pas

Digitized by Google

En résumé, du point de vue externe, l'authenticité de l'incise *μὴ χωρισθεὶς αὐτοῦ* a contre elle des témoins nombreux, de valeur, et qui sont les plus anciens. Entre le moment où saint Athanase écrivit sa fameuse lettre, et celui où saint Épiphane la transcrivit dans sa grande hérésiologie, il ne s'écoula que quelques années, au cours desquelles la tendance, dans les cercles orthodoxes, ne portait certes pas, comme nous allons le voir, à retrancher une telle mention. D'autre part, on s'explique parfaitement l'introduction de ces mots, dans la suite, vu la réaction provoquée par l'hérésie apollinariste et l'argument employé contre elle par la théologie orthodoxe, tandis qu'on n'en comprendrait pas la suppression dans de telles conditions et chez de tels témoins (1). Placée peut-être, tout d'abord, en marge, l'incise se sera ensuite introduite dans le texte de la lettre, par un procédé que la paléographie constate souvent (2).

La critique interne nous paraît donner une confirmation solide à la conclusion qui se dégage de l'ensemble des témoignages. Le raisonnement que saint Athanase fait, dans la suite immédiate du passage considéré, semble bien exclure l'authenticité des mots suspects, pourvu qu'on le prenne dans son intégrité (3). En effet, au n. 6, Athanase commence par tirer de ce qui vient d'être exprimé, c'est-à-dire, de l'ensevelissement du Christ et de la manière dont il le conçoit, une conclusion contre les défenseurs d'une erreur qu'il dénonce (4). Il écrit : « Ce qui montre par dessus tout la déraison

perdre de vue que le manuscrit employé pour l'édition de ce document est un *Codex Lampronianus* et date donc du XIIe siècle (voir I. TAJEZI, *o. c.*, p. 13-15 de l'introduction). La donnée fournie par cette version ne peut donc pas être utilisée comme une autorité dans l'argumentation critique.

(1) Sans doute, la *Lettre à Epictète* subit rapidement des altérations ; c'est un fait attesté à plusieurs reprises par saint Cyrille d'Alexandrie, et l'on ne peut pas reléguer son affirmation parmi les fables ou légendes intéressées, comme l'a fait à tort E. SCHWARTZ (*Acta conciliorum oecumenicorum, l. c.*, praefat., p. XV). Mais saint Cyrille, comme on le sait, prit soin d'en fournir à Paul d'Émèse un exemplaire authentique, d'après les *ἀντίγραφα παλαιά* d'Alexandrie (PG, LXXVII, 200D). De plus, il est très probable que ce fut également saint Cyrille qui envoya à Rome la vieille version latine de la lettre, que les Ballerini ont imprimée parmi les œuvres de saint Léon (Cfr G. LUDWIG, *o. c.*, p. 29-30) ; or, cette version latine omet également ces trois mots.

(2) G. LUDWIG, *o. c.*, p. 47.

(3) E. WEIGL, (*o. c.*, p. 106) n'en a reproduit que la première partie et en a méconnu la portée.

(4) Il faut avoir sous les yeux le texte entier du passage. Athanase

Digitized by Google

de ceux qui disent que le Verbe a été converti en os et chair. » Cette preuve suprême et décisive, elle se tire bien, comme nous venons de le voir, de l'ensevelissement du Christ et de la manière dont Athanase le conçoit ; on le voit par le développement suivant : « Car si cela était », — c'est-à-dire, si le Verbe avait été, dans et par l'incarnation, converti en os et chair, — « il n'y avait pas besoin de tombeau ; le corps, en effet, serait allé lui-même par lui-même porter le message aux esprits dans les enfers. » Mais, dit Athanase, pour établir complètement sa preuve, ce n'est pas ce qui a eu lieu : le corps n'est pas allé par lui-même aux enfers. Et comment, à son avis, les choses se sont-elles passées? Voici : « Au contraire (*νῦν δὲ*), il est allé, lui (*le Verbe*) de son côté (*αὐτὸς μὲν*), porter le message, tandis que, pour le corps (*τὸ δε σῶμα*), Joseph, l'ayant roulé dans un linceul, le déposa au Golgotha. » Athanase peut alors conclure comme il le fait : « Et il a été montré à tous que le corps n'était pas le Verbe, mais était le corps du Verbe. » On ne s'y trompera pas : ce qui, aux yeux de l'auteur, assure à cette preuve une telle force (*δ μάλιστα δείκνυσι...*) contre la conversion du Verbe en os et chair, c'est la conviction de la séparation réellement intervenue entre le Verbe et le corps dans la mort, séparation rendue manifeste par le sort totalement distinct fait à l'un et à l'autre (1).

écrit (PG, XXVI, 1060A-B ; édit. LUDWIG, p. 10) : « *Ὁ μάλιστα δείκνυσι τὴν ἄνοιαν τῶν λεγόντων, εἰς ὀστέα καὶ σάρκα τετράφθαι τὸν Λόγον. Εἰ γὰρ τοῦτο ἦν, οὐκ ἦν χρεία μνημείου · αὐτὸ γὰρ ἂν ἐπορεύθη δι' ἑαυτοῦ τὸ σῶμα, κηρῦξαι τοῖς ἐν τῷ ᾅδῃ πνεύμασι. Νῦν δὲ αὐτὸς μὲν ἐπορεύθη κηρῦξαι, τὸ δὲ σῶμα ἑλίξας ὁ Ἰωσὴφ σινδόνι, ἀπέθετο ἐν τῷ Γολγοθᾷ · καὶ δέδεικται πᾶσιν, ὅτι μὴ τὸ σῶμα ἦν ὁ Λόγος, ἀλλὰ σῶμα ἦν τοῦ Λόγου.*» Les variantes des divers témoins en ce passage, n'ont pas grande importance ; G. LUDWIG (*l. c.*) en a relevé un certain nombre, entre autres celles de la version syriaque. Mais, si l'on s'en rapporte au texte syriaque publié par P. BEDJAN (*o.c.* p. 585) d'après le même ms. *Addit.* 14557, on se demande si Ludwig a fait la collation avec le soin et l'exactitude désirables. Ainsi, l'élément *δι' ἑαυτοῦ* n'est pas purement et simplement omis par la version syriaque, mais il tient la place de *αὐτὸς μὲν* avant le second *ἐπορεύθη* ; la variante « *σινδόνι* : balsamo S », donnée par Ludwig, serait fantaisiste, car le texte de Bedjan porte *bkelilhô*, ce qui est bien « (*ἐν*) *σινδόνι* » (Ludwig aurait-il lu *besmo* ?). Ceci soit dit en supposant que Bedjan a reproduit littéralement le texte du manuscrit, et uniquement pour attirer l'attention sur la nécessité d'un contrôle. — La version arménienne ajoute, ici encore, quelques éléments périphrastiques ; elle a lu : « *τί ἦν χρεία,..* » au lieu de : « *οὐκ ἦν χρεία...* ».

(1) A. STUELCKEN (*o. c.*, p. 101) croit encore trouver en ce passage

Digitized by Google

Qui raisonne ainsi, n'a pas pu écrire, à la ligne précédente, les mots *μὴ χωρισθεὶς αὐτοῦ*. Loin donc de contredire l'opinion que le *De Incarnatione Verbi*, entre autres œuvres, nous a révélée chez saint Athanase, la *Lettre à Epictète* la confirme plutôt par son propre témoignage.

Qu'en est-il du *Contra Apollinarium* (1)? Nul ne songe à nier, ou même à révoquer en doute, que l'ouvrage ainsi appelé énonce à plusieurs reprises et proclame ouvertement la permanence de l'union entre le Verbe et le corps du Christ dans la mort. Cette doctrine est proposée en établissant que la mort du Christ a consisté, comme la mort des autres hommes, dans l'abandon du corps par l'âme humaine ; elle doit réfuter et détruire la thèse apollinariste d'un Christ dépourvu d'une telle âme. Que l'auteur tienne et défende cet avis, c'est un fait reconnu par tous, comme d'ailleurs il doit l'être (2). Cependant, la saine méthode nous oblige à dire qu'il n'y a pas encore nécessairement en cela d'argument solide et décisif contre l'avis que les textes allégués dans ce qui précède nous ont dicté touchant l'opinion tenue par saint Athanase. A supposer, en effet, que le *Contra Apollinarium* fût bien sorti de sa plume, encore faudrait-il en placer la composition à la fin de sa carrière (3). On pourrait, puisqu'on en a des raisons positives et certaines, soutenir et maintenir qu'en des temps

une preuve que saint Athanase n'admet pas l'existence d'une âme humaine dans le Christ. Il pense que, par *σῶμα*, l'évêque d'Alexandrie veut ici désigner tout ce qu'il y a d'humain dans le Sauveur : « alles, was menschlich an ihm ist ». Cette opinion est fausse, et le contexte lui donne un démenti. Puisque l'erreur contre laquelle Athanase fait valoir sa preuve, affirme le changement du Verbe, non pas en *homme*, mais en *ὀστέα καὶ σάρκα*, il n'a à s'occuper que de la partie matérielle de l'humanité du Christ, du *σῶμα* proprement dit, et non pas de toute l'humanité. C'est bien du corps seul que la mise au tombeau l'intéresse, comme preuve d'une séparation qui, à son tour, démontre qu'il n'y a pas eu conversion du Verbe *εἰς ὀστέα καὶ σάρκα*. L'âme ne devait nullement attirer ici son attention, et son existence ne peut être censée exclue parce qu'elle est passée sous silence.

(1) Il s'agit de l'ouvrage, en deux livres, imprimé sous ce titre parmi les œuvres de saint Athanase, par exemple dans PG, XXVI, 1093-1165.

(2) Les principaux passages du *Contra Apollinarium* où cette opinion est clairement énoncée, sont signalés, par exemple, par A. Stuelcken, *o. c.*, p. 142.

(3) Les défenseurs mêmes de l'authenticité de l'ouvrage lui assignent une date tardive dans la vie de saint Athanase ; ainsi, E. Weigl (*o. c.*, p. 140) le reporte aux années 371-372.

Digitized by Google

plus anciens (1), l'évêque d'Alexandrie a pensé et s'est exprimé d'une manière différente au sujet d'un point de détail, sur lequel les circonstances ne l'avaient pas amené à réfléchir et à spéculer dès l'abord.

Cependant, après ce que nous avons dit et montré du témoignage de la *Lettre à Epictète*, un tel changement d'avis n'est guère probable, même à la date pour laquelle le *Contra Apollinarium* s rait appelé à l'attester, car ces deux documents seraient à peu près contemporains. D'ailleurs, on ne peut pas supposer qu'Athanase aurait changé si complètement d'avis sans s'en rendre compte ; et dès lors, aurait-il voulu, — disons plus : aurait-il osé, — à tout le moins sans s'en expliquer, se faire une arme, contre les apollinaristes, d'une doctrine qu'il n'adoptait qu'au moment de la lutte, après l'avoir contredite dans ses écrits jusqu'alors ? Ce n'est pas ainsi qu'on se le représente quand on l'a fréquenté et qu'on a appris à le connaître ! La critique ne semble pas imprudente ou tendancieuse lorsqu'elle prétend découvrir, dans cette doctrine même et dans l'insistance avec laquelle elle y est proposée, une preuve ou une confirmation de l'inauthenticité des deux livres *Contra Apollinarium* attribués à saint Athanase(2).

Parmi les critiques et les historiens récents, quelle que soit l'école à laquelle ils appartiennent, la thèse de l'inauthenticité du *Contra Apollinarium* a rallié presque tous les suffrages (3). Nous pourrions, à la rigueur, nous contenter d'en appeler à ces autorités pour écarter simplement une difficulté qui, comme nous l'avons expliqué, n'est pas nécessairement fatale à notre opinion au sujet de l'avis tenu, au moins à un certain moment, par saint Athanase. N'ayant pas à en traiter ex professo ici,nous ne pousserions pas plus loin notre enquête sur l'origine du *Contra Apollinarium* s'il ne nous paraissait pas opportun de corriger deux opinions excessives et non fondées sur l'attestation externe et la date de composition des deux livres. On ne nous en voudra pas, et peut-être même nous saura-t-on gré, d'attirer l'attention sur quelques renseignements inédits ou peu remarqués, qui ne sont pas sans importance.

Contre Montfaucon et ceux qui, après lui, continuaient d'invoquer les « tot veterum testimonia » en faveur de l'authenticité de l'ouvrage,

(1) Au temps de la composition du *De Incarnatione Verbi* et des *Orationes contra Arianos*.

(2) L'argument est exposé par A. STUELCKEN, *o. c.*, p. 74.

(3) Voir l'état des opinions brièvement indiqué par E. WEIGL, *o. c.*, p. 88-89. Aux adversaires de l'authenticité on peut ajouter l'auteur de la plus récente étude sur l'apollinarisme, C. E. RAVEN : *Apollinarianism*, p. 242-253. Cambridge, 1923.

Digitized by Google

on n'a pas manqué de noter que cette tradition ne commence qu'au VIe siècle et est loin d'égaler en valeur celle qui garantit l'origine athanasienne de certains autres écrits (1). Renchérissant sur le discrédit qu'on jette sur ces témoignages, et y ajoutant une série de prétendues raisons internes, Raven croit raisonnable de ne voir, dans le *Contra Apollinarium*, qu'un faux délibérément perpétré par un chalcédonien mitigé, qui attaque les exagérations monophysites, probablement dans les premières années du VIe siècle (2). Pour Weigl, au contraire, saint Cyrille d'Alexandrie aurait déjà connu et employé, en 430, notre ouvrage sous le nom de son illustre prédécesseur (3).

Le jugement de Raven n'a pas seulement contre lui les données internes, appréciées avec plus de clairvoyance ; il est, en outre, démenti par les faits, c'est-à-dire, par les témoignages historiques que son auteur a ignorés (4). Quand il écrit que la première mention de ces livres est faite par Proclus, parlant au synode de Constantinople, en 553, on peut lui répondre tout d'abord que, sans y prendre garde, il transpose indûment le témoignage de Jean Maxence, qui date de 519 et atteste l'attribution du premier livre à saint Athanase (5). On doit ensuite lui faire observer que, vingt-cinq années

(1) A. Stuelcken, *o. c.*, p. 70-71 : « Für die Echtheit beruft man sich seit Montfaucon vor allem auf die « tot veterum testimonia » (Funk, Sträter, Lauchert) ; aber diese beginnen erst im 6. Jahrh. mit Johannes Maxentius, Proklus und Leontius von Byzanz ! Dass diese *Tradition* nicht auf Einer Stufe steht mit der Bezeugung von de inc. durch Hieronymus, ad Epict. durch Epiphanius, oder auch nur mit Angaben des Theodoret, ist selbstverständlich. »

(2) C. E. Raven, *o. c.*, p. 253 : « Taking everything into account, the complete travesty of Apollinarius, the reliance upon Athanasius and perhaps Cyril, the use of terms and ideas common in the later stages of the Two Natures controversy, and the general stupidity of the books, as well as the external evidence, it would be reasonable to reckon them a deliberate forgery perpetrated by a supporter of Chalcedon occupying a mediating position but attacking Monophysite exaggerations probably in the early years of the sixth century. »

(3) E. Weigl, *o. c.*, p. 137 : « Wir müssen ferner in Betracht ziehen, dass bereits Cyrill von Alexandrien um 430 unsere Schriften unter dem Namen zitiert, den sie noch im sechsten Jahrhundert tragen. »

(4) Nous avons déjà signalé certains de ces faits en rendant compte de son ouvrage dans la RHE. 1925, t. XXI, p. 285-288.

(5) C. E. Raven (*o. c.*, p. 248) ne tient nul compte de l'ordre chronologique dans la présentation des témoignages. Il écrit tout d'abord : « The first mention of them is to be found in Proclus, who, speaking

Digitized by Google

au moins avant le synode de 553, ce même premier livre avait été, comme écrit de l'évêque d'Alexandrie, largement mis à profit par Sévère d'Antioche et Julien d'Halicarnasse, dans les lettres et réfutations qu'ils échangèrent au cours de leur controverse sur l'incorruptibilité du corps du Christ (1). Dès avant cette date encore, et

at the Council in 553, declared that Athanasius « had written these books after the death of Apollinarius » — presumably, therefore, from heaven. » Après ce trait d'esprit, il mentionne Léonce de Byzance, puis le sixième concile œcuménique et enfin, Jean Maxence et « d'autres écrivains postérieurs ». C'est une simple reproduction des renseignements donnés par Montfaucon, dans le premier paragraphe de son *Monitum* sur les deux livres contre Apollinaire (voir PG, XXVI, 1091-1092). La reproduction est si matérielle, si peu attentive, qu'elle copie la référence « *Conc.* V, 459 » pour le témoignage de Proclus, et la fait précéder du nom de Mansi, sans remarquer que ce n'est pas à cette collection que se rapporte l'indication fournie par Montfaucon ! — Le témoignage de Jean Maxence se rencontre dans la *De Christo professio* (PG, LXXXVI, I, 79B-C), qui faisait partie du mémoire remis par Jean aux légats pontificaux venus à Constantinople, en mars 519. Par la formule : « ... beatissimo simul atque doctissimo Athanasio dicente... », Jean introduit une citation de *Contra Apollinarium* I, 10 (PG, XXVI, 1109B).

(1) L'histoire de ces luttes et de ces écrits vient d'être renouvelée, — on peut même dire : faite pour la première fois sérieusement et d'après les sources authentiques, — dans le travail de R. Draguet, *Julien d'Halicarnasse et sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibilité du corps du Christ.* Étude d'histoire littéraire et doctrinale, suivie des fragments dogmatiques de Julien (texte syriaque et traduction grecque). Louvain, 1924. Le *Cod. Vatic. syr.* 140 renferme, de ces écrits, une version syriaque, faite d'après le grec original, en 528. Julien cite *Contra Apollinarium* I, 6 (PG, XXVI, 1104B), sous le titre : « De saint Athanase du λόγος contre Apollinaire » (c'est le fragment 107 dans l'édition de R. Draguet, *o. c.*, p.34* et 70*). Sévère cite de nombreux passages, pour lesquels nous devons nous contenter de donner les références au manuscrit : *Contra Apollinarium* I, 5 (f. 13 v a et 29 v a PG, XXVI, 1101A) ; 6 (f. 43 r b et 44 v a ; *ibid.*, 1104B) ; 11-12 (f. 43 r b-c ; *ibid.*, 1112C-1113A) ; 14 (f. 103 r c ; *ibid.*, 1117C-1120A) ; 15-16 (f. 99 v b ; *ibid.*, 1121A-C) ; 18 (f. 99 r a ; *ibid.*, 1125B). Les formules d'introduction des citations nomment toujours saint Athanase comme auteur de l'écrit ; elles désignent ce premier livre *Contra Apollinarium* comme « le λόγος περὶ πίστεως », en ajoutant à ce titre la mention contre Apollinaire », ou « contre l'impie Apollinaire », ou « contre la «φρενοβλάβεια d'Apollinaire », ou encore, une fois, « contre ceux qui tiennent les (*opinions*) d'Apollinaire ». Le deuxième livre du *Contra Apollinarium* n'est pas utilisé dans les écrits de la polémique entre Julien et Sévère.

Digitized by Google

à peu près en même temps que Jean Maxence, le même Sévère atteste déjà, en les utilisant, que les deux livres existent, circulent et sont reçus sous le nom de saint Athanase. Dans son ouvrage, déjà mentionné plus haut, contre le Grammairien Jean de Césarée (1), il oppose aux chalcédoniens plusieurs passages de chacun des deux livres, sans que son érudition, si exigeante et généralement si avertie, soupçonne un seul instant que qui que ce soit, ami ou adversaire, puisse en récuser l'authenticité (2). Cette dernière question mise à part, l'histoire littéraire saura encore gré au patriarche monophysite des renseignements qu'il lui a conservés sur nos deux écrits (3).

(1) Nous avons déjà dit (*supra*, p. 25, n. 2) que cet écrit date des environs de 520.

(2) Sévère d'Antioche, *Contra Grammaticum*, l. III, ch. 33 (les références sont données d'après le manuscrit syriaque *Addit.* 12157 du British Museum). Sévère cite *Contra Apollinarium* I, 11-12 (f. 156 r b ; PG, XXVI, 1112c-1113a) ; 10 (f. 157 v b ; *ibid.*, 1109b-c) ; la formule d'introduction est : « dans le *λόγος περὶ πίστεως* » avec l'addition « contre l'impie Apollinaire », ou « contre l'opinion impie d'Apollinaire ». Pour le *Contra Apollinarium* II, Sévère emprunte ses citations aux n. 13, 14, 15 (f. 157 v b - 158 r b ; PG, XXVI, 1153b, 1156b, 1156d-1157a), puis encore au n. 14 (f. 168 v a ; *ibid.*, 1156b-c) ; les formules d'introduction sont : « dans l'autre (ou : un autre ; le syriaque ne permet guère de préciser ce détail) discours contre les partisans d'Apollinaire, qui pensent d'une manière corrompue au sujet de la manifestation salutaire du Christ », et : « dans le discours contre l'opinion impie d'Apollinaire au sujet de la manifestation salutaire du Christ ».

(3) On remarquera que Sévère connaît, et qu'il attribue sans hésitation à saint Athanase, deux *λόγοι* identiques aux deux livres *Contra Apollinarium* ; mais il les considère comme des *λόγοι* distincts, et non pas comme deux parties ou livres d'un même ouvrage. La distinction se marque dans les titres : pour Sévère, notre premier livre est le *λόγος περὶ πίστεως* contre l'impie Apollinaire, ou contre l'opinion impie d'Apollinaire ; le second est « l'autre » ou « un autre » *λόγος*, contre les partisans, ou contre l'opinion impie d'Apollinaire *περὶ τῆς σωτηριώδους ἐπιφανείας τοῦ Χριστοῦ*. Il serait intéressant de rechercher ce qu'il pourrait rester des titres primitifs dans ces données, dont certains éléments se sont conservés dans la tradition grecque (Cfr PG, XXVI, 1093, n. 38 et 1131, n.1). En tout cas, ces détails confirment l'opinion que A. Stuelcken (*o. c.*, p. 71) s'était déjà formée d'après d'autres indices : « Aus alledem folgt mit zwingender Notwendigkeit, dass man I und II nicht weiterhin als ein zweigliedriges Werk betrachten darf. » Cette conclusion s'appuyait, entre autres, sur le fait que divers manuscrits offrent notre second livre *avant* le premier ; aux témoins de ce phénomène signalés par Stülcken, on pourrait en ajouter d'autres, comme le *Cod. Basil.* A. III 4 (*graec.* 32) et le *Cod. Vatic. graec.* 400

Digitized by Google

Ainsi donc, au début du vie siècle, catholiques et monophysites sont d'accord pour attribuer les deux λόγοι à saint Athanase. On peut concéder encore à E. Weigl que cette unanimité suppose une tradition déjà en vigueur depuis quelque temps et qui remonte au moins à la fin du ve siècle (1). Nous pouvons même fournir la preuve de l'attribution du premier de ces écrits à l'illustre docteur d'Alexandrie dans les années 460-470 et peut-être plus tôt encore. Si cette preuve n'a pas encore été relevée, c'est parce que l'attention ne s'est pas portée sur les emprunts faits par Timothée Élure (2), évêque monophysite d'Alexandrie (c. 454-477), au premier livre de notre *Contra Apollinarium*. Dans son grand ouvrage contre le concile de Chalcédoine, Timothée en cite trois passages, sous la formule : « Du bienheureux Athanase, archevêque d'Alexandrie, du discours contre Apollinaire (3) ». Ce témoignage, qui est celui d'un alexandrin

(d'après A. Stegmann, *Die pseudoathanasianische IV. Rede gegen die Arianer...*, p. 17 et 35. Rottenburg, 1917). L'existence séparée, à l'origine, des deux λόγοι est également attestée par l'état des anciennes traductions. Ainsi, la littérature arménienne a conservé une version du second λόγος, qu'elle donne sous le titre de : « Sur la manifestation salutaire de notre Seigneur Jésus-Christ, contre Marcion » (publiée dans I. Tajezi, *o. c.*, p. 68-88), tandis qu'on n'y trouve pas de version du premier discours. Par contre, en version syriaque, on possède le premier discours, mais on n'a pas encore découvert l'autre (Cfr A. Baumstark, *Geschichte der syrischen Literatur*, p. 81. Bonn, 1922).

(1) E. Weigl, *o. c.*, p. 136 : « Wenn wir ins Auge fassen, dass die Tradition des sechsten Jahrhunderts Athanasius allgemein als Verfasser der zwei Bücher contr. Apoll. bezeichnet, und in Erwägung ziehen, dass diese Tradition doch nicht über Nacht gekommen ist, sondern jahrzehntelang schon im Schwunge war, so kommen wir mit der Bezeugung unserer Schriften in die letzten Dezennien des fünften Jahrhunderts zurück, in eine Zeit, die etwa hundert Jahre nach der wirklichen Abfassung der Schriften liegt. »

(2) Timothée Élure fut le successeur monophysite de Dioscore sur le siège d'Alexandrie dès avant le meurtre de l'évêque chalcédonien Proterius (457). Il fut exilé à Gangres, vers 459-460, puis, vers 464-465, à Cherson, où il mourut vers 477. On peut consulter, sur ce personnage, notre travail *Le monophysisme sévérien*, p. 16-25.

(3) Les citations se rencontrent dans le florilège par lequel l'ouvrage débute. Composé en grec, l'ouvrage a été sauvé par une version arménienne, publiée par K. Ter-Mekerttschian et E. Ter-Minassiantz : *Timotheus Aelurus', des Patriarchen von Alexandrien, Widerlegung der auf der Synode zu Chalcedon festgesetzten Lehre.* Armenischer Text. Leipzig, 1908. D'après les éditeurs (p. vii* et v* du prologue), la version arménienne date du milieu du vie siècle, et l'ouvrage a été composé pen-

Digitized by Google

écrivant moins d'un siècle après la mort de saint Athanase, mérite d'être noté (1).

Il est donc impossible d'accorder la moindre créance à l'opinion de Raven sur l'origine et la date de composition des deux livres *Contra Apollinarium*, puisque les monophysites eux-mêmes les reçoivent comme de saint Athanase au début du VIe siècle et, pour le premier, vers le milieu du Ve siècle (2). La réfutation de cette

dant la longue captivité de Timothée à Cherson, c'est à dire, à peu près entre 464 et 477. — On trouve les passages du *Contra Apollinarium* I aux pages 10-12 de l'édition arménienne. Timothée cite, tout d'abord, le n. 18 en entier (PG, XXVI, 1125A-C) ; puis, sous la formule : « Et après d'autres (*choses*) », il donne successivement un passage du n. 5 (*ibid.*, 1100D-1101B) et un passage du n. 7 (*ibid.*, 1105A). Cette formule n'est pas correcte, comme on l'aura remarqué ; l'inversion dans l'ordre des citations est sans doute accidentelle, mais elle semble bien remonter à l'original grec. En effet, on trouve les mêmes citations, dans le même ordre et sous les mêmes formules, dans une version syriaque, qui ne peut pas dépendre de l'arménien, de certaines œuvres ou parties d'œuvres de Timothée. La version syriaque dont nous parlons est renfermée dans le manuscrit syriaque *Addit.* 12156 (s. VI) du British Museum ; les citations susdites s'y rencontrent f. 5 v b - 6 r a. Ce n'est pas le moment de nous attarder à noter les variantes que les passages cités présentent, dans les deux versions, au regard du texte grec de nos éditions. Dans la version arménienne, les trois citations de *Contra Apollinarium* I sont suivies de deux fragments signalés comme tirés d'une lettre festale de saint Athanase. La compilation syriaque a omis le premier de ces fragments et sa formule d'introduction. Les passages de *Contra Apollinarium* I y sont suivis d'une citation introduite par les mots : « Et après d'autres (*choses*) » ; il ne faut pas s'y tromper : c'est le second fragment de la lettre festale alléguée dans la version arménienne qui est ainsi introduit, et non pas un quatrième passage du *Contra Apollinarium*.

(1) On n'a aucune raison de prétendre ou de soupçonner que c'est Timothée lui-même qui a, le premier, mis ce λόγος sous le nom de son illustre prédécesseur ; il semble bien, en cela, s'appuyer sur une tradition antérieure, et c'est pourquoi nous avons dit que son témoignage fournit la preuve de l'attribution de cet écrit à saint Athanase dans les années 460-470 et peut-être plus tôt encore. Timothée ne cite rien du second livre ; il semble même ne connaître que le premier comme λόγος de saint Athanase contre Apollinaire. La formule d'introduction, dans la version syriaque, peut correspondre au grec ἐκ λόγου ou ἐκ τοῦ λόγου ; mais dans l'arménien : « *i panén Apolinaré* », la détermination ajoutée au premier substantif trahit la présence de l'article grec et montre que l'original portait ἐκ τοῦ λόγου κατὰ Ἀπολλιναρίου.

(2) C. E. Raven, (*o. c.*, p. 251-253) a accumulé les indices qui, dans les idées et la terminologie du *Contra Apollinarium*, lui paraissent refléter le temps des luttes monophysites et les années avancées de la

Digitized by Google

opinion ne serait que plus complète s'il fallait donner raison à E. Weigl lorsqu'il prétend trouver l'attestation de l'origine athanasienne du *Contra Apollinarium* sous la plume de saint Cyrille d'Alexandrie, en 430. Mais nous ne parvenons pas à nous convaincre qu'on puisse aller jusque là, si l'on s'en tient rigoureusement aux textes et aux faits établis. Et puisque l'auteur cité attache à ce prétendu témoignage de saint Cyrille une importance décisive dans la question d'authenticité de notre ouvrage (1), il faut bien que nous examinions rapidement la démonstration qu'il a esquissée (2).

Il remarque, tout d'abord, que dans sa terminologie christologique, telle qu'elle se manifeste à partir de 429, saint Cyrille dépend aussi de ces livres. Nous n'éprouvons nul besoin de contester, ni même de contrôler cette assertion ; ce fait ne comporte, chez saint Cyrille, aucune affirmation de l'origine athanasienne du *Contra Apollinarium*. Mais il y a plus : dans un passage où il en appelle explicitement aux écrits d'Athanase, saint Cyrille, dit E. Weigl, se rapproche étonnamment des expressions du premier livre et semble bien ainsi caractériser le *Contra Apollinarium* comme athanasien (3). Ce-

controverse des deux natures. Les faits donnent une leçon de prudence à l'audace un peu aveugle de sa critique. A notre avis, il faut plutôt trouver ici une indication des sources auxquelles la christologie cyrillienne et la christologie monophysite ont puisé, sous le couvert et l'incitation de la pseudépigraphie dont elles furent les victimes inconscientes, l'orientation générale de leur pensée et tant d'éléments caractéristiques de leur terminologie.

(1) E. Weigl, (*o. c.*, p. 139-140), après avoir remarqué que la tradition de la fin et celle du commencement du ve siècle se rejoignent, grâce au témoignage de saint Cyrille, et que les arguments internes sont plutôt pour saint Athanase que contre lui, tire cette conclusion : « so ist nach alle dem kaum mehr zu bezweifeln, dass Athanasius der Verfasser oder doch der intellektuelle Urheber auch dieser Schriften sei ». Il ne faut pas se méprendre sur le sens donné par l'auteur à ces derniers mots : « ... oder doch der intellektuelle Urheber » ; ils ne mettent qu'en apparence une restriction à l'origine athanasienne proprement dite de l'écrit. En effet, il s'exprime plus clairement ailleurs (*o. c.*, p. 140) en écrivant : « Nicht unmöglich wäre, dass Athanasius einem Schüler die Gedanken dieser Briefe angegeben, wir müssten aber gleichwohl annehmen, dass er das Elaborat überwacht und endgültig redigiert habe. »

(2) *Ibid.*, p. 137, le même auteur écrit : « Den Beweis, dass Cyrill diese Bücher für athanasianisch gehalten, können wir hier nur skizzieren. Einzelne Punkte bedürfen einer einlässlichen Behandlung auf breiter christologischer Grundlage, die anderwärts zu geben ist. » Nous ne voyons pas qu'il ait, depuis lors, développé cette preuve.

(3) *O. c.*, p. 114-115. Le passage cyrillien est tiré de la 8e homélie (PG, LXXVII, 572A), où on lit : « *Οὐκοῦν, ὡς ἔφησεν ἐν ἰδίοις συγγράμ-*

Digitized by Google

pendant, on doit remarquer que la formule de référence à Athanase est bien vague (*ἐν ἰδίοις συγγράμμασι*) ; que, lorsque saint Cyrille ne fait pas une citation proprement dite, il accommode les paroles des Pères à sa propre terminologie, de telle sorte que l'identification est malaisée et reste incertaine (1) ; enfin, que les ressemblances signalées entre les textes comparés ne sont pas telles qu'elles manifestent un rapport de dépendance littéraire (2). On hésitera donc, à tout le moins, à reconnaître, dans ces paroles de saint Cyrille, une attestation de l'origine athanasienne du *Contra Apollinarium*.

Enfin, E. Weigl recourt (3) à la fameuse formule christologique *μία φύσις τοῦ θεοῦ λόγου σεσαρκωμένη*, et aux endroits où saint Cyrille montre d'où il la tient, en citant comme athanasiens des textes qui la renferment (4). A deux reprises, dit-il, saint Cyrille affirme que le symbole de foi, où cette formule se rencontre, se trouve *ἐν τῷ περὶ σαρκώσεως λόγῳ* ou *ἐν τοῖς περὶ σαρκώσεως* de saint Athanase. Sans doute, remarque-t-il, ce symbole est généralement attribué par les auteurs modernes à Apollinaire, mais cette opinion appelle une révision fondamentale. E. Weigl se demande ensuite quel serait ce *περὶ σαρκώσεως*, que saint Cyrille considère comme athanasien. Pour le découvrir et le déterminer, il rappelle que le patriarche Eulogius d'Alexandrie, au dire de Photius (5), men-

μασι καὶ ὁ πανεύφημος ἡμῶν πατὴρ καὶ ἐπίσκοπος Ἀθανάσιος, ὁ τῆς ὀρθοδόξου πίστεως κανὼν ἀδιάστροφος..... etc. » Le passage à rapprocher de la suite de ce texte est *Contra Apollinarium* I, 13 (PG, XXVI, 1116B).

(1) La remarque est de E. Weigl lui même (*o. c.*, p. 114) ; « Das Zitat ist allem Anschein nach schon frei behandelt, wie es überhaupt Cyrills Art ist, die Väteraussprüche sofort seinem doktrinären Stile anzupassen, so dass es schwer wird, die Zitate zu verifizieren. » Elle nous paraît enlever toute valeur démonstrative au rapprochement ; car, cela posé, comment distinguer, dans le passage, les éléments qui proviennent de la source indiquée ?

(2) L'expression la plus caractéristique est celle de *πράγματα*, qui désigne la divinité et l'humanité du Christ. S'il est vrai, comme l'écrit E. Weigl, (*o. c.*, p. 115, n. 1) que « uns ist der Ausdruck für die athanasianische Periode nirgends untergekommen als in c. Apoll. und auch hier steht er vereinzelt », elle créerait plutôt une difficulté contre l'authenticité athanasienne de l'écrit, quoi qu'il en soit de l'avis de saint Cyrille.

(3) *O. c.*, p. 137-138.

(4) Cyrille d'Alexandrie, *De recta fide ad reginas*, 9 (PG, LXXVI, 1212), et *Apologeticus pro* XII *capitibus contra Orientales*, anath. 8 (*ibid.*, 349B-C).

(5) *Bibliotheca*, cod. 230 (PG, CIII, 1040B).

Digitized by Google

tionnait un *περὶ σαρκώσεως* d'Athanase en signalant que les Sévériens en faisaient état pour établir que l'illustre Docteur s'était opposé à la doctrine des deux natures dans le Christ. Eulogius en citait même une phrase, que l'on retrouve dans le symbole susdit. Comme, d'autre part, Eulogius citait aussi un *περὶ ἐνανθρωπήσεως* d'Athanase, et en transcrivait un passage, qui se lit dans le *Contra Apollinarium* (1), et comme on ne peut douter, dit Weigl, que ce soit à un seul et même écrit de ce Père qu'Eulogius a fait ces deux emprunts, c'était bien notre *Contra Apollinarium* qu'Eulogius avait entre les mains et qu'il attribuait à saint Athanase (2) ; en conséquence, cet écrit est bien aussi le *περὶ σαρκώσεως* que saint Cyrille rapportait à son célèbre prédécesseur. De la sorte, dès 430, l'évêque d'Alexandrie atteste l'origine athanasienne du *Contra Apollinarium* (3).

Nous croyons avoir résumé fidèlement le raisonnement assez compliqué de E. Weigl. Sans nous arrêter à en éprouver la logique, nous dirons simplement que l'argumentation n'est pas recevable, à cause des erreurs de faits et de jugements qu'elle renferme. Sans doute, Eulogius cite bien un passage d'un *περὶ σαρκώσεως* qu'il croit athanasien et ce passage est bien celui par lequel l'adversaire monophysite voudrait montrer qu'Athanase défend de *δύο λέγειν ἐπὶ τοῦ Χριστοῦ τὰς φύσεις* (4). Mais la citation est mani-

(1) *Ibid.*, 1053C-D. Le passage cité par Eulogius se trouve dans *Contra Apollinarium* I, 7 (PG, XXVI, 1105B), sauf les derniers mots : « *θεὸς καὶ ἄνθρωπος ὁ αὐτός* » qui se rencontrent au n. 10 (*ibid.*, 1112A).

(2) E. Weigl, *o. c.*, p. 138 : « Da in letztgenannter Erörterung des Eulogius derselbe Inhalt figuriert wie in ersterwähnter Schrift, so ist nicht zu zweifeln, dass er beidesmal ein und dieselbe Schrift des Athanasius, also contr. Apoll. unter den Händen hatte. Ja es macht den Eindruck, dass Eulogius bei seinen Expositionen zunächst nur diese christologische Schrift des Athanasius, die über sein Thema ausführlich handelt, berücksichtigte. » Il faut se défier d'une telle impression ; la raison alléguée au début ne suffit pas pour établir que les deux citations sont tirées du même ouvrage, car les deux sources sont nettement distinguées par leurs titres, et Eulogius peut parfaitement croire qu'Athanase a rejeté la séparation des deux natures du Christ en deux écrits différents.

(3) *Ibid.*, l'auteur ajoute : « Damit ist auch erwiesen, welche Schrift Cyrill unter den gleichen Umständen vorgelegen und was letzterer mit der Schrift *περὶ σαρκώσεως* gemeint hat. »

(4) PG, CIII, 1040 B : « *Εἰ δέ τις ἡμῖν Ἀθανάσιον ἐν τῷ περὶ σαρκώσεως προκομίζει λόγῳ, καὶ τὸν Νεοκαισαρείας Γρηγόριον... δύο λέγειν κωλύοντας ἐπὶ τοῦ Χριστοῦ τὰς φύσεις...* ». Cette objection vient

Digitized by Google

festement tirée de la prétendue *Lettre d'Athanase à Jovien*, dont l'origine apollinariste, quoi qu'en dise E. Weigl, est démontrée et certaine (1). Dans la suite, Eulogius cite un fragment de *Contra Apollinarium* I, en le disant emprunté à saint Athanase, qui a écrit *περὶ τῆς ἐνανθρωπήσεως τοῦ Λόγου κατὰ τῶν τὰ Ἀπολλιναρίου νοσούντων*. Mais aucun rapport n'est indiqué entre ces deux citations, alléguées à grand intervalle et même dans des *λόγοι* différents de l'ouvrage d'Eulogius (2), et il est arbitraire et abusif de considérer sans plus comme indubitable que cet auteur les donne comme tirées d'un seul et même écrit censé athanasien. Pour saint Cyrille, E. Weigl fausse le sens de ses indications en écrivant que, d'après ce Père, *le symbole de foi*, d'où la formule de l'unique nature incarnée est tirée, *se rencontre dans le περὶ σαρκώσεως λόγος* ou *ἐν τοῖς περὶ σαρκώσεως* (3). Aux endroits cités, l'évêque d'Alexandrie ne distingue nullement un symbole de foi, dans lequel la formule susdite se trouve, et un ouvrage athanasien *περὶ σαρκώσεως*, dont ce symbole ferait partie ; il se contente de rapporter la citation à saint Athanase et d'indiquer qu'elle est *ἐκ τοῦ περὶ σαρκώσεως λόγου* ou *ἐν τοῖς περὶ τῆς σαρκώσεως* (4). On saisit la différence ; elle est fatale à la

sûrement d'un monophysite et, comme nous le dirons, elle est probablement de Sévère d'Antioche.

(1) *Ibid.*, 1040c, la citation est ainsi donnée : « *Οὐ δύο φύσεις ὁμολογοῦμεν τὸν ἕνα Υἱὸν, μίαν προσκυνητὴν καὶ μίαν ἀπροσκύνητον* ». Ce texte se trouve dans la *Lettre* indiquée (Cfr H. Lietzmann, *Apollinaris von Laodicea und seine Schule*, t. I, p. 250-251. Tubingue, 1904). L'origine apollinariste de cette pièce est établie par les témoignages des disciples mêmes d'Apollinaire. Cfr G. Voisin, *o. c.*, p. 182 ; H. Lietzmann, *o. c.*, p. 146.

(2) Dans le résumé de l'ouvrage d'Eulogius, donné par Photius en suivant l'ordre des onze *λόγοι* qu'il renfermait, la première des deux citations en cause intervient, dans PG, CIII, à la col. 1040B-C, et la seconde, à la col. 1053C-D ; entre ces deux endroits, Photius est passé à l'examen d'un autre *λόγος* (*ibid.*, 1052c : « *καὶ ὁ ἐφεξῆς δὲ λόγος κατὰ τῶν συκοφαντῶν τῆς ἐν Καλχηδόνι συνόδου τὴν σπουδὴν ἔχει* »).

(3) E. Weigl, *o. c.*, p. 137 : « Cyrill bringt zweimal jenes Glaubensbekenntnis, welches den Ausdruck *μία φύσις σεσαρκωμένη* führt, und sagt, dass es bei Athanasius stehe *ἐν τῷ περὶ σαρκώσεως λόγῳ* (de rect. fid. ad Regin. 76, 1212 a) und *ἐν τοῖς περὶ σαρκώσεως* (Apologet. contr. Orient. 76, 349 b). »

(4) A prendre telles qu'elles sont les formules employées par saint Cyrille pour introduire les passages, on doit reconnaître qu'elles ne suggèrent même pas la distinction, sur laquelle repose toute l'argumentation de E. Weigl. Elles indiquent la source de la citation, et

Digitized by Google

construction échafaudée par E. Weigl. La connexion entre le symbole, ce περὶ σαρκώσεως et le *Contra Apollinarium* est une pure et inutile hypothèse (1), qui ne peut, en aucune façon, se réclamer du témoignage d'Eulogius (2) ou de saint Cyrille. La formule μία φύσις τοῦ θεοῦ Λόγου σεσαρκωμένη, à laquelle la christologie monophysite réservait une si singulière fortune, a été empruntée à un περὶ σαρκώσεως pseudo-athanasien, qui est bien la prétendue *Lettre de saint Athanase à Jovien* : tel était déjà, au début du VIe siècle, l'avis éclairé et autorisé de Sévère d'Antioche (3).

nullement celle d'un symbole, dont saint Cyrille ne fait pas même mention.

(1) E. Weigl, (*o. c.*, p. 139, n. 2) essaie d'imaginer une explication de cette prétendue connexion entre ce qu'il appelle le symbole de foi et le περὶ σαρκώσεως, qui serait le *Contra Apollinarium*. Il n'y a là rien à expliquer puisque, comme nous l'avons vu, il n'existe ni distinction ni connexion de ce genre ; il y a seulement une lettre d'Apollinaire à Jovien, baptisée περὶ σαρκώσεως λόγος de saint Athanase par la pseudépigraphie, et qui n'a rien à voir avec le *Contra Apollinarium*. Quand E. Weigl poursuit, au sujet de cette lettre, en disant : « Dass es 362 als Bekenntnis an Jovian von Apollinaris überreicht worden, ist ausgeschlossen », on peut se contenter de lui répondre, avec H. Lietzmann (*o. c.*, p. 146) : « Als ein « an Kaiser Jovian » gerichtetes Schreiben bezeichnete die Justinian und der Doctrina gemeinsame Quelle das Bekenntnis ; wir können die Richtigkeit dieser Angabe nicht controlieren, haben aber keine Ursache sie zu bezweifeln. Apollinaris mag eben so gut wie Athanasius und andere Leute im Jahre 363 dem neuen Kaiser seinen Glauben dargelegt haben. » Voir aussi G. Voisin, *o. c.*, p. 184.

(2) E Weigl (*o. c.*, p. 138 et n. 3) croit trouver une difficulté contre le caractère apollinariste du περὶ σαρκώσεως pseudo-athanasien dans le fait qu'Eulogius attribue cet écrit à saint Athanase alors qu'il connaît et cite, sous le nom de son auteur véritable, le περὶ σαρκώσεως d'Apollinaire. La difficulté n'existe pas : en effet, tout en connaissant sous son vrai titre le περὶ σαρκώσεως du Laodicéen, Eulogius connaît, grâce à la pseudépigraphie, sous le même titre περὶ σαρκώσεως et sous le nom d'Athanase, une autre pièce, dont il ignore l'origine apollinariste, et qui est, en réalité, la dite *Lettre à Jovien* d'Apollinaire.

(3) A deux reprises, dans son *Contra Grammaticum* (l. III, ch. 24 et 33 ; *Addit.* 12157, f. 119 r b et 156 v a), Sévère, citant la *Lettre à Jovien* sous le titre de περὶ σαρκώσεως et le nom de saint Athanase, remarque que saint Cyrille a recouru à ce même document dans ses écrits contre Théodore de Mopsueste, dans la défense du huitième anathématisme contre André de Samosate, et dans son Discours aux Reines. La citation ainsi alléguée est précisément le passage de la *Lettre* qui renferme l'exclusion des deux natures et la profession de la μία φύσις σεσαρκωμένη ; tout porte à croire que l'adversaire visé par Eulogius, sous la formule indé-

Digitized by Google

Il ne nous paraît donc nullement prouvé que saint Cyrille d'Alexandrie ait connu le *Contra Apollinarium*, et qu'il l'ait cité, en 430, sous le nom de saint Athanase. Néanmoins, les renseignements que nous avons communiqués, ont incontestablement enrichi l'attestation patristique de cet ouvrage, et l'ont avancée jusqu'au milieu du ve siècle (1). On s'étonnera peut-être de nous voir, malgré une tradition si ancienne, nous en tenir toujours à la thèse de l'inauthenticité. Ce n'est certes pas pour les besoins de notre cause que nous gardons cette opinion. Mais, d'une part, les faits nous ont appris que les traditions, aussi glorieuses que mensongères, étaient promptes à se créer et à s'imposer, à cette époque si peu scrupuleuse en matière de propriété littéraire (2) ; et d'autre part, il reste certaines données, qui nous paraissent inexplicables si les deux livres du *Contra Apollinarium* sont de saint Athanase mort, comme on le sait, en 373. Ainsi, comment Apollinaire aurait-il pu encore, dans la suite, affirmer aux confesseurs de Diocésarée qu'il avait *toujours* reçu de l'évêque d'Alexandrie des lettres favorables, celui-ci le reconnaissant comme d'accord avec lui touchant les doctrines et docile en tout (3)? Comment saint Épiphane aurait-il, dans son *Panarion*, vers 377, non seulement omis toute citation de ces livres, mais encore déclaré

finie *εἰ δέ τις*... (PG, CIII, 1040B), comme faisant appel à l'autoritée d'Athanase contre la profession des deux natures, n'est autre que Sévère lui-même, d'ailleurs nommément cité peu auparavant (*ibid.*, 1040A).

(1) Pour le premier livre cité, comme nous l'avons vu, par Timothée Élure.

(2) On connaît l'immense supercherie littéraire appelée la fraude des apollinaristes, qui a mis et tenu pour longtemps des œuvres du Laodicéen et de ses disciples sous les noms les plus vénérables. Les luttes christologiques des ve et vi^e siècles nous ont appris que les orthodoxes n'étaient guère plus scrupuleux que les hérétiques en cette matière ; tous rivalisaient de zèle aveugle autant que pieux pour multiplier les patrons et les témoignages de ce qu'ils croyaient la vraie foi ; les faussaires furent nombreux, et plus nombreuses encore leurs victimes.

(3) Voir cette lettre *πρὸς τοὺς ἐν Διοκαισαρείᾳ ἐπισκόπους* dans H. LIETZMANN, *o. c.*, p. 255. Elle date de 373 ou 374 ; en tout cas, elle est postérieure à la mort de saint Athanase. Apollinaire déclare qu'il avait adressé à ces évêques, et qu'il attendait d'eux en retour, des *γράμματα τιμῆς*, et il ajoute : « (des lettres) *οἵων ἀεὶ παρὰ τοῦ μακαρίου ἐπισκόπου Ἀθανασίου, εἰδότος ἡμᾶς καὶ τοῖς δόγμασι συμφώνους αὐτῷ καὶ περὶ πάντα πειθηνίους* ». On ne peut, sans preuve évidente, faire d'Athanase un hypocrite, ou d'Apollinaire un menteur, doublé d'un maladroit.

Digitized by Google

qu'Apollinaire avait toujours été cher « au bienheureux pape Athanase », comme à lui-même et à tous les orthodoxes (1)? Quant aux données internes, que l'on allègue comme des indices ou preuves d'authenticité, nous croyons qu'on les explique suffisamment en admettant que les deux écrits, originairement distincts, qui formèrent ensuite le *Contra Apollinarium*, ont pour auteur un disciple d'Athanase et ont été composés peu de temps après la mort du saint évêque (2).

Après tous ces détails, auxquels le souci d'exactitude et l'intérêt historique nous ont peut-être trop longtemps arrêté, il nous reste à tirer la conclusion qui, croyons-nous, s'impose : saint Athanase, au temps de la composition du *De Incarnatione Verbi*, tenait que le Verbe s'est séparé du corps du Christ dans la mort ; rien ne prouve que, dans la suite, il a rétracté cette opinion, qu'il partageait comme nous l'avons vu, avec plusieurs de ses contemporains (3).

(*A suivre.*)

Louvain. J. LEBON.

P.S. Le Dr R. P. CASEY, professeur à l'université de Cincinnati, a bien voulu nous communiquer une collation d'un texte, malheureuse-

(1) ÉPIPHANE, *Panarion*, haer. LXXVII, n. 2 (PG, XLII, 641D) : « *Ὁ πρεσβύτης καὶ σεμνοπρεπὴς, ὁ ἀεὶ ἡμῖν ἀγαπητὸς, καὶ τῷ μακαρίτῃ πάπᾳ Ἀθανασίῳ, καὶ πᾶσιν ὀρθοδόξοις, Ἀπολλινάριος ὁ ἀπὸ Λαοδικείας...* ». E. WEIGL, (*o. c.*, p. 102-103) croit résoudre la difficulté créée contre l'authenticité des deux écrits par le fait qu'Épiphane les ignore, en insistant sur le caractère privé qu'ils portaient et qui peut les avoir tenus dans l'ombre. Il nous semble difficile d'admettre la valeur de cette explication, vu l'intérêt qu'Épiphane porte, et l'importance qu'il attache, à l'attitude de saint Athanase dans la question apollinariste.

(2) Cfr G. VOISIN, *o. c.*, p. 139 ; A. STÜLCKEN, *o. c.*, p. 75. Nous ne voyons pas la nécessité d'attribuer les deux écrits à deux auteurs différents. Nous ne voulons risquer ni de prononcer une nom, ni d'émettre une hypothèse sur les circonstances de la substitution opérée. Quand E. WEIGL (*o. c.*, p. 140) croit triompher en demandant : « Warum ist der Name dieses Autors nicht erhalten geblieben, warum wird er nirgends zitiert ? », il semble oublier que la critique a parfois besoin de patience et que ce n'est ni le premier ni le seul cas, en histoire littéraire, où ses ressources actuelles ne lui permettent d'accomplir qu'une partie de la tâche, tout en la conduisant déjà à des résultats certains.

(3) Nous nous en tenons ici à la constatation historique des faits ; du point de vue théologique, nous donnerons un essai d'explication dans la conclusion générale de notre étude.

Digitized by Google

ment incomplet, du *De Incarnatione Verbi*, qui apporte, à sa façon, une confirmation à ce que nous avons dit (*supra*, p. 17) de l'authenticité de la leçon *τῇ τοῦ λόγου διαλύσει*. Ce texte est fourni par le *Cod. graec.* 428 (olim 126), saec. x (vel xi ineuntis) de la bibliothèque nationale d'Athènes (décrit par J. et A. Sakkelion, *Κατάλογος τῶν χειρογράφων τῆς ἐθνικῆς βιβλιοθήκης τῆς Ἑλλάδος* p. 78. Athènes, 1892). Pour la partie qu'il a conservée du *De Incarnatione Verbi* (fin n. 3— milieu n. 30), ce manuscrit s'accorde, quant aux phénomènes notés plus haut, avec le *Cod. Doch.* 78 et le texte de base de la version syriaque. Dans le texte qui y remplace le passage fin n. 24—n. 25— comm. n. 26 de nos éditions, ce manuscrit omet, comme la version syriaque et le fragment de Schwartz, et contrairement au *Cod. Doch.* 78, la citation de Ioh., x, 18 et la mention *κατὰ τὸ γεγραμμένον*. Mais, au lieu de porter : *τῇ τοῦ λόγου διαλύσει*, il donne : *τῇ τοῦ λόγου θελήσει*. Cette leçon est suggestive : elle exclut l'originalité de la citation de Ioh., x, 18 et de la leçon (*τῇ*) *τῆς ψυχῆς* (*διαλύσει*), que cette citation est destinée à introduire et à appuyer ; d'autre part, elle se révèle elle-même comme une altération intentionnelle. Le *Cod. Athen.* 428 et le *Cod. Doch.* 78 présentent deux essais différents et indépendants de correction, par une orthodoxie alarmée, d'un texte commun original, qui ne peut avoir été que : « *τὸ μὲν οὖν σῶμα... ἐνεκροῦτο τῇ τοῦ λόγου διαλύσει* ». Nous remercions M. Casey du nouveau service que sa bienveillance coutumière nous a encore rendu en nous fournissant ces renseignements, repris et complétés dans un article qui nous arrive à l'instant et que nous ne pouvons plus que signaler ici : K. Lake et R. P. Casey : *The Text of the De Incarnatione of Athanasius*, dans *The Harvard Theological Review*, 1926, t. XIX, p. 259-270.

J. L.

Digitized by Google

LES CONGRÉGATIONS DES AFFAIRES DE FRANCE SOUS INNOCENT XI

(*Suite.* Voir RHE. 1926, t. XXII, p. 273-311.)

La pression sur la volonté pontificale.

A n'étudier que les procès-verbaux de la Congrégation de la Régale on risquerait fort de se faire une idée incomplète, et partant inexacte, des mobiles qui finirent par entraîner définitivement le pape Innocent XI dans les voies de la résistance aux prétentions de Louis XIV.

La décision du Souverain Pontife, lente à se produire, se mûrit sous des influences françaises. C'est l'histoire qu'il faut maintenant raconter ; elle en vaut la peine, car elle met en pleine lumière des éléments dont les diplomates envoyés à la Curie par les princes temporels n'arrivaient pas à percevoir toujours l'importance primordiale : choses d'âme, *mystiques*, dirait-on avec quelque mépris aujourd'hui, en tous cas impondérables et qui pourtant fixèrent la politique pontificale.

L'attitude héroïque qu'avait adoptée en France l'unique évêque réfractaire à l'extension de la Régale et la sainteté de l'envoyé qu'il dépêcha à la Curie à la fin de 1678, contribuèrent puissamment à orienter la volonté d'Innocent XI. François Étienne de Caulet, évêque de Pamiers, et Henri Dorat, archiprêtre d'Ax, ont exercé par leur vertu une pression victorieuse de toutes les hésitations où s'embarrassait la timidité du pape.

§ 1. — *Les difficultés du Chapitre.*

Le premier semestre de l'année 1678 avait apporté à Caulet d'autres soucis, plus cuisants que la saisie de ses revenus. Il s'agissait de l'avenir du chapitre de sa cathédrale. Ce chapitre régulier dont à grand' peine il avait procuré la réforme complète, était peu à peu

Digitized by Google

envahi par des indignes. La question se posait : les chanoines réguliers évincés par des régalistes et assignés par eux au Conseil du roi, devaient-ils les suivre à ce tribunal ?

Le vicaire général de Caulet, Antoine Charlas, inclinait à l'affirmative. C'était en somme un jugement au possessoire que l'on sollicitait et le droit français attribuait ces causes au juge laïc ; l'évêque lui-même avait eu recours au Conseil en cas semblables ou pour des matières plus spirituelles encore, comme la réforme du chapitre ou le différend avec les Jésuites ; Pavillon y avait porté des procès pour refus d'absolution ; on serait donc mal venu, en cas de contestation en régale, de se targuer de la spiritualité de la cause ; de plus, chaque chanoine pouvait produire de bonnes raisons pour se maintenir en possession ; enfin il fallait redouter le ridicule de paraître en l'espèce decliner successivement toutes les juridictions offertes, ecclésiastiques ou civiles. L'argumentation de Charlas ébranla un moment Caulet. Il envoya consulter l'évêque de Rieux, Bertier, et l'évêque de St-Pons, Percin de Montgaillard. Les deux prélats conseillèrent de ne point se présenter au Conseil, la cause y était perdue d'avance et une intervention des chanoines comme défendeurs les aurait privés du droit de protester. L'évêque de Pamiers se rangea à leur avis (1).

Un seul chanoine passa outre aux observations de Bertier et de Montgaillard, ce fut le préchantre Jean Cerle : son succès au Conseil démentit les prévisions pessimistes des deux évêques ; il fut maintenu contre le régaliste. Il est vrai que le chanoine de Pamiers avait usé d'une restriction mentale dont son évêque le blâma. En 1674, Cerle, depuis longtemps attaché au chapitre, avait abandonné son bénéfice et opté pour la prébende d'un de ses confrères décédé... il se garda bien de signaler le fait au Conseil et se dit chanoine depuis vingt ans : le régaliste qui réclamait un bénéfice ayant vaqué postérieurement à la déclaration de 1673, ne sut pas démêler l'artifice, ni prouver la mutation survenue en 1674 ; il fut débouté (2).

L'abstention de toute intervention au Conseil, ne tranchait pourtant pas le problème. Il se compliqua du fait que les régalistes se mirent à travailler à la sécularisation du chapitre, dont ils tentaient d'occuper indûment les stalles.

La dernière délibération capitulaire qui nous ait été conservée

(1) Paris, Bibl. Nat., fr. 13737 : original des additions au mémoire de Laborde, économe de l'évêque de Pamiers. Bonne copie dans fr. 20732 (Papiers de Maurice Le Tellier, arch. de Reims).

(2) *Ibid.*

Digitized by Google

rapporte la chose : l'assemblée plus nombreuse que jamais comprenait l'évêque et les PP. Carla, d'Aubarède, Rech, Cerle, Bartholomé, Coudol et Gabarret (1).

« Par le P. Carla a été proposé qu'il est venu à sa connaissance que certains ecclésiastiques et réguliers de divers odrres non réformés, (qui) s'étaient fait pourvoir en régale de quelques places et bénéfices réguliers du chapitre, comme s'ils eussent été vacants se disposaient à procurer la sécularisation du chapitre, afin de pouvoir prendre les revenus sans être obligés d'embrasser la vie commune et les autres observances reégulières, de quoi ledit P. Carla a dit avoir des preuves par écrit ; et d'autant que la sécularisation est non seulement contraire à l'esprit de l'Église, mais en particulier tend à la destruction de tout le bien qu'il a plu à Dieu de faire dans le chapitre par le rétablissement de la vie commune dont Dieu reçoit beaucoup de gloire et les sujets du chapitre de signalés avantages spirituels, et le public une grande édification, il serait à propos de délibérer ce qu'il y a à faire.

Sur quoi, entrés en délibération, d'une commune voix a été délibéré qu'il sera fait opposition de la part du chapitre à la dite sécularisation soit en Cour de Rome qu'auprès de Sa Majesté et partout ailleurs où besoin sera et qu'il sera dressé des mémoires et instructions pour la poursuite de la dite opposition le plus diligemment que faire se pourra, auquel effet est donné pouvoir audit P.Carla, archiprêtre, de prendre soin de cette affaire et faire telles procurations et autres actes nécessaires à Rome et partout ailleurs qu'il jugera à propos. »

Caulet avait déjà envoyé à Paris l'économe de sa maison,Laborde, qui y resta jusqu'au mois de novembre 1678. Je ne pense pas que ce personnage fit un travail bien utile en chapitre : il écrivait à son prélat des lettres grandiloquentes et peu respectueuses pour le roi : « On n'oserait approcher sa Majesté, lui mandait-il le 27 août, que l'encensoir à la main et avec des applaudissements, pour tout ce qu'elle fait... » « Les plus habiles docteurs de Sorbonne, disait-il encore, jugeaient que le droit de l'Église était très bien fondé, mais ils n'oseraient donner leur sentiment par écrit.» Et le 18 septembre : « Il faut que je vous avoue, Monseigneur, que la souveraineté et l'empire avec lequel on veut établir ce droit imaginaire sans vouloir écouter aucune raison, m'a si fort persuadé qu'il est injuste, que Votre Grandeur me ferait une violence extrême de se servir de moi pour faire instruire un tel procès. J'eusse souhaité que Votre Grandeur eût pu faire sans pécher ce que le roi veut, mais le mal y paraissant évident, je ne voudrais pas servir d'instrument à le favoriser. » Le bon prélat se laissait un peu séduire par cette phraséologie... il

(1) Ariège, Arch. départ. G 87, p. 275.

Digitized by Google

appelait Laborde *persona dignissima et piissima, cui apprime curia nota est* et transmettait à ses amis les nouvelles et les appréciations de ce personnage. L'évêque avait tort de le prendre au sérieux (1).

§ 2. — *La mission de Henri Dorat.*

Il en allait tout autrement de l'ambassadeur que l'évêque de Pamiers expédia à Rome au printemps de 1678 : Henri Dorat Dinematin, archiprêtre d'Ax. Dorat était le plus cher des disciples de Caulet, son fils « spirituel » avait-il écrit dans son testament. Il y avait quinze ans que l'évêque le confessait et il ne devait jamais cesser de le diriger (2).

Un moment retardé par une contestation avec le marquis de Mirepoix, nouveau gouverneur du pays de Foix, qui refusa quelque temps de rendre à l'énergique archiprêtre une visite due,mais qui fut enfin obligé de s'exécuter, Dorat au début de mai quitta Pamiers. On a dit qu'il s'arrêta quelque temps à Toulouse dans la maison de la célèbre Madame de Mondonville, fondatrice des Filles de l'Enfance, passa par Bordeaux sa ville natale et s'embarqua à Blaye. Je ne sais sur quoi repose cette information. Une lettre de Dorat nous apprend au contraire qu'il partit de Marseille.C'était la voie normale et les relations provençales des amis de Caulet, de du Ferrier par exemple, la rendaient plus facile. L'archiprêtre mit plusieurs mois à faire la route. Sa présence à Rome n'est signalée qu'au mois de septembre 1678.

L'ambassadeur de l'évêque de Pamiers ne devait plus revoir son pays : vingt-deux ans plus tard il mourra au couvent de Ste Sabine sur l'Aventin en odeur de sainteté, ayant consumé sa vie dans une lutte inlassable contre l'extension de la Régale ; mais aussi dans la poursuite silencieuse d'une œuvre obscure et féconde, — grâce à la bienveillance de quatre papes, — pour le soulagement des pauvres et la sanctification du clergé romain. Figure singulièrement attachante que celle de ce petit prêtre à la soutane rapiécée, qu'on ne verra pas aux fêtes profanes,—sauf une fois qu'il fut surpris sur le pont Saint-Ange au moment ou la *girandola* embrasait le vieux mausolée d'Hadrien : il ferma les yeux pour ne point jouir de ce feu d'artifice ; — mais qu'on rencontrera chaque jour comme en ex-

(1) *Arch. segr. Vat.*, Nunz. Francia, t. CCCXVII A. Lettre à Dorat, sept. 1678.

(2) Biographie de Henri Dorat. Rome, Bibl. Vat., ms. lat. 7456.

Digitized by Google

tase devant le Saint-Sacrement exposé pour l'Adoration perpétuelle, qu'on trouvera souvent dans les hôpitaux et les prisons, et qu'on remarquera parfois le soir passant discrètement le seuil de certains prélats, de certains cardinaux, ou du pape même, grands personnages qui se garderont tous de lui faire faire antichambre. Toute la Curie le connaîtra bientôt et beaucoup les vénéreront. Sans doute les ecclésiastiques et les gentilshommes mondains bavardant dans les églises prendront quelques fois très mal les observations que n'hésitera pas à leur adresser sur l'heure ce prêtre français presque déguenillé, on tentera même de le faire bâtonner, mais la protection du gouverneur de Rome le défendra efficacement. Les voisins de son appartement parleront de ses longues disciplines dont le bruit impossible à étouffer complètement leur révèlera, dans leurs heures d'insomnie, les mortifications du saint homme, les mendiants surtout guetteront son passage dans les rues où il courra toujours à pied sous le soleil brûlant ses yeux myopes, la tramontane ou la pluie aggravant à chaque hiver son catarrhe chronique ; car ils sauront vite que, sous sa robe élimée, le *straccione* de Pamiers porte toujours un sac de demi baïoques à leur distribuer, et leur donnera au besoin ses propres souliers et ses vêtements ; les pauvres honteux apprendront aussi qu'un mot dit en confidence à ce pauvre de Jésus-Christ attirera chez eux des aumônes discrètes, plus abondantes aux jours de fête, afin qu'ils puissent se réjouir avec l'Église... En vérité Caulet avait raison de répéter que la formation de l'âme de Henri Dorat était son chef-d'œuvre. Quand il l'avait reçu chez lui, Dorat n'était encore qu'un jeune avocat au parlement de Bordeaux, docteur en droit de l'Université de Paris, et ancien séminariste de St-Magloire ; sur le conseil d'un prêtre de Garaison, le jeune homme venait consulter l'évêque sur son dessein de consacrer à la fondation d'un séminaire sa fortune et sa personne. Cette fortune était considérable. Les Dorat de Bordeaux, neveux et petits-neveux du poète limousin de la Pléiade qui fut le maître de Ronsard, s'étaient enrichis dans le commerce, ils s'étaient alliés aux plus grandes familles parlementaires de la Guyenne, aux Verthamont entre autres, et avaient occupé dans la capitale de la province les plus hautes charges municipales. Joseph Dorat avait été jurat en 1618, 1638 et 1640, il était fort aimé du prince de Condé, et c'est parce que ce prince avait été le parrain de son fils que cet enfant, le futur archiprêtre d'Ax, avait reçu au baptême le prénom de Henri. La personne de Henri Dorat dut paraître à Caulet encore plus précieuse pour le diocèse que sa fortune ; rien de plus humble, de plus généreux et en même temps de plus docile que ce jeune homme de bonne famille

Digitized by Google

et d'esprit cultivé que le prélat put maintenir pendant longtemps dans la charge plus que modeste de simple portier du palais épiscopal ! Un jour vint enfin, en 1669, où de son domestique volontaire Caulet crut pouvoir faire un prêtre : il pleura de joie en lui imposant les mains. Henri Dorat fut d'abord doyen de Notre-Dame du Camp, puis, le 11 février 1670, il passa à cette cure d'Ax (1), la première du diocèse, dont le titulaire, à la tête d'un nombreux clergé, avait le droit, dont Dorat n'usa jamais, de porter la mitre et d'officier pontificalement. Pendant quelques années l'archiprêtre avait dépensé sa vie, les très gros revenus de son bénéfice et son propre patrimoine à former les prêtres de son district, à nourrir les pauvres, à bâtir des églises et des maisons curiales : depuis le jour de son ordination tout ce qu'il pouvait posséder appartenait à Dieu ; il aurait voulu se faire pauvre tout à fait et entrer au chapitre de Pamiers ; Caulet, on l'a vu, lui en conféra l'archidiaconé dont il ne put prendre possession définitive. Quand il arriva à Rome, de toute sa fortune, et des rentes considérables passées en ses mains, il ne restait plus qu'environ cent cinquante écus.

A défaut d'argent, Dorat emportait des lettres de créance qui devaient lui ouvrir bien des portes (2). Dans l'une, Caulet remerciait le pape des encouragements envoyés, ou plutôt des ordres de résister à la Régale que Sa Sainteté daignait lui donner ; l'évêque assurait le Souverain Pontife que, dans le combat engagé par lui, il avait en vue le bien de l'Église universelle compromis par un exemple que d'autres rois ne manqueraient pas d'imiter. Pour l'Église de Pamiers l'extension de la Régale avait déjà produit des maux infinis, les pauvres y mouraient de faim, les églises tombaient en ruines, le chapitre régulier si péniblement réformé était envahi par des indignes. L'archiprêtre d'Ax, un des plus fidèles serviteurs de Caulet et l'un des ministres les plus zélés pour l'honneur de Dieu et le rétablissement de la discipline, était chargé de détailler à Innocent XI un récit circonstancié de ces misères. Cette pièce est datée du 4 mai. D'autres lettres datées du jour suivant recommandaient Dorat au cardinal Cybo, à Favoriti, et au cardinal Howard, grand seigneur anglais, devenu dominicain, cardinal depuis 1675 et lié par la plus cordiale amitié avec nos réformateurs français. Par ces grands personnages Dorat devait obtenir une audience du pape,

(1) Rome, Bibl. Vat., lat. 7507 f. 67 : lettre de collation.

(2) *Inventaire des pièces concernant l'affaire de l'Église de Pamiers.* IIIe partie, p. 3.

Digitized by Google

« déduire » au Souverain Pontife les raisons de la conduite de l'évêque de Pamiers, les fondements sur lequels il établissait la liberté de son église et faire approuver les constitutions du chapitre réformé.

Parmi les protecteurs invoqués par Caulet le cardinal Howard ne devait pas être d'un très grand secours. Quand l'agent de l'évêque de Pamiers, arrivé vraisemblablement à Rome après les grosses chaleurs vers le milieu de septembre, lui eut remis les lettres de son patron, Howard remercia Caulet et termina ainsi sa réponse : « Sa Sainteté, comme je disais en ma dernière, a des inclinations tout à fait droites et telles que nous pouvons souhaiter dans le père commun des chrétiens ; il faut avouer que les obstacles qui se rencontrent sont grands, mais avec l'aide de Dieu et les prières de ses véritables serviteurs nous espérons qu'il les surmontera... »Le cardinal envoyait à l'évêque le chef d'un saint martyr « pour suppléer, disait-il, à l'impuissance où je me trouve de vous servir comme vous méritez.. »(1) Touchante attention qui ne laissait pas compter sur beaucoup d'activité. Howard demeurera un conseiller et un ami plutôt qu'un protecteur efficace, peu à peu même il se retira complètement. Heureusement l'évêque de Pamiers avait à Rome des amis moins réservés que le cardinal anglais.

Dorat était descendu au célèbre couvent des dominicains à Ste Sabine. Là vivait depuis 1675 un vieux moine appaméen, jadis très mêlé au mouvement de la réforme toulousaine de son ordre, le P. Raymond Mailhat. Auprès du pape et de Favoriti l'agent de Caulet ne pouvait souhaiter meilleur patron. Il en trouva d'autres dans une maison régulière moins éloignée du centre des affaires que le couvent solitaire de l'Aventin : les pères de la Chiesa Nuova. Les fils de S. Philippe de Néri devinrent bientôt ses protecteurs et ses amis. Une tendre dévotion envers S. Philippe avait attiré l'archiprêtre d'Ax dans la belle église (la Chiesa nuova) de Ste-Marie in Vallicella ; les oratoriens n'avaient pas tardé à remarquer ce prêtre français tout perdu en Dieu, qui passait de longues heures à genoux devant les ossements de leur père. Parmi eux Dorat choisit son confesseur le P. Mariano Sozzini, que ses confessions édifièrent. Une bonne partie des oratoriens lui demeurera toujours dévouée, même lorsque d'autres membres de la Congrégation craindront de se compromettre par des relations avec un prêtre suspect à l'ambassade de France. L'Oratoire de Rome était une communauté fervente, un peu mystique où fréquentait Molinos et aussi le prélat en grande faveur au Palais, qui s'y faisait volontiers le champion de l'oraison de quiétude : Agostino Favoriti. Ainsi la piété nouait-elle

(1) Rome, Bibl. Vat., lat. 7507, f. 80.

Digitized by Google

entre les saintes gens chargés de l'affaire de la Régale, les liens d'une amitié fort utile à leur œuvre ardue. C'est auprès de la Chiesa nuova (1) que Dorat établit bientôt son quartier général : une petite chambre où il enfermait ses papiers et rédigeait des mémoires et consultations infinies ; c'est à la Chiesa nuova qu'il donnait à Favoriti des rendez-vous mystérieux, c'est à la Chiesa nuova qu'il répandait devant Dieu de longues prières pour le succès de sa mission. Le P. Mariano Sozzini lui avait donné une clef de la petite chapelle intérieure ouvrant sur le tombeau de S. Philippe ;pendant bien des mois, — jusqu'au jour où un autre oratorien le P. Ascanio Belluzi, devenu confesseur de Dorat quand Sozzini malade partit pour Carbognano et mourut, lui interdit ces fatigantes veillées, — l'archiprêtre d'Ax passa là des nuits entières ; quand le sommeil invincible interrompait pour un instant son héroïque oraison, il prenait un peu de repos sur le marchepied du petit autel sous lequel sont placées les reliques du plus saint prêtre de Rome. Dorat fit aussi connaissance avec Michel-Ange Ricci et Ranuccio Pallavicini... Il attendait avec quelque impatience une audience du pape qui tardait beaucoup.

§ 3. — *Les aumônes faites à l'évêque de Pamiers.*

A Pamiers, les temps se faisaient de plus en plus durs. Sans doute les amis de l'évêque ne le laissaient pas sans ressources. Son frère le prieur de Caulet et sa sœur la baronne de Lavelanet partageaient avec lui leurs revenus patrimoniaux. De plus dès la première nouvelle de la saisie du temporel de leur évêque les curés du diocèse, chez qui M. Malpertus, curé de Tarascon, avait fait une tournée, lui avaient expédié 600 livres. Laborde assure qu'ils lui donnèrent une première fois 1500 livres, puis, une autre fois, 800 livres. L'exilé de Villefranche en Rouergue, Louis Fouquet, évêque d'Agde, s'était inquiété de secourir son compagnon de détresse. Ce prélat employait sa très grosse fortune à soutenir l'œuvre de la réforme, il patronnait les auteurs zélés pour elle et soldait les frais d'impression de leurs ouvrages, il payait par toute la France les correspondances par où s'assemblaient où se répandaient les nouvelles capables d'intéresser les défenseurs de la bonne doctrine (il est le vrai

(9) Rome, Bibl. Vat., lat. 7507, f. 204. L'adresse est sur l'une des lettres de Laborde : *Nella casa del Signor Carlo Bianquini vicino alla Chies nouva* (sic).

Digitized by Google

fondateur des *Nouvelles ecclésiastiques* ; elles circulaient alors manuscrites, « papiers ecclésiastiques », comme les appelait l'évêque d'Agde) et qu'il envoyait suivant les occasions tantôt aux uns, tantôt aux autres, « à Mgr de St-Pons, par exemple, (Percin de Montgaillard) à Mgr d'Agen (Claude Joly) et à M. Julien, le toulousain ami et conseiller de Caulet... Il n'est pas surprenant que la misère de l'évêque de Pamiers l'ait ému : « Comme la voie est tout à fait sûre, avait-il écrit dès le 28 avril à son ami du Ferrier le théologal d'Albi, je vous dirai confidemment que si Mgr de Pamiers a besoin, je lui offre mille francs que je vous remettrai ou à telle personne de votre part que vous voudrez. S'il n'a pas besoin, que Messieurs ses parents y fournissent, ou quelque reste de son patrimoine, ou autres personnes, ou qu'il soit plus utile de voir ce que cette exaction opérera, je me gouvernerai par votre conseil. Nous nous devons cette assistance et un évêque injustement dépouillé devrait être le maître de tous les revenus de l'Église pour détromper le siècle de ces voies inutiles et odieuses. »

Le 11 Mai Caulet fit dire à l'évêque d'Agde par du Ferrier qu'il acceptait, et le 18 juillet, Fouquet expédia la somme promise. « Je vous envoie, Monsieur, mandait-il à l'intermédiaire charitable, cent pistoles à offrir et donner de ma part au Sr Évêque de Pamiers... J'ai choisi vingt-cinq pièces de quatre pistoles parce que cet argent est plus commode hors du royaume. Et plût à Dieu qu'il allât à Rome et que Mgr de Pamiers y députât deux prêtres *a latere* !... Il importe qu'un évêque de si sainte vie, paraisse d'autant plus que l'on croit l'avoir opprimé et qu'avant sa mort il serve toute l'Église ! » (1).

Un domestique de Caulet, le sieur de la Devèze, avait été envoyé à Albi et à Villefranche, c'est lui qui reçut l'aumône et la lettre du belliqueux prélat. Les vingt-cinq pièces de quatre pistoles (lesquelles valaient 1100 livres) furent dépensées par Laborde économe de Caulet et c'est par lui que plus tard la cour de France connut, par le menu détail, les charités faites à l'évêque persécuté (2).

L'évêque de Rieux (Bertier) avait été encore plus généreux que le richissime évêque d'Agde. Le P. Cerle qui était allé le voir, rapporta de chez lui en trois voyages d'abord 200 louis d'or, puis 600

(1) Paris, Bibl. nat, fr. 13844 : Papiers saisis à Albi chez Jean du Ferrier.

(2) Cfr. les additions au mémoire de Laborde cité plus haut et une lettre de Caulet à Dorat. 5 sept. 1678. *Arch. segr. vat.*, Nunz. Francia, t. CCCXVIIA.

Digitized by Google

livres, soit, calculait Laborde, 2800 livres ; l'évêque de St-Pons envoya 1200 livres comme première contribution ; et quand sa sœur, la mère Anne-Marie du St-Esprit eut été élue prieure du Carmel de Pamiers, c'est par elle qu'il fit passer ses aumônes... certains amis voulaient être si généreux, malgré leurs charges de famille, que l'évêque de Pamiers dut refuser leurs offres.

Les libéralités ne cessèrent d'affluer en 1679, le cardinal Porto Carrero passant à Toulouse se servit de l'entremise du président de Caulet pour mander à l'évêque qu'il pouvait tirer sur lui n'importe quelle lettre de change : elle serait toujours acquittée. Puis, M. Le Moyne, ancien directeur du Séminaire d'Alet et confesseur de Port-Royal envoya 6.000 livres au nom de Pelletier des Touches, l'un des solitaires ; Le Camus en offrit bientôt 1.000 à prendre chez un banquier de Toulouse, et si ces secours furent, paraît-il, un peu moins abondants en 1680, un des neveux de l'évêque logé chez lui, M. de Fleyres, mettait alors à sa disposition ses 10.000 livres de revenu. Bref ce n'est pas par la pénurie que la Cour pouvait réduire le prélat.

Impassible sous les coups Caulet écoutait volontiers les conseillers et les amis qui lui proposaient de profiter des persécutions souffertes à cause de la Régale pour pousser plus efficacement la réalisation du plan formé pour la régénération de l'Église.

§ 4. — *Les propositions de l'évêque de Pamiers au pape Innocent XI.*

On aura remarqué le mot de Louis Fouquet : « Il faut qu'avant sa mort il serve à l'Église ! » L'évêque de Pamiers, ému jusqu'aux larmes des attentions de la Providence à son endroit, écrivait alors à son ambassadeur à Rome : « Voyez et bénissez l'incompréhensible bénignité de Dieu. Je m'estimerais très heureux (mais que cela reste entre nous) si pour une cause si utile je pouvais donner ma vie ; je le demande à Dieu, si c'est sa volonté (1). » La correspondance de cette année 1678 entre le prélat et ses amis est remplie d'allusions à de grands desseins, à des projets dont on retrouve à la même date des fragments dans les lettres de beaucoup d'évêques en relations avec Arnauld, Quesnel, du Ferrier etc. etc. « La proposition du concile est merveilleuse, écrivait par exemple Caulet à du Ferrier le

(1) Caulet à Dorat 5 sept. 1678. *Arch. segr. vat.*, Nunz. Francia, t. CCCXVII A.

Digitized by Google

20 juillet 1678, et il faut prier Dieu d'y disposer les choses ; j'y contribuerai par la voie que vous me marquez. Il faudrait, Monsieur, nous marquer à votre loisir les motifs les plus pressants et les moyens les plus efficaces. »(1). Ainsi s'exaltaient les espérances nées de l'élection d'Innocent XI.

Ce n'est pourtant pas que l'attitude de la Cour romaine fût de tout point satisfaisante. Caulet savait fort bien et écrivait à ses amis que Rome lui était favorable ; mais il ne pouvait se défendre de quelque inquiétude en écoutant les racontars venus de Paris et que confirmait Laborde. Il les transmettait à Dorat en septembre 1678.

Du bref du pape, le prélat n'avait pu obtenir d'abord qu'une traduction française : le nonce avait ordre de ne point donner de copie authentique. Ce texte ne plaisait à l'évêque qu'à moitié : le pape n'entrait pas du tout — on a vu que c'était de propos délibéré — dans la question de la collation des bénéfices, la seule qui interessât l'Église de Pamiers et les autres églises exemptes : le roi donnant à l'évêque successeur les revenus de l'église veuve, avait beau jeu pour se défendre quand on attaquait seulement l'extension de la Régale temporelle !

Caulet rédigea donc, ou plutôt fit rédiger une immense lettre pour mieux éclairer le Souverain Pontife : elle porte la date du 8 novembre 1678 (2). C'est tout un traité d'une érudition précise et étendue, d'une langue nette et vigoureuse, aux phrases courtes et bien construites, qui fait le plus grand honneur aux secrétaires ou aux collaborateurs de Caulet. L'auteur ne bornait pas sa vue aux événements qui désolaient le diocèse. Après une définition complète et rigoureuse du droit de Régale, il rappelait que l'Église n'a jamais voulu permettre aux laïcs la dispensation des revenus ecclésiastiques : ce serait là, d'après lui, tout le fond de la querelle des Investitures. Pire que l'investiture, par laquelle, au témoignage d' Yves le Chartres, le prince n'entendait donner rien de spirituel, la Régale fait du roi le collateur *pleno jure* des bénéfices vacants ; c'est le roi qui, sans participation de l'évêque, constitue le Sénat destiné à assister le prélat de ses conseils.

En cette matière les prétentions du roi de France sont inouïes : les officiers royaux veulent que le prince ait droit de présentation aux cures ; ainsi Louis XIV vient-il de conférer la cure de St-Félix

(1) Paris, *Bibl. Nat.*, fr. 13844.

(2) *Inventaire des pièces, etc.* Ire partie, p. 36 svv. *Inc.* : « In paternum Sanctitatis Vestrae ». Dans le fonds Lettere de Vescovi aux *Arch. Vatic.*, t. LXIV, f. 276, il n'y a qu'une copie.

Digitized by Google

de Caraman au diocèse de Toulouse, sous prétexte qu'elle était unie à la charge de sacriste de cette collégiale et on n'a rien trouvé de mieux pour remédier au défaut du titre canonique dans le régaliste que de faire résigner en sa faveur le titulaire légitime. De même le roi prétend donner en Régale les théologales bien que le chanoine pourvu de cette dignité ait la mission éminemment spirituelle d'enseigner ses confrères et de prêcher au peuple. La lettre continue en énumérant les privilèges exorbitants, supérieurs aux prérogatives pontificales, que le souverain laïc réclame pour ses provisions en Régale : nous les connaissons d'après la lettre de Caulet à Le Tellier, l'évêque reprenait ici cette énumération impressionante : le roi peut recevoir pendant la vacance des sièges les résignations *in favorem* réservées au pape, constituer comme lui des pensions à payer par les bénéficiers, distribuer à des tiers les bénéfices permutés sans son aveu, donner les prébendes non pas seulement quand elles vaquent en fait, mais si elles sont simplement contestées ; si elles ont été une fois conférées par l'Ordinaire au détriment de la Régale, il peut s'en emparer même après vingt-neuf ans de tranquille possession et les donner à qui il lui plaît, sans tenir compte des empêchements canoniques, sans que ni évêque ni chapitre aient moyen de s'y opposer, sans appel possible. En concurrence avec le droit du pape, de l'évêque ou de tout autre collateur, le droit du roi prévaut toujours. L'Église de Pamiers subit une persécution incroyable : son évêque la gouverne depuis trente quatre ans et des bénéfices déjà pourvus par lui on fait largesse à des séculiers ou à des moines transférés d'ailleurs : machination destinée à détruire la réforme et à obtenir la sécularisation. Comme on avait employé aux distributions manuelles quelques revenus de l'archidiaconé vacant, le roi a fait saisir une portion des fruits des autres chanoines. Il suffira désormais au souverain, pour mettre la main sur le bien de l'Église, de retarder les nominations épiscopales, car s'il remet à l'évêque les fruits échus, c'est — il a soin de le spécifier — pure grâce. Le roi pourra aussi grossir la taxe due pour l'enregistrement du serment, laquelle du reste a déjà quelque couleur de simonie. Et il y a lieu de craindre l'aggravation de ces maux : jamais l'Église n'a rien accordé aux princes que les princes n'aient abusé de sa complaisance. Le secrétaire de Caulet remonte jusqu'au premier concile franc réuni par notre premier roi et il montre par l'exemple des successeurs de Clovis, par celui des successeurs de Charlemagne, par celui de Philippe Ier, de Louis le Jeune (?) et surtout par celui du prince autoritaire qui remplaça le souverain auquel le concile de Lyon avait

Digitized by Google

accordé dans quelques cathédrales l'usage de la Régale à condition de ne pas l'usurper ailleurs, c'est-à-dire par l'exemple de Philippe le Bel, les inconvénients des condescendances de l'Église. Cette Régale ne s'est pas seulement étendue dans l'espace, elle a gagné peu à peu si l'on peut dire en intensité et a absorbé toutes les ressources de l'Église : d'abord simple garde des revenus, elle est devenue usage des fiefs vacants, puis elle atteint les dîmes, la collation des bénéfices, celle des dignités auxquelles est annexée juridiction spirituelle ; demain elle envahira les paroisses. Sans doute il est périlleux de s'opposer à cette invasion, Caulet le sait par expérience ;.. il serait du reste heureux de souffrir comme S. Anselme ou de mourir comme S. Thomas de Cantorbéry pour défendre les libertés de l'Église ! Mais le pape peut résister au roi : il n'a pas à redouter de susciter un schisme, Louis XIV tient à rester Fils aîné de l'Église, le clergé et le peuple de France sont chrétiens non seulement par la profession de la foi, mais même, dans leur plus grande partie, par l'observation des mœurs chrétiennes. L'évêque de Pamiers remercie enfin Innocent XI d'avoir écrit au roi : quoiqu'on puisse dire, il ne craint pas d'être abandonné par le St-Siège.

La lettre était audacieuse. Ce n'était plus comme dans le mémoire de du Vaucel l'extension locale de la Régale opérée par la Déclaration de 1673 qui était dénoncée au Souverain Pontife ; insensiblement les anti-régalistes en venaient à réclamer la destruction de toute l'œuvre d'assujettissement des Églises accomplie par les parlements au cours des siècles ; bien plus, les conseillers de Caulet insinuaient au pape, sans trop voir je pense où ce dessein les conduirait, un changement radical dans l'attitude de l'Église à l'égard de l'État : au régime des concessions et des compromis pour le bien de la paix que l'Église a inauguré avec Constantin et pratiqué depuis presque sans interruption, nos réformateurs auraient voulu voir substituer le régime des refus intransigeants. Quand donc expulserait-on du sanctuaire, en lui signifiant qu'il était un simple laïc, le représentant du pouvoir séculier ? Ils oubliaient qu'en France le prince prétendait bien être en quelque manière ecclésiastique et partager avec le Clergé le gouvernement de cet organisme unique sous deux chefs qu'était l'Église gallicane. Au bout de la route où les amis de Caulet poussaient le pape il y avait — par représailles — la sécularisation complète de l'État et sa séparation d'avec l'Église.

Innocent XI, bien qu'il partageât quelques-uns des sentiments et quelques-unes des appréhensions de l'évêque de Pamiers, ne voyait pas encore distinctement où était son devoir de père et de pontife,

Digitized by Google

A la fin de 1678, il inclinait à laisser à Dieu le soin de venger lui-même et quand il lui plairait, les injures faites à son Église. Ce furent les sentiments qu'il manifesta à Dorat, lorsqu'enfin l'ambassadeur de l'évêque de Pamiers put l'aborder.

§ 5. — *La première audience de Henri Dorat.*

Voici le récit même de Dorat. Il fut écrit quatre jours après cette soirée mémorable du 7 décembre 1678 où, à la nuit tombée, Favoriti, pour la première fois, l'introduisit auprès d'Innocent XI.

« Je fus (1), comme je le marquais à Votre Grandeur, chez ledit seigneur secrétaire et j'y restai jusqu'entre 23 et 24 (heures) qu'il me conduisit à l'appartement du pape.. Après avoir baisé les pieds de Sa Sainteté, qui avait été avertie par son secrétaire (ainsi qu'il me l'avait dit avant) du sujet de mon audience, je lui dis en italien que je lui portais une lettre de l'évêque de Pamiers, que j'étais un des archiprêtres de son diocèse, que j'avais l'honneur de porter à Sa Sainteté une autre lettre du même évêque qui lui écrivait au sujet de la Régale : qu'après Dieu notre espérance était au secours de Sa Sainteté en une affaire de cette importance. — Il me répondit d'un air fort doux et d'un visage plein de bonté, qu'il avait écrit au roi et lui avait fait parler par son nonce, qu'il en avait parlé à M. le duc d'Estrées, orateur de Sa Majesté et lui avait dit que le roi prenait un mauvais chemin, qu'il était mal conseillé et ne serait pas béni de Dieu. Il me dit ensuite et il me répéta deux ou trois fois (je ne sais si c'était la continuation de ce qu'il avait dit à M. l'ambassadeur ou non) que le feu de St-Antoine s'attache aux maisons où il y a du bien d'Église, et que le roi devait prendre garde que ce même feu ne s'attachât à sa maison ou à son royaume ; qu'il avait fait parler à l'archevêque de Paris et au confesseur du roi et que quoique la chose fut très claire, il ne savait s'ils l'entendaient ou s'ils la voulaient entendre ; que l'archevêque de Paris ne faisait rien de bon, qu'il ne faisait son devoir ni envers Dieu ni envers le St-Siège, ni envers le roi ; mais qu'il prît garde que Dieu ne se vengeât et qu'il n'attirât sur sa tête quelque punition ou quelque fléau exemplaire. Ce qu'il dit avec tant de force et de zèle que j'écoutai cela presque comme une prophétie et je vous assure qu'il n'y a guère d'homme si résolu parmi les fidèles qui n'eût tremblé de voir le vicaire de Jésus-Christ, qui d'ailleurs est un agneau en douceur, dans un saint transport et une sainte indignation parler avec tant de véhémence et me répéter deux ou trois fois les mêmes menaces. Et ensuite changeant de ton, il me dit aussi deux ou trois fois amou-

(1) Archives de l'ancien noviciat (S.I.) d'Aix en Provence. Registre original des lettres conservées par Guigues secrétaire de l'évêque de Pamiers, cahier 8, p. 114 sqq.

Digitized by Google

reusement qu'il se recommandait à vos prières, que vous priassiez Dieu pour lui et qu'il ne manquerait point dans ses pauvres prières (ce sont ses paroles) de vous recommander à Dieu. — Notre évêque a une très grande confiance aux prières de Votre Sainteté, très heureux Père, lui dis-je. — Écrivez-lui qu'il ait bon courage, qu'il continue de prier et de souffrir de bon cœur, que je m'assure que Dieu qui est au-dessus de toutes les puissances, et auquel toutes les puissances doivent rendre compte de leurs actions, ne manquera point de le secourir. — Notre évêque, très heureux Père, lui dis-je, est résolu par la grâce de Dieu de tenir bon jusqu'à la mort. — Il ne faut pas, me dit-il, aigrir les choses, il faut continuer de prier Dieu, de remontrer la vérité, d'instruire et d'exhorter. — Nous attendons le secours de Votre Sainteté, lui dis-je. — Que puis-je faire, me dit-il, j'ai écrit, j'ai exhorté, j'ai parlé. Il faut prier que Dieu fasse connaître au roi très-chrétien que ceux qui lui donnent ce conseil cherchent à s'engraisser du bien de l'Église et ne regardent pas la vérité, ni les biens éternels ; que puis-je faire davantage ? —Qui suis-je, lui dis-je, très heureux Père, pour donner conseil à votre Sainteté. Ce n'est pas à moi ! mais S. Ambroise et les autres saints ont agi avec une grande force à l'endroit des grands et nsi on ne leur résiste fortement, tout est perdu ! — Cela est vrai, me dit-il, et si les rois étaient aussi bien disposés que Théodose, on pourrait agir envers eux comme S. Ambroise, duquel nous faisons la fête aujourd'hui, et leur dire : Qui secutus es errantes etc... mais ils sont si peu soumis aux Pontifes ! — La puissance de l'Église, très heureux Père, lui dis-je, est la puissance souveraine et si elle ne les empêche pas, les rois achèveront de tout perdre et les autres rois voudront faire comme le roi de France. — Je ne le crois pas, me dit-il, c'est néanmoins un mauvais exemple. — Il est mort trois évêques en nos quartiers, lui dis-je, dans les diocèses desquels il y a 3.000 ou 4.000 églises. Ces diocèses sont libres de la Régale, cependant ils vont y être assujetis. Oh, si quelque bonne personne parlait au roi de la part de votre Sainteté et lui éclaircissait cette affaire ! Car le roi ne ferait pas cela, s'il en connaissait l'injustice ! — Notre pauvre nonce lui parla avec vigueur en lui rendant le Bref, me dit-il ; mais il est mort et on l'a même maltraité après sa mort à l'occasion du curé de St-Sulpice. Il faut prier, nous ne laisserons pas de faire ce qui se pourra ; je verrai la lettre et y ferai répondre. Je m'étonne que le roi agisse de la sorte après tant de grâce reçues et lui et ses ancêtres de ce St-Siège et des papes nos prédécesseurs. — On traite notre évêque, lui dis-je, très heureux Père, avec plus de cruauté que les criminels de lèse-majesté à qui on donne ce qui est nécessaire pour vivre, au lieu qu'on ne lui donne rien et qu'il faut qu'il vive de charité. — Qu'il ait bon courage, me dit-il, qu'il souffre de bon cœur et se confie en Dieu. Il fera quelque chose, il faut espérer qu'il y mettra la main. » Et en ces choses il semblait qu'il pleurait. Il me dit deux fois si je lui demandais quelque autre chose. « Non, très heureux Père, lui répondis-je, que votre bénédiction pour notre évêque, pour moi et pour nous tous.» Laquelle il me donna, après quoi je me retirai.

Digitized by Google

J'ai oublié de dire que lorsque le pape me dit qu'il ne savait si Monseigneur l'archevêque de Paris et le P. Confesseur n'entendaient ou faisaient semblant de n'entendre etc... je lui répondis qu'il ne fallait pas beaucoup de lumière. Voilà comme se passa mon audience... Je n'ai pas pu tout rapporter... Je dis une autre chose de la dernière importance à laquelle le St-Père ne me répondit qu'en levant les épaules, et je savais avant de la dire que cette chose ne devait pas avoir d'autre réponse, non plus qu'elle ne pût point être écrite. Il est même à propos Monseigneur d'effacer ces trois ou quatre lignes...

Je sus hier d'une personne de piété et qui a part aux secrets [Favoriti sans doute[, qu'on avait donné conseil au pape de ne point remuer cette affaire que la paix universelle ne fût conclue de peur d'y mettre obstacle, après quoi cette personne ne doute point qu'on n'agisse : Et, me dit-il, il faudrait que le pape excommuniât les personnes qui donnent ce conseil au Roi, comme il a excommunié depuis huit jours le président du Conseil de violence d'Espagne (C'est un tribunal auquel on a recours comme par une espèce d'appel comme d'abus lorsqu'on prétend que le juge ecclésiastique a fait quelque entreprise). »

§ 6. — *Le second bref au Roi ; lettres d'Innocent XI à Caulet et à son métropolitain.*

Est-ce aux instances de Dorat que céda le Pape? Ou bien fut-il décidé à une action plus vigoureuse auprès de Louis XIV par le traitement odieux infligé au confesseur de son nonce? Je ne sais ; mais le 21 décembre 1678 (1) la Curie expédiait à l'abbé Lauri, auditeur de Varese, le second bref au roi retenu depuis le mois de septembre sur la table d'Innocent XI. Cependant le secrétaire d'État ne prescrivait pas encore une remise immédiate de cette pièce, elle devait être gardée à la nonciature de Paris jusqu'à nouvel ordre.

Le 18 janvier cet ordre vint. L'abbé Lauri reçut un nouvel exemplaire de la réponse pontificale, munie de la date plus récente du 4 janvier 1679 (2). Il devait le porter à M. de Pomponne et le donner comme un envoi fait depuis des mois à Varese. Il faudrait avertir le ministre du contenu de cette lettre et lui dire qu'elle concernait la Régale ; si Pomponne s'avisait d'observer que le pape prenait trop à cœur une affaire de minime importance, le mandataire pontifical devait lui montrer un fragment de la remontrance adressée

(1) *Arch. segr. Vat.*, Nunz. Francia, t. CLXII, Ire partie, chiffre unique à cette date.
(2) *Ibid.*, t. CLXII, Ie partie.

Digitized by Google

à Louis XIII au nom de l'Assemblée du Clergé le 22 juillet 1635 par l'archevêque d'Arles, Jean Jaubert de Barrault ; Innocent XI ne pouvait parler moins haut qu'un évêque français.

L'arrivée du marquis d'Estrades, portant notification de la paix de Nimègue, ne permit pas à l'abbé Lauri d'exécuter sa commission dans la première semaine de février ; l'ordinaire du 10 porta ses excuses à la Curie : Pomponne était parti subitement de Paris pour conduire le messager à St-Germain. La semaine suivante Lauri présenta la pièce au ministre. Pomponne s'informa de son objet, sur la réponse de l'auditeur : « C'est la réponse du pape à la lettre du roi au sujet de la Régale », le ministre repartit sans autre remarque : « Je le présenterai au roi. » Lauri dut donc garder dans sa poche les remontrances de l'archevêque d'Arles... Le bref fut remis au souverain par le secrétaire d'État.

Innocent XI (1) disait au roi que sa réponse au premier bref mettait le pontife dans l'alternative cruelle ou de manquer à son devoir ou de faire auprès de lui une démarche désagréable. L'amour vrai que le pape portait au prince, l'obligeait pourtant à choisir le second parti : c'était un devoir d'éclairer la conscience du souverain. Le roi avait affirmé que le droit de Régale était un droit inné de sa couronne et qu'il lui avait été légué par ses ancêtres, assertions toutes deux inexactes, ou, pour employer les expressions mêmes du bref, assertions aussi contraires à la vérité qu'il est impossible d'en imaginer de plus contraires. On voit que le pape n'atténuait pas la vigueur de son démenti : « Personne, continuait-il, pour peu qu'il soit d'esprit sain et de doctrine saine n'osera douter de l'absence complète d'autorité de la puissance laïque sur les choses sacrées, à moins d'une concession de l'Église... Or bien loin d'accorder le pouvoir que Louis XIV réclamait sur les évêchés exempts de la Régale, la sainte Église au concile de Lyon avait interdit d'étendre ce droit ; les rois de France, bien loin d'avoir exercé les prérogatives que le prince prétendait avoir hérité d'eux s'étaient abstenus religieusement d'une usurpation défendue par ce synode. Le pape ne pouvait en silence tolérer qu'on imposât à la religion du roi une erreur aussi manifeste, et de conséquences aussi pernicieuses pour la conscience royale, pour la France entière, pour la liberté de l'Église... que l'erreur professée dans la lettre de Louis XIV ; il lui était impossible d'accepter en silence que la Régale fut étendue aux églises libres au moment même où lui-même, invoqué suivant l'antique usage par

(1) Texte du Bref *Ex litteris*. *Inventaire*, Ire partie, p. 42 svv.

Digitized by Google

plusieurs évêques français qui appellaient des sentences de leur métropolitain, protestait publiquement contre cette extension et les yeux pleins de larmes dénonçait les châtiments préparés par la colère divine. Innocent XI décrivait le trouble qu'apporterait en France la confusion du temporel et du spirituel, il déplorait le mauvais exemple donné aux autres souverains, les angoisses de conscience où le roi induisait les régalistes qui ne manqueraient de s'apercevoir ou d'être avertis de leur défaut de droits sur les bénéfices dont ils étaient pourvus. De tout cela le roi aurait à répondre au tribunal de Dieu. Pour s'éclairer, le prince, s'il n'avait point le temps de faire lui-même l'étude de la question, n'avait qu'à en confier l'examen à quelques hommes sinon savants, — en l'affaire on n'avait guère besoin d'une science très étendue, — au moins vraiment remplis de piété et de foi.

Au cours de sa lettre le pape avait qualifié durement d'erreurs absurdes et évidentes... les théories exposées par la lettre royale et il terminait en disant : « Nous espérons, très cher fils, que nous n'aurons pas besoin d'adresser de nouvelles objurgations à votre éminente piété et à votre équité ; du reste l'affaire est de telle importance non seulement pour l'honneur de l'Église gallicane, mais pour celui de l'Église universelle que suivant les obligations de notre charge apostolique nous souffririons les plus dures extrémités plutôt que d'apporter quelque négligence dans la défense de cette cause. »

Quelle impression la hardiesse de ce bref fit-elle sur l'esprit du roi et de ses ministres ? La Curie romaine et son agent à Paris aurait bien voulu le savoir : mais personne n'en parlait à Lauri. Pomponne surtout ne soufflait mot. Un jour seulement l'abbé Atto Melani, un soprano que l'intrigue avait poussé dans la confiance de plusieurs grands et qui servait plusieurs maîtres, était venu dire à Lauri : « On trouve bien beaux les deux brefs au roi, qui donc les a écrits ? — Ce doit être Mgr Spinola secrétaire des brefs aux princes, avait répondu l'auditeur. — Oh non, je connais trop son style, les brefs ne sont pas de lui, j'écrirai à mes amis de Rome pour en savoir l'auteur ! » (1). Cette enquête, menée par un tel personnage, inquiétait quelque peu l'agent diplomatique.

En même temps que le bref au roi, partait de Rome deux autres lettres du pape, l'une pour Caulet, l'autre pour l'archevêque de Toulouse.

(1) Nunz. Francia, t. CLXII, IIe Partie, chiff. 3, du 14 avril 1679.

Digitized by Google

A l'évêque de Pamiers Innocent XI disait :

« Des peines et des souffrances que vous supportez, nous écrivez-vous, pour la défense des droits de l'Église commise à vos soins, nous prenons notre part très large. Cependant pour ces afflictions, bien plus que les condoléances ce sont des félicitations que nous devons à votre Fraternité, car elles vous procurent une abondante moisson d'occasions pour pratiquer la vertu et la constance pastorale Vous devez être sans doute également excité et consolé par la promesse divine assurant à quiconque pâtit pour la cause de Dieu le secours du ciel et une récompense incomparable. Pour nous par des lettres très instantes au roi très chrétien nous l'avons prié de respecter l'immunité de l'Église de Pamiers et de toutes les autres Églises que récemment des arrêts du Conseil royal, contre toutes les règles du droit humain et divin de toute antiquité et jusqu'alors inviolablement observées, ont soumises à ce joug la Régale auquel elles n'avaient jamais été sujettes. Nous ne cesserons pas de poursuivre cette affaire avec toute l'ardeur et le zèle que nous prescrivent notre office et la sollicitude à nous imposée pour toutes les Églises ; confiants dans les trésors de la miséricorde divine nous espérons que le le roi très chrétien avec l'exquise piété qu'il tient de ses ancêtres après avoir mieux connu la vérité sur cette affaire, prendra d'autres mesures et des sentiments tout différents. Nous demandons au Dieu de toute consolation d'être propice à votre Fraternité et nous lui donnons avec beaucoup d'amour notre bénédiction apostolique. »

Le bref à l'archevêque de Toulouse était d'un autre ton. Le pape se plaignait d'abord de l'invasion à main armée du monastère des Clarisses urbanistes de Toulouse, faite pour y introduire par ordre du prélat, l'abbesse nommée par le roi et repoussée par les religieuses. Innocent XI ajoutait ce passage sévère et méprisant : « Nous n'aurions pu croire à une telle prévarication de la part d'un archevêque de Toulouse... si nous ne nous étions souvenus qu'il y a deux ans, dans l'affaire de la Régale, quand il s'est agi de l'Église de Pamiers, suffragante de celle de Toulouse, vous aviez osé porter une ordonnance contre la justice la plus évidente, contre toutes les règles divines et humaines, contre les droits et les libertés de votre propre Église et de votre propre province ecclésiastique, contre l'exemple de vos prédécesseurs et des autres évêques de France qui en des cas semblables, n'hésitant pas, pour être fidèles à leur devoir, à s'opposer courageusement à la volonté des rois et à s'exposer à leur colère, ont su plaider fortement pour la cause de Dieu, et obtenir de la piété innée et de la justice des rois très chrétiens des réponses heureuses et salutaires pour leurs Églises. »

Innocent XI avertissait le prélat de redouter la colère de Dieu

Digitized by Google

qu'attireraient sur lui les gémissements des vierges ses épouses persécutées par lui, et il l'exhortait à réparer lui même la faute commise à leur égard s'il ne voulait pas voir le Saint-Siège intervenir sévèrement.

Du côté de Rome, l'année 1679 s'ouvrait donc pour Caulet sous d'assez heureux auspices. Le 1er mars Dorat lui mandait (1) :

« Hier fut huit jours que le P.Q. [Mailhat] parla au P. M. [le pape]... Ledit P. M. lui dit les mêmes choses qu'il m'avait dites ; mais plus fortement et de telle sorte que le P.Q. qui regarde le P.M. comme un saint me dit qu'il semble que le dit P.M. ne se possède point lorsqu'il parle de cette affaire,tant est grand le zèle avec lequel il en parle. Il lui dit entre autres choses, qu'il avait dit, il y a quelques jours au P.Supérieur du Père Y [La Chaize],que ledit Y irait au diable tout chaussé et vêtu et y traînerait le P.J. [le roi] avec lui.Ce sont *ipsissima verba,* mais en une autre langue.Il lui dit queDieu avait donné des armes puissantes au P.J., qu'il s'y fiait,mais que Dieu,qui en est le Dieu,les lui ôterait. Il lui parla des lettres et surtout de celle à TT [l'archevêque de Toulouse].Ils parlèrent aussi beaucoup de la religion et réforme et de la santé du P.D. [Caulet] affaiblie, à quoi il témoigna qu'il en avait douleur et qu'il prenait part... »

Poussant activement sa campagne, l'évêque de Pamiers essayait d'intéresser à sa cause les ministres du Pape et les cardinaux. Ses lettres réchauffaient le zèle du cardinal Howard auquel il rendait grâces des secours ménagés à Dorat ; le 7 mars 1679, elles dépeignaient au cardinal Cybo les extrémités auxquelles étaient réduites et son chapitre et l'Église de France et l'Église universelle par les théories presque hérétiques d'un prince qui prétendait distribuer les bénéfices ecclésiastiques de plein droit, en dehors de toute concession de l'autorité spirituelle, en vertu d'un privilège inhérent à sa couronne ; le même jour elles donnaient les mêmes éclaircissements au cardinal Albrizzi et lui adressaient les mêmes objurgations. Je n'ai retrouvé que ces deux pièces d'une correspondance qui a dû atteindre, je pense, tous les membres de la Congrégation de la Régale (2).

Les bonnes nouvelles communiquées aux amis de l'évêque enflammaient leurs espérances ; du Ferrier songeait maintenant à faire partir pour Rome le vieux prélat lui-même, à faire citer dans

(0) Texte du bref *Molestiarum et incommodorum* à l'évêque de Pamiers et du bref *Delatae nuper* à l'archevêque de Toulouse dans *Inventaire,* etc... Ie partie, p. 44 svv.

(1) Arch. noviciat. d'Aix, cahier 8, p. 137.

(2) Rome, Bibl. Vat., lat. 7507, f. 82.

Digitized by Google

cette capitale un cardinal de la Ste Église romaine, Bonzy probablement, à faire interdire le confesseur du roi. Caulet cependant se refusait à ces éclatantes démarches, il ne voulait même pas faire trop grand étalage de la faveur pontificale : « Il n'est pas à propos d'en dire davantage, répondait-il aux exhortations de son bouillant ami, pour bonne cause, afin de ne pas aigrir quelqu'un, comme il s'en suivrait si on en faisait parade. Outre que *in silentio et spe fortitudo nostra* (1). »

Le prélat pourtant faisait déjà circuler en copies manuscrites le texte et la traduction du premier bref au roi. Le juge mage de Pamiers en avait adressé deux exemplaires à Foucault lequel les avait lui-même transmis à la Cour (2). Caulet commençait donc à saisir de sa querelle avec Louis XIV l'opinion publique, ce juge que le g[illegible]roi n'a jamais su mépriser, mais qu'il détestait.

L[illegible] de Dorat s'annonçait donc comme fort heureuse : elle allait p[illegible]ut se heurter à des difficultés imprévues. L'ambassadeur de l'évêque n'avait pas encore pénétré l'âme scrupuleuse et hésitante du pontife. Bien des mois s'écouleront avant qu'il l'ait comprise : mais pendant ces mois de malentendu, Dorat ne laissera pas que d'entraîner Caulet à des démarches de plus en plus hardies et ces démarches généreuses finiront par piquer d'une sainte émulation celui dont l'irrésolution avait d'abord déconcerté le fils spirituel de l'évêque de Pamiers.

(*A suivre.*)

Toulouse. M. DUBRUEL.

(1) Paris, Bibl. Nat., fr. 13844 : lettre du 7 mars 1679.

(2) *Mémoires de Nicolas Joseph Foucault* publiés par F. BAUDRY, p. 57. Paris, 1862. Voir la lettre de l'intendant à M. de Chateauneuf (15 fév. 1679). Bibl. Nat. fr. 4303. *Incip.* : « Tout ce que j'ai pu découvrir ».

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES

La mitigation des peines de l'enfer d'après les livres liturgiques.

On rencontre, en divers sacramentaires et missels, une messe ordinairement intitulée : *Missa pro cuius anima dubitatur,* ou encore, *Missa pro cuius anima desperatur.* Placée parmi les messss pour les défunts, elle semble, d'après la teneur de ses formules, avoir été composée à l'intention des fidèles frappés de mort subite et privés du secours des derniers sacrements : « pro anima... quam traxisti de presenti seculo subito, absque penitencie spacium » dit un sacramentaire du XIe siècle ; et l'on adresse à Dieu, pour l'infortuné pécheur, la demande suivante : « si forsitan, ob gravitatem criminum, non meretur surgere ad gloriam, per hec sacra oblationis libamina vel tolerabilia fiant ipsa tormenta » (1).

En d'autres messes, diverses pièces isolées ont des formules qui traduisent une pensée analogue. Par exemple, dans un missel ambrosien, imprimé à Milan en 1499, une préface pour les dimanches renferme cette phrase :

« O quam gloriosus est dies in quo Iudas una hora diei refrigerium expectat accipere » (2).

De pareilles formules témoignent clairement d'une croyance à une mitigation des peines de l'enfer obtenue par les suffrages de l'Église ou directement octroyée par la divine miséricorde. Elles offrent donc un grand intérêt, non seulement pour l'histoire de la liturgie, mais encore pour l'histoire des dogmes, ou, plus exactement, de la pensée chrétienne. En effet, la mitigation des peines de l'enfer, n'a jamais été qu'une opinion théologique, diversement nuancée d'ailleurs, et surtout une croyance populaire.

Cette croyance était très répandue à la fin du IVe siècle. Les chrétiens l'empruntèrent-ils aux Juifs qui, d'après M. Lévi (3), auraient cru au repos sabbatique des âmes damnées au moins dès le IIIe siècle de notre ère, ou bien est-ce la croyance chrétienne au répit dominical accordé aux réprouvés qui pénétra plus tard dans la littérature hébraïque ? — et, dans ce cas, quel fut le point de départ de cette croyance chrétienne ? Nous n'avons pas à chercher ici la solution de ce double problème.

(1) *Sacramentaire de Gellone,* XIe s. Montpellier, Bibliothèque de la Ville, ms. nº 18, fol. 214.

(2) Cité par P. Fournier, *Un groupe de recueils canoniques italiens des Xe et XIe siècles,* dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* (1916), t. XL, p. 201, note 4.

(3) J. Lévi, *Le repos sabbatique des âmes damnées,* dans *Revue des études juives,* 1892, t. XXV, p. 1-13.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit des origines de cette croyance, elle était propagée, au temps de saint Augustin, par divers écrivains dont les uns affirmaient que les peines de l'enfer n'étaient pas éternelles, tandis que les autres admettaient une simple atténuation périodique de ces peines sans fin. S'il repoussait énergiquement la doctrine des premiers, Augustin se montrait plus conciliant pour la théorie des seconds : « Poenas damnatorum certis temporum intervallis existiment, si hoc eis placet, aliquatenus mitigari » (1). Mais, s'il tolère cette opinion et ne la condamne pas formellement, Augustin se défend d'y souscrire : « quod quidem non ideo confirmo quoniam non resisto » (2). Et à ce propos, il rappelle que l'Église ne prie jamais pour les damnés : « nec nunc oretur pro infidelibus impiisque defunctis » (3).

A côté de ces textes très nets, il en est d'autres plus obscurs qui ont fait conclure à divers auteurs que saint Augustin croyait lui-même à la mitigation des peines de l'enfer. C'est ainsi que, parlant de l'efficacité des suffrages pour les défunts, Augustin écrit : « quibus autem prosunt [suffragia] aut ad hoc prosunt ut sit plena remissio, aut certe ut tolerabilior fiat ipsa damnatio » (4). Ce texte a été fort discuté. Pour les uns, le mot *damnatio* désignerait les peines du purgatoire et pour les autres les peines de l'enfer (5). Nous n'essaierons pas de trancher le débat. Il nous suffit de noter que la seconde interprétation est celle de l'auteur inconnu qui rédigea les prières liturgiques dont nous allons parler. En effet, il a inséré, en les modifiant à peine, les propres paroles d'Augustin, dans une oraison où l'on demande nettement que soient adoucis les tourments de l'enfer : « et si forsitan ob gravitatem criminum non meretur surgere ad gloriam (c'est donc bien d'un damné qu'il s'agit), per hec sacra oblationis libamina *vel tolerabilia fiant ipsa tormenta* (c'est bien des tourments de l'enfer qu'il est question).

L'influence de saint Augustin sur la théorie de la mitigation des châtiments éternels est donc incontestable. Mais, l'étude des textes liturgiques révèle aussi l'influence de certains passages de l'Écriture interprétés dans un sens favorable à cette opinion (6). On sait qu'il y a toujours connexion entre les attributs de Dieu rappelés au début des oraisons et la demande qui est ensuite formulée. Or, pour demander à Dieu, avec les paroles mêmes de saint Augustin, la mitigation des tourments de l'enfer, l'oraison principale de la messe que nous étudions, invoque la puissance divine qui fait mou-

(1) *Enchiridion*, 112 : PL, t. XL, col. 284-285.
(2) *De Civit.*, Lib. XXI, cap. 24, nº 3 ; PL, t. XLI, col. 739.
(3) *Ibid.*, nº 2, col. 737.
(4) *Enchiridion*, 110 : PL, t. XL, col. 283.
(5) Cfr J. Turmel, *L'eschatologie à la fin du* IVe *siècle*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1900, t. V, p. 226, note 2.
(6) C'est sur un texte scripturaire que s'apppuyaient ceux qui niaient l'éternité des peines de l'enfer : « Non enim obliviscetur misereri Deus, aut continebit in ira sua miserationes suas ». (Ps. LXXVI, v. 10). — Cfr Turmel, *loc. cit. sup.*, p. 224.

Digitized by Google

rir et qui fait vivre, qui fait descendre aux enfers et qui en fait remonter : « Deus qui habes potestatem mortificare et iterum vivificare, deducere ad inferos et reducere, et vocare ea quae non sunt tanquam ea quae sunt... » Et la description de cet attribut divin est empruntée à l'Écriture. On lit, en effet, au premier livre des Rois (II, 6) : « Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos et reducit... » et dans l'épître aux Romains (IV, 17) : « Et vocat [Deus] ea quae non sunt tanquam ea quae sunt. »

Le document liturgique le plus ancien où se trouve la messe *pro cuius anima dubitatur* est le sacramentaire de Gellone, manuscrit de la seconde moitié du VIIIe siècle (1). Le style des formules rappelle assez la manière prolixe des livres gallicans et l'on peut conjecturer avec vraisemblance que toutes les pièces de cette messe curieuse ont été empruntées à une messe gallicane (2). Il ne sera pas superflu de reproduire intégralement le texte de ce manuscrit encore inédit, car c'est à lui, ou à d'autres manuscrits dérivant du même archétype, que sont empruntées toutes les formules des manuscrits plus récents. Nous n'en avons rencontré aucune qui ne fût déjà dans le sacramentaire de Gellone.

Pour la commodité de l'exposition, nous donnons à chaque formule du Gellone un numéro d'ordre, auquel, dans la suite, nous nous bornerons à renvoyer.

Missa pro cuius anima dibitarum.

1. Omnipotentem hac misericordem fratres dilectissimi qui habit potestatem mortificare et iterum vivificare deducere ad inferus et reducere et vocare [e[a quae non sunt tamquam ea quae sunt cuius potestas in caelo et in terra in mare et in inferis plene adsistit humiliter trementerque deprecemur pro anima famuli tui illius quem dominus vocavit a praesente saeculo et [si] forsita[n] nobis gravitate criminum non meretur gloria per haec sagrae oblationis libamina vel tolerabiliora fiant ipsa turmenta. Per. (3).

(1) Conservé à Paris, Bibliothèque nationale, lat. 12048, fol. 249vo 250vo.

(2) Ce qui confirme cette hypothèse c'est que l'oraison principale est précédée d'un invitatoire : or c'est là un usage du rit gallican. De plus on ne trouve cette messe dans aucun des anciens livres romains (Léonien, Gélasien, Grégorien).

(3) Cet invitatoire est devenu l'oraison principale dans un autre sacramentaire de Gellone (XIe siècle) après avoir subi quelques additions et corrections indispensables à la clarté du sens. Voici cette oraison. Les mots ajoutés ou corrigés sont imprimés en italique : « Omnipotens et misericors *Deus* qui habes potestatem mortificare et iterum vivificare, deducere ad inferos et reducere, et vocas ea que non sunt tanquam ea que sunt, cuius potestas in celo et in terra, in mare et in inferis plena astitit, te humiliter trementesque deprecamur pro anima famuli tui illius quam traxisti de presenti seculo *subito, absque penitencie spacium,* et si forsitan *ob gravitatem* criminum non meretur *surgere ad gloriam,* per hec sacra oblationis libamina vel tolerabilia fiant ipsa tormenta. Per. »

Digitized by Google

2. *Alia.* Omnipotens et misericors deus, inclina quaesumus venerabiles aures tuas ad exiguas preces nostras quas ante conspectum magestatis tuae pro animam famuli tui illius fratris [nostri] humiliter deprecamur ut dum de qualitate vite eius deffidemus de habundantia pietatis tuae consolemur. Et si ad plenam veniam animae ipsius obtinere non possimus saltim vel inter ipsa turmenta quae forsitan patitur refrigerium de habundantia miserationum tuarum sentiatur. Per dominum.

3. *Super oblata.* Misericors et miserator domine patiens et multum misericors. Si iniquitatis observaveris domine quis sustinebit. Precamur ergo inmensam clementiam tuam pro anima famuli tui illius cui parva fiducia subpetit actionem sola gratia tua copiosa resplendeat ut vel veniam opera manuum tuarum sentiatur in inferis quem ad imaginem tuam creatus es. Per dominum.

4. *Item alia secreta.* Suscipe clementissime pater pio conmemoratione famuli tui illius hostiam placationis et laudis ut sacrificium praesentes oblatio ad refrigerium animae eius te miserante perveniat. Per Dominum.

5. *Contestata.* Vere dignum et iustum est... per Christum dominum nostrum per quem nos ad imaginem et similitudinem tuam creasti ex nihilo et ex magnificis beneficiis habunde ditasti a saeculo et nos ea contrario per iustitiae meritum merebamur supplicium. Et tu clementissime pater recreasti per baptismum necnon et per sanguinem unigeniti tui domini nostri Iesu Christi redemisti de duro servitio inimici et post haec multefariae ineffabilibus modis monuisti et exortatus [es] in saeculo ut tandem aliquando confugeremus ad lamenta et penitentiae remedium et [si] mens humana semper indevota et misera haec tam salubria neglegens sit medicamina, adhuc exsuperans caritas tua aliquis pro defunctis a viventibus piae voluisti tibi placere sacrificiis. Tibi igitur clementissime pater precis supplicis fundimus et maiestatem tuam devotis mentibus exoramus pro anima famuli tui illius cuius diem deposicionis recolemus ut mereatur post obitum veniam qui vivens meruit baptismatis gratiam. Per Christum.

6. *Infra c.* Hanc igitur oblationem domine servitutis nostrae sed et famuli tui illius quam tibi offerimus pro spiritu cari nostri quaesumus domine propitius intuere et si in illum fractum boni operis non invenis vel famuli tui illius finem vel devotionem respicere digneris ut opera manuum tuarum locum refrigerii lucis et pacis indulgeas deprecamur. Per.

7. *Ante orationem dominica[m].* Omnipotens sempiterne Deus animarum conditor et redemptor qui propter nimiam caritatem tuam non solum misericors aut pius sed etiam ipsa misericordia et pietas escensialiter iuste vocaris exaudi precis servorum tuorum quas pro famulo tuo illo ante conspectum maiestatis tuae humiliter fundimus preces iuxta qualitatem vitaeque meritum parva poscentes sed secundum habundantia clementiae tuae maxima nos sine merito obtinere deposcimus. Per.

8. *Post communionem.* Libera nos domine quaesumus ab omnibus malis praeteritis praesentibus et futuris. Et intercedentibus sanctis tuis anima famuli tui illius pro habundantiae clementiae tuae pium te sentiat in inferis quae multorum forsitan per iustitiae meritum sentit in poenis. Per.

9. *Item post communionem.* Sumpsimus domine corporis et sanguinis devotionis remedia obsecrantes maiestatis tuae clementiam ut et viventibus sint tui illa et defunctis obteneant veniam. Per.

Digitized by Google

On ne peut songer à donner une liste complète des sacramentaires et des missels manuscrits ou imprimés, dans lesquels on rencontre la messe *pro cuius anima dubitatur* (1). Elle n'est pas dans tous. Mais, par l'énumération qui va suivre, il sera aisé de voir que cette messe eut une assez grande diffusion. On notera qu'elle fut admise assez tardivement (xve s.) par le missel romain d'où elle ne fut éliminée qu'à l'époque de la réforme de Saint Pie V (1570).

Sous le titre *pro defuncto de cuius anima dubitatur* on trouve une messe composée des formules 2, 3, 4, 6, 8, du sacramentaire de Gellone, dans un manuscrit de Saint-Gall signalé par Gerbert (2) et qui n'est autre que le *Sacramentarium Triplex* (aujourd'hui à Zurich, Stadtbiblioth. c. 43, x^e-xie s.).

Gerbert a reproduit intégralement (3) une messe *de cuius anima desperatur* trouvée par lui dans un manuscrit de Saint-Blaise. Cette messe est composée des formules 2, 3, 4, 6, 9 de Gellone et d'une seconde oraison *ad communionem* découpée dans Gellone 8 : « Omnipotens clementissime Pater pro abundantia clementiae tuae propitiare animae famuli tui N. et pium te sentiat in inferis, quae multorum cruciatus forsitan tormentorum pro iustitiae merito sentit in poenis. Per. »

Gerbert signale cette même messe dans un sacramentaire de Subiaco (xie s.) conservé à la Vallicellane (B. 24, fol. 95) (4).

Une messe à peine différente, composée des formules 2, 4, 6 et 9 de Gellone, se lit dans les missels imprimés de Constance, Bâle et Worms, du xve siècle, ainsi que dans les éditions du missel romain publiées à Nuremberg en 1484 et à Venise en 1479, 1491, 1501 et 1510.

Dans le missel romain imprimé à Milan en 1474 (5) on lit une messe formée des oraisons 2, 4 et 9 de Gellone. La même messe se retrouve dans les éditions successives de Venise 1505, 1508, 1509 ; de Paris, 1530, 1540 ; de Venise encore, 1543, 1558, 1560 et 1561. Elle est donnée aussi par Pamelius (6). Elle disparait définitivement du missel romain après la révision de saint Pie V.

En dehors de la messe *pro cuius anima dubitatur*, on trouve, comme

(1) M. V. Leroquais, dans son important ouvrage sur les *Sacramentaires et missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1924, ne signale pas cette messe dans l'analyse qu'il donne du contenu de chaque manuscrit. Il suffit de se reporter à la notice des deux mss de Gellone pour constater cette omission.

(2) Gerbert, *Monumenta veteris liturgiae alemannicae*, t. I, p. 329. Saint-Blaise, 1777.

(3) Gerbert, *ibid.*, p. 329-330.

(4) Gerbert, *Vetus liturgia alemannica*, II-III, p. 1027. Saint-Blaise, 1776, mentionne également un ancien sacramentaire (du viiie s. environ) de l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne où l'on trouve, au *memento* des défunts, des prières pour les âmes qui sont en enfer.

(5) *Missale Romanum*, Mediolani, 1474, ed. by Robert Lippe, vol. I, p. 494. Londres, 1899. (*Henry Bradshaw Society*. Vol. XVII.)

(6) Pamelius, *Liturgicon Ecclesiae latinae*, t. II, p. 457. Cologne, 1571.

Digitized by Google

nous le disions plus haut, d'autres textes liturgiques où il est fait allusion à un adoucissement des peines de l'enfer.

On sait combien fut répandue la croyance à une interruption totale des supplices éternels qui aurait eu lieu lors de la descente du Christ aux enfers. Il suffit de rappeler ces vers de Dracontius († v. 450).

... Dum vita perennis
Limina mortis adit, Stygii tremuere ministri,
Effugiunt tormenta reos, invita pepercit
Tortorum metuenda manus... (1).

La même idée est exprimée dans le *Post sanctus* de la *Missa prima die sanctum Paschae* du *Missale Gothicum* (VIIe-VIIIe s.).

... Viderunt te inferi Deus. Viderunt et timuerunt a voce tonitrui tui dicentes : Absorta est mors in victuria tua. Ubi est mors aculeos tuos adtonita paulolum miserorum stetere supplicia nec habuerunt tormenta cruciatum et iudicem suum ipsa etiam poena contremuit quia natura terribilium tenebrarum praesencia tui fulgoris habita iam tunc timuit iudicari (2)

Cette même formule, avec de légères variantes, se lit comme *Post sanctus* d'une messe pour le mercredi de Pâques dans le Sacramentaire mozarabe édité par Dom Férotin (3).

Comme le poème de Dracontius, ces textes liturgiques s'expriment au passé : ce n'est que pendant le séjour du Christ aux enfers que les damnés cessèrent momentanément de souffrir. D'après d'autres auteurs, en souvenir de cet événement, c'est chaque année le jour de Pâques, que les supplices des damnés sont suspendus ou adoucis. On connaît à ce sujet l'hymne de Prudence (4) : rappelons seulement ces trois vers :

Marcent suppliciis tartara mitibus,
Exsultatque sui carceris otio
Umbrarum populus liber ab ignibus.

Arevalo fait remarquer (5) que cette hymne fut chantée en beaucoup d'églises pour la bénédiction du cierge pascal. On peut donc l'ajouter aux textes liturgiques proprement dits.

Farnborough. A. CABASSUT, O. S. B.

(1) DRACONTIUS, *Carmen de Deo*, II, v. 526 s. : PL, t. XX, col. 812. — Même idée dans le poème *De Actibus Apostolorum*, lib. I, v. 178 s. du sous-diacre romain ARATOR : PL, t. LXVIII, col. 112-113. Ce poème fut terminé en 544 et lu publiquement la même année, en présence du pape Vigile, dans l'église de Saint-Pierre-ès-Liens (PL, *ibid.*, col. 55).

(2) *Missale Gothicum*, ed. by H. M. BANNISTER. vol. I, p. 83. Londres, 1917. (*Henry Bradshaw Society*, vol. LII.)

(3) DOM M. FÉROTIN, *Liber Mozarabicus sacramentorum*, dans *Monumenta Ecclesiae liturgica*, t. VI, p. 270.

(4) PRUDENCE, *Cathemerinon*, Hymn. V, v. 125 s. : PL, t. LIX, col. 827.

(5) PL, t. LIX, col. 708.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

LYDER BRUN. *Die Auferstehung Christi in der urchristlichen Ueberlieferung.* Oslo, Aschehoug, 1925. In-8, 97 p. M. 4,25.

A la suite de M. Dibelius, de K. L. Schmidt, de P. Albertz, de R. Bultmann, et de G. Bertram, M. Brun, professeur à l'université d'Oslo, est un partisan de la « formgeschichtliche Methode », qu'il préfère appeler « traditionsgeschichtliche ». Il reprend et élargit une étude publiée par M. Albertz : *Zur Formengeschichte der Auferstehungsberichte* (dans la *Zeitschrift für neutest. Wissenschaft,* 1922, t. XXI, p. 259-269). Au lieu d'opposer les récits ou de les harmoniser arbitrairement, ce qu'il reproche à la critique d'avoir fait trop souvent, M. B. en recherche les éléments communs ; ceux-ci sont exprimés en divers thèmes littéraires. C'est à dégager les thèmes relatifs à la résurrection du Christ et à en retracer la genèse probable que le présent volume est consacré.

En plus des sources canoniques, M. B. base son enquête sur l'Évangile de Pierre, l'Évangile des Hébreux, les fragments du *Kerygma Petri* l'*Epistola Apostolorum* et la *Disdascalie* syriaque. L'emploi de cette dernière tout au moins ne nous paraît guère justifié.

L'étude est divisée en trois parties : les récits du tombeau vide (p. 9-32), les apparitions (p. 33-89), et, en appendice, l'ascension (p. 90-96). Les récits du tombeau vide forment chacun un tout littéraire qui a pour centre l'apparition de l'ange, que la tradition primitive semble avoir connue uniquement, mais qui fut progressivement balancée et même éliminée en Matthieu, en Jean et dans l'Épître des Apôtres par une christophanie. De même, la visite du tombeau est secondaire chez Luc, capitale en Jean. Un second élément capital des récits est l'ordre intimé aux femmes d'annoncer la résurrection aux disciples. M. B. le croit nécessaire en bonne psychologie, la foi primitive s'appuyant avant tout sur le témoignage des disciples. A côté de ces motifs principaux, nous trouvons des motifs secondaires : le nom des témoins, le jour, l'onction, la crainte, le doute ou l'incrédulité des disciples (qui, d'après B., appartient à une couche secondaire de la tradition), le nombre des anges, etc. De l'analyse des récits, M. B. déduit la formule : Marc — Matthieu, Luc — Jean, qui marque les étapes de la tradition. Celle-ci toutefois n'a pas évolué sous l'influence de facteurs purement littéraires : elle est née également des divergences de la tradition orale et des nécessités d'ordre pratique inhérentes à la catéchèse.

La deuxième partie traite des apparitions. M. B. s'attache surtout à montrer la structure fondamentale des récits : la constante de ceux-ci, déjà établie par M. Albertz, consiste en ce qu'ils distinguent

Digitized by Google

deux apparitions : une apparition individuelle et une apparition collective (« Einzelerscheinung » et « Gesamterscheinung »).

Nous trouvons ce schéma I Cor. et, sans doute, la finale perdue de Marc rapportait-elle également une double apparition (cfr Marc., XVI, 7 = I Cor., XV, 5 mais en ordre inverse). Matthieu modifie le schéma primitif : l'apparition aux femmes y remplace l'apparition à Pierre. Celle-ci se trouve chez Luc, mais en simple incise du récit d'Emmaüs qui, en fait, tient la place occupée primitivement par l'apparition à Pierre. L'économie du livre des Actes ne donne lieu qu'à une apparition au collège apostolique. En Jean, Pierre étant convaincu dès la découverte du tombeau vide, Marie-Madeleine devient la bénéficiaire de la première apparition. En Jean, XXI (de seconde main pour B.), l'apparition à Génésareth, citée comme troisième, semble être la première d'après l'économie du récit, et l'apparition à Pierre est une variante de celle rapportée par Marc, Luc et Paul. En tous ces récits, nous retrouvons donc le même schéma à double ligne, très simple quoique parfois assez évolué. L'« Einzelerscheinung » est commune à la majorité des récits, mais a été diversement traitée sous l'influence de traditions divergentes. Ici aussi, M. B. arrive à une formule littéraire semblable à la première, mais plus complexe : Marc (XVI,7) ; Matthieu-Luc ; Jean (XX) ; Marc (finale) - Jean (XXI) - Évangile de Pierre : ici non plus, l'évolution n'a pas été purement littéraire.

Les récits de la « Gesamterscheinung » présentent également une trame assez ferme, malgré les différences de style et de forme. Il faut mettre à part la tradition « kérygmatique », rapportée au plus bref par S.Paul (I Cor., XV,5). Les autres récits se divisent en deux groupes : dans l'un, après un bref exposé de l'apparition, qui ne figure qu'à titre d'exorde, l'accent se porte sur le « message du Ressuscité » (Matthieu, Marc, Actes). La forme primitive est visible surtout en Matthieu et Marc, le récit des Actes étant un résumé littéraire. Les témoins du second groupe réunissent deux narrations indépendantes. L'une décrit l'apparition : elle a sa valeur propre et sert à confirmer la résurrection ; l'autre rappelle les ordres et les promesses du Christ. Cette forme à double motif est visible surtout en Luc, plus complexe en Jean. Elle se retrouve probablement dans l'Évangile des Hébreux et dans l'Épître des Apôtres. Les motifs secondaires sont nombreux : les témoins (on remarque une tendance tardive à les identifier), le jour, le lieu, le doute, etc. On retrouve donc une matière commune assez uniformément traitée ; les questions de topographie et de chronologie perdent de leur importance en face de la parenté étroite des récits. La formule littéraire est identique aux précédentes : Marc (XVI, 7) ; Matthieu ; Luc ; Jean (XX) ; Marc (finale) - Jean (XXI) - Évangile des Hébreux, Évangile de Pierre, et la tradition a évolué sous l'influence de facteurs analogues.

Le récit de l'ascension est plus primitif chez Luc, dont les Actes donnent une variante. En Luc seul, il pourrait être question d'une « tradition » : Marc, XVI, 9 et l'Épître des Apôtres s'appuyent sur Luc, si tant est qu'ils ont un caractère narratif, I Petr., III, 22,

Digitized by Google

relève du genre des professions de foi. I Tim. est hymnologique. D'ailleurs, pour Paul, la résurrection elle-même est l'entrée au ciel et l'ascension n'est pas mentionnée I Cor. Pour Jean, la crucifixion constitue l'exaltation du Christ. La tradition rapportée par Luc (Évangile et Actes) est au surplus inconsistante et sans caractère véritablement primitif : sans doute n'y faut-il voir qu'une matérialisation de la croyance à la grandeur et à l'élévation du Christ ressuscité et un prélude à la parousie.

Le volume de M. B. est très suggestif, d'une exposition claire et personnelle. L'analyse des récits y est pénétrante et parfois ingénieuse ; parfois même nous l'avons trouvée tendancieuse. Son intérêt réside dans les trois formules littéraires qu'il nous propose à l'encontre du groupement habituel. Plusieurs points de l'argumentation exigeraient des remarques qui ont été faites trop souvent à propos de théories similaires pour que nous y revenions. M. Erich Fascher a fait la critique de la méthode ici employée dans son ouvrage : *Die formgeschichtliche Methode. Eine Darstellung und Kritik* (Giessen, 1924). Disons que cette méthode ne nous paraît pas aussi neuve que M. B. semble le dire : elle est pratiquée dans toute exégèse qui veut être complète. Très acceptable si elle constitue une division du travail, elle a tort si elle se prétend exclusive.

A. GATHY.

P. HENDRIX. *De alexandrijsche haeresiarch Basilides. Eene bijdrage tot de geschiedenis der Gnosis.* (Diss. de l'univ. d'Amsterdam.) Dordrecht, Chez l'auteur, rue van Bleyenburg, 38, 1926, I.-8, XIII-126 p.

L'ouvrage de M. Hendrix, intitulé : *L'hérésiarque Basilide. Une contribution à l'histoire de la gnose,* a été présenté à l'université de Leyde pour l'obtention du titre de docteur en philosophie et lettres. Il s'appuie sur les recherches de Hilgenfeld et d'E. de Faye, et se propose de compléter le portrait de Basilide et de ses disciples en poussant plus loin, du point de vue des lettres anciennes, l'analyse des fragments basilidiens et des notices que les hérésiologues ont consacrées à l'histoire de la secte.

On connaît les conclusions de M. de Faye sur la personne et l'enseignement de Basilide. L'hérésiarque alexandrin fut obsédé durant toute sa carrière par le problème du mal et par la justification des conduites de la Providence, ce qui prouverait un sens religieux élevé et profond. Comme penseur, il accuserait une forte avance sur les chrétiens de son temps. Ses spéculations sur les passions trahissent, en effet, une réelle vigueur de pensée ; mais cette pensée, plus spontanée que réfléchie, tâtonne et ne parvient pas à se dégager d'images et de formes d'inspiration mythique. Les problèmes qu'elle soulève sont d'ordre moral.

Digitized by Google

Pour M. de Faye, Basilide se préoccupe avant tout de donner une solution au problème de la souffrance. Il n'admet pas que Dieu, contre toute justice, fasse souffrir des innocents. Il en conclut à la culpabilité des martyrs et il semble ne pas hésiter à étendre cette conclusion au Christ lui-même. Cette doctrine, que les contemporains qualifièrent à juste titre de scandaleuse, Basilide essaie de la tempérer par une double hypothèse : celle des incorporations successives et celle de l'innéité des passions mauvaises. La rédemption s'opère par le Christ moyennant les tribulations supportées avec patience, la pratique d'une morale austère et l'efficacité mystérieuse de l'acte de foi.

Sur les notices des hérésiologues, M. de Faye porte les jugements suivants. Irénée se trompe lorsqu'il impute à Basilide une morale licencieuse, le mépris du martyre, et un docétisme poussé jusqu'à la substitution de Simon de Cyrène à Jésus dans le mystère de la passion ; il fait erreur, selon toute vraisemblance, lorsqu'il lui reproche son opposition à l'Ancien Testament, mais il semble voir clair en attribuant à son système une hiérarchie d'entités suprasensibles. Il est impossible de déterminer avec plus de précision l'aspect cosmologique de cet enseignement. Quant aux dires d'Hippolyte ils sont sans fondement. La seule donnée qui mérite peut-être quelque crédit, c'est que Basilide a eu de la rédemption une conception non seulement morale mais encore cosmique, comme ses disciples anonymes avec lesquels Hippolyte l'a confondu.

En comparant avec l'exposé de M. de Faye les conclusions du nouvel ouvrage, nous avons été déçu. M. Hendrix piétine sur place ; son travail est peu original, et en combinant les fragments basilidiens et les notices des hérésiologues, il brouille de nouveau les traits des diverses écoles gnostiques que M. de Faye avait réussi à grand' peine à distinguer. Voici la conclusion finale du travail (p. 81) : « Sans tenir compte de quelques aspects secondaires et accidentels, notre enquête établit que la doctrine authentique de Basilide se retrouve dans les enseignements transmis par Hippolyte et par Clément d'Alexandrie, ce dernier ayant insisté particulièrement sur l'aspect moral du système. Par contre, Irénée et les hérésiologues qui en dépendent, ne rapportent que les éléments communs à tous les embranchements gnostiques, et cela à une époque où les disciples de Basilide ont subi l'influence des autres systèmes, particulièrement de celui de Valentin. La doctrine basilidienne est le plus altérée dans les *Acta Archelai et Manetis.* » Cette conclusion, surtout en ce qui concerne le jugement porté sur la documentation d'Hippolyte, est grosse de conséquences. M. Hendrix annonce qu'il essaiera de la justifier dans un nouvel ouvrage ; jusqu'à présent il n'apporte aucune preuve, et nous doutons beaucoup qu'il puisse en donner. Tout ce que lui-même nous signale sur la doctrine d'Isidore, le fils et, comme les textes l'ajoutent, le fils authentique de Basilide, est déjà de nature à lui infliger un démenti.

Dans le corps de l'ouvrage, quelques conclusions de détail sont également sujettes à discussion, par exemple, ce que l'auteur affirme

Digitized by Google

sur la tradition, règle de foi (p. 37, n. 3), les rapports entre les traditions gnostiques et la discipline de l'arcane (p. 37), l'aversion des Basilidiens pour la confession de la foi (p. 43), l'influence de Basilide sur la christologie de la grande Église (p. 47). Par contre, quelques autres observations méritent d'être retenues. L'auteur attire l'attention sur le *silentium mysticum* des Basilidiens (p. 45), l'origine de la fête de l'Épiphanie gnostique (p. 50-52, 108-114), la doctrine du péché originel (p. 52-55), et les analogies entre les noms d'Abraxas et de Mithra (p. 62-63). L'auteur donne aussi quelques aperçus pleins d'intérêt sur la vie religieuse à Alexandrie (p. 11-24), le démiurge, l'esprit planétaire Saturne (p. 97-108), et le prétendu aristotélisme de Basilide dans le système des *Philosophoumena* (p. 114-118). Enfin nous signalons avec plaisir un exposé lucide de la doctrine abstruse du pseudo-Basilide d'après les renseignements fournis par Hippolyte.

M. Hendrix publie sa thèse comme introduction à une étude plus complète de l'hérésiarque alexandrin. Réduite à ces proportions, elle est moins susceptible de graves reproches ; au contraire, quelques articles sont riches de promesses. Puisse l'auteur les réaliser au plus vite, en faisant toutefois une part plus large et plus judicieuse à la distinction critique des sources.

J. COPPENS.

A. DONINI. *Ippolito di Roma. Polemiche teologiche e controversie disciplinari nella chiesa di Roma agli inizi del* III *secolo.* (Ricerche e testi di storia e letteratura religiose a cura di A. Biamonti e A. Pincherle. Fasc. 5.) Rome, Libreria di Cultura, 1925. In-12, 199 p. L. 10.

Les historiens continuent de s'intéresser au développement de l'Église romaine des trois premiers siècles. M. Donini cite les articles de G. La Piana et les ouvrages d'A. d'Alès ; il eût pu rappeler les recherches infatigablement poursuivies par Mgr Batiffol, les études de Harnack et les joutes théologiques continuelles dans les milieux anglicans autour de la primauté du pontife romain.

Pour M. Donini, les premiers lustres du IIIe siècle marquent dans l'Église les débuts d'une évolution nouvelle. La gnose est vaincue ; l'enseignement ecclésiastique s'oriente vers la définition des grands problèmes trinitaires et christologiques, et la discipline, vers les premiers essais de morale relâchée. Cette transformation des croyances et de la discipline fut accompagnée d'une crise grave. Quelques esprits enracinés dans la tradition, protestèrent contre le développement qui était en voie de s'accomplir ; leurs efforts restèrent inutiles, mais leur personnalité se détacha avec une noble grandeur sur la médiocrité du milieu. Hippolyte fut leur plus brillant représentant. Curieuse coïncidence : « Ippolito, antipapa, anticallistiano e santo della Chiesa universale ! »

Digitized by Google

En guise d'introduction, l'auteur décrit en deux chapitres bien composés le milieu païen sous les Sévère et la communauté chrétienne de Rome au commencement du troisième siècle (p. 24-54). Cette description est toute inspirée des conclusions récentes de M. La Piana (Cfr RHE. 1926, t. XXII, p. 721) auquel l'auteur se réfère avec une évidente sympathie. Le chapitre quatrième est réservé à une question littéraire l'histoire des *Philosophoumena* dans les écrits des hérésiologues et l'hypothèse d'un *Syntagma* disparu; tout le reste de l'ouvrage s'occupe de la théologie d'Hippolyte et se divise en trois parties consacrées respectivement aux controverses eschatologiques, théologiques et morales.

L'exposé des controverses eschatologiques est pour M. Donini l'occasion d'examiner de plus près l'enseignement d'Hippolyte sur la parousie du Seigneur. Il constate une atténuation progressive dans les opinions du docteur romain. Enthousiaste défenseur de la venue imminente du Sauveur au début de sa prédication, il a rabattu de cette violence pour en venir à des opinions tout à fait modérées. L'auteur explique cette évolution par le changement survenu dans l'attitude des pouvoirs publics à l'égard de la religion chrétienne. Vers la fin de sa vie, Hippolyte assista au règne d'Alexandre Sévère ; il réussit à se glisser dans l'entourage de la maison impériale et fut admis, peut-être, à causer avec l'empereur lui-même. L'auteur se demande si Hippolyte n'attribua pas une importance spéciale pour l'avenir du christianisme à l'élection d'Alexandre, en prenant précisément pour point de départ de son comput pascal l'année 222.

Dans l'analyse des controverses théologiques, M. Donini, contrairement à l'affirmation de Novatien et aux conclusions de MM. Harnack et Bardy, distingue l'adoptianisme romain du monarchianisme patripassien. A Rome, Hippolyte fut l'adversaire tenace de cette dernière hérésie subrepticement introduite en réaction contre les erreurs adoptianistes. D'abord, en s'appuyant sur la théologie du Logos et les espérances eschatologiques, Hippolyte prêcha, comme Tertullien, une Trinité de personnes divines se manifestant dans l'économie de l'ordre surnaturel ; plus tard, il tomba dans un enseignement plus ou moins teinté de subordinatianisme. Pour cette raison la lutte fut vive entre Hippolyte et Zéphyrin et elle provoqua sous Calliste, le successeur de Zéphyrin, un schisme local, qui donna naissance à une église distincte, composée en majeure partie de chrétiens helléniques, adversaires des latinisants.

Restent les controverses sur la discipline pénitentielle. L'auteur soulève à ce propos le problème de l'origine de l'édit communément attribué à Calliste. L'évêque visé par Tertullien serait un évêque africain ; Calliste se serait contenté de promulguer l'édit dans les cercles romains au moment où son Église était en voie de se latiniser. Cette solution ne nous déplaît pas. Mais pourquoi faut-il que l'auteur la replace dans le cadre des hypothèses protestantes et rationalistes sur l'origine et le développement de la pénitence ancienne?

L'ouvrage que nous venons d'analyser mérite une attentive considération. M. Donini connaît bien son sujet ; il est au courant de la

Digitized by Google

littérature anglaise, française et allemande ; il discute avec talent les témoignages historiques et possède l'art de reconstituer une situation du passé. Malheureusement il n'a pas poussé son travail en profondeur ; son étude n'est qu'une introduction à un examen plus minutieux de la doctrine d'Hippolyte. En outre, si M. Donini a le droit d'estimer les travaux de MM. Buonaiuti et La Piana, il leur emboîte trop facilement le pas. Les conclusions de ces deux auteurs sont à contrôler non moins que celles des historiens catholiques, et ce serait une illusion aussi dangereuse que naïve de les croire exempts de tout préjugé en raison de leurs opinions libérales.

J. COPPENS

ST. W. J. TEEUWEN. *Sprachlicher Bedeutungswandel bei Tertullian. Ein Beitrag zum Studium der christlichen Sondersprache.* (Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums im Auftrage und mit Unterstützung der Görres-Gesellschaft hrsg. von E. Drerup, H. Grimme und J. P. Kirsch. T. XIV, fasc. 1.) Paderborn, Schöningh, 1926. In-8, XVI-147 p. M. 8.

« Chaque langue tend constamment, par son développement naturel, à se briser en parlers divers, et constamment les sujets parlants réagissent, restituant des langues communes comprises par des sujets nombreux sur des domaines étendus. » Ce principe énoncé par M. A. Meillet dans son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (2e édit., p. 13. Paris, 1920) se vérifie mieux qu'ailleurs pour la langue latine chrétienne dont Tertullien est pour nous le premier témoin et l'un des principaux auteurs.

Néanmoins la langue de Tertullien a été peu étudiée. Il n'en existe pas de vocabulaire, sauf, pour l'*Apologeticum*, celui de M.P. Henen, qui doit être revu et complété depuis que M. le chanoine Callewaert a victorieusement défendu l'authenticité et la supériorité du *Codex Fuldensis*. Quelques monographies de peu d'étendue s'occupent de particularités de syntaxe, de style et de formation des mots : les principales sont celles de MM. J. P. Waltzing, H. Hoppe et l'étude de M. E. De Backer sur le mot *sacramentum*. C'est dire assez les difficultés et le mérite de l'œuvre de M. Teeuwen : il a tenté de défricher le terrain inculte de la sémasiologie tertullienne ; son essai a réussi : il n'indique pas seulement la voie à suivre, il montre aussi des échantillons de qualité de la riche moisson que seul un travail patient d'herméneutique et de synthèse pourra faire croître et mûrir. L'ouvrage est divisé en trois chapitres : 1) la langue de Tertullien, 2) la langue chrétienne dans les écrits de Tertullien, 3) comment les mots changent de signification chez Tertullien sous l'influence du christianisme.

Dans l'aperçu judicieux des principales caractéristiques de la

Digitized by Google

langue de Tertullien, l'auteur insiste beaucoup sur le caractère essentiellement chrétien de ce bas-latin, mélange de langue littéraire et de langage courant. A la suite de Mgr Schrijnen, il admet la distinction, peut-être trop absolue, entre latin d'Église ou rituel et langue latine chrétienne : c'est le latin chrétien du IIIe siècle, et non pas le latin d'Église, que parle et écrit Tertullien. A la suite de Norden, M. T. rejette l'existence d'un style africain qui aurait donné un cachet propre aux écrits de Tertullien ; mais je crois fort que M.T. se laisse entraîner, par réaction contre le patois punique, à minimiser l'élément africain. Norden, d'ailleurs, tout en écartant l'existence d'un style africain, ajoute aussitôt que le latin d'Afrique est de l'asianisme fortement influencé par le caractère africain.

Partant du principe de Mgr Schrijnen : le langage est un phénomène culturel, un phénomène à la fois social et psychique, l'auteur esquisse à grands traits dans son deuxième chapitre comment la langue latine chrétienne reflète la civilisation chrétienne et vit d'une vie nouvelle, la vie de la foi chrétienne. Cette régénération se manifeste dans des emprunts au grec, des formations nouvelles et surtout des changements de signification de mots latins, principalement de la langue vulgaire.

Le troisième chapitre, auquel les deux premiers servent d'introduction, traite de la sémantique chrétienne chez Tertullien. Elle est soumise aux lois fondamentales de toute sémantique : telle société, telle langue et tel homme, telle langue ; influences générales du milieu social ; influences spéciales de l'ambiance et de la personnalité de l'écrivain. L'auteur le montre par de nombreux exemples et passe en revue une série de mots importants, pris dans les domaines les plus variés de la langue courante et des langues techniques, qui changent de sens sous la plume de Tertullien parce qu'il les marque du sceau chrétien. Tels les mots ci-après glanés au hasard : *passio, pati, crux, pax* ; d'autres repris au vocabulaire juridique et judiciaire, comme *confiteri, negare, confessor, martyr* ; d'autres encore empruntés à la langue militaire, p. ex., *statio*, etc.

M. T. a le grand mérite d'avoir innové l'étude du vocabulaire de Tertullien en recherchant à fond le pourquoi et le comment du changement survenu dans le sens des mots. Son étude n'a pas épuisé le sujet, tant s'en faut ; mais elle a posé des jalons et, quoique incomplète, elle constitue une contribution importante à la connaissance de la langue latine chrétienne. L'index alphabétique des mots et expressions étudiés dans l'ouvrage en rend la consultation facile et fait du livre un excellent instrument de travail. J. Cochez.

H. W. Beyer. *Der syrische Kirchenbau.* (Studien zur spätantiken Kunstgeschichte, hrsg. v. R. Delbrück und H. Lietzmann. T. I.) Berlin, W. De Gruyter, 1925. In-8, VIII-183 p., 105 fig. et 3 pl.

Digitized by Google

L'ouvrage de M. Beyer, publié sous les auspices de la Société des Amis suisses de la science évangélique, ouvre dignement une collection nouvelle sur l'histoire de la dernière époque de l'art antique ou, pour mieux dire, de l'art de l'antiquité chrétienne. L'auteur, qui prépare aussi un travail sur l'architecture chrétienne de l'Afrique du nord, prend ici comme sujet d'étude les églises de l'arrière-pays syrien, sauf toutefois les édifices de plan rayonnant, depuis Antioche jusqu'à l'extrémité du Hauran, au sud de Damas. Depuis plus d'un demi-siècle nous possédions sur cette contrée l'ouvrage de Melchior de Vogué, mais les publications récentes de H. C. Butler et des autres membres des expéditions américaines de 1899-1900, 1904-1905 et 1909, permettent aujourd'hui un travail de synthèse plus complet.

Un chapitre préliminaire passe en revue les variétés régionales de basiliques, comprises chronologiquement entre deux apogées de l'art officiel : l'art constantinien, qui donna à la basilique couverte en charpente son complet développement, et l'art de Justinien, qui trouva une solution parfaite du problème de la basilique à coupole.

Les champs de ruines qui se sont formés en Syrie, depuis l'invasion des Perses de Chosroès I en 573, jusqu'à la conquête définitive par les Arabes en 636, tendent de plus en plus à disparaître. Situés dans une contrée où les civilisations les plus diverses se sont compénétrées et où l'Église a été florissante, ils sont peut-être d'une importance primordiale pour l'histoire de la civilisation, à l'époque de la transition entre l'antiquité et les temps nouveaux.

Mais il s'agit d'abord de classer les monuments. La tâche est rendue plus aisée par les inscriptions dédicatoires, nombreuses dans certaines contrées et pour certaines époques : ainsi l'extrême nord de la Syrie fournit, pour les églises du ve siècle, dix inscriptions datées. M. Butler avait tenté aussi de préciser la chronologie de quelques églises en déterminant quelle unité de mesure a été employée dans leur construction, mais ce moyen n'a livré aucun résultat. C'est en comparant les particularités de plan et de style que l'on peut aussi arriver à quelque précision pour les églises non datées.

L'auteur distingue trois régions différentes sur le territoire où il poursuit son enquête : la Syrie du nord, à l'est d'Antioche, où l'architecte dispose de pierre calcaire, la Syrie centrale, un peu plus au sud, et le Hauran, où les édifices sont construits en basalte.

Le chapitre consacré à la Syrie du nord est de loin le plus étendu. Il s'occupe aussi du Djebel Riha, tout proche cependant de ce que M. Beyer appelle la Syrie centrale, et dont l'architecture n'a pas un caractère aisément définissable. Dans la Syrie du nord, comme du reste plus au sud également, il existe quelques églises du IVe siècle, remontant parfois jusque vers 350. L'une ou l'autre seulement, par exemple à Fafartin, est datée (372). Elles sont très frustes ; portes et fenêtres, en petit nombre, sont généralement rectangulaires ; les entrées sont latérales ; la façade ouest n'est pas mise en valeur ; dès lors des annexes flanquent déjà l'abside de part et d'autre ; les

Digitized by Google

chapiteaux sont rudement sculptés d'après les modèles classiques.

Bientôt, au début du ve siècle, l'architecture prend de l'essor avec les œuvres de Markianos Kyris, le seul architecte syrien dont le nom soit connu. Il fut enterré dans le chœur de l'église de Kasr-el-Benat, sa dernière œuvre. Désormais certains portails, d'ordinaire au côté sud, sont ornés avec goût, et les chapiteaux, de forme variée, sont soigneusement traités. Prothesis et diaconicum, qui ont un rôle dans les « entrées » liturgiques, ont désormais leur complet développement. L'auteur a donné à cette architecture le nom de premier style de Babiska, du nom de la première église de Kyris où elle est employée.

Ce style ornemental reçoit dans la suite, vers la fin du ve siècle, un certain développement, peut-être par l'emprunt de quelques éléments aux grandes églises syriennes, alors en construction. C'est insister beaucoup sur son importance que de le nommer second style de Babiska, du nom du baptistère qui en fournit un beau spécimen.

L'architecture nord-syrienne arrive à son apogée dans les quatre grandes églises de Kalat-Siman, Termanin, Kalb Louzeh et Rouweha (dans le Djebel Riha). Il s'agit désormais d'un style raisonné, qui emploie le décor, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice, pour souligner les éléments de la construction. La façade en particulier, avec avant-corps flanqué de deux tours, y prend un beau développement. Le plus ancien de ces édifices paraît être la quadruple construction de Kalat-Siman, disposée en croix autour de la colonne de S. Simon le stylite. M. Beyer pense pouvoir en fixer l'origine à 480-490, en se basant sur l'église dérivée de Basusan, datée de 491-492. Tout indique que l'architecture des quatre grandes églises, l'auteur les appelle les cathédrales, n'est pas une création de l'arrière-pays syrien, mais qu'elle dérive de l'opulente Antioche, dont malheureusement aucun édifice ancien n'est demeuré debout.

Dans la suite, le style n'évolue plus guère : au vi^e siècle quelques édifices, comme les églises conventuelles de Der Siman et l'église de Bankousa (500-550) s'inspirent du style des grandes églises. D'autres conservent le style traditionnel dans lequel le décor introduit par Kyris et celui du baptistère de Babiska se survivent. Le chœur à chevet droit s'introduit alors. C'est comme à regret que les constructeurs reprennent partiellement les éléments nouveaux, mais chez eux, vers la fin du vi^e siècle, ces éléments décoratifs sont moins rationnellement compris et prévalent sur l'architecture qu'ils devraient simplement faire valoir.

Si la Syrie du nord, sans doute sous l'impulsion d'Antioche, crée un style dans lequel le décor met en relief les lignes architecturales à l'extérieur de l'édifice aussi bien qu'à l'intérieur, les autres régions du pays apportent aussi leur part à l'évolution.

Le Hauran, dépourvu de bois, exécute la construction toute entière, au début même la toiture, en basalte dur. Dès le ive siècle, on y trouve des églises avec solides arcs transversaux sur piliers ; elles sont tantôt à nef unique, tantôt avec bas-côtés à tribunes,

Digitized by Google

s'élevant à même hauteur que la nef. Au VIe siècle seulement l'influence du nord y est notable. Antérieurement, les édifices d'importation, comme la basilique de Kanaouat, comme la cathédrale de Soueda, dont Butler constata l'entière destruction, n'y exercèrent guère d'influence.

Les églises avec arcs transversaux se répandirent aussi plus au nord : Kalb Louzeh, Rouweba, en sont des exemples. Mais en outre, dérivée de ceux-ci, s'introduit la basilique dans laquelle le pilier remplace la colonne. La Syrie centrale est la contrée où elle se développe plus spécialement. Elle en possède à Idjaz un très ancien exemple et elle la transmet au nord et au sud.

La question de l'origine des divers éléments de l'église syrienne est fort délicate. L'auteur affirme avec raison qu'il ne faut pas chercher une origine commune aux basiliques de toutes les régions, si différentes entre elles. Après M. Oelmann, il cherche des rapports entre le chœur syrien flanqué de deux annexes et un édifice antique, tel le *kalybe* de Schakka, qui reproduit le plan de ce chœur, mais sans nef y annexée. Le porche flanqué de tours dériverait du *hilani* des Hittites. Le portail et le porche latéraux, la tour qui se retrouve parfois sur une annexe du chœur, paraissent provenir de la maison syrienne. Le chapiteau à feuilles d'acanthe agitées par le vent pourrait être d'origine syrienne. Kalat-Siman, la mosquée de Damas, peut-être Antioche le connurent d'abord.

M. Beyer examine aussi l'influence exercée en Orient par l'architecture syrienne, notamment sur la Mésopotamie et l'Arménie, où des tendances régionales continuèrent pourtant toujours à prévaloir ; sur les petites églises de Palestine, où elle est fort sensible. Il veut la retrouver aussi dans l'architecture romane d'Occident qui cherche son développement dans les mêmes voies qu'elle. Quelques exemples cités sont fort intéressants par les ressemblances de motifs décoratifs. Mais il faudra se souvenir que les architectes romans aussi bien que les syriens ont connu les édifices classiques, et l'identité des modèles suffira souvent à expliquer les ressemblances entre les produits de deux arts dérivés.

L'ouvrage est pourvu de bonnes tables et son texte se lit aisément. L'illustration reproduit de nombreux plans terriers, mais on la voudrait un peu plus abondante et parfois moins sommaire pour d'autres éléments.

R. MAERE.

M. CHAUME. *Les origines du duché de Bourgogne.* Première partie : *Histoire politique.* (Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.) Dijon, E. Rebourseau, 1925. In-8, XXXIX-600 p.

L'ouvrage de M. l'abbé Chaume doit comprendre trois parties principales : l'*Histoire politique,* la *Géographie historique* et les *Institutions.*

Digitized by Google

Dans la première partie, l'auteur cherche à reconstituer les annales particulières de la région qui formera au xe siècle le duché de Bourgogne française. Le point de départ est l'an 681, date de la mort du maire Ébroïn, et le point d'arrivée l'an 1032, date de l'avènement de Robert le Vieux, troisième fils de Robert le Pieux et fondateur de la lignée des ducs capétiens de Bourgogne ou chef de la dynastie ducale de Dijon. Les faits, soumis à une minutieuse et sévère analyse, sont sériés en dix-neuf chapitres, suivant leur ordre chronologique ; à peine si, de temps à autre, l'exposé logique a été substitué à ce cadre commode, mais insuffisamment souple. Un court résumé de l'histoire du *regnum Burgundiae* à l'époque mérovingienne (561-681) sert d'introduction naturelle au récit.

Le souverain de ce royaume mérovingien de Bourgogne, né fortuitement à l'automne 561, est le « saint » roi Gontran. Ses sujets affectent de le considérer comme le restaurateur de l'unité burgonde, et les conciles eux-mêmes tendent à donner à leur Église l'allure d'une Église nationale. Mais l'absolutisme de la reine Brunehaut et son indépendance vis-à-vis des leudes et des évêques eurent pour résultat principal de désaffectionner peu à peu le pays de ses rois et de préparer l'élimination de la dynastie mérovingienne. S. Léger apparaît comme le type du Franco-Burgonde particulariste ; c'est le représentant le plus capable et le plus actif de l'aristocratie qui l'entoure ; ses efforts n'ont qu'un but : affranchir le *regnum Burgundiae* de la tyrannie du maire Ébroïn. La lutte entre l'évêque d'Autun et son rival prend très vite l'aspect d'une lutte d'idées et d'une lutte de principes. Par derrière Léger, c'est l'esprit particulariste burgonde qu'Ébroïn veut atteindre. Une assemblée d'évêques déclara martyre l'exécution de Léger et canonisa l'homme en qui s'était incarnée la résistance à Ébroïn.

Au lendemain de la lutte entre Ébroïn et Léger, la Burgondie mérovingienne embrasse à peu près tout le pays correspondant aux anciennes provinces impériales de Séquanaise et de Première et Quatrième Lyonnaise — de Paris à Aoste, d'Orléans à Toul, et de Troyes à Lyon et à Vienne. M. Chaume précise davantage et fixe, autant qu'il est possible, les limites exactes de cette vaste Burgondie qui va subsister, au moins comme expression géographique, jusqu'au milieu de la période carolingienne.

Le « tyran» Ébroïn est à peine disparu que les grands et les évêques, tout à la joie de leurs libertés reconquises, se mettent en devoir d'en tirer le meilleur parti. En moins de trente ans, on voit se constituer, dans les principaux centres de la Bourgogne, toute une série de pouvoirs locaux. Ainsi, à la veille de l'invasion arabe et de la reconquête franque, nous entrevoyons à tout le moins quatre pouvoirs importants : le patriciat de Provence, le duché de Lyon, la principauté ecclésiastique d'Auxerre et le duché bourguignon de Champagne. De ces quatre pouvoirs le dernier seul est nettement rattaché au principat austrasien ; les trois autres semblent vivre à l'écart et l'ignorer.

Digitized by Google

La journée du 17 octobre 732 arrête net à Poitiers l'élan des Arabes ; mais elle ruine pour longtemps les espérances nationalistes qu'avaient pu concevoir les populations du sud-ouest et du sud de la Gaule. Après Poitiers, le roi d'Aquitaine Yon n'est plus qu'un vassal du prince d'Austrasie et les évêques bourguignons descendent au rang de simples satellites. La révolte de 734 inspire à Charles Martel cette « géniale conception » d'une Burgondie morcelée et dès lors impuissante. Ses lieutenants n'eurent d'autre mission que de dénationaliser la région dont ils avaient la surveillance. La Burgondie des temps mérovingiens se continue, sans vouloir mourir tout à fait, mais les multiples Bourgognes qui vont lui succéder naissent, bon gré mal gré, de la volonté d'un conquérant étranger.

Rien n'est plus varié que l'histoire des grandes maisons comtales de la Bourgogne franque. Chacune vise plus ou moins à supplanter les autres ; mais celles-là seules ont réussi à s'implanter dans le pays et à demeurer maîtresses qui sont devenues bourguignonnes de traditions et de tendances, qui ont épousé les tendances particularistes du pays. L'auteur passe en revue ces diverses lignées : celles qui remontent à la plus ancienne époque mérovingienne et qu'il appelle burgondo-franques, celles qui se rattachent à des cadets ou à des bâtards de la race carolingienne, celles enfin qui sont issues des fonctionnaires du palais ou des proches alliés de la famille royale. Tels sont les Ogier, les Guérin, les Richard, les Thierri, les Géroud et les Guelfes.

Pour tenir en respect les Aquitains du Berry et de l'Auvergne, Pépin III organisa la marche bourguignonne de Chalon-sur-Saône. Sous Louis le Pieux et ses fils, au cours des guerres dynastiques (929-842), Chalon occupe une place importante parmi les cités de la Bourgogne franque. Autun ne lui disputera cette place qu'à la longue, dans la seconde moitié du IXe siècle. Chalon est le vrai centre de ce que l'on peut appeler désormais la Bourgogne française, le poste d'où Charles le Chauve s'essaie à préparer sa domination éventuelle sur la partie de la vallée du Rhône qui lui a échappé en 843. Car le partage de Verdun attribuait à Lothaire la plus grande partie de l'ancienne Burgondie, vingt-trois *pagi* sur quarante-deux. Mais les dix-neuf *pagi*, à l'ouest de la Saône, qui forment le lot de Charles, c'est cette petite Burgondie, — à laquelle convient plus que jamais le nom de Bourgogne franque, — qui va devenir le berceau du duché féodal.

La révolte d'Onfroi, en 864, fait toucher du doigt le danger que constitue, pour la sûreté du royaume, un puissant marquisat installé sur les bords de la Saône. Aussi Charles le Chauve n'hésite-t-il pas ; il disloque la Bourgogne française elle-même et installe, à côté de Chalon, le *ducatus Augustodunensis*, ou duché d'Autun, qui servira de berceau au pouvoir de Richard le Justicier (888-921). Et jamais l'état de choses détruit en 864 ne sera pleinement rétabli, malgré l'œuvre brillante de Richard, le héros national « rassembleur de terre bourguignonne et ouvrier de justice sociale. » Du reste, de Richard le Justicier à Robert le Vieux sept ducs se succédèrent, et leurs sept noms représentent cinq dynasties, ou

Digitized by Google

si l'on veut, cinq tendances, de sorte que le duché carolingien de Bourgogne française nous donne, suivant une heureuse image de l'auteur, le spectacle d'un travail de Pénelope, sans cesse compromis et sans cesse restauré, modifié au gré des circonstances.

Le duché de 1032 se rattache bien au principat de Richard le Justicier, mais ce qui échoit à Robert le Vieux n'est que le « résidu » de ce qui a existé un peu plus d'un siècle auparavant. De l'imposant *regnum Burgundiae* de Gontran à la *Burgundia inferior* du premier duc capétien, une seule et même impression se dégage, celle d'une mutilation progressive et à peu près continue. Mais les populations de la Bourgogne française conservèrent intact et vivant le souvenir de leur antique appartenance à un ensemble puissant et glorieux ; elles se considérèrent toujours comme les compatriotes des populations du sud-est de la Gaule. A partir du traité de Verdun, qui pourtant consomme et rend définitive la mutilation de l'antique *regnum Burgundiae*, ce qui est Bourgogne va le demeurer, avec un vrai sentiment national, pour tout le reste du moyen âge ; ainsi des régions soustraites politiquement à la suprématie des premiers ducs capétiens, comme le Sénonais et le Nivernais, continueront à se situer géographiquement *in regno Burgundiae*.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire politique des origines du duché de Bourgogne. Grâce au travail de M. Chaume, de vastes périodes de cette histoire si complexe nous sont mieux connues et des lumières nouvelles éclairent les quatre ou cinq siècles qui s'écoulent entre la ruine de la dynastie burgonde et la fin des temps carolingiens. Nous savons à présent ce qu'il faut penser du rôle joué par Childebrand, le frère de Charles Martel et son lieutenant général en Burgondie, au lendemain de la conquête carolingienne, de 732 à 739 ; ce qu'il faut penser des partages qui mutilèrent l'ancienne *Burgondia* et séparèrent de la Jurane et de la Viennoise la Bourgogne franque ; ce qu'il faut penser surtout de cet énigmatique Girard de Roussillon (863-870), le héros des chansons épiques. Ou, du moins, ce que M. Chaume pense de ces questions et de bien d'autres problèmes encore de l'histoire bourguignonne mérite la plus sérieuse considération.

Les conclusions *générales* du copieux mémoire de M. Chaume paraissent solidement établies, pour le plus grand profit non seulement de l'histoire politique, mais aussi de l'histoire religieuse de sa petite patrie. On pourrait mentionner, à titre d'exemples, d'importantes contributions à l'étude des *Vitae* des saints mérovingiens et carolingiens, un essai de chronologie des princes-évêques d'Auxerre (VIIe-VIIIe s.), d'ingénieux rapprochements pour découvrir la personnalité du fondateur de l'église construite en Souabe au lieu *Cella Sancti Viti*, etc.

L'auteur connaît parfaitement les sources bourguignonnes ; il les cite avec abondance. Les a-t-il toujours soumises, dans le *détail*, à une critique rigoureuse ? Nous n'oserions l'affirmer. Peut-être s'est-il laissé trop séduire par les « principes » qui lui ont servi à établir les esquisses généalogiques des grandes familles comtales de la Bourgogne ?

Digitized by Google

Voici, pour finir, quelques remarques, qui ne diminuent point, du reste, la grande valeur de l'ouvrage de M. l'abbé Chaume. Page 1, note 2 : les souscriptions au concile d'Épaone (517) se présentent d'une manière très variable dans les manuscrits ; mais on peut se rapporter en toute sécurité à l'éd. de Maassen dans les MGH ; parmi les prélats, on rencontre Venantius de *Viviers*, le prêtre Peladius d'*Avenches* qui représentait son évêque Salutaris. Page 57 : Bède mentionne une grande incursion arabe en 731 ; mais la *Chronique dite d'Isidore de Bejâ*, contemporaine des événements et source de la plus haute valeur, ne place rien en cette année ; Bède a sans doute confondu une course peu importante avec la grande invasion de 732. Page 94 : l'auteur maintient le récit d'Éginhard, d'après lequel les parts attribuées en 768 à Charlemagne et à Carloman II furent identiques à celles qu'avaient reçues, vingt-six ans auparavant, Carloman I et Pépin III. Les identifications de l'auteur paraissent parfois bien conjecturales, ainsi, page 106, note 1 : les *Miracula S. Eugenii* n'ont été écrits qu'au xe siècle, entre 935 et 937, et note 4 : Que vaut la *Vita S. Gangolfi* ? Ne doit-on pas les utiliser avec prudence pour le viiie siècle ? Page 218, note 1 : suivant la Chronique de Waulsort, Ébroïn épousa Bertha ou Eva, fille du comte Wideric de Florennes ; cette chronique commencée au xiie siècle, est, pour l'époque des origines, dénuée de toute valeur. F. Baix.

Richard Stachnik. *Die Bildung des Weltklerus im Frankenreiche von Karl Martell bis auf Ludwig den Frommen.* Paderborn, Schöningh, 1926. In-8, x-103 p. M. 6.

On a beaucoup écrit déjà sur la renaissance carolingienne, et toujours pour constater qu'elle a été inspirée par des préoccupations religieuses et pratiques : le clergé en a été l'instrument, le but, le bénéficiaire. Il peut donc sembler au premier abord que le livre de M. Stachnik est moins neuf que ne le croit son auteur. Cependant il n'était pas sans intérêt d'envisager cette renaissance en se plaçant plus particulièrement au point de vue de la formation des clercs ; et c'est ce qu'a bien fait M. Stachnik en groupant avec science et méthode des textes bien peu explicites à notre gré. Il s'occupe d'ailleurs davantage de l'organisation externe, en quelque sorte (écoles, bibliothèques), que des méthodes.

On sait combien le progrès a été considérable, entre le milieu du viiie et le milieu du ixe siècle. Il est attesté par le nombre croissant d'hommes d'Église chez lesquels on rencontre une culture solide et étendue, sinon originale ; par la latinité très supérieure et le nombre beaucoup plus grand des productions littéraires ; et par les conditions de plus en plus élevées qui sont exigées des clercs. Au début, sous Pépin, et malgré la bienveillance incontestable du souverain, le relèvement du clergé est dirigé par saint Boniface ; d'où résulte peut-être ce fait que la partie est de l'empire carolingien,

Digitized by Google

bien que la civilisation y fût d'importation plus récente, ait eu longtemps une certaine avance par rapport à la région ouest, et surtout à l'Aquitaine. Plus tard, l'impulsion vient de Charlemagne lui-même ; il l'imprime par ses capitulaires, par les instructions données à ses *missi*, par ses encouragements individuels. Sous Louis le Pieux, l'épiscopat, plus indépendant, plus soucieux de ses devoirs, prend les principales initiatives.

En dépit du titre de son livre, qui semble en limiter l'objet au clergé séculier, M. Stachnik montre en somme qu'il est malaisé de distinguer l'un de l'autre les deux clergés ; n'essaie-t-il pas encore de le faire un peu trop ? Nous nous demandons si, parmi les fondations de saint Boniface, on peut opposer autant qu'il le pense les « séminaires » qu'auraient été Fritzlar et Ohrdruff au monastère qu'est Fulda. Le problème le plus délicat est celui-ci : dans quelle mesure les efforts faits pour la formation du clergé ont-ils réussi ? Nous l'avons dit : un grand progrès, dans l'élite, est incontestable. Cela n'exclut pas qu'il soit resté une grande masse bien ignorante et bien barbare, et nous croyons trop optimiste l'assertion que « la préparation du clergé aux ordres majeurs était bonne dans l'ensemble » (p. 89). Il est des raisonnements dangereux contre lesquels M. Stachnik n'est pas assez en garde. A un moment les documents insistent moins pour l'instruction du clergé. Cela veut-il dire qu'on s'y intéresse moins, ou qu'on la juge suffisante ? L'un et l'autre pourrait se soutenir. Peut-on vraiment, sur un argument de ce genre, affirmer que sous Charlemagne on ait fait passer l'instruction du clergé avant sa formation morale ? Y a-t-il, entre l'idéal anglo-saxon et l'idéal romain (celui de Cassien et de saint Grégoire le Grand) l'opposition si tranchée que croit apercevoir M. Stachnik ?

E. JORDAN.

G. SCHLUMBERGER. *L'épopée byzantine à la fin du* x^e^ *siècle.* 1re partie. Nouv. édition, Paris, de Boccard, 1925. In-8, XIII-700 p.

Après avoir réimprimé *Un empereur byzantin au* x^e^ *siècle, Nicéphore Phocas,* paru en 1890, la maison de Boccard réédite *L'Épopée byzantine,* qui fait suite à ce premier grand travail de M. Schl. sur une période, restée jusqu'à lui bien obscure, de l'histoire de la dynastie macédonienne à Byzance. C'est là un nouvel hommage, aussi délicat qu'éloquent, rendu au byzantiniste français dont on a fêté le quatre-vingtième anniversaire, en 1924, par la publication de deux volumes de *Mélanges* (Cfr RHE. 1926, t. XXII, p. 722-725).

Pas n'est besoin de rappeler longuement le contenu ni les mérites d'un ouvrage qui fut classique dès son apparition. La première partie, la seule rééditée à ce jour et dont la publication remonte à 1896, embrasse le règne de Jean Tzimiscès (969-976) et les premières années de Basile II, le Tueur de Bulgares (976-989). Ce ne sont que vingt

Digitized by Google

années, mais combien tragiques, de l'histoire de Byzance! Elles s'ouvrent par l'avènement d'un meurtrier, grand chef militaire dont le règne doit être glorieux pour l'empire, et elles se ferment sur deux visions saisissantes : la mort soudaine et en pleine mêlée, au rivage des Dardanelles, de Bardas Phocas, le prétendant asiatique dont la farouche énergie avait mis la dynastie à deux doigts de sa ruine, et le départ du vaisseau qui emporte vers la cour sauvage de Vladimir, prince de Kiev, le morne désespoir de la porphyrogénète Anne, sœur du basileus, réclamée par le souverain russe comme prix de l'aide militaire qu'il vient de consentir à Byzance en péril et comme condition de la conversion de son peuple à la religion des Romains. Et dans l'intervalle, de combien de crises, souvent extrêmes et parfois presque fatales au trône des basileis, l'historien n'a-t-il pas à nous faire le passionnant récit! Aux frontières, ce ne sont que périls plus angoissants les uns que les autres. Des flottes sarrasines quittent sans cesse les sûrs mouillages des ports siciliens pour venir écumer les côtes de la Calabre et de l'Apulie, et, rivaux autrement dangereux, les princes allemands de l'énergique maison des Othons se sont mis en tête de soumettre l'Italie entière à leur autorité. Dans les Balkans, ce sont les Russes de Sviatoslav que les Immortels de Jean Tzimiscès ont tant de peine à réduire sur les rives du Danube ; et bientôt après, ce sont les Bulgares du tsar Samuel d'Okhrida que des succès réitérés, remportés au début du règne de Basile II, poussent toujours plus avant sur la route de Constantinople. A l'est enfin, c'est le péril islamique contre lequel Jean Tzimiscès a prononcé une avance victorieuse, mais dont l'imminence s'accroît tous les jours des progrès de la puissance entreprenante des Khalifes fatimites du Caire. Et c'est dans le temps que les barbares font violence à toutes les frontières, au moment, souvent, où le basileus en personne a pris le commandement des troupes qui ont quitté la capitale pour aller défendre l'intégrité du territoire, que des prétendants déclenchent à Constantinople ou dans les thèmes asiatiques, providence inlassable des candidats perpétuels à l'empire, des révolutions de palais et des soulèvements antidynastiques. La rébellion de Bardas Phocas sous Jean Tzimiscès, la révolte de Bardas Skléros, puis celle encore de Bardas Phocas contre le jeune Basile, allument par trois fois la guerre civile dans les provinces et consument en compétitions stériles les énergies dont la protection des frontières et le développement économique de l'empire réclament impérieusement un plus judicieux emploi.

Époque étrange, fertile en retours de fortune dramatiques, époque naïve, prompte à mêler à sa foi les superstitions qui, pour une part, entretiennent sa ferveur, époque barbare parfois, qui châtie cruellement les vaincus de ses luttes! Elle a trouvé en M. Schl., non seulement un historien scrupuleux dont la patiente érudition a consulté les moindres sources, mais, ce qui est plus précieux, le fin psychologue qui l'a comprise jusqu'à l'intime et le lettré délicat qui s'entend à composer sans hâte des récits étonnants de vie, où s'animent les espoirs et les échecs, les aventures et les passions de personnages

Digitized by Google

dont le sort, toujours, l'a ému par quelque côté. L'épopée a trouvé son poète, mais un poète qui a d'abord su rendre à l'histoire sa vie authentique et profonde.

Pour des raisons que l'on comprend tout en en déplorant les dures exigences, l'éditeur a renoncé à reproduire les illustrations de l'édition originale. Signalons à ce propos que Melle Ter Nersessian a publié, dans les *Mélanges offerts à M. G. Schlumberger* (t. II, p. 529-558. Paris, Geuthner, 1924), un répertoire méthodique des illustrations de *Nicéphore Phocas* et de *L'Épopée byzantine*. Nous souhaitons que la réédition du grand ouvrage de M. Schl. se poursuive sans retard. R. DRAGUET.

JULES GAY. *Les papes du* XIe *siècle et la chrétienté.* (Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique.) Paris, Gabalda, 1926. In-12, XVII-428 p. Fr. 20.

M. Jules Gay, dont les excellents travaux sur l'Italie byzantine ont été en leur temps très justement remarqués, s'est proposé de résumer sous ce titre ce que l'on sait de l'histoire du Saint-Siège dans ses rapports avec la chrétienté depuis la restauration de l'empire romain germanique jusqu'à la mort d'Urbain II. Ce volume fera honneur à la *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*, que dirige avec tant d'autorité l'un des meilleurs historiens français du catholicisme, Mgr Batiffol. On y retrouve toutes les qualités habituelles de l'auteur : investigation minutieuse qui ne laisse échapper aucun texte, remarquable précision dans le détail, sens critique très acéré qui se traduit par des discussions incisives que l'on souhaiterait voir se multiplier encore davantage et atteindre l'érudition allemande autant que l'érudition française, jugements fondés sur une argumentation souvent convaincante et généralement étayée de preuves dont on ne peut méconnaître la valeur.

Il ne saurait être question de résumer ici ce livre qui n'est lui-même qu'une synthèse. On peut y distinguer deux parties essentielles, la première qui englobe l'histoire de l'empire jusqu'à la mort de Henri III (1056), la seconde qui a trait aux efforts du Saint-Siège pour diriger le monde chrétien au temps de Grégoire VII (1073-1085) et d'Urbain II (1088-1099). Ce sont là, à vrai dire, deux périodes très différentes de l'histoire de l'Église et le contraste qui les oppose l'une à l'autre ressort si clairement de la simple analyse des faits qui forment l'ossature du volume de M. Gay, que l'on ne saurait reprocher à l'auteur de ne l'avoir peut-être pas relevé avec assez d'insistance. Ce qui surprendra peut-être davantage, c'est que M. Gay ait en quelque sorte brisé chacune de ces périodes, en limitant son livre au XIe siècle. Ce cadre chronologique ne manquera pas de paraître quelque peu artificiel. La mort d'Urbain II (1099), si elle coïncide avec une véritable apothéose de la papauté due au concile de Clermont et au succès de la croisade, laisse en suspens

Digitized by Google

tous les graves problèmes qui se posaient depuis l'avènement de Grégoire VII ou, pour mieux dire, de Nicolas II. « Au moment où disparaît le dernier pape du XIe siècle, écrit M. Gay (p. 387), la terrible lutte déchaînée depuis vingt ans entre la réforme grégorienne et la monarchie germanique n'est pas près de finir ; il faudra plus de vingt ans encore pour que le successeur d'Henri IV se décide à abandonner, au concordat de Worms, l'investiture spirituelle par la crosse et par l'anneau. » Rien n'est plus vrai, mais on se demande dès lors pourquoi M. Gay a négligé l'histoire de ces vingt années d'autant plus qu'en France et en Angleterre c'est également au début du XIIe siècle, sous le pontificat de Pascal II, qu'une solution, conforme aux idées du tiers-parti sommairement analysées à la fin du volume, sera apportée à la question de l'investiture et que seront réglés sur des bases un peu stables les rapports de l'Église et de l'État. Cette omission est d'autant plus étonnante que, au début de son étude, M. Gay n'a pas cru devoir prendre comme date initiale l'avènement de Henri II (1002) ; il a retracé l'histoire de la politique religieuse des Othons depuis 962 et même, dans une excellente introduction, donné un aperçu de l'histoire de la chrétienté à l'époque carolingienne. On ne saurait assez le féliciter de s'être débarrassé ici des scrupules chronologiques qui l'ont animé à la fin et d'avoir envisagé dans son ensemble toute l'histoire de l'empire romain germanique pendant la période où il a cherché à diriger la chrétienté au temporel et même au spirituel.

Une critique du même genre peut être formulée à propos du choix des faits qui ont pris place dans ces limites un peu arbitrairement tracées. En intitulant son livre non pas : *Les papes du* XIe *siècle*, mais : *Les papes du* XIe *siècle et la chrétienté*, M. Gay a voulu sans doute marquer bien nettement qu'il n'étudierait l'histoire du Saint-Siège que dans ses rapports avec les États chrétiens. Il s'est en général strictement tenu à son plan, mais ce plan lui-même n'est-il pas un peu factice et ne risque-t-il pas d'altérer la physionomie de certains pontificats? Lorsqu'on lit dans le livre de M. Gay l'histoire de Grégoire VII, on constate qu'elle se ramène à l'analyse des rapports du pape avec Henri IV de Germanie, avec Philippe Ier de France et avec les autres princes chrétiens. C'est seulement dans la conclusion que figure l'exposé, trop tardif à notre avis, des idées grégoriennes et notamment de la théorie de la primauté romaine. Un tel plan ne rend pas compte de l'évolution de la politique grégorienne, dominée dès le début par le souci de réaliser pratiquement la réforme de l'Église et de la réaliser par l'intervention constante de l'autorité pontificale que, dès 1073, Grégoire VII s'applique à restaurer dans sa plénitude. Les *Dictatus papae*, rédigés au début de 1075, ne sont que l'expression condensée du programme élaboré au cours des deux premières années du pontificat sous l'impulsion simultanée des faits et des règles canoniques, auquel le pape, dans ses rapports avec les princes temporels, ne fera que se conformer très rigoureusement. N'eût-il pas mieux valu exposer tout d'abord ce programme dans toute son ampleur et faire aperce-

Digitized by Google

voir dans les incidents souvent dramatiques qui se déroulent à partir de 1076 la conséquence presque fatale des idées qui l'inspirent? N'eût-il pas mieux valu surtout montrer que Grégoire VII conçoit en 1074-1075 un vaste plan de réforme et de réorganisation de l'Église auquel se rattachent, avec une implacable logique, tous les événements ultérieurs, au lieu d'intercaler l'analyse des décrets réformateurs dans l'étude des rapports de Grégoire VII avec Henri IV, ce qui pourrait laisser croire que ces décisions d'une portée si générale et si vaste ne sont qu'un simple incident de la politique allemande de Grégoire VII? Au lieu de subordonner la réforme de l'Église, aux relations avec les princes temporels, n'eût-il pas été préférable de la placer au premier plan et en pleine lumière, comme le trait primordial du pontificat de Grégoire VII qui conditionne tous les autres?

Nous ne pouvons reprendre ici en détail l'examen des faits étudiés par M. Gay. Parmi les appréciations qui semblent appeler quelques réserves, nous n'en signalerons que deux : 1° A propos des décrets réformateurs de Grégoire VII, M. Gay écrit (p.248) : «Grégoire VII avait tenu à Rome deux importants conciles, l'un le 30 novembre 1074, l'autre à la fin de février 1075.» C'est la première fois que l'on attribue une telle importance au concile du 30 novembre 1074 et nous aurions aimé connaître par une note les raisons sur lesquelles s'appuie cette opinion. Les historiens de Grégoire VII attribuent les décrets sur la simonie et le nicolaïsme les uns au concile du carême de 1074, les autres au concile du carême de 1075 ; M. Gay ne les mentionne pas ; il se contente d'indiquer le décret sur l'investiture laïque. Une note sur la chronologie si controversée de ces premiers conciles eût été très opportune. Il est à remarquer d'ailleurs que les notes critiques sont moins nombreuses dans la seconde partie du volume que dans la première ; la chronologie des événements relatifs à la lutte du sacerdoce et de l'empire et l'authenticité même de ces événements ont pourtant donné lieu à bien des hypothèses opposées sur lesquelles on aurait été heureux d'avoir l'avis d'un historien de la valeur de M. Gay.

2° M. Gay considère comme simoniaque l'élection de Grégoire VI. Nous maintenons à ce sujet les arguments que nous avons énoncés au tome I de notre *Réforme Grégorienne*. M. Gay (p. 115, n. 1) déclare, sans les discuter, qu'ils ne l'ont pas convaincu. Il reconnaît pourtant avec nous que l'élection de Grégoire VI a donné en général satisfaction aux partisans de la réforme de l'Église. Wason de Liége aurait-il défendu Grégoire VI avec autant d'énergie, si cette élection avait été irrégulière? M. Gay ajoute : « Il y a d'ailleurs contradiction à regarder comme « régulière » une élection où on voit d'abord un pape abdiquer *en faveur* d'un autre.» Mais dans quelle mesure Benoît IX a-t-il abdiqué *en faveur* de Jean Gratien? Le peu de valeur des textes qui mentionnent cette abdication ne permet pas de se montrer très affirmatif sur ce point.

Il nous est impossible de prolonger cette discussion. Si nous ne sommes pas d'accord avec M. Gay sur quelques points de détails,

Digitized by Google.

il n'y a en somme entre lui et nous qu'une divergence sérieuse. M. Gay croit que Grégoire VII a « prétendu exercer des droits suzerains sur les rois et les seigneurs qui demandent le patronage de l'Apôtre Pierre. » Nous demeurons persuadé que, si quelques États ont été, pour des raisons particulières, les vassaux de l'Église romaine, Grégoire VII n'a pas songé à imposer la suzeraineté pontificale à tous les États chrétiens, comme paraît le penser M. Gay, qui n'apporte d'ailleurs aucun argument nouveau. Nous nous sommes suffisamment expliqué sur ce point au tome II de notre *Réforme grégorienne*, paru en décembre 1925, et dont M. Gay n'a pas eu connaissance, pour qu'il ne soit pas nécessaire de reprendre ici la controverse. Nous préférons constater avec satisfaction que M. Gay, tout en étant peut-être un peu moins sévère que nous pour l'empire chrétien du XIe siècle, admet, comme nous, qu'« on a souvent exagéré le rôle de Henri III dans la réforme de l'Église au XIe siècle » (p. 120) et que cet empereur, comme plusieurs de ses prédécesseurs, a cherché à retirer un large profit temporel de la protection accordée à l'Église et à la papauté. AUGUSTIN FLICHE.

MICHEL PSELLOS. *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance* (976-1077). T. I [Livres I-VI : de Basile II à Constantin IX]. Texte établi et traduit par E. Renauld. Paris, Les Belles Lettres, 1926. In-8, LXXXVIII-154-154 p. Fr. 20.

On connaît assez, sans doute, la Collection des universités de France, dont la publication, commencée il y a quelques années, met à la disposition des philologues et des historiens de l'antiquité classique de nouvelles éditions des auteurs grecs et latins dues à des spécialistes, comportant, en regard du texte critique, une traduction aussi élégante que fidèle, et présentées sous forme de beaux volumes dont la typographie soignée fait le plus grand honneur à la société d'édition « Les Belles Lettres ».

A la fin de 1925, on apprenait avec plaisir que l'Association Guillaume Budé, qui patronne cette collection, se proposait d'en publier une seconde, du même modèle, mais byzantine celle-ci ; on annoncait que M. C. Diehl avait accepté la direction de la nouvelle entreprise et que la Banque nationale d'Athènes, agissant au nom du gouvernement hellénique, lui avait assuré son concours financier (cfr le rapport du secrétaire général, P. M. Mazon, dans le *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, oct. 1925, p.5 et suiv.). Aujourd'hui, c'est chose bien commencée par la publication du premier volume de la *Chronographie* de Psellos. M. Diehl, qui le présente dans la préface, confirme que la nouvelle collection comprendra des ouvrages concernant l'histoire administrative ou sociale de Byzance, des textes hagiographiques, juridiques, littéraires, et en particulier, une chrestomathie en deux volumes, recueil de textes attentivement choisis, qui doit faire connaître les manifestations

Digitized by Google

multiples de l'esprit byzantin et faire comprendre, — un peu mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, — la diversité et la richesse de la littérature byzantine et les grands courants d'idées qui l'ont traversée.

L'Association Guillaume Budé a été heureusement inspirée d'inaugurer sa nouvelle collection par la *Chronographie* de Michel Psellos (1018-1078), le célèbre polygraphe que K. Krumbacher qualifie de « premier homme de son temps par l'étendue de son savoir, l'acuité de son observation et surtout par son art littéraire » (*Geschichte der byzantinischen Litteratur*, 2e éd., p. 433. Munich, 1897). Psellos, écrivain de formation classique, mais rompu à tous les procédés de la sophistique, s'est essayé, avec une maîtrise que nul ne lui conteste, dans presque tous les genres littéraires et il a touché à toutes les branches du savoir de son temps. Après ses *Éloges* et l'*Acte d'accusation* de Michel Cérulaire, ses grandes œuvres sont les *Lettres* et la *Chronographie*. Fruit des expériences d'un homme qui passa près de quarante années à la cour, qui savait regarder autour de soi, et qui s'entendait à raconter avec un art consommé ce qu'il avait vécu ou observé, ces mémoires de Psellos sont le miroir inestimable où vient se refléter la haute société byzantine du XIe siècle. C'est ce que rappellent excellemment en l'exposant avec beaucoup plus de détails, M. Diehl dans la préface et l'éditeur dans l'introduction.

Malgré l'intérêt qu'elle présente pour l'histoire d'une époque, autrement mal connue, de la vie de Byzance, la *Chronographie* de Psellos, conservée par le manuscrit unique de Paris, B. N. 1712, ne fut éditée qu'en 1874 par C.-N. Sathas, qui la réédita en 1899. Meilleure que la première, la seconde édition laissait encore large prise à la critique ; en outre, aucune des deux ne comportait de traduction d'un texte qu'on reconnaît généralement hérissé de difficultés. L'éditeur actuel a repris la rude besogne de l'établissement du texte et il présente une traduction pour laquelle il réclame modestement l'indulgence du lecteur. On connaît les savants travaux de M. Renauld sur l'auteur qu'il édite (voir RHE. 1923, t. XIX, p. 624-625). Y avait-il quelqu'un de mieux qualifié que l'auteur de l'*Étude de la langue et du style de Michel Psellos* et du *Lexique choisi de Psellos* pour éditer la *Chronographie* ? On lira cependant dans *Buzantion*, 1925, t.II (paru en 1926), p. 551-567, les observations critiques que M. H. Grégoire a présentées à la traduction de M. Renauld.

Introduite sous de tels auspices, la nouvelle collection connaîtra sûrement le succès qu'elle mérite. Nous en saluons ici l'apparition avec d'autant plus de satisfaction qu'elle avantage au premier chef les études d'histoire ecclésiastique. Nulle part peut-être comme à Byzance, les multiples aspects de la vie d'un grand corps politique et social ne trouvèrent leur point d'appui et leur trait d'union dans la vie religieuse.

R. DRAGUET.

Digitized by Google

M. JUGIE. *Theologia dogmatica christianorum orientalium ab Ecclesia catholica dissidentium.* T. I : *Theologiae dogmaticae Graeco-Russorum origo, historia, fontes.* Paris, Letouzey et Ané, 1926. In-16, 727 p. Fr. 40.

Il faut un savoir étendu, et une âme que ne trouble point l'appréhension de critiques toujours aisées, pour inscrire en tête d'un volume le titre prometteur de *Théologie dogmatique des chrétiens orientaux séparés.* Car le champ dont on promet ainsi l'exploration au lecteur est aussi immense que malaisé à défricher, et jusqu'en ces dernières années, les ouvriers y sont entrés peu nombreux. C'est en effet au ve siècle, et même au IVe, que commence de se révéler actif le principe schismatique qui morcèlera l'Orient chrétien, et qu'il faut surprendre les débuts d'une théologie dont l'immuabilité doit être, beaucoup moins qu'on ne l'a parfois dit, la caractéristique primordiale. Sans doute, l'Occident n'a jamais manqué d'esprits qui prissent un intérêt scientifique à la connaissance des chrétientés d'Orient : les noms d'Allatius, de Renaudot, de R. Simon, d'Assemani, de Lequien, d'Hergenröther, d'A. Palmieri, ainsi que la pléiade des orientalistes et des byzantinistes des soixante-dix dernières années, suffiraient à le prouver. N'empêche que les chrétiens orientaux restent bien mal connus de leurs frères d'Occident. Et à certains égards, il est vrai que notre ignorance s'épaissit à mesure que notre curiosité descend la suite des siècles. Si, par exemple, l'histoire et la théologie des Églises monophysites sont relativement bien connues, celles de l'Orient grec et slave postérieur au schisme pourront, longtemps encore, nous causer de faciles étonnements. Les Occidentaux, en effet, ont peu fouillé les œuvres du moyen âge grec, et les multiples productions des théologiens orthodoxes sont restées, pour l'immense majorité d'entre eux, un jardin fermé.

Aussi faut-il accueillir avec la sympathie qu'il mérite l'effort tenté par le P. Jugie. Le savant assomptionniste se propose de développer son œuvre en trois volumes : les deux premiers seront consacrés aux Gréco-Russes, le troisième aux Nestoriens et aux Monophysites. Le deuxième détaillera le doctrine des Gréco-Russes sur chacun des traités de la théologie dogmatique, en s'attardant sur les points controversés avec l'Occident depuis le XIe siècle ; le premier, le seul publié, expose, sous le titre de prolégomènes, l'histoire de leur théologie avant la consommation du schisme.

Ouvert par deux questions préliminaires, de caractère plus théologique qu'historique (p. 15-46), le premier volume est divisé en trois traités. Le premier (p. 47-391) s'intitule : les origines de la théologie gréco-russe ou le schisme byzantin, et ce titre met déjà en relief la relation étroite qui rattache, chez les Grecs, l'histoire du schisme au développement de la théologie. Trois chapitres s'imposaient : les causes lointaines du schisme, son commencement sous Photius, sa consommation sous Michel Cérulaire en 1054. Les points controversés sont : la primauté romaine, la procession du

Digitized by Google

Saint-Esprit et, au XIe siècle, la légitimité des rites latins, celle, en particulier, de l'usage de pain azyme à la messe. L'auteur y a joint un quatrième chapitre, qui passe en revue les opinions que les théologiens grecs et russes ont avancées, au cours des siècles, sur les causes du schisme byzantin.

Le deuxième traité (p. 392-640) est « une histoire succincte de la théologie gréco-russe depuis Michel Cérulaire jusqu'à nos jours ». L'auteur y énumère les principaux théologiens et dresse le catalogue de leurs productions. Cette partie de l'ouvrage sera spécialement utile à l'historien, car l'auteur ne s'est pas contenté de reprendre les renseignements bibliographiques accumulés par ses prédécesseurs ; il s'est préoccupé de grouper les théologiens d'après leurs tendances, et il a marqué, très heureusement à notre sens, les influences qui ont imprimé à la théologie orientale des directions caractéristiques. Une première section partage en deux périodes les théologiens qui précédèrent la chute de Constantinople ; les dates importantes sont 1220, moment où devient sensible une influence latine, fruit des croisades, et 1340, point de départ de la controverse palamite. La seconde section étudie les théologiens postérieurs à 1453, les Grecs d'abord (en quatre périodes : 1612-1723-1833-1923), les Russes ensuite (en trois périodes : 1700-1836-1917). Les faits capitaux sont, pour les Grecs, la chute de Constantinople, qui oblige les théologiens byzantins à prendre contact, à la faveur de l'émigration, avec la pensée occidentale, et l'accession, au siège de Constantinople, du patriarche Cyrille Lucar (1612) qui engagera l'Église grecque dans des compromissions dangereuses avec les Protestants. Pour les Russes, c'est la création du patriarcat de Moscou, arrachée à Jérémie II en 1589, prélude de l'indépendance de la pensée religieuse russe ; le passage des Ruthènes à l'Église catholique par l'union de Brest-Litovsk (1595) qui détermine une recrudescence de polémique antilatine ; les infiltrations protestantes du XVIIIe s., auxquelles l'activité réformatrice de Pierre le Grand et de Catherine II a ouvert la voie ; la courbe rentrante vers les thèses traditionnelles opérée par la théologie officielle sous l'impulsion énergique de N. A. Protasov, « oberprocuror » du Saint-Synode, à partir de 1836 ; enfin, l'éclosion du libéralisme qui croit tout concilier et favoriser l'union des Églises en rangeant parmi les opinions libres des points de doctrine que la tradition respectait comme des dogmes. Ce deuxième traité laisse deviner l'intérêt qui s'attacherait à une histoire de la théologie gréco-russe dont l'auteur caresse le projet. Des notes sur la théologie dogmatique bulgare, serbe et roumaine complètent l'exposé.

Le troisième traité, beaucoup plus court que les précédents (p. 641-691), s'occupe des sources de la théologie gréco-russe : Écriture, tradition, livres symboliques. Ici encore, l'auteur a des pages intéressantes sur l'influence exercée en Orient par la théorie protestante de l'Écriture considérée comme source unique de la révélation. Un index onomastique (p. 693-712) et un index analytique terminent l'ouvrage.

Digitized by Google

Ce premier volume est une excellente mise en œuvre, bien ordonnée et suffisamment complète, des matériaux dispersés dans les encyclopédies ou les quelques travaux spéciaux qui ont trait aux chrétientés orientales. Il est juste de reconnaître que, pour la réaliser, l'auteur a pu se référer à plus d'un de ses travaux personnels. L'ouvrage est indispensable à ceux qui s'intéressent aux problèmes religieux de l'Orient.

Est-ce à dire que l'œuvre soit de tous points parfaite? Dès les premières pages, le savant auteur se défend de le penser, et il appelle la critique avec une si franche simplicité qu'on aurait mauvaise grâce à se dérober. La tâche reste pourtant ingrate, et d'autant plus qu'on méconnaît moins les difficultés que l'auteur devait nécessairement rencontrer.

Nous sommes avertis que l'ouvrage est un manuel scolaire, — *compendium scolasticum*, — qui rassemble les notes d'un cours de théologie dogmatique fait au séminaire gréco-bulgare de Chalcédoine et à l'Institut pontifical oriental de Rome. Si l'ouvrage a des défauts, peut-être s'expliquent-ils par cette circonstance. La tentation était grande de conserver au manuel imprimé la forme du cours professé ; d'autre part, lorsque la dogmatique consulte l'histoire, il arrive qu'elle l'écoute d'une oreille distraite.

D'abord, l'ouvrage a des longueurs qui rappellent trop l'exposé oral. Par exemple, un résumé nerveux et fidèle aurait avantageusement remplacé les longues citations de textes qui sont aisément accessibles (p. ex., p. 88-99, 315-351). De même, un travail avant tout historique se devait-il de réfuter les sophismes de Photius (p. 192 et suiv.)?

Sur ces points, l'auteur trouverait à bon droit qu'il a fait ce qui lui plaisait. Mais s'il nous est permis d'énoncer un reproche moins indifférent, ce sera celui de manquer parfois de rigueur dans la présentation des matériaux et le développement des arguments historiques. Voici les exemples qui nous ont le plus frappé.

Le sixième canon du concile de Nicée, lisons-nous, avait décidé que les sièges d'Alexandrie et d'Antioche occuperaient respectivement le deuxième et le troisième rang après le siège romain (p. 51). Les souvenirs d'après lesquels l'auteur écrit l'ont visiblement trompé. Outre qu'il affecte le seul Orient, le canon en question ne se préoccupe pas d'établir l'ordre des préséances entre les Églises « patriarcales » ; il ordonne seulement de conserver les usages anciens qui accordent aux grands sièges, parmi lesquels Alexandrie et Antioche sont nominalement citées, puissance dans un certain ressort. Si le cas de Rome est invoqué, c'est à titre exemplatif : il en doit être à cet égard, dit-on, pour Alexandrie et Antioche, comme il en va pour Rome. S'il restait quelque doute sur le sens du canon après lecture du texte, qu'on lise ce que le pape Nicolas Ier écrivait, en 865, à l'empereur Michel III, dans un passage que le P. Jugie cite à la p. 98 : « Si instituta Nicaenae synodi diligenter inspiciuntur, invenietur profecto quia romanae ecclesiae nullum eadem synodus contulit incrementum : *sed potius ex eius forma quod Alexandrinae*

Digitized by Google

ecclesiae tribueret particulariter, sumpsit exemplum. » (Souligné par le P. J.)

Dès avant le concile de Chalcédoine (451), dit-on, les évêques de Constantinople s'étaient arrogé juridiction sur les provinces de Thrace, du Pont et d'Asie (p. 58-59). L'ambition entreprenante des prélats de la capitale ne fait de doute pour personne ; encore est-il qu'une affirmation aussi succincte risque d'accentuer indûment leurs iniquités juridiques. Dans bien des cas, l'épiscopat oriental ne se mit-il pas de lui-même sous le patronage de Constantinople? Les approbations, dont il vaut la peine de lire l'énoncé motivé, recueillies dans ses rangs par le vingt-huitième canon du concile de Chalcédoine, suffiraient à nous éclairer sur ce point (cfr MANSI, VII, 445-449). Nous savons des cas où des évêques des diocèses d'Asie ou du Pont réclamèrent l'intervention de Constantinople. Par exemple, les gens de Troas vinrent demander un évêque à Atticus de Constantinople (SOCRATE, *Hist. eccl.*, VII, 37 : PG, LXVII, 824 A) ; ceux de Césarée imitèrent leur exemple au temps de Proclus (SOCRATE, *Hist. eccl.*, VII, 48 : PG, LXVII, 840 B). Or, en telle occurrence, l'intervention des prélats constantinopolitains était couverte par le deuxième canon du concile de 381 : *ἀκλήτους δὲ ἐπισκόπους ὑπὲρ διοίκησιν μὴ ἐπιβαίνειν ἐπὶ χειροτονίαις ἤ τισιν ἄλλαις οἰκονομίαις ἐκκλησιαστικαῖς* (MANSI, III, 560). Saint Jean Chrysostome lui-même ne passa-t-il pas le Bosphore pour tenir une cour de justice à Éphèse, déposer et remplacer les évêques indignes de l'Asie et du Pont, et installer, notamment, son diacre Héraclide sur le siège d'Éphèse? Zèle qui lui fut d'ailleurs amèrement reproché au synode du Chêne en 403! (SOZOMÈNE, *Hist. eccl.*, VIII, 6 : PG, LXVII, 1529 B ; SYNÉSIUS, *Epist.* LXVI : PG, LXVI, 1408 C ; SOCRATE, *Hist. eccl.*, VI, 15 : PG, LXVII, 709 A ; PALLADIUS, *Dialogus de vita S. Ioannis Chrysostomi* : PG, XLVII, 47). La simple mention de ces faits montre sous un jour plus équitable les agissements du siège constantinopolitain.

Le même paragraphe contient la phrase suivante, visiblement destinée à relever un grief à charge de Sisinnius de Constantinople: «Anno 426, Sisinnius cuidam synodo praefuit coram Theodosio Antiocheno. » (p. 59.) L'auteur ne donne aucune référence, mais il veut à coup sûr parler du synode tenu à Constantinople, « en partie à l'occasion de l'élévation de Sisinnius sur le siège patriarcal de cette ville, et en partie pour la condamnation de l'erreur des messaliens » (HEFELÉ-LECLERCQ, *Hist. des conc.*, II, 216), et dont il ne subsiste qu'un fragment de lettre synodale conservé par Photius (*Bibliotheca*, cod. LII : PG, CIII, 89 B ; cfr MANSI, IV, 541). D'abord, c'est de Théodote et non pas de Théodose d'Antioche qu'il faut parler. Ensuite, est-on en droit de reprocher à Sisinnius d'avoir présidé une réunion d'évêques tenue dans sa ville épiscopale? On l'est d'autant moins que, pour établir qu'il s'est attribué exclusivement la présidence du synode, on n'a, croyons-nous, que la suscription de la synodale : « *Σισίννιος καὶ Θεόδοτος καὶ πᾶσα ἡ ἁγία σύνοδος* ».

Il arrive aussi que le désir de mettre l'adversaire en contra-

Digitized by Google

diction avec lui-même amène l'auteur à se contenter d'argumentations trop faciles. L'adversaire, c'est, par exemple, Photius, qui aurait successivement reconnu et nié les privilèges du siège romain. Pour faire apparaître les palinodies du patriarche, le P. J. avance, entre autres arguments, le suivant : « Grégoire Asbestas, déposé par saint Ignace, en appela au pape Léon IV. Or nous savons que Photius était du parti de Grégoire. D'où, en cette circonstance, il approuva au moins tacitement la manière d'agir de son ami, et, par le fait même, il reconnut la suprême juridiction du pontife romain. » (p. 125.) Par une argumentation analogue, le P. J. avait déjà attribué à Photius une doctrine catholique exprimée dans un document pontifical, pour le seul motif que cette pièce, à la différence d'autres documents qui furent lus avec elle au synode schismatique de Sainte-Sophie, en 879-880, ne fut pas altérée par le patriarche (p. 122).

Aux p. 224 et suiv., on rencontre une note sur deux scolies ajoutées au vingt-huitième canon du concile de Chalcédoine et insérées dans le *nomocanon* slave que saint Méthode († 885) ou ses disciples traduisirent du grec à l'intention de leurs nouveaux convertis ; elles protestent contre la théorie de l'origine laïque de la primauté de l'Église romaine telle que l'expose le fameux canon du concile de 451. Du texte vieux-slave, le P. J. donne deux traductions latines, la sienne d'abord, puis celle que F. Grivec a faite dans un ouvrage publié à Ljubljana en 1921 : *Cerkveno prvenstvo i edinstvo po bizantinskem pojmovanju. Doctrina byzantina de primatu et unitate Ecclesiae*, p. 96-97. (F. Grivec a repris cette version, amendée sur des points de détail, dans un ouvrage postérieur : *Cerkev*, p. 185-187. Ljubljana, 1924.) A la traduction du P. J., moins littérale et dès lors moins fidèle que celle du professeur Grivec, nous devons faire les observations suivantes : 1) « cui [canoni 28°].... *non pauci* episcopi, de his qui synodo interfuere, subscribere renuerunt ». En réalité, le texte porte : « *quelques* évêques » ; нѣции est l'exact équivalent de τινές ou de *nonnulli*, comme traduit F.Grivec. 2) : « propter fidei gradum... Petrus... *inter praesules* praecipuum locum ... obtinuit ». L'original porte : *parmi les prêtres* (*in sacerdotibus*, suivant la version de Grivec) ; en effet, Miklosich ne donne pas d'autre équivalent à чиститель que ἱερεύς. 3) : Les Pères [du concile de Nicée, en 325, dans leur septième canon : cfr Mansi, II, 672] ont bien confirmé les droits « métropolitains » de Jérusalem, mais ils n'en ont pas fait un patriarcat, « quia terminos a verae fidei praeconibus positos mutare *omnino* impossibile erat ». Le mot *omnino* n'a pas de correspondant dans le texte vieux-slave. 4) « *Privilegia* ergo senioris Romae ad finem usque inconcussa manent, *neque ullo pacto transferri possunt.* » L'équivalent de чьсть est τιμή ; Grivec rend exactement le pluriel par *honores* ; quant au second membre de phrase, il n'existe que dans la traduction du P. J.

Le même manque de rigueur et de précision s'accuse encore en une matière qui est pourtant d'importance primordiale dans un ouvrage de consultation, nous voulons dire la bibliographie. D'abord,

Digitized by Google

le volume n'a pas de table des ouvrages cités. Ensuite, que de fois, au cours de l'ouvrage, surtout dans le deuxième traité, qui énumère les théologiens grecs ou russes et leurs œuvres, les références sont incomplètes ! Un exemple : la p. 466 cite une bonne douzaine de productions de Georges Scholarios avec la simple mention : « ineditum », en note. Dans quelles bibliothèques, dans quels manuscrits le lecteur pourra-t-il trouver ces œuvres ? On voudrait d'autant plus le savoir que les indications fournies sur ce point par Krumbacher sont minimes et très générales. Le P. J. aurait mérité plus encore la reconnaissance des travailleurs s'il s'était imposé à cet égard, pour les écrivains byzantins, le travail fastidieux mais souverainement utile qui, dans un autre domaine, a fait de la *Geschichte der syrischen Literatur* de A. Baumstark un ouvrage de consultation des plus appréciés. Pourquoi encore ne pas conserver aux ouvrages russes leur titre original, et s'il arrive qu'on présente une publication russe sous un titre latin, pourquoi ne pas en avertir le lecteur ?

Enfin, parmi les fautes d'impression, qui sont assez nombreuses, il est peut-être utile d'en relever une : le poète qui, le premier, traduisit en serbe le Nouveau Testament, s'appelait Vuk, et non pas Vick Karadžić, comme on le lit à la page 636 (la même indication fautive est reprise dans l'index, p. 711). De même, l'auteur était distrait en écrivant, à plusieurs reprises, p. 161 : « synodus *Genethliacensis* ». Les sources parlent en effet du synode « in Gentiliaco ».

On ne se méprendra pas sur le sens de nos critiques. Elles laissent intact le mérite essentiel de l'ouvrage, tel que nous avons cru pouvoir le définir plus haut. L'introduction exprime le vœu que le travail offre quelque utilité à ceux que préoccupe la question de l'union des Églises. Sans nul doute, ce vœu de l'auteur sera réalisé.

Un dernier mot. Le P. Jugie a entendu donner à son livre un caractère entièrement « irénique » (p. 10), et on lui rendra le témoignage qu'il ne s'est pas départi un instant d'une attitude pacifique. Cependant, il y a des apôtres de l'union qui commencent par déclarer que « nous sommes tous coupables à l'égard de l'Église » ; si nos impressions ne nous trompent point, le savant auteur de la *Théologie dogmatique des chrétiens orientaux séparés* ne doit pas sentir très chargée sa conscience de chrétien latin. La remarque n'entend plus énoncer une critique ; c'est une dernière information sur un ouvrage que nous avons lu avec profit et auquel, nous sommes heureux de le dire, nous retournerons souvent. Nous espérons que la publication des deux autres volumes ne subira aucun retard.

R. DRAGUET.

FR.-L. GANSHOF. *Étude sur les « Ministeriales » en Flandre et en Lotharingie.* (Mémoires publiés par l'Académie royale

Digitized by Google

de Belgique. Classe des lettres, etc. Collection in-8, 2e série, t. XX.) Bruxelles, Hayez, 1926. In-8, 456 p.

Ce livre étudie la condition juridique et sociale des *ministeriales*. Par ce mot, pris en son sens étroit et technique, il faut entendre des serfs appelés à des services importants et particulièrement considérés : fonctions supérieures de l'administration domestique ou aulique (sénéchal, bouteiller, etc.) ; service militaire à cheval, enfin emplois principaux de l'organisation domaniale (intendant et maire des *villae*).

La ministérialité a connu son développement le plus considérable et le plus général en Allemagne. En France. son existence fut éphémère, et elle n'occupa jamais dans la société une place importante. Une des conclusions du travail de M. G. est précisément qu'en Lotharingie et en Flandre, l'évolution de la ministérialité suivit à peu près le même cours que dans les royaumes dont dépendaient ces principautés, l'Allemagne et la France. Trois parties divisent donc tout naturellement l'ouvrage de M. G.

Dans la première, nécessaire pour le lecteur mais la moins originale, il expose et critique les théories des historiens qui ont étudié la ministérialité, en Allemagne et en France. La seconde, la plus longue, naturellement, est consacrée à la Lotharingie, et la troisième à la Flandre.

On peut résumer de la manière suivante la doctrine classique de la ministérialité établie par des historiens allemands et pour l'Allemagne. Les *ministeriales* apparaissent au xe et surtout aux xie et xiie siècles. Outre le service spécial dont sont chargés ces personnages non-libres, la disparition totale ou partielle des prestations et des corvées roturières en leur faveur, l'attribution qui leur fut faite bientôt de fiefs, d'abord peu étendus, enfin l'intérêt de corps devaient aboutir à rendre permanente et héréditaire la condition des *ministeriales*. Dès le milieu du xiie siècle, leur état juridique fit d'eux une classe privilégiée. Ils sont justiciables de leur maître et de la cour des pairs formée par les *ministeriales* de la même seigneurie. Dès la fin du xiie siècle, ils sont admis à participer avec les vassaux nobles aux jugements rendus par les cours des princes de l'empire. Enfin, au point de vue social, ils en arrivent à constituer une « véritable aristocratie de la non-liberté ». On les confond souvent avec les *milites* libres, avec les chevaliers. Aussi des hommes libres et même des nobles entrent-ils dans la ministérialité. Or voici que, dans le courant du xiiie siècle, une évolution nouvelle, mais fort logique, s'accomplit. La condition sociale des *ministeriales* les fait entrer dans la chevalerie, au même titre que les nobles. Plus rarement, on les voit passer au patriciat urbain. Il reste cependant un dernier pas à franchir. A partir de la fin du xive siècle, disparaît le caractère non-libre des *ministeriales*.

Nous n'avons pas à exposer ici les doctrines « hétérodoxes » de Caro, Wittich, etc. En effet, elles ne se trouvent nullement confirmées par l'étude de M. G. qui apporte au contraire un appoint considérable à la théorie classique. Faisons connaître cette seconde

Digitized by Google

partie de son travail, sur la Lotharingie, avant de nous occuper de la France et de la Flandre.

L'auteur s'est donné la peine de rechercher minutieusement tous les noms des *ministeriales* cités pour les principautés lotharingiennes et il les a, autant que possible, groupés d'après leur généalogie. Ses principales sources furent naturellement les chartes. Mais les termes employés dans ces documents, sans en excepter celui de *ministerialis*, ne pouvaient lui déceler toujours, par eux seuls, la présence de la ministérialité au sens spécial où il prend ce mot. Il a donc dû rechercher dans le contexte des indices sur la situation sociale et juridique des personnages en question. Il ressort de son enquête que, de toutes les principautés lotharingiennes, le Brabant semble avoir connu le développement le plus considérable de la ministérialité.

Après cette section analytique, vient l'étude synthétique. M. G. retrouve l'origine de la ministérialité en Lotharingie, dès le xe siècle. Trois courants contribuent à la former, comme en Allemagne. Vers la fin du xie siècle, la condition de ces fonctionnaires devient permanente et héréditaire. Le fief se généralise. La classe nouvelle continue cependant à recruter de nouveaux adhérents, soit grâce à la faveur du seigneur, soit par des usurpations. Les *ministeriales* sont unis à leur maître par un lien de droit privé, à la base duquel se trouve le droit réel par essence, le droit de propriété. Leur non-liberté se manifeste de diverses manières, d'après les cas : distinction, au bas des chartes, de leurs souscriptions d'avec celles des *liberi* ou des *nobiles* ; restrictions à leur liberté de mariage ; obligation de «prester le meilleur catel» ; cas d'aliénation ou d'affranchissement de ces personnages. Les fonctions auliques principales sont celles de sénéchal, maréchal, chambellan ou camérier et bouteiller, dont on peut rapprocher l'avoué et le vidame. Malheureusement M. G. ne peut guère déterminer, pour la plupart de ces fonctions, en quoi elles consistaient précisément au xiiie siècle. Parmi les divers services militaires se distinguent celui des châtelains, commandants d'un château appartenant au prince, et l'estage, service de garnison dans un de ces châteaux. Les *ministeriales* lotharingiens ont, eux aussi, possédé des fiefs qui devaient en général leur origine à une concession de seigneur. Si, comme en Allemagne, ils tinrent des fiefs à foi, sans hommage, les hommages ne tardèrent pas à se multiplier, à cause surtout de la concession de fiefs à des *ministeriales* par des seigneurs qui n'étaient pas leurs maîtres. Au moins dans les principautés et les domaines ecclésiastiques, les cours des pairs étaient compétentes dans les affaires concernant les *ministeriales* ; les *ministeriales* d'Église obtenaient souvent aussi l'exemption de prestations diverses. Enfin, au xiie et au xiiie siècles, l'importance sociale des membres de certaines familles de *ministeriales*, par exemple des Rotselaer, des Wesemael, des Héverlé, des Walhain, dans le Brabant, apparaît vraiment considérable. Ils sont les compagnons ordinaires du duc dans ses voyages et ses conseillers habituels ; ils épousent des femmes de la plus haute noblesse du duché ; ils ont parfois des domaines fort étendus où ils exercent la basse, la

Digitized by Google

moyenne et la haute justice. Ajoutons qu'ici, comme en Allemagne, c'est surtout au XIIIe siècle que s'opère la fusion entre la ministérialité et la noblesse lotharingienne.

La théorie classique de la ministérialité allemande ne peut certainement pas être appliquée à la France. Bien plus, la doctrine courante nie l'existence de toute ministérialité dans ce dernier pays. M. Pirenne surtout a réagi contre cette opinion trop absolue, et la conclusion de M. G. n'est guère différente de celle de son maître : « Les seigneurs ecclésiastiques ou laïques ont eu l'habitude, dès le Xe siècle au moins, en France comme en Allemagne, de confier à des serfs des fonctions importantes de l'administration domestique et domaniale, ou encore d'en faire des hommes d'armes à cheval pour leur service de garde. Pour les mêmes raisons qu'en Allemagne, ces serfs se sont élevés à la condition de chevaliers ; le fait qu'ils ont reçu des fiefs a dû contribuer fortement à cette élévation. Cependant, il ne semble pas que des chevaliers-serfs aient jamais constitué une classe bien fermée et jouissant d'un droit spécial, comme les *ministeriales* allemands. Peu considérés, et, semble-t-il, relativement peu nombreux, ils n'ont jamais joué de rôle important et sont toujours restés des isolés. »

La ministérialité de Flandre, dont M. G. s'occupe dans la dernière partie de son livre, est peu connue. Les documents diplomatiques restent presque muets à son sujet. Mais une source littéraire, l'*Histoire du meurtre de Charles le Bon*, par Galbert de Bruges, a fourni plusieurs renseignements sur les *ministeriales* de Flandre. Le saint comte fut en effet assassiné, semble-t-il, par des chevaliers serfs, des *ministeriales*, membres de la famille des Erembaud. De nombreux serfs réussissaient alors à se glisser dans la noblesse. Charles, au nom du droit domanial, voulut réagir contre cette évolution. Il fut victime de sa politique.

M. G. place au Xe siècle également les origines de la ministérialité en Flandre. Elle ne constitua dans la suite ni une classe juridique ni, semble-t-il, une classe sociale. Des familles, comme celle des Erembaud, jouissent cependant d'une puissance et d'une autorité considérables, qui leur viennent surtout de leurs fonctions de châtelains de Bruges. Dès le XIe siècle, la ministérialité de Flandre évolue vers la noblesse, beaucoup plus tôt, donc, qu'en Allemagne et qu'en Lotharingie. Après les premières années du XIIe siècle, il n'est plus question des *ministeriales* de Flandre.

Deux appendices, en grande partie nouveaux, traitent des « homines de casa Dei » du très ancien droit liégois, et des « hominés de generali placito » de l'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras. D'après M. G., la première expression, appliquée d'abord uniquement à toute la *familia* de saint Lambert, devint en outre synonyme, à partir du début du XIIIe siècle, de *ministerialis*. Ces « homines de casa Dei » relevaient sans doute primitivement d'une simple cour de tenants. Celle-ci groupait au centre du domaine de Saint-Lambert les membres de la *familia* de l'église qui tenaient d'elle directement une portion de son alleu, de l'alleu du saint. Lorsque, à la suite des

Digitized by Google

temps, ces hommes furent considérés commes les propriétaires de leur tenure, on continua de les appeler des alleutiers et ils relevèrent d'une cour allodiale.

Pour les « homines de generali placito », M. G. réfute les opinions de Waitz, de Flach et de Ganzenmueller. Cette expression ne paraît pas désigner des *ministeriales,* mais des demi-libres dont la condition leur est peu inférieure. Ils possédaient eux aussi des alleux. Ainsi ce terme, comme dans le cas des « Homines de casa Dei » ne désigne pas nécessairement une propriété entièrement libre pour son occupant ; il peut y avoir *allodium* par rapport à l'église d'où vient la tenure.

Nous nous sommes borné à résumer les grandes lignes du travail de M. G. Il sera certainement bien accueilli par les historiens, les historiens du droit en particulier. Pour notre part, nous n'avons aucune critique à lui adresser. La méthode nous a toujours paru sûre ; l'information, pour les sources et pour la littérature moderne, étendue ; la pensée, fort claire. Si même quelque interprétation particulière se trouve contestée par un spécialiste, nous pensons que les conclusions resteront debout.

E. DE MOREAU, S. J.

Regesten der Bischöfe von Strassburg hrsg. von A. HESSEL und M. KREBS. T. II, fasc. 1-3. Innsbruck, Wagner, 1924-1925. In-4, p. 1-277. M. 43,50.

La publication des regestes des évêques de Strasbourg offre un haut intérêt au point de vue de l'histoire générale, car elle permet de se faire une idée précise de leurs rapports avec le Saint-Siège, l'Allemagne et les bourgeois de la ville. Les cinq prélats qui siégèrent de 1202 à 1273, suivirent la même politique à l'égard des rois allemands : ils se montrèrent l'allié du Saint-Siège qui, en fait, leur paraissait être leur seul soutien efficace. Et pourtant aucun ne lui dut son élévation à la dignité épiscopale. L'élection capitulaire s'effectua normalement, sinon toujours équitablement ; il semble, par exception, que Gauthier de Géroldseck n'obtint les suffrages des chanoines que grâce aux présents que leur dispensa son père. A vrai dire son épiscopat fut agité, et sa mort un soulagement pour la ville de Strasbourg avec laquelle, de son vivant, il n'avait cessé d'être en lutte. On constate encore que la négligence ou la malveillance des métropolitains concoururent à l'extension du pouvoir pontifical. C'est ainsi que Henri de Veringen sollicita vainement l'archevêque de Mayence, de 1202 à 1207, de le consacrer évêque. Le prélat tergiversa, argua de difficultés imprévues et finalement se déroba. De guerre lasse, Henri s'adressa à Innocent III qui lui permit de recevoir les onctions sacrées des mains de l'archevêque de Sens.

G. MOLLAT.

Digitized by Google

P. GLORIEUX. *La littérature quodlibétique de* 1260 *à* 1320 (Bibliothèque thomiste, publiée sous la direction du P. Mandonnet, O. P. T. V.) Le Saulchoir, Kain (Belgique), Revue des sciences philosophiques et théologiques, 1925. In-8, 382 p. Fr. 35 (20 pour les abonnés de la Revue).

Voici le premier ouvrage d'ensemble sur la dispute quodlibétique, en usage dans les universités médiévales aux environs de Noël ou de Pâques. A la différence des disputes « ordinaires », les assistants eux-mêmes y proposaient, avec ou sans arguments, les questions les plus variées ou les plus actuelles pour entendre, après leur examen contradictoire par le « bachelier » et les « opposants », la solution raisonnée et autorisée du « maître », quand il n'avait pas écarté du débat tel problème mis en avant.

Comme le titre l'indique, l'auteur embrasse seulement les années 1260-1320, c'est-à-dire, à peu de chose près, l'époque de splendeur de cet exercice scolaire, à laquelle remontent les rédactions les plus intéressantes parvenues jusqu'à nous. Si les représentants qu'il envisage, appartiennent à la faculté de théologie et principalement à l'université de Paris, on trouve parmi eux des français, des italiens, des anglais, des belges, des catalans, des séculiers et surtout des religieux, et nombre de questions qu'ils résolvent, touchent à la philosophie, au droit et aux sciences naturelles.

L'ouvrage comprend trois parties : une étude double relative à la structure et à la valeur du quodlibet (p. 9-58, 59-95), une liste de disputes quodlibétiques (p. 97-348) et une série de tables (p. 349-382).

Pour un seul et même quodlibet, l'auteur distingue deux séances séparées par un intervalle de « vingt-quatre heures ou douze heures au moins », la *disputatio* ou la discussion, et la *determinatio*, qu'il appelle la « reprise » (p. 19). » Le quodlibet, écrit-il, comportait essentiellement une séance publique, solennelle d'argumentation, suivie, le lendemain ou quelques jours plus tard, d'une reprise faite par le maître des problèmes soulevés dans cette séance : la première partie conditionnait la seconde puisque celle-ci se bornait à reprendre les questions posées dans celle-là ; la seconde partie venait parfaire la première, car le maître ne donnait à sa pensée son tour définitif et son expression complète que dans la *determinatio* » (p. 20).

Si le R. P. Pelster (voir F. Ehrle, *Nikolaus Trivet* dans *Beiträge zur Gesch. d. Philos. d. Mittelalters*. Supplementband, p. 47. Munster,1923) pense que parfois celle-ci embrassait plusieurs jours, faut-il soutenir avec M. Glorieux qu'un intervalle de temps la séparait essentiellement de la *disputatio*? Sans compter que l'expression : « séance définitive » ou « définition» répondrait mieux que le terme « reprise » au sens technique de la *determinatio*, c'est-à-dire de l'acte du maître qui donne une solution ferme et autorisée, ce qu'il fait encore ailleurs que dans le quodlibet, au lieu de parler *narrando*, *dubitando* ou *inquirendo*, la nécessité d'admettre deux séances distinctes pour un même quodlibet,ne s'est jamais présentée à mon esprit dans mes études sur la littérature quodlibétique entre-

Digitized by Google

prises avant la publication de M. Glorieux. Je n'ai pas été convaicu davantage en lisant son livre et en y revenant après beaucoup de temps. Les arguments tirés des quodlibets de Jean de Paris ou de Nicolas Trivet, respectivement étudiés par Mgr Grabmann, par S. É. le cardinal Ebrle et le R. P. Pelster, ne me paraissent pas plus décisifs que l'emploi si fréquent de l'imparfait ou du plus-que-parfait dans les textes quodlibétiques : *ostendebatur* ; *quaerebatur* ; *dicebat opponens* etc., ou les expressions de Henri de Gand : *Nuper in nostra generali disputatione quaerebantur* ; *pridie in nostra disputatione generali proponebantur* 33... Tout cela s'explique, à mon sens, en distinguant de la séance unique,où se déroulait la dispute quodlibétique, amorcée par les assistants, continuée par le bachelier et achevée par le maître, la rédaction postérieure et définitive du quodlibet par celui-ci, qui groupait généralement alors les questions dans un ordre meilleur que celui de la séance publique.

A côté d'un texte pareil, nous possédons, il est vrai, soit des compilations ou des résumés faits plus tard à l'aide de cette rédaction du maître, soit des « reportations » faites, séance tenante, parfois corrigées ou remaniées ensuite, par quelque auditeur, plus ou moins fidèle ou plus ou moins complet. D'après M. Glorieux, les mss. Paris, Nat. lat. 14726, fol. 225-231^{v}, et Paris, Arsenal 379, fol. 234^{v}-239^{v}, dont il publie (p. 308-347) le texte sous le titre le « Quodlibet anonyme IX (1278) », garderaient, en une reportation, rien que la première séance d'un quodlibet sans la *determinatio*, tout comme le quodlibet XII de S. Thomas d'Aquin serait « la reportation faite par un étudiant au cours de la *determinatio* » (p. 52). Sans doute, le quodlibet XII est au moins une reportation, comme le dit déjà, au XIVe siècle, le dominicain Nicolas de Strasbourg dans sa *Somme* inédite, identifiée par Mgr Grabmann. Mais les questions des deux mss. de Paris semblent bien être des questions « ordinaires », ce qui est aussi l'avis du R. P. Pelster (voir *Scholastik*, 1925, p. 283). Enfin, dans l'hypothèse des deux séances, les grands personnages qui assistaient aux disputes quodlibétiques, auraient dû se déplacer deux fois pour la même question, ce qui était leur demander beaucoup.

Aussi je ne vois en faveur de la thèse de M. Glorieux qu'un argument,et il n'en fait pas état. Utilisé par M. J. Delengre (pseudonyme du R. P. Jacquin, O. P) dans son étude : *S. Thomas d'Aquin, Un épisode de sa carrière universitaire* (Extrait des *Annales dominicaines* du 5 mars 1904, Paris), il est emprunté à Guillaume de Tocco qui écrit dans sa *Vita S. Thomae* (Acta Sanctorum, mars I, p. 675) : « ... *Parisiis in scholis cum deberet determinare in crastino coram Universitate quampridie disputaverat quaestionem...* » Cependant il n'est pas certain qu'il s'agit ici d'une dispute quodlibétique.

Quant au rôle respectif du maître et du bachelier, je n'ose opposer la pratique de la belle époque (2e moitié du XIIIe s. et premières années du XIVe s.) à celle de la fin du XIVe siècle, comme le fait M. Glorieux lorsqu'il écrit pour celle-ci : « la dispute de quolibet est réservée aux bacheliers » (p. 13), et pour celle-là : « il semble

Digitized by Google

évident qu'à cette époque la soutenance du quolibet est réservée aux maîtres en théologie » (p. 14). Des statuts de 1355-1366 et 1366-1389 qu'il invoque à l'appui de sa première conclusion, il ressort seulement que la *responsio* de quolibet est réservée aux bacheliers. C'était aussi le cas au XIIIe siècle, comme le fait voir, en dehors des quodlibets eux-mêmes, plus d'un document inséré dans le 1er volume du *Chartularium Universitatis Parisiensis*.

Après la structure du quodlibet, M. Glorieux examine tour à tour sa valeur doctrinale, sa valeur psychologique et sa valeur historique. Celle-ci ne dérive pas seulement du fait qu'on y agitait les problèmes spéculatifs les plus controversés du moment. « Ces grandes séances solennelles servaient (encore) de consultations publiques et officielles dans lesquelles on soumettait aux docteurs les cas de conscience difficiles : et au premier rang, évidemment, se plaçaient tous ceux que soulevaient les derniers événements, les faits du jour qui défrayaient la chronique mondaine ou religieuse. » (p. 79) Le droit ou le devoir du pape, des évêques, des prélats, des rois, des autorités civiles ou des particuliers de toute catégorie y était discuté et fixé scientifiquement *in concreto*, à propos de tels actes qu'ils venaient ou omettaient de poser. M. Glorieux relève (p. 79-81) une série d'allusions aux faits contemporains pour cet aspect trop négligé du quodlibet, que M. De Wulf avait déjà signalé dans son article : *Un preux de la parole au* XIIIe *siècle. Godefroid de Fontaines* (*Revue néo-scolastique*, 1904, p. 416-432).

La plus grande partie du livre est consacrée aux disputes quodlibétiques d'une trentaine de maîtres ; elles sont ici représentées par leurs incipit, leurs explicit et les énoncés des questions traitées. Ces renseignements sont chaque fois précédés d'une courte notice biographique où M. Glorieux s'efforce de dater les quodlibets autant que possible, non sans ajouter la bibliographie du personnage.

En nous donnant ces listes des questions, l'auteur comble une lacune et répond à un des vœux formés par S. É. le cardinal Ehrle dans son article-programme : « *Nuove proposte per lo studio dei manoscritti della Scolastica* » (*Gregorianum*, t. III, 1921, p. 205). Malheureusement, — des regrets semblables ont été exprimés par Mgr Grabmann (*Mittelalterliches Geistesleben*, p. 45, Munich, 1925) et par le R. P. Pelster (*loc. cit.*, p. 282), — on ne trouve pas indiqué pour chaque quodlibet, outre l'édition ou le manuscrit, le folio auquel est emprunté l'énoncé de la question. Cette indication ne permettrait pas seulement de commander la photographie de telle ou telle question, à qui voudrait l'étudier de près ; elle fixerait encore le lecteur sur le texte adopté par M. Glorieux.

A cet égard, plusieurs passages des listes mériteraient d'être revus sur le manuscrit, par exemple les titres des questions 6 et 17 du quodlibet I de Durand de St-Pourçain, ceux des questions 4, 6, 14 du quodlibet XVII (chiffrage de M. Glorieux) de Gérard d'Abbeville. Dans le cas, plus rare, où la discussion d'une question n'est pas précédée de son énoncé dans le texte de son auteur, il conviendrait de la formuler non pas d'après une liste préliminaire ou addi-

Digitized by Google

tionnelle d'une autre main, mais en reprenant les expressions dont il se sert là où il la traite. En ce qui concerne les quodlibets de Gérard d'Abbeville, j'aurais préféré voir reproduire l'ordre et la numérotation du cod. Vat. lat. 1015, le seul qui les contient et les chiffre tous. Enfin, vu leur importance, Pierre de Jean Olivi et Guillaume Occam, dont les quodlibets furent d'ailleurs imprimés, mériteraient certes de figurer ici.

Le lecteur sera particulièrement reconnaissant à M. Glorieux d'avoir ajouté, en dehors de la table des matières, une table chronologique des quodlibets étudiés, une table de leurs incipit, une table idéologique où les sujets abordés par les divers maîtres sont groupés dans l'ordre alphabétique sous des titres latins, une table des noms de personnes et une table des manuscrits utilisés ou cités au cours de l'ouvrage. La table idéologique, assurément très précieuse, gagnerait à être enrichie de plus d'un titre qu'on y chercherait en vain, tels : *S. Ambrosius et S. Martinus* (cfr Gérard d'Abbeville, quodl. IX, q. 5 ; Gilles de Rome, quodl. II, q. 17 ; p. 233 et 244), *bladum* (cfr Guido Monachus, p. 242 ; Gervais du Mont Saint-Éloi, qq. 13 et 14 ; Jean de Pouilly, quodl. IV, q. 11 ; Herbé quodl. III, q. 15).

A part les études citées de M. De Wulf, du R. P. Jacquin et la monographie du R. P. R. Janssen, *Die Quodlibeta d. hl. Thomas v. Aquin* (Bonn, 1912), M. Glorieux a bien signalé et utilisé la vaste littérature que les travaux postérieurs de Mgr Grabmann, de M. J. Koch et des RR. PP. Beltran de Heredia, Jellouschek, March, Pelster et Xiberta viennent d'augmenter notamment au profit de Bernard Lombardi, de Bernard de Trilia, de Durand de St-Pourçain, de Henri de Lubeck, de Jean de Naples, de Remi de Florence et de s. Thomas d'Aquin.

Clair, méthodique, d'une lecture agréable et d'une consultation aisée, l'ouvrage pourrait être condensé en plusieurs endroits pour faire place à une mention en règle de quelques points passés sous silence ou effleurés : je cite les origines du quodlibet, sa pratique à l'université et dans les milieux non-universitaires (ordres religieux ; chapitres généraux. cfr p. 147), sa pratique dans la faculté de théologie et dans les autres facultés, les diverses présentations des quodlibets dans les manuscrits (par exemple, avec ou sans prologues, avec ou sans réfutations), l'évolution postérieure du quodlibet (cfr Liessen, *Die quodlibetischen Disputationen an der Universität Köln*. Cologne, 1886), en vue d'une seconde édition, que M. Glorieux sera amené, je l'espère, à nous donner. Tel qu'il est, son ouvrage est le fruit d'un travail considérable, qu'on sentira spécialement dans les données chronologiques ici rassemblées, et il se range parmi les livres les plus utiles que nous possédions sur la littérature médiévale. On y devra recourir non seulement pour connaître et apprécier un exercice scolaire et une production littéraire trop négligés, mais aussi pour se documenter dans l'étude des doctrines scolastiques.

AUGUSTE PELZER.

Digitized by Google

C. G. N. De Vooys. *Middelnederlandse Legenden en Exempelen.* Bijdrage tot de kennis van de prozalitteratuur en het volksgeloof der Middeleeuwen. 2e édit. Groningue et La Haye, Wolters, 1926. XI-374 p. Fl. 5,90.

Cette publication atteste une fois de plus la vogue dont jouit un genre de recherches auquel s'intéressent,depuis plus d'un demi-siècle déjà, historiens, littérateurs, théologiens d'Europe et même d'Amérique, et dont M. De Vooys a pris chez nous l'initiative par sa dissertation doctorale en 1900. Le volume est une réédition de ce premier travail, mais il s'est enrichi de notes nombreuses, et tient compte des travaux récents publiés en la matière.

L'histoire de l'origine, de l'évolution et du rôle de ces « exempla », dont les prédicateurs du temps usèrent avec tant de prédilection, ne manque pas d'intérêt. Se confinant presque exclusivement dans l'étude des « exempla » à tendance édifiante, l'auteur nous mène à leurs sources, qu'il croit retrouver dans une série d'ouvrages latins, basés à leur tour sur la tradition orale, et qui ne sont autres que des recueils d'histoires dont les écrivains et généralement aussi les acteurs restent dans l'ombre. Les compilateurs étaient guidés par le désir de fournir à leurs contemporains un antidote à la lecture des romans de l'époque et de livrer aux prédicateurs une série d'exemples « encourageants. récréatifs et cependant édifiants », dont ils pourraient fleurir leurs sermons. L'époque de leur diffusion, surtout en France, coïncide avec l'apparition des ordres mendiants ; aux Pays-Bas cependant, leur importance se fait surtout sentir au XVe siècle.

Dans les chapitres qui forment la partie centrale de l'ouvrage, l'auteur a groupé les « exemples », avec beaucoup de discernement, d'après les personnages autour desquels ils gravitent, ou les thèmes qu'ils veulent mettre en relief. C'est d'abord la Vierge que le moyen âge a entourée d'une auréole d' « exemples » qui exaltent toutes les vertus de la Mère de Dieu, en particulier sa clémence et son amour à l'égard des hommes ; puis, c'est Jésus, surtout l'Enfant Jésus qui constitue la figure centrale ; ensuite, c'est le diable dont le rôle n'est pas moins grand ici qu'à la scène médiévale ; les Juifs aussi sont les tristes héros d'un cycle d'histoires ; enfin l'eucharistie, le sacrement de pénitence et les fins dernières de l'homme sont autant de thèmes que l'invention naïve du moyen âge s'est plue à illustrer.

A la fin du livre, l'auteur signale quelques rares apparitions de l'allégorie, cultivée avec prédilection dans tout l'art médiéval, et il esquisse l'influence de la mystique sur les « exemples ». Une note sur les « exemples » moralisateurs et sur le sort de cet art populaire au XVIIe siècle termine l'ouvrage.

Cet aperçu pourra peut-être donner une idée de la conception nette et de l'exécution méthodique d'un ouvrage remarquable par sa documentation abondante et sa profonde érudition ; mais il est incapable de faire entrevoir et même soupçonner l'art de la présen-

Digitized by Google

tation dont l'auteur donne des preuves à chaque page. Ce volume mérite l'attention de plusieurs catégories de savants : l'historien des belles lettres y trouvera les premières révélations et les premiers germes des thèmes et motifs qui vont se développer dans les diverses littératures nationales ; l'historien du folklore y rencontrera des données abondantes sur les croyances populaires de l'époque ; le littérateur et spécialement les auteurs dramatiques du renouveau catholique y découvriront une mine inépuisable de sujets et de motifs. J. VANDERHEYDEN.

B. E. R. FORMOY. *The Dominican Order in England before the Reformation.* Londres, SPCK., 1925, In-12, XVI-160 p.

L'objet de cet essai est de donner, en résumé, une idée générale de l'organisation et de l'activité des Prêcheurs en Angleterre, au moyen âge. Cette étude n'a donc pas la prétention d'être exhaustive, la rareté et la pauvreté des matériaux sur le sujet concernant la période médiévale constituant d'ailleurs une difficulté insurmontable. Elle comprend, outre une bonne introduction, sept chapitres dont voici les titres : I. L'organisation (M. F. donne une idée d'ensemble de l'organisation législative et des différents rouages du gouvernement dans l'ordre de S. Dominique, en en faisant une application à la province d'Angleterre). II. La vie quotidienne des Dominicains en Angleterre. III. Relations des Dominicains avec les autres organisations religieuses. IV. Activité politique des Prêcheurs en Angleterre. V. Activité éducatrice des Dominicains. VI. Les Dominicaines du second Ordre. VII. Les Sœurs Dominicaines de Dartford.

Cet ouvrage constitue, dans l'ensemble, une excellente contribution à l'histoire des Prêcheurs en Angleterre. La disposition des chapitres et l'inégale importance de leur développement ne nous semblent pas toujours justifiées. Ainsi le ch.V qui touche la question de l'activité doctrinale des dominicains anglais, domaine dans lequel, l'auteur le reconnaît lui-même, les Frères Prêcheurs ont tenu une place d'honneur, est de tous les chapitres, le plus court et peut-être, le moins original. On regrettera aussi que l'auteur n'ait pas soumis son travail à la révision d'un dominicain, avant sa publication. Plusieurs inexactitudes de détail, sans doute, mais qui prennent de l'importance pour un historien, auraient pu être évitées. Nous comprenons du reste fort bien que, pour un laïc qui n'a pas vécu la législation d'un ordre religieux, il ne soit pas toujours facile p. ex. de distinguer la compétence et les rapports mutuels des différents chapitres législatifs : provinciaux et généraux, des définiteurs qui les composent et des supérieurs qui les président ou exécutent leurs décisions.

Nous aimons par ailleurs à souligner l'intérêt que présente la lecture du ch. IV où l'activité si grande des fils de S. Dominique dans la vie politique de l'Angleterre est très bien mise en relief.

Digitized by Google

Félicitons l'auteur de cet important essai et espérons que dans une prochaine édition les inexactitudes pourront être corrigées et les lacunes comblées. M. F. aura ainsi, par cette contribution, rendu un bel hommage à S. Dominique et à ses fils qui ont vécu en Angleterre pendant le moyen âge. L. CHARLIER, O.P.

P. TH. L. J. S. MAKAAY. *Der Traktat des Aegidius Romanus über die Einzigkeit der substantiellen Form.* Wurzbourg, St. Rita Druckerei, 1924. In-8, 229 p.

Gilles de Rome, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, fut un grand maître de l'école médiévale, en philosophie non moins qu'en théologie. Toutes ses œuvres portent la marque d'un esprit génial, profond et subtil. Sa carrière scolaire et sa grande activité littéraire évoluent dans le dernier quart du XIIIe siècle. Ses confrères le proclamèrent très tôt le chef de leur école. Il devint général de son ordre en 1292 ; trois ans plus tard archevêque de Bourges et mourut le 22 décembre 1316.

Il fut le disciple de saint Thomas d'Aquin, adhéra de plein cœur au mouvement aristotélicien et se fit sur plus d'un point le défenseur de la doctrine thomiste. Ses écrits polémiques présentent un vif intérêt pour l'historien de la philosophie et de la théologie. Son traité *Contra gradus et pluralitatem formarum* le place au milieu de la mêlée où les soi-disant Augustiniens s'efforcent de défendre le terrain contre la marée montante du thomisme.

Le R. P. Makaay, des Ermites de Saint-Augustin, ne s'est pas fixé comme tâche de donner de ce traité une édition critique. Prenant comme base l'édition de Venise de 1502, il s'est simplement proposé de faire de cette œuvre un exposé critique : travail qui n'avait pas encore été fourni jusqu'à ce jour. Il a divisé son ouvrage en deux parties : I. Exposé de la doctrine de Gilles touchant l'unité de la forme substantielle. II. Valeur du traité du point de vue historico-critique.

Dans la première partie, le R. P. suit pas à pas les développements de Gilles. Le traité comprend, outre une introduction, trois sections principales. Gilles aligne d'abord les difficultés que présentent les pluralistes contre la thèse de l'unité ; celle-ci serait incompatible avec certaines vérités de foi non moins qu'avec des vérités d'ordre purement philosophique. Dans la seconde section, après avoir indiqué les bases de la réfutation, Gilles détruit résolument les arguments des adversaires. Passant en troisième ordre à une attaque de front, Gilles démontre que ce n'est pas la thèse de l'unité mais précisément celle des pluralistes qui est incompatible avec les vérités révélées et naturelles que la partie adverse a eu soin de rappeler.

Le R. P. M. s'est efforcé de rendre l'analyse du traité aussi clair et aussi fidèle que possible, acceptant même, dans ce but, le fait d'avoir, à la suite de Gilles, à se répéter fréquemment. De larges extraits empruntés au texte original permettent au lecteur de se

Digitized by Google

rendre compte du souci d'exactitude qui a guidé l'éditeur. Ce zèle pour l'objectivité dans l'exposé — qualité du vrai historien — est ici apprécié doublement, la thèse de l'unité de la forme substantielle étant une des pièces maîtresses du système doctrinal de S. Thomas, et Gilles de Rome s'étant fixé comme but d'exposer pleinement cette thèse thomiste et de la dégager des objections qu'on faisait valoir contre elle.

Dans la partie historico-critique de sa publication, le R. P. rappelle d'abord la cause du débat, qui se rattache immédiatement au conflit entre l'Augustinisme et le Thomisme, mais dont les origines remontentjusque dans l'antiquité.Il donne ensuite une esquisse de la vie, du caractère et de l'activité scientifique de Gilles de Rome. Enfin abordant le véritable objetde cette seconde partie, il formule son jugement sur la méthode, la doctrine et la polémique de Gilles, telles qu'elles nous apparaissent dans ce traité.

Il se trouve dans cette section de très bonnes pages touchant la langue, le style du *Doctor fundatissimus*, son tempérament de polémiste et les caractéristiques de sa doctrine. Nous y découvrons aussi quelques lacunes. Envisageant l'ouvrage dans son ensemble, et passant de certains détails à des remarques plus générales, nous notons les points suivants : Kilwardby ne fut pas *chef d'école*, comme il est dit p. 164. Son décret autoritaire du 18 mars 1277 ne permet pas de lui donner ni ce titre ni cette importance. La parenté de Gilles avec la noble famille des Colonna (p. 170) a été sérieusement mise en doute par A. Dyroff, *Philosophisches Jahrbuch* (1925, t. XXXIII, p. 18-25. Une vue synthétique de l'état du débat, au temps où Gilles écrivait ce traité,fait défaut dans l'ouvrage, ainsi qu'une étude comparée entre l'œuvre de Gilles de Rome et de son compagnon d'armes, Gilles de Lessines, O. P. Il s'imposait également de ne pas passer sous silence Henri de Gand. Nous aurions aimé à savoir pour quelle raison le R. P. a pris pour base de son exposé l'édition de 1502 plutôt qu'une autre (p. 2). Ce n'est qu'à la page 173 que nous apprenons vers quelle date Gilles a composé ce traité.(A comparer, au sujet de la date de composition, E. Hocedez, *Richard de Middleton*, p.465-473, Louvain,1925.) Une autre disposition des matières nous aurait plu davantage, étant plus conforme aux modèles du genre : Introduction. II. Analyse du traité. III. Partie critique. Le R. P. aurait comblé nos vœux en donnant à la suite d'une *Introduction* comprenant ces trois sections,et dont la partie analytique,dans ce cas, aurait pu être moins longue, le *Texte* même de Gilles, *in extenso*. Nous nous flattons de l'espoir de posséder un jour cette édition critique du texte. Le R. P. nous a convaincu par le présent travail qu'il est tout indiqué pour préparer cette édition.

R. M. Martin, O. P.

H. Lehmann. *Zur Geschichte der Glasmalerei in der Schweiz.* (Die Schweiz im deutschen Geistesleben, hrsg. v. H. Mayne. T. IV.) Leipzig, H. Haessel, 1925. In-8, 111 p., 72 pl.

Digitized by Google

La collection populaire *Die Schweiz im deutschen Geistesleben* compte déjà un nombre respectable de volumes : éditions de textes, études littéraires, philosophiques ou historiques, se rapportant à la Suisse allemande. Elle comprend une série illustrée dans laquelle a paru notamment une monographie sommaire de la cathédrale de Berne. Dans cette série, le directeur du musée national de Zurich, M. H. Lehmann, fait paraître une contribution érudite. à l'histoire de la peinture sur verre de son pays, et plus spécialement du vitrail d'appartement, dont la Suisse s'est fait une spécialité depuis la fin du moyen âge. Elle est riche en faits consciencieusement recueillis, mais n'est pas pourvue de notes bibliographiques.

Le premier chapitre de cette étude passe rapidement en revue les vitraux suisses antérieurs à la Réforme, à commencer par une Madone du musée de Zurich, provenant de Flums (XIe s.). La Suisse possède quelques vitraux du XIIIe siècle ; mais, à partir du XIVe, elle a conservé plusieurs séries remarquables. Telles les verrières des Franciscains à Koenigsfelden (1313-1343), dues en partie à la munificence d'Agnès, veuve du roi André de Hongrie. Donateurs et membres de leurs familles y figurent à côté de sujets évangéliques et d'histoires de saints. Les vitraux de S. Vincent à Berne (1441) offerts un siècle plus tard par une bourgeoisie fière de sa puissance, en forment en quelque sorte le pendant. Ceux de l'église St-Pierre, aujourd'hui au musée de Genève, sont eux aussi dignes d'attention.

Mais ces œuvres n'offrent pas un caractère national bien accusé. Elles relèvent, soit d'un courant artistique qui pénètre par la Bourgogne et la Savoie, soit de l'art germanique des régions voisines : Haut-Rhin, Souabe, Autriche. La Réforme vint d'ailleurs enrayer l'art du grand vitrail d'église.

Le travail de M. Lehmann met surtout en relief les conditions économiques et sociales dans lesquels se développe en Suisse l'art du vitrail d'appartement. Il faut attendre la fin du XIIIe ou le XIVe siècle, pour trouver dans le pays les premiers verriers laïcs. Dès le XIVe siècle il existe parfois, indépendamment du verre qui se fabriquait dans les abbayes, de vraies verreries. Mais en Suisse la plus ancienne mention est de 1450 et concerne une usine du canton de Soleure. Seul un verre grossier appelé *Waldglas* se fabriquait dans le pays. Le verre de qualité venait du dehors, principalement de Venise, souvent aussi de Strasbourg et de la Bourgogne, et pouvait être fourni par des marchands ambulants.

La consommation grandit à partir du XVe siècle, à l'époque où l'emploi du vitrage se généralise dans les constructions civiles : dans les hôtels de ville, et d'abord dans leurs bureaux, dans les couvents, notamment les couvents des franciscains, fort à la mode comme hôtelleries, et dans les maisons particulières. A Bâle la tenue du concile paraît avoir précipité sous ce rapport la marche du progrès.

L'auteur donne d'intéressants détails sur la condition sociale des verriers, vitriers et peintres verriers, qui sont d'ailleurs peu distincts durant longtemps. Ils s'organisent tardivement en métiers : à Bâle et à Berne au XVe siècle, à Zurich au siècle suivant. A ce moment la

Digitized by Google

demande du vitrage augmente, le goût des petits vitraux armoriés se répand, mais des causes diverses causent, à la fin du XVIe siècle, la décadence du métier. Pourtant l'art du peintre verrier ne s'éteignit pas de sitôt : le panneau le plus récent du musée de Zurich date de 1783 et, au début du XIXe siècle, un frère de l'abbaye de Wettingen connaissait encore l'art de restaurer les vitraux. Les progrès techniques dans la fabrication du verre et le goût des appartements bien éclairés firent passer de mode le petit vitrail d'appartement, que le sud de l'Allemagne et l'Alsace avaient également mis en vogue.

La coutume d'offrir des vitraux en cadeau prit en Suisse un développement tout à fait spécial. Elle paraît s'être répandue depuis l'époque où les fenêtres des constructions civiles commencèrent d'être munis de vitrage, et où, d'autre part, les cantons suisses développèrent leur puissance. Le blason peint ou reproduit en vitrail était devenu tout naturellement un emblême de souveraineté et de sauvegarde. Les cantons confédérés le plaçaient dans les hôtels de ville, dans les églises, l'accordaient à des locaux divers, aux hôtelleries privées et à une foule de particuliers, jusque vers la fin du XVIIe siècle. Les cantons pris isolément possédaient souvent des réserves de petits vitraux armoriés et les accordaient de leur côté sur demande, pour des raisons fort diverses, parfois jusque dans le courant du XVIIIe s. Enfin les particuliers trouvaient aussi de nombreuses occasions d'offrir des panneaux de vitrail, souvent à la suite de demandes qui leur étaient adressées. De cette manière le petit vitrail d'appartement finit par être d'un usage courant, tant dans les villes que dans les campagnes.

Dans un dernier chapitre, l'auteur a réuni des notes érudites permettant de mieux apprendre à connaître le vitrail suisse. La valeur dépend souvent de la qualité de la commande. A la fin du XVIe siècle, le verrier connaît le secret d'appliquer toutes les couleurs par l'émail et devient ainsi plus indépendant du commerce de verre de couleur. Maîtres et apprentis se déplacent, ceux-ci passent d'un atelier dans un autre, les commandes sont exécutées dans des en droits fort divers, autant de faits qui empêchent de retrouver facilement les œuvres personnelles, d'autant plus que le verrier s'inspire souvent de documents, et notamment de gravures recueillies de droite et de gauche, parmi lesquelles il laisse choisir son client. Diverses villes suisses eurent, surtout au XVIe siècle, leurs verriers de renom qui parfois trouvaient des commandes à l'étranger. Il faut citer l'influence des peintres, en particulier d'Holbein le Jeune et plus encore d'Hans Baldung Grien à Bâle.

La diversité des raisons qui occasionnent les dons de vitraux fait en sorte que les sujets représentés sont fort divers, mais en Suisse, c'étaient surtout les compositions héraldiques qui avaient la grande vogue.

R. MAERE.

Digitized by Google

O. CARTELLIERI. *Am Hofe der Herzoge von Burgund. Kulturhistorische Bilder.* Bâle, B. Schwabe et C e, 1926. In-8, XII-329 p., 25 pl. et un tabl. généalogique.

La brillante civilisation des états de Bourgogne ne pouvait manquer d'exercer ses attraits sur le professeur Cartellieri, l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire politique des grands ducs. Il expose en une dizaine de chapitres distincts le résultat de longues études, et esquisse en autant de tableaux l'état intellectuel et moral de la cour et des sujets de Philippe le Hardi et de ses successeurs. A vrai dire, l'ouvrage ne concerne pas l'histoire de l'Église d'une manière directe, mais s'y rattache par plusieurs chapitres, comme aussi par le fait que la civilisation du XVe siècle est toute imprégnée d'idées religieuses.

L'Introduction rappelle les événements qui firent naître et grandir la conception d'un état de Bourgogne, à laquelle le particularisme, ravivé par les malheurs et la mort du Téméraire, finit par porter un grand coup.

La chartreuse de Champol fait ensuite l'objet d'une étude. L'auteur y rappelle la part des divers artistes dans la construction de l'église, dans son ameublement, dans la sculpture du portail, dans l'exécution du puits de Moïse et des tombeaux des ducs. Il s'intéresse plus particulièrement à la situation sociale des artistes et aux conditions dans lesquelles ils travaillaient pour la cour.

Les historiens de la théologie morale connaissent la controverse suscitée devant la cour de France par l'assassinat du duc d'Orléans. L'auteur analyse avec détails la justification du tyrannicide que les théologiens bourguignons présentèrent à ce propos.

A partir de Philippe le Bon, les tendances du souverain deviennent plus aristocratiques, et le milieu qu'il crée autour de lui se fait plus brillant. Dans ce milieu le duc apparaît au premier plan. L'auteur nous apprend ce qu'était sa vie intime, et rappelle l'institution de l'ordre de la Toison d'Or, créé pour la défense de la Foi. Autour du duc gravite la cour, dont nous apprenons à connaître la composition, le cérémonial et les modes. Elle est imprégnée de l'esprit de la chevalerie, avec son goût du courage héroïque, sa galanterie, qualités dont Jacques de Lalaing était réputé le parfait modèle, mais qui obligent le souverain tout d'abord. La galanterie chevaleresque amène tout naturellement un exposé des idées qui ont cours à cette époque sur la femme : idées de Jehan de Meung, exposées dans le Roman de la Rose, et celles, tout opposées, de Christine de Pisan, qui s'efforce de réhabiliter ses compagnes.

Connaissant ainsi les acteurs, nous sommes mieux à même de comprendre les tournois et les fêtes qui se donnaient pour cette brillante société. Joutes et pas d'armes jouissaient d'une vogue extraordinaire, à ce point qu'Olivier de la Marche les considère comme des événements. Mais toutes ces réjouissances devaient être éclipsées par celles qu'organisa Philippe après la prise de Constantinople, pour préparer la croisade : banquet de Jean de Clèves, banquet de

Digitized by Google

Jean de Bourgogne, joute d'Adolphe de Clèves et surtout banquet du Faisan, qui eut lieu le 17 février 1454.

Le mariage du Téméraire avec Marguerite d' York fut l'occasion d'autres fêtes extraordinaires, notamment de la célèbre représentation à Bruges des travaux d'Hercule. Dans le chapitre où les fêtes sont décrites, on lira avec intérêt quelques pages sur l'école de musique des Pays-Bas.

L'ouvrage présenterait une lacune s'il ne contenait une étude sur la bibliothèque des ducs de Bourgogne. Rappelons que Philippe le Hardi possédait 70 manuscrits ; un inventaire de 1420 en compte 248 ; à sa mort, Philippe le Bon en laissait 900.

Un chapitre sur la Vauderie d'Arras relate en détail un pénible procès, grossi par le zèle intempestif de flaireurs d'hérésie, qui fit des victimes et sema la terreur.

Un aperçu sur le mouvement artistique et sur les artistes : miniaturistes, peintres, tapissiers, qui travaillèrent pour les ducs, termine la série des études. Au moment où les ducs de Bourgogne vont disparaître, la Renaissance, avec laquelle Charles le Téméraire avait sympathisé, entrera en conflit dans ses états avec la civilisation et les idées du moyen âge, qui avaient tout imprégné jusqu'alors.

Nous ne pouvons terminer cette analyse sommaire sans signaler l'annotation savante, avec bibliographie bien à jour, par laquelle M. Cartellieri termine son essai. Celui-ci fait songer aux travaux que Burckhardt, Symonds et Hoogewerff ont consacré à l'histoire de la civilisation en Italie à l'époque de la Renaissance.

R. MAERE.

W. HENTSCHEL. *Sächsische Plastik um* 1500. (Alte Kunst in Sachsen, hrsg. v. sächs. Landesamt für Denkmalpflege. T. I.) Dresde, W. Limpert, 1926. In-4, 64 p., 100 pl. M. 15.

La commission des monuments de la Saxe a conçu le projet de mettre en œuvre les riches matériaux réunis par ses inventaires des monuments et objets d'art, et de consacrer une série de monographies de haute vulgarisation à l'art ancien du pays.

Il est difficile d'établir les limites géographiques précises dans lesquelles la sculpture saxonne proprement dite se développe. Il s'agit bien entendu de la Saxe royale ; à côté d'autres centres de production, Freiberg et Leipzig y sont surtout à signaler. Flechsig le premier a tenté de reconstituer l'histoire de la sculpture saxonne, en groupant les œuvres conservées dans les villes qui possédaient des ateliers, et dans leur périphérie.

En Saxe, les objets d'art ont été conservés sur place mieux que dans beaucoup d'autres contrées ; la Réforme n'a pas éloigné le mobilier des églises affectées au culte protestant, et le pays possède encore aujourd'hui environ deux cents retables anciens, de nombreuses croix triomphales, des « Dieu de pitié », etc. La plupart

Digitized by Google

de ces œuvres sont, soit en pierre de sable ou de tuf, soit en bois de tilleul.

La sculpture du XIIIe siècle à Freiberg et à Wechselbourg se rattache à la Basse-Saxe. Tout compté il faut attendre le dernier tiers du XVe siècle pour trouver un développement de la sculpture à caractère régional. L'exploitation intensive des mines d'argent de l'*Erzgebirge* amena à cette époque la richesse et des goûts artistiques. Les fondations pieuses se multiplièrent alors durant un demi siècle environ, et l'on vit s'élever des monuments importants : spacieuses *Hallenkirchen*, église d'Annaberg, châteaux de Meissen et de Dresde.

La sculpture saxonne ne révèle guère de grandes qualités plastiques vers 1480 mais, bientôt, sous l'impulsion de la concurrence étrangère, les ateliers du pays se perfectionnent rapidement. Freiberg reste plus indépendant, Leipzig révèle davantage des influences du dehors, parfois alsaciennes, plus souvent bavaroises.

Le caractère original de la sculpture saxonne s'accuse surtout dans les monuments funéraires : grandes dalles, bordées d'une inscription, sur lesquelles le personnage, d'ordinaire un chevalier bardé de fer, se détache presque en ronde bosse, avec l'écu couronné par le heaume à son côté.

A partir de 1500 les individualités artistiques apparaissent davantage à l'avant-plan. La sculpture dramatique de Zwickau subit fortement l'empreinte de la Franconie : Adam Kraft réagit sur Haufner, Riemenschneider et d'autres sur Breuer. L'art plus autochtone de Freiberg est influencé par le génie d'un artiste local: le maître des apôtres. A partir de 1510, les chantiers d'Annaberg, dépendants de Freiberg, attirent les artistes. Divers centres locaux : Firna, Grossenhain, Altzella, se rattachent à l'art freibergeois.

Mais à côté de Freiberg, la grande ville du pays industriel et minier, Leipzig, qui éclipse Dresde, est la métropole du commerce et de la plaine. Son art, plus pittoresque, plus influencé par l'Allemagne du sud, se développe quelques années plus tard (vers 1520) que l'art plus plastique de Freiberg (vers 1500).

Cependant le maître H. W., venu peut-être du Harz, la patrie de Riemenschneider, est le plus grand sculpteur de la Saxe. Ses personnages, raides et ramassés au début, se dégagent pleins de vivacité dans le courant de la période de vingt ans durant laquelle on suit son activité artistique. Comme l'art saxon en général, il a des préférences pour la figure isolée en ronde bosse et aboutit à un genre baroque dans la chaire de Freiberg, les portails d'Annaberg et de Chemnitz. Le maître remplace par des branchages feuillagés les motifs architectoniques, mais ce genre ne conserva guère la faveur : Georges le Barbu attira à Annaberg le sculpteur augsbourgeois Adolphe Daucher et le saxon Christophe Walther. Ce dernier, qui débutait à Annaberg en 1515 avec un style gothique de genre baroque, s'appropria bientôt, notamment dans les châteaux de Meissen et de Dresde, les ressources nouvelles de la Renaissance.

Lorsqu'il exécutait ses dernières œuvres en 1544, l'activité artistique avait cessé depuis vingt ans, avec l'introduction de la Réforme.

Digitized by Google

L'école saxonne de sculpture, qui s'était élevée en quelques dizaines d'années à la hauteur des autres écoles allemandes, était déjà en pleine décadence.

M. Hentschel a joint aux excellentes reproductions que son livre renferme, un texte explicatif avec références bibliographiques et indication des principales œuvres d'art apparentées aux sculptures reproduites. R. MAERE.

P. GABRIEL LOEHR, O.P. *Die theologischen Disputationen und Promotionen an der Universität Köln im ausgehenden* XV. *Jahrhundert.* (Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland. Fasc. 21.) Leipzig, Harrassowitz, 1926. In-8, 124 p.

Il est demeuré si peu de documents qui nous révèlent, vu du dedans et pris sur le vif, le mouvement scientifique des universités du moyen-âge, qu'il convient d'accueillir, non pas seulement avec intérêt mais avec enthousiasme, toute publication sur cette matière, surtout si elle est basée sur des sources de première valeur. Ce dernier fascicule des *Quellen und Forschungen* se rapporte à la période de l'histoire de l'université de Cologne, comprise entre les années 1457-1488, soit le dernier quart du premier siècle de son existence. L'auteur y expose, d'après les notes d'un témoin autorisé, comment la faculté de théologie et spécialement le *Studium generale* des Prêcheurs, incorporé à l'université, s'affirment, au déclin du moyen âge, comme un centre d'études théologiques intense et fécond. L'auteur des notes qui constituent la base de cette étude est Servais Fanckel, O. P. Il conquit le grade de docteur en 1497. Son journal, soigneusement tenu, donne la liste des professeurs et des gradués, et relate les principales manifestations de la vie scientifique à l'université depuis l'année 1467. Ce journal est conservé à l'état de manuscrit à Francfort, Bibliothèque de la ville, n° 1690.

Le travail du P. Löhr comprend deux parties : I. Introduction, II. Textes. L'introduction renferme des détails sur la personne de Fanckel, la description et l'analyse du ms, des explications touchant les grades, les promotions, les exercices scolaires, les courants doctrinaux à l'université. Ces explications sont très utiles pour ne pas se méprendre sur certains détails des textes communiqués dans la section suivante. Le P. Löhr a réussi à bien faire comprendre le *status rerum et personarum* à l'université de Cologne vers la fin du xve siècle. Il a souligné avec raison la part de collaboration scientifique apportée à la Faculté de théologie par le *Studium generale* des Dominicains. Les Prêcheurs constituent parmi les religieux : carmes, mineurs, augustins, cisterciens, la majorité des candidats promus aux grades théologiques. Des 11 docteurs et 26 bacheliers, ils comptent à eux seuls 6 docteurs et 14 bacheliers. Cependant, la Faculté de théologie est loin de présenter le spectacle d'une parfaite

Digitized by Google

unité doctrinale. Cinq écoles s'y disputent la palme dans l'enseignement scolastique. Ce sont : les thomistes, les albertistes, les scotistes, l'école égidienne et les nominalistes. Notons que le courant thomiste domine. Parmi les 23 docteurs promus depuis 1467-1488, 14 sont thomistes ; les bacheliers, au nombre d'environ 50, se divisent en 35 thomistes, 8 albertistes, 6 scotistes, 1 égidien, et 1 nominaliste. Ce dernier détail surtout est caractéristique : la *via moderna*, à cette époque, n'a qu'un représentant à Cologne.

Dans la série des textes qui constitue la seconde partie de cette publication, nous distinguons d'abord une liste des docteurs et des bacheliers qui conquirent leurs grades pendant le séjour de Fanckel à Cologne. L'éditeur a illustré la plupart de ces noms par des détails biographiques rassemblés dans les notes au bas des pages. La liste est clôturée par l'énumération des maîtres qui étaient professeurs ordinaires à la faculté de théologie pendant l'année 1484. Tous ces maîtres interprètent dans leur leçon la Bible.

La deuxième série des textes comprend la spécification des matières disputées par les bacheliers, pendant les vacances, dans la salle capitulaire de la cathédrale. On connaît l'importance attachée à la dispute dans l'enseignement théologique médiéval. Le fait qu'à Cologne, comme à Paris, la discussion déborde les termes dans lesquels était comprise l'année scolaire proprement dite, est une caractéristique édifiante du zèle des bacheliers et des maîtres qui prennent part à ces débats. Les principales matières disputées étaient les suivantes : le caractère scientifique de la théologie, la prédestination, la Trinité, la création, les anges, l'état primitif de l'homme, la rédemption, l'eucharistie, la résurrection. Personne ne pouvait prétendre recevoir la licence en théologie, sans avoir soutenu au moins une fois la dispute. Par ailleurs, c'était l'occasion pour les partisans des diverses écoles de produire et de défendre la doctrine de leurs chefs respectifs. Il est regrettable que Fanckel n'ait pas relaté ces disputes *in extenso*, mais seulement dans un bref résumé. Cependant, il appert suffisamment de ces textes quelle était l'allure scientifique de la faculté de théologie rhénane à cette époque.

Les promotions doctorales revêtaient un caractère de grande solennité. Elles comprenaient deux actes, deux disputes : les *vesperiae*, tenues la veille, et l'*aula magistralis* qui avait lieu le matin même de la promotion. Ici encore, Cologne s'adaptait aux coutumes de Paris. Fanckel donne la liste des docteurs promus de 1467 à 1488, avec l'objet des questions disputées. A cet endroit, il nous est donné de prendre connaissance non seulement des titres des questions et du nom de ceux qui prennent part à la dispute, mais aussi des thèses défendues, des arguments de la défense, des objections des contradicteurs et des réponses qui les suivent.

Dans une dernière partie, Fanckel a relaté la matière de l'examen de lecteur aux Études générales de son Ordre à Cologne, le nom des candidats et la date de l'examen. L'épreuve subie par le P. Thomas de Werda a particulièrement intéressé le chroniqueur. Il a fait un

Digitized by Google

rapport très détaillé de la séance, où dix-huit confrères présentent leurs objections au candidat.

Il est superflu de démontrer l'importance de cette publication, tant pour l'histoire littéraire des Frères-Prêcheurs que pour l'histoire de l'université de Cologne. De ce dernier point de vue, elle constitue un riche complément au beau et solide travail de son Emin. le Cardinal Ehrle sur le mouvement de la théologie pendant la période nominaliste (cfr RHE. 1926, p. 622-625). La grande part prise par les Dominicains dans l'activité scientifique de l'université de Cologne est une raison suffisante pour que cette publication prenne rang dans une collection consacrée à l'histoire des Frères-Prêcheurs en Allemagne. R. M. MARTIN, O. P.

PETER BRUNNER. *Vom Glauben bei Calvin.* Tubingue, Mohr, 1925. In-8, VIII-162 p. M. 5,40.

Dans l'abondante littérature consacrée à Jean Calvin, à ses idées et à son œuvre, on ne trouve guère de monographies ayant pour objet la foi ; et personne ne semble avoir réussi à définir avec précision ce qu'en pensait au juste le patriarche genevois. Le sujet ne manque pourtant pas d'importance réelle, ni d'intérêt pour nous. On sait assez que, dans le mouvement protestant, la foi joua un rôle capital. La controverse avec Rome sur la justification n'avait-elle pas comme centre de gravité le problème de la foi à l'exclusion des œuvres? Zwingle et Luther lancèrent l'idée et s'en attribuèrent jalousement la paternité ; Calvin, à son tour, adopta la théorie telle quelle. Ce qu'il en fit exactement, nul n'a pu le dire jusqu'ici. Quel théologien saura jamais déterminer avec précision ce que le père du protestantisme français comprenait sous le mot *fides*? Le terme est pour lui d'une élasticité sans pareille et l'auteur de l'*Institution chrétienne* en fait un copieux usage dans tous ses écrits. Nulle part néanmoins il ne donne une définition claire, décisive, nette du concept enfermé par lui dans ce mot. Chaque fois qu'il lui arrive de hasarder une affirmation, il la retire, la ressaisit, l'annulle, pour ainsi dire, immédiatement par une incidente posant le contraire, voire même la contradictoire de la proposition principale. Mieux encore : Calvin s'est interdit quasi systématiquement de considérer la foi vécue par le sujet croyant, la foi en nous, la foi considérée du point de vue subjectif. La foi n'est pas pour Calvin un phénomène donné, visible, tangible, susceptible d'une analyse psychologique et qui se puisse décrire. Il ne l'envisage que d'une façon sèche, extérieure, abstraite. Le mot reste sibyllin même quand il se présente escorté d'autres vocables dont la signification n'est guère délimitée que par des contours vaporeux et fluides. Pareille manière de traiter un problème tient plus du léger pointillé à peine visible, tracé au tableau noir, que de la ligne pleine, nette et franche d'un plan bien arrêté.

Digitized by Google

Ce n'est donc pas à l'auteur mais à Calvin lui-même qu'il faudrait s'en prendre si, après une lecture attentive, réitérée du livre *Vom Glauben bei Calvin*, il faut bien constater que l'on n'en sait guère plus long sur la nature de la foi chez le réformateur. Disons, pour notre part, que l'œuvre entreprise par Brunner nous semble très méritoire. S'il s'est montré courageux en attaquant de front un sujet rébarbatif et ingrat, il a su mettre beaucoup d'ordre et de méthode dans l'organisation de ses recherches et dans l'exposé de ses diverses constatations, comme il appert d'un rapide coup d'œil sur les sources et le plan du travail. Glaner dans les quarante-neuf volumes du *Corpus Reformatorum*, que comprennent les *Opera Calvini*, tous les passages où le mot et le concept de foi se retrouvent, voilà certes une tâche que l'auteur a bien fait de ne pas s'imposer, d'autant plus qu'il lui suffisait d'analyser les ouvrages essentiels : l'*Institution chrétienne*, le *Catéchisme de Genève*, les écrits exégétiques et homilétiques du réformateur. Rien ne prouve que la lecture de toute l'œuvre littéraire laissée par celui-ci eût conduit l'auteur à des conclusions différentes de celles qu'il expose dans les trois parties de son livre.

La première partie montre la foi comme le tournant de la crise qu'est la conversion ; la seconde précise l'objet de la foi, tandis que la troisième contient la réponse faite par la foi chrétienne. Il serait difficile de faire tenir en quelques lignes les propositions attribuées par l'auteur à Calvin et classées sous ces trois grandes divisions

Bornons-nous à quelques indications. La crise de la conversion. s'amorce sous l'action de divers facteurs : le néant de l'homme devant Dieu, sa déchéance profonde soulignée par son impuissance, tant extérieure qu'intérieure, devant les exigences de la loi. Il y a là une connaissance de soi-même aussi humiliante que nécessaire. C'est à la foi de résoudre pareille crise intime par le *non* qu'elle oppose aux prétentions humaines, par le *vide* qu'elle crée dans l'âme humiliée, enfin par le *message affirmatif* qu'elle apporte ; et toute son intervention aboutit à une synthèse reposante de ces trois éléments qui la caractérisent. Selon Calvin elle embrasse un triple objet ; Dieu, le Christ, et la parole divine. En quoi consiste la réponse attribuée à la foi ? Elle suppose nécessairement un assentiment qui fait adhérer à la parole et à ses exigences et elle impose le renoncement à la pensée et aux sentiments purement humains. Elle est aussi faite de confiance en Dieu et d'une crainte toute religieuse. Ses perspectives suprêmes impliquent un élément eschatologique et elles ne sont point à l'abri de nombreux paradoxes déconcertants pour la pauvre raison naturelle.

Tous les problèmes que nous venons d'aligner sont exposés en détai et avec méthode par l'auteur. Sans cesse il en appelle aux écrits de Calvin, dont il s'efforce de capter la pensée, toute en nuances trop souvent paradoxales et difficiles à saisir. Peut-être trouvera-t-on que le souci de rendre les idées du maître nuit ça et là à certains jugements, reçus tout faits et repris sans contrôle par notre auteur. S'il nous est permis de citer un exemple, nous croyons qu'il ne serait

Digitized by Google

pas sans profit pour M. Brunner de lire quelques auteurs catholiques autorisés pour savoir au juste ce que l'Église romaine entend par la *fides implicita* qu'à tort on lui reproche, à mainte reprise, dans la troisième partie de cette étude par ailleurs remarquable.

P. M. PIETTE.

HERMANN WOLFGANG BEYER. *Die Religion Michelangelos.* (Arbeiten zur Kirchengeschichte hrsg. von K. Holl und H. Lietzmann. Fasc. 5.) Bonn, Marcus et Weber, 1926. 160 p.

Voici l'œuvre d'un auteur protestant qui cherche à expliquer la personnalité de Michel-Ange par sa psychologie religieuse. Dans l'exposé de la question, qui peut en même temps faire office de bibliographie critique, il estime que jusqu'à présent on n'a pas saisi l'œuvre complexe, parfois déconcertante, du grand florentin, parce qu'on n'a pas assez tenu compte de sa pensée religieuse. Si celle-ci est à la base de l'inspiration créatrice chez tous les artistes, elle l'est surtout chez un génie d'une vie spirituelle aussi intense. Cette pensée se dégage de l'art de Michel-Ange et plus encore de ses lettres et de ses poésies. Elle s'explique aussi par le milieu intellectuel et religieux et par les circonstances historiques qui ont influencé son évolution intérieure.

M. Beyer commence par examiner l'œuvre. Il en définit l'originalité par rapport à l'art de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance. L'esthétique grecque et l'esthétique du moyen âge, si essentiellement opposées pour tout le reste, se distinguent à leur période classique par un caractère commun de noble et sereine simplicité, reflet d'une croyance collective paisiblement admise par toute une suite de générations. Au contraire l'art de Buonarroti est dominé par un sentiment d'inquiétude, de lutte, d'effort douloureux pour mettre en harmonie ses conceptions de beauté plastique, filles de l'antiquité, avec sa nostalgie de vie mystique, léguée par la tradition chrétienne, dualité que les autres représentants de la renaissance se dissimulent à eux-mêmes sous des formules aussi habiles que vides, mais dont lui mesure l'irréconciliable contradiction.

Si l'on passe ensuite aux événements principaux de la vie de l'artiste, on peut constater que quatre influences l'ont marquée de leur empreinte : celle de ses grands prédécesseurs florentins, de Brunellesco à Vinci, et celle des platoniciens de la cour des Médicis, qui ui apportèrent l'esprit nouveau ; d'autre part, celle du Dante et de Savonarole qui le ramenèrent à la pensée chrétienne et donnèrent à son imagination cette tournure sombre et quelque peu apocalyptique. Ses enthousiasmes et ses désespoirs, ses fuites et ses retours, son impatience créatrice, sa sympathie et ses colères, son caractère en un mot se résume dans cette puissance extraordinaire de passion contenue, qui en toutes choses le fait descendre à des profondeurs mystérieuses et jette sur son œuvre une ombre de tragique tristesse.

Digitized by Google

Le cadre une fois tracé, l'auteur s'est efforcé d'y fixer les traits de la personnalité religieuse de Michel-Ange. Ses lettres le révèlent sincèrement pieux, implorant volontiers l'aide divine, sans laquelle l'homme lui semble condamné à l'impuissance, croyant à l'efficacité des sacrements et à l'utilité des œuvres extérieures. Mais comme chez tant de ses illustres contemporains, la vie artistique se développe chez lui sur un autre plan que les croyances. Il faudra une longue série de désillusions avant que sa piété rencontre ses aspirations intellectuelles dans une activité unique, toute entière tournée à glorifier la religion. Il voulait, — et en cela, il était bien le fils de son temps, — réaliser par son seul génie un type d'humanité parfaite. Il suivit d'abord la voie trompeuse de l'idéalisme esthétique, indiquée par l'art grec et la philosophie platonicienne, mais qui s'évanouit dans le mystère de la souffrance et de la mort. Il essaya ensuite « la voie de l'idéalisme mystique » qui par un amour, non sensuel, mais d'âme à âme, monte vers le contact enivrant avec l'amour absolu. Il connut ces transports dans son amitié pour Vittoria Colonna, qui bientôt lui fut ravie, le laissant, d'après sa propre expression, « comme une misérable scorie brûlant à petit feu après l'éclat de la grande flamme ». Une troisième crise fut décisive. Il crut un instant se sauver par une débordante activité. Être homme, c'était désormais pour lui « agir, travailler, créer ». Mais, ayant conçu les plus gigantesques projets, il n'en put réaliser aucun et il se sentit impuissant à faire vivre dans ses chefs-d'œuvre toute la passion qu'il voulait leur infuser. Et cette impuissance fondamentale, il la constata aussi dans le domaine moral, ballotté qu'il fut entre les inspirations élevées de l'âme et d'irrémédiables faiblesses. Il ne lui restait qu'à reconnaître son néant et son péché et à lever le regard vers Dieu, dont il avait si magnifiquement peint, sur la voûte et les murs de la chapelle Sixtine, la puissance, la majesté, la sainteté, la justice terrifiante, mais dont il expérimenta en ce moment la miséricorde rédemptrice.

Nous avons atteint le point culminant de l'expérience religieuse de Michel-Ange. De cette hauteur « nous sommes enfin capables de comprendre toute l'évolution de son art », depuis la pietà de l'église St-Pierre, œuvre toute de beauté plastique, jusqu'à celle de la cathédrale de Florence, où l'artiste sacrifie formes et proportions à l'intensité de l'expression mystique, revenant ainsi à la plus authentique tradition du moyen âge. Durant cette dernière étape, il aurait vu, d'après l'auteur, « se dresser devant lui, formidable (riesengross), le problème de la justification ». J'insiste sur ce passage, car il prépare une conclusion que l'auteur ne tarde pas à formuler en démêlant, dans une dernière partie, les influences qui ont marqué la psychologe de celui qui fut « une des plus grandes figures de tous les temps ».

A l'antiquité et à la Renaissance il doit, outre son culte pour la beauté plastique et son ambition d'atteindre la perfection de la vie par la mise en œuvre de ses seules forces naturelles, cette attitude individualiste par laquelle il réexamina consciemment et par lui-même tous les problèmes tant esthétiques que religieux.

Digitized by Google

Quant au dogme et au culte catholiques, son œuvre n'en exprime guère le caractère spécifique. Pour M. Beyer, elle se rapproche beaucoup plus intimement de la doctrine luthérienne, dont un lointain écho lui est parvenu par son amie Vittoria Colonna. Celle-ci était en relation avec Contarini, avec le futur cardinal Pole, Jean Valotès et Bernardin Ochino, qui, les premiers en Italie, étudièrent sérieusement les livres hérétiques et virent dans la Réforme allemande autre chose qu'une révolte ecclésiastique. Donc Michel-Ange admettrait comme Luther que la grâce du Christ, à laquelle nous participons par la foi, est seule capable d'élever l'homme, imperfection et péché par essence, jusqu'au Dieu trois fois saint. Il admettrait que cette grâce n'est pas un don extérieur, « une communication surnaturelle », mais « une expérience spirituelle, ressentie toute entière dans l'intimité du cœur et de la conscience ». A-t-il donné aux mots « justificatio sola fide » un sens identique à celui du docteur de Wittemberg ? L'auteur n'ose l'affirmer. D'après lui, « Michel-Ange n'alla pas jusqu'au bout de sa pensée, et « ne fut jamais, à vrai dire vraiment protestant ». Ce dernier aveu, qui étonne après certaines affirmations précédentes, fait honneur à l'impartialité de l'historien. Ajoutons que l'auteur a eu tort d'interpréter avec une mentalité protestante des pensées familières à la plupart des saints canonisés par l'Église catholique, aussi bien avant Luther qu'après lui. Rien, ni dans la vie, ni dans l'œuvre de celui qui traça la voie à l'art de la Contre-réforme, ne permet un soupçon d'hétérodoxie.

Cette erreur d'interprétation n'empêche pas le livre de M. Beyer de jeter une vive clarté sur la personnalité et sur l'art d'un des plus grands génies de l'histoire. C'est un travail méthodique et consciencieux, basé sur une documentation sobre mais solide, aussi clair que profond, qui ajoute à sa valeur scientifique le grand mérite de faire réfléchir. A. STUBBE.

J. S. THEISSEN. *Correspondance française de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*, éditée d'après les copies faites par M. R. C. Bakhuizen van den Brink. T. I : *Correspondance de février* 1565 *jusqu'à la fin de* 1567. (Publications de l'Historische Genootschap, 3e sér., no 47.) Utrecht, Kemink, 1925. In-4, XIV-488 p.

C'est toujours une joie de voir se poursuivre une collection importante de textes, car il n'est pas de désillusion plus grande, pour un chercheur, que de se voir arrêté brusquement au moment même où les documents commencent à revêtir une importance capitale. Gachard avait publié la correspondance française de Marguerite de Parme jusqu'au 3 février 1565. Il avait donc arrêté sa publication au seuil même, peut-on dire, de la révolte religieuse de nos provinces contre Philippe II. Granvelle, en effet, avait été rappelé en 1564 ;

Digitized by Google

l'année 1565 verra la publication des décrets du concile de Trente, et surtout les fameuses lettres du bois de Ségovie, qui prescriront à Marguerite de Parme l'observation rigoureuse des placards sur la religion. Ce sera l'étincelle qui mettra le feu aux poudres : 1566 verra le compromis des nobles, les excès iconoclastes, préludes des luttes d'où sortira l'indépendance des Provinces-Unies.

A la veille de la guerre, la Société historique d'Utrecht avait entrepris la tâche de mener à bonne fin la publication de cette *Correspondance*, si précieuse pour l'histoire des Pays-Bas, et dont tous les matériaux avaient été rassemblés, depuis longtemps déjà, par l'infatigable chercheur Bakhuizen van den Brinck. Pendant une année d'un labeur acharné (1845-1846), celui-ci avait recueilli une quantité énorme de matériaux dans les archives de Vienne, où les Autrichiens les avaient emportés en 1794. Ces notes abondantes de M. Bakhuizen reposent aujourd'hui aux archives de l'État à La Haye. Grâce à une subvention du gouvernement hollandais, retardée par la guerre et par la crise économique qui la suivit, elles peuvent enfin être livrées au public.

Cette publication comprendra plusieurs volumes. Car, outre la correspondance proprement dite de Philippe II avec Marguerite de Parme, l'éditeur se propose de nous donner une quantité assez considérable de documents de nature à la compléter et à l'éclairer. Le présent volume ne comprend que la correspondance de la gouvernante avec le roi, depuis février 1565 jusqu'à la fin de 1567 ; les documents supplémentaires paraîtront plus tard, pour éviter d'encombrer de notes la correspondance proprement dite, et pour assurer avant tout, la publication de cette dernière. Quand on songe qu'il a fallu quatre-vingts ans de déboires et d'efforts pour aboutir avec succès à la présente publication, on ne peut que louer la prudence de l'éditeur.

Un double souci devait présider à la présentation matérielle et au plan de cette édition : respecter la documentation et les intentions de Bakhuizen van den Brinck, et continuer l'œuvre laissée inachevée par Gachard. En fouillant les notes et la correspondance du premier, l'éditeur s'est efforcé d'en pénétrer les projets et les plans ; il en a scrupuleusement respecté les copies, en ne corrigeant que les erreurs manifestes. D'autre part il a repris le format, la numérotation, la langue de la publication commencée par Gachard. De sorte que ces deux hommes, déjà égaux par le talent, et qui avaient travaillé avec un admirable esprit d'entr'aide sur le terrain commun où ils s'étaient rencontrés, demeurent encore inséparablement unis dans cette édition posthume.

Nous ne pouvons que louer l'éditeur, et avec lui l'*Historisch Genootschap* d'Utrecht, de la présentation matérielle soignée de cette édition. Nous nous permettrons cependant une remarque. L'ouvrage eût gagné beaucoup en correction, en précision, et par conséquent en autorité, si les notes de M. Bakhuizen avaient été revues, corrigées et peut-être même complétées, à l'aide des Archives de Bruxelles, qui, comme on le sait, se sont vu restituer par l'Autriche les

Digitized by Google

documents enlevés en 1794. Un examen, si rapide soit-il, de la présente édition, revèle nombre d'incorrections, de petites lacunes et d'inexactitudes. En maint endroit, l'éditeur suggère en note des corrections ; souvent elles sont évidentes, mais parfois aussi elles restent problématiques ; il eût été si facile, pourtant, de contrôler ou de faire contrôler les textes à Bruxelles ! Une collection aussi capitale et aussi coûteuse, qui ne sera vraisemblablement plus jamais rééditée, valait bien, semble-t-il, pareille démarche, quel que soit le respect dû aux notes et à la compétence de M. Bakhuizen. Elle eût d'ailleurs eu deux autres avantages non moins appréciables : compléter peut-être le nombre de lettres ou, en tout cas, de documents découverts par M. Bakhuizen et ajouter, pour chaque pièce dans la mesure du possible, la référence aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, afin de permettre aux travailleurs un supplément éventuel de contrôle.

Notons l'une ou l'autre correction : *lettre* 362 : la date de cette lettre est le 25 mars ; au lieu d'*assurance requise*, il faut lire *assistance requise* (Voir Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Audience* nº 1689, *Lettre misssives*. On y trouve aussi la lettre de l'archevêque de Cambrai dont il est question en cet endroit, et qui est datée du 28 février 1565.) — *Lettre* 363 : au lieu de *patronaige l'ay*, il faut sans doute lire *patronaige lay*, c.-à-d. laïque. A noter aussi que cette importante lettre a déjà été publiée, quoique avec une erreur de date, par J. Le Plat, *Monumentorum ad historiam Concilii Tridentini potissimum illustrandam spectantium amplissima collectio*, t. VII, p. 91-93. Louvain, 1787. —*Lettre* 384 : peut-être pourrait-on insérer, parmi les documents supplémentaires, la lettre de convocation des neuf membres de la commission mentionnée en cet endroit (10 mai 1565) : *Audience* nº 494, fº 13. — *Page* 10, *note* 3 : à propos du voyage du comte d'Egmont en Espagne, étant donné l'intérêt particulier que porte M. Theissen à cette question, nous nous permettrons d'ajouter ce détail : c'est le 20 février 1565 qu'Egmont arriva à la cour (lettre d'Egmont à Marguerite de Parme, 24 février : *Archives farnésiennes de Naples*, fascio 76, nº 9.)

Exprimons, en terminant, l'espoir que de bonnes tables nous seront données avec le dernier volume de cette belle publication.

F. Willocx.

A. Pasture. *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle* (1596-1633), *principalement d'après les archives de la nonciature et de la visite ad limina*. (Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'université de Louvain. 2e série, fasc. 3.) Louvain, Uystpruyst, 1925. In-8, xxxi-377 p.

Les belles pages de M. Pirenne sur la renaissance religieuse des

Digitized by Google

Pays-Bas catholiques, au début du XVIIIe siècle, faisaient désirer un aperçu plus détaillé et plus documenté de ce renouveau. M. l'abbé P. nous le donne aujourd'hui ; à vrai dire, il le préparait de longue date et il l'avait même terminé bien avant la publication du quatrième tome de l'*Histoire de Belgique* (1919). Mais le manuscrit, prêt pour l'impression, fut anéanti dans l'incendie de Roulers, au début de la guerre. Heureusement pour nous, l'auteur eut le courage de recomposer son travail.

Le titre indique les deux principales catégories de sources utilisées, toutes deux du Vatican, à savoir : les correspondances de la nonciature de Bruxelles et les archives de la visite *ad limina*. On sait que l'érection de la nonciature de Flandre remonte à 1596 et que cette année marque précisément le début du gouvernement des archiducs ; d'autre part, les visites *ad limina*, imposées par la constitution *Romanus Pontifex* de Sixte-Quint (1585), commencent, pour les Pays-Bas, en 1590. M. P. recourt naturellement à beaucoup d'autres sources. Cependant leur seule nomenclature en tête du volume suffirait à montrer qu'il n'a pas entendu faire un tableau complet de la restauration religieuse.

Il fixe ses limites dans son introduction. Resteront en dehors de son exposé : les relations de l'Église et de l'État, sauf à propos des nominations épiscopales et abbatiales ; les questions de la bienfaisance, des tables du Saint-Esprit et des établissements hospitaliers, régis par les deux autorités ; l'enseignement universitaire et l'organisation des collèges et des études dans l'enseignement moyen ; la vie scientifique, même lorsqu'il s'agit des sciences religieuses, comme la théologie, la morale, la polémique ; enfin, la vie artistique.

La réforme catholique fut rendue possible aux Pays-Bas par la création des nouveaux évêchés, en 1559. Elle reçut son programme dans les décrets du concile de Trente, adaptés à nos provinces par les 50 conciles provinciaux ou synodes diocésains réunis entre 1567 et 1600. M. P. a voulu montrer dans ses grandes lignes « la restauration religieuse suivant les décrets disciplinaires du concile de Trente » ; il a compris dans son exposé « les différentes manifestations de la réforme » du clergé séculier, de celle du clergé régulier, ainsi qu'un « tableau de la vie religieuse dans le peuple ». Les trois parties annoncées ainsi sont précédées de soixante-huit pages sur l'action réformatrice du gouvernement central.

Sous ce dernier rapport, il importait de signaler avant tout l'action personnelle des archiducs. Fort pieux et fort bienfaisants, ils favorisèrent toujours et partout la renaissance catholique. Bien différents des membres du Conseil privé, ils ne contrecarrent pas toute innovation religieuse, même réformatrice ; ils se gardent, malgré leur nationalisme, d'écarter systématiquement toute influence étrangère ; mais surtout, on les voit apporter le plus grand soin aux nominations des dignitaires ecclésiastiques.

Ils eussent peut-être souhaité plus d'énergie de la part des tribunaux dans la *répression de l'hérésie*. Sur les placards de Charles-Quint se greffèrent, sous les archiducs, quelques édits, qui devaient parer

Digitized by Google

surtout au péril immédiat d'infiltration protestante sous le couvert des relations commerciales. Celui du 31 décembre 1609 établit diverses pénalités allant jusqu'au bannissement contre les fauteurs d'hérésie. M. P. ne partage pas les avis de Edm. Poullet et de M. Hubert sur l'interprétation de cet acte. Mais on ne peut nier que, dès 1611, les archiducs durent insister sur sa stricte observation. La tolérance pratique s'introduit de plus en plus, au moins pour les dissidents paisibles. Quant à la peine de mort, elle n'a plus été appliquée aux hérétiques après 1597. Les sorciers furent moins bien traités. Ainsi, sur une dénonciation d'enfant, on brûlait à Ruremonde, en 1613, soixante-quatre sorciers et sorcières.

Après le pouvoir civil, voici le pouvoir religieux. La papauté joue incontestablement un rôle de premier ordre dans la contre-réforme. Elle la dirige et tient la main à l'exécution des décrets du concile de Trente. Mais quelle fut spécialement son œuvre en Belgique ? M. P. répond à cette question en deux chapitres. Le premier, sur les visites *ad limina*, ne renferme guère à ce sujet que des détails techniques : périodicité des visites et des rapports ; procureurs d'évêques empêchés de se rendre personnellement à Rome, etc. Sans doute, dans la suite du livre, nous voyons bien de ces comptes rendus épiscopaux utilisés par la curie pour l'œuvre de la restauration religieuse. Cependant, nulle part l'auteur ne nous trace un aperçu vraiment synthétique de la part réelle qui revient à Rome dans le renouveau religieux. Il nous paraît aussi ne pas s'être expliqué assez franchement sur la politique fiscale de la cour de Rome et sur les entraves qu'elle apporta, à cette époque encore, à certaines réformes. Au contraire, le chapitre suivant dégage bien l'influence des nonces et nous la montre surtout dans le recrutement du corps épiscopal et l'introduction de la clôture dans les couvents de religieuses. Il donne aussi un relief spécial à deux de ces diplomates pontificaux : Frangipani et Bentivoglio.

Passant ensuite aux agents régionaux de la restauration religieuse, M. P. s'attache d'abord à l'épiscopat. Les évêques, à la tête de diocèses moins étendus qu'avant 1559 et partagés en de nombreux décanats, pouvaient organiser plus fortement la résistance au protestantisme et le travail de régénération religieuse locale. Malheureusement, surtout dans la province de Malines, les menses épiscopales étaient pauvres ; de là l'existence précaire des séminaires et l'impossibilité de multiplier les paroisses, autant qu'il eût été nécessaire pour enrayer pleinement la propagande protestante, surtout dans les diocèses d'Anvers, de Bois-le-Duc et de Ruremonde. Mais les évêques tâchèrent de compenser par leur zèle ce qui manquait du côté des ressources matérielles. Ils étaient choisis avec tant de discernement par les archiducs que ceux-ci reçurent des félicitations toutes spéciales de la cour romaine.

Un des meilleurs chapitres du livre de M. P. traite des séminaires. Dans bien des diocèses des Pays-Bas, le séminaire fut établi peu de temps après la clôture du concile de Trente (1563). Mais il fallut naturellement tout réorganiser après les troubles. La province de

Digitized by Google

Cambrai érigea, en 1580, un séminaire provincial à Douai ; dans le courant du XVIIe siècle, il fut remplacé successivement par les séminaires diocésains. Pour la province de Malines, le troisième concile provincial, de 1607, donna leur charte aux séminaires. Ces établissements des Pays-Bas portent tous un air de parenté bien caractérisé. Leur règlement, ainsi que leur organisation scientifique et religieuse, ne différait que dans les détails. « Il est assez logique de croire, ajoute l'auteur, que l'organisation du séminaire provincial de Douai a servi de modèle aux séminaires érigés dans la province malinoise au début de XVIIe siècle. » Mais l'on voudrait une recherche plus minutieuse des influences qui s'exercèrent en réalité dans ce domaine et l'on s'étonne de ne pas trouver un mot sur les créations de saint Charles Borromée qui servirent de types dans tant de diocèses.

Il restait à parler des doyens et des curés. M.P. en parle *con amore*. Il ne déprécie nullement dans son livre l'action des ordres religieux, en particulier celle des Jésuites. Mais il attire surtout l'attention sur celle, plus importante, parce que plus continue, des doyens et des curés. Malheureusement elle est aussi plus cachée et plus difficile à connaître. Les doyens doivent être considérés comme « les pivots de la restauration religieuse locale » spécialement par leurs visites dans le doyenné, par leurs réunions périodiques chez l'évêque et par les conférences sacerdotales qu'ils président.

Les doyens dépendaient uniquement de leur évêque. Il n'en était pas de même de la plupart des curés, nommés par les patrons, seigneurs laïques, dignitaires ecclésiastiques, chapitres et abbayes. Mais la principale difficulté avec laquelle l'évêque se trouve aux prises, c'est la pénurie de son clergé paroissial. Elle se manifestait surtout dans les diocèses du nord-est, en contact avec les Provinces-Unies, à Anvers, à Bois-le-Duc, à Ruremonde. Ses deux causes principales paraissent avoir été : la dépréciation des revenus ecclésiastiques et la désaffection du peuple, influencé par les calvinistes, vis à vis de ses pasteurs catholiques. Pour nous borner à un seul exemple, en 1600, dans le décanat d'Hérenthals, il manquait pour occuper toutes les cures et les bénéfices jusqu'à cent cinquante prêtres.

Astreint à une très rigoureuse résidence, le curé devait prêcher les dimanches et les jours de fête, enseigner le catéchisme aux enfants, surveiller les écoles, administrer les sacrements. Les documents trop peu nombreux qui nous parlent des curés, permettent de reconnaître la haute valeur morale de l'ensemble du clergé rural.

Les douze chapitres cathédraux et les soixante chapitres collégiaux de nos diocèses ont aussi joué un certain rôle dans la renaissance religieuse, par exemple par les écoles.

La troisième partie du livre de M. P. traite du clergé régulier et de la restauration religieuse. Nous trouvons ici des chapitres synthétiques sur les nominations aux prélatures abbatiales, les pensions sur abbayes, la dévastation des monastères et des abbayes dans les différents diocèses, enfin la clôture dans les ordres religieux de fem-

Digitized by Google

mes. Les prélats sont nommés par les archiducs sur une liste de trois ou de quatre candidats, élus par les moines ; ils reçoivent l'institution canonique des évêques, mais ceux-ci doivent cependant, pour chaque cas, être autorisés par la cour de Rome à la donner. A la différence de ce qui se passait en France, peu de pensions sur les abbayes ont été établies à l'avantage des particuliers ; elles sont, la plupart du temps, créées au profit d'œuvres d'intérêt général, telles que l'université de Douai. L'auteur dresse ensuite une liste fort longue des monastères détruits en tout ou en partie pendant les troubles des Pays-Bas. L'état lamentable de beaucoup de bâtiments claustraux et l'impossibilité de les réparer rapidement furent parmi les plus grands obstacles à l'introduction de la clôture. Malgré leurs succès sous ce dernier rapport, les nonces et les évêques eussent souhaité bien davantage.

M. P. promène enfin son lecteur parmi les divers ordres et congrégations établis aux Pays-Bas. La plupart des anciens ordres se remarquent encore par leur ferveur, mais il en est qui interviennent plus que les autres dans l'œuvre de restauration ; ainsi les Prémontrés, par les nombreuses paroisses qu'ils desservent ; les Ermites de Saint-Augustin, qui ont alors dans les Pays-Bas leur plus florissante province et y donnent l'enseignement, en 1625, à 2500 étudiants. Parmi les réformes, celles des Franciscains et des Carmes méritent une mention toute spéciale. Les Capucins, par exemple, fondent quarante couvents dans les Pays-Bas, entre 1585 et 1629. Enfin de tous les ordres nouveaux, la Compagnie de Jésus, si souvent louée dans les rapports des évêques, pousse avec le plus d'ardeur l'œuvre de réforme.

Dans la dernière partie de son livre. M. P. groupe les détails qu'il a pu glaner dans les sources sur la vitalité du sentiment religieux et la réorganisation de l'enseignement religieux. Les matériaux dont il dispose ne lui permettent malheureusement pas d'ajouter, à celles qui se trouvent déjà dans d'autres ouvrages, beaucoup de précisions nouvelles sur les dévotions, la fréquentation des sacraments, etc. En revanche, le chapitre où il nous fait connaître les écoles quotidiennes, les écoles dominicales et surtout les confréries de la Doctrine chrétienne, est des plus neufs.

Nous espérons que ces lignes permettront d'apprécier l'importance du livre de M. P., l'intérêt des questions qu'il traite, l'étendue de sa documentation, et la sûreté de sa méthode. L'on possède enfin sur la restauration religieuse dans les Pays-Bas catholiques un ouvrage fondamental, un ouvrage auquel on peut se fier. Nous regrettons cependant que plusieurs aspects du renouveau aient été laissés délibérément de côté : ainsi l'enseignement moyen catholique, l'art religieux, etc. L'on s'attendrait aussi dans un tel tableau à trouver au moins la figure d'un saint Jean Berchmans, ou d'une bienheureuse Anne de Saint-Barthélemy. La physionomie des grands évêques réformateurs est trop noyée dans les détails de leur administration. Enfin les répétitions sont nombreuses, le style est souvent fort négligé et les fautes d'impression fourmillent. Le lecteur

Digitized by Google

qui n'est pas au courant de l'histoire de Belgique, changera bien la « même épiscipale » en « mense épiscopale » ; mais il aura plus de peine à découvrir que la pédagogie du Parc à Louvain est en réalité la pédagogie du Porc. É. DE MOREAU, S. J.

MAXIMIN PIETTE. *La réaction wesleyenne dans l'évolution protestante. Étude d'histoire religieuse.* (Universitas catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum magistri in Facultate theologica consequendum conscriptae. 2e série, t. XVI.) Bruxelles, La Lecture au Foyer, 15, rue Vanderlinden, 1925. In-8, XVI-680 p. 16 pl. Fr. 25.

Le mot de « réaction », employé non seulement dans le titre mais tout le long de l'ouvrage, déconcerte d'abord : on croit y discerner une intention de polémique à l'égard d'un mouvement qui serait considéré comme « rétrograde ». Il n'en est rien. Dès les premières pages, le mouvement révolutionnaire, déclenché au début du XVIe siècle par Luther et Zwingle, nous est présenté comme ayant nécessairement provoqué par la suite de multiples « réactions » au sens neutre de ce mot, les unes catholiques, comme la « contre-réforme » qui vint aboutir au concile de Trente, les autres protestantes ayant pour objet de rajeunir la Réforme elle-même. Le calvinisme fut, dès le XVIe siècle, la première de ces « réactions » protestantes ; le wesleyanisme fut la dernière. Le P. M. Piette nous raconte l'histoire du *revival* wesleyen, qui a régénéré en Angleterre le protestantisme, le christianisme déclinant, et constitué un ensemble d'Églises méthodistes comptant plus de dix millions de membres actifs. Il nous la raconte en théologien philosophe, dans un ouvrage clair, solide, dont la documentation ne laisse rien à désirer, et dont nous ne connaissons pas l'équivalent en langue anglaise.

Nous passerons rapidement sur les cent cinquante premières pages du livre, qui traitent de l'évolution protestante avant le XVIIIe siècle. Disons seulement que l'auteur nous paraît donner au calvinisme toute l'importance historique qu'il mérite. Il raconte en détail les « trois assauts » livrés par le calvinisme au catholicisme en Angleterre avant la victoire de 1688. S'il nous était permis d'exprimer un regret, c'est que le P. Piette ait jugé inutile d'attirer notre attention sur l'importance que présente en Angleterre ce mouvement de la « Pré-Réforme qui remonte au temps de Wycleff et des Lollards». Si la tradition des Lollards n'était pas demeurée vivante dans les campagnes anglaises, il n'y aurait pas eu en Angleterre au XVIIIe siècle de Baptistes et d'Indépendants ; et un siècle plus tard, à l'heure où, en France, les convulsionnaires jansénistes sombraient dans le ridicule, le clergyman anglican qu'était Wesley n'aurait pas ameuté aux carrefours, par sa prédication, des foules dont les membres se comptaient par milliers et par dizaines de mille.

Digitized by Google

Le P. Piette en vient au XVIIIe siècle. Il définit heureusement la déchéance du christianisme anglais, consécutive à la victoire qu'avait été la révolution de 1688. Il tombe, dans les *Lettres Anglaises*, sur une phrase curieuse que nous ne nous souvenons pas d'avoir vu relever avant lui. « Tout le monde, écrit Voltaire, est rassasié de disputes et de sectes... On est si tiède à présent sur tout cela, qu'il n'y a plus guère de fortune à faire pour une religion nouvelle ou renouvelée. » Mauvais prophète, bon écrivain, Voltaire trouve les termes les plus propres à définir le phénomène qui allait se produire contrairement à ses pronostics : « la religion renouvelée » de John Wesley. Pourquoi ce renouvellement ? Faut-il l'expliquer par le miracle du génie de Wesley ? Le P. Piette, historien méthodique, analyse les forces qui, avant l'entrée de Wesley sur la scène, préparèrent le succès de sa prédication : il met en lumière l'influence exercée par le piétisme allemand, l'activité déployée, à l'intérieur de l'Église anglicane elle-même, par les « Sociétés religieuses ». Nous aurions voulu qu'il marquât d'un trait un peu plus appuyé ce qui subsistait de zèle calviniste dans les masses non-conformistes, alors même que le clergé de ces églises dissidentes était gagné par la tiédeur du rationalisme ambiant. Nous aurions voulu qu'il marquât encore ce qu'il subsistait d'ardeur non seulement chez les fidèles mais encore chez les ministres des communautés galloises. Le « réveil » méthodiste, avec prédications en plein air et crises d'exaltation populaire, commença au pays de Galles avant Wesley, avant Whitefield. Nous aurions voulu enfin que le P. Piette, faisant rentrer l'histoire du méthodisme dans le cadre de l'histoire générale, attirât davantage l'attention du lecteur sur la crise politique et économique que traversait l'Angleterre au moment où Wesley et Whitefield commencèrent leurs prédications : les masses populaires en fermentation furent, — pour parler la langue d'Aristote, — la « matière » dont ces prédications furent la « forme ».

Le P. Piette nous parle alors de la personnalité de Wesley, de l'influence qu'exercèrent sur cette personnalité le foyer familial d'Epworth, puis son séjour à l'université. Ce sont des pages excellentes que celles où il attire notre attention sur l'importance des influences féminines qui s'exercèrent sur l'enfance de Wesley, à commencer par l'influence prédominante de sa mère, et où il met en lumière ce qu'il y eut toujours de féminin dans sa sentimentalité. Toute la biographie de sa jeunesse est racontée en grands détails : ses aventures en Géorgie, son pèlerinage à Hernnhut, la ville sainte des Frères Moraves, enfin sa rupture avec le clergé paroissial. Ce schismatique malgré lui, cet anglican condamné par l'exclusivisme du clergé anglican à fonder une secte extérieure à l'anglicanisme, n'est à aucun degré un grand théologien. Et en cela peut-être, — c'est à quoi tendent les conclusions du P. Piette, si nous les comprenons bien, — il a été un novateur. Le protestantisme n'a eu qu'un seul grand théologien ; mais on sait à quels excès dogmatiques Calvin avait été entraîné par son impitoyable logique française. Wesley, grâce à l'incohérence d'une doctrine qui prétend concilier

Digitized by Google

le dogme de la justification par la foi avec la croyance au libre arbitre, évite les conséquences extrêmes. Il ne retient en somme du dogme de la justification par la foi que l'aspect psychologique, et il pratique l'art de préparer les âmes à cet état de délices mystiques que procure l'infusion de la grâce divine. Son christianisme, selon les expressions que le wesleyanisme va mettre à la mode, est un christianisme moins doctrinal que « vital » ou « expérimental » : il y a un élément de pragmatisme dans son orthodoxie protestante. Et c'est en présentant le christianisme sous cet aspect qu'il a réussi à faire en sorte que le protestantisme moderne, s'il continue à révérer en Luther et Calvin de grands ancêtres, date, surtout dans les pays anglo-saxons, de Wesley plus que des « Réformateurs » du XVIe siècle.

Le P. Piette raconte enfin les développements du méthodisme après la mort de Wesley. Si nous regrettons qu'il ait délibérément laissé de côté le « mouvement évangélique », en d'autres termes, la « réaction », pour parler le langage du P. Piette, exercée par le méthodisme sur l'Église anglicane elle-même, nous lui devons beaucoup de gratitude pour avoir raconté, avec plus de détails que cela n'avait été fait avant lui, l'histoire interne de l'organisation méthodiste, des organisations méthodistes. Wesley avait voulu une constitution rigidement autoritaire, où le pouvoir absolu qu'il avait détenu serait exercé après sa mort par un corps de cent pasteurs méthodistes, nommés sur son initiative en première instance, et se renouvelant ensuite par cooptation. De plus en plus les laïcs du méthodisme ont revendiqué une part du contrôle sur les affaires de la communauté, ainsi que cela se passait dans les autres sectes protestantes. Ou bien ils ont obtenu gain de cause, ou bien ils se sont retirés de l'organisation wesleyenne. De là ces sécessions innombrables, « la déchéance du mouvement et son émiettement en une foule de petits organismes souvent mal constitués » (p. 296). Après quoi les méthodistes se sont ressaisis : on observe, à partir des dernières années du XIXe siècle, un mouvement général de réconciliation et de retour à l'unité : l'analyse de ce mouvement permet au P. Piette de se déclarer, en fin de compte, optimiste au sujet de l'avenir du méthodisme.

Partagerons-nous sans restriction cet optimisme ? N'est-il point permis de se demander, en se référant à bien des réflexions présentées par le P. Piette lui-même, si cette tendance des sectes à l'unité ne s'accompagne pas d'une tiédeur croissante, si ces âpres querelles ces perpétuels essaimages de sectes nouvelles n'étaient pas un signe de vitalité, aujourd'hui déclinante ? et s'il n'y a pas, chez le P. Piette, un parti pris réfléchi d'optimisme ? « Il s'en voudrait, déclare-t-il textuellement vers la fin de son livre, de manquer à la charité envers les méthodistes d'aujourd'hui en écrivant le moindre mot dont ils pourraient se formaliser comme d'une injustice » (p. 607).

Lorsque le P. Piette a été, sur la présentation de cette thèse, reçu Docteur et Maître en théologie par l'université de Louvain, un ministre wesleyen avait été invité à argumenter. Aujourd'hui

Digitized by Google

a *Revue d'histoire ecclésiastique* s'adresse, pour écrire la présente notice, à un écrivain non catholique du peuple anglais. Je suis heureux de rendre hommage au livre du P. Piette, comme cela a été déjà fait sans doute par le ministre wesleyen, à la scrupuleuse impartialité de sa méthode historique. Dirai-je que son attitude est habile, qu'elle est mieux faite que des polémiques passionnées et des personnalités blessantes, pour donner une impression d'assurance et de force ? Non, si je devais entendre par là qu'il a une arrière-pensée politique derrière la méthode adoptée par le P. Piette. Oui, si l'on veut bien comprendre que, sans arrière-pensée aucune, la plus grande habileté, c'est la plus grande honnêteté.

ÉLIE HALÉVY.

ANDRÉ MICHEL. *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours.* T. VIII : *L'art en Europe et en Amérique au* XIXe *siècle et au début du* XXe. Première partie : *France pendant la première moitié du* XIXe *siècle* ; *Italie jusqu'en* 1870 ; *Allemagne, Pays scandinaves, Pays slaves jusqu'en* 1850 ; *Angleterre au* XIXe *siècle et au début du* XXe ; *l'Estampe pendant la première moitié du* XIXe *siècle.* Paris, A. Colin, 1925. In-8, 480 p., 277 gravures, 6 héliogravures hors texte. F. 75.

Tandis que s'imprimait ce volume, l'avant-dernier de l'*Histoire de l'art,* celui qui depuis vingt ans dirigeait cette admirable publication a succombé à une longue et douloureuse maladie. C'est par un hommage à sa mémoire que doit débuter ce compte rendu. Par son enseignement au Collège de France et ailleurs, par ses innombrables travaux concernant en particulier la sculpture, par sa débordante activité, par l'impulsion qu'il a donnée aux études d'histoire de l'art, André Michel a joué un rôle de premier plan dans l'érudition française au début du XXe siècle. Sa disparition prématurée est pour elle une grande perte. Toutefois ce maître incomparable a eu le rare mérite de former une équipe remarquable de collaborateurs. L'un d'eux, M. Paul Vitry, dont nous avons eu occasion de citer plus d'une fois le nom ici, en termes plus qu'élogieux, a assumé la tâche de diriger les derniers tomes de l'*Histoire de l'art* qui va se trouver achevée à très bref délai.

La première partie du tome VIII commence l'étude du XIXe siècle. MM. Louis Hautecour, Vitry et Louis Réau y ont consacré d'excellents chapitres aux diverses manifestations de l'art français de 1789 à 1850, tandis que MM. Rouchès et Pératé se sont occupés de l'art italien de 1789 à 1870, M. Louis Réau de l'art en Allemagne, dans les pays scandinaves et les pays slaves jusqu'en 1850, M. Paul Biver de l'art anglais au XIXe siècle. Un dernier chapitre, dû à la plume de M. Jean Laran, concerne l'estampe pendant la première moitié du XIXe siècle.

Digitized by Google

L'art religieux tient dans ce volume, comme l'on pouvait s'y attendre, une place plus importante que dans les précédents. En France, dès le premier empire et surtout après 1825,on construit un grand nombre d'églises se rattachant à des styles différents qui déjà s'étaient esquissés à la fin du règne de Louis XVI. Chalgrin, à Saint-Philippe du Roule (1774-1784), avait conçu un type de basilique chrétienne, précédée d'un péristyle à fronton et divisée en trois nefs par deux rangs de colonnes, que l'on voit se reproduire, au début du XIXe siècle, à Saint-Vincent de Mâcon, à Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Notre-Dame de Lorette, à Saint-Vincent de Paul où la façade est surmontée de deux tours. Cette dernière église, édifiée par Hittorf et Lepire, est caractérisée par une autre innovation curieuse, empruntée à la Grèce antique, l'emploi de la polychromie à laquelle il fallut d'ailleurs renoncer : les panneaux de lave émaillée posés sur la façade furent enlevés en 1861. Toutefois, ni à Saint-Vincent de Paul ni ailleurs l'inspiration antique ne se traduit par une imitation servile. « Je n'ai jamais fait usage d'un élément antique, a écrit Hittorf, parce que je l'avais vu employé par les artistes grecs et romains, mais parce que je l'avais jugé bien appliqué par eux et que son nouvel emploi devait, indépendamment de son origine, amener un résultat satisfaisant. » La plupart des architectes français, entre 1840 et 1860, se sont conformés à ce programme et ont emprunté à l'antiquité grecque, latine ou byzantine comme à la Renaissance les éléments nécessaires à la réalisation du but particulier qu'ils poursuivaient. La cathédrale de Marseille, commencée en 1855 par Vaudoyer, est un curieux exemple de ce style rationaliste où s'amalgament les procédés techniques les plus divers, tirés des basiliques romaines, de Byzance, de Florence et même des cathédrales gothiques.

En face de cette école qui cherche dans l'antiquité ses sources d'inspiration tout en gardant son originalité propre, s'en dresse, autour de 1830, une autre qui se propose de ressusciter l'architecture française médiévale. Son apparition a été la conséquence de tout un mouvement qui a ramené l'attention vers les monuments du moyen âge. C'est en 1816 que le comte Alexandre de Laborde commence à publier ses monuments de France classés chronologiquement ; en 1823 se fonde la société des antiquaires de Normandie ; en 1830 Arcisse de Caumont commence, à Caen, son cours d'archéologie ; en 1837 la commission des monuments historiques est constituée. Lassus et Viollet le Duc complètent cette œuvre d'érudition en restaurant les cathédrales de Paris, Amiens, Chartres, Reims, Troyes, etc..., et bientôt épris du pur style gothique du XIIIe siècle, ils se lancent dans le pastiche du moyen-âge qui ne donna pas toujours d'heureux résultats : Sainte-Clotilde, dont les plans furent donnés en 1846 par Gau, n'est qu'une bien sèche et froide réminiscence de merveilles du passé.

La renaissance de l'architecture religieuse ne s'est pas limitée à la France. En Italie, on construit également des églises, comme à Rome Saint-Paul-hors-les-murs qu'un incendie avait détruit en 1823 et

Digitized by Google

que l'on réédifia après 1825 en conservant le plan ancien, mais en ajoutant, par un excessif besoin de magnificence, certains détails d'un effet peu heureux. En Allemagne, le style baroque du XVIIIe siècle fait place à une architecture d'allures classiques où l'on sent l'influence de la France : la coupole de l'église Saint-Nicolas de Potsdam rappelle le Panthéon de Soufflot. En Angleterre, il y a, à la fin du XIXe siècle, un véritable renouveau de l'architecture, d'autant plus frappant que, depuis la Réforme, l'on n'avait plus construit d'églises, et l'on revient au style perpendiculaire sous l'impulsion de G. G. Scott, puis de Sedding et de W. Caroe.

La sculpture et la peinture ne participent encore que faiblement à cette renaissance de l'art religieux. En France la peinture classique d'Ingres est empreinte d'une sensualité quelque peu païenne et celle du romantique Delacroix reflète souvent des idées voluptueuses. En Italie, on doit à Canova quelques monuments funéraires auxquels le sentiment chrétien fait généralement défaut. En Allemagne, on peut signaler un romantisme chrétien qui donne naissance à des œuvres intéressantes. Toutefois ce ne sont là que des manifestations isolées et qui représentent assez peu de chose dans une production d'une extraordinaire fécondité.

AUGUSTIN FLICHE.

GEORGES GOYAU. *Ozanam.* (Les grands hommes de France.) Paris, Payot, 1925. In-16, 121 p. Fr. 5.

Né à Milan le 23 avril 1813, fils d'un père très chrétien et d'une mère très chrétienne qui rivalisaient d'ardeur charitable, Frédéric Ozanam a senti s'éveiller chez lui de très bonne heure une vocation d'apôtre et d'apologiste. A dix-huit ans, il a déjà ébauché le plan d'un vaste ouvrage qu'il se proposait d'intituler : *Démonstration de la vérité de la religion catholique par l'antiquité des croyances historiques, religieuses et morales.* Le titre subit par la suite des modifications, mais l'étudiant, et plus tard le professeur, resta fidèle à la ligne de vie intellectuelle que s'était tracée le collégien. Envoyé par ses parents à Paris pour y faire son droit, Ozanam, tout en se montrant fort docile à la volonté paternelle, étend largement le champ de ses études : toujours frappé de la perpétuité de la foi chrétienne à travers les siècles, il veut, pour en démontrer la vérité par l'histoire, pénétrer les secrets des religions autres que le catholicisme, et, aidé de quelques camarades qui partagent ses croyances, explore, au prix d'un travail intensif, tous les domaines où il espère trouver les arguments qu'il pourra opposer victorieusement aux offensives antichrétiennes des maîtres en Sorbonne dont il suit les cours avec une assiduité inquiète. Pour résister aux attaques quotidiennes auxquelles est en butte la religion qui est l'aliment de son âme, il crée, avec l'appui de M. Bailly, la « conférence d'histoire », soit une « réunion d'amis travaillant ensemble à l'édifice de la science sous

Digitized by Google

l'étendard de la pensée catholique » et invite à y venir les jeunes philosophes irréligieux qu'il espère convaincre et ramener au catholicisme. Il devient ainsi le chef d'un mouvement intellectuel qui, en raison de la jeunesse et de l'inexpérience de ceux y participent, ne porte pas immédiatement tous les fruits qu'il en attendait. Dès lors, cette action uniquement intellectuelle lui paraît insuffisante ; il lui semble urgent de prouver la vérité du christianisme non pas seulement par la controverse, mais par la pratique constante de la charité ; un soir du mois de mai 1833, avec six de ses compagnons, il fonde la société de Saint-Vincent de Paul, destinée à rapprocher dans un même élan de fraternité chrétienne les classes sociales qu'opposaient les unes aux autres les questions économiques. Avocat en 1834, docteur en droit en 1836, docteur ès lettres en 1839, chargé d'un cours de droit commercial à l'université de Lyon, puis professeur de littérature étrangère à la Sorbonne, il continue à partager son existence laborieuse entre l'érudition, l'accomplissement de son devoir professionnel et l'action sociale. Historien très remarquable, et déjà très moderne dans ses méthodes, il a laissé notamment sur Dante, sur les Poètes franciscains, sur la civilisation du ve siècle, des études de tout premier ordre, en même temps qu'il a exercé autour de lui une influence profonde à laquelle Sarcey, Renan et tant d'autres se sont plu à rendre hommage. « Il y avait autour d'Ozanam, a noté Lamartine, comme une atmosphère de tendresse pour les hommes. » Cette tendresse, ses étudiants n'ont pas été seuls à en bénéficier : la fondation des conférences de Saint-Vincent de Paul avait mis Ozanam en contact avec les classes laborieuses, victimes de la grande industrie naissante. L'amélioration de leur sort fut la préoccupation dominante de ses dernières années. Elle l'a conduit à jouer un rôle important au lendemain de la révolution de 1848 qu'il salua avec enthousiasme, tellement il croyait, comme il l'écrivait à son ami Foisset, le 24 septembre 1848, « à la possibilité de la démocratie chrétienne ». Malgré toutes les difficultés auxquelles il se heurta en défendant son programme, il ne cessa, jusqu'à sa mort (8 septembre 1853), de promouvoir par la plume et par l'exemple les conceptions du catholicisme social dont il a été au XIXe siècle l'un des fondateurs.

Cette vie si attachante a été écrite bien des fois depuis la mort d'Ozanam. Elle vient d'être retracée en des pages fort émouvantes par M. Georges Goyau. Personne n'était mieux qualifié que l'éminent académicien qui incarne aujourd'hui le catholicisme social français, pour narrer cet épisode de l'histoire religieuse du XIXe siècle. Comme Ozanam, M. Goyau a partagé sa vie entre l'histoire du christianisme et les œuvres sociales, et l'érudit aux travaux unanimement appréciés se double chez lui d'un homme d'action qui a largement répandu parmi ses contemporains les semences de la charité chrétienne. En raison de telles affinités, le petit livre, paru dans la collection des *Grands hommes de la France*, ne pouvait être qu'un chef d'œuvre : il contribuera à faire encore admirer et aimer Ozanam ; il hâtera, nous n'en doutons pas, l'heureuse issue du procès

Digitized by Google

de béatification, en mettant en lumière l'extraordinaire sainteté d'une vie consacrée au service du Christ. AUGUSTIN FLICHE.

HENRY COCHIN. *Augustin Cochin* (1823-1872). *Ses lettres et sa vie, avec une introduction et des notes.* Paris, Bloud et Gay, 1926. 2 vol. in-8, 362 et 398 p. Fr. 40.

Le nom d'Augustin Cochin reste l'un des plus marquants et des plus méritants parmi les catholiques français du siècle passé. En dépit de regrettables dissentiments dont il rappelle le souvenir et auxquels il fut mêlé, notre génération aurait grandement tort de le laisser tomber dans l'oubli ou l'indifférence. Les deux volumes dont nous devons la publication à la piété filiale de M. Henry Cochin nous aideront à éviter cette injustice, qui serait aussi une maladresse.

Ces *Lettres* nous montrent dans leur auteur un esprit et un caractère d'élite, une âme vaillante et agissante, soutenue dans le combat de la vie par une humeur radieuse et un sain optimisme ; un écrivain de race et un chrétien militant, fier de sa foi, soucieux de la faire valoir par ses actes et de la défendre au besoin par ses paroles et ses écrits, tout en restant sujet à des erreurs de tactique.

Dans la personne et la vie d'Augustin Cochin, on peut distinguer deux aspects et comme deux parties, qui se reflètent également dans sa correspondance, qui en sont même l'objet le plus ordinaire : il y a en lui l'homme des œuvres charitables et sociales ; il y a l'homme de la politique. Le premier est purement et simplement admirable. Membre des Conférences de saint Vincent de Paul avec Ozanam, associé et conseiller de la Sœur Rosalie pour ses initiatives les plus généreuses et les plus hardies, compagnon d'Armand de Melun dans toutes ses entreprises, lui-même fondateur de deux œuvres auxquelles toute sa vie il restera fidèle : un patronage d'apprentis et de jeunes ouvriers, et une société de secours mutuel ; disciple et imitateur de Le Play ; sachant, au milieu d'occupations multiples et encombrantes, réserver toujours sa « matinée des pauvres » ; donnant enfin et se donnant gaiement et sans compter, il mérite d'être cité parmi les modèles et les apôtres de la charité, il y figure au premier rang. C'est le même sentiment, le même désir de faire du bien, qui l'amène à accepter des fonctions municipales, qui le stimule dans la part qu'il prend à la direction d'importantes industries ; c'est la même pensée qui a inspiré non seulement le sujet et les conclusions de son ouvrage principal en deux volumes : *L'abolition de l'esclavage,* mais aussi la plupart de ses autres écrits. Sa bibliographie comprend près d'une cinquantaine de numéros, dont la moitié au moins sont consacrés à des questions ou des institutions de bienfaisance, à l'examen des plaies sociales et des remèdes à y apporter.

Les *Lettres* mettent mieux encore en lumière l'homme, l'écrivain politique ; nous l'y voyons à l'œuvre. Par son éducation première

Digitized by Google

et par conviction personnelle, Augustin Cochin appartenait à cette école catholique qui, depuis 1830, aimait à se parer de l'épithète de libérale. Il se trouva vite en rapports plus ou moins intimes avec Lacordaire, Foisset, Lenormant, Perreyve, de Broglie, surtout avec de Falloux, Montalembert et Mgr Dupanloup. Chroniqueur habituel, quoique généralement anonyme, du *Correspondant*, il fut en outre pendant plusieurs années secrétaire de la rédaction. En cette qualité, il déploya une activité extraordinaire, soit pour s'acquitter de sa part normale de collaboration, soit, plus encore, pour maintenir, au prix de beaucoup de tact, d'abnégation, voire de patience, une certaine unité de vues et d'efforts entre tous les collaborateurs. En dehors et en sus de ses obligations statutaires, il mettait volontiers sa plume facile et alerte à la disposition de tous ses amis, qui en usaient largement et ne faisaient pas difficulté d'apposer au besoin leurs noms au bas d'un travail qui ne leur avait rien coûté. Ce fut parfois le cas pour Montalembert lui-même. On n'apprendra peut-être pas sans quelque étonnement que la fameuse et captieuse formule qui devait susciter bientôt de passionnants débats : *l'Église libre dans l'État libre*, n'est pas de la création de Montalembert ; c'est Cochin qui la proposa, et Montalembert, longtemps avant de la prôner solennellement au Congrès de Malines, la revêtit de sa signature dans une lettre adressée par lui à Cavour et datée de La Roche-en-Brény, 18 octobre 1860. Mais à Mgr Dupanloup plus qu'à aucun autre A. Cochin servit souvent de secrétaire aussi complaisant que désintéressé. C'est au point qu'à partir de 1859, on peut, suivant l'éditeur des *Lettres*, parler de « collaboration constante » entre l'évêque et lui. De fait, lui-même nous l'apprend, non seulement il réunit et envoie une solide et abondante documentation pour des conférences épiscopales, pour des discours, pour des oraisons funèbres, mais il rédige des projets de mandements, il en revoit d'autres, où il signale « de la longueur et de la confusion », il multiplie les conseils sur les sujets à traiter, sur les idées à développer ou à éviter ; et ainsi, quoiqu'il s'en défende, il s'érige bien un peu en théologien. Ce rôle devenait particulièrement délicat en 1869, à la veille d'un concile œcuménique qui préoccupait et agitait si fort à l'avance l'évêque d'Orléans. Toutefois il est juste de noter qu'alors Cochin marque parfois, bien que très timidement, quelque crainte, quelque regret des démarches d'un prélat dont il voudrait modérer les ardeurs, mais qu'il respecte trop pour oser le désapprouver carrément, auquel il est trop sincèrement attaché pour songer à l'abandonner jamais. Ne lui avait-il pas adressé un jour ces lignes, qui me semblent caractéristiques du tempérament et de l'attitude mutuelle de ces deux hommes: «Vous ne m'écouterez point, j'en ai peur. Je parlerai néanmoins ; puis, après avoir rejeté mes avis, comptez toujours sur mes services. » Quoi qu'il en soit, à propos des *Observations* publiées le 11 novembre contre l'opportunité de la définition de l'infaillibilité, les *Lettres* trahissent une certaine hésitation, un certain embarras. On y lit, par exemple : « Il (Dupanloup) s'est décidé avec son intrépidité accoutumée, malgré bien des objections. Dieu veuille

Digitized by Google

bénir son courage ! » Et un peu plus loin : « J'ai passé mon temps à courir sur la route d'Orléans, pour essayer de substituer la lyre à la hache, selon votre avis que je partage entièrement. Mais notre valeureux ami a pris la lyre sans lâcher la hache. C'est un grand parti, ... un grand risque.... »

Les *Lettres* vont de 1846 à 1871. Précédées d'une courte esquisse biographique, elles sont de plus accompagnées de quelques notes marginales, qui expliquent les allusions ou font connaître les personnes nommées.

On les a publiées aussi complètes qu'il était possible ou convenable, c'est-à-dire qu'on n'a supprimé que des répétitions absolument inutiles et quelques détails de caractère essentiellement privé. Elles fourniront matière à une lecture très intéressante et très instructive. L'ensemble nous présente un tableau vivant de la situation et des luttes du catholicisme en France pendant un quart de siècle. Toutefois l'impression qui s'en dégage devra, sur plus d'un point, être complétée, tempérée, sinon corrigée, d'après des sources représentant l'autre tendance du parti catholique. Quant à ce qui concerne spécialement le concile du Vatican et l'attitude générale de l'évêque d'Orléans, on pourra trouver des conclusions plus nettes et très solidement appuyées dans le chapitre X de l'*Histoire* du P. Granderath. Ce chapitre, dans la traduction du P. Kirch, est intitulé : *Mgr Dupanloup et l'agitation préconciliaire.* Il concorde parfaitement avec ce que nous lisons dans l'important ouvrage : *Il concilio vaticano,* dont M. Campana vient de publier le premier volume.

J. FORGET.

R. PATRY. *La religion dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Catholicisme. Protestantisme. Christianisme païen et racisme. Judaïsme.* Paris, Payot, 1926. In-8, 246 p. Fr. 20.

Voici un livre d'une documentation sûre et d'une lecture passionnante. S'il est devenu un lieu commun de répéter que l'Allemagne, malgré sa défaite, conditionne l'avenir de l'Europe, cette affirmation, pour être exagérée comme toutes les formules à effet, contient une large part de vérité. D'où l'intérêt d'une enquête menée avec méthode et avec une impartialité parfaite, et la valeur d'une synthèse où la clarté et les jugements de bons sens caractérisent une fois de plus l'esprit français.

Parmi les forces vives qui travaillent à la renaissance spirituelle et matérielle de la nation allemande, les croyances religieuses se révèlent les plus actives et les plus efficaces. L'Allemagne,qui a été dans le passé la terre classique du sentimentalisme religieux, l'est restée jusqu'aujourd'hui ; elle est de plus en plus le laboratoire où se préparent les grands courants religieux. M. Patry l'a compris et il déroule sous nos yeux une série de tableaux bien brossés, sans empâtement de couleurs, où nous apprenons à connaître la sépa-

Digitized by Google

ration de l'Église et de l'État (chap. I), la vie des deux grandes confessions chrétiennes depuis cette réforme législative importante : celle du protestantisme (chap. II-VI : le bilan de la séparation ; les divers courants contraires ; les efforts dans le sens de l'unité ; l'activité sociale) et celle du catholicisme romain (chap. VII-IX : le bilan de la séparation ; l'organisation catholique ; l'internationale catholique), enfin les rapports mutuels et les antagonismes des deux confessions rivales. Suivent quelques études sur plusieurs aspects spéciaux de la vie religieuse en Allemagne, d'abord sur l'action politique des Églises (chap. XI), le problème scolaire (chap. XIII), la question juive (chap. XIV), puis sur ces formes nouvelles de vie religieuse, écloses dans la nébuleuse des esprits d'après-guerre, qu'on appelle le christianisme païen (chap. XII) et sur les divers mouvements de jeunesse dont l'esprit nouveau et le succès croissant intriguent aussi bien les milieux allemands que les observateurs étrangers (chap. XV).

Il est impossible de résumer en quelques lignes un ouvrage au contenu aussi abondant. Notons plutôt quelques traits saillants de cette physionomie de l'Allemagne que M. Patry a si bien décrite. Après avoir résumé la législation de l'assemblée de Weimar (1919), qui reconnut les Églises comme des corporations de droit public et sanctionna l'impôt ecclésiastique, l'auteur, passant à la considération du protestantisme, expose la réorganistion de l'Église prussienne officielle (1921), la faillite de la *Volkskirche*, l'opposition soulevée par le *Bund religiöser Sozialisten*, l'essai d'une fédération des Églises protestantes, la persistance des luttes intestines : conflits entre les protestants orthodoxes et les libéraux (nomination de M. Heitmüller), conflits entre les partisans de la tradition protestante et ceux des tendances nouvelles révolutionnaires, catholicisantes, apocalyptiques ou théosophiques. Citons les pasteurs Heydorn et Strasosky à Hambourg, Leimbach et Dörries à Nuremberg, Fliedner-Planitz en Saxe, Tribukait à Dortmund ; les professeurs Hermelinck, Heiler, Otto, les pasteurs Ritter et Hansen pour le renouveau religieux ; les romanciers F. Brockes et Nithack-Stahn pour les rêveries apocalyptiques ; enfin les pasteurs Fr. Rittelmeyer et J. Müller pour quelques essais de réforme cultuelle et morale. Afin de parer au danger de ces divisions multiples, le protestantisme a tenté un effort dans le sens de l'unité. Les *Kirchentage* de Dresde (1919) et de Stuttgart (1921), l'entrevue de Cassel (1919) ont jeté la base d'une union fédérale entre les vingt-huit Églises réparties sur le territoire du Reich ; en 1922 le *Deutscher Evangelischer Bund* fut inauguré à Wittenberg, et en juin 1924 la journée de Bethel-Bielefeld convoqua pour la première fois en session parlementaire les principaux représentants des Églises qui avaient donné leur adhésion. A côté de l'alliance protestante, le *Lutherischer Weltconvent* tenu à Eisenach, en août 1923, poursuit la réalisation d'une unité plus vaste entre les protestants du monde entier, mais uniquement d'un point de vue rigoureusement luthérien. Le professeur Deissmann et le pasteur Siegmund Schultze, au contraire, rêvent d'une église internationale, sincèrement démocratique et dégagée de tout cadre confessionnel.

Digitized by Google

En même temps qu'un besoin intense d'unité opère une concentration des forces protestantes contre les dangers de l'irréligion et du catholicisme conquérant, la question sociale agite les esprits. Les Églises cherchent à regagner la confiance des travailleurs dont la foi a été ébranlée par le socialisme. Dans ce sens travaillent le *Bund religiöser Sozialisten* sous la direction des pasteurs Dehn, Fritze, Eckert, Bleier et H. Franck, puis, en dehors de toute organisation politique ou économique, les *Evangelisch-soziale Kongresse* qui marchent sous l'impulsion de Stöcker, A. Wagner, Naumann, G. Schmoller, Tröltsch et Harnack. Cette dernière organisation a réussi à faire adopter, sous forme de message, au parlement de Bethel-Bielefeld, son idéal de réforme sociale, mais non pas à créer dans les milieux ouvriers un vaste mouvement de retour aux traditions de l'Église. D'autre part, l'apostolat auquel plusieurs pasteurs franchement socialistes se sont dévoués, n'a guère été plus fructueux ; ils n'ont pu reconquérir la masse des travailleurs devenus indifférents et ils se sont aliéné la sympathie, les encouragements, l'approbation et le soutien des Églises.

Pour le catholicisme, la révolution de 1918 et la constitution de Weimar ont exercé une influence très heureuse ; elles ouvrent l'ère d'une liberté plus grande et par conséquent d'une activité nouvelle, merveilleusement féconde dans le domaine de l'organisation ecclésiastique : rappelons l'érection de la nonciature de Berlin (1920), la création des nouveaux diocèses de Berlin et de Meissen, l'accroissement du clergé régulier, le nouveau concordat bavarois de 1924. Et quelle riche floraison d'œuvres puisant dans la sève de cette vitalité catholique : les associations professionnelles des professeurs, des instituteurs et des étudiants, les *Weltanschauungsprofessuren*, l'Institut de philosophie thomiste à Cologne, le *Verband Katholischer Kaufmännlicher Vereinigungen Deutschlands* avec ses 46000 membres, les syndicats chrétiens mixtes : *Christliche Gewerkschafte*, et les associations ouvrières créées pour l'éducation de l'ouvrier sur le terrain confessionnel : *Arbeitervereine*, le *Bonifatius-* et le *Borromäus-Verein*, le *Katholischer Volksverein*, le *Katholischer Frauenbund*, la société d'art, chrétien, la société Calderon et celle du théatre populaire à Bonn. L'influence exercée par ces diverses associations est complétée par celle non moins salutaire de la bonne presse et des grandes revues de haute vulgarisation : *Hochland, Gelbe Hefte, Stimmen der Zeit.* Depuis 1922, les *Katholikentage* ont repris ; ils passent chaque année en revue les troupes nombreuses de la grande armée catholique.

Les chapitres IX, X, XI, XIII comparent l'influence respective des deux confessions chrétiennes et signalent les conflits auxquels donnent lieu leurs conceptions divergentes dans le domaine de la politique extérieure (chap. IX), de la politique intérieure (chap. X et XI) et particulièrement dans les luttes pour l'école confessionnelle (chap. XIII).

Après deux chapitres palpitants d'intérêt sur la renaissance païenne et la question juive, le nationalisme poussé à sa limite ex-

Digitized by Google

trême et l'emprise de la finance internationale, le livre de M. Patry se termine par un aperçu sur les divers mouvements de jeunesse. C'est la mer houleuse aux eaux violemment agitées. Presque toutes les anciennes organisations ont sombré et les nouvelles initiatives restent ballottées par la tempête. Surtout la jeunesse des universités traverse une crise très grave. Voici les compagnies déjà anciennes des *Wandervögel* (Karl Fischer, Berlin, 1897), puis les organisations plus récentes et nettement pacifistes des *Freideutsche* (1913) ; suivent les groupements catholiques du *Quickborn* sous la direction des PP. Bénédictins et particulièrement du P. Romano Guardini, du *Neudeutschland* sous l'impulsion des PP. Jésuites, du *Jungborn* pour la jeunesse ouvrière. La *Grossdeutsche Jugend* comprend, dans les rangs des catholiques, les pacifistes et les idéalistes les plus hardis, tandis que la *Grossdeutsche Legion* (1924) représente les tendances nationales, voire nationalistes. Parallèlement aux ligues catholiques subsistent les associations de la jeunesse protestante : les *Christliche Vereine Junger Männer*, les groupements idéalistes du *Neuwerk* apparentés aux *Freideutsche*, et comme pastiche des clubs racistes, la *Deutschmeister Evangelische Jugendschaft* (1924). Signalons enfin, du côté socialiste, la *Freie Proletarische Jugend* et les *Jungsozialisten*, auxquels s'opposent les associations racistes, secrètes ou publiques, qui se sont multipliées depuis la guerre et exercent sur nombre de jeunes gens une influence foncièrement pernicieuse (Cfr surtout le *Jungdo* : *Treudeutsch bis in den Tod !*).

Telle est dans son ensemble la situation religieuse de l'Allemagne d'après-guerre. Vaste tableau où dominent les contrastes aigus à la façon des effets de lumière sur les toiles de Rembrandt. Puisse le Christ y faire rayonner sa gloire malgré toutes les oppositions et y marquer l'aube d'une profonde renaissance religieuse pour le plus grand bien de toute la chrétienté.

J. COPPENS.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1)

Allemagne

— La maison Mohr, de Tubingue, réédite l'encyclopédie *Die Religion in Geschichte und Gegenwart,* dont la première édition, en 5 volumes, avait paru en 1909 et suiv. La publication, qu'on espère terminer à la fin de 1931, comprendra cinq volumes de 50 à 60 cahiers. Le prix du fascicule de trois cahiers à 16 pages de deux colonnes est fixé à M.1.80, ce qui portera le coût de l'ouvrage entier à M.180 environ. Extérieurement, la nouvelle édition ne se distingue de l'ancienne que par le caractère adopté, plus petit, mais aussi lisible. D'autre part, le remaniement a été profond. Les éditeurs, H. Gunkel et L. Zscharnack annoncent que, pour réaliser leur dessein de faire une œuvre d'actualité à une époque où la théologie et la vie culturelle en général traversent une période de transition, et où l'on regarde comme problématiques bien des points qui paraissaient clairs autrefois, ils ont élargi le cercle de leurs collaborateurs, au risque de compromettre l'unité de vues qui avait présidé à la première édition. C'est ainsi que, dans le premier fascicule, Mgr Grabmann a signé l'article *Abélard* ; de même, en comparant l'index des revues et encyclopédies citées dans les deux éditions, on observe qu'un appel plus large a été fait aux grandes publications catholiques. Nous serions heureux de voir en ces faits l'indice d'un changement de mentalité, dont la nouvelle encyclopédie serait d'ailleurs la première à profiter. Trop souvent, en effet, on a pu se plaindre que certains milieux scientifiques allemands ignoraient des travaux catholiques de première valeur, tout en tenant compte, en revanche, de publications protestantes dont les auteurs n'avaient pas encore fait leurs preuves. Pareille méthode de travail est préjudiciable moins aux travaux négligés, dont l'autorité finit tout de même par s'imposer, qu'à des publications auxquelles, pour le reste, on reconnaît d'excellentes qualités.

Les fasc.I-II (col. 1-192, et 2 planches) vont de *Aachen* à *Albrecht von Preussen.* Un certain nombre d'articles de la première édition ont été utilement condensés, ou même supprimés. Les articles *Abendmahl, Aberglauben, Aegypten, Afrika, Agende* accusent particulièrement le souci des éditeurs de mettre le lecteur au courant de

(1) *Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser* (rue de Namur, 40, Louvain) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* Chronique, *soit dans la* Bibliographie *de la* Revue d'Histoire Ecclésiastique.

Digitized by Google

l'aspect moderne des questions. Nous annoncerons les fascicules suivants au fur et à mesure de leur parution. R. D.

— H. Haas, professeur d'histoire des religions à Leipzig, publie avec la collaboration de nombreux savants allemands un *Bilderatlas zur Religionsgeschichte* (Leipzig, A. Deichert). Les huit fascicules parus en 1923 et 1925 se rapportent aux religions germanique, égyptienne, hittite, assyrienne, aux cultes anciens répandus dans les pays limitrophes de la mer Égée et au Japon. Sans doute, l'historien du christianisme n'aura rien à apprendre directement dans ces premiers fascicules, qui concernent des cultes qui n'ont eu aucun rapport historique avec la religion chrétienne. Mais il pourra cependant étudier la méthode des auteurs, qui ont cherché avant tout à donner une description exacte de ces religions en reproduisant les principaux monuments qui en ont été conservés. Cette méthode intuitive, que le perfectionnement de l'imprimerie rend très facile, donne à l'ouvrage une grande valeur documentaire. Ajoutons qu'on y trouve, pour chaque religion, une bibliographie choisie très abondante. A. D. M.

— La RHE a rendu compte (1926, t. XXII, p. 681-685) des mélanges offerts à P. Kehr à l'occasion de son 65e anniversaire : *Papsttum und Kaisertum.* (Munich, Münchener Drucke, 1926. In-8, vii-707 p.). Revenons sur deux articles du volume : E. Caspar, *Die älteste römische Bischofsliste* (p. 1-22), et K. Silva-Tarouca : *Die Quellen der Briefsammlungen Papst Leos des Grossen. Ein Beitrag zur Frage nach den Quellen der ältesten Papstbriefsammlungen* (p. 23-47).

Caspar résume les résultats d'un grand travail qu'il a publié, en 1926, dans les *Schriften der Königsberger Gelehrten Gesellschaft* (t. II, fasc. 4) : *Die älteste römische Bischofsliste. Kritische Studien zum Formproblem der eusebianischen Kanones und zur Entwicklung der Bischofslisten aus apostolischen Successionsreihen.* Contrairement aux vues des critiques modernes autant qu'à celles des écrivains ecclésiastiques du ive siècle, C. est d'avis que les catalogues d'évêques romains voulaient établir, non pas la chronologie des évêques, mais leur succession apostolique, et dès lors, garantir l'authenticité de leur enseignement. L'intérêt de ces listes est donc polémique, ou mieux, dogmatique, mais non pas chronologique. C'est pourquoi on les trouve principalement dans les écrits polémiques, où elles doivent montrer que les hérésies sont moins anciennes que la doctrine apostolique ; pour rendre la preuve plus convaincante, on y joindra la liste des succession des hérétiques. Avec le temps on développa l'argument, et l'on prétendit montrer que les personnages que mentionne la tradition biblique étaient plus anciens que ceux dont la tradition profane racontait l'histoire. Jules Africain, dont la chronique va jusqu'en 221, et son contemporain Hippolyte, voulurent mettre le fait en relief en comparant la série des monarques de l'histoire profane à celle des patriarches, des juges et des rois de la Bible. Les listes prenaient dès lors un caractère chronologique qui,

Digitized by Google

en se développant, devait en faire petit à petit des catalogues d'évêques avec dates. C. rétablit la liste de Jules Africain, qui servit de source à Eusèbe (p. 10), et il tente de reconstituer celle d'Hippolyte, qu'Irénée a utilisée et que l'auteur des soi-disant poèmes de Tertullien connaissait (p. 13). Naturellement, les deux types de la tradition offrent des degrés divers de développement. C. conclut comme suit : La série des noms de la liste des évêques romains est authentique ; elle remonte à l'âge postapostolique. Elle suppose l'idée d'autorité et de tradition apostoliques, qui s'était déjà manifestée à Jérusalem, où les Actes nous montrent en Jacques, le frère du Seigneur, le chef monarchique de toute l'Église (!), alors que l'idée de l'autorité ecclésiastique n'apparaît à Rome que dans la Ia *Clementis*. En même temps que l'idée d'autorité, se faisait jour à Rome l'idée de succession, qui se développa aussi de manière indépendante. De là, dans l'histoire postérieure, on devra distinguer nettement le problème de la succession apostolique de celui du développement de la constitution ecclésiastique primitive et de l'origine de l'épiscopat monarchique ; en d'autres termes, ne pas confondre ceux qui peuvent revendiquer pour eux la succession apostolique et ceux qui représentent le droit, c'est-à-dire les évêques. La fusion des deux ne s'opéra que plus tard.

M. Silva-Tarouca se demande si les lettres des papes conservées dans les collections de canons et de lettres du haut moyen âge ne proviendraient pas des registres pontificaux. Il doit d'abord reconnaître que seul un examen complet des lettres antérieures à l'époque grégorienne permettrait de donner une réponse définitive à la question. Lui-même limite ses recherches au groupe de lettres écrites par le pape Léon Ier, de 448 à 460, sur les points de doctrine soulevés par l'affaire d'Eutychès. La part importante que prit Léon aux controverses christologiques du ve siècle eut pour conséquence une diffusion extraordinaire de ses lettres, comme ce ne fut le cas pour aucun autre pape du haut moyen âge. C'est pourquoi on rencontre si souvent les lettres de Léon dans les collections canoniques du vie siècle. S. prouve, avec une abondance d'arguments internes et externes, que la collection la plus importante des lettres de Léon, — elle se trouve dans le *Cod. Monacensis* 14540 (S. Emmeran), du ixe s., et dans le *Cod. Vindobonensis* 829, du xiie s.,— eut de fait pour source immédiate les registres pontificaux. Une autre grande collection des lettres de Léon, celle du type du *Cod. Grimanicus* (Paris, Bibl. Mazarine 1645), ne reposerait pas directement sur les registres, mais sur diverses sources secondaires. Les autres collections, plus petites, qui se rencontrent dans maints recueils canoniques, seraient basées en partie sur les archives d'églises particulières, qui possédaient des copies de lettres de Léon, prises pour elles en vue de buts particuliers dans les registres de la chancellerie apostolique. Dans deux cas, S. croit pouvoir établir que les collections reposent sur les lettres originales de Léon, conservées dans les archives des destinataires. A. F.

Digitized by Google

— On attendait, depuis plusieurs années, l'achèvement du *Handbuch zum Neuen Testament* publié par H. Lietzmann. Alors que de nombreux fascicules en étaient déjà réédités, il lui manquait encore le commentaire de l'Apocalypse. Attribué d'abord à Heitmüller et promis pour 1920, il vient de paraître en 1926, et est l'œuvre d'Ernst LOHMEYER, professeur à l'université de Breslau (*Die Offenbarung des Johannes*. Tubingue, Mohr, 1926. In-8, 203 p. M.5,50). C'est le cas de dire que nous n'avons rien perdu à attendre. L'auteur a pu mettre à profit les grands travaux écrits sur l'Apocalypse, en dehors de l'Allemagne, dans les derniers temps : ceux de Charles en Angleterre, d'Allo et de Loisy en France (le commentaire de Loisy est mentionné avec le titre : *Révélation de S. Jean*, 1921 ; il faut lire : *L'Apocalypse de Jean*, 1923). Il a pu utiliser aussi les sources mandéennes publiées par Lidzbarski : *Das Johannesbuch der Mandäer*, 1915 ; *Mandäische Liturgien*, 1920 ; *Ginza, das grosse Buch der Mandäer*, 1925. Mais M. Lohmeyer ne s'est pas borné à rassembler les résultats acquis ; il a voulu aussi, dans les limites que lui permettait le *Handbuch*, étendre le champ des investigations et il a réussi. Son commentaire est souvent original et suggestif, il est profond et érudit, riche en parallèles philologiques et religieux extrabibliques. Il est surtout très sensé, empreint d'une grande modération et très sympathique au voyant de Patmos. On s'en convaincra en lisant ses conclusions générales (p. 181-199) sur la forme et le contenu de l'Apocalypse, sur l'origine des matériaux qui y sont exploités, la langue de l'Apocalypse, le voyant et son œuvre, les relations entre l'Apocalypse et le quatrième évangile, ou encore ses *excursus* sur les Anges des églises, les Nicolaïtes, les sept lettres et les sept communautés, *τὸ ἀρνίον*, le chapitre XII, les Bêtes de l'Apocalypse, le nombre 666, *Ἀρμαγεδών*, le chapitre XVII. Relevons quelques points particuliers. L'Apocalypse se rattache intimement au quatrième évangile et peut avoir le même auteur, qui l'aurait composée à Éphèse, dans la dernière décade du premier siècle. Le voyant est un judéo-chrétien d'origine palestinienne, très versé dans les Écritures, peut-être le presbytre Jean dont parle la notice de Papias. L'apôtre Jean serait exclu. Les raisons indiquées p. 199 ne le prouvent nullement et M. Lohmeyer reconnaît d'ailleurs que l'étude de cette question doit être menée conjointement avec celle du problème johannique soulevé par le quatrième évangile. L'unité littéraire et religieuse de l'Apocalypse est fermement maintenue à l'encontre des nombreux essais de dissection qu'on lui a fait subir. Le principal facteur de l'unité de l'Apocalypse, au point de vue formel, c'est la loi du septénaire qui serait d'une application rigoureuse et constante jusque dans le détail. Ce serait dépasser les cadres de cette notice que d'en apporter des exemples. On reconnaît aussi la loi de l'anticipation et de l'emboîtement qui permet de faire le pont entre les divers cycles de symboles. Au point de vue religieux, les thèmes qui dominent l'Apocalypse sont bien mis en relief : Dieu et le Christ, les fidèles, le monde. Nous aurions pourtant des réserves à faire sur la façon dont l'auteur développe la théologie de l'Apocalypse autour de ces quatre points cardinaux. On admet la composi-

Digitized by Google

ion strophique et rythmique de l'Apocalypse, et on l'indique même sobrement dans la traduction : les stiques sont séparés par un petit espace blanc, les strophes par un trait oblique. On est très réservé dans la question des sources écrites de l'Apocalypse. Sans doute, le voyant exprime sa vision au moyen de traits, de concepts et de symboles empruntés à l'Ancien Testament, aux apocryphes et à la gnose juive du temps, mais cette vision est essentiellement chrétienne et les matériaux qui servent à l'édifier ont été élaborés et retouchés par l'auteur, intégrés dans un plan bien conçu et harmonisés à l'ensemble. M. Lohmeyer n'est pas partisan de l'interprétation *zeitgeschichtlich* de l'Apocalypse, et se refuse, par exemple, à voir un personnage historique concret, sous le chiffre 666 de la Bête. L'énigme n'est pas à résoudre par la gématrie ou l'isopséphie. Le nombre conserve sa valeur à laquelle vient seulement se surajouter une signification symbolique. 666 est un nombre triangulaire. C'est la somme des nombres de 1 à 36, et 36 est la somme des nombres de 1 à 8. Dans les nombres triangulaires, les trois angles ont la même valeur symbolique : 666 = 36 = 8. Le nombre 666 est le chiffre de la Bête, comme 8 est le chiffre de la Bête, ce que le chapitre XVII nous apprend d'autre part : *καὶ τὸ θηρίον.. ὄγδοός ἐστιν* (XVII,11). Le nom de *huitième* donné à l'Antéchrist ne symbolise pas seulement la terreur démoniaque qu'il inspire mais aussi la certitude de sa ruine prochaine ; 666 aura le même sens (p. 115-116). Nous ne pouvons que signaler cette voie nouvelle, indiquée d'abord par van den Bergh van Eysinga (ZNTW. 1912, p. 293 et sv.) et où s'engage assez résolument M. Lohmeyer après avoir expérimenté que toutes les autres sont des impasses. Bien d'autres considérations nous invitent à la réflexion dans cet excellent commentaire. É. TOBAC.

— M. L. RADERMACHER a publié une seconde édition de sa *Neutestamentliche Grammatik* chez Mohr, à Tubingue, en 1925 (*Handbuch zum N. T.* hrsg. von H. Lietzmann. In-8, VIII-248 p. M. 6,40 et 7,40). Elle ne diffère pas essentiellement de la première, parue en 1911 ; l'innovation principale est l'addition, à chaque chapitre, de notes en petit texte exclusivement consacrées à relever l'usage néotestamentaire. Néanmoins, l'ouvrage du professeur de Vienne reste moins une grammaire du grec du N T. qu'une grammaire de la *κοινή* en général. Elle ne détaille pas tous les faits grammaticaux du N. T. ; elle s'applique plutôt à les faire apparaître comme une attestation de la *κοινή* et à les situer sur la route qui mène de l'ancienne langue au néo-grec actuel. Clairement rédigé, le livre de M. R. continuera de rendre service à qui veut posséder une orientation générale sur le grec postclassique ; dans le détail, son information et son érudition ont parfois besoin de contrôle. On regrettera que M. R. n'ait pas développé suffisamment les index de son ouvrage. Celui des mots grecs est, et de beaucoup, incomplet ; celui des citations d'auteurs profanes, dont le travail est rempli, a été réduit à presque rien, sans qu'on en voie de bonnes raisons ; bien des richesses du volume restent, ou sont ainsi devenues, difficilement accessibles. R. D.

Digitized by Google

— La cinquième livraison du *Griechisch-deutsches Wörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur* (Giesser, Töpelmann, 1926. In-4, col. 513-640) du professeur W. Bauer achève l'article ἐυχαριστία et se termine avec l'article κατάγω. Elle mérite, pour le fond et pour la forme, les mêmes éloges que les précédentes. Pour beaucoup d'articles, la matière fournie est considérable, sans qu'il y ait jamais, peut-on dire, encombrement. L'ordre alphabétique amène, cette fois encore, des articles de nature différente, des noms propres de personnes et de lieux, des verbes, des particules, etc., et partout, on se félicite de constater le même souci d'être, tout à la fois, exact, complet et clair. Si, selon les prévisions, l'ouvrage s'achève en dix livraisons, nous en possédons déjà la moitié et il faut reconnaître que le zèle du professeur Bauer ne s'accorde ni trêve ni repos, car voici à peine une année que la publication a commencé. Cette belle ardeur est de bon augure et permet d'espérer voir bientôt à la disposition de tous les travailleurs un excellent lexique et presque une concordance des plus anciens monuments grecs de la littérature chrétienne. J. Lebon.

— M. G. Aicher, professeur à Bamberg, publie un article très fouillé dans la *Bonner Zeitschrift für Theologie u. Seelsorge*, 1926, t.III, p. 297-328, intitulé: *Die Geburt Jesu in der Höhle.* Une ancienne tradition, attestée d'abord par le protévangile apocryphe de Jacques, puis y reprise par Justin martyr, fait naître le Sauveur dans une caverne. Quelle autorité a-t-elle? M. A., qui connaît à fond la littérature du sujet, discute le passage Luc, II, 6, et suiv. Il traduit κατάλυμα par « habitation »; l'endroit où le Christ est né serait une étable, communiquant avec le corps de logis d'une maison de paysan. Selon G. A., la naissance du Christ dans une caverne est une donnée dénuée de fondement historique ; elle a une certaine valeur pour la piété et pour l'art, vu qu'elle a inspiré maintes fois la liturgie et l'art religieux. A. F.

— Dans les *Abhandlungen d. preuss. Akad. d. Wiss.*, Phil-Hist. Kl., 1926, Abh. 4., E. Waldschmidt et W. Lentz publient une longue étude sur *Die Stellung Jesu im Manicheismus* (Berlin, de Gruyter. In-8, 131 p. et 4 pl.). Aux sources déjà connues, ils ajoutent un rouleau d'hymnes ; les unes, plus longues, sont en chinois et ont été traduites du nord-iranien au tournant des VIIIe-IXe siècles ; les autres, plus courtes et intercalées dans les premières, sont en persan moyen et datent des années 762 à 832 ; une dernière partie contient de petites hymnes en traduction chinoise. S'appuyant sur ces textes et aussi sur le traité manichéen publié par Chavannes et Pelliot (*Journal asiat.*, 1918, t. X, p. 499-617), et sur les *Furfanfragmenten* iraniens édités par Müller et sur les autres sources traditionnelles, W. et L. s'efforcent de délimiter la position de Jésus dans le manichéisme. A leur avis, Mani a développé autour du thème de Jésus, sauveur chrétien, des idées sotériologiques plus anciennes ; il a emprunté au N. T. beaucoup de détails, qui n'ont cependant rien de doctrinal. Les auteurs éditent en appendice les parties du rouleau que leur travail concerne et ils

Digitized by Google

annoncent une publication plus complète à laquelle ils joindront les textes iraniens correspondants. Ils publieront également une étude sur le travail manichéen de Chavannes-Pelliot avec les contextes iraniens. L. BORLÉE.

— Le P. A. MERK continue, dans la *Zeitschrift für kath. Theologie* 1926, t. L, p. 481-514, ses études sur le texte arménien de l'*Adversus Haereses* de S. Irénée (cfr RHE. 1926, t. XXII, p. 903). Il s'occupe maintenant de la forme particulière des arguments ou sommaires qui précèdent les chapitres du IVe livre dans la version arménienne ; il étudie les procédés du traducteur et le texte sur lequel il travaille ; il compare le texte arménien avec les fragments grecs, puis la version arménienne et la version syriaque, sans cependant parvenir à leur trouver des rapports immédiats. Les conclusions de M. sont les suivantes : le texte arménien des livres IV et V de l'*Adversus Haereses* présente de grosses lacunes ; elles sont dues en partie à l'état de la tradition manuscrite et en partie à l'incapacité du traducteur. Il constitue pourtant un rameau précieux de la tradition textuelle, car il tient de près à l'original ; souvent il est plus exact et offre de meilleures leçons que la version latine. Les fragments grecs appuyent souvent le texte arménien ; il n'est pas rare que celui-ci permette de les corriger. Une édition du texte d'Irénée, ne fût-ce que de la version latine, devra nécessairement, et à chaque pas, tenir compte du texte arménien. A. F.

— H. LANGE soumet à un examen critique, dans *Scholastik*, t. I, p. 400-411, une étude publiée à Bonn, en 1925, par un médecin de Fribourg, B. Legewie, sur la personnalité de S. Augustin : *Eine Psychographie Augustins*. Estimant que la personnalité d'Augustin a grandement influencé sa doctrine, M. Legewie l'analysait et aboutissait aux conclusions suivantes ; deux problèmes surtout sollicitent S. Augustin, celui du péché et celui de la grâce. Les trois éléments essentiels du premier sont : la passion sensuelle élémentaire, une conscience très sensible, une certaine inquiétude. Le problème de la grâce a été fortement influencé chez Augustin par sa conversion, qu'il a considérée comme une action extraordinaire de la grâce, autant que par le grand besoin qu'il éprouvait de celle-ci pour lutter contre la passion sensuelle, particulièrement au moment où il rédigeait les *Confessions*. M. Lange trouve que le livre de M. L. contient des observations exactes ; il le condamne cependant dans l'ensemble pour le jugement erroné qu'il porte sur S. Augustin. M. L., dit-il, n'a pas une connaissance suffisante des écrits d'Augustin ; il a trop suivi Naville et sa qualité de médecin l'a porté à trop sacrifier aux théories de la psychanalyse qui découvre partout l'action de l'appétit sexuel. A. F.

— Les *Libri Carolini*, généralement attribués à Alcuin, forment, on le sait, un résumé de la théologie franque et anglo-saxonne de l'époque de Charlemagne. Ils offrent un vaste champ de recherche à l'historien et aussi à l'exégète à cause des nombreuses citations bibliques qu'ils renferment. Ce travail de recherches est rendu plus

Digitized by Google

sûr depuis qu'on possède une édition critique des *L.C.* publiée en 1924 par Bastgen dans les *Monumenta Germaniae historica.* Dans un article paru dans l'*Historisches Jahrbuch,* 1926, t. XLVI, p. 333-353, sous le titre : *Psalmencitate und die Frage nach der Herkunft der Libri Carolini,* le Prof. A. Allgeyer examine les citations des psaumes dans les *L. C.* Il en a trouvé environ 200, dont plusieurs très longues. En les comparant au texte de quelques psautiers anciens : le psautier romain, le psautier gallican, le psautier mozarabe, A. constate que les citations des *L. C.* se rapprochent manifestement du texte du psautier mozarabe et que l'auteur des *L. C.* doit avoir utilisé un psautier tel qu'il était en usage dans les Églises d'Espagne. Par conséquent, ou cet auteur était lui-même espagnol, ou le psautier mozarabe était aussi utilisé en dehors de l'Espagne. D'autre part, il est à remarquer que, dans ses premiers écrits, Alcuin donne des citations des psaumes très différentes de celles qu'on trouve dans les *L. C.* On ne peut donc guère lui attribuer ceux-ci. Parmi les théologiens de la cour de Charlemagne on pourrait citer avec le plus de probabilité, comme auteur des *L. C.*, Théodulphe d'Orléans. Mais comme l'observe A., cette question d'auteur ne pourra être résolue qu'après examen de toutes les citations bibliques des *L. C.*

A. F.

— Plus d'une fois dans ces pages nous avons attiré l'attention sur les savantes monographies de Mgr Grabmann, traitant des questions d'histoire de la philosophie et de la théologie médiévales, et toujours basées sur des sources manuscrites et inédites. L'érudit historien vient de publier, rangées dans un imposant volume, *Mittelalterliches Geistesleben* (Munich, M. Hueber, 1926. In-8, xi-585 p.), dix-sept études. La plupart d'entre elles se rapportent à l'histoire littéraire des xiiie et xive siècles. La dernière a pour objet les théories métaphysiques de Suarez. Les deux premières constituent respectivement une revue générale des travaux de la recherche critique dans le domaine de la littérature médiévale et une appréciation de l'œuvre accomplie par les éditeurs de Quaracchi. Elles paraissent ici pour la première fois. Les autres études se trouvaient dispersées dans différentes revues allemandes, françaises, italiennes La plupart ont trait à l'histoire du thomisme, considéré dans ses origines, ses développements et ses influences. Toutes ont été considérablement remaniées, élargies et soigneusement mises à jour. Citons : III. Das Naturrecht der Scholastik von Gratian bis Thomas von Aquin ; V. Studie über Ulrich von Strassburg ; VII. Magister Petrus von Hibernia, der Jugendlehrer des hl. Thomas von Aquin ; X. Die italienische Thomistenschule des xiii. und beginnenden xiv. Jahrhunderts ; XI. Forschungen zur Geschichte der ältesten deutschen Thomistenschule des Dominikanerordens . A remarquer également les exposés critiques d'œuvres de saint Thomas : VIII. Die Aristoteleskommentare ; IX. Die Schrift *De esse et essentia* und die Seinsmetaphysik des hl. Thomas von Aquin . Dans la XIIe étude, l'auteur fait connaître une traduction de la *Somme théologique* en allemand médiéval. Nous pensons que ces travaux sont

Digitized by Google

des études préliminaires à l'édition du troisième volume de la *Geschichte der scholastischen Methode,* impatiemment attendu. Un compartiment a été réservé aux traductions latines du pseudo-Denys l'Aréopagite (XIV) et à la mystique allemande : XV. Die deutsche Frauenmystik des Mittelalters ; XVI. Johannes von Kastl, O. S. B., Verfasser des Büchleins *De adhaerendo Deo,* communément attribué dès les origines au B. Albert le Grand, O. P. Il y a deux pages de bibliographie complémentaire,une liste des nombreux mss dont s'est servi l'auteur, et une table très complète des noms de personnes.

Mgr Grabmann s'est intéressé aux doctrines esthétiques du moyen âge à propos d'une dissertation *De pulchro* que nous devons à la plume d'Ulric de Strasbourg, O. P. († 1277), disciple d'Albert le Grand et l'un des représentants de l'école dominicaine primitive : *Des Ulrich Engelberti Abhandlung « De Pulchro »* (*Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften,* 1925, 5. Abh. Munich, 1926. 84 p.). Nous distinguons dans ce remarquable travail trois parties : 1) Sources et bibliographie du sujet ; 2) Analyse du *De Pulchro* d'Ulric de Strasbourg ; 3) Édition critique du texte de l'auteur. Ce texte fait partie du deuxième livre de la Somme théologique d'Ulric, *Summa de bono.* Celle-ci n'a pas eu encore les honneurs de l'impression. M.Dagmillon, de l'École des Chartes à Paris, prépare l'édition des deux premiers livres. Mgr Gr. énumère, p. 24-25, dix-neuf mss qui renferment entièrement ou partiellement cet important ouvrage du théologien dominicain. Un de ces mss a péri dans l'incendie de la bibliothèque de l'université de Louvain.

Nous signalons aussi avec un vif plaisir la cinquième édition du charmant petit volume de Mgr Grabmann : *Thomas von Aquin. Eine Einführung in seine Persönlichkeit und Gedankenwelt.* Munich, Kösel et Pustet. In-8, 172 p. Il comprend deux sections : L'homme et l'œuvre. La partie qui traite la biographie de S. Thomas surtout a subi de profonds remaniements, à la suite des nombreux travaux critiques que le VIe centenaire de la canonisation du saint a provoqués. Dans sa seconde partie, l'ouvrage est une excellente initiation à la doctrine thomiste. R. M. MARTIN, O. P.

— Malgré sa brièveté, la *Summa sententiarum* possède pour l'histoire de la théologie au XIIe siècle une importance extraordinaire. Elle fut généralement attribuée à Hugues de Saint-Victor, jusqu'à ce que Denifle eût combattu cette attribution. Depuis lors cette question d'authenticité n'a cessé de préoccuper les érudits. Pendant quelque temps la thèse de Mignon fut admise, mais elle fut,dans la suite,abandonnée par son propre auteur. D'après celle-ci, la *Summa* serait postérieure aux *Livres des sentences* de Pierre Lombard. Dans son ouvrage : *La Somme des sentences, oeuvre de Hugues de Mortagne vers 1155,*le R.P.Chossat S.J.,a récemment repris la thèse de Mignon ; il a même voulu la préciser en attribuant la *Summa* à Hugues de Mortagne (voir RHE. 1924, t. XX, p. 265 sv.). Cette thèse de Chossat vient d'être soumise, de la part de B. GEYER, à une critique très pénétrante publiée dans la *Theol. Quartalschrift,* 1926, t. CVII, p.

Digitized by Google

89-107, sous le titre : *Verfasser und Abfassungszeit der sog. Summa sententiarum.* G. y rejette les conclusions de Chossat et appelle de nouveau l'attention sur l'hypothèse, émise autrefois par Robert et Fr. Andres, d'après laquelle la *Summa* aurait eu comme auteur « magister Otto », Othon, évêque de Lucques, mort en 1146, qui avait été un protecteur de Pierre Lombard A. F.

— Dans son récent ouvrage : *Der Sentenzenkommentar Peters von Candia* (*Franziskan. Studien.* Supplbd. 9, paru en 1925), le card. Fr. Ehrle toucha la question de l'académie nominaliste de Bologne et de son fondateur, le moine célestin Marco de Benevento. Il réunit quelques renseignements tirés des incunables et souhaita qu'un autre réussît à tirer au clair l'activité de cette académie. A. Birkenmajer de Cracovie répond à ce vœu dans l'*Historisches Jahrbuch*, 1925, t. XXXVIII, p. 336-344, sous le titre : *Marco de Benevento und die angebliche Nominalistenakademie zu Bologna.* Il montre d'une façon claire et convaincante que la croyance à la fondation d'une académie nominaliste repose sur une fausse interprétation de certains passages de Marco dans les éditions d'œuvres d'Occam qu'il donna en 1494, 1496 et 1498. Marco y appelle Occam « academiae nominalium princeps » et, dans la troisième édition, se déclare l'homme qui « veram nominalium academiam in Italia suscitavit ». Or l'expression « academia nominalium » est complètement synonyme de « schola nominalium » et désigne tout le courant nominaliste, la *via moderna.* Dans le second passage, Marco veut simplement dire que, par ses éditions, il a remis en honneur en Italie les nominalistes et leurs œuvres. De la fondation d'une académie, il n'est nulle part question. A. F.

— La *Limburger Chronik*, qui va de 1336 à 1398 et a pour auteur le scribe communal Tileman Elhen von Wolfhagen, est remarquable par sa fraîche originalité et par l'intéressante description qu'elle fournit de la vie allemande à cette époque. Ces qualités lui valurent une grande vogue. L'état de la tradition manuscrite en témoigne. Utilisés fréquemment, les plus anciens manuscrits finirent par s'user, si bien que les premiers qui nous soient conservés datent de la seconde moitié du XVIe siècle. L'intérêt qu'on portait à cette chronique résulte en outre du fait qu'elle fut imprimée dès 1617 à Heidelberg et dut être rééditée plusieurs fois. Lorsque les directeurs des *Monumenta Germaniae historica* décidèrent de consacrer une série spéciale aux chroniques en langue allemande, ils lui accordèrent la première place, et A. Wyss, à ce moment secrétaire aux archives de Marbourg, en donna une édition modèle. Depuis lors, elle fut éditée deux fois : d'abord par Fr. Zurbonsen pour la *Sammlung geschichtlicher Quellenschriften für den Unterricht* de Dusseldorf ; ensuite par O. Brandt, en 1922, à Iéna. G. Zedler se propose d'en donner une troisième édition, qui tiendrait compte des résultats critiques de l'édition de Wyss et de l'état actuel des recherches scientifiques. Mais auparavant il veut examiner les problèmes que les historiens ont encore à résoudre au sujet de cette chronique. Il

Digitized by Google

vient de publier dans l'*Historische Vierteljahrschrift*, 1926, t XXIII, p. 289-324, une première étude : *Die Quellen der Limburger Chronik*. Cette question des sources a été déjà brièvement traitée par Wyss dans l'introduction de son édition ; mais on la trouvera ici examinée dans toute son ampleur à l'aide de toutes les ressources de la science critique. Z. cite comme sources : les *Limburger Annalen*, une ancienne *Limburger Chronik*, enfin un recueil de documents rassemblés par Tileman lui-même. A. F.

— L'historiographie luthérienne présente une grande lacune en ce qu'elle a négligé, jusque dans ces derniers temps, l'étude de la mystique et de la spiritualité. C'est ce que montre la conférence de H. Bornkamm, *Mystik, Spiritualismus und die Anfänge des Pietismus im Luthertum* (Vorträge d. theol. Konferenz zu Giessen, 44e série. Giessen, Töpelmann, 1926. In-8, 27 p. M. 1.20), où sont indiqués, d'une part, les nombreux problèmes soulevés dans ce domaine, d'autre part, les solutions partielles qui ont été proposées pendant ces vingt dernières années. D'abord, on n'est pas encore parvenu à préciser les différents éléments mystiques du luthéranisme naissant ; à peine a-t-on commencé de distinguer chez les chefs du mouvement les tendances variées qui les caractérisent : la mystique de Thomas Müntzer, qui pousse à la révolution sociale ; celle de Sébastien Franck, qui accorde une place très large au rationalisme ; celle de Schwenkfeld qui repose sur des spéculations christologiques qu'on retrouvera plus tard chez J. Böhme et Oetinger ; celle de Theophrastus Paracelsus, qui contient toute une philosophie naturelle qui influencera aussi Böhme. La variété est si grande que, même chez des mystiques appartenant au même groupe, on relève des particularités distinctes. Or, ce n'est que depuis quelques années que l'attention des historiens a été attirée sur ces distinctions et que l'on a commencé par « découvrir » ces mystiques. Encore faudrait-il examiner les sources de leurs inspirations. D'autre part, après cette riche période du début, ces grands courants disparaissent, pour revenir à la surface, au XVIIIe siècle, dans le mouvement piétiste. Celui-ci plonge ses racines dans la mystique luthérienne et dans les réformes qui se sont produites à l'intérieur du luthéranisme orthodoxe. Cependant le chemin par lequel il rejoint les premiers mystiques reste encore dans l'ombre. Ici, s'impose encore un travail de recherche considérable pour découvrir, dans la seconde moitié du XVIe siècle, les survivances des premiers mouvements spiritualistes luthériens. De même il reste encore plusieurs questions à éclaircir sur l'influence historique du piétisme sur la philosophie religieuse de l'idéalisme de Kant. La conférence de B. est des plus suggestives en ce qu'elle groupe ainsi, en face des problèmes, les solutions acquises et les points qui restent à examiner. A. D. M.

— La collection *Der Staatsbürger, Sammlung zur Einführung in das öffentliche Recht* a consacré deux fascicules (6 et 7) au droit ecclésiastique. Dans le fascicule 6, A. M. Koeniger expose brièvement le droit de l'Église catholique ; l'introduction historique, au

Digitized by Google

début de l'ouvrage, intéressera particulièrement les lecteurs de cette Revue. Rappelons sa *Grundriss einer Geschichte des katholischen Kirchenrechts* (Cologne, 1919), et son *Katholisches Kirchenrecht*, qui vient de paraître dans la collection *Herders Theologische Grundrisse* (Fribourg en B., 1926). Ce même fascicule contient un exposé juridique de la législation du *Reich* allemand sur les relations des Églises et de l'État. Ici encore, une étude historique a été ajoutée. L'auteur est spécialiste dans la matière. (A. M. Koeniger et F. Giese, *Grundzüge des katholischen Kirchenrechts und des Staatskirchenrechts*. Bonn, L. Röhrscheid, 1924. In-8, viii-258 p.) L'autre fascicule, dû à M. K. Schwarzlose, comprend une étude approfondie sur le droit actuel de l'Église évangélique d'Allemagne. Impossible de comprendre celui-ci, si l'on en ignore les antécédents historiques l'auteur les expose très clairement, malgré l'extrême complexité du sujet. L'étude sur le droit des Églises orthodoxes de l'Orient, du même auteur, n'est qu'une esquisse, mais elle ne manque pas d'intérêt (K Schwarzlose, *Grundzüge des deutsch-evangelischen Kirchenrechts und des orthodox-morgenländischen Kirchenrechts*. Bonn, L. Röhrscheid, 1924. In-8, viii-300 p.).

La collection poursuit un double but : vulgariser les connaissances de droit public qui sont nécessaires au citoyen ; servir de manuel à un enseignement qui ne s'adresse pas à des spécialistes. Les deux publications répondent parfaitement à ce double but. Elles résument l'état actuel de la science, sans prétendre à l'originalité. Nous n'avons pas à insister sur l'intérêt des sujets. Quant à l'exposé, tout en étant concis, il est suffisamment développé pour être à la portée des non-spécialistes. Nous avons lu ces deux volumes avec intérêt et profit.

A. Van Hove.

— Ant. Mueller, Archivrat à Munich, a pris l'heureuse initiative de faire connaître les richesses des dépôts d'archives ecclésiastiques. Son ouvrage : *Die Kirchenbücher der bayerischen Pfalz. Beschreibendes Verzeichnis* (*Archivalische Zeitschrift*, Beih. 1. Munich, Th. Ackermann, 1925. In-8, xvi-130 p.), catalogue 785 collections de registres de baptême, de mariage, de décès et de confirmation, provenant de communautés catholiques et protestantes ; il y indique en outre de nombreux renseignements bibliographiques.

H. N.

— La luxueuse publication : *Beschreibendes Verzeichnis der illuminierten Handschriften in Oesterreich*, Nouv. série, s'est enrichie d'un second volume : H. J. Hermann, *Die deutschen romantischen Handschriften* (Leipzig, K. W. Hiersemann, 1926. In fol., iv-467 p. 44 pl. et 236 gravures dans le texte). On y trouvera la minutieuse description de 262 mss latins écrits en pays de langue allemande, du xie au début du xiiie siècle ; le catalogue permet d'étudier les ateliers de calligraphie et d'enluminure si florissants dans les anciens monastères de l'Autriche, notamment les *scriptoria* de Salzbourg, Mondsee, Heiligenkreuz et Reun (Styrie). Les évangéliaires, missels, bibles et vies de saints sont bien représentés. H. N.

Digitized by Google

— Dans la *Byzantinische Zeitschrift*, 1926, t. XXVI, p. 78-80, P. Iurgenson, de Moscou, décrit un ivoire qui représente le couronnement d'un Constantin, empereur de Byzance. La pièce, qui appartenait à l'ancienne collection du comte A. Uvarov, est depuis peu au Musée historique de l'État à Moscou. Comme on peut en juger par la reproduction, l'empereur est en prière, debout devant le Christ, qui lui pose sur la tête un diadème ou *stemma*. D'après M.I., l'empereur ne peut être autre que Constantin VIII, le frère et le collègue de l'empereur Basile II, mais qui exerça seul le pouvoir de 1025 à 1028. M. I. termine son article par un examen critique du portrait, qu'il considère comme un produit de l'art byzantin postérieur. A. F.

— L'*Oriens Christianus, Halbjahrshefte für die Kunde des christlichen Orients*, éprouvé lui aussi par les difficultés de l'après-guerre, reprend sa publication régulière. Le tome de 1926 constitue le premier d'une nouvelle série (t. XXIII ; 1925 est omis). Dorénavant les fascicules paraîtront régulièrement en mai et en novembre. La rubrique « Texte und Untersuchungen », viendra désormais après les articles, parce que la revue se propose de publier avant tout des études. Seul le second fascicule comportera une bibliographie, laquelle laissera dorénavant de côté les publications relatives à l'Orient grec et slave, dont la *Byzantinische Zeitschrift* dresse excellemment le catalogue. Parmi les articles du premier fascicule, citons : A. Baumstark, *Neuerschlossene Urkunden altchristlicher Perikopenordnung des ostaramäischen Sprachgebietes* (p. 1-22) ; P. Kesseling, *Die Chronik des Eusebius in der syrischen Ueberlieferung* (p. 23-48) ; A. Baumstark, *Ein illustriertes griechisches Menaion des Komnenzeitalters* (p.67-79). Dans sa bibliographie des éditions de la *Chronique* d'Eusèbe, Kesseling omet, p. 24, l'édition de Fotheringham, parue à Londres en 1923 (voir RHE. 1925, t. XXI, p. 288 svv.) A. F.

— *Nominations*. — Fr. Dölger, professeur ordinaire d'histoire générale des religions, de science comparée des religions, d'histoire ancienne de l'Église et d'archéologie chrétienne à la faculté de théologie catholique de Munster, est nommé en la même qualité à Breslau. — E. Kohlmeyer, professeur ordinaire de théologie historique à Kiel, est nommé en la même qualité à Breslau. — R. Fester, professeur ordinaire d'histoire du moyen âge et d'histoire moderne à Halle, est déchargé de ses cours. — L. Steinberg, privat-dozent d'histoire du moyen âge et d'histoire moderne, est nommé professeur ordinaire à Gratz.— P. Schnabel, privat-dozent d'histoire ancienne à Halle, devient professeur ordinaire. — J. Loserth, professeur ordinaire émérite d'histoire à Gratz,reçoit le titre de docteur *honoris causa* de la faculté de philosophie. — A l'occasion du 100e anniversaire du transfert de l'université Louis Maximilien de Landhut à Munich, ont reçu le doctorat *honoris causa* : J.Braun, professeur d 'art chrétien à Valkenburg et H. Held, archiviste de l'archevêché de Munich (Faculté de théologie) ; O. Redlich, président de l'Académie des sciences de Vienne (Faculté de droit) ; H. Held, Dr H. Dietzel de Bonn et le Prof. Sidney Webb de Londres (Faculté des Sciences politiques). A. F.

Digitized by Google

— *Décès.* — K. WILD, professeur honoraire d'histoire du moyen âge et d'histoire moderne à Heidelberg.

H. BRESSLAU, ancien professeur ordinaire d'histoire du moyen âge et d'histoire moderne à Strasbourg, bien connu par son *Handbuch der Urkundenlehre für Deutschland und Italien.* A. F.

Angleterre, Écosse, Irlande

— Un volume de mélanges, tout entier consacré à l'étude de la confirmation : *Confirmation or the Laying on of Hands.* T. I : *Historical and Doctrinal* (Londres, SPCK, 1926. In-8, 342 p. Prix : 12 s. 6 d.) est un effort courageux déployé en vue de rendre plus vive la foi en ce sacrement et de dissiper l'ignorance trop grande des ministres anglicans à son sujet. Il est de la main de théologiens et d'historiens de renom. Le N. T. atteste-t-il l'usage de l'imposition des mains pour conférer la confirmation ? C'est la question que traite W. K. LOWTHER CLARKE. A. J. MACLEAN poursuit l'étude du rite jusqu'à l'époque de la Réforme ; C. L. FELTOE, présente une analyse succincte des diverses cérémonies connexes ; enfin, T. J. HARDY et R. M. FRENCH décrivent la confirmation telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée dans l'Église latine et les Églises d'Orient. Tous ces articles excellent par leur doctrine conservatrice et leur sûre information. Ils admettent l'existence de la confirmation comme sacrement distinct du baptême, complétant l'initiation des chrétiens. Sans constituer des monographies, ils exposent avec clarté les conclusions acquises par les recherches historiques les plus récentes. — Tout autre est le caractère de l'article de S. L. OLLARD, qui donne de première main l'histoire de la confirmation dans l'Église anglicane depuis la Réforme jusqu'à nos jours. Ne reprochons pas aux éditeurs d'avoir retardé la publication de ces mélanges en autorisant M. Ollard d'achever son enquête ; ils ont gagné à ce retard une contribution de toute première valeur. — Les articles de K. D. MACKENZIE et de H. MAURICE RELTON ne sont pas du ressort de la RHE ; ils contiennent un exposé de la doctrine théologique anglicane sur la confirmation. Si nous les signalons, c'est qu'ils témoignent d'une doctrine si proche de l'enseignement catholique qu'ils préparent un retour éventuel de l'Église d'Angleterre à l'unité du catholicisme romain. Nous souhaitons que les auteurs de ces mélanges puissent faire rayonner autour d'eux la foi traditionnelle et l'ardeur religieuse qui les animent. Nous recommandons leurs études aux théologiens catholiques ; ceux-ci y apprendront à mieux connaître la théologie sacramentaire de cette Église anglicane dont certains éléments éprouvent de nos jours un besoin si pressant de réunion. Enfin, pour une réédition de l'ouvrage que nous souhaitons prochaine, nous désirons que les auteurs, déjà si bien informés, prennent connaissance des études de Dom de Puniet, du P. Galtier, et, si cette indication nous est permise, d'un ouvrage que nous avons nous-même publié sur cette importante question. J. COPPENS

Digitized by Google

— Le Professeur A. SOUTER vient de publier l'*Apologeticus* de Tertullien (Aberdeen, University Press, 1926, 92 p. Prix : 5 s.). En ce faisant il a eu principalement en vue le service à rendre à ses propres élèves. Dans la préface, il explique qu'il a utilisé le Ms. Royal 5. F. XVIII (XIe s.) du British Museum, et il indique quels autres manuscrits il y aurait lieu de collationner pour préparer une édition définitive de cet ouvrage, qu'il ne se flatte pas, pour sa part, d'avoir produite. L. G.

— On admet généralement qu'à partir de l'année 400, S. Augustin délaissa la vieille version latine de la Bible pour adopter la Vulgate, qu'il cita dès lors dans ses discours et ses écrits. Le but que s'est proposé M. C. H. MILNE a été de relever, dans les cinquante ouvrages du grand docteur qui sont antérieurs à l'an 400, les citations des quatre Évangiles, pour arriver à reconstituer le texte (ou les textes divers) de la vieille version latine des Évangiles dont il s'est servi. Ces citations ont été confrontées avec les deux manuscrits qui nous restent du texte africain de la vieille version, le *Codex Bobiensis* (Ve siècle) et le *Codex Palatinus* (Ve siècle). Ces recherches, intitulées : *A Reconstruction of the Old-Latin Text or Texts of the Gospels used by Saint Augustin* (Cambridge, University Press, 1926. XXVIII-177 p. Prix : 10 s. 6 d.), sont conduites avec beaucoup de science. L. G.

—*A Grammar of the Vulgate*, par W. E. PLATER et H. J. WHITE (Oxford, Clarendon Press, 1926. VIII-166 p. Prix : 6 s.), ouvrage clair, restreint et méthodique, sera fort utile à ceux qui ont à étudier de près la latinité de la Vulgate. Il les aidera à en comprendre les particularités lexicographiques et les anomalies grammaticales. Dans la conclusion (p. 135-138), les auteurs indiquent très brièvement le rôle de la Grande-Bretagne et de l'Irlande dans l'histoire de la Vulgate. L. G.

—M. GEORGE TAYLOR relève dans l'ouvrage de Camden, *Remaines of a Greater Worke concerning Britaine* (1605), un passage qui confirme une note du Catalogue des manuscrits de la collection Cotton du British Museum, publié par T. Smith en 1696, note qui nous apprend que le livre de Lindisfarne fut la propriété de Robert Bowyer, gardien des archives sous Jacques Ier (*The Lindisfarne Gospels*, dans le *Times Literary Supplement* du 11 novembre 1926, p. 797). L. G.

— M. G. Mc N. RUSHFORTH présente quelques remarques historiques sur la légende du baptême de S. Christophe accompagnées d'observations archéologiques sur la forme du vase employé pour verser l'eau sur la tête du baptisé. Cet article, *The Baptism of St. Christopher* (*Antiquaries Journal*, 1926, t. VI, p. 152-158), contient deux figures. L. G.

— Dans une réponse adressée aux *Notes and Queries* et que ce périodique a publiée sous le titre : *Communion of dying in absence of priest : Pre-christian rite* (1926, t. CL, p. 372), le Dr G. G. COULTON

Digitized by Google

cite plusieurs textes allemands du moyen âge qui montrent qu'en l'absence du prêtre on mettait quelquefois de la terre ou du pain ordinaire dans la bouche des mourants en manière de symbole du viatique. Mais qu'y a-t-il de « préchrétien » dans cette pratique?

L. G.

— Le Rev. H. THURSTON, S. J., qui, comme on sait, a étudié à diverses reprises les origines de l'élévation, revient sur cette question à propos de la publication de la thèse de M. Ed. Dumoutet, *Le désir de voir l'Hostie et les origines de la dévotion au Saint-Sacrement* (Paris, 1926). Dans *The origin of the Elevation* (*Month*, septembre 1926, p. 254-258), le chercheur anglais rappelle ses propres conclusions, qui diffèrent un peu de celles de M. Dumoutet. Selon lui, le rite de l'élévation fut introduit d'abord dans l'Église de Paris, à la suite de la réaction manifestée spécialement dans cette ville contre les théories de Pierre le Chantre et de Pierre le Mangeur sur le moment précis de la transsubstantiation. A ce propos, le P. Thurston indique des textes qui ont échappé à M. Dumoutet, lesquels montrent que ni Étienne Langton, ni Césaire d'Heisterbach, ni le cardinal Jacques de Vitry ne partagèrent, au XIIIe siècle, les théories des deux théologiens susnommés. L. G.

— La brochure de M. RAYMUND JAMES, *The Origin and Development of Roman liturgical Vestments* (Exeter, Catholic Records Press, 1926. 32 p. Pri : 1 s.), a d'abord paru dans *Pax, the Quarterly Review of the Benedictines of Caldey* (1926, p. 26-46 et 132-144); mais le tirage-à-part renferme, de plus, quelques illustrations représentant des chasubles et des chapes anciennes et modernes. Dans les premières pages, l'auteur s'attache à montrer que la chasuble primitive était un vêtement de forme plus ou moins conique et non pas, comme on l'a dit, une pièce d'étoffe circulaire avec un trou permettant le passage de la tête. Ce travail, qui dénote des recherches personnelles, est écrit avec une aimable lucidité. L. G.

—Dans différents milieux intellectuels ou religieux, et de diverses manières, par la plume, par la parole, par des cérémonies commémoratives, on a célébré S. François et les Franciscains, à l'occasion du septième centenaire de la mort du saint. Nous avons déjà rapporté l'hommage de la revue *Theology* (RHE. 1926, t. XXII, p. 916-917), et celui du British Museum (*Ibid.*, p. 919). L'Université de Londres s'est associée à ce mouvement. Du 7 octobre au 15 novembre, une série de neuf conférences publiques a été donnée à University College sur S. François, son œuvre et sa postérité spirituelle par les plus notables franciscanisants des Iles Britanniques. On trouvera l'indication des sujets traités sous la rubrique *Cours et Conférences*.

Le texte de sept de ces conférences, celles des professeurs F. C. BURKITT, Edmund G. GARDNER, qui en a donné deux, de MM. A. G. LITTLE, CAMILLO PELLIZZI, WALTER SETON et de Mrs EUGENIE STRONG a été publié dans un volume de mélanges préparé sous la direction du Dr WALTER SETON, secrétaire de la *British Society of Franciscan Studies*. Ce volume, intitulé *Saint Francis of Assisi : Essays in Commemoration, 1226-1926*, comprend en outre

Digitized by Google

une introduction par le Professeur PAUL SABATIER et les mémoires suivants : *Some Franciscan Subjects in Italian Art,* par le Prof. TANCRED BORENIUS ; *The Dilemna of St Francis : a Study of the two Traditions,* par M. HAROLD ; E. GOAD ; *The Re-discovery of St. Francis,* par M. WALTER SETON ; *Jacopone da Todi and Angela of Foligno,* par Miss EVELYN UNDERHILL. Il est orné de 12 illustrations, et se vend 16 s. à l' *University of London Press Ltd,* 10 et 11, Warwick Lane, E. C. 4.

Par ailleurs, nous nous bornerons à indiquer les contributions les plus importantes ou les plus curieuses parues dans les périodiques anglais : 1° Trois articles de .M. EGERTON BECK : *The Franciscans in England,* et un quatrième du même écrivain : *Some of the great English Sons of St. Francis* (*Catholic Times,* 1, 8, 22 octobre et 19 novembre 1926) ; 2° *Saint Francis and the Modern World,* par un anonyme (*Times Literary Supplement,* 30 septembre 1926) ; 3° Une lettre fort curieuse adressée au *Times* (8 octobre) par M. SALOMON REINACH, *St. Francis and his Order : Buddhist influences,* à laquelle le R. P. H. DELEHAYE, bollandiste, a répondu dans le même journal (28 octobre).

Notons enfin une conférence donnée par le Prof. E. M. O'R. DICKEY, le 6 octobre, à l'Armstrong College de Newcastle-on-Tyne sur *Some Pictures of Saint Francis,* qu'on trouvera reproduite en substance dans *Theology* (1926, t. XIII, p. 318-327). La même revue a donné un compte rendu des fêtes d'Assise signé du nom autorisé de M. WALTER SETON (*Ibid.,* p. 286-288). L. G.

— M. ERNEST GILLIAT SMITH, à qui on devait déjà *Saint Clare of Assisi, her Life and Legislation* (Londres, 1914), nous donne une biographie très vivante et très étudiée de *Saint Anthony of Padua according to his Contemporaries* (Londres, Dent, 1926. VIII-223 p.). Dans un avant-propos (p. 1-18), l'auteur renseigne son lecteur sur les sources utilisées : la légende primitive, la légende de Julien de Spire, le *Dialogus de vitis sanctorum fratrum Minorum,* Rolandino de Padoue, Thomas d'Eccleston et la légende dite *Benignitas.* L. G.

— Un ouvrage publié par la Société archéologique de Winchester College, *Winchester College, its history, building and customs* (Winchester, P. et G. Wills, 1926. x-210 pages) retrace l'histoire du célèbre établissement scolaire de Winchester, fondé au XIVe siècle par William de Wykeham, et décrit les coutumes qui y sont toujours observées. L. G.

— Sur la date de l'apparition des chiffres arabes dans les pièces d'archives anglaises (XVe-XVIe siècles), sur la forme de ces chiffres, sur celle des chiffres romains et leur emploi, on lira avec profit l'article de M. HILARY JENKINSON, *The Use of Arabic and Roman Numerals in English Archives,* publié dans l'*Antiquaries Journal* (1926, t. VI, p. 263-275). Cette étude est accompagnée de fac-similés. L. G.

— M. GEORGE GORDON s'est livré à des recherches sur les plus anciennes attestations du mot « moyen âge ». Il a relevé l'expression

Digitized by Google

media tempestas » dès 1469 et « *media aetas* » en 1518 ; mais il n'a pas trouvé « *medium aevum* » avant 1604. En anglais, il a noté les expressions suivantes : « *auncient, middle-aged or moderne writers* » en 1611, « the *middle age* » en 1621 et l'expression actuellement en usage « Middle Age » en 1713 : *Medium Aevum and the Middle Ages* (*Society for pure English*, Tract N° XIX, Oxford,1925. 45 p.).

L. G.

— Dans la série qu'il a appelée *The Mediaeval Library*, Sir ISRAEL GOLLANCZ a réédité une variété d'ouvrages appartenant au moyen âge, d'abord publiés sous un autre format et dans d'autres séries. Citons, parmi ceux qui se rapportent à la littérature religieuse : 1° *The Tumbler of Our Lady and other Miracles*, traduction anglaise et introduction d'ALICE KEMP-WELCH (miracles tirés principalement de Gautier de Coinci) ; 2° *The divine Consolation of the Blessed Angela da Foligno* (traduction de M. G. STEEGMAN, introduction d'Algar Thorold) ; 3° *The Cell of Self-Knowledge*, morceaux tirés de Richard de Saint-Victor, de Walter Hilton et des mystiques anglais du XIVe siècle, introduction et notes d'EDMUND G. GARDNER ; 4° *Ancient English Christmas Carols*, de 1400 à 1700, recueillis par EDITH RICKERT ; 5° *Early Lives of Charlemagne*,traduction d'Eginhard et du Moine de Saint-Gall, par le Prof. A. J. GRANT ; 6° *The Chronicle of Jocelin of Brakelond*, traduite par L. C. JANE ; 7° *The Vision of Piers the Plowman* de William Langland, texte du XIVe siècle mis en anglais métrique moderne avec introduction et notes par le Prof. W.W. SKEAT ; 7° *The Plays of Roswitha*, traduites du latin par CHRISTOPHER ST. JOHN (introduction du card. Gasquet) ; 9° *The Nun's Rule or the Ancren Riwle*, mise en anglais moderne par JAMES MORTON (introduction du card. Gasquet) ; 10° *The English Correspondence of St. Boniface*, traduction et introduction d'EDWARD KYLIE ; 11° *Medieval Lore*, d'après une traduction anglaise du *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais exécutée au XIVe siècle, modernisée et précédée d'une introduction par ROBERT STEELE ; 12° *Asser's Life of King Alfred*, traduite du latin avec une introduction de L. C. JANE ; 13° *The Love of Books : the Philobiblon of Richard de Bury*, traduit et annoté par E. C. THOMAS ; 14° *The Rule of St. Benedict*, traduite par le cardinal GASQUET, avec une introduction du même ; 15° *Wine, Women and Song : Medieval Latin Student's Songs*, pièces principalement du XIIe siècle traduites par JOHN ADDINGTON SYMONDS, avec une introduction du même. — Cette série vient de s'enricher d'un 27e volume (nous n'avons relevé que ceux qui touchent à l'histoire des mœurs et de la littérature religieuses), *Beowulf*, traduit en vers anglais, avec une introduction et des notes, par D. H. CRAWFORD (Londres, Chatto et Windus, 1926. XXI-160 pages. Prix : 5 s.). Dans l'introduction, l'éditeur indique la part de l'élément chrétien dans ce poème anglo-saxon du VIIe siècle.

L. G.

— C'est un sujet difficile à traiter que l'histoire d'Étienne Gardiner, évêque de Winchester, puis chancelier d'Angleterre († 1555). Sa carrière présente de telles vicissitudes,et les complications intro-

Digitized by Google

duites dans les événements et les idées de son temps par la Réforme sont si embarrassantes que les historiens ont plutôt jusqu'ici négligé ce personnage. Négociateur du divorce de Henry VIII et de Catherine d'Aragon à Rome, Gardiner se vit confier encore d'autres missions diplomatiques fort importantes. Humaniste disert, plus habile discoureur qu'élégant écrivain, mais théologien, controversiste et surtout juriste consommé, il était porté par tempérament à se défier des innovations et, attaché à l'ordre établi, dans l'Église aussi bien que dans l'État. Cependant, il employa toutes les ressources de son ingéniosité et toute sa science juridique à donner aux entreprises du souverain la forme de la légalité. Après avoir reconnu, avec la majorité de la Chambre basse, en 1531, Henry VIII comme chef suprême de l'Église d'Angleterre, il se fit, en 1535, le théoricien de la suprématie royale dans son livre *De vera obedientia*. Incarcéré pendant cinq ans à la Tour de Londres (1548-1553) sous Édouard VI, à la suite d'un sermon qui avait déplu au Protecteur Somerset, il fut libéré par Marie Tudor, qui fit de lui le chancelier du royaume. Comment cet évêque affronta tant de situations diverses, comment il assuma le rôle de *leader* en des temps qui virent surgir de telles complications de conscience, c'est ce que montre d'une manière très heureuse le Dr James Arthur Muller, professeur d'histoire ecclésiastique à l'École théologique épiscopale de Cambridge (Massachusetts) dans un livre très travaillé et documenté de première main : *Stephen Gardiner and the Tudor Reaction* (Londres, SPCK., 1926. xvi-429 p. Pri : 15 s.). Dans l'appendice I, l'auteur fait justice de l'opinion, encore courante récemment, qui faisait de Gardiner le fils naturel de Lionel Woodville, évêque de Salisbury. L'appendice II contient le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits de Gardiner ; la liste de ses lettres est donnée dans l'appendice III. L'index très détaillé du volume (p. 393-429) a été fait avec le plus grand soin. L. G.

— Dans l'article intitulé : *Ecclesia abhorret a sanguine* (*The Catholic Medical Guardian*, 1926, t. IV, p. 108-111), le Dr James J. Walsh s'efforce de prouver que cette sentence ne se rapporte pas à la défense, pour les clercs, d'exercer la chirurgie, mais à la pratique des tribunaux ecclésiastiques qui consistait à livrer au bras séculier les hérétiques condamnés à mort. Mais, à notre avis, la démonstration n'est pas faite. Le même dicton a été cité, au surplus, à propos de l'interdiction faite aux clercs de pratiquer le métier des armes.

L. G.

— Nous avons déjà signalé ici la protestation élevée par un groupe d'historiens et d'antiquaires anglais contre les ventes de mss et d'objets d'art appartenant à des collections particulières et aboutissant au passage de ces objets à l'étranger, spécialement en Amérique (RHE. 1925, t.XXI, p.167). Le 19e Rapport de la *Royal Commission on Historical Manuscripts*, paru l'an dernier (Prix : 2 s.), ne suggérait aucune mesure prohibitive relativement à la vente des manuscrits et documents appartenant à des sujets bri-

Digitized by Google

tanniques, mais il émettait le vœu que les manuscrits les plus précieux fussent photographiés avant la vente. Un nouveau cri d'alarme contre les entreprises des millionnaires étrangers a été poussé par M. G. MAC N. RUSHFORTH, au 34e congrès annuel des sociétés archéologiques britanniques réuni à Londres le 16 novembre 1926. Voir l'entrefilet intitulé : *Export of historical Object* dans le *Times* du 17 novembre. L. G.

— Le *Bulletin of the Institute of Historical Research* continue à fournir des renseignements sur les conditions d'accès aux dépôts d'archives de l'étranger. On trouvera dans le fascicule de février 1926 (t. III, p. 137-151) les renseignements concernant les archives d'Autriche (suite), d'Esthonie, de France, d'Allemagne, de Hollande et de Pologne (suite), et, dans le fascicule de juin 1926 (t. IV, p. 26-35), les renseignements sur celles de Roumanie, d'Australie et de Nouvelle-Zélande. L. G.

— His Majesty 's Stationery Office vient de mettre en vente une douzième édition, illustrée de 10 planches, du *Catalogue of Manuscripts and other Objects in the Museum of the Public Record Office* composé par Sir H. C. MAXWELL LYTE (Londres, 1926. 78 pages. Prix : 1 s.). L. G.

— Il ne s'est jamais publié tant de dictionnaires de tout genre que de nos jours. Études bibliques, apologétique, théologie, liturgie, archéologie, biographie, histoire et géographie, droit canonique, toutes les connaissances pratiques qui se rapportent à ces branches du savoir et à d'autres encore, tout cela a été rendu accessible aux travailleurs ou aux simples curieux sous forme de dictionnaires. Dans un opuscule d'une lecture très attachante, *Comment j'ai fait mon dictionnaire* (Paris, 1897), Littré a dit les immenses travaux auxquels il a dû se livrer pour mener à bien son œuvre lexicographique. Ceux qui seraient curieux de savoir au prix de quels efforts et de quels labeurs a été exécuté le *New English Dictionary*, dont l'achèvement ne tardera pas, pourront lire ce qu'ont écrit à ce sujet Sir James A. H. Murray et W. W. Skeat dans l'ouvrage qui porte pour titre : *Frederic James Furnivall, a Volume of personal Record* (Oxford, 1911, p. 122-135 et 174-178). C'est une chose beaucoup plus difficile qu'on ne croit que d'arrêter le plan d'un dictionnaire, le détail de son contenu, son étendue, le choix des collaborateurs, et de prévoir les moyens d'exécution de manière à commettre le moins d'oublis et d'erreurs possible. A propos de la mort de Sir Sidney Lee, qui fut choisi comme « assistant editor » du *Dictionary of National Biography* en 1883 (Voir RHE. 1925, t. XXII, p. 707), et qui devint dans la suite le principal éditeur de cette volumineuse publication, le Professeur A. F. POLLARD nous fournit, à son tour, des renseignements d'un grand intérêt pratique sur la préparation de cette vaste entreprise littéraire, sur les travaux de recherches préparatoires et sur les mille difficultés qui surgirent durant sa publication. Rien de plus instructif pour les modernes entrepreneurs d'ouvrages similaires que la lecture des pages qu'il a intitulées : *Sir*

Digitized by Google

Sidney Lee and the Dictionary of National Biography (*Bulletin of the Institute of Historical Research*, 1926, t. IV, p. 1-13). L. G.

— A l'invitation de Sa Sainteté Pie XI, que la réunion des Églises séparées préoccupe tout particulièrement, des moines Bénédictins de différentes nationalités se sont groupés pour travailler à cette œuvre. Deux prieurés se sont ouverts pour recevoir et former les nouveaux apôtres de l'unité, l'un à Schootenhof, près d'Anvers, l'autre à Amay-sur-Meuse (Voir RHE. 1926, t. XXII, p. 718). Dom Lambert Beauduin, O. S. B., le chef de cette dernière maison, a exposé dans *Pax*, la revue publiée par les Bénédictins de Caldey, l'historique, le but, les principes directifs et les méthodes de la nouvelle entreprise apostolique : *A Benedictine Undertaking for the Reunion of Christendom* (N° 80, 1926, p. 208-228).

Plusieurs de ces religieux ont prêté leur concours à la *Society of St. John Chrysostom* de Londres, qui a organisé, du 26 au 30 octobre 1926, une série d'offices liturgiques de rit oriental, à la cathédrale de Westminster et ils ont donné quelques conférences sur les questions religieuses qui rentrent dans leur propre programme. Ces moines, qui, suivant l'expression de Dom L. Beauduin, « ont faim et soif d'unité » (p. 214), ont aussi abordé à plusieurs reprises le problème anglican dans leur organe mensuel *Irénikon*. Quelques erreurs de détail ou imprécisions historiques relevées dans ces articles ont appelé diverses rectifications du Rev.J[oseph] K[eating], S. J., directeur du *Month*. Voir cette revue : septembre 1926 (p. 248-254) ; octobre (p. 373-374), novembre (p. 453-456). L. G.

— La première édition de l'*Encyclopaedia Britannica* vit le jour en 1771. La 13e édition, en 32 volumes, vient de paraître (125, High Holborn, London, W. C. 1). Y ont collaboré 2.500 écrivains, dont 510 historiens et journalistes. Signalons les articles suivants : *Christianity*, par le Rev. John Wood Oman, *Biblical Criticism*, par le Prof. G. S. Duncan, de l'Université de St. Andrews ; *Theology*, par le Rev. J.M. Creed ; *Mysticism*, par Evelyn Underhill ; *Roman Catholic Church*, par Mgr Moyes et le Prof. Guilday, de la Catholic University de Washington ; *Anglicanism*, par le Rev.G.K. A. Bell, doyen de Cantorbéry ; *Papacy, College of Cardinals*, par Shane Leslie, directeur de la *Dublin Review*. L. G.

— La première livraison du périodique qu'a entrepris de publier le British Museum, *The British Museum Quarterly* (mai 1926), est presque entièrement consacrée à l'archéologie. Nous y trouvons cependant une courte communication sur *A Sacrum Book of Hours of 1494*, accompagnée d'une planche, signée R. F. S. (p.25). Ce livre d'heures, récemment acquis par le British Museum, fut imprimé sur parchemin à Paris par Philippe Pigouchet pour le libraire rouennais Jean Richard. L. G.

— Le IVe fascicule du périodique *Palaeographia latina* (*St. Andrews University Publications*, XX), édité par le Professeur W. M. Lindsay (1925) comprend les études suivantes : 1° *Ueber einige*

Digitized by Google

Variantenzeichen (p. 5-14) par W. HERAEUS (sur certaines abréviations) ; 2° *The (early) Mayence Scriptorium* (p. 15-39), par W. M. LINDSAY et P. LEHMANN (Ce dernier donne quelques indications sur d'anciens manuscrits de Mayence conservés à Munich. Le Prof. Lindsay donne une note sur les abréviations courantes à Mayence au IXe siècle et une autre sur quelques usages du scriptorium de la même ville) ; 3° *The Lyons Scriptorium* (p. 40-70), continuation de l'étude publiée par feu S. TAFEL, dans la seconde partie, p. 73 : *Florus Magister* ; *Manno, praepositus of St Oyan* ; *Ex-voto MSS of Leidrad, Agobard, Amolo, Remigius* ; *Other Ninth cent. MSS. of Lyons* ; *Half-uncial and uncial Lyons MSS* ; *Lyons MSS treated in Alb. Paléogr. and Delisle* ; *Names found in Lyons MSS* ; *Spaniards at Lyons* ; *The Lyons Library after the Ninth Century* ; *The Library of St Oyan* ; 4° *La question des origines de la minuscule caroline* (p. 71-72), par A. DE BOÜARD ; 5° *Collectanea varia* (suite) (p. 83-85) par W. M. LINDSAY. Cinq planches sont jointes à ce fascicule. L. G.

— Nous notons ici les ouvrages biographiques ou autobiographiques sur les personnes dont le décès a été annoncé dans les précédentes chroniques. Cette fois-ci nous avons à signaler le *Diary of Arthur Christopher Benson*, édité par Percy LUBBOCK (Londres, Hutchinson, 1926. 320 p., Prix : 24 s.) (Voir RHE. 1925, t. XXI, p. 673). Indiquons aussi le volume de souvenirs personnels publié par le Dr M. R. JAMES sous le titre *Eton and King's* (Londres, Williams and Norgate, 1926. Prix : 15 s.). Le nom du Dr James, prévôt d'Eton College, a paru bien des fois dans cette revue. Très versé dans l'étude de la littérature apocryphe (voir RHE.1924, t. XX, p. 591-592), cet érudit s'est acquis, en outre, un droit à la gratitude des chercheurs par les très nombreux catalogues de manuscrits de divers fonds britanniques qu'il a publiés. Son œuvre, espérons-le, n'est pas achevée, car, hâtons-nous de le dire, ce recueil de souvenirs n'est pas, comme le *Journal* d'A. C. Benson, un livre posthume. L. G.

— On doit publier prochainement un recueil de lettres du Baron VON HÜGEL, penseur dont il a été fait mention plusieurs fois dans cette chronique (RHE. 1925, t. XXI, p. 360 ; 1926, t. XXII, p. 181 et 920). Nous avons sous les yeux la seconde partie des *Essays and Addresses on the Philosophy of Religion* du même auteur (Londres, Dent, 1926. IX-287 p. Prix : 15 s.), ouvrage dense, rempli de considérations neuves, bourré d'idées abstraites, souvent difficiles à décortiquer. Ceux qui voudraient connaître quelques-uns des aperçus du Baron sur l'histoire et sur la critique devront lire spécialement, dans le premier essai (*Official Authority and living Religion*), les pages 18-21, dans le second (*The Place and Function of the Historical Element in Religion*), les pages 30-34, dans le troisième (*On the Place and Function, within Religion, of the Body, of History, and of Institutions*), les p. 81-83 et dans le quatrième (*On certain Central Needs of Religion, and the difficulties of Liberal Movements in Face of the Needs as experienced with in the Roman Catholic Church during the last forty years*), les p. 103-111. Le reste du volume s'adresse plus spécialement aux philosophes et aux théologiens. L. G.

Digitized by Google

— *Cours et Conférences.* — Pendant le premier terme de la session 1926-1927, les conférences publiques suivantes ont été données à University College de Londres :

The Literary and Historical Study of the Bible (4 et 5 oct.), par Miss M. S. West ; *St. Francis of Assisi and Dante* (7 oct.), par le Professeur Ed. G. Gardner ; *The Infinity of History* (11 oct.), par le Professeur A. F. Pollard ; *Bossuet* (14, 21, 28 oct., 4,11, 25 nov., 2 , 9 et 16 décembre), par le Professeur F. Y. Eccles ; *Grotius* (14 oct.), par le Professeur P. Geyl ; *The last two Years of the life of St. Francis of Assisi*, 1224-26 (14 oct.), par le Dr Walter Seton ; *The Holy Places of Assisi* (18 oct.), par le Dr Walter Seton ; *Dante e la « Commedia » nel giudizio dei contemporanei* (20, 27 oct., 3, 10, 17 et 24 nov.), par le Dr Camillo Pellizi ; *The « Little Flowers » of St. Francis* (21 oct.), par le Prof. Ed. G. Gardner ; *The Franciscan School at Oxford* (28 oct.), par M. A. G. Little ; *St. Francis in Rome* (4 nov.), par Mrs Eugénie Strong ; *Franciscan Thougth in the Middle Ages* (11 nov.), par le Dr Camillo Pellizi ; *The Study of the Sources for the Life of St. Francis* (15 nov.), par le Prof. F. C. Burkitt ; *The Planning of a Library Building* (10 déc.), par M. L. Stanley Jast ; *Public Library Architecture* (15 déc.), par le Prof. A. E. Richardson.

Dix conférences ont été données au King's College de Londres, à partir du 13 octobre, par différents conférenciers sur les différents aspects d'un même sujet : *Medieval Chivalry.*

Les 27 et 29 octobre, le Professeur Heiler, de l'Université de Marbourg, a donné deux conférences, au King's College de Londres, sur *The Significance of Luther for the History of the Christian Church* (résumé dans le *Church Times* du 5 nov., p. 528).

Le 5 novembre, le Professeur R. W. Chambers a parlé à la *British Academy* sur *The Saga and Myth of Sir Thomas More* (résumé dans le *Times* du 6 novembre).

En novembre, le Professeur W. Neuss, de Bonn, a parlé, à University College de Dublin, sur *The Irish Influence in Medieval Art.*

L. G.

— *Nominations.* — M. C. W. Previté-Orton, *fellow* et bibliothécaire de St. John's College, Cambridge, qui, depuis le mois d'octobre 1925, était co-éditeur de l'*English Historical Review* avec M. G. N. Clark, succède à ce dernier comme unique éditeur. M. Clark, qui se retire, dirigeait la revue depuis sept ans.

En octobre, M. J. D. Mackie, lecteur d'histoire moderne à l'Université de St Andrews (Écosse), est passé à Bedford College, Londres.

En novembre, le Rev. W. O. E. Oesterley, D. D., auteur de *The sacred Dance* (Cambridge, 1923), et de *The Jewish Background of the Christian Liturgy* (Oxford, 1925) (voir RHE. 1926, t. XXII, p. 341-343), a été nommé professeur d'exégèse de l'Ancien Testament au King's College de Londres.

L'évêque Gore a été nommé doyen de la Faculté de théologie (King's College) de l'Université de Londres pour la période 1926-28.

En novembre, le Rev. John Martin Creed a été élu professeur

Digitized by Google

de théologie (*Ely Professor of Divinity*) à l'Université de Cambridge, en remplacement du Professeur A. E. Brooke, qui a été nommé, le mois précédent, prévôt de King's College.

En novembre, Sir HENRY MAXWELL LYTE ayant résigné ses fonctions de directeur des archives (Deputy Keeper of the Records), M. ALFRED EDWARD STAMP a été appelé à lui succéder. Entré au Record Office en 1893, le nouveau directeur était secrétaire de l'*Historical Manuscripts Commission* depuis 1911 et secrétaire du Record Office depuis 1918. A une ère d'apathie, de laisser-aller et d'indiscipline, qu'un correspondant du *Times* a retracée non sans humour (19 novembre, p. 17), Sir H. Maxwell Lyte, dont l'administration dura 40 ans (1886-1926), sut faire succéder une période de réinstallation et d'agrandissements matériels et aussi de travail méthodique et d'esprit de suite dans les dépouillements et les publications diverses.

A la fin de novembre, le Dr A. S. HUNT, *fellow* de Queen's College (Oxford), a été nommé professeur extraordinaire de papyrologie à Oxford. L. G.

— *Décès.* — Le 12 octobre, le Dr E. A. ABBOTT, exégète et écrivain fort connu comme représentant de la « théologie libérale » dans le monde de la critique et des études religieuses. Il était né à Londres le 20 décembre 1838. Il laisse notamment : *Bacon, his life and works* (1885), *Bacon and Essex : Bacon's earlier life* (1877), *The Anglican career of Cardinal Newman* (1892), *Clue, a Guide through Greek to Hebrew Scripture* (1900), *The Corrections of Mark adopted by Mathew and Luke* (1901), *Johannine Grammar* (1906), *Johannine Vocabulary* (1905), *Notes on New Testament Criticism* (1907), *St Thomas, his death and miracles* (1898), *The Spirit on the Waters, evolution of the divine from the human* (1897), *The nature of Christ* (1877), *The fourfold Gospel* (1913-1917), *Light on the Gospel from an ancient Poet* [Odes of Salomon] (1912), *Miscellanea evangelica* (1913), *A protest against perturbed Criticism* (1903) : en collaboration avec W. G. RUSHBROOKE, *The common Tradition of the Synoptic Gospels in the Revised Version* (1884).

En novembre, le Dr Walther BREMER, qui remplissait, depuis un peu plus d'une année seulement, le poste de conservateur des Antiquités irlandaises au *National Museum* de Dublin.

Le 27 novembre M. CHARLES LETHBRIDGE KINGSFORD spécialement connu par ses travaux sur le xve siècle. Il était né le 25 décembre 1862. Il a publié : *Chronicles of London* (1905) ; *Henry V* (1901) ; *The London Chronicles from the Collections of J. Stow* (*Camden Miscellany*, XII, 1910) ; *English history in the 15th century and the historical Plays of Shakespeare* (*s. d.*) ; *English historical Literature in the 15th century* (1913) ; *The Grey Friars of London* (1915), et, en collaboration avec T. A. Archer, *The Crusades* (1894).

L. GOUGAUD, O. S. B.

Digitized by Google

Autriche

— Ceux qui voudront se rendre compte de la situation des archives de l'État à Vienne depuis le traité de Saint-Germain en 1919, seront amplement renseignés par l'article fouillé de M. L. BITTNER : *Das Wiener Haus- Hof- und Staatsarchiv in der Nachkriegszeit*, dans : *Archivalische Zeitschrift*, 1925, t. XXXV, p. 141-203. Les anciennes archives impériales de Vienne, jadis si riches, ont été considérablement amputées par suite du démembrement des documents livrés à l'Italie, à la Hongrie, à la Serbie, à la Tchécoslovaquie, à la Pologne et à la Roumanie. La période de bouleversement est terminée aujourd'hui et M. Bittner signale avec un légitime orgueil les travaux d'inventaire accomplis aux archives ainsi que les rercherches historiques auxquelles on s'y livre. H. N.

— L'ouvrage de M. PREMM, *Das Tridentinische « Diligere incipiunt »* (sess. VI, cap. VI). *Versuch einer endgültigen Deutung auf Grund der neuen kritischen Quellenausgabe des Konzils* (Gratz, Styria, 1925. In-8, VIII-79 p.) étudie les mots « diligere incipiunt » du chap. VI de la VIe session du concile de Trente non seulement en eux-mêmes, mais dans leur contexte, c'est-à-dire, dans tous les actes qui ont préparé l'élaboration définitive du décret ; il cherche à en dégager le véritable sens de la doctrine des nombreux théologiens qui ont participé au concile, et soutient que les mots « diligere incipiunt » ne se rapportent point aux dispositions requises dans le pénitent, mais à la préparation au baptême d'un infidèle adulte ; en outre ils n'exigeraient nullement un acte d'amour parfait, mais un simple acte d'amour de concupiscence envers Dieu. Ce sont là deux conclusions importantes, favorables à l'attritionisme. AM. TEETAERT.

— Deux ouvrages de fond ont paru l'an dernier sur la tapisserie ancienne de l'Allemagne. L'un, publié par le prince LUITPOLD DE BAVIÈRE, concerne spécialement la tapisserie franconienne (*Die fränkische Bildwirkerei*. Munich, K. Wolff, 1926. In-4, V-97 p. 55 fig. et 55 pl. M. 385). L'autre intéresse les ateliers de l'Allemagne toute entière, mais se restreint au moyen âge (BETTY KURTH, *Die deutschen Bildteppiche im Mittelalter*. Vienne, A. Schroll, 1 vol. texte, de XII-320 p., et 2 vol. In-2, de VII, VII, p., et 344 pl. M. 450). Trois cent vingt œuvres diverses y sont reproduites. Le volume de texte de Mme Kurth comprend un exposé synthétique sur la matière et un excellent catalogue critique, dans lequel l'auteur a utilisé toutes les ressources des sciences auxiliaires pour localiser les tapisseries allemandes du moyen âge. Son ouvrage restera durant longtemps le travail fondamental sur lequel les études particulières devront se baser. R. M.

— Sous le titre : *Deutsche Kultur* (Vienne, Oesterreichischer Bundesverlag), deux professeurs de l'université de Vienne, W. BRECHT et A. DOPSCH, publient, depuis 1926, une double série de monographies de haute vulgarisation scientifique : l'une concerne l'histoire

Digitized by Google

de la littérature, l'autre, l'histoire proprement dite. Jusqu'à présent six monographies (chacune d'au moins 200 p.) ont paru. Sans aucun doute, nos études seront largement représentées dans cette nouvelle collection. H. N.

Belgique

— La publication, en 24 fascicules, du *Dictionnaire historique et géographique des communes belges* par EUG. DE SEYN (Bruxelles, A. Bieleveld, 1924-1926. 2 vol. in-8, 684 et 847 p.), est achevée. C'est un répertoire très pratique appelé à rendre au public instruit les plus grands services d'information, et à fournir aux érudits des données historiques abondantes. L'illustration surtout est soignée ; elle est empruntée, pour la partie historique, à Blaeu, Sanderus, le Roy et Saumery ; une part considérable y est faite aux édifices et objets religieux : églises, monastères, fonts baptismaux, monuments funéraires, etc. Le texte contient également des détails précieux pour l'histoire paroissiale. Malgré quelques lacunes (lieux-dits et hameaux) et de légères imperfections, ce dictionnaire est de loin ce que nous possédons de meilleur dans ce genre de publications et dépasse l'ancien Jourdain et van Stalle. Ajoutons enfin que chaque notice renferme quelques mots sur la période qui va de 1914 à 1918, qu'un chapitre spécial est consacré à nos provinces rédimées et qu'une table est dressée des édifices monumentaux du culte avec mention de leur importance artistique. H. N.

— En paraissant en deuxième édition, et en prenant place dans le *Museum Lessianum* (Section théologique, n° 14. Louvain, 1926), les *Tabulae fontium Traditionis christianae* ont pris un développement considérable en format et en étendue. La travail du P. J. CREUSEN a été revu et complété par le P. F. VAN EYEN, également de la Compagnie de Jésus, qui se fait un devoir de reconnaître le secours que lui ont prêté certains de ses confrères, comme le P. J. de Ghellinck et le P. É. de Moreau. La publication comporte dix tables, dont chacune renferme deux siècles de vie et de production littéraire chrétienne ; horizontalement, des pointillés rouges de force différente distinguent les siècles, les périodes de vingt et même de dix années, de telle façon que la chronologie des auteurs, des mouvements et des événements religieux soit visible au premier coup d'œil ; verticalement, les colonnes, parfois divisées encore ou interrompues, présentent une certaine systématisation. Le progrès sur l'édition précédente se marque, non seulement par le souci de puiser les renseignements aux meilleures sources et aux travaux les plus récents et les plus sérieux, mais encore par l'extension des tables à toute la période moderne et contemporaine (1563 à nos jours), par la confection soignée de cinq index alphabétiques, et par l'addition de deux cartes, dont l'une représente le monde chrétien au milieu du IVe siècle, et l'autre la France et l'Empire au temps de

Digitized by Google

saint Thomas d'Aquin. On continuera d'apprécier cet utile instrument d'information rapide et aisée, tout en regrettant peut-être que le grand format adopté pour cette édition la rende moins maniable que la précédente. J. LEBON.

— L'ouvrage de M. J. BITTREMIEUX : *De mediatione universali B M. Virginis quoad gratias* (Bruges, Beyaert, 1926. In-8, 319 p.), est avant tout une étude de théologie dogmatique. Nous le signalons cependant, parce que l'historien des doctrines chrétiennes y trouvera, avec une excellente bibliographie du sujet, plusieurs chapitres où l'auteur recherche la tradition relative à la question qu'il examine. R. D.

— M. J. JACOBS a édité, dans les *Verslagen en mededeelingen der Kon. Vl. Akademie*, 1926, p. 546-587, un article intéressant : *Een nieuw mnl. handschrift van het evangelie van Nicodemus*, d'après un ms. du milieu du xve siècle (112 p.), trouvé en 1917 par M. l'abbé C. Ruts parmi les livres de dévotion de l'ancien béguinage de Diest. Ce ms. semble provenir des religieuses de Mariëndaal de cette ville ; il contient deux parties : l'une fournit les *Acta Pilati* et l'autre la descente aux enfers. Quant au texte, il diffère sensiblement de celui des mss de Dusseldorf, Leyde et La Haye ; la rareté des mss d'œuvres semblables en flamand montre assez le peu de goût que nos ancêtres ont eu pour les évangiles apocryphes. L'évangile de Nicodème, qui fait quelque peu exception, est, au surplus, un bon morceau de littérature en dialecte brabant-limbourgeois. H. N.

—Depuis 1925 existe à Anvers un nouveau groupement: le *Vlaamsch Historisch Boekenfonds*, dont le but est d'aider à éditer des ouvrages historiques rédigés en flamand, en cherchant à recueillir un grand nombre de souscripteurs payant 30 fr. par an (les frais d'envoi de chaque volume en plus). Jusqu'à présent quatre travaux ont paru dans cette collection ; de trois d'entre eux, ceux de L. van Wassenhoven (n° 1), de A. Erens (n° 2), et de J. Laenen (n° 4), la RHE a déjà entretenu ses lecteurs (1926, t. XXII, p. 640). Le n° 3 est la dissertation doctorale de M. E. DANIELS : *De invallen der Hongaren, hun groote inval in Lotharingen ten jare* 954 (Anvers, L. Opdebeek, 1926. In-8, 156 p.). Venant après la monographie de R. Lüttich (1910), cette étude pour être originale devrait se borner à la Belgique (p.108-150), et exposer les ruines occasionnées aux abbayes par les invasions hongroises. La présentation du livre de M. Daniels n'est pas à l'abri de la critique. Le *Boekenfonds* ayant à tenir compte du côté financier, chacun des volumes parus dans sa collection a un format différent et presque une impression distincte, ce qui est très disgracieux. H. N.

— M. l'abbé FL. PRIMS, archiviste de la ville d'Anvers, a appelé l'attention sur un précieux cartulaire, appelé *Diplomata capituli*, du chapitre de Notre-Dame d'Anvers : *Het cartularium van O. L. V. kapittel te Antwerpen*, dans : *Bijdragen tot de geschiedenis*, 1926, t. XVII, p.302-334. Il est sans doute excessif de parler de découverte,

Digitized by Google

à propos de ce cartulaire acheté le 10 sept. 1870, puisque L. Theunissen et J. B. Stockmans l'ont utilisé ; mais jusqu'ici il avait passé inaperçu. C'est un in-8° de 134 fol., composé à partir de 1286 et comprenant 298 titres de propriétés et privilèges de 1119 à 1329. L'intérêt de ces pièces est très grand, surtout pour la fin du XIIIe siècle, du point de vue des institutions religieuses et charitables d'Anvers. M. Prims donne un court aperçu des chartes. H. N.

— La collection « *Pax* » vient de s'enrichir d'un XXIVe et excellent volume : *Lettres spirituelles de saint Anselme*, traduites par les moniales du monastère de Ste-Croix de Poitiers (Maredsous, Abbaye, 1926. In-12, XLVIII-307 p.). Une attachante introduction présente au lecteur la belle figure d'Anselme, rayonnante de charme humain, de sainteté et de sagesse. Vient ensuite un choix de cent quarante-deux lettres ou extraits de lettres, classés par ordre chronologique en trois sections : lettres du prieur, de l'abbé, de l'archevêque. La traduction rend avec élégance et fidélité la phrase souple et si pleine de l'original. P. DEBONGNIE.

— L'article de M. A. GORIS : *Alva en de Jesuieten te Antwerpen*, dans les *Bijdragen tot de geschiedenis*, 1926, t. XVII, p. 290-301, a une portée plus grande que son titre ne semble l'indiquer. Il fait connaître quelques raisons, inconnues jusqu'ici, de la méfiance que nourrissait le duc d'Albe à l'endroit de la Compagnie de Jésus lors de son établissement en Belgique. M. Goris montre cette hostilité à l'occasion de deux faits précis arrivés à Anvers en 1570 et en 1572. Dans une lettre du duc, du 9 octobre 1570, à son beau-frère, Antonio de Toledo, mais destinée à être montrée à Philippe II (*Brit. Mus.* Ms. n° 28385) il se plaint que les Jésuites voudraient changer à Anvers leur chapelle en collège d'études et se faire exempter du paiement du centième denier ; il conclut en disant que « rien ne serait plus désastreux pour le service de S. M. [aux Pays-Bas] que l'introduction de cet ordre [la compagnie de Jésus] ». La seconde occasion de plainte fut offerte par l'enquête judiciaire, menée en janvier 1572 contre le P. Trigosus, chef de la mission espagnole à Anvers. Ce P. Trigosus était accusé d'avoir commenté, dans ses sermons de l'Avent, une bulle, non promulguée aux Pays-Bas, du 28 janvier 1571, touchant la moralité du change commercial. Le P. aurait critiqué en termes très fermes l'évêque de Cambrai, mais surtout le pouvoir temporel, en mettant celui-ci en opposition doctrinale avec le Saint-Siège. L'affaire ne semble pas avoir eu de suite. H. N.

— Dans le *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 1925, fasc. 5, p. 1-49, M. l'abbé A. PASTURE consacre un article à *La réforme des chapitres séculiers pendant les règnes des Archiducs* (1596-1623). Il y examine successivement les questions de l'exemption, de la résidence des chanoines et chapelains, de la célébration liturgique et de l'expansion religieuse, en un mot, tout le programme des réformes introduites par le concile de Trente dans les corps capitulaires, cathédraux et collégiaux des Pays-Bas méridionaux. Les sources auxquelles il s'est adressé, sont principalement les corres-

Digitized by Google

pondances de la nonciature de Bruxelles et les rapports écrits, présentés par les évêques dans leurs visites *ad limina*. Nous nous étonnons de ne trouver aucune mention, dans cette étude, des importantes collégiales de Sainte-Gudule à Bruxelles et de Saint-Pierre à Anderlecht. Il est hors de doute cependant que, là aussi, des conflits assez aigus s'élevèrent à la suite de l'intervention épiscopale.

PL. LEFEVRE.

— M. J. CUVELIER, archiviste général du Royaume, vient de faire paraître, sous le titre : *Travaux du cours pratique d'archivéconomie donné pendant les années* 1920-1925 (Bruxelles, Stevens, 1926. In-8, XI-232 p.), un volume qui est appelé à être examiné partout avec grand intérêt, parce qu'il montre les excellents résultats qu'a produits pour la formation professionnelle des jeunes archivistes belges la création, par l'arrêté royal du 27 décembre 1919, d'un cours d'archivéconomie aux Archives Générales du Royaume. Avant la guerre, la Belgique était fort en retard sur ses voisins et ne pouvait rivaliser avec des pays comme la Hollande ou l'Italie, au point de vue des méthodes de classement d'archives. Certes, la création du doctorat en histoire par la loi de 1890 et celle de l'examen de candidat-archiviste par l'arrêté royal du 14 juin 1895, donnaient une bonne préparation historique et professionnelle aux futurs archivistes, mais ce qui constitue en fait la véritable mission de l'archiviste, le classement et l'inventaire des archives, était laissé entièrement à l'arbitraire. D'où, dans les différents dépôts, des divergences malheureuses de système et de méthode, qui devaient défavorablement impressionner les savants et les chercheurs étrangers, depuis longtemps habitués à la méthode de classement si rationnelle d'après le principe de provenance, qui est à la base de l'archivéconomie moderne. Certes, au dépôt central des Archives Générales du Royaume, M. J. Cuvelier s'évertuait depuis longtemps à inculquer et à faire appliquer par ses collaborateurs les principes modernes de classement ; mais que produit la meilleure bonne volonté sans sanction officielle ? La victoire obtenue par l'archiviste général lorsque le ministre des sciences et des arts institua un cours d'archivéconomie au dépôt central de Bruxelles même, cours qui doit être suivi pendant un semestre au moins si l'on veut être nommé à un emploi scientifique dans l'administration des archives de l'État, a fait sentir de suite ses conséquences.

Le volume publié par M. J. Cuvelier le montre à suffisance. On y verra de quelle excellente façon est conçu le cours théorique donné par l'archiviste général et comment se font les exercices pratiques de classement. Ces travaux, dont le volume recensé ici contient le résultat, ont porté, de 1920 à 1925, sur plusieurs fonds de la première section des Archives Générales du Royaume, comprenant des archives de conseils, de commissions, de jointes qui n'avaient fait jusqu'ici l'objet d'aucun inventaire ni même d'aucun classement sérieux, et qui tous appartiennent aux règnes de Marie-Thérèse et de Joseph II Mlle NICODEME, MM. JOS. LEFÈVRE et J. BOLSÉE ont classé et inventorié les *Archives du conseil souverain de jus-*

Digitized by Google

tice institué par Joseph II en 1787 (p. 4-12) ; M. J. GERMAIN s'est occupé des *Archives des intendances*, créées la même année par Joseph II (p. 15-25) ; le chanoine PL. LEFÈVRE a étudié les archives de la *Jointe des amortissements*, création de Marie-Thérèse (p. 29-101) ; M. Jos. LEFÈVRE a dressé l'inventaire des archives de la *Jointe des eaux*, instituée par Charles de Lorraine (p. 108-115) ; MM. DENYS et H. NOWÉ se sont occupés des archives du *Commissariat général civil*, sorti des réformes de Joseph II en 1784 (p. 119-154) ; MM. A. COOSEMANS et J. LAVALLEYE nous font connaître les documents du comité de la *Caisse de religion*, créé par Joseph II après la suppression des « couvents inutiles » (p 157-187) ; enfin, M. J. DE SMET a dressé l'inventaire des archives des *Jointes de Luxembourg et de Trèves* et de la *Commission royale de Luxembourg*, qui ont fonctionné de 1789 à 1791 (p. 193-232). Dans tous ces inventaires, on s'est appliqué à suivre la règle fondamentale de l'archivéconomie, le principe de provenance. Les grandes divisions des fonds classés et inventoriés ont été reconstituées telles qu'elles existaient à l'époque où le corps dont ils proviennent, était encore en pleine activité et fonctionnait normalement. On a aussi observé la règle qui dit qu'un inventaire n'est qu'un *guide* et ne doit pas dispenser le chercheur de recourir aux documents eux-mêmes.

Telle qu'elle est conçue, la publication de M. J. CUVELIER rendra de grands services : les notices historiques qui précèdent chaque inventaire sont une excellente contribution à l'histoire des institutions de l'ancien régime ; les inventaires eux-mêmes sont des guides précieux et commodes pour les chercheurs ; enfin, le volume lui-même contribuera à faire pénétrer de plus en plus la conviction que seul le classement préconisé par l'archivéconomie moderne est admissible du point de vue scientifique. L'idée fera son chemin et il faut féliciter chaleureusement le dévoué et savant archiviste général du Royaume d'avoir fait tant d'efforts, depuis longtemps, pour l'accréditer en Belgique. L. VAN DER ESSEN.

— Les *Études sur la psychologie des mystiques*, t. I, que le P. MARÉCHAL, S. J., a publiées dans la collection *Museum Lessianum*, section philosophique (Louvain, 1924. In-8, VII-271 p.) sont une réédition de plusieurs articles de psychologie religieuse parus en divers périodiques et qui avaient reçu les éloges les plus flatteurs. Le t. I est composé de trois travaux dont le premier, intitulé : *Science empirique et psychologie religieuse*, traite une question fondamentale de méthodologie. Cette étude s'imposait au seuil du recueil. Les études suivantes : *Le sentiment de présence chez les profanes et chez les mystiques*, et : *Quelques traits distinctifs de la mystique chrétienne* envisagent toute la vie mystique (spécialement la contemplation) dans la double perspective de ses conditions psychologiques communes et du sommet surnaturel le plus élevé qu'elle puisse atteindre. Le point de vue auquel l'auteur se place dans ces articles est, le plus souvent, celui de la psychologie largement éclairée par la philosophie traditionnelle, avec, le cas échéant, quelques emprunts aux lumières de la théologie même. Nous n'oserions pas nous décla-

Digitized by Google

rer, sur toute la ligne, d'accord avec les conclusions du P. M., mais nous tenons à dire que ces études ont été menées de main de maître. Esprit averti de tous les problèmes de la philosophie rationnelle aussi bien que de la psychologie expérimentale moderne, l'auteur était bien outillé pour traiter ces délicates questions Des indications bibliographiques critiques, ajoutées au recueil, rendront de grands services à ceux qui s'aventurent dans ce difficile domaine de la psychologie des mystiques. L. CHARLIER, O. P.

— Dans *Le Livre belge à gravures* (Paris et Bruxelles, Van Oest, 1925. In-8, 429 p. Fr. 75) le Dr M. FUNCK retrace d'abord l'histoire des origines de la gravure en Belgique et celle de son adaptation au livre imprimé. Il étudie les débuts de la gravure et sa technique (section I), puis son développement dans l'illustration du livre à figure (II), soit sur bois (III), soit sur cuivre (IV). Partant des premières gravures datées, son travail s'achève avec la fin de l'école anversoise de gravure qui, sous l'impulsion de Rubens, avait pris un essor prodigieux et dont les impressions des Plantin avaient porté le renom jusqu'aux extrémités du monde chrétien. La deuxième partie de l'ouvrage est un index alphabétique des livres à figures les plus importants imprimés en Belgique jusqu'en 1650, index clair, précis, assez complet pour que bibliophiles et artistes y puissent trouver plus d'un renseignement précieux. Ceux qu'intéresse l'histoire de l'illustration du livre d'église ou simplement religieux y puiseront des indications qui les aideront dans leurs recherches. Bien qu'il n'atteigne pas l'ampleur des travaux de M. Delen ou de Mlle Duportal, le livre de M. Funck rendra d'utiles services et est actuellement le meilleur ouvrage d'initiation pour cette branche des arts graphiques où, pendant plus d'un siècle, les artistes belges valurent à leur patrie une grande renommée. Le nom seul de l'éditeur indique que l'ouvrage se classe parmi les plus beaux livres par la richesse et la perfection de son illustration.

D. FONTAINE, O. S. B

— La collection des ouvrages sur la miniature publiée par la maison Van Oest, s'est enrichie d'un nouveau volume. Après les travaux consacrés par divers spécialistes à la miniature française, flamande, italienne et anglaise, M. J. EBERSOLT, connu par ses travaux sur l'art byzantin, a entrepris de traiter de *La miniature byzantine* (Paris-Bruxelles, 1926. In-4, XIII-211 p., LXXII pl.). Il en divise l'histoire en quatre périodes, qui sont en rapport avec les grandes divisions de l'histoire de l'art byzantin : l'antiquité chrétienne (ve-VIIe s.), l'époque des iconoclastes (VIIIe-IXe), le règne des Macédoniens et des Comnènes (xe-XIIe), et celui des Paléologues (XIIIe-XVe). Pour chaque période l'auteur examine séparément l'illustration figurée et l'ornement. Le dernier chapitre traite des écoles et des influences. Une liste de manuscrits byzantins miniaturés est publiée à la fin du volume. La dispersion de ces manuscrits, dont certains sont peu accessibles, a rendu cette publication plus difficile et par là même plus méritante. R. M.

Digitized by Google

— Nous devons à une entreprise privée une nouvelle collection : *Manuscrits conservés en Belgique.* 1re Série, fasc. A et B : *Bibliothèque publique de Bruges. Miniatures des mss* 8 *et* 411 (Bruxelles, Ph. Moens, 1926, 20 pl.). Le ms. 8, psautier datant de la fin du XIIIe siècle, provient de l'abbaye des Dunes ; il renferme huit jolies vignettes représentant les travaux des mois ; le ms. 411 est le *De natura rerum* de Thomas de Cantimpré (XVe siècle) ; il est enrichi également de miniatures très fines et extrêmement curieuses (représentation de monstres). La notice est de M. l'abbé A. DE POORTER. Les reproductions photographiques pourraient être plus soignées. H. N.

— M. l'abbé G. MALHERBE a voulu rechercher dans la tradition chrétienne et les livres liturgiques des directives touchant *Le mobilier liturgique d'une église paroissiale* (Louvain [1926]. In-8, 117 p.). Il remonte à cet effet jusqu'aux origines du christianisme et parfois même aux temples païens. Il a recueilli en particulier de nombreux textes dans les écrits des Pères de l'Église ; il cite fréquemment les livres liturgiques en usage aujourd'hui et l'*Instruction* de saint Charles Borromée. Il a moins tenu compte des sources plus locales : synodes diocésains, visites décanales, etc., comme aussi des usages régionaux, établis, parfois en marge, parfois à l'encontre des décrets. L'ouvrage du P. Braun, *Der christliche Altar*, aurait pu être consulté avec grand profit. R. M.

—M. l'abbé L. AERTS reprend, dans un tiré à part de la *Tijdschrift voor Liturgie*, la thèse dont il s'est fait le champion : le personnage central du tableau de l'Agneau des Van Eyck représente Dieu le Fils et non pas Dieu le Père (*Het koninklijke « Lam Gods » der Gebr. H. en J. van Eyck, in het licht der Iconographie, der Liturgie, en der Concilies*, Affligem, 1926. In-8, 47 p.). Après avoir reproduit les inscriptions du retable, il signale les sources littéraires qui développent les mêmes idées, il expose, en théologien érudit et tenace, les divers arguments qui justifient sa manière de voir et réfute les objections formulées contre elle. La brochure se termine par un aperçu succinct de la pratique que suivit l'Église durant les siècles passés au sujet de la représentation de l'Agneau de Dieu et de Dieu le Père. L'auteur n'omet rien de ce qui peut être avancé en faveur de sa thèse favorite. R. M.

—Dans l'étude sur *La Vierge de la trésorerie de Walcourt* (*Annales de la société archéologique de Namur*, t.XXXVII, 1926, p. 315-322 et phot.), M. F COURTOY attire l'attention sur une très jolie œuvre de l'orfèvre Licuars de la fin du XIIIe siècle. Cette Vierge du type de la *Sedes Sapientiae*, qu'il faut rapprocher du S. Blaise de la cathédrale de Namur, de la Vierge de la châsse Notre-Dame de Huy et du polyptyque de Floreffe conservé au Louvre, est un travail mosan d'inspiration française ; l'influence de la sculpture des cathédrales de la France du Nord, de la Champagne et de la Picardie est indéniable dans la région mosane ; les arguments que présente l'auteur en faveur d'une sous-école de l'Entre-Sambre-et-Meuse paraissent plus discutables. J. LAVALLEYE.

Digitized by Google

— Plusieurs expositions locales intéressant l'art religieux ont été organisées en Belgique, durant la saison de 1926. Citons ici quelques publications qui en conservent le souvenir et en prolongent l'utilité. Nous n'avons pas à revenir sur l'exposition folklorique de Nivelles que M. H. Nelis a signalée (RHE. 1926, t. XXII, p. 925). Le trésor de l'église Ste-Gertrude en constituait l'attrait principal. A l'occasion de la mise en place d'une statue renouvelée de la Vierge à la façade de l'hôtel de Ville de Bruges, on a réuni dans les Halles un grand nombre de Vierges brugeoises, peintes ou sculptées. Il n'existe pas de catalogue imprimé de cette exposition, mais M. M. English a écrit une étude érudite sur l'ancienne Vierge de l'hôtel de ville, qui a disparu depuis la révolution française et appartenait au type rare de la Vierge à l'encrier (*Het O. L. V. beeld aan het stadhuis te Brugge*, dans les *Annales de la Société d'Émulation*, 1926, p. 165-202 et 3 pl.). — Les musées du Cinquantenaire ont exposé les *Relevés exécutés par M. C. Tulpinck de peintures murales anciennes*, provenant de monuments belges. A cette occasion, M. H. Rousseau publie un catalogue sommaire (Bruxelles, 1926. In-8, 36 p.) qui mentionne 354 œuvres et qui rendra des services. Le Brabant et la Flandre occidentale y sont le mieux représentés. — La plus intéressante de ces diverses expositions fut celle du paysage flamand (XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle), qui réunit au musée de peinture de Bruxelles plus de quatre cents œuvres d'art, parmi lesquelles un certain nombre de tableaux prêtés par des églises. Elle a permis d'identifier plusieurs œuvres, et de préciser la personnalité de certains artistes. L'un ou l'autre de ceux-ci, comme le paysagiste du XVIIe siècle F. Rubens, était même totalement inconnu. M. H. Fierens-Gevaert a rédigé l'introduction de l'excellent *Catalogue de l'exposition rétrospective du paysage flamand* (XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles) (Bruxelles, 1926. In-8, XLVI-115 p. et pl.), une œuvre qui fait honneur à ses auteurs. Désormais un plus grand nombre d'artistes devront être cités dans l'histoire du paysage flamand. R. M.

— *Manifestation H. Pirenne*. Le dimanche 5 décembre dernier, les anciens élèves et amis de M. H. Pirenne ont remis à celui-ci, à l'occasion de sa quarantième année de professorat, deux volumes de *Mélanges d'histoire offerts à H. Pirenne* (Bruxelles, Vromant, 1926. In-8, XXIV-678 p.). Après avoir remercié l'assistance, M. Pirenne parla des dangers qui menacent actuellement les études historiques : c'est d'abord le chauvinisme national, qui tend à asservir l'histoire au lieu de la faire servir au pacifisme ; ce sont ensuite les difficultés économiques, qui détournent les esprits des études purement scientifiques. H. N.

—On annonce la publication prochaine d'une revue trimestrielle de spiritualité : *Ons Geestelijk Erf*, qui sera spécialement consacrée à l'histoire de la piété aux Pays-Bas. Patronnée par l'université de Nimègue, elle a pour secrétaires de rédaction dom J. Huyben, O. S. B., et le P. A. Stracke, S. J. Pour les abonnements (5 florins, 50 fr. belges, 9 marks, 3 dollars), s'adresser à l'abbaye d'Averbode (Belgique). R. D.

Digitized by Google

— *Décès.* — Le 2 juin dernier est mort, à l'âge de quatre-vingts ans, M. Louis Maeterlinck, ancien conservateur du musée de Gand Le défunt avait ses théories personnelles sur les peintres flamands primitifs. Il défendait l'existence d'une école de peinture gantoise, antérieure aux Van Eyck, et préparant les voies à ceux-ci. Cette école n'aurait été qu'un « rameau de l'art français ». Étrange fatalité : de sérieuses observations de détail viennent d'être produites contre cette thèse hasardée, dans un article posthume de M. Jos. Casier, gantois lui aussi, qui a précédé son adversaire défunt dans la tombe (*A propos de l'art à Gand avant les Van Eyck, Annales de l'Acad. d'arch. de Belgique,* 1926, t. LXXII, p. 226-232). L'ouvrage le plus connu de M. Maeterlinck est *Le genre satirique dans la sculpture flamande et wallonne.* Il compte trois éditions (1903, 1907 et 1910). R. M.

Chine

Pour se consacrer surtout à l'œuvre de l'évangélisation, les missionnaires n'oublient cependant pas les études d'histoire ecclésiastique. Nous nous plaisons à croire que les lecteurs de la RHE ne trouveront pas dénuées de tout intérêt les quelques notes qui vont suivre, et dans lesquelles nous signalerons rapidement les principales publications qui ont paru en Chine pendant ces dernières années.

Le *Compendium historiae ecclesiasticae,* de Mgr de Vienne, a paru en deuxième édition (Pékin, 1923. In-8, 520 p.). C'est un manuel à l'usage des clercs chinois. Pour s'initier à la connaissance de la littérature ecclésiastique, les séminaristes chinois disposent d'une *Summula patristica,* éditée à Hong-Kong, en 1917 ; c'est un recueil d'extraits empruntés aux écrits des Pères latins, aux actes des martyrs et aux anciennes vies des saints. On y a joint quelques rares textes du moyen âge et de l'époque moderne.

Le grand ouvrage de M. Milton T. Stauffer : *The Christian Occupation of China* (Shang-hai, 1922) donne des renseignements abondants sur tout ce qui concerne les missions protestantes en Chine depuis leur début, en 1807. Les appréciations que l'auteur porte sur l'Église catholique sont objectives. Par contre, dans *The Encyclopedia Sinica* de Samuel Couling (Shang-hai, 1917), la partie consacrée aux catholiques était incomparablement moins à jour que tout ce qui a trait aux diverses sectes protestantes.

L'histoire ancienne du christianisme en Chine apparaît d'autant plus attrayante que les découvertes n'en révèlent que peu à peu les secrets et les monuments. Il faut signaler, à ce sujet, plusieurs contributions heureuses fournies par le *Bulletin catholique de Pékin,* revue mensuelle publiée, depuis treize ans, par les Lazaristes de Pékin. On y trouve, reproduits en phototypie, les divers monuments et documents récemment retrouvés et qui concernent la période ancienne du christianisme dans ce pays. Nous noterons ainsi les

Digitized by Google

pierres crucifères du cimetière nestorien de Chen-dzou-ze-leang, découvertes par le regretté P. Ch. Pieters, mort le 27 juin 1926 (*Bulletin*, février et juillet 1924). Les croix anciennes sont certainement nestoriennes, comme l'est aussi la fameuse croix de Chen-tze-sen, ou pagode de la Croix, qui porte en caractères syriaques une inscription disant : « Regardez vers elle ! Appuyez-vous en elle ! » (*Bulletin*, juin 1923). Le P. HOSTEN, dans une lettre envoyée des Indes (*Bulletin*, octobre 1925), a donné quelques renseignements plus généraux sur les croix découvertes dans les Indes et l'Extrême-Orient et antérieures à la venue des Portugais. Il y a, au musée de l'université du gouvernement chinois à Pékin, un manuscrit syriaque renfermant des fragments d'offices nestoriens ; il est de date assez récente (XVe ou XVIe s.) et ne présente pas grand intérêt (*Bulletin*, février 1925). Dans une conférence faite à la *Peking Historical Association*, et reproduite dans le *Bulletin* (mai 1926), le R. M. A. HUBRECHT traite de l'*Expansion nestorienne en Chine et en Mongolie*, mais il ne cite pas les sources auxquelles il a puisé les éléments de son exposé. Un auteur anonyme étudie : *Un problème du christianisme en Chine au moyen âge : le royaume du Prêtre Jean* (*Bulletin*, décembre 1925 et janvier 1926) ; il veut donner, au sujet de ce personnage fameux, dont l'histoire confine à la légende, les quelques précisions que l'on a pu recueillir.

Dans *La Chine* (décembre 1922, p. 1753 et sv.), le P. PELLIOT a publié un article sur *Les Mongols et les Papes aux* VIIIe *et* IXe *siècles*.

Le P. F. JOOSTEN a retrouvé à Nan-hao-tsien, parmi d'autres reliques, une lettre inédite de saint Vincent de Paul ; elle est datée de Paris, et adressée à Mlle de Villers, dame d'honneur de Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne. Elle doit avoir été apportée en Mongolie par M. Sué, prêtre chinois qui s'enfuit de Pékin lors de la persécution de 1827. On en trouvera une reproduction photographique avec transcription dans le *Bulletin* susdit (février 1926).

La réédition du fameux ouvrage de M. HUC : *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet* (Pékin, 1924. 2 vol.), fait grand honneur à M. J.-M. PLANCHET, tant par la magnifique typographie que par les notes savantes ajoutées au bas de ces pages émouvantes.

M. A. LAUNOY a publié le *Journal d'André Ly, prêtre chinois* (1746-1763) (Hong-Kong, 1924). Cet important journal note des faits d'intérêt général pour l'histoire de l'Église en Chine au XVIIIe siècle.

Il faut mentionner les dernières publications du P. J. DE LA SERVIÈRE, S. J., professeur à l'université de Shang-hai : *Les anciennes missions de la Compagnie de Jésus en Chine* (1552-1814) (Shang-hai, 1924), et : *La nouvelle mission du Kiang-nou* (1840-1922) (Shang-hai, 1925) ; mais, comme le dit l'auteur, ce dernier travail n'offre que le résumé de l'histoire de la même mission, parue en 1924, et seul, le dernier chapitre présente l'état actuel des œuvres.

La *Sunto storico del Vicariato Hu-pe in Cina* (Pékin, 1925) du P. G. DE NIBO se présente plus modestement ; elle relate l'histoire de cette mission depuis 1300.

Le *Bulletin de la Société des Missions étrangères de Paris*, publié

Digitized by Google

à Hong-Kong, signale (1923, p. 531-541) un *Édit royal contre le catholicisme,* lancé, en 1839, par le roi de Corée contre la « superstition », c'est-à-dire, le catholicisme.

Dans l'autobiographie du P. A. VILLION : *Cinquante ans d'apostolat au Japon* (Hong-Kong, 1924), on peut recueillir quelques renseignements précieux sur les persécutions religieuses exercées au Japon à la fin du siècle dernier.

Les actes des martyrs de la province du Shan-si ont déjà été publiés, en deux volumes, à Quaracchi, en 1911 et 1919. Moins austère est le grand ouvrage consacré aux martyrs de Pékin par M. J.-M. PLANCHET : *Documents sur les martyrs de Pékin pendant la persécution des Boxeurs* (Pékin, 1922-23. 2 vol.). L'auteur fut chargé, en 1913, de commencer le procès d'information sur ces victimes de la haine des Boxeurs, mais il fut forcé de l'interrompre au bout de deux ans, et tout porte à croire qu'il ne lui sera pas donné de le reprendre. Le profond intérêt qui s'attache à cette page d'histoire religieuse l'a déterminé à sauver de l'oubli des documents recueillis au cours de l'enquête et à publier ce dossier tel quel, sans attendre qu'il soit complet. Toutefois, M. Planchet ne se borne pas à publier les actes des martyrs ; il complète son œuvre par de nombreux documents chrétiens et profanes sur l'histoire de la Chine à ce tournant tragique. Ces deux volumes sont une source de premier ordre pour l'histoire de la persécution de 1900.

En commençant, en 1926, la publication, d'abord annuelle, puis bisannuelle, des *Missions de Chine et de Japon,* le même M. J.-M. PLANCHET voulait donner à ce recueil à la fois le caractère de l'annuaire et celui du memento d'histoire religieuse. Ce programme a été admirablement exécuté. On trouvera, dans ces annuaires, tout ce qui touche à la vie actuelle de l'Église en Chine et au Japon, par exemple, dans le volume de 1925, le récit du premier concile général de Shang-hai, de 1924 ; on y trouvera également beaucoup de renseignements et d'aperçus sommaires sur l'histoire ecclésiastique de ces pays. Les volumes parus depuis 1923 donnent également une bibliographie très complète de tout ce qui se publie en Extrême-Orient sur les missions. Signalons-y encore une histoire succincte de chaque vicariat ; les listes épiscopales depuis Jean de Montcorvin (mort en 1328) jusqu'à nos jours ; l'histoire de l'église russe à Pékin (annuaire de 1916) ; un martyrologe des missionnaires depuis 1321, etc.

Il n'existe pas encore en Chine de revue théologique proprement dite. A coté du *Bulletin catholique de Pékin,* il y a le *Sacerdos in Sinis,* qui n'est qu'un petit organe mensuel de quelques pages. Mais on en est aux pourparlers en vue de la création d'une revue consacrée en ordre principal à la théologie dogmatique et rédigée par les professeurs des séminaires de la Chine entière. L'histoire ecclésiastique y sera bien représentée,

Voici quelques renseignements sur les études ecclésiastiques en Chine. En 1923, les Lazaristes ouvrirent à Pékin une école supérieure de théologie où cinq professeurs, quatre Lazaristes et un chinois, occupèrent respectivement les chaires de théologie, phi-

Digitized by Google

losophie, patristique, droit canonique et littérature chinoise. Le 8 juillet 1924, la S. Congrégation de la Propagande envoya à Pékin deux bénédictins américains chargés de préparer l'érection d'une université catholique. Les Lazaristes fermèrent leur école. La nouvelle université, qui en est encore à ses débuts, aura une faculté complète de théologie et ses professeurs seront choisis parmi les missionnaires de Chine, sans distinction d'orde ou de mission. A l'université catholique dénommée L'*Aurore*, que les Jésuites dirigent à Shang-hai, on n'enseigne que les sciences profanes. Les universités protestantes sont nombreuses en Chine ; on en comptait dix-sept en 1925 ; mais, pour la plupart, le nom de *Collège* au sens américain du terme, leur conviendrait mieux que celui d'université.

En 1922, on a inauguré le Grand Séminaire central de Ta-Tung-fu ; d'autres instituts du même genre seront bientôt ouverts, tandis que ceux de Penang et de Chala (Pékin) fonctionnent depuis longtemps. On vise au niveau intellectuel des séminaires européens, de telle façon que les meilleurs étudiants soient à même de prendre leurs grades à la nouvelle université catholique de Pékin.

P. SCHILTZ.

Espagne

— Dans un article très érudit des *Analecta sacra Tarraconensia* (*Anuari de la Biblioteca Balmes*, 1925, t. I, p. 45-69), le P. VILAR, bibliothécaire de l'Institut biblique pontifical de Rome, étudie l'authenticité mariale du Magnificat. Le célèbre cantique est certainement placé par l'auteur du troisième évangile sur les lèvres de la Sainte Vierge ; il n'est pas attribué à Élisabeth. Après un exposé de la question, l'auteur défend sa thèse au moyen d'arguments empruntés à la tradition manuscrite, aux citations des écrivains ecclésiastiques, à la critique interne. En développant ce dernier point, le P. Vilar est naturellement amené aussi à parler de l'historicité du Magnificat : Marie a-t-elle réellement chanté ce cantique ? et il fait sienne la conclusion du P. Durand (*L'Enfance de Jésus-Christ*, p. 160, Paris, 1908) : « Les cantiques du troisième évangile ont été réellement prononcés, du moins en substance, par les personnes auxquelles l'évangéliste les attribue. » E. T.

— La Compagnie générale des tabacs des Philippines patronne depuis 1918 la publication d'une collection de documents concernant ces îles. Cinq volumes ont déjà vu le jour. Comme ce travail paraît devoir être fort étendu, la direction de la collection a décidé de faire d'abord paraître le catalogue de tous les actes concernant le sujet. M. TORRES Y LANZAS édite le premier tome de cette série : *Catalogo de los documentos relativos a las Islas Filipinas, existentes en al archivo de Indias de Sevilla* (Barcelone, 1925. In-8, CCCIV-209 p.). L'auteur a analysé 1809 pièces s'étendant sur les XVe, XVIe et XVIIe siècles. L'ouvrage est longuement préfacé par le P. Pastells, qui donne un aperçu sur l'histoire générale des Philippines. Les

Digitized by Google

historiens des missions puiseront nombre de renseignements dans ce catalogue.

J. LAVALLEYE.

États-Unis d'Amérique

— La brochure de M. JAMES F. WILLARD, professeur d'histoire à l'université de Colorado, *Progress of Medieval Studies in the United States of America, Bulletin n° 4* (Colorado, 1926. In-8, 45 p.), montre d'une façon saisissante la faveur dont jouit actuellement aux États-Unis l'étude de l'histoire du moyen âge. Elle énumère les très nombreux travaux récemment publiés ou entrepris dans ce domaine par des historiens des États-Unis : communications faites aux difrents congrès historiques ; livres publiés du 2 février 1925 au 1er février 1926 ; études en voie de préparation ; concours prêtés aux grandes entreprises : la réédition du Glossaire de Du Cange et la fondation de la *Medieval Academy of America* (voir RHE. 1926, t. XXII, p. 456). Elle donne aussi la liste des historiens des États-Unis qui s'occupent de l'histoire du moyen âge, en indiquant leur spécialité et leurs publications (du 2 février 1925 et le 1er février 1926) ; enfin, elle indique les dissertations doctorales terminées ou en voie de préparation pendant cette même période. A D. M.

—Dans *The Harvard Theological Review*, (1926, t. XIX, p. 115-142), M. GOGUEL expose l'histoire des controverses qu'ont provoquées en France les publications du Dr Couchoud sur la vie de Jésus (*Recent french Discussion of the historical Existence of Jesus-Christ*). Il y analyse les sources de la pensée de Couchoud, ses principales thèses et les répliques qui lui ont été opposées tant de la part des protestants que de la part des catholiques. — Dans la même revue, (p. 143-164), E. F. SCOTT, de New-York, étudie *The new Criticism of the Gospels* : il y passe en revue les principales théories de critique biblique, qui ont été récemment émises, p. ex., par Loisy, Streeter, Bacon, Dibelius et Bultmann. A. D. M.

— Les professeurs K. LAKE, de Harvard University, et Robert P. CASEY, de l'université de Cincinnati, viennent de faire une communication très intéressante et très importante sur *The Text of the De Incarnatione of Athanasius*, dans *The Harvard Theological Review* (1926, t. XIX, p. 259-270). Ici-même (RHE. 1925, t. XXI, p. 525 et svv.), M. J. Lebon a signalé la découverte, dans un manuscrit du Mont Athos, d'un texte de cette œuvre qui n'appartient à aucune des familles connues et utilisées jusqu'à présent. Au retour d'un voyage d'exploration scientifique, les deux savants susdits ont eu la bonne fortune de trouver, dans la bibliothèque publique d'Athènes, un manuscrit athanasien, qui peut être du xe siècle (*Cod. Athen.* 428), et qui, pour la partie conservée du *De Incarnatione*, leur paraît présenter les mêmes divergences que le *Cod. Dochiariou* 78 au regard du texte reçu et publié. Ils en donnent une collation partielle, et surtout, ils reproduisent et soumettent au jugement

Digitized by Google

de leurs collègues dans l'étude de l'ancienne littérature chrétienne, quatre passages où le nouveau témoin s'écarte notablement des éditions faites sur la base du *Cod. Seguerianus*. La consultation considère comme possibles, quoique à des degrés divers, trois hypothèses, suivant que l'originalité et l'altération intentionnelle sont placées alternativement d'un côté ou de l'autre, ou qu'enfin on se trouve en présence de deux éditions consécutives de l'œuvre, données par S. Athanase lui-même. Le problème posé par les nouveaux témoins est intéressant et important, non seulement du point de vue critique, mais encore du point de vue doctrinal, comme on peut déjà le voir par l'étude de M. Lebon, qui est publiée en tête de ce fascicule. La table du contenu du *Cod. Athen.* 428 s'imposera également à l'attention de ceux que préoccupe l'histoire de la formation du *Corpus* athanasien. Une magnifique photographie de deux pages du manuscrit d'Athènes est jointe à l'article de MM. Lake et Casey. R. DRAGUET.

—Sous le titre : *Heretics, Saints and Martyrs* (Cambridge, Harvard univ. press, 1925. VI-258 p. Doll. 2.50), M. Fr. PALMER a réuni sept essais concernant les Anabaptistes, Joachim de Flore, Ange Silesius, Isaac Watts et quelques martyrs. Ces études n'offrent aux historiens qu'un intérêt médiocre, l'auteur ayant voulu faire servir l'histoire à des spéculations d'ordre subjectif. A. D. M.

— La St-Anselm's Priory de Washington vient de commencer la publication d'un recueil d'études historiques : *Benedictine historical Monographs*. Le 1er fascicule : SUMMERFIELD BALDWIN, *The Catholic Negotiation* 1717-1719 (1926, In-8, 40 p.) expose, d'après les archives du British Museum, les négociations que mena, pendant les années 1717-1719, un certain Abbé Strickland en vue de régler la situation juridique des catholiques en Angleterre. Cet abbé rencontra une grande résistance de la part de certains catholiques et ses interventions auprès du pouvoir civil furent très discutées. A. D. M.

— Dans *The Jesuit Martyrs of North America* (New-York, Universal Knowledge Foundation, 1925. XI-247 p. Doll. 1.50), le P. J. WYNNE, S. J., raconte l'histoire des Jésuites français qui tombèrent, au XVIIIe siècle, sous la hache des Iroquois et auxquels Rome vient de décerner les honneurs de la béatification. L'auteur prend ses informations principalement dans les relations des Jésuites. Après avoir esquissé, dans les chapitres préliminaires, la formation de la Nouvelle France, la fondation de son Église, la jeunesse et l'éducation de ses héros, il donne à ceux-ci la parole et leur laisse exposer toutes les péripéties de leurs voyages missionnaires. Ce travail du P. W. constitue un beau monument littéraire, élevé à la gloire des Jésuites martyrs de l'Amérique du Nord. A. D. M.

— Le nouveau livre de M. REXFORD NEWCOMB, *The Old Mission Churches and Historic Houses of California. Their History, Architecture, Art and Lore* (Philadelphie, J. B. Lippincott Cy, 1926. In-8,

Digitized by Google

XVII-379 p. Doll. 15), reproduit, dans un format plus réduit et pour un public plus large, l'ouvrage : *Franciscan Mission Architecture of Alta California*, que le même auteur a publié in-folio en 1916. De nombreuses photographies illustrent un texte intéressant et facile à lire. L'auteur ne vise pas à l'originalité ; il cherche surtout à être complet et traite successivement des conditions historiques, économiques et sociales dans lesquelles l'art religieux s'est développé en Californie. A. D. M.

— On sait qu'aux États-Unis d'Amérique, l'Église catholique a pris, pendant ce dernier siècle, un développement rapide et considérable : de 1790 à 1920, elle a vu monter ses forces de 30.000 à 20.000.000 d'adhérents. Dans son ouvrage : *Has the Immigrant kept the Faith? A Study of Immigration and Catholic Growth in the U. S.* 1790-1920 (New- York, Macmillan Cy, 1925. 289 p. Doll. 2,50), le Dr G. SHAUGHNESSY, professeur au collège mariste de l'université catholique de Washington, étudie les différentes causes de ce développement et les explications, tendancieuses ou fausses, qui en ont été données. La documentation de l'auteur est très abondante et les nombreuses statistiques qu'il fournit mettent bien en lumière les efforts magnifiques déployés par les catholiques des États-Unis, ainsi que leur admirable souplesse d'adaptation aux exigences des temps modernes. A. D. M.

— Nous avons signalé autrefois les bulletins bibliographiques publiés dans *The Harvard Theological Review*, dans lesquels G. KRÜGER analysait les principaux travaux concernant l'histoire ecclésiastique, parus pendant les années 1915-1920 dans les pays de langue germanique. Dans cette même revue, 1926, t. XIX, p. 227-258, G. Krüger vient de publier une nouvelle étude fort intéressante sur *The « Theology of Crisis ». Remarks on a Recent Movement in German Theology*. Il y caractérise les diverses tendances qui se sont manifestées en Allemagne depuis environ 50 ans, non seulement dans les travaux de théologie spéculative, mais aussi et surtout dans les études de théologie historique. A. D. M.

France

— Le R. P. Lagrange, aidé du P. Lavergne, vient de couronner ses grands travaux sur les quatre Évangiles par une synopse évangélique, luxueusement éditée grâce à une généreuse subvention de M. Cambó, ancien ministre dans le royaume d'Espagne (*Synopsis Evangelica. Textum graecum quattuor Evangeliorum recensuit et juxta ordinem chronologicum Lucae praesertim et Johannis concinnavit* R.P. LAGRANGE, O. P. sociatis curis R.P. LAVERGNE, O. P. Paris, Gabalda, 1926. In-4, XXVII-175 p. Fr. 150). Dans les commentaires, on s'appliquait surtout à l'étude de la composition littéraire des Évangiles ; la synopse permettra de suivre plus aisément les rapprochements des textes. Nous avions déjà d'excellentes synopses

Digitized by Google

catholiques en latin, par exemple, celle de Fillion (*Synopsis evangelica*, Paris, 1882), de Brassac (*Nova Evangeliorum synopsis*. Paris, 1913), de Camerlynck (*Evangeliorum synopsis*,3e édit. Bruges,1921), mais aucune en grec. Ce n'est pas qu'on n'en ait reconnu la grande utilité : « Synopsim quae textum primigenium graecum proponeret, disait M. Camerlynck dans la préface de la première édition, longe praestare eamque solam interpretationi Evangeliorum vere scientificae convenire nemo diffitetur. » D'autre part, les synopses grecques composées par des critiques non catholiques, et parmi celles-ci il faut mentionner surtout les synopses de Anger, Tischendorf, Rushbrooke, Wright, Huck, Larfeld, se limitaient assez souvent aux textes synoptiques et prenaient d'ordinaire pour guide l'Évangile de Marc considéré comme le premier dans l'ordre chronologique des Évangiles. Il y avait donc place pour une synopse grecque catholique. Le P. Lagrange se propose un double but : d'abord, comme il convient à une synopse, faciliter la comparaison littéraire des textes afin de conclure à la dépendance ou à l'indépendance des auteurs sacrés entre eux. A cet effet, il place avec raison Marc au milieu « comme fournissant une sorte de trame commune de catéchèse dont Luc et Matthieu ne s'écartent quelquefois dans les termes qu'en passant pour ainsi dire au dessus de sa tête pour se rejoindre » (Lagrange, *Revue biblique*, 1926, p. 613). Ensuite, établir, dans la mesure du possible, l'ordre chronologique des faits. Le P. Lagrange croit que l'intention chronologique a été en se développant parmi les synoptiques et qu'elle est encore plus accentuée dans S. Jean que dans S. Luc. Il faudrait donc placer Jean le premier, en tête des colonnes ; mais les passages où il marche avec les synoptiques sont assez rares et il a paru préférable de le situer le dernier, à sa place chronologique, tout en utilisant ses données pour la succession des faits. La première colonne sera donc occupée par S. Luc, contrairement à ce que font les synopses catholiques qui y placent S. Matthieu, sans doute par attachement à l'ordre traditionnel de composition, et tout en reconnaissant que Matthieu est le plus éloigné de l'ordre chronologique des faits. La disposition suivie sera donc Luc, Marc, Matthieu, ce qui respecte encore le temps de composition des synoptiques à condition de les lire de droite à gauche. Une table générale des péricopes évangéliques disposées d'après l'ordre chronologique fourni par Jean et Luc ouvre le volume. Le texte grec est celui que le P. Lagrange a établi dans ses commentaires. Il se rapproche le plus de celui de Westcott-Hort préféré à celui de von Soden. Lorsque ces deux éditions diffèrent, des notes indiquent leurs leçons respectives, ainsi que celles de Tischendorf et de Vogels. Le P. Lagrange a fourni aux critiques et aux exégètes un excellent instrument de travail, d'un prix élevé sans doute, mais non exagéré étant donné les circonstances difficiles que traverse la librairie et le soin apporté à l'édition par la typographie de l'*Alfa* à Barcelone.

É. Tobac.

— Il ne serait guère possible, même dans une recension développée, de procéder à un examen critique détaillé du monumental

Digitized by Google

ouvrage de M. JACQUIER sur les *Actes des Apôtres* (Introduction, texte grec, traduction et commentaire. Paris, Gabalda, 1926. In-8, CCCVIII-823 p. Fr. 100. Collection des *Études bibliques*). C'est un travail à consulter, ce n'est pas un livre à thèse. L'auteur en convient lui-même dans un *Avant-propos* ; il n'a pas prétendu résoudre les questions difficiles que soulèvent les Actes ; il s'est placé à un point de vue nettement objectif ; il n'a pas essayé de prouver une hypothèse, de quelque nature qu'elle soit. Écrivant spécialement pour les étudiants, il a voulu avant tout les renseigner. Ce but explique la méthode adoptée et les développements donnés aux problèmes philologiques, critiques et historiques posés par les Actes des Apôtres. La traduction veut être fidèle, le commentaire littéral, sans négliger toutefois de mettre en relief les conclusions doctrinales qui en découlent. Cependant, tout en se défendant de prouver une *hypothèse* quelconque, l'auteur ne pouvait perdre de vue sa qualité d'exégète catholique, et sa mission d'établir les *thèses* traditionnelles, représentées par les Pères de l'Église, développées par les exégètes catholiques et établies par le décret de la commission biblique du 12 juin 1913 sur les Actes des Apôtres. Ces thèses que M. Jacquier a essayé d'établir à la suite des exégètes catholiques, sont d'ailleurs résumées à la première page (xv) de l'Introduction : « Luc, le médecin et le compagnon de Paul, est l'auteur du journal de voyage, c'est-à-dire des pages où l'écrivain parle à la première personne du pluriel, les passages en « nous », comme ayant assisté aux événements qu'il raconte ; pour les autres parties de son livre, il a utilisé des renseignements oraux ou écrits qu'il a reçus des témoins des événements. Luc est donc l'auteur du livre des Actes. Tout dans cet écrit, récits et discours, est d'une pleine valeur historique. L'auteur a exposé les faits tels qu'ils se sont passés, tels que des témoins autorisés les lui avaient appris et son livre est un rapport véridique de la naissance et du développement de la communauté chrétienne à Jérusalem, de l'extension du christianisme à travers le monde païen par la prédication apostolique représentée surtout par les apôtres Pierre et Paul. Les faits n'ont pas été défigurés, ni dans leur substance, ni dans le détail pour démontrer une thèse quelconque, pour faire ressortir un état de choses spécial ; Luc est un historien loyal et impartial.» Parmi les questions auxquelles les critiques catholiques de notre temps donnent des solutions différentes et que M. Jacquier ne prétend pas trancher, on nomme (p. xv) : la date de composition des Actes, le but que s'est proposé l'auteur, les sources diverses qu'il a employées, le texte original des Actes. Cela est-il bien vrai pour la première question, celle de la date de composition, du moins depuis la décision de la commission biblique qui impose de retenir « en tout droit et justice que Luc a terminé son ouvrage vers la fin de la première captivité de l'apôtre Paul à Rome » ? En fait, M. Jacquier ne s'abstient nullement de la trancher dans le sens du décret (p. cxv) : « Tout concorde à fixer la date de composition des Actes à l'an 62-67, au moment où sont déjà réalisées les dernières constatations du livre. Paul, ainsi que l'indique l'aoriste, temps du passé indéterminé, n'est plus dans la situation indiquée. Il est libéré et, de plus, il est encore

Digitized by Google

vivant. C'est donc bien vers la date 62-67 que le livre a été écrit. Pourquoi s'arrête-t-il là ? C'est ce que personne ne peut dire : toutes les suppositions sont vaines. » Au sujet des autres questions indiquées, et de beaucoup d'autres encore, M. Jacquier est véritablement très réservé, trop réservé. Il expose et discute de nombreuses hypothèses, mais s'abstient d'ordinaire de formuler clairement son opinion. Dans cet ouvrage auquel on serait plutôt tenté de reprocher sa surabondante plénitude que ses déficiences, nous regrettons pourtant de ne pas rencontrer, à propos du problème des sources, une prise de contact directe et une discussion serrée de la monographie si suggestive de R. Schütz mentionnée à la page LII (*Apostel und Jünger : eine quellenkritische und geschichtliche Untersuchung über die Entstehung des Christentums*. Giessen,1921). De même, parmi les excursus consacrés aux sectes juives, aux scribes, au sanhédrin, à la synagogue, aux Samaritains, à la Diaspora, à la glossolalie, à la conversion de saint Paul, au décret apostolique, nous aurions voulu voir figurer une étude plus approfondie que celle que donne le commentaire, du baptême au nom de Jésus, des relations entre le baptême et la communication de l'Esprit, des péricopes relatives à la confirmation des Samaritains et des Johannites d'Éphèse.

M. Jacquier veut donc être un guide pour les élèves en théologie dans leur étude des Actes des Apôtres. Il sera également un guide pour les professeurs, et un guide sûr qui mène au but. Mais ce n'est pas un guide pressé qui prend toujours le plus court chemin, il tient à les promener par tous les sentiers et ne leur fait grâce d'aucun détour ; c'est un guide difficile qui exige de ses suivants beaucoup de résistance, de courage et de persévérance. Nous le recommandons cependant bien volontiers avec le Professeur Souter (*The Expository Times*, 1926, p.144) à tous ceux qui veulent entreprendre un voyage fructueux dans le dédale des problèmes nombreux et complexes que posent les Actes des Apôtres.

L'auteur était spécialement bien préparé par ses publications antérieures et surtout par son *Histoire des livres du Nouveau Testament* à traiter de l'*Introduction* aux Actes des Apôtres. Dans les 300 pages qu'il lui consacre, il disserte longuement et avec une étonnante érudition, fruit de toute une vie de lecture et d'étude, sur l'histoire de la critique, l'auteur des Actes, la biographie de saint Luc, le but, le plan, la date, le lieu de composition et les destinataires, le texte, les sources, la langue et le style des Actes des Apôtres, leur histoire littéraire, leur admission dans le canon, leurs enseignements doctrinaux, leur valeur et leur chronologie. Le premier chapitre sur l'histoire de la critique des Actes des Apôtres fait souvent double emploi avec les autres. Cette revue préliminaire était cependant nécessaire, mais elle aurait gagné à être présentée d'une façon plus synthétique. En se développant, assez monotone, le long de quarante grandes pages très chargées, elle nous fait un peu l'effet d'un *film* fatigant qui donne mal aux yeux et à la tête. La faute en est surtout aux critiques. « Il est certain, en effet, dit très bien l'auteur (p. LV), que dans l'étude des Actes, on n'a pas marché de progrès en progrès... On a plutôt, à première vue, l'impression qu'on a piétiné sur place ;

Digitized by Google

on retrouve constamment les mêmes hypothèses plus ou moins modifiées. » Il croit pourtant pouvoir dégager de cette revue quelques conclusions assez réconfortantes : « Il reste toutefois que les travaux de Harnack constituent un apport sérieux en faveur des données traditionnelles relatives à l'authenticité et à la valeur historique du livre des Actes. Bien que les conclusions de l'historien allemand aient soulevé les plus vives critiques dans le camp de l'exégèse rationaliste, elles ne se sont pas moins imposées à nombre de commentateurs qui ont tenu à en souligner toute l'importance. Même chez ceux qui ne veulent pas encore considérer les Actes comme une œuvre historique, il y a de plus en plus une tendance à y rechercher des documents et des matériaux de valeur. Il y a sans doute des auteurs, Norden, J. Weiss, Loisy, qui gardent sur les Actes des vues qui ont, à tout le moins, un caractère nettement systématique. Mais on ne peut nier que, dans l'ensemble, il n'y ait un effort pour se dégager de tout ce qui serait conclusion manifestement exagérée, pour reviser les points admis trop vite et sans discernement approfondi, pour se rapprocher, en somme, des données traditionnelles. La marche dans ce sens peut être lente ; il semble cependant qu'elle a commencé. »

Des indications bibliographiques très détaillées sur les textes et les commentaires des Actes, sur les introductions, les travaux historiques et littéraires qui leur furent consacrés, sur les études philologiques et les dictionnaires relatifs au Nouveau Testament, un index alphabétique des noms de personnes et de lieux, une table des mots grecs étudiés, achèvent de faire du travail de M. Jacquier, qui résume toute une bibliothèque, un répertoire indispensable, une somme de tout ce qui a été dit au cours des siècles au sujet des Actes des Apôtres. É. Tobac.

— Le manuel du R. P. Galtier, S. J., *De Incarnatione ac Redemptione* (Paris, Beauchesne, 1926. In-8, xiii-506 p.) a, du point de vue historique, les mêmes qualités solides que l'on remarquait à bon droit dans son *De Paenitentia*, paru il y a trois ans. L'histoire des controverses christologiques y tient naturellement une large place. Celle du nestorianisme, par exemple, est écrite avec beaucoup de fermeté et de précision : on y voit clairement que Nestorius, quoi qu'il en soit des formules par lui employées, a toujours exclu ce qui fait le fond de la doctrine soutenue par saint Cyrille et définie par l'Église (nos 111-112), qu'il a par conséquent été très justement condamné ; la valeur dogmatique des anathématismes de Cyrille est exactement déterminée (nos 79-80). Diverses remarques sur le maintien de formules archaïques imprécises, assez semblables à celles de Nestorius, expliquent la naissance de l'adoptianisme du ixe siècle. L'auteur a bien mis en lumière l'évolution des sens attachés aux mots *ὑπόστασις, subsistentia, persona* : le lecteur saisit facilement que Cyrille d'Alexandrie, qui identifiait encore hypostase et nature, ait admis deux hypostases dans le Christ sans cependant reconnaître deux personnes (nos 226 et 243). Le concept de personne tel que le comprenait Tiphaine au xviie siècle, loin d'être une in-

Digitized by Google

novation, est un retour à l'ancienne théorie patristique et scolastique que professait nettement un Geoffroy de Fontaines (thèse xv). La notion de satisfaction, déduite de la tradition, se rattache manifestement à celle que M. Rivière s'est appliqué à dégager dans ses belles études sur la rédemption. M. VILLER.

— Dans son manuel *De Ecclesia Christi* (Paris, Beauchesne, 1926. In-8, VII-244 p.), le P. J.-V. BAINVEL, S.J., accorde une bonne place au côté historique des différents problèmes qu'il examine et il y accumule une bibliographie très abondante, qui se présente cependant d'une façon trop confuse et trop peu critique. Comme tous les traités de théologie dogmatique fondamentale, celui qui concerne l'institution, la constitution et les droits de l'Église, en particulier ceux de l'Église romaine, est éminemment historique et il convient dès lors que non seulement les résultats de la science historique y soient enregistrés, mais aussi que les règles de la méthode historique y soient respectées. Or, si l'on peut se réjouir de constater que les théologiens connaissent les travaux des principaux historiens de l'Église, on regrettera cependant, pour le progrès même de l'enseignement de la théologie, qu'ils ne tiennent pas mieux compte de leur méthode. Ainsi, on concèdera volontiers qu'un traité apologétique *De Ecclesia* exige avant tout un exposé systématique, où sont successivement développées les thèses classiques ; mais, d'autre part, on souhaiterait aussi, pour la parfaite intelligence de ces thèses et surtout des opinions qu'elles combattent, que cet exposé fût précédé d'une introduction historique, qui ferait connaître les circonstances dans lesquelles ces opinions, et conséquemment ces thèses, ont été élaborées et soutenues. Cette introduction montrerait dans leur totalité les théories combattues ; elle mettrait en relief l'évolution de la polémique plusieurs fois séculaire, l'origine et les développements du traité *De Ecclesia* ; elle fournirait une bibliographie raisonnée, analytique et critique ; enfin, par cette perspective historique, elle donnerait une idée plus nette de la position actuelle de l'apologétique catholique et de l'importance relative des différentes thèses qui y sont avancées. A notre avis, malgré les progrès qu'il peut réaliser, l'ouvrage du P. Bainvel est, sous ce rapport, encore fort imparfait. Les quelques notes qui condensent les « principales erreurs » (p. 12-19), sont absolument insuffisantes pour donner aux étudiants une vue complète de ces différentes théories et surtout pour montrer leur évolution historique. A. D. M.

— Le nouveau volume du P. A. D'ALÈS, S J., *De sacramento paeniteniae* (Paris, G. Beauchesne, 1926. In-8, XI-176 p. Fr. 16), ne constitue, comme le sous-titre l'indique, qu'une collection de thèses, et de sources pouvant leur servir d'arguments. L'auteur ne s'arrête point à énumérer les raisons et les preuves habituellement invoquées par les manuels, mais il se plaît à développer de nouvelles preuves empruntées généralement aux écrits théologiques de la primitive Église et du moyen âge. L'exposé de la thèse que la vertu du sacrement de pénitence s'étend à tous les péchés commis après

Digitized by Google

le baptême est particulièrement intéressant. Cette étude mérite d'attirer l'attention à cause des arguments historiques abondants et souvent nouveaux qui y sont présentés.

AM. TEETAERT.

— Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, fit examiner, à l'époque des croisades d'Égypte et de Tunis, les acquisitions d'une centaine d'établissements religieux de ses comtés de Poitiers et de Toulouse, en vue de leur faire payer les droit d'amortissement. Dans les articles qu'il a publiés dans la *Revue Mabillon* en 1925 et 1926 et qu'il vient de réunir en brochure (*Les amortissements d'Alphonse de Poitiers*. Ligugé, E. Aubin, 1926, In-8, 83 p.), M.P. GUÉBIN donne le catalogue des textes qui nous renseignent sur ces opérations, indique brièvement les étapes de celles-ci, fait une étude diplomatique des lettres patentes d'amortissement rédigées au nom du comte, et synthétise enfin les renseignements fournis par les sources sur la législation de l'amortissement et sur son application par l'administration d'Alphonse de Poitiers. Cette étude concerne surtout l'amortissement féodal : elle l'examine dans les moindres détails, et montre que la réglementation d'Alphonse de Poitiers et les procédés de son administration sont les antécédents des mesures prises par les rois capétiens à la fin du XIIIe et au commencement XIVe siècle. Dans les pages consacrées à l'amortissement urbain, il y aurait lieu de distinguer plus nettement entre l'amortissement d'un bien féodal situé en ville et la législation condamnée par Alexandre IV. R. K.

— E. TISSERANT et G. WIET, ont découvert, aux archives vaticanes *Une lettre de l'almohade Murtadâ au pape Innocent IV* (voir *Hespéris*, 1926, p. 27-53). Ce document concerne la mission chez les maures du franciscain Lope, nommé évêque de Marrakech en octobre 1246. L'édition du texte est très soignée ; elle est accompagnée de la traduction française et de la photographie de l'original. Les éditeurs étudient cette pièce magrébine émanant de la chancellerie marocaine au double point de vue paléographique et diplomatique. J. LAVALLEYE.

— Le t. III de *La vie des justes* de Dom MARTÈNE, publiée par dom HEURTEBIZE (Archives de la France monastique. T. XXX. Ligugé, Abbaye St-Martin, 1926. In-8, 232 p.), contient la notice biographique de 114 religieux, décédés, pour la plupart, au début du XVIIIe siècle. Nous avons déjà dit, en parlant des t. I-II (RHE. 1925, t. XXI, p. 381 ; 1926, t. XXII, p. 203), que ces notices de dom Martène ne donnent rien ou presque rien sur l'activité littéraire des écrivains, mais que les notes de l'éditeur suppléent dans une certaine mesure à cette lacune. Dans le présent volume, on remarquera les biographies de Mabillon (en appendice : note sur les principaux ouvrages de M.), Th. Blampin, Fr. de Lamy, M. Durand, etc. A. D. M.

— L'érudit archiviste du département du Nord, M. Max BRUCHET,

Digitized by Google

vient de publier l'*Inventaire sommaire des archives communales* (ville de Lille) *antérieures à 1790* (Lille, 1926. In-8, LXXVIII-191 p.). Dans la préface, il rappelle les travaux de ses prédécesseurs sur les archives de Lille, il montre l'importance des documents,—dont certains sont du XIe siècle,—qu'il vient d'inventorier. Le catalogue des actes est précédé d'une bibliographie des ouvrages historiques et archéologiques concernant Lille avant 1790. Le fonds d'archives inventorié comprend des chartes et des registres ; ce sont des privilèges, des actes de juridiction, des documents d'ordre économique ; l'historien de l'Église trouvera sous les rubriques : clergé, hôpitaux et fondations, des sources importantes pour l'histoire du chapitre de St-Pierre, des paroisses, du clergé régulier, des tables des pauvres, des maladreries, des bourses (p. 107-122).

J. LAVALLEYE.

— La RHE signalait, en 1910, (t. XI, p. 863), la fondation de la *Commission des archives historiques du Rouergue*, destinée à publier les grands textes inédits de l'histoire de cette province, et consacrait une notice critique au premier volume de la série, le *Cartulaire de l'abbaye de Silvanès*, de M. P.-A. VERLAGUET. Six volumes ont paru depuis lors. Ce furent, avant la guerre, les *Mémoires d'un calviniste de Millau*, manuscrit du XVIe siècle, édité par M. J.-L. RIGAL, puis *Les procès-verbaux de la société populaire de Rodez* par M. B. COMBES DE PATRIS. La publication interrompue de 1914 à 1917, a repris cette année même avec les *Documents sur l'ancien hôpital d'Aubrac*, par M. M. J.-L. RIGAL et P.-A. VERLAGUET. Les mêmes auteurs ont édité le *Cartulaire de l'abbaye de Bonnecombe*. Enfin, le dernier volume, paru en 1926, grâce à M. BOUSQUET, est consacré aux *Comptes consulaires de la cité et du bourg de Rodez*. 1e partie : *Cité*. Vol. I. (1350-1358) (Rodez, Carrère, 1926. In-8, VI-635 p.).

Les comptes consulaires de Rodez fourniront la matière d'une assez longue série. A en juger par le début qui vient de nous être offert, nous pouvons mesurer l'intérêt et l'importance qu'ils présentent, non seulement pour l'histoire économique et politique du Rouergue, mais pour l'histoire générale du midi de la France pendant la guerre de Cent Ans. Le texte, scrupuleusement respecté par M. H. Bousquet, est accompagné de notes multiples qui révèlent une vaste érudition historique, topographique, économique et linguistique. Ces notes apportent en effet une contribution extrêmement précieuse à l'étude de la langue au milieu du XIVe siècle et les philologues y trouveront beaucoup à cueillir. A côté de renseignements de tout ordre sur la vie provinciale, la situation politique d'une contrée ravagée par l'invasion, l'organisation militaire, l'état social, on découvre, dans le commentaire si précis et si consciencieux de ces documents, les révélations les plus curieuses sur l'économie du temps, les cours des denrées, les variations des prix, motivées par les incessantes et si rapides fluctuations du change. Tout cela est mis en relief avec une méthode, une sûreté d'appréciation, une clarté qui font le plus grand honneur à M. H. Bousquet et classent son volume parmi les meilleurs de la collection des *Archives historiques du*

Digitized by Google

Rouergue. L'occasion nous est bonne d'attirer l'attention du monde savant sur cette initiative si louable de quelques érudits, qui sont parvenus à mettre déjà sur pied une œuvre variée quant aux sources, mais toujours strictement documentaire, destinée à s'accroître d'année en année et dont les séries devraient figurer dans toutes les grandes bibliothèques, comme d'incomparables instruments de travail. B. COMBES DE PATRIS.

— La cathédrale de Rouen, reconstruite après l'incendie de 1200, est un édifice aussi remarquable par son architecture que par sa décoration. Il était question de lui consacrer une importante publication d'ensemble, semblable à celle de M. Houvet sur la cathédrale de Chartres mais les événements n'ont pas permis l'exécution de ce projet. M. G. RITTER a pu tout au moins publier un be ouvrage : *Les vitraux de la cathédrale de Rouen* (XIIIe, XIVe, XVe *et* XVIe *siècles*) (Cognac, Établissements « Fac ». In fol.,107 p., 6 pl. F. 275). Il a utilisé à cet effet la belle série de photographies prise à la fin de la guerre par M.Heuzé, lors de la dépose et après lavage des vitraux. Un petit nombre de panneaux, non déposés durant la guerre, et qu'on ne pourrait photographier dans de bonnes conditions, n'ont pas pu être reproduits. Mais même sans compter ceux-ci, la série des vitraux de la cathédrale de Rouen est une des plus belles qui existent. On regrettera avec M. Ritter que les planches de l'ouvrage, d'ailleurs très nettes, soient toutes monochromes, et qu'il n'ait pas été possible d'y ajouter ne fût-ce que l'une ou l'autre planche en couleurs. Le texte comprend une série de pièces justificatives qui renseignent sur l'exécution et la donation des vitraux. Le plus ancien peintre verrier mentionné est *Clemens, vitrarius Carnotensis*, originaire de Chartres, dont la cathédrale possède la plus admirable série de vitraux qui soit. Les notices sur les planches sont rédigées avec un grand souci d'exactitude et fournissent des renseignements aussi utiles que variés.

R. M.

— On a signalé ici le t. I. du bel ouvrage de M. le chanoine A MUNIER : *Construction, décoration, ameublement des églises*, paru en 1925 (Voir RHE, 1925, t. XXII, p. 205-206). Ce premier volume était consacré à l'église dans les siècles passés. Dans le second, publié en 1926, l'auteur s'est occupé de la construction de l'église à notre époque. Le t. III, qui vient de paraître, porte en sous-titre : *L'église à notre époque, sa décoration, son ameublement* (Bruges et Paris, Desclée, De Brouwer et Cie, 1926. 312 p. et très nombreuses illustrations). Ce troisième et dernier volume d'un ouvrage bien ordonné, très pratique et qui fera autorité, se divise en sept chapitres qui traitent respectivement des sujets suivants : 1. Éléments des sources d'inspiration du décor religieux ; 2. Procédés techniques, de décoration en couleur ; 3. Procédés techniques de décoration en relief ; 4. Principes de décoration ; 5. Application du décor à l'édifice ; 6. Mobilier de l'église : dans le chœur ; 7. Mobilier de l'église : en dehors du chœur. La haute compétence de l'auteur se montre dans le détail comme dans l'ensemble de son œuvre. L. G.

Digitized by Google

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.*— Le 10 août, M. ENLART montre la photographie d'un fragment d'architecture, remontant au XIIe siècle, ayant appartenu vraisemblablement à un couronnement de portail et découvert à Tyr par M. Virolleaud. On y voit une croix et l'inscription *Agnus Dei.*

Le 10 septembre, M. PELLIOT montre combien Voltaire s'est égaré quand il accusa de supercherie la trouvaille faite par les Jésuites, en 1623 ou en 1625, d'une inscription nestorienne syro-chinoise de 781, qui mentionnait un évêque de Khumdan et Sarag. Khumdan doit être identifiée avec la capitale occidentale des Tangs, Singanfou, et Sarag avec la capitale orientale des mêmes Tangs, c'est-à-dire Lo- Yang.

Le 1er octobre, M. C. JULLIAN croit pouvoir placer à Lamothe, embranchement sur la ligne de Bordeaux à Bayonne et anciennement ville importante des Boii, le siège épiscopal de Buch en Aquitaine, dont les traces ont totalement disparu et qui est pourtant connu par des témoignages épigraphiques fort anciens.

G. M.

— Une *Mater dolorosa,* de la première moitié du XVe siècle, acquise par le musée Jacquemart-André, a suscité des controverses. Suivant M. P. de Nolhac ce serait un tableau d'oratoire privé qui pourrait être l'œuvre soit d'un artiste de l'école rhénane, soit d'un peintre français ayant subi l'influence de la technique flamande. M. André Pératé y voit le volet d'un diptyque dont la partie perdue aurait représenté le Christ souffrant. L'auteur, d'après M. Paul Fierens, serait Roger van der Weyden : quoi qu'il en soit, l'œuvre est d'une grande beauté.

Au musée du Louvre est entrée une plaque d'ivoire, qui fit vraisemblablement partie d'un diptyque. Dans trois compartiments superposés figurent les représentations de trois miracles de Notre-Seigneur, à savoir les guérisons de l'hémorroïsse, du paralytique et du possédé. L'œuvre, remarquable, paraît remonter à la fin du IVe siècle ou au début du Ve. Il convient de citer aussi l'achat d'une statuette en ivoire, du XIVe siècle, représentant une Vierge à l'enfant.

G. M.

—Une école supérieure des sciences sociales a été créée à l'Institut catholique de Toulouse. Quatre chaires ont été instituées : chaire Léon XIII (Doctrine sociale), chaire Frédéric Le Play (Sciences économiques), chaire Frédéric Ozanam (Pratique des œuvres), chaire Albert de Mun (Législation sociale). Les titulaires sont le P. CAVALLERA, S. J., MM. CLÉMENT DECOMBLE et JULES PIGASSE. La chaire Albert de Mun n'aura pas de titulaire ; on a préféré s'adresser à une élite d'hommes d'œuvres qui parleront tour à tour des expériences faites par eux.

G. M.

— La semaine des écrivains catholiques s'est tenue à Paris, du 6 au 12 décembre. Le programme des séances était le suivant : I. L'offensive antichrétienne ; la méthode historique et les origines chrétiennes. II. L'offensive antichrétienne ; origines de la méta-

Digitized by Google

physique chrétienne. III. L'offensive antichrétienne ; sociologie. IV. Catholicisme et littérature ; les saints dans la littérature moderne. V. La critique catholique et la littérature contemporaine. VI. Le roman et l'inspiration catholique G. M.

— La société d'histoire du Canada a entrepris la publication d'une revue, *Nova Francia* (Paris, rue de Richelieu, 52). Le t. I renferme une étude du P. DAVID sur les missionnaires du Saint-Esprit à Québec et en Acadie au XVIIIe siècle. J. LAVALLEYE.

— Grâce à l'initiative de M. Génestal, il s'est constitué, en mars 1925, une *Société de Bibliographie historique* à Caen, sous la présidence du professeur Prentout. Ce groupement édite un bulletin qui donne des renseignements sur toutes les publications concernant l'histoire de la Normandie ; quelques comptes rendus y seront ajoutés. J. LAVALLEYE.

— La revue liturgique de France, *La vie et les arts liturgiques*, victime de la crise économique, suspend temporairement sa publication. J. LAVALLEYE.

— La librairie A. Colin met en vente un *Dictionnaire pratique et historique de la musique* (In-8, 490 p. F. 40), appelé à rendre de réels services. L'auteur, M. M. BRENET, a tenu à nous donner des définitions claires et précises d'expressions musicales, de termes techniques ou d'instruments peu ou mal connus. G. M.

— La librairie Bloud et Gay entreprend la publication d'une bibliothèque franciscaine de vie spirituelle, sous le titre de *Caritas*. La collection comprendra en majeure partie des œuvres émanées d'auteurs franciscains, mais elle n'exclura pas des productions modernes ni les ouvrages d'auteurs étrangers à l'ordre, qui se rattachent à lui par la spiritualité. De même on éditera des livres d'hagiographie, d'histoire et de théologie. La collection toutefois ne se propose pas un but d'érudition, mais d'édification. G. M.

— *Nominations.* — Ont été nommés : M. TAILLARD, recteur de l'académie d'Alger ; M. LIRONDELLE, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand ; M. TRABARD, professeur de littérature française à la faculté des lettres de Dijon ; M. DOUCET, professeur d'histoire moderne à la faculté des lettres de Lyon ; M. CHOLLEY, professeur titulaire de la nouvelle chaire de géographie régionale et locale créée à la faculté des lettres de Lyon ; M. l'abbé CRISTIANI, doyen de la faculté des lettres à l'Institut catholique de Lyon, en remplacement de Mgr J. CONDAMIN, démissionnaire ; M. l'abbé DRIOTON, professeur d'égyptologie à l'Institut catholique de Paris, conservateur adjoint des antiquités égyptiennes au musée du Louvre ; M. ROUBIER, professeur de droit romain à la faculté de droit de Lyon ; à l'Institut catholique de Lille, M. RAOUL NAZ, professeur d'histoire du droit, et M. H. DUBRULLE, professeur-adjoint à la faculté des lettres ; M. l'abbé G. SAUTEL professeur à la faculté des lettres de l'Institut catholique de Lyon. G. M.

Digitized by Google

— *Décès.* — M. le comte BOULAY DE LA MEURTHE, fondateur de la Société d'histoire diplomatique et de la Société d'histoire contemporaine, surtout connu par sa grande publication, en 5 volumes, des *Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège en* 1800 *et* 1801 (Paris, 1891-1897), et son volume récent sur l'*Histoire du rétablissement du culte en France* (1802-1806) (Tours, 1925), qui faisait suite à son *Histoire de la négociation du Concordat de* 1801 (Tours, 1920). On lui doit encore plusieurs ouvrages : *Négociations du Concordat* (Paris, 1881-1882), 2 vol. ; *Les Justifications de Talleyrand pendant le Directoire* (Angers, 1889) ; *Talleyrand-Périgord* (Charles-Maurice). *Correspondance avec le Premier Consul pendant la campagne de Marengo* (Laval, 1892) ; *Correspondance du duc d'Enghien* (1801-1804) *et documents sur son enlèvement et sa mort* (Paris, 1904-1912), 3 vol.

Son Ém. le cardinal TOUCHET, dont les œuvres oratoires composent un gros recueil.

M. l'abbé LETOURNEAU, curé de Saint-Sulpice, auteur de divers livres : *Les saints prêtres du* XVIIe *siècle, publié pour la première fois d'après le manuscrit original de Joseph Grandet* (Angers, 1897) ; *Le Pastoral de Jean-Jacques Olier, curé de Saint-Sulpice* (1642-1652) (Paris, 1905) ; *La mission de Jean-Jacques Olier et la fondation des grands séminaires en France* (Paris, 1906) ; *Le bienheureux Marie-Louis Grignion de Montfort à l'école de Saint-Sulpice* (Paris, 1916) ; *Histoire du séminaire d'Angers depuis son union avec Saint-Sulpice en* 1695 *jusqu'à nos jours* (Paris, 1919) ; *Sous la conduite de M. Olier. Textes choisis dans ses œuvres et disposés en forme de retraite sacerdotale* (Paris, 1921).

Le prince Emmanuel DE BROGLIE, auteur de plusieurs livres estimés : *Fénelon à Cambrai* (Paris, 1884) ; *Mabillon et la société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés à la fin du* XVIIe *siècle* (Paris, 1888), 2 vol. ; *La société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés au* XVIIIe *siècle* (Paris, 1891, 2 vol.) ; *Saint Vincent de Paul, La Vénérable Louise de Marillac, La bienheureuse Marie de l'Incarnation* dans la collection *Les Saints* (Paris, 1897-1911), 3 vol.

M. ALBERT HOUTIN, qui publia divers ouvrages d'actualité : *Histoire de la question biblique chez les catholiques de France* (Paris, 1899) ; *Histoire du modernisme catholique* (Paris, 1913) ; ses livres consacrés au *P. Hyacinthe* et à *Madame Cécile Bruyère, abbesse de Solesmes* ont été dûment appréciés ici-même (RHE. 1926, t. XXII, p. 663).

M. HENRI COCHIN, italianisant de marque, qui écrivit de nombreux ouvrages : *Boccace, études italiennes* (Paris, 1890) ; *Un ami de Pétrarque. Lettres à Francesco Nelli* (Paris, 1892) ; *La chronologie du canzoniere de Pétrarque* (Paris, 1898) ; *Le frère de Pétrarque et le livre du repos des religieux* (Paris, 1903) ; *Le bienheureux Fra Giovanni Angelico de Fiesole* (Paris, 1906) ; *Tableaux flamands* (Paris, 1908) ; *Jubilés d'Italie* (Paris, 1911) ; éd. de la *Vita nova* de Dante Alighieri (Paris, 1914).

G. MOLLAT.

Digitized by Google

Grèce

— *Οἱ Τρεῖς Ἱεράρχαι καὶ ἡ ἐποχή τῶν* (Athènes, 1926. In-16, 32 p.) : c'est le sujet d'un discours académique prononcé par D. S. Balanos, professeur à l'École théologique de l'université d'Athènes, à l'occasion de la fête patronale de l'université, fixée, depuis 1842, au 30 janvier, jour où l'Église grecque unit dans un même souvenir les noms des illustres docteurs que sa liturgie appelle les trois hiérarques : saint Basile († 379), saint Grégoire de Nazianze († 389-390) et saint Jean Chrysostome († 407). En même temps qu'un morceau de littérature, qui se termine en exhortation morale, le discours est une esquisse historique très réussie des conditions de la vie ecclésiastique et sociale à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve. Un premier tableau représente, en vives couleurs, les misères de l'Église : hérésies ; ignorance, cupidité, esprit d'intrigue, simonie, bassesse, manque de conviction chez les évêques et les membres du clergé ; décadence de l'institution monastique ; disparition des vertus chrétiennes dans le peuple ; bref, un ensemble d'abus, dont l'auteur énumère, pour finir, les causes générales. Le second tableau oppose au premier la haute figure morale des trois hiérarques : leur culture classique et ecclésiastique, leur indépendance devant les puissants, leur conception élevée des devoirs de l'épiscopat, leur intransigeance dans la poursuite de l'idéal chrétien. La valeur objective de ces pages s'accroît encore du fait que, pour une bonne part, elles ne sont qu'un habile assemblage de citations caractéristiques empruntées aux œuvres des trois docteurs.

R. D.

Italie

— Les *Analecta Ordinis Praedicatorum*, fondés en 1893 à l'initiative du cardinal Frühwirth, O. P., ont tenu à lui offrir, à l'occasion du 80e anniversaire de sa naissance, un numéro d'honneur (t. XXXIV, Rome, 1925. 209 p.). Ce fascicule comprend, outre la dédicace et le *curriculum vitae* du jubilaire, une série d'études et de textes se rapportant à l'histoire de l'ordre des Prêcheurs. Le recueil débute par la publication d'une ode ancienne sur la basilique de sainte Sabine à Rome ; suit la publication, par le R. P. Walz, de six sermons (dont cinq inédits) sur saint Dominique, du cardinal Odon de Châteauroux († 1273). La note que consacre ensuite le Dr F. Hauptmann, professeur à l'université de Fribourg (Suisse), aux armoiries dominicaines intéressera tous ceux qui s'occupent de la science du blason. — Le *Codex. Vatic. lat.* 3804, contenant les sermons de saint Thomas d'Aquin, possède des notes marginales que deux témoignages insérés dans le codex lui même par un scribe postérieur et l'inventaire manuscrit des *codices* de la bibliothèque vaticane affirment être de la propre main du saint Docteur. Mgr Grabmann, en s'appuyant sur des données paléographiques certaines

Digitized by Google

ainsi que sur la teneur d'autres notes contenues dans le même ms., montre, à l'évidence, que ces prétendues annotations autographes ne sont pas authentiques.—Une notice très documentée du P. R. MARTIN sur Jean de Wynynghem nous fait connaître le premier professeur dominicain à l'ancienne université de Louvain. En s'appuyant sur les sources les plus autorisées, le P. M. nous retrace toute la carrière de Jean (1433-1449) et son activité scolaire et extra-scolaire soit avant son professorat à Louvain, soit à l'université même. — Le P. KRUITWAGEN, O. F. M., vient ajouter un heureux complément à l'édition critique du *Tractatus pro reformatione religiosorum* de J. Uit den Hove, O. P., publié par le P. Martin dans les *Analecta* (1923, t. XVI, p. 46-48 et 279-304), en signalant deux vieilles éditions inconnues jusqu'ici. — La relation officielle nous a été conservée de la mission de deux Frères Prêcheurs de la province de Malte envoyés par le Souverain Pontife, au XVIe siècle, pour enquêter dans les pays d'Orient. Cette relation donne des détails brefs mais intéressants sur la situation religieuse des populations chrétiennes de la Serbie, de la Bithynie, de l'Arménie, de la Mésopotamie et des autres contrées visitées. Aussi devons-nous savoir gré au P. VOSTÉ d'avoir exhumé ce précieux document et de l'avoir publié avec un apparat et des notes critiques. — Nous omettons d'autres études, déjà signalées d'ailleurs dans la Bibliographie de la RHE. Un répertoire bio-bibliographique des cardinaux dominicains, depuis les débuts de l'ordre, termine ce volume de mélanges ; œuvre des PP. WALZ et GUMBLEY, il est complété, dans les fascicules des *Analecta* parus en 1926, par la liste des papes et des évêques dominicains depuis les origines. Cet elenchus corrige, en plusieurs points soit EUBEL (*Hierarchia cath. Medii Aevi*) soit QUÉTIF et ECHARD (*Scriptores ordinis Praedicatorum*), soit d'auteurs auteurs qui ont dressé des listes de prélats dominicains.

L. CHARLIER, O. P.

— A l'occasion du millénaire de l'élévation d'Atton au siège épiscopal de Vercell (924), le chanoine PASTERIS a publié une étude très intéressante sur celui qui fut le plus grand évêque de son temps et le meilleur littérateur de l'Italie au moyen âge : *Attone di Vercelli ossia il piu grande vescovo e scrittore italiano del secolo* X. *Vita, opere, prose ritmiche* (Milan, Tip. industriale, 1925. VII-220 p. L. 20). Dans cette publication originale, M. P. retrace ce que l'on connaît des origines et de la vie d'Atton ; il célèbre son zèle pastoral comme évêque, met en relief l'influence doctrinale de cet exégète remarquable et de ce juriste averti qui, un des premiers, revendiqua la liberté de l'Église en face du pouvoir civil tout en soulignant avec insistance la soumission que l'on doit à ce dernier. Bon patriote, Atton fut aussi excellent littérateur. M. P. le prouve en analysant ses œuvres principales ; il attire l'attention de ses lecteurs sur la pureté de la langue et la délicatesse des sentiments d'Atton épistolier, prédicateur, poète. Des extraits très suggestifs illustrent ces constatations. Enfin, en appendice, M. P. décrit les mss qui contiennent des œuvres de son héros et apprécie les diverses éditions qui en furent données.

E. VOOSEN.

Digitized by Google

— Après avoir recommandé la restauration de la philosophie chrétienne selon l'enseignement de S. Thomas d'Aquin par son encyclique *Aeterni Patris* du 4 août 1879, Léon XIII conçut le projet d'une édition critique de toutes les œuvres du Docteur angélique, qu'il confia, en janvier 1880, à l'Ordre des Frères Prêcheurs. Les commentaires sur Aristote en trois volumes, et toute la *Somme théologique* accompagnée du commentaire du cardinal Cajetan en neuf volumes, avaient paru de 1882 à 1906, lorsque les éditeurs romains purent se servir d'un premier manuscrit autographe de S. Thomas en abordant la *Somme contre les Gentils*. Conservé à la Bibliothèque Vaticane sous la cote *Vat. lat.* 9850, il garde 219 des 463 chapitres qui la composent et des fragments de 26 autres chapitres, mais il ne donne rien du quatrième et dernier Livre. En 1918, les PP. Constance Suermondt et Pierre-Paul Mackey firent paraître l'édition critique des Livres I et II avec le commentaire de Sylvestre de Ferrare († 1528) ; ils reproduisirent, en appendice, le texte de l'autographe, de la première à la dernière rédaction, en signalant par des artifices de typographie ingénieusement combinés, leur ordre de succession avec les additions et les suppressions partielles ou totales qu'il comporte. On se rendra compte de l'intérêt que présente ce volume, et des problèmes de critique et d'édition que soulève la présence de l'autographe et de la tradition manuscrite, en lisant la longue préface des éditeurs, ou mon étude de *L'édition Léonine de la Somme contre les Gentils* (*Revue néo-scolastique de philosophie.* 1920, t. XXII, p. 217-245).

Voici que le volume XIV de l'édition nous apporte le texte du Livre III (*Summa contra Gentiles ad codices manuscriptos praesertim s. Doctoris autographum exacta. Liber tertius cum Commentariis Francisci de Sylvestris Ferrariensis, cura et studio Fratrum Praedicatorum.* Rome, Typis Riccardi Garroni, 1926. I-475-55 pages. En vente chez les éditeurs au Collège Angélique, Via S. Vitale 15. In-fol. sur papier à la main, 40 fr. s. ; sur papier ordinaire, 35 fr. suisses, gr. in-4). Après une notice nécrologique sur le P. Constance Suermondt, décédé le 31 janvier 1926, dont le neveu le P. Clément Suermondt, collaborait déjà depuis des années à l'édition, la préface traite longuement de l'autographe, de la tradition manuscrite et du commentaire du Ferraris. En dehors d'un exposé des principes généraux de toute l'édition, on y trouve, entre autres, de longues discussions sur « le chapitre inédit » (chap. 130 du l. III) que les Pères rejettent à l'encontre de l'abbé Uccelli, son premier éditeur, et sur les idées du P. Destrez (voir son remarquable article : *La « Pecia » dans les manuscrits du moyen âge,* dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques,* 1924, t. XIII, p. 182-198), relatives au *Cod. Paris.*, B. N. *lat.* 3107, identifié par lui avec l'exemplaire parisien ou l'archétype, autre que l'autographe, et dont dérivent tous les manuscrits. Quant au texte de l'autographe, qui manque pour les 42 premiers chapitres du l. III, il est reproduit dans l'appendice dans tous ses états successifs. Le nouveau volume vient d'être étudié dans les *Analecta s. Ordinis Fratrum Praedicatorum* (nov.-déc. 1926, p. 779-790).

A. PELZER.

Digitized by Google

— Le P. L Oliger, O. F. M., *I penitenzieri francescani a S. Giovanni in Laterano* (Florence, 1925. 56 p.), groupe quelques intéressantes notices sur l'intimité des Frères-Mineurs avec les papes du XIIIe siècle, à partir de Grégoire IX ; il ne faut donc pas s'étonner si l'on trouve plusieurs d'entre eux à la Curie en qualité de chapelains, familiers et pénitenciers. De ces derniers l'auteur donne deux listes, enrichies de copieuses notices biographiques, d'autant plus importantes que plusieurs de ces Frères reçurent des missions de confiance et devinrent évêques. Comme les papes du XIIIe siècle résidaient au Latran, les Frères-Mineurs, pénitenciers du pape, séjournaient également à la basilique. L'exil d'Avignon vint interrompre le développement de la pénitencerie du Latran. Ce ne fut que sous Pie V, vers 1570, lorsqu'on organisa les pénitenceries de Ste-Marie Majeure (Dominicains), de St-Pierre (Jésuites), que les Franciscains reçurent la charge de la pénitencerie de St-Jean de Latran, constituant également un collège sous la direction d'un président. Ils s'établirent, à l'oratoire palatin de St-Nicolas, qui se trouvait près de l'ancienne façade est de la basilique. Ils durent le quitter lorsque Clément XII détruisit l'oratoire pour ériger la grande façade, d'après les dessins de Galilei, et ils cherchèrent asile près des murs d'Aurélien où ils restèrent jusqu'en 1914. Actuellement ils habitent derrière l'abside de la Basilique. P. P.

— Dans *Gregorianum*, 1926, t.VII, p. 339-353, le P. A. d'Alès, consacre une étude à *Jacques de Viterbe, théologien de l'Église*. Il est regrettable qu'il n'ait pas connu l'article de Mariani, mais par contre il a connu et examiné à fond celui d'Arquillière, dont il donne quasi une recension : « On s'accorde généralement à reconnaître que le traité classique *De Ecclesia* est une création moderne, dont les anciens scolastiques n'offrent pas le prototype ; en 1900, un théologien très averti, le P. d'Herbigny, lui donnait comme ancêtre la *Summa de Ecclesia* de Torquemada, parue en 1489. Avec la présente publication, nous remontons de presque deux siècles en arrière. Que le *De regimine christiano* offre tous les traits essentiels du traité classique *De Ecclesia*, nous allons le montrer par une rapide analyse ». C'est cette analyse que donne l'article, qui conclut par la constatation d'un point de contact entre la doctrine de Jacques de Viterbe sur la royauté de Jésus-Christ et celle de S. Thomas dans sa *Summa theologica*, P.II, q. 59, a. 4, ad 2um. P. P.

— Dans l'*Archivio della società romana di storia patria*, 1926, t. XLVIII, p. 137 svv., signalons une belle étude de M. Mariani, *Biografia di Giacomo di Viterbo*, l'auteur du traité *De regimine christiano*. C'est avant tout une biographie. Né à Viterbe en 1255 ou 1256, Jacques entra en 1270 chez les Ermites de S. Augustin à Viterbe, passa ensuite au *studium generale* de Paris d'où il revint en 1281. A partir de 1283 des charges lui furent confiées dans l'ordre par le célèbre P. Egidio Romano. Il retourna à Paris en 1287-88 en compagnie du P. Egidio qui y professa ; ensuite, en 1300, on lui confia la direction de l'enseignement dans le *studium generale* que les Augustins avaient à Naples. C'est là qu'il acquit une renommée si grande que Boniface

Digitized by Google

VIII le nomma, le 3 septembre 1302, archevêque de Bénévent, d'où il le transféra deux mois après, le 12 décembre, au siège de Naples. Jacques de Viterbe mourut à la fin de 1307 ou au début de l'année suivante. Suit une liste de ses œuvres, toutes inédites. Du *De regimine*, Mariani cite l'édition faite par Perugi, en 1924, d'après le manuscrit 130 de la Bibliothèque Angelica de Rome, car il ne pouvait connaître l'édition donnée par H. X. Arquillière dans son ouvrage : *Le plus ancien traité de l'Église, Jacques de Viterbe. De regimine christiano* (Paris, Beauchesne, 1926). — G. Ermini, *Le relazioni fra la Chiesa e i communi. della Campagna e della Marittima in un documento del secolo* xiv (*ibid.*). On connaît des relations et descriptions destinées aux envoyés pontificaux et celles qui leur étaient demandées sur les diverses régions des États pontificaux ; on n'en connaissait aucune sur le duché de Spolète et la région appelée *Campagna et Marittima*. Et si, pour le duché de Spolète, il est possible de suppléer, de diverses manières, ces sortes de sources, pour la *Campagna et Marittima* il n'existait que peu de documents. C'est cette lacune que comble la publication, par Ermini, du document des Archives Vaticanes, rédigé entre 1371 et 1373, et qui, entre autres particularités, permet de relever le triple genre de gouvernement des localités confiées à la *curia Rectoris*, suivant leur degré de dépendance vis-à-vis de l'Église. — M. Sterzi, *Gian Vincenzo Gravina, agente in Roma di Mons. Giov. Fr. Pignatelli* (*ibid.*, p. 201-391). Pignatelli, neveu d'Innocent XII, théatin, fut nonce en Pologne de 1700 à 1703, ensuite archevêque de Naples et cardinal ; Gravina est bien connu, non seulement comme littérateur mais surtout comme juriste de grande valeur et professeur de droit à la Sapience à Rome. Sterzi recueille dans la correspondance de Gravina avec Pignatelli des données biographiques sur Gravina lui-même, et des notices plus importantes sur « *figure ed sapetti di Curia* » pour l'époque qui s'étend de la mort d'Innocent XIII à 1713, et sur la personne de Clément XII. Dans la dernière partie de ce long travail, l'auteur recueille les « notices historiques », c'est-à-dire tout ce qui regarde les événements politiques et militaires de cette époque et plus particulièrement les mouvements de troupes allemandes qui passèrent par le territoire pontifical pour se rendre dans le royaume de Naples. — P. Egidi, *L'ultimo trattato internazionale del libero commune di Roma* (*ibid.*, p. 393-412). Le titre est un peu trop pompeux, il faut l'avouer car il s'agit du traité que Rome, rebelle à Eugène IV, conclut avec Philippe Marie Sforza, le 17 juin 1434, et modifia ensuite, le 7 octobre suivant. Les deux documents sont extraits des archives Sforza. Notons encore, dans le même volume, les articles nécrologiques sur Ignazio Guidi, mort le 24 juin 1924, avec bibliographie de ses ouvrages dressée par son successeur à la Biblioteca Casanatense, Luigi de Gregori (p. 412-420) ; sur Giovanni Ferri, Giacomo Lumbroso, Paolo Negri, tous historiens et érudits éminents ; sur Francesco Schupfer, historien du droit, mort le 8 septembre 1925. P. P.

—M. N. Ferorelli a publié le tome III des *Inventari e regesti del R. Archivio di Stato in Milano*, qui comprend *I registri dell'*

Digitized by Google

ufficio degli statuti di Milano (Milan, Palazzo del Senato, 1926. In-8, xv-410 p.). On y trouve, sous forme de catalogue d'actes, l'analyse de 28 registres administratifs de Milan, de 1334 à 1545. Le nombre considérable de pièces analysées fait de ce volume une source fondamentale de l'histoire urbaine de Milan. Les résumés, très courts, en latin, ont permis d'embrasser une matière considérable. Faute de tables, l'historien de l'Église devra dépouiller tout le volume ; mais ce travail ne sera pas sans profit pour lui parce qu'il pourra y glaner de nombreux renseignements sur les institutions ecclésiastiques.

H. N.

— M. Sticco, *Il pensiero di S. Bernardino da Siena.* Milan, Vità e pensiero, 1924. In-12, viii-202 p. L. 6. Après les études de Thureau-Dangin, d'Alessio, de Ronzoni, de Bontempelli, de Hefele, etc., sur saint Bernardin de Sienne, on pouvait se demander s'il restait encore quelque chose à ajouter à notre connaissance du grand prédicateur. Mlle Sticco a jugé que oui. En effet, ces œuvres s'attachaient à l'orateur, à l'artiste, au réformateur, au mystique ; aucune d'entre elles ne marquait sa situation dans l'histoire de la pensée. Ce petit livre groupe donc les idées principales que le saint développait dans ses sermons sur Dieu, l'homme, l'éducation, la famille, la vie sociale, l'observance religieuse, et la vie en général. La conclusion c'est que Bernardin est une des figures les plus représentatives de la période de transition entre le *Quattrocento* et la Renaissance. Mlle Sticco essaie de suivre, sans jamais les perdre de vue, « les influences et les interférences des courants spirituels qui convergent en lui ». Ces deux cents pages dénotent, chez l'auteur, un contact prolongé et intime avec la pensée du saint ; elles sont des plus instructives ; elles réaliseront certainement chez plusieurs ce but élevé : « La sua parola, viva oggi come cinque secoli fa, aiuta a ben vivere, e il desiderio di meditarla e divulgarla giustifica questa pubblicazione. »

E. de Moreau S. J.

— Dans les *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, Classe di scienze morali, storiche,* 1925, p. 491-503, T. Ashby s'occupe de *Camillo Porcari* (?-1521) à qui fut dédiée, en 1510, l'*editio princeps* du *De Romanae Urbis vetustate* de Pomponeo Leto. Porcari descendait de la famille du célèbre Stefano, fut élève de F. Inghirami et devint un bon littérateur ; en 1508 il obtenait un canonicat à St-Pierre, occupait la chaire de rhétorique à l'université de Rome en 1514, et comme ra teur était estimé à l'égal de Sadolet. Le 4 mai 1517, il fut nommé évêque de Teramo dans les Abruzzes ; il n'alla toutefois jamais dans son diocèse et mourut à Rome en novembre 1522.

P. P.

— Dans le dernier fascicule paru du *Bollettino della società pavese di storia patria,* 1924, t. XXIV, p. 101-148, nous trouvons un article important de G. Vittani, *Spigolature sul seminario generale per la Lombardia.* Comme on le sait, Joseph II, pour monopoliser l'instruction et l'éducation du clergé, avait projeté la création de séminaires généraux dans les divers pays soumis à son gouvernement ; celui de Pavie était destiné aux États de Lombardie et ne fut ouvert que le

Digitized by Google

1er novembre 1786, après une longue période de préparation. L'histoire de ce séminaire était déjà connue en partie, mais Vittani la complète à l'aide de documents conservés aux archives de l'État à Milan. L'opposition que les évêques avaient toujours montrée, se fit plus vive à la mort de Joseph II (1790) ; aussi Léopold II dut-il consentir, en 1791, à la réouverture des séminaires diocésains, ce qui marqua la fin du séminaire central de Pavie. P. P.

— A. Munoz, *Il restauro della basilica di S. Giorgio al Velabro in Roma* (Rome, 1926. In-8, 45 p. et 32 pl.), fait d'abord connaître les travaux de restauration qu'il a entrepris et terminés au début de 1926, grâce à la munificence du cardinal Sincero, avec l'aide de la *Sopraintendenza ai Monumenti* de Rome ; après avoir donné quelques notes sur l'histoire de l'édifice commencé au VIIe s. au dessus de constructions antérieures non destinées au culte, M. explique la portée des travaux entrepris et conclut : «La basilique de S. Georges nous apparaît à présent telle qu'elle devait être au début du XIVe siècle, après les travaux entrepris par le cardinal Stefaneschi, c'est-à-dire un édifice de la période la moins connue de l'architecture médiévale à Rome, enrichi de l'élégant ciborium du XIIe siècle, du campanile, de l'admirable portique de Stefano della Stella, qui doit être compté parmi les plus belles créations de l'âge d'or des artistes marbriers de Rome» (p. 43). Quelques notices, trop courtes, sur le culte des saints Sébastien et Georges, sont données à la fin du volume. P. P.

— Dans le *Dedalo*, 1926, t. VII p. 139-166, 231-256, 295-319, C. Cecchelli étudie *Il tesoro del Laterano, Le oreficerie, argenti, smalti.* Après une brève description des palais, basilique et édifices divers, du Latran et chapelles y annexées, il s'occupe du trésor du *Sancta Sanctorum*, décrivant minutieusement la croix émaillée du IXe siècle, la croix gemmée qui remonte peut-être au VIe et leurs écrins d'argent, également du IXe siècle. Il examine ensuite d'autres joyaux : le coffret ovale, destiné à renfermer des reliques, sur le couvercle duquel est représentée la croix ; la « *stauroteca* » du trésor du Latran, qui remonte à la fin du XIe siècle ou au commencement du Xe ; le reliquaire en argent, orné d'émaux, qui renfermait le chef de Ste Praxède ; la cassette quadrangulaire en cuivre qui contient la tunique de S. Jean avec médaillons représentant des scènes de l'Ancien Testament, médaillons plus anciens (IXe s.) que la cassette elle-même (XIIe s.) ; le coffret rectangulaire pour les reliques de Ste Barbe, avec des scènes, sur émail, de la vie de S. Thomas de Cantorbéry ; les trois célèbres croix processionnales de la basilique, des XIe, XIIe, XIVe et XVe siècles, cette dernière, œuvre de Nicolas de Guardiagrele ; le reliquaire vénitien du XVe siècle et un autre du même siècle, sous forme de petit temple octogonal. Une étude plus spéciale est réservée à l'*Acheropita*, l'auteur examine d'abord l'origine du nom et du culte des images de ce genre ; ensuite il cherche à préciser, mieux que ne l'avait fait Wilpert, l'époque à laquelle l'image fut peinte, c'est-à-dire le Ve siècle. Suit une description et une étude des revêtements d'orfèvrerie qui furent appliqués à diverses époques, à l'*Acheropita*. P. Paschini.

Digitized by Google

— La Bibliothèque Vaticane, qui avait déjà reçu cette année la bibliothèque Ferrajoli (voir RHE, t. XXII, p. 746), vient de s'enrichir de la bibliothèque de Mgr Louis Petit, archevêque titulaire de Corinthe, ancien archevêque d'Athènes, auteur d'importants ouvrages et éditions. Elle comprend environ 8.000 volumes, 80 manuscrits grecs relatifs surtout au droit canon, 20 exemplaires originaux de lettres patriarcales, des documents d'archives sur l'histoire de Naxos et une collection d'acolouthies pour laquelle on consultera sa *Bibliographie des Acolouthies grecques*, parue dans les *Subsidia hagiographica* des Bollandistes (Bruxelles, 1926. In-8, xiv-315 p). A. Pelzer

— *Décès.* — Le 18 octobre 1926, est décédé à Rome, M. A. Palmieri, dont nos abonnés avaient accoutumé de lire les chroniques sur les pays slaves et balkaniques. Le défunt était directeur de l'*Istituto per l'Europa Orientale*, à Rome. Parmi ses publications les plus importantes, rappelons : *La Chiesa russa, le sue odierne condizioni e il suo riformismo dottrinale* (Florence, 1908), *Il progresso dommatico nel concetto cattolico* (Florence, 1910), et la *Theologia dogmatica orthodoxa* (*Ecclesiae Graeco-Russicae*), dont malheureusement les prolégomènes seuls furent publiés, en deux volumes (Florence, 1911 et 1913). Ce dernier ouvrage, qui révélait chez son auteur une connaissance véritablement encyclopédique des sciences religieuses dans les Églises orthodoxes, restera sans doute longtemps encore un précieux instrument de travail, ne fût-ce qu'en raison de son abondante bibliographie.

Pays-Bas

— L'ouvrage du professeur de Leyde, M A. S. de Blécourt, *Bewijsstukken behoorende bij het kort begrip van het oud-vaderlandsch burgerlijk recht*, 2e partie (Groningue, J. B. Wolters, 1926. In-8, xvi-518 p. Fl. 11,50) forme la dernière partie d'un manuel d'histoire du droit néerlandais à l'usage des étudiants en droit à l'université. Un statut académique de 1921 impose aux étudiants de la candidature en droit un examen sur l'évolution historique du droit, au point de vue des systèmes juridiques qui formentles sources du droit néerlandais actuel. Ces systèmes sont le droit romain et l'ancien droit national néerlandais. C'est pour répondre à cette prescription que le professeur de Blécourt a publié son sommaire de l'ancien droit civil national néerlandais, avec des pièces justificatives. Celles-ci forment l'objet de deux volumes, dont le second vient de paraître. La tâche est fort complexe, à cause des innombrables différences locales dans le droit. Il a donc fallu ranger ces pièces justificatives dans l'ordre géographique et, dans cet ordre géographique, dans l'ordre chronologique. En vue de mettre un système dans tous ces documents, l'auteur a indiqué en marge des textes les numéros de son sommaire auxquels les documents se rapportent.

Digitized by Google

Un index reproduit à la fin du volume les numéros du sommaire et renvoie à toutes les pages des pièces justificatives où un sujet déterminé est touché. Cet index facilite beaucoup la recherche des textes. Les pièces justificatives comprennent les documents les plus divers : privilèges, actes juridiques, coutumes, ordonnances, pratique des tribunaux, consultations de juristes, etc.

Cette publication nous paraît un essai des plus heureux et un modèle à suivre ailleurs. Dans un cours, l'enseignement doit être synthétique, mais la publication de pièces justificatives heureusement choisies permet, sans perdre trop de temps, de fournir les preuves historiques des assertions du professeur en même temps qu'elle initie à la méthode historique. Que l'on ne puisse pas tout exposer, cela va de soi ; que l'on ne puisse pas alléguer tous les textes n'est pas moins évident. Mais les pièces justificatives elles-mêmes renseignent l'étudiant sur les éditions de textes du droit ancien où il pourra trouver d'une manière plus complète les théories et les dispositions du droit ancien.

Plusieurs textes intéresseront l'historien de l'Église, d'abord parce qu'ils émanent de personnes d'Église, notamment pour le pays d'Utrecht, ensuite par leur objet même, le mariage par exemple. Signalons la *Politieke Ordonnantie van Holland* (1er avril 1580) sur le mariage civil et le consentement des parents au mariage des mineurs (p. 380). On se saurait d'ailleurs pas faire une étude du droit civil du moyen âge sans tenir compte du droit canonique dont l'influence sur le droit séculier a été mis en relief par plusieurs travaux récents, par exemple, par H. Capitant (*De la cause des obligations*, 2e édit. Paris, 1924) et B. Boyer (*Recherches historiques sur la résolution des contrats. Origines de l'art.* 1184 *C. civ.* Paris, 1924). C'est là un point du vue qui doit intéresser l'historien de l'Église, et spécialement celui du droit canonique, aux études du droit séculier, mais aussi l'historien du droit séculier à l'étude de l'histoire du droit canonique. A. Van Hove.

— L'article de Mlle I. Zibimenko, archiviste à Leningrad, publié dans le *Nederlandsch Archievenblad* (Groningue, 1926, t. XXXIII, p. 164-171) : *L'organisation des archives dans la Russie des Soviets d'après les données officielles*, donne une idée très exacte des transformations qui ont été apportées en Russie aux différents dépôts d'archives de l'État, depuis l'édit du 1er juin 1918 : d'abord, centralisation, sous une autorité unique, de tous les bureaux administratifs ayant des archives (ministères et institutions scientifiques) ; puis, défense de supprimer des papiers sans autorisation préalable ; enfin, respect des fonds. Le nombre très élevé du personnel a été réduit. Les archives sont sous la dépendance du commissariat de l'instruction du peuple. H. N.

— Le titre du livre que M. R. Fruin, archiviste-général des Pays-Bas, a consacré à un de ses prédécesseurs, en résume excellemment le contenu : *De gestie van Dr R. C. Bakhuizen van den Brink als archivaris des Rijks* (1854-1865), *hoofdzakelijk uit zijne*

Digitized by Google

ambtelijke correspondentie toegelicht (La Haye, Alg. Landsdrukkerij, 1926. 248 p.). Bakhuizen, on le sait, fut en quelque sorte l'organisateur scientifique des archives en Hollande et exerça une influence très heureuse. On retiendra ici ce qui est dit des archives ecclésiastiques : celles de la commanderie des Vieux-Jongs, des chapitres de St-Servais et de Notre-Dame de Maestricht, etc. H. N.

— M. Eekhof, professeur d'histoire du christianisme à l'université de Leyde, vient de publier le *Levensbericht van Frederik Pyper* (Leyde, E. J. Bril, 1926. 22 p.) Il y retrace la carrière scientifique de son célèbre prédécesseur en insistant sur les qualités maîtresses du Dr Pyper, en particulier sur son « objectivité ». Il est hors de doute que, pour sa part, Pyper a contribué à dégager l'étude du passé du christianisme de l'influence des préjugés confessionnels du protestantisme. A la fin de son article, M. Eekhof dresse la liste détaillée des publications historiques de Pyper. A. D. M.

—Le Dr G. W. Kernkamp, professeur d'histoire moderne à l'université de l'État à Utrecht, vient de commencer sa vingt-cinquième année d'enseignement universitaire. A cette occasion, ses élèves lui ont offert des *Mélanges*, qui sont publiés dans le 4e fascicule du t. XLI (1926) de la *Tijdschrift voor Geschiedenis* (Groningue, Noordhoff). Ces *Mélanges* comprennent six articles : 1) Dr J. van den Bergh van Eysinga-Elias, *Vrijheid en hare verwerkelijking* : étude historico-philosophique dans laquelle l'auteur, partant de principes hégéliens, défend plusieurs thèses inadmissibles du point de vue catholique ; 2) Dr G. C. Brunner, *De ontwikkeling van het handelsverkeer van Holland met Oost-Europa tot het einde der* xvie *eeuw* ; 3) Dr G. Das, *Pierre Jurieu als middelpunt van een spionage-dienst*, se rapporte à l'histoire de la suppression de l'édit de Nantes et de la guerre de neuf ans ; l'auteur critique l'ouvrage de M. l'abbé J. Dedieu, *Le rôle politique des protestants français* (Paris, 1921) ; 4) Dr A. Hulshof, *Utrechtsche rariora buiten Utrecht*, contribution consciencieuse à la bibliographie locale et à l'histoire des mss; 5) Dr Z. W. Sneller, *De Twentsche weefnijverheid omstreeks* 1800 ; 6) Dr N. B. Tenhaeff, *Het risico van kerkelijk klein-grondbezit in de late Middeleeuwen*, étude pénétrante sur l'administration de la fabrique de l'église cathédrale d'Utrecht. Dr H.

— Dans la réunion mensuelle, tenue le 3 décembre 1926, de la *Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde* de Leyde, le Prof. Dr L. Knappert a fait une communication sur les *Nederlandsche Handelskerken*. Les « Églises commerciales » sont des associations cultuelles protestantes, fondées hors des Pays-Bas par des marchands ou des colonisateurs. Leur période de fondation s'étend sur tout le xviie et le xviiie siècle. De très nombreux pays possédaient des « Églises commerciales » : la Russie, le Levant, la Guinée, l'Afrique du Sud, l'île Maurice, Malabar, Coromandel, Ceylan, Malacca, l'archipel des Indes orientales, Formose, Desjima, le Brésil, Suriname, Berbice, Essequeba, Demeray, Curaçao, Aruba et Bonaire, St-Eustathe, St-Martin et Saba, Fabayo, Ste-Croix et St-Thomas, la Nouvelle-Néerlande. Dans toutes ces con-

Digitized by Google

trées on organisait les Églises d'après les Églises existantes dans la mère-patrie. Chose remarquable, les prédicants de ces différentes Églises étaient censés appartenir à une seule organisation et pouvaient être déplacés d'une contrée à une autre. Ainsi, un prédicant fut envoyé de St-Pétersbourg à Berbice, un autre de Formose à Malabar. La conférence du Dr Kn. résumait un travail de plusieurs années d'études ; elle fut illustrée de nombreuses cartes. Dr H.

— Le professeur F. Van der Mueren insiste, dans un article publié dans *Studia Catholica* (août-septembre 1926), sur l'utilité de l'histoire comparée des différentes branches de l'activité artistique, tant pour l'histoire de l'art en général que pour celle de chaque art en particulier. Seulement, il déplore l'ostracisme qui tient la musicologie en dehors de ces synthèses, si fertiles pour l'intelligence des civilisations passées. Il montre combien est faux le préjugé qui déclare toute comparaison scientifique impossible entre la musique et les autres arts, en traçant un parallèle suggestif entre la peinture et les écoles musicales du xve siècle flamand. De part et d'autre, mêmes principes de composition et même ordonnance du sujet, même choix et même emploi des moyens d'expression ; quant à l'esprit : même atmosphère idéale, même absence de sens dramatique et même culte du détail ; quant à l'ensemble de l'évolution esthétique de cette période : même rythme ascensionnel des Van Eycks, par Van der Weyden, Van der Goes et Gérard David ; de Dufay, par Okeghem, Hobrecht et Josquin de Prés, vers l'art nouveau de la Renaissance. C'est, croyons-nous, la première étude de ce genre construite d'une manière vraiment scientifique. L'esquisse rapide de quelques autres parallèles, empruntés à d'autres époques et à d'autres civilisations, achève de convaincre le lecteur du rôle important que l'histoire de la musique peut jouer dans l'histoire comparée des arts. A. Stubbe.

— Le décret du 1er février 1916, paru dans les *Acta apostolicae Sedis* et concernant la forme des vêtements liturgiques, a donné lieu à des commentaires dans diverses revues canoniques. *Het Gildeboek* de la société d'art chrétien de S. Bernulphe s'occupe aussi de la question (1926, t. IX, p. 68-69 ; 84-86 et 88). On y trouvera, dans une note de Dr A. Schaepman, les rétroactes de la question en 1861, d'après d'intéressants documents inédits. R. M.

— A la suite d'une entente avec la direction du musée communal, le Musée archiépiscopal d'Utrecht a été soumis à une réorganisation qui le met beaucoup mieux en valeur. M. J. E. Brom en rend compte dans son rapport annuel publié dans *Het Gildeboek* (1926, t. IX, p. 49-59 et 9 fig.). Il énumère aussi les objets entrés durant l'année dans les collections dont il a la garde, les uns à titre de dons, les autres comme simples prêts. Bien souvent les églises paroissiales ne peuvent consacrer les soins voulus aux objets hors d'usage, d'art ou de curiosité, qu'elles possèdent. Dans ce cas le musée diocésain est tout désigné pour les recevoir, fût-ce à simple titre de prêt. Malheureusement chaque évêché ne possède pas comme Utrecht un

Digitized by Google

musée diocésain bien organisé, et il s'en faut que les vœux exprimés en la matière par le pape Pie XI aient pu être réalisés partout !

R. M.

— La librairie A. Oosthoek d'Utrecht fera paraître sous peu le 1er fascicule de la *Geïllustreerde Beschrijving van de Monumenten van geschiedenis en kunst in de gemeente Maestricht*, qui fera partie de l'inventaire général des monuments néerlandais, que publie la Commission royale des monuments. La description des monuments de Maestricht comprendra 3 ou 4 fascicules, chacun de 9 feuilles environ d'impression in-4°. L'exécution typographique, confiée à l'« Algemeene Landsdrukkerij », se fera sur papier de luxe, sur le modèle de la description illustrée des monuments dans l'ancienne baronie de Breda, parue en 1912. Vu les nombreuses relations qu'a eues autrefois la ville de Maestricht avec Liége, ce catalogue intéressera aussi l'histoire de Belgique.

Dr H.

— La direction de la section littéraire de la *Vereeniging tot het bevorderen van de beoefening der Wetenschap onder de Katholieken in Nederland*, a proposé à ses membres un programme de travail qui comprend les rubriques suivantes : 1) histoire ecclésiastique, 2) histoire politique, 3) histoire sociale, 4) histoire de la littérature et linguistique, 5) histoire des arts plastiques, 6) histoire de la musique,7) histoire des sciences, 8) histoire de l'enseignement, 9) histoire du droit, 10) ethnologie. La direction de la section littéraire, que préside le Dr G. Brom, professeur à l'université de Nimègue, fait un pressant appel à tous ses membres pour qu'ils lui fassent connaître leurs observations et desiderata relatifs à ce programme. Elle recevra avec reconnaissance des projets concernant plusieurs genres d'études, soit des monographies sur l'histoire locale ou sur l'édition de textes,soit la révision d'ouvrages vieillis, soit l'utilisation de documents, soit la séparation ou la réunion de différentes branches.Ces projets seront réunis dans un rapport qui sera envoyé à tous les membres et discuté dans une réunion générale de la société ; après approbation, il sera imprimé et servira de guide aux travailleurs. Les communications doivent être adressées au président (St. Annastraat, 185, Nijmegen), avant le 1er février 1927.

Dr H.

— *Concours.* — La rédaction de la revue *Bossche Bijdragen* met au concours les deux sujets suivants : 1) une histoire du Brabant septentrional, dans laquelle on s'attachera surtout à l'histoire ecclésiastique de cette contrée ; 2) une biographie de Mgr Jean Zwysen. Le premier travail ne peut dépasser en amplitude 250 pages d'impression ; le second doit en comporter une centaine. Les prix sont respectivement 300 et 150 florins, et les dates extrêmes de remise des études, sous devise, sont le 1 mai 1928 et le 1 juillet 1927. Les renseignements ultérieurs touchant les conditions de ce concour peuvent être demandés au Dr Th. Goossens, à Tilbourg.

Dr H.

—La *Vereeniging tot bevordering van de kennis van het dialekt, de geschiedenis en de folklore van Groningen* accordera un prix de 300 flo-

Digitized by Google

rins au meilleur ouvrage de vulgarisation relatif à l'histoire de Groningue, qui lui sera soumis avant le 1er octobre 1927. Dr H.

— *Nominations.* — Ont été promus à l'université catholique de Nimègue : professeurs ordinaires, le Dr G. Brom, professeur extraordinaire d'esthétique et d'histoire de l'art, et le Dr A. Pompen, O. F. M., professeur extraordinaire d'histoire de la langue et de la littérature anglaises ; — professeur extraordinaire, le Dr P. Sormani, lecteur d'histoire de la philosophie grecque et romaine.

Le Dr A. H. de Hartog est nommé professeur extraordinaire d'apologétique du christianisme à l'université de l'État, à Utrecht. Dr H.

— *Décès.* — Le Dr J. Six, 1857-1926, professeur ordinaire d'esthétique et d'histoire de l'art à l'université communale d'Amsterdam. Dr H.

Pologne

— M. L. Chmaj a publié une importante monographie pour l'histoire de la réforme en Pologne : *Samuel Przypkowski na tle prądów religijnych* XVII. *vieku.* (Cracovie, Polska Akademja Umiejętności, 1927. In-8, 240 p.). Réformé lui-même, Przypkowski vivait en un temps où les diverses confessions protestantes polonaises, déjà divisées entre elles, avaient encore à soutenir le choc de la réaction catholique (1592-1670) ; il mourut en exil à Kœnigsberg. La première partie de l'ouvrage raconte la vie de P. ; la seconde étudie ses idées philosophiques et religieuses : la tolérance religieuse, les rapports entre l'Église et l'État ; le rationalisme religieux. L'auteur a joint à son travail des notes sur P. poète et publiciste, et sur deux écrits dont l'un, de P. lui-même, est relatif à l'affaire de J. Sienieńskis, évoquée devant le Sejm de Varsovie en 1638, et dont l'autre, une lettre *De fuga persecutionis*, émane de son entourage.

— S. Przypkowski fut en relations avec H Grotius (1583-1645), et il lui fournit le meilleur de ses informations sur la Pologne du XVIIe siècle. A l'occasion du 300e anniversaire de la publication du *De Iure belli et pacis*, M. St. Kot a publié une étude sur Grotius et la Pologne : *Hugo Grotius a Polska. W* 300 *Lecie dzieła o prawie wojny i pokoju* (Extrait de la revue *Reformacja w Polsce.* Cracovie, Krakowska Spółka wydawnicza, 1926. In-8, 50 p.). M. Kot raconte la vie du célèbre juriste ; il s'intéresse spécialement aux relations de Grotius avec la Pologne, et à la diffusion de ses idées dans ce pays.

R. Draguet.

Portugal.

— Dom Antoine Coelho, bénédictin de Cucujaes, s'occupe activement du mouvement liturgique en Portugal ; il vient d'assumer la direction de la revue *Opus Dei* qui sera l'organe de ce mouvement (Rédaction et administration, Rua Nova de Sousa, 107, Braga).

J. Lavalleye.

Digitized by Google

Suisse

— Dans la *Zeitschrift für Schweizerische Geschichte*, 1926, t. VI, p. 1-60, M. Reymond étudie *La charte de saint Sigismond pour Saint-Maurice d'Agaune* (515). D'un examen comparé des sources et de leur analyse minutieuse, il conclut que les deux principales copies qu'on en conserve : le parchemin Z (fin xiie s.), des archives de Saint-Maurice, et la recension T (xive s.), des archives de Turin, reposent sur un document de l'époque carolingienne ; de plus, ce dernier aurait réuni deux actes distincts : une relation du concile d'Agaune de 515, contemporaine du concile, mais sans caractère officiel, et un diplôme du roi Sigismond du 14 mai 515 ; ces deux documents prouvent que le monastère d'Agaume a été réellement fondé en 515 par le roi Sigismond. A. D. M.

— A l'initiative du Bureau permanent du Ve Congrès historique international (Bruxelles, 1923) et de l'*American Historical Association*, une réunion a eu lieu à Genève, les 14 et 15 mai 1926, aux fins de constituer un Comité international des sciences historiques. Étaient représentés : l'Allemagne, l'Argentine, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, la Norvège, la Hollande, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Suède, la Suisse, et la Tchécoslovaquie. Le Comité préparera les congrès internationaux des sciences historiques ; il publiera un Bulletin et, pour faire suite aux *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft*, un annuaire international des sciences historiques. Diverses questions ont été examinées, notamment : la publication d'une revue d'histoire économique ; celle de la liste des diplomates de tous pays, depuis le xviie siècle ; une enquête sur l'organisation du travail historique dans les différents pays. Le bureau du Comité a élu pour président M. Koht (Norvège), et pour vice-présidents MM. Pirenne (Belgique) et Dopsch (Autriche). Le comité a décidé que son siège légal serait fixé provisoirement à Washington. Le prochain congrès se réunira à Oslo en 1928 ; on a émis le vœu que le suivant (1933) se réunît à Varsovie. R. Draguet.

Tchécoslovaquie

— Signalons deux publications de M. Bartoš, professeur à la faculté protestante de Prague. La première : *L'activité littéraire de Jacques de Mies* (Prague, 1925) attribue au fondateur des Hussites radicaux 102 traités théologiques complets, 2 fragments, 2 ouvrages douteux et enfin une lettre disparue. B. s'est attiré par cette publication une verte réplique de M. Pekař, professeur à l'université de Prague, dans le *Český Časopis historický*, 1926, p. 342-376. Celui-ci prouve que les Jésuites de Bohême n'ont jamais montré la grande hostilité pour la littérature hussite que leur attribue B. Le second

Digitized by Google

ouvrage de M. Bartoš : *A propos des quatre articles de Prague* (Prague, 1925), n'est pas moins tendancieux et pour ce motif inutilisable pour l'historien, sauf en quelques détails. A. N.

— L'ouvrage de STLOUKAL, *La politique papale et la cour impériale de Prague aux confins du* XVIe *et du* XVIIe *siècle.* (Prague, 1925), traite de la politique du pape Clément VIII vis-à-vis la Bohême. Il prouve que le protestantisme aurait été vaincu en Bohême même sans la bataille de la Montagne Blanche (1620), parce que le pape et ses diplomates, surtout le nonce de Prague Philippo Spinelli, avaient réussi à gagner de plus en plus les sympathies de l'empereur Rodolphe II, de l'aristocratie et des organes officiels. A l'aide de ces puissants personnages, le Saint-Siège aurait pu remporter la victoire sur les protestants de Bohême sans une guerre sanglante. L'insurrection des États protestants ne semble donc être qu'une dernière tentative contre l'influence des catholiques dans les affaires de Bohême. On peut reprocher à M. Stloukal un manque de sérénité, surtout dans l'interprétation des sources d'origine catholique ; ses appréciations sur Clément VIII nous paraissent inadmissibles. A. NEUMANN.

FR. HRUBY, *Un pèlerin tchèque à Assise en* 1636, dans *Český časopis historický,* 1926, p. 283-298, publie l'itinéraire du jeune converti Léon Guillaume de Kounice. Le document est intéressant parce qu'il prouve le retour d'une ancienne famille seigneuriale pe Moravie au catholicisme et son passage au rit romain. A. N.

— Le travail de M. AD. BIRNBAUM, *Nouvelle opinion au sujet des origines de l'architecture chrétienne en Bohême,* dans le *Niederlův sbornik,* t. IV de l'*Obzor praehistorický,* Prague, 1924, n'est qu'une polémique contre l'historien allemand Strzygowski, qui prétend avoir trouvé les origines de l'architecture chrétienne de Bohême dans l'architecture de l'époque païenne de ce pays. Strzygowski trouve cette connexion dans la forme carrée des plus anciennes. églises de Bohême ; mais M. Birnbaum démontre que la forme des plus anciennes églises de Bohême a été oblongue. M. Strzygowski pense que les rotondes romanes de Bohême ont été imitées des tours rotondes de l'époque païenne ; au contraire, M. Birnbaum démontre que les tours de cette forme n'ont jamais existé dans les châteaux de Bohême où se trouvent les chapelles les plus anciennes, et qu'elles sont d'origine occidentale. A. NEUMANN.

— Si courte qu'ait encore été son existence, l'Église nationale tchécoslovaque, fondée le 10 janvier 1920, a déjà toute une histoire. M. CINEK la raconte dans un volume rempli de faits et de documents : *K náboženské otázce v prvních letech naší samostatnosti* [La question religieuse dans les premières années de notre indépendance] (1918-1925) (Olomouc, Lidové Závody tiskařské, 1926. In-16, 312 p. Cour. 18). La première partie expose les origines de l'Église tchécoslovaque, ses hésitations entre le radicalisme et l'orthodoxie, enfin, le triomphe du groupe radical de M. Farsky ; le récit se poursuit jusqu'à la « consécration »

Digitized by Google

des premiers prêtres et diacres de l'Église dissidente, en janvier 1925 (p. 1-217). Dans une seconde partie (p. 221-288), l'auteur reproduit des articles qu'il a publiés ailleurs sur le mouvement orthodoxe en Tchécoslovaquie dans les années 1918-1925 ; on y voit notamment comment Mélétios de Constantinople et l'Église orthodoxe serbe se disputèrent la juridiction sur les uniates Ruthènes retournés à l'orthodoxie, et comment le faible groupe orthodoxe sorti, avec son chef M. Pavlík, de l'Église tchécoslovaque, opéra sa jonction avec ceux-ci, en 1924. Les dernières pages renferment des notes sur la situation des Frères Tchèques en Tchécoslovaquie pendant les années 1924 et 1925.

R. Draguet.

Digitized by Google

UNE ANCIENNE OPINION SUR LA CONDITION DU CORPS DU CHRIST DANS LA MORT

II

L'opinion de saint Hilaire de Poitiers.

La petite dissertation : « *An Hilarius, moriente Christo, Verbum a carne secessisse senserit?* », composée par dom Coustant (1), ne semble avoir été dépassée ni en érudition, ni en critique, par les auteurs subséquents, qui s'en sont largement inspirés. Nous avons déjà dit quelle en était la conclusion : « Hilarius non infimum inter eos locum meretur, qui Verbum a carne, quam assumpsit, numquam separatum fuisse docuerunt (2). » Pour en éprouver le bien-fondé, devant les négations dont cette opinion a été l'objet, nous ne pouvons mieux faire que de reprendre l'étude de la question à la suite du savant bénédictin, et par manière de critique respectueuse, mais attentive et serrée, de son travail. La fréquentation de tels maîtres est toujours utile, même lorsqu'elle n'amène pas le disciple à partager leurs convictions.

Le problème s'est posé pour dom Coustant, comme il se pose pour nous, à cause de la manière dont saint Hilaire explique la parole du Christ mourant : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? », dans son Commentaire sur l'évangile selon saint Matthieu. Voici cette explication : « Quant au cri vers Dieu, c'est la voix du corps, attestant l'éloignement du Verbe de Dieu qui se retire de lui. Enfin il crie (*demandant*) pourquoi il est délaissé, en disant : « Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? » Pourtant, il est délaissé, parce que l'homme devait être consommé également par la mort (4). »

(1) *Praef. gener.*, § IV (n. 160-181).
(2) *Ibid.*, n. 181.
(3) Matth., xxvii, 46.
(4) Hilaire, *Comment. in evang. Matthaei*, xxxiii, 6 (édition Maffei, t. I, c. 808D ; PL, IX, 1074D-1075A) : « Clamor vero ad Deum, corporis vox est, recedentis a se Verbi Dei contestata dissidium. Deni-

Digitized by Google

Ces paroles ont jeté dom Coustant, comme il le confesse, dans un grand embarras, beaucoup s'en montrant choqués parce qu'ils croient qu'Hilaire y déclare que le Verbe, avant que le Christ ne mourût, s'est retiré du corps qu'il avait pris. Il détaille ensuite ingénument, en des lignes dont il faut admirer la sincérité, les étapes successives de sa pensée et de son travail. Tout d'abord, il n'était pas d'avis de combattre cette interprétation, « *cum salva et integra veritate a qua recedere nunquam tutum est, id fieri non posse videretur* » ; il croyait devoir se contenter de montrer « *sententiam illam neque ei singularem, neque cum haereticis communem fuisse* ». Mais en relisant les autres œuvres de saint Hilaire, il acquit la conviction que le saint Docteur n'avait pas persévéré dans cette opinion, mais qu'il avait affirmé l'opinion contraire dans ses écrits postérieurs. Ensuite, en dressant la preuve de cette nouvelle position, dom Coustant remarqua qu'Hilaire combattait si énergiquement ceux qui divisent le Christ, même dans la mort, qu'il ne lui resta plus même le moindre soupçon qu'il eût jamais été de leur avis. Dès lors, il ne lui en a pas coûté de remanier le plan de sa dissertation et d'en adopter un autre. Voici donc comment il va procéder désormais : tout d'abord, il ne niera pas que les paroles citées d'Hilaire ne diffèrent pas beaucoup de celles de certains Pères dont il n'est guère possible de croire qu'ils n'ont pas admis la séparation du Verbe et du corps du Christ dans la mort ; ensuite, il montrera que, d'après d'autres manières de s'exprimer d'Hilaire, ces mêmes paroles peuvent commodément se comprendre sans l'affirmation d'aucune séparation réelle ; enfin, que non seulement elles peuvent, mais encore qu'elles doivent s'interpréter de la sorte, dom Coustant le fera voir par quelques passages choisis, dans lesquels Hilaire dispute avec tant de force contre ceux qui divisent le Christ, qu'il convient de voir en lui leur ennemi plutôt que leur partisan (1).

Tel est bien, en effet, le plan suivi dans la dissertation et ses trois articles ; l'exposé fidèle que nous en avons intentionnellement donné nous suggère, du point de vue de la méthode, une première et très importante remarque. A son interprétation du passage en cause du Commentaire sur saint Matthieu, dom Coustant ne parvient que par une voie indirecte. A supposer même que tous les arguments qu'il tire des œuvres subséquentes, reposent sur la vérité et aient la valeur

que cur relinquatur exclamat, dicens, *Deus Deus meus quare me dereliquisti* ? Sed relinquitur ; quia erat homo etiam morte peragendus. »

(1) *Praef. gener.*, n. 160-161.

Digitized by Google

qu'il leur attribue, la conclusion qu'il en dégage en faveur de cette interprétation ne sera jamais qu'une présomption, peut-être forte mais non décisive, si le texte lui-même donne une impression différente. Il reste, en effet, la possibilité d'un changement, d'une précision de pensée intervenant, à un moment postérieur, chez saint Hilaire. Cette hypothèse ne sera exclue que si l'on peut produire un témoignage subséquent, dans lequel l'auteur nie clairement et explicitement avoir jamais pensé, dit ou écrit que le Verbe a été séparé du corps du Christ dans la mort. Or, ni dom Coustant, ni qui que ce soit, ne nous paraît avoir jamais produit un tel témoignage, comme la suite va nous le montrer.

Mais voyons, tout d'abord, le texte lui-même. Tel qu'il est et que nous l'avons cité et traduit plus haut, il dit bien que le Verbe s'est retiré du corps du Christ, et il donne de cet abandon une raison sotériologique (1). Le *corps*, auquel Hilaire attribue la plainte

(1) Le Christ meurt parce que le parallélisme nécessaire entre le rédempteur et le racheté le demande ; tel est bien le sens des mots : « quia erat homo etiam morte peragendus ». On le voit, par exemple, par un passage du *Tractat. in Psalm.* LIII, n. 14 (édit. ZINGERLE, p. 146, l. 11-14, dans le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, vol. XXII. Vienne, 1891 ; PL, IX, 346A-B), où Hilaire écrit : « Ad explendam quidem hominis naturam etiam morti se, id est discessioni se tanquam animae corporisque subiecit et ad infernas sedes, id quod homini debitum videtur esse, penetravit. » On remarquera que, dans le Commentaire sur saint Matthieu, la raison sotériologique est donnée pour le « relinquitur », c'est-à-dire, pour le fait du délaissement du corps par le Verbe de Dieu ; s'il n'est pas douteux que, pour Hilaire, ce « relinquitur » exprime la mort du Christ, on ne peut pas prétendre trouver dans cette séparation du Verbe et du corps la définition, le concept que tient notre auteur de la mort du Christ, comme s'il n'attribuait pas une âme humaine au Sauveur. Quant à ce dernier point, le cas de saint Hilaire nous paraît être entièrement semblable à celui de saint Athanase et se résoudre, à la lumière des faits et des textes, par l'explication proposée plus haut (p. 19-22) : même absence d'affirmation comme de négation explicite de l'âme humaine au début, avec des indices suggestifs de l'admission d'une telle âme ; affirmation explicite dans les écrits postérieurs (voir, par exemple, *De Trinit.*, X, 19-22 ; édit. MAFFEI, t. II, c. 333-336 ; PL, X, 357-361), sans trace de conscience de changement en ce point ; donc simplement, proposition plus claire et explicite, une fois l'attention éveillée par les circonstances, d'une doctrine déjà admise auparavant. Comme chez Athanase également, le fait de la mort du Christ s'exprime par le fait de la séparation du Verbe et du corps, parce qu'Hilaire admet que cette séparation intervient réellement à la mort, sans même songer à dire que ce n'est pas elle qui constitue formellement la mort.

Digitized by Google

d'abandon, pourrait peut-être parfois marquer l'humanité entière, chair et âme tout à la fois ; ici, nous croyons plus probable que la pensée de l'auteur ne se porte que sur la chair, qui est seule à être abandonnée et à mourir (1). Le cri monte vers Dieu : *clamor ad Deum*, dit Hilaire ; et il importe assez peu à notre étude présente de distinguer si *Deus* est le Père ou le Verbe lui-même (2), car l'in-

Dès lors, on voit déjà qu'Hilaire fait coïncider l'abandon du corps par le Verbe et la mort, sans accorder à l'un une priorité de temps au regard de l'autre ; c'en serait assez pour bannir les craintes de ceux qui, au dire de COUSTANT (*Praef. gener.*, n. 160) se scandalisaient de sa parole « quasi nimirum Verbum, *ante quam moreretur Christus*, a corpore quod assumserat discessise diceret ». Le présent « relinquitur », succédant au parfait du texte évangélique « dereliquisti me », révèle dans la pensée de saint Hilaire l'équivalent de ce que Leporius devait formuler explicitement dans sa brève remarque : « ponens praeteritum pro futuro » (*supra*, p. 11).

(1) COUSTANT, en note à cet endroit (édit. MAFFEI, t. I, c. 808, not. d ; PL, IX, 1074D) pense que le *corpus* désigne ici toute l'humanité du Christ, et il tire argument du parallélisme avec *De Trinit.*, III, 16, où « cum de verbis Christi, *Clarifica me Pater apud temetipsum*, etc. subicitur, *Haec carnis deprecatio est*, vocabulum *carnis* ad totum hominem refertur. » On pourrait certes encore prétendre que, même en ce passage du *De Trinitate* (édit. MAFFEI, t. II, c. 59 ; PL, X, 85C), Hilaire montre, par les détails qu'il rappelle, qu'il considère directement la chair proprement dite du Christ. Mais quoi qu'il en soit, il faut remarquer que dans notre passage, il parle du *corps* et non de la *chair* ; et cela suffit pour rendre caduque l'argumentation que COUSTANT (*Praef. gener.*, n. 177) développe en changeant, on ne sait pourquoi, le texte son édition même, et en lisant : « *Vox est carnis* (au lieu de : *corporis*) *recedentis a se divinitatis* (au lieu de : *Verbi Dei*) *contestata dissidium* ». Ces changements paraissent intéressés, vu la conclusion que l'auteur tire de cette nouvelle forme du texte : « ... eodem *carnis* vocabulo hominem totum, carnem scilicet et animam, non negandus est intelligere. Atqui animam Christi etiam post mortem Verbo coniunctam docuit. Idem igitur sensit et de carne. » Nous croyons préférable d'entendre le mot *corpus* en son sens strict.

(2) COUSTANT (not. ad *h. l.*, édit. MAFFEI, t. I, c. 809 ; PL, IX, 1074D) fait observer : « Notatu dignum est, quod in Ps. 141. n. 6. haec verba *Deus meus*, non de Christo homine ad Verbum, sed de Filio ad Patrem interpretetur in hunc modum : *Cum proclamat, Deus meus, quare me dereliquisti ? in his non est infirmitatis suae confessio, sed paternae virtutis praedicatio.* » Hilaire place ici cette parole : *Deus meus*, etc., comme cette autre : *Pater clarifica me*, dans la bouche du Verbe lui-même et dès lors, naturellement, il change son exégèse ; ce changement se fait sous l'influence de la polémique antiarienne, qui ne l'affectait pas encore à ce point dans le Commentaire sur saint Matthieu.

Digitized by Google

dication de la séparation, qui nous intéresse ici, est ailleurs. Nous la trouvons dans les mots par lesquels notre Docteur affirme que ce cri est la voix du corps « *recedentis a se Verbi Dei contestata dissidium* ». Dom Coustant épilogue sur le sens du terme *dissidium* ; grâce à un passage du Commentaire sur les Psaumes, qu'il allègue comme parallèle, il ne veut y trouver que le sens de *diversitas* ; dès lors, dans son Commentaire sur saint Matthieu, Hilaire dirait simplement : ce cri est la voix de l'homme attestant son union à une autre nature qu'il dit se retirer, pour marquer qu'elle diffère beaucoup de lui et ne sera pas plus lésée par sa mort que si elle s'était réellement retirée de lui (1). Qu'on nous permette de le déclarer franchement : cette interprétation est tout simplement inacceptable. En effet, il n'est nullement question, dans ce passage, de la diversité des natures dans le Christ, ni de l'impassibilité du Verbe comme tel. Quoi qu'il en soit de la possibilité de donner au terme *dissidium*, pris en soi, le sens de diversité, de différence spécifique, le contexte immédiat lui impose ici celui de séparation. Hilaire insiste sur l'*abandon* du corps par le Verbe, en poursuivant : « Denique cur *relinquatur* exclamat, dicens... », sans avoir exprimé auparavant cet abandon autrement par le *dissidium*, ou plutôt après avoir parlé du *dissidium Verbi Dei recedentis a se* : dans une telle connexion, le terme *dissidium* a indubitablement le sens d'éloignement, et marque la séparation. Le fait de l'abandon est encore une fois noté dans ce qui suit : *sed relinquitur* ! Dans le passage du Commentaire sur les Psaumes, au contraire, tout le contexte amène le verbe *dissidere* au sens de « différer », c'est-à-dire encore, au sens de : « être éloigné, séparé », mais dans un ordre spécial de rapport, qui n'est pas celui du lieu, mais bien celui de la nature ou essence ; d'ailleurs, en ce second endroit, Hilaire ne parle pas simplement de *dissidere*, mais il dit expressément que les objets qu'il a en vue « *natura dissident* (2)».

(1) *Praef. gener.*, n. 174 : « Denique cum *dissidium* diversitatem tantum sonet, non separationem, cumque Hilarius in Psal. 68. n. 4. scribat, Christum ex duabus constare substantiis *quae natura dissident* : obiecta verba, *Vox est carnis recedentis a se divinitatis contestata dissidium*, sic intelligere licet : Vox est hominis se sociatum testificantis naturae alteri, quam recedere ideo dicit, ut eam significet a se multum dissidere, et morte sua non magis laedendum iri, quam si recessisset.» On remarquera que Coustant, en citant le texte du Commentaire sur saint Matthieu, change encore, à son avantage, *corporis* en *hominis* et *Verbi Dei* en *divinitatis*, sans s'en tenir au texte de sa propre édition.

(2) HILAIRE, *Tract. in Psalm.* LXVIII, n. 4 (édit. ZINGERLE, p. 316 ;

Digitized by Google

Il ne semble pas que l'on puisse faire appel au texte du Commentaire sur les Psaumes pour interpréter celui du Commentaire sur saint Matthieu, ni douter que ce dernier, pris en lui même, n'énonce la séparation du Verbe et du corps du Christ dans la mort.

Ce n'est pas la seule explication directe de notre texte que dom Coustant ait proposée. Il en donne ou en rappelle d'autres (1), dont nous devons bien dire quelques mots, mais auxquelles nous nous arrêterons le moins possible. La première applique au texte de saint Hilaire l'interprétation donnée autrefois par Pierre Lombard au texte de saint Ambroise, que nous avons signalé plus haut ; elle consiste à entendre l'abandon du corps par le Verbe comme la cessation, la soustraction du soutien que la divinité donnait auparavant à l'humanité du Christ, en la garantissant de la mort, et non comme la rupture de l'union (2). Sans se prononcer sur le cas de saint Ambroise, dom Coustant se contente de dire que rien ne s'oppose à ce que l'on donne ce sens aux paroles de saint Hilaire (3). En effet, poursuit-il, le délaissement dont il est ici question, est la condition nécessaire pour que la mort puisse se produire, car Hilaire déclare immédiatement : « *Sed relinquitur, quia erat etiam morte peragendus* ». Nous avons le regret de devoir constater, une fois de plus, que dom Coustant cite d'une manière inexacte et encore en sa faveur, le texte de notre Docteur. Car celui-ci ne dit pas que le corps est délaissé « *quia erat etiam morte peragendus* », c'est-à-dire, parce que *le Christ* devait être consommé par la mort, ou devait mourir, comme l'écrit et le comprend le savant bénédictin ; il dit que l'abandon a lieu « *quia erat homo etiam morte peragendus* ». Le mot *homo*, que

PL, IX, 472c-473a) : « Cum enim se (c'est-à-dire : le Verbe) contra naturae caelestis terrenaeque diversitatem in hunc limum potestatis suae virtute defixit — quia ea, quae natura dissident ad quamdam conexionis suae soliditatem non generis ipsius propinquitate conveniunt, sed potiore vi tamquam confixa sociantur — tunc et pati coepit et mori posse, per occasum mortis in inferna descendens. »

(1) C'est l'objet du second article de la dissertation consacrée à notre sujet (*Praef. gener.*, n. 169-175) : *Qui verba Hilarii de Christi derelictione fidei sint consentanea.*

(2) Pierre Lombard, III *Sentent.*, dist. xxi, § 1. Cfr Saint Thomas, *Summa theol.*, P. III, quaest. 50. art. 2, ad 1.

(3) *Praef gener.*, n. 169 : « An in Ambrosium quadret haec interpretatio, nunc nostra non refert : at quo minus ad Hilarii in Matthaeum verba accommodetur, nihil vetat. » Il est inutile de faire remarquer, après ce que nous en avons dit plus haut, que nous ne pouvons pas admettre cette interprétation du texte de saint Ambroise. Le « nunc nostra non refert » de dom Coustant à ce sujet ressemble fort à une dérobade.

Digitized by Google

dom Coustant a laissé tomber, donne à l'abandon du corps du Christ par le Verbe, comme nous l'avons déjà dit, une raison sotériologique : l'homme devant être consommé également par la mort, *c'est pour cela* que le corps est abandonné par le Verbe. Et ceci nous ramène à l'identification, dans le fait, chez le Christ, de l'abandon et de la mort, ce qui, on en conviendra, n'est guère en faveur de l'explication de l'abandon par simple cessation ou soustraction de soutien.

Pour se ranger à cette interprétation impropre et métaphorique de l'abandon en renonçant au sens réel et naturel des termes *relinquitur* et *recedentis a se*, il faudrait apporter des arguments positifs et de valeur. On ne les rencontre pas, semble-t-il, dans le milieu théologique de l'époque, où l'opinion de la séparation réelle est seule attestée ; car les témoignages en faveur de la permanence de l'union réelle entre le Verbe et le corps mort sont postérieurs à la fixation de l'attention sur ce point par les controverses subséquentes, et l'explication de l'abandon par la soustraction de protection ou de soutien est encore bien plus tardive (1). On ne les trouve pas non plus, croyons-nous, dans d'autres textes de saint Hilaire.

Cependant, dom Coustant prétend alléguer des textes de ce genre (2). Il recourt, tout d'abord, à un passage du même Commentaire sur saint Matthieu, où nous lisons : « Igitur cum esuriit Dominus, non nediae subrepsit operatio : sed Virtus illa, quadraginta dierum non

(1) *Praef. gener.*, n. 173, dom Coustant cite un texte de Saint Léon et un texte de saint Augustin, d'où il tire que « nihil erit cur, in Hilariana phrasi, recedentem divinitatem non intelligas divinitatem quae se occultet, quaeque potestatem contineat, ut homo morte peragatur ». Il n'est pas nécessaire que nous les examinions longuement pour montrer que la conclusion n'est pas légitime. En effet, le texte de saint Augustin se rapporte, non à la mort du Christ, mais à l'incarnation du Verbe, où il ne peut pas être question d'abandon du corps ; les termes mêmes sont d'ailleurs assez clairs : « seponit divinitatem, id est, *quodam modo* sequestrat, hoc est, occultat.. » Quant au texte de saint Léon, il est déjà postérieur d'un siècle à celui de saint Hilaire, et il n'envisage nullement le corps du Christ dont le Verbe se retire, mais la manière dont la passion a pu se produire ; s'il voit en cela non seulement que le Christ est abandonné par le Père, mais que le Seigneur s'abandonne lui-même, Léon a soin d'indiquer qu'il s'agit seulement d'une espèce d'abandon : « sed etiam ipse se *quadam ratione* desereret ». Il peut alors expliquer, par : « continuit enim se ab impiis Crucifixi potestas », un « abandon », qui est loin du « dissidium Verbi Dei recedentis a se » et du « relinquitur » pur et simple du texte de saint Hilaire.

(2) *Praef. gener.*, n. 169

Digitized by Google

mota ieiunio, naturae suae hominem dereliquit (1). » Dom Coustant triomphe à cause du dernier mot *dereliquit* : voici bien un abandon, un abandon de l'homme ; pourtant, nul ne pensera qu'il s'agit en ce cas d'une séparation substantielle ; pourquoi ne croira-t-on pas qu'Hilaire a pu de même parler de l'abandon nécessaire à la mort du Christ, tout en gardant intacte l'union substantielle de l'humanité à la divinité (2) ? La réponse est simple et aisée : nous admettons l'explication pour ce passage, mais nous la refusons pour le texte du chapitre 33, *parce que Hilaire ne dit pas la même chose dans les deux cas*. Ici, en effet, nous ne lisons pas que le Verbe « *corpus* ou *hominem dereliquit* », mais « *naturae suae hominem dereliquit* », ce qui est tout autre chose : après quarante jours de jeûne, le Verbe abandonna l'homme *à sa nature*, c'est-à-dire, aux impressions qui lui conviennent en vertu de sa nature, parmi lesquelles il y a la sensation de faim, dont le secours du Verbe l'avait préservé jusqu'alors. Au chapitre 33, au contraire, il n'est pas question pour le corps de « *relinqui naturae suae* », mais tout simplement de « *relinqui* » ; ce terme est maintenu et confirmé dans le sens de l'abandon réel par la mention du *dissidium Verbi Dei recedentis a se*. Un second texte, emprunté par dom Coustant au *De Trinitate* de saint Hilaire, a encore moins de valeur probante que le précédent (3).

(1) Hilaire, *Comment. in Matth.*, ch. III, n. 2 (édit. Maffei, t. I, c. 677c ; PL, IX, 928c-929a).

(2) *Praef. gener.*, n.169 : « Nemo certe suspicetur, Hilarium hanc derelictionem, qua hominem, ut esurire posset, naturae suae a Verbo derelictum esse docuit, substantiali separatione factam existimasse : quidni eadem ratione censeatur eiusdem hominis derelictionem, ut mori posset, salva et incolumi substantiali coniunctione praedicare ? »

(3) *Ibid.*, dom Coustant écrit : « Huc facit, quod cum *Spiritus* nomine divinam naturam prope ubique intelligat, libro tamen 10. de Trin. num. 61. contendat eam his verbis, *Tradidit spiritum*, nullo pacto intelligi posse. *Nam spiritu*, inquit, *frequenter significari animam non ambiguum est vel ex hoc ipso, quod Jesus moriturus tradidit spiritum*. Quare vel *ex hoc ipso* non ambiguum est, nisi quia non ambiguum censet, solam animam, non etiam divinitatis Verbi substantiam a morientis Christi corpore recessisse ? » Cette argumentation est une pure subtilité, qui ne tient pas compte du contexte. La remarque d'Hilaire a ce sens : cette expression « le Christ mourant *tradidit spiritum* » prouve, à elle seule déjà, que le terme *spiritus* signifie parfois l'âme, parce que chacun sait que c'est l'âme que l'on indique en disant d'un mourant qu'il rend *l'esprit*. Et cette remarque, Hilaire la fait, non pour expliquer et préciser ce que le Christ mourant a livré, abandonné, à l'exclusion d'autre chose, mais uniquement pour justifier la question qu'il vient de poser : « Et si idem

Digitized by Google

Voici, pour qui ne serait pas convaincu de la précédente, une nouvelle explication fournie par dom Coustant (1) : la chair a attesté l'éloignement de la divinité qui se retirait d'elle, parce que, bien que ne se retirant pas en réalité, la divinité ne donnait plus aucun signe de sa présence en la chair, absolument comme si elle ne s'y trouvait plus. Cette explication, Coustant proteste qu'il ne l'invente pas, mais qu'il la tire à pari de celle qu'Hilaire donne au sujet de l'anéantissement du Verbe dans l'incarnation. Après avoir cité plusieurs textes d'autres ouvrages, il conclut : « Celui qui a dit que, dans le Christ, après l'incarnation, la substance de la divinité n'était plus parce que, bien qu'intacte, elle était tellement cachée qu'elle semblait ne plus exister, comment ne penserait-on pas qu'il a cru la divinité du Christ non séparée dans la mort et que, s'il a dit qu'elle s'est retirée, c'est uniquement parce qu'elle se contenait alors en elle-même? Certainement, de même que la divinité était beaucoup plus cachée dans la mort que dans la prise de la forme d'esclave, ainsi y paraissait-elle beaucoup moins exister (2). » Nous ne discuterons pas les éléments de cette argumentation, mais nous nous contenterons de répondre : Pour ce qui concerne l'anéantissement du Verbe dans l'incarnation, Hilaire a expliqué lui-même le *non erat*, qu'il employait, dans ce sens de *latebat, se abscondebat* ; jamais il n'a donné une telle explication du *recedere a corpore*, du *relinqui* affirmés pour la mort. Nous ne pourrions pas supposer, s'il ne l'avait pas donnée, cette interprétation, sans autres preuves à tout le moins, pour le cas de l'incarnation ; ainsi, et à beaucoup plus forte raison, ne pouvons-nous pas la recevoir pour le cas de la mort, Hilaire ne l'indiquant même pas et ses paroles s'y prêtant beaucoup moins et ne s'y prêtant même pas du tout (3).

qui commendavit, idem tradens spiritum mortuus est : interrogo utrum corpus animam commendet, an Deus corporis animam? Nam spiritu... etc. » Cette remarque occasionnelle n'a donc nullement la portée que dom Coustant veut lui donner, en lui faisant signifier que le Christ mourant ne rend *que* l'âme. Voir tout le passage *De Trinit.*, l. X, n. 61 (édit. MAFFEI, t. II, c. 364 ; PL, X, 391).

(1) *Praef. gener.*, n. 170-172.

(2) *Ibid.*, n. 172 : « Qui enim in Christo, post susceptionem carnis, substantiam divinitatis ideo non esse dixit, quia quamvis integra, ita tamen abscondita intra se latebat, ut non exstare videretur : cur non existimetur divinitatem Christi etiam in morte indivisam credidisse, ideoque tantum illam dixisse recedere, quod ea tum se intra se cohiberet? Certe ut in morte longe magis quam in formae servilis assumtione divinitas latebat, ita longe minus exstare videbatur. »

(3) Tout aussi gratuite et peu *ad rem* est l'explication suggérée par

Digitized by Google

Ainsi donc, pas plus que la diversité des natures, la cessation du soutien que la divinité du Verbe prêtait à son humanité, ni la présence spéciale, par une activité nouvelle, du Verbe aux enfers, n'expliquent convenablement la manière dont Hilaire s'exprime, dans son Commentaire de l'évangile selon saint Matthieu, touchant l'abandon du corps du Christ par le Verbe et la séparation qui intervient entre eux, lors de la mort en croix. C'est en vain, semble-t-il, que dom Coustant s'est efforcé d'appliquer à notre vieux texte les divers essais d'explication tentés par les auteurs après que la théologie eût généralement admis qu'il n'y avait eu aucune interruption de l'union entre le Verbe et le corps, même au tombeau. En voulant prévenir une objection qu'on tirerait, contre sa thèse, d'un passage du Commentaire sur les Psaumes, dom Coustant ne réussit qu'à nous fournir un nouvel argument pour la nôtre (2). Quand Hilaire écrit que le Christ, en ressuscitant, « ipse huic mortuo et intra sepulcrum relicto corpori divinae naturae suae tribuit consortium (2) », nous ne voulons pas discuter s'il s'agit du *consortium, quo corpus divinae naturae substantialiter coniungatur* ou, comme Coustant le prétend, du *consortium, quo eius gloriae particeps fiat, qua quamdiu mortale fuit, carebat* (3). Nous n'avons pas besoin de cet élément ; il nous suffit de lire que cela est accordé par le Verbe au corps *délaissé* dans le tombeau : « intra sepulcrum *relicto* corpori ». Par qui, en effet, le corps a-t-il été délaissé dans la mort et le tombeau, sinon par le Verbe? Il faut remarquer qu'Hilaire dit ici *corpus relictum*,

COUSTANT, *ibid.*, n. 174 : on dit vulgairement que la divinité quitte un lieu lorsqu'elle donne de nouveaux signes de sa présence ailleurs ; ainsi, Hilaire a pu dire qu'à la mort du Christ, la divinité a quitté la chair, parce que le Verbe, descendant avec l'âme aux enfers, y a donné de nouveaux signes de sa puissance et de sa vertu. Le malheur est, pour cette explication, que rien, dans le contexte, ne la révèle ni ne la suggère. De plus, il ne s'agit pas, dans notre cas, de l'omniprésence du Verbe comme Dieu, qu'Hilaire note, par exemple, pour le temps du séjour du Christ aux enfers (*De Trinit.*, x, 34 ; édit. MAFFEI, t. II, c. 345A ; PL, X, 370B), mais de la permanence de l'union du corps à la personne du Verbe.

(1) *Praef. gener.*, n. 175.

(2) HILAIRE, *Tract. in Psalm.* LV, n. 12 (édit. ZINGERLE, p.167 ; PL, IX, 361D).

(3) COUSTANT, *l. c.*, n. 175, écrit qu'il ne faut pas entendre ce texte « quasi Verbi consortium corpori morte sublatum, et resurrectione restitutum diceret. Non enim hic sermo est de consortio, quo corpus divinae naturae substantialiter coniungatur, sed quo eius gloriae particeps fiat, qua quamdiu mortale fuit, carebat. »

Digitized by Google

comme il dit *relinquitur*, dans le Commentaire sur saint Matthieu, du *corpus* qui atteste, en criant : me *dereliquisti*, l'éloignement du Verbe qui se retire de lui. C'est exactement le même terme, employé du même corps et dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire, dans la mort ; on ne peut se défendre de la conviction que la même opinion dicte à l'auteur son langage dans les deux cas.

Il ne nous servirait de rien d'avoir reconnu et montré que les interprétations proposées par dom Coustant pour notre texte sont insuffisantes et irrecevables, si nous lui permettions d'exclure, par voie indirecte, celle que nous avons présentée comme répondant au sens premier et naturel des paroles de saint Hilaire. A tout le moins, en effet, cette argumentation laisserait subsister des préventions et des doutes touchant la légitimité de nos conclusions. Or, l'érudition de notre adversaire lui fournit d'abondantes ressources et, il faut le reconnaître, son habileté excelle à les mettre en œuvre pour emporter l'adhésion à son opinion. Il est donc nécessaire que nous examinions la valeur de ces textes dans la question qui nous occupe. Toute cette dernière partie de la dissertation de dom Coustant (1) revient à une sorte d'argument *ab absurdo* ou *ab impossibili*, que l'on pourrait mettre en forme comme suit : « Dans ses écrits, Hilaire combat toujours et avec la dernière énergie, ceux qui divisent le Christ même dans la mort. S'il divisait lui-même le Christ dans la mort, cette opposition serait absurde ou impossible. S'il ne divisait pas le Christ dans la mort, il n'a pas admis la séparation du Verbe et du corps du Christ au tombeau (2). » A première vue, ce raisonnement paraît très fort ; toutefois, un examen attentif y révèle, nous semble-t-il, de graves faiblesses. Nous ne ferons plus ressortir ce qu'une conclusion dégagée des œuvres postérieures a d'incertain et de précaire pour la détermination de la pensée de l'auteur au temps de la composition de son plus ancien écrit et alors que la polémique n'attirait pas encore tellement son attention.

(1) *Praef. gener.*, n. 176-181, sous le titre : *Hilarius Christum numquam dividendum esse acerrime propugnat.*

(2) Cette argumentation est annoncée *ibid.*, n. 161 : « postremo ea non solum posse, sed et debere ita intelligi approbamus selectis nonnullis sententiis, quibus contra Christi divisores vehementer adeo disputat, ut eum illorum debellatorem potius existimare deceat, quam fautorem. » De même *ibid.*, n. 175 : « Nihil praeterea occurrit apud Hilarium, unde Christum in morte divisisse iudicetur. Multa contra suppetunt, quibus ab hac opinione sese procul abfuisse indicat : quod nobis restat considerandum. »

Digitized by Google

Mais on conviendra avec nous que la dernière partie du raisonnement n'est logique et rigoureuse que si l'on établit au préalable l'équivalence, pour Hilaire, des deux expressions et opinions : « diviser le Christ » et « admettre que le Verbe a été séparé du corps dans la mort » ; en d'autres termes, pour pouvoir conclure comme il le fait, dom Coustant doit démontrer ou supposer démontré que, dans la pensée de notre Docteur,— quoi qu'il en soit de celle des autres théologiens anciens ou modernes en ce point, — la séparation du Verbe et du corps mort est une division du Christ et la division qu'il combat ailleurs chez ses adversaires.

En est-il ainsi? C'est là le nœud de la question, parce que c'est celui de toute l'argumentation. Voyons donc les textes allégués par dom Coustant, qui a sûrement choisi les plus probants, les plus décisifs à son sens.

Nul endroit, déclare-t-il, n'est plus propice à nous montrer la pensée et la foi d'Hilaire que celui où il s'attache à expliquer la plainte du Christ mourant : Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé? C'est ce qu'il fait dans toute une section du dixième livre de son *De Trinitate*, du n. 51 au n. 65. C'est donc là qu'il faut chercher sa vraie opinion (1). Rien n'est plus conforme à la saine méthode, et rien ne peut nous être plus agréable, que de rechercher l'opinion d'un auteur, non dans un mot ou une phrase isolée, mais dans un contexte large et complet. Nous voulons même élargir encore le champ que dom Coustant propose à notre enquête, pour la faire porter sur toute la dernière partie de ce dixième livre, du n. 49 au n. 71, qui est consacrée au même sujet (2). Toute l'argumentation que dom Coustant tire de cette section consiste à y relever les textes, nombreux il est vrai, dans lesquels Hilaire reproche aux adversaires qu'il combat, de diviser le Christ, ou d'introduire la division dans le Christ, alors que la foi de l'Église, qu'il déclare pro-

(1) *Praef. gener.*, n. 178 : « Nullo ex loco fidem illius explorare certius valemus quam ex quo explicat verba Christi, *Deus Deus meus, quare me dereliquisti*? In eo autem explicando totus fere versatur a n. 51. lib. 10. ad 65. (du *De Trinitate*). Inde igitur genuinae illius sententiae exponendae latissimum nanciscimur campum. »

(2) Hilaire marque lui-même le commencement de la section, au n. 49, en écrivant : « Restat nobis adhuc, ut haereticis videtur, magna et gravis confessae infirmitatis professio, et maxime ipsius Domini vocibus edita, cum ait, *Deus Deus meus, quare me dereliquisti*? » (édit. MAFFEI, t. II, c. 356 ; PL, X, 382) ; c'est encore le même texte qu'il rappelle au début du n. 71 (édit. MAFFEI, t. II, c. 371 ; PL, X, 398).

Digitized by Google

fesser, reconnaît l'économie de l'incarnation, en vertu de laquelle le Christ parle et agit comme Dieu et comme homme, mais se refuse à admettre la division dans ce même Christ : *scit dispensationem, nescit divisionem.* (1). D'où la conclusion : Si en tout cela, le Christ est sans division, il n'est donc divisé en rien, ni dans la passion, ni dans la mort, ni dans le sépulcre. Le Verbe est donc demeuré uni à la chair, également dans le sépulcre (2). Encore une fois, le tout est de découvrir de quelle division du Christ Hilaire entend parler, pour la trouver et la blâmer chez ses adversaires, et la rejeter au nom de la foi de l'Église et en son propre nom.

Or, la nature de cette division est déjà déterminée par le fait que ceux qui en sont les fauteurs et qu'Hilaire combat, sont les hérétiques ariens. Nulle part, en effet, nous ne trouvons signalée, comme spécialement prônée par les ariens, l'opinion qui admet que le Verbe de Dieu a délaissé le corps du Christ au tombeau ; et, dans le fait, jamais non plus, dans toute la section que nous avons à considérer, la division combattue n'est présentée comme la séparation du Verbe et du corps dans la mort. Les hérétiques, est-il dit, interprètent la parole du Christ mourant comme un très grave aveu de faiblesse ; c'est une plainte instante, par laquelle il se lamente d'être délaissé et abandonné à son impuissance (3). Ensuite, l'auteur révèle les erreurs monstrueuses, par lesquelles ces hérétiques sont naturellement engagés dans la voie impie qui les conduit à cette exégèse. Ils y sont amenés parce qu'ils pensent, ou bien que le Verbe est déchu de sa nature et a cessé d'être Dieu pour se changer en une âme animant le corps du Christ, ou bien que, dans le Christ, le Verbe n'est qu'une vertu quelconque de Dieu, une extension ou protension de la Parole de Dieu, habitant dans l'homme né de Marie et lui communiquant les vertus de l'opération divine, tout en le laissant vivre de sa seule nature. En conséquence, l'abandon s'explique,

(1) Hilaire, *De Trinitate*, l. X, n. 52 (édit. Maffei, t. II, c. 358A ; PL, X, 384B).

(2) *Praef. gener.*, n. 179 : « Si in his omnibus Christus sine divisione : ergo in nullis eorum divisus, nec in passione, nec in morte, nec in sepulcro. Mansit ergo Verbum etiam in sepulcro cum carne coniunctum. »

(3) Hilaire, *De Trinitate*, l. X, n. 49 (édit. Maffei, t. II, c. 356C ; PL, X, 382C) : « Quae maximae querelae esse intelligitur protestatio, derelictum se esse conqueri, infirmitatique permissum. » Telle est bien l'exégèse hérétique, qu'Hilaire appelle immédiatement « impiae intelligentiae violenta praesumtio » ; il est assez piquant d'observer qu'elle comprenait l'abandon comme une sorte de cessation de soutien !

Digitized by Google

pour eux, comme suit : ou bien Jésus, le pur homme né de Marie, est délaissé par le Verbe de Dieu, qui contracte alors l'extension par laquelle il était jusqu'alors en lui, ou bien le Verbe changé en l'âme de Jésus, n'est plus soutenu comme auparavant par le secours du Père, et, privé de ce soutien et livré à la mort, il se plaint de son délaissement et en incrimine le Père qui l'abandonne. De toute façon, conclut l'auteur, surgit alors un péril fatal pour la foi ainsi déçue, soit que l'on pense que cette plainte révèle dans Dieu le Verbe une infirmité de la nature, soit que l'on croie que Dieu le Verbe ne se trouve pas du tout en cause, le Christ Jésus n'ayant son commencement d'être que par l'enfantement de Marie (1).

C'est alors, après ces préliminaires, qu'Hilaire écrit le texte dont Coustant veut tirer argument en faveur de sa thèse : « Mais, au milieu de ces opinions impies et caduques, la foi de l'Église, imbue des doctrines apostoliques, connaît dans le Christ une naissance, mais ignore un commencement ; elle connaît l'économie, mais elle ignore la division (2). » Pourquoi donc, raisonne dom Coustant, Hilaire, sur le point de dire que la foi de l'Église « scit dispensationem, sed nescit divisionem », commence-t-il par déclarer que cette même foi « novit in Christo nativitatem, sed ignorat exordium » ? C'est qu'il veut marquer que la foi ne connaît pas plus un moment de division dans l'économie temporelle du Christ, qu'elle ne reconnaît un commencement d'existence dans sa génération éternelle (3). On voit immédiatement le profit que dom Coustant veut tirer de ce passage, en considérant la séparation du Verbe et du corps dans la mort comme une division du Christ.

(1) Hilaire, *ibid.*, n. 50-51 (édit. Maffei, t. II, c. 356-357 ; PL, X, 382-384). Il faut noter le texte de la fin de ce passage, nécessaire pour l'intelligence de ce qui va suivre : « ... omnique modo exitiabile deceptae fidei periculum comparetur, si aut in Deo Verbo significari existimetur naturae infirmitas per querelam ; aut omnino nec fuerit Deus Verbum, dum Christo Iesu Mariae solum partus exordium est. »

(2) *Ibid.*, n. 52 (édit. Maffei, t. II, c. 358A ; PL, X, 384B) : « Sed inter has impias infirmasque sententias, Ecclesiae fides apostolicis imbuta doctrinis novit in Christo nativitatem, sed ignorat exordium. Scit dispensationem, sed nescit divisionem. »

(3) *Praef. gener.*, n. 178 : « Quid porro est quod dicturus, *Scit dispensatione.m, sed nescit divisionem,* proxime praemittit, *Ecclesiae fides novit in Christo nativitatem, sed ignorat exordium* ; nisi ut significet Ecclesiam non magis nosse in temporaria Christi dispensatione ullum divisionis momentum, quam in aeterna illius generatione ullum exsistendi initium ? »

Digitized by Google

Mais cette interprétation est erronée. En effet, la formule : « novit in Christo nativitatem, sed ignorat exordium », dans laquelle s'exprime la foi de l'Église en opposition aux hérésies susdites, ne parle nullement de la génération *éternelle* du Verbe. Elle signifie que, pour l'Église, le « partus Mariae » est, pour le Christ, une génération, mais non pas le commencement d'être, l'*exordium*, comme le disent les hérétiques (1). La seconde formule : « scit dispensationem, sed nescit divisionem », est également opposée aux erreurs dont il est question dans le contexte ; il faut en chercher l'explication, non pas dans ce qui précède, comme le veut dom Coustant, mais dans ce qui suit immédiatement. Car Hilaire écrit : « Scit dispensationem, sed nescit divisionem. Non partitur (2) Christum Iesum, ut Iesus non ipse sit Christus : nec filium hominis discernit a Dei filio, ne filius Dei forte non et filius hominis intelligatur... Totum ei Deus Verbum est, totum ei homo Christus est : retinens hoc in sacramento confessionis suae unum, nec Christum aliud credere quam Iesum, nec Iesum aliud praedicare quam Christum (3). » Il nous semble que ces paroles déterminent clairement ce que saint Hilaire entend par cette *divisio*, que la vraie foi ignore : l'Église connaît l'économie, c'est-à-dire, l'incarnation, la vie humaine de Jésus-Christ ; mais elle ignore la division, c'est-à-dire, cette division entre le Verbe et l'homme-Jésus, à laquelle l'hérésie en vient, d'après lui, par sa manière de concevoir l'incarnation ou le Christ. En définitive, cette division du Christ, contre laquelle Hilaire s'insurge, c'est l'anticipation équivalente, dans la doctrine arienne, du concept nestorien de l'incarnation inhabitation et non union. Mais rien, dans

(1) Remarquez que, dans ce contexte, *Christus*, distingué de *Jesus*, désigne le Christ comme Dieu, le Verbe, en le distinguant du Christ comme homme, appelé Jésus. On le reconnaît à l'évidence dans la suite du texte, que nous citerons à l'instant.

(2) Le texte donne ici « patitur », qui n'a aucun sens acceptable dans la phrase. Il ne faut pas hésiter à lire « partitur », qui a aussi les préférences de dom Coustant et s'harmonise bien avec le terme *divisio*, qui précède, et avec le terme *discernit*, qui suit.

(3) La théologie actuelle réserve le neutre (*totum, aliud*) à la prédication de la nature et emploie le masculin pour la prédication de la personne. Mais, comme l'observe déjà dom Coustant, en note à cet endroit, cette règle de terminologie n'existait pas encore au temps d'Hilaire, au moins dans sa rigueur présente. La pensée de notre Docteur reste claire ; elle est nettement opposée, non pas à la distinction réelle des natures dans le Christ, mais à la distinction de deux sujets ou personnes, ce qui serait la *divisio* rejetée.

Digitized by Google

ce passage, ne prouve ni ne suggère qu'il aurait considéré comme division du Christ, en ce sens ici réprouvé, la séparation du Verbe et du corps au tombeau, le Verbe-Dieu s'étant d'ailleurs réellement uni selon la personne l'humanité dans le Christ et étant toujours resté, même pendant ces trois jours, ainsi uni avec l'âme.

Dans ce même passage, Hilaire dit encore de l'Église, en opposition aux hérétiques qu'il combat : « Neque *tripertita* Christum *fide* scindit, cuius de super texta vestis inscissa est : ut Deum Christum et in Verbum et in animam et in corpus incidat, neque rursum Deum Verbum et in animam et in corpus absumat. » En un autre endroit (1), il appelle de même les hérétiques « *tripartientes* Christum in Verbum et animam et corpus ». Sur quoi Coustant remarque que lui-même, il n'aurait pas évité d'être ainsi appelé, s'il avait divisé le Christ (2). Il est aisé de montrer que ce détail ne fait rien à la question que nous examinons. Hilaire, en effet, trouve chez ses adversaires le partage, la division du Christ, parce qu'ils tiennent qu'autre est le Christ (le Verbe) et autre Jésus ; dans l'homme, il sait encore qu'il y a le corps et l'âme : d'où la division tripartite du Christ, qu'il se laisse aller, dans la vivacité de la polémique, à leur attribuer (3). Pour argumenter légitimement comme Coustant suggère de le faire, il resterait encore et toujours à prouver préalablement que, dans la pensée d'Hilaire, l'opinion de la séparation du Verbe et du corps pendant le *triduum mortis* équivalait à l'admission de deux (ou trois) sujets distincts et ainsi *divisait, partageait* le Christ. C'est ce point capital qui n'est nulle part démontré, ni directement, ni indirectement. Car Hilaire ne tient jamais ce langage, et, d'autre part, il a très bien pu penser que, le Verbe restant uni hypostatiquement à l'âme humaine, le Christ demeurait alors tout entier Dieu et tout entier homme, et que, comme il s'exprime, le Christ n'était pas

(1) Hilaire, *De Trinitate*, l. X, n. 61 (édit. Maffei, t. II, c. 364B ; PL, X, 391A).

(2) *Praef. gener.*, n. 178 : « Ac primo quidem notatu dignum est, quod haereticos praedicta Christi verba sibi obiectantes, invidioso nomine appellet *Christum tripertientes in Verbum et animam et corpus* ; ipse huius nominis invidiam non declinaturus, si Christum umquam divisisset. »

(3) Dans l'exposé qu'il a donné, au début de la section, des hérésies qu'il combat, Hilaire n'a point parlé d'une opinion qui *divise* le corps et l'âme du Christ en deux sujets. Il semble bien qu'il pousse ici la pensée de ses adversaires, en y ajoutant un élément, jusqu'à un point où ceux-ci ne la portaient pas. La polémique connaît parfois de ces entraînements, dont il n'est pas toujours facile de se défendre quand on a vivement conscience de lutter pour la vérité.

Digitized by Google

autre et autre Jésus, malgré la séparation momentanée du Verbe et du corps au tombeau.

C'est encore la même question préalable qu'il faut opposer à toute l'argumentation suivante de dom Coustant (1). Nous lui concédons volontiers qu'Hilaire ne manque pas une occasion de blâmer et de réprouver ceux qui divisent le Christ, les *Christi divisores*. Mais nous lui demandons encore de nous faire voir, *par les paroles du saint Docteur et non pas par les conceptions de la théologie postérieure*, que quiconque admet la séparation du Verbe et du corps au tombeau est, *pour Hilaire*, un de ces *Christi divisores* qu'il condamne si continuellement et si énergiquement. La *division* du Christ, rejetée dans les nombreux passages que Coustant relève dans la suite de cette section, est toujours et uniquement celle qui aboutit à séparer, en Jésus-Christ, Dieu le Verbe et un homme, ou à dire, pour reprendre les expressions mêmes de saint Hilaire, que « alius est moriens et regnans, alius est commendans spiritum et exspirans, non unus est descendens (ad inferos) et adscendens (ad caelos) », ou encore, que « divisus est Christus, ut alius sit Iesus crucifixus, alius Christus virtus et sapientia Dei » et « alius Dominus maiestatis, alius Iesus crucifixus » (2).

Dom Coustant semble insister particulièrement sur les textes, où la sépulture du Christ est mentionnée, tandis que la division du Christ est encore formellement exclue. Hilaire écrit, par exemple : « Si itaque haec omnia Christus unus est ; neque alius est Christus mortuus, *alius sepultus* ; aut alius descendens ad inferna, et alius adscendens in caelos,... » ; et encore : « Numquid descendisse ad inferos corpus, quod in sepulcro iacuit, dicetur ? Si itaque qui descendit, ipse est et qui adscendit, et neque corpus descendisse ad inferos creditur, et resurgens ex mortuis corpus adscendisse in caelos non ambigitur : quae hic praeter occulti sacramenti, et incogniti mundo ac principibus saeculi fides relicta est, ut cum unus atque idem sit descendens et adscendens, unus quoque nobis Iesus Christus sit et Dei Filius et hominis filius, et Verbum Deus, et homo caro, et passus, et mortuus, *et sepultus*, et resurgens, et in caelos receptus, et sedens ad dexteram Dei... ?» (3) Quand, s'appuyant sur ces paroles,

(1) *Praef. gener.*, n. 179.

(2) HILAIRE, *De Trinitate*, l. X, n. 63-64 (édit. MAFFEI, t. II, c. 365-366 ; PL, X, 392)

(3) *Ibid*, n. 65 (édit. MAFFEI, t. II, c. 367 ; PL, X, 393-394).

Digitized by Google

Coustant écrit : « Si, en tout cela, le Christ est sans division, ainsi donc il n'a été divisé en rien de tout cela, ni dans la passion, ni dans la mort, ni dans le sépulcre (1) », nous sommes pleinement d'accord avec lui, à la seule condition qu'il entende les expressions « sans division » ou « non divisé » dans le sens qu'Hilaire leur attribue ; et ce sens, c'est bien encore et toujours celui-ci : en tout cela, on n'a pas « autre le Verbe et autre l'homme Jésus », ou « autre le Fils de Dieu et autre le Fils de l'homme », mais c'est un seul et le même, à la fois Dieu et homme dans son unité personnelle, qui est, par exemple, descendu aux enfers comme Dieu, et qui a souffert, est mort *et a été enseveli* selon son humanité. C'est bien ainsi qu'Hilaire le comprend, comme il le déclare encore, à la fin du texte qui vient d'être cité : « ... unus quoque nobis Iesus Christus sit... habens in se uno eodemque, per dispensationem atque naturam, in Dei forma et in forma servi, sine aliqua sui et partitione quod homo est, et divisione quod Deus est. » Mais, lorsque dom Coustant poursuit : « Le Verbe est donc demeuré, *dans le tombeau également*, uni à la chair (2) », nous disons que cette conclusion n'est pas évidente, qu'elle ne semble pas découler immédiatement et nécessairement de ce qu'Hilaire dit : « ... unus quoque nobis Iesus Christus... et Verbum Deus, et homo caro, et passus, et mortuus, *et sepultus*... ». Sans doute, les théologiens ont argumenté et argumentent encore du fait que nous confessons, dans le symbole de foi, que nous croyons « en Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, qui... *a été enseveli* », pour établir la permanence de l'union entre le Verbe et le corps au tombeau. Ils distinguent soigneusement, en ce point, entre le cas du Verbe incarné et celui de Titius, permettant de dire « improprie quidem, sed tamen per naturalem synecdochen, qua pars sumitur pro toto », que Titius a été enseveli, « etsi corpus quod terrae mandatur, non sit actu corpus personae Titii, sed solum aliquando fuerit », mais ne permettant de dire que le Fils de Dieu, le Verbe incarné, le Christ a été enseveli, qu'à la condition que perdure « in morte Christi unio hypostatica ad partes humanitatis destructae (3) ». La distinction peut être fondée, le raisonnement très juste et la conclusion tout à

(1) *Praef. gener.*, n. 179 : « Si in his omnibus Christus sine divisione : ergo in nullis eorum divisus, nec in passione, nec in morte, nec in sepulcro. »

(2) *Ibid.*, : « Mansit ergo Verbum etiam in sepulcro cum carne coniunctum. »

(3) L. Billot, *o. c.*, p. 516, not. 1.

Digitized by Google

fait légitime ; mais il est bien difficile de se défendre de l'impression qu'on commet un anachronisme en reportant tout cela à l'époque et dans la pensée de saint Hilaire, pour y chercher l'explication des textes. Il faudrait à tout le moins, pour que l'on puisse s'autoriser à le faire, que la question se fût posée alors avec toutes les précisions que l'on y met à présent, après des siècles de spéculation subtile. On ne voit aucune raison d'affirmer qu'il en fut ainsi et l'on préférera, sans doute, rapprocher les manières de dire de notre Docteur de la simplicité du langage courant. Et comme, tout en excluant ici la division du Verbe incarné, Hilaire ne rétracte en aucune façon, ne songe même pas à rétracter ou à corriger la déclaration, qu'il avait faite auparavant en termes très clairs,touchant l'abandon du corps par le Verbe, la saine méthode d'interprétation semble ordonner de croire qu'il n'a pas perçu d'incompatibilité entre les deux doctrines, et qu'il n'a pas considéré la séparation du Verbe et du corps au tombeau comme étant une forme de cette division de Jésus-Christ, qu'il proscrivait absolument comme hérétique.

Nous ne pouvons pas nous dispenser de soumettre à un sérieux examen un autre passage du même *De Trinitate*, tant à cause de la difficulté particulière qu'il présente qu'à cause de l'importance spéciale que dom Coustant lui attribue. Cet endroit, en effet, proposerait l'argument principal contre la séparation du Verbe et du corps mort, et aucun Père ne le présenterait plus clairement qu'Hilaire ne le fait ici (1). Cela nous excusera, s'il le faut, de donner une certaine ampleur à notre enquête sur ce point.

Au neuvième livre de son grand ouvrage, Hilaire discute les difficultés scripturaires que les ariens font valoir contre la divinité du Fils en les empruntant aux paroles prononcées par le Christ ; il veut les résoudre en recourant à ce principe d'exégèse : les paroles et les actes du Verbe incarné doivent s'expliquer d'un même et unique sujet, mais selon la nature qui convient, soit divine, soit humaine. Il en vient ainsi à commenter le texte de *Coloss.*, II, 8 et sv., pour montrer que l'Apôtre est « huius sacramenti conscius », c'est-à-dire, parfaitement au courant de la véritable nature de l'incarnation et de ses conséquences pour le Christ et pour nous. Au n. 11, Hilaire développe, contre ses adversaires, une argumentation dont les élé-

(1) *Praef. gener.*, n. 179 : « Unum his adjicimus locum ex lib. 9. quem in hac disputatione praeterire non licet. Nullus enim Patrum est, qui argumentum praecipuum, quo Verbum a sepulta Christi carne non divisum propugnant, disertius prosequatur, quam eo loco Hilarius. »

Digitized by Google

ments caractéristiques sont puisés dans une forme spéciale du texte de *Coloss.*, II, 15 : en effet, tandis que nous y lisons : « *et expolians principatus*, et potestates traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso », notre Docteur y lit : « *exutus carnem*, et potestates ostentui esse fecit, triumphatis illis in semetipso » (1). Le raisonnement est assez enchevêtré ; nous tâcherons, en l'analysant, d'en montrer la nature et la portée réelle.

La formule de conclusion éclaire le but poursuivi par l'auteur et les moyens par lesquels il s'efforce de l'atteindre. « Comprends, dit-il, la nature de Dieu (en Jésus-Christ) dans la vertu qui opère la résurrection ; reconnais l'économie de l'homme dans la mort. Et les deux choses (résurrection active et mort) étant accomplies dans leurs natures respectives, souviens-toi qu'unique est cependant le Christ Jésus, qui est l'un et l'autre (Dieu et homme) (2). » Hilaire veut donc établir l'unité personnelle du Dieu et de l'homme en Jésus-Christ ; son argumentation consiste à faire voir que, sous différentes appellations empruntées à la considération des deux natures, c'est un seul et même sujet qui est désigné. Les éléments lui sont fournis par le passage cité de l'épître aux Colossiens. Il va comparer, en se plaçant au point de vue du sujet indiqué par elles, les appellations suivantes : *caro spoliata*, c'est-à-dire, la chair dont le Christ s'est dépouillé ; *carne se spolians*, c'est-à-dire, celui qui se dépouille de la chair ; *Christus mortuus*, *Christus a mortuis excitatus* ; enfin, celui qui ressuscite le Christ d'entre les morts, *Christum a mortuis excitans* (3). Or, dans cette comparaison, il affirme, à deux reprises

(1) Hilaire emploie cette forme de texte au n. 10 de ce livre neuvième. La variante « exutus carnem » pour « expolians principatus » n'est pas sans exemple chez d'autres Pères, comme l'a déjà noté dom COUSTANT (*not. ad h. l.*, édit. MAFFEI, t. II, c. 265 ; PL, X, 289) ; elle a pu provenir d'une confusion, dans le grec, entre *τὰς ἀρχάς* et *τὴν σάρκα* après le participe *ἀπεκδυσάμενος*.

(2) *De Trinitate*, l. IX, n. 11 (édit. MAFFEI, t. II, c. 267B ; PL, X, 290c-291A) : « Naturam Dei in virtute resurrectionis intellige : dispensationem hominis in morte cognosce. Et cum sint utraque suis gesta naturis, unum tamen Christum Iesum eum memento esse, qui utrumque est. »

(3) Rappelons encore, pour n'avoir pas à y revenir continuellement par des références, que tous les éléments textuels employés dans les explications qui vont suivre, se rencontrent dans le *De Trinitate*, l. IX, n. 11 (édit. MAFFEI, t. II, c. 266-267 ; PL, X, 290-291). — Au début, Hilaire indique à nouveau la source à laquelle il puise : « Duplicis enim intelligentiae *ab Apostolo* teneo significationem, spoliatae carnis, seque

Digitized by Google

l'identité, évidemment quant à la personne, de *Christus mortuus* et *caro spoliata*. Il dit, en effet, en faisant une hypothèse irréelle à ses yeux : « Si enim non idem est Christus mortuus, qui est caro spoliata ; carnis spoliatae nomen ostende ; et rursus naturam eius, qui se carne spoliavit, expone. » Il écrit encore : « Spoliata enim caro Christus est mortuus. » De plus, il identifie la *caro spoliata* et le *Christus a mortuis excitatus*, en écrivant : « ... invenio... spoliatam carnem Christum esse a mortuis excitatum », et encore : « Sentisne quod a se non differat caro spoliata, et carne se spolians? In semetipso enim triumphat, id est, in ea qua se carne spoliavit. » Enfin, nouvelle identification : « Christum a mortuis excitans, idem Christus est carne se spolians. » Tout cela semblerait bien opposé à l'opinion de la séparation du Verbe et du corps au tombeau. Car si la chair dépouillée est le Christ, quoique le Christ mort, et si elle est de même, par identité, le Christ ressuscité d'entre les morts, n'est-ce pas que l'union hypostatique perdure entre le Verbe et le corps au tombeau, pour que l'unité personnelle permette de tenir un tel langage (1)?

Cependant, on le reconnaîtra, le passage n'est pas des plus clairs à première vue. Nous dirons même que l'explication n'en est qu'en apparence plus aisée si l'on prête à saint Hilaire, pour l'entendre, l'opinion de la permanence de l'union entre le Verbe et la chair dans la mort. Car, en ce cas, le *spoliare se* et le *spoliata* ne se comprennent plus : en effet, si le Verbe reste uni hypostatiquement à la chair, il ne s'en dépouille pas, et si la chair reste unie hypostatiquement au Verbe, elle n'est pas dépouillée, aucun changement n'étant intervenu dans la relation de l'un à l'autre. Hilaire a certainement eu l'attention attirée sur la valeur d'expressions dont il fait un usage si fréquent et si subtil dans ce contexte. S'il insiste sur l'unité à sauvegarder dans le Christ, nous ne l'entendons ni dire ni insinuer que c'est en dépouillant *seulement son âme humaine* de la chair que le Christ se dépouille de cette chair, explication postérieure à la fixation de la doctrine théologique de la permanence de l'union du Verbe et du corps au tombeau. Étant donné l'avis que,

carne spoliantis ; et inter haec Christum audio per operationem Dei a mortuis excitatum. »

(1) C'est ainsi que raisonne dom COUSTANT (*Praef. gener.*, n. 180) : « Si unus utrumque ; etiam in morte indivisus est : neque in morte est indivisus, nisi ob insidentem carni spoliatae divinitatem. Rursum caro spoliata et carnem excitans non unus et idem est, nisi caro spoliata sic totus Christus sit, ut carnem excitans totus est Christus. Totus autem non est, si a carne spoliata Verbum abest. »

Digitized by Google

sur ce dernier point, Hilaire énonce clairement dans le Commentaire sur saint Matthieu et ne rétracte nullement ici, rien ne s'oppose à priori à ce que l'on pense qu'il a dit que le Christ *carne se spoliat* en ce sens et pour cette raison que le Verbe s'est dépouillé de la chair et s'en est retiré à la mort (1).

Quelle que soit l'interprétation à laquelle on se range, il semble donc rester une difficulté sérieuse. Est-il une explication capable de l'aplanir sans faire violence aux textes et sans introduire, dans la solution, des éléments étrangers à la pensée de l'auteur? Il en est, croyons-nous, une qui répond à ces desiderata, et qui se recommande comme suggérée tout à la fois par le but qu'Hilaire poursuit : rejeter, en opposition aux hérétiques, la division du Christ en deux sujets distincts, le Dieu et l'homme, — et par la manière dont il formule la conclusion des identifications, quant au sujet, entre *caro spoliata, carne se spolians, Christus mortuus, Christus a mortuis excitatus* et *Christum a mortuis excitans*. On nous pardonnera si ici encore, comme il arrive souvent, la solution de la difficulté requiert de plus longs développements que son exposé.

Reprenons notre texte. Hilaire a écrit : « Sentisne quod a se non differat caro spoliata et carne se spolians? In semetipso enim triumphat, id est, in ea qua se carne spoliavit. » Il poursuit, reprenant sous une forme plus directement appropriée à son but, la même conclusion : « Videsne *ita Deum et hominem praedicari* : ut mors homini, Deo vero carnis excitatio deputetur ; *non tamen ut alius sit qui mortuus est, et alius sit per quem mortuus resurgit*? » En réalité, il y a en présence, pour Hilaire et pour ses adversaires, le Dieu et l'homme dans le Christ ; il y a en question l'unité du Christ, qu'Hilaire veut défendre contre la dualité de sujets distincts, que les adversaires soutiennent. L'expression de l'Apôtre, que notre Docteur

(1) *Praef. gener.*, n. 180, c'est en théologien moderne, plus qu'en interprète de la pensée de saint Hilaire, que COUSTANT écrit : « Neque enim quemquam putamus fore, qui, cum superius moriens Christus *carne se spolians* ab Hilario dicatur, hoc ideo ab illo dici existimet, quod Verbum carnem exuisse et ab ea secessisse crediderit. Nam propter unitatem personae recte dicitur Christus sese carne spoliare, qua solam animam spoliat ; sicut animam dicitur ponere, cum corpus dumtaxat ab illa separat. » Pour être amené à l'explication à laquelle Coustant croit que personne ne songera, il suffit de se reporter, avec Hilaire, au IVe siècle et aux déclarations catégoriques du Commentaire sur saint Matthieu ; pour adopter celle que le savant bénédictin propose, il faut antidater les résultats des spéculations de la théologie postérieure. Pour l'historien, le choix entre ces deux voies ne saurait être douteux.

Digitized by Google

lit : « *exutus carnem* », l'amène à appeler *l'homme* dans le Christ du nom de *caro*, sans faire attention à la distinction de corps et âme, et à exprimer, en ce style paulinien, la mort du Christ par la formule *spoliatio carnis*. Ainsi donc, mourir, pour le Christ, c'est *se spoliare carne*, et la *spoliata caro*, c'est tout simplement l'humanité du Christ, l'homme qui meurt, distinguée du *se carne spolians*, qui est la divinité dans le Christ, le Dieu. Hilaire ne spécule aucunement sur la nature formelle et les conséquences de la *spoliatio* ; il ne se demande pas si, oui ou non, elle aboutit à la séparation, dans la mort, entre le Verbe et l'humanité, entre le Verbe et la chair seulement, ou seulement entre la chair et l'âme. Ce qu'il voit et ce qu'il soutient, c'est que le Dieu et l'homme, le *carne se spolians* et la *caro spoliata* sont un seul et le même, qui est *ainsi* proclamé Dieu et homme : « videsne *ita* Deum et hominem praedicari ». *Ainsi*, c'est-à-dire, de telle façon que la mort est attribuée à l'homme et la résurrection de la chair à Dieu : « ut mors homini, Deo vero carnis excitatio deputetur », sans que cependant autre soit celui qui est mort et autre celui qui ressuscite le mort : « non tamen ut alius sit qui mortuus est, et alius sit per quem mortuus resurgit. »

C'est pour appuyer cette conclusion sur l'unité de sujet dans le Christ qu'Hilaire fait maintenant la constatation suivante : « Spoliata enim caro Christus est mortuus ». Le théologien moderne interprète et paraphrase cette affirmation en disant : « La chair qui a été dépouillée, c'est-à-dire, séparée de l'âme humaine par la mort, est encore, par suite de sa permanence dans l'union à la personne du Verbe, le Christ, quoique le Christ mort. » Mais l'historien, qui tient compte du but poursuivi par notre Docteur et de la dépendance de sa terminologie à l'égard de *Coloss.*, II, 15, n'hésitera pas à comprendre et à traduire : « l'homme qui est mort, c'est le Christ qui est mort », c'est-à-dire, ce ne sont pas deux sujets distincts, mais c'est un seul et le même. Poursuivant son idée, Hilaire continue : « et rursus Christum a mortuis excitans, idem Christus est carne se spolians », ce que nous traduirons : « et aussi celui qui ressuscite le Christ d'entre les morts, c'est le même Christ qui se dépouille de la chair (c'est-à-dire, qui meurt). » La portée de toute cette phrase, son sens réel est donc : l'homme qui est mort (*caro spoliata*), le Christ qui est mort (*Christus mortuus*), le Christ qui s'est ressuscité (*Christum a mortuis excitans*), c'est un seul et le même ; d'où Hilaire peut conclure, comme nous l'avons déjà entendu : « Comprends la nature de Dieu dans la vertu qui opère la résurrection ; reconnais l'économie de l'homme dans la mort. Et les deux choses étant ac-

Digitized by Google

complies dans leurs natures respectives, souviens-toi qu'unique est cependant le Christ Jésus, qui est l'un et l'autre . »

Ce n'est donc pas une théorie sur la condition du corps mort, du cadavre du Christ, si l'on nous permet d'employer ce terme, dans son rapport actuel au Verbe, qu'il faut chercher dans les énoncés ou dans les expressions de ce passage. Les énoncés formulent et défendent la vraie doctrine touchant le rapport entre l'homme et le Dieu dans le Christ, rapport d'identité personnelle ou d'unité numérique de sujet. Les expressions ne sont telles que parce qu'elles s'inspirent de la leçon *exutus carnem* de l'épître aux Colossiens. Elles n'attachent aucun sens formel et voulu à *spoliare* et *spoliari* et ne permettent donc aucune conclusion basée sur un tel sens quant à la pensée d'Hilaire touchant la condition dans laquelle le corps mort du Christ se trouve au point de vue de l'union au Verbe : *Spoliata caro* et *Christus a mortuis excitatus* n'ont point d'autre portée que *homo*, comme *carne se spolians* et *Christum a mortuis excitans* n'en ont point d'autre que *Deus* ; dans les deux cas, soutient Hilaire, c'est un seul et le même sujet, mais tantôt selon l'humanité, la dispensation de l'homme, et tantôt selon la divinité, la nature de Dieu (1).

Nous croyons que notre explication s'inspire uniquement et scrupuleusement du texte et qu'elle atteint la pensée même de saint Hilaire. Pour en contrôler l'exactitude, il suffira de relire attentivement toute cette section, en remplaçant les expressions d'inspiration scripturaire par les expressions équivalentes, que nous avons indiquées : on verra que, sous cette nouvelle forme, le passage garde tout son sens, toute sa vertu démonstrative, et que le raisonnement aboutit à la même conclusion. Cela montre que les expressions employées ne doivent pas être prises dans le sens formel de leur teneur

(1) Nous le répétons : nous ne voyons pas qu'Hilaire accorde une attention et une importance propres à l'élément *spoliata*, comme s'il voulait considérer spécialement la chair dans ce qu'elle est après que le Christ s'en est dépouillé. C'est cependant ce qui serait requis pour que, dans la phrase : « *Spoliata enim caro Christus est mortuus* », on ait, entre la chair morte et le Christ mort, l'affirmation d'une identité qui ne puisse s'expliquer que par la permanence de l'union hypostatique entre la chair morte et le Verbe. Toute l'attention d'Hilaire va, non à la teneur de ces formules scripturaires, mais à l'unité personnelle du Christ, Dieu et homme : « non... alius qui mortuus est, et alius per quem mortuus resurgit », ou encore : « unum tamen Christum Iesum eum memento esse, qui utrumque est ».

Digitized by Google

scripturaire ; cela montre aussi que toute déduction basée sur un tel sens, ne peut se réclamer de la pensée ni explicite ni sous-jacente d'Hilaire en cet endroit. Aussi n'admettons-nous nullement l'efficacité, contre notre opinion, des deux argumentations que Coustant établit sur son explication du passage. Si, dit-il, unique est le Christ, qui est l'un et l'autre, il est indivisé également dans la mort ; mais il n'est pas indivisé dans la mort, sinon à cause de la divinité résidant dans la chair dépouillée. De même, la chair dépouillée et celui qui ressuscite la chair ne sont pas un seul et le même, si la chair dépouillée n'est pas tout le Christ comme celui qui ressuscite la chair est tout le Christ. Mais elle n'est pas tout le Christ si le Verbe est absent de la chair dépouillée (1). Nous répondons simplement, comme nous pouvons le faire après ce qui a été dit, que dom Coustant raisonne à côté de la question et en dehors de la pensée d'Hilaire ; car, pour notre Docteur, *spoliata caro* n'est pas *caro in morte,* mais (*Christus-*)*homo,* ou *Christus qua mortalis* ; et *unus utrumque,* ce n'est pas *indivisus in morte,* mais *unus Deus simul et homo* ou *unus qui mortuus est et per quem mortuus resurgit.*

Ainsi donc, ni en excluant du Christ la division, dans la dernière partie du l. X de son *De Trinitate,* ni en identifiant la *spoliata caro* et le *Christus mortuus,* au l. IX, n.11 du même ouvrage, Hilaire ne manifeste qu'il n'a pas tenu ou qu'il rétracte l'opinion que nous l'avons entendu exprimer, au ch. XXXIII, n. 6 du Commentaire sur saint Matthieu, touchant la séparation du Verbe et du corps du Christ dans la mort. Après les explications que nous avons loyalement demandées aux textes eux-mêmes, nous ne trouvons pas davantage, en ces passages, un enseignement qui serait incompatible avec l'opinion susdite et l'exclurait, par voie de raisonnement *ab absurdo* ou *ab impossibili,* de la pensée et de la théologie de notre auteur. Malgré son érudition et sa science, auxquelles on rendra toujours un hommage mérité, dom Coustant s'est laissé égarer par des confusions et des erreurs. Ce n'est pas pour le plaisir de triompher de lui, mais par souci d'achever notre démonstration, que nous voulons en relever encore quelques-unes en terminant.

(1) *Praef. gener.,* n. 180 : « Si unus utrumque ; etiam in morte indivisus est : neque in morte est indivisus, nisi ob insidentem carni spoliatae divinitatem. Rursum caro spoliata et carnem excitans non unus et idem est, nisi caro spoliata sic totus Christus sit, ut carnem excitans totus est Christus. Totus autem non est, si a carne spoliata Verbum abest. »

Digitized by Google

Nous n'avons jamais fait dire par Hilaire que le Verbe s'est séparé de la chair *avant* que le Christ ne mourût, et nous admettons parfaitement que telle n'était pas sa pensée. Comme nous l'avons fait remarquer (1), on trouve même, dans sa manière de parler de cet abandon, une sorte d'équivalent de la formule de Leporius : *ponens praeteritum pro futuro*. Rien ne va donc contre notre thèse dans les nombreux endroits où saint Hilaire dit que Dieu, le Fils de Dieu est mort, et appelle Jésus-Christ *Deus mortuus* (2). La formule : « Dei Filius in inferis est » montre, sans doute, que notre Docteur a admis la permanence de l'union entre le Verbe et l'âme du Christ après la mort, mais on n'en peut tirer aucune indication, même indirecte, contre la séparation du Verbe et du corps au tombeau (3). Enfin, dans une argumentation à laquelle dom Coustant lui-même n'attache pas grande importance, relevons seulement un détail ; la remarque établira, une fois de plus, combien il est nécessaire d'avoir l'attention en éveil pour éviter d'apporter ou de recevoir des textes à la légère et d'en déduire des conclusions précipitées. Dom Coustant (4) cite un texte dans lequel, d'après lui, Hilaire « ea ratione enuntiat Christi mortem, ut verba illius Deum tum in corpore manentem sonent ». On s'attendrait à y trouver l'affirmation, au moins équivalente, de la permanence de l'union

(1) Cfr *supra*, p. 211, n. 1 fin.

(2) Voir les textes cités par COUSTANT, *Praef. gener.*, n. 177. Le Christ est Dieu incarné, et il est mort en tant qu'homme. Pour que celui qui est Dieu incarné ou fait homme puisse être dit, selon l'humanité, (*Deus*) *mortuus*, il faut et il suffit aux yeux de quiconque n'emploie pas encore les précisions de la théologie postérieure, qu'il soit, selon l'humanité, dans la condition d'une homme mort, c'est-à-dire, dont l'âme et le corps sont actuellement séparés ; rien ne dit à un tel esprit qu'il faut nécessairement pour cela que le Verbe reste encore actuellement uni au corps comme à l'âme de son humanité dans l'état de mort.

(3) La formule est empruntée au *De Trinitate*, l. III, n. 15 (édit. MAFFEI, t. II, c. 58B ; PL, X, 84B). COUSTANT (*l. c.*) écrit : « Si *Dei Filius in inferis est*, sequitur ut saltem animam Christi morte intercedente a Deo unigenito desertam ac separatam non crediderit. » Nous admettons cette conclusion, à la seule condition qu'on en retranche le *saltem*, car la portée de cette formule ne s'étend nullement au delà de l'indication de la permanence de l'union entre le Verbe et l'âme. Mais Coustant veut en tirer davantage, et il déclare : « Sed et hinc confici potest, eum ne carnem quidem desertam sensisse. » Le raisonnement, par lequel il prétend établir cette conclusion ultérieure, a déjà été signalé comme s'appuyant sur des données fausses *supra*, p. 212, n. 1.

(4) *Praef. gener.*, n. 176.

Digitized by Google

entre le Verbe et le corps dans la mort. Or, que lit-on en cet endroit? Sur la parole du Ps. CXXXI, 4-5 : *Si dedero somnum oculis meis*, etc. », qu'il applique au Christ, Hilaire fait cette réflexion : « Quievit autem ille, cui mors somnus est : et id, quod nobis paenalis demutatio est, Unigenito *et in corpore manenti Deo* requies fuit (1). » Il ne s'agit pas ici du Fils unique, Dieu demeurant dans le corps *après et dans* la mort, mais du Fils unique, et de Dieu demeurant dans le corps, c'est-à-dire, du Fils considéré dans l'incarnation (2) : pour le Verbe incarné, Dieu dans le corps, la mort est un repos, un sommeil, tandis qu'elle est pour nous un changement et un châtiment.

Nous en revenons donc toujours à notre conclusion : Hilaire a proposé clairement l'opinion de la séparation du Verbe et du corps du Christ dans la mort ; on n'a pas prouvé qui l'ait exclue ou rétractée ensuite, soit formellement, soit d'une façon équivalente.

***

Athanase et Hilaire sont donc d'accord quant au point que nous avons examiné ; ils n'ont pas été les seuls à tenir l'opinion susdite puisque, comme nous l'avons dit et montré, elle eut encore d'autres partisans parmi les auteurs ecclésiastiques du IVe siècle et même, au début du Ve siècle, elle n'alarmait pas encore l'orthodoxie de saint Augustin. Cette affirmation est basée sur des faits qui paraissent bien établis, et nous estimons qu'il ne faut pas vouloir y contredire, « cum salva et integra veritate, a qua recedere numquam tutum est, id fieri non posse videatur », pour reprendre l'excellent principe de dom Coustant. Mais il ne faut pas moins soigneusement éviter d'en outrer la portée, et nous ne croyons pas pouvoir terminer cette étude sans mettre en garde, par des raisons historiques, contre certaines exagérations de ce genre.

Tout d'abord, comme nous l'avons déjà dit, la séparation du Verbe et du corps du Christ au tombeau ne met pas en question la recon-

(1) HILAIRE, *Tractat. in Psalm.* CXXXI, n. 9 (édit. ZINGERLE, p. 669 ; PL, IX, 754A).

(2) L'expression *Deus in corpore manens* est une simple formule de l'état d'incarnation. Le verbe *manere* n'y a que le sens de *esse*. Comment dom Coustant ne l'a-t-il pas remarqué ? L'*Index glossarum* de son édition signale cependant, avec références, *manere pro esse* chez saint Hilaire. Ce sens : manere (= ὑπάρχειν) a été également noté par un récent éditeur d'œuvres de saint Hilaire, le P. A. FEDER (*Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, t. LXV, p. 311, Vienne, 1916).

Digitized by Google

naissance, par la théologie orthodoxe de l'époque, de l'existence d'une âme humaine dans le Sauveur. Les Pères qui l'admettent, tiennent également que le Christ a réellement possédé une âme humaine. Ils l'affirmeront explicitement, comme saint Athanase et saint Hilaire, lorsque l'hérésie aura provoqué une réponse claire en posant expressément la question ; ils l'affirment implicitement mais sûrement auparavant, en admettant dans le Christ la vérité de certaines affections : tristesse, crainte, etc., qu'ils refusent d'attribuer à la divinité du Verbe, à l'encontre des ariens, mais qui, d'autre part, ne se comprendraient pas dans un corps sans âme. Antérieurement à ces controverses spéciales, l'attention des orthodoxes n'est pas attirée sur ce point particulier, et leur langage pourrait parfois laisser croire que leur christologie fait abstraction de l'existence d'une telle âme. Si l'on veut porter un jugement objectif et vrai sur la doctrine de ces anciens auteurs, il importe de tenir compte de certaines circonstances, dans lesquelles elle s'élabore et s'expose. Sur les points auxquels l'hérésie ne s'attaque pas encore directement, la théologie vit dans la confiance et la sécurité de la possession tranquille. La doctrine traditionnelle ne recourt pas encore à la spéculation pour éclairer des détails jusqu'alors peu considérés ou dégager des conclusions moins remarquées. Le langage théologique garde encore des expressions, des formules traditionnelles, dont l'imprécision n'apparaîtra comme dangereuse qu'après le travail d'élaboration dogmatique. En outre, la théologie de cette ancienne époque porte encore un caractère profondément et généralement scripturaire ; l'habitude y règne de prendre au pied de la lettre les énoncés de l'Écriture et d'en répéter les formules, et l'on agit ainsi jusqu'au moment où des causes nouvelles, qui sont presque toujours des mouvements hérétiques, viennent inviter les auteurs à préciser le sens des textes en les interprétant en accord avec d'autres, avec le reste de la doctrine chrétienne, et au moyen des distinctions nécessaires. Ces considérations aident à comprendre comment l'opinion qui affirme la séparation du Verbe et du corps du Christ dans la mort a pu, nous ne disons pas naître, mais se maintenir encore au IVe et même au Ve siècle ; aucun de nos auteurs n'exclut par là l'âme humaine du Christ.

Aucun d'entre eux non plus n'entend définir par là ce que fut la mort pour le Christ, nier qu'il y ait eu alors en lui séparation de corps et d'âme. Le texte de saint Hilaire ne dit pas que la mort du Christ a consisté dans la séparation du Verbe et du corps, mais simplement que le corps a été, en cette ocasion, abandonné par le Verbe. Prenant à la lettre la plainte du Christ mourant, notre Docteur admet une réelle séparation ; ne pouvant pas penser que c'est le Verbe qui

Digitized by Google

est abandonné par le Père, selon l'exégèse arienne, il trouve dans ces mots l'exclamation du corps attestant que le Verbe se retire de lui ; il ne dit rien de l'âme, sur laquelle son attention n'est pas attirée à ce moment et qui, d'ailleurs, n'est pas abandonnée, puisque c'est avec elle que le Verbe descend aux enfers. A première vue, saint Athanase et saint Ambroise sembleraient faire consister la mort du Christ dans la séparation du Verbe et du corps, dans les textes que nous avons cités plus haut. Mais si l'on se souvient que, au moment de la composition du *De Incarnatione Verbi*, la question de l'existence d'une âme humaine dans le Christ n'était pas encore débattue, on admettra facilement que les formules athanasiennes : *διαλυθεὶς ἀπ' αὐτοῦ ὁ Λόγος* et *τὸ σῶμα... ἐνεκροῦτο τῇ τοῦ Λόγου διαλύσει*, n'énoncent pas une théorie sur la nature de la mort du Christ, mais seulement, comme nous l'avons dit, une pensée, une opinion touchant un fait admis communément et de confiance, à savoir, la séparation du Verbe et du corps mort. Malgré l'apparence qu'en donne le début de son commentaire : « Clamavit homo *divinitatis separatione moriturus* », saint Ambroise ne définit pas, croyons-nous, la manière dont le Christ est mort. On le voit par l'explication qu'il ajoute à ce texte, dans lequel il copie la pensée et presque les termes de saint Hilaire ; c'est une utilisation de l'idée, encore scripturaire, que Dieu est vie, ramenant la séparation, qui semblait indiquée comme cause formelle de la mort, à en être tout au plus une condition préalable(1).

(1) Nous avons cité le texte entier de saint Ambroise *supra*, p. 10. Après avoir dit : « Clamavit homo divinitatis separatione moriturus », il justifie son assertion par un raisonnement, dont il faut examiner chaque élément à part. La mort, dit-il, ne pouvait avoir lieu si la vie ne se retirait pas : « utique mors esse non poterat, nisi vita discederet ». Pour n'être pas un truisme, cet énoncé doit être mis en rapport avec le membre précédent et avec le suivant ; le premier constate que la divinité est soustraite à la mort : « cum divinitas mortis libera sit » ; l'autre en donne la raison en disant : « quia vita divinitas est », ce qui doit se traduire : « parce que la divinité est vie », et non pas : « parce que la vie, c'est la divinité », comme si Ambroise n'admettait pas, dans le Christ, une vie humaine réelle. Dès lors, la pensée du saint Docteur sur le rôle attribué à la « séparation de la divinité » dans la mort du Christ, s'éclaire considérablement. Il dit : « Celui qui cria, c'est l'homme qui allait mourir par la séparation de la divinité. En effet, la divinité étant exempte de la mort, puisque la divinité est vie, la mort ne pouvait avoir lieu si la vie ne se retirait point. » C'est l'intervention de l'idée scripturaire que « Dieu est vie », qui donne à la fin du raisonnement la forme « ... si *la vie* ne se retirait point », au lieu de celle qu'elle aurait dû logiquement avoir : « si la *divinité* ne se retirait point ». Il faut donc que la divinité, qui est

Digitized by Google

Et encore, Ambroise ne songe-t-il pas à nous dire, ni d'ailleurs à se demander, si la priorité est de temps ou simplement de nature, et si l'abandon affecte toute l'humanité du Christ ou uniquement le corps. Rien n'attire ni ne retient son attention sur ces questions ; il ne faut pas demander à son texte d'y répondre, ni en tirer, avec l'acribie des esprits avertis et des théologiens postérieurs, plus qu'une opinion de fait, dont l'origine est dans l'utilisation du commentaire de saint Hilaire et dans l'interprétation littérale et peu systématique d'éléments scripturaires (1). C'est aussi comme une simple donnée de fait que la séparation du Verbe et du corps du Christ dans la mort est reçue par saint Épiphane ; c'est ainsi également qu'elle est implicitement contenue dans les textes cités d'Eusèbe de Césarée. Pas n'est besoin de le montrer pour les paroles du *Libellus* de Leporius.

Ainsi donc, à cette période du IVe siècle, et avec les auteurs considérés, nous en sommes encore, en Orient et en Occident, quant à l'interruption ou à la permanence de l'union entre le Verbe et le corps du Christ dans la mort, à une opinion de fait, à laquelle on ne donne aucune portée doctrinale. S'appuyant sur l'interprétation littérale et sur le sens obvie de la plainte du Christ mourant, on admet le fait d'un abandon, d'une séparation ; on place cette séparation entre le Verbe et le corps au tombeau, sans justifier autrement cette manière de voir, sans sentir le besoin de la défendre ou d'en vérifier le

vie, se retire pour que la mort puisse se produire : tel est le sens de la parole « *divinitatis separatione moriturus* », qui énonce donc la condition préalable et *sine qua non*, et non la nature ou la cause formelle, de la mort du Christ.

(1) Les éléments scripturaires sont le fait d'un abandon, attesté par le Christ lui-même en MATTH., XXVII, 46, et l'idée que la divinité est vie (cfr IOH., V, 26 ; XI, 25 ; XIV, 6, etc.). La dépendance à l'égard de saint Hilaire, en cet endroit, paraît incontestable si l'on compare les deux explications de la plainte du Christ : « evidens manifestatio contestantis dei successionem (secessionem?) divinitatis et corporis » dit Ambroise, et : « clamor vero ad Deum, corporis vox est, recedentis a se Verbi Dei contestata dissidium » dit Hilaire. Quant à la parole : « utique mors esse non poterat, nisi vita discederet, quia vita divinitas est », elle fait songer à celle de TERTULLIEN, *Adversus Praxean*, 30 (édit. KROYMANN, dans le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, vol. XXXVII, p. 287. Vienne,1906 ; PL,II,195B) ; après avoir dit que le Fils remit son esprit entre les mains du Père, Tertullien ajoute : « Denique posuit et statim obiit ; spiritu enim manente in carne caro omnino mori non potest. » Le parallélisme vaut la peine d'être noté, si *spiritus* désigne, comme d'habitude chez cet auteur, la divinité.

Digitized by Google

bien-fondé en la confrontant avec les assertions formelles ou implicites de la théologie orthodoxe ou en en approfondissant, par la spéculation, les conséquences. Ces auteurs ne songent pas non plus au parti que l'on peut tirer de la permanence de l'union contre les adversaires de l'existence d'une âme vraiment humaine dans le Christ. Chez eux, pour le redire encore, la question se ramène à un détail d'exégèse, et la solution qu'ils y donnent n'a nullement, à leurs yeux, la valeur d'un élément doctrinal ; c'est pourquoi on ne peut pas légitimement en dégager, par voie de conséquence, des conclusions touchant leur position doctrinale, ni celle de leur époque, au sujet de la nature de l'union de la divinté et de l'humanité, de la présence ou de l'absence de l'âme humaine, et de la nature de la mort dans le Christ.

S'il en est ainsi, dira peut-être quelqu'un, valait-il la peine de s'attarder si longtemps à l'étude d'un détail de si minime importance? Nous osons croire que ce ne sont ni les théologiens, ni les historiens qui tiendront ce langage. Les premiers n'ignorent pas les théories hétérodoxes qui se réclament des textes considérés d'Athanase et d'Hilaire ; nos interprétations loyales et objectives ne leur seront pas inutiles pour rétablir et défendre la vérité. Aux historiens soit des doctrines, soit de l'ancienne littérature chrétienne, nous espérons avoir fourni, à tout le moins, certains renseignements nouveaux, dont leur sagacité pourra tirer parti. Notre désir est de provoquer les recherches, menées avec toute la largeur et la sincérité du véritable esprit historique, sur un problème qui nous a paru intéressant et important, et notre satisfaction sera d'avoir contribué à amorcer cette étude. Il resterait, en effet, une grande et laborieuse tâche à fournir pour achever ce qui a été commencé, par la recherche et la découverte éventuelle de nouveaux témoins de l'opinion qui admet la séparation temporaire du Verbe et du corps (1).

(1) On en trouverait certainement. Voici, à titre d'exemple pour la théologie occidentale, un texte de Novatien, dont on sait l'influence considérable sur l'ancienne théologie latine. Dans son *De Trinitate*, 21 (édit. FAUSSET, p. 78-79. Cambridge,1909 ; PL. III, 928B-D), NOVATIEN discutant avec les hérétiques et exposant la *regula veritatis*, montre, par les témoignages de l'Écriture, le Dieu et l'homme tout à la fois dans le Christ. Dans le passage que nous citons, on remarquera qu'il lit *Coloss.*, II, 15, comme saint Hilaire, et qu'il admet que, dans la mort, le Christ s'est aussi réellement dépouillé de la chair qu'il l'avait réellement revêtue pas l'incarnation et l'a réellement reprise par la résurrection. Il écrit : « Ac si idem apostolus de Christo refert, ut *exutus carnem potes-*

Digitized by Google

et par l'examen des textes favorables à l'opinion opposée, des auteurs qui adoptent, défendent et utilisent dans la polémique antihérétique, la position doctrinale qui a prévalu dans la théologie orthodoxe(1). La prudence défend de rien préjuger des conclusions d'un tel travail ; toutefois, ce n'est peut-être pas trop s'aventurer que de soupçonner qu'il pourrait amener à reconnaître que c'est la polémique qui a donné la portée d'un élément doctrinal à ce qui n'avait été considéré d'abord que comme un élément de fait, et qui, avec l'aide de la spéculation, l'a introduit dans le corps d'un système théologique, en modifiant, chez les orthodoxes, l'exégèse des auteurs antérieurs

tates dehonestavit, palam triumphatis illis in semetipso (*Coloss.*, II, 15), non utique otiose exutum carne proposuit, nisi quoniam et in resurrectione rursum indutum voluit intelligi. Quis est ergo iste exutus et rursus indutus? requirant haeretici. Nos enim sermonem dei scimus indutum carnis substantiam, eundemque rursum exutum eadem corporis materia, quam rursus in resurrectione suscepit et quasi indumentum resumpsit. Sed enim neque exutus neque indutus hominem Christus fuisset, si homo tantum fuisset. Nemo enim unquam se ipso aut spoliatur aut induitur. Sit enim necesse est aliud, quicquid aliunde aut spoliatur aut induitur. Ex quo merito sermo dei fuit, qui exutus est carnem et in resurrectione rursus indutus ; exutus autem, quoniam et in nativitate fuerat indutus. Itaque in Christo Deus est qui induitur, atque etiam exutus sit oportet : propterea quod is qui induitur, pariter et exuatur necesse est. Induitur autem et exuitur homine, quasi quadam contexti corporis tunica. Ac propterea consequenter sermo fuit, ut diximus, dei, qui modo indutus, modo exutus esse reperitur. »

(1) A qui voudrait faire cet examen, nous signalerons, comme premières références, les indications données par E. Weigl, *o. c.*, p. 107, n. 1, et pour lui éviter des recherches inutiles, nous corrigerons deux inexactitudes, qui se sont glissées dans les renseignements fournis en cet endroit. Tout d'abord, E. Weigl renvoie à « *sermo maior de fide* n. 8 », sans remarquer que ce texte du *Sermo* pseudo-athanasien n'est rien d'autre qu'un fragment du *De Incarnatione Verbi* d'Athanase (n. 26 ; PG, XXV, 141c) ; d'ailleurs, il ne touche nullement à la question ici examinée, comme on le voit lorsqu'on le lit dans son contexte. Athanase dit que le Christ a attendu jusqu'au troisième jour pour ressusciter son corps, afin d'établir la réalité de sa mort, et que, d'autre part, il n'a pas attendu davantage, pour éviter que l'on ne doutât que c'était bien son corps qui ressuscitait ; alors, dit-il, que les témoins et les auteurs de la mort étaient encore présents, le Fils de Dieu a montré immortel et sans corruption le corps qui était mort. Il ajoute : « *καὶ ἀνεδείχθη πᾶσιν, ὅτι οὐκ ἀσθενείᾳ φύσεως τοῦ ἐνοικοῦντος Λόγου τέθνηκε τὸ σῶμα*.... etc., » : il est bien évident qu'il ne s'agit pas là de l'inhabitation du Verbe dans le corps *après la mort*, mais dans le corps vivant, par l'incarnation. — E. Weigl renvoie encore à « ein Fragment, das dem nur armenisch erhal-

Digitized by Google

ou demeurés étrangers à ces préoccupations et à ces controverses. On serait reconnaissant à qui ferait la lumière, abondante et complète, sur ce point.

Louvain. J. LEBON.

tenen Florilegium des Timotheos Ailuros entstammt ». On chercherait en vain ce fragment dans la version *arménienne,* indiquée plus haut (p. 34, n. 3), de l'ouvrage de Timothée ; en réalité, il se rencontre dans un florilège du ms. *Addit.* 12156 du British Museum, qui a conservé une version *syriaque* de certaines œuvres de Timothée. Le florilège est-il de Timothée lui-même, et la citation, qui y est attribuée à saint Hippolyte, est-elle authentique ? Il faudrait examiner sérieusement ces deux points avant de faire usage du fragment : sur l'un et l'autre, nous nous contenterons, pour l'instant, de noter l'avis de H. JORDAN (*Armenische Irenaeusfragmente,* Leipzig, 1913, dans les *Texte und Untersuchungen* de A. HARNACK et C. SCHMIDT, 3e sér., t. VI, fasc. 3), qui écrit (p. 92) : « Man wird auch kaum Timotheus Aelurus selbst für diese Fragmentensammlung verantwortlich machen können, denn wir haben gesehen, das er für mehrere dieser Fragmente bestimmte andere Autoren hatte », et (p. 94) : « ... in einer monophysitischen Citatensammlung ist ein Satz wie der sich hier findende : « Corpus enim in sepulcro positum erat, *non quod a deitate destitutum* » (nach dem griechischen Text des Nicetas : « *τὸ γὰρ σῶμα ἔκειτο ἐν μνημείῳ, οὐχὶ κενωθὲν τῆς θεότητος* ») etwas verdächtig, wo sich die Frage so stark darum drehte, von wann an Christi Körper die göttliche Unverweslichkeit gehabt habe, ob schon seit der Menschwerdung oder erst seit der Auferstehung. Aber ich wage doch nicht die Unechtheit zu vertreten. » Sans en admettre la raison donnée par Jordan (car la controverse sur l'incorruptibilité du corps du Christ ne nous paraît pas en cause), nous penchons pour l'inauthenticité, au moins de la mention *οὐχὶ κενωθὲν τῆς θεότητος,* qui rappelle absolument la mention *μὴ χωρισθεὶς αὐτοῦ,* interpolée dans la *Lettre à Épictète.*

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES

L'édition critique de la Vulgate

Le premier volume de la *Biblia sacra juxta latinam vulgatam versionem ad codicum fidem jussu Pii PP. XI cura et studio monachorum O. S. B. Commissionis Pontificiae a Pio PP. X institutae sodalium praeside Aid. Gasquet S. R. E. Card. edita* (1), à peine sorti des presses vaticanes, fut solennellement offert au Souverain Pontife, le 26 juin 1926, par S. É. le Cardinal Gasquet, accompagné du Rme Abbé Amelli, de Dom Quentin et de six autres membres de la Commission pontificale pour la révision de la Vulgate. Le Saint-Père fit prendre une photographie de la remise du volume et ordonna la frappe d'une médaille commémorative (RHE, 1926, t. XXII, p. 747-748). C'est un événement, en effet, marquant dans les annales de l'Église et de la science que la pose de la première pierre du grandiose monument à élever par la Commission bénédictine à la gloire de la Vulgate et pour la plus grande joie des érudits. Qu'il nous soit permis, avant de contempler cette première pierre, de dire un mot des immenses travaux de revision dont l'œuvre hiéronymienne fut l'objet dans les siècles passés (2).

(1) *Librum Genesis ex interpretatione sancti Hieronymi cum prologis variisque capitulorum seriebus adjectis prolegomenis* recensuit D. Henricus Quentin. Rome, Sander, 1926. In-4, xlviii-428 p. Prix : 200 lires.

(2) Nous n'avons pas l'intention de dresser une liste bibliographique complète des ouvrages publiés sur l'histoire de la Vulgate. Voici seulement quelques noms : Les articles de Westcott dans le *Dictionary of the Bible* de Smith ; de Nestle dans la *Realencyclopädie f. prot. Theol.* de Hauck ; de Kaulen, dans le *Kirchenlexikon* de Wetzer et Welte ; de White, dans le *Dictionary of the Bible* de Hastings ; de Mangenot, dans le *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux. Les travaux de Kaulen, *Geschichte der Vulgata*, Mayence, 1868 ; de Chapman, *Notes on the early history of the Vulgate Gospels*, Oxford, 1908, pour la première période de l'histoire de la Vulgate ; de Samuel Berger, *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen âge*, Paris, 1893 ; et pour la dernière période, du concile de Trente à Clément VIII, Ungarelli, *Praelectiones de Novo Testamento et Historia Vulgatae Bibliorum editionis a Concilio Tridentino*, Rome, 1847 ; Vercellone, *Variae lectiones Vulgatae latinae Bibliorum editionis*, t. I, Rome, 1860 ; Baumgarten, *Die Vulgata Sixtina von* 1590 *und ihre Einführungsbulle*, Munster, 1911 ; Le Bachelet, *Bellarmin et la Bible Sixto-Clémentine*, Paris, 1911 ; Amann, *Die Vulgata Sixtina von* 1590, Fribourg-en-Br., 1912 ; Maichle, *Das*

Digitized by Google

« De la destinée des exemplaires sortis du *Studium* de saint Jérôme nous ne savons rien. Lorsque l'évêque espagnol Licinus faisait prendre à Bethléem, en 398, les copies qui furent portées en Espagne, l'Octateuque n'était pas encore traduit. Dès le ve siècle, nous voyons la Vulgate adoptée par les écrivains ecclésiastiques et, peu à peu, elle prend la place des anciennes versions. Les éléments que l'on peut tirer des citations patristiques pour la critique du texte sont cependant très minces et il s'en faut de beaucoup que les éditions modernes des Pères elles-mêmes fournissent toujours, sur ce terrain, un point d'appui solide.

Le premier nom que nous trouvons en rapport avec la critique du texte est celui de Cassiodore. Pour procurer à sa communauté de Vivarie un texte exact des Saintes Écritures, Cassiodore revit soigneusement une copie qu'il en avait fait faire et la collationna sur des manuscrits anciens. Après les découvertes et travaux de Corssen, de J.-B. de Rossi, de Dom Germain Morin et de Dom Jean Chapman, il est admis aujourd'hui que la recension de Cassiodore est représentée par le *Codex Amiatinus* » (Dom QUENTIN, *Mémoire*, p. 206-207).

Ainsi, depuis le vi^e siècle jusqu'à nos jours, on s'appliqua à reconstituer le texte primitif de la Vulgate de saint Jérôme. Celle-ci, en effet, transportée en différentes régions, y prit bientôt différentes formes. On écrirait, a-t-on dit, à propos de la Bible latine, tout un traité « de mendorum causis ». Pour chaque passage, les raisons qui ont pu causer l'altération du texte primitif sont différentes. On découvre cependant l'origine de beaucoup d'erreurs dans la présence simultanée de plusieurs versions d'un même texte, en particulier des anciennes versions latines auxquelles l'Église avait peine à renoncer et dont quelques parties se perpétuaient dans la liturgie. Les copistes, habitués au texte de la vieille latine, le reproduisaient souvent sans s'apercevoir toujours que celui qu'ils devaient transcrire était autre. De là beaucoup de leçons vieilles latines dans la Vulgate.

Jacquier (*Le Nouveau Testament dans l'Église chrétienne*, t. II, p. 184-185, Paris 1913) paraît résumer assez exactement l'histoire du texte de la Vulgate depuis le vi^e siècle jusqu'au viiie, époque des deux grandes révisions de Théodulfe, et d'Alcuin. Des manuscrits italiens de la recension de Cassiodore furent portés en Grande-Bretagne et transcrits dans les monastères de Northumbrie. De là passèrent-ils en Irlande où ils furent plus ou moins mélangés de leçons vieilles latines et syriaques, comme on le croyait généralement ? Dom De Bruyne est plutôt d'avis que la Vulgate pénétra en

Dekret « De editione et usu sacrorum librorum ». Seine Entstehung und Erklärung, Fribourg-en-Br., 1914 ; HOEPFL, *Beiträge zur Geschichte der Sixto-Klementinischen Vulgata*, Fribourg-en-Br., 1913. — On trouvera aussi beaucoup de renseignements épars dans Dom QUENTIN, *Mémoire pour l'établissement du texte de la Vulgate*, Rome et Paris, 1922. C'est grâce à ce dernier ouvrage surtout que nous avons pu rédiger la présente notice.

Digitized by Google

Irlande par des manuscrits venus de Lérins. Les moines irlandais portèrent ces copies sur le continent, en Gaule, en Suisse et en Germanie, où, transcrites à nouveau, elles reproduisent aussi les leçons propres à ces pays. L'Espagne apparaît comme un pays où le texte de la Vulgate, copié de bonne heure, a été l'objet de travaux importants destinés sinon à le corriger, du moins à le présenter aux lecteurs. Nous y trouvons un groupe de manuscrits très particuliers sur lesquels le texte vieux latin du type italien exerça une forte influence. De plus, les scribes espagnols ont admis des interpolations ou ont complété le texte par des notes et même des additions légendaires à la marge de leurs copies (Cfr D. De Bruyne, *Étude sur les origines de la Vulgate en Espagne* dans la *Revue Bénédictine*, 1919, p. 373-401). Aujourd'hui encore l'Espagne est une des régions les plus riches en manuscrits anciens de la Vulgate, mais une grande obscurité règne sur les rapports de ces manuscrits entre eux. Les textes espagnols se sont introduits en France, surtout dans le Sud, et firent concurrence aux manuscrits irlandais prépondérants dans le Nord et l'Est.

Théodulfe, évêque d'Orléans (787-821), entreprit de corriger la Vulgate. Son habitude de placer en marge toutes les variantes qu'il relevait dans ses manuscrits eut pour résultat d'introduire plus tard dans le texte un amas de leçons interpolées. Dom Martianay, le premier, fit connaître la belle Bible, propriété alors de la famille de Mesmes, en tête et à la fin de laquelle figurent les pièces de vers signées par Théodulfe ; mais c'est à Léopold Delisle que revient l'honneur d'avoir révélé la recension théodulfienne. Dans un travail publié à l'occasion du transfert à Paris de la Bible du Puy, en 1878 (*Les Bibles de Théodulfe* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1879, t. XL, p. 73-137), il groupe autour du précieux manuscrit de Mesmes (*Theo* seu *Mesmianus*, manuscrit latin 9380 de la Bibliothèque Nationale de Paris, du VIIIe-IXe siècle), le manuscrit du Chapitre du Puy (*Anicensis* saec. IX), la Bible de Saint-Hubert (*Hubertianus*, Londinensis saec. IX), de Saint-Germain (*Gep* = *Sangermanense parvum*, Parisinus saec. IX), ainsi qu'un fragment conservé à la Bibliothèque royale de Copenhague. S. Berger considère le manuscrit de Mesmes comme l'exemplaire type dont dérivent les autres mss de cette famille. Dans son étude du groupe théodulfien (*Mémoire*, p. 249-266), Dom Quentin est arrivé à des conclusions assez différentes. Il rattache d'abord le *Bernensis* (saec. X) au groupe théodulfien, met à sa tête non pas le manuscrit de Mesmes, mais celui de Saint-Hubert, et relie tout le groupe à l'*Ottobonianus* (*O* Vaticanus saec. VII-VIII). D'autre part, la recension théodulfienne aurait subi l'influence espagnole par l'entremise d'un dérivé du *Toletanus* (Matritensis saec. X). La famille espagnole aboutit aux manuscrits dérivés du *Toletanus* et part du Pentateuque de Tours (*G* = *Turonensis S. Gatiani*, Parisinus saec. VI-VII). Le *Turonensis* dont S. Berger plaçait l'origine dans l'Espagne du Sud, appartiendrait plutôt à l'Afrique du Nord : ce serait l'un des derniers monuments de la civilisation chrétienne de l'Afrique. La recension théodulfienne a également subi l'influence des manuscrits alcuiniens.

Digitized by Google

Le travail le plus important sur les manuscrits alcuiniens est celui de Corssen (*Die Trierer Ada-Handschrift*, Leipzig, 1889, p. 26-61) que Samuel Berger a suivi et complété. Il conclut que ces manuscrits se divisent en deux groupes dont le plus ancien, qui serait aussi le plus voisin de l'œuvre d'Alcuin, est représenté par le *Codex Vallicellianus* (Romanus saec. IX) et par le *Martinianus* (*T* = *Turronensis* 10 saec. VIII) ; l'autre groupe, rattaché à l'école de Tours, a pour principaux représentants le manuscrit de Bamberg, celui de Zurich, la Bible de Grandval, la Bible de Rorigon, etc. Dom Quentin observe (*Mémoire*, p. 267) que les vues de S. Berger n'ont pas été entièrement admises par Corssen, notamment touchant l'antériorité du texte du *Vallicellianus* sur celui représenté par le manuscrit de Zurich (*Zur*, Turicensis Carolinus saec. IX), et il arrive lui aussi à la même conclusion. La famille alcuinienne dérive de l'*Amiatinus* (*A*, Florentinus saec. VII-VIII), ce qui ne surprendra pas si l'on réfléchit à la manière dont Alcuin conduisit son travail de revision de la Vulgate.

L'abbé de Saint-Martin de Tours (735-804) à qui Charlemagne confia la mission de ramener la Bible latine à sa pureté primitive, était un Northumbrien élevé à York. Or, l'*Amiatinus* fut écrit à la fin du VIIe siècle ou au commencement du VIIIe en Angleterre, dans le monastère de Yarrow par ordre de Céolfrid, supérieur de cette maison. Au moyen de mss. venus de Northumbrie, Alcuin corrigea les leçons fautives qui s'étaient glissées dans les mss. gaulois. Son travail, qui se bornait à vouloir rétablir le texte original de saint Jérôme, et non à le corriger au moyen des textes hébreu ou grec, fut présenté à Charlemagne en son palais d'Aix-la-Chapelle à la Noël de l'an 801. Nous sommes renseignés par Alcuin lui-même sur la part qu'il prit à la revision de la Bible. On cite, entre autres textes, une phrase de la lettre qu'il adressait vers l'an 800, à Gisèle, sœur de Charlemagne, en lui envoyant un commentaire de l'Évangile selon S. Jean : « Totius forsan Evangelii expositionem direxerim vobis si me non occupasset domni regis praeceptum in emendatione Veteris Novique Testamenti. »

La recension d'Alcuin ne tarda pas à se corrompre. « Ce texte, dit S. Berger (*Histoire de la Vulgate*, p. 242) de caractère anglo-saxon mais primitif et relativement pur, est devenu entre les mains des correcteurs de Tours, le texte le plus vulgaire et le plus abâtardi que l'on puisse penser. J'ai tort de parler ainsi ; tout le moyen âge s'est appliqué à l'interpoler et à le défigurer encore davantage. » On se plaignit bientôt de nouveau de la corruption de la Vulgate et diverses corrections furent tentées qui n'aboutirent en fait qu'à multiplier les incorrections. Il faut mentionner celle de Lanfranc, O.S. B., archevêque de Cantorbéry (1069-1089) (cfr R. SIMON *Histoire critique des commentaires du N. T.*, p. 385 ss. et l'ancienne *biographie* de Lanfranc dans l'édition de ses œuvres par D'Achéry, Paris, 1648), celle de Guillaume, abbé d'Hirschau (1069-1091) qui fit corriger des exemplaires de la Bible à l'usage de ses moines (Cfr NESTLE, *Die Hirschauer Vulgata-Revision*, dans *Theol. Studien aus Wurtemberg*, 1889, t. X, p. 305-311), celle du Cardinal Nicolas Maniacoria

Digitized by Google

au XIIe siècle dont la revision nous a été conservée dans un manuscrit de Venise (cfr MANGENOT, article *Vulgate* dans le *Dictionnaire de la Bible*), de Stephen Harding, abbé de Cîteaux au milieu du XIIe siècle, qui entreprit de corriger la Bible au moyen de l'hébreu et du grec (cfr J. P. MARTIN, *Saint Etienne Harding et les premiers recenseurs de la Bible latine Théodulphe et Alcuin*, Amiens, 1887). Nous possédons également de bonnes études sur le texte de l'Université de Paris, au XIIIe siècle (MARTIN, *Le texte Parisien de la Vulgate latine*, dans le *Muséon*, 1889, t. VIII, p. 444-466 ; t. IX, 1890, p. 301-316 ; S. BERGER, *Des essais qui ont été faits à Paris au XIIIe siècle pour corriger le texte de la Vulgate* dans la *Revue de théologie et de philosophie*, de Lausanne, 1883, t. XVI, p. 41), ainsi que sur les différents *Correctoria* de la même époque (Richard SIMON, *Histoire des versions du N. T.*, Rotterdam 1690, 114 ss. ; S. BERGER *o. c.*, .p. 41 ss et *Quam notitiam linguae hebraicae habuerint christiani medii aevi temporibus in Gallia*, Paris, 1893 ; DENIFLE, *Die Handschriften der Bibel-Correctorien des XIII. Jhrh.* dans *Archiv f. Literatur u. Kirchengeschichte des Mittelalters*, 1888, t. IV, p. 263-311, 471-601 ; TROCHON, *Essai sur l'histoire de la Bible dans la France chrétienne au moyen âge*, Paris, 1878 ; MANGENOT, article *Correctoires de la Bible* dans le *Dictionnaire de la Bible*, etc.).

La Bible de l'Université de Paris reproduisait le texte d'Alcuin, mais considérablement interpolé. C'est d'elle que Roger Bacon (1215-1294) disait : « Textus est pro majori parte horribiliter corruptus in exemplari vulgato, hoc est Parisiensi. » (Cfr MARTIN, *La Vulgate latine au XIIIe siècle d'après Roger Bacon* dans le *Muséon*, 1888, t. VII, p. 88-107, 169-196, 278-291, 381-393 ; WETZEL, *De Fr. Rogero Bacon ejusque sententia de rebus biblicis*, extrait de l'*Archivum Franciscanum historicum* 1910, t. III ; A. GASQUET, *English biblical criticism in the thirteenth century*, dans *Dublin Review*, 1898, t. CXXII) On s'efforça de l'amender et les corrections ont été enregistrées dans les *Correctoria*. Les principaux sont : le *Correctorium Parisiense* de 1228 ou 1230 qui servit de base aux correctoires dominicains, le *Senonense* vers 1236 et celui *d'Hugues de Saint Cher*, entrepris à la demande du chapitre général des Dominicains et imposé dans l'ordre à partir de 1256. Ce travail, comme le démontre Mangenot, ne pouvait produire qu'un plus grand nombre d'interpolations : « Au lieu de recourir aux anciens manuscrits de la Bible, ils appliquaient à la correction du texte latin leur connaissance de l'hébreu et du grec, et ainsi ils retouchaient à leur aise la version de saint Jérôme, reproduisant quelquefois de mauvaises leçons que celui-ci avait rejetées. De plus ils avaient accumulé sur les marges ou dans le texte de leurs Bibles les variantes et les mauvaises leçons dans l'intention de les signaler à la défiance des lecteurs. Ils les avaient pour cela « cancellées », c'est-à-dire raturées avec soin ou soulignées d'un trait rouge ; mais ces signes n'étaient pas toujours compris, et les copistes remettaient bientôt dans le texte les leçons qui avaient été exilées à la marge ». Les Franciscains, dit Jacquier (*Le texte du N. T.*, p. 189), suivirent d'abord la même mauvaise voie que les Dominicains. C'est sans doute le cas pour le célèbre *Correctorium Sor-*

Digitized by Google

bonicum que Berger attribue à Guillaume le Breton, et c'est de tous ces correctoires que se plaint Roger Bacon : « Et in hoc aggravatur haec corruptio quod quilibet corrigit pro sua voluntate. Nam quilibet lector in Ordine Minorum corrigit ut vult, et similiter apud Praedicatores ; et eodemmodo saeculares. Et quilibet mutat quod non intelligit, quod non licet facere in libris poetarum. » Il faudrait faire une exception, d'après Jacquier, pour le *Correctorium Vaticanum* (XIIIe s.) dont l'auteur, Guillaume de Mara, O. F. M., se réfère au témoignage des anciens manuscrits de la version hiéronymienne et n'en retranche pas les leçons qu'il ne trouve pas dans les textes originaux hébreu ou grec ; et aussi pour le correctoire d'un autre franciscain, Gérard de Huy qui recourt aux vieux manuscrits latins et aux citations des Pères pour discerner la véritable leçon des altérations des copistes, corriger les fautes et retrancher les additions de la Vulgate.

Les reviseurs subséquents jusqu'aux premières Bibles imprimées, comme Raymond Martini, Nicolas de Lyre, Laurentius Valla, ont encore trop souvent mis à profit leur connaissance de l'hébreu et du grec pour corriger la Vulgate, au lieu de s'efforcer de la ramener au texte de saint Jérôme.

La Bible latine fut le premier livre important imprimé avec des caractères mobiles. On en compte une centaine d'éditions avant l'année 1500. Toutes celles qui virent le jour jusqu'en 1511 n'ont aucune utilité pour la critique du texte. Elles dépendent, en effet, pour la plupart, de l'édition *princeps* de Mayence ou Bible de quarante-deux lignes (vers 1452) qui reproduit elle-même le texte alors vulgaire de l'Université de Paris, c'est-à-dire de la plus récente et de la moins pure de toutes nos recensions de la Vulgate. La Bible de Vicence (1476), qui fait exception, représente un texte secondaire dont nous possédons de nombreux manuscrits italiens.

Au sujet des essais critiques chez les éditeurs postérieurs, de 1511 à 1590 (Bernardin Gadolo, Albert de Castello, polyglotte de Ximénès, éditions protestantes d'Osiander et de Petreius, Bibles de Robert Estienne, Gobelinus Laridius, Bibles de Louvain), Dom Quentin observe (*Mémoire*, p. 518) : « Ou ils ne citent pas leurs manuscrits ou, s'ils les citent, comme c'est le cas de Robert Estienne, emploient un matériel que nous possédons encore aujourd'hui... D'une manière générale, ces éditions restent dans la tradition de la Bible de quarante-deux lignes : une seule fait exception : son texte est de beaucoup le meilleur publié jusqu'ici et s'appuie sur d'excellents manuscrits, malheureusement non désignés explicitement : elle a pour auteur Gobelinus Laridius et a été imprimée à Cologne en 1530. Les éditions de Robert Estienne, malgré leur valeur, ne l'égalent pas. D'ailleurs, l'édition donnée par Estienne en 1540, et sur laquelle s'appuie celle de Louvain de 1583 et par suite la Sixtine et la Clémentine, avait été caractérisée par un retour vers le texte des Bibles incunables. »

Le Concile de Trente, en déclarant qu'entre toutes les versions latines en circulation, il fallait tenir la Vulgate pour authentique, ordonnait en même temps d'en préparer une édition critique : « Ut posthac Sacra Scriptura, potissimum vero haec ipsa vetus et vulgata

Digitized by Google

editio, quam emendatissime imprimatur » (*Sessio* IVª. *Decretum de editione et usu Sacrorum Librorum*). Bien que les papes n'aient jamais complètement perdu de vue cette tâche, jusqu'aux commissions de Pie V et de Sixte-Quint, il n'y eut jamais que des travaux sans coordination. La première commission romaine instituée sous Pie IV (1559-1565) avait un caractère très général et ne nous a rien laissé. D'autre part, les patientes recherches des Sirlet, des Carafa et des nombreux savants qui ont travaillé sous leurs ordres ou à leur côté, furent à peu près inutiles. Sixte-Quint ne sut ni ne voulut mettre à profit leurs résultats, et, par ailleurs, la discipline du secret les a, pour des siècles, dérobés aux regards de tous. Il a fallu, de nos jours, les travaux des Ungarelli, des Vercellone et de ceux qui les ont suivis, pour nous les faire connaître. Malheureusement, lorsque ces trésors de science sont venus à la lumière, il était trop tard ; ils étaient dépassés. Aussi, peut-on dire, en toute vérité, que s'ils sont hautement intéressants pour l'histoire de la Vulgate, ils sont demeurés totalement inutiles pour la critique de son texte, et c'est grand dommage, car c'étaient de vrais trésors, et aucune des éditions publiées jusqu'alors n'avait été l'objet d'une préparation aussi étendue et aussi profonde.

Que faut-il penser de l'édition Sixtine ? Il n'y a pas à douter que si le pape Sixte-Quint avait accepté la très considérable série de corrections proposées par la Commission du Cardinal Carafa, il aurait publié une édition satisfaisante de la Vulgate. Cependant, si la Bible de 1590 fut supprimée dès la mort du pape (27 août 1590), ce n'est pas pour avoir omis des corrections utiles, c'est au contraire pour en avoir trop fait et d'injustifiées ; ce fut pour enlever aux hérétiques l'occasion de se servir contre l'Église d'une édition où trop de passages étaient modifiés ou retranchés. On fit rentrer à Rome tous les exemplaires que l'on put atteindre de la Bible Sixtine pour la corriger et la réimprimer sous le nom de Sixte-Quint, en expliquant dans une préface que la première édition, imprimée en trop grande hâte, contenait des fautes commises par les typographes ou par d'autres (1). Tel était l'avis de Bellarmin, partagé par Grégoire XIV, et telle fut l'origine de la Commission qui devait préparer l'édition dite Clémentine. La préparation de la Genèse ayant demandé un peu plus d'un mois, le pape fit accélérer les travaux, et le reste de la Bible fut prêt en dix-neuf jours ! Grégoire XIV mourut le 15 oc-

(1) On put faire rentrer à Rome un certain nombre d'exemplaires de la Bible Sixtine, mais on ne put les atteindre tous. Une soixantaine au moins restèrent en circulation. La bibliothèque du grand séminaire de Malines en possède un. Les recherches de Mgr Baumgarten n'ont pas peu contribué à détruire la légende de l'extrême rareté des Bibles Sixtines (*Die Vulgata Sixtina von* 1590 *und ihre Einführungsbulle*, p. 65 ss., Munster, 1911). Nous croyons inutile de revenir sur les controverses suscitées autour de la Bible Sixtine ; à plusieurs reprises déjà, nous avons eu l'occasion d'en parler (RHE, 1912, t. XIII, p. 735-740 ; 1913, t. XIV, p. 421-422 ; 1924, t. XX, p. 82 ; *Bulletin du diocèse de Malines*, juillet 1912, p. 370-374 ; octobre 1913, p. 396-398).

Digitized by Google

tobre 1591, Innocent IX n'eut qu'un pontificat éphémère, et ce fut à Clément VIII qu'échut le rôle d'éditeur définitif de la Vulgate. Que faut-il penser de l'édition Clémentine? Elle est, dans l'ensemble, un peu meilleure que la Sixtine, mais ne marque pas un progrès considérable. Elle tient comme le milieu entre les corrections proposées par la commission préparatoire et la Bible Sixtine. Elle se rapproche davantage du texte des Bibles d'Hentenius que de celui de Robert Estienne ; pour le fond cependant, l'édition de Sixte V a laissé dans la Clémentine une empreinte perpétuelle. Bref, au point de vue critique, la Bible Clémentine représente une restitution passable du texte primitif de S. Jérôme (cfr von Dobschuetz, *Studien zur Textkritik der Vulgata*, Leipzig, 1894 ; Hoepfl, *Beiträge zur Geschichte der Sixto-Klementinischen Vulgata*, *Biblische Studien*, t. XVIII, Fribourg-en-Br., 1913).

La Vulgate Clémentine, qui connut trois éditions officielles, en 1592, 1593 et 1598, est devenue la Bible de l'Église latine, et les éditions catholiques subséquentes ne font que la reproduire (1). Les lois ecclésiastiques défendent de rien changer au texte fixé. Il est même interdit d'insérer d'autres leçons dans le texte ou de les relever en marge, mais il reste évidemment permis de rechercher les variantes et de les noter ailleurs. Aussi les travaux critiques sur la Vulgate furent-ils poursuivis avec ardeur depuis la publication de la Clémentine, et spécialement pendant les quarante dernières années. On aura une vue d'ensemble sur ces travaux dans les études publiées par Corssen, Westcott, Nestle, Kaulen, White, Mangenot, Vaccari. A côté de ceux de Vallarsi, Bentley et Walker, Corssen, il y a surtout trois ouvrages qui marquent les étapes d'un véritable progrès : ce sont les *Variae lectiones Vulgatae latinae Bibliorum editionis* du P. Vercellone (2 volumes, Rome, 1860 et 1864), le *Novum Testamentum secundum editionem Sancti Hieronymi* de Wordsworth et White (Oxford, 1889. Ont paru : les quatre Évangiles, les Actes, l'épître aux Romains et la Ie aux Corinthiens. Une *editio minor* du N. T. a été publiée par White en 1911), et l'*Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen âge*, de Samuel Berger (Paris, 1893).

Le travail de collation des variantes de la Vulgate latine, commencé par le savant Barnabite Vercellone et resté inachevé, fut repris à la demande de Pie X, dès 1907, par l'Ordre des Bénédictins. (Les principaux documents relatifs à l'établissement de la Commission

(1) Les meilleures éditions anciennes sont celles de Plantin, Anvers, 1599, et d'Ambroise Vitré, Paris, 1662. Les réimpressions les plus exactes du texte officiel sont celles de Vercellone, de Hetzenauer, de Fillion, de Gramatica. L'édition de 1592 porte pour titre, conformément au vœu de Bellarmin : *Biblia sacra Vulgatae editionis Sixti Quinti Pont. Max. jussu recognita atque edita.* — Je possède une Bible Plantin de 1628 qui n'a pas encore d'autre titre. Les mots « *et Clementis VIII auctoritate edita* » se trouvent cependant dès 1604 dans la Bible de Guilelmi Rovillii, éditée à Lyon. Cfr Kneller, *Zur Geschichte der klementinischen Vulgataausgaben*, dans *Zeitschrift f. kath. Theol.* 1919, t. XLVIII, p. 301 sv.

Digitized by Google

bénédictine de la Vulgate sont : la lettre du Cardinal Rampolla, président de la Commission biblique, à Dom Hildebrand de Hemptinne, Primat de l'Ordre de S. Benoît, du 30 avril 1907, et la lettre de Pie X à Dom Gasquet, président de la Congrégation anglo-bénédictine, du 11 décembre 1907. Le statut canonique de la nouvelle Commission fut réglé par le *Motu proprio* de Benoît XV du 23 novembre 1914. Sur les travaux de la Commission, on peut voir : *De revisionis Vulgatae ratione et statu praesenti*, Rome, 1909 ; *De revidenda Vulgata relatio secunda*, Rome, 1911.)

On s'est demandé dès le début quel était le rôle dévolu à la Commission de la Vulgate. Au jugement du P. Lagrange (*La Revision de la Vulgate*, *Revue biblique*, 1908, p. 102), « il ne s'agit que d'une préparation, la collation des variantes latines, travail déjà commencé par l'illustre Barnabite Vercellone. C'est ce labeur préliminaire mais considérable qui a été confié à l'ordre bénédictin. » Il semble bien qu'on lui demandait quelque chose de plus. En effet, si la lettre du Cardinal Rampolla n'est pas très explicite (Fintanto che giunga l'ora propizia per cosi importante revisione che ponga in grado di dare una edizione emendatissima della Volgata latina, è indispensabile un laborioso studio preliminare di preparazione, mercè più diligente e compiuta raccoltà delle varianti di essa Volgata che si ritrovano sia nei codici, sia negli scritti dei Padri), celle de Pie X au Cardinal Gasquet ne laisse aucun doute : « adjungentibus vobis rei illustri animum, non est dubitationi locus, finem vos concrediti muneris fore assecuturos, qui finis restitutione continetur primiformis textus Hieronymianae Bibliorum conversionis, consequentium saeculorum vitio non paullum depravati. » Il s'agissait donc aussi, après le travail préparatoire de la collation des variantes, de rétablir, dans la mesure du possible, le texte de la Vulgate hiéronymienne. C'est l'avis de Dom Quentin, dans la préface de son édition de la Genèse (p. XI) : « Papa Pius X, v. r. prudentissime censuit rem se facturum summae utilitatis, si editionem Vulgatae Bibliorum latinae versionis fieri juberet ad artis criticae leges confectam, apparatu variarum lectionum adornatam, omnibusque numeris absolutam. » D'autre part, on avait aussi formulé le vœu non seulement de voir rétablir le texte de la Vulgate latine, mais aussi de le voir corriger : « Peut-être cette version elle-même une fois reconstituée sera-t-elle revisée plus tard pour donner à l'Église un texte plus rapproché de l'original divin » (Brassac, *Manuel biblique*, t. I, 1917, p. 216). « Il n'en est pas moins vrai qu'une traduction claire, rendant fidèlement la pensée de l'auteur inspiré, est souverainement désirable. Espérons-le donc : sur ce point, comme sur d'autres, le progrès, souhaité par tout le monde, se réalisera et il nous sera donné, peut-être bientôt, de lire les Psaumes dans un texte officiel plus intelligibile » (*Études des Pères de la Compagnie de Jésus*, 5 août 1907, p. 424 s.) Il semble bien, encore une fois, que l'Église n'ait pas, jusqu'ici, d'aussi vastes desseins. Elle n'aurait pas même l'intention, d'après Dom Quentin (*o. c.* p. XI) d'introduire immédiatement le texte critique de la Vulgate dans les livres ecclésiastiques : « non quidem ut ejus textus in libris ecclesiasticis subito invalesceret, sed ad adipiscendam pleniorem

Digitized by Google

clarioremque hieronymianae interpretationis notitiam, et ut votis satisfaceret eruditorum. »

La Commission pontificale pour la revision de la Vulgate s'est donc mise à l'œuvre dès 1908, sous la présidence du Cardinal Gasquet, qui s'est assuré le concours d'une cinquantaine de moines bénédictins travaillant avec lui et sous sa direction, soit à Rome, soit ailleurs. C'était chose relativement facile de comparer le texte de la Clémentine à celui des anciennes éditions imprimées. Sans doute, celles-ci sont extrêmement nombreuses, et l'on n'a pas cherché à les atteindre toutes : il eût fallu pour cela un effort disproportionné avec le but à atteindre ; mais Rome possède plusieurs très remarquables collections d'incunables, où pour les Bibles en particulier, il semble bien qu'il ne manque rien d'essentiel. C'était un travail autrement considérable d'examiner les manuscrits anciens conservés dans les grandes bibliothèques de l'Europe et d'en relever les variantes : Plus de 650 manuscrits antérieurs au XIe siècle, parmi lesquels de 150 à 200 exemplaires de l'Ancien Testament ! Pour mener à bonne fin cette tâche, on a photographié un grand nombre de manuscrits et l'on a fait imprimer la Bible Clémentine avec des marges très spacieuses où l'on pourrait inscrire les leçons des manuscrits collationnés. C'est ainsi qu'après dix-huit ans d'un labeur ardu, les moines de S. Calixte se trouvent en possession de plus de 300 volumes de photographies, et ont recueilli les variantes de plus de cent codices.

Lorsque ce travail préparatoire fut suffisamment avancé, il fallut songer à répartir, entre les membres de la Commission, la tâche d'établir le texte des différents livres de la Bible. Nous avons appris que Dom De Bruyne préparait l'édition des Livres Sapientaux, Dom Manser celle des Douze petits prophètes, Dom Amelli celle des Épîtres catholiques. A Dom Quentin fut dévolu l'établissement du texte de l'Octateuque, et la Genèse vient de paraître, ainsi que nous l'annoncions au début de cette notice.

L'auteur ne revient plus sur sa méthode d'édition, ni sur ses principes de critique textuelle. Il les a longuement exposés dans son important *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate* (1re partie : Octateuque, Rome et Paris, 1922) dont nous avons parlé dans cette Revue (RHE, 1924, t. XX, p. 80-84) ; il les a défendus contre les objections soulevées de divers côtés, dans ses *Essais de critique textuelle* (Paris, 1926. Cfr. RHE, 1926, t. XXII, p. 927-928). Il s'en inspirera dans son édition de la Genèse. Pour l'Octateuque, tous nos manuscrits peuvent se ranger en trois familles, les alcuiniens, les théodulfiens et les espagnols. A la tête de ces trois familles se trouvent trois manuscrits privilégiés, l'*Amiatinus* (A), l'*Ottobonianus* (O) et le *Turonensis* (G = S. Gatiani), dérivant à leur tour d'un même archétype qui n'est pas encore l'original hiéronymien. C'est cet archétype des mss GAO que Dom Quentin s'est efforcé de reconstituer pour la Genèse, ne le corrigeant que dans les endroits manifestement corrompus, et en ayant soin d'encadrer les corrections dans une double croix. Les leçons attestées par les trois codices ou par deux d'entre eux sont admises. Dans les cas de déficience de G et de O, qui sont malheureusement incomplets, on a recours à la

Digitized by Google

critique interne et au témoignage des manuscrits qui peuvent, d'une certaine façon, les suppléer.

Dans les *Prolegomena*, l'auteur apporte quelques renseignements nouveaux sur les éditions et les manuscrits utilisés dont il avait déjà donné la description dans son *Mémoire* ; il apporte aussi quelques preuves supplémentaires pour justifier le classement des manuscrits auquel il s'est arrêté, et s'explique ensuite sur la forme extérieure de son édition. Celle-ci comprend d'abord le texte critique avec *apparatus* des *Prologues* et *Titres* qu'on rencontre dans beaucoup de codices : Epistola LIII S. Hieronymi ad Paulinum presbyterum. Excerpta e libro VI Etymologiarum S. Isidori. Duplex prologus Alcuini abbatis. Prologus Theodulphi episcopi. S. Hieronymi presbyteri praefatio in Pentateuchum. Capitula sive tituli aut breves libri Genesis ex antiquis versionibus desumpta, ex textu Vulgato desumpta. A côté des travaux de ses prédécesseurs, Dom Quentin a pu utiliser les *Sommaires et préfaces de la Bible latine extraits des manuscrits* et imprimés par Dom De Bruyne à l'usage de la Commission de la Vulgate, mais il a revu les matériaux antérieurs, les a lui-même considérablement enrichis, et publie pour la première fois les différentes recensions des prologues et titres.

Vient ensuite le texte de la Genèse, avec indication des chapitres et des versets, imprimé sur deux colonnes, disposé *per cola et commata* à la façon de S. Jérôme, sans aucune autre division ou ponctuation. La distribution du texte *per cola et commata*, employée par S. Jérôme, fut déjà adoptée par Wordsworth et White dans leur édition critique de la Vulgate du Nouveau Testament. Mais les savants éditeurs anglais n'en ont pas la même conception que Dom Quentin. En présence de l'*Amiatinus* qui, d'une manière générale, donne des lignes plus longues et commençant plus à gauche, et des lignes plus courtes et commençant plus à droite, ils ont, toujours d'une manière générale, considéré les lignes plus longues comme le début des *cola* et les lignes plus courtes comme le début des *commata*. Ils ont ainsi admis deux unités de mesure pour la division du texte, une coupure principale et une ou plusieurs coupures secondaires. Dom Quentin, au contraire, ne reconnaît dans la disposition de la Vulgate *per cola et commata* qu'un seul genre de division matérielle : c'est une coupure du texte, tantôt plus longue et tantôt plus courte mais toujours apte à être lue d'une seule émission de voix et encadrée entre deux arrêts placés aux endroits les plus favorables à l'intelligence du texte. Il est bien possible que chez les orateurs anciens cette disposition ait été plus savante et plus compliquée et que S. Jérôme ait employé, dans un sens un peu différent, pour désigner le système de simples coupures appliqué au texte non périodique des Livres Saints, une expression déjà consacrée par l'usage : en somme, le moyen matériel utilisé de part et d'autre était le même, et le résultat identique. Un point paraît établi, c'est que, lorsqu'il s'agit de la Vulgate, la conception de la double coupure, principale et secondaire, si logique qu'elle soit, n'est pas fondée (Cfr Dom QUENTIN, *Mémoire*, p. 499).

Le texte est muni d'un triple apparat. Le premier rend compte

Digitized by Google

de la leçon adoptée en indiquant les variantes des trois manuscrits qui lui servent de base. Le second, à l'usage des spécialistes, fournit un relevé aussi complet que possible, des variantes des autres manuscrits, des principales éditions, des écrivains ecclésiastiques et des correctoires du moyen âge, et permet ainsi l'histoire du texte en faisant connaître la série de ses déformations et leurs sources. On a bien fait de ne pas l'encombrer au point de le rendre inintelligible et partant inutilisable, par l'indication des variantes purement orthographiques, lesquelles sont rassemblées dans un apparatus spécial à la fin du volume, pour la satisfaction des philologues. Enfin, le troisième apparat permet de faire l'histoire des divisions dont le texte de la Vulgate fut l'objet au cours des siècles, depuis les *cola et commata* jusqu'aux paragraphes et aux chapitres.

Cet aperçu aidera, nous l'espérons, à se rendre mieux compte du travail immense fourni par la Commission bénédictine de la Vulgate et par Dom Quentin en particulier. On se demandera à quel résultat appréciable ont abouti tant d'efforts : la nouvelle édition de la Genèse diffère-t-elle considérablement de la Clémentine ? Nous n'avons pu jusqu'ici comparer minutieusement les deux textes, mais l'*Osservatore romano* du 30 juin - 1 juillet 1926 nous fournit quelques indications : un millier de corrections philologiques de moindre importance. Si elles ne peuvent être qualifiées de *nugae* dans l'édition des classiques, à plus forte raison doivent-elles être prises en considération dans celle du texte sacré. Des améliorations de plus grande valeur : *Genèse*, v, 22, au lieu de : Et ambulavit Henoch cum Deo *et vixit* postquam genuit Mathusalem trecentis annis, il faut lire : Et ambulavit Henoch cum Deo postquam genuit Mathusalem trecentis annis. *Gen.* VIII, 7, au lieu de : qui egrediebatur et *non* revertebatur donec siccarentur aquae super terram, il faut lire : qui egrediebatur et revertebatur donec siccarentur aquae super terram. *Gen.* XV, 6, au lieu de : Credidit *Abraham Deo* et reputatum est *illi* ad justitiam, il faut lire : credidit Domino et reputatum est ei ad justitiam. *Gen.* XVIII, 28, au lieu de : Quid si minus quinquaginta justis, quinque fuerint ? delebis propter *quadraginta quinque* universam urbem ?, il faut lire : quid si minus quinquaginta justis quinque fuerint, delebis propter quinque universam urbem ?

On se demandera aussi, et il nous est difficile à nous-même de nous défendre d'un sentiment de mélancolie en y pensant, ce que n'aurait pas donné déjà ce travail de dix-huit années, orienté non plus vers une édition critique de la Vulgate, mais vers sa correction ou vers l'élaboration d'une nouvelle version latine ? — Mais il vaut mieux ne pas devancer les décisions de l'Église. La Vulgate antique et vénérable reste la version officielle de l'Église latine. Dès lors, tout ce qui intéresse son texte et son histoire revêt une importance considérable aux yeux des catholiques. Ils ne sont d'ailleurs pas seuls, avons-nous vu, à se livrer à ces patientes et laborieuses recherches qui ont passionné, dans les dernières années surtout, beaucoup de savants étrangers à l'Église. Formons le vœu que d'autres volumes paraissent bientôt, aussi étudiés, aussi soignés, aussi bien imprimés que la *Genèse* de Dom Quentin.

É. TOBAC.

Digitized by Google

Lambert li Beges et les Béguines.

Dans un nouveau mémoire présenté à l'Académie royale flamande (*Lambert li Beges in verband met den oorsprong der Begijnenbeweging.* Gand, Volksdrukkerij, 1926. In-8, 51 p.), le R. P. J. Van Mierlo jun., S.J., s'efforce de démontrer qu'il ne saurait exister aucune relation, même lointaine, de cause à effet, entre Lambert li Beges et l'origine des béguinages. Béguins, béguines et Lambert n'auraient entre eux de commun que le surnom d'hérétique, provenant du mot Albigeois. Quant aux témoignages et aux arguments qui mettent l'action du prêtre Lambert en rapport avec le mouvement religieux féminin dont naquirent les béguines, l'auteur, marchant sur les brisées de J. Greven, les rejette l'un après l'autre avec beaucoup d'assurance.

Rendant compte ici même de sa première étude, *De Bijnaam van Lambertus Li Beges en de vroegste beteekenis van het woord Begijn*, (RHE. 1926, t. XXII, p. 184), nous disions qu'il ne faudrait pas mettre le mot béguin en relation trop exclusive, ni avec l'hérésie en général, ni avec l'albigéisme en particulier, puisque dès le début, ce mot a servi à désigner des gens dont la vie religieuse avait des apparences singulières ou suspectes, des dévôts, des bigots plus ou moins sincères, et aussi, à défaut d'appellation plus précise, des personnes accusées d'herésie. A cette remarque, le R. P. répond en affirmant que le mot béguin a eu, jusqu'aux environs de 1230, le sens d'hérétique à l'exclusion de tout autre.

Il est vrai que le mot « beggini » est employé comme synonyme d'Albigeois, donc d'hérétique, dans les *Continuationes* de la *Chronica Regia Coloniensis* aux années 1209-1213. Mais le mot « begginae », qui se rencontre pour la première fois dans le *Dialogus Miraculorum* de Césaire d'Heisterbach, y est employé, par plaisanterie, comme synonyme de religieuses cisterciennes (éd. J. Strange, t. I, p. 89). Notons que le fait rapporté ici date d'avant 1199. De même, l'acte par lequel la patricienne Sela de Cologne transmit, en 1230, un terrain acheté trois années auparavant avec les bâtiments qu'elle avait construits, à l'écolâtre du dôme, pour être mis à perpétuité à la disposition *des dames qui sont appelées Béguines*, n'a aucun relent d'hérésie (J. Greven, *Die Anfänge*, p. 35, n. 1). Et quand Robert Grossetête, prêchant, entre 1230 et 1235, à Oxford devant le chapitre des Frères-Mineurs, représentait le genre de vie des béguines comme le plus parfait et le plus saint, le mot béguines avait certainement sur ses lèvres un sens très orthodoxe (Thomas de Eccleston, *De adventu fr. Minorum in Angliam*, éd. A. Little, p. 124).

Les Frères du libre esprit qui, eux aussi, ont été appelés béguins et bégards, n'auraient reçu ce nom qu'après les Albigeois, parce qu'ils n'ont pris naissance qu'à la fin du xiiie siècle (p. 5). En réalité, ces hérétiques datent du commencement de ce siècle, puisqu'ils se rattachent à Ortlieb de Strasbourg, qui fut condamné par Innocent III. Albert le Grand les connaissait dès 1240 et dressait le tableau de

Digitized by Google

leurs erreurs. Vers le milieu du XIIIe siècle déjà, leur hérésie avait pénétré dans les cloîtres et y exerçait des ravages, comme l'écrit Martin Crusius dans les *Annales Suevicae* à l'année 1261 : «Extiterunt quidam adversarii regularum monasticarum in quibusdam monasteriis, qui nominabantur Fraticelli, Beghardi et Beguinae. Hi persuadebant multis coenobiis, ut sine regula viverent ; melius sic Deo servire posse, *per libertatem spiritus* (MOSHEIM, *De Beghardis*, p. 255). Il est vrai qu'au début ces hérétiques étaient appelés Frères du *nouvel* esprit, mais dès l'origine leur secte s'affirme comme nettement distincte de celle des Albigeois. Même en Provence, où le R. P. ne trouve que des Albigeois, le surnom de béguin fut appliqué à des gens qui n'avaient rien de commun avec l'albigéisme. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier le mouvement franciscain spirituel en cette région.

C'est pourquoi nous estimons n'avoir rien à modifier à notre opinion première : dès le début, les mots *béguin* et *béguine* ont servi à désigner des personnes accusées, à tort ou à raison, de manifester leurs sentiments religieux d'une façon singulière, ridicule ou suspecte. Nous n'avons pas la prétention de vouloir découvrir à tout prix la dérivation de ce mot. Il semble toutefois que la philologie pourrait fournir une solution satisfaisante. Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française*, remarque que le radical *beg* exprime en français quelque infirmité de l'esprit ou du corps, comme l'indiquent par exemple les mots bégaud, bégueule, bègue. D'après Diefenbach (*Celtica*, t. I, p. 197), ce radical est d'origine celtique, et J. Te Winkel suppose, non sans raison, qu'il est passé dans la langue flamande par l'intermédiaire du français ou du wallon (*Noord en Zuid*, p. 359 et suiv. Culemborg, Gand, 1879). Actuellement encore, les diminutifs *beag* en gaélique, et *bug* en breton, prennent volontiers un sens d'imperfection physique ou morale, et s'adressent, dans les composés, aux êtres et aux choses de peu de valeur et dignes de mépris. Est-il impossible que bègue, aussi bien que béguin, proviennent de ce radical ? D'après ce radical, le mot bègue ne désigne pas nécessairement un défaut de langue ; il peut s'être appliqué aussi à une façon inintelligible de parler, de prier et signifier un marmotteur de prières, un bigot. Dans ce cas, aussi bien que dans l'hypothèse du R. P., le prêtre Lambert et les béguines auraient eu le même surnom, et l'étymologie de celui-ci expliquerait mieux comment les mots bègue, béguin, sans avoir eu jamais exclusivement le sens d'hérétique, ont signifié toujours l'expression ridicule ou étrange des sentiments religieux. A ce propos, nous observerons qu'il existe une nuance, quant à la signification, entre béguins et béguines : celles-ci ont meilleur renom d'orthodoxie que les premiers.

D'après l'auteur, les témoignages qui relient le nom et l'action de Lambert le Bègue à l'origine des béguines, sont dénués de toute valeur. Le récit d'Albéric de Trois-Fontaines qui, vers 1251, représente le prêtre Lambert comme le fondateur d'une nouvelle religion, doit être écarté à cause de ses données légendaires et de sa dépendance à l'égard de Gilles d'Orval. A son tour celui-ci, qui, en 1250,

Digitized by Google

fait dériver le nom de béguine du surnom du prêtre Lambert, ne mérite aucun crédit à cause de sa rédaction tardive et personnelle, de ses relations étroites avec la *Vita Odiliae*, et aussi en vertu des déductions philologiques du R. P. Quant à la *Vita Odiliae* (1241), qui tout en exposant l'action religieuse de Lambert, ne dit pas qu'il a fondé un béguinage, son silence, d'après l'expression de l'auteur, doit être fatal à tous ceux qui veulent attribuer l'organisation des béguines au prédicateur liégeois. Celui-ci est appelé, dans la *Vita Odiliae*, *Lambertus de Sancto Christophoro*. Mais on n'en peut rien conclure, d'après le R. P., car il est certain qu'il n'a pas fondé St-Christophe et n'y a pas été curé. Au reste, la *Vita* représente Lambert comme un laïque ignorant et non pas comme un prêtre exerçant le ministère sacerdotal.

Bornons-nous à signaler quelques-unes des assertions discutables de l'auteur. Albéric de Trois-Fontaines ne mérite aucune créance, dit-il. Dans ce cas, pourquoi le R. P. admet-il aveuglément la date de la mort de Lambert, 1177, donnée pour la première fois par ce chroniqueur, jusqu'à relever, comme si c'était une inexactitude, celle de 1178, admise aussi, comme date extrême, par J. Greven (*Der Ursprung*, p. 52)? Albéric donne au prêtre liégeois le titre de *magister*, alors que la *Vita Odiliae* l'appelle *vir rusticus*. Tout de suite le R. P. en conclut que le moine cistercien a créé de toutes pièces un héros de légende. Le P. V. M. n'aurait-il pas vu que ce sont les pires ennemis du prêtre Lambert qui l'appellent *vir rusticus*, et que le bon chanoine liégeois, auteur de la *Vita Odiliae*, tout en rapportant le propos, sans le faire sien, reconnaît à Lambert une véritable maîtrise spirituelle intérieure? Albéric, d'après le R. P., aurait transformé Lambert en computiste. Notons qu'il lui attribue simplement, non pas la composition, mais l'édition d'une table intitulée du nom de Lambert. Il n'est pas impossible que Lambert le Bègue, désireux de promouvoir l'observance des fêtes religieuses, ait transcrit ou fait transcrire une compilation liturgique de Lambert de Saint-Omer, dont le *Floridus* contient un *Computus lunae cum tabula*, un martyrologe et d'autres traités de ce genre.

Le témoignage de Gilles d'Orval est dénué de valeur, autant que les déclarations de 1258 et 1266 dans lesquelles Henri III de Gueldre, prince-évêque de Liége, donne à entendre que l'institution des béguines prit naissance dans sa ville épiscopale. Mais d'autre part, le R. P. accorde pleine confiance à Thomas de Cantimpré qui, vers 1260, désigne Nivelles comme le berceau des béguines. On cherche en vain la raison de cette préférence. Gilles d'Orval a la priorité d'âge et fait preuve de moins de crédulité que Thomas de Cantimpré. Si celui-ci en appelle vaguement au souvenir de personnes encore en vie, l'évêque de Liége, de son côté, affirme, en 1258, que l'exemption de certains impôts dont jouissent les béguines de sa ville épiscopale, remonte à une époque sortie de la mémoire. Huit ans plus tard, il constate que l'institution des béguines a surgi pour la première fois *dans la ville de Liége* et dans le diocèse. A cette double assertion, le R. P. répond en alléguant que les actes épiscopaux

Digitized by Google

ne sont pas des documents historiques et ne font qu'enregistrer les légendes préexistantes. Aussi ne s'attarde-t-il guère à démontrer que cette affirmation générale se vérifie dans le cas présent.

Gilles d'Orval reproduit et complète les renseignements fournis sur Lambert le Bègue par la *Vita Odiliae*, qui nous ramène à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe. Il aura donc tout au moins la valeur de sa source, qui ne semble pas aussi négligeable qu'on voudrait le faire croire. D'après le P.V.M., qui répète J. Greven, Lambert ferait, dans la *Vita Odiliae*, figure de laïque ignorant. En réalité, il y est appelé « sanctus quidam *vir religiosus* ». Il était peu instruit dans les lettres profanes, mais l'esprit divin lui avait conféré une véritable maîtrise apostolique. Il prêche, et sa parole émeut toute la cité et convertit nombre de pécheurs. Durant sa captivité, il traduit les *Actes des Apôtres*, et l'Apôtre des Gentils, qu'il aimait de toute l'affection de son cœur et servait dans son église, comme s'il l'avait pris pour modèle, l'assiste visiblement, dit-il, dans cette œuvre méritoire. Finalement, Lambert est envoyé à la curie romaine, pour y être examiné. Tous ces détails s'appliquent bien mieux à un prêtre qu'à un laïque, et rien ne permet d'insinuer que l'auteur de la *Vita Odiliae* ignorait le caractère sacerdotal du réformateur liégeois.

Reste l'argument du silence, dont le R. P. ne manque pas de faire ressortir tout le poids. Il est vrai que la *Vita Odiliae* ne rapporte rien au sujet des relations de Lambert le Bègue avec le mouvement religieux féminin dont sont éclos les béguinages. Notons toutefois qu'il mentionne le rapport qui existait entre le prédicateur liégeois et Saint-Christophe, où trente ans après lui, Jean de Nivelles érigea un béguinage. D'après le P. V. M., il est impossible que Lambert y ait exercé le ministère sacerdotal, puisque l'abbé de Saint-Laurent, dont dépendait Saint-Christophe, était un des adversaires les plus acharnés de Lambert. A cela on peut répondre que, si l'abbé lui était hostile à ce point, c'était précisément parce que l'action religieuse populaire exercée par Lambert dans une église ou dans un hôpital qui relevaient de son abbaye, n'avait pas l'heur de lui plaire. Voulant trouver à tout prix une explication qui écarte l'idée d'une action religieuse quelconque, le R. P. émet l'hypothèse que Lambert était simplement originaire de Saint-Christophe. Nous lui ferons remarquer que Saint-Christophe n'est pas un nom de lieu mais celui du titulaire d'une église et que, au moyen âge, l'accolement d'un nom de saint, patron d'un sanctuaire, à un nom de personne, indique d'ordinaire qu'un lien spirituel unit l'un à l'autre. On pourrait insister encore et dire que, si la *Vita Odiliae* ne mentionne pas expressément l'apostolat de Lambert parmi les vierges liégeoises, on y trouve comme un reflet de son influence dans le paragraphe concernant la *schola castitatis et pudicitiae* érigée au cloître Saint-Lambert par le prêtre Jean, fils de la bienheureuse Odile. Ce paragraphe, intercalé en pleine vie de Lambert, alors qu'il était si naturel de le reporter plus loin, à la vie du prêtre Jean, est très probablement, chez l'hagiographe liégeois, le fruit d'une association d'idées entre

Digitized by Google

Lambert, promoteur d'une vie chaste et continente dans une ville corrompue, et un saint prêtre qui, une trentaine d'années plus tard, s'est inspiré de son exemple. Mais pour finir, nous préférons attire l'attention sur le témoignage de Lambert lui-même, tel qu'on le trouve dans sa sixième lettre.

Le P.V.M., à la suite de J.Greven (*Die Anfänge*,177), se contente de signaler le paragraphe où Lambert affirme avoir mis en vers wallons, pour les vierges, la *Vie de sainte Agnès*, et pour tous les fidèles, les *Actes des Apôtres* . D'après le R. P., il s'agit ici de vierges en général et non pas de personnes qui, sous la direction de Lambert, se sont vouées à la continence. Il n'aurait fait que ce que font tant de prêtres zélés : maintenir de pieuses femmes dans la bonne voie. Notons que dans un paragraphe précédent, Lambert reconnaît avoir des adhérents, peu parmi les clercs, beaucoup parmi les laïcs, qui rivalisent de zèle avec lui dans l'observance de la loi du Christ. Suit un tableau éloquent de leur piété et de leur sainte vie. « Je les ai vus, dit-il, affluer fréquemment à l'église, priant beaucoup plus dévotement que moi dans une attitude honnête et respectueuse. Ils écoutaient avec la plus grande avidité la parole de Dieu et la mettaient en pratique en participant à l'immolation du corps et du sang de Notre-Seigneur. Faut-il ajouter avec quelle contrition sincère, avec quelle profusion de larmes, avec quelle crainte révérentielle, loin de tout tapage populaire et de toute confusion, ils avaient coutume de communier ? De retour chez eux (*Domum vero regressi*), ils se réunissaient et consacraient le temps qui leur restait jusqu'à vêpres, les jours de fête, à chanter des psaumes et des cantiques spirituels, à méditer les vérités entendues à l'église et à s'exhorter mutuellement à les observer. C'est pourquoi, voulant seconder leurs bonnes intentions (*Unde et ego bonis eorum studiis cooperans*), j'ai traduit en langue vulgaire rythmée, à l'intention des vierges, la *Vie de sainte Agnès* et, pour l'usage de tous, les *Actes des Apôtres.* » Il semble tout naturel que les vierges dont il parle, tout comme les autres fidèles, soient bien celles qui fréquentent son église, suivent ses prédications, reçoivent les sacrements de sa main, méditent et commentent ses paroles chez elles, en un mot vivent dans la continence sous sa direction spirituelle. Dans sa *Vie de S. Agnès* comme dans les *Actes des Apôtres,* Lambert a inséré beaucoup d'exhortations,ce qui dénote bien un travail personnel fait dans l'intention d'atteindre un groupe déterminé de personnes. Ce groupe, tel que Lambert le décrit, ne ferait pas si mauvaise figure, malgré ses origines plus humbles, à côté de celui dont parle Jacques de Vitry au Prologue de sa *Vita Mariae Oigniacensis.*

On n'a pas assez remarqué peut-être que, si Lambert adressait la *Vie de S. Agnès* exclusivement aux vierges qu'il dirigeait, il destinait les *Actes des Apôtres* indistinctement à tous ses auditeurs, vierges, veuves et gens mariés. Le choix de cet ouvrage ne contient-il pas une indication précieuse ? Quelle forme attrayante de vie, pour de chrétiens épris de perfection évangélique, que celle décrite dans le *Actes* ! L'esprit de fraternité et d'aide mutuelle qui s'en dégage

Digitized by Google

la prière en commun, les agapes, la sollicitude pour les veuves, la distribution généreuse de l'avoir social et tant d'autres détails respirant la plus parfaite charité, étaient bien de nature à aviver, chez des fidèles aussi fervents que ceux du prêtre Lambert, le désir d'union à base religieuse et économique pour s'assurer une existence tranquille et recueillie au milieu des persécutions et des embûches du monde. S'il leur a mis devant les yeux le tableau de la chrétienté primitive de Jérusalem, c'est sans le moindre doute pour répondre à leurs aspirations, leur montrer la voie à suivre et guider leurs premiers pas vers un essai de vie commune dans la prière, le travail et la continence. Le R. P. objectera peut-être qu'il n'a pas organisé de béguinage. Il serait facile de lui répondre que l'évolution béguine comprend plusieurs stades, dont les deux premiers sont : 1) la vie religieuse menée dans le monde par des femmes n'ayant pas de relations entre elles ; 2) la vie commune de femmes religieuses dans le monde. A notre avis, c'est à ces deux premiers stades que se rattache l'action de Lambert le Bègue, de Saint-Christophe, à Liége.

Nous reconnaissons volontiers l'influence exercée sur le mouvement religieux féminin par sainte Marie d'Oignies et Jean de Nivelles dans le diocèse de Liége au début du XIIIe siècle. Mais le prêtre Lambert peut être regardé à juste titre comme leur précurseur. Avant eux, tant par sa prédication orale que par sa *Vie de S. Agnès* et ses exhortations écrites, il a donné un modèle et une ligne de conduite aux personnes dirigées par lui et désireuses de vivre dans la virginité ; par sa traduction commentée des *Actes des Apôtres*, il a mis ceux de ses auditeurs qui étaient avides de perfection évangélique en contact avec l'exemple de la communauté chrétienne primitive, dont s'inspirèrent les béguinages. Son apostolat a préparé le terrain à ceux qui, après lui, devaient s'occuper à Liége d'éducation religieuse, comme Jean, fils de la bienheureuse Odile, ou d'organisation des béguines en communauté régulière, comme Jean de Nivelles.

C'est pourquoi, nous appuyant avant tout sur son propre témoignage, amplement confirmé par les chroniques postérieures, nous continuons de regarder Lambert le Bègue, non pas comme le fondateur ou le législateur des béguinages à Liége, mais bien comme l'apôtre d'un mouvement religieux populaire qui a abouti, chez les femmes, à la vie commune organisée dans les cours cloîtrées et dans les béguinages paroissiaux.

FR. CALLAEY, O. M. CAP.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

Sussidi per la consultazione dell' Archivio Vaticano. A cura della Direzione e degli Archivisti. Vol. I : *Schedario Garampi. Registri Vaticani. Registri Lateranensi. Rationes Camerae. Inventario del Fondo Consistoriale.* (Studi e Testi. Fasc. 45.) Rome, Bibliothèque Vaticane, 1926.

Ce volume est le premier d'une série que la direction des archives vaticanes veut consacrer à des travaux d'archivéconomie et de sciences auxiliaires, afin de faciliter les recherches dans son riche dépôt. Ces premières contributions ont comme but de servir de clef aux anciens inventaires qui forment aux archives du Vatican une série imposante de 659 grands volumes. Tous ceux qui y ont travaillé connaissent l'utilité de ces registres : ils sont loin d'être remplacés par les nombreuses études et les nombreux inventaires fragmentaires déjà publiés à la suite d'initiatives privées. Depuis leur rédaction cependant de grands changements ont été introduits dans la classification des documents : il fallait souvent de longues recherches avant de pouvoir utiliser les indications de ces *Indici.* Pour certains fonds importants d'ailleurs, p. ex. pour les Suppliques, on ne dispose d'aucun inventaire ; pour d'autres, p.ex. pour les *Instrumenta Miscellanea,* les instruments de travail sont très défectueux. La collection des *Sussidi* veut remédier à ces inconvénients et combler ces lacunes.

Ce premier volume se rapporte presque entièrement au grand *Schedario Garampi* : la formidable accumulation de fiches réunies par le préfet de ce nom au XVIIIe siècle, pour servir à la composition de son ouvrage d'histoire ecclésiastique, qui aurait embrassé le monde catholique entier. Le but plus particulier et restreint de cette partie des *Sussidi* explique des anomalies dans le classement, qui pourraient surprendre à première vue et seraient peu pratiques dans un inventaire ordinaire. La première étude se rapporte au *Schedario* proprement dit : son contenu, ses défauts, ses lacunes, la liste indispensable et très complète des abréviations (avec la reproduction des graphies les plus difficiles). La deuxième donne une vue d'ensemble des registres vaticans, de Jean VIII (872) à Clément VIII (1605), avec la concordance des années du pontificat, des livres, des tomes, etc., pour chaque pape et pour la série générale ; différents travaux sont en préparation pour rendre ces documents plus facilement accessibles. A cette vue d'ensemble fait suite la concordance entre l'ancienne et la nouvelle cote des *Registri Lateranensi,* ainsi que celle des *Rationes Camerae.* A côté de ces répertoires destinés à faciliter

Digitized by Google

l'emploi du *Schedario Garampi*, est donné l'inventaire du fonds consistorial, dont la formation remonte à 1907, date à laquelle les archives de la Congrégation consistoriale furent versées aux archives secrètes du Vatican. Des tables de concordance, avec les citations des principaux auteurs modernes qui ont consulté ces archives, permettent de contrôler leurs références. Le livre se termine par la liste des préfets et autres employés des archives vaticanes du XVIe au XIXe siècle, avec reproduction de leur écriture, ce qui permettra d'identifier certaines pièces non signées ou non datées.

Les *Sussidi* forment un instrument de travail précieux et indispensable pour la consultation des archives vaticanes : il est à espérer que la direction ne tardera pas à nous en donner la suite, afin de rendre plus accessible et utile l'immense et inépuisable documentation accumulée dans ce dépôt unique.

H. J. ELIAS.

W. L. KNOX. *St Paul and the Church of Jerusalem.* Cambridge, University press, 1925. In-8, XXVII-396 p. Prix : 18 s.

F. C. BURKITT. *Christian Beginnings.* Three Lectures. Londres, University press, 1924. In-16, 152 p. Prix : 4 s. 6.

I. Voilà un livre qui tour à tour séduit et déconcerte, puis, à la fin, sans toujours convaincre, enlève le respect et la gratitude. Le recenseur, s'il s'abandonnait aux entraînements et aux réactions qu'il éprouve au cours de sa lecture, n'aurait pas assez d'un fascicule entier de cette *Revue* pour discuter les interprétations et les conjectures dont l'étude de Knox est gonflée, telle une « grenade entr'ouverte, cédant à l'excès de ses grains ». Mais une forte intelligence a agencé toutes ces richesses d'apparence hétéroclite, une composition lucide les déploie avec agrément sous nos yeux. Grâce à ces dons de l'auteur, nous ne désespérons pas d'en pouvoir esquisser en traits rapides une fidèle image. Encombré comme la caverne des quarante voleurs, cet ouvrage se laisse pourtant embrasser d'un seul regard.

La singularité du livre éclate dès l'ouverture. Une préface où l'auteur confesse les défauts de son œuvre, ce qui nous change du ton habituellement renchéri de ce genre littéraire. Une étude sur les sources dans laquelle on défend l'historicité du Livre des Actes, ce qui est peu de mode parmi les exégètes non catholiques. Une bibliographie à n'en pas croire ses yeux, tant il paraît étrange qu'entre les innombrables essais sur son sujet, Knox ne veuille citer avec Schürer, Lake, Edersheim que le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie.* On ne l'attendait pas dans cette affaire.

L'étonnement s'accroît, quand on pénètre dans le corps de l'ouvrage. Trois couches littéraires y sont distinguées par autant de changements d'impression (impression très belle sur le plus beau papier : l'art incomparable de Cambridge). La première donne le récit des faits ; la seconde, des dissertations supplémentaires ; la

Digitized by Google

troisième, des notes d'une extrême densité. Et ces trois couches se succèdent jusqu'à la table des matières qui est excellente.

Si nous commençons de lire, nous voilà surpris par le mode d'exposition. Tous le savent, la documentation de cette grande histoire n'est que lacunes et lambeaux. Les savants s'arrêtent à chaque pas pour discuter les textes et les comparer. Knox le fait dans les notes à sa façon. Mais dans la narration, il va tout son train et dresse une tapisserie d'un seul tissu et d'un même coloris. Il n'y arrive que par une dialectique extraordinaire, — mais puissante, avouons-le, — qui fait jaillir des données certaines les intentions des personnages et de l'analyse des faits dégage les causes dont s'engendre leur succession. La conjecture, poussant sa trame entre les fils de quelques rares certitudes, ne semble jamais hésiter sur sa marche. Sans doute un avis entre parenthèses à l'entrée de l'un ou l'autre chapitre annonce que nous sommes dans un atelier de reconstruction. Mais le lecteur l'oublie vite, emporté par son désir de savoir et l'apparente crédibilité d'un récit que déroule une sorte de logique interne.

Cela ne serait pas et l'intérêt ne pourrait se maintenir, si l'auteur ne faisait preuve de qualités éminentes. Évidemment, il n'est pas un professionnel de la « science », un certain ton de pédanterie lui manque et les critiques ne l'accueilleront pas sans sourire dans leur docte corps. Je ne sais ce qu'il a lu de l'accablante production littéraire des modernes. Je soupçonne qu'il l'a fréquentée beaucoup plus que ne le ferait croire l'absence d'allusions. Où il est maître, c'est dans la connaissance des textes originaux. Cet homme a vécu dans la méditation constante des Livres du Nouveau Testament, ils ont peu à peu édifié en lui une imagination historique très vivante et son rêve intérieur l'a comme transporté au sein de la première communauté chrétienne, vieille de deux millénaires, mais si passionnante par son intense ferveur et sa prodigieuse espérance. Cette familiarité intime avec les hommes et les événements d'autrefois l'autorise à certaines hardiesses. Jamais ce n'est ni de la fantaisie ni de l'indiscrétion. Il en est préservé par son amour et son respect des textes, par son sens informé de l'ancien monde romain. Je crois que les critiques pourraient recevoir de lui d'excellentes leçons de méthode. Que lui importent Baur, Harnack, Deissmann ? Il vit avec Pierre, Étienne, Paul, Jacques et les autres « Saints ».

En avons-nous assez dit pour que nous puissions retracer la courbe de cette forte synthèse sans la briser à tout instant des protestations de notre désaccord ? Le lecteur ne s'y trompera pas. Rapporter n'est pas toujours approuver.

Vers l'an 35, à Jérusalem, la première communauté des disciples de Jésus vivait dans la paix et l'enthousiasme. La persécution, qui avait fait périr le Fondateur sur la croix, s'était apaisée. On considérait les Nazaréens comme une des sectes nombreuses du judaïsme. Ils ne se distinguaient que par leur foi en Jésus, le Messie venu, leur espérance dans l'avènement prochain de son royaume, les dons charismatiques dont ils étaient comblés, le repas eucharistique durant lequel « ils rompaient le pain » en souvenir de la mort

Digitized by Google

de leur Maître. Pour le reste, ils pratiquaient la Loi et suivaient la prière au temple sous la direction de leurs chefs, Pierre et Jean, les plus éminents des douze apôtres du Christ.

L'union était grande parmi les disciples. Néanmoins les milieux divers, où ils s'étaient recrutés, avaient laissé sur eux l'empreinte de leurs tendances. Quelques-uns, venus du pharisaïsme, vénéraient la Loi et la jurisprudence qui en était issue comme la pure révélation de Dieu et la règle unique de toute sainteté. Les Galiléens et tous les gens du menu peuple, que Jésus s'était attaché dans ses courses apostoliques, étaient juifs fidèles mais relâchés quant aux observances strictes et aux prescriptions des scribes. Enfin les convertis de la dispersion, fils d'Abraham ou prosélytes, voyaient dans la Loi moins un privilège de race que la sauvegarde morale contre les vices des païens. Ils étaient disposés à en sacrifier la lettre à l'esprit.

Ces sentiments de densités diverses étaient au repos, contenus entre les parois de la charité toute neuve. Mais un incident pouvait les troubler et faire naître la première des controverses chrétiennes. L'occasion en vint des conditions économiques qu'avait créées le détachement des disciples. Ceux de la dispersion, les hellénistes, se plaignirent d'être négligés dans les distributions communes. Pour faire droit à leur revendication, les apôtres leur permirent de désigner une commission de sept administrateurs qui prendraient soin de leurs intérêts. Parmi ces sept, Étienne se révéla un chef. C'était un extrémiste, il tenait pour suranné le système juif ; la Loi, le temple, pour des obstacles au règne de Dieu. L'éclat de sa prédication ralluma la persécution. Il fut lapidé. Mais pendant que les apôtres, fidèles à leur poste, se terraient à Jérusalem, les hellénistes, amis d'Étienne, sur lesquels s'acharnait ce réveil de colère, s'enfuyaient hors de la Ville Sainte.

Étienne n'était pas mort tout entier ; dans son sang, un de ses persécuteurs avait recueilli son esprit de liberté. Saul, poursuivant jusqu'à Damas ceux de la Voie, était bouleversé sur son chemin par une apparition de Jésus ressuscité et du plus zélé des Pharisiens il devenait le plus irrésistible propagateur de l'Évangile.

L'action d'Étienne avait opéré une rupture. Le zèle des hellénistes allait ouvrir une brèche. Les succès apostoliques du diacre Philippe parmi les samaritains ne créaient pas seulement un fait nouveau, ils soulevaient une question de doctrine. Accueillerait-on dans la communauté des élus ces hérétiques, ces schismatiques du judaïsme ? On en débattit à Jérusalem. Pierre et Jean descendirent à Samarie et supplièrent l'Esprit-Saint de témoigner par ses dons des pensées de Dieu. Ce témoignage éclatant fut accordé. Les samaritains furent aggrégés à l'Évangile. Ni le culte du temple ni la tradition des scribes n'étaient partie intégrante de la Voie nouvelle.

La brèche s'élargissait entre l'Église-mère et les fondations qui se multipliaient. Les douze, contraints de visiter et d'organiser les jeunes communautés, négligeaient le gouvernement de la chrétienté hiérosolymitaine. Le départ des hellénistes y avait laissé le champ

Digitized by Google

libre aux hébreux et en particulier aux plus influents d'entre eux;les convertis du pharisaïsme ; leur chef était Jacques,frère du Seigneur, homme austère mais de principes modérés. Autour de lui les fidèles de Jérusalem se resserrèrent dans leur attachement à la Loi, alors qu'au dehors les hellénistes étendaient de jour en jour les conquêtes de la liberté dans l'Esprit.

C'est alors que surgit dans l'Église celui qui devait être leur grand champion. D'Arabie où il s'était retiré pour réfléchir et ajuster à la révélation de Jésus sa croyance rigide de pharisien, Paul revint à Damas et y proclama que Jésus était le Christ. Obligé de fuir, il gagna Jérusalem et là il tenta de reprendre la propagande d'Étienne près des juifs hellénistes. Certes sa doctrine était plus mesurée que celle du premier diacre, elle ne rencontrait aucune opposition près des chefs de l'Église. Elle n'en souleva pas moins les plus vives colères parmi ceux qui avaient autrefois lapidé Étienne. Paul, averti par une vision, dut quitter Jérusalem dont il avait songé à faire le centre des missions évangéliques. Il rentra à Tarse sa ville natale et se mit à prêcher la Parole dans les synagogues. Jérusalem s'isolait davantage mais le monde s'offrait à l'ardeur du nouvel apôtre.

Le cas de conscience très grave, qui lentement se formait dans l'Église, allait s'imposer subitement à ses chefs. Pierre venait à peine d'être préparé par une vision divine à ses responsabilités, quand il reçut du centurion Cornelius, un gentil, la demande d'être compté parmi les disciples de Jésus. Pierre ne put refuser car l'intervention charismatique de l'Esprit ne lui en laissa pas le droit. Ce cas unique soulevait toute la question de principe. La foi chrétienne suffisait-elle à rompre les barrières entre la pureté juive et l'impureté païenne ? Le parti des hébreux se consolida sur ses positions conservatrices sans qu'il y eût éclat.

C'est à l'autre bout de la Syrie, à Antioche, que se concentrait l'orage. Cité cosmopolite, l'ancienne capitale des Séleucides était ouverte à tous les courants de pens e et le judaïsme lui-même s'y était assoupli et humanisé. Les hellénistes, originaires de Chypre et de Cyrène, qui vinrent s'y réfugier après la mort d'Étienne, trouvèrent dans Antioche un milieu tout prêt à goûter la saveur libérale de leur prédication. Bientôt une communauté « chrétienne », composée de Juifs et de Gentils, se forma et devint prospère. A Jérusalem on s'en émut et sans qu'on lui donna une mission officielle bien définie, on envoya Barnabé en reconnaissance vers Antioche. Mais le messager, conquis par les signes évidents de la divine grâce, embrassa d'enthousiasme le point de vue des antiochiens. Il résolut de donner à leur communauté un statut normal et, à cet effet, il fit appel à Paul qui était à Tarse. A celui-ci furent spécialement confiés les convertis de la gentilité.

Les progrès continuèrent pendant une année à Antioche, sans que l'on ait eu trop à souffrir de la surveillance tatillonne de Jérusalem. Les prétentions de Caligula (an 39) à se faire adorer dans le Temple menaçaient de déchaîner une persécution qui frapperait l'Église autant que la Synagogue. D'autres malheurs étaient en perspective.

Digitized by Google

A Antioche, le prophète Agabus annonçait une grande famine qui mettrait les fidèles hébreux de Sion en extrême nécessité. L'occasion était favorable pour les chrétiens de Syrie de se rendre supportables aux Saints par un service éminent. Ils résolurent de faire une collecte qui leur aiderait à vaincre la disette prochaine. Le grand cœur de Paul s'enflamma pour ce projet. Il y voyait un gage de paix, une chance d'étouffer dès le sein la controverse.

Caligula fut assassiné en 41. Sa mort ne sauva pas de la persécution l'Église de Jérusalem. Hérode Agrippa, qui venait d'obtenir de Claude le trône de son grand-père, offrit aux juifs en don de joyeux avènement quelques victimes chrétiennes. Jacques, fils de Zébédée, fut décapité. Peu de jours après, Pierre était arrêté et jeté en prison. On sait par quel miracle il s'en évada. Lui parti, Jacques, frère du Seigneur, restait le seul chef de la communauté. Il en reconstitua l'administration par la création du presbytérat. L'esprit judaïque tira une force nouvelle de cette circonstance. Mais un gouvernement purement local semblait perdre tout droit à la direction des autres églises.

La famine prédite éclata en 48. Le temps était venu pour les antiochiens d'envoyer aux frères de Jérusalem les fonds qu'ils avaient recueillis. On désigna pour les porter Paul et Barnabé et ils se firent accompagner de Tite, un converti de la gentilité. Heureusement Pierre et Jean se trouvaient dans la Cité Sainte et c'est devant eux et devant Jacques que Paul exposa les méthodes de son apostolat. Après quelques troubles que Paul dut apaiser en faisant circoncire Tite,on s'entendit sur une sorte de concordat. Paul et Barnabé seraient libres de traiter avec les païens et de les admettre dans l'Église sans leur imposer la pratique de la Loi.Mais ils s'engageaient à obtenir de leurs nouvelles fondations les secours d'argent que réclamait la pauvreté des chrétiens de Jérusalem. Les deux apôtres rentrèrent à Antioche et, peu de temps après, Pierre les y rejoignait, désireux sans doute de donner au récent accord la sanction de sa présence.

Un point grave n'avait pas été résolu. C'était les rapports entre juifs et gentils dans les communautés mixtes. Les chrétiens de la circoncision pouvaient-ils vivre,prendre leurs repas avec les convertis du paganisme sans enfreindre la loi de pureté à laquelle ils se jugeaient toujours soumis ? Pierre, qui avait le cœur bon et large, n'y prit garde et il accepta de prendre place à la même table que les gentils. Des frères, arrivant de Jérusalem avec une mission de Jacques, ne cachèrent pas leur étonnement et leur scandale devant une telle attitude. Pierre, intimidé, n'osa continuer. Les remontrances véhémentes de Paul ne purent le ramener au sentiment de l'unité dans la foi du Christ. Il quitta Antioche.

La situation devenait intolérable. Revenir à la distinction entre juifs et gentils, c'était ruiner toute espérance de sauver le monde. En appeler à Jérusalem, c'était s'exposer à envenimer le débat. Dans leur incertitude les antiochiens supplièrent Dieu de leur révéler la voie pour sortir de ce grave péril. La réponse divine fut : Allez de l'avant ! Et puisque vos apôtres ont reçu en part la gentilité,

Digitized by Google

qu'ils s'emparent de la gentilité ! C'était l'appel à l'univers, à la nouveauté, au succès.

Paul et Barnabé partirent donc pour Chypre et de là ils gagnèrent la Galatie du Sud dont ils évangélisèrent les villes principales. Puis ils revinrent à Antioche et l'assemblée loua le Seigneur qui par leur ministère avait ouvert aux païens les portes de la foi. Mais l'unité, toujours si chère au cœur de Paul, devait être sauvée. Il restait à voir quel accueil l'église de Jérusalem ferait à cette initiative hardie de sa filiale d'Antioche.

A Jérusalem, le mécontentement était grand, sinon parmi les chefs, du moins parmi les fidèles hébreux. On déclara qu'il n'y avait pas de salut possible pour les gentils sans la circoncision. Des émissaires partirent pour les églises paulines. Ils y semèrent le trouble et arrachèrent beaucoup de néophytes à l'obédience de leurs apôtres. Paul comprit que la bataille serait gagnée à Jérusalem et non ailleurs. Il résolut d'y monter sans retard. Mais d'abord hâtivement il adressa à ses chers Galates une lettre, brûlante de charité et d'indignation. Il les conjurait de ne pas forfaire à la liberté que le Christ leur avait conquise dans son sang. Et au prestige de ses adversaires, il opposait son autorité d'apôtre, conférée directement par le Christ ressuscité, sanctionnée par les chefs de l'Église.

Paul et Barnabé, accompagné des délégués d'Antioche, arrivèrent à Jérusalem et devant l'assemblée des Douze et des Presbytres rendirent compte de leur mission comme à ceux-mêmes de qui ils l'auraient tenue. Cet hommage à l'Église-mère ne pouvait que leur attirer la faveur. L'intransigeance des convertis du pharisaïsme, qui prétendirent imposer aux gentils la pratique entière de la Loi et des traditions, contribua encore à les rendre sympathiques. Car l'opinion moyenne était représentée par les hébreux dont la propre observance était assez relâchée. Les chefs prirent en main le débat. Pierre, Jacques, fidèles à leur ancien accord avec Paul, reconnurent dans les travaux des deux missionnaires les marques de l'intervention divine et ils proposèrent et obtinrent que les gentils fussent libérés du joug de la Loi. On s'entendit sur un décret qui sauvegarderait les relations mutuelles dans les réunions mixtes et rappellerait aux païens que la liberté du Christ ne signifiait ni l'indifférence religieuse ni la licence morale. La victoire de Paul était complète (Automne 49).

Il restait à en assurer les effets dans les chrétientés de Galatie qui avaient été si fortement agitées. Il restait surtout à l'enraciner solidement par la conversion du monde païen, à la justifier par des fruits de sainteté sur le sol de la gentilité. L'âme de Paul se dilatait dans une vision immense de conquête.

Dès le printemps de l'an 50, l'Apôtre, accompagné de Silas, quitta Antioche, traversa la Cilicie, visita les chrétientés de Pisidie et de Lycaonie. Il s'apprêtait à gagner Éphèse, quand un ordre de Dieu le fit remonter vers la Bithynie et, par une nouvelle injonction, l'amena jusqu'à Troas. Sur les bords de cette mer qui depuis les origines de la civilisation unissait de ses eaux faciles le Levant et le Couchant, le monde occidental, sous la figure d'un Macédonien, se présenta à

Digitized by Google

Paul dans un songe et sollicita de lui le salut par l'Évangile. Paul n'hésita pas, et traversant l'Égée par Samothrace, il parvint à Philippes, puis de là à Thessalonique, Bérée et enfin Athènes où son zèle de mystique lui valut un insuccès près des vieux sceptiques de la cité des lumières. Partout, sauf en cette dernière étape, il rencontrait l'hostilité acharnée des juifs. De partout, la persécution l'obligeait à fuir. Impatient des nouvelles, qui tardaient, de ses néophytes macédoniens, il poussa jusqu'à Corinthe. Il croyait n'y faire que passer. En réalité, là était la fin véritable de ce voyage étrange et imprévu. Là, dans cette ville où toutes les licences se donnaient rendez-vous, la doctrine de Paul devait subir son épreuve suprême, la liberté des enfants de Dieu, montrer si oui ou non elle était capable de justice et de pureté morales sans le secours de la Loi.

Paul demeura dix-huit mois à Corinthe. Ce long éloignement de la Syrie lui pesait. Il avait hâte de s'acquitter des obligations contractées envers Jérusalem et d'organiser parmi ses églises la collecte pour les Saints. De plus il songeait toujours à Éphèse, qui serait si heureusement le centre de la chrétienté des Gentils et le point de concentration des aumônes. Paul semble en effet avoir conçu le plan de sa collecte sur l'organisation que les Juifs avaient donnée à leur contribution du didrachme en faveur du Temple. Or c'est à Éphèse que l'on réunissait les fonds avant de les diriger sur la Ville Sainte.

Mais l'Apôtre ne voulait pas mettre à exécution ce vaste projet sans de nouveau s'entendre avec les chrétiens hébreux. Il quitta Corinthe au printemps de l'an 52 et après avoir touché à Éphèse arriva à Jérusalem. Sa volonté dominatrice, imbrisable, qui défendait âprement la liberté de ses néophytes, ne consentait pourtant pas à y sacrifier l'unité de l'Église. Il était aux aguets de toute faille qui pût la rompre, toujours inventif en remèdes aux périls de la division. A Jérusalem, il donna tous les gages possibles de fidélité aux observances légales en accomplissant son vœu de naziréat. L'entente fut assez facile. Le projet défini de la collecte fut accepté comme une preuve de solidarité et comme un témoignage de l'admiration des Gentils pour leurs frères aînés. De leur côté, les Saints s'engagèrent à prier pour tous les néophytes d'au-delà des mers. Il paraît bien, en vérité, que l'on se représentait l'Église-mère comme une sorte de couvent religieux dont l'essentielle besogne était de prier et de louer Dieu en son temple.

A l'automne 52, Paul était revenu à Éphèse. Un ministère actif et fructueux l'absorbait depuis deux ans dans cette ville, lorsque l'expérience que menait à Corinthe l'évangile de la liberté atteignit l'instant crucial. La communauté s'y composait en majorité de gentils qui, ni juifs ni prosélytes, n'avaient reçu la longue éducation morale de l'obéissance à la Loi. La prodigalité des dons charismatiques, que l'on cultivait à Corinthe avec une avidité forcenée, ne tarda pas à produire le divorce entre la mystique et la moralité, le pire danger de la plus haute vie spirituelle. Tous les désordres prospérèrent sous le prétexte de la liberté, prêchée par Paul. Des chré-

Digitized by Google

tiens de Palestine, qui vinrent sur ces entrefaites visiter l'église corinthienne, crièrent bien haut leur réprobation au scandale d'une telle anarchie. Il fallait une réforme. Les uns voulaient la demander à Paul, leur premier apôtre ; d'autres, à Apollos, l'Alexandrin lettré et enthousiaste qui venait de passer par là. Les Palestiniens jugeaient le mal tel que seul Pierre au nom des Saints de Jérusalem pouvait y remédier. Quant aux plus avancés, aux amis de la liberté, ils se réclamaient du Christ. On décida cependant d'écrire à Paul. En lui cachant les plus gros désordres, on le consultait sur divers points de l'observance. Mais les porteurs de la missive renseignèrent l'Apôtre sur la vraie situation. Il éclata. Son œuvre serait-elle compromise par ses Corinthiens ? Dans la réponse où il résolvait les questions posées, il dénonça l'esprit factieux et relâché de ses fils, il affirma son autorité souveraine sur eux. En fin de lettre, il les incitait à réunir les fonds de la collecte, que lui-même viendrait prendre et porter à Jérusalem.

Cette épître n'eut aucun succès près des rebelles. On trouva blessant son appel à la générosité. De perfides insinuations furent même lancées contre l'intégrité de l'Apôtre. Quand Paul apprit cet échec, sans plus attendre il partit pour Corinthe. Mais sa présence ne réussit pas mieux que sa lettre et il se retira aussi précipitamment qu'il était venu. Rentré à Éphèse, il envoya par Tite une nouvelle lettre, un véritable ultimatum (2 Cor. x-xiii). Dans l'anxiété, il quitta Éphèse et gagna Troas où il avait donné rendez-vous à Tite. Celui-ci tardait à paraître. Paul, ne tenant plus d'impatience, fit la traversée et on ne sait où en Macédoine rencontra son disciple. Le messager rapportait des nouvelles de victoire. Les fidèles de Corinthe avaient accepté la correction, les Palestiniens s'en étaient allés, et par un retour intempestif de loyalisme on s'apprêtait à exercer les plus dures représailles contre les chefs de la révolte. Sur l'heure, Paul déversa sa joie dans une troisième lettre (2 Cor. i-x) et calma l'outrance vengeresse de ses disciples. Soucieux toujours de ses engagements, il s'empressa de diriger leur enthousiasme renaissant vers l'œuvre de la collecte. Il pensait à son prochain voyage à Jérusalem et à l'importance qu'aurait pour la paix le don magnifique offert aux Saints par la gentilité.

La victoire de Corinthe marquait la fin d'une étape dans la mission de S. Paul. Lui-même en avait une conscience très claire. Sa doctrine était sortie de cette tempête justifiée et confirmée. Désormais ses yeux se tournent vers un monde nouveau, Rome et les confins extrêmes de l'Occident. Avant d'aborder la capitale de l'Empire, il veut se faire connaître des chrétiens qui déjà y sont nombreux. De Corinthe où il est enfin arrivé, il leur adresse une longue épître qui, tantôt dialectique et tantôt poésie, leur expose la foi dans la rédemption par le Christ, dont depuis vingt ans s'étaient inspirés ses efforts et ses luttes. Homme incomparable ! Encore pressé par les difficultés de la tâche présente, déjà il s'en dégage de tout l'élan de son esprit pour une entreprise plus grande.

Au printemps de l'an 56, Paul partit de Corinthe. Il emportait

Digitized by Google

les fonds que la générosité des Corinthiens destinait aux Saints. Lentement il contourna l'Égée que maintenant par son œuvre cernait la charité du Christ. Il visitait au passage ses églises. Et à chaque étape toutes les voix de l'Esprit et tous les présages divins lui annonçaient quels liens et quelles tribulations l'attendaient à Jérusalem.

Il y parvint vers le temps de la Pentecôte. On sait comment les juifs jugèrent bonne l'occasion de se venger du renégat que leurs coreligionnaires poursuivaient de ville en ville. Il fut sauvé de leurs mains par l'intervention de la troupe romaine. Peu de temps après, il quittait, sans doute pour la dernière fois, la ville sainte du Judaïsme. Il s'en allait, mais comme prisonnier du Christ, vers la cité reine de la Gentilité. Point de disjonction entre les deux âges du monde.

J'ai négligé de souligner dans cette reconstitution les hypothèses qui s'y insèrent à chaque ligne. Les hommes informés ne s'y tromperont pas. Ils reconnaîtront sans peine par où court dans la vieille étoffe le fil neuf de solidité contestable. Il me reste un conseil à donner à tous ceux qui étudient S. Paul par amour ou par devoir. Qu'ils se procurent ce livre ! Peut-être n'en est-il pas auquel il recourront plus souvent et avec plus de profit.

II. Du volume de Knox au petit livre de Burkitt, c'est, violente, la sensation de changer d'atmosphère. On croit tomber de Sirius sur je ne sais quelle planète d'un système plus proche et plus familier. Les thèmes sont cependant identiques. Mais le professeur de Cambridge est autant qu'homme du monde curieux de toutes les controverses qui s'agitent autour des Livres du Nouveau Testament. On peut tenir pour certain qu'il n'écrit pas un mot sans songer à son rapport avec l'opinion de tel ou tel savant éminent. Ce petit volume en est une illustration. Il contient trois conférences, données à l'université de Londres à propos de l'ouvrage de K. Lake et F. Jackson, *The Beginnings of Christianity*. Ce n'est pas une critique mais un « En marge de... ».

On sait quel charme s'attache à tout ce qu'écrit M. Burkitt. Sa finesse d'esprit se promène avec une souplesse légère à travers le maquis de la critique moderne. Les idées des autres, qu'il connaît si bien, ne nuisent en rien à la liberté des siennes. Il exprime avec beaucoup de détachement mais sans scepticisme son jugement. A vous, lecteur, de glaner votre bien derrière ce moissonneur, si son froment vous plaît.

On ne peut résumer le livre de Burkitt. Il s'est arrêté à un certain nombre de topiques qu'il croit utile d'éclaircir. Ainsi dans la première conférence, il traite de la mission de S. Jean-Baptiste et des titres du Sauveur. Dans la seconde, la personnalité de S. Jacques, le Frère du Seigneur, et le caractère des chrétiens juifs de Jérusalem le retiennent longuement. Après quoi, il revient aux apparitions du Christ ressuscité pour nier fort mal à propos l'historicité de la tradition galiléenne. La troisième conférence s'occupe exclusivement des Actes et discute l'authenticité du décret apostolique. L'auteur abonde en vues très neuves pour expliquer l'absence de toute allusion à ce décret dans les épîtres paulines. En bref, il considère les

Digitized by Google

Actes comme un document historique très sérieux. Je note à la page 104 un remarquable accord avec Knox. Burkitt reconnaît lui aussi dans la première communauté de Jérusalem trois tendances que représentent les noms de Pierre, de Jacques et d'Étienne. Le « Prêtre de l'Oratoire du Bon Pasteur » est mieux informé, on s'en doute, que le « Norrisian Professor » de théologie des nuances par quoi se distinguaient les trois partis.

G. Aubourg, O. S. B.

A. Deissmann. *Licht vom Osten. Das Neue Testament und die neuentdeckten Texte der hellenistisch-römischen Welt.* 4e édit. Tubingue, Mohr, 1923. In-8, xvii-447 p.

Licht vom Osten est trop avantageusement connu pour qu'il faille en décrire à nouveau la méthode, le contenu ou les conclusions. Pour avoir glané, dans la masse immense des textes non littéraires de l'époque hellénistique, inscriptions, papyrus, ostraka, tout ce qui, dans le triple domaine de l'histoire de la langue, de la littérature et de la civilisation, trouve un parallèle, proche ou éloigné, dans les écrits néotestamentaires, M. D. a pu écrire un ouvrage qui compte sans contredit parmi les plus beaux qu'on ait consacrés, en ces vingt dernières années, à l'ancienne littérature chrétienne. C'est un monument d'érudition, composé pierre par pierre, de faits, de détails, mais si judicieusement choisis et harmonieusement ordonnancés qu'il serait à peine besoin qu'une conclusion vînt souligner explicitement les traits principaux, tant la construction les a bien mis en relief. Ouvrage écrit avec toutes les ressources de la science moderne et suivant les exigences de ses méthodes les plus précises, il est en même temps, par une rencontre qu'on ne se hâtera point de déclarer paradoxale, un livre édifiant au sens plénier que saint Paul, au témoignage de M. D. (p. 127), attachait à ce terme. A chaque rapprochement nouveau, qui se découvrait à l'auteur entre un méchant ostrakon ou un papyrus lacéré et une phrase des évangiles ou des épîtres pauliniennes, une émotion de qualité supérieure l'a saisi,si forte qu'elle affleure discrètement à chaque page du volume, et qu'elle se communique au lecteur. En reprenant sa Bible grecque, celui-ci la retrouve, elle, le Christ et Paul ses figures centrales, et jusqu'aux humbles chrétiens des premiers siècles qui lui demandèrent un sens à leur vie et un soutien pour leurs espérances, plus vivants et plus proches. La lumière d'Orient tombée sur l'Évangile est revenue à ses yeux douce et bienfaisante.

Publié en 1908, *Licht vom Osten* parut en deuxième et troisième édition en 1909 ; la quatrième, la présente, à laquelle, n'eût été la guerre, l'auteur eût dû songer dès 1915, a subi un retard de huit années. Dans le plan et la plus grande partie du texte, la dernière édition suit fidèlement la précédente ; l'auteur peut cependant la présenter comme complètement remaniée, et il a le droit de dire

Digitized by Google

qu'elle contient à peine une page qui n'ait subi de modifications, parfois notables. Il a tenu compte des découvertes faites, des documents édités et des travaux publiés depuis 1909 ; la bibliographie a été mise à jour, les conclusions générales ont reçu l'appui de textes nouveaux, l'illustration a été augmentée dans la proportion d'un cinquième.

Signalons, dans l'ordre où elles se présentent, les principales additions de cette nouvelle édition.

En rappelant l'histoire des découvertes de papyri au cours des cinquante dernières années, et pour encourager les espoirs des entrepreneurs de fouilles en Orient, M. D. cite le cas des parchemins, l'un de 88 et l'autre de 22-21 av. J. C., trouvés vers 1909 avec d'autres documents, par un paysan du Kurdistan, dans une cruche hermétiquement fermée ; ce sont des contrats de vente et d'affermage de vignobles (p. 24 et svv.).

Aux exemples de parallèles syntaxiques offerts par les documents de la grécité non littéraire aux écrits du N. T., M. D. ajoute une discussion du texte de MATTH., XXVI, 50,où le Christ adresse à Judas le discret reproche : *ἑταῖρε, ἐφ' ὃ πάρει* ; (p. 100-105). Il retrace la curieuse histoire des versions et de l'exégèse de ce passage, où un *ὅς* relatif, visiblement employé avec la valeur interrogative, froissait la délicatesse de lettrés atticisants ou embarrassait des philologues encore mal informés de l'usage de la grécité postérieure, et il apporte un document qui lui paraît attester l'emploi du *ὅς* interrogatif dans une expression du grec vulgaire (du premier siècle ap. J.-C.), identique à celle de l'évangéliste. C'est une phrase qui court sur un gobelet en verre, acheté par T. Wiegand en Crimée ; elle se libelle : *NOYEΦOΠAPEIEYΦPAIN*, sans que des intervalles distinguent les mots, ou même le commencement de la phrase. « Je ne doute pas, écrit M. D., que *ἐφ' ὃ πάρει* ; [compris] comme une question, ne soit le commencement, et *εὐφραίνου* la réponse », et il traduit : « *Wozu bist du hier? Sei fröhlich.* » En soi, dit-il encore, on pourrait également penser à lire *εὐφραίνου ἐφ' ὃ πάρει*,mais il écarte les deux traductions dont cette lecture est susceptible : *Réjouis-toi d'être ici*, et *Réjouis-toi tandis que tu es encore ici* (*en vie*). La première est terne, dit-il ; la seconde est pareillement très peu plausible et grammaticalement dure (p. 104).

M. D. livre ici une impression plutôt qu'il ne développe un argument. Mais la traduction : *Réjouis-toi pendant que tu es encore ici* (c. à d. *en vie*) est-elle vraiment si peu plausible? Sur un verre à boire, elle se comprendrait à merveille comme un aphorisme où la grosse sagesse populaire, qui ne se pique pas d'idéalisme, affirme sa joie de vivre en même temps qu'elle trahit une élémentaire « inquiétude » religieuse. Aujourd'hui encore, on n'aurait guère de peine à lui trouver ses pareilles dans ces vers boiteux qu'un artiste sans prétentions inscrit sur des verres à boire, des chopes en grès, des porte-pipes que les paysans achètent dans les boutiques ou gagnent au jeu dans les kermesses et qu'ils logeront en place honorable sur la tablette de cheminée ou le bahut de la plus belle salle de leur maison.

Digitized by Google

Elle est si vieille, cette sagesse populaire, que, depuis longtemps, son expérience a fini de s'accroître, et c'est là peut-être pourquoi, d'une langue à l'autre, elle se transmet en des expressions qui paraissent sortir d'un même moule. En cent occasions, j'ai ouï, des bonnes gens de mon pays, une réflexion où des esprits chagrins découvriront du matérialisme mais qui, c'est l'important, reproduit, trait pour trait, celle qui orne le gobelet acquis en Crimée par T. Wiegand. Je l'habille d'un français d'occasion : *Profitons-en, pour ce que nous sommes ici* (c. à d. en vie) ou *pour ce que nous avons à vivre* ; « pour ce que », l'exact équivalent de *ἐφ' ὅ*, se rendra, en français correct, par « tandis que » ou « tant que ». La traduction qui a nos préférences soulève-t-elle des difficultés grammaticales réelles ? L'expression de la durée par *ἐπί* suivi de l'accusatif est classique (cfr Kuehner-Gerth, *Ausführliche griechische Grammatik*, I, 504) : elle s'est maintenue dans la Koinè (voir un cas dans *Licht vom Osten*, p. 183, l. 27 : *ἐπί μέγιστον χρόνον*). On ne peut s'étonner que la phrase soit ramassée : elle forme un dicton populaire ; au reste, le parallèle que nous lui citions tout à l'heure use, lui aussi, du relatif (*ce que*) au lieu du substantif (*le temps que*), et il rend *être en vie* par *être ici*, sans doute par goût du tour concret et pictural. A tout prendre, la traduction : *Prends du plaisir, tandis que tu es encore ici* (*en vie*), expression générale et toujours valable de la philosophie populaire, nous paraît préférable à celle qu'adopte M. Deissmann : *Pourquoi es-tu ici ? Réjouis-toi*, qui semble n'avoir de valeur que pour le moment où, supposons-le, l'hôte, dans un repas, invite ses convives à faire honneur à la chère. Mais alors, le *ὅ* n'a que valeur de relatif.

Aux 21 lettres sur papyrus ou ostraka dont la troisième édition donnait le texte traduit et commenté, s'en sont ajoutées cinq nouvelles, dont trois publiées en 1917 et deux en 1919. Ce sont : 2. La lettre de Zoïlos, serviteur de Sérapis, à Apollonios, ministre des finances de Ptolémée II Philadelphe (258-257 av. J.-C.) ; 3 et 4. Les lettres de Tobie l'Ammonite au même Apollonios et au roi Ptolémée lui-même (257-256 av. J.-C.) ; 15 et 16. Les lettres de l'Égyptien Sempronios à sa mère Saturnila et à son frère Maxime (2e moitié du IIe siècle ap. J.-C.). Les deux dernières nous introduisent dans l'intimité d'une famille égyptienne (p. 159-163) ; la troisième et la quatrième illustrent le passage où Diodore de Sicile dépeint Ptolémée II Philadelphe comme un amateur d'animaux rares et exotiques (p. 128-129) ; la seconde, du plus haut intérêt pour l'histoire de la diffusion du culte de Sérapis dans le bassin méditerranéen, amène M. D. à marquer les ressemblances et plus encore à souligner le contraste entre ce Zoïlos, qui s'efforce d'arracher à un grand d'Égypte les sommes nécessaires à l'installation d'un sanctuaire de Sérapis dans une petite ville méditerranéenne, et saint Paul qui, lui aussi propagandiste d'un culte, sera, trois siècles plus tard et dans le même milieu, le messager d'un tout autre esprit (p. 121-128).

De six qu'ils étaient dans la troisième édition, les appendices ont été portés à onze dans la quatrième. Le quatrième : *Lukios-Lukas*

Digitized by Google

reprend un article publié dans le *Festgabe für A. von Harnack* (p. 117-120. Tubingue, 1921) : il montre, par deux inscriptions d'Antioche de Pisidie, datant de l'époque impériale, que *Λουκᾶς* est un diminutif de *Λούκιος* (p. 372-377) ; le cinquième : *Die Synagogen-Inschrift des Theodotos zu Jerusalem*, reproduit une inscription trouvée par R. Weill au cours de fouilles faites en novembre 1913 - mars 1914, et propose de la dater d'avant l'année 70 (p. 378-380) ; le sixième : *Diptychon des Jerusalem-Veteranen M. Valerius Quadratus* (texte latin), reproduit, sans commentaire, une pièce trouvée à Philadelphie (Fayoum) en mars 1909 (p. 381-386) ; la septième : *Die Grabinschrift der römischen Jüdin Regina*, fait une comparaison très suggestive entre la latinité d'une inscription funéraire du début du IIe siècle ap. J.-C. et celle de la Bible latine (p. 387-390) ; le onzième enfin : *Kautskys « Ursprung des Christentums »*, critique l'explication matérialiste des origines du christianisme proposée par le propagandiste communisant Kautsky dans un ouvrage publié en 1908 (p. 403-405).

Les six index (lieux, personnages anciens, mots et locutions,choses, travailleurs, citations) ont été soigneusement établis comme dans l'édition précédente. Aux rubriques du sixième, la nouvelle édition en ajoute trois nouvelles : citations de la Bible latine, des Bibles en langues modernes, verres. Les *Nachträge*, p. 477, ajoutent à la p. 17 une référence à Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris, 1913 ; signalons qu'une deuxième édition de cet ouvrage a été publiée à Paris en 1920.

L'illustration a subi un enrichissement correspondant à celui des documents cités. On a conservé toutes les reproductions de documents qui figuraient dans la troisième édition, mais en en ajoutant 16 nouvelles (nos 1, 3, 4, 15, 19-22, 34, 58, 76-81). Ici, il y a lieu de féliciter la maison Mohr : l'exécution de l'illustration est partout nettement supérieure à celle de l'édition précédente ; l'effet de relief obtenu pour les stèles ou les lamelles en plomb est saisissant ; parfois, à la faveur de ce progrès technique, des parties d'inscriptions, illisibles sur les planches de la troisième édition, sont devenues lisibles dans celle-ci (comparer, p. ex., Abb. 8, p. 71 = Abb. 10, p. 82 ; Abb. 45, p. 228 = Abb. 53, p. 259).

R. DRAGUET.

H. LIETZMANN. *Messe und Herrenmahl. Eine Studie zur Geschichte der Liturgie.* (Arbeiten zur Kirchengeschichte. Fasc. 8) Bonn, Marcus et Weber, 1926. XII-263 p. M. 12.

Les travaux de M. Hans Lietzmann sur la liturgie et la patristique nous ont appris depuis longtemps le respect, disons même la vénérat on, que le savant auteur professe pour les anciennes traditions de l'Église. Observateur et critique très indépendant, il n'en est plus aux préjugés surannés qui affectaient d'exclure du domaine

Digitized by Google

de la science les publications nettement catholiques. Il collabore aux séries liturgiques de l'abbaye de Maria-Laach, et son livre sur S. Pierre et S. Paul à Rome est resté dans toutes les mémoires. C'est le même amour sincère pour les antiquités ecclésiastiques qui l'a conduit à questionner toutes les liturgies anciennes sur la question capitale de la messe. Nous ne lui ferons pas un grief de reprendre à ce sujet l'analyse détaillée des documents, qui par le fait n'ajoute rien de nouveau aux résultats acquis, mais a du moins le mérite de les présenter clairement.

Sur un point capital qui éclaire singulièrement le problème des origines liturgiques, l'auteur admet sans restriction les conclusions de dom Connolly sur l'attribution au romain, saint Hippolyte, de la célèbre *Tradition apostolique*. Nous sommes loin désormais de l'époque, pourtant assez récente, où l'on tenait encore en suspicion ce précieux témoin du rite romain au début du IIIe siècle. L'action de grâces si complète, si explicite, qu'il nous a transmise nous offre la plus ancienne forme connue de la prière eucharistique ; H. L. va plus loin : il ne fait aucune difficulté d'y reconnaître les premiers linéaments de notre canon romain. L'aveu est à retenir : il eût réjoui notre si regretté maître et confrère, dom Paul Cagin.

Autre conclusion qui doit désormais entrer dans le domaine des faits constatés : le caractère ancien de la liturgie alexandrine et sa parenté avec le rite romain primitif. Le texte de l'évêque Sérapion, — le correspondant de saint Athanase, — possède une saveur unique d'antiquité. Confronté avec le fragment grec récemment publié, il permet d'établir un point fort contesté, qui, pour H. L., paraît désormais s'imposer ! Et l'auteur, à son insu peut-être, reprend presque textuellement ce que le signataire de ces lignes énonçait dès 1910 dans les *Échos d'Orient*, t. XIII, p. 74 : « Le procédé selon lequel les liturgies alexandrines paraphrasent le *Pleni sunt caeli et terra gloria tua*, pour arriver de suite au récit de la Cène, amène comme nécessairement à introduire la demande de consécration avant les paroles de l'institution. » Nous avons au canon romain la même demande et à la même place, dans la formule *Quam oblationem* : véritable épiclèse de part et d'autre, nous déclare-t-on. Les liturgies gallicanes ont quelque chose d'analogue, elles l'auront emprunté aux antiques formules romaines et alexandrines, dont elles sont largement tributaires : encore une constatation qu'il est précieux de retenir.

Les paroles de l'institution sont reproduites d'une façon très scripturaire, surtout dans la tradition alexandrine. Toutes les liturgies sont tributaires du texte de saint Paul, et ont relevé avec soin le précepte divin de renouveler la Cène en souvenir du Sauveur : ce qui a donné lieu aux formules d'anamnèse, *Unde et memores*, communes à tous les rites. Sur ces paroles essentielles, conservées depuis les origines, il y a parfait accord, et « ce suffrage universel de toutes les Églises » comme on disait naguère, rend à la liturgie catholique le plus admirable témoignage.

C'est la conclusion qu'on attendait de l'enquête si loyale de M. H. Lietzmann. On constate bien cette unanimité, mais, à notre grand

Digitized by Google

désappointement, il paraît qu'elle ne prouve rien. On doit prendre garde aux interpolations ; il y en a qui sont certaines, celles du *Sanctus* et de l'épiclèse, par exemple, déjà dûment constatées ; — il y en a d'autres moins apparentes ; les formules les plus antiques, même celle de la *Tradition apostolique*, sont déjà développées ; derrière elles se cache un texte primitif, analogue à celui de la *Didachè*, où il n'y avait ni souvenir de la Cène, ni mention du sacrifice et de la mort, ni mémorial d'un précepte quelconque, ni paroles de l'institution, mais seulement une offrande de pain et un repas, une agape pure et simple. A cela se serait réduite la *fractio panis* des premiers chrétiens. A ce rite primitif seraient venus plus tard s'ajouter des détails qui en auraient modifié le caractère.

Alors le témoignage unanime des liturgies est erroné ? Alors aussi l'attestation de saint Justin, dès le IIe siècle, doit être classée parmi les légendes ? Et pourtant saint Justin traduisait bien la pensée chrétienne, lorsqu'il écrivait, sans crainte d'être contredit : « Les apôtres, dans leurs mémoires appelés évangiles, nous ont rapporté ceci : Jésus ayant pris du pain avait rendu grâces en disant : *Faites ceci en mémoire de moi : ceci est mon corps.* Et ayant pris la coupe semblablement il avait rendu grâces en disant : *Ceci est mon sang.* » (Ire *Apol.*, LXVI) Et ailleurs : Aussi célébrons-nous « l'Eucharistie que, en souvenir de la passion, Jésus nous a prescrit de faire... » (*Dial. avec Tryphon*, CXX). Au témoignage si explicite du grand apologiste on préfère les descriptions fantaisistes d'écrits apocryphes sans autorité, et les conclusions appuyées sur ces dires sont présentées avec une assurance qui déconcerte.

L'accord de toutes les liturgies anciennes sur les points principaux oppose à ces interprétations la valeur qu'il emprunte à son unanimité : c'est à lui de nous éclairer sur l'histoire primitive du sacrifice de la messe et de sa liturgie. Il est impossible de faire prévaloir contre lui les données, très discutées d'ailleurs, de la *Didachè*. Quelque autorité que lui donne son âge, c'est un témoin isolé ; sa prière eucharistique est, de plus, manifestement écourtée ; destinée à de simples fidèles, elle a pu sans inconvénient omettre l'essentiel qu'elle laisse supposer sans l'énoncer clairement : ce sont les paroles de l'institution. Sur ce point capital, il est logique de demander à l'ensemble des documents de suppléer au silence de la *Didachè*. Partout ces paroles ont leur place marquée au centre même de la prière eucharistique ; partout elles sont accompagnées du *Faites ceci en mémoire de moi*, qui prolonge à travers les âges l'écho du précepte divin, et annonce l'absolue continuité du mystère de la Cène et du calvaire. Le témoignage unanime des liturgies reste sur ses positions, il n'a rien à craindre des assauts de la critique.

D. P. DE PUNIET.

LADISLAS SPIKOWSKI. *La doctrine de l'Église dans saint*

Digitized by Google

Irénée. (Thèse pour le doctorat en théologie.) Strasbourg, Librairie « Union », 1926. In-8, 162 p.

Concernant les origines du christianisme et du catholicisme, saint Irénée est manifestement un des témoins les plus dignes d'être écoutés. Né en Asie-Mineure vers 125, il y fut auditeur de saint Polycarpe, qui l'avait été de l'apôtre saint Jean. En 177, nous le retrouvons à Lyon, en Gaule, où, devenu prêtre, il est chargé de porter au pape Éleuthère la lettre des confesseurs lyonnais « pour la paix des Églises ». Quelques années plus tard, il est évêque de Lyon et intervient auprès de Victor I, successeur d'Éleuthère, dans l'épineuse controverse pascale. Sa manière d'écrire en se montrant soucieux de contrôle et de faits, en indiquant ses sources, en résumant ou reproduisant exactement les erreurs qu'il combat, rehausse considérablement la valeur historique de son témoignage. Des ouvrages assez nombreux qui sont sortis de sa plume, deux seulement nous ont été conservés : son grand traité *Contra haereses*, qui est une réfutation du gnosticisme, et la *Démonstration de la prédication apostolique.* Encore ne nous sont-ils parvenus que dans des traductions. C'est là que sont contenus les éléments de sa doctrine sur l'Église, et c'est là que M. Spikowski les a recueillis pour les grouper en une étude très consciencieuse et fort bien conduite, dont je voudrais donner ici le canevas.

En vain chercherait-on chez Irénée une définition formelle de l'Église. Mais le sens qu'il attache à ce nom éclate à chaque page de ses écrits. Pour lui, l'Église, préparée et annoncée dans l'Ancien Testament, révélée dans le Nouveau, appelée à se perpétuer dans la vie future, est dès maintenant, parmi nous, une réalité sociale, un organisme visible. Elle possède un pouvoir doctrinal, en vertu duquel elle garde le dépôt des vérités à croire et en détermine les sources lointaines, comprises sous la dénomination générale d'Écriture et tradition. Elle a aussi un rôle sanctificateur, dans l'explication duquel Irénée, sans nommer le montanisme, pose tous les principes qui le condamnent. « Du moment que l'Église a le monopole des dons spirituels la porte est fermée à l'individualisme de Montan, aussi bien qu'à celui de la gnose. » Mais autre est l'Église locale, autre l'Église universelle, et l'évêque de Lyon les envisage toutes les deux tour à tour. Dans chaque Église particulière, la distinction entre fidèles et clergé est fondamentale ; divers charismes peuvent se rencontrer, çà et là, mais, à côté et au-dessus d'eux, il y a, sans plus, trois degrés d'autorité normale : l'épiscope, les presbytres et les diacres, l'épiscopat, qui est de loin le plus important, étant souvent compris dans le second terme. Cet ordre hiérarchique, incarné dans le corps des pasteurs, Irénée le met vivement en relief, obligé qu'il est de l'opposer aux rêveries gnostiques ; mais il constate le fait de son existence, il n'en est pas le créateur. Même remarque touchant la prééminence romaine, qui le frappe et qu'il ne peut pas ne pas signaler dès qu'il embrasse du regard l'Église universelle. Cette prééminence est telle que la croyance de l'Église de Rome est à elle seule une attes-

Digitized by Google

tation suffisante de la tradition apostolique et devient ainsi norme de foi pour tous les fidèles. L'histoire vient à l'appui de cette conclusion, car elle atteste plusieurs cas d'intervention romaine, très significatifs et opportunément rappelés dans le *Contra haereses* ; de ce nombre, la lettre de saint Clément aux Corinthiens, la lettre des confesseurs lyonnais mentionnée plus haut, la solution de la controverse pascale. Finalement,à qui lui demandera quelles sont les propriétés et notes de l'Église du Christ, Irénée répond en nommant tout d'abord l'apostolicité, puis la catholicité et la sainteté.

Dans son beau travail, M. Spikowski a naturellement accordé une attention spéciale au célèbre passage du *Contra haereses*, III, 3, 2 ; *Ad hanc enim Ecclesiam*, etc. Il le fait bien valoir en l'examinant par le menu, en en discutant, pour ainsi dire, chaque terme, et en insistant sur *propter potentiorem principalitatem*, qu'il entend d'un « degré plus éminent d'apostolicité ». Mais il y a, ce me semble, quelque exagération à voir une « grave difficulté » de critique textuelle dans la répétition des trois mots *qui sunt undique* : cette répétition peut se concevoir comme intentionnelle pour accentuer l'idée d'universalité, d'unanimité dans la croyance, idée contenue dans *omnem Ecclesiam* et déjà soulignée une première fois par cette addition : *hoc est eos qui sunt undique*. Ensuite, est-il bien certain que « le point capital de notre texte » est la détermination du sens exact de la *potentior principalitas* ? Pour moi, je crois plutôt que c'est la démonstration de la nécessité, soit logique, soit surtout et définitivement morale,pour toute l'Église,d'être d'accord avec Rome. Enfin, quand je vois M. Spikowski renoncer à tirer parti de la dernière phrase : *in qua ab his...*, sous prétexte qu'« elle n'ajoute rien de nouveau au texte qui précède » et parce que « le sens en est encore disputé et incertain », je ne puis que regretter cet abandon. Sans méconnaître les incertitudes exégétiques qui subsistent, j'estime qu'il y a une interprétation très plausible qui, une fois admise, fortifie singulièrement la thèse de la prééminence romaine ; c'est celle qui fait la préposition *in* synonyme de *per* et, par conséquent, expresssion d'une causalité instrumentale ou ministérielle.

J. FORGET.

G. GHEDINI. *La Lingua greca di Marco Aurelio Antonino*, Ire Partie : *Fonetica e Morfologia*. (Publicazioni dell' Università Cattolica del Sacro Cuore. Série IV : Scienze Filologiche. T. V.) Milan, Vita e Pensiero, 1926. In-8, xv-90 p. L. 10.

Cette première étude systématique de la langue grecque de Marc Aurèle est basée principalement sur l'édition magistrale avec vocabulaire complet publiée par H. Schenkl dans la *Teubneriana* en 1913.

Comme le sous-titre l'indique, nous n'avons ici que la première partie de l'étude complète : phonétique et morphologie. La deuxième

Digitized by Google

partie comprendra, sans doute, la syntaxe et la stylistique. Les subdivisions sont celles généralement en usage dans les grammaires comparées et dans les grammaires historiques, mais simplifiées dans leurs ramifications : 1. Phonétique des voyelles, phonétique des consonnes ; 2. Morphologie des substantifs, des adjectifs, des adverbes, des divers pronoms et des verbes. Pour finir, un index analytique et un autre des mots grecs.

Tous les philologues, historiens et théologiens qu'intéresse la Koinè et plus spécialement le grec romain trouveront dans ce livre un bon instrument de travail, en progrès notable sur les études de G. Breithaupt et R. Schekira. M. G. a le mérite d'avoir systématisé avec ordre et clarté et localisé dans la dialectologie grecque les principaux phénomènes phonétiques et morphologiques des *Réflexions intimes* de l'empereur philosophe.

Ces grandes qualités et ce grand mérite me font d'autant plus regretter que M.G. n'ait pas traité plus à fond certaines parties importantes, telle la morphologie des substantifs et celle des temps et des modes des verbes. L'édition critique et le vocabulaire de Schenkl permettaient à l'auteur de faire œuvre définitive. Pourquoi s'est-il arrêté à mi-chemin ? Les rapprochements dia'ectaux, si riches et si variés, tenus au courant des dernières découvertes épigraphiques et papyrologiques, souffrent eux aussi par endroits de la précipitation avec laquelle le travail paraît avoir été mené. Ainsi en ce qui concerne la forme *ἕνεκεν*, M. G. omet dans sa bibliographie générale et n'a pas consulté l'ouvrage de A. Thumb, *Handbuch der Griechischen Dialekte* (Heidelberg,1909), alors qu'une référence à son étude sur le dialecte ionien aurait complété la note 1 (page 1) se rapportant à une étude antérieure du même auteur. Dans la note 2, M. G. aurait pu tirer grand profit des matériaux accumulés par Meisterhans (p. 176 suiv.) et éviter l'assertion inexacte : *Padri* -*εν* 11es. ... -a 4es.

Il est regrettable aussi que le texte, malgré la liste d'*errata*, fourmille encore de fautes de références,même au texte de Marc Aurèle : p. ex., p. 2 : 5, 32, 2 pour 5, 33, 2 ; p. 3 : 9, 8, 5 pour 11, 8, 5. Mais je ne veux pas m'attarder à ces vétilles de crainte de diminuer par une impression fâcheuse la valeur réelle de l'œuvre.

J. Cochez.

W. Neuss. *Die Kunst der alten Christen*. (Von heiliger Kunst. Veröffentlichungen des Verbandes der Vereine Katholischer Akademiker zur Pflege der katholischen Weltanschauung.) Augsbourg, Benno Filser, 1926. In-4, 155 p., 24 fig. dans le texte, 4 pl. en couleurs et 184 fig. hors texte. M. 40.

Le sous-titre de cet ouvrage manifeste la tendance qui l'a inspiré. En Allemagne les savants catholiques se proposent de promouvoir une manière de penser sur l'univers, conforme à leur foi et, dans la

Digitized by Google

publication *Von heiliger Kunst*, ils ont confié à M. W. Neuss, professeur de théologie à l'université de Bonn,la mission d'exposer dans cet ordre d'idées une synthèse de l'art de l'antiquité chrétienne.

A première vue un livre semblable inspirera de la défiance à plus d'un, et sa présentation matérielle, originale et élégante, n'est pas faite pour dissiper celle-ci. Mais une lecture attentive révèle aussitôt qu'il ne s'agit pas ici d'une construction hâtive, dont l'art typographique doit dissimuler la faiblesse, mais bien d'une œuvre solidement charpentée par un maître qui domine toute la littérature de son sujet.

L'art chrétien primitif a été envisagé de manières fort diverses, depuis que les catacombes furent retrouvées une première fois en 1578. L'auteur blâme la science allemande contemporaine d'attacher souvent une importance exclusive à des questions de forme,et d'oublier que l'art de l'antiquité chrétienne est tout imprégné de la vie religieuse de son temps. Lui-même,tout en reprenant la conception de Riegl sur la fécondité artistique de ce qui paraît alors être décadence, attache plus d'importance encore à celle de Kraus, qui a saisi la relation entre l'art chrétien et les idées chrétiennes.

Après un chapitre préliminaire dans lequel les conceptions fort diverses des archéologues sont passées en revue, l'auteur examine les manifestations les plus anciennes de l'art chrétien. C'est presque l'effet du hasard si nous en connaissons quelque chose, par les peintures des cimetières et principalement des catacombes romaines. La forme y tient de près à l'art classique, mais les sujets, parfois indifférents, parfois repris à l'art païen, sont surtout puisés dans la Bible et, jusqu'au IIIe siècle, principalement dans l'Ancien Testament. Un afflux de scènes ou de représentations nouvelles, qui dans la suite seront élaguées en partie,apparaît vers la fin du IIe siècle.— Depuis Leblant on cherche dans les prières comme la *Commendatio animae* le sens fondamental des peintures des catacombes, et on a recueilli aussi d'autres textes, juifs aussi bien que chrétiens, exprimant par des exemples puisés dans l'histoire sainte le même espoir confiant en Dieu. Cet espoir de résurrection et de bonheur éternel ne semble pas exempt d'une certaine hésitation, puisque le Dernier jour n'est pas encore venu, mais d'autre part, il n'épuise pas le sens des peintures, qui ne pouvaient manquer de rappeler aussi le dogme : le baptême, l'eucharistie, etc.

Tout cela doit nous empêcher de considérer,avec von Sybel, l'art chrétien primitif comme un simple prolongement de l'art classique. D'autre part, les indices qui portent Strzygowski, Mgr Kaufmann et d'autres à le rattacher à l'art juif sont fort ténus ! C'est l'union de l'hellénisme et de l'esprit chrétien qui a engendré cet art nouveau. Ce fut-il d'abord à Antioché, en Asie-Mineure ou à Alexandrie, où il semble toutefois que l'influence copte se serait manifestée davantage ? En tous les cas, Rome aussi eut une part dans sa formation, et lui imprima à cet égard,en se l'assimilant, ce caractère de gravité et de simplicité, qui est la marque propre de la capitale de l'empire romain.

Dvořák a pensé que non seulement pour l'idée, mais aussi pour

Digitized by Google

la forme, l'art chrétien primitif est indépendant de l'art classique. Des découvertes nouvelles ont peut-être mieux montré son erreur. En réalité il est issu de l'art grec, mais il est pur, il est convaincu, et par là même il est grand. De là certaine recherche de frontalité et de symétrie, qui dès le début paraît aussi le rattacher à l'Orient.

A partir de la fin du IIe siècle, le christianisme se répand davantage, et jouit parfois de la sympathie du pouvoir. Désormais de nombreuses scènes nouvelles enrichissent l'iconographie chrétienne, alors que l'art paraît s'appauvrir. Les sarcophages maintenant prennent rang à côté des peintures. Les plus anciens témoignent de la lenteur du développement iconographique dans la sculpture, mais les plus récents constituent une série continue, très complète marquant le changement de style qui s'introduit.

Les sarcophages romains à scènes multiples révèlent la décadence profonde de l'art plastique et juxtaposent les sujets sans cohésion. La composition est plus une dans les sarcophages à divisions architectoniques. Les sarcophages ravennates à sujet unique impressionnent par la frontalité et la symétrie qui les régit. D'autres sarcophages, ornés d'une sculpture méplate de rinceaux feuillagés, relèvent d'un art plus oriental.

La peinture révèle moins ces principes artistiques nouveaux. Toutefois les figures de l'orante et du Christ, au cerné très accusé, aux yeux fixes et large ouverts, montrent de leur côté la tendance vers un art expressionniste.

Le chapitre sur l'architecture rappelle que les chrétiens possédaient des lieux de réunion, notamment dans diverses contrées de l'Orient, dès le IIIe siècle. Dès lors la salle longitudinale à abside, que les païens n'ignoraient pas, devait exister chez eux, puisqu'elle est si répandue depuis Constantin, avec de nombreuses variétés régionales il est vrai. La grande salle de réunion profane devient la basilique chrétienne, dont l'autel, indiquant la destination religieuse, constitue le centre et marque l'unité. L'Occident s'en contentera jusqu'à l'époque romane et gothique. Mais l'Orient, qui se complaît dans la contemplation de la majesté divine, et qui développe d'abord la liturgie, cherchera à couvrir l'église par une coupole, image de la voûte céleste, qui est l'escabeau du trône de Dieu. En cette voie le pas décisif, l'invention de la basilique à coupole, sera fait par l'Asie Mineure. Là mieux qu'ailleurs les éléments orientaux ont pu être fécondés par l'esprit hellénique, sous l'impulsion du christianisme. L'Arménie trouvera des applications originales de la basilique cruciforme à coupole, sans pourtant lui avoir donné l'origine, et cette basilique aboutira à son tour aux variétés d'églises à coupoles qui prédominent en Russie et chez les peuples balkaniques.

Le décor achève de donner à l'église sa signification. Les tendances fort diverses s'y entremêlent pour modifier l'idéal hellénistique. La qualité plastique diminue ; d'ailleurs la statue chrétienne sera rare ; dans les groupements, la composition harmonieuse fait place à l'exposé narratif et à la juxtaposition ; au fondu des traits on préfère une figure à caractère et nettement circonscrite, s'enlevant sur un

Digitized by Google

fond uni et foncé ; à la nature anoblie on substitue l'ornement, géométrique de préférence, et riche en couleur. Par Alexandrie arrivent les influences coptes,lourdes et très en surface ; par Antioche se propage le rude type syrien, le genre narratif, l'ornement géométrique ; de la Perse vient le goût du méplat et de la couleur. Ces éléments se juxtaposent dans certaines œuvres, puis se fondent, et aboutissent, surtout dans la mosaïque, au décor vraiment monumental.

Les idées qui régissent et relèvent ce décor de l'église existent en germe dans l'art des catacombes. Leurs peintures exprimaient la confiance en Dieu,les sarcophages insistaient de plus sur les mérites de la mort et de la résurrection du Christ ; la mosaïque parle avant tout du triomphe du Christ, de l'Église, puis aussi de celui de la Vierge. A ce thème dogmatique est subordonné le cycle historique, aussi ancien, qui se développe maintenant d'après l'ordre des péricopes. Les écrivains ecclésiastiques expliquent les scènes par des inscriptions. L'Orient suit de plus près la liturgi des fêtes, l'Occident reste plus libre, plus historique, mais partout les forces de l'hellénisme et de l'Orient se rencontrent, pour faire briller plus que « l'éclat de la mosaïque, la précieuse lumière de la foi. »

Les arts mineurs ont leur importance dans l'évolution du style et de l'iconographie : dans celle-ci, grâce à la mobilité des objets, pouvant passer d'un pays dans un autre, dans celle-là par la manière spéciale dont les objets, religieux ou profanes,ont subi l'influence de divers courants artistiques. On constate ici, mais dans une mesure variable, d'après qu'il s'agit de tissus ou du travail de l'ivoire, du verre, du métal, qu'au lieu de fusion des influences comme dans l'art monumental, il se produit une substitution : la beauté hellénistique, conservée d'abord assez pure, fera place à l'expressionnisme syrien, qui disparaîtra à son tour devant le goût copte et persan pour le méplat et l'ornement. Byzance seul s'efforce de conserver la beauté de la forme et la transmettra au moyen âge occidental, arrivé à sa maturité, alors que le style ornemental de l'Orient influencera les débuts de l'art barbare.

La miniature antique n'offre pas moins d'intérêt. Tantôt (rouleau de Josué,Genèse de Vienne) les personnifications et le genre idyllique la rattachent à l'art hellénistique des débuts chrétiens d'Alexandrie. Tantôt domine un réalisme et une frontalité mitigés comme dans l'évangéliaire de Rossano (Antioche et côte syrienne) ou un réalisme plus aigu, comme dans l'évangéliaire de Florence (arrière-pays syrien), tantôt encore un manque de composition ou une projection verticale, comme dans le Pentateuque d'Ashburnham (originaire de l'Espagne), évoque l'art copte. Byzance et Rome conservent davantage, et parfois très tard,le goût hellénistique mais, d'une manière générale, la miniature de l'antiquité chrétienne trahit une propension vers la perspective à rebours et la projection verticale, éléments de décadence semble-t-il, mais par lesquels on cherche à substituer l'image pensée à l'image vue, préparant de cette manière le grand art symbolique du moyen âge.

Digitized by Google

L'élément oriental et l'élément hellénistique, dont l'art de l'antiquité chrétienne est formé, se retrouvent donc partout. Mais le premier apparaît davantage dans la forme, le second dans l'idée qui l'anime. Cette idée est d'abord symbolique et hellénistique. Mais elle est compénétrée dans la suite par une autre, plus réaliste, d'origine syro-palestinienne, et ainsi se crée une version nouvelle de chacune des scènes iconographiques. Les deux versions sont reprises par l'art occidental, et ne s'y expliquent que par la connaissance de l'Orient. L'art occidental sera pour le reste moins mystique mais plus historique, moins riche en symboles mais les réduisant davantage en système.

Dans un dernier chapitre l'auteur esquisse à grands traits les rapports qui unissent l'art de l'antiquité chrétienne à l'art de l'Islam, à celui de l'Orient byzantin et à l'art du moyen âge occidental.

Nous donnerions une idée très imparfaite de l'ouvrage de M. Neuss, si nous omettions de signaler l'heureux choix d'illustrations et la série de notes savantes qui accompagnent le texte. A peine peut-on signaler l'une ou l'autre lacune dans la bibliographie critique qu'on y trouvera : L'ouvrage de Mgr Leynaud sur les catacombes africaines méritait une mention à la p. 137, et celui de M. Mâle sur l'art religieux du XIIe siècle devait être signalé à propos de l'iconographie hellénistique et syro-palestinienne (p.145).

R. MAERE.

R. HELM. *Eusebius' Werke.* Vol. VII, 2 : *Die Chronik des Hieronymus. Hieronymi Chronicon. Lesarten der Handschriften und Quellenkritischer Apparat zur Chronik.* (Die Griechischen christlichen Schriftsteller. T. XXXIV.) Berlin, Hinrichs, 1926. In-8, XLVIII-778 p. M. 35, rel. 41.

En 1913, M. Helm publiait le texte de la *Chronique* de saint Jérôme ; il achève aujourd'hui son œuvre en réunissant dans un volume complémentaire, dont la publication a été retardée par la guerre, l'introduction, l'apparat critique et les références aux endroits parallèles. Entretemps, M. Fotheringham distançait le professeur de Rostock en publiant, en 1923, une édition complète du même ouvrage. De celle-ci, M. Forget a donné ici même un compte rendu (RHE. 1925, t. XXI, p. 288-293), qui rappelait brièvement l'histoire du texte, de ses versions et éditions, le rapport de la *Chronique* de Jérôme aux *Chronici canones* d'Eusèbe et les difficultés spéciales auxquelles se heurte tout éditeur de la *Chronique.* Nous nous dispensons de revenir sur ces points.

Dans la première partie de l'introduction, M. H. décrit les mss qu'il a utilisés et expose les principes qui ont présidé à l'établissement de l'apparat critique. Parmi les nombreux mss de l'œuvre de Jérôme, il en est de très anciens et d'excellents auprès desquels les autres ne font figure que de témoins tardifs ou arbitrairement corri-

Digitized by Google

gés ; M. H. en a choisi huit, qui s'échelonnent du ve-vi^e au ixe siècle, et dont il a incorporé toutes les variantes dans l'apparat critique ; trois autres y sont cités occasionnellement ; tout le reste, comme sans importance à côté des témoins plus anciens et plus fidèles, a été délibérément négligé. On est d'autant plus fondé à faire confiance au choix de l'éditeur allemand que les conclusions de sa critique rencontrent celles de M. Fotheringham.

En quelle mesure les mss représentent-ils l'ordonnance primitive de la chronique hiéronymienne, et à travers l'œuvre du docteur latin, celle du travail, aujourd'hui perdu, d'Eusèbe de Césarée ? Ce sont les questions que l'éditeur examine dans la seconde partie de l'introduction. L'accord de témoins d'une aussi haute antiquité, croit-il avec raison, nous donne pleine confiance que nos mss reproduisent la disposition matérielle et jusqu'aux artifices de présentation (emploi d'encre rouge, *virgulae* séparant les décennies, écritures de grandeur diverse) adoptés par Jérôme. Les pages d'Eusèbe devaient contenir plus de matière que celles, à vingt-six lignes, des anciens témoins de l'œuvre de Jérôme ; ce détail excepté, il n'est pas douteux que les tableaux de Jérôme n'imitent, et notamment avec plus de fidélité que la version arménienne, ceux qu'avait dressés l'évêque de Césarée. Pourtant, fait que M. Helm établit par des exemples bien choisis, et qui a son importance pour expliquer certaines divergences des versions latine et arménienne, les auteurs de celles-ci ont souvent disposé à la file des notices qu'ils trouvaient placées côte à côte dans l'original grec qu'ils avaient sous les yeux. Reste la question, capitale pour la chronologie ancienne, du rapport qu'Eusèbe et Jérôme ont voulu mettre entre les notices de la *Chronique* et les cadres chronologiques des tableaux qui les contenaient. M. Helm est d'avis que, si Eusèbe et après lui Jérôme ont évidemment entendu dater leurs notices, nous ignorons cependant avec quelle précision ils ont prétendu le faire ; de plus nous n'atteignons Eusèbe que par Jérôme, et l'œuvre originale de ce dernier que par l'intermédiaire de témoins qui divergent trop souvent sur ce point délicat. Dès lors, chaque indication chronologique de la *Chronique* reste un problème que la critique doit résoudre.

Des deux éditeurs de la *Chronique*, auquel décerner la palme ? Peut-être vaut-il mieux informer les travailleurs des ressources et des facilités offertes par l'une et l'autre édition que d'établir entre des travaux de mérite considérable un classement difficilement équitable et facilement offensant. Tandis que l'édition de Fotheringham dispose l'apparat critique au bas du texte, celle de Helm a le grave inconvénient de séparer le texte (vol. I) de l'apparat critique (vol. II). Imprimée, l'édition anglaise se présente sous un format restreint ; l'édition allemande, par contre, reproduit, en deux épais volumes et par un procédé phototypique, des pages calligraphiées (en onciale du viie siècle pour le texte) par M. Helm. Le professeur de Rostock avait délibérément écarté la typographie pour le volume de texte, paru en 1913 ; mais ce sont les dures nécessités de l'après-guerre, assure-t-il, qui l'ont contraint d'y renoncer pour le second. Quoi qu'il

Digitized by Google

en soit des causes, c'est le résultat qui importe ici : autant l'édition de Fotheringham, avec ses tableaux clairement imprimés où circule la lumière, avec son apparat critique massé au bas des pages, est de consultation aisée et engageante, autant celle de Helm, nous parlons surtout du volume de références, est lourde et rébarbative. En principe, ses huit cents pages de sigles, de chiffres, de notes répartissent leurs matières entre deux colonnes,celle de droite contenant l'apparat critique, celle de gauche les références aux endroits parallèles ; mais fréquemment, pour gagner de la place, les matières de la colonne de gauche débordent sur celle de droite, et vice versa. Les indications qui renvoient au texte ne sont pas apparentes. Dans les textes grecs de la colonne de gauche, on trouvera tantôt de l'écriture droite et tantôt de l'écriture penchée ; la distinction est opportune, car l'écriture droite veut reproduire, autant que possible, le texte original d'Eusèbe ; mais on cherchera vainement le pourquoi de cette différence d'écriture dans le tableau des *Zeichen und Abkürzungen* de la p. XLV : il est dissimulé dans une ligne des quarante-huit pages d'introduction.

Bref, je crains fort qu'on puisse reprocher avec raison à M. Helm d'avoir publié un grimoire. Il est sûr tout au moins que l'utilisation de son édition requiert de l'entraînement ; les volumes précédemment parus des *Griechischen Christlichen Schriftsteller* ne nous préparaient guère à ce genre de publication. Mais on s'accordera à reconnaître l'exceptionnelle valeur du travail de M. Helm. Tandis que l'édition anglaise ne fournit que le texte de la *Chronique* et les variantes de ses manuscrits, celle de Helm renvoie, pour chaque notice, aux endroits paral èles des versions et œuvres multiples de l'antiquité et du moyen âge chrétiens,qui ont utilisé les *Chronici canones* soit dans leur texte original, soit dans le remaniement qu'en fit saint Jérôme moins d'un siècle plus tard. Travail colossal, par lequel le professeur de Rostock s'est assuré pour longtemps la reconnaissance des historiens. On continuera sans doute de lire le texte de la *Chronique* dans l'édition de Fotheringham, mais il faudra consulter celle de Helm pour atteindre le texte d'Eusèbe et pour faire la critique des sources des chroniques byzantines. Il nous sera permis ici d'exprimer le regret que M. Helm n'ait pas cru devoir établir les parallèles avec les chroniques syriennes, notamment avec l'œuvre capitale de Michel le Syrien.

On comprendra que M. Helm ait expliqué dans la préface du second volume le pourquoi de la présentation techniquement défectueuse de celui-ci. Mais était-il nécessaire d'évoquer à cette occasion la question des responsabilités de la Guerre de 1914, de présenter le dur labeur auquel l'éditeur s'était astreint comme une suite de « ce que les Alliés ont fait aux Allemands depuis la conclusion de la paix », de se poser en représentant de « l'esprit allemand que les rudes coups à lui portés par le sort,dans une guerre qui dure encore, ne parviennent pas à briser... » ? C'est en Belgique qu'il faut lire ces lignes pour saisir la désespérante ironie du sens que les faits leur donnent !

R. DRAGUET.

Digitized by Google

F. Dölger. *Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der Neueren Zeit.* (Hrsg. von den Akademien der Wissenschaften in München und Wien.) Série A : *Regesten.* Section I : *Regesten der Kaiserurkunden des Oströmischen Reiches.* 1re partie : *Regesten von* 565-1025 : 2e partie : *Regesten von* 1025-1204. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1924 et 1925. In-8, XXIX-105 et XXI-108 p. M. 13 et 14.

Ces fascicules nous apportent les prémices de la grande œuvre dont K. Krumbacher esquissait le projet, il y a quelque vingt-cinq ans, dans un opuscule : *Plan eines Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der Neueren Zeit* (Munich, 1903). Dès 1904, l'Association internationale des Académies confiait l'exécution du travail aux Académies de Munich et de Vienne. La direction de l'entreprise, assumée d'abord par K. Krumbacher, fut reprise, après la mort de celui-ci en 1909, par P. Marc et, depuis 1920, par F. Dölger, sous le nom duquel paraissent les premiers fascicules.

Pour aller au plus pressé, on résolut, en 1907, de publier d'abord des regestes, si bien que le plan actuel des travaux prévoit la publication de trois séries de volumes : les regestes (série A), les diplômes eux-mêmes (série B) et des travaux systématiques ou de détail sur la diplomatique de l'Empire romain d'Orient (série C). Les séries A et B adoptent une division basée sur le principe de chancellerie : Regestes (ou diplômes) I. des empereurs ; II. des patriarches ; III. des fonctionnaires et despotes ; IV. des dignitaires ecclésiastiques ; V. privés. Pour des motifs d'ordre pratique, les regestes des empereurs sont répartis en cinq périodes, à chacune desquelles est réservée un fascicule : 565-1025, 1025-1204, 1204-1282, 1282-1342, 1342-1453.

Moins favorisé que les éditeurs des regestes des papes ou de l'Empire, celui des regestes des basileis se trouve en face d'un petit nombre d'originaux ou de copies et d'une masse de diplômes perdus. S'il était facile de faire entrer en ligne de compte tous les diplômes publiés (l'auteur n'a pu utiliser les manuscrits, desquels d'ailleurs, croit-il, sauf de ceux de l'Athos, il n'y a plus beaucoup à attendre), il était moins aisé de déterminer ce qu'il convenait de retenir ou d'écarter parmi les documents perdus mais dont les sources affirment ou permettent de supposer l'existence. M. D. expose, aux pages VI-VII du premier fascicule, les principes qui ont guidé son choix. Il a admis qu'il y a eu confection d'un document par la chancellerie impériale là où les sources rapportent que le basileus a « écrit » ou ordonné « par écrit », ou encore quand les distances étaient telles que l'ordre mentionné dans les sources n'a pu être transmis que par écrit. Il a incorporé aux regestes les ambassades ou instructions aux ambassadeurs, les traités de paix, les actes législatifs qui permettent de supposer la promulgation d'une novelle ; il a pareillement retenu les rares cas où des actes émanés de la chancellerie impériale n'ont cependant pas été établis au nom du basileus, et les lettres des empereurs à leurs proches, sauf le cas où elles traitent

Digitized by Google

d'affaires purement personnelles. Par contre les lois particulières n'ont pas été reprises une à une, lorsqu'elles furent codifiées dans la suite ; on s'est contenté de noter leur codification à sa place chronologique (par exemple, les 113 novelles de Léon VI). Sauf exception, les professions de foi que tout empereur, lors de son accession au pouvoir, devait présenter au patriarche, ne sont pas mentionnées. On n'a pas tenu compte non plus des lettres de nomination que devait dresser la chancellerie pour certaines catégories de fonctionnaires ; par contre, on a souvent retenu les lettres impériales conférant des dignités à des princes étrangers.

Après quelques pages d'introduction, viennent, dans chaque fascicule, deux listes, la première des publications de sources, la seconde des travaux auxquels les regestes renvoient. Ceux-ci sont conçus de la manière suivante. En titre courant chaque page porte le nom de l'empereur en question avec indication des années de son règne. Sous ce titre, des groupes de notes, d'étendue variable, dont chacun décrit un document. En tête de chaque groupe, figure, en grasse, l'indication de l'année ; en queue, et toujours rejeté à l'extrémité de la ligne, le numéro d'ordre du diplôme dans la publication. Éventuellement une note complète comprend les indications suivantes : 1. La date, aussi précise que possible (un ou deux astérisques la précèdent, si le document est suspect ou faux) ; 2. la spécification du document (ordre, lettre, etc.) ; 3. le destinataire, le lieu de destination, l'intermédiaire ; 4. un résumé du dispositif, en style direct si le texte est conservé, en style indirect si on n'en a qu'une simple mention dans les sources ; 5. sous le sigle Orig. ou Kopie, les indications usuelles (lieu et état de conservation, matériel d'écriture, sceau) relatives à l'original ou à la copie qui peut en tenir lieu. 6. sous les sigles A, B, C, D, E, les références au texte intégral grec (A) ou non grec (B) du document, aux extraits ou paraphrases de celui-ci dans les sources (C), aux sources qui ne font que signaler la pièce sans en donner le texte (D), aux principaux travaux modernes qui l'ont utilisée ou en ont fait la critique (E) ; 7. sous les sigles Chr. et Echth., de brèves remarques sur la chronologie ou l'authenticité (voir dans le fasc. 1, p. xi, et dans le fasc. 2, p. v et vi), des observations générales sur le crédit que méritent les sources utilisées.

C'est par l'usage qu'on éprouvera l'œuvre. La seule description pourtant permet déjà d'apprécier la richesse et la précision des informations qui y sont accumulées, et l'immense labeur qu'elle suppose. Le travail, espère l'auteur, atteindra son but premier : pénétrer l'histoire et l'organisation de la chancellerie impériale, mais il doit fournir en même temps des matériaux à l'histoire du droit et de l'administration byzantins, à la biographie et à la topographie, et surtout à l'histoire politique extérieure de l'empire d'Orient. Dans le fait, les regestes seront pour tous les byzantinologues un instrument de travail précieux et indispensable, et j'ajouterai d'une consultation facile et engageante. De cet amas de notes forcément concises et de références hérissées de sigles, l'auteur eût pu faire un beau chaos !

Digitized by Google

Il s'en est soigneusement gardé, tant par une rédaction qui, pour être dominée par le souci de la concision, ne sacrifie rien de la clarté, que par l'emploi d'artifices typographiques judicieux.

L'éditeur annonce que les cinq volumes de regestes impériaux auront paru en 1928 ; souhaitons que l'espoir qu'il nous donne ne soit pas déçu et que la célérité de la publication ajoute encore au mérite d'une œuvre qui fait le plus grand honneur aux chefs, passés et présents, du Séminaire d'études byzantines de Munich.

R. DRAGUET.

The Cambridge Medieval History, planned by J. B. Bury, edited by J. R. Tanner, C. W. Previté-Orton and Z. N. Brooke. T. IV : *The Eastern Roman Empire*. Cambridge, University press, 1923. In-8, xxxvi-993 p., avec portefeuille de 11 cartes. Prix : 50 s.

Ce volume : *L'Empire romain d'Orient* comprend une période qui s'étend de 717 à 1453. M. Charles Diehl, membre de l'Institut, et M. l'abbé Albert Vogt, qui fut professeur d histoire à l'université de Fribourg,retracent dans les quatre premiers chapitres l'histoire des empereurs de Constantinople de l'avènement de Léon III l'Isaurien (717) à la chute de Michel VI Stratiotique (1057). Tous les souverains de la dynastie isaurienne, fidèles à la coutume de leurs prédécesseurs, se crurent toute autorité pour trancher les questions relatives au dogme ou à la discipline ecclésiastique. Le culte des images leur fournit l'occasion d'intervenir dans le gouvernement de l'Église. Ils se montrent iconoclastes résolus tant que leur politique ne leur conseille pas d'éviter toute persécution ; et le même empereur, tolérant au commencement de son règne, se montrera, lorsque son pouvoir sera bien établi, iconoclaste déclaré. Mais il ne faudra pas conclure de cette ardeur à discuter des questions hors de leur compétence que les empereurs de la maison isaurienne négligèrent le gouvernement de leurs états : et le patriarche Nicéphore pouvait dire à la mort de Léon V : « L'empire a perdu un prince impie, mais un grand défenseur des intérêts publics. » La querelle des iconoclastes prit fin en 843, et l'attention des empereurs était dès lors sollicitée par la secte des Pauliciens, très répandue surtout en Asie Mineure. Elle se montrait hostile à l'autorité des souverains de Byzance. Aussi, pour en triompher, l'impératrice Théodora ne recula pas devant la persécution sanglante. Beaucoup périrent, mais les chefs, avec un grand nombre de leurs partisans, allèrent chercher un refuge chez l'émir de Mélitène, chez des Musulmans qui jusqu'alors avaient vaillamment défendu les frontières de l'empire. La politique impériale fut mieux inspirée en favorisant la prédication de l'Évangile chez les Chazars, les Moraves, les Bulgares et les Slaves. Par contre à Constantinople, le patriarche Ignatius, nouveau Jean-Baptiste, ayant refusé la communion à Bardas, le tout-puissant ministre de Michel III

Digitized by Google

fut déposé et envoyé en exil. Il fut remplacé par un personnage très en faveur à la cour, nommé Photius, simple laïque, qui, au cours du mois de décembre 857, reçut tous les ordres, et le jour de Noël la consécration épiscopale. N'ayant pu, malgré toute son habileté, obtenir du pape Nicolas I la confirmation de son élection, il réunit en 867 à Constantinople un pseudo-concile où il fit proclamer la déposition du Souverain Pontife. Son triomphe toutefois fut de courte durée, car,en cette même année, l'empereur fut assassiné par le chambellan Basile qui s'empara du pouvoir, relégua Photius dans un monastère et rétablit Ignatius sur le siège patriarcal.

Avec le nouvel empereur commence la dynastie macédonienne. D'une humble famille, Basile I se montra habile général, sage administrateur et ami des arts. Profitant de ses bonnes dispositions, le pape Adrien I réunit un concile à Constantinople en 869. Photius y fut anathématisé, puis de nouveau exilé dans un monastère où il demeura jusqu'à la mort d'Ignatius en 877. Ayant alors regagné les bonnes grâces de Basile I, il reprit possession du siège patriarcal, se montrant soumis à l'autorité du Pontife romain. Mais en 880, jugeant son pouvoir solidement établi, il réunit les évêques d'Orient, leur fit rejeter l'addition du *Filioque*, et proclamer la suprématie de Byzance sur Rome. Basile étant mort en 886, le nouvel empereur Léon VI chassa Photius qui mourut en Arménie en 891. C'était la fin du schisme et la paix rendue pour un temps à l'Église.

L'empereur Léon VI continua les réformes entreprises par Basile I ; mais ses quatre mariages successifs firent renaître les discussions théologiques. Orateur habile, il se plaisait, surtout dans les cérémonies religieuses à prononcer des discours et des homélies. Il mourut le 11 mai 912, laissant le trône à son fils Constantin VII Porphyrogénète, âgé seulement de 10 ans. Sous la minorité de ce prince, le pouvoir passa en diverses mains jusqu'au moment où celui-ci, en 944, put se faire reconnaître comme empereur. Parmi les souverains de la dynastie macédonienne qui se succédèrent rapidement,plusieurs se firent remarquer par leur intelligence, leur amour des lettres et des arts et aussi leurs succès militaires. Malheureusement des intrigues de palais auxquelles prirent part plusieurs patriarches ne cessèrent de troubler Constantinople. A Nicéphore Phocas, assassiné en 969, succéda Jean Tzimiscès. Le nouvel empereur, d'une ancienne famille arménienne, soutint avec succès de nombreuses guerres contre les ennemis du dehors. Il revenait victorieux d'une campagne en Asie lorsque, le 10 janvier 976, il mourut à Constantinople. La couronne impériale revint alors à la dynastie macédonienne en la personne de Basile II. Sous ce prince la puissance militaire de l'empire continua à s'affirmer. Il triompha des révoltes intérieures, porta des lois sévères contre les officiers de sa cour qui abusaient de leur puissance ou de leurs dignités, soumit les Bulgares, fit alliance avec les Russes et favorisa parmi eux la prédication de l'Évangile. Malheureusement Basile II, comme ses prédécesseurs, voulut étendre son autorité sur l'Église, instituant ou déposant les patriarches selon ses intérêts. Il prétendait en outre faire du siège de Constantinople l'égal

Digitized by Google

de celui de Rome. Cette politique devait conduire au schisme. Il mourut le 10 décembre 1025. Parmi ses successeurs se fit remarquer Michel IV le Paphlagonien (1034-1041). Arrivé au pouvoir suprême sans préparation et déjà tourmenté par des attaques d'épilepsie, il fut un souverain attentif à tous les besoins de l'État et courageux, quand la situation en Bulgarie réclama toute son énergie. De même Constantin IX Monomaque (1042-1055). D'une illustre famille, intelligent, mais débauché, ce prince sut s'entourer d'hommes capables de bien mener les affaires publiques. Il annexa l'Arménie à l'empire et son règne fut marqué par une véritable renaissance artistique et littéraire. Par la faveur de l'empereur, Michel Cérulaire, qui avait été exilé pour avoir pris part à un complot tendant à renverser Michel IV, devint patriarche de Constantinople et prit aussitôt le premier rôle dans l'État comme dans l'Église. Son ambition fut d'être l'égal du Pontife romain et bientôt il fit fermer toutes les églises qui à Constantinople suivaient le rit latin. Le pape Léon IX rappela le principe de la primauté romaine et l'empereur Constantin ne voulant pas de scission dans l'Église força le patriarche à envoyer au Souverain Pontife une lettre de soumission. Mais à la mort du pape, Michel Cérulaire reprit ses menées ambitieuses. Il réunit un synode à Constantinople qui lança l'anathème contre le pape. Le schisme était consommé (juillet 1054). L'année suivante mourait Constantin IX. L'impératrice Théodora s'empara alors du pouvoir, soutint le parti de Michel Cérulaire, puis l'envoya en exil. Michel le Stratiotique, un vieux patricien soutenu par l'armée, devint empereur ; mais une révolte à laquelle ne fut pas étranger Michel Cérulaire ne tarde pas à éclater. Isaac Comnène fut proclamé empereur et Michel VI envoyé dans un monastère où il ne tarde pas à mourir. Le 31 août 1057 le nouveau souverain reçoit la couronne impériale des mains du patriarche : c'est le commencement d'une nouvelle dynastie qui se maintint au pouvoir jusqu'à la mort d'Andronic en 1185.

A la suite des ces premiers chapitres divers auteurs nous font connaître l'histoire des nations frontières de l'empire byzantin. M. E.W. Brook, de King's College à Cambridge, et M.A.A.Vasil'ew, qui fut professeur à l'université de Dorpat, traitent des guerres que les empereurs eurent à soutenir contre les Sarrasins dont les armées en 717 bloquaient Constantinople par terre et par mer. Léon III le fondateur de la dynastie isaurienne les força à la retraite ; mais leurs incursions se renouvelèrent et les empereurs eurent souvent à s'y opposer sur un point ou l'autre de l'empire et dans l'Italie méridionale. En quelques lignes M. Bury résume l'histoire de ces guerres et l'influence qu'elles eurent sur la civilisation et le développement des arts et du commerce chez tous ces peuples (ch. V).

A M. Fréderic Macler, professeur à l'École des langues orientales à Paris, a été réservé le soin de retracer l'histoire fort compliquée de l'Arménie de 428 à 1473 (ch. VI). Convoité par tous les peuples voisins, par les empereurs d'Orient et même par les puissances d'Occident, ce pays ne jouit que bien rarement d'une complète indépen-

Digitized by Google

dance. L'attachement inébranlable des Arméniens à leur Église nationale les empêcha d'être absorbés par d'autres races ou par l'Islam. Et quand l'Arménie cessa d'exister comme État, son peuple maintint sa nationalité dans son Église. Ce chapitre, un des plus intéressants de ce volume, ne sera peut-être pas inutile pour nous faire mieux comprendre les événements d'époques plus récentes.

Sous la conduite du Dr Charles Kadlec, professeur à l'université de Prague, et à l'aide des cartes qui accompagnent ce volume, nous ferons connaissance avec les nations voisines du nord de l'Empire (ch. VII, 1e partie). Ces peuples sont nombreux et parmi eux nous remarquons les Chazars qui aux VIIe-IXe siècles formèrent un État dont la ville principale était Itel ou Adel à l'embouchure du Volga. Les Burdas leur étaient soumis. Au nord de cette dernière peuplade habitaient les Bulgares appelés Blancs-Bulgares ou Bulgares du Volga. Au IXe siècle nous voyons entrer dans l'histoire les Magyars qui occupèrent d'abord la région située entre le Don et le Dnieper. Ayant vu leur pays ravagé par les Bulgares, ils émigrèrent en masse et vers 895 vinrent s'établir en Hongrie. Plus au nord vivent les Russes. Dès le commencement du VIIe siècle, ce peuple a une histoire. Par la suite, aux tribus slaves qui le composaient se mêlèrent des Suédois « Varangiens » qui en troupes nombreuses traversaient leur pays pour aller faire le commerce à Constantinople et se fixèrent à Novogorod et à Kiev. Le christianisme avait pénétré chez ces peuples dès la seconde moitié du IXe siècle ; mais il se développa surtout sous le règne de Vladimir le Grand qui reçut le baptême au commencement de 988. — Les Magyars, comme nous l'avons dit, s'étaient établis en Hongrie, et de là firent de nombreuses incursions dans les pays de l'Occident, dans le nord de l'Italie et dans la péninsule des Balkans. Après 970 leur roi Géza fit régner la paix parmi eux, embrassa le christianisme et appela près de lui saint Adalbert de Prague. Le fils de ce prince fut baptisé vers 985 et reçut le nom d'Étienne. Il continua l'œuvre de son père et en 997 ordonna à ses peuples d'embrasser le christianisme. Lui-même se montra le fils dévoué du Pontife romain et le pape Silvestre II en l'an 1000 plaça la couronne royale sur la tête d'Étienne, lui donnant le ti re d'apostolique et de nombreux privilèges relatifs à l'organisation des diocèses et à la collation des bénéfices. Les destinées de la Hongrie étaient fixées dans le christianisme ; et pendant le moyen âge cette nation sera le rempart de l'Europe contre les invasions tatares et turques.

Le Dr V. Jagić, de l'académie d'Agram et professeur à l'université de Vienne, consacre quelques pages à la conversion des Slaves et étudie d'après les sources et les travaux les plus récents la vie des deux frères Constantin (Cyrille) et Méthode, les apôtres de ces peuples (ch. VII, 2e partie). Ils évangélisèrent le pays des Chazars, la Pannonie et la Moravie. Connaissant parfaitement le slavon, ils composèrent un système pratique d'écriture de cette langue dans laquelle ils traduisirent une partie des Livres Saints. Ils introduisirent en outre le slavon dans la liturgie et firent approuver cette innovation par le pape Adrien II. Constantin mourut à Rome en 869 après

Digitized by Google

avoir reçu l'habit monastique avec le nom de Cyrille. Consacré par le Souverain Pontife évêque de la Pannonie et de la Moravie, Méthode revint dans son vaste diocèse où il mourut en 885 après avoir souffert bien des persécutions pour le maintien du slavon dans les offices liturgiques.

Il sera bon pour le lecteur d'avoir sous les yeux la carte de la Bulgarie au xe siècle, afin de suivre M. William Miller, d'Hertford College, à Oxford, dans l'histoire qu'il nous donne de ce pays jusqu' au commencement du xie siècle (ch. VIII). Après plusieurs incursions chez les Slaves de la Mésie, les Bulgares s'étaient définitivement établis dans cette région dont ils adoptèrent la langue. Souvent ces nouveaux venus furent en lutte avec les empereurs de Constantinople dont plus d'une fois ils menacèrent la capitale. A la suite de ces guerres le christianisme pénétra chez eux et aussi la secte manichéenne des bogomiles. Leur souverain le plus illustre fut le tsar Siméon qui régna de 892 à 927. Peu après la mort de Pierre, son successeur (925-968),la Bulgarie orientale fut soumise aux Grecs (971) et, après une guerre de plus de trente ans, l'empereur Basile II, surnommé « le tueur de Bulgares », réunit à l'empire la partie occidentale du pays (1018). A plusieurs reprises les Bulgares tentèrent vainement de recouvrer leur indépendance ; mais sous la dynastie des Comnènes, étant mieux administrés, ils se maintinrent en paix.

Déjà dans les premiers chapitres de ce volume nous avons aperçu les difficultés survenues entre Rome et Constantinople du fait de l'intervention du pouvoir impérial dans les matières de dogme et de discipline ecclésiastique. M. Louis Bréhier, professeur d'histoire à l'université de Clermont-Ferrand, étudie les relations de l'Église grecque avec l'Occident jusqu'en l'année 1054 (ch. IX). Après la querelle des iconoclastes la paix semblait rétablie ; le schisme de Photius avait pris fin en 869. Toutefois les causes de mésintelligence subsistaient. Les patriarches étaient établis ou déposés selon les caprices des empereurs et dans des questions purement religieuses les uns et les autres affectaient de ne tenir aucun compte du Pontife romain. Les reproches adressés par Photius à l'Église romaine étaient toujours mis en avant. Michel Cérulaire, devenu patriarche, fut l'auteur principal de la rupture avec Rome qui fut complète le 20 juillet 1054. Ce schisme ne pouvait être que désastreux pour Constantinople. Il rendait inutile tout effort de conciliation entre l'Orient et l'Occident et préparait ainsi la chute de l'empire byzantin.

Sir Thomas W. Arnold, de Magdalen College, à Cambridge, et professeur à l'université de Londres, étudie la civilisation musulmane sous les Abbassides, qui, descendant d'Abbas, l'oncle du Prophète, supplantèrent les Omniades au milieu du viiie siècle et en 865 transférèrent leur capitale à Bagdad (ch. X, 1e partie). Sous les califes de cette dynastie l'empire arabe, quoique en proie aux luttes des diverses familles qui se disputaient le pouvoir, brilla d'un vif éclat, grâce à une civilisation dont l'influence devait se faire sentir chez les peuples d'Occident. En quelques pages le savant professeur fait connaître l'organisation du pouvoir chez les Musulmans de cette

Digitized by Google

époque et aussi la place très large que tinrent en leur pays les études littéraires ou scientifiques de toute nature.

Tout en conservant leur souveraineté, les califes de Bagdad, au XIe siècle, se trouvèrent de fait soumis à l'autorité de peuples venus du Turkestan. Parmi eux ils recrutaient les soldats de leur garde personnelle, et bientôt ceux-ci réussirent à imposer leurs volontés. C'est à ce moment qu'apparaît dans l'histoire la tribu des Seldjoucides, du nom d'un de leurs chefs, Seldjouk, qui réunit en un seul peuple les tribus turques jusque là indépendantes les unes des autres. En 1055, Tughril Beg, après avoir conquis la plus grande partie de la Perse, entre à Bagdad et prend sous sa protection le calife dont il devient le gendre. Poursuivant ses conquêtes, il s'empara de Mossoul et de la Mésopotamie supérieure. Il mourut en 1063. Ses successeurs assurèrent la domination des Musulmans dans l'Asie Mineure et menacèrent Constantinople. M. Herbert M. J. Loewe, de Queen's College, à Cambridge, retrace l'histoire de ces peuples musulmans dont la marche vers Constantinople fut une des causes des croisades (ch. X, 2e partie).

Avec les chapitres XI et XII nous entrons, pour ainsi dire, dans la seconde partie du volume. M. Ferdinand Chalandon, archiviste paléographe, y retrace l'histoire des empereurs de Constantinople, depuis l'avènement des Comnènes jusqu'à la mort d'Andronic en 1185. Une révolution avait amené en 1057 sur le trône impérial Isaac Comnène, commandant les armées d'Asie. Son gouvernement fut l'affirmation de la puissance militaire et Michel Cérulaire ayant voulu abuser de son autorité fut envoyé en exil où il mourut en 1059. Cette même année l'empereur renonçait au pouvoir. Ses successeurs ne surent pas continuer son œuvre et résister aux ennemis qui menaçaient les frontières de l'empire. Un neveu d'Isaac Comnène, Alexis, profitant du mécontentement des troupes, se fit proclamer empereur et s'empara de Constantinople. Habile général et diplomate avisé, il sut faire face à tous ses ennemis et déjouer tous les complots. Sous son règne, Urbain II prêcha la croisade inspirée par le désir de sauvegarder la chrétienté menacée à l'Est par de nombreux ennemis. Dans ces expéditions les Grecs ne voulurent voir que le côté politique, ayant remarqué que quelques-uns des principaux chefs étaient surtout préoccupés de leurs intérêts particuliers. Alexis s'efforça de profiter de la venue des croisés pour recouvrer les provinces perdues de l'Asie. Il songea même à ouvrir des négociations pour ramener l'unité de l'Orient et de l'Occident. Il mourut dans la nuit du 15 au 16 août 1118. Il eut pour successeur son fils, Jean Comnène, qui fut un des meilleurs empereurs qui aient jamais régné à Constantinople. Deux grandes questions dominèrent toute sa politique étrangère : se mettre à l'abri des attaques des Normands du sud de l'Italie, et rentrer en possession d'Antioche, ou tout au moins faire reconnaître l'autorité impériale par les princes latins qui occupaient cette ville. Il mourut le 8 avril 1143 après avoir désigné son plus jeune fils Manuel pour ui succéder. Le nouvel empereur était âgé de 21 ans et avait passé la plus grande partie de sa

Digitized by Google

jeunesse dans les cours d'Occident. Il se montra ami des lettres et des arts avec un goût très vif pour l'astrologie. On le vit, dans un but politique, ouvrir des négociations avec les Souverains Pontifes pour la réunion des Églises grecque et latine. Grâce à la force de ses armées, et à son habile diplomatie, il maintint intactes les frontières de l'empire et sur certains points regagna le terrain perdu. Lors de la seconde croisade, il demanda des garanties semblables à celles obtenues par l'empereur Alexis. L'insuccès de cette expédition est due à sa mauvaise organisation et à l'indiscipline de ses armées. En 1195, l'empereur Manuel éprouva une grave défaite dans sa lutte avec le sultan d'Iconium. Son armée fut anéantie à Myriocéphale, près des sources du Méandre : il réussit cependant à conclure une paix honorable avec les Turcs. Il mourut le 24 septembre 1180 laissant l'empire à son fils Alexis, âgé de douze ans. L'impératrice Marie d'Antioche fut proclamée régente. Son gouvernement ne tarda pas à exciter des troubles, et des complots se formèrent à l'instigation de la princesse Marie, fille de Manuel,et des autres membres de la famille impériale. Andronic Comnène, cousin du dernier empereur, se donna comme le défenseur du jeune Alexis, souleva la flotte, et la populace lui ouvrit les portes de Constantinople. Pour triompher de toute opposition Andronic voulut gouverner par la terreur. Il fit mettre à mort l'impératrice Marie, et au mois de novembre 1183 le jeune empereur était assassiné. Les cruautés de l'usurpateur soulevèrent la noblesse, et les pays frontières étaient remplis de réfugiés. Au cours de l'été 1185 les Normands s'emparèrent de Thessalonique et marchèrent sur Constantinople. Des émeutes éclatèrent dans la ville. Andronic accourut, et ayant voulu faire arrêter un personnage assez obscur, Isaac l'Ange, celui-ci fut proclamé empereur par la populace et Andronic mis à mort après avoir subi les plus horribles tourments. Telle fut la fin de la dynastie des Comnènes, et l'incapacité des empereurs qui leur succédèrent ne sut apporter un remède à l'anarchie qui devait aboutir à la ruine de l'empire d'Orient.

Sous les derniers Comnènes nous voyons un nouvel état manifester sa force dans le Nord de l'Italie. Peu à peu la république de Venise s'était déclarée indépendante de l'empire, et avait, grâce à sa situation maritime, évité d'être absorbée par les différents souverains qui dominèrent dans cette région occupée d'abord par les Lombards. M. Horatio F. Brown, de New College, à Oxford, retrace les origines de ce peuple difficile à conduire, souvent en révolte contre les chefs qu'il s'est choisis, et arrivant, grâce à ses flottes, à imposer ses volontés aux puissances (ch. XIII). Par un traité, Venise s'engagea à transporter les armées des croisés, moyennant un forte somme d'argent, l'abandon à son profit de la moitié de leurs conquêtes et de grands avantages pour son commerce.

Cette influence de Venise se fit surtout sentir lors de la quatrième croisade. M. le professeur Charles Diehl nous en retrace l'histoire ainsi que celle de l'empire latin d'Orient (ch. XIV). Grâces aux exigences de cette puissance maritime et commerciale, l'expédition

Digitized by Google

décidée en 1119 pour la délivrance de la Terre Sainte et la ruine de la puissance musulmane en Égypte, n'aboutit qu'à la ruine de Zara, rivale de Venise, et à l'établissement de cet empire latin qui se maintint jusqu'au 15 août 1261, date du couronnement à Sainte-Sophie de Michel Paléologue comme empereur de Constantinople. Même après la reprise de cette ville par les Grecs, les puissances de l'Occident gardèrent une partie de leurs conquêtes. Venise conserva ses possessions dans le Levant, Nègrepont, la Crète, et les citadelles de Modan et de Coron. Ses familles patriciennes occupèrent la plupart des principautés de l'Archipel. Et il en fut de même des autres États formés en Grèce à la suite de la croisade complètement détournée de son but par la diplomatie de Venise et les ambitions de quelques grandes familles.

C'est l'histoire de tous ces petits États que nous retrace M. W. Miller dans le chapitre qu'il intitule : « La Grèce et les îles de la Mer Égée sous la domination des Francs et desVénitiens (1204-1571)» (ch. XV). Nombreux furent les souverains qui sous des titres divers y exercèrent le pouvoir : Princes d'Achaïe, ducs d'Athènes, despotes d'Épire, ducs de Néopatras, rois de Chypre, etc. et parmi eux se trouvent des représentants des grandes familles de France, d'Italie, d'Espagne. Tous ces États furent souvent en lutte avec leurs voisins ou en proie à des rivalités de famille : malgré cela les coutumes, la civilisation apportées par les « Francs » s'implantèrent dans ces régions, s'y maintinrent, et de nos jours encore on en retrouve des traces. Venise et Gênes exercèrent en outre leur souveraineté dans de nombreuses colonies utiles pour leur commerce.

Mais à côté de ces petits états, les Grecs avaient réussi à reconstituer un empire grec. Au moment de la chute de Constantinople deux compétiteurs se disputaient le pouvoir et étaient passés en Asie. L'un d'eux, Alexis, petit-fils d'Andronic I, s'établit à Trébizonde sur les bords de la mer Noire. L'empire qu'il fonda fut surtout asiatique et n'eut d'importance que par son commerce. Il n'en fut pas de même de celui de Nicée où Théodore Lascaris se fit couronner empereur en 1206. Tous les efforts de ce prince ainsi que ceux de son successeur, Jean III, Vatatzès, tendirent à la conquête de Constantinople. Leurs alliances, leurs guerres, leur diplomatie, et même leurs négociations avec les Pontifes Romains n'eurent pas d'autre but, et cependant ils ne négligèrent ni la culture des lettres et des arts,ni le développement économique de leur pays. Michel VIII Paléologue qui s'était fait proclamer empereur le 1er janvier 1259, vit ses armées s'emparer presque sans coup férir de Constantinople le 25 juillet 1261. Lui-même y entrait le 15 août et se faisait aussitôt couronner à Sainte-Sophie.

Sur les frontières de l'empire, les Slaves du sud conquéraient leur indépendance. La mort de Manuel I les délivra du joug de Byzance et alors se formèrent les États Serbe, Bosniate et Bulgare qui succombèrent devant les invasions turques pour se relever de nos jours. Comme il est toujours arrivé dans l'histoire de ces peuples, leur période la plus glorieuse fut l'œuvre d'une personnalité puis-

Digitized by Google

sante comme celle d'Étienne Nemanja en Serbie, de Kulin en Bosnie, et des frères Pierre et Jean Asen en Bulgarie. M. W. Miller nous retrace l'histoire assez confuse de tous les peuples des Balkans jusqu'à l'année 1483 ne se faisant pas faute de rapprocher les événements de cette période de ceux qui se sont passés de nos jours en ces mêmes pays. Et il termine en établissant la liste chronologique des empereurs d'Orient de 1259 à 1453, des sultans de 1299 à 1481, des souverains qui gouvernèrent la Serbie, la Bulgarie, la Bosnie, le Monténegro, etc.

Pendant la période de 400 ans qui s'écoule entre le schisme de Michel Cérulaire et la prise de Constantinople par les Turcs (1054-1453) une trentaine de tentatives furent faites pour rétablir l'union entre les Églises grecque et latine. Des négociations engagées dans ce but et qui n'aboutirent à aucun résultat durable, M. Louis Bréhier nous fournit un excellent résumé (ch. XIX). Les buts poursuivis par les empereurs et les souverains pontifes ne pouvaient se concilier. Entre ces deux puissances l'accord ne se réalisa jamais que pour de courtes périodes de crise. La situation devenait-elle meilleure, les doctrines se trouvaient de nouveau en conflit. En 1204 l'union fut déclarée par Baudouin de Flandre proclamé empereur d'Orient ; mais ni le patriarche, ni le clergé de Constantinople ne voulurent abandonner leurs préventions contre Rome et la haine des Grecs contre les Latins ne fit que s'accroître. A la suite du concile de Lyon (1274), Michel Paléologue voulut l'imposer : mais ses successeurs s'y montrèrent hostiles. Discutée au concile de Lyon, elle fut de nouveau promulguée en 1439 : mais trop tard : ce n'est pas quand la maison est en flammes qu'il faut rechercher les moyens de prévenir l'incendie.

Avec M. Herbert M. J. Loeve, M. A., nous passons en Extrême Orient pour apprendre ce que furent les Mongols, appelés aussi Tartares dont les invasions s'étendirent en Europe jusqu'à la Hongrie, la Pologne et la Silésie, et qui finirent par être absorbés par les peuples au milieu desquels ils s'étaient établis par droit de conquête (ch. XX). Deux de leurs chefs sont surtout célèbres. L'un est Jenghis Kan, ou Gensiskan (1162-1227) ; l'autre dont le nom est resté populaire en Orient est Timour, ou Tamerlan, qui conduisit ses armées à travers l'Asie jusque dans l'Inde et préparait une nouvelle expédition contre la Chine quand il fut atteint par la mort sans avoir désigné son successeur (1405). Il laissait un immense empire qui, livré aux ambitions rivales de quelques grandes familles, ne put se maintenir dans son intégrité et toute sa puissance.

Les bandes de Mongols conduites par Jenghiz Kan avaient rencontré sur leur route les Turcs dont ils se firent souvent des alliés. En 1299 un de leurs chefs Osman ou Othmann se déclara émir de la tribu qu'il gouvernait et qui avait déjà pénétré en Asie Mineure. Sir Edwin Pears retrace l'histoire de ces Turcs appelés Ottomans ou Osmanlis, du nom du chef qui les avait groupés sous son autorité (ch. XXI). Peu à peu ils se rendirent maîtres de toute l'Asie grecque et ne tardèrent pas à traverser le détroit. Tous les efforts d'Osman († 1359) et de ses successeurs tendirent à s'emparer de la capitale de

Digitized by Google

l'empire d'Orient,et ni les échecs, ni les défaites ne purent les détourner de ce but. Constantinople tomba aux mains de Mahomet II le 29 mai 1453 et le dernier empereur byzantin, Constantin Dragasès, tomba bravement en défendant sa capitale. Désormais les Turcs devront être comptés parmi les peuples de l'Europe ; ils se maintiendront à Constantinople et leur domination s'étendra sur bien des nations qui de nos jours seulement ont su reconquérir leur indépendance.

Dans les trois derniers chapitres, M. Paul Collinet, professeur de droit romain à l'université de Paris (ch. XXII) et M. Charles Diehl (ch. XXIII, XXIV), donnent un aperçu de la législation, de l'administration, de la civilisation et de l'histoire littéraire de l'empire d'Orient de la mort de Justinien (565) à la prise de Constantinople. A ces pages il faut joindre la magistrale introduction que M. A. Bury a placée en tête de ce volume dont les deux cents dernières pages sont consacrées à une abondante et consciencieuse bibliographie, à une table chronologique des principaux événements et à un index dressé avec le plus grand soin.

D. B. HEURTEBIZE.

FR. FLASKAMP. *Das hessische Missionswerk des hl. Bonifatius*. Duderstadt, 1926. In-8, XXIV-150 p., avec 7 cartes et une table chronologique. M. 6.50.

L'histoire scientifique des missions catholiques est à l'honneur en Allemagne. Après l'ouvrage du Dr J. Schmidlin, *Katholische Missionsgeschichte* (Steyl, Missionsdruckerei, 1925), voici en cours de publication une *Missionsgeschichte der Deutschen Stämme und Landschaften*.

Le premier fascicule de cette histoire locale des missions traite de l'évangélisation de la Hesse par S. Boniface. Et c'est justice que de commencer ainsi par mettre en relief la figure du grand saint qui créa l'Église d'Allemagne et régénéra l'Église des Gaules. Certes les écrivains n'ont pas manqué en Allemagne (Seiters, Pfahler, Kuhlmann, Fischer, Müller, Lau), en Angleterre (Hope), en France (Ozanam, Montalembert), en Belgique (G. Kurth),pour rendre hommage à l'apôtre et au civilisateur. Mais leurs travaux insuffisants laissaient chez le lecteur le désir d'une étude mieux fouillée et plus substantielle sur l'activité apostolique de S. Boniface.

C'est ce que nous présente aujourd'hui M. Fr. Flaskamp que nous connaissions déjà par une série de travaux d'approche, où se devinait la maîtrise du sujet : *Bonifatius und die Sachsenmission* (1916) ; *Bonifatius Fragen* (1923) ; *Die Missionsmethode des hl. Bonifatius* (1925), etc.

M. Flaskamp envisage spécialement la Hesse chrétienne, qui avec la Thuringe furent les principaux champs d'apostolat de S. Boniface en Allemagne. Il mène son sujet depuis l'arrivée du missionnai-

Digitized by Google

re anglo-saxon dans le pays au printemps de 722, jusqu'au projet avorté d'organisation métropolitaine à Cologne en l'année 745. Enfin, dans un dernier chapitre, l'auteur raconte la fin de l'évêché national en Hesse et son absorption par l'archevêché de Mayence, devenu au lieu de Cologne la métropole de la Germanie.

Ces cinquante années d'histoire ecclésiastique locale sont traitées avec une discipline rigoureuse. Pas une assertion qui ne soit étayée par des références précises, rejetées au bas des pages pour ne pas embarrasser le récit. Ainsi allégé d'un lourd appareil d'érudition, ce récit gagne de la grâce et du mouvement. Texte et notes critiques gardent toutefois des relents de dissertation inaugurale : car c'en est une, que l'auteur a présentée en 1924 pour l'obtention du grade de docteur en philosophie.

On souhaiterait peut-être un peu plus d'art dans les sept cartes qui illustrent le volume et on désirerait la confection d'une table alphabétique pour faciliter les recherches. Mais à part cela, le fascicule est un beau début ; il fait bien augurer de la *Missionsgeschichte der Deutschen Stämme und Landschaften* ; et le Dr Flaskamp paraît avoir édifié un monument définitif à la mémoire de S. Boniface pour ses travaux apostoliques dans la Hesse.

J. WARICHEZ.

D. W. LOWIS. *The history of the Church in France, A. D. 950-1000. Being a study in mediaeval christianity.* (Thesis approved for the degree of Doctor of Divinity in the University of London.) Londres, Epworth press, 1926. In-8, 260 p. Prix : 7 s. 6 d.

M. Lowis nous présente une étude pleine d'intérêt, sur une période encore bien obscure de l'histoire de l'Église de France. Il s'attache à résoudre divers problèmes très importants de l'époque et à en donner la signification (p. 7). Après avoir retracé l'histoire de la France à la fin du xe siècle : situation politique (ch. I), principaux événements des règnes de Lothaire (ch. II) et de Hugues Capet (ch. III), dans lesquels les dignitaires ecclésiastiques jouèrent un rôle considérable, l'auteur passe à l'étude de l'histoire de l'Église dans ce pays. Il nous dit l'attitude de la France à l'égard du siège de Rome, attitude qu'il dégage du grand débat qui eut lieu à l'occasion du procès d'Arnoul, archevêque de Reims, et où se manifestèrent certaines tendances nationalistes qui se retrouvent dans le gallicanisme, voire dans le protestantisme, mais qui n'étaient pas propres à l'Église de France à cette époque (ch. IV-V). Il montre la vitalité interne de l'Église, sous la coupe du pouvoir civil pour le recrutement de ses ministres (ch. VI), et esquisse les grands mouvements de réforme suscités par Brunon de Cologne, Rathier de Liége et de Vérone, S. Odon de Cluny et ses successeurs (ch. VII). Il consacre

Digitized by Google

tout un chapitre (VIII) à la vie et à l'action réformatrice de Maïolus et clôture son ouvrage par un excellent aperçu général sur les relations de l'Église et de l'État féodal (ch. IX). Un appendice bibliographique très succinct, une brève notice sur les principaux historiens de l'époque, une table généalogique des dynasties carolingiennes et capétiennes, et de la famille des Ottons, enfin un index alphabétique peu étendu terminent cette publication.

On ne reprochera certes pas à M. Lowis d'avoir abusé des références et des citations ; il en est très sobre. Ses observations, au cours des événements qu'il enregistre, ne manquent pas de perspicacité ; mais plusieurs rapprochements avec le protestantisme doivent être interprétés avec prudence (p. ex., p. 117, 131, 209). Le chapitre IXe est particulièrement intéressant ; l'auteur y met bien en lumière le rôle de l'Église dans l'œuvre de la civilisation, qu'il s'agisse d'assurer la paix entre les princes et seigneurs, d'améliorer la situation sociale des opprimés, de sauvegarder et de répandre l'instruction ou de favoriser l'agriculture. Bref, l'ouvrage constitue une synthèse excellente, bien qu'un peu sommaire, de l'histoire d'une époque encore peu connue, malgré plusieurs études de valeur dont elle a été l'objet et que M. Lowis aurait pu mieux utiliser.

E. Voosen.

P. Schmid. *Der Begriff der kanonischen Wahl in den Anfängen des Investiturstreits.* Stuttgart, Kohlhammer, 1926. In-8, 215 p. M. 12.

Avant d'entreprendre l'interprétation des documents d'une époque, il importe de connaître la signification exacte des expressions techniques que l'on y rencontre : c'est dans cet ordre d'idées que M. S. nous donne une étude sur le concept d'*electio canonica*, de 1046 à 1085.

Il serait difficile d'analyser cette publication. Après un bref aperçu des conclusions généralement admises sur l'évolution historique de l'élection, évolution que l'auteur fait graviter autour de la lutte entre le principe germanique de l'*Eigenkirchen* et la tendance canonique à assurer la liberté des élections, M. S., dans une première partie, veut préciser la notion de l'élection et dire en quoi elle consistait avant la querelle des investitures ; dans une seconde partie, il étudie les mêmes problèmes pendant les débuts de la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire. Une conclusion succincte et deux appendices clôturent cet ouvrage, riche en aperçus nouveaux sinon toujours exacts. Le point de vue de l'auteur est un peu spécial ; dans ces questions d'ordre juridique, il veut s'en tenir exclusivement à leur aspect historique sans se demander si les faits qu'il allègue en faveur de son interprétation ne sont pas le résultat de certains abus du pouvoir civil. Quoi qu'il en soit, M. S. a mis en lumière plus d'un point intéressant et nombre de ses conclusions répondent aux faits,

Digitized by Google

Avant la réforme, le terme *electio* comportait différents sens : élection, choix, institution, hommage (p. 14). L'acclamation par le clergé et le peuple d'un dignitaire nommé par le prince ou le seigneur était aussi réputée élection libre. Le privilège d'élection libre, obtenu par certaines églises, ne comportait nullement l'élection proprement dite par les membres de la communauté ; c'était la limitation des éligibles, le prince devant choisir un candidat parmi les fidèles de cette église ; bref,l'église avait le droit d'être dirigée par l'un des siens. En cas de déficience de candidats capables dans la communauté,le prince pouvait désigner un étranger,mais celui-ci devait être accepté par le clergé et le peuple de l'église, on ne pouvait le leur imposer. Dę corps électoral, entendu dans le sens moderne, c'est-à-dire bien déterminé, il n'était pas question à cette époque, sinon dans certains monastères qui, par ce fait, sont en avance dans l'évolution de l'élection canonique. On appréciait hautement l'élection *per inspirationem* et on connut l'élection *per compromissionem.* Toutefois l'unanimité des suffrages était requise ; dès lors, en cas de conflit, les tractations étaient longues et la *sanior pars*, qui aurait pu dirimer le différend, variait selon les puissants du moment. M. S. montre l'application de ces observations générales dans l'élection des papes ; il serait peut-être plus exact de dire qu'il *veut* illustrer ces principes par la méthode employée par les princes germaniques en ces circonstances. Clément II, nommé par Henri III, en 1046, fut élu par le clergé et le peuple de Rome par le fait qu'ils l'acceptèrent. Damase II aussi bien que Jean IX furent désignés par l'empereur et la restriction que Léon IX aurait apportée à son acceptation de la tiare ne serait qu'une légende. Léon IX, d'ailleurs, sans le décret qu'il promulgua au concile de Reims de 1049, n'aurait que sanctionné l'usage reçu en France pour les petites églises et ne pourrait, à aucun titre, être considéré comme un précurseur de Grégoire VII. L'élection de Victor II n'eut rien de spécial : nommé par l'empereur, élu puisque agréé par les Romains.

A la mort de Victor II, la situation politique est changée : Henri III est mort ne laissant qu'un enfant pour lui succéder. Aussi la lutte pour la liberté des élections fit un grand pas. Frédéric de Lorraine posa le premier acte ; il assura son élection sans se soucier du pouvoir germanique qui,contrairement à son droit,n'eut qu'à confirmer l'élection des Romains. Hildebrand, un peu plus tard, posa le second acte lorsqu'il fit réserver, au corps cardinalice, le choix du souverain pontife. Mais la mort de Henri III avait aussi libéré la noblesse romaine qui, privée de son droit d'élection depuis 1046, prit sa revanche à la mort d'Étienne IX et nomma Benoît X. Hildebrand et les cardinaux s'opposèrent à ce choix et élurent Gérard de Florence, à Sienne, après des pourparlers avec la cour d'Allemagne qui reconnut Nicolas II : ce fut le premier conclave. En 1059, fut porté le fameux décret réglant les élections pontificales ; la notion de majorité n'y figure pas encore. En droit, la question était réglée, il fallait la force pour l'appliquer : l'accord avec les Normands et plusieurs seigneurs français vint à point pour en assurer le succès.

Digitized by Google

Il fallait compter avec les factions romaines. En 1061, à la mort de Nicolas II, la noblesse de Rome, soutenue par les évêques lombards, s'entremit auprès de l'impératrice Agnès pour faire élire Cadalus. Les cardinaux, sous la protection des Normands, nommèrent Anselme de Lucques qui, finalement, fut accepté par la cour de Germanie. En 1063, Alexandre II renouvela le décret de 1059 sur les investitures, mais il fallait attendre pour l'appliquer ; car le pouvoir pontifical était trop faible encore. La lutte entre l'élection canonique et le droit des investitures était ouverte ; elle est prise sur le vif dans l'affaire de Milan, où le candidat du prince se voit opposer Atton, du parti pontifical.

L'élection de Grégoire VII inaugure un nouveau régime. Aidé par Hugues Candide, très compromis et en mal de se réhabiliter, Hildebrand prépara son élection. Il négligea totalement le décret de 1059 et ne notifia pas son élection à Henri IV. Monté sur le trône de S. Pierre, Grégoire déclara la guerre au pouvoir civil en France, en Allemagne. Il voulait l'élection libre, mais il n'y avait pas de corps électoral déterminé ; d'autre part, l'unanimité des suffrages était toujours requise : il en résulta de nombreux conflits. Grégoire l'avait prévu. Il chargea ses légats de résoudre les différends et, plusieurs fois, il y eut dévolution du droit d'élection au pape lui-même ; c'est ce que Grégoire voulait : établir la suprématie du St-Siège sur les princes et les églises particulières. L'élection devint le fait du pape.

Dans son premier appendice, M. S. établit que la vie de S. Léon IX par Wibert fut composée entre le 29 mars 1058 et le 27 juillet 1061 ; le prologue et le 8e chapitre du second livre auraient fait partie d'un précédent projet de biographie commencé du vivant du pape. Dans le second appendice, l'auteur cherche à montrer que le décret de 1075 sur les investitures ne visait que la situation de Milan. Le caractère particulier de cette discipline expliquerait le retard apporté dans la divulgation du canon et les intentions de Grégoire VII d'entrer en pourparlers avec Henri III pour en régler l'application.

Nous ne nous attarderons pas à apprécier la doctrine de M. S. Il faudrait en effet le suivre pas à pas pour rectifier nombre de ses interprétations, lui opposer une critique impartiale des sources très suspectes sur lesquelles il s'appuie, et avant tout compléter son information par les documents juridiques qu'il a totalement négligés pour s'en tenir strictement aux faits établis sur la foi de documents parfois peu dignes de la créance qu'il leur accorde.

E. Voosen.

A. Fliche. *La réforme grégorienne.* T. II : *Grégoire VII.* (Spicilegium Sacrum Lovaniense. Fasc. 9.) Louvain, Bureau du Spicilegium et Paris, Champion, 1925. In-8, viii-466 p. Fr. 37,50.

Dans RHE, 1926, t. XXII, p. 111 svv., nous avons présenté à nos lecteurs le t. I de l'ouvrage de M. Fliche. En terminant notre comp-

Digitized by Google

te rendu, nous nous réjouissions de la récente publication du t. II, et nous osions dire, dès lors, que ce volume ne le céderait au premier ni en intérêt, ni en valeur scientifique. Nous sommes heureux de n'avoir aujourd'hui aucune restriction à apporter à ce pronostic favorable.

Le t. I est consacré à la formation des idées grégoriennes. L'auteur nous y a retracé l'histoire de la réforme depuis le xe siècle jusqu'à l'avènement de Grégoire VII, en déterminant tout à la fois les grands courants d'opinion (forme italienne, forme lorraine) qui se sont dessinés chez les écrivains soucieux de porter remède aux abus, et les essais de réalisation qui furent l'œuvre des papes Léon IX, Étienne IX, Nicolas II et Alexandre II. Un troisième volume nous dira ce qu'est devenu le mouvement réformateur chez les polémistes de la fin du xie et du commencement du xiie siècle ; mais il importait de rechercher auparavant comment, de 1073 à 1085, le programme grégorien a été conçu et réalisé par le grand pontife qui lui a très justement attaché son nom. Tel est l'objet du t. II.

Depuis la publication de la vie de *Saint Grégoire* VII (1920), nous connaissions déjà, dans leurs grandes lignes, les conclusions que M. Fliche a déduites d'une étude critique minutieuse et approfondie des sources doctrinales et narratives qui se rapportent à la réforme grégorienne. Ce volume n'en est que le développement et surtout la justification. Aussi ne faut-il pas nous étonner de le voir débuter par une longue introduction sur les sources de l'histoire de Grégoire VII : *Bulles pontificales* et *Sources littéraires*. Tout n'est pas également original, dans cette introduction. M. Fliche a largement utilisé des travaux antérieurs, tels surtout ceux du P. Peitz et de M. Blaul dont il adopte généralement les conclusions au sujet du Registre de Grégoire VII et des autres lettres du même pontife qu'on appelle les *Epistolae vagantes*. Mais pour ce qui concerne les sources littéraires, M. Fliche se montre beaucoup plus défiant à l'égard des opinions de ses devanciers. Il les discute et souvent les corrige avec ce sens critique spécialement averti que lui a valu un long commerce avec les sources historiques de cette période de l'histoire de l'Église. Conclusion : La correspondance de Grégoire VII, dont l'authenticité est aujourd'hui hors de conteste, est le document essentiel pour quiconque veut étudier, dans l'histoire de la réforme grégorienne, le rôle personnel du grand pontife qui lui a donné son nom. Pour comprendre le programme d'Hildebrand et les transformations qu'il a subies, c'est au pape lui-même qu'il faut avant tout s'adresser, c'est à son propre témoignage qu'il faut recourir. Or, sa correspondance est, en bien des cas, le miroir de son âme ou l'expression la plus autorisée de ses doctrines et de ses théories. Elle permet de suivre année par année, souvent mois par mois, l'évolution de la pensée pontificale et de définir les méthodes successivement adoptées pour assurer le succès de la réforme. Toutefois, il ne faut pas oublier que la pensée de Grégoire VII a subi le choc des faits qui ont pu la préciser ou la modifier. Pour établir la réalité historique de ces faits et en mesurer la répercussion sur les idées et les méthodes de Grégoi-

Digitized by Google

re VII le recours aux sources narratives s'impose ; mais leur caractère généralement tendancieux nous oblige à ne les utiliser qu'avec une grande circonspection.

Ayant ainsi établi la valeur historique et l'importance relative des matériaux qu'il va mettre en œuvre, l'auteur est bien préparé pour réaliser son dessein : rechercher comment, de 1073 à 1085, le programme grégorien a été conçu et réalisé par Grégoire VII. Car c'est bien l'histoire des idées de réforme et des actes qui les traduisent en fait, que M. Fliche veut nous donner. Il cherche avant tout à caractériser, avec toute la précision possible , la teneur de la pensée du pape, à en saisir l'évolution et la gradation, à en fixer les étapes successives. Aussi, comme dans le t. I, les faits relatifs à la querelle des investitures ou à la lutte du Sacerdoce et de l'Empire ne sont-ils retenus dans son exposé que dans la mesure où ils ont modifié ou immédiatement traduit la pensée du pape.

Le chap. I : l'*Avènement de Grégoire* VII, nous raconte d'abord l'élection d'Hildebrand au souverain pontificat, élection qui, de l'avis de l'auteur, fut conforme, substantiellement du moins, au décret de Nicolas II. Puis c'est le portrait moral du nouveau pontife : sa foi, sa piété, son humilité, sa résignation, sa charité, son amour de la paix et de la justice, sa conception de ses devoirs de pape. Enfin, son programme, qui peut se résumer en ces mots : affermissement de la primauté romaine, réforme de l'Église, union du Sacerdoce et de l'Empire.

Successeur immédiat d'Alexandre II, qui avait abandonné le point le plus essentiel du programme lorrain, subissant plus immédiatement l'influence de Pierre Damien, c'est aux *méthodes italiennes*, plus conformes d'ailleurs, semble-t-il, à son caractère, que Grégoire VII fera tout d'abord appel pour réaliser son programme (chap. II). Il demande donc aux évêques un grand effort de prédication, poursuivant avant tout une réforme morale des individus. Pour obtenir cet effort et le rendre plus efficace, il s'attache à resserrer davantage, même au détriment de l'autorité des métropolitains, les liens qui unissent les évêques au siège apostolique ; il envoie des légats dans les différents royaumes de la chrétienté et travaille à établir une cordiale entente, gage d'une étroite et féconde collaboration, entre la papauté et les princes temporels. Cette politique paraît réussir d'abord, et au début de 1074 le moment semble venu de reprendre l'effort tenté par ses prédécesseurs pour ruiner les scandaleuses pratiques qui déshonorent l'Église. En mars 1074,au concile de Rome, Grégoire VII renouvelle les condamnations maintes fois déjà portées contre le nicolaïsme et la simonie, en les accompagnant — fait nouveau — de sanctions pénales destinées à les rendre efficaces. Hélas ! quand il fut question d'appliquer les décrets réformateurs, Grégoire VII, malgré l'action de ses légats, ne rencontra chez les évêques et chez les princes qu'hostilité, ou du moins apathie. Au début de 1075, le pape se rendait bien compte que ses premiers efforts avaient échoué.

Cet échec ne le décourage pas cependant ; mais il l'amène à modi-

Digitized by Google

fier ses moyens d'action. Les méthodes italiennes n'ont pas porté les fruits qu'il escomptait d'elles ; et cela, à cause surtout de la mauvaise volonté des évêques. Revenant alors tout naturellement aux idées développées autrefois par le card. Humbert, le pape reconnaît que la racine de tout le mal se trouve dans le recrutement défectueux de l'épiscopat, dû lui-même à l'usage anticanonique de l'investiture laïque. Désormais, Grégoire VII aura aussi recours aux *méthodes lorraines* (chap. III). Dès février 1075, un décret du concile de Rome prohibe l'investiture laïque des évêques. Toutefois, dans l'esprit du pontife, c'est là plutôt un décret de principe, dont la papauté pourra faire usage le cas échéant ; mais Grégoire VII n'est guère pressé de s'en servir, et il ne renonce nullement à l'application des méthodes italiennes qui, malgré tout, gardent ses préférences. A partir de 1075, la politique de Grégoire VII se résume donc tout d'abord dans l'application simultanée des méthodes italiennes et lorraines. Mais il y a plus et mieux. Et c'est le grand mérite de Grégoire VII d'avoir saisi, plus clairement que les Italiens et même que les Lorrains, l'origine et la filiation des maux dont souffrait la chrétienté. L'échec récent de ses efforts vers la réforme lui fut une leçon: il comprit que si le nicolaïsme et la simonie dérivaient de l'asservissement de l'Église aux princes temporels,cet asservissement lui-même n'était que la conséquence de l'affaiblissement de l'autorité pontificale. Dès lors, le remède était clair : relever cette autorité, l'asseoir sur des bases inébranlables et l'imposer non seulement au clergé et aux évêques, mais encore aux laïques et aux princes eux-mêmes. Ce fut l'origine des *Dictatus papae*, propositions fameuses insérées au livre II du Registre et qui définissent les droits et prérogatives du pontife romain. Ces propositions constituent tout un programme non seulement de gouvernement de l'Église, mais aussi des rapports du pontife romain avec les princes temporels. Ailleurs déjà,avant lui, on a solennellement proclamé le principe de la primauté romaine ; mais Grégoire VII est le premier réformateur qui ait osé en tirer toutes les conclusions pratiques qu'il renferme. C'est là surtout l'apport personnel du grand pontife dans la conception et la réalisation de la réforme grégorienne. Avec le carême de 1075, conclut M. Fliche, la réforme de l'Église entre dans une phase nouvelle : elle ne s'inspire plus seulement des méthodes italiennes et lorraines ; elle est encore et par-dessus tout romaine.

Le programme grégorien ainsi défini comporte avant tout la *centralisation ecclésiastique*, sans laquelle l'autorité du Saint-Siège ne peut s'exercer avec efficacité. Le chap. IV est consacré à nous montrer comment Grégoire VII s'efforça de réaliser cette centralisation : synodes romains, envoi de légats temporaires,constitution de légats permanents, affaiblissement du pouvoir des primats et des métropolitains, nominations épiscopales, jugements en appel. Par tous ces moyens, Grégoire VII raffermit l'autorité de Rome sur toute l'Église et peut ainsi s'attaquer plus efficacement au nicolaïsme et à la simonie.

Mais la réalisation du programme contenu dans les *Dictatus papae*

Digitized by Google

comportait aussi le rétablissement de l'autorité pontificale sur les princes chrétiens, avec toutes ses conséquences pratiques. Les efforts de Grégoire VII, en vue d'atteindre ce but, font éclater bientôt sous une forme très aiguë l'opposition entre *la suprématie romaine* et *le césaropapisme impérial*, représenté par Henri IV. Ces événements amènent le souverain pontife à développer et à préciser sa conception de la suprématie pontificale. Nous la trouvons nettement formulée dans sa première lettre à Hermann de Metz (25 août 1076) (chap. V). Cette suprématie, Grégoire VII s'efforce de la faire prévaloir dans tous les royaumes chrétiens, sans lui donner toutefois, quoi qu'on en ait dit, un sens féodal (chap. VI). Mais en 1080, à la suite de la condamnation de Henri IV, qui vient de triompher de son compétiteur Rodolphe de Souabe, se produit un retour offensif et victorieux du césaropapisme qui contraint le pape à de nouvelles précisions doctrinales. Nous les trouvons formulées dans la seconde lettre à Hermann de Metz (15 mars 1081), véritable traité de politique ecclésiastique où se cristallise la pensée pontificale sur ce que M. Fliche appelle *le gouvernement sacerdotal* (chap. VII). On peut la résumer comme suit : deux puissances se partagent l'empire du monde, le pouvoir royal et le pouvoir sacerdotal ; mais la parole évangélique, la tradition, l'origine et la nature des deux pouvoirs, tout concorde pour attester et établir l'évidente supériorité du pouvoir sacerdotal sur le pouvoir royal. Ce dernier doit donc être soumis au contrôle de l'autorité sacerdotale qui prévient l'arbitraire des souverains en leur rappelant les droits de Dieu, que le successeur de Pierre a reçu le privilège de défendre et d'exercer. Cette mission de l'autorité sacerdotale ne confère au Saint-Siège aucune souveraineté temporelle ; mais elle lui donne le droit de veiller au triomphe de la morale évangélique qui régit les états comme les individus. Et ce droit comporte des sanctions, même temporelles.

Les dernières encycliques de Grégoire VII, postérieures à la seconde lettre à Hermann de Metz, ne laissent supposer aucune modification ultérieure dans les idées du saint pontife qui mourut le 25 mai 1085.

Nous espérons avoir fidèlement résumé le travail du savant professeur de Montpellier et justifié du même coup le jugement favorable que nous portions sur son œuvre en commençant ce compte rendu. Peut-être certains points de détail pourraient donner lieu à des réserves ou à des observations. Ainsi, certains ont trouvé équivoque l'expression « gouvernement sacerdotal » par laquelle M. Fliche caractérise la théorie de Grégoire VII sur les relations entre la papauté et les princes temporels (p. 313). De fait, peut-être eût-il mieux valu dire tout simplement « suprématie spirituelle ». En tout cas, nous estimons que c'est à juste titre qu'il a abandonné l'expression reçue de « gouvernement théocratique ». Un autre point nous paraît plus sujet à critique : c'est l'enchaînement que met M. Fliche (p. 195) entre les différents *dictatus papae*, faisant découler toutes ces propositions de la 22e ainsi conçue : « L'Église romaine n'a jamais erré et, comme l'atteste l'Écriture, ne pourra jamais errer. »

Digitized by Google

Ni en elle-même, ni non plus, pensons-nous, dans l'idée de Grégoire VII, cette proposition ne peut être le principe de toutes les autres. D'abord, il serait assez étrange que le *dictatus* fondamental tînt parmi eux le 22e rang. Et puis, la filiation entre les propositions, telle que la propose M. Fliche, ne peut s'établir qu'au prix d'une confusion inadmissible entre le pouvoir doctrinal du pape et son pouvoir disciplinaire. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer jusqu'à quel point le pape est infaillible dans l'exercice de l'un et de l'autre pouvoir ; nous nous bornons à faire remarquer que si le pape ne peut être jugé par personne, si ses sentences sont sans appel et irréformables, tandis que lui peut réformer celles de tous les autres juges (*Dictatus papae*, nn. 18, 19, 20), ce n'est pas à son infaillibilité, mais à sa primauté de juridiction qu'il doit ces privilèges. C'est de cette primauté, d'origine divine, implicitement énoncée dans tous les *dictatus*, que découlent réellement les vingt-sept propositions, y compris la 22e.

Signalons en finissant les excellentes tables dont M. Fliche a enrichi son volume : liste copieuse des ouvrages cités ; table méthodique et très complète des citations tirées soit des lettres de Grégoire VII, soit d'autres sources médiévales ; table alphabétique des noms propres et des matières ; enfin, table analytique.

A. MONIN.

J. GEISELMANN. *Die Eucharistielehre der Vorscholastik*. (Forschungen zur christlichen Literatur- und Dogmengeschichte, hrsg. von A. Ehrhard und J.-P. Kirsch. T. XV, fasc. 1-3.) Paderborn, Schöningh, 1926. In-8, XVIII-459 p. M. 24.

IDEM. *Studien zu frühmittelalterlichen Abendmahlsschriften*. Paderborn, Schöningh, 1926. In-8, 97 p. M. 5,60.

Le premier volume de M. Geiselmann, privatdozent à l'université de Tubingue, constitue une importante contribution à l'étude des doctrines eucharistiques. L'auteur examine les ouvrages de la préscolastique depuis les origines jusqu'au début du XIIe siècle ; tout en n'omettant aucun auteur de toute cette période, il s'intéresse cependant, et à juste titre, plus spécialement aux controverses du IXe et du XIe siècle, où figurent principalement Paschase Radbert et Ratramne, Bérenger, Lanfranc et Guitmond d'Aversa.

Le chapitre premier (p. 3-55) expose les fondements des conceptions eucharistiques à l'époque carolingienne : le « métabolisme » des ambrosiens (présence réelle et mutation du pain au corps et du vin au sang du Christ), qu'on retrouve dans la liturgie gallicane et visigothique ; le « réalisme » de la liturgie romaine, qui se rattache en même temps au dynamisme spiritualiste, celui-ci caractéristique de « l'augustinisme ».

Digitized by Google

Le deuxième chapitre (p. 56-144) poursuit l'étude de ces trois tendances dans leurs premières manifestations au début de la période carolingienne, qui fut une époque de compilation « traditionaliste » : Alcuin défend le réalisme « métabolique » ; Bède admet plutôt le dynamisme spiritualiste ; Florus de Lyon, Raban Maur et Walafrid Strabon ont bien des expressions métaboliques, mais subissent en même temps l'influence de la conception augustinienne ; Leidrade de Lyon et Théodulphe d'Orléans sont plus franchement augustiniens ; Candide et Druthmar acceptent le symbole spiritualiste ; Scot Érigène enfin, avec son système idéaliste et néo-platonicien, oriente nettement ses explications dans le sens du spiritualisme mystique. Les doctrines eucharistiques présentent ainsi certaines « antinomies » ; il appartient à la seconde période carolingienne de mettre plus d'ordre et d'apporter plus de clarté dans ces questions subtiles.

Le troisième chapitre (p. 145-283) expose donc assez longuement les premiers essais d'explication scientifique de l'eucharistie, et le premier théologien, ou même le théologien « eucharistique », est sans conteste l'abbé de Corbie, Paschase Radbert († 860), dont le *Liber de corpore et sanguine Christi* est de toute première importance. D'après M. G., Radbert défend vivement la théorie réaliste et métabolique, mais l'idée centrale de tout son système est l'identité du contenu sacramentel et du corps et du sang « historiques » du Christ ; cependant la mutation des éléments du pain et du vin n'est pas d'ordre métaphysique ; par cette mutation les éléments diviennent une « figure », qui renferme le contenu spirituel et sert d'intermédiaire pour sa connaissance. Ainsi Paschase Radbert se rattache encore à la théorie augustinienne. Avant de passer à Ratramne, l'antagoniste de Radbert, M. G. indique d'un trait la théorie qu'on retrouve dans le commentaire de la première épître aux Corinthiens attribué à Haymon d'Halberstadt et chez Remi d'Auxerre ; puis il analyse plus à fond l'ouvrage *De corpore et sanguine Domini*, écrit par Ratramne en réponse à la question de Charles le Chauve. Ratramne nie avant tout l'identité du corps eucharistique et du corps historique du Christ ; il est franchement « augustinien » et dépasse même l'augustinisme, qui est plutôt « amétabolique », tandis que Ratramne est « antimétabolique » : il ne peut être question d'une mutation physique et réelle, mais seulement de l'introduction d'une « virtus » dans les éléments. Ratramne n'admet pas la transsubstantiation ; il prépare le terrain aux doctrines de Bérenger. Cependant Raban Maur, archevêque de Mayence, rejette également l'identification du corps eucharistique du Christ avec son corps historique ; de même Scot Érigène qui attaque le réalisme et admet la valeur symbolique du sacrement, ainsi que l'auteur du traité anonyme attribué souvent à Raban Maur. Ces doctrines provoquent à leur tour des répliques ; la plus importante est celle de Paschase Radbert lui-même dans sa « Lettre à Frudegard ». Au xe siècle on ne peut citer que quelques auteurs qui ont traité de l'eucharistie, comme Rathier de Vérone et Hériger de Lobbes, qui reprend la théorie de l'identité, telle quel'avait développée Paschase Radbert.

Digitized by Google

Le quatrième chapitre, très bref (p. 284-289), indique les systèmes « syncrétistes » de Gérard de Cambrai et Fulbert de Chartres. Le cinquième chapitre (p. 290-406) expose longuement la seconde période des controverses eucharistiques avec Bérenger de Tours, qui d'abord développe l'augustinisme dialectiquement ; plusieurs auteurs « métaboliques », dont l'auteur analyse les écrits, lui répondent. Plus tard, Bérenger précise et exagère ses erreurs ; le premier il applique aux doctrines eucharistiques les notions de matière et de forme, qu'il entend comme accidents et propriétés ; il nie la transsubstantiation, et même la présence réelle : les éléments du pain et du vin subsistent après la consécration ; l'état sacramentel est *purement* symbolique ; il est moyen d'exciter l'esprit à se souvenir de l'incarnation et de la passion, afin d'obtenir l'union mystique de l'esprit et du Christ. L'hérésie bérengarienne fut vivement combattue par Lanfranc et Guitmond d'Aversa ; elle provoqua toute une littérature « antidialecticienne », qui est cependant de moindre importance.

Enfin le sixième et dernier chapitre (p. 407-444) résume brièvement les doctrines eucharistiques après Bérenger ; une première synthèse des problèmes eucharistiques est due à Anselme de Laon († 1117), ou à quelqu'un de son école. M. G. termine en marquant les positions de la théologie eucharistique au tournant du XIe siècle : durant trois siècles on avait préparé le terrain aux vastes synthèses que nous donneront les grands scolastiques.

Cette analyse sommaire du bel ouvrage de M. G. ne peut donner qu'une pauvre idée de toute la richesse qu'il contient ; l'exposé est généralement clair et l'auteur résume très bien à la fin de chaque paragraphe et chapitre les données certaines concernant chaque époque ou chaque œuvre analysée ; il indique nettement les questions qui restent en litige et provoqueront de nouvelles discussions et controverses. Il nous semble cependant que M. G. aurait pu préciser mieux certaines questions et serrer de plus près certaines explications ; la difficulté est sans doute plus grande du moment qu'on veut traiter ces problèmes dans une langue autre que celle des sources, surtout qu'il s'agit de matières subtiles, dont la terminologie technique est encore en formation ; cependant, M. G. ne remarque pas suffisamment qu'on peut très bien dire la chose et la définir très exactement, sans employer le mot technique, qui l'exprime adéquatement. Est-il bien certain dès lors que Paschase Radbert ait nié la transsubstantiation ? La même question se pose à propos de la présence réelle dans la théorie de Ratramne, telle que M. G. l'expose. Ces remarques n'entendent rien enlever à la réelle valeur de l'ouvrage de M. G. qui a eu la bonne idée d'étudier les documents liturgiques parallèlement aux auteurs de cette période ; il rend très distinctement les différentes phases du développement théologique des doctrines eucharistiques à l'époque préscolastique.

Le second ouvrage de M. G. est une étude critique de trois ouvrages qui traitent de l'eucharistie ; l'auteur a été amené à cette étude par les problèmes littéraires de son grand ouvrage sur la préscolas-

Digitized by Google

tique ; les conclusions, qu'il défend en se basant surtout sur des arguments d'ordre interne, ont donc leur importance au point de vue du développement des controverses eucharistiques. Le premier ouvrage étudié est le *De corpore et sanguine Domini* de Haymon, que l'auteur dit être non pas Haymon d'Halberstadt († 858) mais un écrivain du XIe siècle, peut-être Haymon de Hirschau ou Haymon de Telleia ; le deuxième ouvrage analysé est la *Lettre* de Rathier de Vérone († 974) *à Patrice*, que M. G. pense être plutôt de la seconde moitié du XIe siècle, ou même postérieure à 1120 ; le troisième ouvrage enfin est la quatrième partie de la *Confessio fidei* du pseudo-Alcuin, où il est question du corps et du sang du Seigneur ; elle serait l'œuvre d'un antidialecticien du XIe siècle, adversaire de Bérenger.

H. LAMIROY.

ED. DUMOUTET. *Le désir de voir l'hostie et les origines de la dévotion au Saint-Sacrement*. Paris, G. Beauchesne, 1926. In-8, 112 p.

Pour exposer son sujet, M. D. a suivi un procédé logique plutôt que chronologique. Le chapitre premier retrace l'histoire du désir de voir l'hostie dans la piété du moyen âge, d'après les écrits des mystiques, spécialement de Ste Gertrude et des théologiens. Guillaume d'Auxerre, dans la *Summa aurea*, reconnaît au regard sur l'hostie une efficacité spirituelle particulière. La piété populaire lui attribue parfois une valeur excessive et superstitieuse. Cette dévotion et cette croyance, combattues par Érasme, les réformateurs et quelques théologiens catholiques, disparurent au XVIIe siècle.

Après cet aperçu général sur le désir lui-même de voir l'hostie, l'auteur étudie au chapitre II ses rapports avec le rite de l'élévation. Sous sa forme actuelle, l'élévation fut établie par Eudes de Sully, évêque de Paris (1196-1208). Auparavant, l'usage existait d'élever l'hostie avant sa consécration ; Eudes prescrivit de ne la montrer au peuple qu'aussitôt après. On a prétendu que ce canon de l'évêque de Paris avait pour objet de combattre l'opinion de Pierre le Chantre enseignant que l'hostie n'est vraiment transformée au corps du Christ qu'après la consécration du vin. Aucun texte ne permet de lui attribuer cette intention. Il a voulu obvier au péril d'idolâtrie matérielle que présentait l'élévation de l'hostie avant la consécration et sans doute permettre au peuple chrétien la pratique utile et pieuse du regard sur l'hostie. Beaucoup de documents liturgiques, hagiographiques, des miniatures, des *exempla* montrent en quel crédit cette pratique fut tenue pendant le moyen âge ; l'auteur en allègue une belle variété.

Le désir de voir l'hostie conduisit à l'ostension du Saint Sacrement en dehors de la messe. Certains rituels prévoient qu'on montre l'hostie aux infirmes hors d'état de communier. L'exposition du Saint-Sacrement est attestée au XIVe siècle, il est difficile d'établir

Digitized by Google

son usage au XIIIe. Les monstrances qui datent de ce siècle devaient servir à l'ostension d'hosties miraculeuses..

L'exposition fut critiquée par les réformateurs, mais elle continua d'attirer la dévotion des fidèles. Au chapitre IV, l'auteur montre comment le XVIIe siècle vit se répandre et se multiplier les « saluts » et les expositions du Saint-Sacrement, malgré les résistances des jansénistes. La cause n'en est plus le désir de voir l'hostie, mais simplement un attachement plus vif au culte eucharistique, dû pour une bonne part à la réaction contre les protestants.

Une conclusion résume l'ouvrage. Elle est suivie de plusieurs tables Félicitons M. D. d'avoir étendu son enquête à divers champs. La moisson est belle, si la gerbe est parfois un peu emmêlée. La bibliographie pourrait être complétée. Le livre du chanoine Ch. Cordonnier, *Le culte du Saint-Sacrement. Études historiques* (Paris, Lethielleux, 1924) n'est pas cité. Le travail de M. D. rendra de précieux services aux historiens de la piété et du culte chrétien.

P. DEBONGNIE, C. SS. R.

D. H. S. CRANAGE. *The Home of the Monk.* An account of English monastic life and buildings in the Middle Ages. Cambridge, University press, 1926. In-8, XI-123 p., fig. et XX pl. 6 s.

L'habitation du moine : tel est le sujet de ce petit volume élégant et de lecture agréable. M. Cranage y passe en revue les diverses parties dont se compose au moyen âge l'abbaye bénédictine, clunisienne, cistercienne, ou celle des chanoines réguliers de S. Norbert ou de S. Augustin. Historien autant qu'archéologue, il s'efforce de rendre à ces vieilles constructions leur animation d'autrefois, en y replaçant les religieux qui les ont habitées. Pour reconstituer la vie quotidienne de ceux-ci, il utilise de préférence les termes mêmes des documents anciens : la règle de S. Benoît, les coutumiers, tel celui des augustins de Barnwell, la chronique de Jocelyn de Brakelond (fin du XIIe siècle), le livre intitulé *The Rites of Durham* (1593).

La vie monastique se déroule surtout dans le cloître et dans les bâtiments rangés tout autour. L'auteur commence son exposé par celui-ci, puis il décrit successivement les bâtiments claustraux disposés à l'est, au sud et à l'ouest. C'est ensuite le tour de la maison abbatiale, de l'infirmerie et des bâtiments de service. La visite de l'abbaye se termine par l'église, qui en est l'édifice principal.

Au cours de la description on note à tout instant des détails intéressants. Relevons ceux qui se rapportent à la cérémonie du *Mandatum*, accomplie le Jeudi Saint dans la galerie nord du cloître ; aux *scriptoria*, aménagés dans la galerie est, par exemple à Gloucester (fin du XIVe s.) ; à la disposition riche et variée des salles capitulaires ; au réfectoire spécial pour l'usage de la viande ; à la cour de la maison des convers, empiétant sur le grand cloître, etc.

Sous bien des rapports l'archéologie du moyen âge anglais pré-

Digitized by Google

sente un grand intérêt. C'est le cas pour le mobilier religieux ; ce ne l'est guère moins pour l'architecture monastique. Peu de pays ont possédé pareil nombre de florissantes abbayes, ou possèdent encore autant de restes monumentaux de leurs anciens monastères. Les cathédrales d'Ély, de Durham, de Peterborough étaient des églises d'abbayes. Les églises de Tilney, Dore, Holme Cultram, paroissiales aujourd'hui, étaient autrefois abbatiales ou parties d'abbatiales. Ailleurs un réfectoire, comme à Beaulieu, une chapelle *extra portam*, comme à Kirkstead et à Merevalle, ont été affectés au service paroissial. Ailleurs encore, à Furness, à Fountains, à Rievaulx, il reste des ruines grandioses d'anciennes abbayes cisterciennes. Tous ces monuments, que M. Cranage connaît en détail, lui ont permis de multiplier les observations intéressantes.

Le programme modeste qu'il s'était tracé ne comportait pas un appareil d'annotations au bas des pages, mais il a voulu suppléer à cette lacune par un appendice qui donne une excellente orientation sur la bibliographie du sujet. Le livre est écrit avec une sympathie visible pour ces monastères auxquels l'Angleterre est redevable de grands bienfaits, et qui sombrèrent dans la tourmente du XVIe siècle.

R. MAERE.

G. R. GALBRAITH. *The Constitution of the Dominican Order* (1216 to 1360). Manchester, University press, 1925. In-8, XVI-286 p.

Les institutions des Prêcheurs se distinguent nettement de l'organisation administrative des autres ordres religieux existant au XIIIe siècle. D'une part, c'est la collectivité entière qui constitue ses chefs, par voie d'élection, à tous les degrés de la hiérarchie. D'autre part, c'est l'autorité qui trouve, une fois constituée, un pouvoir d'administration auquel les subordonnés demeurent immédiatement et pleinement soumis. L'élément démocratique s'allie d'une façon merveilleuse dans le régime constitutionnel dominicain au principe monarchique. Sous un pouvoir fortement centralisé, se meut, sans contrainte, dans des cadres sagement délimités, l'esprit d'initiative personnelle des administrés.

Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'un tel régime constitutionnel ait retenu l'attention d'autres corporations tant civiles qu'ecclésiastiques. Les fondateurs d'instituts religieux nouveaux empruntent aux constitutions dominicaines. Washington s'en inspire dans la rédaction des *Institutes* des États-Unis tout comme les républiques hispano-américaines les ont prises comme modèles. De nos jours plus d'un auteur s'est plu à mettre en relief l'originalité et l'excellence des constitutions des Prêcheurs. L'historien Hauck a écrit (*Kirchengeschichte Deutschlands*, t. IV, p. 409. Leipzig, 1913) : « Mann irrt wohl nicht, wenn mann sie als das Vollkommenste bezeichnet was das Mittelalter in Hinsicht auf die Verfassungsbildung mönchischer

Digitized by Google

Korporationen hervorgebracht hat. » E. Barker a mis en lumière, dans *The Dominican Order and Convocation* (Oxford, 1913), les rapports du régime constitutionnel des Prêcheurs avec le développement du système représentatif dans l'Église et l'État, principalement en Angleterre.

Par une étude comparée des deux ouvrages, j'ai acquis la conviction que Mme G. K. Galbraith s'est donné comme tâche de développer les cadres tracés d'une main très sûre par E. Barker dans les premières pages de son étude. Après l'introduction qui esquisse brièvement l'objet et le plan du livre, Mme G. étudie d'abord ce que l'on peut appeler la « généalogie » des constitutions dominicaines, leurs rapports de parenté avec les institutions monastiques antérieures. Une deuxième section passe en revue les trois degrés de l'organisation administrative : les chapitres conventuel, provincial, général ; leur composition, leurs attributions, leur mode de fonctionnement. Dans le chapitre III nous sont présentés les principaux supérieurs, les autorités élues respectivement par les trois susdites assemblées : le prieur, qui représente le pouvoir exécutif et administratif dans son couvent ; le provincial, qui le représente dans la province, constituée par un certain nombre de couvents ; le maître général, qui exerce l'autorité dans l'ordre entier. Dans trois divisions subséquentes, il est question du vicaire ou substitut de ces trois autorités, en cas de besoin, du visiteur canonique, du prédicateur, et plus spécialement du prédicateur général. Enfin, dans le quatrième et dernier chapitre, l'auteur répond à ces deux questions :Quelle partie des constitutions, dans leur rédaction de 1228 (*alias* 1216 et 1220),est œuvre originale ? Ces constitutions ont-elles reçu des développements au cours des cent cinquante ans qui suivirent la fondation de l'ordre, et suivant quelle direction ?

Ce n'est pas une tâche facile pour un profane de faire une analyse exacte de tous les éléments du mécanisme administratif d'une grande association religieuse, surtout à sept siècles de distance. Mme G. n'a pas reculé devant l'effort et les éloges qu'on a décernés à son travail sont bien mérités. Elle a réussi, à peu de choses près, à faire un exposé instructif et détaillé du régime politique qui existait dans l'ordre des Prêcheurs au XIIIe siècle. Elle a considéré ce régime, non pas seulement en lui-même,mais aussi dans ses origines et ses développements. Certaines pages, pourtant, gagneraient à être revisées ? Mme G. a souligné beaucoup trop le caractère canonial de l'ordre des Prêcheurs ; elle n'a pas ignoré, mais elle n'a pas mis suffisamment en valeur, le caractère spécifique de l'institution de saint Dominique, institution essentiellement apostolique et vouée, de ce chef, à une étude intensive. Ce but, exclusivement propre aux Prêcheurs, au XIIIe siècle : l'apostolat, dans les conditions exigées par la situation des populations qu'il fallait convertir, a principalement déterminé les formes de leur organisation sociale. Il est regrettable que Mme G. n'ait pu utiliser la dernière brochure du P. Mandonnet sur la matière, *Saint Dominique. L'idée, l'homme, l'oeuvre* (Gand, Veritas, 1921). Passons à quelques points de détail. Nous n'avons pas compris

Digitized by Google

pourquoi le chapitre des coulpes est rangé dans la série des autres chapitres : assemblées législatives et représentatives. Certaines affirmations touchant le chapitre conventuel ont besoin de documentation. Il appert de l'étude de M. J. Guiraud, *Questions d'histoire et d'archéologie chrétienne* (p. 153-165, Paris, 1906), que M. P. Sabatier n'est pas une autorité pour permettre à Mme G. d'affirmer que saint Dominique a emprunté son idéal de pauvreté à saint François d'Assise. Si, à ce même endroit de son livre, p. 179, elle ajoute que saint Dominique, « if he had reached the conception that wealth, when properly used, is a liberator , not a tyrant, he would have refused to consent to this change », elle oublie que l'œuvre de saint Dominique fut la fondation d'un ordre religieux, et qu'il s'agit d'un régime de pauvreté établi par un *voeu* de religion. D'une manière générale, Mme G. s'est trop bornée à voir les choses simplement du dehors.

L'auteur a fait suivre,sans que l'on en voie toujours la connexion avec son exposé, une série d'*appendices* : I. Description du ms. *Add.* 23935 du British Museum, avec phototypie du f° 74 ; II. texte des constitutions des Prêcheurs, datant des années 1358-1363; d'après le susdit ms. ; III. liste des lieux où furent célébrés les chapitres généraux de 1220 à 1360 ; IV. caractère des membres de ces chapitres (membres élus : *définiteurs* ; membres en charge : *provinciaux*) de 1244 à 1331 ; V. liste des maîtres généraux jusqu'à l'année 1360 ; VI. lieux et dates des chapitres provinc aux (1283-1335) des provinces de Provence, d'Espagne, de Rome, d'Angleterre ; VII. liste des provinces fondées avant 1360 ; VIII. liste des prédicateurs généraux de la province de Provence au XIIIe siècle ; X. énumération des couvents de cette province suivant l'ordre indiqué par quelques visites canoniques ; X. table relatant le nombre des visiteurs qui remplirent leur mandat en Provence de 1253 à 1302. Un *Index* des noms de personnes et des matières termine cette publication.

Il y a lieu de féliciter la firme Longmans, Green et Cie, éditeurs de la *Manchester University Press*, pour la belle exécution typographique du volume.

R. M. MARTIN, O. P.

B. KLEINSCHMIDT. *Maria und Franziskus von Assisi in Kunst und Geschichte.* (Franziskus und sein Werk in Einzeldarstellungen,hrsg. v. B. Kleinschmidt unter Mitarb. v. E.Muller et H. Trumpke. T. I.) Dusseldorf, L. Schwann. 1926. In-4, XVII-146 p., 50 fig., 32 pl. en noir et 1 en couleurs,

Peu d'érudits sont spécialisés dans l'histoire de l'art franciscain comme le P. Beda Kleinschmidt, connu notamment par son bel ouvrage sur la basilique S. François à Assise et ses peintures. Le savant frère mineur n'a pas laissé passer le septième centenaire de la mort du fondateur de son ordre, sans commencer une nouvelle pu-

Digitized by Google

blication pour glorifier celui-ci. Il s'agit cette fois d'une œuvre collective *Franziskus und sein Werk*, entreprise avec la collaboration des PP. E. Muller et H. Trumpke.

Le premier volume, paru dans le courant de l'année jubilaire, est à la fois une contribution à l'iconographie franciscaine et une œuvre de piété. L'auteur y rappelle les faits, historiquement attestés ou simplement légendaires, qui témoignent de l'affectueuse dévotion de saint François pour Marie. Il veut surtout passer en revue les chefs-d'œuvre, peints ou sculptés, consacrés à la Vierge en ordre principal, dans lequel le saint occupe sa place.

De là deux parties dans l'ouvrage : d'abord un exposé historique, puis une revue descriptive d'œuvres d'art rangées d'après les sujets. Successivement défilent les représentations des faits de la vie terrestre de Marie, depuis l'Immaculée Conception et l'Annonciation jusqu'à la mort, puis ceux de la vie glorieuse : la Vierge entourée d'anges ou de saints, la Vierge médiatrice, apparaissant dans quelque vision, comme celle de la Portioncule, couronnée dans le ciel, etc. Ces sujets, fort variés, ne sont étudiés que pour autant que le peintre ou le sculpteur y a assigné un rôle au *Poverello* d'Assise, qui apparaît ainsi comme le saint que les artistes considèrent comme le dévot de la Vierge et son favorisé par excellence.

Ce sont surtout les lecteurs moins spécialisés dans l'histoire de l'art qui apprécieront ce livre, que l'auteur fera suivre à bref délai d'un autre, intitulé : Le Christ et saint François ; à leur intention, parmi les notes reléguées à la fin du volume, figurent des notices sommaires sur les artistes cités. Mais l'historien de profession peut trouver son compte, lui aussi, dans l'ouvrage du P. Kleinschmidt. Auteur d'une histoire de l'art estimée,qui en est à sa seconde édition, celui-ci sera un guide expérimenté dans un sujet qui comporte un choix riche et varié parmi les œuvres d'art de toutes les écoles. L'historien de la peinture trouvera ici des tableaux et des fresques parfois peu connus, et l'iconographe notera des détails nouveaux, tantôt sur l'Immaculée Conception, tantôt sur la Vierge protectrice contre les maux, tantôt sur quelque autre sujet, indépendamment de ce qui concerne saint François, raison d'être du volume.

L'exécution matérielle de celui-ci, impression, et illustration plus encore, ne mérite que des éloges.

R. MAERE.

J.-M. VIDAL. *Histoire des évêques de Pamiers*. I : *Bernard Saisset* (1232-1311). (Extrait de la *Revue des Sciences Religieuses*.) Toulouse et Paris, Picard, 1926. In-8, 130 p.

Bernard Saisset, premier évêque de Pamiers, est revendiqué par l'histoire générale. Sa notoriété lui vient de sa querelle personnelle avec Philippe le Bel et du grave conflit qui s'ensuivit entre ce prince et le pape Boniface VIII. Outre son aventure avec le roi de France,

Digitized by Google

Saisset eut aussi des démêlés avec le comte de Foix à propos de la souveraineté sur Pamiers ; il dut soutenir des luttes pour la délimitation de son diocèse. De ces trois grandes affaires qui remplirent sa vie, il n'existait encore aucun récit méthodique et continu ; l'histoire du personnage lui-même réclamait des informations complémentaires. A ce double point de vue, l'étude de Mgr Vidal peut prétendre à quelque nouveauté ; on y trouve groupés une foule de renseignements dispersés dans les manuscrits ou les livres.

Bernard Saisset naquit vers 1232 ; il était de noble lignée. Il fit profession de la règle de saint Augustin. Ses talents lui valurent la charge de chancelier de l'église cathédrale de Toulouse et celle de vicaire général du diocèse. En 1267 sans doute, il est élu abbé de Saint-Antonin de Pamiers. La chaire abbatiale de Saint-Antonin était aussi siège seigneurial, car l'abbaye avait juridiction séculière sur la ville de Pamiers. Pour son malheur, elle la devait partager avec le comte de Foix. La vie de Saisset fut empoisonnée par l'antagonisme qui le mit immédiatement aux prises avec le co-seigneur, Roger Bernard III. Le succès final lui fit défaut : l'indépendance d'une seigneurie ecclésiastique était, de son temps, irréalisable. Mais les péripéties de la lutte allaient mettre en présence le pape qui soutenait l'abbé (et ce pape était Boniface VIII), le roi qui soutenait le comte (et ce roi était Philippe le Bel), tous les quatre également ardents à défendre leurs droits respectifs : l'État jaloux de sa suprématie ; l'Église dressée contre lui pour la défense de ses libertés.

Tandis qu'il mettait les foudres de l'Église à la disposition de Bernard Saisset, Boniface VIII décidait de l'élever à la dignité épiscopale, et de faire de son abbaye saccagée le centre d'un diocèse (23 juillet 1295). C'est la deuxième grande affaire de la vie de Saisset. La fondation du diocèse de Pamiers était opportune ; Boniface VIII assure que Saisset était digne des honneurs de l'épiscopat.

L'affaire du pariage de Pamiers à peine conclue, celle de la formation du diocèse étant provisoirement en sommeil, Saisset se vit impliqué dans une autre affaire plus grave que les deux premières, où le roi de France lui-même fut partie contre lui. Accusé de lèse-majesté et de trahison, Saisset est arrêté et conduit à Senlis devant le roi (24 oct. 1301) ; un réquisitoire accablant de Pierre Flote le charge des crimes les plus abominables.

La brusque intervention de Boniface VIII, posant la question préalable : de quel droit a-t-on levé la main contre l'évêque ? va déchaîner une suite d'événements qui dépassent de beaucoup le cadre de l'affaire Saisset ; l'escarmouche qui provoqua la mêlée se réduit à un négligeable incident ; Saisset est désormais éclipsé ; Boniface VIII accapare toute l'attention. Du reste, libéré dès le 2 février 1302, Bernard Saisset termina son existence sur le siège de Pamiers, vraisemblablement en décembre 1311.

Que faut-il penser du réquisitoire de Pierre Flote contre Saisset ? Procédure suspecte, répond Mgr Vidal ; car on ne peut nier que l'arbitraire et brutale fantaisie, mise au service de la rancune, ait tenu lieu de règle. Accusations suspectes d'hérésie, de simonie et de blas-

Digitized by Google

phème contre Dieu, l'Église et le pape ; mais accusations plausibles de lèse-majesté et de trahison.

Enfin, quel jugement porter sur Saisset et quel portrait en esquisser ? « Le pape Boniface VIII qui le connaissait, appréciait fort ses mérites.... Rien ne permet de croire qu'il ait laissé à désirer quant aux mœurs, que sa foi ait subi l'atteinte de l'erreur et de la superstition, qu'il ait été le blasphémateur impudent, le mauvais chrétien, l'homme perdu de vice, plongé dans l'abîme du mal, que Philippe dépeignait à Boniface VIII... Il valait autant que la plupart de ses contemporains... mieux peut-être que sa réputation et que beaucoup de ses actes. »

F. Baix.

A. Neumann. *Prameny k dějinám duchovenstva v době předhusitské a Husově.* [Sources pour l'histoire du clergé à l'époque préhussite et hussite.] Studie a Texty k náboženským dějinám českým. Olomouc, Matice cyrilometodějská, 1926. In-8, 241 p. 24 cour.

Par une série de publications commencées en 1920, et que nous avons signalées ou analysées ici (RHE. 1925, t. XXI, p. 322-323 ; 1926, t. XXII, p. 386-387), le P. Neumann a réussi à s'imposer comme un des meilleurs historiens tchèques du hussitisme. Sur un sujet qui excite souvent dans son pays des discussions plus passionnées qu'éclairées, il publie sans se lasser les documents qu'il a recueillis dans les dépôts d'archives tchécoslovaques ou étrangers, et il les commente avec une parfaite objectivité.

Quelle était la situation morale du clergé dans les pays tchèques au moment où le hussitisme va se poser en réformateur des abus du clergé ? Pour tenter une réponse, le P. Neumann a parcouru les riches bibliothèques des couvents de son pays et il en a rapporté une gerbe d'une centaine de pièces, dont soixante-dix-sept datées, qui se placent entre 1330 et 1415, date de la mort de Jean Hus à Constance. Plusieurs, et des plus importantes, étaient inconnues ; toutes sont intéressantes et jettent une précieuse lumière sur la vie du clergé. Le P. N. les a distribuées en sept classes, dont les six premières regardent les religieux (Ermites et Chanoines de S. Augustin, Bénédictins, Cisterciens, Frères Mineurs, Prémontrés), et la dernière le clergé séculier. En tête de chaque série, une introduction systématise les faits attestés par les documents et, éventuellement, décrit les manuscrits et en détermine la provenance et la date.

Une quarantaine de documents concernent les Ermites de saint Augustin (1330-1393). Sauf pendant une courte période (1358-1359), durant laquelle ils formèrent avec les couvents de Pologne une province tchéco-polonaise, les monastères de Bohême et de Moravie faisaient partie au XIVe siècle de la province de Bavière. En 1363,

Digitized by Google

Urbain V permet aux « ermites » de se fixer aussi dans les villes, et Charles IV (1346-1378) confirme ce privilège aux religieux de son royaume. Des constitutions apostoliques règlent le droit qu'ont les Ermites de posséder des biens non féodaux. Les études sont en grand honneur dans l'ordre. La renommée du *studium generale* des Augustins à Prague est internationale : à la fin du XIVe siècle, nous y rencontrons deux clercs belges, Jacques de Bruges (1390) et Rumold de Valle, du couvent de Malines (1393). De même, on trouve des augustins tchèques dans tous les grands centres intellectuels de l'Europe du moyen âge : Paris, Oxford, Cambridge, Florence, Bologne, Pérouse, etc. Dans les villes, entre religieux et curés, éclatent des conflits où les deux partis ont leur part de torts. Les curés, abusant des dispositions du concile de Vienne sur les modalités de la confession pascale, assurent aux fidèles que les Mendiants n'ont plus le droit de donner l'absolution ; les Ermites ripostent en refusant, à l'occasion, de solder la *quarta pars* funéraire qui revient au clergé paroissial. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, que l'administration du sacrement de pénitence par les religieux ait donné lieu à des abus simoniaques : ce qui est exact, c'est que le chapitre de 1371, tenu à Cologne, engagea les frères-confesseurs à inviter leurs pénitents fortunés à se souvenir, dans la répartition de leurs aumônes, des couvents de l'ordre à bâtir ou à réparer. Au cours de cette période, le P. Neumann n'a rencontré que deux Ermites qui eussent été accusés d'avoir violé leur vœu de chasteté. Il relève le fait, à juste titre, comme un témoignage éloquent de la ferveur de ses confrères du XIVe siècle.

Les documents relatifs aux Chanoines de saint Augustin sont moins nombreux. Les statuts de Roudnice, qui servirent de norme à la rédaction de ceux des autres maisons, donnent une idée générale de la vie de l'ordre dans les pays tchèques. A la fin du XIVe siècle, conclut le P. N., la situation de l'ordre était satisfaisante, et on n'y constate aucun relâchement. A la différence des Ermites, les Chanoines ne pouvaient rien posséder. Un chanoine fidèle à ses constitutions ne prononçait le mot « mien » que dans trois cas : lorsqu'il parlait de son père, de sa mère, ou de ses iniquités.

Quatre pièces seulement ont trait à l'ordre de saint Benoît. Elles ont pour objet l'élection des abbesses, les conflits qui éclatent au couvent de Saint-Georges à Prague en 1353, une question de propriété relative au couvent de Postolosprty, et la profession des frères convers.

Sur les Cisterciens, les renseignements abondent (35 pièces). Le P. N. a utilisé deux manuscrits de première importance : les *Formulaires* d'Osek et de Vyšši Brod. Le premier n'avait été dépouillé par Palacky que pour l'histoire profane, le second était totalement inconnu ; ils contiennent les actes des visites canoniques. Le *Formulaire* d'Osek, que le P. N. date de 1350 et croit originaire de Plas ou de Nepomuk, a trait aux couvents du nord-ouest de la Bohême vers 1350 ; celui de Vyšši Brod concerne les monastères du sud de la Bohême pendant les années 1360 à 1417. A eux deux, ils couvrent environ les soixante-cinq ans qui précèdent la mort de Jean Hus.

Digitized by Google

Les Cisterciens sont, eux aussi, en lutte avec les séculiers, mais on ignore sur quoi portaient au juste les différends ; leurs conflits avec la noblesse étaient si fréquents que les supérieurs avaient demandé au Saint-Siège les facultés nécessaires pour relever des censures ceux de leurs religieux qui auraient été amenés à repousser la violence par la force. Les nobles tchèques en voulaient aux Cisterciens, plutôt pro-allemands, de refuser d'accepter leurs fils dans l'ordre. Par ailleurs, la pratique de la réserve pontificale mettait fréquemment à la tête des monastères des abbés qui ignoraient la langue populaire. Mal vus en Bohême, les Cisterciens exerçaient cependant largement la charité en soignant les malades dans leurs dispensaires et en hospitalisant les voyageurs conformément aux prescriptions de leurs constitutions.

Comme les Ermites de saint Augustin, Cisterciens et Cisterciennes observaient strictement leur règle. Les visites canoniques, pourtant rigoureuses, ne relèvent à leur charge que des *delicta minora*. Nous sommes au pays de la bière, et dans certaines maisons, à Velehrad, par exemple, des moines, parfois, à l'occasion d'un ministère de charité rempli à l'hôtellerie ou à l'infirmerie, s'attardent avec une complaisance peu monastique devant les hautes chopes en grès où pétille la boisson nationale. Ailleurs, les moines ont un faible pour le jeu de cartes, mais cet abus est passible de la mise au pain et à l'eau tous les vendredis de l'année. A Zlatá Koruna et à Žd'ar, l'abbé s'absente facilement ; les moines le savent et en profitent pour caqueter par le monastère. Mais d'immoralité, il n'y a pas la moindre trace. Les études cisterciennes sont fortement organisées ; Jean Hus s'en apercevra au concile de Constance.

Passons aux Franciscains (6 pièces). Ils sont si attachés à leur règle qu'il faut attendre une décision du chapitre de Kladsko en 1340, — et encore est-elle motivée par de douloureuses expériences, — pour les voir porter un vêtement mieux adapté à la rigueur du climat. A Český Krumlov, on expulse du couvent une franciscaine qui avait retenu six sous, et au couvent des Franciscains de la même ville, il faut toute une correspondance, et finalement une démarche personnelle de l'abbé de Vyšši Brod, pour faire réadmettre un jeune clerc fugitif mais revenu sans retard à résipiscence. Le gardien du couvent de Žatec est en si bons termes avec le peuple de la ville que, lorsqu'il est question de son départ en 1386, la municipalité fait une démarche expresse auprès du chapitre d'Opol.

Chez les Prémontrés, au contraire, la discipline a faibli. Des trois documents qui concernent l'ordre, le plus curieux est la lettre où Charles IV demande au chapitre général de confier la visite des couvents de Bohême au prévôt de Chotěšov, et attribue le relâchement des Prémontrés à l'incurie des visiteurs.

L'état du clergé séculier, comme en témoignent les actes de la visite générale du diocèse de Prague en 1379, est beaucoup moins satisfaisant. Le P. N. se demande d'abord quel crédit il convient d'accorder aux actes de la visite. Leur témoignage est digne de confiance, croit-il, lorsque les délits sont avoués par les délinquants ou prou-

Digitized by Google

vés par une enquête officielle. Il prend alors à partie les historiens qui, comme Tomek ou Loserth, ont poussé au noir le tableau de la situation du clergé pragois à la fin du XIVe siècle, en tronquant arbitrairement les documents de la visite. Il résulte des statistiques établies sur ceux-ci que vingt pour cent des prêtres étaient concubinaires (118 sur 605) ; un autre document, qui concerne une visite qui a probablement eu lieu en 1382, à Prague, reproche au clergé la violation de la chasteté, la négligence dans le ministère pastoral et l'administration de la paroisse (absence de sceau). Comment expliquer la fréquence des désordres du clergé des paroisses ? Le petit nombre de prêtres (le diocèse de Prague ne compte qu'une moyenne de un ou deux prêtres par église) engage les évêques à recruter des candidats au sacerdoce parmi les maîtres d'école, et à accepter des prêtres qui se sont fait ordonner à Rome, en Hongrie ou en Autriche. Or, parmi les délinquants, les prêtres de ces deux catégories sont nombreux. L'ingérence de la noblesse dans la provision des bénéfices porte, elle aussi, sa part de responsabilité dans l'état de décadence du clergé séculier.

En somme, conclut le P.N. dans la préface, « nos documents nous permettent d'affirmer que les ordres religieux ont fourni un modèle au peuple chrétien tant par leur vie que par leur science. S'il y eut chez eux quelques taches, nous ne songeons pas à le nier, mais, dans l'intérêt de la vérité, il ne faut pas généraliser... Les documents sont moins favorables au clergé séculier. »

L'analyse des principales conclusions du P. N. aura montré, pensons-nous, l'importance de cette nouvelle contribution à l'histoire de l'Église avant la réforme hussite. Le savant auteur ne s'en tiendra sans doute pas là ; il continuera, nous l'espérons, de puiser dans les archives des chapitres et des abbayes de son pays pour préparer une histoire générale du hussitisme, basée sur les sources et inspirée par une critique impartiale.

R. DRAGUET.

M. AUBERT. *La sculpture française du moyen âge et de la Renaissance.* (Bibliothèque d'histoire de l'art, sous la direction de M. Aug. Marguillier.) Paris-Bruxelles, G. Van Oest, 1926. In-8, 60 p. LXIV pl.

Il serait malaisé de trouver une plume plus autorisée que celle de M. Marcel Aubert, pour donner un aperçu sur la sculpture française du moyen âge et de la Renaissance. Les études de ces dernières années ont précisé sur bien des points nos connaissances sur celle-ci. Le savant conservateur-adjoint du musée du Louvre a suivi ces études de fort près, et a su utiliser leurs résultats dans un exposé clair et synthétique. Celui-ci se divise tout naturellement en trois parties : la sculpture romane, gothique et de la Renaissance, divi-

Digitized by Google

sion qui correspond à celle de l'histoire de l'art en général et particulièrement à celle de l'histoire de l'architecture.

Quelques œuvres du XIe siècle, fort éparpillées sur le territoire de la France, montrent les sculpteurs en voie d'apprendre leur métier, en s'inspirant des orfèvres, des stucateurs, des fondeurs, des ivoiriers, mais surtout en étudiant les modèles laissés par l'antiquité et par les premiers siècles chrétiens. Au début du XIIe siècle, ils connaissaient leur art à nouveau. M. Aubert réussit à caractériser en peu de pages les écoles qui se forment alors, parallèlement aux écoles d'architecture : en Languedoc, en Bourgogne, en Auvergne, dans l'Ouest, en Provence et au nord de la Loire. Il date avec précision les œuvres principales de ces écoles, rappelle leurs caractéristiques, détermine leur aire de diffusion et l'influence qu'elles ont exercée.

La sculpture gothique offre un développement fort différent de celle qui l'a précédée. Après la variété des écoles romanes, l'unité se refait, et l'Ile de France, qui cherche d'abord ses modèles dans le Languedoc et peut-être en Lombardie, crée bientôt un art simple et grand, dont l'hégémonie s'affirme à l'égal de celle de l'architecture gothique du domaine royal. M. Aubert suit cet art, depuis ses débuts vers 1150, à St-Denis et à Chartres, jusqu'à la fin du XIIIe siècle, en passant en revue les chefs-d'œuvre des grandes cathédrales. Ici il connaît, mieux encore que pour l'époque antérieure, l'année précise où les statues furent exécutées, et l'activité des ateliers qui les produisirent. Cette fois c'est l'apogée, et les autres arts qui, au XIe siècle, avaient fourni des modèles, s'inspirent maintenant à leur tour de la statuaire des grands portails. C'est le cas en particulier pour les florissants ateliers parisiens de sculpteurs d'ivoire.

Les tendances les plus diverses se croisent vers la fin du XVe siècle et durant la première moitié du XVIe. L'auteur réussit à décrire en peu de mots la tension et le réalisme tourmenté de la Bourgogne et de la Picardie, la sculpture plus calme de la Champagne, la détente qui se produit dans le centre et dans l'ouest, notamment dans l'atelier de Michel Colombe. Puis c'est l'arrivée des Italiens,sous Charles VIII et Louis XII d'abord, sous François Ier ensuite, avec l'école de Fontainebleau. Goujon dépend de celle-ci,mais Pierre Bontemps et Germain Pilon, formés à cette même école, savent renouer la tradition nationale. Avec ce dernier maître, le plus grand sculpteur de la Renaissance française,nous arrivons au seuil de l'art moderne.

Nous donnerions une idée incomplète de l'ouvrage de M. Aubert, si nous ne signalions le choix de planches varié et excellent qui l'illustrent.

R. MAERE.

P. L. DUCHARTRE. *Mittelalterliche Plastik in Frankreich.*, Trad. par R. Prévot. Munich, Delphin-Verlag, [1926]. In-fol. 32 p., 40 pl. M. 22.

Digitized by Google

La maison d'édition Delphin de Munich a entrepris la publication d'une série de monographies consacrées à la sculpture non allemande du moyen âge (*Mittelalterliche Plastik des Auslandes*). Chacune d'elle reproduit en 40 belles planches les principaux chefs-d'œuvre d'un pays déterminé, et donne en 32 pages un aperçu succinct sur l'histoire de sa sculpture. M. A. Mayer a traité déjà de la sculpture espagnole et italienne ; M. P. L. Duchartre s'est chargé de faire connaître la sculpture française.

C'est en somme un texte fort court qui l'auteur a pu consacrer à la matière ; aussi n'a-t-il pas essayé de donner un aperçu sur les diverses écoles de sculpture et leurs œuvres principales.

Quelques-unes seulement de celles-ci sont citées. Parmi elles le portail de Moissac, qui est attribué ici à l'abbatiat d'Ansquitil († 1115), alors que M. M. Aubert le date, d'après A. Michel, des approches de 1135. M. Duchartre considère l'évolution de l'art plastique avant tout du point de vue des idées qui l'ont inspiré. On peut dire que les beaux ouvrages de M. Mâle sont presque exclusivement à la base de son exposé.

Ainsi pour l'époque romane, après avoir rappelé le souvenir des vieilles statues d'Auvergne du xe siècle, il insiste sur les apports syriens et hellénistiques dans la plastique monumentale, il relève l'influence de la miniature et des étoffes orientales, puis aussi l'impulsion donnée par Cluny et les routes de pèlerinage. Il s'attache à faire ressortir le caractère encyclopédique de l'art du xiiie siècle, et la tendance au pathétique de l'art de la fin du moyen âge.

Le catalogue des planches reproduites est fort sommaire et même ne mentionne pas toujours l'endroit où les œuvres sont conservées. C'est pour plusieurs le musée du Louvre. L'éditeur a consacré ses meilleurs soins aux reproductions, qui toutes, jusqu'à la dernière, sont excellentes.

R. MAERE.

G. KRESSER. *Die Wahrheit über Loreto nach den neuesten Ausgrabungen und Forschungen mit Plänen und historischen Loreto-Bildern.* Gratz, Styria, 1926. In-8, vii-164 p.

Le professeur G. Kresser a pris rang, on le sait, parmi les défenseurs les plus ardents et les plus tenaces de la « légende » de Lorette (Cfr RHE. 1923, t. XIX, p. 89, note 3). Sa dernière étude : *Die Wahrheit über Loreto* est la seconde attaque qu'il mène avec vigueur contre l'ouvrage monumental du Dr G. Hüffer, dont nous avons donné une ample analyse dans cette revue (Ibid., p. 80-90).

Il importe de ne point laisser dévier le débat. L'autorité des papes s'est exercée ici sur un plan autre que celui où se discute la solution d'un simple problème d'histoire ; la dévotion au sanctuaire de Lorette (pèlerinage, office et messe du 10 décembre) a un objet plus haut que la matérialité des pierres ; les miracles opérés dans ce lieu

Digitized by Google

béni se justifient, devant la raison comme devant la foi, par la piété qui, depuis des siècles,y entraîne les foules chrétiennes ; toute question de sentiment doit être mise à part. Il ne s'agit donc, en l'occurrence, ni de dogme,ni de légitimité de culte. Ces vérités élémentaires ont été dites et répétées à satiété. Il est opportun de les rappeler en raison même de certaines pages tendancieuses du livre de M. Kresser.

L'existence de la chapelle de Lorette est prouvée, dès 1194, par plusieurs documents qui remontent bien au delà de la date assignée à la translation (1291-1294). C'est ce que n'admet pas M. Kresser. Il distingue : l'église dénommée S. M. *in fundo Laureti*, en 1194 et 1285, et l'église S. M. *de Laureto*, de 1315, ou la *Santa Casa*. Qu'est devenue, après 1294, l'église de 1194-1285 ? Il n'en sait rien au juste ; sa distinction fort spécieuse, imaginée pour les besoins de la cause, lui suffit. On doute que cela satisfasse tout le monde.

A Nazareth, on a vénéré, et l'on vénère encore, une grotte creusée dans le roc comme étant le sanctuaire de l'Annonciation. La maison de la Vierge était appuyée contre le rocher de cette grotte, au sud, couvrant l'espace occupé aujourd'hui par la chapelle de l'Ange et le grand escalier. Ste Hélène fit construire une basilique qui contenait la maison de la Vierge ou ce qu'il pouvait en rester au IVe siècle. Tout fait supposer que celle-ci fut finalement détruite avec la basilique primitive elle-même. Une chose est certaine, c'est qu'on n'y signale aucune modification survenue à la fin du XIIIe siècle, du moins par suite de la disparition inopinée ou de la translation d'un édifice quelconque. De l'étude des fouilles exécutées à Nazareth, M. Hüffer avait conclu au rejet de la légende. M. Kresser, par contre, ne trouve rien là qui puisse contredire au transfert de la *Santa Casa*,et il plie admirablement le tout à sa démonstration. Car la méthode de M. Kresser consiste surtout à « adapter » les faits, non à les contrôler ; c'est la méthode classique pour la défense de toutes les légendes. Rien n'y manque : interprétations subtiles, hypothèses ingénieuses, ou plutôt, il y manque l'essentiel : absence d'idées préconçues, interprétation strictement objective des faits et des documents.

Mais la solution du problème doit être cherchée, avant tout, en Occident. Or, ici c'est le silence absolu des historiographes contemporains sur les translations, assurément merveilleuses, qui auraient eu lieu en 1291 et 1294. Il faut attendre la seconde moitié du XVe siècle pour en trouver la première mention dans la courte *Relatio Teramani* (1465-1473). Voilà encore une chose à laquelle ne peut se résigner M. Kresser, et, pour relier le XVe siècle au XIIIe, il pose les jalons suivants : la *Relatio Teramani* n'est que la reproduction d'une *tabella* plus ancienne faisant le récit de la translation ; des fresques, comme celles de Gubbio et de Jesi près d'Ancône, remontant à la seconde moitié du XIVe siècle, ou mieux aux environs de 1350, représentent la translation de la *Santa Casa*. Ceci nous rapproche d'une cinquantaine d'années de la date où s'accomplit l'événement, et montre combien la connaissance s'en était largement répandue, comment même les artistes l'avaient popularisé.

Tout cela hélas ! n'est pas fort sérieux. On sait assez ce qu'il faut

Digitized by Google

penser et des fresques (Cfr RHE, 1923, t. XIX, p. 80, note 4) et de la mystérieuse *tabella*. Quant aux lettres pontificales antérieures au xve siècle, rien à en tirer non plus, sinon de sérieux arguments contre la « légende » elle-même.

Toute la souplesse d'argumentation de M. Kresser, tous ses généreux efforts, toute son abondante érudition même confirment encore une fois qu'au point de vue scientifique la cause est entendue.

F. Baix.

J. Schnitzer. *Savonarola. Ein Kulturbild aus der Zeit der Renaissance.* Munich, Ernst Reinhardt, 1924. 2 vol. in-8, vii-1167 p., avec 10 fig. et 32 ill.

Idem. *Peter Delfin. Ein Beitrag zur Geschichte der Kirchenreform Alexanders des VI. und Savonarolas.* Munich, Reinhardt, 1926. In-8, vii-459 p.

I. Jérôme Savonarole naquit à Ferrare, le 21 septembre 1452. Il reçut l'habit de l'Ordre des Prêcheurs, à Bologne, le 27 avril 1475, et mourut, pendu sur un bûcher, à Florence, le 23 mai 1498. Il est un des personnages les plus discutés de l'histoire. Ascète d'une rare vertu, mystique d'une foi simple et vive, moine ambitieux et pétri d'orgueil, visionnaire maladif et fanatique outré, prophète comparable à Élie, réformateur sans mandat, précurseur de la réforme luthérienne, véritable apôtre du Christ, sans peur et sans reproche, prédicateur sans modération et tribun populaire, fils dévoué de l'Église, politicien téméraire, catholique révolté, confesseur et martyr, digne des honneurs de l'autel, tous les noms qui expriment la réprobation et le mépris, l'admiration et l'éloge ont été accumulés sur sa tête. Tous les genres littéraires ont été exploités pour flétrir ou célébrer sa mémoire. Tour à tour la science, la passion, l'incompétence même ont formulé leur verdict. Ouvrages généraux, monographies et articles de revues, ont fait retentir son nom en tout pays et en toute langue. En ces derniers temps la polémique a été très vive entre auteurs de langue allemande et italienne. Cependant, est-il possible à l'historien d'atteindre le vrai Savonarole ?

M. Schnitzer a pensé qu'il valait la peine de reprendre le problème. En deux forts volumes il nous livre le résultat de ses efforts. Dans la brève introduction, il décrit la genèse de son œuvre. Elle est le fruit de vingt-cinq ans de recherches et de travaux préparatoires, recueillis dans de nombreux articles de revues et différentes monographies. Seul le souci de la vérité historique et de la justice a inspiré et soutenu son labeur. Il nous dit également dans quelle mesure il croit avoir réalisé un progrès. Si des recherches ultérieures peuvent illustrer certains détails, certains aspects de la vie et de l'œuvre de Savonarole, il est convaincu que rien des traits essentiels de la grande et

Digitized by Google

noble figure qu'il nous présente du fameux prieur de Saint-Marc ne sera plus modifié dans l'avenir.

L'ouvrage est divisé en deux parties. Chaque partie occupe un volume : I. La vie. II. Tendances et œuvre de Savonarole. Dès les premières pages, il appert que Schn. a établi son étude sur des bases très larges. Il a replacé le *Frate* dans les cadres de l'histoire générale du temps, et décrit avec un vrai luxe de détails la situation de l'Église, de l'Italie, de l'ordre de Saint-Dominique. Le chapitre sur Florence, qui fut le principal théâtre de l'action de Jérôme, est un tableau à grands reliefs et d'un effet saisissant. C'est sur ce plan et dans ces cadres aux vastes et profondes perspectives que l'auteur nous déroule la trame des événements, des faits et des gestes qui constituent la vie du fameux dominicain. Ce qui nécessairement a dû frapper l'attention de Schn., c'est la merveilleuse unité de cette vie, dominée par ce seul idéal : l'amour du Seigneur, affirmé par une pratique austère de la perfection religieuse et un zèle ardent et irrésistible pour la maison de Dieu, l'Église du Christ et l'ordre de saint Dominique. L'auteur a réussi à mettre en pleine lumière ces caractères essentiels de la vie de Savonarole en toutes les périodes de son existence, si paisible d'abord, ensuite si mouvementée. Il nous a plu de constater, qu'en faisant le récit de l'évolution de cette vie, il n'a pas seulement tenu compte des facteurs externes, les désordres de la vie sociale, politique et religieuse, qui ne pouvaient manquer d'impressionner vivement la noble et riche nature de Savonarole, mais aussi des facteurs internes ou psychologiques : les aspirations sublimes, l'étude des œuvres de saint Thomas d'Aquin, la méditation de l'Écriture, la trempe toute spéciale que donnent à l'âme la prière et la pénitence, l'inspiration divine. Schn. a souligné très fort l'effet puissant exercé sur Jérôme par sa méditation assidue des livres saints. Elle détermina pour une grande part le genre inspiré et prophétique de sa prédication, ainsi que la vigueur et l'imperturbable constance de son action.

L'importance du rôle qu'allait assumer Savonarole date surtout de juillet 1491, du jour où il fut élu prieur du couvent des Dominicains de Saint-Marc. Du coup, Lorenzo de Médicis sut qu'il avait un adversaire auquel sa politique était odieuse et qui osait lui résister. Mais Lorenzo mourut bientôt et Rodrigue Borgia monta sur le trône de saint Pierre, sous le nom d'Alexandre VI, le 11 août 1492. Sans cesser de prêcher, Savonarole passe à l'action. Il établit la réforme parmi ses religieux, fonde la congrégation des couvents réformés, appelée la congrégation de Saint-Marc, et réussit, après de multiples efforts, à détacher ces maisons de la congrégation de Lombardie. Les Lombards ne le lui pardonneront pas. *Aeternum sub pectore vulnus!* Sur ces entrefaites, Charles VIII de France envahit l'Italie. Savonarole, qui voit en lui l'envoyé de la Providence plutôt que l'envahisseur de la patrie, prêche la pénitence et se porte au devant du roi, à Pise, cependant que le peuple, à Florence, mettait brusquement fin à la domination des Medicis. Charles VIII entra triomphalement dans la ville, mais ses troupes ne commirent pas de vio-

Digitized by Google

lences, et grâce à l'intervention du *Frate* il quitta les bords de l'Arno, le 28 novembre 1494, et continua sa marche vers Naples, après s'être attaché Florence par un traité qui ne laissait rien à désirer au point de vue de la netteté des stipulations.

Les quelques années qui suivent marquent pour Savonarole la période de sa plus haute influence. Il est faux de prétendre qu'il régna en maître et seigneur dans la ville, mais il réalisa la réforme du régime politique et la réforme des mœurs à tous les degrés de la vie sociale. Florence devint la Cité de Dieu. Le Christ était son Roi. Mais le ciel n'était pas sans nuages, ni à Florence, ni dans le reste de l'Italie. Effrayés des plans ambitieux de Charles VIII, qui se croyait un autre Charlemagne, le duc de Milan, le doge de Venise, le roi Maximilien d'Allemagne, Ferdinand et Isabelle d'Espagne formèrent la Ligue contre la domination française en Italie. Ils mirent tout en œuvre pour que Florence entrât dans leurs vues. L'obstacle, à leurs yeux, était Savonarole. Qu'est-ce qui pourrait empêcher Alexandre VI de l'éloigner de Florence ? Au fait, le pape l'appela à Rome, mais de justes excuses retinrent Savonarole à Saint-Marc. On imagina d'autres stratagèmes : la réunion de Saint-Marc à la congrégation de Lombardie, la défense de prêcher, l'excommunication et l'interdit des Florentins, jusqu'à la présentation au prieur du chapeau de cardinal. Toutes ces manœuvres échouèrent. Le rancunier Lombard, le dominicain François Mei, devenu procureur général de son ordre, essaya un autre moyen : englober le couvent de Saint-Marc dans une nouvelle congrégation tusco-romaine. Les troubles politiques furent cause de la formation, à Florence même, de plus d'un parti opposé à Savonarole ; leur influence s'accrut de jour en jour, surtout après l'excommunication de Jérôme par Alexandre VI. Aux *Arrabiati* et aux *Compagnacci* se mêlèrent les membres des divers ordres religieux, vivement blessés par la réforme monastique. Rome et Florence poursuivirent dès lors la perte du réformateur. Les intrigues, les falsifications, les interceptions de lettres, les calomnies firent leur œuvre. Dans sa sincérité, Jérôme accepta de subir l'épreuve du feu ; elle n'eut pas lieu, par suite de la lâcheté de la partie adverse. La populace en fut amèrement déçue. Saint-Marc fut envahi et le prieur livré aux mains de la Seigneurie. On sait le reste : la torture, les fausses pièces du procès, l'exécution sur la place publique.

Ces lignes sont un bien pâle résumé de la longue biographie que Schn. a consacrée à Jérôme Savonarole, et qui, par l'ampleur des cadres, la richesse de la documentation, l'opulence des détails, l'abondance des faits, l'importance des conclusions, dépasse de loin tout autre étude parue sur l'illustre Prêcheur. Soulignons la conclusion finale. Erreur de croire que ce fut l'œuvre politique du *Frate* qui le conduisit au bûcher. Erreur de croire que ce fut principalement Alexandre VI qui voulut absolument sa mort. Ce ne fut pas la politique, mais l'œuvre de la réforme religieuse, menée avec tant d'énergie, qui fut l'occasion de ses revers. L'auteur de sa mort n'est autre que François Mei, vengeant de cette manière la séparation de Saint-Marc de la congrégation de Lombardie.

Digitized by Google

Dans le second volume, Schn. a jugé et apprécié les diverses manifestations du zèle de Savonarole, surtout son œuvre réformatrice. Il nous présente d'abord le mystique. Savonarole fut un homme de raison comme on en trouve peu dans l'histoire de l'Église. Cette conclusion n'a rien d'exagéré. Elle est solidement basée sur les écrits spirituels de Jérôme. Ils font preuve d'élévations, d'aspirations, d'élans d'amour d'une âme vraiment séraphique. Rien d'étonnant que cette âme si éprise du Christ fut gratifiée du don de prophétie. Schn. maintient le caractère prophétique de certaines affirmations de Jérôme. Seules, une révélation et une mission spéciale reçue d'En-haut suffisent à les expliquer. La prédication fut la grande et principale forme de son action. Prêcher, c'était sa vie, l'irrésistible besoin de son âme, le plus haut et le plus saint devoir au service de son Seigneur. Sans se dégager complètement de certaines modalités propres à son époque, il tranchait absolument sur ses contemporains. Soutenu par l'étude approfondie des livres saints et la conviction de sa mission prophétique,il fut un prédicateur puissant, soulevant des foules de 15.000 personnes, ramenant du vice à la vertu les âmes les plus endurcies.

Que penser de Savonarole réformateur ? M. Schn. envisage surtout dans le prieur de Saint-Marc le dénonciateur des graves abus qui régnaient impunément parmi le clergé et surtout dans la ville et à la Cour de Rome, et l'attitude prise par Savonarole à l'égard d'Alexandre VI. Son exposé, accablant pour le Pontife, est la justification complète du *Frate*. Schn. repousse avec fermeté la prétention protestante de voir en Savonarole un précurseur de la réforme luthérienne. Son plaidoyer se poursuit par l'analyse des théories et par la défense de l'action de Savonarole dans le domaine de la politique. L'œuvre littéraire du Prêcheur, son attitude vis-à-vis de l'humanisme, ses idées sur l'art et son influence sur les grands artistes de son temps, parmi lesquels nous citons Fra Bartolomeo,Botticelli, della Robbia et Michel-Ange, retiennent longuement l'auteur. Il met fin à son vaste travail en passant en revue les démonstrations de haine,de sympathie et de vénération qui suivirent de près la mort de Savonarole.

Le dernier chapitre peut être considéré comme « hors-texte ». Schn. y signale les sources et les documents qui sont à la base du sujet traité ; il détermine leur importance et fait la critique des travaux d'histoire consacrés à Savonarole depuis la fin du xve siècle jusqu'à nos jours. Les notes bibliographiques et critiques, indiquant la documentation qui a servi d'appui à l'auteur, sont rangées par chapitres à la fin de ce second volume.Elles couvrent les pages 993 à 1143. La table des noms de personnes et des principales matières permettra de consulter plus aisément le monumental ouvrage.

Ce livre de M. Schn. est une œuvre historique dont personne ne méconnaîtra les grandes qualités de fond, d'ordonnance et de forme. Nous avons eu l'occasion de souligner certaines de ces qualités. Nous nous permettrons de dire franchement ce que nous y trouvons de moins correct et de défectueux. L'auteur s'est trop exclusivement

Digitized by Google

attaché à envisager et à reproduire les fortes ombres des tableaux qu'il avait sous les yeux. Il a donné aussi une trop grande extension aux maux qu'il avait à relater. La généralisation des faits ne se justifie pas par les descriptions du prédicateur, ni par les actes des chapitres d'un ordre religieux, ni même par l'accumulation des plus abominables détails. Certains passages de l'ouvrage exigent de la précision et des corrections. Dans le t. I, p. 262, il est question de « Zwei Christentümer », « das Christentum der Grosskirche » et « das Reformchristentum Savonarolas ». L'histoire ne connaît qu'une forme de vrai christianisme, celle dont le pape est, et demeure, le chef. Tel autre passage est absolument en désaccord avec la doctrine orthodoxe, t. II, p. 939-940 : « ... wer immer von Rom abhängig mehr zum Papste als zur Kirche stand ; wer immer den Glauben über die Liebe setzte und sich mit äusseren Werken als einer Abschlagszahlung für den Mangel an christlicher Gesinnung begnügte ; wer immer an blinde Unterwürfigkeit unter dem Heiligen Stuhl das Heil in Diesseits und Jenseits band, der konnte einem Manne nicht gerecht werden, der es gewagt hatte, selbst dem Papste ins Angesicht zu widerstehen. Da nun die Veräusserlichung des Christentums und seine Verwechslung mit bequemen Werkdienste und willigem Glaubensgehorsame seit den Tagen des Frate, durch die tridentinische Reform eher verstärkt als behoben, innerhalb des Katholizismus unerschüttert blieb, so muss man... » Il y aurait à relever l'emploi de bon nombre d'expressions et de termes. Le ton, souvent trop vif, parfois mordant, entraîne l'auteur à formuler des jugements injustes et inacceptables, comme lorsqu'il reproche aux écrivains de la Compagnie de Jésus d'appliquer à tous les événements de l'histoire ecclésiastique « den in ihren Augen untrüglichen Massstab ihrer Papalatrie. » Cela n'est pas de l'histoire, ni le style de l'historien. Mais la question principale dans une biographie de Savonarole, demeure le point de savoir si l'on peut approuver son attitude de désobéissance vis-à-vis d'Alexandre VI. Pour résoudre cette question, certains critiques, bien avisés, ont eu recours à une distinction : sincérité et vérité. Nous la faisons nôtre. Que Savonarole ait été sincèrement et absolument convaincu qu'il ne pouvait pas, dans les circonstances de l'heure, se prêter à faire la volonté du pape, nous n'en doutons nullement, et M. Schn. peut se flatter d'avoir, mieux que personne, mis ce point en belle lumière ; que Savonarole, en réagissant contre l'excommunication du pape, soit resté dans la voie du droit et de la vérité objective, nous ne pouvons l'admettre, et l'auteur ne l'a pas prouvé. Au surplus, nous considérons ce point comme indémontrable. (Cfr S. Thomas, in IV *Sent.* Dist. XVIII, qu. I, art. 1, quaest. 4.)

A la fin de son œuvre, M. Schn. résume sa pensée en ces termes : « Er (Savonarola) war ein Mann, an dem im Leben wie nach dem Tode unendlich gesündigt wurde. » Nous ne pouvons tourner cette page sans affirmer, sous réserve des remarques formulées ci-dessus, que le « Savonarola » du professeur de Munich est un très appréciable effort pour rendre justice au grande moine de Saint-Marc.

Digitized by Google

II. Le second ouvrage de Schn., *Peter Delfin*, est destiné à servir de pendant à son histoire de Savonarole et à fournir des compléments d'information sur le prieur de Saint-Marc et Alexandre VI. Il est écrit d'après la même méthode que le premier, dans le même esprit, avec la même verve, le même souci de documentation ample et décisive. Il décrit la situation de l'Italie, sous l'aspect religieux, littéraire et politique, à la période de la Renaissance.

Nous y distinguons trois parties : I. L'histoire de Pierre Delfin. II. Son attitude vis-à-vis de Savonarole. III. Rapports sur la vie et la mort d'Alexandre VI. En appendice, des documents inédits, parmi lesquels les lettres de Delfin et un pamphlet dirigé par lui contre Savonarole.

Pierre Delfin naquit à Venise en 1444 et mourut en cette même ville le 16 janvier 1525. A l'âge de dix-huit ans il entra dans l'ordre des Camaldules, fondé par saint Romuald.

M. Schn. esquisse d'abord le genre de vie conçu et pratiqué par le saint fondateur et retrace ensuite brièvement l'histoire de l'ordre depuis les origines jusqu'au temps de Delfin. A cette introduction fait suite le récit de la vie et de l'œuvre de Delfin. Il fut pendant plus de trente ans le chef de son ordre. La principale œuvre qu'il essaya de réaliser à travers les vicissitudes et les complications de son administration, fut la réforme de sa famille religieuse. Il aboutit à un échec. Quirin et Justinien, qui tentèrent un nouvel essai, furent également déçus.

Pierre Delfin fut l'un des grands adversaires de Savonarole ; et cependant sa correspondance renferme des témoignages non équivoques d'admiration pour la grandeur de caractère et l'action du *Frate*. Il prit aussi parti pour Alexandre VI, et les tristes faits qu'il ne pouvait ignorer ne l'empêchèrent point d'imaginer, ou du moins de donner à croire, que le Pontife pouvait introduire la réforme. Les lettres de Delfin et les documents sur la vie et la mort d'Alexandre VI que produit et fait valoir M. Schn. donneront largement à réfléchir tant aux historiens qui s'attaquent à la mémoire de Savonarole qu'aux plus récents panégyristes d'Alexandre VI.

Nous regrettons de trouver dans cet ouvrage le même caractère tendancieux qui ne pouvait nous échapper dans le *Savonarola* du même auteur : rendre la Papauté seule responsable des échecs réitérés de la réforme (p. VI-VII). M. Schn. n'aboutit qu'à formuler un sophisme. Il avoue lui-même que Pierre Delfin n'avait pas assez de vertu intérieure pour réussir. Il avoue que le programme élaboré par Quirin et Justinien n'était nullement pratique. Malgré toute son admiration pour Savonarole, il ne pourra méconnaître que le mystique et austère Prêcheur affectionnait une réforme poussée à l'extrême, que peut pratiquer une rare élite, mais dont la masse n'est pas capable ; c'est l'expérience des siècles. Est-il juste dès lors de conclure, qu'en ne donnant pas suite à l'action de ces réformateurs, non pas seulement tel Pape (Alexandre VI ou Léon X), mais « l'Église » et la « Papauté » sont les seules causes de l'avènement de la Réforme protestante ?

R. M. MARTIN, O. P.

Digitized by Google

JOACHIM BECKMANN. *Vom Sakrament bei Calvin. Die Sakramentslehre Calvins in ihren Beziehungen zu Augustin.* Tubingue, J. C. B. Mohr, 1926. In-8, VIII-165 p. M. 5,40.

En opposition tout à la fois avec la théologie romaine et avec les idées de Luther et de Zwingle, la doctrine sacramentaire de Calvin devrait son caractère distinctif à sa fidélité augustinienne.

A l'appui de cette thèse, M.J. Beckmann fait valoir deux ordres de considérations : d'un côté, constance de Calvin à revendiquer pour son enseignement le patronage d'Augustin ; de l'autre, harmonie à peu près complète entre les deux doctrines. C'est, comme de juste, à cette deuxième partie de sa démonstration que l'auteur consacre son principal effort. Conception générale du sacrement, puis notions spéciales du baptême et de l'eucharistie donnent lieu successivement à trois parallèles, ou plutôt à trois séries de parallèles, dont l'unique conclusion peut se résumer ainsi : Calvin a suivi de plus près le grand docteur d'Hippone qu'aucun autre théologien de quelque école que ce soit, et, s'il a dû amender sur tel ou tel point particulier, — par exemple, sur la question du baptême des enfants, — la tendance *catholicisante* de son maître, c'est qu'il a mieux compris ce maître que celui-ci ne pouvait se comprendre lui-même (p. 163).

Il est regrettable qu'à l'exposé tout analytique qu'il nous présente, M. J. Beckmann n'ait pas substitué ou du moins associé une confrontation d'ensemble des deux systèmes en cause. En théologie comparée et dans un sujet de pareille ampleur, des rapprochements de formules ne suffisent pas, lorsqu'on n'a pas pris soin de faire la lumière sur les principes d'où ces formules empruntent leur sens, et sur les théories connexes qui réagissent sur elles. Si les sacrements ne sont autre chose que des moyens de sanctification donnés par le Christ à son Église, il est clair qu'on ne peut pénétrer à fond la doctrine sacramentaire d'un auteur, et surtout d'un Augustin ou d'un Calvin, sans avoir égard à la pensée de cet auteur sur les conditions de la sanctification, comme aussi sur la nature et sur le rôle de l'Église dans l'économie du salut. Examinés avec cette largeur, les deux systèmes, entre lesquels M. J. Beckmann trouve tant de rapports, seraient-ils apparus aussi proches parents ?

On est d'autant moins porté à le croire, que déjà dans le cadre d'argumentation qu'il s'est choisi, M. J. Beckmann rencontre une très sérieuse difficulté. Lui-même en fait l'aveu : la question du baptême des enfants divise Augustin et Calvin.

Pour ce dernier, en vertu de la conception générale du *sacrement = symbole et témoignage*, du sacrement « dont nous n'avons autre chose sinon ce que nous en recevons *par foy* » (*Institution chrétienne*, éd. de 1560, IV, xv, 15), le baptême des enfants ne peut avoir ni efficacité véritable, ni, par suite, nécessité absolue. « C'est donc folie » de croire « que si un enfant decedoit sans baptesme, il seroit privé de la grace » (*ibid.*, IV, xv, 20) par cela seul ; comme si la volonté de Dieu, qui a pu prédestiner ce petit de toute éternité, ne pouvait le sauver sans le secours de l'eau. S'il convient de tenir néan

Digitized by Google

moins, et fermement, à l'usage de baptiser les enfants, c'est que la tradition en est vénérable, et appuyée sur certaines raisons de convenance (*ibid.*, IV, XVI).

En regard de cette attitude caractérisée, qu'on songe à l'affirmation, cinquante fois répétée par saint Augustin, de l'irrémédiable damnation des enfants morts sans baptême. Qu'on relise les textes célèbres, où, sans parvenir il est vrai à s'expliquer parfaitement l'œuvre mystérieuse de régénération accomplie dans le nouveau-né, il n'en attribue pas moins au sacrement et à lui seul l'infusion de cette *occultissima gratia* (*De pec. mer.* 1, 9, 10 : PL, XLIV, 114D-5), la communication de cette vie du Christ (*C. Julianum* 6, 9, 27 : PL, XLIV, 838), sans lesquelles l'enfant resterait mort. Tout cela ne suppose-t-il pas chez l'évêque d'Hippone une conception sacramentaire totalement opposée à celle de Calvin ? Il manquait à Augustin, nous dit M. J. Beckmann, la notion calviniste de la *grâce = promesse divine* (p. 102). Ce serait déjà beaucoup. Mais, à y regarder de près, la divergence s'accuse bien davantage. Tandis que, selon Calvin, le salut des prédestinés n'est conditionné que par l'éternelle volonté divine (le baptême n'intervenant qu'à titre accessoire et comme gage), dans la pensée d'Augustin au contraire, c'est en leur accordant le bienfait du baptême, condition indispensable de vie, que Dieu achemine ses prédestinés vers le salut (*De praedest. sanct.*, 15, 31 : PL, XLIV, 983).

M. J. Beckmann estime, il est vrai, que saint Augustin et Calvin se retrouvent pleinement d'accord en ce qui concerne le mode de régénération sacramentelle des adultes. Mais c'est là une opinion tout à fait singulière.

D'après l'*Institution chrétienne* en effet, s'il est possible d'en arrêter la doctrine essentiellement fuyante, ce n'est pas précisément dans et par la réception du sacrement qu'est purifié le baptisé ; c'est plutôt *par la foi de toute sa vie* aux promesses de pardon divin incluses dans son baptême. De là vient que Calvin peut dire tout ensemble qu'au baptême « nous sommes une fois lavez et purgez pour tout le temps de nostre vie », malgré « les pechez ausquels nous recheons » ensuite (IV, XV, 3), et qu'il est faux, en revanche, « que par le baptesme nous sommes desliez et deslivrez du péché originel » (IV, XV, 10). S'il n'y a pas là, pour lui, de contradiction, c'est que la valeur de purification attachée au baptême ne correspond nullement, dans sa pensée, à un effet opéré *hic et nunc* et désormais acquis, mais qu'elle se réfère symboliquement à l'imputation extratemporelle que Dieu fait au prédestiné des mérites de Christ, et dont il lui donne l'assurance par le baptême. « Au baptesme nous est demonstré que nous sommes couverts et preservez par le sang de Jesus Christ » (IV, XV, 9).

Augustin est bien éloigné d'une pareille conception. Son enseignement à lui distingue deux parties dans la régénération sacramentelle : 1) Rémission entière, et instantanée de toute culpabilité, ou si l'on veut, du péché considéré comme faute, du *reatus* ; 2) commencement de guérison de ce qu'il appelle souvent la langueur du mal,

Digitized by Google

en d'autres termes, du péché considéré comme vice, de la concupiscence. Il suit de là une conséquence facile à tirer, mais de très grande importance au point de vue de la comparaison avec Calvin. C'est que, si le saint Docteur peut dire parfois, en faisant allusion au second effet indiqué à l'instant, que le baptême ne nous régénère et ne nous justifie qu'en espérance (la rénovation dont ce sacrement est le point de départ ne pouvant avoir son terme que dans la vie bienheureuse), il n'en reconnaît pas moins d'autre part à la régénération baptismale une efficacité immédiate et définitive. Nous en avons pour garant son langage formel en de multiples passages.

M. J. Beckmann, qui paraît ignorer cela, a beau faire valoir de son côté l'axiome augustinien si fréquemment rappelé aux donatistes : *baptismus non prodest nisi bene utenti.* Quand il interprète : ce n'est pas le baptême lui-même qui justifie, c'est le bon usage qu'on en fait par une vie sainte (p. 91 s.), sa traduction implique un contresens. On chercherait en vain un seul passage, où cette formule vise à absorber dans l'attitude morale du baptisé toute la valeur de sanctification du sacrement. A plusieurs reprises au contraire saint Augustin a souligné l'importance et la nécessité du rite baptismal ; et il l'a fait dès le temps de ses discussions avec les donatistes, alors qu'il insistait pourtant de toutes ses forces sur le rôle de la charité dans la sanctification. Ainsi dans *De bapt.* 4, 21, 28-32 : PL, XLIII, 173A, 174AB, 176A. — *C. lit. Petil.*, 3, 56, 68 : PL, XLIII, 385CD. — *De unit. Eccl.* 22, 62 : PL, XLIII, 437BC. — *C. Cresc.* 2, 13, 16 : PL, XLIII, 476C. — 4, 16, 19 : 559D. Cfr *In Jo.* 4, 13 : PL, XXXV, 1411CD. — 13, 6 : 1495CD, 1496.

M.J. Beckmann eût bien fait de confronter avec tous ces textes le passage des *Quaestiones in Heptateuchum* (3,84 : PL, XXXIV, 712CD) qu'il invoque avec tant de complaisance (pp.41,71). Cela l'aurait amené à s'expliquer sur la fameuse théorie augustinienne du *caractère*, si étrangère à la perspective de l'*Institution chrétienne* ; et peut-être eût-il été conduit par là à toucher au moins en passant le rapport du baptême du Christ avec le baptême de Jean, question où,comme on sait, Calvin traite sans ménagement la « subtilité de sainct Augustin.» (*Institution*, IV, xv, 7).

Les quelques observations qui précèdent, toutes succinctes qu'elles soient, permettent cependant de juger combien fragile est la thèse de M.J. Beckmann. En dépit de ses nombreuses références aux écrits de saint Augustin, Calvin ne donne l'impression ni d'avoir éprouvé une ferveur de disciple pour la doctrine du grand évêque, ni d'avoir fait un sérieux effort pour la pénétrer objectivement. Augustin le séduisait par ses idées sur la corruption de la nature et sur la prédestination, par la hauteur de son moralisme, par son génie.C'était, de plus, dans le monde des théologiens, la grande autorité. Pour ces deux raisons, Calvin ne pouvait manquer de chercher à se le concilier. Mais, s'il l'a cherché en effet,en dialecticien d'ailleurs plus qu'en critique,ce n'a pas été sans réserver sur les points essentiels sa pleine indépendance.

J. DE BLIC.

Digitized by Google

H. RUECKERT. *Die theologische Entwicklung Gaspars Contarinis.* (Arbeiten zur Kirchengeschichte hrsg. von K. Holl und H. Lietzmann. Fasc. 6.) Bonn, Marcus et Weber, 1926. VII-108 p.

M. Rückert, après avoir étudié dans un précédent volume la doctrine du concile de Trente sur la justification, cherche dans celui-ci à faire l'histoire des idées théologiques de Contarini.

Il détermine trois phases dans l'évolution de pensée du cardinal. La première (avant 1535) est marquée par une entière fidélité au thomisme. Une comparaison détaillée entre la *Confutatio articulorum seu quaestionum lutherorum* et la *Somme théologique* établit que sur la justification, les bonnes œuvres, le péché originel, le libre arbitre et le sacrement de pénitence, Contarini est aussi bien par la pensée que par l'expression d'accord avec S. Thomas. Loin de chicaner l'auteur sur cette conclusion générale qui me paraît obvie, je trouverais plutôt qu'il n'a pas assez approfondi sa comparaison et que c'est tout-à-fait à tort qu'il croit découvrir dans la *Confutatatio* des déviations à la doctrine thomiste. L'opposition prétendue entre le maître et le disciple dans la question des dispositions à la justification se serait fort atténuée dans la pensée de M. R., si, au lieu de se borner à la Ia IIae, il avait consulté les développements de la *Somme théologique* et du *Commentaire des Sentences* sur le sacrement de pénitence (*Sum. theol.* III, q. 85, a. 5 et 6 ; 4 *Sent.*, d. 14 q. 1 et d. 17 q. 1, art. 1 et 4). S. Thomas y distingue entre dispositions préparatoires à la justification et dispositions qui appartiennent à la substance de la sanctification. Il ne néglige point, par conséquent, les dispositions psychologiques, ce dont l'accuse à tort M. R. (p. 27 et 31). Pour Contarini, l'état de la controverse rendait inutile la distinction de ces deux sortes de dispositions : il ne parle que de ce qui est antérieur à l'infusion de la grâce. Mais il ne nie rien de ce qu'affirme S. Thomas. Il y a entre eux différence de point de vue, il n'y a pas divergence doctrinale ; encore bien moins peut-on parler de concession faite à la Réforme par Contarini (p. 31). Sur le rôle de la foi dans la préparation à la justification, l'accord est aussi facile à démontrer. Si Contarini affirme que « la disposition pour recevoir la grâce n'est autre que la foi », il explique qu'il s'agit de la foi par laquelle nous tendons vers le Christ et de laquelle proviennent nécessairement les bonnes œuvres. L'explication eût été sans peine admise par S. Thomas qui appelle actes de foi l'acte d'attrition qui précède et l'acte de contrition qui accompagne l'infusion de la grâce (*de Ver.* q. 28 a. 8 ; cfr a. 4 et 4 *Sent.* d. 17 q. 1 a. 1). Je ne dis rien de la manière dont M. R. se représente, sans l'avoir comprise, la doctrine catholique sur l'infusion de la grâce (p. 17, nº 2).

Dans la deuxième période (de 1535 à 1540), Contarini est sous l'influence du « mouvement évangélique italien ». L'auteur désigne par cette expression fort contestable l'action des ecclésiastiques et des théologiens partisans d'une réforme au sein du catholicisme. Il nomme en particulier Cortese, Caraffa et les Théatins ; Pole, Sa-

Digitized by Google

dolet et Giberti ; le maître du Sacré Palais, Thomas Badia ; les cardinaux Aléandre et Fregoso, membres de la commission de réforme ; Accolti de Ravenne et Cervino ; quelques membres influents de la congrégation bénédictine du Mont-Cassin dont Contarini devint le cardinal protecteur en 1539 ; enfin des hommes comme Valdez, Marc-Antoine Flaminio, Occhino, avec qui Contarini fut mis en rapport par Vittoria Colonna. Si l'on entend *évangélique* au sens luthérien, et nul doute que M. R. l'emploie dans ce sens, il ne faudrait garder que trois ou quatre de ces noms et ce sont ceux des hommes qui ont eu le moins d'influence sur la pensée de Contarini ; s'il faut y voir ceux des théologiens de mentalité conciliante, la liste devrait être allongée. Dans cette période, le cardinal élargit ses connaissances théologiques, mais il reste, pour l'essentiel, strictement thomiste (p. 49). C'est nettement le cas pour le *De libero arbitrio* (1536) et le *De Sacramentis* (1539-1540). Une nouvelle question s'impose à son attention : le problème de la prédestination auquel il consacre le *De praedestinatione* (achevé en janvier 1538). M.R., en dépit de ses efforts, ne parvient point à montrer une opposition doctrinale un peu nette entre Contarini et S. Thomas (p. 67-69), pas plus dans ce traité que dans la correspondance avec Sadolet (1539), sur le rôle de la charité dans la préparation à la justification. Les tendances qu'il signale n'indiquent chez Contarini qu'un souci très louable de venir en aide aux maux de son temps.

La troisième phase est celle des colloques de Ratisbonne et de l'*Epistula de justificatione* (25 mai 1541). Ce qui est nouveau dans cet opuscule, c'est, avec l'accent mis sur le caractère fiduciaire de la foi qui est *assensus et fiducia*, la théorie de la *double justice* qui provoquera au concile de Trente de si longues et si vives discussions. Nous ne sommes pleinement justifiés que si à la *justice inhérente* vient se joindre *la justice du Christ qui nous est imputée.* C'est cette dernière qui nous rend vraiment justes aux yeux de Dieu et qui donne un fondement solide à notre espérance du salut. Cette doctrine, dont nous ne trouvons nulle trace dans les écrits antérieurs de Contarini, témoigne d'un pas fait vers la doctrine des novateurs. Le cardinal l'avait adoptée probablement dès 1540,avant son séjour à Ratisbonne (p.96) : il est extrêmement vraisemblable qu'à cette date, il avait lu l'*Enchiridion christianae doctrinae* de Jean Gropper, édité en 1538 par Hermann de Cologne, avec les canons du synode diocésain de 1536. Ce n'est pas Pighius, comme le veut Dittrich, mais Gropper, qui par son livre et plus tard, à Ratisbonne, par ses conversations, a exercé une influence décisive sur Contarini (p. 98, n. 1). Toutefois, chez ce dernier, la justice inhérente s'efface pour laisser à la justice imputée du Christ une place plus importante que dans la théorie de Gropper. Cette troisième partie est certainement la meilleure du livre de M. R. Remarquons seulement qu'il n'y a aucune contradiction latente dans le fait que Contarini avec tous les catholiques accorde une valeur méritoire aux œuvres du juste, tout en affirmant que le salut est dû au don gratuit de la grâce (p. 93), puisque c'est précisément à la grâce divine que les œuvres du juste doivent d'être méritoires.

Digitized by Google

S'il est regrettable que M. R. soit si peu familier avec la doctrine catholique, il faut louer du moins son réel souci d'objectivité historique. Il nous montre dans Contarini un esprit conciliant, sans grande vigueur systématique, mais fortement attaché à la tradition catholique, à laquelle il croit encore rester fidèle lorsqu'en fait il s'en éloigne. Gratuites pourtant sont les insinuations que l'auteur glisse, en fin de volume, en se demandant ce que Contarini serait devenu si sa vie avait été plus longue. Le passé du cardinal ne permet pas de poser pareille question : son attachement au Saint-Siège, sa fidélité entière à l'Église, telle qu'elle ressort des documents publiés par Dittrich et Pastor, montrent à l'évidence qu'il était inaccessible à l'idée même d'une défection.

J. P. GRAUSEM.

H. RUECKERT. *Die Rechtfertigungslehre auf dem tridentinischen Konzil.* (Arbeiten zur Kirchengeschichte hrsg. von K. Holl und H. Lietzmann. Fasc. 3.) Bonn, Marcus et Weber, 1925. In-8, VI-281 p. Mk. 15.

La monographie de M. Rückert sur la doctrine de la justification, à la VIe session du concile de Trente, comprend deux parties d'inégale longueur : la première, la plus brève (p.6-84), expose les circonstances extérieures des délibérations conciliaires ; la seconde (p. 85-261) étudie les débuts eux-mêmes et l'esprit dont ils furent animés.

D'après le titre que l'auteur lui donne, la première partie traite de « la politique papale et impériale en l'année 1546 et de leur influence sur les actes et les discussions du concile ». M. R. met en haut-relief les côtés humains de toute réunion d'hommes ; il insiste spécialement sur l'opposition qui se manifestait souvent entre ces deux « politiques » ; il ne parvient pas à comprendre combien les légats pontificaux avaient raison d'écarter toute discussion inutile. En résumant l'histoire extérieure du concile (p. 79 s.), il déclare avec une certaine âpreté, que « c'était un spectacle indigne de voir les Pères du concile, quand il s'agissait du péché et de la justificaion, de Dieu et du Christ, toujours occupés de la victoire de leur parti politique» (p.84) ; il les accuse en outre de perfidie et de séduction ; hommes des petites choses et comme but et comme moyens, ils ont failli par trahison à la tâche qu'ils avaient d'étudier en toute simplicité ce que Luther avait eu à dire au monde et de chercher avec sérénité d'esprit à résoudre ces problèmes.

Dans la seconde partie, sous ce titre général : « de l'opposition entre Luther et la scolastique », M. R. examine suivant un plan assez logique : les questions de principes et de méthodes ; le problème de l'essence de la justification ; la structure du processus de la justification : grâce et liberté, foi et œuvres ; le conflit sur la certitude de la grâce ; la doctrine de la double justice et le mérite des bonnes œuvres.

Digitized by Google

Cette analyse est bien conduite et elle est fortement documentée ; cependant elle est viciée par une erreur de fond, que le titre de cette seconde partie laisse facilement supposer ; elle est commandée par des préjugés protestants dont l'auteur n'a pas su se dégager. D'abord il est injuste d'affirmer, ce que M. R. insinue déjà dans la conclusion de la première partie, que les Pères du concile n'avaient qu'une connaissance superficielle des doctrines luthériennes, et que les discussions n'atteignaient généralement pas le fond des questions (p. 132). Cela s'explique sans doute parce que l'auteur, qui ne connaît qu'une source et règle de la foi, confond tradition orale et scolastique ; les divergences entre les Pères du concile éclatent en effet souvent quand il s'agit de déterminer ce que la révélation n'a pas défini ; toutes ces discussions,qui sont du ressort de la théologie spéculative ou scolastique,sont régulièrement écartées, parce qu'il s'agit d'opposer la vérité de foi à l'erreur de l'hérésie ; l'union ne se fait donc pas sur ce même terrain scolastique(comme soutient l'auteur, par ex. p. 132, à propos du problème de l'essence de la justification), dès qu'il est question de trouver une formule acceptable pour toutes les écoles et qu'on puisse opposer à Luther ; ce qu'on oppose à Luther c'est l'*enseignement traditionnel* de l'Église.

M. R. comprend d'ailleurs très mal cette théologie scolastique et spécialement la doctrine de S. Thomas. Un ou deux textes à l'appui de cette assertion : l'auteur écrit, p. 90 : « La scolastique suppose partout, qu'elle traite le problème explicitement à propos de la doctrine des sacrements du baptême et de la pénitence, ou qu'elle aborde cette question en dehors de ce cadre à propos de la doctrine de la grâce, que justification et réception des sacrements vont toujours de pair ; sans sacrement pas de justification, car la grâce de la justification est une grâce habituelle, une grâce infuse, et son « infusion » ne s'obtient que par l'acte surnaturel et magique du sacrement ». Il ajoute : « Ici Luther avait tout renversé ». Nous ne tâcherons pas de renverser l'énormité que M. R. écrit. Cependant les erreurs et les inexactitudes pullulent surtout quand il se mêle d'interpréter S. Thomas. Ainsi il ne saisit pas du tout (p. 136 s.) le processus de la justification tel que S. Thomas le développe à plus d'un endroit de ses œuvres ; il est évident qu'en ces matières il ne suffit pas de lire un ou deux textes.— S.Thomas, prétend encore l'auteur (p.167), n'a aucune idée d'une volonté asservie au péché et esclave du démon ; M. R. n'aura certainement pas lu tout S. Thomas ni même consulté sur ce point une bonne table des matières de ses œuvres. Plus loin, il parle du « servum arbitrium » de Luther à opposer au « liberum arbitrium » de S. Thomas. S'il a voulu dire que S. Thomas ignorait, ou plutôt rejetait ce « servum arbitrium », il a parfaitement raison et S. Thomas l'a tout autant.

M. R. connaît-il mieux la doctrine catholique? Il écrit p. 154 : « La foi est tout simplement un acte d'intelligence acceptant des propositions dogmatiques. La foi véritable et vivante se distingue, comme foi, de la foi historique uniquement par ceci, qu'elle est explicite, c.-à-d. qu'elle s'étend d'une façon consciente à toutes les

Digitized by Google

vérités en particulier... Adapter son esprit à ces vérités, même si elles paraissent contradictoires au possible, cela s'appelle croire ». Il est inutile sans doute de remarquer que ceci n'est pas la traduction du texte latin tiré des Actes du concile, que l'auteur cite en note. Il est certainement superflu de multiplier les exemples. Il est juste cependant d'ajouter que des études de ce genre peuvent être très utiles, mais il est nécessaire alors de les aborder sans prévention contre l'Église et d'étudier à fond ses enseignements.

H. LAMIROY.

FR. HUENERMANN. *Wesen und Notwendigkeit der aktuellen Gnade nach dem Konzil von Trient.* (Forschungen zur christlichen Literatur- und Dogmengeschichte, hrsg. von A. Ehrhard und J.-P. Kirsch. T. XV, fasc. 4.) Paderborn, Schöningh, 1926. In-4, 87 p. M. 6.

L'étude de M. Hünermann porte sur le décret de la justification à la sixième session du concile de Trente, plus spécialement sur le problème de la grâce actuelle. L'auteur situe d'abord la question de l'essence et de la nécessité de la grâce actuelle dans l'ensemble des discussions sur la grâce et la justification (Introduction, p. 1-6) ; il expose ensuite, dans le premier chapitre, les délibérations à propos du décret primitif : l'opinion de la majorité et les opinions adverses (p. 7-63) ; dans un deuxième chapitre il traite des différents projets du décret et des amendements proposés (p. 64-76) ; dans un troisième chapitre enfin il donne le texte définitif, d'après la quatrième rédaction qui fut admise et approuvée « universaliter ab omnibus uno consensu » (p. 77-85). M. H. suit donc dans son analyse l'ordre chronologique des faits et discussions ; son exposé est sobre mais très clair, et quoiqu'il n'entre pas dans tous les détails, il donne néanmoins un aperçu très net et suffisamment documenté de l'ensemble du problème.

Dans le dernier chapitre, qui sert de conclusion à son étude, M. H. indique brièvement comment le décret de la sixième session s'oppose aux doctrines protestantes et encore aux erreurs plus anciennes du pélagianisme et du sémi-pélagianisme ; il remarque en passant que le concile n'enseigne pas, mais n'exclut pas non plus la théorie défendue par beaucoup de théologiens, qui admettent qu'avec le secours purement gratuit de la grâce actuelle on peut mériter de *congruo* la justification ; il insiste surtout sur ce point : la doctrine du concile n'est pas un compromis entre la conception rigoriste, augustinienne et thomiste d'une part, et la conception plus large, nominaliste et scotiste, d'autre part, comme le prétendent communément aujourd'hui les protestants qui s'occupent de l'histoire des dogmes (Harnack, Loofs, Ihmels et Seeberg) ; elle est l'expression fidèle et exacte de la pensée traditionnelle telle qu'elle avait été

Digitized by Google

définie depuis longtemps, surtout cependant d'après les explications des grands docteurs de l'Église qu'étaient saint Augustin, le grand adversaire du pélagianisme, et saint Thomas, le prince des théologiens catholiques.

H. LAMIROY.

A. LANG. *Die loci theologici des Melchior Cano und die Methode des dogmatischen Beweises.* Ein Beitrag zur theologischen Methodologie und ihrer Geschichte (Münchener Studien zur historischen Theologie. Fasc. 6.) Munich, J. Kösel et Fr. Pustet, 1925. In-8, VIII-251 p. M. 5.50.

M. Lang nous donne dans le présent volume une étude approfondie de l'ouvrage classique de méthodologie théologique qu'est l'œuvre de Melchior Cano, O. P., qui a inspiré bien des traités *De locis theologicis.* Son exposé est très clair ; son analyse pénétrante ; de plus il ne se contente pas de mettre en évidence l'influence et l'importance des doctrines de M. C., mais il retrace également de façon très nette les lois de cette méthode et insiste à juste titre sur la nécessité, d'après les principes de C., d'unir la solidité de la démonstration en théologie positive et la clarté de l'explication en théologie spéculative ou scolastique.

Dans une courte introduction (p. 1-20), M. L. esquisse rapidement la biographie de M. Cano (1509-1560), qui eut comme maître François Vitoria, formé lui-même à l'école de Pierre Crockaert (de Bruxelles) au couvent de Saint-Jacques à Paris. Vitoria eut une grande part dans le renouveau des études théologiques en Espagne ; il exerça une influence profonde sur M. C., qui à son tour connut un succès croissant et permanent. M. Lang énumère ensuite quelques autres écrits de M. C. ; puis dans un chapitre premier (p. 21-54), qui est en quelque sorte une introduction à l'étude des lieux théologiques, il situe l'œuvre de M. C. dans les différents courants d'idées de cette époque : recherches méthodologiques de la haute scolastique et de la scolastique décadente ; essais de réforme théologique avec l'humanisme, qui fait sentir le besoin d'un fondement positif et d'une étude critique des textes ; nécessité plus urgente d'un retour sérieux aux sources théologiques, par l'éclosion des hérésies du XVe et du XVIe siècle ; renouvellement de la théologie spéculative, principalement en Espagne, grâce surtout aux dominicains, et influence de ce nouvel élan imprimé à la scolastique sur la méthodologie théologique.

Avec le chapitre deuxième (p 53-72), M. L. arrive au cœur même de son sujet : quelle est la notion et la fonction du lieu théologique ? M. L. répond à la question en donnant l'historique du problème : d'abord les variations du « lieu » dans la dialectique ; puis l'utilisation des « lieux » en théologie. Cano dépend non de Cicéron, comme on l'a dit souvent, mais de l'humaniste Agricola ; pour lui comme

Digitized by Google

pour Agricola,les *loci* ne sont pas des propositions où se résument les principales thèses d'une science ; ce sont les « domicilia omnium argumentorum theologicorum, ex quibus theologi omnes suas argumentationes sive ad confirmandum sive ad refellendum inveniant ». Leur fonction est donc non seulement de faire *trouver* les vérités théologiques, mais encore de faire *juger de leur valeur* au point de vue de l'argument à établir.

Le chapitre troisième (p. 74-89), après quelques remarques d'une portée plus générale sur l'autorité et la raison en théologie, énumère d'abord les dix lieux théologiques selon M. C. et en donne ensuite la division en « lieux propres », qui constituent ou qui interprètent la révélation, et en « lieux étrangers », qu'on peut appeler également « extrinsèques ».

Le quatrième chapitre (p. 90-186) intitulé : découverte et bienfondé des principes théologiques, montre *comment* on *trouve* les vérités théologiques par les lieux théologiques, tandis que le cinquième chapitre (p. 187-210) expose ce que peuvent *valoir* ces vérités : vérités de foi, conclusions théologiques, etc. A ce propos, M. L. analyse l'acte de foi d'après M. C. et explique également le rôle des censures théologiques. Cependant, quand il s'agit de la question essentielle, la question de valeur, et plus précisément de la définibilité des conclusions théologiques, il faut avouer que l'idée de M. C. ne paraît pas très claire ; tantôt il dit nettement que la conclusion théologique peut être dite vérité de foi, tantôt il le nie tout aussi catégoriquement. M. L. trouve la solution de cette contradiction apparente, dit-il,dans le fait qu'à l'époque de M. C. le terme « foi » a deux sens : l'un plus étroit, l'autre, né peut-être des exigences de l'inquisition, plus large, en connexion avec le devoir subjectif de croire ; mais la difficulté semble cependant rester, car d'après M. C., la conclusion théologique, réellement définie par l'Église, « veritas catholica ita censebitur, ut si esset per se a Christo revelata : et ille qui adversetur,aeque erit haereticus, ac si sacris litteris traditionibusve apostolorum refragaretur. »

A partir du chapitre sixième (p. 211-228), qui traite du travail d'élaboration des principes théologiques par la théologie spéculative, l'ouvrage de M. L. prend une allure plus générale. Fidèle à sa méthode historique, l'auteur expose d'abord la lutte de Cano contre les scolastiques décadents qui, délaissant les études positives, abusent réellement de la dialectique et s'engagent de plus dans des polémiques sans nombre et parfaitement stériles ; il esquisse ensuite la réaction de M. C.,dont la devise est : autorité et raison, théologie positive et spéculative ; enfin il analyse finement d'après Cano les trois fonctions de la théologie scolastique. Le septième et dernier chapitre (p. 229-241) traite de la technique pratique et de la conformation formelle e l' argument théologique ; M. L. indique encore la position prise par Cano à l'égard de la méthode d'enseignement et des discussions scolastiques ; avec lui il insiste sur la nécessité de soigner la tenue littéraire de l'argument théologique : s'il faut certainement conserver la terminologie technique du langage scolastique

Digitized by Google

quoi qu'en aient pensé certains humanistes exagérés, il est cependant faux de croire que la précision des mots et l'élégance du style s'excluent nécessairement, encore qu'il faille, si un sacrifice s'impose de toute façon, tenir avant tout à l'exactitude du mot et à la clarté de l'expression.

Dans une brève conclusion (p. 242-245), M. L. insiste à juste titre sur le caractère *conservateur* et *progressif* à la fois de la méthode de M. C., dont le succès fut très grand à son époque, et dont l'importance actuelle, en raison du renouveau des études historiques et positives en théologie, n'échappe sans doute à personne. M. L. appelle Cano « le prince de la méthodologie théologique » et il ne craint pas de juxtaposer « la solidité positive » d'un Melchior Cano et « la génialité spéculative » d'un S. Thomas ; « à elles deux, elles constituent l'idéal de la théologie catholique ». Du beau livre de M. L. on peut dire ce qu'il dit lui-même de l'œuvre de M. Cano : ouvrage important et ouvrage actuel, surtout en es temps d'historicisme, où on oublie trop fréquemment, non plus maintenant la partie positive, mais la partie scolastique, alors cependant qu'une forte et saine formation philosophique et scolastique est de toute nécessité pour bien faire de la théologie positive.

H. LAMIROY.

L. VON PASTOR. *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters.* T. X : *Geschichte der Päpste im Zeitalter der Katholischen Reformation und Restauration : Sixtus V., Urban VII., Gregor XIV. und Innocenz IX.* (1585-1591). Fribourg, Herder, 1926. In-8, XXXI-666 p.

L. von Pastor annonce enfin d'une manière précise l'ordonnance définitive de son ouvrage, l'*Histoire des papes dans les temps modernes.* Commencée avec Martin V, au retour de la papauté d'Avignon à Rome, son œuvre aboutira, avec le pontificat de Pie VI, à la Révolution française et à Napoléon Bonaparte (1799). Il la divise en cinq parties, semble-t-il, comprenant seize volumes. Les deux premières ont paru dans une édition définitive qui comprend cinq volumes en sept tomes ; elles étudient la Renaissance sous le mécénat des papes et au temps du schisme protestant jusqu'au concile de Trente (1417-1545). La troisième partie : la Réforme catholique et la restauration dans l'Église, qui commence avec le conclave de Jules III en 1548, en est à son cinquième volume. On nous annonce deux autres parties dans les six volumes qui termineront la collection : tomes XIV et XV : La papauté au temps de l'absolutisme politique, d'Alexandre VII à Clément XII (1655-1740) ; tome XVI : La papauté au temps de l'*Aufklärung* et de la Révolution (1740-1799).

Le tome X^e^ qui vient de paraître, est un des plus importants,

Digitized by Google

sinon le plus important de ceux qui ont été publiées, par les événements qu'il raconte. Il ne comprend que six années sous quatre pontificats : mais un de ces pontificats, celui de Sixte-Quint, dépasse peut-être par ses résultats ceux qui l'ont précédé, parce que ce pontife a complété, précisé, consolidé et concentré en un seul tout ce que les autres avaient commencé ou préparé. L'unité du pouvoir temporel, de l'administration et du gouvernement dans l'Église universelle, bref, ce que j'ai appelé *La monarchie pontificale* en cette Revue même (1925, t. XX, p. 413 svv.), s'établit définitivement avec les congrégations romaines. En s'appuyant, comme toujours, sur des autorités sérieuses, l'historien proclame avec plusieurs de ses devanciers (p. 6, note 3) que ce pape fut un des plus grands souverains (*Regenten*) de tous les temps.

Son éducation et sa vie antérieure lui avaient donné le génie des affaires,avec les qualités d'esprit et de caractère qui savent en tirer profit. Passé au cloître après une enfance pauvre et laborieuse, il reçut la plus solide instruction et formation religieuse que pouvait procurer cette époque de renouvellement général. Attaché de bonne heure au service de la Curie, il fit carrière dans les bureaux de l'Inquisition, en même temps qu'il travaillait pour son ordre des Franciscains et qu'il s'occupait de la réforme d'un diocèse. L'impétuosité et l'énergie de son caractère trempé par la vie des champs, puis par celle du cloître, se trouvèrent ainsi disciplinées et réglées par une longue pratique et par une expérience des plus variées.

Il se met immédiatement à l'œuvre, car il veut faire beaucoup et de grandes choses en peu de temps.C'est un organisateur et un politique en même temps qu'un réformateur un peu mystique. Il réprime avec une rigueur exemplaire les méfaits des bandits qui désolaient les États pontificaux, et met fin pour un temps à cette plaie du banditisme, un des fléaux, le plus criant peut-être, de l'administration pontificale. Ses premiers actes présentent quelque incohérence : il constitue le trésor du château Saint-Ange pour parer aux besoins futurs, il réforme les ordres religieux, bouleverse presque la Compagnie de Jésus sous prétexte d'arrêter les conflits qui la divisent, réorganise l'Inquisition et l'Index, prépare une Vulgate que ses successeurs seront obligés d'amender pour l'adapter au vieux texte et à la tradition. Mais ces tâtonnements aboutissent à la création de quinze congrégations cardinalices, entre lesquelles le pape répartit désormais les affaires des États de l'Église romaine aussi bien que celles de l'Église universelle. Sixte-Quint organisait d'une manière complète le système que Grégoire XIII avait ébauché, que leurs prédécesseurs avaient entrevu et esquissé, le Sacré-Collège, détenteur des traditions ecclésiastiques, romaines et universelles, aidant le pape à les mettre en œuvre dans toutes les branches des deux administrations ; le mécanisme de la monarchie pontificale allait ainsi fonctionner d'une manière régulière, grâce à l'expérience que les cardinaux de Curie acquéraient par une longue carrière fournie dans les mêmes bureaux. A côté des congrégations spéciales ou temporaires, qui passaient et disparaissaient, telles que celles de

Digitized by Google

France ou d'Allemagne, les grands ministères de la papauté étaient ainsi dirigés par des conseils suprêmes dans lesquels entraient les cardinaux les plus au courant des affaires, et, plus tard, les cardinaux étrangers, de manière que l'Église universelle prît sa place et sa part dans les délibérations de son chef.

Le système se révéla pratique, et même indispensable, surtout dans la lutte que Sixte-Quint eut à soutenir contre l'omnipotence de Philippe II, qui voulait régenter l'Église romaine aussi bien que la chrétienté et l'Europe. Dans cette lutte, inégale en apparence, qui exigeait des atermoiements et des évolutions de toutes sortes, les délibérations comme les conseils d'une congrégation s'imposaient, car les conflits entre les cardinaux partisans de Philippe et les autres fournissaient au pape les moyens de traîner les affaires en longueur, de changer ses batteries, de se contredire en apparence, comme il fit à l'égard de Henri de Navarre, dont il souhaita la conversion et qu'il favorisa de son mieux dans ses derniers actes, après l'avoir excommunié au début de son pontificat et déclaré déchu du droit de gouverner des catholiques. La lutte avec le roi d'Espagne s'éleva même à un tel degré de tension que le pape y usa ses dernières forces physiques et morales et y succomba. Mais il avait préparé, en ménageant la France et son souverain, le contrepoids qui devait faire équilibre à la puissance exorbitante de l'Espagne, et par suite sauvegarder l'indépendance de la papauté. Ainsi Sixte-Quint ouvrit la voie à Clément VIII, à Urbain VIII, dont la politique fut française, par crainte de la maison d'Autriche. Il n'est pas étonnant qu'il ait considéré avec indifférence, sinon avec satisfaction, le désastre de l'*Armada*, cette expédition grandiose, si lentement menée, et qui arrivait dix-huit mois trop tard, puisqu'elle ne pouvait plus empêcher la catastrophe qui mit fin au règne de Marie Stuart. Entre Philippe II et la reine Élisabeth, Sixte-Quint hésitait à peine.

Sixte V se révéla encore organisateur par une politique de réforme, qui poursuivait la grande œuvre de restauration catholique dans l'Allemagne du sud et les pays voisins, les pays rhénans, la Suisse aussi bien que les États autrichiens et la Pologne. Là il agissait par ses nonces et on peut dire que, si son prédécesseur Grégoire XIII créa le mécanisme des nonciatures permanentes, Sixte-Quint en assura le fonctionnement d'une manière définitive. Il les soutenait et les éclairait sans cesse par la congrégation du Concile et par celle d'Allemagne, deux autres institutions qui lui doivent aussi leur durée et leur solidité.

Grandiose en tout, surtout dans ses constructions, il était également pratique en matière d'art : il ne se borna pas à orner Rome, à l'embellir, il lui procura des commodités nouvelles par l'aqueduc de l'*Aqua Felice*, par des rues nouvelles et par un agencement complet des communications. Son architecte, Domenico Fontana, réalisa une merveille de technique pour l'installation de l'obélisque sur la place Saint-Pierre. Nous aurions trop à faire d'énumérer tout ce que le pape construisit ou restaura. Qu'il suffise de nommer la coupole de Saint-Pierre, qui se dressa dès lors comme un phare aux yeux des pèlerins et des visiteurs qui se présentent des quatre points cardinaux aux portes de Rome (p. 498-9).

Digitized by Google

On n'apprécia Sixte-Quint que lorsqu'il eut disparu. Les hommes de sa trempe ne manquent pas de soulever des colères et des rancunes, qui ne se donnent libre cours qu'après leur mort. Mais on se prit à regretter le défunt, malgré ses coups de force et l'impétuosité impérieuse avec laquelle il dictait ses volontés, surtout lorsque la diplomatie des ambassadeurs à tout faire, que Philippe II imposait au conclave, eut arraché au Sacré-Collège l'élection de Grégoire XIV, qui n'avait que de la bonne volonté et fut l'allié trop fidèle du Roi catholique. On regretta encore le grand pape, parce que des hommes comme Urbain VII et Innocent IX ne firent que passer, avec cette auréole de bonté, de zèle et de dévouement jusqu'au sacrifice qui donne à croire que Dieu n'a voulu que les montrer à la terre, comme par un geste de courroux qui prétend châtier les coupables. Mais cette épreuve fut passagère et la série des grands papes réformateurs va reprendre avec Clément VIII.

Le monument que l'historien élève à la gloire de la papauté par l'exposé de son œuvre de régénération s'est donc accru d'un volume qui n'est pas des moins intéressants. Les nombreuses pièces justificatives se composent surtout d'emprunts faits aux *Avvisi di Roma*, sorte d'éphémérides ou feuilles volantes correspondant à la presse d'aujourd'hui. A ce propos il serait à désirer que M. Pastor insérât dans une nouvelle édition de ses trois derniers volumes une étude critique sur cette source d'information, révélée récemment aux historiens et dont on commence à faire un grand usage sans bien la connaître. Il importerait de savoir, par exemple, pourquoi on peut accorder plus de valeur et de confiance aux *Avvisi* de Rome qu'à ceux qui partaient des autres grands centres d'informations de la chrétienté. L'étude critique des huit documents ou récits contemporains de la vie de Sixte-Quint a sa portée,mais à coup sûr moindre.

Outre ses mérites intrinsèques qui ne sont pas inférieurs à ceux des précédents, même pour l'impression et le papier, ce volume nous apporte encore l'espérance que l'ouvrage sera terminé et dans un laps de temps assez court avec les six volumes à paraître. Le public pourra connaître ainsi la cour romaine, le Sacré Collège, la mentalité, les traditions et toutes les manières de procéder d'institutions dont on parle beaucoup, à tort et à travers, qu'on apprécie de même parce qu'on les ignore, parfois de parti pris, mais aussi parce qu'on manque de renseignements à leur endroit.

P. RICHARD.

Vita e diarii del Card. Lorenzo Cozza, già custode di Terra. Santa e ministro generale de' Frati Minori (1654-1729), edid L. Oliger. 1 vol. — *Atti del Rev^mo Padre Lorenzo Cozza, custode di Terra Santa* (1709-1715), edid. E. Castellani. 2 vol. (Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa et dell' Oriente Francescano. Nuova serie : Documenti. T. III-V.)

Digitized by Google

Quaracchi, Collège S. Bonaventure, 1924-1925. In-4, XIX-387 ; XI-451 et 498 p.

Cette belle collection, publiée sous la savante direction du P. Golubovich, n'a plus besoin d'être présentée ; nous avons dit ici tout le bien qu'il fallait penser des nombreux volumes déjà parus. Ceux-ci ressuscitent à nos yeux un personnage de premier plan, le cardinal franciscain Laurent Cozza. Ressusciter est bien le mot, car, depuis deux siècles, le souvenir de l'activité littéraire et apostolique de cet illustre gardien des Lieux-Saints était tombé à peu près dans l'oubli et demeurait enseveli dans les archives et les bibliothèques. Successivement professeur de philosophie à Naples en 1676, de théologie à Viterbe en 1679, puis à l'Aracœli de Rome en 1686, le P. Cozza se vit rapidement élevé aux charges importantes de son ordre. En 1691 il fut élu gardien du couvent de Viterbe ; quatre ans après il devint coup sur coup définiteur provincial et visiteur général des provinces de Dalmatie, Bosnie, Croatie ; puis on le chargea de visiter la province de Milan. Devenu gardien de l'Aracœli en 1698, il fut choisi à l'unanimité comme provincial de Rome en 1704. Au sortir de cette charge, il reçut comme résidence le couvent de St-Barthélemy, à Rome ; mais il dut bientôt la quitter pour aller remplir, durant plus d'une année, les fonctions de secrétaire du nonce à Lucerne, qui l'avait réclamé auprès de lui. Ses services lui valurent la charge de qualificateur du St-Office. Quelques mois après, le 6 mai 1709, le ministre général de l'ordre le nommait gardien de la Custodie de Terre-Sainte, un des postes les plus éminents et les plus délicats de l'ordre franciscain. Le P. Cozza allait pouvoir y donner toute sa mesure, en raison des difficultés dont il allait avoir à se mêler. Le 1er juin 1710, les évêques maronites avaient déposé leur patriarche, en l'accusant de fautes infamantes. Rome chargea le P. Cozza de régler ce différend et de rétablir le patriarche injustement déposé ; il reçut dans ce but le titre et les pouvoirs de commissaire apostolique. Grâce à de prudentes négociations, et au prix de longues et pénibles pérégrinations dans les montagnes du Liban, le P. Cozza réussit complètement à faire réadmettre le patriarche, et à éviter ainsi un schisme qui eût pu avoir les conséquences le plus désastreuses.

Son activité apostolique ne se borna d'ailleurs pas là. Il réussit à convertir et à ramener à l'obédience de Rome le patriarche grec d'Alexandrie, le patriarche grec d'Antioche et l'évêque arménien de Chypre. On comprend que de si remarquables succès aient valu au P. Cozza les éloges mérités du Souverain Pontife et de la Propagande. Il importe d'ailleurs de rappeler que ces négociations longues et délicates se surajoutaient aux préoccupations et aux difficultés inhérentes à la garde des Lieux Saints, qui incombait à la Custodie. Et l'on sait tout ce que cela comporte de vigilance et de fermeté, étant donné les rivalités qui se disputent le St-Sépulcre. Ayant voulu restaurer la coupole de ce sanctuaire, le P. Cozza se heurta à de telles difficultés de la part des schismatiques, que rien n'avait encore pu être entrepris au moment de son départ en 1715.

Digitized by Google

Depuis cinq ans, à cette date, il usait sa santé et ses forces. Le Souverain Pontife estima qu'il était temps de donner quelque repos à ce travailleur infatigable. Il le rappela à Rome, pour le nommer bientôt vice-commissaire général de l'ordre. En 1723, il en devint ministre-général ; trois ans après il fut créé cardinal. Il mourut le 18 janvier 1729.

De cette glorieuse et laborieuse carrière, beaucoup de documents ont été conservés. Ce sont ceux que nous donnent les trois présents volumes. Le P. Oliger a fait de patientes recherches en Italie pour découvrir les œuvres littéraires du card. Cozza. Un manuscrit de l'Aracœli lui fournit une *Autobiographie* du card. Cozza, ainsi que le *Journal* de ses voyages en Orient. Les archives de la famille Cozza lui procurèrent une foule de documents précieux. A la bibliothèque vaticane, il eut la bonne fortune de mettre la main sur 23 manuscrits du card. Cozza, preuve matérielle de sa science théologique, historique et scripturaire. Ailleurs il découvrit ses ouvrages imprimés. Tout cela est soigneusement publié, avec de nombreux appendices, des portraits, des tables, dans le volume qu'il nous présente ; en tête du livre l'auteur nous donne une biographie assez étendue du card. Cozza, très précieuse pour mettre le lecteur à même de situer et d'interpréter les documents publiés. Notons, à la suite de l'auteur, que le *Journal* de voyage du P. Cozza fournit d'intéressantes indications sur les commerçants français dans le Levant au début du XVIIIe siècle.

Dans les t. IV et V de la collection, le P. Castellani publie les *Actes* du P. Cozza, tels qu'ils se trouvent encore, en excellent état, et souvent même en double exemplaire (original et copie), dans les archives de la Custodie de Terre Sainte. Ses recherches ont donc été fort aisées, puisqu'il est lui-même archiviste de ce dépôt ; son cadre se borne aux cinq années du gouvernement de Cozza en Palestine. Mais les pièces qu'il publie sont du plus haut intérêt. Pour plus de clarté, l'auteur a divisé cette correspondance, — car ce ne sont à peu près que des lettres, — en cinq groupes, d'après les divers chefs d'activité de Cozza. Le premier volume nous donne 273 lettres diverses se rapportant à ce qu'on pourrait appeler l'activité intérieure de Cozza, c'est-à-dire le gouvernement religieux et ecclésiastique de la Custodie de Terre Sainte. Le second volume nous donne les *Actes* de son activité extérieure de missionnaire et de commissaire apostolique en Orient : 43 lettres relatives à la conversion du patriarche d'Alexandrie, 10 lettres concernant celle du patriarche d'Antioche, 13 lettres ayant trait à la conversion de l'évêque de Chypre, et 267 lettres se rapportant aux laborieuses négociations de Cozza en vue du rétablissement du patriarche maronite du Liban.

A l'heure où, de toutes parts, les Églises chrétiennes cherchent à se rapprocher, où la question de l'union des Églises éveille partout un vif intérêt, cette publication des *Actes* de Cozza constitue une mine de précieuse documentation. Puisque l'on cherche des points de contact, des terrains d'entente, des lieux de rencontre, des méthodes de rapprochement, il ne peut être qu'utile de profiter des leçons d'un

Digitized by Google

homme comme Cozza, qui réussit à éviter un schisme et à ramener à l'Église plusieurs chefs de l'église grecque, qui publia quatre gros volumes *De Graecorum schismate*, et qui fournit la preuve que la Custodie de Terre Sainte est un des postes avancés où l'Église romaine peut, d'une façon suivie, entrer en contact avec l'Église grecque séparée. La publication des actes et des écrits de Cozza vient donc à son heure et revêt de ce fait un véritable intérêt d'actualité.

F. WILLOCX.

P. HUGOLIN. *Le Père Joseph Denis, premier récollet canadien* (1657-1736). Avec une introduction par M. Aegidius Fauteux. Québec, 1926. 2 vol. in-12, 206 et 210 p.

Les fils de saint François peuvent revendiquer l'honneur d'avoir été les premiers apôtres de la Nouvelle-France. Dès 1615, en compagnie de Champlain, le fondatur de Québec, une escouade de Récollets débarquait sur les bords du Saint-Laurent. Ils appartenaient à la province franciscaine de Saint-Denis. Ils se mirent incontinent à l'œuvre. Mais en 1629, par suite de malheureuses rivalités entre les puissances européennes,ils étaient obligés d'abandonner le champ qu'ils avaient arrosé de leurs sueurs et dont la récolte, après quinze ans de dur labeur, s'annonçait magnifique. Ils furent heureux d'y revenir en 1670, appelés par Mgr de Laval, qui voulait les employer spécialement au service des paroisses déjà formées ou en voie de formation. Le Père Joseph Denis, canadien de naissance, fut un des principaux ouvriers de cette réinstallation. A ce titre, il est digne d'une attention particulière.

Né aux Trois-Rivières le 7 novembre 1657, il revêtit la robe de bure en 1677. Après sa profession,qui eut lieu en 1678, il vint étudier la théologie en France. Il y reçut la prêtrise, vraisemblablement en 1682. La même année,il était de retour à Québec,où il résida d'abord et inaugura son ministère. Il fut ensuite successivement missionnaire à l'Ile-Percée, station de pêcheurs, au bord de l'Océan, à 150 lieues au nord de Québec (1683) ; curé, avec le titre et l'office de vicaire général, à Plaisance, dans l'île de Terre-Neuve (1689) ; supérieur de la communauté de Montréal (1692) ; gardien du couvent de Québec, le plus important de la contrée (1696) ; commissaire provincial de la mission (1701) ; maître des novices (1706) ; gardien du couvent et curé de la paroisse de Trois-Rivières (1709) ; grand vicaire de Mgr de Saint-Vallier à l'Ile-Royale (1728). Dans ces diverses fonctions, au milieu de difficultés de toutes sortes, il déploya sans bruit une activité extraordinaire. Trois fois, en 1700, 1707 et 1718, il dut faire le voyage de France pour les intérêts de la mission. En outre, la plupart des postes mentionnés étant encore à leurs débuts,il eut à pourvoir presque partout à la construction d'une maison de résidence ou d'un couvent et d'une église,en sorte qu'on pourrait lui décerner le titre de bâtisseur. Dans cette dernière partie de sa tâche il fut providen-

Digitized by Google

tiellement secondé par le Frère Didace Pelletier, habile menuisier, mort en odeur de sainteté en 1699. Lui-même, retiré à partir de 1729 au couvent de Québec, y mourut le 25 janvier 1736, dans sa 78e année et la 59e de sa vie religieuse.

Tel est le canevas d'une carrière admirablement remplie et digne d'être proposée en modèle. Le R. P. Hugolin l'a retracée *con amore* en des pages qu'on lira avec autant de plaisir que d'édification. On peut regretter avec l'auteur que la pénurie de documents laisse subsister par-ci par-là quelques lacunes dans la trame historique. Ce regret, on l'étendra naturellement à un autre aspect du sujet. Les humbles religieux qu'étaient le Père Joseph Denis et ses collaborateurs ne se souciaient point de perpétuer leur souvenir parmi les hommes ;ils n'ont guère laissé d'écrits en dehors des annotations obligatoires dans les registres des baptêmes et des mariages. Il en résulte qu'on manque aujourd'hui de ces menus détails, de ces petites indications, plus ou moins précises, qui permettent à un biographe de faire revivre en quelque sorte ses personnages, d'esquisser ou de conjecturer toute leur physionomie, leur caractère, leur psychologie. Mais ici l'exposé clair et net, la relation, même un peu sèche, des faits, des courses apostoliques, des obstacles rencontrés et surmontés. des dangers affrontés, des fatigues acceptées, recherchées même, des entreprises enfin conduites à terme pour la plus grande gloire de Dieu, n'est sans un grand charme instructif,sans une puissante éloquence. Outre l'intérêt qui se dégage du fond, ce récit plaira par son style soigné et d'une discrète élégance. Le lecteur pourra y recueillir, surtout dans les anciens documents reproduits, tels quels, plus d'un archaïsme exotique et savoureux, propre à enrichir l'histoire de la langue française. Les deux volumes sont ornés de seize belles gravures, et rien qu'à considérer toute leur tenue extérieure : papier, impression, etc., on devinerait qu'ils nous arrivent d'un pays où ne sévit pas, comme en Belgique et en France, le fléau de la vie chère.

J. FORGET.

G. BOURGIN. *Les sources manuscrites de l'histoire religieuse de la France moderne.* (Bibliothèque d'histoire ecclésiastique de la France.) Paris, Letouzey, 1925. In-8, IX-144 p.

Ce travail complète heureusement celui que publiait il y a douze ans M. L. Le Grand et qui porte comme titre : *Les sources de l'histoire religieuse de la Révolution aux Archives nationales* (Paris, 1914). Nous possédons ainsi un catalogue des sources relatives à l'histoire religieuse de la France, depuis la fin de l'ancien régime. M. B. divise son livre en deux parties : la première est une dissertation très objective sur l'histoire de l'Église de France depuis l'époque de la Révolution jusqu'à la loi de séparation, votée en 1905. Des notices consacrées aux cultes protestant, israélite et musulman accompagnent

Digitized by Google

cet exposé. L'auteur décrit l'organisation juridique des différentes confessions. Il étudie ensuite les services administratifs qui eurent à s'occuper de la question religieuse. Dans la deuxième partie, intitulée *Les archives*, Mr B. passe en revue les divers fonds, provenance des administrations d'État, qui renferment des documents relatifs à l'histoire ecclésiastique de France au dix-neuvième siècle. Ces fonds sont groupés en trois séries principales : 1) le fonds spécifique des cultes aux Archives nationales ; 2) les autres fonds des d'archives centrales, utiles pour l'histoire des cultes, conservés au même dépôt ; 3) les fonds conservés en dehors des Archives nationales, par ex., dans les ministères ou dans d'autres organismes centraux, Sénat, Chambre des députés, Cour des Comptes, etc. Ces énumérations sont précédées de notes sommaires mais substantielles sur l'ordonnance archivistique des collections et sur les avatars qu'elles subirent au cours de leur existence.

Inutile de dire que ce livre est appelé à rendre d'immenses services aux chercheurs et l'on comprend l'empressement qu'a mis la « Société de l'histoire ecclésiastique de la France » à lui donner l'hospitalité dans ses publications.

Souhaitons de voir un jour exécuter un travail similaire en Belgique. Notre grand dépôt national conserve les archives des multiples organismes gouvernementaux qui présidèrent aux relations de l'Église et de l'État à l'époque moderne. Il y aurait un intérêt puissant à décrire, dans un répertoire spécial, les dossiers laissés par ces administrations et se rapportant à des affaires religieuses. A côté des facilités énormes qu'un catalogue de ce genre offrirait aux érudits de profession, dans l'élaboration des grandes synthèses d'histoire religieuse, il contribuerait sans doute à guérir les amateurs d'histoire locale de la regrettable manie de consulter exclusivement les archives, — souvent très incomplètes, — des institutions dont ils prétendent retracer les vicissitudes.

PL. LEFÈVRE, O. PRAEM.

AUGUSTE COCHIN. *Les Sociétés de Pensée et la Révolution en Bretagne* (1788-1789). Paris, Champion, 1925. 2 vol. in-8, XII-470 et 390 p.

L'histoire littéraire moderne connaît plus d'un Augustin Cochin. J'ai eu naguère l'accasion de signaler, dans la RHE, une très intéressante collection de lettres publiées sous ce nom. Leur auteur, ami de Montalembert et du comte de Falloux, fondateur avec eux et secrétaire du *Correspondant*, fut, au siècle passé un des hommes les plus marquants de cette école qui aimait à se proclamer à la fois catholique et libérale. Celui dont je veux dire quelques mots aujourd'hui, homonyme du précédent et, comme lui, écrivain de talent, est son petit-fils. Il y a des familles où l'esprit et le goût du travail intellectuel semblent héréditaires.

Digitized by Google

Augustin Cochin *junior*, historien et sociologue plus que politicien, s'est attaché surtout à scruter les origines et la marche de la grande Révolution française. Avant de trouver une mort glorieuse sur le champ de bataille, en 1916, à l'âge de 39 ans, il avait fait paraître *La Crise de l'histoire révolutionnaire* et *La Campagne électorale de Bourgogne en* 1789. Il a de plus laissé en manuscrit une série d'études bien mûries et suffisamment achevées. On en a déjà tiré précédemment deux volumes sur *Les Sociétés de Pensée et la démocratie* et sur *La Révolution et la libre pensée.* Ceux dont le titre figure en tête de ces lignes proviennent du même fonds et continuent le même sillon.

Comment la Révolution a-t-elle pu faire son chemin,et si rapidement, dans la catholique Bretagne? Comment une population chrétienne et loyaliste a-t-elle passé, en un an ou moins d'un an, d'un régime presque féodal à un état voisin de la démocratie directe, à la domination « des sociétés patriotiques et des comités de correspondance », précurseurs et modèles « des sociétés populaires et des comités de surveillance »? Il y là, certes, une question d'un haut intérêt historique. La réponse à y faire ne peut nous laisser indifférents. Cette réponse, M. Cochin, en homme sérieux qu'il est, se garde bien de nous la promettre complète ; il veut seulement y apporter une contribution. Il ne prétend pas dire toutes les causes, mais une des causes, un des facteurs de l'étonnant phénomène. Il concentre son attention sur le philosophisme et les sociétés de Pensée.Création du XVIIIe siècle, ces sociétés étaient nombreuses à la fin du règne de Louis XVI. On en distinguait de trois types : les sociétés *de lecture*, où l'on venait se renseigner et causer ; les sociétés *académiques*, où l'on écrivait et pérorait ; les sociétés d'*action patriote*,qui n'étaient au fond que des sociétés secrètes de la maçonnerie. L'ouvrage qu'Aug. Cochin leur consacre comprend deux parties. La première, contenue dans le tome I, est un exposé historique des agitations révolutionnaires en Bretagne, comme prodrome de 1789. Ces agitations, qui s'étendent sur une année pleine, se répartissent elles-mêmes en deux périodes mathématiquement égales : du 5 mai au 5 novembre 1788, c'est la révolte nobiliaire contre le roi, dont le début a pour occasion le décret d'exil des 13 parlements ; du 5 novembre 1788 au 5 mai 1789, c'est la révolte populaire contre les parlements et l'aristocratie. Dans le récit circonstancié et très précis qui nous est présenté de ce double soulèvement, nous en suivons pas à pas, jour par jour, les progrès, les arrêts, les hésitations, les péripéties étranges, émotionnantes, souvent inattendues ; et nous les voyons aboutir tristement, en vue des États Généraux, à des élections conformes aux vœux et aux menées du « patriotisme », beau nom sous lequel se cachaient dès lors les idées les plus folles et les plus subversives. Dans sa seconde partie, son tome II, l'auteur a réuni les éléments d'une documentation telle qu'on ne pourrait la souhaiter ni plus consciencieuse ni plus probante ; ce qui toutefois n'exclut pas l'existence de quelques lacunes avouées, mais inévitables et irremplissables dans l'état actuel des sources.

Digitized by Google

Le trait sans doute le plus caractéristique de l'étude d'A. Cochin est une attention, sinon une application, constante à tirer des faits dûment établis une confirmation des doctrines sociologiques. L'auteur assurément ne nie point la liberté humaine ni son rôle utile, même dans la vie des sociétés ; mais l'ensemble des événements historiquement constatés, leurs caractères et leur enchaînement lui apparaissent dominés surtout par le jeu des lois sociales. Peut-être est-il permis de penser qu'il insiste trop sur ce côté du problème et qu'en particulier il abuse légèrement des expressions et des idées de « machine sociale », de « machinisme », etc. Qu'on en juge par deux petits extraits. A propos d'une première « déroute » du parti des nobles, il écrit (I, 204) : « Ici encore, nous prenons sur le fait l'engrenage fatal des lois de la Machine, où la liberté humaine a si peu de part : les situations sont tout, se commandent et s'enchaînent l'une à l'autre ; les personnes, rien. La ruine du Bastion est aussi peu le fait des Bastionnaires que son succès, et le même sort attend les vainqueurs, et après eux toutes les équipes sociales et tous les programmes philosophiques depuis d'Epremesnil jusqu'à Danton. Les étapes du « progrès des lumières » sont toutes pareilles. » Ailleurs (I, 416), nous rencontrons ces réflexions sur quelques incidents favorables au « Tiers » : « Est-ce à dire qu'on doive rapporter à ces philosophes anonymes tout l'honneur de cet heureux coup de barre, voir en eux des chefs et regretter de ne pas les connaître ? Ce serait oublier la première des lois de la Machine sociale, la sélection mécanique, qui met fatalement au centre les sujets les mieux entraînés à l'art royal et à la philosophie. C'est cette loi qui justifie et explique l'optimisme politique, si mal compris, de Rousseau. Le seul mouvement et l'entraînement de la Machine tendent à jeter au centre les meilleurs philosophes, automatiquement, par le jeu du « Travail », sans qu'il soit besoin de supposer autre chose que la loi d'inertie. » — Quoi qu'on pense de la théorie ainsi formulée, on devra en tenir compte pour comprendre cette brève et catégorique conclusion de l'exposé historique (I, 456) : « La France transformée en une vaste loge ; l'opinion sociale substituée à l'opinion réelle ; le Machinisme à l'autorité ; l'ordre mécanique à l'ordre moral ; l'impulsion subie à l'autorité reconnue ; la liberté de principe et la servitude de fait, à l'obéissance de principe et à la liberté de fait : tels sont bien les caractères du « grand œuvre » qui venait de s'accomplir. »

J. Forget.

F. Barry. *Étienne Delcher, évêque constitutionnel de la Haute-Loire.* (Étude religieuse sur la Révolution.) Paris, H. Champion, 1925. In-8, xiii-361 p. Fr. 30.

Malgré la publication d'excellentes synthèses sur l'histoire religieuse de la Révolution, le sujet est loin d'être épuisé. Dans une matière aussi vaste les études détaillées n'ont rien perdu

Digitized by Google

de leur opportunité ; disons mieux, elles restent indispensables. Aussi, nous ne croyons pas exagérer en affirmant qu'il faudra encore une forte équipe de travailleurs armés d'une patience à toute épreuve pour dépouiller systématiquement les nombreuses archives locales demeurées dans une vaste proportion inexplorées, avant de pouvoir retracer le tableau à la fois complet et définitif de cet épisode qui marque le point de départ de l'histoire contemporaine de l'Église.

L'ouvrage consacré par M. Barry à Étienne Delcher, évêque constitutionnel de la Haute-Loire, mérite, à plus d'un titre, de retenir l'attention de ceux qu'intéresse l'histoire religieuse de la Révolution française. Héritier des notes et des documents recueillis par M. Paul Le Blanc, muni en outre de précieuses références puisées dans les Archives nationales, départementales et communales, M. Barry fut à même de compléter la série des monographies sur l'histoire religieuse du diocèse du Puy, pendant la tourmente révolutionnaire. Son étude, quoiqu'elle ait pour objet un personnage de second plan, fait mieux saisir la psychologie assez mystérieuse des prêtres jureurs et des évêques constitutionnels en général.

Par son éducation familiale autant que par ses études, Étienne Delcher est le type du prêtre instruit de la fin de l'ancien régime. D'abord chanoine hebdomadier de l'église de Saint-Julien (1757), puis chapelain de Bienveigne en l'église de N.-D. de Brioude, Delcher essaya vainement, dans la suite, de se faire octroyer un canonicat capitulant à Saint-Julien. Faute de mieux, il dut se contenter de la place de curé-doyen de Saint-Pierre, à Brioude. Dans l'exercice de ses diverses fonctions il se révéla homme actif et laborieux, prêtre pieux, pasteur vigilant et charitable. Malheureusement deux défauts, — et non des moindres, — s'étaient faits les alliés de ses qualités : une grande présomption de ses forces et un manque d'humilité dans le succès. Plus grave et plus dangereuse encore était la déformation de son esprit, imbu de philosophisme, légèrement teinté de jansénisme et imprégné surtout de gallicanisme. Il n'en fallait pas plus pour faire de Delcher un partisan enthousiaste de la Révolution. Sitôt la convocation des États Généraux lancée, on le vit prendre une part active à la rédaction des cahiers du baillage de Brioude, dont les vœux trahissaient ses aspirations les plus chères : la suppression des abus, des privilèges, l'affranchissement de la commune de Brioude et son érection en corps municipal, la transformation de la monarchie absolue en monarchie constitutionnelle. Peu de temps après, il applaudit, avec une joie confinant au délire, à la destruction de l'ancien régime, décrétée en bloc dans la trop fameuse nuit du 4 août. Bien plus, le 20 juin 1790, il prit une part prépondérante à la fête du serment civique, à Brioude ; il y prononça même un discours aussi vibrant que sursaturé de sophismes.

Jusqu'alors l'Église, quoique déjà gravement atteinte dans son patrimoine et dans ses institutions monastiques, n'avait pas encore subi d'assaut dans son organisation et dans sa discipline. La Constitution civile du clergé, l'erreur capitale de la Révolution en matière religieuse, ne tarda pas à s'en charger. Votée au mois de juillet 1790,

Digitized by Google

elle fut aggravée, dès le 27 novembre, par l'obligation du serment. De tranquille qu'elle avait été, l'âme de Delcher devint brusquement la proie de l'agitation et du scrupule. Un cas de conscience se posait : le serment était-il licite ou illicite ? La question le tourmentait. S'il n'avait écouté que ses raisonnements à lui, obnubilés d'ailleurs par les conseils d'amis et par la morne perspective des privations qui le guettaient, il se serait conformé purement et simplement aux lois : mais l'écho lointain et sans cesse grossissant de la voix des évêques, qui fit entendre des protestations énergiques et des anathèmes indignés jeta le trouble dans sa conscience. Pour chasser ses doutes et vaincre ses hésitations il se proposa d'étudier scientifiquement le problème de la moralité du serment. Le fruit de ses recherches et de ses réflexions fut consigné dans une brochure qu'il intitula : *Examen sérieux et impartial sur la légitimité ou l'illégitimité du serment* et qui n'est autre qu'un essai de réfutation de l'instruction pastorale de Mgr de Boulogne. Delcher, comme bien l'on devine, y concluait à la licéité du serment pur et simple. Traduisant sa conviction en acte, il le prêta, le 30 janvier 1791, du haut de la chaire, après un prône dans lequel il s'efforça de démontrer , à grand renfort d'arguments, que la Constitution du clergé n'avait rien de contraire au dogme. Son exemple fut contagieux : la majorité des prêtres du district de Brioude s'en autorisèrent pour prendre rang pami les jureurs. Aux termes de la Constitution, la paroisse de Saint-Pierre, desservie par Delcher, devait être supprimée. En quête d'une situation, Delcher sentit naître en lui le désir d'un siège épiscopal. Avec sa mentalité gallicane et plus encore avec son âme frémissante d'admiration pour la réforme entreprise par la Révolution, il n'eut pas trop de peine à se convaincre que sa démarche n'avait rien d'ambitieux ; il alla même jusqu'à y voir, grâce à un de ces phénomènes d'autosuggestion qui ne sont pas rares chez les opportunistes, une obligation sinon un sacrifice généreusement consenti.

Depuis que Mgr Galard avait refusé de prêter le serment, le siège de la Haute-Loire était tenu pour vacant. Déjà les sociétés populaires s'agitaient pour réclamer d'urgence l'élection d'un nouveau pasteur. Delcher posa sa candidature avec quatre autres assermentés. Le premier tour de scrutin demeura sans résultat ; au second tour, Delcher évinça ses concurrents.

Sacré par Mgr Lamourette en l'église Notre-Dame à Paris, il ne s'empressa pas de rejoindre son poste : il voulut au préalable se concilier la sympathie de ses ouailles. Dans une lettre pastorale qui respire la plus pure doctrine gallicane et qui révèle une sympathie sans réserve pour la Révolution, l'évêque intrus essaya de désarmer ses adversaires. Installé au Puy, il y déploya, pour organiser son diocèse d'après les prescriptions de la Constitution civile du clergé, un zèle qui, n'avait été la malheureuse cause qu'il servait, aurait été admirable. Un autre problème absorba une partie de son activité. Désolé des tristes conséquences du schisme, il mit tout en œuvre pour réconcilier les deux factions rivales du clergé. Devant la stérilité de ses efforts, l'évêque finit par comprendre que son

Digitized by Google

prestige était trop faible, son autorité trop contestée, pour mener à bonne fin une entreprise aussi redoutable. Désemparé, il tourna ses regards vers l'assemblée législative. Avec une naïveté que ses illusions suffisent à expliquer, il se promettait que la nouvelle assemblée, assagie par l'expérience, abrogerait, sans doute, la loi du serment, l'unique source des malheurs qu'on déplorait. Loin de calmer l'effervescence du mal, l'héritière de la Constituante l'aggrava en votant les lois persécutrices du 29 novembre 1791 et du 27 mai 1792 et en exigeant un nouveau serment. Les yeux de Delcher ne se dessillèrent toujours pas : cette fois, il prêta le serment sans arrière-pensée. Un certain optimisme même lui revint en apprenant les premiers triomphes des armées françaises. En face des dangers du dehors, croyait-il, l'union se ferait au dedans. L'assemblée législative ne fit pas long feu et céda la place à la Convention.

Dès le début, « l'assemblée géante » ne témoigna que fort peu d'estime à l'égard de l'Église constitutionnelle. Malgré tout, Delcher crut devoir prêter main forte au gouvernement et il envoya ses vicaires épiscopaux propager les idées nouvelles dans le département de la Haute-Loire. Vainqueur, le jacobinisme se départit de toute tolérance à l'égard de la religion ; avec une rage inouïe, il déclancha contre elle une guerre d'extermination, englobant jureurs et réfractaires dans une même haine. Au Puy, la campagne de déchristianisation battait son plein grâce au fanatisme de l'envoyé en mission, Reynaud, qui après avoir inauguré le culte de la déesse Raison lança au plus tôt l'inique décret de la déprêtrisation.

La conscience de Delcher allait-elle enfin connaître un soubresaut de révolte ? Non : il n'obéira pas à Reynaud mais il ne se rétractera pas non plus avec éclat ; il s'abstiendra seulement du ministère jusqu'à nouvel ordre. Cette résolution prise, il se retira à Brioude pour y vivre dans l'inquiétude jusqu'au jour où il fut mandé à la barre de la municipalité et sommé de remettre ses lettres de prêtrise. A la suite de son refus, il fut incarcéré pendant quelques mois à Brioude. La détention, sans qu'on puisse préciser davantage, ne fut pas longue. Remis en liberté, après le coup d'État de thermidor, Delcher devait connaître d'amères déceptions. Son rêve à lui, son vœu le plus cher avait été l'alliance de la Constitution et de l'Évangile. Or, la loi du 3 ventôse sur l'usage des édifices du culte consacrait en même temps le régime de la séparation. Pour l'Église constitutionnelle déjà fortement minée par la défection d'un grand nombre de ses prêtres, le coup n'était rien moins que mortel. Elle aurait certes sombré dans l'oubli si le prélat le plus en vue des évêques constitutionnels, Grégoire, ne s'était entremis pour lui infuser un regain de italvité.

Dès le 15 mars 1795, une encyclique, publiée à la suite de l'assemblée des *Evêques réunis*, préconisa les grandes lignes d'une réforme disciplinaire. Delcher eut hâte d'y souscrire tout en faisant des réserves au sujet de l'attitude à tenir vis-à-vis des *traditeurs* qu'il jugea dignes de la plus grande indulgence, non pas tant qu'il minimisât leur faute, mais parce qu'il jugeait urgent de renforcer les rangs trop éclaircis des assermentés.

Digitized by Google

A cette époque, l'évêque intrus, mettant à profit la tolérance consentie par la loi du 11 prairial, avait acquis l'église Saint-Julien à Brioude, pour y exercer les fonctions de curé. Tous ses efforts semblaient alors concentrés autour du ralliement des réfractaires. La tâche fut particulièrement ingrate. Une lettre à Grégoire nous transmet l'écho de ses cruelles désillusions et de son profond désenchantement. Les épreuves s'acharnaient sur lui pour le plonger dans le découragement. Condamné par bref du Pape, à l'occasion du jubilé de N.-D. du Puy, en 1796, il dut se résigner, retenu encore par la maladie, à ne pas participer au second concile des évêques réunis (15 août 1797). Sous la nouvelle terreur déclanchée au lendemain du 19 fructidor, il vécut balloté entre l'espoir d'une sécurité précaire et la morne perspective d'une affreuse déportation. Du fond de son alcôve où le clouait l'infirmité, il se contenta de faire des vœux ardents et d'offrir généreusement à Dieu ses souffrances en vue de l'union.

Enfin des lueurs d'espérance se dessinèrent à l'horizon. Le retour inopiné du général Bonaparte et le coup d'État du 18 brumaire, suivi de l'avènement du consulat, se chargèrent de mettre fin à un régime pétri d'abus et condamné par ses propres excès. Delcher exulte de joie: il salue Bonaparte comme le nouveau Josué, armé de la puissance divine pour confondre et châtier les rois coalisés. De l'infinie miséricorde de Dieu il attend la paix religieuse et le triomphe sur l'irréligion. De son côté, il veut hâter le retour des « frères séparés ». A cet effet, il convoque un grand synode à Brioude : seuls les prêtres assermentés répondent à son appel. Delcher, qui ne semble même pas se douter de ce qu'il y avait d'arrogant dans sa démarche, en est amèrement désappointé. Dès lors, il s'en remet à la sagacité et au zèle de l'assemblée des évêques réunis pour mener à bon terme l'union si ardemment souhaitée. Le concile s'agitait toujours lorsque le concordat vint rendre ses travaux inutiles. Bonaparte, qui s'en était habilement servi comme d'un moyen d'intimider le Saint-Siège, lui enjoignit l'ordre de se disperser. Delcher comprit que son rôle était fini : il ne fit aucune difficulté pour se désister de ses fonctions et offrit spontanément sa démission au Premier Consul. Supprimé par le concordat, l'évêché de la Haute-Loire fut rattaché à celui de Saint-Flour. Restait un point délicat : sa réconciliation avec le Saint-Siège ne pouvait se faire qu'au prix d'une rétractation solennelle de son adhésion à la Constitution civile du clergé. D'après M. Barry, Étienne Delcher la fit certainement sans réserve. Cette affirmation nous paraît gratuite ; nous inclinons à croire que Delcher esquiva une rétractation nette et franche pour lui substituer une formule habilement tronquée, dont le légat pontifical, faute de mieux, se contenta.

Quoi qu'il en soit, Delcher devenu curé concordataire de Saint-Julien à Brioude, s'y dévoua pendant trois ans — les dernières de sa vie — au salut des âmes. Telles furent les grandes étapes de la vie extrêmement agitée d'Étienne Delcher.

M. Barry ne mérite qu'éloges pour le soin qu'il a mis à la situer

Digitized by Google

dans son cadre et pour la façon attrayante dont il l'a racontée. Il faut lui savoir gré aussi d'avoir fait largement appel à l'analyse psychologique, malheureusement trop souvent négligée, pour mieux comprendre des attitudes qui contrastent singulièrement dans son héros avec la piété, le zèle et l'amour ardent de la religion. Toutefois, nous pensons que sur ce terrain l'auteur s'est laissé entraîner trop loin en prenant pour des excuses ce qui ne sont que des explications. M. Barry se montre trop indulgent à l'égard de Delcher, qu'un attachement obstiné et, — disons le mot, — hautement blâmable à ses idées gallicanes et philosophiques entraîna à des gestes moins coupables peut-être qu'on ne paraît incliné à le croire sans un examen objectif des faits, mais coupables quand même. La voix du pape et des évêques, la leçon des événements avaient été trop pressantes pour qu'on puisse admettre chez Delcher une erreur moralement invincible, imputable seulement à son éducation et à l'enseignement gallican dont il avait été pétri.

Pour Delcher, il ne restait plus, après ses nombreuses chutes, qu'une seule voie pour le mener à la réhabilitation : c'était la rétractation sincère et éclatante de ses aberrations. Or, celle-ci, pensons-nous, contrairement à la thèse de M. Barry dont les preuves ne nous paraissent guère solides, fit défaut.

V. SEMPELS.

KARL ESCHWEILER. *Die Zwei Wege der neueren Theologie.* Augsbourg, Filser, 1926. In-8, 337 p. M. 8.

IDEM. *Eine neue Kontroverse über das Verhältnis von Glauben und Wissen.* (*Bonner Zeitschrift für Theologie und Seelsorge.* 1926, t. III. Extrait. 17 p.)

Le livre de M. E. ne pouvait passer inaperçu. Il ne s'est pas borné à poser à son tour le problème complexe de la nature et de la valeur de la connaissance théologique, il a voulu dégager et comparer les réponses contenues dans la réalité concrète, historique des théologies existantes. L'étude de deux théologiens du pays rhénan, G. Hermès (1778-1831) et J. Scheeben (1835-1881), lui signalent l'existence dans la théologie moderne de deux orientations fondamentalement divergentes : « Zwei Wege ». Chez les uns, le travail théologique se sépare de la foi, il s'établit et s'organise à côté d'elle. Il est l'effort de l'intelligence humaine qui, avec ses propres ressources, se prononce sur la révélation divine qui lui est présentée. Si elle a conscience de ne pouvoir pénétrer à l'intérieur du mystère, elle se sait la mission de l'étayer du dehors en même temps que de soumettre à son contrôle et à son approbation les démarches de la vie de foi. C'est la voie de l'exposé apologétique. Chez les autres, la foi et la raison ne se juxtaposent pas, mais s'unissent. C'est la voie théologique (dogmatische Selbstbesinnung). La raison imprégnée de foi est au service

Digitized by Google

de celle-ci. Une intelligence plus parfaite est le fruit de cette communauté d'action.

M. E. estime qu'on n'aura pas de peine à reconnaître dans la première voie l'empreinte bien nette de ce qu'on peut appeler l'esprit moderne. Elle est toute faite de préoccupations critiques, toute tendue à assurer avant tout la réalisation des conditions subjectives de la connaissance. Que cet esprit a envahi la théologie moderne, rien ne le montre mieux que les traités de l'analyse de l'acte de foi qu'introduisent Suarez et Lugo, et qui dominent l'opinion théologique au XIXe siècle. Ce n'est d'ailleurs que l'application à la théorie de la foi de la doctrine de Molina sur le *concursus simultaneus* entre Dieu et la créature libre.

La caractéristique de ces doctrines est le souci de sauvegarder sous le secours de la grâce l'autonomie du croyant. On ne pense évidemment pas à récuser l'aide de la grâce, ni à nier l'emprise de son action ; mais il faut cependant qu'en dernière instance ce soit l'homme de son côté qui se prononce. L'union à la grâce est son fait à lui. C'est un contrat, une juxtaposition, une action parallèle qu'entreprennent la grâce et la nature. L'homme, le théologien du moins, doit se rendre compte que de fait il cède à la grâce ; dans ce but il analysera son adhésion et s'efforcera de découvrir sous les données de l'expérience naturelle l'élan surnaturel, empirique lui aussi, qui l'unit directement à Dieu (chapitre I).

Le second chapitre de l'ouvrage établit que la théologie ainsi conçue a été conduite à ses dernières conséquences par G. Hermès, mais le lecteur sera assez porté à oublier celui-ci pour s'occuper surtout des molinistes qui apparaissent toujours ou sont toujours sous-entendus. Ce n'est pas que M. E. identifie le système d'Hermès avec les travaux de l'école moliniste, mais il s'efforce de montrer qu'une même orientation les conduit. D'ailleurs pour l'auteur, Hermès n'est pas le rationaliste qu'on nous présente d'ordinaire, il ne fait qu'isoler méthodiquement la raison et la foi.

Tout autre est la conception de la grande scolastique, de S. Thomas ; ici, la grâce et la raison ne font pas dans l'adhésion de foi deux principes mais un seul. La grâce ne détourne pas l'homme de son objectif propre pour le diriger vers un bien qui lui serait étranger ; elle l'emporte plutôt vers ce qui est le fond de son désir le plus vrai, Dieu en lui-même. L'action surnaturelle, qui vient à nous sous les dehors de la nature, des événements historiques, est en continuité avec ce qui déjà nous meut (non destruit sed perficit) ; elle l'entraîne donc en subordination. L'unification de ces principes d'action est telle que psychologiquement, expérimentalement, il n'est pas possible d'enregistrer la certitude d'être sous l'action de la grâce. La doctrine du désir naturel de la béatitude surnaturelle apparaît ainsi comme la pièce maîtresse du système.

Dans les temps modernes, c'est Scheeben qui a ramené l'attention vers cette théologie traditionnelle, qui n'a jamais lié radicalement son sort aux idées passagères des époques successives (chapitre III). Cependant lui-même n'a pas pu se libérer entièrement ; dans le

Digitized by Google

problème même de la connaissance théologique, il n'aboutit qu'à juxtaposer une méthode purement rationnelle à la méthode de foi. M. E. nous présente alors lui-même, dans le chapitre IV, la synthèse de cette théologie de la voie unique : « Der eine Weg ».

Tout le livre de M. E. tient dans l'opposition de ces deux théologies. Il a autant de complaisance à diagnostiquer chez le théologien à tendance moderne l'homme du « Selbstgefühl », qu'à décrire son théologien idéal qui n'a pas dévié de la voie unique, parce qu'il est tout entier dans le croyant qui cherche uniquement l'intelligence toujours plus grande de la vérité qu'il possède.

On le voit, la tâche que M. E. s'est imposée devait être hasardeuse pour celui qui n'aurait pas pénétré jusqu'à la moëlle de la doctrine sacrée. On ne se souvient pas d'avoir jamais vu la distinction entre le thomisme et le molinisme mise en une lumière si désavantageuse pour ce dernier, et l'on n'est pas accoutumé non plus à regarder le thomisme du biais d'où M. E. le voit. La doctrine du *desiderium naturale in cognitionem essentiae divinae* donne-t-elle réellement la véritable perspective du thomisme? De plus, la voie unique que M. E. en déduit n'est-elle pas trop étroite, puisque jamais elle ne permet à la raison de marcher autonome à côté de la foi, et ferme ainsi l'accès à l'apologétique scientifique? Autant de difficultés qu'on n'a pas tardé à opposer à l'auteur et au sujet desquelles il se défend dans l'article signalé plus haut.

Les molinistes ne se reconnaissent pas dans le tableau que M. E. trace d'eux. Ce n'est pas la première fois que cette *ignoratio elenchi* est reprochée aux thomistes. Disons toutefois que le lecteur n'a pas besoin d'être averti que E. ne cherche pas à voir le molinisme sous son plus beau jour. Il y a en outre dans son exposé des ambiguïtés, des obscurités parfois regrettables ; en général, on sent chez l'auteur quelque hâte à classifier et à conclure, quelque empressement qui néglige les nuances et les précisions.

C'est ce défaut, croyons-nous, qui lui a attiré de graves reproches au sujet de son exposé du désir naturel de la béatitude surnaturelle. M. E. s'inspire manifestement des belles études consacrées à ce sujet par le P. de Broglie, S.J. Celui-ci, avec une incontestable maîtrise, avec toutes les précautions et toutes les précisions désirables, a présenté comme thomiste la doctrine du désir naturel de voir Dieu. M. E. ne nous a pas paru avoir autant de solidité ; il affirme, simplifie, et voile parfois les difficultés par des tournures grandiloquentes.

M. E. s'est attardé à expliquer plus longuement ce que, dans sa conception théologique, il faut penser des rapports entre la science et la foi, mais pas assez puisque, ici encore, on se bute à des énoncés qui rendent imparfaitement sa théorie. Il n'y a chez lui ni fidéisme, ni anti-intellectualisme, ni agnosticisme d'aucune sorte. L'effort intellectuel trouve son plein épanouissement dans l'explication qu'il propose : aucune restriction de valeur ne lui est imposée. Ce qu'il ne veut pas, c'est que la recherche intellectuelle même en apologétique se juxtapose purement et simplement indé-

Digitized by Google

pendante à côté de la foi. Il lui répugne que le croyant-apologète ait à faire abstraction de sa foi, à recourir au doute méthodique. L'intelligence humaine ne doit pas se concevoir comme un spectateur indifférent, neutre vis-à-vis de la révélation. Si l'âme humaine est faite pour ces choses, si elle est une puissance obédientielle des dons surnaturels,elle ne devra pas renoncer à ses énergies de connaissance en s'abandonnant aux lumières de la foi, ni s'obscurcir parce qu'elle juge les choses qu'elle croit.

J. De Brandt, C.SS.R.

Nils Algard. *Johan Hendrik Thomander*. Stockholm, Svenska Kyrkans diakonistyrelsen Bokförlag, 1925. In-8, xxvi-615 p.

M. Nils Algård,dans une thèse académique qui lui a valu le grade de docteur en théologie de l'université d'Upsala,étudie avec force détails la carrière théologique et pastorale du célèbre pasteur luthérien suédois Johan Henrik Thomander. Jamais peut-être biographie d'un homme du xixe siècle n'a été entreprise avec l'appui d'un si grand nombre de sources. En dehors des archives, bibliothèques, musées et dépôts de tout genre, l'auteur a mis en œuvre de nombreux articles de revue et consulté plus de deux cents sources imprimées. Ceci explique la minutie du détail et le luxe d'information dont use l'écrivain pour mettre en lumière la figure énergique et puissante de Thomander qui fut pour la Suède luthérienne orthodoxe un profond théologien et un orateur à la parole apostolique. Né en 1798 de parents d'origine polonaise, Thomander, après des études brillantes soit au collège soit au séminaire (1820), devint pasteur et se distingua pendant les quarante années suivantes à la fois comme théologien et comme homme d'Église, d'esprit éminemment organisateur et pratique. Le théologien, dont M. Algård nous développe les idées au sujet de Dieu, de l'homme, du Christ, de l'Esprit Saint, de l'Église, de sa constitution, n'est pas original et reproduit à très peu de chose près les théories chères au Réformateur allemand. L'homme d'Église (den praktiske Kyrkomannen) déploya incontestablement une énergie peu commune et un écho de cette parole très éloquente nous a été conservé dans nombre d'homélies et de catéchèses. L'action de Thomander s'exerça même sur la liturgie luthérienne de son pays. Il mourut en 1865 comblé d'honneurs et au faîte de la renommée. Somme toute, il fut un protestant romantique de grande foi,à la parole chaude et pénétrée de sentiment,pour qui, comme pour son maître Luther,la question primordiale fut toujours d'enseigner à la multitude comment on parvient à trouver un Dieu miséricordieux « hur skall jag finna en nådig Gud ».

L. Antheunis.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Allemagne

— Le t. II (Alfarabius-Arznei) du *Gesamtkatalog der Wiegendrucke* (Leipzig, K. Hiersemann, 1926. In-4, XI-786 p.) contient, comme le t. Ier, des renseignements bibliographiques très abondants, dont l'historien de l'Église pourra à l'occasion se servir utilement. Ainsi, il montre la diffusion des œuvres des grands écrivains ecclésiastiques et permet de mesurer pour ainsi dire leur influence au XVe siècle : S. Ambroise (nos 1597-1613), S. Anselme (nos 2030-2045), S. Antonin de Florence (nos 2068-2203), le canoniste Jean Andreae († 1345) (nos 1675-1757), André de Escobar († 1408), auteur du *Modus confitendi* (nos 1763-1856). Il énumère aussi les différentes éditions de certains ouvrages d'édification, fort répandus : *Alphabeticum divini amoris* (nos 1554-1567) attribué à cette époque à différents auteurs ; *Alphabeticum sacerdotum* (nos 1568 -1572), *Ars moriendi* (nos 2571-2635). A. D. M.

— L'histoire ecclésiastique est bien, semble-t-il, dans tout le domaine des sciences sacrées, le département où les recherches et les découvertes incessantes modifient et renouvellent le plus rapidement les opinions. Nul ne s'étonnera des changements subis par le manuel d'histoire ecclésiastique du regretté F. X. von Funk en paraissant en huitième édition ; nul ne contestera au digne successeur et continuateur de Funk, le professeur K. Bihlmeyer, le droit de considérer comme sienne une œuvre qu'il a, pour la troisième fois, si profondément et si heureusement remaniée. Ce n'est encore que la première partie qui nous en est donnée : *Kirchengeschichte*, auf Grund des Lehrbuches von F. X. v. Funk, 8e édit. P. I : *Das christliche Altertum* (Paderborn, Schöningh, 1926. In-8, XII-294-12 p. M. 7,20) ; elle s'étend aux sept premiers siècles du christianisme, l'auteur terminant l'antiquité chrétienne au concile *in Trullo*, en 692. On y trouve naturellement l'introduction, traitant les questions traditionnelles : but, méthode, division, bibliographie et travaux de l'histoire ecclésiastique. Cette première époque est partagée en deux périodes, que distingue et sépare la paix accordée à l'Église par l'édit de 313. La vie extérieure et intérieure de la grande institution chrétienne est considérée et retracée, dans les chapitres successifs de chaque partie, d'un point de vue spécial, et l'on peut assurer qu'aucun de ses aspects caractéristiques n'a échappé à l'attention. La narration est brève, extrêmement dense : si elle est loin de n'être qu'un canevas, elle laisse cependant ample matière aux développements soit par les explications du professeur

Digitized by Google

soit par les recherches de l'étudiant : aux unes et aux autres elle fournit de nombreux points d'attache ou de départ et les précieuses ressources d'une riche bibliographie. Du point de vue scientifique, ce manuel peut soutenir la comparaison avec celui de Preuschen-Krüger, qui compte certainement parmi les meilleurs. D'autre part, les catholiques n'auront à son sujet aucune crainte, car le savant professeur a bien réalisé son idéal d'allier à une attitude rigoureusement scientifique une filiale piété envers l'Église dans sa grandiose manifestation au cours des temps. Ces deux dispositions s'entr' aident et se complètent, car si la première éclaire la seconde, celle-ci donne à l'autre le sens véritable et l'explication dernière des faits, qui n'apparaissent dans leur plein jour et la totalité de leur portée que s'ils sont replacés dans l'ensemble du plan et de la conduite de la Providence. Nous ne discuterons pas les cadres chronologiques adoptés ; nous dirons cependant que la seconde période nous paraît très longue, trop longue pour être traitée d'un jet et sans interruption ; l'écart est trop grand entre la fin de chaque chapitre et le commencement du suivant et l'on pourrait se trouver quelque peu décontenancé, par exemple, en étant ramené aux hérésies des IVe et Ve siècles après avoir déjà étudié l'Islam. Nous croyons qu'il y aurait avantage à diviser la deuxième période et à marquer une étape soit au concile de Chalcédoine, soit au début du règne de Justinien, car nous doutons fort qu'aucun professeur se décide à parcourir sans relai toute la période. Nous eussions également préféré voir garder, dans la seconde partie, l'ordre adopté pour la présentation des chapitres de la première. Enfin, nous avons l'impression qu'il n'a pas été suffisamment tenu compte des sources orientales ; cette lacune s'accuse dès la bibliographie des sources et des sciences auxiliaires, où l'on s'étonnera de ne pas rencontrer, par exemple, l'indication de la *Patrologia Orientalis*, du *Corpus scriptorum christianorum orientalium*, des *Specimina codicum orientalium*, du *Thesaurus syriacus* de Payne Smith, etc., à côté de collections ou d'instruments de travail similaires pour les littératures latine et grecque. Les historiens et chroniqueurs syriens et arméniens auraient pu être signalés et parfois utilisés, surtout après la récente publication de F. Haase. S'il n'est pas parfait, le présent manuel, nous nous plaisons à le redire, est excellent et cette édition, nous n'en doutons pas, jouira à bon droit du même succès que les précédentes. J. LEBON.

— Une nouvelle livraison, la sixième, s'est ajoutée à ce qui avait déjà paru de l'excellent *Griechisch-Deutsches Wörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur* de W. BAUER (Giessen, Töpelmann, 1927. In-8, col. 641-768). On se réjouira en constatant que la publication ne traîne pas et que l'on peut espérer posséder à bref délai l'ouvrage complet. Ce fascicule débute par l'article *καταγωνίζομαι* et prend fin dans le cours de l'article *μᾶλλον*. Nous n'avons pas l'intention de répéter chaque fois les mérites que nous reconnaissons à ce lexique ; en avançant, il se maintient toujours à la hauteur à laquelle l'éru-

Digitized by Google

dition et la science de son auteur l'ont porté dès le principe. Ici encore, chaque article relève les plus anciennes attestations du terme, en distribue convenablement les emplois dans les écrits visés selon la distinction et la graduation des divers sens et fournit brièvement, au besoin, les explications nécessaires. L'ordre alphabétique amène encore, dans ce fascicule, des articles de genres différents, des noms propres de personnes ou de lieux, qui sont accompagnés de renseignements utiles. Il y a parfois de l'interprétation (*κατώτερος*, *κολαφίζω*, etc.), des discussions de variantes ou des indications de corrections (*κεφαλιόω*). Le souci d'être complet fait même noter le terme *κιβώριον*, qui se rencontre seulement dans quelques mss minuscules et dans une citation faite par saint Jean Chrysostome. Certains articles, comme *κόσμος*, *λόγος*, *κύριος*, sont très développés : ce dernier est un modèle d'analyse et de classement et donne une idée de la richesse des indications bibliographiques, qui sont fournies à l'occasion. Bref, on peut prévoir et prédire que, grâce à l'heureuse utilisation de tous les matériaux dont on dispose actuellement, ce lexique laissera loin derrière lui tous les précédents et constituera un instrument de travail précieux et indispensable. J. LEBON.

— Dans la préface de la première édition de son *Bibelatlas*, en 1911, Hermann Guthe, professeur à l'université de Leipzig, exposait sa façon de concevoir le rôle du cartographe biblique. Ce rôle exige d'abord une connaissance approfondie des données géographiques et topographiques de la Bible. Il faut ensuite être bien documenté touchant le dernier état scientifique des recherches topographiques. Il faut enfin que l'exégète et l'historien soit lui-même cartographe ou tout au moins soit aidé d'un spécialiste en cartographie. Toutes ces conditions, qu'un bon sens éclairé suffit d'ailleurs à découvrir, se trouvaient déjà admirablement remplies dans la première édition dont un juge spécialement compétent disait qu'elle « réalise pour bien longtemps la plus haute moyenne de données sûres à utiliser par le commun des exégètes et des historiens » (VINCENT dans *Revue biblique*, 1911, p. 609). La seconde édition (H. GUTHE, *Bibelatlas in 21 Haupt- und 30 Nebenkarten mit drei alphabetischen Namenverzeichnissen*. Leipzig, Wagner u. Debes, 1926, M. 23), mérite au moins les mêmes éloges et marque même sur la première un véritable progrès. Pour la partie cartographique proprement dite, l'auteur fut assisté du Dr Fischer qui composa également les tables avec l'aide de l'étudiant Schindler. Ces tables comprennent d'abord une liste alphabétique complète des noms qui figurent dans les 19 premières cartes, puis un index alphabétique des noms de la 20e carte (Palestine actuelle), enfin, un index pour les plans de villes. Les cartes, dont le contenu historique s'est considérablement enrichi, restent d'un dessin clair et ferme, de véritables chefs-d'œuvre de lucidité et de goût. L'auteur a mis largement à profit les résultats des récents relevés cartographiques qui s'étendent désormais à presque toute la Palestine. Pour le Negeb, il put utiliser la carte anglaise du Sinaï de 1915 et pour la contrée située entre l'Hermon et le Jabbok, la carte de la Transjordane éditée par le Deutsche Palästina-

Digitized by Google

Verein en 1924. Seuls une étroite bande de terrain au sud du Jabbok, et le territoire de l'ancien Moab entre le Wadi Zerka Ma'in et le Wadi el-Hesa n'ont pu encore être relevés avec précision. M. Guthe s'est servi pour ces régions des travaux d'approche de Dalman, Brünnow et Musil. D'autres savants d'ailleurs, parmi lesquels il cite spécialement les professeurs Hess, Alt, Steindorff et Weissbach, l'aidèrent de leurs conseils et de leurs suggestions au cours de son travail. C'est dire que l'auteur ne négligea aucune source d'information, et le même souci de documentation précise et exacte lui fait vivement regretter de n'avoir pu utiliser qu'en 1925, trop tard, le précieux *Atlas for the historical geography of the Holy Land* de G. A. Smith, paru en 1915. Nous aurons signalé les principales modifications de la seconde édition de cet excellent atlas biblique en disant qu'il s'est enrichi de trois cartes nouvelles sur la feuille 2a : Der Boden Jerusalems vor der Besiedlung ; Umgebung von Sichem ; Umgebung von Samaria. É. T.

— Le Dr KRAFT vient de publier sous le titre : *Die Zeichen für die wichtigeren Handschriften des griechischen Neuen Testaments* (Fribourg, Herder, 1926. In-12, 24 p. M. 0,60), un complément très utile et très pratique à l'Introduction au N. T. de Sickenberger. Il dresse pour l'*Evangelicum*, l'*Apostolicum* et l'Apocalypse, la liste des sigles de tous les manuscrits mentionnés dans l'apparat critique de von Soden d'après les systèmes de notation de von Soden, de Tischendorf et de Gregory, avec l'indication de la date des mss et de leur résidence actuelle. Ces manuscrits sont groupés, d'après la distribution de von Soden, sous les rubriques : texte égyptien, texte palestinien, texte de la *Koinè*, texte des Commentaires. Cette table rendra service aux étudiants et à tous ceux qui s'occupent de la critique textuelle du Nouveau Testament. Car, si les savants se sont prononcés à plusieurs reprises pour les avantages du système de notation de Gregory, ils ne continuent pas moins à se servir, et se serviront pendant longtemps encore, des éditions et des apparats critiques de Tischendorf et de von Soden. Il est donc utile d'avoir sous les yeux les trois séries de sigles.

On sait que Tischendorf a repris de Wetstein la manière de citer les manuscrits majuscules par des lettres et les minuscules par des chiffres. Gregory s'y ralliait encore dans le premier volume de son ouvrage *Textkritik des Neuen Testaments* (1900), et il ne proposa son système que dans le troisième volume de cet ouvrage, en 1909. Quant au système de von Soden, si compliqué que plusieurs spécialistes déclarent ne pouvoir s'habituer à son maniement, il a été choisi comme base dans le présent catalogue, précisément à cause de sa difficulté et pour permettre aux étudiants de s'orienter dans la lecture de l'apparat de von Soden. É. T.

— La dissertation que le Dr WAGENMANN, privatdozent d'histoire ecclésiastique à l'université d'Heidelberg, y a présentée comme « Promotions- und Habilitationsschrift », et que le Prof. Lietzmann a acceptée dans les *Beihefte zur Zeitschrift f. d. neutest. Wissenschaft*

Digitized by Google

(*Die Stellung des Apostels Paulus neben den Zwölf in den ersten zwei Jahrhunderten.* Giessen, Töpelmann, 1926. In-8, xv-224 p. M. 8), est bien ordonnée et clairement écrite. Elle part de cette constatation que, tandis que l'importance de Paul dans l'élaboration du dogme ecclésiastique fut si souvent mise en relief, exagérée même au point de faire du disciple le fondateur du christianisme, son rôle dans l'organisation et la constitution de l'Église catholique fut beaucoup moins étudié. Les recherches récentes de Holl (*Der Kirchenbegriff des Paulus in seinem Verhältnis zu dem der Urgemeinde*, SBPAW. 1921, p. 920-947) et de Kattenbusch (*Der Quellort der Kirchenidee*, Harnack-Festgabe, 1921, p. 143-172 ; *Die Vorzugstellung des Petrus und der Charakter der Urgemeinde zu Jerusalem*, Müller-Festgabe, 1922, p. 322-351 ; *Der Spruch über Petrus und die Kirche bei Matthäus*, *Theol. Stud. Krit.* 1922, p. 96-131), n'en envisagent qu'un aspect. M. Wagenmann voudrait aider à résoudre le problème suivant : Historiquement, nous ne connaissons presque rien des Douze, un peu plus de Pierre, et encore sommes-nous à peine renseignés sur son activité après la mort de Jésus. Paul les éclipse tous. Sans lui le christianisme n'aurait pas dépassé les frontières du peuple juif ; sans lui, il ne se serait pas transformé en Église. Et cependant l'Église catholique se réclame de Pierre et des Douze et a complètement relégué Paul dans l'ombre. En 1647, Innocent X condamna même comme hérétique une proposition affirmant l'égalité de Pierre et de Paul comme chefs de l'Église : Sanctissimus... propositionem hanc : S. Petrus et S. Paulus sunt duo Ecclesiae principes, qui unicum efficiunt, vel : sunt duo Ecclesiae catholicae coryphaei ac supremi duces summa inter se unitate conjuncti, vel : sunt geminus universalis Ecclesiae vertex, qui in unum divinissime coaluerunt, vel : sunt duo Ecclesiae summi pastores ac praesides, qui unicum caput constituunt, ita explicatam, ut ponat omnimodam aequalitatem inter S. Petrum et S. Paulum sine subordinatione et subjectione S. Pauli ad S. Petrum in potestate suprema et regimine universalis Ecclesiae haereticam censuit et declaravit. » Comment a-t-on pu aboutir à une telle conclusion, au jugement de l'auteur, si manifestement contraire à l'histoire ? Par quelle évolution, ou plutôt par quelle révolution, Pierre fut-il substitué à Paul ? Cette substitution en supposerait déjà une autre, en vertu de laquelle, dans l'Église catholique en voie de formation, Paul s'est vu préférer le groupe des Douze. C'est plutôt cette première histoire que M. Wagenmann se propose de raconter. La seconde, comment Pierre émerge du groupe des Douze et apparaît aux yeux de l'Église catholique comme le chef et le prince des Apôtres, quelle fut sa situation à côté de Paul et sa signification pour l'établissement de l'Église, est laissée de côté comme nécessitant une étude spéciale qui suppose d'ailleurs la solution du premier problème. L'examen de celui-ci n'est pas poursuivi au delà d'Irénée « le premier écrivain catholique », parce que chez lui l'Église catholique apparaît constituée dans ses traits fondamentaux... et l'échelle des valeurs définitivement renversée.

On étudiera donc, en suivant pas à pas l'ordre chronologique, la position respective des Douze et de Paul dans la Communauté pri-

Digitized by Google

mitive, et dans l'Église en voie de formation, à la fin du premier siècle, avant la crise hérétique, chez les dissidents, dans la grande Église sous l'influence de la crise, chez S. Irénée, — et voici en quelques mots les conclusions auxquelles cette étude conduit : S. Paul lui-même se considérait comme l'égal des Douze, mais déjà de son vivant se fait jour, chez les judéo-chrétiens,la tendance d'en appeler aux Douze, en dernière instance, comme à ceux qui avaient vécu en contact immédiat avec Jésus. Cette tendance, héritée de la tradition juive d'après laquelle la véritable doctrine d'un maître doit être cherchée auprès de ses disciples personnels, passa à la chrétienté tout entière. On sentait le besoin de se rattacher aux origines historiques du christianisme, instinctivement d'abord, consciemment ensuite, dans la lutte contre les hérétiques. Or, cette tendance et ce besoin amenaient l'Église tout naturellement à se souvenir des Douze et non de Paul, homme de la seconde génération, souvent compromis d'ailleurs par les gnostiques qui l'accaparaient et le dressaient contre les Douze. Paul aurait même pu sombrer complètement dans cette aventure, si ses Lettres, dont la grande Église ne pouvait se passer, ne l'avaient sauvé de l'oubli. L'Église inscrivit les épîtres de Paul au canon de ses Écritures ; Paul resta une autorité théologique, mais d'ordre secondaire. On ne le comprit plus ; on ne fut plus préoccupé que de montrer son accord avec les Douze, lesquels étaient et restaient l'autorité première, le véritable fondement de l'Église. Et l'Apôtre conservera toujours et nécessairement, aux yeux de l'Église catholique, cette situation subordonnée et effacée. En agissant autrement, l'Église se nierait elle-même. Heureusement, les esprits libres ont la faculté de retrouver le véritable Paul dans ses épîtres !

Que faut-il penser de cette dissertation si franchement protestante, bien qu'apparemment objective et écrite avec calme? Elle contient incontestablement, au cours de son développement, beaucoup de remarques de détail très sensées et très justes qu'il serait trop long de relever ici, mais, dans son ensemble, elle nous paraît scientifiquement caduque. Et d'abord, il n'est pas exact de dire que l'Église catholique n'accorde pas à Paul la grande place qui lui revient et comme théologien et comme organisateur de l'Église. Elle le met bien au dessus de tous les autres apôtres, à part Pierre. Elle se prétend fondée sur Pierre, il est vrai, et voit dans le Souverain Pontife le successeur de Pierre, mais elle apporte pour cela d'excellentes raisons. Et ces raisons, M. Wagenmann les aurait peut-être appréciées s'il n'était parti du postulat eschatologique de la croyance de Jésus à sa parousie prochaine, qui le forçait à rejeter l'historicité des textes évangéliques relatifs à l'établissement de l'Église et à la primauté de Pierre ; s'il n'avait aussi dissocié comme il le fait les deux questions de la position de Paul vis-à-vis du groupe des Douze comme tel, et vis-à-vis de Pierre en particulier. Comme l'auteur l'a très bien vu, la question qu'il traite est d'ailleurs de celles au sujet desquelles catholiques et protestants ne s'entendront jamais.

É. T.

Digitized by Google

— Dans l'*Archiv für Religionswissenschaft* (1926, t. XXIV, p. 83-164), R. BULTMANN donne, sous le titre *Urchristliche Religion*, une intéressante synthèse critique des publications parues de 1921 à 1926 sur le christianisme primitif (Ier siècle). Ces publications sont rangées sous trois rubriques : 1)Histoire générale et histoire religieuse du christianisme primitif ; 2) histoire de la langue, des textes et des genres littéraires ; 3) commentaires des écrits du N. T. Parmi les ouvrages cités et analysés, tous, sauf quatre, ont été publiés en allemand. A. D. M.

— Dans l'histoire de l'expansion chrétienne aux premiers siècles, M. Harnack, en traitant du ministère apostolique exercé par les femmes, attire l'attention sur les diaconesses. On sera reconnaissant à M. A. KALSBACH d'avoir écrit l'histoire de cette institution dans un fascicule de la *Römische Quartalschrift* : *Die altkirchliche Einrichtung der Diakonissen bis zum ihrem Erlöschen* (Fribourg, Herder, 1926. In-8, 112 p.). Voici, dans les grandes lignes, les conclusions de l'auteur : Durant l'âge apostolique, saint Paul fut le champion de l'émancipation religieuse et morale des femmes, et à la fin de sa carrière, il appliqua avec une insistance spéciale les principes de son programme féministe à l'organisation des veuves chrétiennes. Sous l'inspiration de cette doctrine, dès le début du IIe siècle, en Syrie et en Asie Mineure, les femmes visant à la perfection évangélique, se constituèrent en groupes reconnus par l'Église. Partout où le veuvage fut organisé, en Syrie, en Égypte et dans la communauté montaniste de Carthage,les affiliées se donnèrent comme tâche d'étendre à tous les membres de la communauté locale les devoirs de charité recommandés par saint Paul à l'endroit des membres de leurs familles respectives. Dans la suite, les associations des veuves ouvrirent leurs rangs aux vierges et abandonnèrent progressivement le service de la charité pour accorder une plus grande attention à la pratique de la continence et de la piété, rendue désormais officielle par des vœux publics de religion. L'ascétisme ayant donné à l'institution un caractère de plus en plus charismatique, les veuves chrétiennes, fortes de la haute estime dont elles se sentirent entourées, réussirent à s'attribuer certaines fonctions ecclésiastiques : en Syrie, elles sont infirmières et catéchistes, en Égypte elles prophétisent, à Carthage elles s'immiscent jusque dans la discipline pénitentielle. L'auteur examine ensuite la problème obscur des relations qui ont existé entre les veuves et les diaconesses, et il opine résolûment en faveur de l'identité originelle des deux institutions : c'est parmi les veuves que saint Paul recommande de choisir les premières « servantes » de l'Église. Primitivement le diaconat féminin ne fut pas doué d'une organisation spéciale, mais les abus, surtout ceux provoqués par les divagations montanistes, se chargèrent de lui imposer une réglementation. L'ancien veuvage, uniquement appuyé sur l'ascèse, fut remplacé par un service nouveau conçu comme ministère liturgique (p. 105). En Syrie, où veuves et vierges se côtoyaient, le diaconat féminin fut organisé d'après un statut distinct de I Tim. v (*Didasc.* III, 12-13) ; en Égypte, où les veuves étaient restées

Digitized by Google

éparées des vierges, on se contenta d'élargir les statuts pauliniens ; en Occident, le veuvage n'ayant jamais comporté un élément diaconal, ni à Rome ni à Carthage l'ancienne institution n'évolua en diaconat. C'est pourquoi, au tournant du IIIe siècle, les diaconesses y apparaissent comme une importation orientale (Ambrosiaster, pseudo-Jérôme, concile de Nîmes). Les Gaules s'inspirèrent des traditions syriennes en organisant le diaconat parmi les veuves ; Rome, par contre, s'inspira de Byzance, mais en modifiant l'institution d'une manière originale. Telles sont les conclusions les plus importantes de cette belle monographie. Aux spécialistes de contrôler dans quelle mesure elles sont justifiées et de pousser plus loin les problèmes qu'elles soulèvent. Sur l'ensemble nous sommes heureux de marquer notre accord avec l'auteur et nous souscrivons volontiers à son appréciation (p. 113) : « Im Viduate hat die Kirche notwendig praktische Gemeindearbeit und ideales Streben meisterhaft zu vereinigen und auf den Boden weiblicher Eigenart zu entwickeln gewusst. » J. COPPENS.

— En même temps que la deuxième édition des *Neutestamentliche Apokryphen* de E. Hennecke, parut, sous le nom de M. R. James, le spécialiste anglais bien connu par ses études sur les apocryphes, une édition des monuments de ce genre littéraire : *The apocryphal New Testament, being the apocryphal Gospels, Acts, Epistles and Apocalypses with other Narratives and Fragments* (Oxford, 1924). Dans un article : *Zur christlichen Apocryphenliteratur* (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1926, t. XLV, p. 309-315), E. HENNECKE rend compte en détail de l'édition de son collègue anglais. Il déclare tout d'abord que les deux éditions, employées simultanément, peuvent se compléter mutuellement. Il expose ensuite les qualités et les défauts de l'édition anglaise. Il n'est pas absolument satisfait de la délimitation de la matière que James s'est fixée, car il a exclu par là non seulement tous les documents gnostiques, mais encore les Constitutions et liturgies dites apostoliques et la littérature pseudo-clémentine. Il remarque ensuite que, comme le sous-titre l'indique, l'ordonnance de la matière s'adapte complètement au schéma reçu pour l'énumération des écrits du N. T., quoique par cette méthode, la classe des lettres, en particulier, apparaisse très peu importante quant à l'ensemble des écrits du N. T. Enfin, il donne raison à James quant au concept fondamental d'apocryphe, et abandonne comme induisant en erreur la dénomination d'apocryphe qui est d'usage courant chez les protestants depuis Luther. A. F.

—Connaîtra-t-on jamais l'identité du personnage que la pseudépigraphie a caché sous le nom de saint Clément de Rome, en faisant de son écrit une prétendue seconde lettre de ce pape aux Corinthiens ? Les juges les plus récents n'encourageaient guère à l'espérer (Knopf, Bihlmeyer), lorsque M. RENDEL HARRIS, par son article : *The authorship of the so-called second epistle of Clement* (*Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, 1924, t. XXIII, p. 193-200) orienta les recherches sur une nouvelle piste et signala à l'attention l'encratite Julius Cassianus comme auteur possible du do-

Digitized by Google

cument. Cette conjecture n'aura pas eu longue durée. Le professeur H. WINDISCH, en quelques pages substantielles données à la même revue (1926, t. XXV, p. 258-262) sous le titre : *Julius Cassianus und die Clemenshomilie* (*II Clemens*), vient d'en faire une critique serrée et décisive. Il détruit les deux arguments proposés par M. Rendel Harris ; il fait voir que, si le pseudo-Clément et Julius Cassianus ont tous deux cité l'évangile apocryphe selon les Égyptiens, ils en ont utilisé des exemplaires différents, et peut-être même des recensions diverses ; ensuite, il montre que l'homélie ne peut pas être l'écrit de Julius Cassianus cité par Clément d'Alexandrie. Outre cette rectification, la petite étude de H. Windisch aura contribué à mettre mieux en lumière le caractère de la doctrine tant du document pseudépigraphique que de l'encratite et docète Julius Cassianus. A. F.

— M. A. KOENIGER, professeur de droit canonique à la faculté de théologie de Bonn, a publié, dans les *Theologische Grundrisse* de Herder, un volume intitulé : *Katholisches Kirchenrecht* (Fribourg, 1926. In-8, XVII-514 p.). L'ouvrage intéresse également l'histoire ecclésiastique, parce que l'exposé juridique du droit en vigueur est précédé d'un court mais très instructif résumé de l'histoire du droit ecclésiastique (p. 16-84). Ce résumé ressemble à celui que l'auteur a publié, il y a plusieurs années, en volume séparé ; il est cependant plus précis et plus clair. K. divise très heureusement son livre d'après les influences prépondérantes que la conception ecclésiastique du droit a subies à divers moments. Le premier chapitre montre comment, dès le principe, par l'institution du Christ, à côté de l'esprit agissant librement, il exista dans l'Église des formes fixes d'organisation, qui indiquaient la voie vers la *Rechtskirche*. Suivent, en cinq chapitres, les influences du système politique romano-byzantin, du droit germanique et de la souveraineté franque-allemande, de l'école et des décrétales, des courants nationalistes et épiscopalistes et de la grande Réforme, et enfin du philosophisme. L'action de ces facteurs est exposée d'une façon piquante et l'on montre ainsi le développement interne du droit. Chaque chapitre est suivi d'un coup d'œil sur les plus importances sources juridiques datant de la période visée. GR.

— L'article : *Altertumswissenschaft und Spätantike* (*Historische Zeitschrift*, 1926-1927, t. CXXXV, p. 173-187) est la reproduction d'une conférence faite par M. GELZER, le 26 mai 1926, à la session du congrès de science de l'antiquité classique, à Weimar. G. a voulu attirer l'attention des spécialistes de cette science sur le domaine du *Spätantike*, trop négligé par eux jusqu'à présent. Sous cette dénomination, il comprend la seconde partie du temps des empereurs romains ; du point de vue politique, cette époque est limitée, d'une part, par la lutte que l'empire romain commence pour sa conservation, sous Marc Aurèle et Alexandre Sévère, contre les races germaniques et l'empire perse agrandi du Sassanide Ardaschir I, et d'autre part, par l'éclosion, à la fin du VIe siècle, d'un nouveau système politique, devant lequel l'ancienne *res publica* dut finir par céder. Le *Spät-*

Digitized by Google

antike couvre donc une durée de quatre siècles ; sa caractéristique politique est la dislocation révolutionnaire, qui s'accomplit lentement et progressivement à l'intérieur et qui n'est interrompue que par le gouvernement de quelques souverains énergiques, comme Théodose et Justinien ; du point de vue de l'histoire de la civilisation, ses traits marquants sont la romanisation de l'empire, accompagnée cependant d'une certaine influence exercée par les barbares, la reconnaissance de l'Église chrétienne dans le droit public, la christianisation de l'empire, la réviviscence du style de l'antiquité classique dans la littérature. A. F.

— Dans les derniers temps, on a objecté aux néoscolastiques que, dans la délimitation de la connaissance naturelle de Dieu par rapport au contenu de la révélation, ils procèdent arbitrairement et, en particulier, qu'ils reconnaissent à la métaphysique et à la connaissance naturelle de Dieu qu'elle établit, au regard de la foi et de la religion, le caractère d'un fondement, alors que la religion, dans sa certitude d'elle-même, n'a nul besoin d'un tel appui (Scheler). Cette objection a poussé L. Fuetscher à examiner la question de la possibilité d'une connaissance naturelle de Dieu et de son rapport à la révélation, dans les écrits de Tertullien, le plus important des apologistes latins. L'article : *Die natürliche Gotteserkenntnis bei Tertullian* (*Zeitschrift für Kath. Theologie*, 1927, t. LI, p. 1-43) traite tout d'abord de la nature de la connaissance naturelle de Dieu d'après la doctrine de Tertullien envisagée d'une manière générale, puis de la conception de cette connaissance qui est la base de la polémique de Tertullien soit contre Marcion, soit contre les païens. A. F.

— Dans le domaine de l'histoire de la poésie latine chrétienne, C. Weyman est certainement une autorité de premier ordre. Le distingué professeur de Munich s'est acquis une réputation aussi flatteuse que méritée par ses nombreuses publications, semées un peu partout dans les périodiques et les collections, au cours d'une longue carrière scientifique. Ce sont précisément ces deux considérations de la dispersion de ces contributions utiles et de l'inexorable fuite du temps, qui l'ont décidé à se rendre à des conseils amis et à assurer la conservation de ce qui ne pourrait tomber sans réel détriment. On applaudira à la publication des *Beiträge zur Geschichte der christlich-lateinischen Poesie* (Munich, Hueber-Verlag, 1926. In-8, xii-308 p. M. 18,60). La table des matières (p. ix-xii) indique 36 chapitres, dont plusieurs comportent des sous-divisions ; c'est là aussi que l'on trouvera le lieu et la date de la première publication de chaque étude. A peu près tous les noms des poètes latins de l'antiquité chrétienne : Commodien, Juvencus, Hilaire, Ambroise, Damase, Prudence, Paulin de Nole, etc., et bon nombre de ceux des poètes du moyen âge témoignent, par leur présence, que l'exploration a été vaste et presque universelle, tandis que le caractère de ces contributions atteste qu'un soin minutieux y a été apporté. C'est la philologie latine qui recueillera la plus grande partie du butin, mais l'histoire en tirera également un incontestable profit. Les études

Digitized by Google

ont été revues, comme il convient dans une matière sur laquelle un travail incessant jette chaque jour de nouvelles lumières ; elles ont été mises au point et pourvues des additions nécessaires, dont on trouve encore cinq pages à la fin du volume. Nous ne pouvons songer à décrire et à apprécier ici par le menu des travaux où la constatation et la communication des phénomènes philologiques et littéraires sont souvent les éléments principaux ; lorsqu'il y a discussion, l'opinion de l'auteur est toujours appuyée d'arguments sérieux et souvent convaincants. Bornons-nous à relever, comme elle le mérite, la richesse de ce recueil et à renvoyer quiconque veut en avoir la preuve immédiate et décisive aux excellentes tables finales. La présentation typographique est soignée, quoique parfois trop dense ; p. 95, n. 2, c'est sans doute *vetus* et non *verus* qu'il faut lire.

J. L.

— *Zum Problem der Kontinuität zwischen Altertum und Mittelalter* (*Archiv für Urkundenforschung*, 1926, t. X, p. 128-144) est une étude dans laquelle P. Kirn reprend et examine sous un nouvel aspect la question souvent traitée de la transition de l'antiquité au moyen âge. Il prend son point de départ dans l'ouvrage bien connu publié, il y a quelques années, par A. Dopsch, sous le titre très compréhensif de *Wirtschaftliche und soziale Grundlagen der europäischen Kulturentwicklung aus der Zeit von Cäsar bis auf Karl den Grossen* (Vienne, 1918-1920 ; 2e édit., 1923-1924). Dopsch étudiait particulièrement les questions de la colonisation, de l'économie rurale et de la vie sociale ; pour les domaines examinés par lui, il croyait pouvoir affirmer la continuité de l'évolution. Kirn pose maintenant le problème de la façon suivante : en accordant même que, dans les domaines inférieurs et plus rapprochés de la partie matérielle de la civilisation, il règne une cohérence plus prononcée entre les époques, il reste possible que la haute culture intellectuelle révèle une scission nette entre l'antiquité et le moyen âge. Dans son enquête, Kirn ne relève qu'une partie de cette culture supérieure, à savoir, l'organisation de l'administration publique. Il se demande si les peuples du moyen âge sont tributaires de l'antiquité dans les moyens d'ordre intellectuel employés pour réaliser les tâches qui incombent à l'administration centrale de l'État, c'est-à-dire, principalement, dans la rédaction des actes, l'organisation de la chancellerie et la tenue des registres. Voici comment il exprime le résultat de ses recherches : Les conquêtes de la chancellerie romaine furent maintenues par les peuples nouveaux ; il y a donc, en un certain sens, continuité ; mais ces conquêtes furent altérées et déformées, ce qui montre une certaine brisure. Il y eut progrès et recul variés ; tout progrès, pour ainsi dire, se rattache médiatement à une action de l'antiquité romaine, tandis que le recul résulte de l'action propre des peuples nouveaux.

A. F.

— La date de la naissance de saint Boniface n'est nulle part déterminée exactement par la tradition. F. Flaskamp, dans son article : *Das Geburtsjahr des Wynfrith-Bonifatius* (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1926, t. XLV, p. 339-343), a entrepris de la fixer au

Digitized by Google

moyen des données que fournissent les témoignages de la vie du saint. Tout d'abord, diverses notices sur l'adolescence et les œuvres de saint Boniface permettent de fixer l'année de la naissance vers 675. F. arrive à la même date en déterminant, d'après divers indices fournis par la tradition, l'année de l'ordination sacerdotale du saint, à l'âge de 30 ans, minimum requis par la législation canonique. En admettant que le saint reçut dans sa 50e année la consécration épiscopale, qui lui fut conférée à Rome, par le pape Grégoire II, le 30 novembre 722, l'auteur croit pouvoir fixer l'année de la naissance dans l'espace assez restreint entre la fin de l'été de 672 et l'automne de 673. Pour finir, F. cherche encore à ordonner les travaux de saint Boniface d'après le calendrier de sa vie, et à interpréter ses plans, ses faits et gestes en tenant compte de son âge. A. F.

— Les recherches récentes ont montré que, dans la première moitié du moyen âge, le *Liber Pontificalis*, en dehors de l'Italie, était surtout répandu dans le royaume franc. Depuis le IXe siècle, bon nombre des plus importantes églises du royaume franc en possédaient un exemplaire, et maintes nouvelles copies s'en répandirent. Une nouvelle et importante recension se forma à l'abbaye de Saint-Denis, sous le règne du roi de France Louis VI (1108-1137). Elle eut à sa base un ms. de la classe que Mgr Duchesne désigne par le sigle A et qui finit par la biographie du pape Constantin († 715), et un ms. de la classe B, qui va jusqu'à la mort du pape Étienne II (757). M. Buchner, dans son article : *Zur Ueberlieferungsgeschichte des Liber Pontificalis und zu seiner Verbreitung im Frankenreich im* IX. *Jahrhundert* (*Römische Quartalschrift*, 1926, t. XXXIV, p. 141-166), croit pouvoir donner la preuve que, déjà trois siècles plus tôt, à la même abbaye de Saint-Denis, un ms. de la classe B, qu'il appelle B^2, fut préparé et que le texte de ce ms. servit de base immédiate ou médiate pour la recension ultérieure de Saint-Denis. En outre, il veut montrer que ce ms. B^2, de même que le ms. B^3, qui lui est étroitement apparenté et est un exemplaire du *L. P.* préparé pour l'archevêque Hildebald de Cologne (784-819), provient d'un exemplaire qui se trouvait dans la chapelle domestique à la cour franque, et y avait été exécuté vers 791. La présence de cet exemplaire à la cour franque fournit une explication simple et naturelle de la large diffusion du *Liber Pontificalis* dans le royaume franc. A. F.

— Paul Kehr a commencé récemment pour l'Espagne sa grande entreprise de recueillir les documents pontificaux jusqu'à l'année 1198. Il vient d'en donner les premiers et heureux résultats. Dans un fort volume intitulé : *Papsturkunden in Spanien. Vorarbeiten zur Hispania pontificia. I. Katalonien*, qui a paru dans les *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Goettingen* (Philol.-hist. Kl., Neue Folge, Bd 18. Berlin, 1926. In-8, 586 p.), il communique les fruits de ses recherches dans cette partie de la péninsule. La première partie : *Archivberichte*, renferme un aperçu très intéressant sur le plan du recueil *Hispania sacra*, sur les archives et sur

Digitized by Google

les travaux préparatoires en général. Il y décrit ensuite, avec sa maîtrise habituelle, les archives explorées par lui-même et par son collaborateur J. Rius. La deuxième partie : *Urkunden und Regesten*, présente, comme résultat de ces recherches, 275 documents jusqu'ici peu ou point connus ; parmi eux, 256 sont des documents des papes et on en a repris tous ceux qui ne sont pas signalés dans les Regestes par Jaffé ; 21 documents se trouvent, sans doute, dans ces Regestes, mais n'étaient qu'imparfaitement connus jusqu'à présent. Les autres documents émanent des légats ou se rapportent autrement à des actes des papes.

Des compléments et éclaircissements sont donnés dans deux études publiées dans les *Abhandlungen der preuss. Akademie der Wissenschaften* (Phil.-hist. Klasse, 1926. In-4). L'une (n. 2) est de contenu diplomatique et traite de *Die ältesten Papsturkunden Spaniens* (61 p. et 12 pl. phototypiques). Avec la France, l'Espagne possède la plupart des originaux sur papyrus, conservés fort peu nombreux (environ 30), de documents pontificaux. Jusqu'à présent, ils étaient très imparfaitement connus. P. Kehr comble cette lacune en donnant, de ces documents, des descriptions exactes, de bonnes reproductions phototypiques partielles et des textes soignés. Très intéressants sont les détails sur les changements dans la forme extérieure des documents pontificaux ; grâce aux matériaux nouvellement étudiés, nous pouvons suivre ces changements, du IXe au XIe siècle, beaucoup mieux qu'auparavant, et sur certains documents de forme absolument exceptionnelle, qui fournissent à P. Kehr l'occasion de corriger quelques énoncés de son étude, déjà un peu ancienne : *Scrinium und Palatium*, parue en 1901, dans les *Mitteilungen des Instituts für österr. Geschichtsforschung* (t. VI, p. 70 et sv.), et d'annoncer une reprise des questions. Il avait admis auparavant que, lorsque l'on voit apparaître le chancelier, au début du XIe siècle, il s'agissait d'une tentative purement passagère de remplacer l'organisation existante de la chancellerie par une autre, qui dépendît immédiatement du pape. Il semble bien à présent que la fonction de chancelier existait déjà à côté de l'ancienne chancellerie au Xe siècle et continua d'exister jusqu'à son union à celle de bibliothécaire. Kehr pose une hypothèse intéressante : à côté de la chancellerie (*Scrinium*), occupée du renouvellement des privilèges, il y en aurait eu une seconde placée sous la direction du chancelier (*palatium*), dont la tâche aurait été la rédaction de la correspondance politique et administrative. On remarquera l'aveu, qui revient à plusieurs reprises sous la plume de P. Kehr : il a reconnu par expérience, déclare-t-il, que la recherche purement diplomatique ne suffit pas, mais qu'il faut tout autant, pour la critique et l'intelligence des documents, recourir toujours à leur examen historique.

Dans l'étude : *Das Papsttum und der Katalanische Prinzipat bis zur Vereinigung mit Aragon* (*ibid.*, n. 1), P. Kehr s'est donc efforcé de ranger les matériaux dans leur connexion historique. Voici les principaux résultats auxquels il est arrivé : La politique pagale en Catalogne est une manifestation partielle de la politique générale menée par les papes contre les Arabes. Le but en était d'empêcher

Digitized by Google

la pénétration des Arabes et de pousser autant que possible leur rejet d'Europe ; en même temps, les papes cherchaient la restauration de l'Église dans les régions reconquises et leur réorganisation selon les principes de la réforme ecclésiastique. La Catalogne était encore faible pour mener cette lutte, parce qu'elle était divisée en plusieurs comtés souvent en lutte, dont les seigneurs étaient souvent détournés de leur tâche par leurs étroites relations dynastiques avec la France méridionale ; les papes avaient donc à promouvoir l'unité, à exciter continuellement les princes à la guerre contre les infidèles et à soutenir les efforts faits en vue de la constitution d'une forte organisation publique, indispensable au relèvement de l'Église. Les papes furent aidés par le sens ecclésiastique des princes, entretenu vivant par la lutte continuelle contre les Maures, et par le zèle des nombreux amis de la réforme dans les rangs du haut clergé du pays. P. Kehr distingue deux périodes dans l'activité des papes. La première va du IXe au milieu du XIe siècle ; c'est une période de préparation, pendant laquelle les rapports du pays avec la papauté se font toujours plus étroits, sans que l'initiative vienne des papes. Les princes cherchent eux-mêmes à nouer des rapports personnels avec les papes, offrent des biens à l'Église romaine et lui donnent la possession de nombreux couvents. La plupart des monastères reçoivent bientôt (depuis 950) des privilèges des papes. Les exemptions ne sont pas considérées par les évêques et par les seigneurs séculiers comme des empiètements sur leurs droits, mais elles sont plutôt recherchées comme garanties de la réforme ecclésiastique. La subordination ecclésiastique des évêques catalans au métropolitain de Narbonne paraissait aux Catalans une atteinte à leur nationalité propre ; cependant les efforts qu'ils firent, même avec l'appui des papes, pour rétablir l'ancienne métropole de Tarragone, n'aboutirent tout d'abord à aucun résultat. Durant la deuxième période, les papes réformateurs eux-mêmes prirent l'initiative. Dans la querelle des investitures, qui, nonobstant la large diffusion de la simonie, fut moins vive en Catalogne que partout ailleurs, les papes trouvèrent un vigoureux appui chez les princes. L'envoi de légats bien choisis et la réunion des monastères les plus importants sous la direction de monastères réformés du sud de la France et d'Italie, tels surtout que Saint-Victor de Marseille, et sous le très actif abbé Frotard de Saint-Pons de Thomières, mirent l'Église de Catalogne en relation très étroite avec Rome. La prise de Tolède (1085) fournit à Urbain II l'occasion d'intervenir d'une manière qui fut décisive pour toute la suite. En rétablissant l'archevêché de Tarragone et en limitant la circonscription de Narbonne aux territoires situés au nord des Pyrénées, il sépara définitivement la Catalogne de la France méridionale ; en accordant le titre de primat, et plus tard celui de légat, pour toute l'Espagne y compris la Catalogne, à l'archevêque de Tolède, il réalisa l'unité dans toute l'Église d'Espagne. Cependant, la réalisation des vues du grand pape ne fut rendue possible que plus tard, lorsque les comtes de Barcelone, ayant réuni toute la Catalogne sous leur pouvoir, se liguèrent, sous la conduite morale du pape, avec les puissances maritimes italiennes pour la guerre contre les

Digitized by Google

Arabes et repoussèrent enfin ceux-ci pour de bon au delà de l'Èbre. L'union à Rome devint encore plus étroite par le fait que le comte se plaça dans une sorte de vassalité à l'égard du pape et que la Catalogne fut unie à l'Aragon, qui était déjà un état vassal du pape. Alors seulement le rétablissement de la métropole de Tarragone et le rattachement de tous les évêchés du royaume unifié à ce centre, devinrent effectifs. Une grande part du mérite en revient à saint Olegar, le grand évêque de Barcelone, nommé archevêque de Tarragone, qui, en outre, travailla beaucoup à la diffusion de la congrégation des Chanoines augustins de Saint-Ruf d'Avignon et à l'introduction et à l'organisation des Templiers en Catalogne. Au danger d'être entraîné, par les relations de parenté du comte avec Frédéric I, dans le schisme de cet empereur, le pays échappa heureusement par la mort du comte.

En appendice, P. Kehr imprime dix pièces, en partie inconnues jusqu'à présent, qui servent à expliquer son texte. Les plus intéressantes sont certainement : la première, prétendûment le plus ancien privilège en faveur d'un monastère catalan, accordé par Léon VII (936-939) à Ripoll (JL 3611), et que Kehr considère comme un faux fabriqué pour Fleury sur la base de JL 3610 ; les deux documents du cardinal légat Hugo Candidus (n. v et vi) ; l'ordonnance d'expiation fixée, en 1073, par des cardinaux de Grégoire VII, pour Pedro Ramon, meurtrier de sa belle-mère (n. vii), et la réponse, des environs de l'année 1100, donnée par le cardinal-prêtre Albert de Sainte-Sabine à des questions de l'évêque de Roda et Barbastro sur divers usages de l'Église romaine. v. H.

— Dans la monographie récente de M. H. Brauer : *Die Bücherei von St-Gallen und das althochdeutsche Schrifttum* (Halle s. S., M. Niemeyer, 1926. In-8, xii-103 p.), l'abbaye de Saint-Gall est étudiée comme centre de production, de conservation et de diffusion d'œuvres littéraires en langue vulgaire, du ixe au xie siècle, en prenant pour base la bibliothèque monastique. Comme il est impossible d'examiner en un nombre si restreint de pages un sujet aussi vaste, l'auteur a dû se borner à résumer succinctement les nombreuses questions qu'il soulève, et c'est ce qui fait que son travail est plutôt une espèce de catalogue de faits bien classés et décrits, qu'une véritable synthèse. L'apport de St-Gall au développement de la litérature vieille-allemande a été considérable, grâce à des abbés et des copistes vigilants, qui ont donné des traductions et des commentaires en vieil allemand du N. T. et des Pères de l'Église.
H. N.

— W. Strohmeyer s'occupe à nouveau, dans le *Freiburger Diözesanarchiv* (1926, t. LIV, p. 106-152), des célèbres faux de St-Trudpert-en-Brisgau, dont Al. Schulte avait traité dans son histoire des Habsbourgs. Dans cet article quelque peu largement élaboré, qui traite également d'une façon pénétrante de la fondation du couvent, et des obligations et droits des prévôts, l'auteur tente une nouvelle explication des faux. Schulte avait admis que le couvent n'avait absolument aucun droit sur la vallée supérieure de Munster,

Digitized by Google

la prévôté de Briznach, à l'acquisition desquelles les faux de 1260-1270 visaient. A l'encontre de cette opinion, Strohmeyer fait voir, par des raisons dont plusieurs sont convaincantes, que la vallée supérieure était, à l'origine, propriété du couvent et lui avait été enlevée, contre tout droit, au XIIe siècle, par la famille des Staufen, qui exerçait la prévôté sur le couvent. Le château de Scharfenstein, qui joua un grand rôle dans la lutte, fut construit au XIIe siècle comme forteresse dans l'ancien domaine du couvent. Grâce à Scharfenstein, dans la vallée supérieure, et à Staufen, dans la vallée inférieure, les Staufen tenaient complètement sous leur main le domaine du couvent et pouvaient y accomplir librement leurs actes despotiques contre le couvent. Le but des faux fut de regagner le territoire perdu de Briznach et de briser la tyrannie des Staufen. A cette fin, les moines recoururent à un rapport de parenté entre les fondateurs du couvent et les Habsbourgs ; cette parenté avait peut-être réellement existé. Ainsi la prévôté, que les Staufen détenaient, devint une prévôté féodale dépendante des Habsbourgs ; la puissance des Staufen fut affaiblie et on gagna la protection des Habsbourgs. En même temps, les faux prouvèrent les droits du couvent sur ce domaine. La charte de fondation de 902, qui se trouve comme une reprise dans la *Confirmatio albertina*, certainement apocryphe, de 1186, est considérée par Str. comme partiellement authentique. Le couvent réussit, par ces moyens, à faire valoir ses prétendus droits. Des circonstances heureuses lui permirent successivement de se rattacher, par des achats, même le château de Scharfenstein et les droits de prévôté des Staufen, non sans que ces acquisitions fussent menacées par des subterfuges de cette famille. En 1333, la vallée supérieure était rentrée dans la possession de St-Trudpert, mais en même temps la suzeraineté des Habsbourgs était également établie. Les Staufen restèrent, dans le fait, encore prévôts, mais de telle façon qu'ils étaient investis par l'abbé ; celui-ci fit parfois usage de son libre droit d'investiture et ne tint pas compte des Staufen dans la nomination du prévôt. GR.

— Dans les *Beiträge zur Geschichte von Stadt u. Stift Hessen*,) 1926, t. XLIV, p. 3-100), auxquels on doit tant de recherches de valeur pour l'histoire de l'origine et de l'administration des territoires ecclésiastiques allemands, K. DEIPENBROCK donne une étude très pénétrante et très instructive sur le domaine de Huckarde, une des plus importantes possessions de l'abbaye de Essen. Dans l'introduction, l'auteur expose la condition générale des domaines de ce genre (*Oberhöfe*): ce sont soit des domaines de la couronne, exploités par le travail des paysans qui en dépendaient, soit des centrales pour la perception des prestations dues par les manants. Huckarde était l'un et l'autre ; y appartenaient 11 domaines subordonnés, situés dans un rayon de 12-15 km. et s'étendant sur les comtés de Mark et d'Arnsberg. L'auteur traite en détail des fonctionnaires du domaine. A la tête se trouve le *villicus*, qui l'habite ; c'est tout d'abord un simple administrateur, mais à partir du XIIIe siècle, cette fonction est remplie par des fonctionnaires, qui visent à rendre le poste héré-

Digitized by Google

ditaire et indépendant. Cette tendance est étouffée au XIVe siècle, surtout par l'abbesse Élisabeth de Nassau. Avec le temps, cette fonction perd toujours davantage de son importance. La chancellerie de l'abbesse finit par avoir tous les droits, et elle les exerce par un juge résidant dans le domaine. Pour ce territoire, il y a une cour de jurés, issue de l'ancienne organisation judiciaire germanique, mais elle n'a de compétence qu'en matière économique. Elle se compose du juge local, de douze jurés pris parmi les propriétaires du domaine et, plus tard, d'un secrétaire. Ce tribunal juge hommes libres et serfs. Les recherches de Seeliger sur ces tribunaux reçoivent ici une nouvelle confirmation. La dernière instance d'appel était, jusqu'au XVIIe siècle, la cour abbatiale; puis, ce fut le tribunal brandebourgeois de Clèves. La possession du domaine conduisit, à Huckarde comme ailleurs, à la formation de la souveraineté. L'abbesse obtint, sur ce territoire, la haute juridiction et l'administration du pays ; mais ses droits lui furent de bonne heure contestés par les détenteurs de la prévôté et par des voisins aggressifs, en particulier, depuis le XVIIe siècle, par la Prusse, dont les frontières étaient connexes ; l'abbesse ne put garder une liberté complète à son lointain petit domaine. Cependant d'importants droits de souveraineté furent conservés jusqu'à la sécularisation, en 1803. Ensuite, l'auteur examine soigneusement les conditions économiques du domaine, en particulier les redevances à payer régulièrement ou par extraordinaire à l'abbaye. Au XVIe siècle commence l'appauvrissement des paysans dépendants de l'abbaye. Les derniers chapitres sont consacrés à l'étude de l'extension, des droits et obligations des biens particuliers appartenant à ce domaine. GR.

— Le P. BROWE, S. J., a soumis à une étude critique poussée à fond *Die Hostienschändungen der Juden im MA.* (*Römische Quartalschrift*, 1927, t. XXXIV, p. 167-198). Déjà aux siècles précédents, on avait, en divers endroits, accusé les Juifs de meurtre rituel d'enfants et de profanation d'images. Depuis la fin du XIIIe siècle, on ajouta à ces deux griefs celui de la profanation des hosties, qui fut toujours davantage formulé contre les Juifs. D'après les récits, les Juifs se procuraient des hosties consacrées, les souillaient et les profanaient de façon honteuse. C'est ce que rapportent, depuis 1290, beaucoup de chroniques et d'annales, ce que beaucoup d'auteurs consignent par écrit, ce qui se prêche du haut de beaucoup de chaires. La plupart des persécutions contre les Juifs furent provoquées ou motivées par ces accusations. Le P. Browe donne un aperçu aussi complet que possible des profanations d'hosties entre 1290 et les environs de 1500, mais il se contente de noter les accusations qui sont contenues dans les divers récits, sans dire si les sacrilèges ont été réellement commis par les Juifs. Avant la fin du XIIe siècle, on ne signale nulle part des profanations qui auraient réellement eu lieu. La liste que l'auteur apporte pour la période indiquée, est longue. Les ressemblances que manifestent les sources quant à la narration des prétendus sacrilèges et à leurs circonstances, montrent dès l'abord que beaucoup d'accusations ont été visiblement inventées

Digitized by Google

en connexion avec d'autres informations, pour justifier les persécutions contre les Juifs, qui avaient été commencées à cause de leurs pratiques usuraires ou pour leur extorquer leurs richesses. Les princes, les villes, le peuple se sont souvent, en de telles occasions, enrichis de l'argent des Juifs. Cependant, cela ne veut pas dire que certains cas de profanation ne soient pas réels, mais les documents doivent être, dans chaque cas, soumis à une critique sérieuse. A. F.

— H. Held (*Altbayerische Volkserziehung und Volksschule.* Munich, A. Hüber. 3 vol. avec illustr. M. 30) donne, dans le t. I : *Die systematische Schulgeschichte der Erzdiözese München und Freising.* Il remonte jusqu'à la base de toute éducation populaire, la langue, et montre que l'influence du christianisme a contribué considérablement au développement de celle-ci. L'enseignement de la lecture et de l'écriture constitua un nouveau progrès et fut donné dans les écoles paroissiales. Le développement historique de la notion « Deutsche Volksschule » est ensuite donné, ainsi que des renseignements contribuant à la solution de la question controversée de l'origine de cette expression moderne. L'histoire de l'école à l'époque du philosophisme est traitée aussi d'une façon approfondie. Les t. II-III donnent les *Regesten zu allen Ortschulen im Gebiete der Erzdiözese.* C'est une riche collection de documents puisés aux archives paroissiales, aux archives de la curie épiscopale, etc. Elle apporte la réponse à plus d'une question concernant l'histoire des écoles et montre l'intérêt que l'Église a toujours porté à l'éducation du peuple. A côté des importantes fondations ecclésiastiques, on remarquera les donations volontaires du clergé qui s'élèvent à environ un million de marks. Cette publication, unique en son genre, pourra servir de point de départ à de nouvelles recherches sur l'histoire de l'enseignement primaire. H.

— Les Franciscains se préparent à entreprendre une nouvelle édition, vraiment critique, des œuvres de leur grand Docteur scolastique, Jean Duns Scot. Ils considèrent comme une des premières tâches préparatoires à cette fin de rassembler et de trier les matériaux dispersés partout. Les premières recherches, auxquelles ont également pris part des spécialistes comme Mgr Grabmann et Mgr Pelzer, ont déjà abouti à des résultats notables. Nos lecteurs se rappellent sûrement la note érudite publiée ici-même, l'an dernier (cfr RHE. 1926, t. XXII, p. 551-556), par le P. Ch. Balić. Elle a amené le R. P. Pelster à publier quelques remarques critiques à ce sujet et certaines indications ultérieures : *Duns Scotus nach englischen Hss.* (*Zeitschrift für Katholische Theologie*, 1927, t. LI, p. 65-80). Le P. Pelster déclare avoir eu, en été 1924, l'occasion d'examiner et d'étudier sur place et à l'aise les mss anglais utilisés par le P. Balić. Ce dernier a encore pu connaître à temps les remarques et critiques du P. Pelster pour en tenir compte et les apprécier dans une étude développée qu'il préparait, et qui paraîtra sous peu. A. F.

— Le P. L. Oliger a publié (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1926, t. XLV, p. 215-242) plusieurs documents nouveaux concernant

Digitized by Google

l'histoire des Fratricelles, en les munissant des introductions historiques nécessaires. Un document de 1314 fait connaître le procès mené par le prieur Bernard de S. Fedele, à Sienne, contre des Spirituels de la Tuscie. Il les avait condamnés à réintégrer, sous peine d'excommunication, les couvents dont ils s'étaient enfuis. Comme on ne pouvait les atteindre, la sentence dut être promulguée dans la cathédrale. Le document est l'acte constatant cette promulgation. Ensuite, O. donne, d'après le Cod. Vat. lat. 7307, le prologue jusqu'à présent inédit du Dialogue de saint Jacques de la Marche contre les Fratricelles. Ce ms. n'est pas identique à celui qui servit à la Congrégation des Rites lors de la canonisation du saint, et dont furent tirées bien des copies de l'ouvrage. Au contraire, c'est vraisemblablement celui que Doellinger a utilisé, mais en commettant une singulière faute de transcription. En effet, on lit dans les *Beiträge zur Sektengeschichte* de cet auteur (t. II, p. 706) : « ... conversi sunt praedicationibus meis... homines 25 m(illia). » Mais le ms. cité porte (f° 24*v*) :. « ... conbusti sunt praedicationibus meis... homines xxv ». Enfin, on trouve encore dans cet article, d'après une copie de 1528 conservée aux archives générales des Capucins, le texte d'une bulle, du 4 juillet 1447, par laquelle le pape Nicolas garantit des *Clareni* orthodoxes de l'Italie centrale contre les empiètements de l'inquisition exercée en cette région par les Franciscains. La bulle fait mention de deux documents d'Eugène IV en faveur de ces *Clareni*, et Nicolas V les confirme ; on y dit que Boniface IX a déjà protégé ces religieux. Ainsi l'histoire des *Clareni fratres* orthodoxes est reportée un demi-siècle plus haut qu'on ne la faisait commencer jusqu'à présent. La supplique est reproduite en même temps que la bulle.

GR.

— Nous avons mentionné naguère (RHE. 1926, t. XXII, p. 426) l'article publié par O. KARRER, dans lequel cet auteur donnait quelques détails sur ses recherches touchant Eckhart et annonçait qu'il prouverait que le grand mystique s'était absolument tenu sur un terrain augustino-scolastique et n'avait été condamné que par suite de malentendu et de malveillance. Le travail a maintenant paru, en deux ouvrages, qui forment le premier volume de la collection *Deutscher Geist* et s'intitulent : *Meister Eckehart. Das System seiner religiösen Lehre und Lebensweisheit* (Munich, 1926), et : *Meister Eckeharts Rechtfertigungsschrift* (en collaboration avec H. PIESCH. Erfurt, 1927). Il est regrettable que Karrer n'en ait point fait une publication scientifique indépendante, comme le sujet l'aurait demandé, mais ait communiqué les résultats de ses études en des publications destinées plutôt au grand public.

Le premier volume donne, dans sa partie principale (*Textbuch*), une mosaïque de courtes, très courtes citations des principaux ouvrages du grand mystique ; l'ordre adopté est celui des questions capitales de la doctrine d'Eckhart : l'Être divin, l'âme humaine dans sa souillure par le péché, sa justification et son commerce avec Dieu. De précieuses annotations sont surtout consacrées à montrer des parallélismes, principalement avec saint Augustin et saint Thomas,

Digitized by Google

L'introduction donne une biographie et une appréciation d'Eckhart (p. 7-58) ; la fin discute (p. 273-367) les propositions équivoques ou erronées attribuées au maître ; c'est, du point de vue scientifique, le cœur même du livre. K. s'efforce de montrer que les propositions incriminées sont inattaquables ou bien que c'est à être détachées de leur contexte ou dénaturées qu'elles ont acquis leur accentuation ou leur fausseté. C'est tout le système doctrinal d'Eckhart,tel qu'on le trouve dans le *Textbuch*, qui doit être mis à la base de l'explication des passages équivoques. L'auteur croit que la commission d'enquête de Cologne était prévenue contre Eckhart par des disputailleries scolastiques et s'est mise à l'œuvre sans connaissances théologiques suffisantes. La condamnation portée par le pape serait l'effet de ce groupement arbitraire et malveillant de propositions, exécuté sans connaissance de l'ensemble de l'œuvre littéraire du mystique. K. formule de graves réserves contre le jugement que Denifle a porté sur Eckhart ; il va même jusqu'à l'accuser d'avoir dissimulé des textes embarrassants.

Dans le travail publié en collaboration avec H. Piesch, Karrer donne une traduction allemande de ce qu'on appelle l'apologie d'Eckhart, dont A. Daniels avait déjà publié le texte latin en 1923. Au regard de cette édition, K. fournit des leçons plus correctes et un meilleur arrangement de l'écrit. Les notes sont, ici encore, de valeur, et surtout l'introduction qui traite du procès, des accusateurs et de l'origine de la défense d'Eckhart. H.Piesch a écrit une seconde introduction au texte,envisageant surtout l'histoire de la pensée du maître. Comme doctrine centrale de la mystique d'Eckhart elle considère la doctrine de la « naissance de Dieu dans l'âme », qu'elle décrit plus précisément comme un transport de toute la vie de l'homme en Dieu, l'homme renonçant alors à toute autre chose pour s'abandonner complètement à Dieu qui agit en lui. L'action de Dieu, cependant, n'est ni révélation ni illumination ; son fondement ontologique est l'infusion de la grâce sanctifiante ; du point de vue psychologique, elle est la croissance éclairée et aimante en Dieu, reposant sur cette base. Pietsch croit que tout le système d'Eckhart a sa racine dans cette doctrine et que, par cette distinction, toutes les prétendues accusations élevées contre lui sont réfutées.

Il faut reconnaître que les deux études de K. apportent incontestablement une somme de nouvelles données sur le grand mystique et exigent que la question soit traitée à nouveau.Dans la plupart des cas, K. a réussi à montrer que c'est à tort qu'Eckhart a été accusé de tenir une doctrine erronée. Sans doute, — et K. n'insiste pas assez sur ce point, — Eckhart a lui-même, par ses formules extrêmes, amené les malentendus. Mais nous doutons encore que K. ait atteint son but, à savoir, qu'il ait prouvé qu'Eckhart reste tout à fait sur le terrain d'Augustin et de l'Aquinate et que, conséquemment, Denifle l'a mal compris et mal interprété. Il faudrait nécessairement, à cet effet, donner à la discussion une base beaucoup plus large en y faisant intervenir des textes beaucoup plus étendus. Le volume de textes montre, sans doute, qu'Eckhart tint aussi la doctrine orthodoxe ; il ne montre pas qu'il ne tint que cette doctrine : ainsi, il est

Digitized by Google

manqué. L'exposé de K. est peut-être prématuré : voici, en effet, que l'on annonce la découverte de nouveaux ouvrages du célèbre mystique, qui font voir sa doctrine sous un autre jour.

Ces lignes étaient écrites lorsque Mgr Grabmann m'a remis son étude, qui vient de paraître (*Divus Thomas*, 1927, t. V, p. 74-96), sur les recherches consacrées à Eckhart par le P. G. Théry et par O. Karrer. Mgr Gr. rejette la thèse de Karrer en raison de la découverte qu'il a faite, de questions d'Eckhart dans le Cod. 1071 de la bibliothèque d'Avignon, au sujet desquelles il fera prochainement une communication dans les *Abhandlungen* de l'Académie des Sciences de Bavière. Mgr Gr. formule aussi de graves critiques à l'adresse de la méthode de travail de Karrer, et il ne croit pas que les vues de Denifle aient été réfutées. GR.

— Dans les *Beiträge zur Geschichte von Stadt und Stift Essen* (1926, t. XLIV, p. 101-143), H. T. HOEDERATH expose *Die Wahlkapitulationen der Fürstäbtissinnen von Essen*. L'article donne plus que le titre ne promet ; il fournit un aperçu complet sur la situation juridique des chapitres qui avaient le droit d'élection, celui des dames de l'abbaye, et celui des chanoines. La plus ancienne capitulation date de 1370 ; elle fut provoquée par la mauvaise administration de l'abbesse Irmgard von Broich. Pendant les deux siècles suivants on n'en rencontre pas ; il faut en arriver à celle de 1575, et, cette fois encore, la dissipation des biens de l'abbaye fut une cause de sa promulgation, en même temps toutefois que la conservation de la religion catholique, qui était fort menacée. On imposa à l'abbesse des mesures très sévères contre l'hérésie. Les prescriptions religieuses émanèrent des chanoines, car déjà à ce moment les religieuses étaient en grande partie attachées à l'hérésie. Malgré la capitulation, celle-ci fit des progrès. Lors de l'élection de 1604, toutes les dames de l'abbaye étaient protestantes ; néanmoins, on réussit à élire une catholique, Élisabeth von Berg, qui commença par ne plus recevoir que des postulantes catholiques. Les capitulations postérieures se rattachèrent presque toutes à celle de 1575, la complétant ou la modifiant. La capitulation de 1645 marque plus vivement les droits des chanoines et mentionne pour la première fois les états du pays : les deux chapitres et les nobles. Les dernières capitulations s'occupent davantage de l'administration du pays ; la dernière est de 1726.

A l'abbaye d'Essen, le patrimoine était, sans doute, partagé entre l'abbesse et les chapitres, mais l'administration du patrimoine resta commune. Les membres du chapitre touchaient des droits de prébende et de présence ; les revenus des chanoines étaient relativement maigres. Le nombre des dames était de 8 au XVIIe et de 10 au XVIIIe siècle ; depuis le XIIIe siècle il y avait 20 chanoines qui, à partir du XVIe siècle, durent appartenir à la bourgeoisie. La nomination se faisait, selon les mois, par le pape ou par l'abbesse ; dans le fait, cependant, l'abbesse était liée dans le choix des chanoines. Dans cette abbaye exempte, l'abbesse exerçait, au spirituel, tout à fait un pouvoir épiscopal par les nominations et la juridiction. Dans l'administration séculière, l'abbesse voyait sa souveraineté princière de

Digitized by Google

plus en plus limitée par les capitulations qui accompagnaient les élections. GR.

— Dans l'*Historische Vierteljahrschrift* (1926, t. XXIII, p. 325-337), F. HASHAGEN recherche les effets du grand schisme et des théories conciliaires sur la position du pape. Il met en lumière, par de nombreux exemples, les dommages subis par la puissance des papes et par leur prestige du chef du schisme et de la tendance conciliaire, vu que les papes furent forcés d'acheter, par l'abandon de certains droits ecclésiastiques, la collaboration des souverains et que le peuple s'habitua à considérer les seigneurs séculiers comme nécessaires pour triompher les difficultés internes de l'Église. Ce ne furent pas seulement les grands seigneurs, mais aussi les princes de petits territoires, qui profitèrent des difficultés de la papauté pour augmenter leur puissance territoriale. Après la fin du mouvement conciliaire, les princes gardèrent comme moyen de pression sur Rome la menace du concile général. Ainsi, la période qui fait suite au grand schisme se caractérise par ce fait que la papauté, qui avait jusqu'alors la direction même en politique, devient souvent un instrument politique entre les mains des princes. Au reste, H. concède que la tendance anticonciliaire des princes ne doit pas être attribuée uniquement à la politique des papes ; elle s'explique également par les obstacles qu'offraient aux visées particularistes des princes la tendance universaliste du mouvement conciliaire et, à leurs intérêts, les aspirations des conciles au rétablissement des privilèges ecclésiastiques, en particulier à celui de l'exemption des impôts. GR.

— J. HOFER a consacré une étude à la prédication de saint Jean Capistran dans les villes allemandes : *Die Predigttätigkeit des hl. Johannes Kapistran in deutschen Städten* (dans les *Franziskanische Studien*, 1926, t. XIII, p. 120-158). Tout d'abord l'auteur détermine ce que l'on a imprimé jusqu'à présent des sermons de saint Capistran : ce n'est qu'une toute petite partie des prédications qu'il a faites. La meilleure publication nous vient de E. Jacobs, qui a édité, en 1905-1911, les annotations de discours et traités, qui se trouvent en manuscrit à la bibliothèque de l'université de Breslau ; on y rencontre 44 sermons prêchés à Breslau en 1453. Il y a encore des sermons inédits à Munich et à Vienne. A la question du rapport de ces textes manuscrits avec les sermons prononcés, voici la solution que donne Hofer : il voit en eux des copies faites par des auditeurs, qui prenaient des notes au cours des sermons et qui les complétaient ensuite en les retouchant. Ce sont donc des extraits raccourcis très arbitrairement de prédications réellement tenues. Les recherches si richement documentées de S. Brettle sur la tradition des sermons de saint Vincent Ferrier auraient peut-être fourni, quant à ce point, d'heureuses suggestions.

A l'aide des remarques renfermées dans les sermons, Hofer dresse l'itinéraire de saint Capistran dans ses voyages de Vienne à Breslau : Vienne, 7 juin-20 juillet 1451 ; Bohême, automne et hiver 1451-1452 ; Saxe, février-mars 1452 ; Brux en Bohême, fin mars- commen-

Digitized by Google

cement juin 1452 ; Ratisbonne, juin - 3 juillet 1452. Nuremberg, 17 juillet-13 août ; Bamberg, à partir du 17 août ; ensuite, voyage par la Thuringe et la Saxe, vers Leipzig, 20 octobre-20 novembre 1452 ; Breslau, du carême jusqu'en été de 1452. Quant à la nature de la prédication du saint, Hofer constate, d'après les discours de Breslau, une étroite parenté avec la prédication de saint Bernardin de Sienne, que saint Capistran tenait en si grand honneur. Comme ceux de saint Bernardin, les sermons de saint Capistran sont des discours thématiques d'une étendue considérable, qui devaient durer de deux à trois heures ; là où il séjournait plus longtemps, le saint choisissait des matières plus amples et cohérentes, en les empruntant de préférence aux fins dernières, mais en les rattachant à l'épître ou à l'évangile du jour ; aux jours de fêtes, ces cycles sont interrompus. La matière est, d'après la coutume du temps, coordonnée d'une manière très artificielle ; le sermon comprend habituellement trois points principaux, dont chacun compte de sept à douze sous-divisions ; celles-ci sont rattachées à des jeux de mots, et souvent le saint n'épuise qu'une partie de l'ensemble. Cette manière de distribuer et de diviser est fatigante. Les sermons renferment peu de polémique ; saint Capistran est donc tout autre qu'on n'a coutume de le représenter ; il fait beaucoup d'applications pratiques, sans tomber dans la monotonie de l'exhortation morale, comme le pense Buchwald, car il est très varié. Il vise par dessus tout à présenter à ses auditeurs l'enseignement aussi complet que possible de la foi et de la morale. Il est surtout aussi expressif qu'il pouvait l'être devant un auditoire parlant une autre langue. Beaucoup de récits, surtout d'histoires merveilleuses, illustrent les sermons. On attribue à saint Capistran une action profonde sur les âmes, mais les présents extraits, où manque précisément l'élément de vie, ne nous mettent pas à même de déterminer comment il produisait cet effet. GR.

— On trouve dans les *Franziskanische Studien* (1926, t. XIII, p. 5-32), de la plume de F. JANSSEN, un catalogue des couvents franciscains d'autrefois et d'aujourd'hui dans l'actuelle Rhénanie prussienne. Il compte 59 couvents, dont 8 subsistent encore. Les plus anciennes fondations franciscaines en ce pays furent Cologne (1221), Aix-la-Chapelle (avant 1234) et Coblence (avant 1236). Pour chaque couvent, l'auteur donne les dates capitales, les sources historiques et la littérature. GR.

— Dans le *Sammelblatt des historischen Vereins von Ingolstadt* (1926, t. XLV, p. 1-113), J. B. GÖTZ poursuit son recueil d'inscriptions funéraires d'Ingolstadt. Cette fois, il donne les inscriptions de l'église Saint-Maurice ; elles vont de 1340 à 1826. On y trouve de nouveau les noms de beaucoup de professeurs et de personnages réputés, comme J. N. Mederer, auteur des annales de l'université d'Ingolstadt, et Franz von Mercy, célèbre général des armées de la Ligue pendant la guerre de Trente-Ans. GR.

— Dans les *Stimmen der Zeit* (1926-1927, t. CXII, p. 27-41 ;

Digitized by Google

361-376), M. Prébilla poursuit ses études sur Jeanne d'Arc (cfr RHE, 1926, t. XXII, p. 426). Comme B. Shaw s'appuie sur Anatole France, le premier article envisage *A. France als Geschichtsschreiber.* Sur la base des sources primitives et par un examen attentif de la vaste littérature de la question, on fait voir combien superficiel et tendancieux est l'exposé d'A. France, pour lequel une nouvelle propagande est faite en Allemagne, et on le réfute. Le deuxième article, consacré à *Die Stimmen der Jungfrau von Orleans*, étudie à fond les tentatives faites pour expliquer les voix comme des hallucinations. Pr. montre qu'aucun fait positif ne se rencontre pour attribuer l'origine des voix à des jeûnes excessifs, à une langueur corporelle ou à un tempérament hystérique. Il scrute ensuite les objections qui pourraient être tirées de la fréquence et de la nature des visions contre leur authenticité (par exemple, les doutes sur l'existence historique des saintes Catherine et Marguerite). Contre l'interprétation de Wallon, l'auteur admet que Jeanne a considéré ses visions comme des apparitions réelles, mais suggère comme hypothèse une distinction entre la substance et le revêtement des visions : comme substance, il y a une vocation et direction surnaturelle ; mais de quelle manière et par quels intermédiaires cette faveur surnaturelle fut-elle accordée, c'est ce en quoi rien ne peut être déterminé avec certitude du point de vue scientifique. Pr. développe également les principes historiques et théologiques d'après lesquels une enquête sur un sujet hagiographique de ce genre doit être conduite. Gr.

— Dans son article : *Zur Quellenkritik für eine Biographie Picos* (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1926, t. XLV, p. 370-382), M. J. Pusino examine la *Vita* de Jean Pic de la Mirandole, composée par le neveu de ce philosophe, Gian Francesco Pico. Il établit qu'elle est antérieure à la *Cronaca della famiglia Pico scritta da autore anonimo*, ainsi qu'à la *Cronaca della Mirandola scritta da Papazzoni*, et qu'elle fut composée immédiatement après la mort du grand philosophe. Par sa nature, elle est un récit hagiographique de conversion, avec un revirement subit, sous l'influence de la condamnation de ses thèses, de la mondanité à la piété. Une analyse soigneuse des sonnets de Pico mène Pusino à conclure que le philosophe a réellement vécu une conversion, mais une conversion lente provoquée par des expériences intimes douloureuses. Gr.

— S. Hilpisch décrit *Die Einführung der Bursfelder Reform in der Abtei Maria Laach* (*Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens und seiner Zweige*, 1926, t. XLIV, p. 92-107). La réforme fut introduite par l'abbé Johann Reufer, qui fit venir, en 1469, huit moines réformés de l'abbaye de Saint-Martin à Cologne, mais renonça lui-même à la réforme dans la suite. Après sa mort (1470), les votes se partagèrent : le prince-électeur de Trèves se prononça pour le candidat de la réforme, celui de Cologne pour le candidat des anciens moines. Il en résulta de longues tractations, qui ne prirent fin que par la confirmation que Sixte IV donna, en 1472, au candidat de la réforme. En 1474, l'abbé réformé Gérard von Steinenbach fut introduit *manu militari* dans l'abbaye, où il mit très

Digitized by Google

sérieusement en vigueur la nouvelle direction ; pendant ce long conflit, le couvent s'était appauvri. Il est étrange que S. Hilpisch repousse la réforme de Bursfeld comme manquant d'idée et d'esprit bénédictin. GR.

— K. Bauer avait soutenu (*Theologische Blätter*, 1926, p. 217-226), que Zwingle, à ses débuts, tenait encore la doctrine catholique de la transsubstantiation. W. KOEHLER, qui avait été visé par là, défend sa manière de voir dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte* (1926, t. XLV, p. 399-408) : jusqu'aux environs de 1524, Zwingle a admis la théorie de la présence réelle mystique. D'après K., qui expose avec soin les textes du réformateur, celui-ci se rattache par là à la conception mystique d'Érasme. GR.

— Une traduction allemande de la bulle *Exsurge Domine*, du 15 juin 1520, qui condamna Luther, fut préparée par Spaletin à la demande du prince électeur Frédéric le Sage. P. KALKOFF la publie dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte* (1926, t. XLV, p. 382-399). Il remarque qu'elle fut imprimée, dès octobre 1520, chez Quentel à Cologne et reproduite peu après à Wittenberg. GR.

— A. HASENCLEVER reproduit, dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte* (1926, t. XLV, p. 418-426), les clauses secrètes du traité de paix conclu à Crépy, en 1544, entre Charles-Quint et François Ier, telles qu'elles se trouvent dans une copie conservée au British Museum. A côté de questions purement politiques, il en est de religieuses, et très importantes, qui sont fixées dans le document. Au sujet du concile, les deux monarques ne s'engagent que d'une façon générale : il sera tenu à Trente, et ils y enverront des députés. François Ier s'obligea en termes très précis à aider l'empereur à renverser le protestantisme allemand, aussi bien par une action diplomatique auprès des États protestants que par le recours aux armes, en mettant à cet effet à la disposition de l'empereur les troupes que la France avait équipées pour la guerre contre les Turcs. Hasenclever fait voir comment Charles-Quint exagéra, à son grand détriment, dans leur interprétation, les stipulations du traité. GR.

— Georg HOFMANN, *Sigismundus Suevus Freistadiensis*. Ein schlesischer Pfarrer aus dem Reformations-Jahrhundert. Breslau, F. Hirt, 1927. In-8, 159 p.— De ce Sigismond Schwob (1527-1596), qui a laissé ses initiales sur une cloche de la S. Bernhardinkirche de Breslau, la mémoire est bien effacée aujourd'hui. Quelques-uns savent de lui qu'il est l'auteur d'un catalogue des écrits de Luther et que toutes ses œuvres ont été mises à l'Index. Il avait eu pourtant quelque célébrité comme pédagogue et comme prédicateur luthérien Le Dr Hofmann nous donne de sa vie, intéressante pour l'histoire locale du luthéranisme silésien, une description fort touffue où les digressions sont par trop abondantes, mais très fouillée et d'une érudition d'excellent aloi. On lui saura gré d'y avoir ajouté une enquête sur les trente-deux ouvrages de Suevus, dont quelques-uns offrent de l'intérêt pour le développement de l'hymnologie luthérienne. Le plus important de tous est un *De Praedestinatione* (1583),

Digitized by Google

où Suevus affirme que l'on vient d'envoyer la confession d'Augsbourg au patriarche de Constantinople, que celui-ci l'a reçue avec joie et reconnaissance et qu'il l'a répandue dans toute la Turquie : il était difficile de parler avec plus de liberté des rapports tout récents entre Jérémie II et les Luthériens. M. VILLEP.

— Le IVe volume de *Die altniederländische Malerei*, publié par M. J. FRIEDLÄNDER (Berlin, Cassirer, 1926. In-4, 166 p., LXXX pl.), est consacré à Hugo van der Goes et à la peinture bruxelloise (1470-1500), contemporaine du grand artiste. La supériorité de celui-ci se révèle d'une manière frappante par cette juxtaposition. L'auteur apprécie à sa juste valeur la monographie si complète que M. Joseph Destrée a consacrée à Van der Goes en 1914. Les maîtres bruxellois de la fin du XVe siècle ont déjà été étudiés par M. Friedländer dans les *Belgische Kunstdenkmäler* (t. I, p. 309-320). Cette étude nous a donné l'occasion de faire observer (RHE. 1923, t. XIX, p. 570) que l'église et le paysage, reproduits par « le maître de Ste Gudule », notamment dans un tableau de la *National Gallery* (FRIEDLÄNDER, pl. LVIII), n'est autre que l'église de Notre-Dame du Sablon à Bruxelles et le quartier environnant. Cette identification et restée inconnue à l'auteur (à la p. 133. Voir VAN YSENDYCK, *Documents classés*, 2e série, 1886-1887, Portails, pl. VI). R. M.

— E. VON MOELLER : *Ueber Leibniz' Jugendschrift De vaticinio sapientiae* (*Historische Zeitschrift*, 1926, t. CXXXV, p. 1-44) recherche, avec beaucoup d'érudition, les idées du grand philosophe sur les prophéties. Il montre tout d'abord comment Leibniz, par des prophéties qui circulaient de son temps (Christophe Kotter, les prophètes de Cévennes) et par des écrits théoriques sur le prophétisme (Du Moulin, Newton, Jac. Thomasius, J. F. Leibniz, Kortholt), fut amené à prendre intérêt à cette question. Il fixe ensuite, comme date de composition de l'écrit perdu, les environs de 1665. Dans cet écrit, Leibniz traitait comme prophètes Tacite, Machiavelli, Locke, Conring, S. Dach. Moeller examine jusqu'à quel point ces prophéties étaient, en réalité. des prévisions de choses futures. Enfin, il discute aussi les propres prédictions dont Leibniz se glorifia pendant toute sa vie. Il termine en essayant de déterminer quelle valeur le philosphe attachait à ces prophéties : en théorie, montre-t-il, Leibniz les considérait comme des coïncidences dues au hasard, mais en pratique, elles lui agréaient fort. Il est regrettable que le travail soit déparé par son ton tout à fait hostile et par des remarques blessantes. GR.

— Le travail de H. SCHROKE : *Zur Geschichte der oberrheinischen Jesuitenprovinz im* XVI. *und* XVII. *Jahrhundert* (*Freiburger Diözesanarchiv*, 1926, t. LIV, p. 227-253) est une contribution de prix à l'histoire des Jésuites allemands. L'auteur s'occupe du nombre des membres de la province et détermine laborieusement l'origine de beaucoup d'entre eux. On voit que les prêtres provenaient généralement des villes dans lesquelles l'ordre était actif, et les frères de la campagne et même parfois de territoires extérieurs à la province.

Digitized by Google

Un quart des pères appartenait à des familles de fonctionnaires ou à la noblesse, le reste à des familles de commerçants ou d'industriels ; l'origine n'exerçait d'ailleurs aucune influence sur l'attribution des charges. La plupart des jeunes gens qui entraient dans l'ordre, avaient déjà terminé leurs études philosophiques. Dans la suite, S. décrit l'activité de l'ordre, surtout son activité littéraire ; il apporte une foule de compléments à Sommervogel. Enfin, il montre la suppression de la Compagnie à Mayence ; elle l'atteignit dans le plein de son activité et de son efflorescence, et fut accueillie très défavorablement par la population.

— Dans les *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte* (1926, t. XXXV, p. 28-50), M. G. Wentz a publié une très importante étude sur *Die Anfänge der Geschichtsschreibung des Bistums Brandenburg*. Avant tout, il fait voir les fondements et les sources de l'histoire du chapitre, écrite par P. W. Gercken (1722-1791), travail remarquable, qui n'a pas été dépassé jusqu'à présent. Cette histoire s'appuie pour la plus grande partie sur les recueils et travaux préparés par A. de Vignoles (1649-1744), quand cet homme, d'une activité et d'un sens critique extrêmes, exerçait le ministère de prédicant dans la communauté huguenote de Brandebourg. Vignoles mit largement à contribution les archives et les manuscrits ; il composa une collection d'archives brandebourgeoises, un *Index chronologicus diplomatum Brandenburgensium*, un *Catalogus episcoporum et praepositorum Brandenburgensium*. Sa nomination à l'académie de Berlin, où il s'appliqua à la chronologie de l'Ancien Testament, l'empêcha d'élaborer la grande histoire du chapitre de Brandebourg, qu'il y avait projetée. Ses travaux restèrent inédits. Tous les matériaux furent acquis par Gercken qui, depuis longtemps, s'était adonné à des études similaires. Dans le deuxième volume de ses *Fragmenta Marchica* (1755), il utilisa déjà les travaux préparatoires de Vignoles ; dans sa *Stiftshistorie*, il n'a ajouté que peu de matériaux, mais la bonne synthèse et l'excellente mise en œuvre critique sont de lui. Malheureusement, dans la suite, les revers de Gercken amenèrent la dispersion des matériaux ; une partie en vint à la bibliothèque de l'université de Breslau, une autre à l'église Ste-Catherine à Salzwedel. Au regard de Vignoles et de Gercken, du point de vue de la valeur critique, les historiens plus anciens du chapitre brandebourgeois, à savoir F. Chr. Becmann et le polygraphe S. Lentz, sont beaucoup inférieurs. Gr.

— L. Hanser a fourni (*Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens und seiner Zweige*, 1926, t. XLIV, p. 108-127) en même temps qu'une appréciation sur l'abbé Placide Forster de Scheyern (1734-1757), une contribution très méritoire à l'histoire de la période philosophique. On ne peut guère souscrire complètement au jugement très sévère porté par Hanser sur l'abbé ; toutefois, les faits présentés sont très suggestifs. Forster fut préposé, en 1734, à l'abbaye de Scheyern, qui était profondément déchue. Il déploya un zèle violent et une sévérité exagérée pour écarter les abus et se heurta bientôt à la résistance obstinée de sa communauté. En 1737,

Digitized by Google

il se rendit à Rome, pour s'y assurer l'appui nécessaire. Il s'attira ainsi la défaveur de l'administration des affaires religieuses en Bavière, qui troublait l'exercice des visites apostoliques par la nomination de ses propres visiteurs. Par ses procédés rigides et autoritaires, l'abbé se mit également en conflit avec la direction de la congrégation bénédictine bavaroise, mais il réussit toujours à conjurer la menace de déposition. Il fallut une visite du cardinal bénédictin Angelo Quirini, en 1748, pour amener un changement dans les dispositions et créer des rapports pacifiques entre l'abbé et le couvent.

GR.

— Dans le *Freiburger Diözesanarchiv* (1926, t. LIV, p. 326-374), M. K. RÖGELE traite, d'après les archives, de la suppression du célèbre couvent de Allerheiligen, dans la Forêt-Noire. Ce monastère de l'ordre de Prémontré fut fondé en 1191 et garda jusqu'à la sécularisation, en 1802, le meilleur esprit. R. donne l'état du personnel du monastère lors de la suppression, en même temps que le sort des moines sécularisés et des possessions du couvent. La disposition intérieure du monastère était pauvre ; en biens-fonds, il possédait 30 fermes, qui procuraient, avec d'autres droits et possessions, un revenu annuel évalué, d'après l'estimation très inférieure du commissaire badois de la sécularisation en 1802, à 27930,30 florins. On permit aux moines de rester dans la maison jusqu'au 1er octobre 1803. Les pensions qu'on leur accorda et le traitement qu'on leur fit, furent misérables. Le gouvernement badois reprit les paroisses incorporées au couvent et en disposa à son gré et pas trop mal. A Allerheiligen même on établit une résidence pastorale, confiée à deux capucins. Pour la merveilleuse église et les bâtiments, le gouvernement ne fit pour ainsi dire rien ; ils subirent de graves dommages d'un coup de foudre, en 1814 ; en 1816, la démolition fut adjugée pour 742 florins ; en 1820, par suite de la négligence totale dans laquelle elle était laissée, l'église s'écroula et fut exploitée comme une carrière. « Ainsi l'État badois, par un incroyable et irresponsable manque d'intelligence, a fait du sanctuaire d'Allerheiligen un désert. »

GR.

— C'est à bon droit que R. REISZE, dans : *Die weltanschauliche Entwicklung des jungen Joseph Goerres* (1776-1806) (Breslau, Müller et Seiffert, 1926. In-8, xv-140 p.), travail paru au t. VI des *Breslauer Studien zur historischen Theologie* hrsg. von F. X. Seppelt, F. Maier, B. Altauer, commence son étude sur le jeune Goerres par un exposé détaillé du milieu dans lequel il grandit. Si l'on ne connaît pas Coblence, avec la cour d'un électeur ecclésiastique, les émigrés, et surtout le gymnase et ses jeunes professeurs libéraux, on ne comprendra pas comment Goerres en est arrivé au doute religieux et au radicalisme hostile à l'Église. Sans doute, Reisze n'apporte, dans ce chapitre, rien de vraiment neuf au delà d'un résumé consciencieux ; mais, dans la deuxième section, il a donné une analyse très méritoire des idées du jeune libéral et révolutionnaire rhénan. Il arrive à cette conclusion tout à fait juste qu'une masse d'influen-

Digitized by Google

ces se révèlent dans les écrits de Goerres. Le philosophisme français et allemand et le vainqueur du philosophisme en Allemagne, Herder, y ont laissé des traces profondes de l'impression qu'ils firent dans son esprit ; un remarquable chaos de rationalisme et de forces irrationelles y a agi. Il est possible que le jugement porté sur le sentiment religieux de Goerres soit encore trop favorable. Le troisième chapitre de l'étude de R. essaie de faire la lumière sur les années encore si obscures qui se terminent par le passage au romantisme. R. s'y attache étroitement aux étapes que J. Nadler a été le premier à marquer, en se contentant d'en mieux établir les fondements. Par là sont indiqués incontestablement des degrés et des facteurs qui sont de grande importance pour le développement ultérieur de Goerres. Cependant il reste douteux qu'en cela soit renfermé tout ce qui arracha le jeune penseur au philosophisme et le poussa à la religion positive. Dans cette question, il reste encore à atteindre bien des précisions, qui ne pourront peut-être jamais être saisies, comme Finke l'a naguère pensé : Goerres fut, en effet, un esprit à la fois trop original et trop universellement réceptif et assimilateur. GR.

— La revue *Gelbe Hefte* a consacré le 3e fascicule de son t. III (1926) à la mémoire de Joseph Goerres. Parmi les articles, il faut remarquer celui de A. DOEBERL : *Der alte Goerres als Ahnherr der katholischen Bewegung in Bayern und Deutschland* (p. 163-172). L'auteur décrit entre autres la situation désespérée, au point de vue religieux, de la Bavière au début du XIXe siècle. Après sa nomination à l'université de Munich, en 1827, Goerres commença, avec quelques partisans de ses idées, comme Phillips, Doellinger, etc, sa campagne d'écrits dans l'*Eos*. Si cette revue ne trouva pas d'écho, Doeberl l'attribue à son union à des tendances trop réactionnaires. Goerres connut ses premiers succès avec son *Athanase* (1838), qui secoua et réveilla toute l'Allemagne catholique. GR.

— L. HARTMANN apporte (*Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens u. seiner Zweige*, 1926, t. XLIV, p. 128-174) des matériaux inédits pour l'histoire de la vie et des travaux du bénédictin Ulrich Schiegg, moine de l'abbaye de Ostobeuren jusqu'à la sécularisation de 1803, et professeur à Salzbourg. Il acquit les plus grands mérites dans le relevé topographique et cartographique de la Bavière et mourut, en 1810, d'un accident qui lui arriva au cours de ce travail. Pour finir, H. donne un catalogue des travaux scientifiques de Schiegg. GR.

— Dans un supplément au programme des cours de l'académie publique de Braunsberg pour le semestre d'été de 1927, M. P. FUNK publie des *Beiträge zur Biographie Josephs von Hohenzollern-Hechingen, Fürstbischofs von Ermland* (1808-1836) (Braunsberg, 1927). Ce prince-évêque est un personnage particulièrement important pour l'histoire ecclésiastique de l'Allemagne, parce que c'est à lui que fut confiée l'exécution de la bulle *De salute animarum* de 1821, qui détermina les circonscriptions ecclésiastiques en Prusse. La fi-

Digitized by Google

gure de ce prince de l'Église, qui fut vraiment grand, était connue par les publications de F. Hipler qui, en 1883, publia également un volume considérable de lettres, journaux et regestes du prince-évêque. Funk complète en plus d'un sens les études de Hipler. Il apporte du neuf sur l'éducation du futur évêque ; ses communications sur l'oncle de Joseph, l'évêque Charles von Culm, collaborateur de la politique ecclésiastique de Frédéric-le-Grand, sont surtout de valeur. Il montre comment ce personnage, connu comme joyeux jouisseur,mêla dans sa politique l'attachement à l'Église et la dépendance vis-à-vis de l'État. Son neveu Joseph, élevé à sa cour, manifesta plus tard, en présence du gouvernement, le plus parfait attachement à l'Église. Les aperçus de Funk sur les relations de Joseph von Hohenzollern avec les divers cercles du catholicisme allemand renaissant sont riches en renseignements. Le groupe de Munster (Overberg) et l'entourage de Sailer lui furent unis d'une manière particulièrement étroite. C'est de Munster que J. H. Schwulling vint dans son diocèse comme directeur du gymnase de Braunsberg ; parmi les disciples de Sailer, il choisit J. Scheill comme supérieur de son séminaire sacerdotal. Sur ces deux hommes, qui ont contribué grandement à la rénovation ecclésiastique dans le diocèse de Ermland, Funk apporte des données très importantes. L'évêque était également en bons termes avec Schmedding, le très influent conseiller ministériel de Berlin, qui était lié avec le cercle de Munster. Le jugement de Funk est vraiment trop favorable à ce personnage, dont les idées inclinaient vers une Église d'État ; sous d'autres rapports encore, l'exposé de la situation ecclésiastique très compliquée dans le catholicisme renaissant appelle certaines corrections. Dans son ensemble, le travail de Funk est une contribution très méritoire ; on lui saura gré surtout de replacer les personnalités dans les courants d'idées contemporains, car c'est en ce sens qu'il faut travailler plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. GR.

— Dans les *Preussische Jahrbücher* (1926, t. CCVI, p. 180-203 et 1927, t. CCVII, p. 1-18), le prof. Dr BREDT qui, comme député au Reichstag, fut rapporteur de la commission parlementaire d'enquête sur l'intervention pontificale en faveur de la paix en été 1917, examine l'attitude du chancelier Michaelis à l'égard de l'action du Pape. Le prof. Bredt n'est pas catholique, ; il appartient au parti économique. Son information très soignée l'avait conduit à reconnaître que, sous l'influence du commandement militaire de Ludendorff), on n'avait pas trop garanti au nonce Pacelli la restitution pure et simple de la Belgique, qui était la condition primordiale de la médiation de paix ; c'est ce qui aurait fait échouer toute la médiation. En outre, B. pensait que la commission du Reichstag,qui avait été mêlée aux délibérations, avait été trompée par l'envoi de la lettre de refus de Michaelis, le 24 septembre 1917 ; en effet, cette lettre aurait renfermé, touchant le sort de la Belgique, des vues toutes différentes de celles qui avaient été communiquées auparavant aux députés et approuvées par eux. D'après le mémoire de Bredt, Michaelis et d'autres membres du gouvernement avaient fait entre-

Digitized by Google

voir des faits nouveaux. Michaelis et Kuhlmann ont été de nouveau entendus par la commission d'enquête. Bredt, dans ses articles, rectifie quelques points secondaires de son rapport, mais dans l'ensemble, il maintient, et à juste titre, les thèses qu'il avait énoncées.

GR.

— La collection *Jesuiten*, que dirige par le P. C. Kempf, vient de s'enrichir d'un nouveau volume publié par le P.W. SIERP, S. J. : *Ein Apostel des innern Lebens, Wilhelm Eberschweiler, S. J.* (1837-1921). (Fribourg en Br., 1926. In-8, XVIII-286 p. grav. M. 6). Quarante-cinq années durant, le Père fut directeur spirituel de ses jeunes confrères ; il exerça sur plusieurs générations de religieux une influence profonde et bienfaisante, autant par le rayonnement discret de sa vie intérieure que par son enseignement et sa correspondance. C'est lui-même, dans un grand nombre de textes empruntés à ses écrits, que le biographe amène à exposer au lecteur sa doctrine et sa vie spirituelles. Le volume est illustré d'un beau portrait et de plusieurs phototypies. P. DEBONGNIE.

— Le P. ERICH PRZYWARA exerce en Allemagne une puissante influence sur la pensée catholique. Il vient d'examiner, en cinq conférences successives, le problème théiste : *Gott. Fünf Vorträge über das religions-philosophische Problem* (*Der Katholische Gedanke*, fasc. 17. Cologne, Oratoriums-Verlag, 1926. In-8, 188 p. M. 4,50). C'est sous une forme neuve, pétillante d'esprit qu'il présente la vieille mais toujours féconde doctrine catholique. Il y a des livres qui décrivent le mouvement des idées, il y en a d'autres qui le commandent. Celui du P. Przywara appartient à la dernière catégorie. J. COPPENS.

— Le t. XIII (1925-1926) du *Kirchliches Handbuch für das katholische Deutschland*, édité par H.-A. KROSE et J. SAUREN (Fribourg, Herder, 1926. In-8, XIX-462 p.) modifie, sur un point, le plan suivi aux tomes précédents de ce précieux annuaire : l'organisation de l'Église allemande est retracée immédiatement après celle de l'Église universelle (première et deuxième partie), tandis que, jadis, elle ne formait que la septième partie où prenaient place également les indications relatives aux ordres religieux. Il y a donc actuellement neuf parties, au lieu de huit, à savoir : Organisation de l'Église universelle ; organisation de l'Église allemande ; législation et jurisprudence ecclésiastiques ; missions païennes ; confessions et enseignement ; activité charitable et sociale des catholiques allemands ; statistique des confessions religieuses en Allemagne ; Ordres et congrégations dans le *Reich ;* statistique ecclésiastique. Les deux éditeurs ont composé, le premier, le P. Krose, les septième et huitième parties, le second, M. Sauren, la deuxième et la neuvième. La partie canonique est due à la plume du Dr N. Hilling, professeur à Fribourg-en-B. ; celles qui traitent des missions, des écoles et de la charité sont signées respectivement par le P. Väth, M. W. Böhler et M. H. Auer. Le nombre de pages réservé à ce dernier a dû être réduit considérablement à cause du coût de l'impression. Outre les rensei-

Digitized by Google

gnements relatifs à 1925 et à une partie de 1926,ce volume nous apporte sur plusieurs points des chiffres qui complètent ceux des années précédentes : ainsi, la statistique confessionnelle des écoles n'avait pu porter, dans le tome précédent, que sur la Prusse et la Bavière. Ici elle est étendue à tous les États de l'empire et à toutes les écoles. On recueille en parcourant cet annuaire bien des renseignements qui réjouiront les catholiques : ainsi, dans les *Volksschulen*, si l'on compare les années 1911-12 et 1921-22, le nombre des écoliers a diminué de 300.000 dans les écoles évangéliques, et augmenté de 70.000 dans les écoles catholiques. D'autres constatations sont, au contraire, troublantes : de 3286, en 1921, le nombre d'étudiants en théologie est descendu, en 1925, à 2617, E. DE MOREAU, S. J.

— A l'occasion du centenaire de sa fondation, la firme F. Pustet, bien connue pour ses publications liturgiques, a fait paraître un *Festschrift* intitulé : *Liturgische Drucke und liturgische Drucker*, (1926), dont le réputé chercheur viennois H. BOHATTA a fourni le texte. Le premier chapitre examine l'origine et la fixation des livres liturgiques jusqu'à l'*editio typica*. Dans le deuxième chapitre, il est question de quelques imprimeurs de livres liturgiques au xve siècle. Pour finir, on donne une histoire des publications liturgiques parues aux firmes Pustet et Kösel depuis 1845.Le livre est orné d'une quantité de précieuses reproductions empruntées aux imprimés liturgiques anciens et nouveaux. GR.

— *Nominations.*—Ont été nommés : à Berlin, le Dr Max EBERT professeur de préhistoire à Königsberg ; à Fribourg, comme successeur du prof. E. Fabricius, le Dr W. Kolbe, professeur d'histoire ancienne ; à Cologne, le Dr J. HASLBROEK, professeur d'histoire ancienne grecque et romaine à Zurich. Le Dr E. FABRICIUS, professeur émérite d'histoire ancienne à Fribourg, a été élu membre correspondant de l'Académie des sciences de Prusse.

Mgr A.EHRHARD, professeur d'histoire ecclésiastique à Bonn, prend sa retraite ; il a fait, le 24 février, devant un public nombreux, sa dernière leçon, consacrée à la distinction des périodes du moyen âge.

— *Décès.*— Le Dr Sigismond VON RIEZLER,le doyen des chercheurs qui s'occupent de l'histoire de la Bavière, est mort à Munich, à l'âge de 84 ans. Il fut, entre autres, membre de la Commission des *Monumenta Germaniae Historica* et de l'Académie des sciences de Bavière.

A. F.

Angleterre, Écosse, Irlande

— N'est-ce pas une gageure d'entreprendre une synthèse historique de l'origine et du développement des religions ? Les matériaux accumulés par les monographies défient les travailleurs les mieux outillés. En dépit des difficultés M. H. TH. ROBINSON risque les chances de l'entreprise : *An Outline Introduction to the History of Religions* (Oxford, University Press, 1926. In-12, x-244 p. Prix : 5 s.). Dans une suite d'essais, il se rallie à l'explication évolutionniste

Digitized by Google

du phénomène religieux, qu'il expose comme suit : 1° premières manifestations du sentiment religieux dont la détermination nous échappe jusqu'à présent ; 2° animisme ; 3° totémisme - fétichisme - polydémonisme ; 4° puis, dérivés du polydémonisme ; d'une part, la monolâtrie tribale ou locale avec ses trois embranchements classiques : les monolâtries juive (chrétienne et islamique), mésopotamienne et égyptienne, et, d'autre part, les cultes de la nature parmi lesquels se rangent les religions des Germains, des Celtes, des Grecs, des Romains, des Perses et des Hindous. Dans cette classification la seule religion égyptienne fait difficulté ; elle se rapproche aussi bien du totémisme que de la monolâtrie tribale, et l'auteur hésite à prendre position. Si l'on est à la recherche d'un exposé sommaire et lucide des opinions les plus envue sur l'évolution religieuse de l'humanité, on consultera utilement cette nouvelle introduction à l'histoire des religions.

J. COPPENS.

— La présence de trois évêques bretons au concile d'Arles de 314 est le fait positif le plus ancien de l'histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne. Les noms et les sièges de deux de ces évêques nous sont connus : Eborius d' York et Restitutus de Londres. Mais quel était le siège occupé par le troisième, nommé Adelfius ? C'est ce qu'a recherché M. S. N. MILLER dans *The British Bishops at the Council of Arles* (*English historical Review*, 1927, t. XLII, p. 79-80). A la lecture : *Adelfius episcopus de civitate colonia Londinensium*, qui est un texte corrompu, il propose de substituer : ... *de civitate Camu(a)lodunensium*, et il conclut que le siège d'Adelfius était Colchester.

L. G.

— Après Dom Germain Morin, qui fut le premier à proposer l'attribution du *Te Deum* à Nicéta de Remesiana, nul ne s'est montré plus résolûment partisan de cette attribution que le Dr A. E. BURN, qui a publié, en 1905, l'édition princeps des œuvres de Nicéta. Dans un ouvrage récent, *The Hymn Te Deum and its author* (Londres, Faith Press, 1926. 86 p. Prix : 2 s. 6), cet auteur expose à nouveau les raisons qui militent en faveur de cette attribution (raisons tirées de la critique interne et, en outre, du témoignage plus ou moins clair de quelques manuscrits). Les nouveaux développements du Dr Burn ne renforcent guère sa thèse, qui est d'ailleurs très plausible.

L. G.

— M. L. PATTERSON publie, dans la collection de la SPCK, une courte monographie sur un des plus grands noms de l'école d'Antioche: *Theodore of Mopsuestia and modern thought* (Londres, 1926. In-8, x-115 p.). Les premiers chapitres (I-V) résument l'essentiel de ce que l'on sait sur la vie, les œuvres et la doctrine (anthropologie, christologie, sotériologie, eschatologie) de Théodore. Dans un ouvrage qui étudie le passé moins pour lui-même que pour ce qu'il offre d'applicable au présent, on ne devait pas viser à être complet dans la description de l'œuvre littéraire de Théodore et, dans les chapitres relatifs à sa doctrine, il suffisait de dégager nettement les idées inspi-

Digitized by Google

ratrices de la pensée théologique du « Commentateur ». Ces deux choses, l'auteur les a bien faites. Il n'est pas vrai, cependant, que de l'œuvre exégétique de Théodore sur les évangiles il ne subsiste que des fragments (p. 8). Le commentaire, en sept livres, de l'évêque de Mopsueste sur saint Jean est conservé intégralement en traduction syriaque ; il a été publié en 1897 par J.-B. Chabot (cfr O. Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, t. III, p. 316-317 ; A. Baumstark, *Geschichte der syrischen Literatur*, p. 103). Les derniers chapitres recherchent « quelle valeur la théologie du meilleur représentant de l'école d'Antioche peut avoir pour le temps présent » (VI-VII) ; ils montrent comment, en plus d'un point (p. ex., le péché, la personnalité, le rôle de la volonté, la christologie), la pensée de Théodore est proche de celle des théologiens et des philosophes modernes. Ces pages comptent parmi les plus intéressantes du livre, car l'auteur y découvre sa pensée sur des questions religieuses fondamentales. On regrette toutefois qu'un esprit aussi accueillant semble peu familiarisé avec les travaux des principaux représentants de la pensée religieuse catholique ; en fait de « modernes », en effet, M. P. ne cite que des théologiens anglicans ou protestants. Et c'est pourquoi, il n'a pas toujours rencontré, à notre sens, la véritable position des problèmes dont il recherche la solution dans l'esprit du « Commentateur ». Au demeurant, le petit volume de M. Patterson s'est conquis une belle place dans la série des publications de la SPCK. R. D.

— Le ch. 26 du *De Excidio Britanniae* de Gildas présente plus d'une difficulté textuelle ou d'ordre chronologique. La date de la bataille de Badon retient spécialement l'attention de M. G. H. Wheeler dans *Gildas de Excidio Britanniae. Chapter* 26 (*English historical Review*, 1926, t. XLI, p. 497-503). Acceptant le témoignage des *Annales Cambriae* sur ce point, il croit pouvoir adopter l'année 516 comme la vraie date de l'événement. L. G.

— La fondation du siège d' York et l'érection d'un « Minster » dans cette cité suivirent immédiatement la conversion au christianisme du roi Edwin de Northumbrie en 627. Edwin fut baptisé à York le jour de Pâques, qui tomba le 12 avril en 627, comme nous l'apprend le Vénérable Bède (*H.E.*, II, 14), lequel raconte tout au long ces événements. On prépare à York une série de fêtes, qui auront lieu au mois de juin, pour commémorer le 13e centenaire de la fondation du célèbre « Minster» » (cathédrale) de cette ville.

L. G.

— Le Dr R. I. Best a soumis les souscriptions du célèbre évangéliaire connu sous le nom de *Book of Dimma* à un examen très minutieux. Cet examen l'a conduit à conclure que, dans les trois premières souscriptions, celles qui se présentent à la fin des évangiles de S. Matthieu, de S. Marc et de S. Luc, le nom *dimmu* (ou *dmmu*), donné là comme celui du scribe, a été substitué au xe ou au xie siècle au nom du scribe véritable, qui vivait au viiie siècle, et cela pour donner crédit

Digitized by Google

à une légende concernant certain exploit graphique d'un saint Dimma, rapportée dans la Vie de ce personnage. Deux planches de fac-similés accompagnent cette pénétrante étude : *On the « Subscriptiones » in the « Book of Dimma »* (*Hermathena*, 1926, t. XX, p. 84-100). L. G.

— Dans *The Archdeacons of Canterbury under Archbishop Ceolnoth* (833-870) (*English historical Review*, t. XLII, 1927, p. 1-11), Miss M. Deanesly montre que la pluralité des archidiacres, qui avait commencé sur le continent avant le concile de Paris de 829, exista dans le diocèse de Cantorbéry entre les années 863 et 870 et peut-être plus tard encore. L. G.

— Avec une connaissance exacte des sources et de la littérature du sujet et avec la plus scrupuleuse impartialité, le Rev. John Campbell Mac Naught recherche, dans *The Celtic Church and the See of Peter*, (Oxford, Blackwell, 1927. xv-118 p. Pr. : 7 s. 6) si, comme on l'a quelquefois soutenu, l'ancienne Église celtique se sépara de l'Église romaine et du siège de Pierre. Il n'a pas de peine à montrer qu'en dépit de certaines différences disciplinaires bien connues (comput pascal, forme de la tonsure, etc.) et de quelques autres particularités, les Celtes chrétiens professèrent la même foi que Rome et considérèrent le Pape comme le chef de la hiérarchie catholique, faisant plusieurs fois appel au siège apostolique dans leurs difficultés. L'auteur ne paraît pas connaître (p. 64) l'édition du *Stowe Missal* publiée en 1906 par G. F. Warner (Henry Bradshaw Society). D'autre part, l'écrivain irlandais du nom de Claude, qui aurait vécu au IXe siècle et dont il parle d'après John Salmon (p. 67), est inconnu. L. G.

— Les études suivies du Rev. St. John D. Seymour, de même que les *obiter dicta* du même auteur, se lisent toujours avec intérêt et profit. Dans une première contribution aux *Proceedings of the Royal Irish Academy*, intitulée *Studies in the Vision of Tundal* (1926, t. XXXVII, p. 87-106), il note d'abord ce que cet écrit, composé à Ratisbonne par un moine irlandais du nom de Marc en 1149 (voir RHE. 1926, t. XXII, p. 173-174), nous apprend sur l'organisation diocésaine de l'Irlande à cette époque, et il indique ensuite quelques-unes des sources de la vision. Il montre les rapprochements qu'il y a lieu de faire entre les données eschatologiques interprétées par Marc et celles des visions antérieures, notamment de la vision d'Adamnan, difficile à dater avec précision, de celle de Drithelm (696), rapportée par Bède, et de quelques autres.

Reprenant un sujet qui lui est familier, le même auteur a consacré les pages qui suivent dans le même recueil à l'étude des apocryphes qui ont anciennement circulé en Irlande. Il fait voir quelle influence cette littérature a exercée sur la théologie ou le folklore du pays au moyen âge : *Notes on Apocrypha in Ireland* (p. 107-117). L. G.

Digitized by Google

— Wilhelm Arndt édita, en 1868, l'*Historia pontificalis* de Jean de Salisbury dans le t. XX des *Scriptores* des *Mon. Germ. hist.* sans assigner le nom d'auteur à ce texte. L'attribution de l'*Historia* à Jean de Salisbury ne fut démontrée qu'en 1873 par W. Giesebrecht, et la démonstration fut complétée par Reinhold Pauli en 1881. Cet ouvrage, dont on ne possède plus que la partie qui couvre les années 1148-1152, vient d'être réédité par le Dr REGINALD POOLE, *Ioannis Saresberiensis Historiae pontificalis quae supersunt* (Oxford, Clarendon Press, 1927. c-128 p. Pr. : 15 s.). Il fut achevé au plus tôt en 1164. On n'en connaît qu'un seul manuscrit, le n° 367 de la Bibl. de Berne (fin du XIIIe siècle). Le Dr Poole corrige un certain nombre de lectures fautives de W. Arndt. Le texte de l'*Historia pontificalis* (p. 1-91) est suivi de six appendices et d'un index analytique, et il est précédé d'une longue préface, dans laquelle l'éditeur étudie les points suivants : 1° Eugène III ; 2° La seconde croisade et ses suites ; 3° Le concile de Reims de 1148 ; 4° La procédure contre Gilbert de La Porrée ; 5° Le concile de Reims et l'Angleterre ; 6° Arnaud de Brescia et l'établissement du sénat romain ; 7° L'auteur de l'*Historia pontificalis* ; 8° La transmission de l'ouvrage et la présente édition. L. G.

— Par la plume de M. Auguste Brutails, la *Revue d'histoire de l'Église de France* apprenait à son public, en 1925, *Comment il ne faut pas rédiger une monographie d'église* (t. XI, p. 157-166). En Angleterre, les chercheurs s'occupant d'histoire locale avaient déjà à leur disposition le livre du Dr Cox, *How to write the history of a parish* (5e éd., 1909), guide qui a épargné à nombre d'entre eux bien des tâtonnements et des erreurs. Nous avons maintenant sous les yeux une édition révisée d'un opuscule qui, lui aussi, a dû rendre de signalés services aux travailleurs : *Parish history and Records*, œuvre d'un médiéviste de renom, le Professeur A. HAMILTON THOMPSON, qui occupe la chaire d'histoire du moyen âge à l'université de Leeds (Historical Association et G. Bell and Sons, 1926. 63 pages). Nous avons eu à diverses reprises l'occasion de signaler les travaux de cet auteur (Voir RHE. 1925, t. XXI, p. 357, 1926, t. XXXII, p. 178, 180, 704 et 917), la dernière notice ayant pour objet une étude intitulée : *Cathedral Builders of the Middle Ages*. Dans sa nouvelle publication, le Prof. Thompson commence par résumer l'histoire de la paroisse en Angleterre depuis le Domesday Book (1086) et même depuis un temps plus reculé. Il dit ensuite un mot de l'établissement de la paroisse civile, qui remonte à l'époque où l'État prit à son compte, sous Henry VIII, l'entretien des pauvres, et il signale les difficultés que rencontre l'historien local de nos jours quand il a à s'occuper d'une localité dont les divisions paroissiales ont été modifiées par suite de l'accroissement de la densité de la population. Suivent d'utiles indications sur le rôle du manoir (*manerium*) dans l'histoire de la paroisse et sur la recherche des documents imprimés ou manuscrits. Le chercheur devra dépouiller avec soin les registres épiscopaux, les registres paroissiaux, et surtout les comptes de fabriques (*Churchwarden's accounts*). L'au-

Digitized by Google

teur termine par quelques remarques sur le bâtiment de l'église paroissiale et son entretien. Notons que l'entretien du sanctuaire était à la charge du recteur, tandis que celui de la nef était à la charge des paroissiens. L. G.

— La description des coutumes, institutions et mœurs religieuses du moyen âge tient une large place dans le livre savoureux et très abondamment illustré de M. L. F. SALZMAN, *English Life in the Middle Ages* (Oxford, University Press, 1926. 287 p. Pr. : 7 s. 6). Citons spécialement le ch. V, *The Church and Religion*, le ch. VI, *Education*, le ch. VII, *Literature*, le ch. X, *Law and Order*, et le ch. XIII, *Wayfaring*. Ce dernier chapitre contient des traits curieux sur les pèlerinages. L'auteur, sans aucun doute, connaît fort bien le moyen âge, et il s'est renseigné la plupart du temps directement aux sources. De plus, il a su donner à son livre de la couleur et de la vie. Ce qu'il y a de regrettable dans certaines pratiques religieuses n'a pas échappé à sa pénétrante critique, qui n'est guère portée à l'indulgence en présence des côtés trop humains de la vie religieuse du moyen âge. L. G.

— Que pouvait bien recouvrir le titre, *The gangrene of Ascetism*, donné par M. HUGH E. M. STUTFIELD à un article paru dans le numéro de janvier 1927 de la *National Review* (p. 713-724)? Nous avons voulu lire cet article, mais grand a été notre désappointement ; nous n'y avons trouvé qu'une banale protestation contre la vague d'ascétisme, ou plutôt de littérature ascétique, qu'a intensifiée dernièrement la célébration du septième centenaire de S. François d'Assise, et rien de plus. L. G.

— Dom BASIL WHELAN, O. S. B. retrace brièvement la carrière du Dr Godfrey Goodman, qui devint évêque de Gloucester en 1624 et mourut le 19 janvier 1655 en faisant une profession de foi qui montre qu'il était devenu catholique romain sur ses vieux jours, après avoir longtemps incliné du côté de Rome. W. a mis la main sur une liasse de papiers concernant Goodman appartenant au fonds Clarendon de la Bodléienne, dont il n'a pas jugé bon nous de donner la cote. Il utilise quelques-uns de ces papiers, et nous dit agréablement ce qu'on peut arriver à connaître de l'évolution religieuse du seul évêque anglican qui se soit converti au papisme : *The Conversion of an Anglican Bishop* (*Pax*, nº 81, 1927, p. 304-322). L. G.

— Le texte remanié du *Prayer-book* de 1662, livre liturgique officiel de l'Église d'Angleterre, a été publié le 7 février dernier. Depuis soixante ans on discutait la question de la révision de ce livre ; mais ce n'est qu'en 1923 que le travail de remaniement fut entrepris par le corps épiscopal. L'ancien *Prayer-book* n'est pas aboli, son texte, intact sauf en un endroit ou deux, peut encore être utilisé, l'usage du texte remanié demeurant facultatif. Voici les principales innovations : 1º L'invocation du Saint-Esprit ou épiclèse a été introduite dans la partie du service de la Communion qui correspond au canon de la messe ; 2º Les « éléments consacrés » (pain et vin) peuvent être réservés, mais seulement en vue de la communion des malades.

Digitized by Google

La réserve permanente peut être autorisée par l'évêque diocésain, mais à condition de n'être l'objet d'aucun culte (voir RHE. 1925, t. XXI, p. 671-672) ; 3° L'usage des vêtements liturgiques est permis pour le service de la communion ; 4° Le rituel du mariage, entre autres changements, dispense la femme de promettre obéissance à son époux, si cette promesse ne cadre pas avec l'idée qu'elle se fait de ses obligations ; 5° Des formules de prière pour les morts sont proposées ; 6° Le calendrier ecclésiastique a subi de nombreuses modifications. De nouveaux noms de saints y ont été insérés, notamment S. François d'Assise, sainte Catherine de Sienne, S. Bernard, et la fête de la commémoration des défunts y a été inscrite au 2 novembre. Par contre on a supprimé un certain nombre de noms de saints, dont S. Valentin, sainte Catherine d'Alexandrie, S. Crépin, Ce dernier doit sa popularité en Angleterre à la bataille d'Azincourt, qui fut gagnée le jour de sa fête (25 octobre).

Le nouveau livre a été assez vivement critiqué dans la presse par les partis extrêmes : Basse-Église, Modernistes, et certains Anglo-catholiques. Il ne s'agit encore, d'ailleurs, que d'un projet. Le texte définitif ne sera arrêté qu'à la suite de débats et de discussions devant divers corps et comités et devant le Parlement. L'assentiment royal sera le terme final qui couronnera cette longue procédure. L. G.

— Antoine-Marie-Henri Boulard, le Chevalier d'Éon, Émile, Chavin de Malan, Libri, Johann Georg Tinius, Don Vincente, telle est la galerie de bibliophiles, curieux à divers égards, que nous présente M. Herbert Wright dans *Some strange book Collectors* (*Nineteenth Century Review*, Nov. 1926, p. 742-749). L. G.

— Un nouveau supplément au *Dictionary of national Biography*, comprenant la biographie des célébrités décédées de 1912 à 1921, est annoncé pour cette année. Un autre volume supplémentaire comprendra les personnages décédés entre les années 1922 et 1930. L. G.

— Comme source de renseignements biographiques et bibliographiques sur les écrivains et autres personnalités catholiques d'une certaine notoriété, le *Catholic Who 's Who and Year Book*, publication soigneusement tenue à jour, mérite d'être signalé ici. L'édition de 1927 (Londres, Burns, Oates et Washbourne. 543 p. Pr. : 5 s.) est accompagnée d'une spirituelle préface du Rev. R. A. Knox, converti à la foi catholique depuis dix ans. L'annuaire renferme des notices sur les catholiques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et même il ne néglige pas les catholiques étrangers domiciliés dans les Iles Britanniques. C'est ainsi que Dom F. Cabrol y a sa notice, mais elle renferme une double erreur. Il nous est présenté comme éditeur du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* et des *Monumenta Ecclesiae liturgica*, indication à la suite de laquelle on lit ces mots : « *both completed under his direction at Farnborough* », que le *Who's Who* répète chaque année depuis près de vingt ans. La pu-

Digitized by Google

blication des *Monumenta* paraît, en effet, arrêtée ; mais celle du *Dictionnaire* n'est pas achevée (*completed*). On n'est arrivé qu'à la lettre J. De plus, ce dernier ouvrage n'est pas rédigé à Farnborough. L. G.

— Dans le discours qu'il a prononcé, le 5 janvier, à la 21e réunion annuelle de l'*Historical Association*, tenue à Eastbourne, le Prof. A. F. Pollard a indiqué les mesures que devrait prendre la *Royal Historical Manuscripts Commission* pour remédier à l'exode des manuscrits historiques à l'étranger et spécialement au delà de l'Atlantique, par suite de la vente des collections privées. L. G.

— La *Royal Historical Society* a tenu son assemblée annuelle le 10 février. Dans son discours, le Professeur T. F. Tout, président, a esquissé un plan de coopération internationale dans le domaine des recherches historiques. Le rapport annuel de la Société annonce que la préparation de la bibliographie de l'histoire britannique avance. Le volume du xviie siècle vient d'être livré à l'impression. Le conseil de la Société s'occupe de préparer la publication du troisième volume (1372-1376) du registre de Jean de Gant, duc de Lancastre. Le nombre des membres de la Société s'élève à 778. 243 bibliothèques, dont 10 bibliothèques universitaires allemandes, souscrivent aux publications de la Société. L. G.

— L'exposition qui a réuni à Londres, par l'initiative de l'Union anglo-belge, un imposant ensemble de chefs-d'œuvre d'art flamand et belge, donnera lieu à de nombreuses publications. Signalons le catalogue officiel de l'exposition : *Exhibition of flemish and belgian art*, 1300 *to* 1900 (Londres, Academy of Art, 1927. In-8, xii et 13-206 p. 1 s. 6 d.). La première édition d'un Album-souvenir avec 150 reproductions (5 s. 9 d.) a été rapidement épuisée. Un important *Memorial Catalogue* est en préparation. Il doit comprendre des reproductions de toutes les œuvres exposées, une introduction par Sir Martin Conway M. P., et des études par divers spécialistes (en souscription £. 5, 5 s.). R. M.

— La bibliothèque de l'*Imperial War Museum* de South Kensington, qui a occupé, depuis 1917, cinq locaux différents dans Londres, vient d'être installée définitivement au no 178 de Queen's Gate, Cromwell Road. L. G.

— Aux appréciations élogieuses de notre Revue relevées ici récemment (voir RHE. 1926, t. XXII, p. 443), il faut ajouter celle du *Times Literary Supplement* du 16 décembre 1920, qui n'est tombée sous nos yeux que tout récemment. Saluant la reprise de la publication de la *Revue d'histoire ecclésiastique* après l'interruption des années de guerre, ce journal disait qu'elle est « un des liens les plus importants qui unissent les savants de l'Europe. » L. G.

— *Cours et Conférences.* — Les cours suivants ont été donnés à University College de Londres pendant le second trimestre de l'année scolaire : *Cardinal Wolsey's place in History*, par le Professeur A. F. Pollard (13 janvier) ; *Little Plays of St Francis*, par M. Laurence

Digitized by Google

HOUSMAN (17 janvier) ; *Dante e la « Commedia » nel giudizio dei Contemporanei*, par le Dr CAMILLO POLLIZZI (19 et 26 janvier, 2, 9, 16 et 23 février) ; *The Archaeology of Great Britain, its present and its future*, par M. R. E. MORTIMER WHEELER (8, 15 et 22 février et 1er mars) ; *How to identify, collate and describe Old Books*, par M. ARUNDELL ESDAILE (16 et 23 février et 2 mars) ; *Photography of Documents : Object and Methods*, par Sir WILLIAM SCHOOLING (9 mars). L. G.

— *Décès.* — Miss Gertrude Lowthian BELL, secrétaire pour les affaires d'Orient et directrice du Service des antiquités de l'Irak, est morte à Bagdad, le 12 juillet 1926. Agent de la politique anglaise dans le proche Orient, cette femme énergique avait relevé un grand nombre d'églises chrétiennes en Syrie, en Cilicie et en Lycaonie et les avait fait connaître dans le *Revue archéologique* de 1906. L'année suivante et en 1909, elle explora Binbir-Kilisse, la cité aux mille et une églises, en Lycaonie, en compagnie de M. W. Ramsay, et publia avec son savant compatriote le résultat de son exploration (*The thousand and one Churches*, Londres, 1909). R. M.

— A Belfast, le 7 décembre 1926, M. F. J. BIGGER, dans sa 63e année. Pendant 17 ans il dirigea l' *Ulster Journal of Archaeology*. Il était membre de la *Royal Irish Academy* et de la *Royal Society of Antiquaries of Ireland*.

Le 13 janvier 1927, le Dr SAMUEL HEMPHILL, archidiacre de Down, en Irlande. Il était né à Clonmel en 1859. Il enseigna le grec biblique à Trinity College de Dublin. On lui doit une édition du *Diatessaron* de Tatien (1888), *A history of the revised Version of the New Testament* (1906), *The Gospels of Mac Regol of Birr, a Study of Celtic Illumination*, étude publiée en 1911, dans les *Proceedings of the Roy. Irish Academy*.

Le 26 janvier, le Dr WALTER SETON, lecteur d'histoire d'Écosse à University College de Londres et secrétaire du même collège. Il était né le 4 octobre 1882. Depuis 1923, le Dr Seton remplissait aussi les fonctions de secrétaire et de trésorier de la *British Society of Franciscan Studies*. Il laisse, entre beaucoup d'autres publications, les études suivantes : *Two Fifteenth-Century Franciscan Rules* (1914), *Blessed Agnes of Bohemia* (1915), *Blessed Giles of Assisi* (1918). On s'est occupé à diverses reprises, dans cette Revue, des travaux et publications de cet historien actif et consciencieux. (voir RHE. 1925, t. XXI , p. 166, 670 ; 1927, t. XXIII, p. 157-158, 164).

Le 26 janvier, M. PAUL STRUDER, professeur de langues romanes à l'université d'Oxford, depuis 1913. Il était né à Biel, en Suisse, en 1879.

A Londres, le 1er février, M. JOHN EDWIN DE HIRSCH DAVIES, né en 1868. Il fut reçu dans l'Église catholique il y a une quinzaine d'années. Il a publié divers ouvrages sur l'histoire du Pays de Galles, son pays d'origine, et notamment *Catholicism in Mediaeval Wales* (1916).

A Florence, le 6 février, le Rev. JAMES STALKER, D. D. Il était né à Crieff, en 1848. Il enseigna l'histoire ecclésiastique à

Digitized by Google

l'United Free Church College d'Aberdeen, de 1902 à 1924. Il laisse : *Imago Christi, the examples of Christ* (1890), *John Knox, his ideas and ideals* (1904), *The Luther Celebrations of* 1917 (1917).

Le 12 février, le Rev. GERALD STANLEY DAVIES, maître de la *public-school* qui porte le nom de Charterhouse. Il était né en 1845. Il a publié *Charterhouse in London* (1922).

Le 27 février, le Dr A. H. MILLAR, directeur de la bibliothèque et curateur du musée de Dundce. Il était né le 25 novembre 1847. Il était membre de la *Society of Antiquaries of Scotland.* Il a rédigé une centaine d'articles pour le *Dictionary of National Biography.*

L. GOUGAUD, O. S. B.

Belgique

— Les *Mélanges d'histoire offerts à Henri Pirenne* (Bruxelles, Vromant, 1926. 2 vol. 678 p.) contiennent plus de soixante articles qu'on trouvera, pour la plupart, mentionnés dans la Bibliographie de ce fascicule. Nous signalons ici ceux d'entre eux qui se rapportent directement à l'histoire ecclésiastique : Dom U. BERLIÈRE, *A propos du droit de meute* (p. 13-22) relève certains cas où ce droit fut appliqué du XIIe au XIVe siècle. — *L'historien Philostorge* (p. 23-30), de M. J. BIDEZ, tend à mieux caractériser la nature psychologique de l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique* du Ve siècle. — L'article du P. H. DELEHAYE, *La légende de saint Napoléon* est une précieuse contribution à l'histoire du culte et de l'iconographie de S. Napoléon au XIXe siècle. — M. H. GRÉGOIRE examine *Le véritable nom et la date de l'église de la dormition à Nicée* (p. 171-174) et aboutit à cette conclusion : l'église en question est la μονὴ Ἰακλιθου et la date est c. 842. — Au moyen de données très précises M. H. OBREEN est parvenu à résoudre ce petit problème : *Quel fut au moyen âge le tracé exact des limites entre les diocèses de Liége et d' Utrécht* ? (p. 345-348) ; ces limites sont naturelles, non factices. — Dans : *Le testament de Raoul de Beeringen* (p. 577-587), M. L. VAN DER ESSEN publie et commente le testament de ce profeseur de la faculté de droit canonique de l'Université de Louvain, au début du XVe siècle. Ajoutons que ces *Mélanges* font honneur à la maison Vromant par leur perfection typographique. H. N.

— Le tome II de *Byzantion* [1925] (Paris, Champion ; Liége, Vaillant-Carmanne, 1926. In-8,659 p.) contient des articles,des comptes rendus et une chronique en plusieurs bulletins. Ils ont été mentionnés dans la bibliographie de la RHE (1926, t. XXII). Notons ceux des articles qui ont spécialement trait à l'histoire ecclésiastique. B. GRANIĆ. *Die Gründung des autokephalen Erzbistums von Justiniana Prima durch Kaiser Justinian I. im Jahre* 535 *n. Chr.* (p. 123-140) : commentaire des novelles XIX, du 14 avril 535, par laquelle Justinien établissait l'autocéphalie de Scupi, et CLI, du 18 mars 545, qui faisait partiellement droit aux protestations du pape Agapet I.

Digitized by Google

— N. Iorga, *Médaillons d'histoire littéraire byzantine* (p. 237-298) : ce sont des notes qui s'attachent à caractériser les principaux historiens et chronographes byzantins, depuis Procope, le contemporain de Justinien, jusqu'à Georges Phrantzès, qui survécut à la chute de Constantinople. — P. Waltz, *Notes sur les épigrammes chrétiennes de l'Anthologie grecque* (p. 317-328) : discussion philologique et historique de *Anthol. Palat.* I, 9, 48, 94, 106, 120-121. — H. Grégoire, *Du nouveau sur la hiérarchie de la secte montaniste d'après une inscription grecque trouvée près de Philadelphie en Lydie* (p. 329-335) : le mot *κοινωνός*, employé dans une inscription de 514-515 publiée par W. H. Buckler dans le *Journal of Hellenic Studies* (1917, p. 95) est un titre ecclésiastique montaniste (cfr Code Justinien, I,v, 20). — M. Sulzberger, *Le symbole de la Croix et les Monogrammes de Jésus chez les premiers chrétiens* (p. 337-448), donne l'histoire de la croix chrétienne et du monogramme du Christ aux quatre premiers siècles. L'auteur a dépouillé les écrits du N. T., la littérature patristique et les inscriptions. Il résume comme suit ses conclusions : « Au début, la croix n'existe pas en tant que symbole, ni dans le christianisme évangélique, ni dans le christianisme alexandrin. La sainteté de la croix est une invention personnelle de saint Paul. Sans doute il désirait un signe qui distinguait nettement et pour ainsi dire crûment sa religion de toutes les autres. Mais il faut remarquer que pour lui ce qui est adorable, c'est le supplice même et non pas encore la *forme* de la croix. Celle-ci apparaît chez les disciples directs de l'apôtre, dans l'Église d'Orient. La communauté romaine l'ignore jusqu'au début du IIe siècle. C'est probablement saint Justin qui, le premier, a apporté à Rome le culte de la croix... Avant le IVe s., sauf exceptions très rares », situation due à la crainte qu'éprouvaient les chrétiens de se faire connaître du public, à l'horreur de l'idolâtrie, à l'horreur, surtout, que la crucifixion inspirait à tout le monde, juifs, gentils et même chrétiens (p. 386-393), « on ne représente la croix que dissimulée. L'image de la croix simple ne deviendra courante qu'au début du Ve siècle, quand la crucifixion aura depuis longtemps été abolie, et que se seront répandues les légendes d'apparitions de la croix et celle de la découverte de la croix. Les monogrammes de Jésus sont de simples abréviations, empruntées à l'écriture païenne, qui peu à peu sont devenus des symboles assimilés à la croix. Le plus ancien, le monogramme pré-constantinien (en forme d'étoile à six branches stylisée) apparaît en Asie-Mineure et à Rome vers l'an 270, comme abréviation du nom de J.-C., destinée à être comprise des seuls initiés. Ce signe est relativement assez rare. Le monogramme chi-rho ne paraît pas avoir existé, comme monogramme chrétien, avant Constantin. Il était fréquent dans tout le monde grec, avec toutes sortes de significations. Au début du IVe s., il est possible qu'il présentât un ou plusieurs sens aux yeux des païens aussi, et Constantin, croyons-nous, pouvait l'adopter ouvertement sans faire encore profession de christianisme... La croix monogrammatique est une simplification de la forme précédente. Elle apparaît un peu avant le milieu du IVe s., en même temps que les premières croix

Digitized by Google

simples. En Orient elle est plus fréquente que le CHI-RHO... Ces différents monogrammes sont devenus moins fréquents au cours du ve s., et ont peu à peu disparu. » — H. GRÉGOIRE, *Un nom mystique du Christ dans une inscription de Pisidie* (p.449-453) : le *TICAITPCIN* de l'inscription publiée par W. M. Calder dans *Anatolian Studies* (p. 76, n° 4) est la transcription des mots *TICATICIN* (tisa tisin) = 9,90 = 99 = *AMHN* (cfr *Apoc.* III, 14), nom mystique que les Cathares de Laodicée de Pisidie ont dû donner au Christ, si l'interprétation de M. G. est exacte. R. D.

— Dans une communication faite au congrès liturgique tenu à Huy en 1927, et publiée sous le titre : *L'offrande des fidèles dans la liturgie eucharistique ancienne* (Louvain, Abbaye du Mont-César, 1927. 27 p.), M. J. COPPENS soumet à une critique serrée la thèse que G. P. Wetter a récemment proposée sur l'origine de la messe (voir RHE. 1925, t. XXI, p. 277-279). Contrairement à cet auteur qui voit dans la messe une combinaison de deux actes originairement distincts : un mystère et une offrande de prémices, C. prouve 1) que l'offrande des dons n'est pas un rite primitif, 2) qu'antérieurement à l'introduction de l'offrande et indépendamment de cette cérémonie, le mystère eucharistique fut considéré par l'Église comme un vrai sacrifice. L'offrande est venue s'ajouter à la messe d'abord comme rite de charité, puis comme une participation active au sacrifice eucharistique lui-même. A. D. M.

— Dans le *Musée Belge*, 1926, (t. XXX, p. 137-144), M. H. JANSSENS donne une *Notice sur un manuscrit de saint Augustin provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Jacques* à Liége. Il s'agit d'un manuscrit très soigné de 136 fol., appartenant à M. Ém. Berard, professeur à Liége et contenant divers traités de saint Augustin. L'auteur date le codex de la fin du XIIe siècle ; néanmoins, d'après le fac-similé qu'il donne, le ms. remonte, selon nous, à la seconde moitié du XIVe siècle. L'article de M. A. ROERSCH : *La correspondance de Lipse et de Torrentius* (*ibid.* 181-192) constitue un répertoire analytique et chronologique de 25 lettres échangées entre Juste Lipse et L. Torrentius d'Anvers, du 5 avril 1584 au 17 mars 1595, d'après le ms. 15702 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Elles précisent quelque peu l'attidude ondoyante de Lipse en matière d'attachement à l'Église romaine. Quant à Torrentius, son point de vue est net : « pour ce qui est de moi, écrit-il, aucune érudition ne me plaît sans la piété ». H. N.

— Dans son livre sur les origines du diocèse de Thérouane, M. H. van Werveke estimait, en 1925, que le passage où saint Paulin de Nole (353-431) parle de l'évangélisation de la Morinie et de la Nervie par saint Victrice, évêque de Rouen (en 398), doit s'entendre du diocèse de Rouen, à cause des exagérations et de l'ignorance géographique qu'il y découvre. Le P. DE MOREAU ne peut se rallier, pour des motifs fondés, à cette manière de voir : *Saint Victrice de Rouen apôtre de la Belgica secunda*, (dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1926, t. V, p. 71-79). Paulin de Nole connaissait

Digitized by Google

au moins de mémoire littéraire la Morinie et il distingue très nettement l'apostolat exercé par Victrice dans le diocèse et hors du diocèse de Rouen. H N.

— Dom U. Berlière examine, dans *Le sceau conventuel* (*Revue bénédictine* 1926, t. XXXVIII, p. 288-309), un point d'histoire monastique (spécialement bénédictin) entièrement neuf. D'une documentation extrêmement abondante, il arrive à tirer ces conclusions : il y a lieu de distinguer nettement, au moyen âge, trois sceaux : le sceau personnel de l'abbé (depuis 1091 au moins), le sceau de l'abbaye, enfin, le sceau « *capitulaire* », depuis le début du XIIe siècle. Il était évident que la garde du sceau monastique par l'abbé pouvait donner lieu à des abus dont la communauté aurait à souffrir. Dom Berlière donne ensuite d'amples renseignements sur la garde du sceau, ses falsifications, et il étudie les inscriptions qu'on y trouve. La Belgique forme naturellement le centre des observations de l'auteur, mais l'étranger est aussi fort bien représenté, par exemple, pour les Chanoines réguliers, les Cisterciens et les Prémontrés.
H. N.

—On a admis jusqu'à présent que saint Walhère, le saint martyr si populaire dans le Namurois, avait été doyen du district de Florennes et curé d'Onhaye et de Flavion et serait mort en 1199. M. le chanoine Roland, un des partisans de cette manière de voir, vient de reprendre la question dans *La terre wallonne* (1926, t. XIV, p. 253-266) : *Étude critique de la vie de saint Walhère*. Il formule sa thèse comme suit (p. 261) : « Saint Walhère fut réellement curé d'Onhaye et d'Hastière : c'est en qualité de curé d'Hastière qu'il exerça le devoir de la correction envers le vicaire infidèle... ; enfin, sa mort est antérieure à 1161. » Il faut attendre, avant de se prononcer sur ce point controversé, que M. Baix ait publié sa réponse. H. N.

— J. Lavalleye, *Histoire de l'abbaye de Valduc*. Bruxelles, A. Dewit, 1926. In-8, XI-192 p. F. 12. — L'abbaye de Valduc était située à une dizaine de kilomètres au sud de Louvain. Fondée, en 1230, grâce aux générosités du duc Henri II de Brabant, elle avait été confiée à des religieuses cisterciennes. Les couvents de femmes de cet ordre se multipliaient beaucoup à cette époque, et l'on n'en compte pas moins de quarante qui s'établirent, en Belgique, de 1200 à 1240. M. Lavalleye a réuni toutes les sources, malheureusement assez peu nombreuses et assez peu anciennes, qui nous restent de Valduc. Une chronique, dont l'écriture date de la fin du XVe siècle, des comptes qui vont de de 1401 à 1757, des relations de visites conventuelles faites par l'abbé de Clairvaux et l'abbé de Villers : tels sont, semble-t-il, les matériaux qui lui ont rendu le plus de services dans son travail de reconstitution. Les différentes fluctuations de la vie religieuse et de la vie économique et le gouvernement des abbesses sont retracés d'une manière vivante. Des planches hors-texte finement exécutées agrémentent ce beau volume. La plupart représentent le domaine actuel de Valduc, dont certains bâtiments remontent au XVIIIe siècle. E. de Moreau, S. J.

Digitized by Google

— Le travail de M. J. COENEN : *Les neuf premiers monastères de la région hutoise*, paru dans les *Annales du Cercle hutois des sciences et beaux-arts* (1926, t. XX, p. 103-169), traite des abbayes d'Andenne, Flône, Neufmoustier, Solières, Val-Notre-Dame et des prieurés de Muffe, S. Séverin, Wanze et St-Victor à Huy. L'étude, qui ne manque pas de critique, a été trop écourtée et, par là, ne rendra que peu de services. H. N.

— Le P. H. HEYMAN, de l'abbaye de Berne (Pays-Bas) a soumis à une critique très serrée les rapports qui existent entre la législation écrite (*consuetudines*) des Prémontrés et celle d'autres ordres religieux : *Untersuchungen über die Praemonstratenser Gewohnheiten*, dans *Analecta Praemonstratensia* (1926, t. II, p. 5-32 et 1927, t. III, p. 5-27). Jusqu'ici on admettait, avec Heimbucher et Grützmacher, que les *consuetudines* norbertines étaient inspirées par, sinon calquées sur les statuts des chanoines de Saint-Victor de Paris. Le P. Heyman montre parfaitement qu'il faut abandonner cette thèse et admettre deux influences directes : les *consuetudines* des Prémontrés (telles qu'elles sont connues par l'édition de R. Van Waefelghem) dépendent, quant à leur esprit et leur texte, 1) de la *Charta caritatis* et de décisions capitulaires des Cisterciens ; 2)subsidiairement, des coutumes de l'abbaye clunisienne de Hirsau, dans la Forêt Noire, combinées avec l'*Ordo Cluniacensis* de Bernhard (celui-ci vers l'an 1100). L'étude du P. Heyman complète celles de M. Fischer. H. N.

— Les publications de la *Bibliothèque thomiste* se succèdent rapidement. Le P. M.-D. ROLAND-GOSSELIN, O. P., vient de donner le 8e fascicule : *Le « De Ente et Essentia » de S. Thomas d'Aquin. Texte établi d'après les manuscrits parisiens. Introduction, notes et études historiques* (Le Saulchoir [Kain], 1926. In-8, xxx-220 p. Fr. 25). Le volume comprend deux parties de caractère bien distinct mais qui ont entre elles un lien plus étroit qu'il ne paraît d'abord. La première est constituée par l'édition du texte du *De ente et essentia*. Le texte a été établi d'après 8 manuscrits parisiens, le ms. 238 de Sainte Geneviève (XIVe siècle) servant de base. Il est accompagné de nombreuses notes critiques relatives pour la plupart à l'identification des citations explicites et implicites. Cette édition, comme du reste celle donnée il y a quelques mois par L. Baur (cfr RHE. 1926, t. XXII, p. 905), nous met certes en présence d'un texte suffisant du *De ente* ; elle ne saurait cependant remplacer totalement l'édition critique complète et définitive que les historiens du thomisme appellent de tous leurs vœux.

La deuxième partie est consacrée à l'étude de deux questions qui, entre toutes celles qui font l'objet du *De ente et essentia*, présentent un intérêt particulier : l'une se rapporte au principe de l'individualité, l'autre, à la distinction réelle entre l'essence et l'être. L'auteur ne s'est pas limité au *De ente ;* il a voulu dégager de l'ensemble des ouvrages du Docteur Angélique les diverses étapes de l'évolution de la pensée thomiste, et surtout il s'est attaché à rechercher, en partant d'Aristote, les antécédents de la doctrine du Maître. C'est son grand mérite d'avoir envisagé ces questions d'un

Digitized by Google

point de vue historique et génétique. La dépendance de S. Thomas à l'égard d'Avicenne est particulièrement mise en lumière, mais le R. P. a remarqué aussi que cette dépendance, nullement servile, n'enlève rien à la puissante originalité du Docteur Commun. Il n'était certes pas facile de voir clair dans la terminologie souvent flottante des philosophes et théologiens qui ont précédé S. Thomas, et d'exposer leurs idées d'une façon à la fois succincte et intelligible ; on peut dire cependant que l'auteur y a réussi à merveille. Ses études, sans être exhaustives, sont remarquablement fouillées et d'un intérêt considérable. Signalons spécialement les raisons de critique interne plaidant contre l'authenticité thomiste des opuscules *De principio individuationis* et *De Natura materiae et dimensionibus interminatis* (p. 130-134), et les précisions apportées en ce qui concerne les témoignages fournis par les contemporains de S. Thomas relativement à la réalité de la distinction entre l'essence et l'existence (p. 200-205). A. VAN HOVE.

— La RHE (1927, t. XXIII, p. 174) a annoncé la publication d'une nouvelle revue, *Ons geestelijk Erf*. Le premier fascicule, qui vient de paraître, renferme plusieurs études importantes. P. 11-37 : J. VAN MIERLO, *Over het ontstaan der Germaansche Mystiek*, détermine les caractéristiques des mystiques allemands (Eckhart, Tauler, Suso) et cherche à rattacher leur doctrine à celle des écrivains mystiques brabançons des XIIe-XIIIe siècles, dont la plupart des écrits sont aujourd'hui perdus, mais dont les tendances se sont manifestées et répandues par l'institution des Béguines. — P. 38-49 : J. HUYBEN, *Voor Thomas van Kempen*, rejette l'hypothèse récemment émise par le P. van Ginneken touchant l'attribution à Schoonhoven des livres II-III de l'*Imitation* (voir RHE. 1926, t. XXII, p. 947). Contre cette attribution, le R. P. H. invoque d'abord l'argument du silence : à part Trithemius, aucun historien ne mentionne ce prétendu opuscule, *De conversatione animae*, de Schoonhoven ; ensuite, il fait valoir l'originalité de l'*Imitation*, qui a d'ailleurs été reconnue par tous ceux qui l'ont étudiée ; comme le disait Mgr Puyol : « l'*Imitation* est une œuvre d'un tel style et d'une telle inspiration, que les citations sont antipathiques au génie de l'auteur. » — P. 61-79 : J. HUYBEN, *Bartholomaeus Anglicus en zijn invloed*, commence par donner quelques idées suggestives sur l'influence que doit avoir exercée sur les mystiques néerlandais le *De proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais. Il étudie, en particulier, les rapports de dépendance qui ont existé entre cet écrivain et Thomas de Cantimpré. — P. 80-107 : L. REYPENS commence, sous le titre *Oude mystieke teksten*, la publication de quelques opuscules mystiques. Le premier, dont le texte est donné ici, constitue un commentaire du Pater, attribué au frère Gérard Appelmans et composé dans le premier quart du XIVe siècle. Il a été conservé dans le ms. 3067-73 (XIVe siècle) de la Bibliothèque royale de Bruxelles, qui provient de Rouge Cloître.

A. D. M.

— Sous le titre : *Les relations diplomatiques entre le roi des Romains Sigismond et la maison de Bourgogne* (fin 1416-début 1417),

Digitized by Google

M. Fr. Quicke a publié une intéressante étude dans le *Bulletin de la commission royale d'histoire* (1926, t. XC, p. 193-241). Vers la fin de 1416, le duc de Bourgogne escomptait une réconciliation avec Sigismond au sujet du Brabant que réclamait celui-ci. A Constance, ses ambassadeurs, qui soutenaient les vues politico-religieuses du prince, s'efforcèrent d'obtenir la revision en sa faveur de l'affaire de Jean Petit, le règlement du douaire de sa sœur Catherine, que retenait injustement Frédéric d'Autriche et une solution au sujet du Brabant. Le 29 avril 1417, une alliance fut conclue avec Sigismond, mais les espoirs qu'elle suscita ne se réalisèrent pas. Sur les trois questions qui lui tenaient tant à cœur, le duc de Bourgogne n'eut qu'à enregistrer des échecs. Il n'en pouvait être autrement, Sigismond ayant résolu de couper court à toute tentative d'expansion territoriale de la maison de Bourgogne en territoire d'Empire. G. M.

— Poursuivant ses recherches au sujet de l'école liégeoise de la première Renaissance, Mme Crick-Kuntziger étudie le *Retable d'Enhet* (Chevetogne) conservé au musée archéologique de Namur (*Namurcum*, 1926, t. III, p. 49-55, photos). Elle rapproche ce meuble du retable de l'église St-Pierre, près Libramont qu'elle analysa dans la *Chronique archéologique du Pays de Liége* (1925, p. 78-84, 3 fig.) ; le style, le dessin, de même que la technique prouvent l'origine commune des deux œuvres qui se rattachent au mouvement introduit au pays de Liége par Lambert Lombard ; la comparaison avec certaines gravures du maître est particulièrement suggestive à cet égard. Voulant atteindre une plus grande précision pour la date de composition, Mme Crick met les deux retables en relation avec une tapisserie du musée de San Francisco, exécutée en 1574.

J. Lavalleye.

— *L'œuvre nationale pour la reproduction des manuscrits à miniatures*, dont nous avons signalé antérieurement (RHE. 1924, t. XX, p. 144 ; 1925, t. XXI, p. 368) les deux premières publications, a fait paraître, en 1925 : *Le Pontifical de Sens* (Bruxelles-Leyde-Paris. In-fol., 41 p., xxi pl. en couleurs et vi pl. documentaires en noir). Les deux grandes miniatures et les dix-neuf lettrines du manuscrit sont reproduites d'une manière parfaite. M. C. Gaspar les commente sans vouloir rechercher l'intérêt que le manuscrit pourrait présenter pour la liturgie, mais en mettant en relief sa valeur artistique. L'auteur tend à croire que le Pontifical fut écrit entre 1407 et 1415 et qu'Henri de Savigny, évêque de Sens, le remit à Philippe le Bon après 1420. Le manuscrit figure dans l'inventaire de la bibliothèque du duc, dressé en 1467. Ses miniatures appartiennent à deux mains différentes. La grande miniature initiale et les dix premières lettrines présentent des fonds quadrillés et une technique qui trahissent le premier tiers du xve siècle, tout en se rattachant au style du siècle précédent. Par contre, la page représentant la crucifixion et les neuf dernières lettrines abandonnent le quadrillé du fond ; les scènes sont plus animées, les figurines plus plastiques, le coloris plus suave. Elles sont l'œuvre d'un historieur franco-flamand, fort habile, de la seconde moitié du xve siècle. Cet artiste paraît aussi avoir retouché l'œuvre

Digitized by Google

de son prédécesseur, à partir de la cinquième et surtout de la septième lettrine. M. Gaspar admet l'hypothèse qu'il faut l'identifier avec Simon Marmion (1420/5-1489). Il reproduit quelques œuvres attribuées à ce maître, notamment une crucifixion de la collection Johnson à Philadelphie. Celle-ci présente sans doute des points de contact avec le Calvaire du manuscrit. Toutefois les ressemblances ne sont pas assez frappantes pour entraîner la conviction complète d'une identité d'origine.

On peut observer dans le Calvaire du *Pontifical* ce même couronnement en bulbe sphérique par lequel le miniaturiste Fouquet cherche à donner un caractère oriental aux monuments de Jérusalem, mais que le comte Durrieu croyait repris aux édifices de Sion en Valois (*Mélanges Schlumberger*, t. II, p. 506 ; voir aussi *Revue d'art*, 1926, t. XXXVIII, p. 34). En réalité, ce détail n'est pas étranger non plus à l'art des Van Eyck, comme on peut le voir dans le Crucifiement des Heures de Milan et dans les trois Marie au tombeau, de la collection Cook. R M.

— Le livre récent de M. O. Dambre : *De dichter Justus de Harduyn* (1582-1641), paru dans le *Recueil de travaux de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand* (fasc. 58. Gand, Van Rysselberghe, 1926. In-8, xxvi-552 p. et 10 pl.) doit être signalé ici à cause des clartés qu'il projette sur le milieu intellectuel et religieux de la Flandre au xviie siècle. Ce qui nous intéresse avant tout, c'est le tableau qu'on y trouve du groupe d'érudits et de beaux esprits (Sweertius, Sanderus, Puteanus, de Craeyer) que de Harduyn, curé à Audeghem et à Mespelaer-lez-Termonde, avait réunis depuis 1607 autour de lui dans un but tant littéraire que religieux. Toute l'œuvre poétique de Harduyn est d'ailleurs d'inspiration religieuse et biblique, mais interprétée à la manière de la Renaissance française. Les vues de M. Dambre sur la décadence intellectuelle trop décriée jusqu'ici des Pays-Bas catholiques depuis leur séparation des Provinces-Unies au xvie siècle paraissent assez fondées et il était bon que ces choses fussent dites en connaissance de cause. Quelques exagérations évidentes auraient néanmoins pu être laissées de côté touchant la censure religieuse (p. 97 et 137) ; notons encore, avec l'auteur, que l'originalité de Harduyn ne doit pas être surfaite. H. N.

—A l'occasion du deuxième centenaire de la canonisation, le R. P. A. Lambrette publie une nouvelle biographie de *S. Louis de Gonzague. Sa mission, son âme* (Museum Lessianum, Section ascétique et mystique, n° 22. Louvain,1926. In-12, 137 p., grav. et carte. Fr. 5). Au milieu d'une société légère, violente et corrompue, le jeune saint nous apparaît comme il fut réellement, ardent, généreux, un chevalier accompli et un apôtre. P. Debongnie.

— M. Pasture a donné une excellente vue d'ensemble sur la situation des *Réguliers dans les diocèses de Cambrai et de Tournai au* xviie *siècle*, dans les *Collationes dioecesis Tornacensis*, 1927, p. 53-67. Après avoir établi une liste complète de tous les établissements

Digitized by Google

de réguliers dans les deux circonscriptions ecclésiastiques, il examine toutes les questions importantes relatives aux divers instituts d'hommes et de femmes ; il marque, avec preuves à l'appui, l'influence du concile de Trente sur la restauration religieuse dans les congrégations. J. LAVALLEYE.

— M. R. ULENS publie la communication qu'il a faite au Cercle d'archéologie et d'histoire de Hasselt : *Le temporel des communautés religieuses et des chapitres en Belgique au moment de la Révolution française* (Charleroi, Action catholique, 1926. In-8, 21 p.). Il examine successivement les ressources et les charges des communautés au XVIIIe siècle et arrive à ces conclusions : d'abord, le personnel des chapitres jouissait, outre les prébendes, d'un appoint supposant l'exercice d'autres fonctions rémunérées ; ensuite, les charges des communautés étaient relativement lourdes. En résumé, les couvents se trouvaient généralement, en l'an IV, dans une situation financière précaire. En ce qui concerne l'utilité des églises collégiales à la fin de l'ancien régime, signalons à M. Ulens un curieux mémoire de 1787, d'un adversaire de l'ancienne organisation ecclésiastique des Pays-Bas, J. d'Andoy, doyen de St-Germain à Tirlemont (voir *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1912, t. LXXXI, p. 95-120). H. N.

— Le P. E. LAVEILLE vient de publier une excellente biographie du P. Van Hencxthoven : *L'Évangile au centre de l'Afrique. Le P. Van Hencxthoven, S. J., fondateur de la mission du Kwango* (Museum Lessianum. Sect. missiol., n. 5. Louvain, 1926. In-8, 401 p.). Le fondateur de la mission du Kwango est un des hommes qui, en ces derniers temps, ont le plus honoré l'apostolat catholique. Il fut l'initiateur d'une forme d'apostolat merveilleusement adaptée aux besoins des populations qu'il évangélisait. Les « fermes-chapelles » ont permis à une des races les plus dégradées du continent noir, de franchir, presque sans effort, la première étape de la civilisation. A. JANSSENS.

— *Autour du problème de l'adaptation.* Compte rendu de la quatrième semaine de Missiologie (Museum Lessianum). Louvain, rue des Récollets, 11, 1926. In-8, 264 p. Fr 13. — La quatrième semaine de missiologie semble avoir encore dépassé en intérêt pratique et en abondance de renseignements circonstanciés celles des années précédentes. Le thème général à débattre, l'adaptation évangélique en pays de missions, était des plus graves, des plus délicats aussi. Toute la science des missions peut se ramener, ou peu s'en faut, à la question de l'adaptation ; et si, à ce propos, on est aisément d'accord sur les grands principes, il est très difficile de formuler des règles d'application, parce que tout ici ou presque tout dépend de l'infinie diversité des circonstances, parce que les décisions à prendre dans les cas concrets sont affaire de bon sens autant ou plus que de raisonnement. Je crois retrouver cette idée, cette persuasion au fond de chacun des rapports reproduits ou résumés dans ce beau volume. Ils sont au nombre de vingt-trois et constituent autant d'instructives

Digitized by Google

monographies, toutes dignes de la plus sérieuse attention, parce que toutes ou presque toutes rédigées par des prêtres, des religieux, ou religieuses qui nous disent ce qu'ils ont vu, fait, essayé et appris dans leur vie de missionnaires. Ils sont en outre des plus variés quant à leurs objets précis et quant aux champs d'expériences qui en ont fourni la matière. J'en vois qui traitent des *préjugés des indigènes*, du recrutement et de la formation des *catéchistes*, des *médecins-missionnaires*, des *oeuvres hospitalières*, de l'*enseignement religieux*, des *écoles pour fils de chefs*, de la *presse en missions*, etc. Quelques-uns nous renseignent pertinemment sur les travaux entrepris ou sur les résultats obtenus dans l'Asie Orientale, dans le nord et le centre de l'Afrique, dans plusieurs parties de l'Inde et de la Chine, à Ceylan et au Japon. Les quatre rapports présentés par des religieuses missionnaires (deux Sœurs Blanches, une Franciscaine et une Fille de la Croix) ne sont ni les moins nourris de faits ni les moins suggestifs. Celui du P. Giacobetti, intitulé *Marabouts et Khouan*, est trop dense et touche en passant à trop de choses pour ne pas faire désirer des développements et des conclusions ultérieurs. Celui de M. l'abbé de Hasque, consacré à l'*Amérique noire*, jette un jour curieux, pour ne pas dire stupéfiant et désolant, sur les inconséquences d'un grand pays qu'on cite souvent comme un parangon de tolérance, comme la terre d'élection des idées humanitaires et égalitaires. Ajoutons qu'à côté des vingt-trois rapports, les confirmant en divers points, figurent une dizaine de « communications », de moindre étendue, mais non de moindre sens pratique ni de moindre utilité. J. FORGET.

— L'histoire du *Mouvement liturgique* en Belgique depuis 1882 est retracée dans la *Revue liturgique et monastique*, 1926, t. XI, p. 58-66. Les congrès et semaines liturgiques organisés par les bénédictins dom Van Caloen, dom Beauduin et dom Lefebvre, marquent les étapes de l'évolution et du progrès du mouvement ; la publication de divers organes, dont les tendances sont caractérisées, favorisa la diffusion des idées nouvelles. J. LAVALLEYE.

— La Belgique possédait naguère, dans la *Musica sacra*, un périodique qui, au cours de ses trente-quatre années d'existence, s'acquit d'incontestables mérites scientifiques et pratiques. La guerre l'emporta, comme tant d'autres choses dont on regrette la disparition. On sera heureux d'apprendre que la *Musica Sacra* va ressusciter, grâce à l'initiative de spécialistes dont les noms sont de bon augure : M. le chanoine Van Nuffel, de Malines, M. le chanoine Van de Wattijne, de Gand, et dom Kreps, de l'abbaye bénédictine du Mont-César. Nous notons avec plaisir qu'on y annonce de nombreuses chroniques, qui tiendront les lecteurs au courant de la vie musicale des grands centres d'activité religieuse du pays et de l'étranger ; une bibliographie indiquant les principaux ouvrages et articles parus sur les questions de musique religieuse ; enfin la publication d'anciennes œuvres, débutant par des compositions de Philippe de Monte, maître malinois du XVIe siècle. La revue paraîtra chaque mois. On peut être certain que l'aspect historique des questions traitées y sera envisagé avec le soin voulu.

Digitized by Google

— L'éclipse de la revue liturgique française *La Vie et les Arts liturgiques* fut de courte durée. Ses directeurs se sont entendus avec ceux des *Questions liturgiques et paroissiales* (Louvain, abbaye du Mont-César) en vue d'une collaboration ; dorénavant les deux périodiques, « après s'être réparti les matières de façon à se compléter mutuellement, paraîtront alternativement de mois en mois. »

J. LAVALLEYE.

— Le rapport du Comité directeur de l'Institut historique belge à Rome pour l'exercice 1925-1926 (*Bull. de la Comm. roy. d'hist.* 1926, t. XC, p. x-xv) signale l'obligation dans laquelle se trouve l'Institut de surseoir à la mise en œuvre de tout nouveau travail à publier par lui ; ensuite, il lance un appel aux universités et offre à leurs professeurs et étudiants des facilités de séjour à Rome.

H. N.

— A l'université de Louvain (chaire Bonnevie), M. le baron DE TAUBE, ancien professeur à l'université de Saint-Pétersbourg, a fait, du 10 au 28 janvier, une série de conférences sur le développement historique du droit des gens dans l'Europe orientale. Suivi par un auditoire qu'il sut retenir pendant quinze leçons, l'éminent professeur concilia un vif intérêt à son sujet en le replaçant dans les cadres de l'histoire générale de l'Europe et en abordant plus d'une fois, en critique remarquablement au courant des sources, la question des rapports religieux de l'Orient avec l'Occident. Nous sommes heureux d'annoncer la prochaine publication des études de M. de TAUBE sur les problèmes touchés au cours de ces conférences. R. D.

— *Jubilé du R. P. H. Delehaye, S. J.* — Les Pères Jésuites ont célébré dans l'intimité, à Bruxelles, le 18 janvier, le jubilé de cinquante années de vie religieuse du P. H. Delehaye, président de la société des Bollandistes. Ce fut une occasion de rendre hommage aux rares mérites de ce savant aussi modeste qu'éminent. Tout ceux qui s'occupent d'histoire religieuse admirent chez le P. Delehaye tant l'étendue et la sûreté de l'érudition que la droiture et la finesse du jugement. Si nous ne nous trompons, le premier article historique du R. P. date de 1886 et traite du scolastique Henri de Gand, et le dernier en date est de 1926, et est consacré aux lettres collectives d'indulgence. H. N.

— *Nominations.* — Le Souverain Pontife vient d'élever à la dignité épiscopale et d'appeler aux fonctions de coadjuteur *cum iure successionis* de S. G. Mgr l'Évêque de Gand, M. le chanoine H. COPPIETERS, curé-doyen d'Alost. Né à Overmeire, en 1874, Mgr Coppieters conquit brillamment, en 1902, le grade de docteur et maître en théologie à l'université de Louvain. Sa dissertation doctorale fut une étude très solide et très remarquée *De historia textus Actorum Apostolorum.* Attaché immédiatement à l'Alma Mater, il y enseigna, pendant une vingtaine d'années, l'Écriture Sainte et l'hébreu avec un soin, une clarté, dont ses anciens élèves gardent le souvenir. Son activité scientifique fut considérable. Avec M. Camerlynck, il publia

Digitized by Google

en 1908, une *Synopsis* latine des évangiles, qui fut rééditée dès 1910. Il collabora à plusieurs encyclopédies, comme le *Dictionnaire apologétique de la foi catholique* (Paris) et *The catholic Encyclopedia* (New- York) et à plusieurs revues, comme la *Revue biblique internationale* (Paris), *The New York Review*, etc. La RHE ne fut pas la dernière à profiter de sa science et de son dévouement ; nos lecteurs se rappelleront, en particulier, les recensions et notices substantielles et instructives autant que nombreuses que sa plume autorisée leur a fournies. Nous saluons en Mgr Coppieters un nouveau protecteur de l'enseignement supérieur catholique et de ses organes scientifiques en Belgique, et nous le prions d'agréer, avec nos félicitations respectueuses, nos vœux les plus sincères de long et fécond épiscopat.

J. L.

— *Décès.* — Le 16 décembre dernier est mort inopinément M. H. Fierens-Gevaert, né à Bruxelles le 13 août 1870, conservateur en chef du musée des Beaux-Arts de Belgique, et professeur d'histoire de l'art à l'Université de Liége. Le défunt débuta dans la carrière littéraire comme chroniqueur artistique du *Journal des Débats*, et publia d'abord plusieurs ouvrages d'esthétique. Dans la suite il se spécialisa principalement dans l'histoire de la peinture flamande. Il faut citer de lui : *La Renaissance septentrionale, La peinture au musée ancien de Bruxelles* (1913 et 1923), *La peinture à Bruges* (1922), etc. Son ouvrage principal : *Les Primitifs flamands* (1909-1912) est aujourd'hui recherché. Ses *Très belles heures de Jean de France, duc de Berry* (1924) lui valurent un prix quinquennal. Une parole facile et un style élégant mais visant parfois à l'effet, n'excluaient pas chez lui, comme certains paraissaient le croire, un goût développé, mais parfois fort à part, et une solide érudition. Il organisa au musée des Beaux-Arts de Bruxelles plusieurs expositions retrospectives intéressantes.

R. M.

Bulgarie

— M. D. V. Diulgerov a publié une étude sur *Jésus-Christ, grand prêtre du N. T. et Rédempteur* (*Jisus-Christos, novozaveten prvosvešennik iskupitel.* Sofia, Gluškov, 1926. In-8, 96 p. 50 leva). Bien qu'elle porte en sous-titre : Exposé dogmatique de l'œuvre rédemptrice du Christ, c'est en bonne partie un travail de théologie biblique (le chapitre VII est consacré à l'enseignement de saint Paul sur la rédemption) et patristique. L'auteur est bien au courant des travaux des théologiens orthodoxes, protestants et catholiques.

N. G.

— Dans le *Godišnik na Sofiskiia universitet* [*Annuaire de l'université de Sofia*], 1925-1926, t. III, vi : Fac. de théologie (Sofia, Impr. Hudožnik, 1926. In-8, 348 p. 160 leva), notons : N. Glubokovsky, *Novozavetniiat Hodatai* [Le médiateur du N. T.]: exégèse de Hebr. i, 1-5 (p. 73-112) ; I. Snegarov, *Unistoženieto na Ohridskata*

Digitized by Google

arhiespiskopiia [La suppression du patriarcat d'Ohrida]: l'auteur, qui a publié, en 1924, un travail très apprécié sur l'histoire du patriarcat d'Ohrida, depuis sa fondation au xe s. jusqu'à l'arrivée des Turcs dans les Balkans à la fin du xive s. (voir RHE. 1926, t. XXII, p. 718), étudie dans cet article comment Arseni, le dernier patriarche d'Ohrida, fut amené à se soumettre au patriarche de Constantinople le 16 janvier 1767. Ce fut le dernier acte d'une lutte de trente années : le parti autonomiste fut vaincu par l'esprit entreprenant de l'énergique patriarche Samuel de Constantinople (1763-1768 ; 1773-1774) et la grécophilie de certains groupes macédoniens. L'auteur expose comment l'existence de l'ancien patriarcat d'Ohrida servit de base canonique à la création, au xixe s., de l'Église bulgare autonome (p. 113-138) ; M. Posnov, *Problemi i vprosi podignati v zapadnata bogoslovska literatura po povod* 1600 - *godišniia iubilei na Nikeiskiia sbor* [Problèmes et questions soulevés par les théologiens occidentaux à l'occasion du 1600e anniversaire du concile de Nicée]: examen critique de thèses défendues par H. Lietzmann, A. Jülicher et E. Pangerl sur le symbole de Nicée, l'influence exercée par Constantin et par le pape Silvestre sur le concile de 325 (p. 139-150) ; M. Posnov, *Neškolko dumi za primata na rimskiia papa* [La question de la primauté du pape de Rome]: l'auteur rappelle des travaux récents publiés sur le sujet et veut montrer que les textes des Actes et des épîtres de saint Paul ne sont pas favorables à la thèse romaine (p. 151-163) ; S. Cankov, *Ustroistvoto na rumąnaskata pravoslavna crkva* [La constitution de l'Église roumaine orthodoxe]: description des quatre éléments qui se sont unis en 1919 pour former l'Église roumaine actuelle (Églises de l'ancien royaume de Roumanie, de Transylvanie, de Bukovine, de Bessarabie) ; brève histoire des étapes parcourues par l'Église roumaine jusqu'à la proclamation du patriarcat en 1925 ; examen des lois organiques données à l'Église roumaine par le prince Cuza (1864-1865) et le roi Charles (1866, 1872, 1893) ; étude de la constitution actuelle de l'Église roumaine unifiée (p. 295-348). N. G.

— *Nominations.* — Sont nommés, à la faculté de théologie de Sofia, le conservateur du Musée national de Sofia, Dr K. Miyatev, docent honoraire de l'histoire de l'art chrétien ; D. Diulgerov, docent honoraire de dogme. N. G.

Égypte

— A l'occasion du seizième centenaire de la célébration du concile de Nicée, J. Phokulidès a publié une brochure qui résume, d'après les sources grecques et quelques travaux récents, les faits principaux de l'histoire du premier concile œcuménique : *Ἡ ἐν Νικαίᾳ πρώτη οἰκουμενικὴ σύνοδος. Ἔκθεσις ἱστορικὴ τῶν κατ' αὐτὴν ἐπιτελεσθέντων* (Alexandrie, Typogr. du patriarcat, 1925. In-8, vii-125 p.). Le premier chapitre, après des notions générales sur les conciles dans

Digitized by Google

l'Église, traite d'Arius, de son enseignement, de l'opposition que celui-ci rencontra auprès d'Alexandre d'Alexandrie. Les trois suivants exposent les trois questions discutées par les Pères et la solution qu'elles reçurent (l'arianisme, le schisme mélétien, la célébration de la fête de Pâques) ; puis ils commentent brièvement les vingt canons du concile. Le dernier chapitre expose sommairement la réaction antinicéenne du IVe siècle, et indique, en quelques lignes, les dates qui marquent le déclin de l'arianisme dans le monde chrétien. R. D.

Espagne

— Le P. J. A. DE LIZARRALDE, O. F. M., s'est proposé de mettre en relief la physionomie religieuse de la province basque de Guipúzcoa en recueillant des données sur son iconographie, ses légendes et son histoire. L'ouvrage qu'il projette : *Semblanza religiosa de la provincia de Guipúzcoa*, doit comprendre une histoire de la madone de Aránzazu. Mais voici d'abord un volume (*Andra Mari*, Bilbao, D. Dochao, 1926. In-8, XXX-237 p. et 127 ill. sur LXXI pl. Pes. 10), consacré à toutes les vierges de la province, et subordonné en quelque sorte à celui qui traitera de sa vierge tutélaire principale. L'auteur se rend compte qu'il y aurait eu profit à englober dans ses recherches la province voisine de Biscaye,plus riche en œuvres d'art, et fort unie à celle qu'il étudie. Mais il faut lui savoir gré même de cette enquête plus restreinte, pour laquelle il a recueilli avec peine et grand soin de nombreux documents iconographiques. Un bel ensemble, celui du grand portail de l'église de Deva, est analysé tout d'abord. La sculpture, encadrée dans une bonne architecture du XIVe siècle, y est en somme de second ordre. Ensuite l'auteur passe en revue, par séries chronologiques, les vierges antérieures à 1450 environ. Il consacre quelques pages à celle d'Aránzazu, et examine après cela les divers types de vierges postérieures au milieu du XVe siècle. Il termine son exposé par les représentations de l'Immaculée Conception, des scènes de la vie de Marie, de la Vierge du Rosaire et enfin par quelques renseignements sur le culte de vierges étrangères à la province. Celle-ci possède à Irún son unique vierge antérieure au XIIe siècle. Signalons une vierge ouvrante, du type de la Trinité (fig. 27, 28) de la fin du XIVe siècle, et quelques vierges brabançonnes de la fin du moyen âge (fig. 58 et 71). L'ouvrage du P. de Lizarralde est le premier de son genre en Espagne. Ses vierges paraissent généralement bien datées. On hésitera pourtant à attribuer celle de Zarauz (fig. 9) à la première moitié du XIIIe siècle. R. M.

— Le nouveau périodique : *Criterion. Revista trimestrial de filosofia*, qui paraît, depuis 1925, à Barcelone (Libreria Catalonia. Prix : 10 et 20 pes.), contient de nombreuses études sur l'histoire de la philosophie médiévale. On les trouvera signalées dans la bibliographie de la RHE. A. D. M.

Digitized by Google

États-Unis d'Amérique

— *Church Historians. Critical Studies of Eusebius, Orosius, St. Bede the Venerable, Ordericus Vitalis, Las Casas, Baronius, Bollandus, Muratori, Moehler, Lingard, Hergenroether, Janssen, Denifle, and Ludwig von Pastor, read at the Sixth Annual Meeting of the American Catholic Historical Association*, 1925. New-York, Kenedy, 1926. In-8, VI-430 p. Doll. 2.75. With foreword and index by PETER GUILDAY. — Comme l'indique le titre de ce livre, les études qui y sont réunies nous présentent des historiens de l'Église de tous les temps, depuis Eusèbe de Césarée jusqu'à Pastor. Pour l'époque contemporaine, les auteurs allemands obtiennent la place principale. Je devrais dire qu'ils occupent toute la place ; car le rapport sur Lingard, le seul écrivain qui n'appartienne pas à cette nationalité, ne couvre qu'une dizaine de pages. Cette prépondérance des historiens de l'Église allemands répond, sans doute, à la réalité ; mais le lecteur s'expliquera difficilement qu'un savant de la valeur de Duchesne ne figure pas à côté des Moehler, des Hergenroether, des Janssen, bien que son œuvre ne pâlisse nullement devant la leur. Ces travaux, plus ou moins longs, lus au congrès de 1925, méritaient, pour la plupart, d'être publiés. Ils retracent d'une manière vivante et intéressante, même pour les non-spécialistes, l'activité scientifique de ces grands historiens de l'Église, en insistant sur leur méthode, les qualités et les défauts de leurs ouvrages, le succès et les contradictions que ceux-ci rencontrèrent. Chaque rapport est suivi d'une courte bibliographie. Une des études les plus intéressantes du livre m'a paru celle du REV. L.-F. MILLER sur J.-A. Moehler, dont il s'applique à montrer les variations, dans un sens toujours plus conservateur cependant, par rapport à la constitution de l'Église, aux rapports de l'Église et de l'État, etc. E. DE MOREAU, S. J.

—Au cours d'une voyage en Égypte, en 1923, M. WILLIAM H. P. HATCH a trouvé, au monastère de Abû Makar, un feuillet de papier jauni portant quelques lignes d'écriture copte du XIVe siècle. Le texte parle de l'attitude de Dioscore d'Alexandrie à l'égard du concile de Chalcédoine, et prête à l'évêque monophysite une déclaration doctrinale touchant sa foi christologique. Si l'authenticité de cette confession succincte était démontrée, on y relèverait particulièrement deux détails intéressants, parce qu'ils ne sont pas encore attestés par ailleurs : Dioscore aurait déjà professé l'unité de volonté dans le Christ et il aurait employé en christologie la comparaison de l'union entre l'âme et le corps dans l'homme. M. Hatch publie le texte copte du dit fragment, le traduit et l'accompagne d'explications historiques dans une brève note : *A Fragment of a lost work on Dioscorus*, dans *The Harvard theological review*, 1926, t. XIX, p. 377-381. J. L.

—Dans son récent volume : *John Gilmary Shea, Father of American Catholic History*, 1824-1892 (New-York, 1926. In-8, 171 p. et 14 ill.), le Dr P. GUILDAY vient de rendre un hommage tout ob-

Digitized by Google

jectif, mais d'autant plus éloquent, à celui qui a déjà reçu de la postérité ce titre glorieux. Il serait difficile de présenter une biographie proprement dite de ce travailleur d'élite, ami du labeur obscur et solitaire, où il connut la compagnie trop fidèle de la pauvreté, et dont l'humilité n'aspira jamais à exercer une influence visible sur ses contemporains. A part les détails indispensables sur les origines et la première jeunese de Shea, cette esquisse n'est pour ainsi dire que l'énumération de travaux continuels, de publications incessantes au service de la vérité historique, de la foi catholique et de la patrie américaine. Ces pages, où perce encore parfois l'émotion produite par la lecture des notes intimes d'une âme noble et grande, constituent la justification irrécusable des éloges gravés sur le bronze placé par les Chevaliers de Colomb, dans la cathédrale de Newark, à la mémoire de l'illustre historien : « Faithful to the Truth as an Historian, able and fearless as an Editor, zealous and devoted as a Catholic, patriotic as Citizen. » A côté de la monumentale *History of the Catholic Church in the United States* (4 vol., 1886-1892), une productivité, dont les oeuvres couvrent de nombreuses pages d'une bibliographie serrée et méthodiquement classée (p. 155-171), est tout à la fois un éclatant témoignage des mérites acquis et une leçon suggestive pour les jeunes talents et dévouements. Il faut féliciter et remercier le Dr Guilday d'avoir, dans la haute conscience du devoir qui le guide, placé en évidence l'un et l'autre d'une manière vraiment heureuse. J. LEBON.

France

— Nous ne pouvons que signaler très brièvement les principaux articles d'histoire ecclésiastique parus dans les fasc. LXXII-LXXVII (Libéralisme - Marcellin) du *Dictionnaire de théologie catholique* (Paris, Letouzey, 1926). G. CONSTANTIN donne, sur le *Libéralisme catholique* (col. 506-629), une étude fort longue qui expose les différents aspects de cette théorie et les nombreuses controverses qu'elle a suscitées depuis le début du XIXe siècle jusqu'à nos jours. — L'article : *Lieux théologiques* (col. 712-747), du R. P. A. GARDEIL, analyse le célèbre traité de Melchior Cano et essaie d'en systématiser les principes. — Belle étude du Rme dom CABROL sur la *Liturgie* (col. 787-845), où l'on remarquera surtout les pages substantielles consacrées à l'histoire de la liturgie. — L'article : *Lulle, Raymond* (col.1071-1141), du R. P. LONGPRÉ, mérite d'attirer l'attention tant par son originalité que par sa vaste érudition. Il résume toutes les études que les historiens catalans ont récemment consacrées à Lulle, à sa doctrine et à son influence. — Au mot *Luther* (col. 1146-1335), M. J. PAQUIER donne une très longue dissertation sur la biographie et la théologie du grand réformateur. On sait que l'auteur a déjà publié sur ce sujet plusieurs études, notamment la traduction de l'ouvrage du P. Denifle. Sans doute, il n'a nullement l'intention de dire ici des choses neuves sur un sujet déjà tant étudié. Il a

Digitized by Google

cependant le mérite de bien connaître les sources et les principaux travaux concernant Luther. De plus, pour apprécier ses interprétations, il faudra tenir compte du point de vue auquel il s'est placé (voir col. 1182-3) : il a considéré Luther avant tout comme « réformateur religieux ». Dans la bibliographie, on aurait dû signaler la bibliographie analytique et critique de G. Wolf, *Quellenkunde der deutschen Reformationsgeschichte*, 1923 (voir RHE, 1926, t. XXI, p. 341 sv.) et l'ouvrage si suggestif de H. Böhmer, *Luther im Lichte der neueren Forschung*, 1917. — Plusieurs autres articles seront remarqués : L. Venard, *Luc* (saint) (col. 971-1000) et *Marc* (saint) (col. 1940-1959) ; G. Bardy, *Lucien d'Antioche* (col. 1024-1031) ; *Manichéisme* (col. 1841-1695) ; F. Vernet, *Lyon* (conciles œcuméniques) (col. 1361-1391) ; Le *IIe concile de Lyon et la réunion de l'Église grecque*, est examiné dans un article spécial (col. 1391-1420) par V. Grumel ; E. Amann, *Malabares* (rites) (col. 1704-1745) ; P. Casanova, *Mahomet* (col. 1572-1650). A. D. M.

— Rappelons-nous qu'en octobre 1923, sur l'initiative de la Société Ernest Renan et à l'occasion du centenaire de l'écrivain, on voulut reprendre à Paris la tradition des congrès internationaux d'histoire des religions. L'absence des savants allemands, non invités, l'abstention légitime des catholiques ainsi que le centenaire que l'on commémorait, donnèrent aux réunions une physionomie particulière. Les rapports présentés au Congrès ont été imprimés avec un retard considérable, et nous en recevons maintenant seulement les deux tomes : *Actes du Congrès international d'histoire des religions tenu à Paris en octobre* 1923 (Paris, Champion, 1925. 2 vol. in-8, 519 et 466 p.). Ces volumes ont été dépouillés pour la Bibliographie de la RHE, et les travaux intéressant l'histoire du christianisme y sont signalés. Dans les rapports des sections I et XII réunies (généralités et enseignement), relevons que M. P. Teissonnière, *L'animisme dans la poésie et la philosophie contemporaines* (t. I, p. 112-131), attribue aux primitifs et même aux poètes une psychologie fort simpliste dans cette « tendance à prêter une âme aux choses», et que M. R. Kreglinger, *La mentalité primitive et la signification première des rites* (t. I, p. 187-197), ne renonce pas à demander aux non cultivés le secret de la signification fondamentale du phénomène religieux. — M. P. Saintyves, *Le miracle de Josué arrêtant le soleil et la méthode comparative* (t. I, p. 219-241), rapproche la narration biblique des coutumes folkloriques pour l'expliquer par la magie. C'est encore de folklore que traitent M. V. Bugiel, *Le folklore flamand contemporain : les successeurs des féticheurs primitifs* (t. I, p. 242-261) et M. A. Van Gennep, *Le culte de saint Antoine ermite en Savoie* (t. I, p.132-165). Ce dernier rapport, mieux documenté d'ailleurs, conclut peut-être trop vite à des survivances du culte de la déesse Epona et du dieu Cheval. — G. Berguer, *Le mysticisme et les Regulae fidei* (t. I, p. 262-281), étudie un cas de mysticisme contemporain. C'est celui d'un ouvrier de Genève. Ferdinand Laq est très écrivassier et ne se contente pas de conserver

Digitized by Google

le souvenir de ses expériences religieuses : il les prêche par écrit, ce qui fait naître sous sa plume ce que M. Berguer appelle des « formules-obsessions ». L'auteur du rapport pense que la genèse de ces formules pourrait jeter quelque lumière sur la formation des *Regulae fidei* dans les sectes religieuses. — Nous nous mouvons en terrain plus solide avec le rapport de M. PUGLISI, *Il metodo nella storiografia religiosa* (t. I, p. 166-169), montrant que l'histoire comparée ne peut se dispenser de porter un jugement sur la valeur, même absolue, des religions, et avec celui de M. F. SARTIAUX, *L'origine et l'évolution de la métaphysique et l'histoire des religions* (t. I, p. 170-186). — C. SCHUWER, *Le réalisme mystique dans l'art religieux* (t. I, p.198-210), expose des vues assez originales sur l'idéal que poursuit l'art religieux, qui est de rendre présent l'objet du culte ; d'où « le réalisme mystique » de cet art. — Une communication de C. TOUSSAINT, *L'enseignement de l'histoire des religions dans les Facultés des Lettres* (t.I,p.282-306), fut suivie de deux vœux, le premier relatif à l'organisation de l'enseignement de l'histoire des religions dans la section d'histoire ancienne, avec des cours publics de vulgarisation ; le second en faveur d'un Congrès annuel d'histoire des religions. — Les sections VIII et XI avaient à s'occuper de l'histoire du christianisme antique, moderne et contemporain. MM. Bernoulli, Goguel, Couchoud, Alfaric, Guignebert et Loisy y représentèrent l'exégèse. M. H. PERNOT y fit entendre de très bonnes choses sur *L'importance de la grammaire historique dans la question des Évangiles* (t. II, p. 317-320). — Pour en arriver immédiatement à l'histoire ecclésiastique, R. GÉNESTAL, *Thomas Becket et la Décrétale At si clerici* (t. II, p.330-343), explique comment la thèse que Thomas Becket défendit contre Henri II, sanctionnée par cette décrétale, exerça sur le développement du droit canonique général une influence immédiate et durable. — A. WAUTIER D'AYGALLIERS, *Un moine néoplatonicien : Ruysbroeck l'Admirable* (t. II, p. 359-366), reprend les conclusions de sa thèse doctorale (*Ruysbroeck l'Admirable*. Paris, 1923) : les théories mystiques du moine forestier ont vulgarisé les éléments les plus importants du néoplatonisme ; la philosophie de saint Augustin, les œuvres du pseudo-Denys, celles des disciples de Scot Erigène marquent les principales influences qui contribuèrent à le former. — D'après J. B. PINEAU, *Érasme et la divinité de Jésus* (t.II, p.382 sv.), voici les conclusions auxquelles la critique d'Érasme s'était arrêtée : le Christ ne s'est jamais défini lui-même ; sa doctrine et ses fonctions sont essentiellement morales ; la théologie a donc dépassé les bornes du connaissable en affirmant la divinité consubstantielle du Christ.— Rien ne disposait Pascal au schisme moral ou disciplinaire, déclare M. J. JARECKI : *L'évolution religieuse de Pascal* (t. II, p. 384-388). S'il est allé au jansénisme, c'était pour s'affilier à un groupe de piété ardente et absolue ; il n'a jamais été de cœur avec l'hérésie. Pour pénétrer l'esprit des *Provinciales* et des *Pensées*, il faut se représenter que Pascal y défend son parti, plus encore pour se persuader lui-même de la justice de sa cause que pour en convaincre les autres. Il meurt

Digitized by Google

« dégoûté du jansénisme par le jansénisme lui-même ». Ses derniers jours ne trouvent quelque repos que dans un renoncement absolu, dans la charité qui est « le don suprême des cœurs qui ont trop souffert ». — On entendit dans les autres sections quelques rapports intéressants, parmi lesquels on peut citer celui de M. Ch. Virolleaud sur *Les récentes découvertes archéologiques en Syrie au point de vue de l'histoire des religions* (t. I, p. 440-450) ; celui de M. G. Contenau sur *Les divinités hittites et le panthéon sumérien* (t. II, p. 461-466) ; celui de M. A. Bayet sur *Les sacrifices humains en Gaule* (t. II, p. 173-198). L. Cerfaux.

— Ch. Poulet, *Histoire de l'Église*. T. I : *Antiquité et moyen âge*. T. II : *Temps modernes*. Fasc. 1-2 : Tableaux synoptiques, tableaux chronologiques, cartes. Paris, G. Beauchesne, 1926. In-8, xv-482, 717, 17, 16 p. — Ce manuel est spécialement composé « en vue de rendre service aux étudiants ecclésiastiques ». C'est le fruit de plusieurs années d'enseignement au cours desquelles l'auteur a pu se rendre compte des besoins particuliers de ses élèves. L'ouvrage, de justes dimensions, est muni de tableaux synoptiques et chronologiques et fournit ainsi de précieux points de repère à l'étudiant que la complexité du développement historique menace de désorienter. On les trouve dans deux fascicules annexes, mais aussi en partie à la fin de chaque volume ; dispersion qui n'est pas sans inconvénients pratiques.

La première qualité d'un manuel doit être l'agencement logique et la claire distribution des parties. On regrettera que l'introduction trop brève se taise sur la méthode adoptée, et n'expose pas, dans une vue d'ensemble, les grandes divisions de l'histoire ecclésiastique. Aussi bien, et ceci déroute au premier abord, l'histoire du moyen âge se continue au t. II, intitulé : *Les temps modernes*. Malgré ces premières impressions défavorables, le plan se dévoile, à l'étude, clair et cohérent. Pour dates-limites des grandes époques l'A. adopte 496 et 1517. Au t. I, l'exposé se divise nettement par périodes et par siècles : la primitive Église, 111-202, 203-313 ; le ive siècle se termine, suivant les points de vue, en 396 et en 407. Ainsi assouplie cette division offre un cadre convenable et facile à l'enseignement elle permet de suivre de plus près, dans l'ordre chronologique, la vie générale de l'Église. Cependant, malgré les efforts de l'A. pour en pallier les inconvénients, peut-elle s'adapter aux épisodes d'importance capitale, des querelles des investitures et du sacerdoce et de l'empire ?

Le t. II diffère notablement du précédent. L'abondance croissante des développements à mesure qu'on approche de nos jours, dissimule un peu la distinction par siècles, qui n'est d'ailleurs plus suivie avec la même rigueur. Trois chapitres terminent le moyen âge : La crise gallicane (1294-1348) ; — désigner de ce nom le séjour des papes à Avignon, n'est ce pas forcer un peu le sens du mot ? — la fin du moyen âge ; aspect général de la chrétienté avant la Réforme. Viennent ensuite : l'éclosion de la Réforme, la contreréforme ; les guerres de religion (1559-1648) où l'on expose aussi la guerre de trente

Digitized by Google

ans. Après un tableau étendu du XVIIIe siècle, spécialement en France, vient l'exposé de la science catholique et l'activité missionnaire aux XVIe et XVIIe siècles. Il paraîtra étrange, sans doute, que la mystique thérésienne et l'ascétisme ignatien soient traités dans ce dernier chapitre, après la spiritualité de l'école française et le quiétisme, qui trouvent place dans le précédent ; de même, qu'il soit question des réformes de sainte Thérèse, de la fondation des Piaristes, sous le titre : La France au XVIIe siècle. Vient ensuite le XVIIIe et son aboutissant, la Révolution et l'Empire. Pour le XIXe, fort développé, voici d'abord la papauté et les grands États d'Europe ; puis les États secondaires et les autres continents. Après quoi, la vitalité chrétienne et l'activité intellectuelle. Un chapitre de cette section est intitulé assez durement : Les hérésies du XIXe siècle. Le Syllabus est présenté comme la condamnation de *toutes* les erreurs du siècle. Dans la renaissance thomiste on ne fait pas sa part au cardinal Mercier. Le dernier chapitre, où l'histoire tourne à la chronique, traite des pontificats de Pie X et de ses successeurs jusqu'en 1925.

Tel est le cadre, dans l'ensemble, logiquement construit et bien suivi. Il n'enserre pas une nomenclature sans relief de faits et de dates. Grâce à un élagage qui « a laissé tomber les détails secondaires », sont obtenues les qualités essentielles du manuel d'enseignement, « la clarté, la concision, la précision ». Rien d'important n'est omis, une place de choix est faite au développement dogmatique. Les querelles théologiques sont exposées avec ampleur et de façon exacte. On désirerait cependant çà et là une précision mieux nuancée, comme pour le nestorianisme ou le quiétisme fénelonien. La liturgie, on pouvait s'y attendre, est largement étudiée.

Ce manuel se lit agréablement ; la langue est claire, le style sobre, correct, élégant. Les dates, semées partout à pleine main, jalonnent le récit. Contrôlées, en partie, elles s'avèrent exactes, sauf exceptions assez rares, dues sans doute à l'impression. (Ainsi au fasc. I, p. 11, la mort de Charlemagne est datée de 811 ; t. II, p. 341, le P. Mathieu Ricci est marqué † 1616, au lieu de 1610). Chose plus grave, certains noms propres sont déformés (Hofbaüer, Doellinger, Baruzzi ; Wessel Gansfort ne portait pas le prénom de Jean ; etc.). La présentation typographique est claire et plaisante à l'œil. A chaque page, certains noms propres ou termes spéciaux, imprimés en caractères gras, jaillissent du texte et guident le chercheur. Quelques gravures illustrent l'ouvrage. On appréciera surtout les portraits du t. II. Des textes et documents, en rapport principalement avec les controverses, et traduits en français, permettent un contact immédiat avec les sources historiques. La bibliographie, sommaire comme il convenait, n'est pas méthodique comme il faudrait. Au t. II, p. 611, la note contient, sous le titre : récents ouvrages de théologie en français, une liste assez peu cohérente où l'on s'étonne de reconnaître des traités latins. Ces remarques et quelques autres qu'on pourrait faire sur des détails, n'enlèvent guère à la valeur de cette histoire de l'Église. P. DEBONGNIE.

Digitized by Google

— Dans les *Recherches de sciences religieuses*, 1925, t. XV, p. 489-511 ; 1926, t. XVI, p. 5-20 ; 265-285 ; 481-503, M. L. CERFAUX a fait paraître une étude sur *La gnose simonienne ; nos sources principales ; cultes et doctrines*. Cherchant la « via media » entre les méthodes critiques opposées de de Faye et de Bousset, M. C. croit pouvoir discerner dans les notices des hérésiologues des renseignements permettant de se représenter l'origine et l'évolution de la secte gnostique samaritaine. Par Philastre-Épiphane (*Syntagma* d'Hippolyte) et l'*Adversus Haereses* d'Irénée, il remonte au *Syntagma* de Justin. Comparant alors les données de ce dernier avec un document conservé par les écrits pseudo-clémentins, il établit que le noyau des notices aurait été constitué par une petite pièce d'origine simonienne, les « Allégories », et par des renseignements bibliographiques provenant des chrétiens de Syrie. Sur ces bases de la critique littéraire, M. C. restitue comme suit l'évolution de la secte : 1) aux origines, une association magique célébrant un grossier mystère lunaire (à rapprocher de celui d'Alexandre d'Abonotique). Les allégories correspondent à cette phase, Hélène étant une divinité lunaire. A Simon divinisé on appliqua le thème de Hestôs. Des influences égyptiennes sont possibles. 2) Plus tard, des théories proprement gnostiques vinrent se superposer aux mythes païens. Des deux thèmes gnostiques attribués par Irénée aux Simoniens, le premier seul, encore basé sur le mythe d'Hélène, leur appartient sûrement.

F. GRÉGOIRE.

— C'est dans la collection « Les moralistes chrétiens » que M. l'abbé G. BARDY vient de consacrer un volume à *Clément d'Alexandrie* (Paris, Gabalda, 1926. In-8, 319 p. Fr. 18). Le sujet se prêtait à merveille à être considéré du point de vue que l'on peut déjà deviner. Peu d'anciens auteurs chrétiens ont tout à la fois, comme Clément, vécu dans un milieu où la morale chrétienne était si continuellement sollicitée de faire entendre ses enseignements et d'élever ses protestations, et ont possédé, à un degré égal, le penchant et l'aptitude à guider les âmes dans la pratique de la vie vertueuse et l'acheminement à la perfection. En outre, le vieux didascale est un causeur inlassable, qui s'attarde volontiers et que tous les détails réussissent à retenir ; c'est un optimiste, qui croit à la possibilité du bien, et qui caresse l'espoir d'une réconciliation entre la sagesse antique et l'enseignement du Sauveur avec cette naïveté qui est toujours la marque d'un grand cœur ; admirable éducateur, homme de bon sens et de mesure, qui sait d'ailleurs s'éprendre de la perfection et en montrer la voie et les beautés. En trois parties, qui se suivent et se tiennent logiquement, M. Bardy a retracé les principes généraux de la morale de Clément, ses enseignements pratiques sur tous les détails de la vie chrétienne et ses idées sur la perfection gnostique. Il faut avouer que bien des pages des extraits, heureusement choisis et traduits, qui constituent la majeure partie du volume, donnent encore des leçons très utiles et très opportunes à nos contemporains. On ne peut les lire sans être frappé et charmé, tout

Digitized by Google

en reconnaissant, pour rester dans la stricte vérité, que l'on ne peut accepter sans contrôle toutes les théories du vieux maître d'Alexandrie. L'ouvrage de M. Bardy aura, croyons-nous du succès ; en tout cas, il le mérite. Les spécialistes eux-mêmes ne liront pas sans profit l'excellent résumé de la vie et de l'activité littéraire de Clément, que l'introduction leur fournit. La table alphabétique des matières révèle la richesse du volume et achève, avec les notes bibliographiques, de lui donner une bonne tenue scientifique.

J. LEBON.

— En 1925, les étudiants de l'Institut catholique de Paris ont eu la bonne fortune d'entendre le R. P. A. d'ALÈS leur parler du grand événement ecclésiastique dont cette année marquait le seizième centenaire. Le petit volume que le savant jésuite vient de publier sous le titre : *Le dogme de Nicée* (Paris, Beauchesne, 1926. In-8, VIII-270 p.), reprend ce thème et fait l'histoire de la doctrine du consubstantiel depuis les origines jusqu'au synode de Constantinople, en 381, en l'insérant dans le récit des multiples efforts de ses champions et de ses adversaires. La narration est rapide et animée ; elle s'attache aux traits saillants ou typiques, heureusement choisis pour intéresser les auditeurs auxquels l'œuvre a été tout d'abord communiquée sous forme de conférences. Derrière ces tableaux volontairement épisodiques et quelque peu généraux, on devine sans peine une connaissance profonde des luttes et des discussions si compliquées du IVe siècle. Réclamer de l'auteur, comme les spécialistes seraient portés à le faire, un examen plus minutieux et une prise de position plus catégorique touchant certaines questions critiques, serait méconnaître le but et la nature de l'œuvre. Ces pages attrayantes auront atteint l'utile résultat visé en les écrivant, lorsqu'elles auront, comme elles sont de nature à le faire, renseigné le grand public sur l'immense danger couru par la foi et conjuré par le concile de Nicée, et lorsqu'elles auront mis en lumière, dans l'éclat de la vérité historique, le caractère surnaturel et divin de l'Église, qui n'apparaît jamais avec plus d'évidence que lorsque l'infaillible gardienne de l'enseignement du Christ triomphe, contre toute attente humaine, comme dans le cas présent, de la tyrannie de la puissance politique et de l'orgueil de la raison naturelle coalisés contre elle.

J. LEBON.

— L'ouvrage de P. J. D. RAMBAUD, *Saint Dominique. Sa vie son âme, son ordre* (Paris, Téqui, 1926. XIV-322 p.), est une biographie édifiante, mettant en relief les rares vertus de S. Dominique, et instructive, cherchant à faire mieux connaître l'esprit dominicain. Il donne quelques statistiques sur la diffusion des Prêcheurs en France.

A. D. M.

— En 1922, le P. F. M. DELORME, publia dans l'*Archivum Franciscanum historicum*, une description minutieuse du ms. 1046 de la bibliothèque communale de Pérouse, qu'il avait découvert l'année précédente. C'est de ce manuscrit qu'il reproduit la partie la plus originale, celle qu'il considère comme provenant directement des

Digitized by Google

Trois Compagnons et plus spécialement de celui auquel la tradition attribue des écrits, le frère Léon (*La « Legenda antiqua S. Francisci ». Texte du ms.* 1046 *de Pérouse.* Paris, « France Franciscaine », 1926. In-8, 70 p.). L'éditeur appuie son hypothèse sur les citations concordantes d'Hubertin de Casale et d'Ange Clareno, et invoque aussi le témoignage du codex 1-73 du collège St-Isidore des Irlandais à Rome, où de nombreux fragments apparentés de très près à ceux du manuscrit de Pérouse sont attribués formellement au frère Léon. Le P. Delorme étudie aussi les nombreux rapports qui existent entre le texte de Pérouse d'une part, II Celano et le *Speculum perfectionis* de l'autre. Cet examen le pousse à conclure que le texte de Pérouse est la source commune des deux. Il semble bien, en effet, que le *Speculum perfectionis* soit directement tributaire de la *Legenda antiqua* de Pérouse. Quant au II Celano, on estimera peut-être inutile d'aller chercher sa source aussi loin, s'il n'est, comme il paraît bien, que la *Légende des Trois Compagnons* mise en beau latin. Remarquons aussi que le manuscrit de Pérouse, dans un des trois groupes qu'y distingue l'éditeur, ne fait que reproduire 24 chapitres de II Celano. Quoi qu'il en soit, il convient de féliciter le P. Delorme d'avoir publié, bien qu'à l'état fragmentaire, la *Legenda antiqua* de Pérouse, où se relèvent maints renseignements locaux et où se perçoit nettement le témoignage des fidèles compagnons de S. François d'Assise. F. CALLAEY, O. M. Cap.

— Il reste toujours de la place pour de nouveaux recueils consacrés à l'étude de la philosophie et de la théologie médiévales, tant le champ à explorer est vaste et grand le fonds des richesses qu'il récèle. Aussi, nous souhaitons la bienvenue aux *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge*, placées sous la direction de M. E. Gilson, professeur en Sorbonne et du P. F. Théry, O. P. Le tome I vient de paraître (Paris, Librairie Vrin, 1926. In-8, 318 p.). Les travaux qu'il renferme se rattachent à des matières auxquelles s'est arrêtée fréquemment, ces derniers temps, l'attention des philosophes et des historiens. L'étude de saint Augustin tout spécialement est à l'ordre du jour. M. GILSON s'est attaché à répondre à la question : *Pourquoi saint Thomas a-t-il critiqué saint Augustin ?* (p.1-127). Sa conclusion, très suggestive, parce qu'elle semble pouvoir s'étendre à des cas autres que ceux soumis ici à l'examen, le problème de la connaissance (illumination divine) et de l'efficace des causes secondes, est la suivante : le problème de critiquer l'un quelconque des systèmes qui s'offraient à saint Thomas, se trouve résolu par le choix qu'il a dû faire, une fois pour toutes, entre les deux seules philosophies pures qui puissent exister, celle de Platon et celle d'Aristote. Réduites à leurs essences nues, ces métaphysiques sont rigoureusement antinomiques ; on ne peut être avec l'une sans être contre tous ceux qui sont avec l'autre. Sain. Augustin se rattachait à Platon. L'augustinisme médiéval était fortement pénétré de formules d'Avicenne, sectateur de Platont Saint Thomas, ayant opté contre la doctrine de Platon pour celle d'Aristote, s'obligeait par là même à reconstruire la philosophie

Digitized by Google

chrétienne sur d'autres bases que celles de saint Augustin. — Nous avons signalé, ici-même, l'édition donnée par le P. Daniels, O. S. B., de plusieurs pièces relatives au procès d'Eckhart, d'après le ms. de Soest (Cfr RHE. 1924, p. 269-271). Le P. Théry, O. P., a repris l'étude de ces documents au triple point de vue paléographique, diplomatique et philologique (p. 129-268). Nous en possédons ainsi une édition plus conforme à l'original, et un commentaire qui fait ressortir, outre le caractère propre des différentes pièces, leur ordre chronologique et leur valeur historique, le parti qu'on peut tirer du ms. de Soest pour la critique textuelle de l'œuvre d'Eckhart. Ce vaste travail, mené avec beaucoup d'érudition et un souci de scrupuleuse exactitude, sera bien accueilli par tous ceux qui cherchent la vérité touchant le fameux mystique allemand. — Le P. Longpré, O. F. M., *Thomas d'York et Mathieu d'Aquasparta* (p. 269-308), après une brève présentation de ces deux docteurs de l'école franciscaine au XIIIe siècle, publie des textes inédits, où ils affirment contre les philosophes grecs et arabes la thèse de l'impossibilité de la création *ab aeterno*. — Sur la fin, le P. Roland-Gosselin, O. P., discute dans une courte note (p. 309-312) une question de priorité de rédaction. Il voit dans la réfutation d'Averroës, insérée par Albert le Grand dans sa *Somme de théologie*, une rédaction postérieure à celle du Traité *De unitate intellectus*, datant de la dispute à Anagni (1256-57). Le P. Pelster, n'était pas de cet avis. Il identifiait les deux rédactions. Par la qualité des auteurs, le choix des sujets et de la méthode, ce premier fascicule fait bien augurer de l'avenir du nouveau recueil. R. M. Martin, O. P.

— A l'École nationale des Chartes, Mlle Jeanne Daguillon a présenté comme thèse une notice littéraire sur Ulrich de Strasbourg, O. P. († 1277) et l'édition critique, d'après 8 mss, des deux premiers livres de sa *Summa de Bono* (voir *École Nat. des Chartes. Positions des thèses...* promotion 1927, p. 31-36). A. D. M.

— Le R. P. Armel, capucin, a réuni en brochure (s. l., n. d.) une série d'articles parus en 1925 et 1926 dans la revue des *Études franciscaines*, sous le titre : *Les historiens de la Révolution et la question des réguliers*. Il a voulu prouver cette thèse, à savoir que la conduite des réguliers en 1790 a été jugée trop sévèrement par l'ensemble des historiens même catholiques, y compris M. l'abbé Sicard et M. Pierre de la Gorce. S'ils ne se sont pas concentrés dans les maisons communes mises à leur disposition par la Constituante, ce n'est pas par désir d'abandonner la vie religieuse, mais parce que le nouveau mode d'existence qu'on leur proposait n'était pas conforme à celui auquel les obligeaient leurs vœux solennels. En reprenant leur liberté, ils ne méritaient aucune note infamante et ne faisaient qu'user d'un droit légitime. Du reste, des tentatives de réaction contre la loi ont abouti à la constitution de maisons religieuses qui n'eurent qu'une vie éphémère : on les ferma en août et septembre 1792. C'est encore injustement que l'on compare l'attitude adoptée par les religieux à celle qu'observèrent les ordres de femmes au grand dam

Digitized by Google

des premiers. Si les religieuses pratiquèrent la vie commune, c'est que la loi du 13 février 1790 la leur permettait. Le P. Armel a eu raison de réagir contre la tendance à noircir les religieux, mais il tombe parfois dans les travers qu'il reproche aux historiens : il généralise trop, s'appuye sur un nombre de faits restreint, prouve insuffisamment ses dires, et lui aussi cultive les fleurs de rhétorique inconsciemment. Une chose étonne surtout : comment n'a-t-il pas fait la statistique des religieux qui fournirent des recrues à l'Église constitutionnelle ? C'était là le point scabreux. S'il nous avait prouvé qu'un nombre infime de religieux embrassèrent le schisme et se marièrent, il eût gagné victorieusement la cause qui lui était chère.

G. M.

— Dans une nouvelle vie de Marie des Vallées, qu'il vient de publier, M. E. Denterghem attribue à celle qu'on appelait jadis la « sainte de Coutances » un rôle prépondérant dans l'institution des fêtes du Cœur de Jésus et du Cœur de Marie ; il diminue d'autant la part de S. Jean Eudes, qui, d'après lui, n'a fait qu'obéir aux inspirations de la voyante. Dans une brochure intitulée : *Marie des Vallées et le culte public du Cœur de Jésus* (Paris, Lethielleux, 1926) le P. Ch. Lebrun montre que cette thèse est contraire aux affirmations de Marie des Vallées elle-même, de S. Jean Eudes et de ses plus anciens biographes.

A. D. M.

— C'est dans une pensée d'apostolat que M. de Corswarem publie une brochure sur : *La liturgie byzantine et l'union des Églises* (Avignon, Aubanel, 1926. In-12, 131 p.). En dépit d'un schisme plusieurs fois séculaire, les liturgies d'Orient conservent inaltérée la foi des Pères et lancent un appel pressant, hélas trop souvent méconnu, à l'unité de communion ecclésiastique. De tous les rites orientaux le byzantin est le plus important, sinon le plus ancien. Le fait que l'orthodoxie russe l'adopta, suffit à lui assurer un rôle de premier plan. En décrivant cette liturgie, l'auteur ne s'attarde pas à la description de la messe byzantine, mais il lève le voile sur quelques autres aspects des rites gréco-slaves moins bien connus des Occidentaux. On lira avec un intérêt particulier les passages consacrés à l'influence du rite byzantin à Rome. C'est une page d'histoire ecclésiastique qui nous échappe bien souvent. En terminant, l'auteur traite de l'Église orthodoxe russe et de l'action du Saint-Siège pour la réunion des dissidents. Quiconque lira cette brochure comme une première initiation aux liturgies orientales, trouvera dans M. de Corswarem un guide agréable à suivre et toujours bien informé.

J. Coppens.

— Sous le titre : *La voix de Pierre pour l'indépendance du Pape* (Paris, La bonne presse, 1925. 190 p.), le P. E. Dublanchy réunit les principaux documents pontificaux en faveur de la primauté et de l'indépendance du Saint-Siège. Il en déduit les prérogatives du pape, parmi lesquelles l'indépendance temporelle, « partie intégrante du règne universel de Jésus-Christ ». L'auteur poursuit un but apologétique plutôt que strictement scientifique.

A. D. M.

Digitized by Google

— L'histoire occupe une large place dans le livre que vient de publier M. O. HABERT, *Le primat de l'intelligence dans l'histoire de la pensée* (Initiation à la philosophie) (Paris, Beauchesne, 1926. In-8, xv-448 p.). C'est une justification de l'intellectualisme thomiste basée sur l'histoire de la philosophie, depuis les tout premiers débuts jusqu'à nos jours. La synthèse de M. H. est vigoureuse et s'appuie sur une abondante documentation ; celle-ci comprend cependant surtout des études doctrinales, principalement modernes. L'auteur a soin de replacer les idées dans le milieu général ; il le fait même avec tant de complaisance que son livre en prend un aspect quelque peu touffu. Un long chapitre est consacré à la pensée des primitifs et à l'interprétation qu'en ont donnée les sociologues de l'école de Durkheim. Le but de haute vulgarisation que s'est proposé l'auteur explique sans doute le ton parfois oratoire de son style.

R. KREMER.

— Jusqu'à ce jour les archéologues ne s'entendent guère sur l'âge du calice d'Antioche. Très peu le reportent soit au Ier, ou même au IIe siècle, très peu aussi le considèrent comme un faux. Mais en dehors des tenants de ces opinions extrêmes, les autres, se basant sur un examen rapide, se partagent entre le IIIe, le IVe, le Ve et le VIe siècle, à moins d'adopter en des écrits successifs des dates différentes. Le P. de JERPHANION a voulu en avoir le cœur net et, se basant sur les reproductions à défaut de l'original, il a soumis l'œuvre à un examen systématique et détaillé (*Le calice d'Antioche : Les théories du Dr Eisen et la date probable du calice.* Orientalia christiana. T. VII. Rome, 1926. In-8, 175 p., XXIV pl. et 50 fig.). Provisoirement il en admet l'authenticité, quoique des versions discordantes relatives à la trouvaille soient de nature à éveiller quelque soupçon. Il reprend d'abord un à un les arguments du Dr Eisen (voir RHE. 1925, t. XXI, p. 171 et suiv.) qui en fait le calice de la Dernière Cène, enchassé dans son reliquaire du Ier siècle. Ces arguments ne résistent pas à l'examen. Il passe ensuite à l'étude détaillée du calice : sa forme, son iconographie, son ornementation, et il aboutit à la conclusion bien motivée, qu'il s'agit d'une œuvre intéressante remontant à l'an 500 environ. De cette manière le calice devient contemporain des autres objets, faisant partie de la même trouvaille, publiés par M. CH. DIEHL dans un numéro récent de la revue *Syria*. L'intérêt principal du travail du P. de Jerphanion réside dans les renseignements érudits qu'il fournit sur certaines questions spéciales : la forme des vases des premiers siècles, l'iconographie du Christ avec le collège des apôtres, la signification symbolique de certains animaux, l'emploi de pampres comme éléments de décor, etc.

R. M.

— Voici sorti des presses le cinquième album consacré par M. S. MUTÉ à la *Cathédrale de Bourges* (Bourges, Cathédrale. In-4, 10 p. de texte par J. V., pl. 121 à 179 et appendice de 1 p. et 5 pl. F. 50). Pas plus que les précédents (voir RHE. 1925, t. XXI, p. 694 et 1926, t. XXII, p. 459) il ne prétend s'astreindre à un ordre systématique.

Digitized by Google

Cette fois cependant plus de la moitié des planches (121 à 152) sont consacrées à un même ensemble : le grand portail du Jugement. Les autres se rapportent presque toutes à des détails de sculpture, mais fort divers. On remarquera notamment les colonnettes servant de socles aux statues-colonnes du portail sud, reproduites dans l'album n° 2, deux chapiteaux romans, des culs-de-lampe à prophètes et un joli marmouset du XVe siècle. L'appendice intéressera seulement comme souvenir du sixième centenaire de la dédicace de la cathédrale. L'exécution des planches est fort bonne. Le texte explicatif rendra service tel qu'il est, quoiqu'il ne vise guère à la rigueur scientifique. Un sixième album est en préparation. R. M.

— M. C. Couderc publie dans le numéro de Noël de l'*Illustration* quelques miniatures caractéristiques, choisies dans les diverses écoles et époques, qui étaient représentées en février 1926 à l'Exposition de la Bibliothèque Nationale. Elles sont excellemment reproduites en couleurs, et commentées d'une manière concise sous le titre : *La miniature au moyen âge.* R. M.

— Dans la collection *Architecture et Arts décoratifs*, M. R. Lanson étudie *Le goût du moyen âge en France au* XVIIIe *siècle* (Paris-Bruxelles, Van Oest, 1926. In-8, 55 p., XXXII pl.). A une époque où la littérature et les arts paraissent ne faire aucun cas de ce que le moyen âge a produit, L. relève, en particulier dans le théâtre et la littérature, mais aussi dans l'architecture, la peinture et la gravure, divers phénomènes en sens contraire. Dès lors existent donc les germes d'un mouvement que les romantiques pousseront plus à fond. R. M.

— Deux nouveaux volumes, concernant l'*Histoire de la peinture française au* XVIIIe *siècle* (Paris-Bruxelles ; t. I, 1925, XVI-92 p., LXIV- pl. ; t. II, 1926, 99 p. LX pl.), sont une continuation de l'ouvrage sur l'histoire de la peinture française, publié par la maison Van Oest. L'auteur, M.L. Réau, caractérise le XVIIIe siècle artistique en le comparant, dans les pages d'introduction, avec le siècle précédent. L'art français du XVIIe siècle est à Versailles, celui du XVIIIe se trouve à Paris. L'art de cour, plein de majesté, solennel, parfois guindé, fait place à un art de société, un art d'agrément, plus libre, plus sensuel, plus familier. Au XVIIIe siècle, la peinture religieuse perd en importance, quoiqu'elle produise encore quelques grandes œuvres. La vogue n'est plus à la grande peinture d'histoire, sinon dans un dérivé industriel de la peinture, la tapisserie. Elle est à la fête galante, au portrait, etc. A l'influence prépondérante de l'Italie, succède maintenant celle de Rubens, de Rembrandt, et des maîtres de petite manière. Mais l'art français conserve pourtant son originalité et saura au XVIIIe siècle se répandre au dehors et conquérir l'hégémonie artistique en Occident.

En peinture, le XVIIIe siècle français commence en 1690, à la mort de Lebrun ; il se termine en 1785, avec l'avènement de David et le retour à l'influence italienne. L'auteur divise cette époque en deux

Digitized by Google

périodes et étudie pour chacune d'elles les artistes et les divers genres d'œuvres. Durant la première période (1690-1750), illustrée par Watteau, Boucher, Chardin, le goût français domine. Durant la seconde (1750-1785), où l'on rencontre Greuze et Fragonard, une certaine réaction se manifeste déjà au nom du goût antique : elle aboutira au classicisme. R. M.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Le 22 octobre 1926, M. H. Terrasse fait connaître deux magnifiques chaires hispano-mauresques du XIIe siècle, qui existent à Marrakech. Le 3 décembre, M. Pillet appelle l'attention sur un pilier de la basilique de N. D. de Tortose qui date des XIIe et XIIIe siècles. La porte qui y est pratiquée et qui donne accès à un escalier, servait d'entrée à un souterrain reliant la basilique au château. Quand la ville basse, où était située l'église, tombait au pouvoir des Sarrasins, comme en 1188, la garnison du donjon y organisait la résistance. Dès que l'ennemi s'apprêtait à pénétrer dans l'édifice, les soldats gagnaient le château-fort par une galerie longue de 170 mètres environ, dont on obstruait l'entrée par de solides moyens de défense.

Le 24 décembre, M. Cagnat communique une note du directeur des antiquités de la Tunisie, relative à une inscription trouvée sur un disque de marbre et conçue dans ces termes : *Conlakata a Symone episcopo.* Des textes d'origine ecclésiastique le mentionnent comme ayant fondé une église à Furnos, à l'époque vandale. G. M.

—M. H. Monnier, professeur à la faculté libre de théologie protestante de Paris, résume en une plaquette l'histoire de la conférence pour le christianisme pratique qui s'est réunie dans la capitale suédoise du 19 au 20 août 1925 : *Vers l'union des Églises. La conférence universelle de Stockholm* (Paris, Fischbacher, 1926. In-8, 95 p. Fr. 5). Ce sont les impressions d'un témoin qui attend beaucoup de cette première réunion des représentants des Églises et confessions non catholiques. En annexe, on trouvera le texte définitif du message de la conférence, précédé du texte primitif qu'avait rédigé M. Monod, et des renseignements sur la réunion du comité de continuation tenue à Berne en août 1926. R. D.

— Nous recevons le compte rendu pour l'année 1925-1926 de l'*Œuvre pour l'encouragement des études supérieures dans le clergé.* Rappelons qu'elle a pour objet d'aider les jeunes prêtres à poursuivre des études supérieures (à l'exclusion des études ordinaires de grand séminaire, ou de la préparation de grades professionnels comme la licence), à faire des recherches originales, de quelque ordre que ce soit, et à en publier les résultats. Au cours de l'année scolaire 1925-26, il a été ainsi distribué 21965 frs, répartis entre 23 bénéficiaires. Les résultats sont très encourageants ; au cours de la dernière année scolaire, six thèses de doctorat en théologie, ès lettres, ès sciences, ou de doctorat d'Université, ont été soutenues devant diverses Fa-

Digitized by Google

cultés. Naturellement, la part de l'histoire religieuse y est importante. Parmi les bénéficiaires de l'an dernier, nous sommes heureux de voir figurer un prêtre belge, docteur en théologie de l'université de Louvain. Pour tous renseignements complémentaires, demandes de bourses, souscriptions, on peut s'adresser à M. le chanoine Pautonnier, 30, rue Michel-Ange, Paris (16e) et à M. E. Jordan, professeur à la Sorbonne, 48, rue de Varenne, Paris (7e).

— Le 20 avril 1926 a été créée à Strasbourg la *Gesellschaft für Elsässische Kirchengeschichte.* La nouvelle société se propose de développer en Alsace les études relatives à l'histoire ecclésiastique ; elle a inauguré son activité en publiant, sous le titre de *Archiv für Elsässiche Kirchengeschichte,* le premier recueil annuel de ses travaux. R. D.

— M. L. Dimier a fait une communication intéressante, à la dernière séance de la société de l'art français sur un tableau existant à l'église Saint-Roch, à Paris, et que l'on attribuait à Simon Vouet. Il a pu prouver, à l'aide d'un dessin du musée du Louvre, qu'en réalité l'œuvre appartenait à Le Sueur et qu'elle représentait la résurrection du fils de la veuve de Naïm. G. M.

— A l'institut catholique de Lille a été fondée une chaire de langue et de littérature flamandes dont le titulaire est M. l'abbé Despicht.

— La *Revue Apologétique* cesse d'être bi-mensuelle : elle paraîtra désormais tous les mois. La direction a confié la charge de rédacteur en chef à M. l'abbé Bruno de Solages.

— Une revue bi-mensuelle, intitulée l'*Artisan liturgique,* s'est fondée à Nîmes, 6, rue d'Avignon, dans le but de favoriser l'application des règles de l'art à la construction des églises ou à leur décoration ou à leur ameublement. G. M.

— La direction de la *Revue Mabillon* a décidé de publier, à partir de 1927, outre le périodique et la collection des *Archives de la France monastique,* une nouvelle série : les *Éditions de la Revue Mabillon.* Le but de ces études de haute vulgarisation scientifique est « de faire mieux connaître l'histoire des moines dans le passé, de rechercher les manifestations multiples et variées de la vie monastique en général et plus spécialement du groupement bénédictin, dans ses institutions, ses personnalités les plus marquantes, ses établissements les plus célèbres ». La collection comprendra plusieurs rubriques distinctes : études générales, biographies, monographies, textes choisis d'anciens auteurs bénédictins, annales et chroniques.

J. Lavalleye.

— La Société des amis de l'université publie, depuis mars 1926, des *Annales de l'université de Paris.* Ce périodique paraît tous les deux mois et comprend des articles, la bibliographie des travaux des professeurs et des étudiants, une chronique de la vie de l'univer-

Digitized by Google

sité : rapports des facultés, cours, thèses, défendues, etc.

J. LAVALLEYE.

— L'éditeur parisien Beauchesne annonce la publication, sous la direction de M. Henri Colin, professeur à l'Institut catholique de Paris, d'une collection intitulée *Science et religion*, destinée « à vulgariser les saines données de la science et de mettre en évidence les conclusions d'ordre général qui en découlent ». G. M.

— La revue *Le Canoniste*, publiée par la maison Lethielleux, cesse de paraître. G. M.

— Sous le titre de *Peuples et civilisations, Histoire générale*, la librairie Félix Alcan entreprend l'édition d'une Histoire en vingt volumes. Les directeurs de l'entreprise, MM. les professeurs L. HALPHEN et PH. SAGNAC, ont voulu innover, en négligeant les cadres géographiques et systématiques généralement admis ainsi que les faits d'ordre secondaire. Ils ont cherché « à mettre en relief les traits communs aux diverses civilisations, les multiples et subtiles actions et réactions des peuples et des faits de toute nature les uns sur les autres ». Somme toute, ils prétendent nous donner une histoire de l'humanité. La tentative est intéressante et vaut la peine d'être signalée. Le premier volume, intitulé : *Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du* XIe *siècle*, vient de paraître. Il est dû à M. L. HALPHEN. G. M.

— Les travaux de réfection faits récemment dans le baptistère d'Aix-en-Provence ont amené la découverte d'une piscine octogonale réservée à l'administration du baptême au Ve ou au VIe siècle. L'appareil primitif de l'édifice, qui remonte aux mêmes époques, a été également dégagé. G. M.

— Un congrès de l'*Association bourguignonne des sociétés savantes* se tiendra à Dijon, les 12 juin et jours suivants. Cinq sections sont prévues : 1° Section de préhistoire et d'archéologie ; 2° section d'histoire ; 3° Section d'économie et de sociologie ; 4° Section des sciences ; 5° Saint Bernard et son temps. Cette dernière section se partagera en quatre sous-sections : 1° Biographie ; 2° Philosophie et sciences ; 3° Art et Littérature ; 4° Histoire et politique ; institutions ; sciences économiques. On visera à étudier saint Bernard moins comme homme d'Église que comme animateur de l'ordre cistercien ainsi que du mouvement politique et social du XIIe siècle. G. M.

—*Prix et concours.* — A l'académie des inscriptions le prix Giles a été attribué au R. P. LICENT pour son ouvrage intitulé : *Dix ans de voyages et de recherches dans la Chine septentrionale.* G. M.

— *Nominations.* — M. CHARLÉTY, recteur de l'académie de Strasbourg, a été nommé recteur de l'académie de Paris.

M. MAZON a été élu membre de l'académie des inscriptions et belles lettres.

M. JEAN BRUNHES, professeur au Collège de France, a été élu

Digitized by Google

membre titulaire de l'académie des sciences morales et politiques, dans la section historique.

M. L. H. LABANDE, conservateur du musée de Monaco, a été élu membre libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

M. CHR. PFISTER, doyen de la faculté des lettres de Strasbourg, a été nommé recteur de l'Académie de Strasbourg. G. M.

— *Décès.* — M. L. MAÎTRE, archiviste honoraire de la Loire-Inférieure, connu pour un excellent livre sur *Les écoles épiscopales et monastiques de l'Occident depuis Charlemagne jusqu'à Philippe-Auguste* (Paris, 1866). On lui doit encore une étude sur *Les confréries Bretonnes, leur origine, leur rôle, leurs ouvrages et leur influence sur les mœurs au moyen âge* (Nantes, 1876); *Géographie historique et descriptive de la Loire-Inférieure.* I. *Les villes disparues* (Nantes, 1893); *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé* (Paris, 1896). Archéologue de mérite, il eut des controverses mouvementées avec le P. Delacroix au sujet de l'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu (Loire-Inférieure).

M. HENRI MÉRIMÉE, professeur à la faculté des lettres de Toulouse et directeur de l'Institut français de Madrid.

M. LAPIE, recteur de l'académie de Paris.

M. JULIEN VISSON, professeur de tamoul et d'hindoustani à l'école des langues orientales.

M. le chanoine L. EHRHARD, ancien professeur au collège épiscopal de Strasbourg, qui publia une thèse de doctorat sur les *Sources historiques des Maximes de La Rochefoucauld* (Strasbourg, 1891).

Mme SAINTE-MARIE PERRIN, auteur d'une vie de *Sainte Colette de Corbie* (Paris, 1920) et de celle de *Paulin Jaricot* (Paris, 1925).

M. Camille LATREILLE, professeur à la faculté des lettres de Lyon, auteur d'ouvrages estimés : *Joseph de Maistre et la papauté* (Paris, 1906); *L'opposition religieuse au Concordat* (Paris, 1910).

Mgr ELIE BLANC, professeur à la faculté de théologie de l'institut catholique de Lyon, dont on connaît surtout deux ouvrages : *Dictionnaire de philosophie* et *Histoire de la philosophie* en 3 volumes.

M. VICTOR DU BLED qui publia en neuf volumes une histoire de *La Société francaise du* XVIe *au* XXe *siècle,* complétée par *La Société francaise depuis cent ans.* Son *Histoire de la monarchie de juillet* remonte à l'année 1879.

M. Henri SOTTAS, titulaire de la chaire de philologie égyptienne à l'École des Hautes Études.

M. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, qui acheva l'*Histoire de Bretagne* d'Arthur de la Borderie.

M. G. GUIGUE, archiviste départemental du Rhône, qui laisse un nombre élevé de travaux consacrés à l'histoire de la région lyonnaise. Sa thèse : *Récits de la guerre de Cent ans. Les Tards-Venus en Lyonnais, Forez et Beaujolais,* 1356-1369 (Lyon, 1886) est surtout connue.

M. E. MAREUSE, président de la société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. G. MOLLAT.

Digitized by Google

— En février dernier l'archéologie française a perdu l'un de ses maîtres les plus éminents en la personne de M. C. Enlart. Né à Montreuil-sur-Mer en 1862, il fut d'abord disciple de Bougnereau à l'École des Beaux-Arts, mais il passa ensuite à l'École des chartes, où l'enseignement de R. de Lasteyrie détermina sa vocation pour l'archéologie du moyen âge. Durant son séjour à l'École française de Rome il étudia les abbayes cisterciennes d'Italie et publia en 1894 *Les origines françaises de l'architecture gothique en Italie*. Il fut durant un temps, alternativement avec M. Lefèvre-Pontalis, le suppléant de M. de Lasteyrie et étudia *Les monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde* (1895), sa contrée d'origine. Signalons aussi sa vaste enquête sur l'architecture cistercienne en Chypre, en Scandinavie, en Espagne et en Palestine, un ouvrage en deux volumes sur *L'art gothique et la Renaissance en Chypre* (1899) et un autre plus récent (1925) intitulé : *Les monuments des croisés dans le royaume de Jérusalem*. On lui doit aussi le catalogue (1910, en collaboration avec M. Roussel) et la monographie (1911) du musée du Trocadéro, dont il était directeur. Son œuvre la plus connue est le *Manuel d'archéologie française*. Le premier volume est consacré à l'*architecture religieuse* (deux éditions : 1902 et 1919), le second à l'*architecture civile et militaire* (1904), le troisième au *costume* (1916). Un quatrième volume, en préparation depuis longtemps, devait traiter du mobilier. R. M.

Grèce

— Le premier numéro de la cinquième année des *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher* est un fascicule (double) de près de trois cents pages, fournissant, comme de coutume, des articles, des comptes rendus et des nouvelles. Comme de coutume aussi, tous ceux qui s'intéressent à l'un ou l'autre aspect de la culture hellénique et byzantine, y trouveront plaisir et profit. Les travaux, qui forment la première section, concernent des sujets d'une remarquable variété de dates et de matières. Le gros morceau est l'étude érudite de V. Beneševič sur les listes byzantines des dignités et préséances (*Die byzantinischen Ranglisten...*, p. 97-167) ; on y appréciera surtout les textes communiqués et les descriptions très soignées de manucrits. Toutes les autres contributions documentaires ont aussi leur réelle valeur. L'histoire de l'art et l'archéologie font l'objet de plusieurs travaux, telle l'étude de H. Achelis sur un bas-relief d'un sarcophage romain, où l'auteur croit découvrir un spécimen du plus ancien crucifix, caractérisé entre autres par la représentation purement symbolique du Crucifié (*Das älteste Kruzifix*, p. 187-197, avec une reproduction). Notons encore comme particulièrement curieuses les pages dans lesquelles W. Larfeld s'efforce d'établir que Papias d'Hiérapolis s'est servi d'une sorte de sténographie pour recueillir à la lettre les paroles de son maître, le presbytre Jean (*Bischof Papias ein urchristlicher Stenograph?* p. 36-41). Il faudrait tout citer,

Digitized by Google

pour convaincre tous les spécialistes que chacun peut trouver son bien dans cet utile périodique.

Par suite de la nomination de son fondateur et directeur, M. Nikos A. Bees, à la chaire de philologie byzantine et néohellénique de l'université d'Athènes, la revue a transféré ses bureaux de rédaction en cette ville (rue Kaningos, 5), où elle s'imprimera désormais. Si le titre allemand est conservé, c'est sans doute encore une marque de la volonté nettement arrêtée et déclarée de M. Bees de garder à sa publication un caractère vraiment international. Comme par le passé, les articles et les recensions paraîtront en grec, en latin, en allemand, en français, en anglais et en italien. Il faut souhaiter sincèrement au distingué directeur de rencontrer des collaborations nombreuses et dévouées, qui l'aident à faire de son organe un recueil, s'ajoutant à d'autres, de publications contribuant réellement au progrès de la connaissance de la culture grecque à la période byzantine et moderne. M. Bees nous permettra-t-il de lui suggérer qu'il est désormais merveilleusement bien placé pour rendre d'immenses services aux travailleurs occidentaux en leur prêtant ses bons offices pour se procurer des renseignements, des copies ou photographies des manuscrits qui reposent dans les bibliothèques de l'Orient, à Athènes même, à l'Athos, ou ailleurs? On le bénirait si l'on savait que l'on peut s'adresser à lui au besoin ; son activité et son dévouement sont bien connus ; ne songerait-il pas à prendre cette heureuse initiative, qui pourrait être féconde et lui vaudrait sûrement de profondes reconnaissances?

J. Lebon.

— Qui voudra se renseigner rapidement sur la chronologie des évêques et patriarches de Constantinople en trouvera le moyen facile dans le tableau dressé par Mgr Chrysostome Papadopoulos et publié dans la revue *Θεολογία* (1926, t. IV, p. 177-182) sous le titre : *Τῶν ἐπισκόπων καὶ πατριαρχῶν ΚΠόλεως χρονολογικὸς πίναξ*. La série des pontifes est poursuivie jusqu'à l'élévation de Basile III au trône patriarcal, en 1925. Les dates fournies en regard de chaque nom permettent de constater que d'assez nombreux titulaires ont vu leur pontificat interrompu et ont occupé à plusieurs reprises le siège patriarcal. La table aurait gagné en utilité si elle avait été accompagnée de notes plus nombreuses, mais elle se prête bien à une consultation rapide et c'est à ce titre que nous la signalons. Naturellement, des réserves s'imposent sur la valeur de la liste épiscopale pour la période des trois premiers siècles et, en particulier, sur l'épiscopat de l'apôtre saint André, placé en tête de la série.

M. M.

— Meletios le Confesseur compte parmi les adversaires acharnés de l'union conclue entre les Latins et les Grecs au second concile œcuménique de Lyon (1274). Il traduisit son opposition en des compositions poétiques encore à peu près complètement inédites. Un moine de la Laure, au Mont Athos, Spyridon, donne, d'après un manuscrit de son monastère (K. 94), le texte de la deuxième et de la troisième partie (*ὑπόθεσις*) de son exposé théologique sur la Trinité :

Digitized by Google

Μελετίου Ὁμολογητοῦ Γαλησιώτου περὶ ἁγίας Τριάδος θεολογικά (*Θεολογία* 1926, IV, p. 190-199). Le premier de ces deux poèmes établit que le Saint-Esprit procède du Père, en recourant à l'autorité de témoignages empruntés également à des Pères latins, comme saint Augustin, saint Jérôme et même saint Silvestre (*ὁ θαυμαστὸς πάπας τῆς πάλαι Ῥώμης*), pour lequel Meletios donne une référence, à coup sûr apocryphe mais encore, croyons-nous, assez mystérieuse : *ες τὴν τοῦ γόητος εὐχήν*. La deuxième pièce ici reproduite manifeste davantage la tendance polémique ; elle a pour but d'expliquer comment il se fait que l'on trouve aussi certains Pères qui disent que le Saint-Esprit est du Fils. L'auteur s'efforce de les en excuser par une sorte d'inattention que leur a causée la préoccupation de combattre d'autres hérétiques ; il déclare aussi que, par là, ces anciens n'ont pas entendu affirmer que le Fils est le principe du Saint-Esprit, mais seulement qu'ils sont consubstantiels l'un à l'autre. L'éditeur appuie cette exégèse dans une note où il expose que le Saint-Esprit peut être dit de la substance, mais non de l'hypostase du Fils. C'est un nouveau document ajouté au dossier des controverses sur le *Filioque* entre Latins et Grecs ; nos théologiens trouveront profit à en prendre connaissance. M. M.

— Une étude publiée par le professeur Amilcar ALIBIZATOS, de la faculté de théologie d'Athènes, a donné lieu à un intéressant échange de vues entre l'auteur et le métropolite de Messène, Mgr MELETIOS, sur un point de la législation canonique de l'Église orientale. Il s'agit de savoir si, à côté de la déposition proprement dite, le droit ecclésiastique oriental reconnaît, comme peine applicable aux évêques et patriarches, la déchéance, qui les prive de l'exercice de l'épiscopat tout en leur en laissant le titre et les honneurs. Mgr Meletios, dont la compétence en ces matières s'est affirmée par plusieurs publications, s'est surtout placé au point de vue de la teneur littérale des textes juridiques pour nier l'existence légale de cette peine, qu'il accuse son contradicteur d'avoir créée. Dans sa défense, le professeur d'Athènes procède davantage en historien et interprète les textes à la lumière des faits. La discussion met en jeu non seulement des canons de conciles, à partir du premier concile œcuménique, mais encore des avis d'anciens canonistes grecs et des faits de l'histoire tant ancienne que contemporaine, comme les mesures prises, au IVe siècle, pour mettre fin au schisme melétien et la solution adoptée dans le cas de trois évêques simoniaques discuté pendant les années 1876-1879. C'est par ces détails, que l'on trouvera dans les deux articles publiés par la *Θεολογία* d'Athènes (1926, t. IV, p. 183-189 et 351-359), que la discussion intéressera les historiens du droit ecclésiastique occidental, auquel il est également fait appel par un argument d'analogie. M. M.

Digitized by Google

Italie

— Nous ne nous trompions pas en prédisant un grand succès au *Praelectiones biblicae* du R. P. Simón, succès mérité d'ailleurs par leur clarté, leur méthode, leur richesse d'information. Le premier volume, consacré aux Évangiles, publié en 1920 (RHE. 1923, t. XIX, p. 300 s.), réédité après une transformation assez profonde en 1924 (RHE. 1925, t. XXI, p. 184), vient de paraître en 3e édition, après la mort de l'auteur (27 sept. 1924), par les soins du P. PRADO : *Novum Testamentum*, Vol. I : *Introductio et Commentarius in quatuor J. C. Evangelia* (Turin, Marietti, 1926. In-8, XXXII-652 p. L. 35). La seconde édition du volume paru en 1922 sur les autres livres du N. T. est sous presse, et l'on annonce l'apparition prochaine des deux volumes relatifs à l'A. T. et du volume de *Propaedeutica biblica*. Les modifications que la troisième édition apporte à l'introduction et au commentaire des quatre Évangiles, sont nécessairement restreintes, deux ans à peine la séparant de la précédente. On a conservé la même disposition des matières et le même nombre de pages. Le reviseur avoue n'avoir ajouté que quelques références bibliographiques et n'avoir corrigé que « aliqua minus accurate dicta, aut quae pravae interpretationi ansam dare possent, vel denique quae minus consona auctoris principiis reperta sunt. » Curieux de connaître quelques-unes de ces corrections, et n'ayant pas le temps de relire en les comparant les deux dernières éditions, nous nous sommes demandé si le R. P. Prado ne s'était pas laissé guider par la longue recension critique que le R. P. Lagrange fit de la seconde édition dans la *Revue biblique* (1925, p. 132-139). Et de fait plusieurs des imperfections qu'on y trouve relevées ont disparu de la troisième édition. C'est le cas, p. 280, à propos de Jo., v, 4 ; p. 616-617, à propos de l'apparition du Christ ressuscité à Marie-Madeleine dans Jean, aux saintes femmes dans Matthieu ; p. 93-94, à propos des discours de S. Jean ; p. 480, à propos de l'expulsion des vendeurs du temple dans S. Jean et dans les Synoptiques ; p. 569, à propos des reniements de S. Pierre ; p. 472, à propos des aveugles de Jéricho. Ailleurs, le reviseur n'a pas cru devoir modifier le texte du R. P. Simón, p. ex. : p. 336-338 dans la question de la distinction ou de l'unité de la pécheresse de Luc, de Marie-Madeleine et de Marie de Béthanie ; p. 571, dans la question de la condamnation de Jésus par le sanhédrin, la nuit, d'après Mc. et Mt., le matin, d'après Lc. ; p. 42, touchant l'authenticité de la finale de Mc., et p. 83-84, touchant l'authenticité de la péricope de la femme adultère, etc. Nous ne croyons d'ailleurs pas que tous les changements apportés soient heureux, mais au moins, ils visent à introduire plus de logique dans l'application des principes d'exégèse, surtout en matière de concordance évangélique Et c'est vers ce but qu'un manuel doit tendre : avoir des principes, y rester fidèle ! Le R. P. Prado promet d'autres modifications, s'il y a lieu : « ut opus omnibus numeris absolutum evadat ». Nous lui souhaitons d'y parvenir. É. T.

Digitized by Google

— En commençant la publication des *Institutiones biblicae scholis accommodatae*, l'Institut biblique pontifical de Rome reste fidèle au programme qu'il s'est fixé dès le début de son existence. Il a pour mission, en effet, non seulement de former par ses cours des professeurs d'Écriture Sainte, mais aussi de venir en aide aux prêtres et spécialement aux théologiens, en mettant à leur disposition une « summa rerum biblicarum in qua quae ad scientiam biblicam spectant modo scientifico breviter exposita inveniant » (*Acta Pont. Instituti Biblici*, vol. 1 n. 2, die 15 octobris 1909, p. 16). Il répond en même temps à un vœu qui lui fut plus récemment exprimé par la S. Congrégation des Séminaires et des Universités, de le voir composer un manuel biblique, à l'usage surtout des Séminaires dépendant immédiatement de cette Congrégation. Le manuel, adapté aux quatre années d'étude de l'Écriture Sainte dans les séminaires, comprendra quatre volumes : le premier sera consacré à l'Introduction générale, le second à l'Ancien Testament, les deux autres au Nouveau. Dans les trois derniers volumes, l'exégèse des passages les plus importants aura sa place à côté des questions d'introduction spéciale à chaque livre. On y trouvera aussi beaucoup plus de renseignements historiques, archéologiques et géographiques que dans les Introductions ordinaires. Enfin, une bibliographie choisie orientera les étudiants vers des recherches ultérieures, et achèvera de donner à ces *Institutiones* le caractère d'une véritable *summa rerum biblicarum*. On se rappellera que tel était déjà le plan que s'était tracé le P. Simón dans ses *Praelectiones biblicae* et qu'il ne put malheureusement réaliser que pour le Nouveau Testament. L'Institut biblique s'est adressé pour les différentes parties à des spécialistes, parfois même étrangers à son corps professoral, mais travaillant toujours sous le contrôle de celui-ci et spécialement du directeur de l'entreprise, le P. Vaccari : « ... constabit lectori, ea quae in singulis partibus traduntur, ad quem praecipue sint referenda. Praecipue, inquam, non unice. Ferebat enim nostri Instituti et ipsius operis ratio, ut eorum pars aliqua in alios Instituti Professores recideret, praesertim in generalem operis moderatorem. » Cette phrase est empruntée à la préface du premier volume qui vient de paraître : *De S. Scriptura in universum* (Rome, Institut biblique, 1927. In-8, VIII-455 p.). Il traite les questions ordinaires d'introduction générale, à part celle de l'inspiration qui relève plutôt de la théologie fondamentale. Il est à noter cependant que dans la partie dédiée à l'herméneutique, beaucoup de points sont touchés qui sont en connexion étroite avec le dogme de l'inspiration des Saintes Écritures. Dans ce premier volume, l'histoire du canon fut confiée au P. Ruwet, celle des Apocryphes au P. Frey, celle du texte et de l'exégèse au P. Vaccari, l'herméneutique au P. Fernandez. Six planches phototypiques éclairent l'histoire du texte, et de très bonnes tables facilitent le maniement de l'ouvrage qui, tout le monde en conviendra, sous le rapport de la concision et de la clarté, de l'abondance des matières et de leur distribution, de la riche orientation bibliographique, de la position des problèmes et de l'orthodoxie de leur solution, ne laisse certainement rien à désirer. É. T.

Digitized by Google

— Le t. VIII des *Orientalia christiana* de l'Institut oriental pontifical renferme deux fascicules que nous voulons signaler à cause de l'intérêt spécial qu'ils présentent pour l'histoire ecclésiastique. Le fasc. 2 est dû au P. M. Gordillo : *Damascenica* (Rome, 1926. In-8, 64 p.). C'est une étude fort érudite sur deux documents en rapport avec saint Jean Damascène. Le premier est, semble-t-il, la plus ancienne biographie du saint Docteur que nous possédions ; c'est une pièce grecque assez courte, écrite à Byzance, dans la première moitié du xe siècle, et dont l'auteur pourrait être un moine Théodose, bien connu par ses études sur la littérature damascénienne. Elle ne manque pas de valeur historique. Le texte en est publié d'après le ms. *Marcian. graec.* 363. L'autre pièce est le *λίβελλος ὀρθοδοξίας*, connu par Leo Allatius et mentionné par Lequien, mais que l'on avait cherché en vain jusqu'à présent. Le P. Gordillo en publie le texte d'après le ms. *Barberin. graec.* 508 avec les variantes du *Parisin. graec.* 396 ; le document est intéressant du point de vue théologique, mais le prudent éditeur n'ose pas se prononcer catégoriquement pour l'authenticité, vu les difficultés qu'il expose très loyalement et qui sont, en effet, sérieuses. Dans le fasc. 4 : *Chronica ecclesiae Arbelensis* (Rome, 1927. In-8, 64 p.), le P. F. Zorell met à la disposition des théologiens, dans une version latine, le texte si hautement coté de la Chronique d'Arbèle, en l'accompagnant d'une carte de l'Église mésopotamienne au début du vie siècle, d'une brève introduction, de quelques notes, de plusieurs tables chronologiques des évêques, patriarches et rois, et de plusieurs index. On lui saura gré de ce service, bien que l'on ne puisse jamais se dispenser de recourir au texte original. J. Lebon.

— C. Cechelli poursuit dans le *Dedalo* (1926, t. VII, p. 419-437) son étude : *Il tesoro del Laterano.* IV. *Avori, legni scolpiti e depinti* (voir RHE, 1927, p.199). Le plus important des six ivoires du trésor est une plaque représentant la guérison de l'aveugle-né, de facture alexandrine, et remontant au vie siècle. La pyxide avec scènes bachiques (ive ou ve s.) est une œuvre assez ordinaire. Il faut citer aussi une élégante cassette siculo-arabe avec incrustations en métal. Parmi les objets en bois, l'écrin exécuté par ordre de Léon III, et destiné à contenir le trésor est, au dire de l'auteur, unique en son genre. Une cassette du xie siècle est ornée de peintures contemporaines de style byzantin qui représentent sur le fond le Christ, la Vierge, deux anges et saints Pierre et Paul, et sur le couvercle, au dedans la Crucifixion avec la Vierge et saint Jean, et au dehors saint Jean Chrysostome. Ces images sont beaucoup plus parfaites que celles d'une autre cassette peinte, plus ancienne. Le trésor du *Sancta Sanctorum* et celui de la basilique de St Jean de Latran possèdent quelques objets en verre. Le plus remarquable est la « tasse de S. Jean », belle coupe que l'auteur croit être en verre imitant le jaspe. Elle est brisée et maintenue par une armature en argent. Un vase sphérique en cristal, monté dans des cercles en métal doré, sur une base métallique, est d'origine arabe. La cinquième partie de l'étude de Cechelli (*Dedalo*, 1927, t. VIII, p. 469-492) mentionne les tissus,

Digitized by Google

presque tous fragmentaires, et provenant de vêtements liturgiques désaffectés. La plupart sont antérieurs à Pascal I (817-824). Il faut signaler d'abord les beaux fragments en soie à fond rouge, à médaillons, avec scènes de l'Annonciation et de la Nativité, joyaux de l'art textile alexandrin du VIe siècle. Un fragment rectangulaire en toile, avec broderie polychrome en laine, est presque sûrement d'origine copte. L'auteur attribue à une manufacture romaine-orientale les deux fragments comprenant dans des médaillons, l'un une chasse aux fauves (VIe-VIIe s.), l'autre un coq nimbé (VIIe-VIIIe s.). Quelques petits fragments proviennent des manufactures persanes. Un beau morceau, avec médaillons à lions affrontés, reste probable d'une nappe liturgique, et un autre avec faisans, paraissent provenir de l'Asie centrale. Il y a aussi quelques fragments plus récents d'origine byzantine et d'autres de provenance diverse. La chape en « *opus anglicanum* » du trésor de la basilique, à laquelle sont consacrées deux reproductions moins bien réussies, appartenait sans doute à la riche garde-robe liturgique de Boniface VIII. A la fin de l'étude sont reproduits quelques détails de l'encadrement en argent de l'image acheiropoièta. P. PASCHINI.

— Signalons une nouvelle collection d'études critico-littéraires qu'a entrepris de publier la librairie éditrice Esquilina de Rome, sous le titre : *Cultura medievale*. Le premier volume, le seul publié jusqu'ici, est dû à SOPHIE DOLENS. Il a pour titre : *Le commedie latine di suor Rosvita, poetessa tedesca del secolo* X. Première traduction italienne, avec une introduction (Rome, 1926. CIV et 158 p.). L'introduction nous donne une description du milieu politique et monastique dans lequel vécut et écrivit Rosvita ; ensuite elle caractérise la langue et le style de ses œuvres, puis expose les sources et les sujets de ses drames. La version est excellente et rendra service à ceux qui ne peuvent recourir à l'original. P. P.

— Dans les *Atti e memorie della reale deputazione di storia patria per le provincie Modenesi*, série VII, t. IV (1927), Mgr ANGELO MERCATI publie une courte notice de 19 pages sur *L'evangeliario donato dalla contessa Matilde al Polirone*. La célèbre comtesse Mathilde de Toscane donna cet évangéliaire, entre 1099 et 1109, au monastère bénédictin Saint-Benoît de Polirone sur le Pô, dans le territoire de Mantoue. Ce livre liturgique resta à Saint-Benoît de Polirone, sauf un bref espace de temps vers la fin du dix-septième et les premières décades du dix-huitième siècle, jusqu'au temps de Napoléon, où il fut porté par le dernier abbé à Sainte-Justine de Padoue. De là il passa à Milan et ensuite à Londres. Il se trouvait, en 1827, dans la bibliothèque Phillipps. En 1912, il fut acquis par la bibliothèque Morgan de New-York. Le texte de notre évangéliaire est le texte ordinaire de la Vulgate et il n'a aucune importance spéciale. Très importantes au contraire sont les miniatures magnifiques dont il est orné. Sept pages en sont entièrement remplies. Il y a en outre cinq illustrations moins grandes et vingt-sept représentations de scènes du Nouveau Testament. Seule l'image de saint Matthieu est en couleurs. Dans les autres, l'artiste inconnu s'est conten-

Digitized by Google

té de dessiner les figures en noir, les faisant ressortir par l'emploi de lignes rouges imprégnées d'or, qui leur donnent un aspect noble et agréable. Ces miniatures sont toutes de main italienne, et il faut les ranger parmi les meilleures productions de la fin du XIe siècle. Un spécialiste, Sir George Warner, en a fait en 1917 une reproduction en or et couleurs et en monochromie pour le Club Roxburghe. Mgr Mercati ajoute à sa notice la transcription de deux documents qui se trouvent en appendice du manuscrit. Le premier est le *liber vitae*, c'est-à-dire la liste des bienfaiteurs commencée par ordre de l'abbé Guillaume, entre 1096 et 1099, afin que l'on fasse commémoraison perpétuelle de ces bienfaiteurs dans les prières et qu'ils aient part aux mérites de la communauté. Le second document est un acte du 6 avril 1109 signé par l'abbé Albéric et par ses moines et dans lequel ils s'engageaient à célébrer à l'avenir l'anniversaire de la comtesse leur grande bienfaitrice par un office funèbre et des aumônes. Ces deux documents, publiés très incomplètement jusqu'à présent, constituent une très belle page d'histoire monastique. P. P.

— Dans le *Bulletino delle reale deputazione Abruzzese di storia patria* (1925, t. XVI, p. 7-94), on trouve un article de C. Rivera sur les premières conquêtes des Normands à Teate, Penne, Apruzzo et Valva. L'auteur raconte les efforts et les tentatives répétés des Normands pour occuper les comtés des Abruzzes à partir de1056, lorsque Robert Guiscard s'attaqua à son père Manfred sur les territoires conquis en Pouille, jusque vers 1140, lorsque les Normands de Sicile commémorèrent la conquête définitive du pays. Nous sommes à l'époque mouvementée de la lutte pour la réforme de l'Église et pour les investitures, durant laquelle les Normands furent parfois excommuniés et parfois proclamés défenseurs de l'Église. L'histoire des Abruzzes fut étroitement liée à ces vicissitudes. En outre, ces tentatives de conquête mirent les Normands en relation avec le célèbre monastère impérial de St-Clément de Casauria et avec le siège épiscopal de Valva. P. P.

— Dans les *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei* (Classe di scienze morali, storiche e filologiche, 1925, t. I, p. 101-165), M. C. A. Nallino donne un article sur les *Libri giuridici bizantini in versioni arabe cristiane del sec.* XII-XIII. Dans une première partie, il étudie le *Πρόχειρος νόμος* (loi manuelle) de Basile de Macédonien. Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les quatre Livres des *Canons du roi*, édités en copte, qu'il identifie d'après Ibn al-Assal avec le *Prochiro*, il donne l'histoire du *Prochiro* dans les Églises melchites et copte, et de la version arabe. — L'*Ecloga* de Léon l'Isaurien retient davantage l'attention de M. Nallino. Abu'l-Barak l'a placée à la place du IVe livre des *Canons du roi* selon Ibn-al-'Assal. La version arabe y a ajouté quelques autres écrits qui souvent se trouvent en appendice dans l'*Ecloga* ou d'autres livres postérieurs. Les chap. 22 à 26 du catalogue d'Abu'l-Barak ne font plus partie de l'*Ecloga*, mais constituent de courts écrits séparés. M. Nallino examine enfin l'usage fait du *Prochiro* dans le nomocanon d'Ibn

Digitized by Google

al-'Assal. Celui-ci a adopté la version arabe conservée dans les collections égyptiennes, jacobites (coptes) et melchites : il a pris comme modèle de son travail les traités juridiques musulmans plutôt que le *Prochiro*. La conclusion de M. Nallino est que cette littérature juridique chrétienne orientale est due à une tentative de renouvellement intellectuel de cette Église et de création d'une littérature de langue arabe. Elle a voulu avoir des livres juridiques, qui apparaissent comme l'œuvre des premières générations chrétiennes, comme l'émanation du grand concile de Nicée. Le premier pas fut le remaniement en langue arabe du livre « syrien-romain », fait au début du XIIe s. : le second fut, à la fin du XIIe s., la traduction du *Prochiro* de Basile le Macédonien par les Melchites d'Égypte. On a ainsi obtenu les quatre livres des *Canons du roi*, attribués par les Orientaux au concile de Nicée. A. MATERNE.

— Dans une plaquette bien documentée, qui a pour titre : *Le scuole di notariato in Italia* (Viterbe, chez l'auteur, 1926. In-8, 35 p., L. 6,50), le notaire A. ANSELMI traite de la création des notaires dans l'Italie médiévale, par l'empereur, le pape ou leurs délégués ; des moyens d'instruction : enseignement universitaire de l'*ars notaria* à Bologne (où professa le célèbre Rolandino Passeggeri, vers 1258, l'auteur de la *Summa artis notarie*), à Padoue, à Pavie, à Florence, etc., et enseignement communal ou privé dans le midi de l'Italie et à Rome ; des rapports qui ont existé entre l'*ars notaria* et l'*ars dictandi* ; enfin des méthodes et des programmes de cet enseignement. F. BAIX.

— Dans l'*Archivio storico Lombardo* (1926, t. LII, p. 185-239), ALESSANDRO COLOMBO consacre un article à *I Gerosolimitani e Templari a Milano e la via commenda*. Ces deux ordres militaires eurent leurs maisons à Milan, assez proches l'une de l'autre, hors de la vieille porte romaine, dès le milieu du XIIe siècle, c'est-à-dire presque immédiatement après la fondation des ordres eux-mêmes. En effet, la première mention d'une maison de Templiers se trouve dans un parchemin du 29 avril 1142. Elle est confirmée par une autre du 25 mai 1149. Cependant, à Milan, les Templiers n'eurent jamais un grand prieuré ou baillage mais uniquement un *precettorio* ou simple maison. La première trace d'une maison de Joannites à Milan se trouve dans un document de 1152. Cette maison était aussi une simple *precettoria* dépendant à l'origine du grand prieuré de Venise et Lombardie. Après l'abolition des Templiers, en 1312, la maison de Milan fut adjugée aux Joannites, qui y transportèrent leurs pénates et qui y séjournèrent jusqu'en 1798, jusqu'au moment où leur église fut supprimée et transformée en *oratorio* pour enfants. En appendice, M. C. donne *in extenso* les documents antérieurs à 1200 et en résumé ceux de 1215 à 1331, les accompagnant de notes et d'observations. Il publie également la liste des *precettori* des Templiers jusqu'en 1308 et celle des *precettori* des Joannites jusqu'en 1504. P. P.

— ARNALDO FORTINI, *Nova vita di San Francesco d'Assisi*, offerte

Digitized by Google

par la cité d'Assise à la dévotion mondiale en souvenir du VIIe centenaire de la mort du saint (Milan, 1926. In-8, 478 p.). L'auteur de cette vie est le maire d'Assise, qui a à son actif une importante contribution à la digne célébration du centenaire franciscain, et le moindre élément de cette contribution n'est pas d'avoir écrit la vie de son illustre concitoyen. L'auteur, citoyen d'Assise, a eu très spécialement le souci d'encadrer la vie du saint dans l'histoire de sa ville natale. C'est là ce qui fait la caractéristique et l'intérêt très spécial de cette nouvelle vie. Nous n'y trouvons pas le résultat de recherches approfondies sur les conditions de l'Église et de l'ascétisme chrétien à l'époque où apparut saint François, ni sur la première expansion des Franciscains dans l'Italie centrale. A peine y est-il fait mention du voyage du saint en Orient. Pour certains traits de la biographie qu'il écrivait, l'auteur s'est contenté des *Fioretti*, « œuvre, comme il le fait justement remarquer, en partie historique et en partie légendaire, qui date de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe, et dont on ne connaît pas l'auteur, mais qui est une traduction et une adaptation des *Actus beati Francisci et sociorum eius*, série de légendes et de traditions franciscaines... ». « Nous avons cité largement ces *Fioretti*, écrit M. Fortini, pour la grâce parfaite de la langue et parce que, bien mieux que d'autres écrits, ils restituent à travers les siècles l'impression vive et colorée des sentiments et de la ferveur des premiers franciscains » (p. 394). Cependant, l'utilisation trop abondante qu'en fait l'auteur ne nous semble pas conforme aux bons procédés de la critique historique. Il eût beaucoup mieux valu recourir davantage à la vie de Thomas de Celano, dont notre auteur admire la concision du style et la couleur des images, qualités qui n'auraient pas disparu dans une traduction soignée. Mais cette réserve faite et étant notée une certaine préciosité de style qui alourdit parfois l'exposé, l'auteur de la *Nova Vita* a su, dans un sujet traité tant de fois, apporter des lumières nouvelles et importantes sur l'œuvre du saint et sur les circonstances dans lesquelles elle s'est produite et développée. Il a étudié particulièrement les archives de la cathédrale d'Assise et celles des communes d'Assise et de Pérouse, et il en a tiré des renseignements précieux sur la topographie de la ville et des environs, sur le mouvement et les relations mutuelles des classes sociales, sur les divisions et luttes civiles avec leurs férocités, sur les relations, tout autres que pacifiques, avec les cités voisines et notamment avec Pérouse, sur la moralité publique et privée. Et à ce propos il note : « Comme tout cela concorde avec le tableau que Thomas de Celano nous fait des mœurs de l'époque : les parents qui, par l'exemple et par les menaces, donnent à leurs enfants l'éducation de la lascivité, les citoyens livrés à toute espèce de dissolution !... A travers cette dissolution était passé le fils de Pietro Bernardone » (p. 129). Dans cette phrase, l'auteur répète, de façon plus générale, ce qu'écrit Thomas de Celano. Préciser jusqu'à quel point François fut contaminé par l'exemple de ses concitoyens est impossible. Il vaut mieux laisser la chose dans l'incertitude, et les récentes polémiques n'ont pas pu donner de

Digitized by Google

solution décisive et satisfaisante. Des erreurs sont corrigées par notre auteur concernant l'histoire municipale d'Assise et de Pérouse. Il nous confirme par des documents que Frère Élie n'était pas de Cortone mais de la famille des Bomberoni d'Assise (p. 207), et que sainte Claire n'est pas issue de la famille des Schifi, au sujet de laquelle on ne possède pas de renseignements à Assise, mais qu'elle était fille de Favarone, noble seigneur de la cité, bien connu par les documents de l'époque comme un des plus puissants d'Assise et qui avait sa maison sur la place de San Rufino (p. 229 et sv.). Si nous ne pouvons pas admettre la phrase : « L'idée franciscaine rejetait le principe égoïste de l'ascétisme » (p. 186), nous acceptons par contre volontiers la conclusion suivante : « C'est une grave erreur, à notre avis, que de faire du mouvement franciscain une dérivation du mouvement populaire démocratique qui s'était produit alors à Assise. Et cependant tous les biographes les plus autorisés l'ont soutenu et le soutiennent » (p. 189). Et les raisons de cette conclusion sont très bien résumées dans une grande période : « Le nouveau peuple communal est issu, comme nous l'avons vu, d'un désir d'expansion commerciale ; il trouve dans la guerre sa joie d'exister, oppose l'orgueil des marchands à l'orgueil des seigneurs féodaux, place dans la richesse et dans l'industrie la plus grande force et puissance sociale, décrète la vengeance contre tous ses offenseurs, est cruel dans les peines et les châtiments infligés ; cette société d'hommes du peuple cupides, violents, batailleurs, ambitieux et féroces constitue l'antithèse parfaite du franciscanisme, comme François est l'antithèse absolue de Pierre Bernardone » (p. 190). Et un peu plus loin nous lisons : « Il est assez significatif, contre cette légende de la démocratie de saint François, que parmi ses premiers compagnons nous trouvons principalement des nobles et des fils de familles puissantes.» Plus clairement encore la thèse de la *Nova Vita* est exprimée comme suit : « Nous sommes donc en contradiction ouverte avec la thèse de Sabatier, qui explique le succès du mouvement franciscain dans ses débuts par le côté politique, démocratique et populaire de l'apostolat des Frères mineurs. » En effet, si saint François voulut pour ses Frères la dénomination de *Minores*, ce ne fut point pour les ranger aux côtés des populaires (*minores*) qui s'efforçaient de secouer le joug des *maiores* solidarisés avec la féodalité. « Ce n'est pas à la dénomination d'un parti, dans les rangs duquel il avait combattu, que François emprunta l'appellation des nouveaux chevaliers de la Pauvreté, mais au sens usuel qui était alors donné à ce qualificatif dans la vie publique, parmi les nobles et chez les religieux, c'est-à-dire la désignation, comme dans l'Évangile, des plus petits, des plus infirmes, des plus humbles » (p. 193). On ne pouvait mieux dire. Car si la thèse pouvait paraître sympathique qui associe François et son œuvre au mouvement d'émancipation communale, alors à sa période de plus grande intensité, il faut reconnaître la haute noblesse que contient l'idée se de faire « tout petit », *farsi pusillo*, comme s'exprime Dante, non pour un motif d'ordre social, mais pour un motif purement religieux ! C'est un idéal de beaucoup supérieur. L'auteur répète donc justement : « Un abîme profond sépare l'ordre des nou-

Digitized by Google

veaux frères de l'organisation communale, comme il le sépare également de la société féodale... Et faut-il ajouter qu'il laisse bien loin derrière lui la masse des campagnards, des vilains, chez qui l'égoïsme prend l'aspect d'une bestialité sordide et brutale? Il suffira, pour en être convaincu, de se rappeler comment il arriva que les frères furent obligés d'abandonner pour toujours l'abri de Rivotorto... Le franciscanisme ne connaît plus aucune distinction sociale » (p. 195). La pensée positive de Fortini est ramassée dans cette conclusion que « le mouvement franciscain fut déterminé par une réaction contre les luttes et contre les conditions dans lesquelles Assise se trouva impliquée au temps de la jeunesse du saint » (p. 200). Et comme ces luttes et ces conditions sévissaient de façon analogue dans les autres cités italiennes, nous ajouterons que le feu sacré de la charité, allumé à Assise, se propagea partout avec une merveilleuse rapidité. Le monde était préparé à le recevoir. P. PASCHINI.

— L. SALVATORELLI (*Vita di S. Francisco d'Assisi*. Bari, Laterza, 1926. 250 p.) n'a pas eu, croyons-nous, la prétention de trouver du neuf sur le patriarche d'Assise, ou de discuter les théories émises par certains de ses biographes. Il n'en cite aucun et le bas des pages est totalement dépourvu de notes. Les sources anciennes, si l'on excepte le Cantique du Soleil, n'ont pas davantage été mises à contribution. Et cependant, ces sources M. Salvatorelli les connaît fort bien ; il les a lues et relues ; il a su en discerner la valeur respective. Son récit est attachant surtout par la pureté du style et le cadre historique et géographique, dans lequel il replace son héros. Il paraît s'adresser non à des historiens de profession, mais à des personnes cultivées. É. DE MOREAU, S. J.

— Il nous est impossible de résumer ici les trente-cinq articles que renferment les *Memorie Francescane Fanesi* (*Omaggio a S. Francesco d'Assisi nel VII centenario della sua morte*. Fano, Tip. Sonciniana, 1926. In-8, VIII-228 p. et 12 pl.). Se rapportant tous à l'histoire locale, ils ont pour but de faire connaître le passé des couvents franciscains établis à Fano, de mettre en lumière les rapports que les fils de S. François ont entretenus avec la ville, de montrer l'éclat que certains Frati fanesi ont jeté sur leur patrie. Composés dans l'idée pieuse de glorifier S. François et son ordre et de rappeler le souvenir des bienfaits que les Franciscains ont apportés à Fano, ces articles conservent cependant, d'une manière générale, un ton serein et scientifique. A. D. M.

— M. FALOCI-PULIGNANI : *La beata Angela di Foligno* (Gubbio, 1926. In-16, 90 p.), rassemble le peu de renseignements biographiques que l'on possède sur l'illustre mystique, morte à Foligno le 4 janvier 1309. Il rapporte ensuite les vicissitudes de ses reliques et de son culte jusqu'à ces derniers temps, ainsi que les témoignages d'estime donnés à ses écrits. Enfin, il signale les études récentes au sujet de ces écrits. On sait que le P. P. Doncœur a publié, en 1925, *Le livre de la Bienheureuse Angèle de Foligno*, documents édités. avec le concours de Mgr Faloci-Pulignani (texte latin. Paris, 1927)

Digitized by Google

L'année suivante, le même auteur en publia une traduction française, avec une introduction historique, qui en constitue une sorte de commentaire préalable. P. P.

— Dans l'*Archivio storico lombardo*, 1926, t. LII, p. 281-305, G. P. Bognetti étudie *Le miniere della Valtorta e i diritti degli arcivescovi di Milano* (xiie-xive siècles). La Valtorta se trouve dans la Valassina. Au moins depuis le xie siècle, elle fut sous l'autorité temporelle et spirituelle de l'archevêque de Milan. Comment s'établit cette autorité, la question n'est pas clairement résolue. Quoi qu'il en soit, l'archevêque Otton Visconti, le 30 janvier 1294, louait à perpétuité la Valtorta à des habitants de la région avec droit d'en extraire toutes sortes de métaux, et le contrat fut renouvelé en 1345 par l'archevêque Jean Visconti. P. P.

— Avec le fascicule 69-70 (octobre-1926), la *Rivista storica benedittina*, dirigée par le P. Pl. Lugano, olivétain, abbé de S. Maria Nova al Foro Romano, cesse de paraître. Elle avait été fondée en janvier 1906. Il faut regretter la disparition de ce périodique, qui contribuait considérablement à la connaissance de l'histoire monastique, surtout italienne. Il faut le regretter d'autant plus qu'il n'y a en Italie aucune autre publication qui puisse le suppléer dans ce domaine. Notons, dans ce fascicule, l'étude de R. Sassi sur *Le origini e il primo incremento del monastero di S. Caterina in Fabriano* (p. 168-203). Ce monastère fut érigé en 1382 dans le *Castrum vetus* ou Castelvecchio de Fabriano, où s'élevait une petite église de St-Georges. Le fondateur fut un certain frère Giovanni, moine silvestrin, désireux de mener une vie plus régulière. Le titre de Sainte-Catherine lui fut donné à cause d'une église voisine consacrée à cette sainte et qui était tombée en ruines. Le 21 janvier 1397, le monastère de Fabriano fut confié par les moines à la congrégation bénédictine du Mont-Oliveto, qui en prit possession et le gouverna selon sa constitution. L'auteur reproduit un important document des premières années du xve siècle, qui raconte tous ces événements et il donne en confirmation d'autres documents. — Le P. Pl. Lugano, *La causa di canonizazione del B. Bernardo Tolomei* (*ibid.*, p. 240-289), rapporte les démarches qui ont été faites pour obtenir la reconnaissance du culte rendu au bienheureux fondateur des Olivétains « ab immemorabili ». Ces démarches furent commencées en 1632 et continuèrent jusqu'en 1797, avec l'intention d'obtenir la canonisation. — Remarquable également est l'article de O. Montenovesi sur *Roma agli inizi del secolo* xv *e il monastero di S. Maria Nova al Foro* (*ibid.*, p. 240-347). Cette étude signale environ quatre-vingts manuscrits qui concernent en tout ou en partie ce célèbre monastère olivétain et qui vont de l'an 1400 à 1408. On y trouve bien illustrés ces temps troublés et on y voit la confiance que les populations avaient dans le monastère. P. P.

— Dans les *Studia Picena*, publication éditée par le Pontificio Seminario Marchigiano di Fano (1926, t. II, p. 37-85), nous remarquons un article intitulé : *La Chiesa monumentali di S. Francesco*

Digitized by Google

in Merçatello, et signé : METAURENSIS (Giuseppe Gasparini). Mercatello est l'ancienne Pieve d'Ico, située dans la Massa Trabaria, une des grandes possessions de l'Église romaine. Dans la première moitié du XIVe siècle, les Frères mineurs s'y trouvaient déjà et l'église de St-François, avec le couvent y annexé, est une des plus anciennes constructions de l'ordre franciscain. On travaillait à cette construction en 1251 ; elle fut achevée et décorée avant la fin du siècle. Il y eut ensuite diverses restaurations. L'auteur décrit l'église et les beaux monuments qu'elle contient et surtout la dernière et importante restauration, qui rendit à ce bel édifice sa grâce antique et la pureté de ses formes primitives. L'article est pourvu d'illustrations. — *Ibid.*, p. 87-102, le P. AGOSTINO PELLEGRINI écrit une notice sur *P. Nicolà Amiani, degli Eremitani di S. Agostino.* Ce religieux est surtout connu parce que, en 1566, le cardinal Alessandrino requit son incarcération et son transfert à Rome, évidemment pour soupçon d'hérésie. Cette arrestation faillit provoquer un incident diplomatique entre la ville de Fano et le pape. — Ensuite (p. 153-208), le professeur V. BARTOCCETTI examine à nouveau le cas de *Cosimo Gheri, vescovo de Fano*, à l'aide de nouveaux documents. Cosme Gheri fut évêque de Fano de 1428 à 1437. Il est surtout célèbre parce que, selon le récit des ennemis de la maison Farnèse, il aurait été outragé par Pierre Louis Farnèse. L'auteur apporte de nouvelles preuves que ce récit est une légende malveillante. Il reproduit l'éloge qu'écrivit de cet évêque son intime ami Louis Beccadelli, qui fut ensuite nonce du Pape, archevêque de Raguse et ami de la maison Farnèse. Il éclaire ce document de notes opportunes, puis il présente une biographie complète de l'évêque, doux, bon, instruit, ami de Bembo et de Priuli, mort très jeune, mais non sans avoir montré un très grand zèle pour la réforme du diocèse et pour la direction de la bienfaisance publique, surtout en faveur des enfants trouvés. Un bel ensemble de documents étaye cette biographie sobre et complète, qui fait voir très bien les difficultés multiples que rencontrait le gouvernement d'un diocèse, même peu considérable, dans la première moitié du XVIe siècle. L'article est également illustré. P. P.

—MGR A. MERCATI, *S. Pellegrino delle Alpi in Garfagnana* (Rome, 1926. In-8,67 p.), examine avant tout quel peut être ce saint Pèlerin, à qui furent dédiés l'église et l'hôpital construits dans les montagnes de la Garfagnana, au-dessus de Lucques. La légende en fait un fils du roi d'Écosse, mort très vieux en 643, après avoir « pèleriné » en Orient et aux divers sanctuaires d'Italie. Mais cette légende n'a aucune valeur historique ; elle est remplie d'erreurs et a été calquée, en ce qui concerne certains épisodes, sur des documents bien connus ; elle fut composée peut-être au XIVe siècle ou même au XVe. Le pèlerin dont elle parle peut cependant très bien être un de ces Écossais qui, à partir du VIe siècle, parcoururent toute l'Europe. Celui dont il est ici question serait donc venu finir ses jours dans les montagnes de la Garfagnana. Une carte de Lucques, datée du 6 août 1110, est le premier document qui parle d'une église de saint Pèlerin et d'une maison ou hôpital qui s'élevait à côté. Alexandre IV, en juillet 1255,

Digitized by Google

prit la fondation sous la protection du Saint-Siège et l'exempta de l'autorité de l'évêque de Lucques. Précédemment, les empereurs Henri VI et Frédéric II l'avaient enrichie de bénéfices. Au milieu du xve siècle, le recteur en était le prêtre Leonello de Nobili di Castiglione, de Garfagnana, abbé de Frasinaro, qui obtint une bulle pontificale mettant l'église et l'hôpital de saint Pèlerin sous le patronage de sa famille et l'enrichissant de privilèges. L'existence du corps de saint Pèlerin est attestée dans la bulle d'Alexandre IV, de 1255. Il est conservé dans un sarcophage de marbre sculpté par Matteo Civitali sur les ordres de Jacques de Nobili. A côté de ce corps, on trouve celui de saint Bianco, son compagnon, dont la première mention, cependant, ne remonte qu'à la première moitié du xvie siècle. Mercati fait remarquer, à propos de ces vicissitudes historiques du sanctuaire de saint Pèlerin, « qu'il a été aidé dans leur étude par un certain nombre de documents déjà utilisés des Archives vaticanes » ; ce qui servira, ajoute-t-il, à montrer « quelle mine de renseignements pourraient constituer ces Archives, même pour l'histoire locale ». L'auteur a parfaitement raison. Mais malheureusement, les auteurs qui s'occupent d'histoire ecclésiastique locale préféreront sans doute pour la plupart retomber dans les anciennes erreurs et laisser subsister les vieilles lacunes, plutôt que d'entreprendre des recherches difficiles, longues et fastidieuses, bien que souvent très profitables. P. P.

— Le travail de G. Mercati, *Scritti d'Isidoro il cardinale rutheno e codici a lui appartenuti che si conservano nella Biblioteca apostolica vaticana* (*Studi e Testi*. Fasc. 46. Rome, Bibl. vaticane, 1926. In-8, xii-176-9-6 p. et 23 ill. en 6 pl. phototyp. L. 45), est un volume de mélanges que l'auteur qualifie lui-même de « simple accumulation de rectifications et de petites notices relatives à des auteurs et à des écrits grecs, de polémique théologique pour la plupart, des xive et xve siècles, pour servir en ordre principal au catalogue des mss grecs de la Vaticane » (p. x). Cette description s'applique cependant plus à la seconde partie du volume (p. 106-165) qu'à la première, qui contient sur Isidore de Kiev l'étude systématique que promet le titre du fascicule. Isidore, métropolite de Kiev, fut avec Bessarion un des grands ouvriers de l'union réalisée au concile de Ferrare-Florence (1438-1439). Élevé au cardinalat par Eugène IV et rentré en Russie, Isidore fut jeté en prison par le grand prince de Kiev, mal disposé à l'égard de l'union, mais il parvint à s'échapper. Réfugié à Rome, il accomplit plusieurs missions en Orient ; il contribua même à la défense de Constantinople attaquée par les Turcs en mai 1453. Après la prise de la capitale byzantine, il se fixa à Rome et il y mourut en 1463. Isidore fut non seulement un homme d'action, mais encore un érudit qui s'intéressait aux branches les plus diverses du savoir de son temps. De son activité politique et scientifique, M. Mercati a supposé avec raison qu'il devait rester, dans les mss de la Vaticane, beaucoup plus qu'on n'en connaissait jusqu'à présent ; l'événement n'a pas démenti ses espérances : on s'en convaincra à la lecture de l'« epilogo » des p. 102-105, qui ré-

Digitized by Google

sument les points nouvellement acquis par ses recherches pour la connaissance de la biographie d'Isidore et de son activité littéraire. M. Mercati montre d'abord que le *Pal. gr.* 226 renferme une série de documents de la main d'Isidore, parmi lesquels plusieurs dont il est l'auteur (chap. I : p. 1-17) : il étudie ensuite une douzaine de mss de l'ancien fonds grec du Vatican qui contiennent des œuvres originales d'Isidore ou des copies exécutées de sa main (chap. II : p. 18-59) ; enfin il prouve que, contrairement aux affirmations généralement reçues par les historiens de cette période, la collection de mss que Calixte III avait prêtée à vie au cardinal ruthène en 1455, est rentrée tout entière, ou de très peu s'en faut, et même accrue, à la Bibliothèque vaticane, vraisemblablement après la mort d'Isidore (chap. III : p. 60-102). Suivent sept appendices : I. *I codici Garatone* (inventaire des mss, surtout vaticans, ayant appartenu à Christophore Garaton, évêque de Corone en Calabre depuis 1437 et mort en 1448, après avoir rempli, pour Eugène IV, de nombreuses missions à Bâle, en Orient et en Hongrie), p. 106-116 ; II. *Due lettere del Garatone e una dei legati della prezidenza del concilio di Basilea sulla decisione dei Greci di venire in Italia al concilio* (introduction et texte), p. 116-122 ; III. *Ancora sull'anno della morte di Marco Efesino e di Giuseppe Plusiadeno* (Mgr Petit place la mort de Marc d'Ephèse [sur celui-ci, voir RHE. 1926, t. XXII, p. 720] en 1444, M. Mercati maintient la date de 1445 ; Jean Plusiadenos, évêque de Méthone à la pointe sud-ouest du Péloponnèse, a, de fait, été martyrisé par les Turcs en 1500), p. 122-126 ; IV. *Sopra una lettera smarrita di Niccolo V al despota Teodoro II Paleologo* (où est la lettre de Nicolas V, d'avant juillet 1448, au frère de l'empereur Jean VIII, qu'on sait s'être trouvée à la fin du *Vat. gr.* 807 ?), p. 127-128 ; V. *Francesco Aretino in Oriente col legato cardinale rutheno* (en 1452-1453 ; preuve du fait, par un poème dédicatoire, dont on donne le texte, du *Vat. gr.* 534), p. 128-132 ; VI. *Un atto patriarcale di Gregoro Mamma dell'a.* 1455 (l'acte patriarcal qui confirme l'élection et atteste la consécration par le patriarche, en août 1455, de Nicolas dit Nil, comme métropolite de Rhodes en remplacement de Nathanaël, n'est pas de Gennade II, adversaire de l'union [1453-1459], mais du patriarche uni Grégoire III Mammas [1443-1450], lequel, réfugié à Rome au moins à partir de 1452, y mourut en 1459 sans avoir jamais abdiqué), p. 132-138 ; VII. *Codici di Lattanzio Tolomei* (Dix mss vaticans portent le sigle «*Π. θ* L. Pt.» ; leur propriétaire, croit M. Mercati, était Lactance Tolomei, ambassadeur de Sienne à la cour de Paul III ; on le trouve à Rome dès 1522 et il y mourut en 1543), p. 138-150. Le volume s'achève par la publication de cinq documents relatifs à Isidore de Kiev (p. 151-165) et par des index : des mss cités, onomastique, des matières (p. 167-176) ; enfin, six planches reproduisent des fragments des écrits d'Isidore ou des pièces concernant les matières traitées dans les appendices. En feuillets détachés, M. Mercati ajoute au fascicule des *Paralipomeni Perottini* (Aggiunte a *Studi e Testi*, n. 44), 9 p., et quelques additions ou rectifications relatives au présent fascicule (6 p.). — Le travail de M. Mercati constitue une pré-

Digitized by Google

cieuse contribution à l'histoire du concile de Florence et des rapports des Latins avec l'Orient au xve siècle, comme aussi à celle de la bibliothèque vaticane. R. DRAGUET.

— Dans l'*Archivio storico Lombardo*, 1926, t. LII, p. 241 svv. M. BENDISCIOLI commence un article sur *L'inizio della controversia giurisdizionale a Milano tra l'arcivescovo Carlo Borromeo e il senato Milanese* (1566-1568). Cette étude promet d'être longue, car la partie imprimée jusqu'ici contient seulement l'introduction et le chapitre sur les premières difficultés entre l'archevêque et le Sénat. P. P.

— A.M. VICENTINI, *Il confessore del S. Palazzo apostolico e l'ordine dei Servi di Maria* (Vicenza, 1925. In-4, 109 p.). L'office de confesseur des familiers attachés au palais apostolique fut confié aux Servites de Marie au cours du xvie siècle. Le premier de ces confesseurs aurait été le P. Giovanni Battista Calderini, de Vérone, qui enseigna la philosophie à la Sapience de Rome et qui mourut à Rome en 1574. Son successeur fut le P. Damiano Grana, également de Vérone. Mais ce fut seulement avec le P. Urbano Benibelli, de Brescia, sous Paul V, que l'office de confesseur fut confié définitivement aux Servites. De ces pères et de tous ceux qui remplirent la charge jusqu'aujourd'hui, l'auteur donne une notice biographique, la liste des écrits qu'ils ont laissés et leurs portraits quand il a pu se les procurer. L'ouvrage s'achève par un groupe de documents regardant surtout les privilèges accordés au confesseur. P. P.

— Dans *Nuova Antologia* (1926, t. LXI, p. 453 svv.) CL. QUARANTA, *Un legato del Papa al congresso di Nimega*, donne le résume des instructions données par un anonyme à Mgr Bevilaequa, envoyé par Innocent XI, en 1676, au congrès de Nimègue. On n'y parle aucunement d'affaires politiques, mais de la manière dont un nonce devait composer sa cour et de l'attitude qu'il devait adopter. Il s'y trouve également des renseignements intéressants sur le voyage et sur le séjour à Nimègue. P. P.

— L'*Archivio storico italiano* (1926, t. V, p. 25-88 ; 233-285) nous donne un article de R. RUSSO, *La politica del Vaticano nella dieta di Ratisbona del* 1630. La questions est importante tant pour l'histoire de l'Église en Allemagne que pour l'histoire de l'Italie. Russo reconnaît justement que Urbain VIII « avait une conception de sa dignité de chef de l'Église, comparable à celle qu'en eurent les plus grands pontifes. » Sa politique s'inspira avant tout des intérêts de l'Église et de l'État pontifical, « mais la sécurité de l'une et de l'autre était intimement liée à la situation de la péninsule ». Bien qu'on cherchât à constituer une fédération des États italiens pour expulser les Espagnols, cependant un examen objectif de la situation excluait la possibilité pour l'Italie de secouer par ses seules forces le joug étranger. Les espoirs d'Urbain VIII se portèrent en outre sur la France. Mais les conditions incertaines de la monarchie de Louis XIII ne donnaient pas confiance en une guerre dont l'issue défavorable aux États italiens eût causé des dommages incalculables à l'Italie et à l'État pontifical. Il ne restait à Urbain VIII qu'à

Digitized by Google

poursuivre la réalisation d'un programme minimum : mettre fin à la guerre pour la succession de Mantoue en évitant que les Espagnols ne s'emparassent du duché. Le pontife atteignit ce but à la diète de Ratisbonne. Si ce programme était un programme minimum comparativement aux espoirs plus vastes du Pape et des Italiens, il portait cependant un coup très grave au rêve d'hégémonie autrichienne. Et parmi les Italiens, la conviction s'enracina, exprimée déjà précédemment par des écrivains, que l'Espagne était un colosse aux pieds d'argile. Telle est la conclusion de cet exposé lumineux et impartial sur la question très discutée de l'attitude d'Urbain VIII dans la politique de son temps. L'article est suivi de quatorze documents reproduits intégralement. P. P.

— Nous aimons encore à faire connaître l'œuvre d'IGNAZIO SCATURRO, *Storia della città di Sciacca e dei communi della contrada Saccense fra il Belice e il Platani* ; avec des appendices de Mgr Giuseppe Sacco concernant le dialecte et les noms propres grecs et arabes (Naples, 1925-1926. 2 vol. CIX-761 et I-688 p.). Le titre indique l'objet de cette remarquable monographie, c'est-à-dire l'histoire de la cité de Sciacca, qui se trouve en Sicile, sur la côte regardant la Tunisie, et de ses environs immédiats. Cette histoire commence aux thermes sélinantins, dont les origines remontent à la plus ancienne civilisation sicilienne, et elle est menée jusqu'à nos jours en passant successivement par la domination punique et romaine, la période musulmane et l'époque normande qui l'a suivie, la domination suévo-angevine et celle des Aragons, la puissance espagnole et celle des Bourbons. C'est une variété de vie politique telle que peu de pays d'Occident en ont connu. L'histoire ecclésiastique a sa part dans cette succession d'événements. P. P.

— Dans *Gregorianum* (1926, t. VIII, p. 489-510) le P. F. M. CAPPELLO donne une étude sur le droit de l'Église latine comparé à celui de l'Église orientale. Après avoir noté l'absence de toute codification pour cette dernière, et fait remarquer que chaque Église d'Orient (il y en a douze) a son rite et sa discipline particulière, il indique rapidement les principales différences qui se rencontrent dans le droit de chacune d'elles par rapport au nôtre. Il passe en revue la hiérarchie, le clergé, les sacrements (où il s'étend sur les empêchements de mariage), signale l'absence de lois en ce qui concerne les religieux, les associations pieuses, les tribunaux et les peines. Cet article concerne surtout les Églises orientales unies au Saint-Siège ; il serait souhaitable que le P. Cappello nous donne un travail analogue à propos des Églises dissidentes. A. MATERNE.

— *Décès.* — G. DE NICOLA, qui a laissé dans les revues d'histoire de l'art, principalement dans celles de l'Italie, de nombreuses études sur l'art du moyen âge dans les Abruzzes, sur la peinture siennoise, la sculpture florentine, etc. Il avait organisé l'exposition de Duccio à Sienne et avait réorganisé, à Florence, le musée du Bargello.

Digitized by Google

Pays-Bas

— Le t. VI, des *Mededeelingen van het Nederlandsch historisch Instituut te Rome* (La Haye, Nyhoff, 1926. In-8, LX-246 p., XXXV pl.) débute par un intéressant rapport sur l'activité de l'Institut. Un exposé général de M. G. J. HOOGEWERFF est suivi de trois autres plus spéciaux, se rapportant aux sections d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie. — La première section a recherché les documents relatifs à l'histoire religieuse de la Hollande : suppliques, visites *ad limina*, etc., pour les années 1592-1651 d'abord, puis pour la période suivante : 1651-1722. Elle s'est aussi intéressée à l'histoire du commerce entre l'Italie et la Hollande au XVIIe siècle. — La section d'histoire de l'art s'occupe des artistes des Pays-Bas en Italie : elle a renoncé aux recherches ultérieures de documents dans les Archives de Gênes, mais poursuivra ses travaux dans celles de Naples, où s'offre l'espoir d'un résultat fructueux. D'autre part le travail d'inventorisation des œuvres mêmes a été poursuivi dans le midi de l'Italie. Le rapport fournit aussi nombre d'observations intéressantes, en marge de ces recherches systématiques et concernant des tableaux et des peintres, spécialement de la fin du XVIe siècle. — La section d'archéologie, tout en s'occupant surtout de l'antiquité classique, ne reste pas indifférente aux recherches sur l'antiquité chrétienne. A l'antiquité classique se rapporte le premier tiers des études publiées dans le volume. Une étude de MGR WILPERT, *Das Skulpturenmuseum von San Callisto* (p.79-90 et pl. 14-19), est la première qui doit être mentionnée ici. Elle interprète quelques fragments sculptés représentant les uns des repas, les autres la catéchèse du diacre Philippe. — M. G. J. HOOGEWERFF étudie les fresques de Castel Sant' Elia (*De muurschilderingen in de Kerk van Castel Sant' Elia bij Nepi*, p. 91-108 et pl. 20-24) et détermine leur place dans l'art bénédictin. Il cherche à identifier l'un des artistes qui les a signées avec le peintre Jean, qui travailla à Aix-la-Chapelle et à Liége (996-1016). M. D. J. STRUIK a rassemblé quelques détails concernant *Willem Gillisz. van Wissekerke* (p. 109-122) un astronome zélandais du XVe siècle, tandis que M. F. M. G. DEFEYFER s'intéresse à un autre savant, André Vésale, dont il étudie le portrait peint par J. Stevensz. van Calcar en 1537-1542, et conservé aux Offices (*Een onbekend portret van Andreas Vesalius*, p. 213-132 et pl. 25-28). — Cinq cartes marines hollandaises, découvertes par M. G. CARACI. (*Vijf oude hollandsche zeekaarten, onlangs te Florence ontdekt*, p. 132-148 et pl. 29-13) révèlent le nom d'un cartographe : Claes Pietersz. et d'un centre cartographique inconnus : Edam. — Les philosophes de l'antiquité, et Boèce après eux, ont développé des considérations qui consolent dans le malheur. M. J. CORNELISSEN (*Over Consolatie-Literatuur*, p. 149-192) les retrouve chez divers écrivains des Pays-Bas au moyen âge et plus encore aux XVIe et XVIIe siècles. Il envisage plus spécialement deux malheurs déterminés, mort et cécité. — M. J. KORTHALS-ALTES rappelle trois essais tentés sous Urbain VIII, Alexandre VII et Innocent XII par des ingénieurs hollandais, pour assécher les marais Pontins (*Nederlandsche Wa-*

Digitized by Google

terbouwkundigen in Italie gedurende onze Gouden Eeuw, p. 193-208, pl. 32). Nous avons signalé antérieurement (RHE. 1926, t. XXII, p. 749) l'inventaire des œuvres d'artistes des anciens Pays-Bas, conservées dans les édifices publics de l'Italie. Le t. V des *Mededeelingen* contient l'inventaire provisoire pour les églises de Rome et des anciens États Pontificaux.— P.T. H. Fokker publie maintenant celui des églises de l'ancien royaume de Naples et de Sicile (*Noord- en Zuidnederlandsche Kunstwerken in Kerken van het voormalig Koninkrijk Napels en Sicilië*, p.209-246 et 3 pl.). L'inventaire proprement dit est précédé d'une notice sur les œuvres néerlandaises, appartenant surtout aux années 1550-1650, et conservées à Naples et environs, à Messine et à Palerme. A Messine le tremblement de terre de 1908 occasionna la perte de nombreux tableaux. R. M.

— A l'occasion du septième centenaire de S. François d'Assise, le R. P. F. Van den Borne, O. F. M. (*De H. Franciscus van Assisi en de Minderbroedersorde : Ter herinnering aan Franciscus' zaligen dood*, 1225-1926. Weert, Comité Sint Franciscus, 1926. In-8, IV-247 p.) présente au grand public de langue néerlandaise une série d'études destinées à lui faire connaître la personnalité du saint de l'Ombrie ainsi que l'action exercée par l'ordre des Frères-Mineurs. A l'examen judicieux des principales biographies du saint parues ces derniers temps succèdent une esquisse psychologique et une étude approfondie du caractère du Poverello ; après quoi l'auteur expose son influence religieuse et sociale et montre comment le saint chevaleresque, l'amant fidèle de dame Pauvreté, ramena la société à l'abnégation évangélique, à la paix et à la charité fraternelle. Puis le R. P. passe à l'ordre des Frères-Mineurs et expose, d'une façon brève mais claire, son ministère de prédication, ses relations avec le Tiers-Ordre, son apostolat parmi les infidèles et son activité scientifique. Notons toutefois que là où l'auteur parle des Frères-Mineurs, il entend uniquement, à côté des Franciscains du moyen âge, les membres des réformes (observantins, récollets, réformés et alcantarins) réunis en une seule branche par Léon XIII (1897), qui, depuis Pie X, forme dans l'Ordre franciscain la famille des Frères-Mineurs de l'union Léonine. Les deux autres familles, celles des Frères-Mineurs Conventuels et Capucins, sont laissées entièrement dans l'ombre. Par le fait même, le tableau de l'activité apostolique et intellectuelle des Frères-Mineurs est notoirement incomplet. Malgré cette regrettable lacune, qu'un bref avis donné dans la préface annonce mais ne justifie pas, ce livre, œuvre de bonne vulgarisation, est d'une lecture agréable et instructive.

F. Callaey, O. M. Cap.

— A l'occasion du jubilé de 25 années d'existence du couvent des Dominicains de Zwolle, on a publié un fascicule d'études historiques sous le titre : *De Dominikanen te Zwolle* (Zwolle, Waanders, 1926. 98 p.). Les contributions les plus intéressantes qu'il renferme sont celle de C. H. Lambermond, O. P. : *Het oude Broerenkloosler* (1465-1580), celle de B. C. Van Benthem, O. P. : *Sint Dominicus en de Dominikanen*, et celle de M. Schoengen : *Grepen uit het ker-*

Digitized by Google

kelijk en burgerlijk leven in verband met het oude Broerenklooster te Zwolle. Le Dr Lambermond expose l'histoire de la fondation du couvent, qui appartenait à la Congrégation hollandaise des Dominicains, l'organisation de l'observance (1457), sur laquelle Gérard Groote et ses collaborateurs ont exercé une grande influence. La conduite du magistrat de la ville comme protecteur du couvent est à remarquer. La réforme triompha définitivement à Zwolle en 1580. Du couvent, il ne resta bientôt plus que des ruines. Le Dr van Benthem nous parle des mérites de saint Dominique et des particularités de son ordre ; quant aux points principaux,il se rattache à l'ouvrage du P. Mandonnet : *Saint Dominique, l'Idée, l'Homme et l'Œuvre* (1921). Le Dr Schoengen fait surtout ressortir les mérites des Dominicains de Zwolle dans l'enseignement et dans leur lutte contre les hérésies des deux humanistes Wessel Gansfort et Listrius, ce dernier recteur de l'école de Zwolle. Ces trois contributions présentent également de l'intérêt pour l'histoire ecclésiastque de la Hollande septentrionale en général. Dr H.

— La collection *Voorloopige Lijst der nederlandsche Monumenten van Geschiedenis en Kunst,*publiée par les soins de la *Rijkscommissie voor de Monumenten,* s'est enrichie d'un VIIIe volume, consacré à la province de Limbourg (La Haye, Oosthoek, 1926. 2 fasc. in-8, p. I-VII, 1-308 et 309-642). Il existe à présent des inventaires provisoires pour les provinces d'Utrecht, Drenthe, Hollande mérid., Gueldre, Hollande sept. (Amsterdam excepté), Zélande, Overijssel et Limbourg. Une région du Brabant, la baronnie de Bréda, est seule à posséder son inventaire définitif, publié en 1912 par J. Kalf. Le volume récemment paru est dû à la collaboration de plusieurs archéologues. Parmi eux, M. Miliaret s'est chargé des recherches dans le plus grand nombre de localités. M. Keuller s'est occupé de Ruremonde. Parmi ceux qui ont inventorisé Maastricht, citons notre collaborateur M. Goossens et le secrétaire de la Commission, M. Haslingshuis. M. Hofstede de Groot a pris sur lui la description des peintures. D'une manière génerale les auteurs croient avoir constaté dans la région, surtout pour l'époque gothique, un retard de style d'un demi-siècle. Citons parmi les localités conservant les monuments et œuvres d'art les plus remarquables : Rolduc (Kloosterrade, sous Kerkrade), Maastricht, Meersen, S. Odilienberg, Ruremonde, Sittard, Susteren, Torn, Fauquemont (Valkenburg) et Venloo. D'excellentes tables facilitent les recherches. R. M.

— Le bibliothécaire de la bibliothèque royale de la Haye fait la communication suivante, qui ne manque pas d'intérêt : depuis quelques années, cet institut a élaboré un *Catalogue central,* qui peut être utilisé dès maintenant. On y relève les titres des livres qui se trouvent dans le plus grand nombre possible des bibliothèques néerlandaises, afin de faciliter et d'accélérer les recherches et emprunts. Le Catalogue indique déjà les livres des bibliothèques des universités de Utrecht, Leyde et Groningue, du palais de la paix à La Haye et de certaines autres bibliothèques, et on l'augmente sans cesse.

Digitized by Google

La bibliothèque royale s'entremet pour procurer les ouvrages qui lui sont demandés, si elle ne les possède pas, et même s'ils ne figurent pas au catalogue central. Naturellement l'emprunteur doit offrir des garanties, surtout en déclinant ses titres. Dr H.

— La Société d'histoire ecclésiastique (S.S.S.) à Leyde a commémoré le 25e anniversaire de sa fondation. Elle fut établie en 1901 par le professeur Dr F. Pijper. Le but du fondateur était de former les étudiants aux recherches et à la composition en histoire ecclésiastique. Deux fascicules de travaux ont été ainsi publiés : *Uit den Hervormingstijd* (1906) et : *Kerkhistorische Opstellen* (1914). Dr H.

— A l'occasion du soixante-dixième anniversaire du prof. Dr C. Snouck Hugronje, un comité de savants de tous les pays s'est formé pour rendre hommage au distingué arabisant et spécialiste de la connaissance de l'Islam. Cet hommage consiste en une somme importante, destinée à la création d'une *Fondation Snouck Hugronje*, pour favoriser l'étude des lettres orientales. Les fonds ont été remis au distingué professeur. Le secrétaire de la fondation est le prof. Dr A. J. Wensinck, à Leyde. Dr H.

— *Concours.* — Le Sénat de l'université catholique de Nimègue a mis au concours, le 15 décembre 1926, les questions suivantes : A la faculté de théologie, un sujet en trois parties : 1) Bref exposé de la doctrine catholique sur la vertu de foi en tant que, distincte par sa nature, son objet et ses propriétés de la vertu d'espérance, elle tient une place spéciale dans la vie chrétienne ; 2) Recherche sur les principes et la méthode qui, dans le domaine exégétique et philosophique, en s'écartant de la théologie traditionelle dès la la fin du moyen âge, ont été cause ou occasion de l'opposition de la doctrine protestante sur la grâce justifiante, à la doctrine catholique orthodoxe ; 3) Conséquemment, montrer rapidement comment ces deux systèmes si fortement, divergents, ont donné lieu à une vive opposition dans l'interprétation des doctrines fondamentales du christianisme (grâce, justification, Église, sacrements, etc.). Les réponses peuvent être rédigées en néerlandais, allemand, anglais, français ou latin. — A la faculté de philosophie et lettres : On demande de déterminer l'influence de la Rhénanie sur la langue et les usages populaires de la partie sud-est de la Hollande, et réciproquement. On donnera une attention spéciale aux rapports entre Aix-la-Chapelle et Maestricht, Crefeld et Venlo, Clèves et Nymègue. Le terme ultime pour la remise des réponses à ces concours au secrétaire du Sénat universitaire est le 1 mai 1928. Dr H.

— *Nominations.* — Le Dr H. P. Block, privaat-docent d'égyptologie à Leyde, est nommé professeur spécial à l'université d'Utrecht, pour l'histoire de l'art ancien de l'Égypte et de l'Asie antérieure.— Le Dr J.H.Thiel a été agréé comme Privaat-docent d'histoire ancienne à l'université de Leyde. — Le Dr G. W. Kernkamp, professeur d'histoire universelle et d'histoire nationale des temps modernes à l'université d'Utrecht, est nommé vice-président de la

Digitized by Google

section des lettres à l'académie royale des sciences de La Haye.— Le Dr C. Snouck Hugronje, professeur de langue et littérature arabes à l'université de Leyde, prendra son éméritat à la fin de l'année académique en cours. – Mr W. F. H. Oldewelt est nommé archiviste-adjoint des archives communales d'Amsterdam.

Dr H.

— *Décès.* — Le Dr J. C. Breen, archiviste communal à Amsterdam. Dr H.

Roumanie

— Le travail de M. N. Iorga : *Istoria literaturii românesti.* T. I : Literatura populară, literatura slavonă vechea, literatura religioasă, întăii cronicari. [jusqu'en 1688] (2e édit. Bucarest, P. Suru, 1925. In-8, 400 p.), reprend tous les chapitres de l'*Histoire de la littérature religieuse* du même auteur. Il y a donc, avec des renseignements pris aux publications parues pendant une vingtaine d'années, une introduction sur le développement de la littérature slavone ecclésiastique dans les pays roumains, et surtout en Moldavie, où le couvent de Neamt fut, dès le commencement, un asile de moines lettrés, calligraphes émérites, qui continuaient la tradition des moines serbes, macédoniens et athonistes, implantés par le « pope Nicodème » dans la Valachie olténienne dès la seconde moitié du xvie siècle. Ce fut ce même clergé d'éducation slavonne qui, après la rédaction au monastère de Bristrita, et de Putna, sous les princes Alexandre-le-Bon et Étienne-le-Grand (xve siècle), des premières annales, donna, par Macarius, évêque de Roman, et Euthymius, higoumène de Neamt, puis évêque des Roumains de Transylvanie, les premières biographies princières en beau style byzantin, copié sur la version slavonne de Manassès (xvie siècle). Un Monténégrin, Macarius, introduisit dans un couvent valaque, aussitôt après 1500, l'imprimerie slavonne, qui travailla jusque vers 1550 ; à la fin du siècle le prince en Valachie, Mihnea, dut s'adresser à Venise, croyons-nous, pour un Triode-Pentecostaire d'une illustration intéressante. On ne pouvait pas traiter des lettres roumaines pendant ces deux siècles et demi sans donner des renseignements sur les principaux chefs de l'Église dans les deux principautés, leur rôle dans les progrès de la hiérarchie ayant été plus largement fixé dans l'*Istoria Bisericii romanesti.* Le roumain prend, vers 1400, une forme grammaticale grâce à un moine de l'angle formé par la Transylvanie, le Maramură, la Bukovine et la Moldavie, moine qui suivait, pour faire passer les Écritures dans sa langue, l'exemple donné par la propagande hussite, entrée déjà en Hongrie. Ce fut en Moldavie, du reste, que les lettrés magyars en exil copièrent les premières versions des Écritures dans la première moitié du même siècle. Et c'est au luthéranisme, tout frais et friand de convertir des Saxons, et au calvinisme, importation des hobereaux magyars et des princes de Transylvanie, des Magyars aussi, qu'est due l'impulsion, qui commença par le catéchisme protestant de Sibiiu-Hermannstadt, à la

Digitized by Google

publication en terre transylvaine des anciens textes hérétiques, à côté desquels se placent bientôt la nouvelle version de l'Ancien Testament, rédigée par des prêtres du Banat roumain, et deux ouvrages d'explication des Évangiles, dans la seconde moitié du XVIe siècle. C'est encore par des membres du clergé que fut inaugurée, vers 1600, l'activité littéraire en langue roumaine. La première histoire universelle, la première chronographie calquée sur des modèles slavo-byzantins est due au moine olténien Michel Moxalie, encouragé par son évêque. Vers le milieu de ce XVIIe siècle, ce même clergé se met au travail, pour donner, d'un côté, les codes, plus ou moins applicables, pris dans la tradition de l'Empire d'Orient, et de l'autre des traités de discipline et de nouveaux recueils d'homélies, dont le principal est dû à Barlaam, métropolite de Moldavie. Bientôt on rassemblera de nombreuses versions de la Bible dispersées dans les manuscrits et on les soumettra au contrôle d'une vraie académie provisoire de laïques et de membres du clergé, pour en tirer ce *standard-work* de la littérature religieuse roumaine qu'est la Bible de 1688, dite « du prince (de Valachie) Serban (Cantacuzène) ». Il y aura bientôt, dans la personne du métropolite de Valachie Anthime, enlumineur, typographe, prédicateur, un Ibérien passé par le Mont Athos et complètement roumanisé, comme une quintessence de ce que, dans plus d'un domaine culturel, avait donné jusque là ce clergé si méritant. Un peu avant l'avènement de ce providentiel étranger, martyr en 1716 de la revanche turque contre l'agent de l'orthodoxie moscovite, un Galicien d'extraction, de sang probablement grec, Dosithée, évêque de Roman, puis métropolite de Moldavie, osa, avec son esprit « occidental », rompre avec l'attitude servile envers le slavonisme, pour donner, avec des vies de saints, compilées sur des sources grecques (les notes sur la littérature religieuse grecque sont fréquentes dans l'ouvrage) et avec d'autres opuscules de moindre importance, le premier *liturgiaire roumain* d'une forme encore hésitante (nous y reviendrons plus loin). Voulant donner aussi, comme l'avait fait le catholique Kochanowski en Pologne, les psaumes en vers roumains, il eut la bonne inspiration, contre toute attente, d'emprunter le rythme de la poésie populaire dont on commençait à saisir l'importance. La publication s'arrête à l'année 1688, quand le trône valaque fut occupé par le riche et pompeux « Louis XIV » des Roumains, Constantin Brâncoveanu. Elle sera continuée jusqu'à nos jours. N. IORGA.

— M. IORGA a publié, dans les *Mémoires de l'Académie Roumaine*, une étude sur le *Liturgiaire* de Dosithée, métropolite de Moldavie. L'observation attentive des feuilles dispersées données par le grand lettré moldave Nicolas Milescu, alors à Moscou, au Suédois Sparvenfeldt, feuilles conservées à la bibliothèque de l'université d'Upsala, montre que le travail a été fait par intervalles dans une imprimerie étrangère, celle de Jassy, capitale de la province, n'ayant pas encore été fondée, donc à Ouniev, chez les Ruthènes. La langue elle-même, pleine de fautes de grammaire et criblée de néologismes inacceptables, de bizarres formations personnelles, prouve que Dosithée n'était pas Roumain de naissance. N. IORGA.

Digitized by Google

— Dans la *Biserica ortodoxă română*, 1926, t. XLIV, V. URSĂCESCU décrit la première arithmétique roumaine, publiée en 1795 par l'évêque de Hoin, Amphiloque (p. 20-23) ; du même, un article sur l'*Agathange*, le fameux livre de prophéties politiques et de visions (p. 62-65) ; du même, une étude sur les lettres d'anathème dont on usait dans les procès pour découvrir la vérité : *Cărtile de blăstăm din trecutul nostru* (p. 506-514) ; J. RĂUTESCU communique deux documents concernant le métropolite de Valachie Philarète (milieu du XVIIIe s.) et une décision du même (p. 179 svv). ; de G. NEGULESCU, une étude très poussée sur la fondation de certaines églises de Bucarest (p. 82-88 ; 135-139) ; C. BOBULESCU définit le sens des lettres de pardon qu'on déposait dans le cercueil sur la poitrine des morts (p. 207-210) ; le même étudie l'ancienne coutume de présenter les évêques à cheval devant les fidèles (p. 462-466) ; l'évêque de Constantza, GÉRONCE, donne le catalogue des métropolites de Valachie (p. 241-245) ; E. BERECHET énumère les couvents actuels de la Bessarabie (p. 328-337) ; J. SCRIBAN analyse les ouvrages de piété publiés en roumain au cours du XIXe s. : *Literatura pioasă in limba românească* (p. 520-529 ; 592-599) ; dans un autre domaine, T. POPESCU reprend la question des accusations portées contre Origène (p. 246-264, 378-383, 580-586, 631-635, 710-718). N. I.

— Parmi les monographies consacrées à l'histoire des monastères, citons : celle des couvents de Pasărea et de Ciorogârla par D. STĂNESCU, (Bucarest, 1926. In-8, 31 et 32 p.) et, par le même, celle du grand couvent de femmes de Tigănesti (Bucarest, 1926. In-8, 32 p.) ; celle du skite de Crucea-de-Sus par C. BOBULESCU (Bucarest, 1926. In-8, 86 p.). N. I.

— Les actes concernant la création du patriarcat roumain ont été publiés par T. SIMEDREA : *Patriarhia românească*, Bucarest, 1926. In-8, 224 p. (voir V. POCITAN, *Patriarhatul României si chiemarea lui in viitor*[Le patriarcat de Roumanie et sa mission future]. Bucarest, 1926. In-8, 24 p.) ; du même, une thèse sur les patriarcats orthodoxes : *Patriarhatele Bisericii ortodoxe*. Bucarest, 1926. In-8, 109 p. N. IORGA

— Dans *Un exemplar românesc al unei tipărituri coresiene si o publicatie coresiană nouă* (*Almanahul graficei romane*. Extrait). Craiova, Grafica româna, 1926. In-8, 8 p. et 2 pl.), N. IORGA décrit le troisième exemplaire, trouvé à Vălenii-de-Munte, du Triode slavon publié à Brasov par le « diacre » Coresi en 1578. Dans la reliure se trouve un fragment d'un Évangéliaire slavo-roumain encore inconnu, imprimé sans doute par le même Coresi, d'après une version d'origine moldave. Les planches reproduisent les lettres initiales du Triode, qui présentent un intérêt artistique.

N. IORGA.

Digitized by Google

Russie

Notre distingué collaborateur, M. V. N. Beneševič, a bien voulu nous adresser l'intéressante chronique suivante sur le travail historique en Russie depuis la guerre. Nos lecteurs apprécieront l'utilité de ces notes érudites, qui complètent heureusement les renseignements déjà publiés.

— Dans les notices qui suivent, nous nous servons des abréviations suivantes : RIJ = *Russki Istoričeski Journal* [Journal Historique Russe] ; IIzv = *Istoričeskija Izvestija* [Bulletin historique, publié par la Soc. Hist. de l'université de Moscou] ; JMNPr = *Journal Ministerstva Narodnago Prosveščenija* [Journal du Ministère de l'instruction publique] ; *Annales* = *Les Annales*. Revue d'histoire, publiée par l'Académie des Sciences Russe.

— En 1917, à Kiev, la librairie-éditrice « Association Chrétienne » a fait paraître un fascicule (unique ?) du journal « *La Libre Parole du chrétien* », dont quelques articles présentent un intérêt particulier. Dans ses *Notes sur quelques passages du N. T.* (p. 14-20), M. A. U. Prachov soutient que Hebr. II, 16 doit se traduire : « il a pris parti, non pour les anges, mais pour la semence d'Abraham. » Le sens de I Cor. XI, 10 : *διὰ τοῦτο* etc. est, d'après lui : « la femme doit avoir la tête couverte à cause des serviteurs », car cette glose est d'origine araméenne, et le mot *ἐξουσία* traduit un substantif provenant de la racine *šltn* (le pouvoir), peut-être *šalton* (la couverture) ; de même *ἄγγελος* est une mauvaise traduction du mot *mal'ach*, bien connu dans l'usage synagogal. Les considérations de M. Pr. peuvent être corroborées par un renvoi à Levi, *Neuhebräisches und chaldäisches Wörterbuch*, IV, 498, où se trouvent les formes *šeltonia*, *salbanum*, *silvon*, *silvania* pour un voile fin qui couvrait le visage de la femme. Quant au *συνζητητής* de I Cor. I, 20, c'est *šokel* du traité talmudique *Chagiga* Exod. XXXIII, 18. Enfin, Luc. VII, 35 doit être traduit : « la sagesse est reconnue plus juste que ses enfants. » M. Pr. donne encore deux « essais d'une analyse de l'hymnographie ecclésiastique basés sur la philologie classique et orientale », qui mériteraient l'attention des liturgistes : *S. Basile le Grand dans les chants liturgiques comme basileus, archiereus et vainqueur* (p. 26-28) et : *Notes explicatives sur les chants liturgiques ; sur les stichéra à S. Basile* (p. 28-30).

— *Le latin dans les œuvres littéraires chrétiennes de l'époque ancienne (jusqu'au* VIIIe *s.). Essai d'un aperçu historique et systématique sur la langue des écrivains anciens de l'Église romaine.* Ire partie (historique), 1re livraison. Tel est le titre de l'ouvrage monumental commencé par M. A. Iv. Sadov, ancien professeur à l'académie théologique de Pétrograd. Le gros volume (in-8, XIX-453 p.), paru à Pétrograd en 1917, renferme une introduction sur le latin ancien des chrétiens en Occident d'après les recherches récentes, en six chapitres : I (p. 19-46) : Le commencement du latin chrétien dans la langue liturgique ; II (p. 47-105) : Les restes du latin chrétien et les études

Digitized by Google

qui leur sont consacrées ; III (p. 106-135) : Études sur le latin chrétien en général ; IV (p. 136-260) : Éléments qui y ont pénétré, et influences sous lesquelles il s'est formé et développé (latin vulgaire, local et littéraire) ; V (p. 216-308) : Le latin de quelques groupes principaux de la littérature chrétienne (versions de l'Écriture Sainte et leçons liturgiques) ; VI (p.301-433): Le latin des écrivains chrétiens et des ouvrages anonymes en particulier (Minutius Felix, Tertullien, Cyprien, Novatien, Commodien, Arnobe, Lactance, *Carmen de ave Phoenice*, *Laudes Domini*, Juvencus, Firmicus Maternus, Marius Victorinus, *Carmen adv. Marcionitas*, autres poésies chrétiennes de l'époque ancienne). La révolution a interrompu l'impression de la Ire partie, dont la seconde livraison (environ 30 feuilles) est achevée : elle continue l'analyse du latin des écrivains jusqu'à la fin de VIIIe siècle. La IIe partie contient la grammaire (plus de 30 feuill.) et la IIIe, le lexique ; cette dernière est la seule qui n'est pas encore terminée, mais l'auteur l'a poussée si loin, qu'il espère pouvoir l'achever d'ici un an, si la santé et l'œil unique, qu'il a conservé, ne lui refusent pas leur service.

— La Bibliothèque publique de l'État à Léningrad (ci-devant Impériale) a entrepris la publication de *Recueils* en séries, dont la IVe : *Occidentalia* et la Ve: *Orientalia* sont intéressantes pour la RHE. Le fasc. 1 des *Occidentalia* contient : *Analecta medii aevi Petropolitana*, sous la direction de Mme O. A. Dobiaš-Rožděstvenski (1925. In-8, 93 p. avec 2 pl.).C'est l'article du rédacteur même qui commence la série : *La poésie goliardique d'après le ms. lat. O ch. XIV*, no 11 *de la Bibl. Publ.* (p. 7-49) ; Mme D.-R. publie : *Carmina de miseria clericorum* (Videant qui nutriunt natos delicate), p.23-27 ; la deuxième partie d'un poème contre le célibat (Tredecimus protulit voces repentinas), p. 28-29 ; *Documenta philosophorum in metro* (Non Dominus in patria est...), p. 30-34 ; *De gallo qui ponitur super crucem ecclesiae* (Multi sunt presbyteri qui ignorant quare...), p. 36-37, et quelques petites pièces. Le même auteur a écrit : *La satire en marge d'un ms. médiéval* (p. 49-61) dans un antiphonaire allemand-suisse de 1475, dans les *Digestes* de Just. (jadis : Phillipps. 7123) du XIVe s., et dans un commentaire anglais sur Boèce de 1423. De M. Vs. Bachtin : *Deux chartes du haut moyen âge de l'abbaye d'Inde*, (p. 62-77 avec 2 pl.) : une charte d'Otton III, de 985, et le testament d'Ermenfrid, de 866. Le dernier article est de M. G. A. Stern, *Les portulans du XVIe s. à la Bibliothèque publique* (p. 78-93) ; l'un d'eux a été dressé par Jacobus Russus à Palerme en 1569.

On prépare la publication des fasc. 2 et 3 de la même série IV : 1) M. Vs. Bachtin a étudié deux mss de Corbie (F. v. XIV no 1 et F. v. I no 7), qui soulèvent quelques doutes contre les opinions de Traube-Lindsay ; 2) M. Walter décrit le ms. lat. F. v. VI no 3 : *De morbis mulierum* et y trouve des fragments inconnus ; 3) Mme O. A. Dobiaš-Rožděstvenski fait des observations nouvelles en étudiant la version latine de S. Jean Chrysostome du ms. de Corbie du VIIIe s. F. v. I no 4 ; l'*Expositio S. Ambrosii in Lucam Evang.* dans le ms. Corbéïen du VIIe s. F. v. I no 6 ; les *Vitae sancto-*

Digitized by Google

rum du ms. attribué à Corbie F. v. I nº 12 et la chronique d'Adhémar dans le ms. attribué à St.-Denis F. v. IV nº 3 ; 4) M. V. CHICHMAREV établit la provenance et l'histoire d'un groupe de mss ayant trait à René, roi d'Anjou ; 5) M. S. A. UŠAKOV étudie des sonnets inédits d'un ms. italien du XIVe s. ; 6) M. V. S. LUBLINSKI examine un traité de l'art militaire dans un ms. italien du XVe s. richement enluminé ; 7) le fasc. III tout entier sera consacré à deux livres d'heures enluminés d'une valeur artistique peu commune, l'un du XIVe s. (école de Jacquemart ?) et l'autre du XVe s. (école de Jacques Cona).

Le fasc. 1 des *Orientalia* (sous la direction de M. N. MARR) s'intitule *Recueil Oriental* (Léningrad, 1926. In-8.) et ne donne que deux articles dans notre domaine : 1) M. I. J. KRAČKOVSKI, *Supplément à la description des mss arabes de la Bibliothèque publique* (p. 1-12), a découvert (p. 2-5) le nom de l'auteur de la chronique arabe (Nº 94, olim V, 6, 7) qui va des croisades à 1699 : c'est Étienne ad-Douveihi, patriarche maronite (1670-1704) ; le ms. arabe nº CXIII contient une lettre de Herman Adam, métropolite d'Alep (1777-1809), publiée par M. Kr. (p. 5-12) ; 2) Mme N.V.PIGULEVSKI, *Sur le ms. syriaque de l'Hist. ecclés. d'Eusèbe de Césarée* de la Bibl. publ. (p. 115-122, avec 3 pl.) étudie le célèbre ms de l'an 462.

Le fasc. 2 des *Orientalia* est rédigé par MM. TH. USPENSKI et V. BENEŠEVIČ et renferme : *Actes de Vazélon. Matériaux pour servir à l'histoire de la propriété rurale et monastique à Byzance aux* XIIIe-XVe *siècles. Texte et commentaire.* (Pétrograd, 1927. In-8, 124-CL p. avec 11 pl.). Le texte des actes du monastère de St-Jean, nommé Vazélon, près de Trébizonde, est publié d'après le ms. grec nº 743 et accompagné d'un commentaire paléographique, philologique et historique et des index des noms propres et des lieux. Il est bien possible que le ms nº 743 soit le seul qui nous ait conservé ces actes, mais espérons que les mss du Sylloge grec à Constantinople sont restés intacts.

— On travaille activement à dresser le catalogue des mss de la Bibliothèque publique de l'État à Léningrad. Mme O. A. DOBIAŠ-ROŽDESTVENSKI s'occupe avec ses élèves MM. BACHTIN, S. A. UŠAKOV de l'ancien fonds latin ; Mme PIGULEVSKI du fonds syriaque (le travail est terminé) ; M. V. N. BENEŠEVIČ du fonds grec (plus d'un quart des mss est déjà décrit).

— La dernière partie de la grande œuvre de A. V. GORSKI et K. IV. NEVOSTRUJEV a été publiée par les soins de M. N. P. POPOV, le dernier bibliothécaire de la célèbre bibliothèque, sous le même titre : *Catalogue des mss slaves de la Bibliothèque synodale de Moscou. Section III : Livres liturgiques.* IIe *partie* (Moscou, 1917. In-8, XIV-528 p.) ; elle est l'œuvre du seul K. NEVOSTRUJEV. Le martyrologe de cette œuvre admirable fait frissonner tout homme de science et jette une triste lumière sur les procédés de plusieurs savants russes de haute marque.

Digitized by Google

— Le R. P. J. M. Smirnov a publié deux parties de son travail sur le *Paléricon du Sinai* (*Λειμὼν πνευματικός*) *dans sa version paléoslave* (Sergiev - Posad, imprimerie du Conseil des députés des soldats à Moscou, 1917. In-8, xviii-295 p.). La Ie partie contient l'analyse du texte grec du *Pré spirituel* et la collation complète du texte imprimé avec les mss *Mosqu.Synod.* 342 (Vlad.) du xe s. et 345 (Vlad.) du xie s. (p. 107-143) ; il faut y ajouter le texte grec des chap. 302-333, publié dans la IIe partie, p. 283-295, d'après les mêmes mss. Dans la IIe partie, consacrée à l'étude des mss slaves, l'auteur a prouvé que c'est le ms. *Mosqu. Synod.* 551, du xie-xiie s., qui est l'archétype de tous les autres. Dans la IIIe partie l'auteur se proposait d'étudier ce ms. précieux, mais des circonstances défavorables l'en empêchèrent. Très important également pour l'histoire du *Pré spirituel* au xvie s., dans la *Ménée* du métropolite Macaire, est l'essai du R. P. Smirnov, sur l'activité littéraire du moine Dosithée, un des collaborateurs de Macaire. L'auteur démontre que D. n'avait pas fait de nouvelle traduction du texte grec, mais qu'il avait adopté la traduction ancienne et qu'il l'a déformée très souvent par ses conjectures et raisonnements mal fondés (*Bogosl. Vestn.*, 1916, mai, p. 163-189 ; juin, p. 275-291).

—M. J. D. Andrejev met la dernière main à un travail de longue haleine qu'il a entrepris sur l'histoire de la période iconoclaste à Byzance. Le ms. *Paris. gr.* 1250 lui a fourni le texte de l'*Antirrhétique* du patriarche Nicéphore ; il en a préparé depuis longtemps l'édition critique. M. A. publie un bref exposé des ses recherches dans RIJ, 1921, t. VII, p. 215-219.

— L'ouvrage de M. V. Iv. Guerrier, *Épanouissement de la théocratie en Occident* (Moscou, 1916. In-8, 354 p.), n'est qu'une continuation de ce que feu l'illustre historien avait commencé dans son livre précédent sur *Le monachisme occidental et la papauté* (Moscou, 1913). Ces deux œuvres, dans leur ensemble, donnent à la science russe un tableau si clair et si riche en couleurs de l'activité du grand pape Innocent III, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Église, que la critique russe les met en parallèle avec les six volumes écrits sur Innocent III par Luchaire, et les met au-dessus des quatre volumes de Hurter.

— M. L. P. Karsavin a fait paraître une étude très détaillée sur *Les bases de la religiosité du moyen âge au* xiie-xiiie *s., surtout en Italie* (Pétrograd, 1915. In-8, xvi-360 p.), qui a trouvé un critique sévère mais juste en M. D. N. Egorov (IIzv., 1916, no 2, p. 85-106) ; la réponse de M. K. (*ibid.*, nos 3-4, p. 139-146) et la réplique de M.E. (*ibid.*, p. 147-157) confirment l'opinion de M. E. Mais les notes critiques de Mme O. A. Dobiaš-Roždestvenski (*Russk.Mysl*, 1916, avril, p. 22-28), de M. N. I. Karejev (*Russk. Zap.*, 1915, sept., p. 195-225) et de M. I. V. Puzyno (IIzv., 1916, t. . p. 94-101) démontrent d'autre part avec évidence la réelle valeur du livre de M. K., qui y donna un supplément dans son article : *La mystique dans l'hagiographie de Flandre au* xiiie *s.* (JMNPr., 1916, sept. p. 1-24). M. K

Digitized by Google

estime, que cette mystique n'est qu'une « concrétisation de la mystique bernardino-victorine du XIIe siècle ».

— La continuation de l'œuvre commencée, en 1880, par l'éminent canoniste russe A. S. PAVLOV, *Monuments de droit canon vieux-russe*, Ire partie, a paru en 1920. Le 1er fasc. de la IIe partie (in-4, II-104 p.) contient une édition complètement refondue du *Règlement ecclésiastique de saint Vladimir* (p. 1-72), de la lettre de Léon, métropolite russe, aux Latins sur les azymes (p. 73-101) et de la confession de foi d'Hilarion, métropolite de Kiev (p. 102-103) ; le reste du fasc. 1, déjà imprimé, et contenant la *Dispute contre les Latins* de Georges, métropolite de Kiev (p. 104-108) et le *Règlement ecclésiastique de Jaroslav le Sage* (p. 109-136), a péri en 1920.

M. V. N. BENEŠEVIČ, auquel la Commission archéographique a confié la continuation de la publication, a recueilli des matériaux en abondance pour toute la IIe partie, ainsi que pour les suivantes (IIIe et IVe), qui concernent le moyen âge jusqu'au XVe s. ; mais le temps passe et, avec lui, l'espoir de l'éditeur de réaliser jamais cette œuvre.

— La question d'authenticité et de valeur historique des fameux *Jarlyki* ou chartes contenant les privilèges accordés par les khans tatares aux métropolitains russes des XIIIe-XIVe s., est devenue l'objet d'un vif intérêt après la publication refondue de leur texte par M. V. N. BENEŠEVIČ, *Recueil de monuments pour servir à l'histoire du droit ecclésiastique, de préférence celui de l'Église russe jusqu'à l'époque de Pierre le Grand inclusivement*, II (Pétrograd, 1914), Mais l'éditeur renonça à utiliser lui-même les riches matériaux qu'il avait préparés pour un des volumes de ses *Monuments de droit canon vieux-russe*, et il en confia la publication à M. M. D. PRISELKOV, qui fit paraître très vite une étude approfondie sous le titre : *Jarlyki donnés par les khans aux métropolitains russes* (Pétrograd, 1916. In-8, VIII-116 p.). L'auteur y analyse la valeur des éditions précédentes et définit nettement son but (ch. I) ; puis il classe toutes les copies des *jarlyki* en trois rédactions : 1) la courte, qui a paru vers le concile de 1503 ; 2) la longue, qui a paru entre 1503 et 1550, et 3) la mixte, qui combine les deux précédentes ; une tentative de reconstituer le texte de la plus ancienne (= courte) rédaction se trouve à la fin du ch. II ; le dernier chapitre (III) montre la valeur des *jarlyki* comme source historique, et donne en appendice le texte de deux rédactions : la courte sous deux formes (complète et défectueuse) et la mixte. Quelques erreurs, commises par M. Pr., ont été corrigées dans une note critique de feu l'éminent orientaliste russe M. N. VESELOVSKI (JMNPr, 1917, mars, 118-130), lequel a confronté les *jarlyki* des khans tatares avec ceux que les empereurs mongols, de la même époque, concédèrent au clergé de divers cultes. M. P. P. SOKOLOV, *Jarlyk apocryphe, donné au métropolite Pierre par le khan Uzbek* (RIJ, 1918, V, 70-85), ajoute quelques observations touchant les principes qui ont guidé les traducteurs et les compilateurs des rédactions courte et longue des *jarlyki*. Sont de même très importantes les remarques faites par M. A. N. SAMOJLOVIĆ, *Quelques corrections*

Digitized by Google

au jarlyk de Timour-Koutloug (*Bull. Ac. Sc.*, 1918, p. 1109-1124) et : *Sur le mot « paiza » - « baisa » dans l'oulous de Djoutchi* (*ibid.*, 1926, p. 1107-1120).

— Au début de la révolution a paru un ouvrage qui reste presque inconnu même des savants russes ; pendant longtemps la Bibliothèque publique elle-même n'en a possédé aucun exemplaire. Il est intitulé : *Les conciles de l'Église orthodoxe de la Russie d'Ouest comme organes d'administration. Essai d'une étude historico-canonique*, par M. G. Iv. Bulgakov (Kursk, Imprimerie diocésaine, 1917. In-8, v-324 p). L'auteur a étudié avec attention et succès les diverses formes des conciles depuis 1303 jusqu'à 1721 (cfr la note critique dans RIJ, 1921, t. VII, p. 185-187).

— En 1908, la Commission archéographique (ci-devant Impériale) confiait à M.V. N. Beneševič l'édition des *Actes des conciles de l'Église russe*. L'éditeur a recherché et rassemblé ses matériaux pendant plus de vingt ans, mais n'a pas encore terminé cet énorme travail. Il le pourrait difficilement d'ailleurs puisque l'on découvre toujours de nouveaux mss et documents pour la période qui commence avec le xvie siècle. Les pièces relatives à la période antérieure pourraient cependant être livrées à l'impression : elles forment la matière de deux grands volumes in-8°. Mais les circonstances actuelles sont trop peu favorables à la réalisation de pareille entreprise en Russie.

— Le P. D. Nicolas Jaruševič, actuellement évêque de Peterhof, a choisi pour sa thèse de doctorat un sujet bien vaste et ardu : *La jurisdiction ecclésiastique en Russie jusqu'au Règlement du tsar Alexej Michajlovič* (1649). *Essai d'une étude des principes œcuméniques et locaux et de leurs rapports mutuels dans la juridiction ecclésiastique de la Russie ancienne. Étude historico-canonique.* (Pétrograd, 1918. In-8, 666-vii p.) L'auteur avait à peine achevé le cycle des études de l'Académie théologique de Pétrograd et n'était préparé à aborder une tâche aussi difficile que par une petite monographie sur *Le rôle des laïques dans l'administration des biens de l'Église du point de vue des canons de l'ancienne Église œcuménique* (Pétrograd, 1914. In-8). Dans son grand travail l'auteur a consulté à peu près toute la littérature scientifique russe et étrangère (la seule énumération des ouvrages principaux occupe les pages 30-70) ; il a bien disposé la matière et il a utilisé non seulement les sources littéraires, mais encore un grand nombre de documents publiés ou inédits ; dans l'appendice (p. 555-666) il publie 31 documents. Si le livre a des défauts notables et assez nombreux, il atteste néanmoins le zèle et l'ingéniosité de son auteur ; il faut regretter vivement que celui-ci ne se trouve point dans des conditions favorables au travail scientifique.

—L'attention a été rappelée sur la personne de Maxime le Grec par la deuxième édition, revue et augmentée, du livre de M. V. St. Konnikov, *Maxime le Grec et son temps* (Kiev, 1915. In-8, iv-ii-i-604-24 p. avec 2 portraits de Maxime et 2 pl. paléogr.) : cfr V.

Digitized by Google

ZABUGHIN, *Un monaco umanista greco alla corte di Basilio III e Giovanni IV di Russia* (*Roma e l'Oriente*, 1916, nos 67-69, p. 20-34 ; nos 70-72, p. 83-92 ; 1917, nos 73-75, p. 22-30) : M. CHRYS. M. LOPAREV, *Note sur les oeuvres de Maxime le Grec* (*Bibliogr. Letop.*, 1917, III, 50-70) a trouvé l'autographe (?) grec de la lettre de Maxime au prince P. J. Šujski, déjà connue en version russe ; M. B. I. DUNAJEV, *Maxime le Grec et l'idée grecque en Russie au* XVIe *s.* (Moscou, 1916. In-4, 92 p.) a publié des documents (p. 33-92) qui prouvent que Maxime était un représentant du parti grec, qui ne songeait qu'à engager le gouvernement moscovite dans la guerre contre les Turcs pour délivrer les Grecs, tandis que la diplomatie russe tendait à s'allier au sultan ; M. S. N. ČERNOV, *A propos des discordances dans les opinions scientifiques sur le procès contre Maxime le Grec* (*Mélanges S. Th. Platonov.*- Pétrograd, 1922, p. 48-71) a analysé le texte des actes des conciles de 1525 et 1531, qui ont condamné Maxime.

— La bibliothèque de Jean IV le Terrible ne cesse d'attirer la curiosité de certains archéologues russes. En 1924, le *Bulletin du Comité exécutif central de Moscou* du 21 mars, no 66, a publié une notice sur la trouvaille faite à Pernau par M. I. J. STELLECKI : il s'agit d'une partie du catalogue de 800 mss grecs et latins de cette bibliothèque. Malheureusement ce précieux catalogue s'est perdu avec tous les bagages de M. St. pendant ses voyages ; mais s'il est définitivement perdu, M. St. croit pouvoir le reconstituer de mémoire.

— Les efforts de M. V. F. RŽGA, *L'activité littéraire d'Ermolaus-Erasme* (*Letopis zan. Archeogr. Komm.* = Annuaire des travaux de la Commission archéographique de l'Acad. des Sciences, 1926, t. XXXIII, p. 103-200) ont fait renaître un écrivain remarquable de l'époque de Jean IV le Terrible. Prêtre et puis moine, auteur de plus de 10 ouvrages d'objet divers, il appartenait à l'entourage de Macaire, archevêque de Novgorod, puis métropolite de Moscou, et était personnellement connu de Jean IV. Le trait commun à tous les travaux d'E. est sa verve de publiciste, polémiste et apologète, alimentée par de vastes connaissances de la littérature théologique, des légendes hagiographiques et des conditions sociales et politiques de son temps. Dans l'appendice (p. 193-199), M. R. a publié un des plus importants traités d'E., intitulé : *Pour les rois bienveillants l'art de gouverner l'État.*

— *Décès.* — AGGEJEV, Konst. Mark., professeur d'histoire de l'Église aux Cours Supérieurs de Pétrograd (1868-1921).— Mgr ALEXIUS (DORODNICYN), archevêque de Vladimir, connu par ses études sur les sectes russes (1859-1921). — ALMAZOV, Alexandre Iv., professeur de droit canon à l'université d'Odessa, puis de Moscou (1859-1920). — Mgr ANASTASIUS (Alexandre Iv. ALEXANDROV), évêque de Jamburg, recteur de l'académie théologique de Pétrograd, ancien professeur de slavon à l'université de Kazan (1861-1918). — ARCHANGELSKI, Alexandre Sémén., membre correspondant de l'Académie des Sciences, professeur de littérature russe ancienne à l'université de Kazan (1860?-1926).

Digitized by Google

BJELOKUROV, Serg. Alex., archiviste éminent, auteur de travaux importants pour l'histoire de l'Église russe (1882-1918). Voir sa notice nécrologique par S. K. Bogojavlenski (*Istorič. Archiv*, 1919, I, 422-436), M.M. Bogoslovski (RIJ. 1922, VIII, 229-290). — BJELAJEV. Alexandre Dm., professeur d'histoire ecclésiastique et de théologie dogmatique à l'académie théologique de Moscou (1852-1919). — BERDNIKOV, Ilja Step., professeur de droit canon à l'académie de Kazan (1839-1915). Note du 50e anniversaire par P. Lapin (*Prav. Sobjes.*, 1914, nov., 569-587) ; nécrologie par le même (ibid., 1915, oct., 1-16). — BLAGOVIDOV, Feod. Vas., professeur d'histoire russe à l'académie de Kazan, puis aux universités de Tiflis et Bakou ; († 1926). — BOGORODSKI, Jakov Alex., professeur d'histoire biblique à l'académie de Kazan (1841-1920). — BOGOSLOVSKI, Michael Iv., professeur de N. T. à l'académie de Kazan (1844-1915). Nécrologie par P. Jungerov (*Prav. Sobjes.*, 1915, oct., 157-168 avec portr.), R. P. Dom Evsevij (*ibid.*, oct., 199-194 ; nov.-déc., 399-418). — BRODOVIČ, Jos. Alex., professeur d'histoire de l'Église à l'université de Kharkov (1871-1920). — BUDRIN, Evlamp. Andr., professeur d'histoire des églises occidentales à l'académie. de Kazan (1842-1919). Notice de son jubilé de 50 ans par P. P (*Prav. Sobjes.*, 1916, nov.-déc., 419-451). — BEZOBRAZOV, Pavel Vladim., professeur d'histoire byzantine à l'université de Pétrograd (1859-1918). Nécrologie par A. A. Vasiljev (RSJ, 1918, V, 342-344).

CVJETAJEV Dmitr. Vlad., professeur d'histoire russe à l'université de Varsovie (1852-1902).

DROZDOV, Nikol. Mich., professeur de patrol. latine à l'académie de Kazan (1849-1919). — DUBAKIN Dmitr. Nikol., professeur d'hist. de l'église russe au sémin. de Samara (1852-1923).

EPIFANOVIČ, Serg. Leont., professeur de patrologie à l'académie de Kiev (1855-1919). EVSEJEV, Iv. Evs., membre correspondant de l'Académie des Sciences, professeur d'histoire de la littérature russe ancienne à l'académie de Pétrograd (1868-1921).

Mgr FEODOSIJ (Petr OLTARŽEVSKI), évêque d'Orenbourg et Turgaj, ancien recteur et professeur à l'académie de Kiev (1867-1914). Nécrologie par N.Petrov (*Trudy Kievsk. D. Ak.*, 1914, III, 244-258). — FLAVIAN (Nikolaj Nikol. GORODECKI), métropolite de Kiev, ancien membre de la mission en Chine (1840-1915). Nécrologie par F. Titov (*Trudy Kievsk. D. Ak.*, 1915, III, 349-361).

GDEŠINSKI, Petr. Stefan., bibliothécaire-adjoint à l'académie de Kiev (1849-1915). Nécrologie par A. G. (*Trudy Kievsk. D. Ak.*, 1916, II, 137-193). — GAVRILOV, Alexandr. Vas., archiviste, éditeur de documents concernant l'histoire de l'Église russe (1844-1919). — GOLUBEV, Step. Tim., professeur d'histoire des sectes russes et de l'Église à l'académie et à l'université de Kiev (1849-1920).—GORODCOV, Pavel Dm., professeur de théologie à l'Institut des Ponts et Chaussées de Pétrograd (1852-1918). — GUERRIER, Vlad. Iv., membre correspondant de l'Académie des Sciences, professeur d'histoire du moyen âge à l'université de Moscou (1837-1919). Nécrologie par A. Sobolevski (*Bull. de l'Académie des Sciences*, 1919, p. 569-572).

Digitized by Google

JACIMIRSKI, Alexandr Iv., professeur d'histoire des littératures slaves à l'université de Varsovie, puis de Don († 1925). Nécrologie par I. KOZLOVSKI (*Bull. de l'univ. de Don*, 1925, VI, 3-5 p.). — JAKOVENKO, Petr. Alexandr., professeur d'histoire byzantine à l'université de Jurjev, puis de Saratov (1875-1925). Nécrologie par A. A. VASILJEV (*Annales*, 1923, II, 258-259).

KAPTEREV, Nikol. Feod., membre correspondant de l'Académie des Sciences, professeur d'histoire de l'Église russe à l'académie de Moscou (1847-1917). Nécrologie par M. D. PRISELKOV (RIJ, 1918, V, 311-322), M. A. DJAKONOV (*Bulletin de l'Académie des Sciences*, 1918, XII, 741. — KATANOV, Nikol. Feof., professeur de langues turques à l'académie de Kazan (1862-1922). Nécrologie par I. Pokrouski (*Izv. Obšč. Istor. Archeol. i Ethnogr.*, 1923, XXXII-2, 245-259).— KATANSKI, Alexandr. Lvov., professeur d'histoire de l'Église à l'académie de Pétrograd, (1863-1919). Autobiographie dans *Christ. Čtenije*, 1914, janv., 54-77 ; mars, 358-351 ; avr., 500-522 ; mai 581-613 ; juin, 755-791 ; juill.-août, 867-891 ; sept., 1067-1090 ; oct. 1217-1233 ; nov. 1346-1362. — KIPRIJANOVIČ, Grigoij Jakovl., professeur au séminaire de Vilna, auteur de travaux sur l'Église russe occidentale (1846-1920). — KOLOSOV, Vladimir Iv., professeur au séminaire de Tver, auteur de travaux sur le diocèse de Tver (1854-1919). — KURGANOV, Feodor Afanas., professeur d'histoire des Églises russe et byzantine à l'académie et à l'université de Kazan (1844-1920). Nécrologie par I. I. SOKOLOV (*Viz. Vremennik*, 1926, XXIV, 103-104).

LATYŠEV, Vas. Vas., membre de l'Académie des Sciences, byzantiniste et hagiologue éminent (1855-1921). Nécrologie par S. A. Žebelev (*Viz. Vremennik*, 1926, XXIV, 105-110) ; Th. Uspenski (*Bulletin de l'Académie des Sciences*, 1926, p. 577-584). — VON LEMM, Osk. Eduard., membre correspondant de l'Académie des Sciences, conservateur du Musée Asiat. de l'Académie des Sciences, auteur des travaux sur l'histoire de l'Église et de la littérature coptes (1856-1918). Nécrologie par P. K. Kokovcov (*Bulletin de l'Académie des Sciences*, 1918, XII, 1755-1758). — LEPORSKI, Petr. Iv. professeur de théologie dogmatique à l'académie de Pétrograd (1870-1923). — LOPAREV, Chrys. Mef., bibliothécaire de la Bibliothèque publique de Pétrograd, hagiologue (1862-1918). Nécrologie par Vs. Izm. Sreznevski (RIJ, 1918, V, 327-342). — LISICYN, Michaïl Alexandr., professeur de théologie à l'École des pages, auteur de travaux sur le *Typikon* (1872-1918). — LYSOGORSKI, Nikol. Vas., professeur d'histoire des sectes russes à l'académie de Moscou (1870-1920).

MAKKAVEJSKI, Nikol. Korn., professeur d'histoire de la pédagogie à l'académie de Kiev (1864-1919). — MALCEV, Alexej Petrov., curé de l'église russe à Berlin (1854-1915). Nécrologie par V. A. Kerenskij (*Prav. Sobjes.*, 1915, mai, 194-134). — MALOV, Evfimij Alex., professeur de langues turques à l'académie de Kazan — Mgr MICHAIL (Pavel SEMENOV), évêque du Canada, du rite vieux-russe, ancien professeur de droit canon à l'académie de Pétrograd 1873-1916). Nécrologie dans le journal de l'Église du rite vieux-russe.

Digitized by Google

Parole de l'Eglise, 1916, 6 nov. nº 45. — MIJASOJEDOV, Vladimir Konst., conservateur du Musée des Antiquités de l'université de Pétrograd, professeur-adjoint d'archéologie chrétienne (1885-1916). — MURETOV, Mitrofan Dmitr., professeur d'Écriture sainte à l'académie de Moscou(1840-1917). Nécrologie par le R.P.archim. Hilarion (*Bogosl. Vjestn.*, 1918, mars); autobiographie (ibid.,1914, oct.-nov., 646-suiv. ; 1915, oct.-déc., 700-784 ; 1916, oct.-déc., 582-612.)

NALIMOV, Timofej Alexandr., professeur de patrologie à l'académie de Pétrograd (1862-1925).— NIKITIN, Petr. Vas., vice-président de l'Académie des Sciences, byzantiniste et hagiologue éminent (1849-1916). Nécrologie par S. A. ŽEBELEV, (JMNPr., 1916, août, 43-71), V. V. LATYŠEV (*Bulletin de l'Académie des Sciences*, 1916, pp. 921-936 avec portr.), B. V. Farmakovski, M. I. Rostovcen, G. T. Cereteli, A. A. Vasiljev, S. A. Žebelev (*Zapiski klass. old. Imp. Russk. Archeol. Obšč*, 1916, IX, 1-41 avec portr.).

ORLOV, Michail Iv., professeur de linguistique comparée à l'académie de Pétrograd (1864-1920).

PALMOV, Ivan Savv., membre de l'Académie des Sciences, professeur d'histoire des Églises slaves à l'académie de Pétrograd (1855-1920). Nécrologie par V. M. Verjužski (RIJ, 1921, VII, 242-244) ; V. M. Istrin (*Bulletin de l'Académie des Sciences*, 1920-22, XIV, 185-000). — R. P. Dom PANTELEJMON (USPENSKI), professeur de patrologie à l'académie de Moscou (1878 ?-1918).— PAPKOV, Alexandr. Alexandr., publiciste, auteur de recherches sur les conféries ecclésiastiques et la vie paroissiale (1868-1920). — PESOCKI, Sergej Alex., professeur d'histoire biblique à l'académie de Kazan (1868-1920). — PETROV, Nikol. Iv., membre correspondant de l'Académie des Sciences, professeur d'histoire de littérature russe à l'académie et à l'université de Kiev (1840-1921). — PISAREV, Leonid. Iv., professeur de patrologie à l'académie de Kazan († 1920). — PISAREV, Nikolaj Nikol., professeur d'histoire russe à l'académie de Kazan (1870 ?-1921).

ROZOV, Alexej Vas., professeur d'histoire ecclésiastique à l'académie de Kiev (1850-1919). — RUNKJEVIČ, Stepan Grig., auteur de travaux sur l'histoire de l'Église russe (1867-1924).

SKABALLANOVIČ, Nikol.Afan.,professeur d'histoire de l'Église à l'académie de Pétrograd(1848-1918). Nécrologie par I.I. Sokolov (*Viz. Vremennik*, 1927, XXV,). — SMIRNOV, Sergej Iv., professeur d'histoire de l'Église russe à l'académie de Moscou (1870-1916). Nécrologie par N. L. TUNICKI (RIJ, 1917, III-IV, 205-216), M. M. Bogoslovski (IIzv., 1916, nº 2, pp. 190-192 ; *Bogosl. Vestn.*, 1916, sept. 24-42 avec portr.) ; A. P. Orlov (*ibid.*, 1-23) ; bibliographie par K. Popov (*ibid.*, 43-56). — SOKOLOV, Vas. Alex., professeur d'histoire des Églises occidentales à l'académie de Moscou (1851-1918). Autobiographie (dans *Bogosl. Vestn.*, 1916, févr., 246-275 ; mars-avr., 385-420 ; mai, 3-36). — SOKOLOV, Ivan Pavl., professeur d'histoire des Églises occidentales à l'académie de Pétrograd (1870-1922). — SOKOLOV, Leonid Alex., professeur de théologie morale à l'académie de Kiev (1874-1921). — SOKOLOV, Vladimir Konst., professeur de

Digitized by Google

droit canon à l'université de Kazan (1872?-1921). — SOKOLOV, Platon Petr., professeur de droit canon à l'université de Kiev († 1923). — SOLLERTINSKI, Sergej Alexandr., professeur d'histoire de la pédagogie à l'académie de Pétrograd (1850?-1920). — ŠOSTIJN, Alexandr Pavl., professeur de théologie dogmatique à l'académie de Moscou (1862-1916). Nécrologie par I. I. (*Bogosl. Vestn.*, 1916, mars-avr.,1-49). — SOLOMIN, Vjačeslav Georg., professeur de droit canon à l'académie de Pétrograd (1881-1918).— STELLECKI, Nikolaj Sem., professeur de théologie à l'université de Charkov (1862-1921). — SPASSKI, Anatolij Alex., professeur à l'académie de Moscou (1850-1916). Nécrologie par D. A. LEBEDEV, (*Bogosl. Vestn.*, 1916, oct.-déc., 1-78), bibliographie par K. M. Popov (*ibid.*, 79 suiv.).

TEMNIKOVSKI, Evgenij Nikol., professeur de droit canon à l'université de Charkov (1872-1919). — TERNOVSKI, Sergej Alex., professeur d'histoire ecclésiastique et biblique à l'académie de Kazan (1847-1916). Nécrologie par E. J. Polanski (*Prav. Sobjes.*, 1916, mai-juin, 403-442, cfr févr.-avr., 156-181,). — TROÏCKI, Nikol. Iv., professeur au séminaire de Tula, historien de l'art et archéologue (1851-1920). — TURAJEV, Boris Alexandr., membre de l'Académie des Sciences, égyptologue éminent (1868-1920). Nécrologie par V. V. Struve (*Djela i Dni*, 1920, I 606-609 ; *Annales*, 1922, I, 149-154) ; P. K. Kokovcov (*Bulletin de l'Académie des Sciences*, 1920 XIV, 169-176).

VJAZIGIN, Andrej Serg., professeur d'histoire de l'Europe Occidentale à l'université de Charkov (1867-1919). — VEREŠČACKI, Pavel Illarion.,professeur de patrologie à l'académie de Kazan (1880?-1920). — VETVENIKI, Konstantin Iv., professeur de théologie à l'Institut électrotechnique de Pétrograd (1845-1920). — Mgr VASILI (PREOBRAŽENSKI), évêque de Možajsk, auteur de plusieurs travaux sur l'histoire de l'église byzantine (1855-1915). — VOLKOV, Ivan Michajl., professeur d'histoire de l'Égypte à l'académie de Pétrograd (1882-1919).— VOSKRESSENSKI, Grigorij Alexandr., membre correspondant de l'Académie des Sciences, professeur d'histoire des Slaves à l'académie de Moscou (1849-1918).

ZAOZERSKI, Nikol. Alexandr., professeur de droit canon à l'académie de Moscou (1859-1919). — ZNAMENSKI, Petr Vas., membre correspondant de l'Académie des Sciences, professeur d'histoire de l'Église à l'académie de Kazan (1836-1917). Nécrologie par K. V. Charlampovič (*Bulletin de l'Institut du Nord-Est*, 1920, I, 58-105) ; I. M. Pokrovski (*Pravosl. Sobjes.*, 1917, mars-mai, 1-46). — ŽUKOVIČ, Platon Nikol., membre de l'Académie des Sciences, professeur d'histoire de l'Église russe (1857-1919). Nécrol. par Mme E. Turajev (*Djela i Dni*, 1920, I, 597-599). — ZYKOV, Vladimir Iv., professeur d'histoire biblique à l'académie de Pétrograd (1868-1919).

V. N. BENEŠEVIČ.

Digitized by Google

Tchécoslovaquie

— Dans *Naše Řeč*, 1927, M, FLAJSHANS publie un article intéressant sur Kosmas, le premier chroniqueur de la Bohême : *Naše nejstarši jména osobní* [Nos plus anciens noms de personnes]. Il montre que Kosmas n'est pas toujours digne de foi, surtout quand il explique l'origine des dynasties ou donne des noms à ses personnages. Par exemple, le duc Krok ne tire pas son nom de la ville de Krakov (Cracovie), mais de celui du duc allemand Croco, que Kosmas apprit à connaître par la lecture des chroniques franques auxquelles il consacra beaucoup de temps pendant ses études à Liége.

A. N.

— M.V. CHALOUPECKY, qui étudie depuis longtemps déjà l'histoire agraire de la Bohême, constate dans son travail *Selskáotázka v husitsví* [La question agraire dans le mouvement hussite] (Sbírka přednášek a rozprav extense university Komenského v Bratislavě, fasc. 12. Bratislava, 1926. In-8, 64 p.) que la situation de l'agriculture tchèque avant le révolution était assez bonne. Il montre que Jean Huss s'occupa des rapports entre paysans et seigneurs au point de vue moral, mais non pas au point de vue juridique. A. N.

— Sous le titre : *Kodpadu Konrada z Vechty* [L'apostasie de Conrad de Vechta], M. A. NEUMANN publie, dans le *Časopis katolického duchovenstva*, 1926, t. LXVII, p. 542-544, un article sur le fameux archevêque de Prague qui passa au hussitisme en 1421. Nommé à l'évêché de Verden en récompense des services qu'il avait rendus à Wenceslas IV, Conrad fut ensuite évêque d'Olomouc et plus tard archevêque de Prague. Serviteur fidèle du roi, il n'osa combattre directement les Hussites, que favorisait la cour de Bohême ; le désir de rester primat de Bohême l'engagea à passer au hussitisme. Après sa défection il fut l'inspirateur d'une persécution sévère contre le clergé catholique. Chose remarquable, Conrad fut lui-même attaqué par Jean Huss comme simoniaque et concubinaire. En appendice, M. N. publie de nombreux documents inédits relatifs au sujet.

A. NEUMANN.

Yougoslavie

Depuis 1925 paraît une nouvelle revue : *Albania, revue d'archéologie, d'art et d'histoire et des sciences appliquées en Albanie et dans les Balkans* (Milan, Rome et Paris, Bestetti, Tumminelli et Champion) dirigée par M. Léon Rey. Comme beaucoup d'organes de ce genre, nés après la guerre, la revue a un caractère largement vulgarisateur et est richement illustrée. Ce qui est précieux pour nos études, c'est qu'*Albania* (dont un seul numéro a paru en 1924) fera connaître en français et en italien, au moyen d'une bibliographie, le mouvement peu apprécié des études historiques et archéologiques en Albanie, Yougoslavie, Bulgarie, Turquie d'Europe et Grèce (Macédoine, Épire et Thessalie seulement). Le prix de chaque fascicule est de 25 fr. ou lires. H. N.

Digitized by Google

LE VÉRITABLE ÉDIT DE CALLISTE

On s'est encore beaucoup occupé du pape Calliste, ces dernières années (1). On a cru pouvoir rattacher à son nom les premières décisions *ex cathedra*, qui nous restent des pontifes romains. La première, rendue par son prédécesseur, le « pape Zéphyrin, l'aurait été à son instigation : ainsi le dit du moins l'auteur des *Philosophumena*, qui affecte d'y découvrir une ambiguité voulue (2). La seconde aurait eu pour objet la condamnation formelle du subordinatianisme de cet auteur, c'est-à-dire d'Hippolyte : Calliste, devenu pape, l'aurait officiellement chassé de l'Église comme « dithéiste »(3).

A ces deux décisions proprement dogmatiques, destinées à sauvegarder l'unité substantielle du Père et du Fils, se devrait ajouter

(1) Indications dans A. d'Alès : *Zéphyrin, Calliste ou Agrippinus?* (*Recherches de science religieuse*, 1926, t. XI, p. 254) ; Dieckmann, *Lehrentscheidungen römischer Bischöfe nach Hippolyt* (*Zeitschrift f. kath.Theologie*, 1924, t.XLVIII,p.314) ; K.Preysing, *Römischer Ursprung des « Edictum peremptorium »* (*ibid.*,1926, t. L, p.143) ; Donini, *Ippolito di Roma* (Rome, 1925) ; compte rendu ici même, cette année, p. 75-76.

(2) ix, 11, 3 (PG, t. XVI[3], col.3379 A ; édit.Wendland, p. 246). Le Dr Preysing s'est appliqué à faire ressortir le caractère officiel des expressions rapportées par Hippolyte : *Zwei officielle Entscheidungen des römischen Stuhles um die Wende des* ii. *Jahrhunderts* dans *Zeitschrift für kath. Theologie*, t. XLI, 1917, p. 595-597. — A. v. Harnack, de son côté (dans les *Sitzungsberichte d. Preuss. Ak. der Wiss.*1923, t.VII, p. 51-57 : *Die älteste uns im Wortlaut bekannte dogmatische Erklärung einer römischen Bischofs*), s'est complu à y montrer à la fois une définition *ex cathedra* et une approbation officielle du monarchianisme modaliste le plus naïf (d'après Dieckmann, *loc. cit.*, p. 315-322).

(3) ix, 12, 16 (PG, t. XVI[3], col. 3383 C; édit. Wendland, p. 248). Cfr. Preysing et Dieckmann, *loc. cit.* — Sur la doctrine trinitaire de Calliste et le sens des formules opposées par lui au subordinatianisme d'Hippolyte, nous ne saurions mieux faire que de renvoyer à d'Alès : *La théologie de saint Hippolyte*, p. 12-15 et 32-35 (Paris, 1906). Voir aussi dom B. Capelle, *Le cas du pape Zéphyrin*, dans *Rev. bénéd.* 1926, p. 321-330.

Digitized by Google

une décision plutôt disciplinaire au sujet de la rémission des péchés. Elle nous est également connue par les *Philosophumena*, qui y dénoncent une innovation scandaleuse(1).Comme Hippolyte parle, à ce propos, d'*ὅρος* et de *δόγμα*, on en a conclu à un acte officiel, dont on pourrait tout au plus se demander s'il eut le caractère d'une véritable sentence *ex cathedra* destinée à avoir dans la suite et partout force de loi (2).

Beaucoup, on le sait, vont plus loin encore. C'est aux initiatives pénitentielles de Calliste qu'ils croient devoir rattacher l'« édit péremptoire»,que dénonce et combat Tertullien dans son *De pudicitia*. Le *Pontifex Maximus*, l'*episcopus episcoporum*, le *benedictus papa*, visé par le pamphlétaire de Carthage, serait l'évêque de Rome et donc Calliste, celui-là même, à qui Hippolyte comme Tertullien, quoiqu'en d'autres termes, adresse le même reproche de laxisme. L'identification est même devenue courante, et, comme Tertullien semble bien citer les termes mêmes du document qu'il attaque, l'édit de Calliste aurait porté ces quelques mots, où se remarquerait « un style de curie », au dire des uns (3), où se manifesterait déjà, au dire de tel autre (4), *l'imperatoria brevitas* de l'Église romaine : « *Ego et moechiae et fornicationis delicta paenitentia functis dimitto* » (*Pud.*, I, 6).

Il s'en faut cependant que l'accord ait jamais été universel sur l'attribution à Calliste de l'*edictum peremptorium*. Ceux-là mêmes qui pratiquement, dans leur langage, paraissaient considérer cette attribution comme acquise,n'ignoraient pas et ne laissaient pas ignorer qu'elle se heurtait à de très sérieuses difficultés et qu'elle demeurait à la fois contestable et contestée. Or, cette contestation s'est accentuée, ces dernières années. La plupart, semble-t-il, des auteurs qui ont repris la question en elle-même, se sont prononcés contre

(1) IX, 12, 20-26 ; PG, t. XVI[3], col. 3385-87 ; édit. WENDLAND, p. 249-251.

(2) Cfr PREYSING, ZKT, 1917, et 1926, p. 143-150. Lui insiste surtout sur le mot *ὅρος*. K. ADAM, *Das sogenannte Bussedikt des Papstes Kallistus*. (Munich, 1917), tout en excluant une décision officielle et définitive, trouve dans le mot *ἐδογμάτισε* l'indice d'un édit formel ayant pour objet, non la discipline pénitentielle en général, mais le cas particulier de la déposition des évêques coupables d'une faute mortelle (d'après DIECKMANN, *loc. cit.*, p. 318).

(3) PREYSING, ZKT, 1917, p. 516.

(4) HARNACK, *loc. cit.*, p. 52 (d'après DIECKMANN, *loc. cit.*, p. 315 et 320).

Digitized by Google

l'identification proposée (1). D'autres, il est vrai, et non des moindres, ont déclaré ne pas être convaincus qu'il y eût à l'abandonner (2).Mais peut-être aussi n'avaient-ils pas tous eu l'occasion d'examiner à nouveau la question.

Quoi qu'il en soit de ces oscillations d'opinion,à laisser de côté l'attitude proprement dogmatique de Calliste et à s'en tenir à ses initiatives disciplinaires, il nous semble qu'il y a lieu de conclure. Décidément l'édit de Calliste, si édit il y a, n'est point celui dont parle Tertullien. L'expression, si elle est juste, ne convient qu'aux mesures dont lui fait grief Hippolyte.Pour apprécier les innovations qui lui sont reprochées et pour déterminer la responsabilité qui lui revient dans l'évolution de la pratique pénitentielle, le seul témoignage dont il y ait à faire état est donc celui de l'auteur des *Philosophumena.*

I

Et d'abord, il faut renoncer à lui attribuer « l'édit péremptoire », qui a fait bondir le polémiste de Carthage. Deux considérations surtout avaient fait identifier l'évêque pris à partie dans le *De pudicitia* avec le pape de Rome, avec Calliste en particulier. L'une était celle des expressions,*PontifexMaximus* ; *episcopus episcoporum*(I,6) ; *benedictus papa* (XIII,7) ; *apostolice* (XXI,5) : appliquées par Tertullien à l'auteur de l'édit, elles s'appliquent d'elles-mêmes et d'emblée, pour un lecteur moderne, au pontife de Rome. Comme d'ailleurs, à en juger par l'argumentation de son adversaire (XXI, 9-17), l'évêque en question s'était autorisé, ou eût pu s'autoriser, du pouvoir de délier conféré à saint Pierre, ces expressions semblent aisément ne pouvoir s'entendre que d'un de ses successeurs. Aussi, et jusqu'au jour où la découverte des *Philosophumena* révéla le reproche de laxisme que s'était attiré la pape Calliste, avait-on songé à son prédécesseur Zéphyrin.

La considération du témoignage d'Hippolyte força, en effet, la conviction. On rapprocha cette polémique de celle de Tertullien.

(1) PREYSING et K. ADAM, *op. cit.* ; surtout G. BARDY, *L'Édit d'Agrippinus* dans la *Revue des sciences religieuses*, 1924, t. IV, p. 1-25. De même DONINI, *op. cit.*

(2) D'ALES, v. g., et HARNACK, *loc. cit.* ; H. KOCH, *Kallist und Tertullian.* Heidelberg, 1920.

Digitized by Google

Sans qu'il fût possible de lui reconnaître le même objet, il parut qu'elle visait le même personnage. Et ainsi se fit l'identification, dont nous avons parlé. Or, nous le verrons tout à l'heure, cette seconde considération est plutôt défavorable. Non seulement les deux polémistes formulent des griefs profondément différents, mais il paraît en outre très difficile d'admettre que celui de Rome ait soupçonné l'existence d'un édit de Calliste, semblable à celui que combat le prêtre de Carthage.

Revenons donc à celui-ci. Tout compte fait, nous ne croyons pas qu'il ait en vue un évêque de Rome,un successeur direct de l'apôtre saint Pierre. A commencer par les expressions dont nous avons parlé, rien ne prouve qu'elles se doivent entendre, sous sa plume, au sens réel et officiel que nous sommes portés à leur trouver aujourd'hui. Elles sentent plutôt l'ironie et le sarcasme. M. l'abbé Bardy nous semble avoir fait la preuve qu'aucune des appellations accumulées par le pamphlétaire ne peut être considérée comme réservée ou même s'appliquant en propre, à cette époque, à l'évêque de Rome. Ni lui, « ni personne, dit-il très bien, en se référant au P. d'Alès lui-même, n'aurait songé, au début du IIIe siècle, à prendre le titre d'*episcopus episcoporum* » (1). Celui de *Pontifex Maximus* ne se trouve que bien plus tard — seconde moitié du Ve siècle — appliqué aux papes. A l'époque de Tertullien, et encore un demi siècle après la conversion de Constantin, il fait partie des dénominations officielles des empereurs. L'expression *benedictus papa* est encore moins réservée aux évêques de Rome. C'est le clergé de Rome même, qui, « écrivant à celui de Carthage en 250, désigne Cyprien comme *benedictum papatem* ». L'épithète *benedictus* a d'ailleurs, dans le *De pudicitia*, un sens visiblement ironique : « Tertullien interpelle le benoît pape, si mollement débonnaire, et il feint de lui appliquer un titre respectable afin de le mieux tourner en dérision ». De même pour le vocatif « *apostolice* ». Le mot est d'usage courant, chez Tertullien, pour désigner les disciples des apôtres et les Églises qui d'une manière quelconque se rattachent aux apôtres ou à leurs diciples, ne fût-ce que par la communauté d'une même foi (*De praescript.*, XXXII, 8). « D'ailleurs, ici encore, Tertullien ironise » (2).

(1) Encore que l'expression, on le sait, se retrouve, en Afrique, sous la plume de saint Cyprien (*Epist.* LXVI, 3 ; *Sent. episc. introd.*, HARTEL, p. 728[13] et 436[4]), et que l'évêque de Carthage, à la tête des nombreux évêques d'Afrique, fasse bien parfois la figure d'un *episcopus episcoporum*. Cfr BATIFFOL, *Le siège apostolique*, p. 227 sqq.

(2) Tout ce paragraphe ne fait que résumer ou reproduire BARDY,

Digitized by Google

L'*apostolicus* est le téméraire, qui, pour revendiquer le droit de remettre les péchés, a cru ou croirait pouvoir s'autoriser de l'enseignement ou de la pratique des apôtres. Tertullien se flatte de l'avoir convaincu de présomption et d'ignorance. Il ne s'agit pas encore de l'héritage de Pierre. Mais neuf longs chapitres (XII-XX) ont été consacrés à établir qu'il serait vain de prétendre en appeler à l'*instrumentum apostolicum* (XII, 1), à l'*acies apostolica* (XVII, 1) ou de « s'armer de quelque passage équivoque » contre l'ensemble de tout le corps apostolique (*adversus exercitum sententiarum instrumenti totius*, XVI, 24). Décrets des apôtres à Jérusalem ; épîtres de saint Paul, « l'apôtre » ; épîtres de saint Jean ; ouvrages des compagnons des apôtres : tout, écrits et pratique, est contre la prétention du psychique. Aussi, est-ce en raillant que Tertullien, sa démonstration achevée, lui passe la parole pour que lui, le prétendu continuateur de l'usage apostolique, fasse valoir aussi ses titres, s'il le peut : « *Exhibe igitur et nunc mihi, apostolice* » (XXI, 5).

Cependant, c'est bien à un évêque réel qu'il en veut, à un évêque qu'il connaît et dont tout semble indiquer qu'il cite textuellement les paroles. Mais cet évêque, quelque autorité qu'il ait ou que Tertullien affecte de lui reconnaître sur ses collègues, est surtout à ses yeux le représentant de l'Église qu'il combat, de l'Église « psychique » en général. Des circonstances locales, une intervention ou une initiative personnelle lui ont valu d'être pris personnellement à partie : il est l'auteur responsable de l'édit scandaleux. Mais l'« usurpation » qu'on lui reproche n'est point d'ordre proprement personnel. Au contraire, le pouvoir qu'on lui dénie est uniquement et exactement celui qu'on le défie de revendiquer efficacement pour son Église. « *Unde hoc jus Ecclesiae usurpes?* », lui demande superbement Tertullien (XXI, 9) ; et, dans sa demande, le mot *Ecclesiae* se doit prendre au datif : « D'où tirez-vous donc ce droit, que vous réclamez pour [votre] Église ? » Il n'y a pas ici opposition de l'évêque à son Église. On ne reproche pas à l'un « d'usurper » le droit de l'autre. Aux yeux de Tertullien, l'évêque et l'Église qu'il représente ne font qu'un, et, s'il lui dénie à lui le pouvoir de remettre les péchés, c'est qu'il le conteste à elle également. Comme on l'a très bien dit, ce sont deux conceptions de l'Église qui s'affrontent ici. — « Cependant », s'est fait objecter le montaniste, après s'être appliqué à établir que

art. cit., p. 11-15. Nous laissons tomber sa dernière réflexion sur le mot *apostolicum*. Il y a eu équivoque. L'Hermogène qualifié d' « apostolique » dans l'*Adv. Hermogenem*, 1 est celui de II *Tim.* 1, 15,

Digitized by Google

le pouvoir disciplinaire ou ministériel n'entraîne pas le pouvoir de pardonner (XXI,1-6), « cependant l'Église a le pouvoir de remettre les péchés ? » (*ibid.*,7) — Oui, mais la nôtre, a-t-il riposté, en énonçant dès lors la distinction qu'il dévelopera plus loin, de l'Église Esprit et de l'Église collection d'évêques. Mais auparavant il lui faut écarter la thèse que vient de lui opposer son adversaire, et le voici donc qui le somme de la prouver : « *De tua nunc sententia quaero* ». Tu as dit que l'Église, ton église a le pouvoir de remettre les péchés : d'où lui prends-tu ce droit ? « *Unde hoc jus Ecclesiae usurpes* » ? (*ibid.*,9).

Et que tel soit le sens de sa question, il suffit, pour s'en rendre compte, de la relire cinq lignes plus loin, posée sous une autre forme. Pour justifier ce pouvoir, prétendrais-tu par hasard en appeler à la parole du Seigneur à Pierre et prétendrais-tu que le pouvoir de délier ait passé de lui *jusqu'à toi, c'est-à-dire, jusqu'à toute Église de la parenté de Pierre* ? (*Idcirco praesumis* ET AD TE *derivasse solvendi et ligandi potestatem*, ID EST, AD OMNEM ECCLESIAM *Petri propinquam* ?)(*ibid.*) L'identification de l'évêque et de son Église s'exprime ici en toutes lettres et la substitution au datif de tout à l'heure d'un accusatif de transmission ou de dévolution manifeste à l'évidence le sens où il fallait l'entendre. C'est en faveur de son Église que Tertullien défie l'évêque de revendiquer, sans usurpation ou présomption, le pouvoir de remettre les péchés.

De même, un peu plus loin, après examen de la nature du pouvoir conféré à Pierre, pouvoir doctrinal et disciplinaire plutôt que, à proprement parler, pouvoir de remettre les péchés aux fidèles : « Et maintenant, questionne encore le montaniste, et maintenant, qu'y a-t-il là qui regarde l'Église, du moins la tienne, psychique ? » (*Quid nunc et* AD ECCLESIAM, *et quidem tuam, psychice* ? *ibid.*, 16). Sous ces trois formes d'une même question, l'idée est toujours la même : la revendication pour l'Église psychique du pouvoir de remettre les péchés est dénuée de tout fondement.

La raison en est qu'il ne s'agit point là d'un pouvoir disciplinaire ou ministériel, susceptible d'être transmis par voie de succession légitime. La rémission du péché est une œuvre d'ordre essentiellement divin. Elle relève de la « puissance », de la « *potestas* », de Dieu, qui est l'Esprit même. Aussi ce pouvoir ne saurait-il être dévolu, qu'à des hommes en qui, comme dans les apôtres ou les prophètes se manifeste l'Esprit (*ibid.*, 1-3). Même les apôtres, si l'on prouvait qu'ils ont remis parfois des péches, dont le pardon relève de Dieu lui-même, l'auraient fait en vertu de la *potestas*, et non point en vertu de leur pouvoir disciplinaire. (*Itaque, si et ipsos beatos apostolos tale*

Digitized by Google

aliquid indulsisse contaret, cujus venia a Deo non ab homine competeret, non ex disciplina, sed ex potestate fecissent : *ibid.*, 3). Voilà pourquoi on ne saurait être admis à revendiquer le pouvoir de remettre le péché qu'à condition d'exhiber des titres prophétiques, où se puisse reconnaître [l'intervention] de la divinité elle-même (*ibid.*,5) Qui n'a reçu en partage que le pouvoir disciplinaire et ministériel sans pouvoir exhiber un apôtre ou un prophète, demeure dépourvu du pouvoir d'indulgence (*ibid.*,6). De là vient la présomption qu'il y aurait à prétendre que le pouvoir des clefs, le pouvoir de délier et de lier, a passé de Pierre à toute Église qui est de sa parenté. Ce serait détruire et travestir l'intention du Seigneur, qui était de conférer à son apôtre un pouvoir strictement personnel (*ibid.*,9-10). Après lui, ce pouvoir ne saurait appartenir qu'à des spirituels : ou à un apôtre ou à un prophète. Et il n'y a donc là rien qui se puisse appliquer à l'Église psychique ; elle au moins est forclose de toute prétention de ce genre. A proprement parler, en effet, il n'y a d'Église que l'Esprit lui-même (*Ipsa ecclesia proprie et principaliter, ipse est spiritus* : *ibid.*, 16), que le Paraclet, qui s'exprime dans les nouveaux prophètes (*ibid.*, 7).

D'un bout à l'autre de son argumentation, on le voit, Tertullien sans cesser de s'adresser directement à l'auteur de l'édit, pense constamment à son Église. C'est elle, l'Église sacerdotale et hiérarchique, qui, à ses yeux, se rend coupable d'usurpation. Semblable au serviteur qui s'arroge les pouvoirs personnels du maître, en s'attribuant le pouvoir de remettre les péchés, elle empiète sur le droit que Dieu s'est réservé à lui-même et à son Esprit.

Mais ce point acquis, — et un des grands mérites du P. d'Alès est de l'avoir mis en lumière (1), — il ne suit nullement de cette discussion doctrinale que l'adversaire de Tertullien soit un évêque de Rome.Pas plus que les appellations qui lui sont données,les arguments qui lui sont prêtes n'imposent cette conclusoin. A y regarder de près, au contraire, ils l'excluent.

Ces arguments, en effet, n'ont rien de local ni de personnel ; ils sont d'ordre général. Ils se résument dans la prétention de s'autoriser de la parole du Seigneur à Pierre.Mais cette prétention elle-même se fonde uniquement sur le fait, considéré comme acquis par les psychiques et nié par le montaniste, qu'en vertu de cette parole le pouvoir de délier ait passé de l'apôtre à *toute Église* appartenant à

(1) *L'édit de Calliste*, p. 190-195. Nous ne saurions sur ce point, nous ranger à l'avis contraire de M. Bardy,*art. cit.*, p. 16-17.

Digitized by Google

sa parenté : « *Idcirco praesumis et ad te derivasse,* ID EST, *ad* OMNEM *Ecclesiam Petri* PROPINQUAM ». Car, on ne saurait trop remarquer le rapprochement établi ici entre l'auteur de l'édit et les autres Églises. Le titre considéré par Tertullien comme susceptible d'être invoqué par lui y apparaît manifeste. Il consiste dans la transmission, qui est censée lui avoir été faite du pouvoir de délier ; mais la preuve qu'il y puisse prétendre est censée elle-même se trouver dans sa transmission aux Églises « de la parenté de Pierre ». On ne le justifie qu'ainsi de « présumer » que ce pouvoir soit parvenu jusqu'à lui : « *Praesumis et ad te derivasse* ». L'« *id est* » qui suit le fait entendre très clairement. Le sens n'en est pas que le pouvoir des clefs passe aux Églises par lui ; il signifie logiquement le contraire et son but est d'expliquer l'« *ad te* » qui précède : Le pouvoir des clefs, présumes-tu,est bien parvenu jusqu'à toi, puisqu'il a passé à toutes les Églises de la parenté de Pierre. L'identification de l'évêque avec son Église est donc manifestement ce que Tertullien considère comme susceptible d'étayer ses prétentions. Mais il ne s'agit point là, à ses yeux, d'une transmission de pouvoir spéciale et particulière ; toutes les Églises de la parenté de Pierre en bénéficient également ; il suffit de cette parenté pour pouvoir prétendre à l'héritage contesté. C'est parce qu'il le suppose dévolu à toute Église ainsi apparentée, et donc à la sienne, que l'adversaire de Tertullien peut songer à en revendiquer l'usage(1). A cet égard, par conséquent, il n'est point un privilégié. Sa cause se présente dans les mêmes conditions que celle de ses collègues psychiques ; la raison qu'il met en avant, eux aussi pourraient la faire valoir : son droit est celui de son Église, mais celui de son Église se confond avec celui de la leur, et cette assimilation même est ce qui interdit de reconnaître en lui le chef d'une Église aussi en vue et aussi spécialement rattachée à Pierre que l'est, aux yeux de Tertullien, l'Église de Rome.

Arrêtons-nous encore, en effet, à ces mots « *omnem* » et « *propinquam* ». Ils permettent de déterminer exactement les liens connus

(1) Le raisonnement supposé par M. DE LABRIOLLE (*La crise montaniste*, p. 415, note 2) nous paraît donc à renverser. « L'Église a reçu à l'origine le pouvoir des clefs en la personne de Pierre ; ce pouvoir a passé de Pierre à moi, son successeur ; les Églises le possèdent en tant qu'elles se rattachent à Pierre ». C'est cette dernière proposition qui, dans la pensée de Tertullien, supporte toute l'argumentation. « Le pouvoir des clefs a passé de Pierre aux Églises de sa parenté. Or, je préside à une de ces Églises. Donc il est parvenu jusqu'à moi ».

Digitized by Google

pour rattacher à Pierre l'Église de l'auteur de l'édit. Ce sont des liens de parenté, mais qui lui sont communs avec beaucoup d'autres Églises. Et nous savons, de fait, que l'auteur du *De Pudicitia* se complait à assimiler ainsi les Églises à une immense famille : toutes descendent d'une même souche et constituent un même « *genus* » (1). Toutes, quelle que soit la date de leur fondation, pourvu qu'elles soient vraiement « apostoliques », sont la « *soboles apostolicarum ecclesiarum* » (*De praescript.*, xx, 6). Or « apostolicité » et descendance ne tiennent nullement à la fondation par un apôtre ou par un disciple direct des apôtres : l'unité de foi y suffit, qui se manifeste dans la communication à la même paix, dans l'appellation de fraternité et dans l'échange de l'hospitalité. Il n'en faut pas plus pour que ces Églises, si nombreuses et si grandes, existant partout, demeurent cette première et unique Église des apôtres, dont elles procèdent toutes (*Tot ac tantae ecclesiae una est illa ab apostolis prima, ex qua omnes*) (*ibid.*, 7). Même celles qui se fondent tous les jours sont apostoliques : la « *consanguinité de leur doctrine* » suffit à garantir la légitimité de

(1) Les évêques sont pour elles les « *traduces apostolici seminis* » (*De praescr.*, xxxii, 3). C'est des apôtres, par les Églises fondées par eux personnellement, que les Églises plus récentes reçoivent le « *traducem fidei* » et les « *semina doctrinae* », auxquels elles doivent leur existence : « *ut ecclesiae fiant* » (*Ibid.*, xx, 5) ; ainsi sont-elles la « *soboles apostolicarum ecclesiarum* » (*ibid.*, 6). Dans la phrase qui suit immédiatement celle-ci, le mot « *genus* » se doit prendre au sens étymologique de famille naturelle ou de race : « *Omne genus ad originem suam censeatur necesse est* » : c'est par l'origine et la descendance que se doivent déterminer les membres légitimes d'une famille, d'une *gens*. — La traduction de M. de Labriolle : « Toute chose doit nécessairement être caractérisée d'après son origine », demeure d'un vague qui ne laisse plus transparaître la pensée. Tertullien, au contraire, tient à sa métaphore. Il parlera plus loin de la « *consanguinité doctrinale* », qui suffit à établir la légitimité de la descendance apostolique (xxxii, 6). Les hérésies, par contre, ne sont pas de la famille : « *non nostro de genere* » (xxxvi, 8). Cependant, pour elles aussi, il s'applique à établir leur descendance propre. Celles d'entre elles, qui peuvent se vanter de remonter à l'âge apostolique, ont reçu leur semence des erreurs dénoncées dès lors par les apôtres : « *ex illis, quae jam tunc fuerunt, semina adsumpserunt* » (xxxiii, 2). Lui-même leur fait reconnaître leurs ancêtres dans les maîtres d'erreur, flétris par saint Paul, saint Jean ou saint Pierre (xxxiii, 3-10). « Telles sont, conclut-il alors, telles sont les races de ces doctrines adultères : *haec sunt* GENERA *doctrinarum adulterarum* ». (xxxiv, 1). Cfr. xxx, 5 : « *Stemma Apellis* ».

Digitized by Google

leur descendance : « *Non minus apostolicae deputantur pro consanguinitate doctrinae* » (*ibid.*, XXXII, 6).

On voit donc à quoi peut se réduire,dans la pensée deTertullien, la parenté d'une Église avec Pierre.Or telle est celle exactement qu'il reconnaît à l'Église de son adversaire. Elle lui est commune avec beaucoup d'autres ; l'auteur du *De pudicitia* ne paraît pas soupçonner qu'il puisse songer à se prévaloir, à l'égard de Pierre, de relations d'origine plus particulières et plus directes (1).

Dans ces conditions, et si l'on rappelle le langage de Tertullien dans le *De praescriptione* (XXXI), peut-on songer à voir dans l'évêque pris ici à partie un évêque de Rome? Le chef d'une de ces Églises,«*apud quas ipsae adhuc cathedrae apostolorum suis locis praesident ;apud quas ipsae authenticae litterae eorum recitantur, sonantes vocem et repraesentantes faciem uniuscujusque* » ; l'évêque de celle de Rome, dont Tertullien se plait à reconnaître l'autorité — « *unde nobis quoque auctoritas praesto est* »— et à chanter la gloire — « *ista quam felix Ecclesia* » — ; le successeur de saint Pierre, en un mot, aurait certainement songé,pour revendiquer l'héritage de l'apôtre, à faire valoir d'autres titres que ceux d'un évêque quelconque. Tertullien, du moins, y aurait songé pour lui (1) ; et nous le voyons

(1) Le P. D'ALES (*art. cit.*, p.256) parle bien « des allusions pressantes à la chaire de Pierre, qu'on rencontre *De Pud.* XXI », mais, « de fait », note justement M. BARDY (*art. cit.*, p. 19), « la chaire de Pierre n'est nullement nommée ». Les « allusions » signalées se réduisent à la citation des paroles du Seigneur (XXI, 9). Encore, ces paroles ne sont-elles citées que comme susceptibles de fonder un droit égal pour toutes les Églises. Aussi BARDENHEWER, qui, dans la première édition de sa *Gesch. der altchristl. Litteratur* (II, 574-575), attribuait au pape lui-même l'argumentation réfutée par Tertullien,se reprend-il dans la seconde édition (1914, p. 636-637) et reconnaît-il dans l'évêque interpellé celui de Carthage : « Die persönlich zugespitzten Apostrophen an einem einzelnen Bischof (*benedictus papa, apostolice*) zielen auf die Person des Bischofs von Carthago. Auch jene dogmatische Begründung, insbesondere der eigentliche Nerv derselben (XXI, 9) dürfte dem Bischof von Carthago, nicht dem Papste, angehören ».

(2) Ainsi l'avait déjà remarqué le cardinal ORSI : « Se avessa Tertulliano parlato con Zeffirino, — mettons Calliste ou un évêque de Rome quelconque, — non avrebbo detto : *a Te, cioe, a qualcunque Chiesa, la quale abbia qualche attinenza con Pietro* ; ma : a Te, che ti vanti di sedere nella sua cathedra,e alla Chiesa da lui fondata, e cui profuse e verso in seno col sangue tutti i tesori delle sua celeste dottrina ; o almeno avrebbe dovuto dire ; A Te, e ad ogni altra Chiesa

Digitized by Google

trop attentif à aller au devant des objections ou des arguments, parfois les plus imprévus, qu'on lui peut opposer, pour croire qu'il eût négligé de se couvrir de ce côte, s'il y avait eu lieu. Puisqu'il ne l'a point fait, c'est qu'il n'avait décidément pas à s'en prendre à l'évêque de Rome (1).

Ainsi, d'ailleurs, et ainsi seulement s'explique le silence d'Hippolyte sur l'édit cité par Tertullien. Le Dr Preysing l'a très heureusement et très fortement rappelé : l'adversaire personnel de Calliste à Rome même, ne pouvait pas ignorer, et il n'était pas homme à négliger d'utiliser un document pareil (2). Tel qu'il nous est connu, le texte l'en eût servi à souhait. Des diverses mesures de Calliste, dont il s'applique à tirer parti contre lui,aucune n'allait aussi directement à sa thèse que l'eût fait celle-ci.Autoriser le plaisir (*τὰ πρὸς τὰς ἡδονὰς τοῖς ἀνθρώποις συγχωρεῖν*);seservir de l'appât de la volupté, (*διὰ τὰς ἡδονάς*),pour recruter des adhérents : tel est, nous allons le voir son grief fondamental contre Calliste. Pour l'étayer, quoi de plus à propos,s'il eût pu se mettre au compte du pape,que l'édit d'indulgence en faveur de l'adultère et de la fornication !Le fait qu'Hippolyte n'y fasse pas allusion, joint à celui que son auteur n'ait pas pu se prévaloir d'un rapport direct et particulier à l'apôtre Pierre,nous paraît décisif contre son attribution à un évêque de Rome en général, et au pape Calliste en particulier.

che da lui riconosca in qualche modo l'origine, che garda della sua comunione, e che sia teco unita, che ti glori di essere successore di Pietro, per la consanguinità della dottrina » (*Della istoria ecclesiastica* t. III, p. 11-12. Rome 1748).

(1) Serait-il téméraire de penser que Tertullien a trouvé dans ce manque de relief de son adversaire un motif de plus pour lui asséner les appellations pompeuses, dont il l'accable? Faire le pontife suprême, se poser en évêque des évêques, trancher de l'homme apostolique, prétendre au privilège personnel de saint Pierre, quand on n'est qu'une unité dans cette « collection d'évêques », qui constitue l'Église psychique !

(2) ZKT. 1926, p. 145-150. Ainsi tombe l'unique fondement de la *combinazione* imaginée par certains :la décision disciplinaire qualifiée d'édit par Tertullien serait bien de Calliste, mais le *De pudicitia* ne s'en prendrait qu'à l'évêque et aux fidèles de Carthage, qui l'auraient opposé aux disciples du *Paraclet*. Si rien, dans le *De pudicitia*, ne vise l'évêque de Rome, où prend-on que la décision incriminée soit de lui?

Digitized by Google

II

Il reste cependant qu'Hippolyte attribue à Calliste diverses mesures disciplinaires, dont la réalité, pour l'ensemble tout au moins, ne paraît guère contestable. Ont-elles l'une ou l'autre revêtu la forme d'un édit proprement dit officiellement promulgué? Il importe assez peu de le savoir et il nous paraît vain d'essayer de le déterminer. Mais, par figure de style,tout au moins,ou pour faire court, on peut très bien, à leur propos, parler d'un édit, et, cette fois, on ne se trompera pas en l'attribuant au pape de Rome.

Ce véritable édit de Calliste, quel en a donc été l'objet? C'est ce que nous voudrions essayer de préciser maintenant, en nous plaçant au point de vue de la rémission des péchés : Se peut-il rapprocher de l'édit, quel qu'en soit l'auteur, dont parle Tertullien? En quel sens et dans quelle mesure y peut-on voir, en matière de pénitence, une innovation du pape de Rome?

Revenons donc au témoignage d'Hippolyte, et voyons d'abord la succession ou l'enchaînement de ses diverses parties.Plus on sera porté à croire qu'il résume un texte officiel et public, plus il y aura lieu ensuite de déterminer exactement le sens des expressions qu'il emploie.

Après avoir dénoncé ce qu'il appelle les fluctuations et les audaces dogmatiques de Calliste, l'auteur des *Philosophumena* le montre donc qui, en face de l'Église, se fait chef d'école et réussit à se créer des adhérents en flattant leurs passions. Tel est, en effet, le thème général de sa déposition : on dirait presque le *leit-motiv*, qui revient au commencement, au milieu et à la fin du morceau.

Le succès de son rival, qu'il ne peut pas contester, Hippolyte s'attache à l'expliquer par le relâchement disciplinaire, dont il le fait l'auteur. « Le premier, il a songé à permettre (1) aux hommes de

(1) « *Συγχωρεῖν* » (PG, t. XVI[3], col. 3386 A ; édit. A. Wendland, p. 249). Ne pas confondre avec *ἀφίεσθαι* et *ἀφιέναι*, être remis, remettre, qui viennent après (PG, col. 3386 BC ; édit. Wendland, p. 249[15] et 250[12])... Un peu plus loin,Hippolyte parlera de même des voluptés que le Christ n'a pas autorisées : « *ἃς οὐ συνεχώρησεν ὁ Χριστός* » (PG, col. 3386 C ; édit. Wendland, p. 250). Lui-même, a-t-il déjà dit, ne laissait pas passer les erreurs suggérées par Calliste à Zéphyrin : « *οὔ τὰ νοήματα... οὐ συνεχωροῦμεν* » (PG, col. 3379 A ; édit. Wendland, p.246). Les Romains avaient permis (*συνεχώρησαν*)

Digitized by Google

satisfaire leurs passions (*πρῶτος τὰ πρὸς τὰς ἡδονὰς τοῖς ἀνθρώποις συγχωρεῖν ἐπενόησε*), en disant qu'il remettait les péchés à tout le monde... Ravis de sa décision », beaucoup, en effet, ont abandonné leur secte, ou même l'Église présidée par Hippolyte, pour aller « remplir son école ».. « Il a décidé que la faute, même *ad mortem*, d'un évêque n'entraînerait point sa déposition. C'est avec lui qu'on a commencé à admettre dans le clergé,comme diacres, prêtres ou évêques, des hommes déjà mariés deux ou trois fois. Un clerc, désormais, put se marier sans être déposé, comme s'il n'eût point péché [en contractant mariage]. *Charmés de ces mesures, les auditeurs* » *affluent et* « *les foules se ruent à son école. Voilà pourquoi, le parti grossit* : ils s'applaudissent de gagner la foule grâce à [ces laissez-passer accordés] aux voluptés, que le Christ n'a pas autorisées. Mais ils ont bien souci de lui, [du Christ] ; ils n'empêchent personne de pécher, sous prétexte que lui, disent-ils, pardonne aux âmes de bonne volonté (1). Il a encore permis aux femmes » de contracter des mariages secrets, dont la conséquence a été qu'elles s'*industrient* pour faire périr avant terme l'enfant conçu d'un esclave ou d'un mari indigne de leur condition. « Le misérable en est ainsi venu à enseigner du même coup le concubinage et le meurtre (*μοιχείαν καὶ φόνον ἐν τῷ αὐτῷ διδάσκων*)... Sur quoi, on ne rougit pas de s'appeler l'Église catholique, et certains, [en effet], croyant bien fai-

aux Juifs de lire publiquement leurs lois dans les synagogues (PG, col. 3382 B ; édit. WENDLAND, p. 247[16]. Cfr édit. WENDLAND, p. 257 : *ἕτερος τῷ ἑτέρῳ τὴν ὁμιλίαν συγχωρεῖ.*

(1) « *Οὐ καταφρονήσαντες οὐδέν' ἁμαρτεῖν κωλύουσι, φάσκοντες αὐτὸν* (MILLER et WENDLAND) *ἀφιέναι τοῖς εὐδοκοῦσι* ». « Au mépris du Christ — [qui a proscrit la volupté] —, ils n'interdisent le péché à personne,prétendant que lui pardonne aux âmes de bonne volonté ». — *Εὐδοκοῦσι* est traduit par d'Alès « aux âmes bien disposées ». BARDY (*art. cit.*, p. 22) propose : « aux bien pensants » ; bien penser, pour les Callistiens, serait penser comme eux. Il ne serait donc pas ici question de contrition ni de dispositions morales conditionnant le pardon. Et ceci est bien possible, en effet. Mais la traduction proposée se comprend-elle, si, après Bunsen et Cruice, avec le P. d'Alès et M. Bardy, on lit *αὐτούς* ou *αὐτοί*, au lieu d'*αὐτόν*, comme sujet d'*ἀφιέναι*? Les auteurs du pardon seraient les Callistiens eux-mêmes : ils se vanteraient de pardonner à ceux qui pensent comme eux. Il n'y aurait plus là qu'une platitude ; et le *φάσκοντες* ne justifierait pas l'*Οὐδένα κωλύουσι*. — Avec *αὐτόν* comme sujet d'*ἀφιέναι* le sens, au contraire ,se soutiendrait : ils se vanteraient que le Christ pardonne à leurs adhérents. Ce serait la même idée que plus haut : qu'on passe à l'école de Calliste, et le péché ne compte plus.

Digitized by Google

re, courent à eux... Tels sont les hauts faits du personnage. Son école dure encore, fidèle aux usages et à la tradition[du fondateur] ; sans souci de discerner avec qui il faut communier, on y accorde la communion à tout le monde sans distinction » (*Πᾶσιν ἀκρίτως προσφέρων τὴν κοινωνίαν*) (1).

Tel est le réquisitoire ; tel est le ton ; tel le but: montrer que Calliste a autorisé les voluptés proscrites par le Christ. Autorisation indirecte, par la promesse du pardon faite à tout le monde ; autorisation directe par la faculté de se marier, accordée soit aux clercs, soit aux personnes de condition, qui répugnent à le faire publiquement.

Du point de vue où nous nous plaçons,nous n'avons pas à insister sur les mesures, qui, aux yeux d'Hippolyte, constituent cette autorisation directe de la volupté (2).Nous n'avons donc pas à rechercher s'il y faut voir réellement une innovation, si la discipline ainsi établie est restée exceptionnelle et transitoire ou si elle est devenue le point de départ d'une pratique se retrouvant après coup dans l'Église. Il nous suffit de constater et de faire remarquer que ces mesures ne concernent point la rémission du péché ;l'objet en est tout autre que celui de l'édit d'indulgence, auquel en veut Tertullien ; on n'y trouve pas trace d'une modification quelconque au régime pénitentiel en vigueur dans l'Église de Calliste pour les fautes qu'on y considère comme telles.

Assurément, Hippolyte voit une faute grave dans le mariage d'un clerc ; il s'indigne que Calliste n'en fasse pas autant et maintienne à sa place le clerc marié, comme s'il n'avait pas péché (*ὡς μὴ ἡμαρτηκότα*). Mais autoriser le mariage d'un clerc n'est point absoudre d'une faute, et l'initiative d'une législation en ce sens n'est point une altération de la discipline proprement pénitentielle.

Les mariages clandestins peuvent bien être,aux yeux d'Hippolyte, un simple concubinage ; ils n'ont rien que de légitime aux yeux de Calliste. On peut bien admettre qu'ils ont donné lieu parfois à des pratiques d'avortement ; mais il faut le parti pris d'un adversaire

(1) PG, t. XVI[3], col. 3385A-3387 B ; édit. WENDLAND, p. 249-251. Pour la traduction, nous avons utilisé D'ALÈS, *La théologie de saint Hipplyte*, p. 36.

(2) C'est ici que K. ADAM, d'après DIECKMANN (*art. cit.*, p. 318), croit reconnaître un édit formel. Hippolyte écrit : « *ἐδογμάτισε* ; ... *οὐ τοῖς δόγμασι* » (PG, t. XVI[3], col. 3385B-C ; édit. WENDLAND, p. 249[22] ; 250[6-9]).

Digitized by Google

dépité pour reprocher à l'évêque, qui les a autorisés, « d'avoir enseigné lui-même par là l'infanticide ». Encore voit-on bien qu'il n'est pas question ici de pardon à qui se rend coupable, aux yeux et dans l'Église de Calliste, d'une faute de la chair ou d'un meurtre (1). Rien dans les expressions d'Hippolyte à ce sujet ne permet un rapprochement avec le pardon des fautes dont parle Tertullien.

Le fait de renoncer à poursuivre la déposition d'un évêque, même en cas de péché *ad morten*, ne prouve pas davantage que la loi générale de la pénitence ait été altérée ou que même elle ait été suspendue en faveur de l'évêque ainsi maintenu.

Ne pas déposer un clerc, fût-il évêque, n'est pas le dispenser de toute pénitence. A d'autres époques aussi, à Rome également, on verra des clercs maintenus ou rétablis dans leur degré, qui ne seront point soustraits pour autant à l'obligation de se faire absoudre (1). Que, comme il arrive aux époques de crise, et dans le désir même, si l'on veut, de ne pas s'aliéner certains évêques, Calliste ait poussé jusqu'à l'extrême son pouvoir d'indulgence à leur égard, on peut le croire, sur la foi de son rival (3) ; mais là non plus, dans le langage de celui-ci, rien ne permet de conclure à une modification réelle par le pape du régime proprement pénitentiel jusque là en vigueur.

La seule chose à retenir pour nous de cette partie du réquisitoire d'Hippolyte est le parti-pris manifeste soit de grossir et de généraliser, soit de mettre au compte positif et voulu de son adversaire les conséquences à résulter de ses mesures (4). Quelques femmes autorisées

(1) On ne saurait donc, sans ajouter à Hippolyte, ou tout au moins, sans se laisser prendre à l'équivoque de son langage, parler ici, pour Calliste, d'une rémission proprement dite du concubinage et de l'infanticide.

(2) Tel, par exemple, le prêtre Maxime, qui, sous le pape Corneille, avait d'abord adhéré au schisme de Novatien (Cfr S. Cyprien, *Epist.* xliv, 2). — Sur les variations de la discipline pénitentielle appliquée aux clercs, on nous permettra de renvoyer à notre *De paenitentia tractatus dogmatico-historicus*, nos 351-359.

(3) Sur l'ensemble de ces mesures, voir d'Alès, *op. cit.*, p. 49-52.

(4) Ne va-t-il pas jusqu'à le rendre responsable du second baptême pratiqué chez les Elchasaïtes, une secte judaïsante, dont il parle au chapitre suivant (ix, 13 ss.) ? L'idée en serait venue à son auteur, à l'occasion des mesures d'indulgence prises par Calliste : *Ταῦτα ἐτόλμησε τεχνάσαι τὰ πανουργήματα ἀπὸ τοῦ προειρημένου δόγματος ἀφορμὴν λαβὼν οὗ παρεστήσατο Κάλλιστος* (PG, t. XVIa, col. 3390 A ; édit. Wendland, p. 252). La vue du succès obtenu par l'un aurait suggéré à l'autre un moyen plus ingénieux

Digitized by Google

à se marier en secret se font avorter : donc Calliste a enseigné et légitimé le meurtre. Calliste a refusé de déposer des évêques prévaricateurs ; il a permis à des hommes remariés l'accès de la cléricature ; il a autorisé le mariage des clercs, et, à ce propos (*ἐπὶ τουτῷ,...πρὸς τοῦτο*), il a rappelé la parabole de l'ivraie et comparé l'Église à l'arche de Noé : donc il admet les pécheurs dans d'Église ; donc il accorde un laisser-passer général et intéressé à la volupté ; donc, au mépris du Christ, il n'interdit le péché à personne (*οὐδέν' ἁμαρτεῖν κωλύουσι*).

On reconnaît le procédé de tous les pamphlétaires ; il n'était pas inutile de le signaler avant d'en venir à « l'autorisation de la volupté », que nous avons appelée indirecte.

C'est ici surtout qu'on est tenté de reconnaître une innovation réelle et générale en matière de pénitence. Hippolyte ne parle-t-il pas expressément d'une initiative personnelle de Calliste (*πρῶτος*) et n'ajoute-t-il pas qu'elle lui fit promettre la rémission des péchés « à tout le monde ? » Il y aurait donc bien lieu cette fois à un rapprochement avec l'édit « péremptoire » de Tertullien.

D'autant plus qu'on pourrait retrouver ici jusqu'au mot lui-même. Hippolyte, qui a parlé plus haut des *ὅροι ἐκκλησιαστικοί*, dont la connaissance faisait défaut à Zéphyrin (1), mentionne ici un *ὅρος*

encore de recruter des adhérents : « *Ἐνιδῶν τὴν πραγματείαν ἀνὴρ δόλιος καὶ ἀπονοίας γέμων,... γοργότερον ἑαυτὸν καὶ εὐφυέστερον ἐκ κυβείαις κρίνας τοῦ Καλλίστου* » (3387 B ; 251 $^{9-12}$). Aussi est-ce parmi les « brebis séduites par Calliste » que ce loup fit le plus de ravages : « *Λύκου δίκην ἐπεγηγερμένος πλανωμένοις προβάτοις πολλοῖς, <ἃ> ἀποπλανῶν διεσκόρπισεν ὁ Κάλλιστος* » (PG, XVI³, 3390 A ; édit. WENDLAND, 252 $^{10-11}$). Et en voilà assez pour corser d'un grief de plus le réquisitoire contre Calliste. « C'est sous lui, y a-t-on lu déjà, qu'on a eu l'audace de commencer à leur administrer — ou à administrer parmi eux — un second baptême ». « *Ἐπὶ τούτου πρώτως τετόλμηται δεύτερον βάπτισμα* » (PG, t. XVI³, 3387 A ; édit. WENDLAND, p. 251 $^{10-11}$). Il ne nous semble pas, en effet, qu'il y ait à chercher ailleurs l'explication de cette phrase énigmatique. Tout en se gardant d'attribuer à Calliste la responsabilité directe et personnelle de ce second baptême, Hippolyte s'est complu à l'en charger quand même. « Perfidie oratoire », dit très bien le P. d'Alès (*op. cit.*, p. 64), mais plus grande encore qu'il ne l'admet lui-même, si, comme il nous semble, le second baptême mis par Hippolyte au compte de Calliste se doit identifier avec celui d'Alcibiade.

(1) IX, 11 ; PG. t. XVI³, col. 3378C ; édit. WENDLAND, p. 245 ^{15}.

Digitized by Google

de Calliste, qui lui aurait valu beaucoup de partisans. Le Dr Preysing ne doute même pas qu'il ne s'agisse là d'un édit proprement dit, public et officiel, concernant la rémission des péchés (1). Le mot, nous l'avons dit, importe peu, et nous avons dit aussi en quel sens nous acceptons de parler nous aussi, à ce propos, d'un « édit ». Mais l'édit ainsi entendu, il importe d'en déterminer exactement l'objet, ou même, si on le croit possible, le contenu verbal (2). Ce contenu, Hyppolyte semble le réduire à quatre ou cinq mots. Calliste aurait « eu l'idée d'autoriser les hommes à satisfaire leurs passions, en disant qu'il remettait les péchés à tout le monde : *λέγων πᾶσιν ὑπ' αὐτοῦ ἀφίεσθαι ἁμαρτίας* ». Et tel serait, en effet, d'après l'opinion commune, l'énoncé du décret d'indulgence, attribué au pape par l'auteur des *Philosophumena* : il se distinguerait par son universalité du décret conservé par l'auteur du *De Pudicitia*.

Mais on peut se demander si c'est bien là, sous la plume d'Hippolyte, une citation textuelle et si l'auteur n'y résumerait pas d'abord, à sa manière, une déclaration, qu'il va reproduire plus exactement. La phrase qui suit porterait à le croire : elle se présente aussi comme une citation directe et textuelle, et elle se donne en outre comme une explication ou une justification de la précédente : « Il disait remettre les péchés à tout le monde, *car, disent-ils*, quiconque prend part aux réunions d'un autre, pourvu qu'il porte le nom de chrétien, s'il a commis quelque faute, on ne lui en tiendra pas compte, s'il passe à l'école de Calliste. Charmés de sa déclaration, (*οὗ τῷ ὅρῳ ἀρεσκόμενοι πολλοί*),beaucoup... etc. » A tenir compte, par conséquent, de l'enchaînement des phrases, la parole propre de Calliste devrait se reconnaître dans la seconde.

Seulement, on l'aura remarqué, Hippolyte ne le fait plus parler ici lui-même. A l'heure où il écrit, le maître est mort. Mais, comme

(1) ZKT (1919), p. 359, d'après Dieckmann, ZKT, 1924, p. 318-319 ; cfr *ibid.*, 1926, p. 148-149.

(2) Voici l'ensemble du passage : « *Πρῶτος τὰ πρὸς τὰς ἡδόνας τοῖς ἀνθρώποις συγχωρεῖν ἐπενόησε, λέγων πᾶσιν ὑπ' αὐτοῦ ἀφίεσθαι ἁμαρτίας. ὁ γὰρ παρ' ἑτέρῳ τινὶ συναγόμενος καὶ λεγόμενος χριστιανὸς εἴ τι ἂν ἁμάρτῃ, φασίν, οὐ λογίζεται αὐτῷ ἡ ἁμαρτία, εἰ προσδράμοι τῇ τοῦ Καλλίστου σχολῇ. οὗ τῷ ὅρῳ ἀρεσκόμενοι πολλοὶ συνείδησιν πεπληγότες ἅμα τε καὶ ὑπὸ πολλῶν αἱρέσεων ἀποβληθέντες, τινὲς δὲ καὶ ἐπὶ καταγνώσει ἔκβλητοι τῆς ἐκκλησίας ὑφ' ἡμῶν γενόμενοι, προσχωρήσαντες αὐτοῖς ἐπλήθυναν τὸ διδάσκαλεῖον αὐτοῦ* » (PG, t. XVI[3], 3386 A-B ; édit. Wendland, p. 249[14-21]).

Digitized by Google

il le dira en terminant, son école demeure, toujours plus prospère et toujours fidèle aux usages et à la tradition. On y accorde toujours, dit Hippolyte, la communion à tout le monde, sans distinction (1). Aussi est-ce aux disciples mêmes de Calliste qu'il emprunte la déclaration de pardon qu'on vient de lire : « *Φασίν* », écrit-il. C'est pourquoi nou n'oserions affirmer qu'on y doive reconnaître une parole textuelle du pape disparu. Hippolyte se borne peut-être à nous signaler ainsi le principe ou la ligne de conduite, qui lui a valu de si nombreuses adhésions et où lui-même affecte de voir une autorisation donnée aux hommes de se laisser aller à leurs passions.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, et que la parole attribuée aux disciples vienne ou non textuellement du maître, elle se présente, sous la plume d'Hippolyte; comme l'explication et la justification de la promesse de pardon universel qui lui est reprochée. Même à supposer, par conséquent, que la parole de Calliste se doive retrouver dans les mots : *λέγων πᾶσιν ὑπ' αὐτοῦ ἀφίεσθαι ἁμαρτίας*, c'est ici que s'en doit chercher le sens exact. Qu'a-t-il entendu dire en promettant de remettre les péchés à tout le monde? A-t-il prétendu remettre des péchés, que son Église se refusait jusque là à pardonner? ou a-t-il promis d'étendre le bienfait de ce pardon à d'autres qu'aux fidèles propres de son Église? Le mot *πᾶσιν*, qui est ici le mot de valeur, se doit-il entendre de toutes les espèces de péchés, qu'ils soient ou non commis dans son Église, ou vise-t-il directement, d'où qu'ils viennent, toutes les catégories de pécheurs?

La distinction est importante. Plus encore qu'aujourd'hui, elle a joué jadis un rôle considérable dans l'administration de la pénitence, dans l'admission, en particulier, à la communion de l'Église. La condition du pécheur n'y influait pas moins que la nature ou la gravité objective de sa faute. Tel péché, l'apostasie par exemple, fut longtemps remis à qui en demandait la pénitence au cours de la vie, qui ne l'était pas encore à qui attendait le moment de la mort pour en faire acte de repentir. Qu'on se rappelle aussi la condition faite aux pécheurs ayant déjà subi une fois les épreuves de la pénitence publique. On sait par contre que, dans l'absolution des hérétiques et des schismatiques, l'Église se montra toujours d'une facilité et d'une condescendance, qu'elle refusait aux fidèles coupables de fautes moindres (2).

(1) PG, t. XVI[3], col. 3387 B ; édit. WENDLAND, p. 251[4-5].

(2) Sur cette distinction capitale du péché et des pécheurs, cfr notre *De paenitentia tractatus* n. 215, et p. 151 : *Utrum Ecclesia*

Digitized by Google

Or le rapprochement et la connexion des phrases montre ici à l'évidence que l'universalité dont parle Calliste porte directement sur les pécheurs eux-mêmes. Plus précisément encore, le mot *πᾶσιν* vise ceux qui sont hors de son Église ; son appel s'adresse à «*tous*, CAR, s'il en est qui participent aux réunions cultuelles, aux synaxes, de quelque autre, il leur suffit, en cas de péché, de passer à son école à lui pour n'avoir pas à se voir demander compte de leur péché . Manifestement, en promettant de leur remettre à tous les péchés, Calliste a en vue les dissidents de l'Église, les membres des communautés chrétiennes qui se groupent autour d'autres chefs que lui : « *Ὁ παρ' ἑτέρῳ τινὶ συναγόμενος* ».

Συνάγεσθαι est, en effet, l'expression consacrée pour désigner la participation aux réunions religieuses en général, aux réunions chrétiennes en particulier (1) : telles les réunions tenues à Alexandrie

unquam denegaverit veniam ulli delicto? et p. 186 : *Utrum denegaverit veniam ullis delinquentibus?* Pour l'absolution des moribonds, nos 289-304, des relaps, nos 305-314, des hérétiques, no 184.

(1) Cfr ici même dans Hippolyte, *Τῶν Ἰουδαίων συνηγμένων*, pour une réunion à la synagogue troublée par Calliste (PG, t.XVI³,3382B ; édit. WENDLAND, p. 247¹²⁻¹³). Voir de même dans une lettre de Denys d'Alexandrie, à propos des chrétiens qui continuent à fréquenter les réunions, tout en adhérant à d'autres maîtres : « *συνάγεσθαι μὲν δοκοῦντας, καταμηνυθέντας δὲ ὡς προσφοιτῶντάς τινι τῶν ἑτεροδιδασκαλούντων* ». (EUSÈBE, HE, VII, 1, 4 ; PG, t. XX, col. 649 A). De même encore pour un vieillard qui assistait régulièrement aux réunions : « *τῶν συναγομένων ἀδελφῶν* » (*ibid.* 9, 1 ; PG, 653 A). Dans l'interrogatoire du même Denys, l'expression *συνάγειν* revient plusieurs fois au sens, pour un évêque, de tenir, convoquer ou présider une réunion de fidèles (*ibid.* 11, 4 sqq. ; PG., 664 B ; 665 BC). Ce sont les «collectes», dont parlent les anciens textes latins, p. ex., les *Actes des martyrs d'Abitina* : «*collegimus*» ; « *in collecta fui* » ; «*collectam feci* » «*auctor, in cujus domo collecta facta fuit* » (*PL*,t.VIII,col.692-699). Cfr *Martyr.Polycarpi*,18,2 : « *ἡμῖν συναγομένοις* », et IRÉNÉE, *Adv. haer.*, 3,3, 2 : «praeter quam oportet *colligere* » [*παρασυνάγειν*], en parlant des hérétiques ; et 4,26, 2 « absistunt a principali successione et quocumque loco *colligunt* » [*συνάγουσι*] (PG, t. VII, 849 A et 1054 A). Item dans Socrate (HE. V, 21), à propos du prêtre Sabbatius, qui songe à faire scission d'avec la communauté novatienne de Constantinople : « *κατ' ἰδίαν συνάγειν βουλόμενος* ». Il continue quelque temps à prendre part aux réunions communes : « *ἅμα πᾶσι κατὰ τὴν ἐκκλησίαν συνήγετο* ». Finalement « *παρασυνῆξε καθ' ἑαυτὸν* » (PG, t. LXVII, col. 521 C ; 624 C ; 625 A). — Les anciens, écrit saint Basile, ont appelé *παρασυναγώγας τὰς συνάξεις τὰς παρὰ τῶν ἀνυποτάκτων πρεσβυτέρων ἢ ἐπισκόπων... γινομένας* (*Epist.can.* 1 ; PG, t. XXXII,

Digitized by Google

autour du chef des hérétiques Paul (*μυρίου πλήθους... συναγομένου παρ' αὐτῷ*), auxquelles Origène, son commensal forcé, ne voulut cependant jamais assister (1).Or,à Rome,alors, ces groupes séparés abondent. Depuis longtemps, l'Église y est en proie à des schismes divers. Hippolyte a déjà parlé des dissentiments qu'y avaient provoqués les doctrines de Calliste (2) ; il l'a montré, devenu pape, qui le mettait lui-même hors de l'Église, après en avoir déjà chassé Sabellius (3). Ce sont là autant de centres de résistance et d'opposition à réduire ou, plutôt, à ramener. Il y en a d'autres ; Hippolyte va parler tout à l'heure de sectes hérétiques nombreuses, dont les membres les ont abandonnées.

Voilà donc très exactement à qui s'adresse l'offrande universelle de pardon reprochée à Calliste. La mesure dénoncée par Hippolyte a pour but de refaire l'unité de l'Église. Elle ne concerne pas les pécheurs restés attachés au pasteur légitime ; Calliste n'y a directement en vue que les hérétiques et les schismatiques ; le pardon qu'il leur promet consiste à les recevoir dans l'Église sans leur demander compte de leur conduite antérieure ; les fautes mêmes, qui les auraient fait condamner et excommunier par les chefs de leurs communautés, on n'y aura pas égard on n'en exigera pas l'expiation par voie de penitence, pourvu qu'ils passent à l'école de Calliste (4).

col. 665 A). Voir, parmi les canons du concile d'Antioche en 341, le canon 5, à propos du prêtre excommunié qui fait schisme : *ἰδίᾳ συνήγαγε*. Voir aussi le canon 2.

(1) EUSÈBE, E, VI, 2 ; PG, t. XX, col. 525C ; éd. SCHWARTZ, p. 522.

(2) « *Ἐπειθὲν ἀεὶ στάσεις ἐμβαλεῖν ἀνὰ μέσον τῶν ἀδελφῶν,... ἄπαυστον τὴν στάσιν ἐν τῷ λαῷ διετήρησε* (IX, 11 ; PG, t. XVI[3], col. 3378 C et 3379 A ; édit. WENDLAND, 225[17] et 246[4]).

(3) PG, t. XVI[3], col. 3383 B ; édit. WENDLAND, 248[18-23]).

(4) Ainsi nous paraît devoir s'entendre l'expression : *οὐ λογίζεται αὐτῷ* : la faute ne lui est pas imputée, ne lui est pas portée en compte. Par qui ? Par Dieu ? Peut-être, et tel est bien le sens au moins indirect ou conséquent : il est bien entendu que l'absolution, le pardon de l'évêque,l'admission à sa communion entraîne le pardon de Dieu lui-même. Mais il paraît peu vraisemblable que tel soit le sens direct et immédiat : il s'en faut, à cette époque, que le pardon par Dieu soit aussi explicitement rattaché au pardon par l'Église. Aussi est-ce par elle, par Calliste, qu'il sera fait grâce aux convertis. Chez eux, dans leur groupe, une longue et rigoureuse pénitence aurait dû précéder leur réadmission à la communion ; qu'ils passent à l'école de Calliste, et ils y seront admis d'emblée.

Digitized by Google

On conçoit aisément que le chef d'une de ces communautés rivales appelle cela offrir sa communion à tout venant, sans s'inquiéter de discerner avec qui il faut communier ; on s'explique aussi qu'il dénonce dans l'indulgence ainsi offerte une prime au vice ; mais ses interprétations ne nous doivent pas donner le change sur la nature exacte des faits qu'il rapporte ; les conséquences mêmes qu'il leur attribue confirment que nous en avons saisi exactement la portée.

L'amnistie proclamée par Calliste a pour effet de remplir son école ; mais les recrues qu'elle lui vaut viennent précisément des conventicules qui lui font opposition. Elle les désagrège. On accourt à lui de toutes les sectes, constate Hippolyte ; même lui, voit de ses partisans l'abandonner pour se rallier à son rival. Aussi s'attache-t-il à dénigrer ces convertis : ce sont de misérables transfuges, à la conscience chargée de fautes, qu'il avait fallu condamner et excommunier, et dont Calliste achète l'adhésion en passant l'éponge sur leur passé criminel. Soit, et laissons-le exhaler son dépit. L'édit qui le provoque n'en apparaît que mieux sous son vrai jour : la discipline intérieure de l'Église n'y est pas intéresseé. Il manifeste surtout le trait de caractère qu'Hippolyte a déjà noté chez son rival : le don ou l'habileté de gagner et d'attirer à lui les partisans des factions qui s'opposent entre elles (1).

L'initiative dont le prêtre rebelle fait grief au pape n'a rien d'une modification ou d'un élargissement du régime pénitentiel communément imposé aux fidèles ; on ne leur promet pas la rémission de péchés qu'on leur eût retenus jusque là ; l'édit ne les concerne pas ; il assure seulement aux dissidents, qui feront leur soumission, l'exemption des peines dont ils auraient eu à payer, dans leur secte, leur réadmission à la communion. Les épreuves normales de la pénitence publique leur seront épargnées ; leur retour à la communauté catholique les en fera dispenser : une fois de plus, les prodigues paraîtront mieux traités que les enfants demeurés à la maison.

Pour se rendre compte de la portée de l'édit, il n'est que de regarder à Carthage, quelque trente ans plus tard.

Là aussi, au lendemain de la persécution, l'évêque s'est trouvé en face de factions et de schismes. Là aussi, comme à Rome, au temps de Calliste, des « conventicules » se sont formés, qui ont rompu l'uni-

(1) «*Αὐτὸς τὰ ἀμφότερα μέρη κερκωπείοις λόγοις πρὸς ἑαυτοῦ φιλίαν κατασκευάζων*» XI, 1 ; PG, XVI[3], col. 3378C ; *édit.* WENDLAND, p. 245[7-19].

Digitized by Google

té de l'Église. Félicissime et Novat se sont faits chefs de groupes (1) Autour d'eux se réunissent, non seulement des apostats, auxquels ils ont rendu la communion sans leur imposer aucune pénitence, mais aussi un certain nombre de fidèles, séduits par eux ou intéressés à profiter de leur indulgence. Le bon pasteur a donc ici encore des brebis à ramener. Comme Calliste, il leur ouvre toutes larges les portes de la bergerie.

A l'égard des chefs, la sévérité s'impose ; d'autant plus qu'ils poursuivent leurs menées schismatiques jusqu'à Rome (2). Mais, à l'endroit de leurs adhérents, saint Cyprien se déclare prêt à la plus grande indulgence. Ceux-là mêmes qui ont failli dans la persécution et se sont fait absoudre par les prêtres révoltés ; les autres aussi, dont les fautes ont été graves et nombreuses, — à moins de crimes vraiment énormes et criant par trop vengeance (3), — il s'offre à leur rendre la paix pourvu qu'ils reconnaissent leurs torts et désavouent les auteurs de la rébellion (4).

Or, tout comme à Rome sous Calliste, cette initiative étonne et fait crier. Même ou surtout parmi les fidèles, on se montre choqué d'une telle indulgence. Pour procéder à ces réconciliations, saint Cyprien doit braver le mécontentement de beaucoup et passer outre aux protestations ; il ne disconvient pas d'ailleurs que certains des amnistiés ainsi reçus par lui dans l'Église aient justifié après coup la répugnance des « frères » à communier avec eux (5). Lui-même s'effraie de sa condescendance ; à remettre ainsi tant de péchés, il se sent presque coupable devant Dieu. Cependant, « *studio et voto colligendae fraternitatis* », il ferme les yeux, et continue à pardonner (6).

Voilà, nous semble-t-il, qui aide singulièrement à revivre les jours

(1) « Foris sibi extra ecclesiam et contra ecclesiam constitu[erunt] conventiculum perditae factionis » (*Epist.* LIX, 14 ; H. 683[6]).

(2) *Epist.* LIX, 14 et 16.

(3) « Cum sint acerbissima et gravissima crimina, quae eis a fratribus ingerantur... Videamus quem habeant satisfactionis suae sensum, quem adferant paenitentiae fructum » (*Ibid.*15 H.686 [8] et [11]). Il n'est pas dit et il ne semble pas que tous ces convertis, sans distinction, aient été admis immédiatement à la communion.

(4) « Veniant... Nec Ecclesia istic cuiquam cluditur nec episcopus alicui denegatur. Patientia et humanitas nostra venientibus praesto est » (*Ibid.*, 686 [16] et [19]).

(5) *Ibid.*, 15.

(6) « Remitto omnia, multa dissimulo studio et voto colligendae fraternitatis... Delictis plus quam quod oportet remittendis paene ipse delinquo » (*Ibid.* 686 [16-19]).

Digitized by Google

de Calliste. Le *πᾶσιν ἀφίεσθαι,* qu'Hippolyte lui met sur les lèvres, dit-il plus ou autre chose que le *remitto omnia* de saint Cyprien? Les deux expressions ne se correspondent-elles pas exactement, et leur universalisme ne se doit-il pas interpréter de la même manière? D'autre part, ces frémissements de colère ou de douleur, — « *fremunt et reluctantur;... obnitente plebe et contradicente* » (1), — par lesquels le bon peuple de Carthage accueille les décisions indulgentes de son pasteur, ne nous invitent-ils pas à ramener à leur juste valeur les dénonciations passionnées du prêtre révolté contre le pape de Rome?

Il ne s'agit pas ici de plaider une cause quelconque ; nous ne cherchons qu'à saisir exactement une situation ; mais, pour la saisir et la juger exactement, il faut d'abord la mettre dans tout son jour, et le cas de saint Cyprien éclaire réellement celui de Calliste. Les mesures qui ont causé tant d'émotion à Carthage ne visaient, nous le savons, que les convertis du schisme (2). La condescendance de saint Cyprien

(1) *Ibid.,* 15, (685[11] et[16-17]).

(2) Autre temps, autres circonstances et autres décisions. Calliste et saint Cyprien avaient surtout à prévenir la durée ou l'extension du schisme. En 416, en Afrique, on avait affaire à des hérésies depuis longtemps organisées. Contrairement à la ligne de conduite adoptée jadis à Rome et à Carthage, le concile de Milève suppose que, malgré son retour à l'Église, le converti est tenu d'accomplir en tout ou en partie la pénitence encourue dans l'hérésie : (*Can.* 23 ; MANSI, *Coll. ampl.*, t. IV, col. 332-333). Mais c'est là un exemple, entre beaucoup d'autres, de la diversité qui caractérise l'administration de la pénitence dans l'Église. Y supposer l'uniformité, et vouloir conclure d'un cas particulier à un autre, c'est se condamner à ne rien comprendre à son histoire. Ici encore, voir notre *De paenitentia tractatus* , sur les origines de la pénitence privée, n°271 sqq. On le savait bien à Rome, au VIe siècle : Cfr la lettre du pape VIGILE à Profuturus de Braga (JAFFÉ, 907), u sujet des apostats qui, passés à l'arianisme et rebaptisés, reviennent à l'Église. La discipline générale leur était très sévère ; loin d'être traités comme les hérétiques ordinaires, ils avaient à passer par la pénitence publique. Et cependant, écrit le pape, « *quid per singulos ordines vel aetates antecessorum nostrorum decreta censuerint, quia* MULTIPLICI SUNT RATIONE DIGESTA, *ex nostro scrinio relevata capitula his subjecta direximus. In quibus tamen illud* SPECIALIUS *charitatem tuam conveniet observare, ut, quia ex peccatis plurimis in gentibus iniquitas ista surrexit,* IN AESTIMATIONE TUAE FRATERNITATIS ALIORUMQUE PONTIFICUM PER SUAS DIOECESES *relinquatur, ut, si qualitas, et paenitentis devotio fuerit approbata, indulgentiae quoque remedio sit vicina* » (PG, t. LXIX, col. 18 A).

Digitized by Google

à leur égard ne l'empêchait nullement de maintenir dans son Église la pratique rigoureuse de la pénitence publique ; malgré l'indulgence, excessive aux yeux de plusieurs, dont il faisait preuve pour ramener ceux du dehors, il n'en continuait pas moins à imposer à ceux du dedans des expiations prolongées avant de leur accorder le pardon. C'est donc à tort que l'on prétendrait, en cette matière, étendre à l'ensemble ce qui est dit d'une catégorie spéciale. Et, s'il a suffi à l'évêque de Carthage, pour déconcerter à ce point ses propres fidèles, d'ouvrir très larges ses bras de pasteur aux brebis égarées, il ne s'impose nullement de croire que, pour faire crier au scandale un rival intéressé, le pape ait dû bouleverser l'ensemble du régime pénitentiel jusque là en vigueur. Il suffit que, comme l'expliquent en propres termes ses disciples, il ait fait lui aussi le geste d'ouvrir ses bras aux dissidents de toutes les sectes.

Nous pouvons donc conclure.

Ce qu'on peut appeler l'édit de Calliste n'a rien à voir avec « l'édit péremptoire », qui a provoqué le pamphlet du *De pudicitia*. Quelque sens qu'Hippolyte ait cru lui trouver ; quelques conséquences surtout qu'il se soit complu à en déduire, il ne constitue nullement une innovation en matière de pénitence. Il n'a point pour objet d'atténuer, dans l'Église,les exigences traditionnelles de l'expiation du péché ou de promettre aux fidèles coupables de fautes graves un pardon, qui, jusque là, leur eût été refusé. Rien, dans le résumé ou dans le texte qu'en donne Hippolyte, ne permet d'attribuer à Calliste une initiative pareille. Son édit d'indulgence, si édit et indulgence il y a, ne vise que les chrétiens groupés jusque là autour des faux pasteurs et qu'il tient à voir rentrer au bercail. C'est pour avoir offert sa paix aux hérétiques et aux schismatiques, comme il faisait à ses propres fidèles, qu'il a paru à son rival dépité promettre le pardon et accorder sa communion à tout le monde sans distinction.

Si Hippolyte a cru voir dans cette façon d'agir un encouragement donné au vice, nous ne pouvons, nous, reconnaître dans son interprétation qu'un exemple de plus des travestissements de la pensée d'autrui, dont, aux époques de crise et dans la chaleur de la lutte, l'esprit de secte ou de parti rend parfois capables les âmes les plus hautes.

Enghien. P. GALTIER.

Digitized by Google

ÉPISODES DU SIÈGE DU PALAIS DES PAPES
AU TEMPS DE BENOIT XIII

(1398-1399)

Lasse du schisme qui désolait la chrétienté depuis 1378, la France s'était préoccupée d'y porter remède de façon efficace, au lendemain de l'élection de Benoît XIII. L'université de Paris, une ambassade solennelle composée des oncles de Charles VI (les ducs de Berry, de Bourgogne et d'Orléans), les cardinaux avaient vainement tenté d'obtenir que le nouvel élu consentît à la voie de cession. Tous les moyens pacifiques ayant piteusement échoué, on crut que le salut se trouverait dans des mesures de rigueur. A la suite du troisième concile de Paris parut une ordonnance royale qui promulguait la soustraction d'obédience (27 juillet 1398). Cette initiative hardie et passablement révolutionnaire fut suivie d'actes non moins graves : les fonctionnaires pontificaux désertent le palais des Doms où réside Benoît XIII ; les cardinaux, à l'exception de cinq d'entre eux, passent en terre française ; et, qui pis est, voilà les Avignonnais qui se révoltent contre leur souverain (septembre 1398) et qui, sous la conduite de Geoffroy Boucicaut, nommé capitaine par le Sacré-Collège, forment un blocus serré autour de sa propre demeure.

Ces violences ne prirent au dépourvu ni le pape, ni ceux qui lui avaient voué un culte. Un certain nombre de ses compatriotes résolurent de débloquer le château pontifical (1). Un « conseil » établit sa résidence à Barcelone : il comprenait Raymond de Périllos, vicomte de Roda, ancien capitaine d'Avignon, Pierre de Luna, neveu de Benoît XIII, et le chevalier François *de Pace* (2). Pierre de Czagarigga, cubiculaire du pontife et archidiacre de Vénasque en l'église

(1) Voir l'*Informatio seriosa* dans Baluze, *Vitae paparum Avenionensium*, éd. Mollat, t. IV, p.404. Paris, 1922 « Aliqui amici, consanguinei et servitores domini nostri pape de ipsius anxietate et angustia ac tribulatione condolentes eumque ab eis liberari cupientes ».

(2) Archives du Vatican, *Collectoria* 160, f. 134 v°-135 r°.

Digitized by Google

de Lérida, en avait la présidence, en vertu d'un mandat de substitut du camerlingue. Dès le 12 août 1398, Benoît XIII lui avait délégué tous pouvoirs, par lettre scellée de son signet secret (1).

Pierre de Czagarigga avait qualité pour donner des ordres à Jean de Rivesaltes, collecteur apostolique chargé de lever les impôts dans le ressort du diocèse d'Elne (1393-1405), et lui passer des avis de paiement. C'est grâce au livre de comptes de ce modeste fonctionnaire (2), où les uns et les autres sont consignés, que nous possédons des détails inédits sur les tentatives incomplètement connues jusqu'ici que firent les amis et les parents du pape pour le délivrer.

Organiser un service d'espionnage (3) afin que le conseil barcelonnais sût quels expédients prendre, telle était la première démarche à tenter. Malgré les périls (4) qui menaçaient toute personne soupçonnée de dévouement envers Benoît XIII, un Perpignanais, du nom de Pascal (5), pénétra dans Avignon. Les informations qu'il y recueillit en octobre 1398,— il put sans doute communiquer avec les assiégés,— permirent au conseil d'élaborer ou d'exécuter un plan de campagne. On escompta les bonnes dispositions de Louis, duc d'Orléans, à l'égard de Benoît XIII et on résolut de le faire sonder

(1) « Potestatem ... habentis, ut apparet in quadam littera clausa per dominum dominum nostrum papam missa, suo secreto signeto sigillata et data Avinione duodecima die augusti » ; Archives de Vatican, *Collectoria* 160, f. 135 v° ; voir aussi f. 136 r°. — Voir sur Pierre de Czagarigga une note biographique insérée p.44 de G. Mollat, *Les comptes de Jean de Rivesaltes, collecteur apostolique dans le diocèse d'Elne* (1393-1405), Paris, 1905. Il suffira de noter que ce personnage devint, dans la suite, évêque de Lérida, puis archevêque de Tarragone en 1407. Profondément dévoué à Benoît XIII, il lui resta fidèle jusqu'à sa mort survenue en 1418 et joua un rôle actif, comme ambassadeur, dans le dernières années du Grand Schisme d'Occident.

(2) J'ai naguère publié une partie de ces comptes dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, 1905, t. VI.

(3) *Collectoria* 160, f. 134 v°, 135 v°, 136 v°, 137 v°.

(4) « Tunc vix poterat reperiri qui vellet accedere propter nimi pericula que tunc eminebant contra gentes dicti domini nostri pape » ; *ut supra*, f. 134 v°.

(5) Le 15 octobre 1398, on lui paie 7 livres, 3 sous « pro spia ut sentiret et avisaret predictos de omnibus que possent concernere commodum et honorem domini nostri pape » ; *ut supra*, f. 134 v°. Un certain Béranger, aubergiste attitré des courriers de Montpellier, servit aussi d'informateur ; *ut supra*, f. 137 v°.

Digitized by Google

par un émissaire. Dalmau de *Darvitibus* s'en fut en France : il était sûrement de retour le 31 octobre 1398 (1), date à laquelle les renseignements ou les assurances qu'il avait obtenus décidèrent le vicomte de Roda à se rendre près du duc (2).

Raymond de Périllos emportait avec lui des instructions précises émanées de Benoît XIII. Ni Martin d'Alpartil qui les mentionne (3), ni Jean de Rivesaltes ne nous en a livré la teneur. On sait seulement que la lecture des documents pontificaux et les explications fournies par Raymond incitèrent Louis d'Orléans à entreprendre le voyage d'Avignon et à travailler à la libération du pape (4). Dès le 4 décembre 1398 le duc opère des achats somptuaires en vue de son départ prochain (5). Il se composa une nombreuse suite. Suivant Martin d'Alpartil (6), plus de quatre cents notabilités devaient l'accompagner ; le cortège comprenait au total plus de quinze cents cavaliers. Des documents d'archives (7) révèlent les noms des principales personnalités faisant partie de l'escorte : c'étaient entre autres « Jean, comte de Nevers, fils aîné de Philippe de Bourgogne ; Jean de Bourbon, fils aîné du duc Louis ; Charles d'Albret » ; maîtres Pierre Beaublé, Pierre Plaoul, Nicole de Dur, Mathieu Re-

(1) « Pro quodam viagio quod fecerat pro negociis domini nostri pape tunc obcessi in suo palatio apostolico Avinionensi ad partes regni Francie, de ordinatione dicti domini Petri et aliorum de consilio residenti in Barchinona » ; *ut supra*, f. 135 r°.

(2) Le 3 novembre 1398, Jean de Rivesaltes lui versa 270 livres « pro sustentatione expensarum per ipsum fiendarum in anara seu viagio per dictum nobilem vicecomitem fiendo versus partes Francie et ad ducem Aurelianensem pro negociis domini nostri pape » ; *ut supra*, f. 135 r°.

(3) « Dominum vicecomitem Rotensem cum certis capitulis ad dominum ducem Aurelianensem destinaverat» ; MARTIN DE ALPARTILS, *Chronica actitatorum temporibus domini Benedicti XIII*, éd. F. EHRLE, p. 74. Paderborn, 1906.

(4) « Qui dux habitis et receptis capitulis per vicecomitem portatis et enbaxata ad plenum explicata, iter versus Avinionem pro liberatione domini nostri pape predicta arripuerat » ; MARTIN DE ALPARTILS, éd. citée, p. 74.

(5) E. JARRY, *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans*, 1372-1407, p. 220. Paris, 1889.

(6) « In comitiva cujus plus quam quatuorcenti notabiles viri, ut fertur, veniebant, ta quod in universo extimabantur plusquam mille quingenti equites » ; *ut supra, loco citato.*

(7) JARRY, *op. cit.*, p. 443-445 et N. VALOIS, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. III, p. 207, note 2. Paris, 1901.

Digitized by Google

gnault, Gilles des Champs, Guillaume Fillastre ; l'abbé de Chaalis. La présence d'universitaires, connus pour avoir travaillé à conclure l'union dans l'Église, laisse à penser que le duc d'Orléans n'entendait prêter son concours à Benoît XIII qu'à bon escient, c'est-à-dire à la condition que le vieux pontife s'obligerait, sans feinte, sans tergiversations, à prendre dans le plus bref délait les moyens certains pour terminer le schisme.

Quoi qu'il en soit, le prince, estimant sa tâche difficile, visita la basilique de Saint-Denis le 10 décembre et implora l'assistance divine. Le 11, il quittait Paris ; le 13, il se trouvait à Melun (1).

***

Tandis que Raymond de Périllos négociait à Paris, Pierre de Czagarigga organisait une armée de secours. Sur ses ordres, Dalmau de *Darvitibus* (2) s'aboucha avec des bandes de routiers campées en France ; quant à lui-même, il arma une flotte. Cent cannes de planches furent achetées à un fustier perpignanais dans le courant du mois de novembre 1398 (3). Le 15 décembre, d'autre matériel en fer figure dans les livres de comptes du collecteur pontifical. Le tout doit être transporté à Collioure (Pyrénées-Orientales) où était ancrée la flotte et où Pierre de Czagarigga avait établi son quartier général (4).

Le 18 décembre 1398, Jean de Rivesaltes et Dalmau *de Darvitibus* prirent le chemin de la France (5). Ils allaient à la rencontre du duc

(1) Jarry, *op. cit.*, p. 220.

(2) Le 27 novembre 1398 il donnait 38 livres, 10 sous « Dalmatio de Darvitibus qui mittitur ad partes regni Francie per dictum dominum Petrum Czagarigga pro aliquibus gentibus armorum cum quibus tractabatur de succursu fiendo domino nostro pape » ; Archives du Vatican, *Collectoria* 160, f. 135 v°.

(3) *Ut supra, ibidem.*

(4) *Ut supra*, f. 136 v°.

(5) « Item die XVIII decembris... ego recedens eadem die, videlicet XVIII decembris supradicta, de loco Cauquiliberi, ubi tunc dictus procurator erat cum stoleo marino qui ibat in succursum domini nostri pape... accessi una cum honorabili Dalmatio de Darvitibus ad partes Francie, videlicet ad ducem Aurelianensem qui, ut dicebatur, recesserat de Parisius, tractante multum nobili et potenti viro domino vicecomite de Perleonibus et de Roda pro succurrendo domino nostro papa ; et stetimus usque ad ultimam diem

Digitized by Google

d'Orléans qui, disait-on, avait quitté Paris. Leur mission consistait à demeurer en communication constante avec Pierre de Czagarigga et à lui fournir toutes informations utiles. Ils s'en acquittèrent fidèlement. C'est ainsi que, le 23, ils lui dépêchent un courrier chargé de lui rapporter les propos d'un marchand barcelonais, habitant en Avignon et rencontré à Saint-Thibéry (Hérault) (1). A partir du 26 décembre, le journal du collecteur apostolique abonde en indications précieuses sur les évolutions de la flotte aragonnaise dans les eaux de la Méditerranée ou celles du Rhône. A la vérité il ne nous donne aucun renseignement sur sa composition même ou sur sa jonction avec une autre escadre dont des sources d'origine aragonnaise révèlent l'existence.

Benoît XIII n'était pas resté inactif, lui non plus. Malgré la rigueur du blocus qu'il subissait, il avait réussi à entrer en relations avec le roi d'Aragon et à implorer son aide. Martin Ier avait agi avec une singulière circonspection : craignant de se compromettre vis-à-vis de la France, il n'avait point prêté officiellement au pape un concours matériel ; il s'était borné à autoriser les jurats, les clavaires et des armateurs de Valence à conclure un pacte avec les représentants légitimes de Benoît XIII. Moyennant la somme de 36.000 florins, dont 20.000 avaient été versés immédiatement, dix galères et quatre galiotes armées avaient été nolisées pour deux mois. Ces navires revenaient précisément d'une expédition menée contre les barques mauresques auxquelles ils avaient fait la chasse dans les abords des côtes d'Afrique (2). Ils se joignirent dans la suite à la flottille réunie à Collioure, mouillée encore dans ce port le 18 décembre (3). Si les calculs de Bertrand Boysset sont exacts, les forces navales parties au secours de Benoît XIII comprenaient dix huit galères et huit fustes (4). Martin d'Alpartil en parle en termes admiratifs : il prétend qu'elles transpor-

februarii continue sequentem inclusive que sunt LXXIII dies » ; *ut supra*, f. 137 r°.

(1) *Ut supra*, f. 137 v°.

(2) Lettre du roi d'Aragon datée du 5 janvier 1399 et imprimée par F. Ehrle en appendice à son édition de la chronique d'Alpartils, p. 286-288.

(3) *Collectoria* 160, f. 137 v°

(4) *Archiv fur Literatur- und Kirchengeschichte*, 1900, t. VII, p. 355. La *Chronographia regum Francorum* (éd. H. MORANVILLÉ, t. III, p. 161. Paris, 1891) donne également le chiffre de dix-huit galères.

Digitized by Google

taient « une multitude de gens d'armes, d'arbalétriers et de fantassins (1) ». En tout cas, le roi d'Aragon estimait le succès quasi assuré, puisque le 12 novembre 1398 il expédiait l'ordre de recevoir solennellement le pape à l'occasion de son éventuelle entrée à Barcelone (2). D'ailleurs, sans vouloir porter lui-même la guerre en terre avignonnaise et sans provoquer directement le roi de France, il plaçait à la tête de l'expédition Pierre de Luna, neveu du pape, chanoine et prévôt de Valence, par mandement du 20 novembre 1398 (3).

***

S'il faut ajouter foi aux affirmations du chroniqueur Bertrand Boysset, une partie de la flotte, — celle qui provenait de Barcelone, — leva l'ancre le 1er décembre (4). Le 9 suivant, elle se trouvait dans le golfe de Rosas, attendant l'arrivée des autres navires dont les équipages avaient refusé de s'embarquer avant que leur solde eût été versée intégralement (5). Le 26 décembre, Jean de Rivesaltes croyait savoir que l'escadre avait atteint Arles ; il n'en était rien : un vent violent et l'agitation des flots lui avaient intercepté l'entrée de l'estuaire du Rhône ; on avait dû fuire la tempête et se réfugier dans le port de Collioure (6). Quand la mer fut redevenue

(1) MARTIN DE ALPARTILS, éd. citée, p. 70.

(2) *Ut supra*, p. 284.

(3) « Per tenor de la present, de la strenuitat e virtuosa abtesa de vos noble eam at nostre mossen P. de Luna, canonge e pebordre de Valencia, plenerament confiants, elegim, ordenam e posam vos dit noble en capita, regidor e ductor de les gents d'armes e altrés demuntdits qui van e iran en la dita armada» ; MARTIN de ALPARTILS, éd. citée, p. 285.

(4) *Archiv*, t. VII, p. 355.

(5) *Ibidem*, p. 23 et note 5.

(6) « Rodanum intrare volentes, per plures dies vento et fortuna maris eis contrariantibus Rodanum ipsum intrare non potuerunt » ; *Informatio se iosa*, éd. BALUZE-MOLLAT, *Vitae paparum Avenionensium*, t. IV, p. 404. — « Item die et anno proxime dictis [26 décembre 1398] audivi quod stoleus marinus qui veniebat in succursum domini nostri pape erat in loco Arelatarum in Rodano. Item xxx die decembris ego misi unum cursorem... de loco de Vivariis [Viviers] in regno Francie usque ad stoleum ubicumque esset... Habuit accedere predictus cursor usque ad locum de Coquolibero, ubi predictus stoleus propter marinam tempestatem redierat » ; Archives du Vatican, *Collectoria* 160, f. 138 r°.

Digitized by Google

calme, les forces navales remirent à la voile ; cette fois, elles franchirent sans peine la barre du Rhône et atterrirent sans encombres partie à Arles, partie à Trinquetaille, le 10 janvier 1399, selon Bertrand Boysset, plus tôt d'après Jean de Rivesaltes (1).

L'arrivée des Aragonnais mit en émoi les Avignonnais. Certains cardinaux songèrent à quitter la cité. La crainte était si grande que des habitants affichaient le dessein de laisser Benoît XIII partir avec sa suite et tous ses biens meubles ; du moins, c'était le bruit public (2).

Les cardinaux, mesurant le danger à sa juste valeur, s'employèrent à le conjurer : ils achetèrent les services de petits seigneurs du Comtat Venaissin (3) et ordonnèrent de fortifier le pont d'Avignon ; des chaînes de fer furent tendues au travers du Rhône ; des hommes d'armes et des arbalétriers pénétrèrent dans la ville (4). Sur leurs instances, Charles VI manda au sénéchal de Beaucaire de porter connaissance « par cry publique et aultrement ... aux gens desdictes galées et navires que, sur tout ce qu'ils doubtent à nous courroucier, sans l'expresse licence de nous il ne montent en la dicte riviere pour porter dommaige ou destourbier aucun auxdits cardinaulx du saint college, aux habitants de ladicte ville, ne aulcun d'eulx, ne aultre part en nostre royaume ne sur nos subgiez. Et ou cas que vous verriez ou sentiriez qu'ils s'efforceraient... de faire le contraire..., si faictes assembler le plus grand nombre de gens de deffense, tant nobles que aultres des villes et païs de nostre dite seneschaucie de Beaucaire et aultres parties plus prochaines et le plus efforcement que vous pourrez, obviez et resistez à la malice et male voulenté des gens desdictes galées (5). »

Il n'y eut pas que les cardinaux dissidents à s'effrayer. Aussi peu rassurés, les Arlésiens députèrent à Pierre de Luna, capitaine général des troupes aragonnaises, des mandataires qui le prièrent de leur exposer les causes qui avaient provoqué l'arrivée d'une flotte dans leur port et les desseins qu'il nourrissait. Ils tinrent à rappeler

(1) Chronique de Bertrand Boysset dans *Archiv*, t. VII, p. 355, et *Collectoria* 160, f. 138 v°.

(2) MARTIN DE ALPARTILS, éd. EHRLE, p. 70.

(3) Instrument du 5 janvier 1399 imprimé dans *Archiv*, t. VII, p. 30.

(4) Chronique de Bertrand Boysset, dans *Archiv*, t. VII, p. 355.

(5) Mandement du 29 décembre 1398, imprimé partiellement par N. VALOIS, *op. cit.*, t. III, p. 213, note 3.

Digitized by Google

que les relations avaient toujours été amicales entre Aragonnais et Provenceaux. Qu'on se garde de toute attaque contre leur cité et les terres avoisinantes dépendant de la France, de la Sicile,du comté de Forcalquier, de la sénéchaussée de Beaucaire. Qu'on ne commette aucun dommage.

Pierre de Luna écouta avec bienveillance la requête qui lui était présentée. Il exprima le désir de consulter « les prélats, barons et nobles qui l'assistaient». Les Arlésiens se retirèrent de bonne grâce. Quelques instants après, il leur fut répondu que les vassaux des rois de France et de Sicile n'avaient à concevoir aucune crainte pour eux-mêmes ; on n'attenterait ni à leurs personnes ni à leurs biens ; la flotte venait châtier les Avignonnais, coupables d'avoir infligé à Benoît XIII injures et ignominies ; quiconque opposerait de la résistance serait traité plus cruellement qu'un païen, de manière à mettre fin à toute rébellion contre le vicaire authentique de Jésus Christ (1).

Les projets belliqueux du chef aragonnais étaient donc fort nets : on passerait outre à toute opposition ; on délivrerait Benoît XIII, au prix du sang. Il s'agissait d'une sorte de croisade. L'image du Christ en croix et celle de la bienheureuse Vierge Marie n'ornaient-elles pas les étendards des vengeurs du pape,à l'imitation des croisés partout en guerre contre les Infidèles et les ennemis de la foi (2)?

***

Il advint des entraves de qui on n'en attendait pas. Le 1er janvier 1399, des gens du vicomte de Roda annoncèrent de fâcheuses nouvelles au collecteur du diocèse d'Elne qui séjournait alors à Lyon : au lieu de poursuivre son voyage vers Avignon, le duc d'Orléans, « mécontent de notre seigneur », avait rebroussé chemin en arrière et était revenu à Paris (3). Tout en avertissant ses supérieurs,

(1) Instrument du 19 janvier 1399, publié par F. Ehrle dans *Archiv*, t. VII, p. 24-27.

(2) *Chronographia regum Francorum*, éd. citée, t. III, p. 162.

(3) Item prima die januarii, anno a nativitate Domini MCCCXCVIIII, in civitate Leonis supra Rodanum reperi aliquas de gentibus vicecomitis de Perilionibus et de Roda qui veniebant de Parisius. Qui narrabunt michi assertive quod dominus dux Aurelianensis, qui jam recesserat de Parisius et veniebat ad dominum nostrum papam, tractante vicecomite de Roda jam dicto, redierat ad predictam civitatem Parisius, male contentus de domino nostro ; et de ejus

Digitized by Google

Jean de Rivesaltes tint à posséder des renseignements complémentaires et certains. Un chevaucheur de l'archevêque d'Embrun se chargea de pressentir le vicomte de Roda qui avait suivi le duc d'Orléans à Paris. Quelles causes avaient motivé l'arrêt du voyage vers Avignon? Pourrait-on conserver quelque d'espoir de sa reprise? Que devait faire la flotte? (1).

Le 15 janvier 1399, un courrier apporta les réponses à ces diverses questions (2). Louis d'Orléans avait effectivement quitté Melun le 21 décembre 1398, puis regagné Paris le 23 (3). Qu'était-il donc survenu? Le 25 novembre précédent, les ambassadeurs de Martin Ier avaient pénétré, non sans difficultés, près de Benoît XIII et lui avaient fait accepter un compromis aux termes duquel les rois de France et d'Aragon règleraient la question épineuse de l'union de l'Église et son propre sort. Sortis d'Avignon le 29, ils avaient rencontré à Melun le duc d'Orléans et l'avaient entretenu du résultat obtenu en cour pontificale. Obéissant à leurs suggestions, le duc d'Orléans les avaient accompagnés jusqu'à Paris. Martin d'Alpartil, qui rapporte ces événements fidèlement, note avec mélancolie qu'ils entravèrent la libération du pape (4).

regressu erat summe necessarium quod dominus Petrus Czagarriga... et alii de consilio stolei marini sepedicti essent avisati et certificati. Ideo eadem die misi unum cursorem de dicto loco Leonis usque ad Montempessulanum civi Guillelmo Puyolli, qui debebat mittere omnes litteras meas per fidelem nuncium ubicumque stoleus erat... Et tunc receptis litteris meis... predictus Guillelmus misit eas a Trencatales ubi tunc stoleus erat » ; Archives du Vatican, *Collectoria* 160, f. 138 v°.

(1) « Item, tertia die januarii, anno a nativitate Domini MCCCXCVIIII, misi de Leone supra Rodanum ad Parisius unum cavalchatorem domini archiepiscopi Ebredunensis, quem in dicto loco de Leone reperimus in comitiva gentium vicecomitis Rotharum, qui vocatur Matheus, et dirigebatur predicto vicecomiti, qui erat ibi pro negociis domini nostri pape, ad hoc ut per ipsum essemus certificati de negociis domini nostri, et quare retrocederat dictus dux Aurelianensis, et si habebat spem aliquam de ejus adventu, et quid videbatur sibi fiendum per gentes stolei sepedicti... »; *ut supra*, f.138 v°.

(2) «Item, xv die januarii...recepi unum cursorem, vocatum Pascalet, domini vicecomitis de Roda cum suis litteris responsivis ad illas portatas per Matheum proxime dictum et cum aliis que dirigebantur capitaneo stolei et procuratori domini nostri pape et consilio predicti stolei » ; *ut supra*, f. 139 r°.

(3) JARRY, *op. cit.*, p. 221.

(4) Éd. EHRLE, p. 74.

Digitized by Google

***

Durant les longs pourparlers qui s'ouvrirent à Paris, — ils durèrent jusqu'au 30 mars 1399 (1), — la flotte aragonnaise, toujours concentrée à Trinquetaille (2), avait enfin levé l'ancre. Des messages inquiétants lui étaient parvenus par l'intermédiaire de Jean de Rivesaltes. Le collecteur, qui avait gagné Montpellier en toute hâte (16 janvier 1399), avait acquis la conviction que les ennemis du pape complotaient sérieusement la destruction des forces aragonnaises : quinze galères génoises s'apprêtaient à leur offrir le combat (3).

Les dangers signalés engagèrent-ils Pierre de Luna à tenter une action navale? Nous ne savons. Toujours est-il qu'il donna l'ordre d'appareiller le 25 janvier 1399, d'après le chroniqueur Bertrand Boysset (4). Contre toutes prévisions et contrairement à ce qui se passe durant la saison hivernale,au lieu de croître, le Rhône subit une décrue à tel point que les lourdes galères aragonnaises renoncèrent, sous peine de s'échouer, à remonter le cours du fleuve au delà de Vallabrègues (Gard, canton d'Aramon), suivant certaines sources (5), de Lausac, suivant d'autres (6). Quant à Jean de Rivesaltes, il indique comme mouillage l'île de Stel ou de Listel, sise au sud d'Aigues-Mortes (Gard), du 27 janvier au 11 février 1399 (7). Seules, deux petites galères parvinrent jusqu'à Tarascon (Bouches-du-Rhône) (8).

(1) *Ut supra*, p. 74.

(2) *Collectoria* 160, f. 139 r° et v°.

(3) « Item XVI die januarii, anno a nativitate Domini MCCCXCVIIII, recessimus venerabilis Dalmatius de Darvitibus et ego propter aliqua nova que audiveramus que erant contra gentes stolei et sentiebant earum destructionem et festinanter ivimus ad Montempessullanum et ibi scimus quod stoleus erat a Trencatales » ; *Collectoria* 160, f.139 r°. Le 27 janvier Jean de Rivesaltes dépêchait un courrier à Pierre de Czagarigga « ad insulam de la Stela ubi tunc dictus stoleus erat, ad notificandum eidem quod nova erant in Montepessullano : quod Genuenses armaverant XV galeas et debebant venire contra stoleum » ; *Collectoria* 160, f. 39 °.

(4) Éd. F. EHRLE, dans *Archiv*, t. VII, p. 355.

(5) MARTIN DE ALPARTILS, éd. F. EHRLE, p. 70, et l'*Informatio seriosa*, dans BALUZE-MOLLAT, *Vitae paparum Avenionensium*, t. IV, p. 405.

(6) Chronique de Bertrand Boysset dans *Archiv*, t. VII, p. 355.

(7) *Collectoria* 160, f. 139v°-140r°.

(8) Chronique de Bertrand Boysset, dans *Archiv*, t. VII, p. 355.

(9) « Item, V die februarii anno a nativitate Domini MCCCXCVIIII

Digitized by Google

Malgré ces fâcheux contretemps les amis de Benoît XIII ne perdirent pas courage. Jean de Rivesaltes noua, du consentement de ses chefs, de savantes intrigues avec un italien, Laurent de Fermo, qui se vanta de soudoyer les assiégeants du palais pontifical. L'entremetteur entra en Avignon, s'aboucha avec les soudards employés au blocus de la place ; bref, en février, un pacte était conclu : les soudards promirent de procurer l'évasion de Benoît XIII en toute sûreté. Le prix de la trahison était élevé : 10.000 florins (1).

Les parents du pape prisonnier se trouvèrent-ils dans l'incapacité de payer une telle somme d'argent? Les Avignonnais éventèrent-ils le complot tramé contre eux? Jean de Rivesaltes,qui a noté tant de précieux renseignements dans son journal, y a seulement inscrit un paiement de quinze livres tournois effectué sous la date du 14 mars 1399 à Laurent de Fermo, toujours occupé à préparer l'évasion de Benoît XIII (1). Mais à cette époque, la flotte aragonnaise avait regagné, par unités, son port d'attache. Le 15 février, les départs. avaient commencé ; il ne restait plus dans les eaux du Rhône que quatre galères et une galiotte qui quittèrent Arles à leur tour, le 3 mars (2).

D'autres infortunes avaient frappé l'expédition de secours. L'inclémence de la température et la violence de la bise avaient occasionné des décès parmi les soldats et les marins (3). Une épidémie éclata : il fallut jeter par dessus bord, suivant la *Chronogra-*

dedi et realiter tradidi Laurentio de Fermo, ytalico, mediante quo tractabam de consensu dominorum Antonii et Petri de Luna et domini Petri de Czagarriga procuratoris domini nostri pape, cum aliquibus de custodia palatii ubi erat obcessus tunc dominus noster papa de fuga domini nostri et hoc pro expensis suis cujusdam anate ad dictam civitatem Avinionensem... » ; *Collectoria* 160, f. 140 r°. — « Item VIIII° die februarii...Laurentius de Firmo predictus fuit per me missus de Montepessullano ad insulam de la Stela, ubi tunc erat dominus Petrus Czagarigga... cum stoleo sepe dicto, ad hoc ut prefatus Laurentius narraret sibi et aliis de stoleo que tractaverat.Et predictus procurator scripsit michi quod omnes volebant quod continuaretur predictus tractatus. Erat predictus tractatus quod aliqui de custodia dicti palatii promittebant secure extra[h]ere dominum nostrum de palatio, datis bonis recenis ad cognitionem domini Anthonii de Luna et domini Petri de Luna ac domini Petri Czagarigga predicti ; volebant tamen decem mille florenorum » ; *Collectoria* 160, f. 140 r°.

(1) *Collectoria* 160, f. 141 r°.

(2) Chronique de Bertrand Boysset dans *Archiv*, t. VII, p. 355.

(3) MARTIN DE ALPARTILS, éd. citée, p. 70.

Digitized by Google

phia regum Francorum(1), les cadavres de la moitié d'entre eux. La même source ajoute que les Aragonnais manquèrent de courage et craignirent de se rencontrer avec les forces Avignonnaises (2).Derrière les remparts de la ville qu'avaient à redouter celles-ci? Martin d'Alpartil, lui aussi, laisse supposer que ses compatriotes se montrèrent quelque peu couards (3).

***

Tout espoir de salut semblait donc perdu pour Benoît XIII.Antoine de Luna, son neveu, et Pierre de Czagarigga jugèrent autrement. Ils estimèrent encore possible un accord avec les cardinaux rebelles et décidèrent de traiter avec eux (4). Quand ils émirent le désir d'entrer en relation avec le Sacré-Collège en Avignon même, ils eurent le désagrément de se voir refuser l'accès de la ville sous peine de mort et durent accepter Villeneuve-lès-Avignon comme lieu de rendez-vous (5). De son côté,le vicomte de Roda reprit la route de Paris : le collecteur Jean de Rivesaltes lui versa,le 18 mars 1399, la somme rondelette de 202 livres, 10 sous, pour couvrir ses débours (6). Mais les pourparlers nouveaux entamés tant à Villeneuve qu'à Paris n'aboutirent pas à un résultat pratique : ce ne sera que le 12 mars 1403 que Benoît XIII, à la faveur d'un déguisement et grâce à un relâchement de surveillance de la part de ses gardiens, pourra enfin recou vrer la liberté (7).

Strasbourg. G. MOLLAT.

(1) Édition citée, t. III, p. 162.

(2) « Tandem vero ipsi Aragonienses fortitudinem Avinionensium considerantes, confusi ad partes suas redierunt » ; *ibid m.*

(3) « Itaque pluribus infortuniis prepediti habuerant retrocedere et ad partes Catalanicas declinare ; in quo quam plurimum se ipsos et nacionem vituperarunt, licet legitimas excusaciones se habere dicantur que predictas non excusant, sed acusant » ; éd. citée, p. 70.

(4) Jean de Rivesaltes notait le 17 février : « ego misi unum hominem equitatorem in Avinione, ubi dictus Anthonius de Luna et predictus archidiaconus [Pierre de Czagarigga] debebant esse ad tractandum cum collegio de negociis domini nostri pape » ; *Collectoria* 160, f. 140v°.

(5) Chronique de Bertrand Boysset, dans *Archiv*, t. VII, p. 355.

(6) *Collectoria* 160, f. 141 v°.

(7) Martin DE ALPARTILS, éd. citée, p. 139. Le règlement des frais de l'expédition avortée ne s'effectua pas sans difficultés. Le viguier de Roussillon contraignit Jean de Rivesaltes à acquitter les arrérages de

Digitized by Google

la solde due à des marins et à des hommes d'armes : « Item XIII die septembris... MCCCXCVIIII compulsus per vicarium Ross[ilionis] solvi et realiter tradidi venerabili Michaeli Vola et Anthonio Goniella,burgensibus ville Perpiniani, pro resta stipendiorum eis debitorum ratione stolei marini sepedicti et pro servitio per ipsos ultra XL dies prestito et facto de XXV diebus cum tribus hominibus armorum... 40 l. 2 s. ». *Collectoria* 160, f. 142 r°.— Le roi d'Aragon intervint lui aussi pour le même motif en faveur d'armateurs de Valence (MARTIN DE ALPARTILS, éd. citée, p. 287). Le concile provincial de Tarragone avait pourtant voté la levée d'une demi-décime pendant un an (*Archiv*, t. VII, p. 23, note 5), en vue de l'armement de la flotte aragonnaise. On voit par là combien les violences dont fut victime Benoît XIII exaspérèrent les sentiments nationaux de ses compatriotes et comment elles les poussèrent à venger les affronts ressentis par un des leurs.

Digitized by Google

LES CONGRÉGATIONS DES AFFAIRES DE FRANCE SOUS INNOCENT XI

(*Suite.* Voir RHE, 1927, t. XXIII, p. 44-64.)

§ 7. — *La persécution du Chapitre.*

La fin de l'année 1678 avait été marquée par une perte que Caulet et ses amis durent assez cruellement ressentir : Nicolas Sevin, le disciple, le coadjuteur et le successeur d'Alain de Solminihac sur le siège de Cahors, mourut le 9 novembre 1678.

En cette occurrence les gens du roi tinrent à montrer qu'ils tenaient pour inexistants les droits d'administration temporelle que le Chapitre avait toujours exercée pendant la vacance du siège et si hautement revendiquée jusqu'à la veille de la Déclaration de 1673. M. de Pousargues, juge-mage de Cahors, partit à l'improviste de cette ville, le mercredi 16 novembre 1678, et mit les scellés sur ce château épiscopal de Mercuès, témoin des réunions de nos évêques réformateurs du Midi. Les chanoines s'y rendirent en toute hâte : titres, maisons et biens de l'évêché devaient demeurer sous leur garde pour être remis au successeur ; peine inutile, l'économe royal était installé et, semble-t-il, il ne voulut pas lâcher prise.

La régale temporelle triomphait dans l'Église du prélat dont la science avait éclairé sur l'inanité du droit royal l'évêque de Pamiers lui-même. J'ignore si le Souverain eût l'occasion d'y exercer la régale spirituelle en conférant quelque prébende.

A Pamiers il continuait alors son œuvre de coërcition et c'était le chapitre qui subissait le contre-coup des résistances de Caulet aux ordres de la Cour : on appliquait rigoureusement la sanction prévue dans la Déclaration de 1673 et les régalistes faisaient saisir les revenus des bénéfices que le roi leur attribuait. Un arrêt du Conseil en date du 20 février 1679 sollicité par l'un d'eux,Bertrand Nouaillard, avait fait séquestrer une si grande part des fruits demeurés à la disposition des chanoines fidèles à Caulet que le chapitre régulier en était presque réduit à la misère. Caulet racontera plus tard

Digitized by Google

que les agents du roi avaient poussé la rigueur jusqu'à casser une de ses anciennes ordonnances, assignant sur les 1800 livres que valait une prébende réclamée par un régaliste, une modique aumône en faveur des pauvres de trois paroisses.

Bientôt la Cour lassée des mesures particulières prescrira à Foucault d'établir un économe des fruits appartenant au chapitre. En août 1679 l'intendant donnera cette charge au Sr Anceau, fils d'un domestique de Chateauneuf ; à ce personnage on remettra vers la même date l'administration des revenus de l'évêché ; tout le temporel de l'Église de Pamiers sera donc sous la main du roi (1).

Le prince cependant n'entendait pas mériter les reproches que Caulet ne cessait de lui prodiguer au sujet de l'interruption des charités nécessaires au soulagement des pauvres du diocèse ou du paiement des desservants attachés aux paroisses rurales.

Si ces dernières cessèrent d'être payées, ce ne fut point par la faute de l'intendant. Voici, en effet, ce que raconte l'économe de Caulet, Laborde ; son récit est confirmé par une lettre du prélat.

« Comme les curés et vicaires du diocèse de Pamiers avaient recours à M. Foucault, intendant de Montauban pour se faire adjuger diverses sommes sur les revenus saisis de l'évêché de Pamiers, les uns pour des rétributions qu'ils avaient accoutumé de recevoir de M. de Pamiers du service qu'ils rendaient dans les églises dépendant de la mense épiscopale, les autres pour les réparations des dites églises, M. de Pamiers consulta sur ce qu'il devait faire là-dessus, et comme M. l'évêque de Rieux (Bertier) était alors à Toulouse et que j'y étais aussi M. de Pamiers m'écrivit de prendre là-dessus l'avis de M. de Rieux, lequel entre autres choses me dit que M. de Pamiers ne devait pas souffrir la conduite de ces curés et vicaires sur ce sujet ; que c'était, *claudicare in duas partes*, que M. de Pamiers défendît les libertés de son église et que d'autre part il ne s'opposât pas à ce que les prêtres de son diocèse reconnussent les administrateurs établis sur ses revenus par ordre du roi. Et comme tous les avis des personnes qui étaient auprès de M. de Pamiers étaient conformes à cela, M. de Pamiers défendit expressément à tous les prêtres de recevoir aucune somme d'argent, sous quelque prétexte que ce fût, des mains des économes établis sur ses revenus par ordre du roi » (2).

La Cour ne laissa pas de régler l'emploi de revenus qu'elle ne crut pas pouvoir distraire de leur destination sacrée. Un arrêt du Conseil envoyé à Foucault au mois de mai 1679 ordonnait que l'économe séquestre remettrait « l'argent provenant de dits revenus entre les

(1) *Mémoires* de Foucault, p. 57.
(2) Addition au mémoire de Laborde déjà cité.

Digitized by Google

mains du... Sr Archevêque [de Toulouse] ». Un mémoire apostillé joint à cette pièce marquait l'ordre de leur distribution : on devait d'abord satisfaire aux dépenses obligatoires incombant à l'évêque de Pamiers, puis « ce qui restera desdits revenus après qu'il aura été satisfait aux dépenses marquées dans les précédents articles pourra... être employé aux charités secrètes que faisait le dit Sr Évêque avant la saisie de son temporel. » L'apostille précisait : « Ce surplus sera distribué aux nouveaux convertis. »

L'archevêque de Toulouse s'excuse d'une commission trop délicate et ce fut l'intendant qui demeura investi de la charge de subvenir aux nécessités des œuvres et aux honoraires des desservants appaméens (1). Je ne sais si ces prêtres respectèrent les prohibitions que leur avaient fait imposer les scrupules de l'évêque de Rieux.

§ 8. — *Les hésitations d'Innocent XI.*

De Rome,cependant, Dorat envoyait des nouvelles moins bonnes. Nous touchons ici à l'un des points les plus délicats de cette histoire et il est sage de n'avancer que pas à pas et pièces en mains (2).

Dorat avait remis à Favoriti un curieux mémorial où se trahit l'embarras des héroïques adversaires de la Régale en ce début de 1679, quand il leur fallait préciser la nature du secours qu'ils attendaient de la cour romaine. Je traduis ce document, sauf la dernière phrase que je ne comprends pas et qui vise quelque démarche projetée contre le cardinal de Bonzy. Elle donnera une idée des communications qui, dans la pénombre des chapelles de la Chiesa nuova, s'échangeaient presque chaque soir entre l'ambassadeur de Caulet et le secrétaire d'Innocent XI. On y remarquera que Dorae n'y parle point, quoique l'occasion s'en présentât, de l'appel dt son évêque contre l'ordonnance de Montpezat.

« 1° Chaque jour, écrivait-il, on attend à Pamiers de nouveaux régalistes munis d'ordres de la Cour leur prescrivant la conduite à tenir.

L'évêque fait demander comment il doit se conduire à leur égard, car l'archevêque de Toulouse a cassé toutes ses ordonnances, et cassera sans aucun doute toutes celles qu'il fera.

(1) Paris, Bib. Nat., fr. 430 : corr. de Foucault avec M. de Chateauneuf, lettre du 3 mai 1679.

(2) Rome, *Arch. segr. vat.*, Nunz. Francia, t. CCCXVII D *Incip.* ; 1° In dies expectantur...

Digitized by Google

2° Par ailleurs ces régalistes déclarent ne pas vouloir se soumettre à la réforme établie par l'évêque et maintenant entièrement réduite en pratique par les chanoines nouveaux. Ces régalistes veulent vivre comme vivaient les anciens chanoines dont chacun avait sa maison particulière, faisait publiquement acte de propriétaire et cohabitait avec des femmes.

Pour ce mal le remède le plus opportun serait, semble-t-il, une confirmation très prompte par Sa Sainteté des constitutions de cette nouvelle réforme.

3° Les économes établis par le roi retiennent les revenus de l'évêque, ils ne paient point les honoraires des prêtres attachés aux paroisses et aux annexes que l'évêque doit payer : le peuple restera donc sans prêtres, sans messe, sans sacrements, parce que ces prêtres qu'on doit payer et qui ne recevront rien, abandonneront les paroisses et les villages de la montagne,fort peu accessibles et très nombreux dans le diocèse.

L'évêque demande comment il doit se conduire à l'égard de ces économes ; doit-il user de censures à leur endroit ? Ce point regarde non seulement les économes, mais tous ceux qui sont commis par le roi et sous lesquels servent ces économes, par exemple l'intendant de la province ?

4° L'évêque doit-il informer et procéder par censures contre les ecclésiastiques de son diocèse qui ont fourni aux régalistes secours, faveur, conseils, mémoriaux, etc.

5° Comment doivent se conduire les chanoines de Pamiers, si les régalistes viennent au chœur et veulent faire l'office avec eux ; car si les chanoines sortent du chœur, il est possible que les semi-prébendiers, simples prêtres et clercs séculiers, continuent la cérémonie avec les régalistes.

6° Les confesseurs demandent s'ils doivent refuser l'absolution à ceux qui sont pourvus en régale de bénéfices dans d'autres diocèses non sujets à ce droit : un certain nombre de bénéficiers de cette espèce, étudient à Pamiers. »

« La main de celui « dont le cœur est dans la main du Seigneur » [le roi] est encore étendue contre l'évêque de Pamiers. »

Sur la même feuille Dorat avait joint les notes suivantes :

« 1° On ajoute aux points précédents : depuis que le roi a reçu le bref du pape, on a saisi en Languedoc les revenus qu'y avait l'évêque de Pamiers ; ce sont pour la plupart des dîmes, on les a mises sous séquestre. Le même traitement a été appliqué aux revenus du chapitre, à la requête du nouvel archidiacre régaliste. Les économes-séquestres sont si nombreux que tout sera bientôt dévoré.

2° Ce sera une des causes, entre autres, qui obligera les chanoines à quitter le chœur et le service divin ; de plus les prêtres stipendiés qui desservent en leur nom et à leurs frais les nombreuses paroisses dépendant du chapitre, devront eux aussi les abandonner, quand personne ne leur donnera le salaire qui est leur seul moyen de subsistance.

Digitized by Google

3° Le gouverneur (marquis de Mirepoix) a obtenu un ordre du roi à l'évêque, obligeant ce dernier à prévenir la visite du marquis quand ils se rencontrent dans le même lieu, à lui donner place au chœur dans son église. Les chanoines devront aller le recevoir en habit de chœur à la porte de l'église. Toutes choses qui sont contre le cérémonial, la coutume et l'usage.

4° Les Pères de la Compagnie de Jésus ont obtenu du roi des bénéfices pour des enfants de neuf et dix ans, et ces bénéfices sont de la collation exclusive des chanoines et non pas de celle de l'Évêque.

5° On dit dans le diocèse et dans la France entière qu'en cette affaire de la Régale, l'évêque de Pamiers s'oppose au roi par pure obstination et contre le sentiment et l'expresse défense du Souverain Pontife. Meminerit illustrissima dominatio tua difficultatis canonici (?) super ordinationem Em^l^ Card^ls^ Bonzi.

A ce questionnaire ou à des mémoriaux analogues, la Curie dut répondre par les conseils de prudence et de modération et par les exhortations à la prière et à la patience, prodigués par Innocent XI à Dorat au cours de la première audience.

Ces conseils ne plurent guère à l'ambassadeur de l'évêque de Pamiers. Dès le 8 mai 1679, il écrivait en effet : « Nous nous sommes trop mal trouvés des décisions de M.M. » ; puis à chaque courrier son mécontentement s'exprimait en termes de plus en plus vifs (1).

« Je crains, mandait-il le 10 de ce même mois, que l'humilité qui est une vertu si utile et nécessaire, ne nous nuise en cette affaire et n'empêche votre Révérence (Caulet) d'agir autant et aussi fortement qu'il semble que les conjonctures le demanderaient,... pardonnez à ce zèle mal réglé et indiscret, mais il me semble qu'il faudrait beaucoup faire de bruit pour empêcher les gens de s'endormir. Un homme sage m'a dit diverses fois : « Ceci traînera et on laissera mourir le P. D. (Caulet) et on ne parlera plus ensuite de cette affaire. O mon Père, s'il faut mourir que ce soit au bruit de la trompette et du canon ».

Le 24 mai Dorat est encore plus pressant :

« Si le P. D. [Caulet] ne crie, je ne serai point écouté ; il serait temps, ce me semble, de prendre le style du saint de la vie (St Thomas de Cartorbéry) puisqu'on défend la cause de la religion... Pour l'amour de Dieu, qu'on n'attribue pas ceci à un zèle chaud et indiscret, mais à la connaissance que j'ai du bureau et à l'avis des personnes sages et expérimentées qui connaissent que plusieurs,pour ne pas dire tous, ne souhaitent qu'une fausse paix et un endormissement léthargique. Si on ne secoue le P. M. [Innocent XI] le chant des sirènes l'endormira.

(1) Rome, Bibl. Vat., lat. 7404, fol. 247 sq. Scrittura latina senza data trovata tra le carte del S. Dorat. A la suite se trouvent des extraits des lettres de Dorat à Caulet.

Digitized by Google

Encore hier le P. Q. Q. [Lupus] me disait : « Politique, tout se fait par politique et crainte. »

§ 9. — *Les audaces de l'évêque de Pamiers : lettres à l'archevêque de Paris, au P. de la Chaize et au roi.*

L'évêque de Pamiers se résolut donc à crier. Le neveu du jugemage de Pamiers, le jeune Jean-Jacques d'Esparbès de Lussan, simple clerc du diocèse de Toulouse, s'était fait pourvoir de la sacristie du chapitre. Ses provisions ne l'obligeaient pas à embrasser la vie régulière : Caulet lui fit signifier en mai 1679 (1) ses ordonnances contre les régalistes. Le prélat se tourna ensuite vers ceux qu'il regardait comme les auteurs de la persécution.

La maladie dont allait mourir son frère, le président Caulet, avait attiré l'évêque à Toulouse. Il profita de l'occasion pour demander à son neveu M. Caulet de Gragnague de lui rédiger trois lettres : une pour l'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon, une pour le P. de la Chaize, une enfin pour le roi ; puis le prélat emporta les trois brouillons à Sabart où il les fit corriger par son vicaire général Antoine Charlas et M. Malpertus, curé de Tarascon (2).

La lettre à l'archevêque de Paris fut expédiée sous la date du 6 juin 1679.

« Monseigneur, disait l'évêque pyrénéen, toute la France a cru que vous aviez beaucoup de part à la résolution que le roi avait pris d'étendre la régale à toutes les provinces ecclésiastiques de son royaume ce qui a confirmé en partie cette créance pourrait être que bien loin de faire tout ce qui dépendait de vous pour appuyer l'instance que défunt Mgr d'Alet avait fait à l'Assemblée Générale du Clergé où vous présidiez, afin qu'elle fît des remontrances sur ce sujet à sa Majesté à l'exemple des Assemblées précédentes, vous éludâtes au contraire la chose...

Ce début annonçait une mercuriale assez raide, les dures vérités suivaient en effet :l'évêque de Pamiers attribuait l'attitude du prélat courtisan à l'inclination naturelle que l'on a de favoriser son prince, au peu de connaisssance que les plus savants de Paris avouent qu'on avait eue cette matière, surtout dans les provinces du côté

(1) *Inventaire*, Ire partie, p. 87.

(2) Paris, Bibl. Nat., fr. 13747 : additions au Mémoire de Laborde. *Ibid.*, fr. 20732 : copie du même dans les papiers de Maurice Tellier arch. de Reims,

Digitized by Google

de France assujetties dès longtemps à ce droit. Il qualifiait de « très faibles et très ridicules » les fondements de l'opinion contraire à la liberté des églises méridionales et rappelait à l'archevêque de Paris «les saints canons qui défendent sous les dernières peines aux prélats qui sont à la cour des princes, de causer aucun préjudice, non seulement à leurs confrères, ou à leurs églises, mais encore aux ecclésiastiques inférieurs, ce que l'on peut voir en termes exprès dans le xxve chapitre du concile d'Avignon tenu en l'an 1326 sous le pape Jean XXII, renouvelé par le xxe chapitre du concile tenu en la même ville en l'an 1337 sous le pape Benoît XII. ... »

Toutefois ces fortes leçons étaient enveloppées dans des formules très polies ; Caulet essayait de gagner l'archevêque mondain en lui assurant qu'il lui serait glorieux et même avantageux de reconnaître son erreur et de faire auprès de Louis XIV l'avocat des églises, le prince verrait dans cette rétractation une preuve irrécusable non pas seulement de l'amour du prélat pour la vérité et la justice, mais de son souci pour la gloire du roi et la sécurité de la conscience royale. Par endroit la missive se faisait affectueuse : l'évêque parlait des preuves que Harlay lui avait données de sa générosité et de son amitié.

L'archevêque n'était pas encore considéré par le groupe des réformateurs comme un adversaire irréconciliable. Du Ferrier avait été longtemps en correspondance avec lui, et vers le milieu de cette année 1679, l'ami de Caulet écrivait au P. Mailhat : « Sa Sainteté en a écrit au roi (sur la régale), nous avons vu son bref, mais comme ce n'est pas une matière à décider par une lettre, le roi étant peu instruit et son confesseur tout à fait ignorant dans ces questions ecclésiastiques que lui ni aucun des siens n'a étudiées, Sa Sainteté travaillera inutilement par cette voie ; le seul qui pourrait en éclairer Sa Majesté, s'il voulait, est M. de Paris ; mais il ne le fait pas. J'avais autrefois créance sur son esprit et il agréait mes avis sur ces matières ; les choses ont changé et quoique je lui en aie écrit trois fois depuis six mois, il ne m'a fait aucune réponse. » Cette triste constatation, que Du Ferrier faisait le 22 septembre 1679, Caulet put la faire dès le mois de juillet : Harlay ne répondit pas que je sache, à son confrère de Pamiers.

La missive destinée au P. de la Chaize était plus sèche et plus hautaine que la lettre destinée à l'archevêque de Paris. Un incident récent et très douloureux, auquel le confesseur était mêlé, avait rempli d'amertume l'âme de Caulet. Un ancien domestique de l'évêque, ce prêtre de Toulouse, jadis fort zélé contre la morale re-

Digitized by Google

lâchée et les jésuites, dont Caulet avait fait d'abord son promoteur, puis un chanoine de Notre-Dame du Camp, Guérin Palarin, venait de se tourner contre son ancien maître et avait demandé au P. de la Chaize de lui procurer en régale quelqu'un des bénéfices majeurs de la Cathédrale. A lui s'était joint le syndic des prébendiers de cette même cathédrale, Pierre Brau, jaloux de monter des stalles du bas chœur à l'une des douze stalles des grands chanoines. Le prieur de Rieucros, M. Martin, venait de mourir et c'est sa prébende qu'on visait. Les deux prêtres s'étaient entendus avec M. de Malenfant, juge-mage, et comme ils n'avaient pas la moindre envie d'embrasser la réforme, ils proposaient de s'employer à obtenir la sécularisation du chapitre. J'imagine que leur lettre contenait aussi une dénonciation de la prétendue complaisance des séquestres à l'égard de Caulet et des chanoines fidèles, car un peu plus tard Foucault dut défendre sur ce point ses subordonnés.

A leurs requêtes et à leurs doléances, La Chaize avait répondu le 14 février 1679, par une lettre, qui, en quelques matières, est presque une fin de non recevoir, mais qui, étant fort courtoise, laissant la porte ouverte à des tractations ultérieures et promettant quelque satisfaction à l'ambition de Brau, parut scandaleuse à Caulet et à ses disciples. La lettre tomba entre leurs mains, elle devait être plus tard publiée dans l'*Inventaire* et enguirlandée d'un commentaire indigné : (1)

« Messieurs, disait le jésuite, j'ai bien du déplaisir que votre lettre du 23 Janvier, que je ne reçus qu'hier, m'ait été rendue si tard : le canonicat de St-Martin ayant été donné au Sr David. Nous ferons l'affaire de M. Brau dans la première feuille. Je suis surpris qu'on demande cinquante pistoles pour des expéditions qui ne coûtent pas un sol ; pour ce qui est du sceau, on n'en paie que quatre pistoles à a chancellerie ; je saurai qui est le sieur d'Arjac qui fait ce méchant négoce. Il n'est pas encore temps de travailler à la sécularisation de votre chapitre. J'ai les mémoires qui en avaient été envoyés au f u P. Ferrier et je recevrai volontiers ceux que vous voudrez y ajouter. On pourvoira au désordre que vous me marquez touchant la saisie. Il serait inutile d'envoyer ici quelqu'un puisqu'une lettre peut suppléer à tout. On fait les choses un peu lentement pour les faire avec plus de prudence. »

On comprend assez bien l'irritation du prélat trahi par ses propres familiers et ses inquiétudes. La Chaize en subit le contre-coup. Caulet lui déclare qu'il avait hésité longtemps à lui adresser une

(1) *Inventaire*, 1re partie, p. 46.

Digitized by Google

épître inutile. Mais ses amis l'ont engagé à hasarder cette démarche (1).

« Certes, si j'avais quelque chagrin contre vous ou contre votre Compagnie, disait l'évêque, j'ai trouvé plusieurs occasions où l'amour de la vérité et de la patrie et même le bien public me donnaient lieu de me plaindre et mes plaintes auraient paru justes à toutes les personnes équitables ; mais il m'a semblé que la charité et la prudence chrétienne demandaient que je gardasse le silence jusqu'à ce qu'une nécessité indispensable me forçât de parler.

La profession que vous faites non seulement d'être chrétien, mais encore religieux voudrait aussi que quand bien (même) vous ou votre Compagnie auriez reçu quelque mécontentement de moi, vous ne vous en vengeassiez pas aux dépens de la gloire de Dieu et des droits de son Église. »

L'évêque rappelait au jésuite son mot méprisant sur les *loups béants* : solliciteurs de bénéfices : puis il ajoutait : « Vous n'avez pas même attendu que ces loups ouvrissent la bouche pour demander cette proie (l'Église de Pamiers), vous avez prévenu leurs désirs. » Caulet reprochait ensuite au successeur du P. Ferrier de reprendre le dessein de la sécularisation du chapitre que Rome avait forcé son prédécesseur d'abandonner :

« Je ne puis comprendre, disait le prélat, sur quels principes vous pouvez penser à la destruction de cette œuvre (la réforme) que vos propres confrères, dont le témoignage ne saurait vous être suspect en ceci, ont été contraints d'approuver et de louer en plusieurs rencontres... »

Du reste en cela La Chaize heurte directement la volonté du pape :

« Il est impossible, mon révérend Père, continuait le prélat, que vous ayez étudié à fond la matière de la régale, sans que vous ayez reconnu que le roi n'a pas ce droit dans mon diocèse... et qu'ainsi vous causez un préjudice très notable à l'Église en persuadant à Sa Majesté de se l'attribuer ; que si vous n'êtes pas instruit à fond de cette matière, comment pouvez-vous nous faire traiter en cette occasion presque avec la même rigueur, que si vous étiez assuré que nous sommes ennemis de l'Église et de l'État ? »

Suivait ce paragraphe très dur :

« Je crois que vous n'avez pas tant besoin d'être instruit que d'être bien disposé à notre égard, ce qu'on ne doit attendre que de Dieu seul, car la crainte d'encourir l'indignation du roi, s'il fallait lui avouer qu'il a été flatté jusqu'à présent par celui qui avait plus d'obligation

(1) *Inventaire*, 1re partie, p. 52 sq.

Digitized by Google

que nul autre, à lui dire les vérités nécessaires à son salut et à sa véritable gloire, la répugnance à avouer que vous avez failli, le désir de décréditer un évêque qui n'approuve point vos maximes ni celles de votre Compagnie, parce qu'il ne les trouve pas conformes à celles de Jésus-Christ et de ses saints, sont des obstacles insurmontables à tout autre qu'à Celui qui est le maître des cœurs.. »

Puis Caulet faisait redouter au confesseur la disgrâce du roi, « qui est trop éclairé pour ne pas reconnaître un jour, et trop juste pour ne pas condamner les maximes que vos conseils lui ont fait approuver contre son intention. »

Enfin, après avoir essayé d'apitoyer La Chaize sur le sort des ecclésiastiques engagés par lui dans les censures, il concluait :

« Je finis, mon Révérend Père, en vous représentant qu'il serait de votre charité de laisser mourir en paix un pauvre évêque dont l'âge de soixante et dix ans et le travail de trente quatre ans d'épiscopat font juger n'être pas loin de sa fin et de ne souffrir pas qu'une assemblée de personnes choisies qui ne sont consacrées à Dieu d'une manière spéciale et qui le servent avec tant d'édification soit dissipée par des gens qui paraissent visiblement ennemis de la vie régulière... »

Cette lettre, que l'Inventaire date du 24 Juin 1679, dut partir de Sabart un peu plus tôt, car la réplique du confesseur est du 26 de ce mois.

La Chaize eut quelque mérite à s'en tenir à une épître froide, mais parfaitement respectueuse : les amis de Caulet ne l'ont jamais publiée :

« Comme je suis trop peu de chose pour mériter votre estime, je n'ai garde de me justifier auprès de vous sur tous les points dont vous me blâmez,ce qui ne me serait pas néanmoins difficile en appelant avec respect de vous mal informé à vous-même mieux informé.... »

Le jésuite faisait observer que le roi avait d'autres conseillers que lui, quand il s'agissait d'examiner les droits de la couronne, que la question de la régale était tranchée avant son entrée en service du roi, et après un examen si long et si exact que les évêques les plus saints et les plus éclairés de ce temps avaient accepté la décision. Ce n'était pas au confesseur à s'inscrire en faux contre elle. D'ailleurs La Chaize avait entendu affirmer par des savants zélés pour le bien de l'Église, désintéressés et incorruptibles, que le diocèse de Pamiers était à plus de titres que les autres, sujet au droit de régale. Mais il ne songeait nullement à entrer en discussion ; il faisait remarquer à son correspondant qu'il tenait à lui seul de terminer la contestation en faisant enregistrer son serment. Ici le jésuite es-

Digitized by Google

quissait un raisonnement que nous retrouvons un peu plus tard sous la plume d'un prélat peu suspect de sympathie pour le confesseur : Étienne le Camus ; il essayait d'établir l'innocence de cette formalité. Il ajoutait le passage que nous connaissons déjà sur la promesse de s'y prêter que Caulet lui aurait faite en 1675.

« Pour tout ce qui me regarde en mon particulier, Monseigneur, disait-il en terminant, je ne puis que me louer avec tous nos pères de vos bontés et de votre honnêteté. Je ne sais s'il vous ont donné quelque sujet de déplaisir (ce qui me fâcherait extrêmement) mais je suis assuré que depuis que je suis en charge, il ne m'en est venu aucune plainte de leur part et il faudrait qu'eux et moi nous fussions bien éloignés de l'esprit de l'Évangile pour être capables de cet esprit de vengeance dont vous me blâmez.

Du moins, osé-je protester pour ce qui me regarde que, par la grâce de Dieu, je me sens le cœur net là-dessus et que je tâcherai en toutes occasions de vous faire connaitre qu'on ne peut être avec plus de respect, etc... (1)

Nous verrons bientôt qu'en ce qui concerne les jésuites de Pamiers la lettre de la Chaize était parfaitement exacte.

La lettre au roi est datée du 6 juin (2). Elle ne soumettait au prince aucun argument nouveau, mais elle était écrite avec quelque intention de la livrer à la publicité, pour le cas tout au moins où les secrétaires d'État la retiendraient. Le prélat disait :

« J'ai cru que dans le temps que Dieu a bien voulu se servir de Votre Majesté pour donner la paix à toute l'Europe, elle ne rejetterait pas la très humble prière que je lui fais de l'accorder à un évêque et à son église affligée. Il y a, Sire, quinze mois ou environ que je suis dépouillé des revenus de mon évêché, qui sont le patrimoine de Jésus-Christ et qui ne consistent qu'en dîmes, à cinq cents livres près, quoi que je n'aie pas laissé depuis de faire tout ce que j'ai pu pour m'acquitter de mon ministère... ».

En même temps que cette prière touchante, l'évêque renouvelait sa protestation de ne pouvoir en conscience faire enregistrer son serment de fidélité, et il terminait comme il avait commencé :

« J'espère, Sire, que les rois de France, ayant été toujours l'asile des évêques persécutés, Votre Majesté ne voudra point souffrir qu'un de ses plus fidèles sujets, tel que je l'ai été, comme tous les intendants qui ont été dans cette province pourraient en rendre témoignage, soit affligé plus longtemps sous son autorité. »

(1) Archives de l'ancien noviciat d'Aix, Recueil de Guigues, cahier 9, p. 30.

(2) *Inventaire*, Ire partie, p. 47 sqq.

Digitized by Google

La lettre fut fidèlement remise au roi. Il faut noter ici quels sentiments la conduite de Caulet éveillait dans l'âme de Louis XIV, c'est un des facteurs les plus importants dans cette querelle.

Le P. Mercier, chanoine de St-Volusien de Foix et syndic de cette communauté, était à Paris quand arriva la missive de l'évêque : il était bien placé pour être renseigné, on va en juger : « Mr 29, (le P. Mercier lui-même) écrivait-il à Marc Antoine Guigues (secrétaire de Caulet), le 29 juillet 1679 (1), le P. Mercier a vu le secrétaire de M. 5 (M. de Chateauneuf) qui lui a dit que son maître avait lu à Mr 2 (le roi) la lettre de Mr 30 (Caulet) ; que la lecture achevée, Mr 2 (le roi) avait dit d'une manière méprisante, en donnant un coup de main : « Cette lettre ne mérite point de réponse ! » Ce qui finit cette affaire. »

Plus précise encore est une indication envoyée à Caulet lui-même par son neveu M. Caulet de Gragnague. Le fils du feu président Caulet était allé à Paris demander la succession de la charge paternelle. Détail piquant le rédacteur des trois lettres qu'on vient de lire s'était fait appuyer en ces termes par l'intendant Foucault : « Je suis obligé, écrivait à Chateauneuf le magistrat persécuteur de l'évêque(2), de vous rendre ce témoignage en faveur de M. Caulet de Gragnague, que non seulement j'ai remarqué que, depuis que je suis dans cette province, il a toujours témoigné le même zèle pour le service du roi que M. le président Caulet, son père, dans toutes les occasions qui se sont présentées ; mais que si M. l'évêque de Pamiers avait voulu suivre leurs conseils, il y a longtemps qu'il aurait fait enregistrer son serment de fidélité. Ce prélat ayant même fait paraître quelque chagrin contre eux de ce qu'ils refusaient publiquement leur approbation à sa conduite... »

Fort bien vu à la cour, notamment par la famille le Tellier, le jeune magistrat toulousain put faire son enquête sur les sentiments du roi à l'égard de son oncle : « Ce qui m'a affligé, lui écrivait-il, dans tout ce qu'on m'a dit à votre sujet a été la pensée où le roi est que vous agissiez par chagrin et pour lui faire de la peine, ayant de l'éloignement pour sa personne, enfin que c'est un caprice mêlé d'aversion et un esprit de cabale et de révolte qui vous porte à faire ce que vous faites. La première chose qu'il demanda quand on eût rapporté mon placet fut si je n'étais pas votre neveu, et aus-

(1) Noviciat d'Aix, Recueil Guigues cahier 9, p. 32.
(2) Paris, Bibl. Nat., fr. 4303.

Digitized by Google

sitôt il dit qu'il n'avait pas loisir de terminer cette affaire et la renvoya » (1).

Etre soupçonné d'avoir de l'aversion pour la personne royale, sous un régime fondé tout entier sur l'affection des sujets envers un prince qu'ils avaient le devoir d'aimer comme un père donné par Dieu, était une accusation dont nous ne réalisons plus aujourd'hui la gravité ; mais aux yeux de Louis XIV et de ses contemporains pareil crime était à peu près irrémissible.

Le roi cependant disait à tous qu'il ne voulait pas pousser à bout le vieil évêque, de tous les côtés on en prévenait Caulet. Quant à son neveu, tout en faisant comme nous le verrons, les affaires de son oncle, il devait obtenir la succession sollicitée : il retournera à Toulouse muni de son mortier de président au Parlement.

§ 10. — *La grande lettre de Caulet à Innocent XI : la réforme de l'Église.*

Suivant le conseil de Dorat, Caulet avait crié ; mais il importait peu qu'on l'écoutât en France, le principal était d'être entendu à Rome.

Aux Archives du Vatican, on trouve sous une date toute voisine de la date des lettres au roi, à l'archevêque de Paris et au P. de la Chaize, sous la date du 7 juin 1679, une missive très longue dont les biographes de Caulet ont enseveli le texte dans l'oubli et le silence. Cette pièce audacieuse ne pouvait, sans danger pour la cause de l'Église de Pamiers, être livrée au public à l'époque où fut imprimé l'*Inventaire*. Au surplus, les auteurs de l'*Inventaire* en possédaient-ils même à Pamiers le texte original? Il ne se rencontre pas dans les registres du secrétaire de Caulet, Marc-Antoine Guigues. En outre quand on lit les périodes entraînantes et harmonieuses de ce magnifique réquisitoire, quand on y rencontre l'expression de sentiments à l'égard du Souverain Pontife plus conformes aux habitudes ultramontaines qu'à nos manières gallicanes de penser et de parler, on ne peut s'empêcher de trouver à cette pièce un vague air de parenté avec les véhémentes et élégantes objurgations qu'Agostino Favoriti rédigeait à l'adresse de Louis XIV pour le compte d'Innocent XI et l'on se prend à soupçonner, dans la rédaction de

(1) Noviciat d'Aix, Recueil Guigues cahier 9, p. 79.

Digitized by Google

cette grande lettre du 7 juin 1679, la collaboration du latiniste émérite et passionné que Dorat voyait presque chaque soir.

Est-ce à dire que ce document n'est pas venu de Pamiers? Il aurait pu être tout entier composé à Rome : Dorat avait des blancs signés du prélat et il paraît bien qu'en d'autres circonstances il s'en est servi, mais avec répugnance. Cette répugnance manifestée au sujet de démarches moins scabreuses que celle qui nous occupe, empêche absolument, me semble-t-il, de s'arrêter à l'hypothèse d'une lettre composée à Rome même, mais elle n'écarte pas la conjecture d'une minute préparée à Rome et revue à Pamiers.

Quoi qu'il en soit de l'auteur ou des auteurs de ce document, la lettre exprime bien la pensée même de Caulet. A dire le vrai, c'est dans cette pièce que se dévoile son âme tout entière, c'est le manifeste où s'affirme le dessein sublime auquel son âme s'était vouée jusqu'à lui sacrifier tout ce qu'elle avait le plus aimé ici-bas. On n'a pas oublié le mot de l'évêque d'Agde : par cette lettre, avant de mourir, Caulet entendait servir l'Église et c'est pour cela qu'il l'a signée.

Comme Pavillon dans sa grande lettre à Innocent XI, Caulet embrasse tous les intérêts de l'Église, mais comme il est arrivé déjà plus d'une fois, il est plus hardi que son saint ami : les circonstances l'y engageaient.

Au début de 1679, le 2 mars, Innocent XI avait par un décret de l'Inquisition tranché la moitié d'un différend dont la solution complète était réservée à son successeur le pape Alexandre VIII ; mais cette demi solution avait transporté d'aise Caulet et ses amis. En 1676 le franciscain Bruno Neusser avait déféré au pape Clément X un certain nombre de propositions sévères tirées des ouvrages de théologie morale écrits pour la plupart par des louvanistes suspects de sympathies jansénistes et en représailles, dès l'élection d'Innocent XI, une députation des docteurs attaqués était venue à Rome demander la condamnation de propositions laxistes. J'ai raconté ailleurs (1) quel appui lui prêtèrent les lettres de Pavillon et de ses amis. L'examen des propositions sévères traîna plus de quatorze ans, Innocent XI mourut sans les avoir frappées, son successeur ne les condamna qu'en 1690. Pressée au contraire par les amis des députés de Louvain, l'étude des propositions relâchées aboutit

(1) *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1923, t. IX, p. 465 sq, *La cour de Rome et l'extension de la Régale.* IV. *Les débuts d'Innocent XI.*

Digitized by Google

beaucoup plus vite ; le pape siégeant au Saint-Office venait donc de proscrire soixante cinq propositions où se manifestaient ou des erreurs formelles ou d'illégitimes applications des opinions probabilistes. Il n'avait point censuré le système probabiliste ; de plus il avait interdit de désigner les auteurs ayant professé les doctrines censurées, — quelques-uns étaient jésuites, — et il terminait son décret par un commandement en vertu de la sainte obéissance aux docteurs et à tous les théologiens d'éviter les disputes contentieuses, et les paroles contraires à l'honneur du prochain ; il ordonnait d'aimer la paix, d'entretenir la charité et de s'abstenir dans les sermons, les thèses et les livres de toute qualification injurieuse pour les opinions divisant les catholiques jusqu'à ce que le St-Siège eût prononcé sur elles.

Les adversaires des Jésuites, Caulet comme les autres, pensèrent que ces religieux seraient fort mortifiés de cette condamnation. Les dépêches du temps (1), au contraire, constatent que les jésuites de Paris la prirent très paisiblement ; l'abbé Dirois en témoigna dans une lettre adressée à Favoriti ; Bourdaloue, disait-il, l'avait acceptée fort volontiers. Il est vrai que le célèbre prédicateur, et ce qui étonnera davantage, le P. de la Chaize,inclinaient personnellement vers les thèses probabilioristes et sévères ; leur opinion était partagée par bon nombre de religieux de la génération nouvelle. Cette tendance, devenue dominante à la fin du XVIIe siècle, à l'époque où un jésuite, le P. Alfaro, collaborera avec le propre vicaire général de Caulet, Antoine Charlas, et attaquera sous son nom le probabilisme, n'était pas encore assez marquée en 1679, pour être connue de l'évêque de Pamiers. Il attribua donc aux Jésuites l'arrêt du Parlement de Paris en cette affaire : les décisions des Congrégations romaines n'étant pas reconnues en France, la publication de la condamnation des soixante-cinq propositions fut interdite le 5 mai 1679 par les magistrats parisiens. En réalité, s'il faut en croire l'auditeur de la nonciature Lauri, (2) Louis XIV, averti par l'archevêque de Paris, serait intervenu personnellement dans l'affaire, et comme le procureur général avait osé mettre dans ses réquisitions qu'il demandait prohibition du décret pontifical, « encore que ces propositions soient justement condamnées », le prince lui avait envoyé

(1) Rome, *Arch. segr. vat.*, Nunz. Francia, t. CCCXVII A.

(2) F. DE BOJANI, *Innocent XI, sa correspondance avec ses nonces* (21 sept. 1676 - 31 déc. 1679), 2e partie : *Affaires ecclésiastiques et le gouvernement de Rome*. p. 58, Rome, 1910.

Digitized by Google

la Chaize avec ordre de rayer ces mots. L'évêque de Pamiers tenait à dénoncer ces attentats.

Par ailleurs, tous ses amis voyaient avec quelque inquiétude se réveiller la vigilance des adversaires du Jansénisme. Ils ne se doutaient pas des démarches secrètes par lesquelles Louis XIV en personne tâchait en cette année même d'obtenir qu'Innocent XI chassât de Rome les louvanistes suspects et se prononçât contre leurs thèses ; mais ils se sentaient surveillés. Il est vrai qu'ils avaient commis des imprudences : Henri Arnauld venait à peine de réparer celle qui l'avait mis en conflit avec son université d'Angers, il avait retracté, sous couleur de l'expliquer, la défense adressée par lui sous peine de suspense *ipso facto* aux autorités universitaires d'exiger des suppôts le serment sur les cinq propositions de Jansénius sans distinction du fait d'avec le droit. Dom Gerberon,sous le pseudonyme de Flore de Ste Foi, avait publié son *Miroir de la piété* où des erreurs condamnées dans les cinq propositions étaient si clairement proposées que le cardinal Grimaldi, Maurice le Tellier, Étienne le Camus, etc., crurent devoir devancer par une prohibition épiscopale, assez mitigée du reste, les censures sévères que de tous les côtés on réclamait de la cour de Rome. A la même date, les adversaires des rigoristes poursuivaient devant la même cour un ouvrage que Caulet aimait, c'était la justification de la pratique pénitentielle introduite à Sens par un de ses anciens élèves, Henri de Gondrin, et en usage, on l'a vu,dans le diocèse de Pamiers : Rome devait condamner le 17 septembre 1679 en même temps que le *Miroir de la piété*, les *Défenses de la discipline qui s'observe dans le diocèse de Sens, touchant l'imposition de la pénitence publique pour les péchés publics...*

Le parti des réformateurs était donc partagé entre la joie et les soucis quand par sa grande lettre intervint auprès du pape le confesseur appaméen auréolé par la persécution subie pour le fait de la Régale (1).

« Très Saint-Père, écrivait l'évêque de Pamiers, je surabonde de joie au sein de mes tribulations, et cette joie est partagée par tous ceux qui craignent Dieu : j'ai appris en effet les fruits inestimables que chaque jour de la sagesse, du zèle et de l'apostolique vigueur de votre Sainteté retire l'Église universelle. Aussi le vieillard infirme que je suis, peut-il s'écrier avec Siméon : « Et maintenant, Seigneur, laissez votre serviteur s'en aller en paix ! » J'espère,et ce n'est pas un espoir téméraire, j'espère que votre Sainteté après avoir entrepris d'inspiration divine, dès le début de son pontificat et avec tant de bonheur,

(1) *Arch. segr. vat.*, Lettere de vescovi, t. LXV, p. 110, sq.

Digitized by Google

l'œuvre ardue de la restauration de la discipline chrétienne, ecclésiastique et monastique, si déchue en nos temps malheureux, la conduira au plein succès que nous désirons. Depuis longtemps je gémissais de voir la Morale chrétienne tombée dans la lamentable mollesse des opinions ; cette corruption doctrinale des nouveaux casuistes que tant d'auteurs récents ont substituée aux dogmes de l'Évangile, à l'enseignement des saints Pères, aux décrets des souverains Pontifes, aux règles des saints Canons, j'avais essayé, dans ma sollicitude pastorale et la mesure de mes faibles forces, de l'expulser de mon diocèse. Hélas, j'y travaillais presque inutilement, car d'une part le monde est établi tout entier dans la malice, aussi n'est-il pas surprenant que les enfants du siècle accueillent les opinions flattant la chair et le sang avec avidité et de préférence à celles qui répondent mieux à la sainteté de l'Évangile ; et d'autre part les auteurs de ces nouveautés passent généralement pour savants, on ne remarque rien de déréglé, au moins à l'extérieur, dans leur manière de vivre, ils gouvernent les consciences des puissants du siècle et des personnes illustres, plusieurs d'entre eux élèvent les enfants dans leurs collèges,..par suite ils ont en eux la plus grande confiance...enfin, pour eux,l'autorité et les décisions des évêques, — à moins que ceux-ci ne soient en parfait accord avec leurs propres opinions, — sont lettre morte.

De plus, Très Saint-Père,contre les exemples et les enseignements des plus grands hommes, les fauteurs de laxisme tenaient prête l'arme de la calomnie: ce sont gens infectés d'hérésie, ou comme ils disent, de jansénisme. Cependant dans la controverse sur la Morale, il n'est question d'aucune proposition qui ait la moindre affinité avec les erreurs condamnées par le Saint-Siège !

A un mal si profond et si étendu, seule l'autorité de votre Sainteté pouvait apporter un remède opportun et efficace :c'est à vous que revient surtout le soin d'arracher du champ de l'Église les ronces et les épines, de conduire au céleste époux une épouse sans ride ni tache. Œuvre immense qu'Alexandre VII, d'heureuse mémoire, avait entreprise, mais dont la divine Providence réservait l'achèvement à votre Sainteté, qui, dans son inlassable sollicitude de pasteur, après avoir renversé les principaux fondements de la morale corrompue, doit établir les dogmes les plus sûrs et les règles les plus fermes pour la réforme de toute l'Église.

Nous le savons bien, Très Saint-Père, quelques patrons du laxisme, à l'exemple des Pharisiens, murmurent ; mais il faut pardonner quelques plaintes à qui a perdu son procès. Au contraire, aucune indulgence n'est admissible à l'égard de ceux qui n'ont pas craint de recourir aux cours séculières ou aux Parlements, qui ont obtenu contre le décret de votre Sainteté condamnant soixante-cinq propositions de morale corrompue, des arrêts le déclarant sans valeur en France, sous prétexte (c'est ce qu'ils invoquent) que votre Sainteté,ne l'a pas transmis en ce royaume avec les formes habituelles : aucun attentat de ce genre n'avait été commis à l'encontre du décret tout pareil d'Alexandre VII !

D'autres, pour faire diversion, s'acharnent à réveiller la controverse janséniste apaisée depuis longtemps en France par la double autorité du pape et du roi, afin de pouvoir de nouveau opposer l'accusation

Digitized by Google

de jansénisme aux catholiques qui défendent les dogmes de l'Évangile à tous, ils les présentent comme jansénistes et leur enlèvent tout, crédit. Il faudrait, semble-t-il, agir contre ces perturbateurs de la paix. Si par hasard, il restait sur quelqu'un quelque soupçon d'erreur, c'est à votre Sainteté, juge suprême, qu'il appartiendrait de veiller à la sécurité de la foi, comme à la pureté des mœurs.

Du reste, Très Saint-Père, tous les hommes dont la vertu n'est pas douteuse, reçoivent non seulement avec respect et obéissance, mais encore avec une joie cordiale les oracles de votre Sainteté. Bien plus, ils reconnaissent une attention spéciale de la divine Providence dans la censure d'une doctrine qui répandait sans bruit sa peste et son venin, au point qu'on pouvait redouter l'extinction àbrève échéance de tout l'esprit de l'Évangile. Et qui donc, à moins que l'iniquité et la haine ne l'aient aveuglé, pourrait ne pas admirer, je ne dis pas la sagesse, mais la charité de votre Sainteté? Vous avez montré le poison, vous n'avez pas désigné les empoisonneurs, vous avez condamné la doctrine, mais, en taisant les noms, vous avez épargné les auteurs, vous avez même ordonné aux docteurs de conserver la paix,et la charité mutuelle. Vraiment il n'y aura que les opiniâtres et les méchants qui se sentiront atteints par la foudre de Pierre.

De très grands avantages pour l'Église, Très Saint-Père, ressortiront de la récente réforme du Sacré Collège due à votre sollicitude. Votre Sainteté est la tête qui préside à toute l'Église ; il est nécessaire que les membres les plus éminents de ce corps brillent aussi de l'éclat d'une sainteté insigne pour fermer la bouche des hérétiques et des critiques injustes, il faut qu'ils soient l'exemplaire et la forme de tout le troupeau ; il faut qu'ils se montrent surtout détachés de cette affection charnelle pour les frères, neveux et parents, qui a causé tant de maux à la sainte Église ! Les vœux ardents des gens de piété souhaitent encore la réforme entière du clergé et des monastères si heureusement inaugurée par votre Sainteté : il est clair que le salut de toute l'Église en dépend. Car l'intégrité des chefs est le salut de leurs sujets.

Aux biens déjà si nombreux et si grands,Très Saint-Père, que l'Église universelle a déjà recueillis de votre gouvernement pastoral, je n'hésiterai pas à ajouter le bienfait insigne que j'espère voir retirer par l'Église gallicane de votre intervention magnanime auprès du roi très chrétien pour obtenir de lui qu'il n'étende pas la régale aux provinces jusqu'ici non sujettes à cet usage. Au premier abord, il semble qu'en remerciant votre Sainteté de cet acte,je cherche bien plus ce qui est mien que ce qui est de Jésus Christ, et pourtant non, ma conscience me rend ce témoignage : j'affirme en pleine sécurité qu'en cette affaire, c'est le souci du bien général qui m'a surtout mis en mouvement. Car il m'eût été facile de pourvoir à mon bien particulier, si je n'avais cru meilleur de ne point trahir la cause de tous. Voici quinze mois que je suis privé de l'administration de mes revenus ; sur douze chanoines réguliers, réformés par l'autorité du Saint-Siège, que comprend le chapitre de Pamiers, dix ont été privés de leurs biens, et remplacés par des prêtres séculiers, par des religieux sans souci de l'observance, appartenant à d'autres ordres, par des écoliers de leur propre aveu sans vocation ! Chose incroyable, les officiers du roi très chrétien s'ar-

Digitized by Google

rogent le pouvoir de séculariser un chapitre régulier depuis la première origine de sa fondation, et cela en dehors de l'autorité de l'Église, malgré ma résistance et celle de mes chanoines ; ils confèrent en effet les chanoinies et dignités régulières, sans plus mettre dans les provisions en régale la condition de prendre l'habit et de faire la profession.

Cependant, Très Saint-Père,ma grande douleur vient de ce que cette blessure non seulement atteint l'Église gallicane, mais menace les autres royaumes. Les autres princes réclameront le droit de régale, ce n'est plus une conjecture téméraire : nous voyons le roi catholique, à qui, de l'aveu de tous les auteurs,ce droit n'appartient même pas en Espagne, l'usurper cependant. Dans le traité qu'il vient de faire avec le roi très chrétien, il retient expressément ce droit en certaines provinces et le cède en d'autres au roi très chrétien.

Certes, je voudrais bien, Très Saint-Père, répandre tous les sentiments de mon cœur dans le sein paternel de Votre Sainteté, mais j'ai peur d'allonger outre mesure cette lettre en descendant aux détails. Qu'il me suffise d'ajouter en pleurant ceci : les Évêques que l'Esprit Saint a établis pour gouverner l'Église en France ne la gouvernent presque plus. Tout est entre les mains des officiers du roi et des cours séculières ; ils osent par des arrêts téméraires régler l'administration des sacrements, c'est un fait d'expérience journalière qui ressort en particulier de deux arrêts rendus, il y a quelques années, dans les causes des évêques d'Alet et d'Agen de pieuse mémoire. Sans doute les parlements rendent parfois des sentences conformes au droit canonique, mais ils en violent cependant les prescriptions, car ce droit défend au juge laïc d'étendre sa juridiction aux choses et aux personnes sacrées. L'Église,quand elle recourt au bras séculier pour l'exécution des canons, interdit au magistrat laïc de s'ingérer dans la connaissance de la cause et de porter des lois en matière ecclésiastique.

Très Saint-Père, je suis persuadé qu'il faut à l'égard des princes user de beaucoup de sagesse et de modération ; mais l'histoire ecclésiastique et les exemples des Saints prouvent abondamment qu'il faut aussi une invincible vigueur apostolique pour contenir leur propension à empiéter sur les droits de l'Église. Leur règle (ils la regardent comme de droit évident et indubitable) est celle-ci : quand une fois le roi a pris possession de quelque chose, il est sacrilège de discuter même la justice de son acte ; ainsi en arrive-t-il dans l'affaire de la régale. A l'origine la régale n'était presque rien, c'était un simple usage, une possession sans fondement dans le droit, bien plus, contraire audroit, et c'est devenu peu à peu un fleuve immense, et il est défendu aux avocats de mettre en doute que le roi la possède dans tout son royaume. Si donc les souverains Pontifes et tous les prélats ne s'opposent pas dès le début, il n'y a rien qui soit en sécurité contre les invasions des princes. Alors même, Très Saint-Père, que vos travaux n'aboutiraient pas tout de suite au succès désiré, que les difficultés à surmonter s'amoncelleraient, que les périls à vaincre s'augmenteraient, comme il arrive toujours quand on fait les œuvres de Dieu (œuvres d'autant plus difficiles qu'elles sont plus belles,) il serait cependant très utile, il serait digne de toute louange,de jeter en terre des semences que les

Digitized by Google

successeurs de votre Sainteté, entrant dans le champ travaillé par vous, feraient tomber sous la faux en moissons blanchissantes.

Pour ma part, Très Saint-Père, si je plaidais ma propre cause, ou celle des miens, si je mêlais des sentiments humains et peu ordonnés à mon zèle pour la défense du droit de l'Église, je pourrais craindre que le roi très chrétien, dans sa colère, traitât plus mal la Sainte Église et qu'ainsi j'attirasse sur elle des maux pires que les maux que je veux écarter. Mais combattant pour les droits de l'Église, bien plus pour les droits de Dieu, avec l'approbation des gens de bien, avec l'approbation surtout de votre Sainteté, je ne ferai point d'un bras de chair le bras sur lequel je m'appuierai, mais je me confierai en celui en qui je puis tout. Pourquoi ne dirai-je pas avec le prophète : le Seigneur est ma lumière et mon salut, devant qui pourrai-je trembler? Pour quoi ne dirai-je avec les Machabées : il me vaut mieux mourir en guerre que de voir les malheurs de mon peuple et des saints? »

A cette immense lettre, Innocent XI répondit le 2 août par ce billet court, mais affectueux (1) :

«C'est une grande cause de joie que nous a apportée la dernière lettre de votre Fraternité, vous nous y montrez largement quel est votre zèle exceptionnel pour la conservation de la théologie morale dans son intégrité et pureté parfaite, pour la restauration de la discipline dans le clergé et les ordres religieux, pour la défense de l'Église contre les injures des pouvoirs séculiers. Pour ce qui concerne votre diocèse nous ne cessons de remercier Dieu, qui, au milieu d'affaires et de temps si difficiles, vous a suscité, prêtre fidèle, comme un rempart devant la maison d'Israël. Nous n'en doutons pas, votre vertu prouvée et confirmée par tant d'expériences, restera jusqu'au bout et avec la grâce de Dieu constante dans ses desseins excellents. Nous sommes prêts à vous aider toujours de toutes nos forces et de toute notre autorité dans vos travaux héroïques pour l'honneur de Dieu. Notre cher fils l'archiprêtre d'Ax, homme pieux et habile qui nous a remis votre lettre et vous transmettra la nôtre, vous dira plus en détail nos sentiments. »

§ 11. — *Les plans de Favoriti.*

Favoriti cependant commençait à concevoir plus nettement un plan d'action vigoureuse. Tandis que Caulet signait les lettres au roi, au confesseur, à l'archevêque de Paris et au pape, son agent lui mandait de Rome le mardi 6 juin 1679 (2) :

« Hier, le Père P. (Favoriti) m'envoya dire qu'il ne pouvait aller au rendez-vous, mais qu'il y irait aujourd'hui ; en effet je l'y ai trouvé,

(1) *Inventaire*, Ire partie, p. 56.
(2) Rome, Bib. vat., lat. 7404.

Digitized by Google

il m'a dit qu'il était bon que le P.D.[Caulet] agît suivant ce que je lui avais dit du sentiment du P. QQ. [Lupus], qui (on s'en souvient, voulait qu'on empêchât le pape de s'endormir) et que si le P. TT. [l'archevêque de Toulouse] cassait ce qu'aurait fait le P.D. [Caulet] il fallait que ce dernier appellât et que cependant le P. M. [le pape] travaillerait à faire une constitution forte, contenant un narré de tout et même les plaintes du P. D. [Caulet] et que si cela ne suffisait pas, on irait plus loin. Mais, lui ai-je dit, on a défendu de donner au P. D. [Caulet] des lettres de 4 [de quadrimestre].— Cela n'y fait rien, m'a-t-il dit, une simple lettre d'avis du P. D. [Caulet] suffira. »

Nous verrons tout à l'heure à quelle démarche éclatante Dorat voulait entraîner son évêque et pourquoi Favoriti s'apprêtait à passer outre aux formalités dont les légistes gallicans avaient encombré la procédure d'appel à Rome. Une lettre du 11 juillet va nous montrer comment le même personnage faisait le siège de l'âme timide du pontife auquel cet appel serait déféré.

« P. [Favoriti], écrit Dorat, nous dit encore que le matin de ce jour il avait fait le vent au P.M. [le pape] de ce qui arriva entre saint Pierre, évêque, (je ne sais plus de quelle église) et Guillaume duc d'Aquitaine, lequel vivait mal et ne voulait se corriger après les charitables admonitions du saint ; un jour que le duc était à la messe solennelle que le saint célébrait, après l'Évangile, le saint (se) tournant vers le peuple se mit à lire une excommunication contre le duc, lequel courut à l'autel l'épée à la main avant que le saint eût achevé de lire son ordonnance et le menaçant de le tuer s'il ne levait l'excommunication. Le saint lui dit qu'il souffrît qu'il achevât de lire, ce qu'étant fait, il dit au duc : « *Nunc percute* ! »

L'apologue était clair et le plan de Favoriti fort net : la régale était pour lui une de ces causes majeures dont la connaissance est réservée au pape ; comme la plupart des canonistes romains, il n'admettait pas la prétention gallicane qui, en vertu du concordat, exigeait que les causes elles-mêmes fussent jugées en France par des commissaires *in partibus* ; une simple lettre d'évêque sans aucune formalité en saisissait le souverain pontife, qui rendrait une sentence solennelle et frapperait d'excommunication les récalcitrants si haut placés qu'ils fussent . Le plus terrible était qu'à l'exécution de ce dessein aventureux, cet homme à l'imagination ardente et dont la passion brûlante s'alimentait au contact de l'âme mystique de Dorat, allait apporter tout le génie pratique, patient, insinuant de la race aussi calculatrice qu'idéaliste à laquelle il appartenait.

(*A suivre.*)

Toulouse. M. DUBRUEL.

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES

Notes sur les lettres de saint Augustin.

L'édition des lettres de S. Augustin dans le *Corpus Script. eccl. lat.* est terminée, la préface et les tables ont paru (1923). Désormais, il est possible de faire une étude de cette correspondance si importante pour l'histoire des années 386-429. Le texte que nous avons maintenant est satisfaisant, il est loin d'être parfait. Cela tient en partie à l'éditeur qui a manqué parfois de critique,cela tient surtout à la tradition manuscrite qui est assez pauvre. Il y a des lettres qu'on ne trouve que dans des manuscrits du xve siècle, il y a surtout la lettre 79 éditée d'abord par les *Lovanienses* et qu'on ne trouve aujourd'hui dans aucun manuscrit. On dit qu'elle proviendrait d'un manuscrit du Vatican, mais ce renseignement me paraît inexact et je ne serais pas étonné si on retrouvait un jour cette lettre dans un manuscrit belge.

Je voudrais examiner comment les lettres d'Augustin ont été écrites et comment elles ont été connues du public. Ces questions techniques ont été plus d'une fois traitées au sujet des lettres de l'antiquité classique ; on ne s'est pas encore demandé, que je sache, si les procédés de Cicéron et de Pline étaient restés immuables et se répétaient encore à l'époque d'Augustin et de Jérôme.

I. Composition.

Augustin n'écrivait pas ses lettres, il les dictait, comme du reste, il dictait ses autres ouvrages. Je citerai seulement l'ép. 139, n. 3 : *epistolam ad te scribendam... iam dictare coeperam... Tales mihi necessitates dictandi aliquid quod me ab eis dictationibus impediat quibus magis inardesco deesse non possunt* ; et l'ép. 238, 29 : *Huic scripturae a me dictatae et relectae Augustinus subscripsi* (Cfr ép. 239 et 241) ; ses correspondants, Paulin de Nole et Jerôme, dictaient aussi.

Dans un certain nombre de lettres nous trouvons une finale — ordinairement un souhait — précédée des mots *Et alia manu* ; p. ex. ép. 15 : *Et alia manu Memores nostri felices vivite magna gaudia et solatia nostra, sancti Dei.* De même, ép. 131, 146, 168, 176, 181, 183, 201, 259. A cette liste il faut ajouter quelques lettres où les éditeurs ont négligé d'insérer les mots *et alia manu* qui se trouvent cependant dans les plus anciens manuscrits (1), c'est-à-dire

ép. 78 *et alia manu* dans PP[1] P[5] (le plus ancien de tous les mss)

(1) Si Goldbacher dit *sunt aliquot loci in quibus illa adnotatio codicum auctoritate non satis est confirmata* (CSEL. t. LVIII, p. LXXVI), cela prouve seulement un manque de critique chez l'éditeur. Pareille *adnotatio*, même faiblement attestée, doit être considérée comme authentique.

Digitized by Google

ép. 127 *et alia manu*, dans HPE (HP les deux plus anciens mss).
ép. 134 *et alia manu*, dans E (le plus ancien ms.)

Enfin, pour l'ép. 205, Goldbacher a omis non seulement *et alia manu*, mais la finale elle-même *Deo vivas dilectissime fili*, qui est dans B, le plus ancien ms. !

Que signifient ces mots et comment sont-ils entrés dans nos manuscrits ?

L'usage d'écrire une finale doit être mis en relation avec la dictée. Quand celle-ci était terminée, l'amanuensis relisait à haute voix la lettre et l'auteur ajoutait de sa propre main une phrase ou deux. Aux injures du comte arien Pascentius, Augustin répond par l'épître 241 qui se termine ainsi : *Augustinus haec dictavi et relectis subscripsi. Abstineamus nos a conuiciis, ne tempus inaniter inpendamus, et ad id quod agitur inter nos potius aduertamus.* On trouve *et alia manu* dans des lettres reçues par Augustin et envoyées par Timasius et Jacques (ép. 168), par le pape Innocent (ép. 181, 183), par les empereurs Honorius et Théodose (ép. 201). Ces formules perdaient leur intérêt dans les copies postérieures et les gens du moyen âge ne pouvaient pas s'y intéresser, ils les laissèrent tomber. Il est même étonnant que nous les retrouvions encore dans une douzaine de lettres. Elles ont dû être primitivement beaucoup plus nombreuses. Cela montre que le premier éditeur était un homme bien consciencieux. Mais j'espère montrer que cet éditeur est saint Augustin.

De ces finales autographes il faut distinguer les additions faites par d'autres personnages, bien qu'elles soient aussi ou devraient être introduites par *et alia manu*. Ici encore nous trouvons des exemples chez Augustin. L'épître 129 est typique à cet égard ; elle a trois *alia manu* : la première formule introduit la finale autographe d'Augustin, l'auteur de la lettre ; les deux autres introduisent les souscriptions, autographes elles aussi, des évêques Aurelius et Silvanus. Il en faudrait trois aussi à l'épître 128 pour le même motif ; dans les manuscrits et dans les éditions, la deuxième formule a été omise. Il en faudrait deux à l'épitre 146, mais celle qui précédait la souscription d'Alypius a disparu. Dans une bonne édition ces formules omises devraient être insérées entre crochets.

Quand on étudie l'apparat critique on constate— sans étonnement d'ailleurs — que souvent les finales des lettres ont été supprimées : souhaits, salutations, petites nouvelles, tout cela intéressait peu le lecteur ordinaire. La règle critique dans ce cas n'est pas douteuse : ces phrases doivent être considérées comme authentiques, même quand elles ne sont que faiblement représentées dans la tradition. L'épître 135 nous donne un exemple instructif. Voici une finale que les Mauristes n'ont pas connue, que Goldbacher a eu la bonne fortune de trouver dans ses manuscrits, mais que, par une regrettable erreur, il a rejetée en note : *Domna mater larga* (Goldb. ajoute entre parenthèses *sic* !) *salutat. Da ueniam temeritati quam ipse esse iussisti. Te domnum meum Possidium cum meis ueneror.* Quel copiste aurait pu songer à inventer ces phrases ? D'ailleurs Augustin dans sa réponse (ép. 137) suppose clairement l'existence de cette finale, car il

Digitized by Google

dit : *Sanctam et in Christo dignissime honorandam matrem, cuius pro te preces deus exaudiat pro meritis vestris officiosissime saluto. Sanctus frater et coepiscopus meus Possidius praestantiam uestram multum salutat.* Goldbacher a noté le mot *larga* d'un *sic* ! malencontreux, il l'a pris pour un adjectif, et il aurait été tout à fait inconvenant que Volusianus donne cette épithète à sa mère. Mais rassurons-nous, c'est évidemment un nom propre et il suffira de se rappeler que la lettre 203 est adressée à un homme nommé Largus. Il y a des philologues modernes qui s'intéresseront fort peu aux questions théologiques proposées par Volusianus, mais qui apprendont avec plaisir que sa mère s'appelait Larga (1).

Comment l'authenticité des lettres était-elle assurée? L'ép. 40 et les discussions,où plutôt les disputes qu'elle provoqua sont instructives. Augustin invitait Jérôme à changer d'avis au sujet de l'interprétation de Gal. II, 11-14.Pareille invitation ne pouvait plaire à l'irascible ermite. Pour comble de malheur, cette lettre ne fut pas portée aussitôt en Palestine ; elle se répandit dans le public à Rome, en Italie, et le diacre Sisinnius en trouva, dans une île de l'Adriatique, une copie qu'il apporta à Bethleem. Jérôme doute ou fait semblant de douter de l'authenticité et il s'en explique dans les lettres 68 et 72 : Oui, dit-il, cette épître porte en tête le nom d'Augustin (*sub tuo nomine*) ; le style, les ἐπιχειρήματα (2) sont d'Augustin, mais *absque subscriptione tua* ; je n'y répond.ai pas avant d'avoir reçu un exemplaire authentique (*mitte exemplaria veriora*, ép. 68, 1), avec la signature autographe (*mitte eandem epistulam tua sub-*

(1) A ce propos qu'on me permette de proposer en note une correction à l'ép. 174. Augustin dit à l'évêque Aurelius qu'il lui a envoyé *per filium nostrum condiaconum carissimum* les livres de *Trinitate*. Les manuscrits sont d'accord ; les éditeurs ne semblent pas avoir hésité ; cependant, le texte doit être modifié. D'une part Augustin ne parle jamais du porteur d'un livre ou d'une lettre sans ajouter son nom,d'autre part il ajoute rarement une épithète.Il faut donc supposer qu'un nom propre a été omis, ou bien que *carissimum* est le nom propre qui devrait s'imprimer avec C majuscule (Carus était un nom propre,cfr ép. 57, 2) ou enfin que sous le mot *carissimum* se cache un nom propre que les copistes ont mal compris, c'est-à-dire *Cresimum*. Cette dernière solution me paraît de loin la meilleure. La lettre 244 est adressée à un Cresimus, mais celui-ci ne semble pas avoir été diacre.

(2) Que veut dire ce mot grec? Votre genre d'argumentation?Il faut bien se rappeler que Sisinnius n'a apporté qu'une copie, que par conséquent la formule de politesse finale n'était plus autographe. A propos de ce mot grec, examinons brièvement comment Augustin citait le grec. Les Mauristes et Goldbacher ont imprimé dans l'ép. 149, 12-16 plusieurs mots en caractères grecs.C'est probablement une erreur.L'évêque d'Hippone n'était pas du tout pédant et je crois qu'il a, ici du moins, écrit en lettres latines *paracalo, deesis, euchas, proscynesis*, etc. C'est assez bizarre, mais tous les manuscrits ont ces mots en lettres latines, sauf le manuscrit K, mais celui-ci est l'œuvre d'un pédant fort ignorant, puisqu'il il écrit pour *genetiuum ΓΗΝΗΘΙVM* et pour *per hyperbolen ΠΗΡ UΠΗΡ-ΒΩΛΗΝ* ! D'ailleurs ép. 170, 2 où s. Augustin dit *seruitus.... quae latria graeco vocabulo nuncupatur* ; Goldbacher a raison d'éditer en lettres latines conformément aux manuscrits, et les Mauristes ont tort.

Digitized by Google

scriptam manu, ép.72, 3).N'allons pas interpréter d'après nos usages modernes et supposer que cette signature était le nom de l'auteur.Absolument pas.Elle était la finale autographe dont nous avons parlé,la formule sèche (cf.les lettrses à Pascentius) ou affectueuse qui devait terminer toute lettre dictée et garantir son authenticité.

Il y avait une autre marque d'authenticité dont Jérôme ne parle pas, le sceau. L'ép. 59 se termine ainsi : *Hanc epistulam signatam misi anulo qui exprimit faciem hominis adtendentis ad latus.* Le sceau d'Augustin représentait donc une tête de profil. Or dans l'antiquité les lettres étaient scellées d'un sceau portant l'image de l'auteur (Pauly-Wiss., RE, III, 837). Il me paraît à peu près certain que le sceau d'Augustin avait son portrait. Mais le silence de Jérôme peut faire douter que l'usage du sceau était général à cette époque.

Sur quoi étaient écrites les lettres d'Augustin? On écrivait les lettres sur papyrus, non sur parchemin (cfr. RE, *l. c.*) et Augustin s'est conformé à cet usage. Dans l'ép. 15, il s'excuse d'employer le parchemin (*membrana*), parce qu'il n'avait en ce moment ni papyrus (*charta*) ni diptyques(*tabulae*), et ne voulait pas différer d'écrire. Nous savons que dans l'antiquité l'usage des tablettes recouvertes de cire a été assez fréquent pour les billets très courts. Le destinataire repassait le gros bout de son stylet sur la cire, effaçant ainsi l'écriture et renvoyait les tablettes avec sa réponse. Les auteurs que j'ai pu consulter ne parlent que de diptyques en bois ;ceux d'Augustin étaient en ivoire. Il les avait envoyés avec une petite lettre à l'oncle de Romanianus et il demande qu'on les lui renvoie (ép. 151.) Ces tablettes portaient, je suppose, au moins sur une,peut-être sur les deux faces extérieures, le nom du propriétaire au génitif AUGUSTINI et sans doute aussi quelque ornementation (1).

Augustin ne se conformait pas toujours à l'étiquette ou à la mode. La petite ép. 171 est significative à cet égard. Il avait envoyé l'ép. 170 à un médecin converti, appelé Maximus. La lettre était partie, et Augustin a eu des scrupules ; il n'avait pas observé les usages de l'époque pour certains détails matériels. Aussitôt il écrit à Peregrinus, l'évêque du lieu où habitait Maximus, pour qu'il donne à celui-ci les explications nécessaires. Malheureusement ces explications sont

(1) Dans le dernier fascicule du *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, Dom LECLERCQ, énumère plus de 200 ivoires anciens conservés dans nos musées. Je n'en trouve aucun qui provienne de diptyque épistolaire. C'est très étonnant. Mais l'interprétation des philologues ne suit-elle pas les indications des historiens? Ceux-ci ne connaissent qu'une espèce de diptyques en ivoire, à savoir les présents que les consuls et les hauts dignitaires de l'État envoyaient à leurs amis le jour de leur entrée en fonction.Ceux-là rangeront naturellement les diptyques d'ivoire comme consulaires etc. Mais personne ne croira qu'Augustin ait donné l'exemple d'un luxe extravagant. Si ce converti, alors prêtre d'Hippone, se servait de diptyques d'ivoire, beaucoup d'autres devaient faire de même. Peut-être qu'en examinant avec moins de préjugés les ivoires antiques, on en trouvera qui ont servi à des lettres.

Digitized by Google

obscures pour nous : *Sciat sane prolixas epistulas ad familiarissimos nostros, non solum laicos, uerum etiam episcopos, sic quo modo ista scripta est, ad eos scribere nos solere, ut et cito scribantur, et charta teneatur commodius, cum leguntur, ne forte istum morem nostrum nesciens factam sibi arbitretur iniuriam.* Il y avait certainement dans la lettre 170 quelque chose de eu solennel, de familier, qui se rachetait par un double avantage, la facilité du copiste et celle du lecteur. Mais quelle était la différence avec les lettres solennelles? Il semble que ce n'était pas la matière, car il est dit *ut charta teneatur* etc. ; elle était donc en papyrus, comme le voulait l'étiquette ; ce n'était pas l'écriture elle-même ; ce ne peut être que le format ou bien la disposition de l'écriture. Je suppose que les lettres solennelles étaient sur grandes feuilles et à longues lignes, tandis que la lettre 171 était sur petits feuillets pliés en deux et réunis en cahier, comme un livre.

II. Édition.

Goldbacher fait remarquer que le nombre de lettres augmente à mesure que les manuscrits sont plus récents. Le manuscrit le plus ancien, du IXe siècle, en avait 88 ; on a, au XIe siècle, un manuscrit avec 127, au XIIe siècle avec 150, au XIII siècle avec 207, au XVe siècle avec 249 lettres. Cela pourrait faire croire que les premiers, qui recueillirent et livrèrent au public les lettres d'Augustin, sont allés les chercher chez leurs destinataires, comme on fait généralement de nos jours quand on veut publier la correspondance d'un grand homme. A mon avis cela serait absolument faux. Si quelqu' un, même au Ve ou au VIe siècle, avait dû réunir les lettres dispersées auprès de leurs destinataires, je crois que nous aurions fort peu de lettres d'Augustin. L'éditeur principal est sans doute saint Augustin lui-même. Il éditait ses propres lettres avec les réponses reçues. L'ép. 166 adressée en 215 à Jérôme, n'a jamais eu de réponse. En 220 Augustin écrit à l'évêque Optat qu'il ne veut pas publier sa lettre 166, aussi longtemps qu'il peut espérer une réponse de Jérôme dont il craint de provoquer de nouveau la colère. Les méchantes langues diraient : Augustin a posé une question à laquelle Jérôme n'a pas pu répondre. Quand il aura reçu la réponse, il publiera les deux lettres en même temps (ép. 202 A, 4). S'il est sûr de n'avoir pas de réponse, il publiera sa lettre à lui. La publication lui semble une chose très naturelle : *neque enim hoc scribere ad quemquam deberem, quod semper latere voluissem.* Mais pour le moment, répète-t-il, *edendam esse non puto* (ép. 202 A, 6).

Aussi Augustin conserve soigneusement la minute de toutes les lettres envoyées et toutes les lettres reçues (1). Il cite mot à mot les lettres qu'il a envoyées (2) ou qu'il a reçues . Il suppose que ses cor-

(1) Cela ne veut immédiatement pas dire qu'il n'y avait jamais de minutes ou de lettres égarées. Ainsi Augustin se plaint d'avoir perdu une lettre d'Evodius (ép. 159, 1 ; 162,9), une lettre de Marcellinus dont il se rappelle cependant l'objet (ép. 143,1), la minute d'une de ses lettres à Paulin de Nole (ép. 149, 2).

(2) Il cite ép. 104, 9, écrite en 409, un passage de sa propre ép. 91 écrite l'année

Digitized by Google

respondants conservent aussi la minute de leurs lettres et les réponses (1) : il demande à Jérôme de lui envoyer un nouvel exemplaire d'une épître qui n'était pas arrivée à destination (ép. 71, 2); de même il prie Evodius d'envoyer un autre exemplaire d'une lettre perdue (ép. 164, 22). Si Augustin éditait ses lettres, on comprend qu'il les conservait. Et s'ils les conservait, il était tentant d'en publier au moins quelques unes. Saint Jérôme éditait aussi ses lettres, il éditait même, comme j'espère montrer un jour, des lettres fictives qui n'avaient été adressées à personne. Cela Augustin n'a pas fait; d'abord parce qu'il était beaucoup trop occupé pour se livrer à ces exercices de style, ensuite parce qu'il était très strict sur le chapitre de la véracité. Ce n'est pas pour rien qu'il a écrit deux livres sur le mensonge, et les lettres fictives frisaient trop le mensonge pour qu'il pût les approuver.

Quand on étudie la tradition manuscrite des lettres d'Augustin, on remarque que cette tradition, généralement assez pauvre, devient extrêmement riche pour les lettres échangées entre Jérôme et Augustin. Pourquoi? Ces lettres ont-elles plus attiré l'attention et ont-elles été ainsi plus souvent copiées.? Peut-être. Je ne puis m'empêcher de proposer une autre explication : ces lettres ont été éditées deux fois, je veux dire par Jérôme et par Augustin,chacun publiant ses lettres d'après ses propres minutes et les lettres reçues d'après l'original. Si l'édition est double, on comprend que les manuscrits soient nombreux. Il serait intéressant de comparer la double tradition des mêmes lettres et de se demander si l'un ou l'autre des deux éditeurs n'a pas modifié çà et là le texte de quelque lettre. Il y a des indices, — je ne dis pas des preuves, — que Jérôme a abrégé et changé un peu la lettre 73 d'Augustin quand il l'a éditée. Cette accusation peut paraître grave, mais les anciens n'y regardaient pas de si près.

Dirai-je enfin que certaines lettres d'Augustin suggèrent elles-mêmes la pensée qu'elles étaient destinées à la publicité? Vers 498 Publicola, un grand propriétaire qui habitait, semble-t-il, la campagne au milieu de barbares encore païens, envoie à Augustin la liste de ses *casus conscientiae* (ép. 46). Ces scrupules, qui se rapportent aux serments et aux idolothytes, nous paraissent passablement ridicules. Mais Augustin y répond par une lettre de huit pages. Je ne crois pas qu'un évêque ou même un curé se donnerait aujourd'hui tant de mal; ils n'ignorent pas que les scrupuleux ont besoin de

précédente ; en 413 il cite ép. 147, 12 un passage de l'ép.92 écrite cinq ans auparavant.

(1) Au sujet de graves désordres causés à Calama par les païens, Augustin écrit l'ép.91 à Nectarius.Huit mois plus tard celui-ci répond par l'ép. 103 ; mais il semble avoir fait peu attention à la lettre de l'évêque.Aussi Augustin réplique : *Recense epistulam meam, si tamen dignam habuisti, si non quam relegeres cum ei fuisset respondendum, saltem quam ita reponeres ut tibi iubenti, cum nolueris, proferretur.* Augustin donne la date de l'envoi de l'ép. 91 et la date de la réception de l'ép. 103. Peut-être prenait-il soin d'inscrire ces détails sur les lettres qu'il expédiait et qu'il recevait.

Digitized by Google

décisions nettes et non de raisonnements. Saint Augustin ne pouvait pas l'ignorer, mais il me semble que sa pensée ne s'arrête pas à Publicola. Les traités de casuistique devaient être rares au IVe siècle et Augustin aura voulu instruire ses prêtres et ses fidèles.

En 411 les fanatiques donatistes avaient tué un prêtre catholique et mutilé horriblement un autre. Le crime était patent, les coupables avaient avoué, la peine capitale semblait inévitable. C'est ici que se placent les épîtres 133 et 134 adressées au tribun Marcellinus et au proconsul Apringius que je rangerais volontiers parmi les plus belles qu'Augustin ait jamais écrites : la justice exige la punition des coupables, mais la miséricorde, mais le salut des âmes demandent qu'on leur épargne la mort et la torture ; Augustin demande la clémence comme ami, il la conseille, il l'ordonne comme évêque, *hoc ne fiat et christianus iudicem rogo et christianum episcopus moneo.* Si quelque chose était capable de toucher, je ne dis pas les juges, mais les farouches donatistes, c'était bien ces lettres émouvantes écrites en leur faveur par celui qu'ils considéraient comme leur principal adversaire. Augustin a évidemment voulu que ces lettres fussent lues par les donatistes, il les a donc éditées. On pourrait faire le même raisonnement pour d'autres lettres. Mais la chose me paraît tellement évidente que je trouve inutile d'insister.

Les titres des lettres doivent encore attirer notre attention. Goldbacher les a admis dans le texte quand ils sont attestés par Augustin lui-même dans ses *Rétractations* (ép. 54, 140, 147, 148, 166, 167, 185, 187) ou dans quelque autre écrit (ép. 199). Il les a admis en note quand l'épître n'a pas en tête la salutation ordinaire qui fait connaître l'auteur et le destinataire,ou bien quand le titre mentionne une circonstance utile à connaître. Dans tous les autres cas, c'est-à-dire pour l'immense majorité des lettres, il est impossible au lecteur de connaître le titre. Et cependant ces titres sont du plus grand intérêt, ils doivent provenir d'un éditeur parfaitement renseigné et, pour dire toute ma pensée, ils proviennent de saint Augustin lui-même. Qui, en dehors d'Augustin, pouvait savoir que la lettre 16 provenait du païen Maxime, *grammaticus* à Madaure ; que la lettre 51 était adressée à un donatiste, oui, on le voit ; mais comment savait-on que ce donatiste s'appelait Crispin, que la lettre 117 venait d'un certain Dioscore et la lettre 121 de Paulin, que la lettre 227 est d'Augustin et adressée au *senex Alypius* ?Tous ces détails ne sont connus que par les titres,mais personne n'a jamais songé à douter de leur exactitude. D'autres titres sont encore plus démonstratifs : l'ép. 29 n'a pas de salutation initiale, mais le titre suivant : *epistula presbyteri Hipponensium Regiorum ad Alypium episcopum Thagastensium de die natalis Leontii quondam episcopi Hipponensium.* L'épître est certainement d'Augustin, mais qui aurait modestement caché ce nom si ce n'est Augustin lui-même ?Qui aurait soupçonné que la fête qui ramenait chaque année des beuveries scandaleuses dans l'intérieur même de l'église d'Hippone était celle d'un vieil évêque, fort peu connu, appelé Leontius, si ce n'est un prêtre d'Hippone ? On pourrait deviner que Maxime, le destinataire de l'épître 170,

Digitized by Google

avait appartenu à une secte arienne,mais pour l'appeler médecin eunomianiste de il fallait le connaître extraordinairement bien, il fallait être Augustin.

Ces trois choses se tiennent, s'expliquent et se confirment l'une l'autre : 1) Augustin conserve les minutes des lettres envoyées et les originaux des lettres reçues ; 2) il ajoute à chaque lettre un titre indiquant l'auteur,le destinataire et l'objet de l'écrit ; 3) il éd itelui-même un certain nombre de ces lettres.

Rome D. De Bruyne, O.S.B.

L'activité littéraire des moines géorgiens au monastère d'Iviron, au Mont Athos.

Les catalogues, que nous publions ici, sont intervenus dans l'étude que nous avons composée sur l'histoire du monachisme géorgien depuis ses débuts jusqu'à l'année 1065 ; ils sont fournis par les Vies de saint Euthyme et de saint Georges Mthatzmindeli, qui furent les meilleurs représentants de ce qu'on peut appeler la période de l'Athos dans la littérature géorgienne.

Le R. P. Paul Peeters a déjà publié, en 1919, ces catalogues des Vies, en traduction latine, dans sa monographie sur les *Histoires monastiques géorgiennes* (1). Mais quelques années plus tard, le professeur Kekelidze, dans son *Histoire de la littérature géorgienne* (2),a essayé de compléter, au moyen d'autres manuscrits, les catalogues des Vies, qui étaient incomplets. En dressant nos catalogues, nous avons pris soin d'utiliser toutes ces sources de renseignements.

***

La Vie de saint Euthyme, deuxième abbé du couvent d'Iviron, mort en 1028, fut composée par saint Georges Mthatzmindeli. Elle est renfermée dans un ms. daté de 1074, conservé au mont Athos, et dont le texte a été publié à Tiflis, en 1901 (3). Nous en possédons une seconde édition, faite d'après une autre manuscrit, dont le texte ne diffère pas substantiellement de celui du ms. de 1074 ; c'est celle qu'a publiée M. Sabinin, dans sa collection de vies des saints géorgiens, à Saint-Pétersbourg, en 1882 (4). Le P. Peeters a élaboré sa

(1) *Analecta Bollandiana*, t. XXXVI-XXXVII, p. 34-36 et p. 110-111. Bruxelles-Paris, 1917-1919 (paru en 1923).

(2) Publiée en géorgien, à Tiflis. Cfr t. I (Tiflis, 1923).

(3) Dans un recueil publié par le Musée ecclésiastique de Tiflis sous le titre : *Un manuscrit avec obituaire, écrit au monastère d'Iviron, mont Athos, en* 1074 (en géorgien), p. 1-68. Tiflis, 1901.

(4) G. M. Sabinin, *Paradis de la Géorgie* (en géorgien), p. 401-432. Saint-Pétersbourg, 1882.

Digitized by Google

traduction latine sur le texte du ms. de 1074 en reproduisant en notes les variantes de l'édition de Sabinin (5).

Si l'on veut caractériser d'une manière générale l'activité littéraire de saint Euthyme comme traducteur, on peut dire qu'il prenait certaines libertés à l'égard des textes originaux, les corrigeant à l'occasion, mais aussi les abrégeant ou les augmentant lorsque bon lui semblait. Nous donnerons le tableau de ses traductions en les groupant sous quelques rubriques systématiques et en les accompagnant de quelques explications nécessaires ou utiles ; les notes fourniront les références.

1. *Textes bibliques.*

On trouve ça et là l'opinion que saint Euthyme aurait traduit toute la Bible ; certains auteurs donnent même la version géorgienne de la Bible de 978 comme sa traduction (6). Cette affirmation est erronée, car cette Bible fut copiée en Géorgie même, à la laure d'Oschki, à l'intervention de saint Jean, père naturel de saint Euthyme et premier abbé du monastère d'Iviron, mort en 998, et de Thornicius. Saint Euthyme n'avait aucune raison de traduire la Bible entière ; il en traduisit seulement les livres les plus importants, ou qui n'étaient pas encore connus en langue géorgienne, à savoir :

1) L Apocalypse (7).
2) Le Psautier.
3) Les quatre Évangiles (8).

2. *Littérature apocryphe.*

Saint Euthyme fut le premier des écrivains géorgiens à s'occuper des apocryphes en se plaçant au point de vue de la science, de l'histoire littéraire et surtout de l'appréciation ecclésiastique. En réponse à une demande du moine géorgien Giorgi Tschkondideli, qu'il l'avait engagé à composer un index de la littérature apocryphe, saint Euthyme a recensé tous les livres défendus (9).

(5) *Analecta Bollandiana, l. c.*, p. 13-68.

(6) Le plus ancien manuscrit de la Bible géorgienne se trouve au monastère d'Iviron, au mont Athos ; malheureusement, il n'a encore été ni publié, ni étudié. Il y en a quelques copies à Tiflis, qui ont été faites dans la seconde moitié du XIXe siècle.

(7) TH. KLUGE (dans *Oriens christianus*, 1915, t. IV, p. 24 et 120) affirme que les Géorgiens n'ont eu l'Apocalypse qu'au XIXe siècle, par une traduction faite d'après le texte russe. Cependant, on possède, à Tiflis, un manuscrit géorgien de l'Apocalypse, datant de l'année 978 ; il repose au Musée d'Archéologie, sous le n° 397. Dans les notes suivantes, nous citons cette bibliothèque sous le sigle MA ; les nos des mss sont empruntés à l'*Histoire de la littérature géorgienne* du professeur KEKELIDSE, que nous avons déjà citée.

(8) Evangéliaire d'Allaverdi, du XIe siècle (MA, n° 484) ; évangéliaire de Mestia, de l'année 1033 (MA, n° 35) ; évangéliaire de Metechi, de l'année 1049.

(9) Cfr G. M. SABININ, *Paradis de la Géorgie* (en géorg.), p. 432-436 (Saint-Pétersbourg, 1882) ; TH. JORDANIA, *Chroniques et autres documents concernant l'histoire de l'Ibérie* (en géorg.), t. II, p. 82-88 (Tiflis, 1892). Euthyme y comprend, par exemple, les œuvres d'Origène, d'Eusèbe de Pamphile, la *Conversion d'Antioche*, le *Ravissement de Paul*, *l'Évangile de Thomas*, la *Vie d'Adam*, la *Jeunesse du Christ*.

Digitized by Google

On aurait pu s'attendre à ce que saint Euthyme, qui critique et condamne si vivement les apocryphes, n'en eut traduit aucun en géorgien. Cependant on constate le phénomène contraire, car il a traduit :

1) La correspondance du Christ avec Abgar d'Édesse, ajoutée par Euthyme aux Évangiles (10).

2) La vie et l'éloge de la sainte Mère de Dieu Marie, de Maxime le Confesseur (11).

3) Une partie de la prédication de Pierre (*κηρύγμα Πέτρου*) (12).

4) Les pérégrinations et prédications de saint Jean l'évangéliste (13).

5) Les pérégrinations et prédications de l'apôtre saint André (14).

3. *Exégèse.*

1) Commentaire sur l'évangile selon saint Jean (15).

2) Commentaire de saint Basile sur les Psaumes (16).

3) Commentaire de saint Grégoire de Nysse sur l'oraison dominicale (17).

4) Commentaire sur la vie de Moïse et des Prophètes, du même (18).

5) Commentaire sur l'Apocalypse, d'André, archevêque de Crète (19).

6) Commentaire sur les épîtres aux Galates, aux Thessaloniciens, aux Romains (20).

7) Commentaire sur l'évangile selon saint Matthieu (21).

4. *Écrits dogmatiques et polémiques.*

1) 15 capita theologica de Maxime le Confesseur (22).

(10) MA, n° 484.

(11) MA, n° 40.

(12) Mss de l'Athos, n° 50, f°s 169-249 ; n°s 73, f°s 131-154 (d'après KEKELIDSE, *o. c.*, utilisant les catalogues de N. Marr et de A. A. Zagareli).

(13) Ce sont les *Actes de Jean*, écrits par Prochorus, qui se donne comme le disciple de saint Jean l'évangéliste, l'un des sept premiers diacres et le fils du frère de saint Étienne, premier martyr. La version géorgienne a été publiée à Tiflis, en 1901, avec le ms. de 1074, dans l'ouvrage signalé plus haut (*not.* 3), p. 111-175.

(14) Texte géorgien publié par G. M. SABININ, *o. c.*, p. 24-47.

(15) Ce commentaire est de saint Jean Chrysostome ; il fut traduit avant l'année 980. La bibliothèque du monastère de Gelati en possède une copie exécutée dans les années 1047-1053 (Cfr KEKELIDSE, *o. c.*, p. 196).

(16) La version comprend les Psaumes I, VII, XIV, XXVIII, XXIX, XXXII, XXXIII, XXXVII, XLIV, XLV, XLVIII, LIX, LXIV, CXIV, CXV (KEKELIDSE, *o. c.*, p. 197).

(17) MA, n° 108, f°s 316-350.

(18) *Ibid.*, f° 350 et svv.

(18) *Ibid.*, n° 397.

(20) D'après la Vie de saint Euthyme. Cfr P. PEETERS, *o. c.*, p. 35, l. 16-17. Ce commentaire ne se rencontre nulle part. Au contraire, on possède en géorgien un autre écrit, le commentaire de saint Jean Chrysostome sur les passages les plus difficiles des épîtres de saint Paul (MA, n° 445). On trouve dans cet ouvrage l'explication des endroits difficiles, non seulement des épîtres citées, mais encore des épîtres aux Corinthiens, Éphésiens, Philippiens, Colossiens, Hébreux, de la seconde épître à Timothée, de la 1re et de la 2e épître de saint Jean, de l'épître de Jude et de la première épître de saint Pierre.

(21) Peut-être ms. n° 20 du monastère de Gelati.

(22) MA, n°s 234, 39 et 711.

Digitized by Google

2) Discours de saint Jean Damascène sur les deux natures du Christ (23).
3) Autre discours du même sur la naissance de la sainte Mère de Dieu (24).
4) Enseignements du saint père Éphrem sur la foi (25).
5) Annotations sur la foi orthodoxe (26).
6) La profession de foi de Michel le Syncelle (IXe s.) : « Je crois en Dieu le Père incréé et au Fils.... » (27).
7) Discours de saint Grégoire de Nysse sur l'âme , à sa sœur Macrine (28).
8) Dispute entre saint Maxime le Confesseur et l'hérétique Pyrrhus, patriarche de Constantinople (29).

5. *Écrits ascétiques et mystiques.*

1) Cinq écrits de saint Éphrem le Syrien (30) :
   a) au moine Jean et à Protus ;
   b) au moine Néophytes ;
   c) sur la béatitude des ascètes ;
   d) la prière du vendredi ;
   e) ses confessions.
2) Saint Grégoire de Nysse, sur l'origine des saints jeûnes (31).
3) Instruction pour la virginité et la vie selon Dieu (32).
4) Sur la vie solitaire (33).
5) Le livre de saint Jean Climaque (34).
6) Le livre de saint Grégoire le Théologien (35).
7) Le livre de Maxime sur les 8 tendances du cœur (36).

(23) MA, nos 200, 240, 853. D'après Kekelidse, (*o. c.*, p. 20), cet écrit est une rédaction abrégée de l'*ἔκδοσις ἀκριβὴς τῆς ὀρθοδόξου πίστεως*. Il renferme également des extraits d'autres écrits du même auteur: *ἱερὰ παράλληλα, κατὰ τῆς αἱρέσεως τῶν Νεστοριανῶν, περὶ συνθέτου φύσεως*, et *περὶ τοῦ τρισαγίου ὕμνου*.

(24) Ms. no 4, fos 78-81 du monastère de Gelati ; ms. no 3648 de la Société pour la diffusion de la culture (Tiflis).

(25) D'après Kekelidse (*o. c.*, p. 20), il faudrait lire ici le nom de saint Jean Damascène au lieu de celui de saint Éphrem.

(26) Ce serait encore, d'après Kekelidse (*o. c.*), une rédaction de l'*ἔκδοσις* etc. Cfr *supra*, n. 23.

(27) MA, nos 55, 108, 142.

(29) MA, no 636, fo 33-41 ; Société pour la diffusion de la culture, no 1128 ; ms. du monastère de Martvili, no 1, fos 111-151 ; ms. du monastère de Dchrutschi, no 4, fos 117-150.

(30) MA, no 1142, fos 298-337 ; no 612, fos 563-637.

(31) MA, no 50, fos 164-191.

(32) MA, no 108, fos 297-304.

(33) *Ibid.*, fos 350-412.

(34) Kekelidse n'indique pas de manuscrit.

(35) MA, nos 1, 16, 80, 87, 224, 518, 1139 ; Société pour la diffusion de la culture, nos 383 et 1696.

(36) Sur les passions, adressé au père Thalassius : ms. du couvent de Martvili, no 1, fos 666-850 ; du couvent de Djroutschi, no 4, fos 541-686 ; MA, no 636. — Discours spirituels (en tout 97) : MA, no 126, fos 271-291 ; no 146, fos 65-90. — Enseignements de Maxime sur l'obéissance : MA, no 57, fos 551-556. — Ensei-

Digitized by Google

8) Les enseignements de Maxime le Confesseur (36).
9) Le livre de saint Maxime (37).
10) Le livre de saint Isaklus, où sont également contenus les enseignements choisis des autres Pères (38).
11) La vie de saint Cassianus (38).
12) Le livre de saint Dorothée (39).
13) Siméon de Mésopotamie, instruction sur la mort (40).
14) Le livre de la vie et de la conduite de nos saints et bienheureux Pères (41).

6. *Homélies.*

1) Saint Grégoire de Nysse : sur la vie de sa sœur Macrine ; panégyrique de son frère Basile le Grand (42).
2) Le livre des Dialogues (43).
3) Discours de saint Basile sur la septuple vengeance de Caïn.
4) Instruction de saint Sosimas (45).

7. *Écrits hagiographiques.*

1) Vie de saint Maxime le Confesseur (46).

gnements de saint Maxime examinés par le 6e concile : MA, nº 57, fos 1-204 ; nº 116, fos 1-206. — Instructions au serviteur de Dieu Magister Sergius : MA, nº 1139.

(37) En tout, 30 chapitres (2 lettres et 28 enseignements) ; ms. du mont Athos d'après KEKELIDSE, *o. c.*, p. 202, n. 12. Cet auteur renvoie à N. MARR, *Matériaux hagiographiques provenant des manuscrits géorgiens d'Iviron* (en russe), t. I, p. 84. Saint-Pétersbourg, 1901.

(38) Sabinin écrit : Isaakius. C'est Isaac le Syrien. MA, nº 1139 (KEKELIDSE, *o. c.*, p. 203). Outre ses enseignements, on y trouve encore divers écrits : André de Crète : « Sur la vanité humaine » ; Théophane, archevêque de Césarée de Cappadoce : « A son âme », « Prière de pénitence », « Sur la crainte de Dieu », « Sur l'accomplissement des lois divines » ; saint Jean Chrysostome, un discours commençant par ces mots : Je vous en prie, mes frères et fils, méprisez-vous vous-mêmes et votre esprit » ; une instruction du prêtre Isaïe sur la vertu ; une instruction de saint Nil l'anachorète, commençant par ces mots : « Même si aucun païen ne te persécute, sois cependant toujours prêt au martyre » ; lettre de l'anachorète Marc à son disciple Nicolas ; instructions de Cassianus ; enfin, réponse d'un moine de la Thébaïde à son disciple, qui lui avait demandé comment il devait se comporter dans sa cellule.

(39) Instructions aux moines, en 15 chapitres, dont les ch. 6-15 seuls sont conservés : MA, nº 146, nº 126 (KEKELIDSE, *o. c.*, p. 202).

(40) MA, nº 1139, fos 167-170.

(41) MA, nº 35.

(42) MA, nos 55, 108, 142, 394 ; ms. nº 73 du monastère d'Iviron au mont Athos ; ms. nº 2 du monastère de la Croix à Jérusalem.

(43) MA, nº 1141. — Saint Euthyme fait de Petrus Iberus (d'Espagne. Cfr PL, t. LXXVII, c. 381-382) un géorgien (KEKELIDSE, *o. c.*, p. 202).

(44) MA, nos 100, 181, 394 ; Société pour la diffusion de la culture, nº 376 ; monastère de la Croix à Jérusalem, nº 105 ; monastère d'Iviron au mont Athos, nº 44 (KEKELIDSE, *o. c.*, p. 202-204).

(45) Kekelidse n'indique pas les mss et renvoie de nouveau à N. MARR, *o. c.*, t. I, p. 85-86.

(46) Publiée par KEKELIDSE, *Monumenta hagiographica georgica*, t. I, p. 60-103, Tiflis, 1918.

Digitized by Google

2) Vie de saint Jean le Sinaïte (47).
3) Vie de saint Grégoire de Nysse (48).
4) Vie des martyrs Auxentius, Eugenius, Orestus et Mardarius (49).
5) Dialogues du pape saint Grégoire le Grand (50).
6) Martyre et miracles de saint Dimitrius, archimartyr (51).
7) Vie et martyre de saint Étienne le Jeune (52).
8) Vie et martyre du pape saint Clément de Rome (53).
9) Martyre de saint Clément d'Ancyre (54).
10) Vie de saint Basile le Grand de Césarée (55).
11) Vie et discours de saint Grégoire le Théologien (56).
12) Martyre de saint Akepsimas (56).
13) Vie de saint Pancratius (56).
14) Martyre des saints Mina et Hermogenes (56).
15) Vie de saint Athanase le Grand (56).
16) Martyre des trois enfants Alphus, Philadelphus, Quirinus (Sabinin écrit : Ciprianus) (56).
17) Vie de sainte Marie l'Égyptienne (56).
18) Martyre de saint Procopius (56).
19) Martyre de sainte Thebronia (56).
21) Martyre des saints Théodore le Stratélate, Théodore de Perge, de saint Eustratius et de saint Eustatius avec ses fils (56).
22) Miracle des saints Archanges (57).
23) Vie de saint Nicolas (58).
24) Vie de saint Antoine le Grand (56).
25) Vie de saint Onuphrius Boscus (56).

Outre ces traductions d'œuvres hagiographiques, saint Euthyme composa lui-même des récits hagiographiques en géorgien. En 991, il traduisit du grec, en y ajoutant de nouveaux éléments, la vie de saint Hilarion l'Ibérien (59). D'après saint Giorgi Mthazmideli, auteur de sa vie, saint Euthyme aurait également traduit Balahvar (60) et Abuqura (61), et quelques autres écrits, du géorgien en grec (62).

(47) Kekelidse ne donne pas les nos des manuscrits.
(48) *Item.*
(49) MA, no 1142, fos 114-126 ; no 5, fos 236-256.
(50) Publiés par KEKELIDSE, *Monumenta...*, t. I, p. 125-132.
(51) Kekelidse n'indique pas les nos des manuscrits.
(55-54) Composée par Amphilochius d'Icône. MA, no 1141, fo 118-190.
(56) Kekelidse ne donne pas les nos des manuscrits.
(57) Du patriarche Germain de Constantinople. MA, no 1141.
(58) D'André, archevêque de Crète. MA, nos 134, 14 , 161.
(59) Traduction latine de P. PEETERS, *Analecta Bollandiana*, 1913, t. XXXII, p. 236-269.
(60) Il faut entendre par là l'histoire monastique bouddhiste, remaniée en un sens chrétien et très répandue en Orient, que l'on appelle le roman de Barlaam et Joasaph. L'origine du texte grec (source arabe, syrienne ou géorgienne?) est encore discutée et la question n'est pas encore définitivement résolue. Outre ce qu'en dit P. PEETERS (*Analecta Bollandiana*, 1922, t. XXXVI-XXXVII, p. 15, n. 1), on peut voir à ce sujet : N. MARR, *Sources arméno-géorgiennes pour l'histoire du récit édifiant sur Barlaam* (en russe, dans les Zapisky de la Société archéologique russe ; section orientale, 1899, p. 49-78 ; DJAWACHISCHWILI, *La Sagesse de Balawar* (*ibid.*, p. 1-48) ; K. KRUM-

Digitized by Google

8. *Textes liturgiques et symboliques.*

1) Définitions de la foi données par les saints Pères réunis à Constantinople, contre les iconoclastes. Elles sont lues à l'église Sainte-Sophie, le premier dimanche du carême.
2) Rite de la consécration des églises.
3) Ordination du lecteur, sous-diacre, protodiacre, prêtre et évêque.
4) Rite de la réception des nouveaux convertis dans le sein de l'Église orthodoxe.
5) Le petit synaxaire pour l'année (63).
6) Office complet du carême et diverses hymnes en l'honneur des saints.
7) Bénédiction du σχῆμα et des moines selon le rite grec.
8) Euchologium de la Pentecôte.
9) Office de minuit selon le rite grec.
10) Prières des pères grecs et canons (64).

9. *Droit ecclésiastique.*

1) Nomocanon de Jean le Jeûneur (65), et décisions du 6e concile (66).
2) Réponses canoniques à des questions venues de Géorgie touchant les li-

BACHER, *Geschichte der byzantinischen Literatur*, 2e édit., p. 889 ; F. CONYBEARE, *The Barlaam and Ioasaphat Legend-Folk-Lore*, p. 101-142. Londres, 1896 (recension de K. KRUMBACHER, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1896, t. V, p. 615) ; KUHN, *Barlaam und Joasaph*, dans les *Abhandlungen* de l'académie royale des Sciences de Bavière, classe de philosophie et philologie, t. XX, p. 3-87 (Munich, 1894).

(61) Cfr G. GRAF, *Die arabischen Schriften des Theodor Abu Qurra*, p. 87, n. 2 et 3 (Paderborn, 1910). H. GOUSSEN (*Theologische Revue*, 1906, t. VI, p. 150) a été le premier à attirer l'attention sur ces textes géorgiens d'Abû Qurra. Il semble que ces textes géorgiens d'Abû Qurra (Théodore, évêque de Charan, disciple de saint Jean Damascène) ne renferment pas seulement les écrits dirigés contre les Mahométans, mais aussi des écrits contre les Monophysites ; cfr N. MAR, *Arkaun Chronika Bysantina*, t. XII, p. 6 et sv. Un ms. non encore utilisé d Abû Qurra se trouve à Tiflis, dans la bibliothèque de la Société pour la diffusion de la culture (no 1463, fo 298-301), et renferme une polémique contre les Monophysites (MA, no 144, fo 353-358 ; no 65, fo 311-329 ; ms. de Gelati, no 23, fo 400-412 et 365-386).

(62) Cfr P. PEETERS, *Histoires monastiques géorgiennes*, p. 15.

(63) C'est la plus ancienne rédaction du Typicon de Sainte-Sophie, encore sous l'influence de Jérusalem. Kekelidse l'a examinée dans son *Kanonarion du VIIe siècle de Jérusalem*, p. 297-310 (en géorg. Tiflis, 1912).

(64) Le prof. Kekelidse a consacré aux monuments liturgiques géorgiens deux monographies pénétrantes : *Les monuments liturgiques géorgiens dans les bibliothèques du pays* (en russe et géorgien). Tiflis, 1912 : *Les monuments liturgiques géorgiens dans les bibliothèques du pays* (en russe et géorgien). Tiflis, 1912, et *Kanonarium de Jérusalem*. Tiflis, 1912.

(65) Cfr BROSSET, dans le Bulletin de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XIX (1874) ; SAOSERSKY et CHACHANASCHVILI, *Nomocanon de Jean le Jeûneur et ses rédactions grecque et slave* (en russe). Moscou, 1902 (voir à ce sujet, les critiques de N. MARR, dans *Chronica Byzantina*, t. XII, p. 191-199).

(66) Editées par Chachanaschvili (en russe), à Moscou, en 1904.

Digitized by Google

vres prohibés, le carême, les génuflexions, les ordonnances monastiques, la liturgie de saint Jacques, etc. (67).

***

La Vie de saint Giorgi Mthatzmindeli, mort en 1065, a été écrite par son disciple, le moine Georges,en 1065-1068. Nous la possédons dans un ms. du monastère d'Iviron. Le ms. date de l'année 1074. La Vie a été publiée en géorgien (68) et traduite en latin,(69) d'après ce manuscrit (70). Giorgi traduisit une seconde fois et en entier certains livres que saint Euthyme n'avait traduits qu'incomplètement. Ses traductions sont en progrès sur celles de son prédécesseur. Giorgi ne procède pas d'une manière aussi libre, aussi arbitraire que saint Euthyme, à l'égard du texte original.

Nous donnerons l'indication des ouvrages traduits par Giorgi Mthatzmindeli, en reprenant les rubriques systématiques employées haut.

1. *Textes bibliques.*

On a cru à tort que saint Giorgi avait traduit la Bible entière, comme on l'a pensé également pour saint Euthyme. Nulle part,dans les manuscrits(68),on ne trouve cette prétendue version de la Bible. Giorgi n'a traduit complètement que le Nouveau Testament, à l'exception encore de l'Apocalypse ; de l'Ancien Testament, il n'a traduit que le psautier et les leçons tirées des prophètes. Pour les Évangiles il les a comparés à deux ou trois reprises avec l'original grec et les a confrontés ensuite avec les deux plus anciennes recensions évangéliques géorgiennes Chanmetni et Sabazmiduri (69). Il demande aux copistes de ne pas mêler sa version à ces recensions.

(67) Deux fois publiées : par SABININ, *Paradis de la Géorgie*, p. 432-436, et par JORDANIA, *Chronica*, t. II, p. 81-87.

(68) Par M. G. DSCHANASCHVILI et A. CHANANASCHVILI, à Tiflis, en 1901, dans la publication signalée *supra*, n. 3. Traduction latine par P. PEETERS, *Histoires monastiques géorgiennes*, p. 74-159.

Nous avons essayé de caractériser l'activité ecclésiastique des saints Euthyme et Giorgi dans une petite étude : *Ueber das georgische Mönchtum*, dans *Intern. Kirchl. Zeitschrift*, 1926, t. III, p. 152-168.

(69) Par Sabazmiduri, on entend la version géorgienne de la Bible, qui fut faite par les moines géorgiens du couvent de Saint-Sabas, en Palestine. Le terme Chanmetni, au contraire, suscita des discussions jusqu'en 1923. Jordania le prenait comme une détermination géographique, tandis que le prof. Kekelidse lui donnait un sens chronologique (chan-metni : plus ancien par le temps,relativement à la version Sabazmiduri), et que le prof.Marr l'interprétait comme d'une version en vers. La clef de l'énigme posée par ce terme a été fournie par des palimpsestes du v°-vii° siècle, découverts à Tiflis, en 1923. Ces palimpsestes renferment surtout des textes bibliques et leur caractéristique consiste dans l'emploi du préfixe *ch* dans des formes verbales. Ces textes évangéliques ont été en partie publiés et étudiés du point de vue philologique ; il est à souhaiter qu'on les examine du point de vue de la critique textuelle.

(70) Ms. n° 39 du couvent de Gelati.

Digitized by Google

2. *Littérature apocryphe.*

1) La légende d'Abgar, ajoutée aux Évangiles. Cette rédaction est un peu plus courte que celle de saint Euthyme (70).
2) Le livre de Joseph d'Arimathie, disciple du Christ, et le récit touchant la construction de la première église à Lydda (71).

3. *Exégèse.*

1) Commentaire de saint Grégoire de Nysse sur le Cantique des Cantiques, se terminant au ch. III, v. 8 de ce livre (21).
2) Commentaire du Sermon sur la montagne.
3) Commentaire de saint Jean Chrysostome sur la Genèse.

4. *Écrits dogmatiques et symboliques.*

1) Symbole de Nicée-Constantinople : « Je crois en un Dieu, le Père tout-puissant. » Il est hors de doute que saint Giorgi en a donné la dernière (authentique) rédaction.
2) Le Credo de saint Grégoire de Néocésarée : « Un est Dieu.... »
3) Le Credo de saint Athanase d'Alexandrie : « Si quelqu'un veut être sauvé... »
4) L'ouvrage du même sur la Virginité : « D'abord, tu croiras en un Dieu, le Père tout-puissant... »
5) Le Credo du patriarche Photius : « Ainsi je crois et confesse l'Église œcuménique et apostolique... » (73).
6) Discours de saint Jean Damascène sur la Théologie et sur la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ (74).
7) Les lettres de saint Cyrille et d'autres saints Pères sur l'excommunication de l'impie Nestorius.
8) Hexameron de saint Basile (75).
9) Le livre de saint Grégoire de Nysse, dont la beauté et l'éloge sont inexprimables (76).

5. *Homélies.*

1) Sophronius de Jérusalem, discours sur l'Annonciation de Marie (77).

(71) Publiés par N. Marr, *Textes et recherches dans la philologie arméno-géorgienne* (en russe), t. II. Saint-Pétersbourg, 1900. Cfr A. v. Harnack, *Ein in der georgischen Sprache überliefertes Apokryph des Joseph von Arimathia*, dans les *Sitzungsberichte* de l'académie des Sciences de Prusse, t. XLIV, p. 920-931, Berlin, 1901 ; *Byzantinische Zeitschrift*, 1902, t. XI, p. 631.
(72) MA, n° 55.
(73) Ces symboles sont contenus dans MA, n° 584.
(74) MA, n° 162 ; ms. du couvent de Gelati, n° 5 , f° 447-457.
(75) Jordania, (*Chronika*, t. I, p. 291-292), pense que cet ouvrage était déjà traduit en géorgien avant Saint Giorgi, mais il ne connaît, en tout cas, pas le nom du traducteur.
(76) MA, n°s 55, 73, 108 ; Société pour la diffusion de la culture, n°s 1358, 5666, 120, 1799, 272. C'est l'ouvrage de saint Basile sur la création de l'homme, suite de l'Hexameron, qui est visé ici. Cfr Kekelidse, *o. c.*, p. 226.
(77) Ms du couvent de Gelati, n° 85, f°s 171-172.

Digitized by Google

2) Grégoire de Nysse, panégyrique du saint martyr Théodore (78).
3) Lettres du saint et théophore Ignace (79).

6. *Écrits hagiographiques.*

1) Nectaire de Constantinople : Martyre et miracles de Théodore Tyron au temps de Julien l'Apostat (80).
2) Dorothée de Tyr, sur les disciples du Christ. On en avait déja une version géorgienne avant saint Giorgi (81).
3) Récit sur le siège de Constantinople par les Perses et les Barbares en l'année 626, et sur la délivrance de la ville par le miracle et l'intercession de la sainte Mère de Dieu (82).
4) Martyre de l'archimartyr Giorgi (23 avril) (83).
Saint Giorgi a lui même composé une œuvre originale, la Vie des saints Jean et Euthyme (84).

7. *Textes liturgiques.*

La plupart des travaux de saint Giorgi ont porté sur ce domaine ; il a traduit du grec tout ce qui sert à la liturgie pendant l'année entière. D'après l'opinion du prof. Kekelidse, il a aussi donné la dernière rédaction des liturgies de saint Basile et de saint Jean Chrysostome.

8. *Droit ecclésiastique.*

1) Préceptes aux prêtres, afin qu'ils célèbrent non pas deux fois, mais une seule fois par jour (85).
2) Décisions du 6e concile (86).

Nous souhaitons que ces indications attirent l'attention des spécialistes sur les ressources, trop peu connues et exploitées, qu'offre la littérature géorgienne dans les divers domaines de l'histoire du passé chrétien.

Louvain. Dr Grégoire PERADSE.

(78) Ms. du couvent de Gelati, no 8, fos 40-45.
(79) Saint Giorgi n'a traduit que douze lettres, parmi lesquelles sept authentiques (Ephes., Magnes., Trallian., Rom., Philadelph., Smyrn., Polyc.) et cinq apocryphes (Mar. Cassab., Tars., Philipp., Antioch., Hero Antioch.). Les quatre autres lettres apocryphes sont inconnues en Géorgie et sont d'orgine occidentale (Cfr O. BARDENHEWER, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, 2e édit., t. I, p. 150-155. Fribourg, 1913).
(80) MA nos 5, 55, 129, 272.
(81) MA, no 95 ; no 144, fos 320-324.
(82) MA, nos 500, 518 ; publié par Dschanaschvili, à Tiflis, en 1912.
(83) Ms. du couvent de Gelati, no 7, fos 320-340.
(84) Cfr *supra*, no 68.
(85) MA, no 584.
(86) Ces décisions avaient déjà été traduites par saint Euthyme. D'après le prof. KEKELIDSE (*o. c.*, p. 235), la présente mention de cet écrit repose sur un malentendu.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

F. J. FOAKES JACKSON et KIRSOPP LAKE. *The Beginnings of Christianity.* Part I : *The Acts of the Apostles.* T. III : *The Text of the Acts,* edited by J. H. ROPES. Londres, Macmillan, 1926. In-8, cccxx-464 p. Prix : 30 s.

Énorme et solide monument. En nos temps, l'énormité est de mode pour les publications sur le Livre des Actes. Zahn, Loisy, Jacquier n'ont jugé leur tâche achevée qu'à la millième page environ. Les professeurs F. Jackson et K. Lake battent tous ces records. Ils empilent les volumes. Voici le troisième plus lourd, plus dense que les précédents. Et un quatrième suivra, tout entier réservé à l'éxégèse. Nos hardis critiques achèveront leur tour de Babel. Mais elle n'atteindra pas le ciel ; les fondements s'effritent déjà (Cfr RHE. 1922, t. XVIII, p. 79-91 ; 1924, t. XX, p. 488-501).

Nous pourrions nous plaindre, nous qui devons lire. L'occasion en serait peu favorable. Sous les auspices de ses deux collègues, avec une charmante modestie, le Dr J. H. Ropes nous dote du plus solide instrument de travail. Son livre est de ceux dont nous n'aurons jamais assez. Car, dédaigneux des nouveautés éblouissantes, il ne veut que servir par la qualité des matériaux qu'il accumule, par le discernement qui préside à leur choix et à leur assemblage. Naguère les deux premiers tomes de ce vaste ouvrage nous parurent porter tous les symptômes de la fragilité. Critique éperdue, outrance dans le système, insouciance des faits, médiocre imagination historique, tout semblait les vouer à une précoce vieillesse, les promettre à la poussière où gisent tant d'autres dans l'in-pace des bibliothèques. Et de fait, à peine étaient-ils publiés que se trahissaient l'inconsistance et la caducité de leurs théories, comme il s'est bien vu pour le premier volume, par exemple, dont les auteurs eux-mêmes ont avoué la nécessité de reprendre la partie la plus importante. L'œuvre de J. H. Ropes n'a pas à craindre un destin aussi bref. Sa force, qui est d'ordre documentaire, sa précision et sa clarté lui vaudront de survivre longtemps à ses compagnons de série.

Ramsay, dans un de ses livres, salue les deux grands éditeurs des Actes, Jean Wetstein et Frédéric Blass. Nous ne dirons pas que James Hardy Ropes est le troisième, puisqu'il se refuse à créer une édition. De plus, si l'abondance des citations classiques assure la pérennité au recueil de Wetstein, son texte et l'apparat qui le soutient ont perdu toute autorité et ne se peuvent d'aucune façon comparer à l'œuvre de Ropes, enrichie de toutes les découvertes modernes, éclairée par deux siècles d'analyse. Quant à Blass, peut-

Digitized by Google

être fallait-il le nom de ce grand philologue pour mériter la notoriété à la téméraire hypothèse qu'il eut l'imprudence d'incarner en des textes définis? Les années qui s'écoulent voient de plus en plus rares les partisans qu'elle recruta dès l'abord. Et ce n'est pas le récent travail de Zahn, malgré sa supériorité sur celui de Blass, qui en a renforcé la troupe. Ainsi, l'ouvrage de Ropes demeure hors pair et la belle démission de l'auteur, qui estime le temps non encore venu d'établir un texte critique, en accroît la valeur utilitaire et le maniement pratique. Plusieurs générations d'exégètes y viendront puiser les motifs d'un choix qu'eux du moins sont bien contraints de faire, fût-il provisoire. La recherche nouvelle parmi les régions mal explorées de la tradition manuscrite prendra sa première orientation et sa base de comparaison dans les collations et les tables qui sont ici prodiguées. Durant le proche avenir, toutes les études sur le texte des Actes ne seront guère que des compléments au travail du professeur Ropes.

L'introduction traite successivement des témoins du texte et de son histoire. Après avoir fixé la liste des manuscrits qu'il désigne par les sigles de Gregory (dernière manière sauf pour les plus célèbres onciaux), Ropes s'attarde à une description des six principaux onciaux. Le *Vaticanus* est daté, ainsi qu'on le fait généralement, du IVe siècle. Son origine égyptienne est affirmée comme incontestable malgré les objections d'anciens critiques. Les preuves que Ropes en énumère paraissent, en effet, ne pas laisser place au moindre doute. Le *Sinaiticus* est quelque peu postérieur à B, plutôt néanmoins de la fin du IVe siècle que du début du Ve. Tout porte à croire qu'il fut aussi écrit en Égypte, mais les raisons en sont moins puissantes que pour B. L'une d'elles, qui sembla longtemps décisive, est sans valeur. Tischendorf voulut reconnaître dans le Nouveau Testament de B la main du scribe *D* du *Sinaiticus*. L'examen minutieux de K. Lake a démontré son erreur. Ce dernier toutefois est d'avis que les deux codices pourraient être issus du même scriptorium. Mais la base est trop faible pour qu'on y puisse asseoir même cette conclusion.

L'*Alexandrinus* a pu être écrit au commencement du VIe siècle soit à Alexandrie soit à Constantinople. Ropes penche pour la ville impériale. Le texte si mêlé de ce manuscrit ne laisse prise à aucune certitude.

La longue et précieuse étude sur le *Codex Bezae* utilise et met au point les nombreuses monographies dont ce singulier témoin a été l'objet. Contre l'opinion la plus commune, Ropes l'assigne au cinquième siècle. A la suite de Dom Quentin dont il loue « la perspicacité critique et l'érudition », il admet que Adon de Lyon, en divers passages de son Martyrologe, a subi l'influence du texte de D. D'où il conclut que le *Codex Bezae* fut probablement apporté à Lyon à l'instigation de l'évêque Florus, vers 860. Il n'aurait donc pas été écrit dans cette ville, comme plusieurs l'avaient pensé. D'ailleurs sa patrie n'a pu être la Gaule, car le grec y était peu cultivé et l'indication des péricopes liturgiques selon le système byzantin nous invite à

Digitized by Google

descendre vers les pays de rite grec. La pensée se porte naturellement au sud de l'Italie. Mais Ropes nous met en garde contre une illusion historique. Vers le cinquième et le sixième siècle, le grec avait presque disparu de la Calabre et la nouvelle hellénisation de ces régions ne reprit qu'à la fin du septième siècle. Elle atteignit son apogée durant le onzième sous le règne magnanime des Normands. Il faut donc encore chercher une terre plus méridionale. Seule reste la Sicile. Le professeur d'Harvard croit y découvrir les conditions intellectuelles du milieu où vivait le scribe de D. Au temps de Grégoire le Grand, le clergé sicilien était surtout latin mais il parlait bien le grec. Celui qui composa le célèbre manuscrit était un homme de médiocre habileté. Les fautes ne sont point rares sur la page latine, mais elles surabondent sur la grecque. Le parallélisme des deux langues soulève un problème plus grave et plus délicat que celui des fautes de copiste et c'est le problème de la relation mutuelle des textes et de l'échange des leçons qui a pu se faire de l'un à l'autre. On en dispute depuis Érasme. Ropes l'aborde avec grande finesse et pondération. La formule qu'il donne pourrait bien être définitive. La variante grecque, — elle importe surtout, — peut être justement soupçonnée venir du latin toutes les fois qu'elle est sans support dans les autres témoins occidentaux. Chaque cas doit être résolu à part et il sied de savoir douter. Cette influence plus que probable autorise le Dr Ropes à ramener à sa limite la valeur d'un témoin si souvent solitaire : « Ce que nous avons déjà dit met en pleine clarté l'importante distinction qui doit être faite, mais ne l'est pas toujours assez, entre le texte de D et le texte « occidental ». Chacun offre un problème différent et ces deux problèmes exigent d'être tenus autant que possible séparés » (p. LXXXIII-IV).

Après une digression nullement superflue sur le texte de l'Ancien Testament dans les grands onciaux, le second chapitre disserte avec abondance de l'origine et du caractère des versions. Incapable d'entrer dans l'analyse de toutes ces études, je noterai les points les plus dignes de mémoire. La première traduction latine semble avoir été faite en Afrique sur un texte occidental et de façon indépendante. Les premiers témoins que nous rencontrons en Italie portent les marques de l'influence africaine. Le grand événement dans l'histoire de l'ancienne latine des Actes fut la revision, exécutée on ne sait où, vers 350, sur un texte non-occidental. Elle est conservée avec une assez grande pureté dans le *Codex Gigas*. Sa diffusion fut rapide et étendue. Elle forme la base de ce qu'on appelle le texte « européen ».

M. Ropes attribue à S. Jérôme la recension de *tout* le Nouveau Testament. Il a très probablement raison. Je note cependant que lui, si admirablement informé, paraît ignorer les controverses dont nos revues de sciences religieuses se sont alimentées depuis dix ans. Ces controverses ont trouvé un écho et peut-être une fin dans la préface du Dr Souter à son édition du commentaire de Pélage.

Le texte sur lequel repose la version sahidique est en gros celui des grands onciaux, mais il contient des éléments occidentaux. Ropes estime que l'original était un texte occidental corrigé selon le

Digitized by Google

type de B, et non pas un texte « neutre » envahi par des apports occidentaux d'ailleurs secondaires. Ce point de vue ne laisse pas de compliquer l'histoire du Nouveau Testament à Alexandrie. Pour autant nous ne le récuserons pas. Loin de là. Trop souvent la critique a une tendance excessive à simplifier, laquelle lui dissimule la réalité et y substitue des schémas vides.

L'apparatus de la version héracléenne, l'une des sources les plus précieuses des leçons occidentales, retient longuement l'attention du critique américain. Je ne puis m'y arrêter, non plus qu'aux notes assez brèves sur le texte des Pères.

La seconde partie est vouée à la critique et à l'histoire du texte. Ropes y classe et compare, y juge et simplifie avec la maîtrise qu'il a mise auparavant à décrire. Encore qu'il s'interdise d'établir un texte nouveau, il ne recule devant aucune des décisions qui lui permettraient d'achever cet ouvrage. Moins brillant, moins neuf que ne l'est, par exemple, Streeter sur les évangiles, il ne lui cède ni en force ni en agilité d'esprit et il le surpasse en érudition. Toutes ces vertus concourent à fortifier la doctrine la plus communément reçue. Ce livre n'inaugure pas une révolution. Il est avec mesure conservateur.

D'un point de vue strictement morphologique et sans présumer des péripéties de l'histoire, Ropes divise les témoins du texte des Actes en trois groupes : 1) le texte des grands onciaux, 2) le texte occidental, 3) le texte antiochien. On reconnaît les grandes voies tracées dans le taillis des manuscrits par Griesbach, puis par Westcott-Hort, et enfin, non sans de légers écarts, par von Soden.

Voici sous forme de sommaire les opinions du professeur d'Harvard sur le texte occidental. Ce texte est le résultat, non d'une accumulation fortuite de variantes, mais d'une sorte de refonte volontaire de l'original dont le trait caractéristique est la paraphrase. L'auteur cependant n'est pas S. Luc. On se souvient que Blass, suivi de Zahn, a cru que le texte occidental représentait une première édition des Actes et le texte neutre, une seconde après revision. L'infériorité des leçons occidentales enlève toute probabilité à cette conjecture. Presque toujours leur extraction secondaire se trahit jusqu'à l'évidence. Néanmoins c'est très tôt et dès la première moitié du second siècle que cette refonte aurait été exécutée. Où et par qui ? Nous ne le savons. Certains indices feraient songer à un fidèle de Syrie ou de Palestine, sachant l'hébreu. La diffusion du texte occidental fut rapide. Bien avant l'an 200, il est répandu dans tous les grands centres de l'Église. Ce succès étonnant inspire à Ropes une hypothèse inédite. Le perspicace savant suggère que le texte occidental fut créé au temps et au lieu où fut assemblée la collection officielle des Écritures chrétiennes. Bref, le texte occidental serait celui du canon primitif. Rien ne choque dans cette supposition, sauf peut-être la psychologie des auteurs d'une si rare initiative. Ceux-là même qui établissaient un « Canon », c'est-à-dire isolaient et consacraient certains livres comme inspirés de Dieu, selon l'analogie de l'Ancien Testament et selon le sentiment commun des églises, auraient dû, semble-t-il, les vénérer assez pour s'abstenir de les retou-

Digitized by Google

cher, de les corriger, à fortiori de les compléter. Mais n'est-ce pas leur prêter un état d'esprit trop moderne ? Quant aux caractéristiques du texte occidental, le description en est classique depuis Westcott-Hort et Ropes ne fait qu'en appuyer ou en prolonger le trait.

Cette théorie du professeur américain n'est-elle pas inconciliable avec l'opinion, émise par Streeter, sur l'origine du texte des évangiles ? Celui-ci dit : divers, multiple, produit de la corruption. Celui-là répond : homogène,une œuvre d'une recension. Ropes ne peut d'ailleurs prétendre que dans les Actes le problème textuel soit autre que dans les évangiles (Cfr pourtant p. CCXXII, n. 1), si réellement le texte occidental est celui du premier canon. La vérité est que les critiques sont harcelés par deux évidences contraires. Ils se délivrent de l'une en cédant à l'autre. Le maître d'Oxford n'explique pas le fond commun qui se retrouve dans les textes divers des « Grands Sièges ». Et le maître d'Harvard recourt à la divination pour justifier l'ancienne ubiquité du texte occidental. Il y a belle chance que nous gravitions longtemps sous l'attraction adverse de ces deux pôles dont les courants se repoussent. Mais j'entends l'ombre de von Soden nous crier : Diatessaron. Ne sait-on pas que M. Vogels reste seul, — et encore est-il étonné de lui-même, — à écouter et à suivre cette voix d'outre tombe ?

Le problème capital que soulève le texte des grands onciaux concerne le *Codex Vaticanus*, la singularité de ses leçons, ses relations avec les deux autres grandes familles d'une part, avec les témoins de sa propre famille d'autre part. Ropes met autant de clarté que de mesure à le résoudre. Le *Vaticanus* est à peu près indemne de toute contagion occidentale et il n'a subi sans doute aucune influence antiochienne. Ses leçons, quand elles sont tout à fait isolées, doivent ordinairement être écartées. Mais si, dépourvues de l'appui des autres grands onciaux, elles en obtiennent de par ailleurs, une légère présomption fera pencher la balance en leur faveur. Non à tout coup, car la preuve interne leur est parfois fatale. Enfin quand le *Vaticanus* est soutenu par un ou plusieurs des témoins de sa famille, il est presque toujours dans la vérité. Dira-t-on à la suite de Westcott-Hort que son texte est « neutre », ou bien sa supériorité sera-t-elle attribuée à une recension savante ? Le prudent critique se décide pour la première alternative. La pureté incontaminée de B, son excellence positive, qui réside dans la brièveté et la difficulté de ses leçons caractéristiques, lui paraissent les symptômes d'un texte neutre plutôt que d'un texte recensé. On sait que sur ce point particulier presque toute la critique récente s'écartait des éditeurs de Cambridge. Beaucoup de spécialistes feraient aussi plus grande la part des infiltrations occidentales dans le *Vaticanus*. N'oublions pas toutefois que Ropes se borne à juger le texte des Actes.

Le chapitre sur le texte antiochien contient peu de neuf. C'est tout à l'honneur de la science du dernier siècle qui semble avoir atteint sur ce terrain le plus solide de ses résultats. Ropes nous avertit que ce texte n'a pas livré tous ses secrets. Si le caractère secondaire de ses variantes est démontré avec évidence, nous connaissons

Digitized by Google

à peine le texte de base sur lequel les recenseurs travaillèrent. Une recherche méthodique réussirait à le dégager en partie des nouvelles leçons. Et il n'est pas impossible qu'alors un regain d'estime s'attache à un texte trop méprisé de la dernière génération.

M. Ropes prend ses partis avec une assez belle netteté. Nous devinerions sans effort de quels principes s'inspireraient ses choix, si d'aventure il lui plaisait d'établir un texte. Cette peine légère, il veut même nous l'épargner et il termine son introduction par un formulaire des « règles de la critique ».Je ne les résumerai pas, elles sont déduites de la doctrine que l'on vient d'exposer. Je citerai ce seul passage qui apporte les ultimes précisions : « Le labeur principal dans la reconstruction du texte des Actes,d'après les matériaux aujourd'hui accessibles, consistera à comparer les leçons de BAC81 dans les cas en nombre restreint où ils s'écartent les uns des autres, et particulièrement là où deux ou trois d'entr'eux s'accordent à supporter une variante... Le résultat d'une telle méthode sera un texte plus proche du Vaticanus que d'aucun autre manuscrit.Mais il s'en éloignera en bien des points... Les conclusions que nous atteignons sont en substance celles de Westcott-Hort dont le texte cependant semble au présent auteur suivre B de trop près dans les leçons où il est isolé et négliger les rares indications d'une variante meilleure que l'on peut tirer des témoins occidentaux ». (p. CCC-CCCI).

Le professeur d'Harvard est si convaincu de n'avoir pas dit le dernier mot sur l'objet de son étude qu'il trace de la besogne à ses jeunes collègues. Une longue liste des « tâches » qui restent à accomplir prolonge l'introduction comme par une large ouverture sur les découvertes et les travaux de l'avenir. On ne peut qu'inviter les étudiants à faire leur choix dans ce programme et à suivre un maître qui a trop bien exploré son domaine pour en ignorer les coins obscurs.

L'édition du texte ou plutôt des textes occupe 250 pages. Voici quelle disposition le Dr Ropes adopte pour rendre le plus aisément lisible le témoignage de la tradition. Sur la page de gauche, le texte du *Vaticanus*, ponctué, mais dans l'orthographe de la première main.Les fautes matérielles ont été corrigées, elles sont néanmoins relatées dans l'apparat. Sous le texte, un premier registre signale les leçons de Westcott-Hort et de von Soden. Ropes nous y révèle ses préférences sous le symbole JHR. Dans le second registre sont détaillées les variantes des grands onciaux et dans le troisième, celles de la recension antiochienne. Nulle part on ne vise à une nomenclature complète des témoins. La page de droite appartient au texte occidental. En haut, le *Codex Bezae*, édité selon le même principe que le *Vaticanus*. Quand D fait défaut, les leçons occidentales, qui ont été conservées dans des minuscules, certains onciaux antiochiens ou les citations patristiques, sont imprimées à sa place. Sous le grec du *Codex Bezae*, sa version latine sans correction ni ponctuation. Un étage plus bas, le palimpseste de Fleury (h) avec tout l'appareil de conjectures qu'impose sa difficile lecture. Enfin les variantes des Pères, puis la version héracléenne (marge et mots portant les signes diacritiques).

Digitized by Google

Au bas des deux pages courent d'admirables notes de critique textuelle qui n'ont leurs pareilles dans aucun ouvrage. Au supplément, cinq excursus sur les passages les plus incertains. Les convenances exigeaient une discussion du décret apostolique. Celle de Ropes est des plus claires. Il estime que la leçon de Tertullien représente le texte original. C'est dire qu'il considère comme des interpolations καὶ πνικτῶν dans les témoins orientaux et la règle d'or dans les occidentaux. Harnack, si je ne m'abuse, après avoir défendu la leçon longue du *Vaticanus*, s'est depuis longtemps rallié à ce parti. Et le P. Allo ne se désolera plus d'être si original.

Comme les trésors secrets dans les contes de fées, le livre de Ropes ne s'arrête pas de nous ménager les surprises. Il sort toujours de l'ombre quelque cassette nouvelle, déversant l'or et les pierreries. Ce sont maintenant les appendices. Le premier reproduit quelques fragments de papyrus. Les quatre suivants donnent sous forme de tables les variantes des grandes versions : Vulgate, Peshitto, Sahidique, Bohaïrique. Le texte du *Vaticanus* est pris comme base de comparaison et les principaux témoins, appuyant la version, sont enregistrés dans trois colonnes qui correspondent aux trois familles textuelles. Je copie ces mots dans la préface : « Ces tables offrent presque toute l'information que l'on trouve dans un apparatus mais elles seront plus commodes pour certaines recherches que la disposition ordinaire. C'est une pitié que les versions arméniennes, géorgiennes et éthiopiennes n'aient pu être également analysées » (p. XI).

Enfin une dernière surprise, la version anglaise du commentaire de S. Éphrem sur les Actes, que F. C. Conybeare avait traduit de l'arménien peu de temps avant sa mort. Les éditeurs, ses amis, la font précéder d'un hommage à la mémoire du regretté savant. Nous tenons à y associer le nôtre. Le recenseur a rencontré durant plusieurs jours cet homme à l'esprit étrange et multiforme, que le problème religieux tourmentait d'une continuelle inquiétude. Des abîmes de doctrine les séparaient. Conybeare poussait le radicalisme jusqu'à la polémique rationaliste. Mais outre sa curiosité d'esprit et son extrême simplicité, il était doué d'un désintéressement actif, d'une générosité, avare ni de son temps ni de ses livres. Cette libre vivacité du cœur ne cesse d'animer un souvenir que des objets sensibles perpétuent de leur présence.

Sur ce bienfait d'un homme qui en fit tant, se referme le beau livre, œuvre d'une rare science et d'une modestie plus rare encore.

G. AUBOURG, O. S. B.

P. G. CHAPPUIS. *La destinée de l'homme. De l'influence du stoïcisme sur la pensée chrétienne primitive.* Paris, Fischbacher, 1926. In-8, VIII-245 p.

C'est un problème ancien que celui des rapports entre le stoïcisme

Digitized by Google

et le christianisme. M. Chappuis reprend la comparaison des deux doctrines en limitant son enquête aux lettres chrétiennes latines et aux lettres grecques jusqu'à Clément d'Alexandrie. Après une introduction sur la philosophie stoïcienne, l'ouvrage traite, dans une première partie, des influences métaphysiques (p. 34-114), puis, dans une deuxième section, de l'ascendant des idées morales prêchées par les philosophes du Portique (p. 115-236). Suivent une bibliographie et un index des principales citations.

Une trentaine de pages exposent relativement bien l'essentiel de l'enseignement stoïcien, sa doctrine sur Dieu, la providence, le monde, l'âme du monde, le logos, le souverain bien, l'homme, la cité terrestre idéale, la conflagration eschatologique. La philosophie stoïcienne se présente comme un monothéisme et une morale cosmisques. Elle inculqua à ses adeptes que la divinité constitue l'âme du monde, assurant l'ordre, l'harmonie, la beauté de l'univers par l'intermédiaire de son Logos ou de sa raison. Elle s'appuya sur cette métaphysique pour proposer une morale très élevée. Les hommes ont le devoir de vivre en une grande fraternité, conformément aux lois et aux inspirations de la nature. Ils n'auront d'autre ambition ni d'autre récompense que celles de hâter l'avènement d'un monde nouveau, plus parfait.

Après les notions préliminaires, l'auteur trace le parallèle entre les conceptions métaphysiques chrétiennes et stoïciennes. Un premier chapitre étudie la théologie de saint Paul. L'auteur admet que le stoïcisme se trouve à la base de la philosophie religieuse de l'Apôtre. « L'hellénisme a pu l'influencer, mais dans ce syncrétisme on peut donner la préférence au stoïcisme, à cause des ressemblances de certains principes et à cause du nombre de stoïciens originaires de la province de Cilicie » (p. 36). Et les preuves positives de cette influence sur la théologie paulinienne ? « On peut dire que l'éducation juive a dû prédisposer Paul à accepter la notion de la destinée (mais le stoïcisme seul lui a donné) un fondement métaphysique suffisant. » En outre, l'Apôtre aurait emprunté aux philosophes païens la notion d'un monde intelligible, le rôle destructeur du feu eschatologique, l'opposition radicale entre l'esprit et la chair avec la tripartition psychologique concomittante (p. 44), la notion universaliste de l'unité du genre humain (p. 45), enfin la systématisation de la morale évangélique (p. 46 svv.).

Les influences stoïciennes se retrouvent actives dans les ouvrages des Pères. L'auteur poursuit la comparaison des deux doctrines et groupe les ressemblances métaphysiques autour de quatre notions : Dieu, la Providence, la prédestination (p. 52-70), le Saint-Esprit et l'âme du monde (p. 71-87), le logos (p. 88-106), la fin du monde (p. 107-112). Mais les analogies morales sont apparemment les plus importantes. D'après M. Chappuis l'enseignement stoïcien et la morale chrétienne convergent autour de la notion de la béatitude. Un premier chapitre s'efforce d'établir que le stoïcisme et le christianisme ont également et identiquement lié la question du bonheur à celle de la vertu. L'examen se termine par une analyse du manuel d'Épi-

Digitized by Google

ctète publié et amendé par saint Nil. Toutefois dans la détermination des obstacles qui s'opposent à la vraie béatitude et dans la description du rôle de Dieu dans la collation du bonheur le christianisme s'accuse comme une doctrine originale. En insistant sur la notion de péché et en revendiquant pour Dieu une part active dans l'octroi de la béatitude, la morale chrétienne s'écarterait largement de sa rivale païenne.

Un dernier chapitre présente le bilan général de la comparaison établie entre les deux doctrines. L'auteur distingue trois phases dans la compénétration des idées chrétiennes et stoïciennes : d'abord emprunt par le christianisme des idées fondamentales du stoïcisme, de ses principes métaphysiques les plus féconds (p. 203), puis emprunt de la doctrine du logos par la théologie johannique (p. 204), ensuite incorporation de la morale stoïcienne par les apologistes grecs et latins, enfin nouveaux emprunts dogmatiques dans l'élaboration des grandes définitions conciliaires, mais cette fois par l'intermédiaire du néo-platonisme (p. 205). Dès le IVe siècle, ajoute l'auteur, le stoïcisme s'est imposé à l'Occident où il a fait la conquête des plus puissants esprits et des âmes les plus généreuses : Lactance, Ambroise, Jérôme, Julien d'Éclane, Augustin. En Orient, saint Jean Chrysostome est un de ses derniers grands représentants. A côté de ce parallélisme remarquable surtout dans les origines et l'inspiration métaphysique, l'auteur relève néanmoins certaines divergences. Il y a d'abord quelques divergences dans les applications des mêmes principes, il y a ensuite et surtout la transcendance du christianisme. La morale chrétienne n'a pas repris l'optimisme et le naturalisme des philosophes païens, mais elle a proposé aux âmes assoiffées de rédemption et de salut une synthèse surnaturelle réalisée par l'incarnation et par l'œuvre rédemptrice du Verbe incarné. Aussi la morale chrétienne a-t-elle été essentiellement religieuse. Sans doute, des hommes profondément religieux se sont rencontré dans les milieux stoïciens ; mais nous estimons avec J. Lebreton qu'ils y étaient l'exception : à part Cléanthe et Épictète, « ni Chrysippe, ni Sénèque, ni les autres stoïciens ne savent chanter ni prier Dieu, et cette constatation est importante : elle nous montre que cette belle fleur de la religion ne germe pas spontanément du stoïcisme et que, si nous la pouvons cueillir dans les livres d'Épictète ou de Marc-Aurèle, nous devons en chercher la racine moins dans l'enseignement traditionnel du Portique que dans les aspirations profondes des âmes ». C'est dommage que l'auteur ne se soit pas davantage inspiré de ces judicieuses réflexions.

L'étude abordée par M. Chappuis ne manque pas d'intérêt ni même, croyons-nous, d'actualité. Elle pouvait marquer une heureuse réaction contre la tendance de plus en plus forte à ne considérer dans l'antiquité gréco-romaine que la religiosité des mystères ethniques. Mais l'auteur n'a pas su dominer suffisamment son sujet. Les répétitions sont fréquentes, les conclusions incertaines, les comparaisons superficielles, l'auteur ne distinguant pas suffisamment les emprunts de terminologie et de doctrine, oubliant de tenir un compte rigou-

Digitized by Google

reux des sources bibliques. L'auteur lui-même ne se dissimule pas les imperfections de son ouvrage. Tiennent-elles uniquement à un travail hâtif? Nous voulons bien le supposer et nous espérons que l'avenir viendra nous donner raison.

J. COPPENS.

K. VÖLKER. *Mysterium und Agape. Die gemeinsamen Mahlzeiten in der alten Kirche.* Gotha, Klotz, 1927. In-8, VI-223 p.

Les études sur l'Eucharistie dans l'Église ancienne se suivent et ne se ressemblent pas. Après les ouvrages de Wetter et de Lietzmann voici un livre qui s'inspire des méthodes et des conclusions de la théologie libérale, néglige les sources liturgiques dont la rédaction apparaît trop tardive et ne fait aucun appel aux mystères ethniques.

Les deux premiers chapitres étudient les repas communs juifs, l'attitude de Jésus à leur endroit et l'institution de la dernière cène. Jésus a célébré comme un repas d'adieu le rite de la Pâque juive ; il lui rattacha la préfiguration de sa mort et de son sacrifice sanglant, et il enjoignit à ses disciples la réitération du repas comme une expression symbolique de fraternité et de communion religieuse (p. 1-49). Aussi voyons-nous dès les origines l'Eucharistie célébrée dans les églises chrétiennes. C'est elle qui se cache sous l'appellation un peu énigmatique de la « fraction du pain » . Mais les premiers fidèles dépassèrent la pensée de Jésus. Ils reconnurent dans le symbolisme eucharistique le signe d'une alliance nouvelle et retrouvèrent dans la coupe de vin l'effusion du sang scellant le pacte divin entre Dieu et son peuple spirituel (p. 27-49). A cette époque aucune trace d'un banquet funèbre ni d'un rite de communion mystagogique. Il revient à saint Paul d'avoir transformé les croyances palestiniennes en s'opposant aux sacrifices païens ; l'Apôtre introduisit dans l'enseignement de l'Église la doctrine d'un « sacramentalisme pneumatique » (p.50-83). Le quatrième évangile reprit cette conception, l'accentua dans un sens réaliste, et transposa l'Eucharistie dans la sphère des mystères (p. 84-98). Ainsi constituée la cène du Seigneur ne subit guère de profonds changements durant l'âge postapostolique. Quelques sectes substituèrent l'eau au vin, mais contrairement à une affirmation de H. Lietzmann, aucune ne s'est contentée de ce qu'il appelle le sacrement du pain. Les croyances évoluèrent davantage. L'idée d'alliance perdit du relief. On lui préféra la foi en la parousie et au sacrifice non-sanglant du Seigneur mystérieusement présent parmi ses fidèles. En outre les effets de l'Eucharistie furent merveilleusement multipliés. L'Eucharistie confère l'immortalité, guérit les malades, chasse les démons, unit les croyants au Christ, réalise l'unité spirituelle et universelle de l'Église. Aussi les éléments du rite croissent-ils en importance ; ils deviennent les véhicules d'une vertu divine, sacrificielle et sacramentelle ; toutefois leur transsubstantiation n'est pas affirmée (p. 99-146). C'est

Digitized by Google

au rite eucharistique ainsi développé que se juxtaposa l'agape, à savoir dans la seconde moitié du IIe siècle. Cette conclusion se dégage des écrits de Tertullien et de Clément d'Alexandrie, de la *Traditio apostolica* et des *Canons d'Hippolyte*. Introduite pour une triple fin, cultuelle, sociale et charitable, l'agape ne tarda pas à provoquer de graves abus. Elle fut heureusement restreinte aux repas funèbres par les *Constitutiones per Hippolytum*, à la sustentation des veuves par la *Didascalie* et les *Constitutions apostoliques*. L'auteur en conclut : l'agape est une institution secondaire dans ses origines, indépendante du mystère eucharistique ; bien qu'elle présente quelque ressemblance avec l'*eranos* et avec les repas organisés par les *collegia tenuiorum* ou les thiases, elle est une création originale de l'Église qui l'introduisit pour ruiner plus facilement les conventicules gnostiques.

Dans la préface M. Völker nous déclare qu'il avait achevé son ouvrage lorsque parut celui de Lietzmann. Tout en rendant hommage aux qualités de ce travail, il appelle l'attention sur les divergences profondes qui le séparent des conclusions de son collègue : 1) Contre Lietzmann et Wetter il fixe l'introduction de l'agape au IIe siècle et il insiste sur l'indépendance primitive du rite à l'endroit du mystère eucharistique ; 2) Tout en considérant, de concert avec Lietzmann, l'eucharistie comme le repas commun des chrétiens, il restreint au pain et au vin « eucharistiés » la matière de ce repas ; 3) Sur l'origine du repas eucharistique il estime avec Lietzmann qu'il dérive surtout de la dernière cène, médiatement des repas communs juifs, et qu'il ne reçut une interprétation sacramentelle que par l'adjonction d'éléments des mystères païens. Mais tandis que Lietzmann interprétant I Cor. XI, 23 d'une révélation du Seigneur Jésus à l'apôtre des gentils, distingue deux types primitifs de la cène : la cène palestinienne, continuation des repas communs journaliers de Jésus avec ses disciples, et la cène paulinienne, réitération du repas d'adieu de Jésus (auquel il dénie le caractère d'un rite pascal), Völker ramène à un type unique l'Eucharistie célébrée dans l'Église apostolique. Il concède par ailleurs qu'une grande transformation, surtout dans l'interprétation des rites, s'est accomplie sous l'influence de la théologie paulinienne.

Telles sont les principales conclusions de l'intéressante monographie de M. Völker. Plusieurs de ses affirmations appellent de très grandes réserves. Toutefois l'auteur fait preuve d'un méritoire effort d'impartialité et d'un sens historique averti, et l'on applaudira volontiers à son exposé de la naissance et du développement de l'agape chrétienne. L'auteur s'est engagé partiellement dans les voies naguère tracées par Mgr Ladeuze et Mgr Batiffol.

J. COPPENS.

H. LIETZMANN. *Petrus und Paulus in Rom.* (Arbeiten zur Kirchengeschichte, hrsg. von K. Holl u. H. Lietzmann.

Digitized by Google

T. I.) 2e édit. revue. Berlin, W. de Gruyter, 1927. In-8, 316 p. et 13 pl. M. 17.

Depuis bien longtemps il était de mode chez les savants luthériens et calvinistes de nier purement et simplement le fait de la venue, de saint Paul et de saint Pierre à Rome. C'était pour eux une légende inventée par l'Église catholique ; en rejeter l'historicité était devenu un vrai dogme d'école.

M. L., si connu pour le respect qu'il porte à l'antiquité chrétienne, a eu le courage, il y a plusieurs années déjà, de se débarrasser de ce préjugé confessionnel qu'il regardait comme absurde et suranné. A l'encontre des thèses protestantes il a écrit tout un livre, *Petrus und Paulus in Rom*, pour démontrer que toutes les vraisemblances historiques sont en faveur de la tradition catholique. Son ouvrage très remarqué, et pour cause, a précisé plus d'un point encore obscur ; M. L. a surtout exploité avec un rare bonheur les arguments liturgiques qui lui sont plus familiers qu'à tout autre. Ces dernières années, les fouilles pratiquées à l'église Saint-Sébastien et aux alentours, les découvertes sensationnelles qu'elles ont occasionnées et tout le bruit qui s'est fait autour de cet événement, ont ramené l'attention à la question encore débattue des souvenirs de saint Pierre et saint Paul à Rome. L'auteur a voulu étudier les choses de très près, s'est rendu à l'endroit des fouilles, s'est tout fait expliquer sur place et s'est acquis une conviction très ferme dont il fait part à ses lecteurs. Nous y reviendrons dans un instant.

Notons d'abord, — c'est l'essentiel, — que H. L. conserve toutes ses positions relativement à la question de la venue à Rome des deux apôtres. Pour lui, toutes les théories qu'on a imaginées pour infirmer les témoignages de la plus antique et de la plus autorisée des traditions, s'écroulent misérablement devant la logique des faits. Le martyre de saint Pierre est annoncé au dernier chapitre de saint Jean ; sa présence « à Babylone », c'est-à-dire à Rome évidemment, est clairement attestée dans la Ire des Épîtres qui portent son nom. Saint Ignace d'Antioche sait, et personne à Rome ne le conteste, que saint Pierre et saint Paul ont eu des titres très spéciaux au respect des Romains. Saint Irénée et Tertullien sont formels sur le fait de la venue. Bien mieux saint Clément, à la fin du Ier siècle, parlant au nom de la communauté de Rome, rappelle l'exemple des apôtres qui ont rendu le témoignage du sang, ici « chez nous ». Et saint Clément n'ignore pas, par surplus, qu'avant de revenir à Rome saint Paul était allé évangéliser l'Espagne. Cela aussi on doit le croire sur sa parole, ajoute H. L., puisqu'il écrivait au milieu d'hommes qui avaient connu les deux apôtres et n'ignoraient rien de leurs faits et gestes. La finale des Actes ne prouve aucunement que le martyre de l'apôtre des gentils n'ait pas eu lieu à Rome, ni que saint Luc ait ignoré le fait. On peut seulement constater qu'à l'exemple de plusieurs auteurs anciens, il n'a pas jugé à propos de mentionner la fin de son héros.

Recevables sur ces faits de la prédication et du martyre, les té-

Digitized by Google

moignages de l'antiquité ne le sont pas moins sur l'emplacement traditionnel des tombes vénérées. Vers l'an 200, Caïus, au rapport d'Eusèbe, disait pouvoir montrer à ceux qui le désiraient les reliques insignes des deux saints apôtres, « soit au Vatican, soit sur la voie d'Ostie ». C'est là que Constantin et ses successeurs élevèrent et embellirent les deux grandes basiliques, devenues si célèbres depuis. Elles ne firent que consacrer un souvenir vénérable et remplacèrent des sanctuaires beaucoup plus anciens. Au Vatican existait déjà la crypte où l'apôtre avait été déposé ; et la preuve qu'à la voie d'Ostie il devait en être de même, c'est que l'on construisit la première basilique de saint Paul à l'endroit le plus incommode et le moins préparé à une pareille entreprise : personne n'eût songé à choisir un tel emplacement, s'il n'avait été désigné par la présence du tombeau de l'apôtre saint Paul.

Reste la question, délicate entre toutes, de la translation aux Catacombes en l'an 258, attestée par le calendrier romain du IVe siècle, et du retour des corps saints, à l'époque de Constantin sans doute, vers leurs premières demeures, au Vatican et à la voie d'Ostie. Tout bien considéré et bien pesé, M. L. déclare rester tout à fait sceptique devant ce double transfert. Sous l'église de Saint-Sébastien on n'a trouvé qu'un hypogée païen, pas de place pour des tombes si respectables. Tout cela n'est que pure fiction : les corps des saints apôtres n'ont vraisemblablement jamais bougé du lieu de leur première sépulture, au Vatican et à la croisée des deux routes près de la voie d'Ostie.

On explique généralement les choses tout autrement, et l'on admet sans difficulté que le calendrier romain de 354 et le martyrologe hiéronymien ont relaté une tradition authentique sur un fait ne datant que d'une centaine d'années à peine. La mention du calendrier attestait que les deux apôtres étaient honorés d'un culte spécial et d'une station « aux Catacombes » depuis l'année où Bassus et Tuscus étaient consuls, c'est-à-dire exactement depuis 258. A ce moment on se trouvait en pleine persécution de Valérien. Des critiques autorisés autant que renseignés, comme Mgr Duchesne, ont conjecturé de là que, selon toute vraisemblance, les deux corps saints avaient été transportés en secret de leur sépulture officielle vers un endroit peu connu et par conséquent plus sûr, afin de les soustraire aux profanations possibles de la part des païens. « Obscure encore dans le détail, ajoutait le même auteur, cette tradition se réclame pour le fond d'institutions liturgiques et de monuments matériels qui ne laissent pas de place au doute ».

A toutes les preuves accumulées, dont plusieurs remontent au IVe siècle et d'autres sont empruntées aux Itinéraires des pèlerins qui en très grand nombre ont visité ce lieu vénéré, les fouilles récentes sont venues ajouter le témoignage éloquent des inscriptions et graffiti qui couvrent les murs de l'hypogée de Saint-Sébastien. On connaissait déjà l'inscription métrique du pape saint Damase et le titre de *basilica apostolorum* donné par lui à l'église qu'il fit construire au-dessus de la crypte qui, un siècle auparavant, avait abrité les tombes des deux apôtres.

Digitized by Google

Il est acquis maintenant que le magnifique tombeau double trouvé dans la *Platonia* n'a jamais été qu'un cénotaphe élevé à la mémoire des apôtres, et qu'il ne leur a pas servi de sépulture. Sous le pavé de l'église Saint-Sébastien on a exhumé une salle antique, visiblement destinée aux agapes en l'honneur des saints Pierre et Paul, dont les corps reposaient tout près de là. Un escalier qui existe encore en partie la mettait en communication avec une galerie inférieure aboutisssant à trois chambres sépulcrales, datant du IIe siècle environ. Les invocations aux saints apôtres se retrouvent encore aux abords de ces cubicules. Ce fut là sans doute le lieu où, selon la tradition, les corps saints furent déposés.

On lira avec intérêt dans le livre de M. L. la description très détaillée et accompagnée de plans qu'a rédigée pour lui un archéologue fixé à Rome et spécialiste en la matière, le Dr Armin von Gerkan. Elle complète toutes les indications données de côté et d'autre en ces derniers temps sur ces découvertes sensationnelles. L'auteur insiste sur les moindres détails, notamment sur le fait que cet endroit était occupé primitivement par des sépultures païennes. On y relève aussi des symboles chrétiens qui prouvent que cette destination ne fut pas exclusive. Quant aux tombes des apôtres, on n'en a retrouvé aucun vestige. D'autre part l'espace est tellement resserré, qu'on se demande si vraiment leurs reliques y ont pu être enfermées. L'auteur n'ose conclure devant la difficulté de concilier toutes les données du problème ; mais H. L. prend franchement parti contre la légende qui ne serait née que plus tard. On n'a plus rien trouvé de leurs sépultures, dit-il. Mais le fait est explicable, puisqu'on a tout reporté au Vatican et au tombeau de la voie d'Ostie. Et puis, ajoute t-il, les cachettes sont trop étroites pour avoir pu recevoir des tombes si illustres ; il n'est pas vraisemblable qu'on ait choisi pour elles un réduit si obscur dans un cimetière païen.— Mais c'est là peut-être précisément une preuve de l'authenticité de la tradition. Au IVe siècle, en effet, ce n'est pas en un tel lieu qu'elle se serait forgée, si elle n'avait eu, en cet endroit même, de bonnes raisons pour s'affirmer. Ajoutons que l'étroit réduit, destiné à garder le précieux trésor, était habilement choisi : ses conditions précaires, le mettant à l'abri de toute perquisition de la part des païens, constituaient la meilleure garantie de sécurité.

Sans accepter toutes les conclusions de cet ouvrage, on doit rendre justice à la patience et à la loyauté avec lesquelles l'auteur a retourné le problème sous toutes ses faces. Son livre si consciencieux reste un très bel hommage à la vénération de la Rome chrétienne pour ses deux grands apôtres.

D. P. DE PUNIET.

C. PAPARRIGOPOULOS. *Ἱστορία τοῦ ἑλληνικοῦ ἔθνους ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῆς βασιλείας Γεωργίου τοῦ Α'*. 5e édit. avec additions et notes par P. Karolidis. Athè-

Digitized by Google

nes, Éleutheroudakis, 1925. 6 vol. in-8, CLXXIX-316 et 492 p. ; XV-316 et 274 p. ; XXII-281 et 320 p. ; 308 et 264 p. ; X-378 et 229 p., 363-CXVI p., ill. et cartes. Dr. 500.

Constantin Paparrigopoulos, que M. Karolidis appelle « le père de l'historiographie grecque moderne », était né en 1815 à Constantinople, où son père était banquier. Réfugié en Russie après que celui-ci eut été pendu par les Turcs, une semaine avant le patriarche Grégoire V, lors des tragiques événements de 1821, il y fit son éducation qu'il compléta par des voyages en Grèce, en France et en Allemagne. Revenu à Athènes, il entra dans la carrière administrative, mais il en sortit en 1845 pour se consacrer désormais exclusivement aux recherches historiques. Professeur à l'université d'Athènes en 1851, il poursuivit activement la composition de son œuvre capitale, l'*Histoire du peuple hellénique*, qu'il acheva en 1872. Il mourut le 14 avril 1891.

Maintenant que l'Europe occidentale a découvert l'hellénisme du moyen âge, laissé jusqu'à quelque soixante-dix ans d'ici dans un oubli bien immérité, elle l'envisage dans cet ensemble plus vaste qu'on appelle le byzantinisme, et ce n'est pas la question la moins chaudement disputée que celle du caractère, asiatique, européen ou mixte, de la civilisation de cet immense bloc que fut l'empire byzantin. Mais il est opportun de se souvenir qu'on fut ramené à l'étude de Byzance pour avoir reporté son attention sur la Grèce du XIXe siècle et s'être posé le problème des origines de celle-ci, à la faveur de l'immense courant de sympathie qui traversa l'Occident lors du soulèvement de 1821 et des événements qui devaient conduire à la reconnaissance de l'indépendance grecque en 1829. Certains soutenaient que les sujets d'Othon Ier n'avaient de grec que le nom, descendants qu'il étaient de ces Germains que des raids audacieux et répétés avaient menés, aux IVe et Ve siècles, jusqu'à l'isthme de Corinthe, et de ces Slaves surtout, fixés à demeure pour plus de deux siècles sur toute l'étendue du sol de la Grèce antique, après avoir horriblement décimé la population indigène. D'après les philhellènes au contraire, le sang des contemporains de Périclès coulait toujours dans les veines des Athéniens du XIXe siècle, mais c'était là une opinion dictée par la sympathie plutôt qu'imposée par des motifs scientifiques. Ces discussions menées entre historiens occidentaux donnèrent le branle à des recherches qui, de la Grèce, dégaient faire glisser l'attention sur le moyen âge byzantin dans son ensemble et révéler les liens qui le rattachaient au monde oriental d'une part, à l'antiquité romaine et hellénistique de l'autre.

Faut-il dire de quel côté penchaient les sympathies des Grecs? Citoyen d'une nation qui, dans les rudes épreuves d'une complète réorganisation, avait besoin qu'on lui inculquât foi en elle-même et en ses destinées, C. Paparrigopulos, convaincu par ailleurs que l'histoire est, sur le terrain politique, la maîtresse du présent (t. I, prologue), affirma hautement que l'hellénisme renaissant du XIXe siècle rejoignait en droite ligne, par delà le moyen âge byzantin et

Digitized by Google

la période hellénistique, les temps glorieux de la Grèce classique. Il confisquait du coup au profit de son peuple la gloire de Byzance, celle d'Alexandre et celle d'Athènes, et il fournissait des armes aux vues ambitieuses des hommes politiques ses compatriotes qui réclamaient pour les Hellènes, solution inattendue de la question d'Orient, la possession des détroits et de la capitale sise sur le Bosphore. Telle est la thèse de l'*Histoire du peuple hellénique* : il faut l'avoir présente à l'esprit pour comprendre et juger l'œuvre de celui qui l'avait conçue.

L'auteur n'avait pas tardé à remanier son œuvre. Quelques années après la publication de celle-ci, il en donnait une édition corrigée ; il travaillait à une troisième édition quand la mort l'arrêta. P. Karolidis, professeur à l'université d'Athènes, prit sur lui de présenter au public une quatrième édition ; considérant comme classique le texte de son maître, il le maintenait dans son intégrité, se bornant à l'éclairer par des notes sur les questions les plus importantes (1902). Dans la cinquième édition, la présente, il est resté fidèle à ces principes, dans le désir justifié de laisser à l'ouvrage son caractère propre ; toutefois, il a inséré dans le texte même nombre d'additions qu'il a mises entre crochets ; en outre, il a complété l'œuvre de Paparrigopoulos, en tête par une introduction sur la Grèce pélasgique et achéenne, et à la fin en poursuivant jusqu'au règne de Georges I (1881) l'histoire que Paparrigopoulos n'avait conduite que jusqu'à la veille de l'indépendance grecque (1827).Les notes du bas des pages sont entièrement l'œuvre de l'éditeur.

Sauf le dernier, chaque volume est divisé en deux parties, à pagination distincte.Le premier expose l'histoire du peuple grec jusqu'à la conquête macédonienne ; le second, la période hellénistique jusqu'au dernier quart du ve siècle ; le troisième, l'œuvre de Justinien, celle de la dynastie d'Héraclius et celle des Isauriens iconoclastes ; le quatrième étudie l'empire byzantin sous les Macédoniens et les Comnènes,jusqu'à l'établissement de l'empire latin de Constantinople en 1204. Avec le cinquième volume commence l'histoire du néo-hellénisme, opprimé par les Occidentaux, restauré par les Paléologue, mais bientôt menacé par les Turcs qui se le soumettront complètement, pour près de quatre siècles, en 1453 ; la seconde partie décrit les épreuves de l'hellénisme sous la domination turque jusqu'à la révolte de 1821. Le dernier volume enfin retrace l'histoire de la révolution grecque, puis les vicissitudes du nouveau royaume jusqu'en 1881. Suivent une table chronologique des principaux événements de l'histoire hellénique (p. 1-34), une autre, des illustrations et cartes (p. 35-37), enfin un index analytique des matières (p. 59-184).

Dans ces vastes cadres qui enserrent une période de quelque trois milliers d'années, C. Paparrigopoulos a disposé une matière abondante, mais qu'anime un esprit unique,que guide une idée maîtresse : celle de l'unité de la civilisation hellénique indéfectiblement maintenue, en dépit de la diversité de ses aspects, depuis la Grèce antique jusqu'à celle d'aujourd'hui. Loin d'expirer à Chéronée,

Digitized by Google

l'hellénisme a trouvé dans la conquête macédonienne le principe d'une seconde transplantation en Orient ; grâce à elle, il put répéter le geste d'expansion qu'il avait fait une première fois aux temps lointains des migrations éolienne,ionienne et dorienne en Asie Mineure, qui devaient être suivies, aux VIIe et VIe siècles, d'une magnifique prise de possession par le commerce, puis par la civilisation hellénique, de tout l'arrière-pays de la moitié orientale de la Méditerranée, à l'est et à l'ouest de la Grèce continentale. Mais le christianisme survient et, après trois siècles d'épreuves, il s'allie à l'hellénisme ; de cette alliance, résulte la formation d'un monde nouveau dont Constantinople, fondée comme capitale romaine par Constantin, premier empereur chrétien, ne tardera pas à prendre la teinte. Toutefois, le contact avec l'Orient et l'alliance trop intime de l'État avec la religion ont fait tort à l'hellénisme : il est en pleine décadence morale et politique au VIIe siècle et, de celle-ci, Justinien, si grandioses qu'aient été ses conceptions, porte une lourde part de responsabilité. Un redressement vient de l'Asie : les Isauriens iconoclastes ont le mérite de provoquer une réforme et comme une renaissance de l'hellénisme en matière religieuse, politique et sociale. L'esprit qui animait leur réforme survit aux dispositions légales dans lesquelles ils l'avaient fixée et, grâce à eux, le siècle de Photius et des empereurs macédoniens portera à son apogée l'hellénisme médiéval reconstitué politiquement sur le terrain repris aux Arabes et aux Slaves.

En 1204, l'empire d'Orient s'écroule. Qui porte la responsabilité de sa ruine ? L'Europe, répond Paparrigopoulos, cette Europe que tant de liens pourtant unissaient à Byzance et qui trouvait en celle-ci son rempart contre la poussée de l'Asie infidèle. La quatrième croisade réalise le rêve si longtemps caressé par l'Occident : la conquête de Constantinople par les princes français et allemands, et la soumission à l'évêque de Rome de l'hellénisme qui avait affirmé son indépendance religieuse avec Photius et Cérulaire.L'échec des Croisés fut lamentable : ils livrèrent l'Orient à l'anarchie pour avoir voulu lui appliquer les méthodes occidentales ; ils contrecarrèrent l'essai de restauration tenté par les Paléologue et, par tout cela, ils contribuèrent à préparer sûrement la conquête turque. Sous l'oppression ottomane, la vie de l'hellénisme ne fut qu'un long martyre, et encore fallut-il que l'Europe latine du XVIIe siècle, tant protestante que catholique, continuât de lui faire la guerre et redoublât d'efforts pour se rendre maîtresse de l'Église d'Orient qui en maintenait allumé le flambeau. Plus tard, il est vrai, c'est au concours de l'Occident que le soulèvement de 1821 dut de ne pas échouer après tant d'autres, mais que faisait en cela l'Europe, sinon réparer faiblement les effets désastreux de la politique qu'elle avait observée vis-à-vis de l'hellénisme depuis le temps des croisades ? C'est à l'Europe que celui-ci devait sa liberté reconquise, mais son existence même, il ne devait l'imputer qu'aux circonstances et à son propre héroïsme.

Plutôt que d'entamer la discussion sur l'unité de l'hellénisme à

Digitized by Google

travers les siècles et la culpabilité de l'Europe dans la décadence et la chute de celui-ci, questions dont le seul énoncé laisse entrevoir la redoutable complexité, ne vaut-il pas mieux prendre l'œuvre de Paparrigopoulos pour ce qu'elle a voulu être et pour ce que la piété de l'éditeur l'a laissée, c'est-à-dire, une histoire qui voulait être vraie sans doute, mais qui n'était pas moins commandée par une conception pragmatique? Chef de la première génération des historiens de la Grèce moderne, pressé de déposer devant les siens et surtout devant l'Europe un témoignage autorisé sur la conception qu'il convenait qu'on se fît d'une histoire méconnue, C. Paparrigopoulos s'est efforcé plus peut-être de dégager la philosophie de l'histoire de l'hellénisme que d'en faire l'histoire même. Assurément il avait compulsé les sources, — M. Andréadis ne reconnaissait-il pas récemment que si, dans la question combien ardue des finances byzantines, Paparrigopoulos avait surestimé les revenus des impôts, il y avait cependant de vrai dans ses calculs? — mais le fait que jamais, au cours de six volumes, il ne s'arrêtait pour flanquer son texte d'une note ou d'une référence aux sources suggère assez l'idée qu'il s'était faite de son travail.

L'œuvre de Paparrigopoulos est bourrée de choses.Mais il me paraît que pour nous, Occidentaux, son mérite essentiel reste de nous livrer, sur les relations historiques de l'Orient et de l'Occident européen, la pensée d'un homme dont l'autorité fut et est encore considérable. Il est inmanquable que plus d'un des arrêts qu'il rend nous semble discutable ; encore est-il que, à l'heure où l'on parle tant de rapprochement religieux, il fait bon les entendre, pour sévères et parfois unilatéraux qu'ils paraissent à l'occasion. Ils fourniront d'opportuns motifs de contrition aux Latins, de plus en plus nombreux, qui croient que le péché de la séparation n'est pas imputable qu'à un parti. Rien qu'à ce titre, M. Karolidis aurait droit à quelque reconnaissance pour avoir entrepris la réédition de la grande œuvre de son maître.

On appréciera encore l'abondante documentation illustrée de l'ouvrage. Les six volumes contiennent près de deux mille reproductions, dans le texte et hors-texte, de statues, tableaux, portraits, monnaies, sceaux, papyri, manuscrits, cartes, plans, documents d'archives. Le mérite de l'exécution en revient à la maison d'édition Éleutheroudakis, à l'initiative de laquelle on doit en outre l'établissement de la table analytique détaillée qui rend aisée la consultation du volumineux ouvrage.

R. Draguet.

H. G. Evelyn White. *The Monasteries of the Wadi 'n Natrûn.* Part I : *New coptic Texts from the Monastery of St. Macarius.* (The Metropolitan Museum of Art Egyptian Expedition. Vol. II.) New-York, 1926. In-4, xlviii-299 p. 27 pl.

Digitized by Google

En 1920-1921, lors des recherches archéologiques effectuées au monastère St-Macaire en Nitrie pour le compte du Metropolitan Museum of Art de New-York, le regretté H. G. Evelyn White eut l'heureuse fortune de découvrir un nombre imposant de feuillets et de fragments de mss. Ces documents, conservés maintenant au musée copte du Caire, forment l'objet principal de la présente publication. M. White a de plus englobé dans son travail plusieurs feuillets et fragments provenant des mêmes mss primitifs, et rapportés autrefois de St-Macaire par Tattam, en 1839, et par Tischendorf, en 1844.

De par la nature même de la découverte, le contenu de ces mss est très varié ; différents domaines de la littérature copte y sont représentés. On y rencontre des récits fragmentaires d'apocryphes bibliques (Évangiles, Actes d'apôtres, textes relatifs à Adam, aux archanges Gabriel et Michel, à Élie, aux jeunes gens dans la fournaise, à la descente dans l'Amenti, à la Ste Vierge et à S. Jean) ; des épisodes de passions de martyrs (Jacques le Persan, Théodore le Général, Juste le Général, Apa Apoli, Thomas de Shentalet, Astratolê, Apa Kradjon et Apa Amoun, Paêsi et Thécla, Pierre d'Alexandrie) ; différents textes concernant S. Macaire et des saints de Scété ; quelques passages de biographies (Grégoire le Thaumaturge, Apa Pidjimi, Schenoute, Théodore disciple de Pachôme, Timothée Aelure, Apa Hôr) ; une œuvre apologétique : la controverse de Jean IV ; enfin, des fragments de textes homilétiques, liturgiques et bibliques.

Presque tous ces documents sont écrits en dialecte bohaïrique ; il y a un fragment en sahidique, quelques prières et formules liturgiques en grec, et une œuvre monastique en arabe. Celle-ci, écrite au moyen de lettres coptes, intéressera vivement le linguiste et fournira plus d'un appoint pour l'histoire de l'évolution des langues arabe et copte. A la demande de M. White, M. Georges Sobhy l'a éditée en appendice avec transposition en caractères arabes et traduction.

Chaque feuillet est décrit et analysé minutieusement, et la mise en place des fragments est opérée avec soin. Plusieurs de ces textes étaient déjà publiés ; d'autres se retrouvent ailleurs dans des mss complets. M. White n'a pas jugé utile de les reproduire ici, mais il a donné les résultats de ses collations pour quelques uns d'entre eux. Toutefois, lorsqu'il existe des divergences assez prononcées entre les recensions déjà connues et les textes retrouvés, il a édité ceux-ci intégralement.

Beaucoup d'attention a été accordée à la transcription des textes. Néanmoins M. White ne se flatte pas d'avoir réussi partout et toujours à dégager la graphie des copistes. Il n'a pu, en effet, garder les mss assez de temps pour les examiner et réexaminer à loisir ; en outre, l'état lamentable de certains feuillets semble défier toute tentative de déchiffrement. Il présente donc chaque texte tel qu'il est parvenu à l'établir, laissant à d'autres de déceler les lectures défectueuses au moyen d'un nouvel examen des originaux. Quelques coquilles typographiques ne figurent pas dans la liste des corrigen-

Digitized by Google

da. Ainsi : p. 29, l. 17, ⲡⲁϥ = ⲛⲁϥ ; p. 48, l. 6, ⲙⲙⲟⲩ = ⲙⲙⲱⲟⲩ ; p. 98, col. I, l. 19, ⲁⲱ = ⲁⲱ ; 118, I, 29, lire ⲥⲧⲩⲗⲗⲟⲥ ; 154, I, 1, ϩⲱⲥ ⲉⲥ semble-t-il ; 162, II, 10, Ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ; 185, II, 16, Ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ; 227, I, 4, ⲉⲣⲟϥ (cfr l. 15 et 28) ; ib. II, 47, ⲁⲩⲁⲱⲕ probablement ; ib. II, 48, ⲡⲁⲓ = ⲡⲁⲉ. La comparaison entre texte et traduction rend incertains : 12, I, 9, ⲛⲓϣⲧⲉⲕⲟ ; 37, 4, ⲛⲓⲕⲁϩⲓ ; 80, I, 10, ϣⲉ ; 90, II, 19, ⲓ̅ⲉ̅ ; 110, II, 4, ⲛⲉϥⲥⲁⲣϩ ; 116, I, 11, ⲥ̅ ; 140, 29, ⲛⲉ ⲙⲡⲉ (à lire vraisemblablement ⲛⲉⲙⲡⲟ et supprimer la parenthèse encadrant « dumb » l. 10 de la traduction).

On sait que l'éditeur d'un texte copte jouit, au grand ennui des lecteurs, d'une latitude sans égale pour séparer en mots une phrase copte. Ses préférences peuvent aller de l'isolement à outrance des éléments agglutinants, à leur réunion en groupes phonétiques, en passant par une foule de systèmes intermédiaires plus ou moins arbitraires. La division adoptée par M. White manque quelque peu d'uniformité. Voir, par ex., les cas assez nombreux où l'auxiliaire est tantôt réuni, tantôt séparé de son verbe. Lire aussi p. 36, l. 6, ⲯⲱϣⲉⲛ ⲛⲱⲟⲩ ; p. 38, l. 8, ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁϫⲟϥ ; p. 42, l. 12, ϣⲁⲣⲟⲩϩⲓ ; p. 98, I, l. 10 et p. 100, II, l. 3 et 6, ⲡⲉϫⲉ ; p. 100, I, 25, ⲡⲉϫⲁϥ.

La traduction est fort bonne et claire ; elle n'est ni trop libre ni trop servile. Comme le volume ne s'adresse pas uniquement à ceux qui connaissent le copte, mais à toutes les personnes qui s'intéressent à l'Égypte chrétienne, qu'il nous soit permis de signaler quelques passages où nous donnerions la préférence à une version légèrement différente de celle de M. White. Nous proposons donc de traduire : p. 12, l. 5, « and lo the *bones* therein.... » (et supprimer note 2) ; « bodies » demanderait plutôt ⲕⲱⲥ ; ib. l. 6-7, « ... the destroyers of the Earth : Death and Satan » ; p. 36, l. 7-8, « ... each one in his country, all having gone to the Lord through a multitude of afflictions... » ; p. 38, l. 16, « ... a basket (full) of chaff... » (comparer G. Legrain, *Louqsor s ns les Pharaons*, p. 41, Bruxelles, 1914) ; p. 55, l. 12, « What is the condition of these little children... » ; p. 69, l. 1, « He glorified God and the Archangel Michael.... » ; p. 83. l. 7, « After that, he made them take him off from the hermetarion... » ; (sur « *Hermetarion*, cfr la note de J. Van den Gheyn, S. J., dans *Mélanges Charles de Harlez*, p. 321 et svv. Leyde, 1896) ; p. 98, l. 7, après « my Lord », ajouter « God of Truth » ; p. 99, l. 10-11, « ....my King the Christ, the true God, grants thee healing... » ; p. 105, l. 8-9, « ... scholar. Because... unto him, he pleased.... » ; p. 136, l. 7, après « Fathers », ajouter « those of the far off country » ; p. 160 l. 14, remplacer « sober (?) » par « vigilant » ; p. 189, l. 10, ajouter après « Heaven » « and its good things ».

Digitized by Google

Les textes et traductions sont accompagnées de notes sobres, judicieuses et fort instructives. M. White, p. 18, note 4, touche à la survivance des idées millénaristes en Égypte. Notons à ce sujet que ces rêveries fantaisistes semblent avoir eu la vie dure dans ce pays, puisqu'on trouve encore une allusion au « Banquet de mille ans » dans deux colophons sahidiques, l'un originaire de Toutôn, ville du Fayoum, et daté de A. D. 927-928 (Paris, Bibliothèque Nationale, Copte 132[1], fol. 67 v°, l. 13-14), l'autre écrit probablement à Esneh vers A. D. 1000 (Londres, British Museum, Or. 6801, fol. 31 v°, l. 14). — Pour l'Ange de la Face (24, II. 11), que M. White identifie avec l'ange Gabriël (Luc., I, 19), comparer aussi Isaie LXIII, 9.

Le volume est pourvu d'excellentes tables, travail précieux dont on ne peut assez remercier les auteurs. Il y a un index des mots grecs et étrangers, un index des principaux mots coptes préparé par M. H. Davis, un index des noms de personnes et de lieux et un index général. Enfin, 27 magnifiques planches en collotypie terminent l'ouvrage.

Il nous faut encore attirer spécialement l'attention du lecteur du volume sur l'introduction et l'appendice II. Dans l'introduction, M. White donne un aperçu extrêmement intéressant sur la genèse, la croissance et les vicissitudes de la bibliothèque du monastère St-Macaire. Les premiers témoignages certains de l'existence d'une bibliothèque monastique proprement dite, dans le désert de Nitrie, ne remontent pas au delà du VIe siècle (p. XXII). Celle de St-Macaire fut plusieurs fois détruite et reconstituée. A en juger par les mss parvenus jusqu'à nous, son contenu était de nature exclusivement ecclésiastique : livres bibliques, patristiques, liturgiques et hagiographiques principalement ; les ouvrages profanes ne semblent pas y avoir trouvé place. Destinée surtout à l'usage et à l'édification des moines, elle était aussi fréquentée par les savants de l'époque qui venaient y puiser des renseignements pour leurs travaux (p. XXVI et svv.). Vers 1530, le monastère fut détruit de fond en comble et depuis cette époque commença la décadence. Cette situation porta un coup fatal à l'accroissement de la bibliothèque ; bien plus, à partir du XVIIe siècle, les mss quittent leurs niches pour venir peu à peu enrichir les bibliothèques d'Europe. Dans la liste des mss à la p. XXV, se sont glissées deux distractions : le n°4 n'est pas daté de 914, mais de 917-918, (corriger aussi note 6, pl. 22 en pl. 23) ; le n° 9 n'a pas Théodose pour scribe ; ce personnage est le donateur du ms. Quoique M. White n'ait pas eu l'intention de donner une liste exhaustive des mss provenant de St Macaire, nous eussions aimé cependant y voir signalé le codex Vatican Copte XXXV, un psautier écrit par un scribe anonyme en 1217-1218, deux ans et demi après la mort du patriarche Jean VI. Le colophon de ce ms. (fol. 55 v°) contient un détail intéressant l'histoire des croisades : ⲉⲣⲉⲛⲓⲣⲱⲙⲉⲟⲥ ϯⲟⲩⲃⲉⲛⲓⲡⲉⲣⲥⲓⲥ ϧⲉⲛⲡⲟⲗⲙⲁⲓⲥ ⲉⲕⲱϯ ⲉⲓⲗⲏⲙ. La mention des ⲡⲉⲣⲥⲓⲥ dans ce passage aide à fixer

Digitized by Google

le sens du mot ⲡⲉⲣⲥⲟⲥ dans un autre colophon : Paris, Bibliothèque Nationale, Copte 129[12], fol. 42 v°, daté de A. D. 1172, colophon qui a fait couler beaucoup d'encre et dont nous avons retrouvé le fragment complémentaire.

Les bibliothèques des monastères de Nitrie de moindre importance sont passées en revue dans l'appendice II. On y trouvera tous les renseignements que M. White a pu découvrir à leur sujet.

Nous ne pouvons quitter ce beau livre sans dire que nous avons pris un vif intérêt à le parcourir, ni sans exprimer notre gratitude pour les joies intellectuelles que sa lecture nous a procurées. Et cela nous fait regretter davantage que la mort ait mis un terme à la carrière scientifique si féconde et brillamment remplie de M. White. Seuls les initiés pourront se faire une idée de la somme de travail dépensée par lui pour déchiffrer ces feuillets, analyser leur texte et rétablir la jonction entre des fragments dispersés en Égypte et en Europe. Les quelques remarques, de minime importance d'ailleurs, que nous avons cru devoir faire, n'enlèvent rien à la haute tenue scientifique du travail.

ARN. VAN LANTSCHOOT.

D. GORCE. *La lectio divina des origines du cénobitisme à saint Benoît et Cassiodore.* T. I : *Saint Jérôme et la lecture sacrée dans le milieu ascétique romain.* Paris, A. Picard, et Wépion-sur Meuse (Belgique), Monastère du Mont-Vierge, 1925. In-8, XXXVI-398 p. Fr. 20.

Ce volume est le premier d'une série d'études que M.G. se propose de consacrer à la « Lectio Divina », des origines du cénobitisme à S. Benoît et Cassiodore. « Lectio Divina », c'est-à-dire « étude approfondie du texte sacré, étude appuyée d'ailleurs sur la pensée catholique la plus authentique qui soit, celle des Saints Pères » (p. III). Cette lecture sacrée, d'une importance particulière dans les milieux monastiques et faisant désormais partie de tout un plan de vie bien défini, l'auteur l'étudiera d'abord chez Jérôme, plus tard il continuera ses recherches chez Ambroise, son élève Augustin, Paulin de Nole, dans le milieu gallo-romain avec Martin de Ligugé, Honorat, le fondateur de Lérins, et le célèbre Cassien. Puis tournant ses regards vers l'Orient, il n'oubliera pas Eustathe de Sébaste, Basile de Césarée, Grégoire de Naziance et Chrysostome. Enfin il portera ses investigations sur ceux qui ont définitivement organisé la vie monastique, Cassiodore et Benoît de Nursie. M. G. nous promet donc « comme un inventaire scrupuleux des manifestations de la piété biblique dans le monachisme avant S. Benoît » (p. V).

Le premier volume, consacré à S. Jérôme, n'embrasse pas toute l'œuvre du saint Docteur, il ne traite que de la lecture sacrée dans le milieu ascétique romain. Dans une première partie : la conversion

Digitized by Google

de S. Jérôme aux lettres chrétiennes, nous assistons à la formation de sa pensée biblique : fervent lecteur des classiques, le latin peu élégant des vieilles traductions des livres saints ne lui cause que des répugnances. Ce n'est qu'après son fameux songe qu'il se décidera à abandonner les auteurs profanes. Désireux de mieux goûter les beautés de la Bible, il entreprend l'étude de l'hébreu, « langue aux mots haletants et qui se prononce avec beaucoup de peine ». A mesure qu'il avance dans cette étude il sent croître aussi son intérêt pour les livres saints et voudrait communiquer aux autres l'amour qu'il a pour l'Écriture. Origène, qu'il connaît par Grégoire de Naziance, achève de le gagner à l'apostolat intellectuel dont il rêve et que son voyage à Rome lui permet de réaliser.

Une dizaine de chapitres sont consacrés ensuite à l'étude de S. Jérôme, théoricien de la lecture sacrée. Jérôme n'était pas un inconnu à Rome : sa réputation de science, ses lettres ascétiques, qu'on se passait de mains en mains, l'y avaient précédé. Il y trouvait également un certain idéal monastique que les ascètes romains avaient repris aux enseignements des moines égyptiens qu'Athanase leur avait fait connaître. Voici comment M. G. résume l'influence de Pakhôme et celle de Jérôme : « Ce rôle primordial attribué à la lecture spirituelle dans la vie ascétique, cette manière si concrète de mêler le souvenir du livre saint au détail varié de la journée monastique,..... cette coutume d'apprendre l'Écriture par cœur, sont autant de détails que Jérôme trouvera déjà fixés à son arrivée à Rome.... Il demandera de plus au moine, et ce sera là vraiment son œuvre propre, de devenir un érudit en même temps qu'un saint, d'apprendre les langues nécessaires pour lire la Bible dans le texte ; de s'attacher sans doute au sens mystique, mais d'abord au sens littéral, d'unir le culte de la science à la pratique de la méditation » (p. 79-89). Le milieu ascétique romain où Jérôme va se dépenser était composé surtout de femmes d'une rare culture intellectuelle. Rome toutefois ne se prêtait guère aux études scripturaires : l'hébreu n'y est point connu, le grec y a cessé d'être en honneur dans le monde ecclésiastique, la vie bruyante et les distractions sont un obstacle continuel à l'étude ; aussi le cercle de Paula recherchera-t-il bientôt l'atmosphère plus calme de la Terre Sainte où il jouira en même temps de tous les souvenirs qu'évoque le cadre même où se sont déroulés les principaux faits bibliques. M. G. trace ici les lignes principales de l'organisation de la lecture sacrée : « l'opus Dei », l'étude proprement dite de la Bible, les travaux manuels. Il ajoute quelques notes sur le jeûne, la pauvreté, la continence : pratiques ascétiques et oraison étant en relation étroite avec la « lectio divina ». Revenant à Rome on nous fait assister aux leçons que Jérôme donnait à l'Aventin, leçons si brusquement interrompues par le départ forcé du maître. Mais le séjour à Rome du saint exégète n'a pas été vain, peu à peu il s'y opère une révolution intellectuelle au profit des livres saints. Deux chapitres, l'un sur un système d'éducation basé sur la Bible élaboré pour la petite Paula et Pacatula, l'autre sur l'étude sacrée et l'orthodoxie romaine, qui nous dépeint Jérôme comme

Digitized by Google

« l'homme de la tradition » par excellence, clôturent cette deuxième partie.

Dans la dernière partie : S. Jérôme et la science des secrets, M. G. examine l'importance qu'a pour le docteur le sens mystique de la Bible, aussi réel que le sens littéral. Ce qui explique ses théories sur le sens mystique des lettres, des nombres et des noms bibliques, et rend compte en même temps du style si biblique de S. Jérôme et de ses amis.

Nombreuses sont les références que M. G. a semées au bas des pages. Il y reprend souvent les textes dans leur intégralité et nous fait ainsi goûter leur saveur originale mieux que n'aurait pu le faire la meilleure traduction. En les rapprochant, en les analysant avec finesse, en recueillant jusqu'à la plus légère allusion, l'auteur a vraiment l'art de faire jaillir toute la lumière des textes. Son ouvrage est généralement bien construit: nous regrettons toutefois que l'ordre chronologique n'ait pas été mieux observé dans l'un ou l'autre point de détail : ainsi pourquoi ne pas étudier les conférences de l'Aventin,qui datent du séjour à Rome, avant de parler de l'organisation définitive de la lecture sacrée à Bethléem au début du ve siècle? Tout le monde n'admettra pas non plus, croyons-nous, que S. Pakhôme ait eu à Rome, avant l'arrivée de Jérôme, l'influence que M. G. semble lui attribuer. Le saint Docteur aura dû faire plus que « rappeler » (p. 79) simplement les enseignements de l'abbé égyptien, enseignements qu'on n'avait connus que par S. Athanase une trentaine d'années plus tôt.

Ces petites remarques mises à part, nous n'avons qu'à féliciter M. G. du travail entrepris ; nous espérons que ses occupations professionnelles, — l'auteur est docteur en médecine, — ne l'empêcheront pas de continuer ces études sur la « lectio divina », qu'il a commencées avec tant de science et de réelle compétence.

A. BOON, O.S.B.

D. GORCE. *Les voyages, l'hospitalité et le port des lettres dans le monde chrétien des* IVe *et* Ve *siècles*. Paris, A. Picard, et Wépion-sur-Meuse (Belgique), Monastère du Mont-Vierge, 1925. In-8, IX-293 p. Fr. 12.

Le goût et la nécessité des voyages ne datent pas d'aujourd'hui. Déjà dans l'antiquité les voyages d'études et d'affaires étaient fréquents. Groupant bon nombre de textes repris aux principaux auteurs chrétiens, M. G. montre qu'il en est de même aux IVe et Ve siècles. Pèlerinages à Rome et en Terre Sainte,visites pieuses chez les moines d'Égypte, voyages d'études, d'amitié, d'exil, tournées d'affaires, voilà autant de formes que prennent les voyages à cette époque. On comprend dès lors qu'il n'étaient pas si rares, quoique des dangers physiques et moraux arrêtassent souvent les voyageurs chrétiens. Et quels sont les moyens de transport dont on dis-

Digitized by Google

pose? On a d'abord le « cursus publicus ». Toutefois les voyages aux frais de l État restent l'exception : il fallait, en effet, que quelque intérêt public fût en jeu, comme par exemple la réunion d'un concile, pour que les évêques pussent user du « cursus ». Le plus souvent donc c'est à ses propres frais qu'on voyage. Pour les voyages de terre, moines, moniales et évêques, à l'usage des litières et des chars de luxe, préfèrent celui des animaux ; parfois même, surtout par motif d'ascétisme, ils vont à pied. Pour eux les principaux désagréments à supporter sont l'insécurité des routes et les climats malsains. Ceux qui choisissent les voyages par mer devront attendre l'été avant de pouvoir s'embarquer et auront souvent à lutter contre les tempêtes et les attaques des pirates.

Ces conditions défectueuses des voyages font comprendre la grande utilité des « xenodochia ». L'hospitalité privée ne suffit pas à tous les besoins : aussi les évêques, les moines, parfois même des laïques entretiennent des hôtelleries et font aux pèlerins et voyageurs les réceptions les plus accueillantes.

Si les difficultés des déplacements sont ainsi un peu atténuées, les meilleurs amis restent encore trop souvent éloignés les uns des autres. D'où la nécessité de la correspondance. A cette époque cependant les lettres ne sont pas tant des remèdes à l'absence que des moyens de se communiquer l'idéal ascétique qu'on s'est formé et de s'encourager au bien. Souvent même, derrière les personnages auxquels on s'adresse en propre, on se propose aussi d'atteindre le grand public : la lettre devient un moyen de publicité. Telles plusieurs lettres de S. Jérôme et divers mandements des évêques. Pour le port des lettres les chrétiens ne peuvent guère user de la poste officielle ; ils doivent se chercher eux-mêmes des « tabellarii ». Ce sont parfois des esclaves, plus souvent des clercs ou des moines. Il arrive même, quand on n'a pas le choix, qu'on fasse appel au premier venu : militaires, pilotes, etc. Rien d'étonnant que, dans ces conditions, des retards et des irrégularités de toute espèce se produisent dans le port des lettres ; parfois on devra recourir à une écriture cryptographique ou chiffrée pour soustraire ses missives à un œil indiscret.

Ces quelques notes font à peine entrevoir l'intérêt historique qu'a cette publication de M. G. et combien elle peut aider à mieux faire comprendre les nombreuses allusions qu'on trouve dans la correspondance de l'époque. Qu'il nous soit permis de rectifier un petit détail : à la p. 172, M. G. dit que « S. Pakhôme n'accepte dans son « xenodochium » que ceux qui professent « la même foi » (foi catholique) que lui et ses cénobites et qu'il est formel sur ce point ». A supposer même qu'il s'agisse ici de la foi catholique, ce qui n'est pas si évident, notons que si S. Pakhôme réclame l'« eiusdem fidei », c'est pour les moines qui désirent se joindre aux prières de ses religieux, et non pas pour ceux que le portier doit admettre aux « xenodochium ». Le fait même qu'il a oute cette condition pour ceux qu'on doit conduire à l'oratoire prouve que dans le « xenodochium » il y avait d'autres pèlerins et moines qui n'étaient pas « eiusdem fidei ».

A. Boon, O.S.B.

Digitized by Google

S. AURELII AUGUSTINI *De catechizandis rudibus liber unus*, translated with an Introduction and Commentary by J. P. Christopher. (The Catholic University of America. Patristic Studies. Vol. VIII.) Brookland, The Catholic Education Press, 1926. In-8, XXII-368 p. Doll. 3.

L'université catholique de Washington allonge chaque année l'intéressante collection de ses *Patristic Studies*. Parmi les derniers volumes publiés sous cette étiquette générale, celui dont j'ai transcrit ci-dessus le titre peut revendiquer une place très honorable.

Le *De Catechizandis rudibus* n'est pas une des œuvres les plus profondes du génie d'Augustin ; il est, en revanche, une des plus connues et des plus populaires. Nombreux sont les écrivains qui, au cours des siècles, y ont puisé à pleines mains ; nombreux les traités, petits ou gros, qui se sont inspirés de sa doctrine et enrichis de ses dépouilles. Il a été composé par le grand évêque, vers l'an 400, à la demande du diacre Deogratias, chargé à Carthage d'instruire les catéchumènes, et il présente théoriquement et pratiquement, par préceptes et par exemples, la pensée de son auteur sur la ligne de conduite des catéchistes et des catéchisés. C'est un manuel à l'usage des maîtres et des élèves. On y trouve en abondance, sans parler du fond doctrinal, des remarques d'une fine psychologie et des règles de pédagogie et de méthodologie que nos spécialistes modernes ne renieraient point.

Cet ouvrage a été imprimé bien des fois, soit à part, soit dans des *Opera omnia*. Il a aussi été traduit en une foule de langues. Mais il n'en existait pas, à ma connaissance, de commentaire un peu détaillé. Le Dr Christopher nous donne ce commentaire, en le faisant précéder du texte latin et d'une nouvelle traduction anglaise. Le texte est, à de rares et légères corrections près, celui des Bénédictins. Le traducteur a voulu rendre les idées très exactement sans se préoccuper spécialement d'élégance. La partie explicative est très complète, au point de paraître, parfois, presque minutieuse ; elle ne laisse aucun détail sans un éclaircissement nécessaire ou simplement utile. Souvent elle recourt à la comparaison avec des endroits extraits des autres écrits d'Augustin. Elle comporte, pour chaque chapitre, un en-tête de deux ou trois lignes, qui en résume opportunément le contenu. On remarquera ce qui est affirmé et clairement établi, dès le début, concernant le titre même du traité à commenter. Les « *rudes* » dont il s'agit ne sont ni les ignorants en général, les illettrés, ni même les ignorants en matière religieuse ; ce sont les candidats au catéchuménat proprement dit, les *accedentes*, qui aspirent encore et se préparent au grade de *competentes*. En somme, le commentaire est surtout littéraire et philologique, ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'il a été écrit pour conquérir le doctorat devant une faculté des lettres. De là des citations assez fréquentes de Cicéron, de Quintilien, de Virgile, comme points de comparaison ; de là une scrupuleuse attention à signaler tous les termes, expressions et constructions non classiques, c'est-à-dire, d'après le sens que

Digitized by Google

M.Christopher attache à ce mot, introduits postérieurement à l'an 125 ; de là encore le patient et perpétuel relevé des figures de rhétorique, soit figures de pensées, soit figures de mots, sans en excepter les plus rares et les plus techniques : asyndeton, polysyndeton, polyptoton, homoeoploton, chiasme, anadiplosis, etc. Le commentateur a eu aussi plus d'une occasion de signaler certaines influences de l'hébreu, par l'intermédiaire de la Vulgate, sur le style d'Augustin. Il a cru en trouver une dans cette proposition, empruntée à Matt. VII, 21: « Non omnis qui dicit : Domine,Domine, intrabit in regnum caelorum . » Un peu d'attention au contexte l'aurait convaincu, je pense, qu'il n'y a là absolument rien d'hébraïque. Les phrases bibliques où nous rencontrons *omnis* précédé de la particule négative sont de deux sortes : dans les unes, la négation tombe, comme le plus souvent en hébreu, sur le verbe, et l'expression complexe *non omnis* équivaut à *nullus* ; mais dans d'autres, la négation affecte directement *omnis*, et les deux mots réunis conservent la signification partitive qu'ils ont naturellement en latin. Ce sens est manifeste en des endroits comme Matt. XIX, 11 : « Non omnes capiunt verbum istud, *sed quibus datum est* », et Matt. VII,21 : « Non omnis qui dicit..., *sed qui facit voluntatem Patris mei.* » Il n'y avait donc pas lieu, à propos de ce dernier texte, de parler d'hébraïsme.

J. FORGET.

L. DUCHESNE. *L'Église au* VIe *siècle.* Paris, De Boccard, 1925. In-8, VIII-663 p.

Le présent volume rompt avec le titre que l'éminent académicien avait donné à trois volumes précédents, sans que ce changement soit expliqué. Mgr Duchesne n'avait nulle part, que nous sachions, déclaré à quelle date il entendait arrêter son *Histoire ancienne de l'Église.* Dans le fait, il ne semble pas s'être beaucoup préoccupé des périodes que l'on a coutume de distinguer dans cette première époque : le t. III aurait déjà pu s'intituler : l'Église au Ve siècle. Il avait sa manière d'ordonner et de répartir son exposé et il en faisait un si heureux emploi que nul ne songea jamais à s'en plaindre, ni même à s'en étonner. Il rédigeait des chapitres et il les groupait de telle façon que le point de vue géographique se subordonnait au point de vue chronologique pour régler la distribution de l'ensemble.

Mgr Duchesne fut et mérite de demeurer, en bien des parties du travail historique, un ma tre et un modèle. Il n'est pas inutile, en parlant de son dernier ouvrage, de mettre en relief quelques particularités de sa méthode. Cette tâche n'est nullement malaisée, car en écrivant ces pages ultimes, l'auteur est bien resté lui-même. Quiconque a étudié et pénétré l'économie de son œuvre antérieure, en retrouve ici à chaque pas les caractères distinctifs et voit ressusciter à ses yeux la personnalité originale et puissante de l illustre historien. C'est toujours la même manière de concevoir, de faire et

Digitized by Google

de retracer l'histoire de la grande institution chrétienne. Si l'histoire, comme toutes choses, doit servir Dieu et son Église, ce n'est que parce qu'elle se met sans crainte au service de la vérité, avec une sincérité absolue, qui ne s'accommode ni de recherches incomplètes, ni de formules équivoques, ni de silences calculés. De la vie externe et interne de l'Église, aucun point n'est négligé. L'ouvrage est la synthèse solide et serrée des résultats d'une analyse que l'on sent minutieuse et parfaite, le fruit dûment mûri d'une érudition immense, tenue au jour de la dernière actualité par une attention inlassable aux conquêtes les plus récentes de l'investigation scientifique dans tous les domaines de l'histoire religieuse. L'exposé est fait et se lit avec aisance, dégagé de tout vain étalage et encombrement prétentieux ; il n'est que très sobrement muni de notes, aussi substantielles qu'indispensables. C'est la rédaction tranquille et sûre d'elle-même que peuvent offrir sans risques au public savant ceux-là seuls dont l'autorité est inébranlablement assise sur une réputation incontestée de science et de probité à toute épreuve. Et en effet, on peut l'affirmer, aucun des éléments objectifs mis en œuvre ne doit craindre le contrôle le plus rigoureux ; en refaisant par le menu le travail pour son compte personnel, le spécialiste reconnaît que tous les faits ici présentés sont des réalités historiques et retrouve les sources auxquelles ils ont été puisés.

Un parallélisme frappant se constate entre le présent volume et le t. III de l'*Histoire ancienne de l'Église* ; nous le notons comme particulièrement révélateur des principes et de la méthode de Mgr Duchesne. De part et d'autre, transporté tour à tour et à deux reprises en Orient, puis en Occident, le lecteur assiste en spectateur au jeu combiné des facteurs politiques et religieux dans la complexité de la vie quotidienne. Avec une perception aussi vraie que profonde de l'unité de cette vie, l'auteur s'est bien gardé de séparer deux ordres si intimement unis quoique distincts ; sous sa plume, rien qui trahisse ce divorce violent, cette vivisection antinaturelle que l'on rencontre ailleurs, entre les deux aspects de la vie d'une même humanité pensante et agissante ; tous deux se compénètrent dans la narration comme dans les faits. Par une conscience nette de son indivisibilité réelle, le tout de cette vie est fondu en un harmonieux ensemble, ce qui rend le récit lui-même absolument vivant et parlant. Du haut de l'observatoire de l'histoire, si l'on nous permet cette figure, l'éminent académicien considère les mouvements successifs de cette activité de la société chrétienne, qui n'est jamais sans phase d'une intensité spéciale et d'un intérêt dominant. Découvrir, à un moment donné, la nature de cette phase et son théâtre temporaire, nous transporter devant celui-ci et nous retracer celle-là, tel est l'heureux procédé invariablement suivi. Le reste est l'élément traditionnel, presque fixe, reçu et transmis comme un héritage et qui peut sans inconvénient rester dans une ombre relative. Bien que présentée en tableaux particuliers et successifs, l'histoire ainsi faite ne fausse ni les perspectives, ni les jugements.

Le VIe siècle ne manque ni d'importance ni d'intérêt pour qui

Digitized by Google

considère le passé de l'Église. En Orient, il hérite de toutes les agitations et consomme tous les déchirements que lui lègue le siècle précédent ; l'autorité, parfois malencontreusement employée et si souvent jouée de Justinien, ne peut refaire l'unité. L'Occident est lui-même entraîné dans les conflits nés et entretenus en terre orientale, et qui s'ajoutent malheureusement à ses difficultés internes. Il y a des pages vraiment tristes dans l'histoire de l'Église romaine, où les compétitions et les rivalités des ambitions personnelles apparaissent, comme les petits côtés des plus grandes choses. Il y a des phases pénibles et peu brillantes de la papauté, qui mettent d'ailleurs en vive lumière la tyrannie à laquelle l'autorité civile est prompte à glisser et l'indispensable besoin de liberté complète pour l'autorité spirituelle. Mgr Duchesne a donné une attention spéciale à l'histoire du christianisme dans les régions orientales, que l'hérésie triomphante détache toujours davantage de la grande Église et va finir par isoler complètement, en les laissant désarmées devant l'islamisme naissant ; on lira avec plaisir et profit les pages consacrées aux missions du sud-est, (Arabie, Abyssinie, Nubie), à l'Église en Perse, aux Coptes et Jacobites (ch. VIII-X). D'autre part, l'Occident n'a pas été négligé, et c'est en connaisseur très averti que l'auteur reprend et retrace l'histoire de l'Église dans la Gaule franque, en Espagne, dans la Grande-Bretagne et en Afrique (ch. XIII-XVI). Les limites chronologiques que le titre assignait au volume ont souvent été largement dépassées et des chapitres entiers, comme les ch. XI et XII, se déroulent en plein VIIe siècle.

L'œuvre est restée inachevée, et c'est vraiment regrettable, car nous sommes ainsi privés des pages sympathiques que Mgr Duchesne aurait certainement consacrées à saint Grégoire le Grand, comme il avait commencé de le faire. Il nous semble aussi que s'il avait vécu encore, l'auteur aurait retouché des passages où nous avons cru remarquer un certain embarras ; tels ceux qui traitent de l'affaire des Trois-Chapitres, de l'attitude adoptée par les papes Vigile, Pélage, et, plus tard, Honorius dans des questions épineuses. On n'y trouve pas toute la clarté que le talent de l'écrivain savait projeter ailleurs sur des exposés également objectifs. Dans le présent volume, l'illustre académicien s'est montré dur, très dur, pour les Monophysites ; nous nous demandons s'il a bien saisi la doctrine et surtout la psychologie de leurs docteurs et de leurs pasteurs. C'est juger de son point de vue chalcédonien les Monophysites que de dire que « suivant eux 1 + 1 = 1, ou alors le Christ est divisé » (p. 100). Fanatiques, sectaires, telles sont les épithètes qui leur sont habituellement données, alors que les faits montrent que l'obstination aveugle ou la bonne foi se rencontrait dans tous les partis. Pour appeler Sévère d'Antioche une âme « froide et fanatique » (p. 110), il faut n'avoir guère lu ses homélies et ses lettres. L'archevêque monophysite a trop souffert de ce qui paraîtrait aisément une réparation un peu tardive à saint Cyrille d'Alexandrie. Pour l'histoire des églises orientales hérétiques au VIe siècle, on s'aperçoit que l'auteur n'a souvent pas eu accès direct aux sources et que les travaux

Digitized by Google

faits d'après elles ne sont pas encore assez avancés. Le récit reflète parfois un peu trop l'aspect de ces chroniques dont la critique n'a pas encore suffisamment éprouvé les dires.

Mais, nous le répétons, il faut proclamer les qualités éminentes et louer hautement les mérites du volume et, pour le reste, tenir compte des circonstances. Mgr Duchesne est mort à la tâche, en vaillant ouvrier ; c'est pour ainsi dire de sa table de travail qu'il a été arraché.C'était un devoir de sauver de la perte et de l'oubli les chapitres, les pages et jusqu'aux lignes, que sa plume avait pu écrire, d'un ouvrage qui devait servir la science et l'Église. Dom H. Quentin l'a fait, avec un respect religieux dont on lui sera reconnaissant, comme de tout le soin pieux qu'il voudra bien employer à la conservation d'autres reliques d'un noble et fécond labeur.

J. LEBON.

ERIKA VON ERHARDT-SIEBOLD. *Die lateinischen Rätsel der Angelsachsen. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte Altenglands.* (Anglistische Forschungen hrsg. von J. Hoops. Fasc. 51.) Heidelberg, C. Winter, 1925. In-8, XVI-276 p. M. 15.

L'étude de Mme v. E.-S. sur les énigmes latines anglo-saxonnes se rattache au large mouvement de remise en honneur de la littérature médiévale latine. M. Faral ne disait-il pas dans sa leçon inaugurale au Collège de France (avril 1925) : Il est nécessaire de remonter aux œuvres latines du moyen âge pour comprendre les œuvres en langue vulgaire de cette époque ? Cependant, à la différence de l'école française qui recherche principalement les interdépendances littéraires, M.J. Hoops et ses élèves, dont Me v. E. S., s'attachent plus spécialement à dégager des textes les réalités culturelles : ils n'étudient pas les textes pour eux-mêmes mais les prennent comme points de départ d'études sur l'histoire de la civilisation médiévale.

Le titre de l'ouvrage paraît annoncer une étude complète englobant toutes les énigmes latines des Anglo-Saxons et marquant la place de ce genre littéraire dans la vie intellectuelle de l'époque. Cela n'est pas. L'auteur ne s'arrête nullement à examiner le succès considérable des énigmes à la cour, dans la société cultivée et dans les monastères ; elle ne décrit pas davantage le rôle qu'on leur fit jouer dans les écoles à tous les degrés et dans l'éducation familiale. Me v. E.-S. se borne à donner un commentaire réel, synthétique et très fouillé des énigmes de Aldhelm, de Tatwine et, subsidiairement, d'Eusèbe, parce que seules les énigmes de ces auteurs présentent une importance culturelle et des garanties d'authenticité anglo-saxonne : double affirmation dont le bien fondé ne m'apparaît nullement.

Dans ces limites, l'ouvrage, première étude d'ensemble de ces énigmes, est en tous points remarquable. Il brille par la clarté des exposés, l'abondance et la qualité des témoignages littéraires et archéologiques, la sûreté d'interprétation et de synthèse. Ses divi-

Digitized by Google

sions et subdivisions sont idéologiques et fort simples suivant les sujets des énigmes : êtres inanimés (I) : outils, objets de ménage, matériel d'écriture, armes, objets du culte, instruments de musique, produits végétaux et minéraux, constructions ; êtres animés (II) : plantes, animaux, homme ; concepts (III) : notions cosmologiques, alphabet, nombres, particularités chronologiques. La table des matières et quatre index alphabétiques (mots latins, mots anglo-saxons,matières et noms propres) en facilitent à souhait la consultation.

Certaines de ces synthèses sont d'un réel intérêt historique et philologique. L'étude sur l'*a. thepsa* démontre que cette chaudière à chauffage automatique des riches maisons romaines (cfr Cicéron, *pro Roscio*, 133) existait également en Angleterre au VIIe-VIIIe siècle ; celle sur le verre à boire *calix vitreus*, qu'Adhelm a fait une devinette sur un produit nouveau de l'industrie anglo-saxonne ; l'orgue à soufflet était employé en Angleterre au temps d'Adhelm et se nommait en latin *barbita* : sens que les dictionnaires, y compris le *Thesaurus linguae latinae*, ignorent ; la cloche *tintinnum* aurait été en usage dès le temps de Tatwine (VIe s.). Quelques glanes de la riche moisson.

S'il m'est permis d'y ajouter quelques mots de critique, je dirai à Mme v. E.-S. combien la lecture intelligente de son commentaire synthétique est rendue difficile parce qu'elle n'imprime pas en regard du commentaire le texte du passage commenté. Elle présente son étude comme des prolégomènes pour une édition éventuelle des énigmes des trois auteurs précités : il n'en reste pas moins vrai que le commentaire ne se comprend pas sans le texte et que la consultation simultanée des textes dispersés dans des éditions difficilement accessibles découragera plus d'un lecteur.

J. COCHEZ.

HELENE TILLMANN. *Die päpstlichen Legaten in England bis zur Beendigung der Legation Gualas* (1218). (Diss.) Bonn, H. Ludwig, 1926. In-8, XII-162 p.

Sous les auspices du professeur Levison, Melle Hélène Tillmann a présenté une dissertation doctorale sur les légats apostoliques en Angleterre jusqu'en 1218. Le sujet ne manquait pas d'intérêt ; il était d'autre part suffisamment neuf. En effet, la diplomatie pontificale a surtout été étudiée depuis l'établissement des nonciatures permanentes ; et pour le moyen âge, si les légats apostoliques ont fait l'objet de quelques travaux d'ensemble, forcément incomplets à cause de l'absence d'études préliminaires, leur activité dans un pays déterminé n'a jusqu'ici été mise en lumière que pour l'Allemagne, dans les travaux d'Engelmann, Schumann et Bachmann. Melle Tillmann a tenté de faire mieux en étudiant les légats en Angleterre ; et, forte des travaux de ses devanciers, elle a accordé plus d'intérêt que ces derniers à l'aspect juridique de la question.

Digitized by Google

Son travail se divise donc naturellement en deux parties : la documentation et la synthèse. Dans la première, l'auteur relève avec toute la précision et la conscience que l'on peut attendre d'une élève de l'école allemande, toutes les ambassades pontificales en Angleterre ; à propos de chacune d'elles, elle rappelle les circonstances qui y ont donné lieu, les occasions où les légats paraissent et les diverses manifestations de leur activité.

Le christianisme fit son apparition en Angleterre vraisemblablement à la fin du IIe siècle. Les rapports de l'Église d'Angleterre avec l'Église romaine et le reste de la chrétienté,que nous pouvons observer dès la fin du IVe siècle, survécurent de peu à la fin de la domination romaine. Les relations cessèrent après la conquête par les Anglo-Saxons ; et l'Église anglaise vécut dans son isolement longtemps encore après la conversion des Anglo-Saxons, qui commença en 597 avec l'évangélisation du Kent par les missionnaires de Grégoire le Grand. En effet, l'Église d'Angleterre manquait d'unité ; par suite de la manière dont elle avait été fondée, de grandes divergences d'organisation et de liturgie se manifestaient, notamment entre l'Église du sud-est, groupée autour de l'archevêché de Cantorbéry et en liaison étroite avec Rome et l'Église du nord ou écossaise. En 664, à la suite du synode de Whitby, l'unité se fit sous la suprématie de l'Église de Cantorbéry, à la tête de laquelle le pape Vitalien avait placé un moine grec, Théodore de Tarse.

C'est à partir de ce moment que commencent les relations suivies entre Rome et l'Église d'Angleterre. Les premières ambassades apostoliques résultent clairement du désir de la papauté de conserver l'unité de l'Église anglaise et de la maintenir dans la conformité de croyances et de rites avec l'Église romaine. Ainsi, le pape envoie un légat en 680 pour faire recevoir par l'Église d'Angleterre les actes du synode du Latran de 649, qui avait condamné le monothélisme. Un synode réuni à Hatfield, le 17 septembre 680, proclama la conformité de croyance avec Rome en acceptant les cinq conciles œcuméniques et le synode du Latran de 649.

Entre les années 824 et 990, aucune ambassade n'est signalée ; il faut vraisemblablement l'attribuer, pour ce qui concerne le Xe siècle, à l'état lamentable dans lequel se trouvait la papauté. Son activité reprit au XIe siècle et plus spécialement sous le règne d'Édouard le Confesseur. L'Église d'Angleterre était alors tombée dans une situation pitoyable ; mais les circonstances politiques ne permirent pas aux ambassades pontificales d'obtenir de grands résultats dans la réforme qu'elles poursuivaient.

C'est ce qui amena la papauté à favoriser les projets de conquête de Guillaume de Normandie, qui offrait les meilleurs garanties pour la poursuite de l'œuvre de la réforme du clergé. Entreprise immédiatement après le couronnement du roi et poursuivie vigoureusement sous l'impulsion des légats apostoliques, elle fut cependant souvent traversée par le pouvoir royal. Pendant de nombreuses années, notamment sous le pontificat de Grégoire VII, les ambassades se succédèrent, soit dans le but de mener à bien la réforme de l'Église

Digitized by Google

anglaise et d'assurer son indépendance vis-à-vis du pouvoir temporel, soit à l'occasion des conflits qui mirent aux prises les rois d'Angleterre avec divers prétendants au trône ou qui opposèrent l'un à l'autre certains membres de l'épiscopat, comme les archevêques de Cantorbéry et d' York au sujet de la primauté. Il faut signaler à ce sujet que, depuis l'année 1126 jusqu'à la fin du XIIe siècle, les archevêques de Cantorbéry furent revêtus de la dignité de légat, mais, le plus souvent, leur autorité fut circonscrite à leur seule province. Pendant la même période d'ailleurs, les papes continuèrent à envoyer en Angleterre d'autres légats, ce qui ne fut pas sans provoquer des conflits entre ces derniers et les archevêques de Cantorbéry.

L'auteur poursuit ainsi son exposé, relatant les différentes missions apostoliques en Angleterre pendant tout le cours du XIIe siècle, accordant naturellement une grande importance au conflit qui mit aux prises Henri II avec l'archevêque Thomas Becket, qui s'était fait le champion de la liberté de l'Église vis-à-vis du pouvoir royal.

La première partie du travail finit avec l'importante légation de maître Gula, cardinal-prêtre des Saints-Silvestre et Martin, envoyé en Angleterre par le pape Innocent III et qui, pendant deux ans, joua dans ce pays un rôle de premier plan, d'abord dans la lutte entre Jean sans Terre et le fils aîné du roi de France, Philippe-Auguste, ensuite dans les débuts du règne de son fils mineur, Henri III, pendant lesquels le légat fut le véritable co-régent du royaume.

Dans sa seconde partie, Melle T., à la lumière des renseignements qu'elle a donnés jusqu'ici, s'efforce de projeter quelque clarté sur l'aspect juridique de la question des légats pontificaux. Malgré l'obscurité qui enveloppe encore la matière,on peut distinguer deux groupes de légats : les envoyés extraordinaires et les légats plénipotentiaires ou permanents, qui reçurent le titre de vicaires. A partir du pontificat d'Alexandre III, on aperçoit les premiers symptômes de division de ces derniers en deux classes : les légats *a latere* et les autres légats, le plus souvent des évêques nationaux revêtus de cette dignité. La troisième classe de légats, les *legati nati*, n'apparaîtra en Angleterre qu'au cours des XIVe et XVe s. Ces derniers sortent donc du cadre que s'est assigné l'auteur, aussi se contente-elle dans les pages suivantes d'étudier au point de vue historico-juridique les deux premières classes de légats.

A l'origine, et jusqu'au XIIe siècle, les légats généraux possédaient dans le ressort de leur mission, tous les pouvoirs de leur mandant, mais les papes se réservèrent par la suite certains droits. La principale attribution des légats généraux était la réforme du clergé et les moyens les plus efficaces dont ils disposaient, la visite canonique et la célébration des conciles. Aussi, dans les lettres de créance des vicaires envoyés en Angleterre, est-il toujours indiqué de réunir des synodes. C'est surtout à l'occasion de ces derniers que les légats utilisaient les pouvoirs législatifs qu'ils tenaient du pape ; tandis que dans la visite canonique et les autres manifestations de leur activité, ils apparaissent surtout comme les représentants du chef de gouvernement et du juge suprême de l'Église. Cette division entre les trois

Digitized by Google

pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire, me paraît d'ailleurs tenir beaucoup moins à la réalité des faits envisagés pour cette période, qu'à notre théorie moderne de la distinction des pouvoirs. Elle n'en rend pas moins plus aisé et plus clair l'exposé des diverses attributions des légats.

Pour ce qui est des légats particuliers, ils recevaient seulement les pouvoirs nécessaires à la mission qui leur était confiée. Ces pouvoirs variaient par conséquent avec la nature de cette dernière et dépendaient aussi de la personalité des représentants du pape. Il ne peut donc être question ici d'établir de règle générale.

L'auteur termine son exposé par de petits chapitres d'importance très inégale. Le plus intéressant est celui dans lequel il examine la situation occupée par les légats en Angleterre, spécialement vis-à-vis de la royauté. C'est un excellent raccourci des rapports entre l'Église et l'État en Angleterre jusqu'au début du XIIIe siècle.

Dans une première annexe, l'auteur établit que c'est à tort que, sur le témoignage de Huntingdons, on identifie le concile tenu par les légats en 786 avec le synode de Cealchyth. Dans une seconde annexe, il publie une lettre inédite adressée au couvent des Augustins de Kirkham par Albert de Morra, cardinal de Saint-Laurent in Lucina et légat en Angleterre de 1171 à 1173.

Fortement charpentée, clairement écrite, l'étude de Melle Tillmann est une excellente contribution à l'histoire de l'Église d'Angleterre ; elle forme un chapitre intéressant de l'histoire des rapports entre l'Église et l'État et constitue un appoint sérieux à l'étude de l'institution des légats apostoliques.

C. TIHON.

H. BRUDERS. *Die Theologie der Rheinlande von* 925 *bis* 1925. Dusseldorf, L. Schwann, 1926. In-8, xv-150 p.

Ce livre donne à la fois moins et plus que son titre ne promet. Il donne moins, car à vrai dire, ce n'est pas l'histoire de la doctrine, mais bien celle d'écoles théologiques et d'écrivains ecclésiastiques qu'il nous présente. Et cela se conçoit aisément. Malgré tout leur éclat et la juste renommée dont elles ont joui, les écoles monacales et épiscopales du pays rhénan n'ont jamais eu, avant le fébronianisme, de doctrine spécifiquement originale, mais elles ont suivi fidèlement le mouvement théologique général, illustré parfois chez elles par les plus grands maîtres. C'est tout à leur honneur d'ailleurs, puisque, dans ce domaine, l'originalité tourne souvent à la témérité, voire à l'hérésie. Mais, pas plus que les peuples heureux, les maîtres orthodoxes n'ont d'histoire. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'auteur n'ait consacré aux huit premiers siècles de son millénaire théologique que le tiers de son ouvrage. Encore y a-t-il inséré une dissertation théologique sur l'évolution du dogme, qui est parfaite, mais déplacée dans une œuvre historique.

Mais, une fois arrivé au XVIIIe siècle, c'est-à-dire, à la lutte du

Digitized by Google

pouvoir temporel contre l'autorité du Saint-Siège, le livre donne plus qu'il ne promet ; il devient, non pas une histoire des doctrines joséphistes, — il n'y a d'ailleurs pas de doctrine mais une mentalité joséphiste, — ni même un exposé des doctrines de Fébronius, mais une belle page d'histoire ecclésiastique retraçant le mouvement du fébronianisme qui eut dans l'Allemagne catholique une importance de premier ordre. L'auteur lui consacre à bon droit plus d'un tiers de son livre. Le fébronianisme c'est le gallicanisme allemand, issu du janséniste Van Espen qui en communiqua le germe à Jean de Hontheim, dit Fébronius, et soutenu par le joséphisme et l'hégélianisme. L'auteur nous montre comment, en face de cette théorie qui prétendait ramener l'union dans l'Église en ruinant le centre même de l'unité catholique, à savoir l'autorité du Souverain Pontife, se dresse l'illustre archevêque de Cologne Clément Auguste von Droste-Vischering, l'Athanase rhénan, comme l'appela son plus éloquent et son plus dévoué défenseur, Goerres. Les sympathies du peuple allaient à Rome, ainsi que celles du mouvement romantique qui brisait en ce moment avec la froideur du rationalisme et se heurtait à la rigidité protestante. C'est ce qui fit le triomphe de la résistance aux empiètements des princes temporels. Le livre se termine par un aperçu rapide sur l'enseignement théologique dans le pays rhénan au XIXe siècle.

L'ouvrage du P. Bruders n'est pas un livre d'érudition. Il en suppose beaucoup chez l'auteur et chez le lecteur. A celui-ci il paraîtra obscur ou n'apprendra rien, ou peu de chose. C'est que l'auteur n'a pas prétendu faire œuvre originale, mais simplement, comme il le dit lui-même dans sa conclusion, « une promenade rapide à travers un millénaire théologique ». Ce but, l'ouvrage l'a atteint, et l'on aurait tort d'y chercher davantage.

J. VIEUJEAN.

R. TREVOR DAVIES. *A Sketch of the History of Civilisation in Medieval England* 1066-1500. Londres, Macmillan et Cie, 1924. In-8, x-336 p. 6 s.

Sous un titre modeste ce livre nous offre une revue de toute l'histoire du moyen âge anglais ; de l'histoire vue de haut et dans sa substance. L'auteur ne s'arrête pas au détail des événements, dont il rappelle seulement les grandes lignes, juste ce qu'il faut pour donner un cadre à son étude. Ce qui l'intéresse principalement, ce sont les institutions et leur développement, la vie intime du peuple anglais et sa croissance parmi les vicissitudes des temps, autant qu'on peut les discerner dans la pénombre des documents historiques.

Le point de départ est la conquête normande, l'événement capital qui a donné à la nation anglaise, avec son unité, une vie nouvelle et féconde. Guillaume organisa puissamment le pays, mais lui et

Digitized by Google

ses successeurs devront lutter longtemps contre la puissante aristocratie normande. L'auteur voit surgir au milieu même de ces conflits les premières institutions populaires, les jurys, le parlement et ce qui distingue surtout cette époque, l'intensité de son caractère religieux. L'Église y tient la première place : son rôle est reconnu dans ces pages, étudié avec sympathie et respect. Et lorsque l'auteur fait revivre à grands traits la lutte des Anselme ou des Thomas Becquet pour la liberté de l'Église, ou bien l'œuvre importante accomplie par les moines, il a le souci évident d'être vrai. Un chapitre est consacré aux corporations et aux universités, un autre aux croisades et à leurs résultats et le lecteur assiste au progrès, à l'épanouissement de la civilisation médiévale, jusqu'à la peste noire. Cette catastrophe où M. Davies voit la cause principale de la décadence qui suivit, est étudiée de très près. Puis c'est la guerre de Cent ans, vue aussi dans ses causes profondes, ses fluctuations et leur contre-coup sur la vie sociale et économique de l'Angleterre.

La conclusion de l'auteur est que la société du moyen âge avait atteint un degré de civilisation éminent, civilisation moins brillante sans doute que la nôtre, mais plus profonde, et qui a produit des artistes, des docteurs, des saints incomparables. Ce jugement vrai couronne dignement un bon livre, qu'on ne lira pas sans agrément ni sans fruit.

D. P. CHAUVIN.

KATE NORGATE. *Richard the Lion Heart.* Londres, Macmillan et Cie, 1924. In-8, VIII-349 p. 16 s.

L'auteur a déjà publié plusieurs travaux sur les Plantagenet. Son présent livre ne prétend pas être une histoire du règne de Richard Ier ou de son temps. C'est une simple biographie, un récit qui s'efforce de faire revivre la physionomie du roi en utilisant tous les documents originaux. Physionomie, certes, bien curieuse, et nullement banale, que celle de ce roi chevalier, valeureux et puissant dans les batailles, tenace dans ses entreprises, loyal et généreux, libéral jusqu'à l'imprudence, poète à ses heures, mais par contre emporté, implacable dans ses colères ou ses rancunes. Au physique ses contemporains nous le dépeignent bel homme, de haute stature, aux membres athlétiques, au visage distingué, couronné par d'abondants cheveux d'un blond roux. Son maintien était digne et grave. A peine sorti de l'adolescence il se trouva lancé dans la vie de combats incessants qui devait être sa destinée.

De la Loire aux Pyrénées les indomptables seigneurs gascons ou poitevins ne laissaient pas de répit à leur jeune duc, lui donnant l'occasion de manifester sa décision, sa bravoure et sa ténacité. Dès lors toujours sous les armes, Richard guerroya même contre son père, la deuxième fois dans un de ces accès de colère qui devaient lui faire commettre bien des fautes. L'auteur prend discrètement

Digitized by Google

la défense de son héros et plaide ici les circonstances atténuantes.

Mais voici Richard devenu roi par la mort inattendue de Henri II. Dès l'année précédente il a pris la croix, donnant un noble but à sa bouillante activité. Désormais la croisade va absorber toutes ses pensées, toute son énergie ; c'est son œuvre et comme sa vocation. De son royaume il ne songera qu'à tirer les ressources nécessaires à la grande expédition. Tandis que son allié Philippe-Auguste ne perd pas de vue ses calculs de la politique, lui ne semble pas s'en soucier.

Miss Norgate a raconté tout au long et presque jour par jour la troisième croisade. Richard I, en effet, en fut l'âme et le vrai chef. Ses prouesses dans les batailles sont bien connues. Mais les historiens n'ont pas toujours rendu justice à la prudence du capitaine qui a su conduire de victoire en victoire une armée des plus hétérogènes, réfractaire à la discipline, divisée par d'implacables rivalités, tandis que le rusé Saladin, aussi actif et tenace que son adversaire, lui opposait des forces toujours renouvelées. Richard ne prit pas Jérusalem, il est vrai, mais il arrêta pour un temps l'essor conquérant des Musulmans, et leur reprit tout le littoral de la Palestine. Somme toute ce fut une campagne glorieuse.

Mais quel retour ! Les aventures romanesques du roi témoignent combien son caractère violent lui avait fait d'ennemis parmi les étrangers. Son âme, d'ailleurs, se montra forte dans l'adversité, et sa fierté ne plia jamais. Quand enfin il se vit libre, ce fut pour reprendre avec plus de fureur que jamais la guerre qui était son élément. Il y fut tué par un de ceux qu'il avait juré d'exterminer, et il ne semble pas que ses sujets l'aient beaucoup regretté. L'auteur n'a pas cherché à porter un jugement d'ensemble, ni à conclure son livre, qui se termine assez brusquement. Dans tout le cours du récit elle laisse parler les faits sans guère livrer ses réflexions. L'information est étendue, les notes et références du bas des pages nombreuses et précieuses.

Fr. P. Chauvin, O. S. B.

G. Bulow. *Des Dominicus Gundissalinus Schrift De Processione mundi.* (Beiträge zur Gesch. der Philosophie des MA. T. XXIV, fasc. 3.) Munster, Aschendorff, 1925. In-8, xxvii-60 p.

Dominique Gundissalinus, archidiacre de Tolède, se trouve à la tête du mouvement philosophique, grâce auquel l'Occident chrétien prit contact, vers le milieu du xiie siècle, avec la philosophie juive et arabe. Il est connu comme traducteur d'ouvrages d'Avicenne et d'Avencebrol et comme auteur d'une série d'écrits philosophiques. *De unitate, De immortalitate animae, De divisione philosophiae, De anima.* L'opuscule *De processione mundi* achève la liste de cette

Digitized by Google

deuxième catégorie des travaux du philosophe espagnol. M. Bulow ne nous livre pas un inédit, mais l'édition critique d'un texte qu'un compatriote de Gundissalinus, Menendez y Pelayo, avait publiée en 1880 avec beaucoup d'incorrections.

L'éditeur nous fait connaître les quatre mss qui lui ont servi de base, leur valeur parfois très relative et leur filiation. Le ms. de Paris, le meilleur des quatre, semble dépendre en deuxième ordre, les mss du Vatican, de Laon et d'Oxford en troisième ordre, de l'original demeuré introuvable. La collation de ces mss a été faite minutieusement ; toutefois, elle n'a pas suffi, vu leur état, pour établir un texte sûr du commencement à la fin ; en nombre d'endroits, il a fallu se contenter de conjectures. Un cinquième ms., Cambridge, Gaius et Gonville College, signalé par Correns et Lowenthal n'a pas été utilisé.

L'authenticité du *De processione mundi* est établie par des arguments externes et internes. Il serait téméraire de la contester. Gundissalinus a tiré largement profit d'autres auteurs. Ses principales sources sont : la *Métaphysique* d'Avicenne, le *Fons Vitae* d'Avencebrol, des traités de Boèce, des écrits de direction néo-platonicienne. Son œuvre se présente comme une compilation faite avec art et sagesse.

Les exposés qu'elle renferme se meuvent autour de ces trois thèmes principaux : la cause première ; l'œuvre de la cause première, le monde, composition des éléments qui le constituent ; les causes secondes, leur nature, leur action. L'on y trouve de très intéressantes pages sur les notions de puissance et d'acte, de matière et de forme. Quelques thèses spéciales sont à remarquer. Gundissalinus y rapporte comme une opinion des philosophes que Dieu crée l'âme non pas immédiatement, mais en se servant des anges comme instruments. L'âme humaine d'après lui, est composée de matière (spirituelle) et de forme et peut être appelée néanmoins une substance simple.

Cette publication mérite à plus d'un titre de retenir l'attention. Elle nous permet de suivre le courant d'infiltration et de transmission de certaines théories. De plus, le *De processione mundi* étant le seul écrit de Gundissalinus qui n'avait pas encore reçu les honneurs d'une édition critique, il est possible désormais de donner de cet auteur une étude d'ensemble et de marquer sa place dans l'histoire des doctrines philosophiques.

R. M. MARTIN, O. P.

CL. BAEUMKER. *Contra Amaurianos.* (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des MA. T. XXIV, fasc. 5-6.) Munster, Aschendorff, 1926. In-8, LVIII-52 p.

Le texte de cet écrit polémique fut édité pour la première fois par M. B. en 1893, dans le *Jahrbuch für Philosophie und spekulative Theologie*, t. VII, p. 346-412. Il paraît ne pas avoir alors retenu suf

Digitized by Google

fisamment l'attention. Toutefois, la raison d'une réédition n'est pas à chercher dans cet oubli, mais dans le fait que M. B. a trouvé depuis une base de discussion plus positive, qui lui permet de compléter et de confirmer les vues émises dans la première édition.

Il s'agit d'un traité anonyme dirigé contre la secte panthéiste à laquelle, vers la fin du XIIe siècle, Amaury de Bène prêta son nom. Il comprend douze chapitres, dans lesquels l'auteur résume et réfute les doctrines amauriciennes. Celles-ci s'attaquent pour la plupart à des questions de théologie catholique concernant Dieu, les fins dernières, l'incarnation, les sacrements, et se révèlent dépendantes de l'abbé Joachim de Flore par l'expression des idées sur le règne prochain du Saint-Esprit. Nous trouvons dans ce traité l'énoncé précis des formules de la secte, la manière dont ses docteurs cherchaient à les appuyer et une méthode de réfutation caractéristique pour l'état de la t éologie à cette époque. Inutile de faire remarquer l'importance du texte pour l'histoire des hérésies et des doctrines théologiques. L'éditeur, laissant aux théologiens les questions de fond et de doctrine, a porté son attention sur les problèmes d'histoire littéraire qui se rattachent à ce traité. Ils font l'objet de l'introduction, qui comprend trois sections : 1. description du ms. de Troyes n. 1301, où l'œuvre est conservée ; 2. date de composition ; 3. auteur de l'ouvrage. Au sujet des deux derniers points subsistait un litige. Le P. Mandonnet (*Revue thomiste*, 1893, t. I, p. 262) ne pouvait accepter que le traité eût été composé au commencement de 1210 et au plus tôt en 1208, et fixait comme date la fin de 1210 ; d'autre part l'auteur de l'ouvrage, d'après lui, n'était pas Garnier de Rochefort, abbé de Clairvaux et plus tard évêque de Langres, mais un certain maître Rodolphe de Namur. Le débat est désormais tranché. S'appuyant sur des documents nouveaux qui ont permis de fixer des points de chronologie et de prendre connaissance plus ample des œuvres de Garnier, M. B. fut en état de dégager sa position, de maintenir que le traité fut composé vers 1210, au plut tôt en 1208, et de présenter Garnier de Rochefort comme étant certainement l'auteur en question. Au cours de cette discussion, il nous montre en Garnier un disciple immédiat de Pierre de Poitiers, par lequel il se rattache à l'école de Pierre Lombard ; il donne ensuite une esquisse biographique de Garnier et une vue générale de son œuvre théologique.

Nous faisons bon accueil à cette étude. Elle est une solide contribution à l'histoire de la théologie durant l'intéressante période où Pierre Lombard demeure le chef de l'École et fournit des armes aux gardiens de l'orthodoxie. R. M. MARTIN, O. P.

JEAN VIREY. *Paray le-Monial et les Églises du Brionnais* (Petites monographies des grands édifices de la France.) Paris, H. Laurens, 1926. In-8, 112 p., 40 gravures et 1 plan.

Digitized by Google

V. LEBLOND. *La cathédrale de Beauvais.* (Même collection.) Paris, Laurens, 1926. In-8, 109 p. 39 grav. et 1 plan.

I. Parmi les nombreuses églises qui se rattachent à l'école romane de Bourgogne, celle de Paray-le-Monial a toujours retenu, plus qu'aucune autre, l'attention des archéologues par ses analogies avec la basilique de Cluny dont la disparition est l'un des plus grands désastres artistiques de notre histoire nationale. M. Jean Virey, auquel on doit dans la collection des *Petites monographies des grands édifices de la France* une excellente étude sur l'abbaye de Cluny, vient d'ajouter, dans un autre volume de la même collection, une nouvelle contribution à ses études sur l'école romane proprement clunisienne en faisant ressortir les caractères de l'église de Paray et de celles, toutes voisines, du Brionnais.

On retrouve dans son dernier livre l'érudition solide et la rigoureuse exactitude que nous avons déjà eu l'occasion de louer ici-même. Les pèlerins de Paray-le-Monial, dont beaucoup ignorent l'existence d'un des chefs-d'œuvre de l'art roman à quelques pas du monastère qui les a attirés dans ce coin de Bourgogne, auront désormais un guide de tout premier ordre qui leur permettra de comprendre un édifice admirable, aux proportions harmonieuses, à la décoration sobre et discrète qui fait ressortir davantage encore la pureté des lignes. Les archéologues n'estimeront pas moins cette étude d'une réelle valeur quoique, par suite de la rareté et de l'obscurité des textes, elle n'apporte pas une solution définitive aux controverses auxquelles l'école romane bourguignonne a donné lieu. Sans doute M. Virey a-t-il essayé de retracer les étapes de la construction de l'église actuelle, destinée à remplacer celle qui avait été consacrée le 9 décembre 1004 ; à son avis, son chevet et la tour qui le domine seraient des environs de l'an 1100, la nef aurait été terminée en 1110 et l'on aurait conservé la façade du XIe siècle. Ce sont là des hypothèses qui malheureusement ne sont étayées par aucun document sérieux. Le seul texte sur lequel soit fondée la démonstration de M. Virey est une vie contemporaine de saint Hugues de Cluny où il est raconté comment le pieux abbé a guéri un jeune novice blessé dans l'église de Paray par la chute d'une pièce de bois tombée du haut d'un clocher (*decidens ex culmine campanarii tabula*), tandis qu'il priait dans le chœur (*dum in choro cum fratribus oraret*). M. Virey conclut : « Il s'agit alors de la tour élevée au-dessus de la croisée du transept, contre le chœur. » Sans doute, mais rien n'indique que ce soit la tour actuelle et l'on peut tout aussi bien admettre que la pièce de bois en question s'est détachée d'un ensemble, destiné à consolider le clocher de l'église du XIe siècle qui menaçait ruine ou même d'une charpente en place. L'auteur sent lui-même la fragilité de son argumentation et il ajoute : « On y assemblait *peut-être* une charpente en vue de la construction de la coupole. » Malgré un *peut-être* tout à fait prudent, c'est sur cet incident qu'il fait reposer toute sa chronologie de l'église de Paray. « Si l'on rapproche, continue-t-il, de ce fait la présence de l'abbé Hugues de Cluny déjà vieux

Digitized by Google

(*Christi veteranus*) alors en visite au prieuré de Paray et qui accourt auprès du moribond, Hugues étant mort à 85 ans au mois d'avril 1109, *on peut supposer* que l'accident arriva autour de l'année 1100. Or le saint abbé venu de Cluny à Paray était passé *vraisemblablement* d'un chantier de construction à un autre. La construction de la nef *dut* se poursuivre aussitôt, c'est-à-dire aux premières années du XIIe siècle, et fut arrêtée au contact duporchessurmonté des deux tours de façade que l'on avait décidé de conerver. » En réalité, ce sont là des suppositions que n'éclaire aucun texte et l'argumentation de M.Virey nous apparaît bien fragile d'autant plus que la chronologie de la basilique de Cluny qui, en raison des analogies observées, serait contemporaine de l'église de Paray, n'est pas mieux établie. On sait que le chœur de Cluny a été consacré en 1095, on sait également qu'en 1125 la voûte de la basilique s'est effondrée, ce qui a entraîné des travaux de réfection sur l'importance desquels il est difficile de se montrer affirmatif. N'y a-t-il pas eu à cette date une reconstruction totale suivant des formules nouvelles, en particulier celle du berceau brisé si caractéristique de l'école clunisienne, que l'on retrouve non seulement à Paray, mais dans d'autres églises comme la cathédrale d'Autun, consacrée en 1132 et Notre-Dame de Beaune, achevée en 1140? Le chœur de Cluny, consacré en 1095, n'a-t-il pas été lui-même rectifié après 1125? Rien ne prouve le contraire et, dans ces conditions, en présence des analogies si saisissantes observées entre Paray, Beaune et Autun, nous hésitons à souscrire à la conclusion de M. Virey ainsi libellée : « Si l'on admet que la première consécration deCluny en 1095 correspond au chœur », —toute la question est de savoir si l'on est autorisé à l'admettre, — « on est bien forcé de reconnaître que le chevet de Paray très analogue, sinon identique à celui de Cluny, est à peu près son contemporain et que l'achèvement de la nef n'a sans doute pas exigé un aussi grand nombre d'années que l'abbatiale de Cluny. On paraît donc fondé à proposer comme date d'achèvement de l'édifice 1110 environ. » L'hypothèse qui reculerait la construction de l'église de Paray-le-Monial après la catastrophe de 1125 et la placerait au même moment que celles des églises d'Autun et de Beaune a pour elle, semble-t-il, au moins autant de chances d'exactitude ; toutes ces églises apportent la même solution, celle du berceau brisé, au problème de la poussée de la voûte dont l'écroulement de la basilique de Cluny avait, en 1125, souligné la gravité et ces analogies mises en regard de ce fait historique indubitable, restent quelque peu troublantes.

II. La cathédrale de Beauvais, dont la monographie due à M. Leblond a paru dans la même collection, la même année que celle de Paray-le-Monial, ne soulève pas les mêmes controverses. Sa chronologie est au contraire fort bien établie. Les fondements d'une première cathédrale, dédiée à saint Pierre, ont été jetés en 949, mais cet édifice fut détruit par deux incendies, l'un en 1180, l'autre en 1225. L'évêque Milon de Nanteuil se préoccupa, dès le lendemain de ce dernier désastre, de construire un nouveau temple de vastes dimen-

Digitized by Google

sions. On se mit à l'œuvre avec empressement, si bien qu'en 1272 l'abside et une partie du chœur étaient presque achevées. La rupture, en 1284, de quelques contreforts extérieurs, amena plusieurs retards et c'est seulement au milieu du XIVe siècle que le chœur fut terminé. Survint alors la guerre de Cent Ans qui amena une interruption totale. Au début du XVIe siècle, on contruisit péniblement le transept que l'on surmonta, de 1563 à 1573, d'un clocher et d'une flèche qui s'écroulèrent à peine terminés. On réussit à limiter les effets du désastre, mais on renonça à terminer la cathédrale par la construction d'une nef, en sorte qu'on ne peut admirer aujourd'hui à Beauvais qu'un chœur, entouré d'un déambulatoire sur lequel s'ouvrent onze chapelles.

M. Leblond a narré avec une remarquable précision l'histoire de ces campagnes de construction. La seconde partie du volume est consacrée à une minutieuse description de la cathédrale qui, si elle avait été achevée, eût été la plus vaste du monde. Peut-être cette description aurait-elle pu être accompagnée de comparaisons plus poussées avec les édifices contemporains, mais elle n'en rendra pas moins un réel service en fixant définitivement les traits d'une des plus pures merveilles de l'architecture française du moyen âge.

A. FLICHE.

ALEXANDRE MASSERON. *Assise* (Les villes d'art célèbres. Paris, H. Laurens, 1926. In-8, 172 p., 115 gravures.

Assise, berceau de l'art italien, aura attendu la date du sixième centenaire de la mort de saint François pour prendre place parmi les *Villes d'art célèbres* et, si on peut en marquer quelque étonnement, on ne saurait le regretter. Parmi tant de livres consacrés au *Poverello*, qui portent le millésime de 1926, celui de M. Alexandre Masseron compte parmi ceux qui s'imposeront à l'attention des disciples de saint François aussi bien que de tous les hommes de goût qui, avec eux, ont voué un culte à celui qui a « transposé la vie en beauté ». Seuls, les purs archéologues, qui ne s'intéressent qu'à la solution des problèmes, d'ailleurs insolubles, posés par les fresques de la basilique d'Assise, éprouveront quelque déception à la lecture de ces pages destinées surtout à susciter de fortes sensations d'art et, à la faveur de celles-ci, à faire aimer davantage le saint dont, plus que personne, M. Masseron a éprouvé le pouvoir fascinateur.

Ce prudent scepticisme à l'égard des hypothèses archéologiques d'hier et d'aujourd'hui n'exclut pas une documentation très sûre et puisée aux meilleures sources. Tout en visant avant tout à faire surgir par-dessus la ville ou la campagne franciscaine la physionomie attachante du saint qui les anima l'une et l'autre, M. Masseron est au courant de toutes les données actuelles de la science et greffe sur elles des vues qui ne manquent pas d'originalité. Sans être absolument neuf, son livre abonde en aperçus intéressants et en re-

Digitized by Google

marques d'une ingénieuse finesse que souligne le charme distingué d'un style tour à tour ému, malicieux et poétique. On saura gré à l'auteur, spécialiste éminent des études franciscaines, d'avoir mis au point certaines questions controversées ; la chronologie qu'il donne des fresques d'Assise paraît s'imposer et, à plusieurs reprises, il a fort bien démêlé l'apport siennois qui vient se greffer sur l'œuvre de Cimabué et de Giotto.

Mais, par-dessus tout, ce délicieux volume, par les impressions qu'il éveille, est destiné à devenir le guide de tous les pèlerins d'Assise qui veulent, par l'émotion artistique, communier à la pensée de saint François. On y trouvera une description lumineuse des deux basiliques si fertiles en contrastes symboliques, l'une quelque peu pesante et obscure, image tout à la fois de l'église souffrante et de l'humilité franciscaine, l'autre, avec ses colonnes élancées et son « inondation de clarté », rayonnement du bonheur des élus et de la gloire franciscaine ; toutes deux ornées de ces fresques incomparables par lesquelles Cimabué, Giotto et leurs disciples ont illustré la plus belle page de l'hagiographie chrétienne. M. Masseron a réussi, en dégageant d'une plume alerte et colorée les caractères de cet art d'une inspiration sublime et d'une exécution délicatement pittoresque, à faire savourer les joies pures qui émanent de tant de chefs-d'œuvre, nés du culte de saint François. Il n'excelle pas moins à faire goûter à ses lecteurs, par une promenade à travers les rues de la ville étagée sur la colline ou à travers la campagne avoisinante, ce qu'il appelle fort justement « le charme divin d'Assise », ville de paix, ville de silence, ville de souvenir où il faut se recueillir dans la méditation d'un passé unique dans l'histoire du monde et s'abreuver aux sources de l'amour jaillies du cœur de saint François.

A. Fliche.

A. C. Lambermond. *Der Armutsgedanke des hl. Dominikus und seines Ordens.* Zwolle, Waanders, 1926. In-8, xv-98 p.

La pratique de la pauvreté, envisagée comme élément de grandeur morale et de perfection dans un institut religieux déterminé, est un problème particulièrement délicat à traiter. Il ne suffit pas de la considérer abstraitement, dans sa notion générique ou spécifique, mais encore dans les nuances et degrés divers qu'elle peut présenter, surtout en dépendance du but spécial qui a inspiré le fondateur de cet ordre.

S. Dominique fut, comme S. François, un amoureux de la pauvreté volontaire. Savoir comment il en a conçu la pratique comme une part de l'idéal à poursuivre par son ordre, et dans quelle mesure celui-ci a maintenu et réalisé l'idéal imposé, c'est l'objetde cette étude partagée en quatre chapitres : 1) L'idée de pauvreté chez S. Dominique ; 2) La pratique de la pauvreté au premier siècle d'existence de son ordre ; 3) La doctrine sur la pauvreté chez les théologiens domi-

Digitized by Google

nicains du XIIIe siècle ; 4) Fléchissement et suppression de la pratique de la pauvreté absolue.

M. Lambermond a nettement formulé le principe de la pauvreté conçu par S. Dominique. Tandis que pour S. François la pauvreté est un but, pour S. Dominique, la pauvreté, même la pauvreté absolue, n'est qu'un moyen pour mieux atteindre la fin spécifique de l'ordre : la prédication évangélique. Il faut la pratiquer, pour mieux écarter les obstacles d'ordre subjectif ou objectif qui peuvent entraver la réalisation de ce but. De là, comme conséq ıence, l'établissement du régime de la mendicité.

La partie historique de ce travail est solidement appuyée et judicieusement conduite, tant dans l'ensemble que dans les détails. La pratique de la pauvreté absolue est d'abord fermement maintenue par les autorités qui succèdent à S. Dominique. Sous le généralat de Raymond de Penafort, elle est même renforcée pour ce qui concerne la possession d'églises et le bénéfice de rentes. Cependant, avec le cours du temps et sous la pression de diverses circonstances, le régime de la possession en commun se fait jour en divers endroits, non pas toutefois sans protestation des maîtres-généraux et des chapitres. L'existence même de certains couvents était en jeu ; leur maintien exigeait une adaptation. Dès les premiers temps de l'ordre on remarque des règlements spéciaux au sujet de l'usage d'argent en vue de certaines nécessités connexes avec la fin de l'ordre. Les particuliers pouvaient en recevoir et en disposer en dépendance étroite des supérieurs.

Le troisième chapitre, qui traite de la théorie sur la pauvreté chez les auteurs dominicains du XIIIe s., débute par une liste d'écrits en faveur des ordres mendiants. Ajoutons-y un inédit : Thomas de Sutton, *Determinatio contra emulos et detractores fratrum predicatorum* (Oxford, Lincoln College, ms. 81). Ce chapitre ne devient vraiment intéressant qu'avec l'interprétation de la question par S. Thomas. L'auteur conteste au cardinal Ehrle que les œuvres du Docteur Angélique manquent à ce sujet de clarté et répond à M. Ott qui prétend y trouver des exposés contradictoires.

Quant au fléchissement de la pratique de la pauvreté absolue, M. L. fait ressortir comme une des principales causes l'influence des bulles pontificales. La lettre par laquelle Pierre de Palude, O. P. essaie vers 1335 d'expliquer et de justifier la possession des biens en commun est remarquable par sa précision et nullement contraire à l'idée qui avait inspiré S. Dominique. Au temps du renouveau religieux de la seconde moitié du XIVe siècle, l'enthousiasme pour la pauvreté absolue reprit chez certains réformateurs ; d'autres admettaient des ménagements. Le concile de Trente mit fin à toute discussion en permettant à l'ordre de S. Dominique et à d'autres ordres mendiants de posséder en commun.

Il ressort de cette étude que la pratique de la pauvreté, malgré les mitigations qui y furent apportées, demeure un beau chapitre de l'histoire des Prêcheurs et une belle page de l'histoire de l'Église. Par l'élévation et la générosité d'âme que cette pratique suppose

Digitized by Google

c'est affirmé une fois de plus le règne de l'esprit sur la matière. Grâce au principe que S. Dominique lui donna comme base, c'est-à-dire, d'être un moyen adaptable à une fin, la pratique de la pauvreté, alors même qu'elle cessa d'être absolue, demeura un principe de vitalité et d'épanouissement pour l'ordre des Prêcheurs et une condition de labeur sincèrement apostolique.

R. M. MARTIN, O. P.

A. DUFOURCQ. *L'Avenir du christianisme.* 1re Partie : *Histoire moderne de l'Église.* T. VII : *Le Christianisme et la désorganisation individualiste,* 1294-1527. 4e édit. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1925, In-12, IV-351 p.

La quatrième édition que nous présente M. Dufourcq diffère quelque peu de la précédente : les travaux récents ont été utilisés à tel point que le livre a été « récrit » partiellement.

M. D. aime les vastes synthèses, les jugements incisifs et cassants, les mots à effet. Ses aperçus suggestifs sur les gens et les choses du passé et son style brillant, alerte, coloré, lui vaudront de nombreux lecteurs. Quoi de plus gracieux que le parallèle établi entre sainte Brigitte et sainte Catherine de Sienne : « Tout oppose Brigitte de Suède à Catherine de Sienne, la blonde fille du Nord poussée sur une vieille souche royale, qui garde jusqu'au bout l'orgueil de sa race, à l'humble et brune enfant du teinturier Benincasa. Brigitte noue son cilice avec des cordons à glands d'or.... » (p. 55). Ailleurs, le mouvement de la pensée est caractérisé d'heureuse façon : « la critique d'Augustin et d'Aristote, c'est à quoi se ramène, pour la plus grande part, l'histoire intellectuelle du quatorzième siècle » (p. 78). Et en quels termes Jules II nous est dépeint : «Esprit dominateur, le vicaire du Christ se dressait en Italie comme une incarnation étrange et terrible du génie de la guerre » (p. 238).

Mais le charme avec lequel le livre est écrit présente des dangers. Le don des nuances, qui apparaît çà et là, manque trop souvent. Les raccourcis, si savamment combinés qu'ils soient, risquent de donner une fausse image ou, du moins, une image inexacte et incomplète de la réalité. A côté de pages excellentes il y en a trop où subsistent des outrances risquées.

Ayant voulu montrer que le XIVe siècle et le XVe siècle marquent une décadence, l'auteur noircira plus que de raison les personnages du temps et les institutions qui subissent une triple crise, incontestable d'ailleurs : sociale, ecclésiastique et religieuse. Est-il juste de dire que Clément V entassa « sottises sur sottises » et de le traiter de « misérable » (p. 26-27) ? Personne ne nie que le pape ait eu des faiblesses regrettables vis-à-vis du roi de France ; ce n'a point été cependant un fantoche aux mains de Philippe le Bel et de ses légistes. M. Lizerand (*Clément V et Philippe IV le Bel.* Paris, 1910) a suffisamment montré que Clément V posséda un talent avéré de diplo-

Digitized by Google

mate et qu'il sut contrebalancer certaines capitulations fâcheuses par des avantages incontestables. « Les papes ignorent l'art d'ordonner les forces qui dompteraient le péril [turc] », écrit M. D., (p. 33). Les documents prouvent au contraire qu'ils le dénoncèrent véhémentement et que l'Europe resta sourde à leurs appels (voir, par exemple, J. Gay, *Le pape Clément VI et les affaires d'Orient.* Paris, 1904). M. D. oublie vraisemblablement le magnifique effort missionnaire qui eut lieu au XIVe siècle. Il dit encore avec exagération de la France du XVe siècle : « c'est une vraie barbarie morale que l'on y constate », (p. 221). Les membres des ordres mendiants, au début du XVIe siècle, sont fouaillés de dure façon : « ils fomentent la guerre ou l'anarchie et font la chasse aux testaments : ils arrachent à Sixte IV le droit de devenir propriétaires ! Fidèles à leur lamentable coutume ils ne cessent d'assaillir les séculiers que pour se déchirer entre eux ! » (p. 241).

Les remarques présentées ici n'ont nullement pour tendance de déprécier l'ouvrage de M. Dufourcq. Elles n'ont d'autre dessein que de mettre sur ses gardes le lecteur que pourrait parfois tromper l'élégance d'un style dont je me proclame l'admirateur.

G. MOLLAT.

Regesten der Bischöfe von Strassburg hrsg. von A. HESSEL und M. KREBS. T. II, fasc. 4. Innsbruck, Wagner, 1926. In-4, p. 279-406. M. 14,40.

M. KREBS. *Konrad III. von Lichtenberg, Bischof von Strassburg* (1273-1299). Francfort-sur-le-Mein, 1926. In-8, 84 p.

La publication du quatrième fascicule des regestes des évêques de Strasbourg a permis à M. Krebs d'écrire la biographie d'un prélat connu par la pose de la première pierre de la tour de la cathédrale et par le projet de la façade dû à l'architecte Erwin de Steinbach.

L'élection du comte Rodolphe de Habsbourg comme roi des Romains influença sans doute le choix que firent les chanoines de Strasbourg en la personne de Konrad de Lichtenberg. On le savait en bonnes relations avec Rodolphe. Sa famille, qui détenait le grand bailliage d'Alsace, passait pour puissante. On espérait qu'il concourrait à mettre fin aux dissensions existant entre les Habsbourg et l'évêque de Bâle, qui intéressaient l'Alsace.

L'espoir des chanoines strasbourgeois ne fut d'abord pas trompé. Quoique d'humeur guerrière, Konrad se montra conciliant. Il joua, en tout cas, un rôle important près de Rodolphe dont il sut être un des conseillers les plus écoutés. Il fut fidèle à sa maison même après sa mort, car il refusa de se déclarer en faveur d'Adolphe de Nassau et soutint le parti d'Albert d'Autriche, fils du défunt. Mal lui en advint. Adolphe envahit l'Alsace et lui imposa une dure paix qui

Digitized by Google

dura trois ans. Durant ce temps Albert d'Autriche ne resta pas inactif, et grâce à l'aide que lui fournirent Konrad et la ville de Strasbourg, il parvint à faire déposer son rival, en juin 1297, à la diète de Mayence, et à obtenir la royauté. Le prince garda une profonde reconnaissance à l'égard du prélat qui avait été « sa main droite » et il le combla de faveurs. Mais Konrad n'en jouit pas longtemps. Blessé grièvement un cours d'une expédition en Haute-Alsace, il mourut le 1er août 1299.

L'évêque de Strasbourg semble avoir boudé la curie. Lors du concile de Wurzbourg (1287) il prit position contre les décimes nouvelles que le légat pontifical voulait lever en faveur de la Terre Sainte. Il renouvelait, en l'occurrence, le geste qu'il avait fait dix ans auparavant contre les exigences fiscales de Nicolas III, d'un commun accord avec les évêques de Mayence et de Spire.

G. Mollat.

G. R. Owst, *Preaching in Medieval England. An Introduction to Sermon Manuscripts of the Period c.* 1350-1450. Cambridge, University Press, 1926. xviii-381 p. Pr. : 17 s. 6.

Ce volume, qui appartient à la série des *Cambridge Studies in Medieval Life and Thought* dirigée par le Dr G.G.Coulton,est un livre d'érudition fortement documenté. L'époque ici étudiée, 1350-1450, a provoqué, de divers côtés, d'âpres critiques. On s'est plu à insister sur l'indolence du clergé anglais de cette époque, qui négligeait la prédication ou développait en chaire des thèmes indignes d'un auditoire chrétien ; on l'a accusé de faire rentrer la dîme avec trop d'avidité, d'être ignorant, de fréquenter les tavernes, et, parfois, de tomber dans l'immoralité. M. Owst, il faut le reconnaître, a fait de très sérieux efforts pour contrôler le bien-fondé de ces accusations et pour laisser les textes rendre leur propre témoignage sur les hommes et les institutions. Nous n'oserions cependant pas affirmer qu'il a toujours interprété correctement les documents. Il nous semble avoir parfois donné trop d'importance à certaines invectives de prédicateurs du temps, Mendiants, Lollards ou autres. Mais, comme il cite en abondance les sermonnaires et moralistes contemporains, souvent encore inédits,— et c'est là un des principaux mérites de l'ouvrage, — le lecteur peut, dans une certaine mesure, se faire une opinion personnelle sur la prédication en Angleterre aux xive et xve siècles, ainsi que sur la valeur intellectuelle et morale du clergé.

Certains chapitres laissent une impression un peu confuse ; mais un bon index permet de se reconnaître, après coup, dans la forêt de citations latines et anglaises. D'autre part, l'ouvrage est pourvu d'illustrations judicieusement choisies. L. Gougaud, O.S.B.

Digitized by Google

SIGISMOND BRETTLE. *San Vicente Ferrer und sein literarischer Nachlass.* (Vorreformationsgeschichtliche Forschungen. T. X.) Munster, Aschendorff, 1924. In-8, XVI-214 p.

L'auteur s'était proposé d'abord de déterminer l'héritage littéraire de saint Vincent Ferrier et d'en donner une analyse critique. Mais au cours de ses recherches il s'aperçut bientôt que la solution du problème dépendait pour une grande part de l'intelligence de l'époque où avait vécu le Saint et des événements qui ont caractérisé sa vie. Il était donc utile, voire même indispensable, de reconstituer les principaux éléments de sa biographie, ses relations, ses voyages, son action dans la société et dans l'Église. Afin de donner plus de relief à ses propres conclusions, le R. P. ne pouvait mieux faire que de les mettre en regard des résultats auxquels avaient abouti les recherches de ses devanciers. Et c'est ainsi que son ouvrage est divisé en trois parties : 1. Sources de l'étude de Saint Vincent, leur utilisation ; 2. Principaux événements de sa vie ; 3. Son héritage littéraire.

Saint Vincent Ferrier est mort en 1419, à Vannes, en Bretagne. Ni ses confrères ni ses disciples ne nous ont laissé de notice de valeur sur sa vie et son action. C'est le pape Nicolas V qui, le 16 octobre 1451, provoqua le procès d'information en vue de la canonisation. Des bureaux chargés de recueillir les dépositions et les documents furent constitués à Vannes, Toulouse et Naples. A l'encontre de tous les biographes, le R. P. établit que l'original des actes du procès de canonisation rédigé à Vannes n'est pas perdu. Ces trois procès constituent des sources d'importance et de valeur inégales ; ils ne se rapportent tous trois qu'aux dix dernières années de la vie de Vincent Ferrier. Ce point de chronologie n'a pas retenu l'attention des historiens, et cet oubli entraîna de fâcheuses conséquences. Limitant leur documentation à ces trois sources, ils en répartirent les détails, au hasard, sur toute la vie du saint. Au surplus, ces dépositions n'envisageant le plus souvent que le prédicateur et le thaumaturge, l'action déployée par Vincent dans le domaine de la politique ecclésiastique demeura dans l'ombre aussi bien que son influence comme écrivain ascétique. De là, avec un désarroi dans la chronologie des faits, de si vastes lacunes dans l'exposé du rôle qui échut au célèbre dominicain, qu'il est impossible de présenter, en s'appuyant sur les biographies existantes, sa vraie personnalité et l'ampleur de son action.

C'est par un recours à des sources d'une information plus ample et plus sûre, que le R. P. s'est essayé à établir au moins les grands cadres de la vie de saint Vincent Ferrier. Né à Valence vers 1350, il entre à 17 ans dans l'ordre de saint Dominique. Chargé d'abord d'enseigner la philosophie, il quitte bientôt cette carrière pour le ministère de la parole sacrée ; en 1397 il est déjà un prédicateur de renom. A partir de 1387, sa vie se déroule jusqu'à sa mort en étroite dépendance des événements qui caractérisent le schisme d'Occident. Il est le chaud partisan de Clément VII, la pape d'Avignon. Solli-

Digitized by Google

cité par Pierre de Lune, il veut gagner à cette cause Pierre d'Aragon, résolu à observer la plus stricte neutralité. Pendant quarante ans, Vincent demeure au service des papes d'Avignon. Sa vie est très mouvementée ; il négocie, prêche, écrit, enseigne, déploie en différents pays une action apostolique intense, et subit des humiliations non moins que des succès.

Dès le début, il est obligé par ses supérieurs, à la suite d'un zèle jugé intempestif, de résigner sa charge de prieur du couvent de Valence. Cela n'empêche que, vers 1380, il rédige et adresse au roi d'Aragon son traité : *De moderno ecclesiae schismate.* A partir de 1385 il enseigne la théologie à la cathédrale de Valence. Sur ces entrefaites le royaume d'Aragon passa sous Jean I, successeur de Pierre, à l'obédience d'Avignon. Vincent s'était consacré derechef et très activement à la prédication évangélique. Mais, vers 1391, son confrère, Nicolas Eymerich, inquisiteur d'Aragon, l'accusa de prêcher des hérésies et le traduisit devant le tribunal ecclésiastique. Toutefois, l'inquisiteur subit un échec. Pierre de Lune, devenu Benoît XIII, fit brûler sous les yeux d'Eymerich en 1394 toutes les pièces du procès dirigé contre Vincent.

Celui-ci suivit alors, comme confesseur, Benoît XIII en Avignon. Il y vécut dans le silence et la pratique d'une austère vertu. En 1396, Jean I mourut d'un accident de chasse. Son frère, Martin, lui succéda, embrassa la cause de Benoit XIII et fit visite au pontife, à Avignon. A cette date, Vincent Ferrier, tombé malade, sut par révélation divine qu'il était destiné à un apostolat international. Aussi, en 1399, il commença ses missions apostoliques en Provence, en Lombardie, en Savoie, en Suisse, en Italie, en Espagne. C'est la période de sa vie où il remue les peuples par l'annonce du jugement dernier et passe de ville en ville, suivi par des processions de flagellants. Il voyait dans le schisme un signe certain de la fin du monde.

Au concile de Pise qui se termina le 9 août 1409, le schisme fut élargi par l'élection d'un troisième pape. Après 16 ans d'absence, redoutant la publication, au concile de Pise, du procès d'Eymerich, étouffé jadis par Benoît XIII, Vincent était rentré à Valence, désiré d'ailleurs vivement par ses compatriotes. Il prêche dans les provinces du royaume d'Aragon, et prend une part décisive, en 1412, à l'élection de Ferdinand de Castille comme roi d'Aragon. Cependant, peu à peu un revirement s'était opéré dans l'attitude de Vincent à l'égard de Benoît XIII. Pendant que se poursuivait le concile de Constance, il n'eut pas de peine à donner suite à la demande du roi d'Espagne, de porter à la connaissance de Benoît XIII, à Perpignan, que l'Espagne se détachait résolument de l'obédience d'Avignon. L'élection du pape Martin V à Constance mit fin au schisme. Vincent Ferrier jugea inopportun de retourner en Espagne ; il continua à prêcher en France et mourut à Vannes, le 5 avril 1419.

Dans la troisième partie de son ouvrage, l'auteur traite de l'héritage littéraire de saint Vincent. Il le répartit en quatre groupes : sermons, œuvres spirituelles, écrits prophétiques, traités de politique ecclésiastique. Ce dernier groupe a fait l'objet d'une étude

Digitized by Google

de von Droste et de Sorbelli. Le R. P. n'y revient pas, mais suivant la trace de ces auteurs, il a pu établir que le *Tractatus contra Iudaeos*, attribué à saint Vincent, n'est pas sa composition, mais l'œuvre de Jérôme de Santa Fe. Ailleurs, il rejette, comme non authentiques, le *Tractatus consolatorius in tentationibus contra fidem*, et deux opuscules philosophiques : *De suppositionibus dialecticis*, *De unitate universali*.

Environ 400 sermons sont conservés. Ils se rapportent aux fêtes du temps et des saints. Il faut distinguer trois catégories d'éditions : 1. les plus anciennes, faites en Allemagne, en France et en Italie, suivant le même manuscrit ; 2. l'édition espagnole de 1693-1694, et 3. les éditions récentes faites par le P. Fages et le chanoine Chabas. Si l'on compare les éditions de la première catégorie avec les plus anciens mss, on constate qu'elles constituent une œuvre retouchée, remaniée, surchargée de citations de S. Thomas, et dans laquelle on ne retrouve nullement la simplicité, la netteté et le tour pratique des compositions originales. L'édition espagnole, inspirée par l'archevêque Rocaberti de Valence et réalisée par deux Frères-Prêcheurs, fut une entreprise sérieuse ; mais les éditeurs se sont trompés sur la valeur du ms. qui leur servit de base. Ce ms. n'est pas un original et fut dès le début très incomplet ; il ne renferme que 203 sermons donnés par saint Vincent en l'année 1411. A propos des éditions du P. Fages et de M. Chabas et des lacunes qu'elles présentent, l'auteur analyse le contenu des mss auxquels il faut se référer, détermine leur valeur et relève les indications chronologiques qu'ils renferment. A la fin du chapitre, il donne un type du genre oratoire de saint Vincent : le texte d'un sermon sur la pénitence.

Dans le domaine de la spiritualité, saint Vincent a écrit un *Traité de la vie spirituelle* et un *Traité de la vie du Christ*. Le premier opuscule surtout est connu. Après avoir signalé deux mss et les éditions imprimées de cet écrit, le P. Br. démontre qu'il fut composé en Italie, transcrit la table des matières et quelques pages choisies. Le traité de la vie du Christ a pour la plus grande partie comme source immédiate quatre sermons de saint Vincent. Il est constitué par 30 tableaux représentant chacun un détail de la vie de Jésus. Le P. Br. reproduit les neuf dixièmes du traité d'après un ms. de Bâle ; au sujet de ces deux œuvres, il pose une question d'histoire littéraire : S. Ignace, dans ses *Exercices*, s'est-il immédiatement inspiré de S. Vincent ? L'auteur résout ce problème par l'affirmative, sans vouloir trancher définitivement la question. Un complément de preuve paraît, en effet, désirable.

Les écrits dits prophétiques sont des ouvrages sur l'Antéchrist. On attribuait à saint Vincent les traités *De Antichristo et fine mundi*, *De eversione Europae*, un rapport sur l'Antéchrist adressé à Benoît XIII et des sermons eschatologiques. Le R. P. a retrouvé des mss de ces divers ouvrages, mais il écarte comme inauthentiques les deux premiers écrits ; il donne des extraits du rapport fait à Benoît XIII et reproduit *in extenso* les quatre sermons sur l'Antéchrist.

Deux mots résument le beau livre du R.P. Br. sur saint Vincent ;

Digitized by Google

politique ecclésiastique et apostolat. C'est sous ce double aspect, dont le premier était complètement resté dans l'ombre, que l'auteur a envisagé le fameux Prêcheur espagnol. Il a ramené à sa vraie base l'historiographie du saint. Il a mis au jour la littérature manuscrite et nombre d'autres sources inconnues. Ses conclusions touchant saint Vincent, défenseur de l'obédience d'Avignon, ont maintes fois projeté leur lumière sur des questions de critique littéraire. D'autre part, il a déblayé le terrain d'éléments absolument étrangers à l'histoire de Vincent Ferrier : notons les pages consacrées à la persécution des Juifs de 1391, à laquelle le saint ne prit aucune part. S'il a largement fait appel pour expliquer l'étonnante carrière de Vincent Ferrier, à l'influence du milieu politique et social et des passions humaines, il n'a pas ignoré en lui l'ascète et le mystique, ni écarté de sa vie l'action surnaturelle et divine. Nous considérons son livre comme le programme qu'il faut avoir sous les yeux si l'on veut écrire une biographie vraiment digne de saint Vincent Ferrier.

R. M. MARTIN, O. P.

Cte J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA. *Sculptures conservées au pays mosan*. Verviers, G. Leens, 1926. In-8, XLVI-228 p., 116 fig.

M. le comte de Borchgrave d'Altena s'intéresse spécialement à l'art des pays mosans et s'est assigné la tâche d'en rechercher et d'en identifier les œuvres éparses. Des notes variées, publiées dans des revues dont quelques-unes sont fort locales, témoignent de la fécondité de ses efforts. Aujourd'hui il réunit en un joli volume, qui ne sera peut-être que le premier d'une série, quelques œuvres déjà décrites par lui, et beaucoup d'autres, les unes assez connues, les autres peu accessibles ou non encore signalées.

Une esquisse sommaire de l'histoire de la sculpture mosane au moyen âge sert d'introduction à l'ouvrage et de cadre général pour le groupement des œuvres particulières. A la vérité celles-ci sont parfois trop peu nombreuses pour permettre une synthèse bien étayée. D'ailleurs l'auteur se réserve sans aucun doute de revenir dans la suite sur cette ébauche. Notons que pour la fin du moyen âge, il hésite à parler d'une manière trop déterminée d'ateliers, d'ailleurs peu connus, de Tongres, Hasselt, et St-Trond, mais il insiste avec raison sur l'influence de centres florissants, notamment de Brabant et de Rhénanie, dont la région mosane a conservé jusqu'à nos jours quelques œuvres bien identifiées. Les sculptures reproduites et étudiées dans le corps du volume mettent mieux en relief certains points déterminés de la synthèse qui les introduit.

L'auteur a mis une persévérance intelligente à rassembler ces morceaux fort divers, parmi lesquels il n'y a aucune œuvre de premier ordre, mais qui se font valoir les uns les autres. Il faut des travaux de ce genre pour permettre d'écrire un jour l'histoire documentée

Digitized by Google

de la sculpture d'une région. L'auteur date d'une manière généralement précise et exacte les œuvres qu'il décrit. Il a soin aussi de les rapprocher d'autres œuvres semblables, mais il n'a pas adopté la règle d'indiquer toujours la matière et les dimensions. Un certain nombre de descriptions sont étoffées par une esquisse iconographique plus ou moins étendue. Celle-ci reprend parfois le sujet depuis l'antiquité chrétienne, ce qui est moins utile, mais elle rassemble des renseignements intéressants se rapportant à la région mosane et à la Belgique. Un autre mérite de M. de Borchgrave sera d'avoir insisté sur la parenté qui existe entre la sculpture rhénane et celle de la région mosane.

Signalons en particulier les notices iconographiques sur les Christ en croix, les Dieu de pitié, les Christ de l'arc triomphal, sur sainte Anne et saint Christophe. Cette dernière est à rapprocher des renseignements fournis par Kunstle dans *Iconographie der Heiligen*. Il existe en Belgique, sans compter les tableaux, d'autres images du saint non signalées ici, les unes peintes : à Audeghem (Fl. Or.), à Zepperen ; les autres sculptées : à Raetshoven, à Anvers (Vieille-Boucherie), à Bruxelles (Notre-Dame de la Chapelle). Une peinture du musée d'Anvers, représentant le Christ qui attend la mort, est reproduite par Rientjes dans *Het Gildeboek* (1926, t. IX, p. 105).

R. MAERE.

M. DEVIGNE. *Van Eyck*. (Les Grands Maîtres.) Bruxelles, L. J. Krijn, 1926. In-8, 194 p., 31 pl. F. 8.

La collection *Les grands maîtres* compte déjà, malgré ses débuts récents, un certain nombre de monographies d'anciens peintres flamands, et parmi celles-ci quelques volumes de valeur. Melle Devigne s'est assignée la tâche d'y étudier les Van Eyck et donne sur ces artistes, dans un espace restreint, des renseignements concis mais fort complets. Elle expose avec méthode les diverses questions soulevées à leur sujet, et les solutions diverses auxquelles elles ont donné lieu.

Après l'énumération des notes chronologiques relatives aux Van Eyck, un premier chapitre donne leur biographie sommaire. Comme de juste, le polyptique de l'Agneau reçoit une place prépondérante parmi les œuvres des deux artistes. L'auteur en donne une description très complète et examine la part des deux frères dans le chef-d'œuvre : celle de Jean consisterait dans la retouche de l'intérieur du polyptique, ou du moins des panneaux du bas, et dans l'exécution de l'extérieur tout entier. Les œuvres signées par Jean sont examinées par ordre chronologique dans un chapitre à part. Viennent ensuite les œuvres non signées, les œuvres disparues, les dessins. Un dernier chapitre a trait aux miniatures attribuées par Hulin de Loo, suivi de beaucoup d'érudits, en partie à Hubert, en partie à Jean ; par Frieländer, en partie à Jean, en partie à l'un de ses disciples : question

Digitized by Google

fondamentale pour la répartition des œuvres entre les deux frères. Mlle Devigne expose cette question avec grand soin ; elle hésite sur la solution à lui donner. Mais le titre qu'elle choisit comme en-tête de chapitre : *Hubertus, major quo nemo repertus*, est favorable, déjà par lui-même, à l'opinion la plus commune, qui attribue à Hubert le sens de l'expression dramatique, de la poésie et de la spiritualité, et qui ne laisse à Jean que la prodigieuse facilité d'observation que trahit son art réaliste. Une bonne bibliographie termine ce volume, résumé excellent de ce que l'on connaît sur les Van Eyck.

R. MAERE.

PHILIPPE DE COMMYNES, *Mémoires*, édités par Joseph Calmette. (Les classiques de l'histoire de France au moyen âge. Fasc. 3, 5 et 6.) Paris, Champion, 1924-1925. 3 vol. in-8, xxxv-257, 351, 442 p. F. 15, 17,50 et 22.

Après la Vie de Charlemagne par Éginhard, l'histoire anonyme de la première croisade et le dossier de l'affaire des Templiers, la nouvelle collection des *Classiques de l'histoire de France au moyen âge*, dirigée par M. Halphen, professeur à l'université de Bordeaux, vient de publier une des œuvres les plus intéressantes du xve siècle, les *Mémoires* de Philippe de Commynes. On ne peut qu'applaudir à cette très heureuse initiative. Parmi les « classiques français » du moyen âge, Commynes jouit d'un renom littéraire pleinement justifié et il constitue, en même temps, l'une des sources les plus essentielles pour l'histoire des règnes de Louis XI et de Charles VIII. Il importait donc d'en avoir une édition définitive et tel est bien le qualificatif qui convient à celle que donne M. Joseph Calmette, professeur d'histoire du moyen âge à l'université de Toulouse. Après s'être signalé par une thèse de premier ordre sur la diplomatie carolingienne du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve, l'auteur, tout en faisant paraître d'excellents travaux d'histoire provinciale et un attrayant petit volume sur la société féodale, a orienté son érudite activité vers la seconde moitié du xve siècle. Personne n'était mieux préparé que lui à éditer le chroniqueur de Louis XI et de Charles VIII.

Se conformant au plan général de la collection, M. Calmette a tout d'abord, dans une brève introduction, donné quelques détails biographiques sur Philippe de Commynes, né sans doute au château de Renescure autour de 1447, dressé au métier des armes, envoyé, dès 1464, à la cour de Philippe le Bon, attaché à la personne de Charles le Téméraire qu'il assiste constamment jusqu'en 1472, date à laquelle il passe à Louis XI qui a exercé sur lui une réelle séduction et qu'il servira jusqu'à sa mort ; sous Charles VIII, Commynes, après avoir joué dans l'opposition un rôle important qui lui valut d'être emprisonné par Anne de Beaujeu, sera le conseiller, pas toujours écouté, du jeune roi ; sous Louis XII il s'acquittera encore de quelques missions diplomatiques et mourra le 29 octobre 1511. A près

Digitized by Google

avoir rappelé les circonstances essentielles de la vie de ce gentilhomme qui ne semblait pas destiné à devenir le merveilleux écrivain qu'il a été, M. Calmette fixe la date de composition de son œuvre : il démontre que la première partie (livres I à VI, concernant le règne de Louis XI) a été écrite au cours des années 1489-1491, tandis que la rédaction de la seconde, commencée en 1495, a été achevée en 1497-1498. Il caractérise ensuite la valeur de ces mémoires et met fort bien en lumière que Commynes n'est nullement « un professionnel de l'histoire », qu'il conte simplement ses souvenirs avec sincérité, avec modération, et aussi avec un réel sens du pittoresque.

L'introduction se termine par l'examen comparatif des manuscrits qui sont tous des copies indirectes et par l'indication des raisons tout à fait diverses pour lesquelles l'éditeur a transcrit le manuscrit Dobrée de Nantes pour la première partie, le manuscrit Polignac qui avait appartenu à Anne de Polignac, mère de Commynes, pour la seconde. A la fin du dernier volume, un index alphabétique est destiné à rendre les plus grands services à tous ceux qui voudront étudier l'histoire de la seconde moitié du xve siècle.

AUGUSTIN FLICHE.

J. WEINGARTNER. *Das kirchliche Kunstgewerbe der Neuzeit.* Innsbruck, Tyrolia, 1926. In-4, 489 p. 370 fig. M. 27.

Le mobilier religieux des temps modernes, dont nos églises sont si riches, a été beaucoup moins étudié que celui du moyen âge, et les manuels d'archéologie chrétienne lui accordent beaucoup moins d'attention. Ce fait a engagé M. Weingartner à consacrer un ouvrage spécial à cet objet. Il se propose de retracer les lignes générales de l'évolution, sans chercher à énumérer, soit les œuvres, soit les artistes. Grâce aux excellents clichés fournis par les collections de la *Kunsttopographie* autrichienne, il a pu donner à l'appui de son texte un fort beau choix de reproductions.

L'auteur passe successivement en revue, depuis la Renaissance jusqu'à l'époque contemporaine : les vêtements et tissus liturgiques ; les vases sacrés, le luminaire, etc. ; les objets en fer forgé ; les meubles proprement dits.

Dans l'évolution des vêtements et tissus liturgiques les grandes étapes sont franchies à des époques antérieures aux temps modernes. Alors s'étaient déjà fixés : les principaux usages régissant la matière, les couleurs liturgiques, le symbolisme, les grandes lignes de la coupe des vêtements. Par contre, les changements de style ne cesseront d'offrir un grand intérêt. Ces changements obéissent à des règles spéciales dans le tissage de la soie, non seulement par suite des exigences de la technique, notamment dans la confection du velours, dont l'usage restera prédominant jusqu'à la fin du xviie siècle, mais aussi pour d'autres raisons : influences orientales persistantes ou répétées dans une industrie reprise à l'Orient ;

Digitized by Google

dépendance de centres de production bien déterminés : Lucques et surtout Venise, supplantés par Lyon depuis la fin du XVIIe s. La broderie et la dentelle suivent de plus près l'évolution générale des styles, quoiqu'il faille tenir compte ici de tendances locales et de traditions populaires.La tapisserie subira par contre l'entière dépendance des peintres.

Déjà dans le courant du XVIe siècle s'introduit l'usage de la broderie fourrée, dont le relief augmentera aux XVIIe et XVIIIe siècles avec les lourdes broderies d'or du style baroque. Le champ d'application de la broderie varie d'époque à époque. La broderie à figures, dont l'apogée remonte au moyen âge, persiste jusqu'à la fin du XVIe siècle. On pourrait même signaler son emploi jusque dans le courant du XVIIIe siècle pour les médaillons de chasubles et d'« antependia » : de Farcy, notamment, dont l'auteur n'a pas mentionné l'ouvrage fondamental, en a donné des exemples.

Quelques pages seulement sont consacrées à la tapisserie,dont l'usage, sauf pour le pavement, se restreint beaucoup dans les églises, surtout au XVIIIe siècle. Aux rares exemples cités pour cette époque, ajoutons une série datée de 1731, encore employée aujourd'hui à St Sauveur de Bruges et une autre, de 1775-1780, à Ste-Gudule de Bruxelles.

La dentelle appartient presque exclusivement en propre aux temps modernes. Dérivée de la bordure en broderie, elle en reprend les modèles : dessins géométriques, qui conviennent d'ailleurs à ses diverses techniques. La flore s'introduit graduellement à partir de 1600, pour prédominer complètement vers 1650. Avec le développement de l'industrie dentellière en France et aux Pays-Bas, qui met un terme à l'hégémonie de la dentelle vénitienne, les styles français du XVIIIe siècle impriment leur mar que sur cette industrie d'art.

On lira avec intérêt le court aperçu consacré à la passementerie : aux galons, qui bordent les vêtements ou y marquent des divisions, aux franges et aux houppes qui enrichissent les bordures ou les extrémités. L'auteur a joint à son exposé sur les arts textiles une mention du travail du cuir dans la reliure et le décor des murs. A côté des cuirs italiens et français, dérivés de ceux de Cordoue, les cuirs de Malines auraient mérité une citation.

La partie de l'ouvrage consacrée aux vases sacrés et aux ustensiles ecclésiastiques expose d'abord, suivant la méthode adoptée par l'auteur, les traits généraux de l'évolution. En cette matière la Renaissance revient à des formes adaptées à la structure des objets, que le gothique flamboyant sacrifiait souvent à une ornementation exubérante. Le changement, qui apparaît en Toscane vers 1450, est adopté par l'Italie entière au début du XVIe siècle, mais hors de l'Italie il ne se manifeste que depuis le second quart du XVIe siècle et d'abord dans l'ornement. Les influences gothiques y restent sensibles jusqu'à 1600 et ne disparaissent complètement qu'au XVIIe siècle, quand le style baroque a déjà remplacé la Renaissance. Dans un pays déterminé on pourra rencontrer des objets en avance sur leur milieu, grâce à quelque donateur teinté d'humanisme, et la

Digitized by Google

Renaissance apparaîtra dans certains objets (cassettes, baisers de paix) où l'ornement fait tout le changement de style, et dans l'orfèvrerie civile, avant de se manifester dans les calices et les monstrances. Avec le style baroque, qui se manifeste en Italie dès 1550, l'unité se reforme dans l'orfèvrerie et la dinanderie de l'Occident catholique. Chaque pays conserve pourtant des tendances propres, d'autant plus malaisées à étudier que la publication des objets conservés fait défaut pour plusieurs. Le baroque italien aime les formes expressives et ne reprendra pas certains éléments de décor, comme les cuirs et la rocaille. L'Espagne suivra une évolution parallèle à l'Italie, mais avec un goût marqué pour le décor exubérant. En matière d'orfèvrerie aussi, la France exercera de l'influence depuis la fin du XVIIe siècle, tandis qu'avant cette époque la Belgique aimera une structure puissante et de riches reliefs, inspirés de Rubens. L'Allemagne et l'Autriche se distinguent surtout par le développement original qu'elles sauront donner au Louis XV et au rococo.

Après ce coup d'œil général, l'auteur passe en revue les diverses catégories d'objets et recueille pour chacun d'eux des observations intéressantes. Le calice présente une évolution que le ciboire suivra de près. Celui ci gagne en dimensions par suite de l'usage de la communion fréquente. Son couvercle est souvent traité avec ampleur, en vue de l'exposition. Une mention spéciale est due aux custodes monumentales utilisées en Espagne dans la cérémonie du Jeudi-Saint. Dans l'évolution de l'ostensoir on relèvera surtout la prédominance de l'ostensoir-soleil à partir de 1650. Avec cette forme l'hostie exposée devient le centre du rayonnement. Le rococo allemand et autrichien la manient avec une virtuosité et une fantaisie décorative extraordinaires.

L'auteur examine aussi les nombreuses variétés de reliquaires : châsses, et ici celle du Saint-Sang à Bruges est citée avec honneur, monstrances, croix, bustes et bras reliquaires, cadres divers, pyramides ; il mentionne aussi les baisers de paix, dont la vogue diminue après le XVIe siècle.

Après les vases sacrés vient l'étude d'autres objets généralement exécutés en métal : croix de procession et croix d'autel, dont le pied adopte les formes usitées pour le calice, encensoirs, burettes, bénitiers, canons d'autel, reliures, crosses, mais surtout les variétés fort diverses du luminaire qui ne forment pas l'élément le moins intéressant de tout ce groupe. Ici l'ouvrage de D'Allemagne aurait pu être mentionné.

L'art du ferronnier est surtout représenté dans les églises par de belles clôtures et des portes grillagées. Celles des cathédrales espagnoles, aux chœurs spacieux, établis dans la nef, sont particulièrement remarquables. Dès le début du XVIe siècle, la Renaissance s'y affirme avec son décor architectonique. Par contre, elle présente un caractère moins classique dans les grilles allemandes et autrichiennes de la fin du XVIe et du XVIIe siècle. Ce sont ici des panneaux avec tiges en spirale, qui s'entrelacent et se contournent, jusqu'à ce

Digitized by Google

que la ferronnerie française, fort florissante à partir du règne de Louis XIV, introduise, au début du XVIIIe siècle, la prédominance des montants en fer. Ceux-ci se résolvent dans le haut et dans le bas, et encore en leur milieu, en un jeu de lignes ; mais c'est surtout en Allemagne et en Antriche que ces p rties réservées au décor seront traitées avec une exubérante fantaisie, et deviendront envahissantes. Dans ces pays se rencontrent aussi des croix sépulcrales de fer, forgées en un élégant et riche style rococo.

Sous le titre de mobilier d'église, M. Weingartner range quelques meubles et accessoires du bâtiment, qui dépendent de l'art industriel et plus spécialement de l'ébénisterie. Ici l'exposé de l'évolution des styles est fort complet et spécialement intéressant. Le meuble des diverses époques et des divers pays fournit l'occasion, mieux que toute autre matière, de poursuivre l'évolution capricieuse du décor, depuis la Renaissance jusqu'à l'époque contemporaine. Certains faits, signalés ailleurs, s'observent également ici. Par exemple les meubles civils sont en avance durant les temps modernes sur les meubles religieux et, parmi ceux-ci, les formes nouvelles seront plus précoces, dans les ob ets, tels les encadrements, qui ont un caractère mixte : civil aussi bien que religieux. L'auteur accorde une attention spéciale aux stalles italiennes, enrichies d'*intarsia* durant la première Renaissance, mais qui préfèrent l'ornement sculpté, à partir de l'époque où des formes plus expressives ont la vogue. Les opulentes stalles des cathédrales espagnoles et celles des pays germaniques sont appréciées à leur valeur. Peut-être les stalles de style baroque en Belgique et celles de la Renaissance en Angleterre auraient-elles mérité aussi leur place dans l'exposé.

Quelques pages sont réservées au trône épiscopal, au lutrin en bois, qui prend parfois un développement spécial en Italie et en Espagne, au buffet d'orgue qui, à l'époque du style baroque, remplit au fond de la nef le rôle décoratif dévolu à l'autel au fond du chœur, alors que le confessional contribue par sa silhouette mouvementée à animer les parois latérales de l'église. Signalons enfin les cadres, les crédences et armoires, les balustrades, les plafonds en bois et les portes, et nous aurons l'énumération complète de ce que l'auteur étudie sous la rubrique : mobilier d'église.

On peut dire que son ouvrage, de lecture attachante, répondait à un besoin. Pour les temps modernes il n'existait pas de travail d'ensemble sur les objets religieux d'art industriel, et même les monographies régionales font défaut sur ce sujet. L'initiative de M. Weingartner a tracé la voie à ces dernières. R. MAERE.

O. MAAS. *Die Wiedereröffnung der Franziskanermission in China in der Neuzeit.* (Missionswissenschaftliche Abhandlungen und Texte, hrsg. von J. Schmidlin. T. IX. Munster Aschendorff, 1926. In-8, XXXII-183 p. M. 8.

Digitized by Google

Les premiers essais d'évangélisation de la Chine par les Franciscains et les Dominicains sont connus de longue date. L'auteur, qui se propose de raconter en détail les origines des missions franciscaines modernes en Chine, a pu se contenter de rappeler sommairement les épopées dont les héros sont Jean Piano del Carpine, Guillaume de Rubrouck et Jean de Montecorvino.

Ce n'est que vers le milieu du XVIe siècle que l'ordre de S. François put songer à reprendre le travail apostolique dans l'empire du Milieu. Du Mexique, des îles Philippines, les Franciscains tâchèrent à différentes reprises de pénétrer dans l'intérieur de la Chine, mais leurs efforts n'aboutirent pas. Ce n'est qu'avec le P. Antonio Caballero (ou de Santa Maria), connu surtout par la part importante qu'il prit dans les controverses autour des rites chinois, que la mission franciscaine fut établie sur des bases solides. L'auteur décrit très sobrement les premiers essais du P. Antonio et de ses collaborateurs. Il s'engage ensuite dans une longue discussion sur les rites chinois. On se demande si, dans cette question fort épineuse, l'auteur a su tenir la balance égale entre les partis en présence. Ses conclusions, étayées parfois par des documents jusqu'à présent inédits, vont à l'encontre de la manière de voir des Jésuites. Seulement elles ont l'air d'un plaidoyer qui parfois manque de sérénité et de justesse. On ne s'attendait pas, dans un travail d'histoire, à voir des ethnologues contemporains comme Söderblom et De Groot déposer en faveur de la thèse franciscaine. Ces autorités d'ailleurs sont moins décisives que l'auteur ne voudrait nous le faire croire. Savoir s'il y a acte religieux ou purement civil dépend en premier lieu de la définition de la religion, et l'on sait de reste que les définitions diverses proposées par les religionnistes sont loin d'être agréées par les théologiens catholiques.

Un dernier chapitre, le meilleur et le plus neuf de tout le livre, est consacré à retracer les labeurs apostoliques du P. Antonio dans les provinces de Fo-kien et de Chan-tung (1649-1665). Dans l'espace de quinze années le vaillant missionnaire baptisa de ses mains plus de 5000 païens. On le regarde à juste titre comme le véritable fondateur de la mission du Chan-tung.

Il nous reste à signaler un mérite spécial de cette excellente monographie. L'auteur s'est efforcé à mettre en lumière les causes profondes de l'insuccès notoire des anciens efforts d'évangélisation en Chine. Il a montré que la véritable raison n'est pas à trouver dans une soi-disant velléité des missionnaires d'européaniser les Chinois. Les véritables obstacles qui ont entravé l'expansion du catholicisme en Chine sont ailleurs : dans la défiance innée du chinois vis-à-vis de l'étranger et dans les difficultés générales qu'oppose aux missionnaires tout pays fort et de culture homogène.

A. JANSSENS.

Digitized by Google

LUDWIG FISCHER. *Veit Trolmann von Wemding genannt Vitus Amerpachius als Professor in Wittemberg* (1530-1543). (Studien u.Darstellungen aus dem Gebiete der Geschichte.T.X, fasc. 1.) Fribourg, Herder, 1926. In-8, x-215 p.

Après avoir rassemblé dans un article des *Beiträge zur Geschichte der Renaissance u. Reformation* (*Festschrift Joseph Schlecht*, 1917) tout ce que l'on peut savoir de la jeunesse et des années d'étude d'Amerbach (1503-1530), M. Fischer décrit dans la présente monographie une autre période de la vie du célèbre humaniste : son professorat à Wittemberg. L'intérêt de cette étude n'est point dans les menus événements de la vie du laborieux professeur, très diligemment recueillis ; dans ses rapports avec sa famille, ses élèves et ses amis ; dans l'analyse des idées originales répandues dans les *Antiparadoxa* ; dans la description érudite de l'extraordinaire virtuosité d'un homme qui enseignait à la fois la grammaire, la physique, et l'art oratoire, et qui, dans le plus pur latin, commentait aussi bien le *De Meteoris* de Pontanus et le *De anima* d'Aristote que le *De officiis* de Cicéron, l'*Ars poetica* d'Horace, les *Pontica* d'Ovide et les poèmes de Pythagore et de Phocylède. Elle est dans son évolution religieuse. Quand Amerbach montait pour la première fois dans une chaire de l'Alma Mater Leucorea à Wittemberg, il était fervent luthérien. Son passage à l'université bavaroise d'Ingolstadt en novembre 1543, était une preuve non équivoque qu'il était redevenu catholique. Ce n'est point un spectacle banal de voir un homme se déprendre, par sa seule droiture et l'étude de la tradition, des doctrines luthériennes qui en entraînaient tant d'autres.

Après avoir subi très profondément l'influence de Mélanchton, le principal organisateur de l'université de Wittemberg, savant et séduisant, Amerbach, avec sa franchise un peu rude, avait osé prendre position contre des opinions philosophiques très chères au maître, en 1539 sur la concupiscence, en 1540 sur l'essence de l'âme et le sens d'entéléchie : le revirement de ses idées théologiques, dont on peut fixer approximativement la date durant l'hiver de 1541-1542 va le séparer à jamais de maître Philippe. Une lettre que Mélanchton lui adresse, à l'automne de 1541, nous est garant de ses difficultés sur la justification par la foi seule et l'inutilité des bonnes œuvres ; une autre de Gaspard Cruciger à Guy Dietrich du 14 mai 1542 montre qu'au jugement de tous il était sur le point de quitter les théologiens de Wittemberg. Leurs arguments se brisaient, sans l'ébranler, contre le raisonnement d'Amerbach : « il est impossible que toute l'Église soit dans l'erreur sur des choses aussi importantes que la justification, la messe, les vœux. Or, en tout temps, on a eu sur ces points des idées différentes du Luthéranisme. Il suit donc que l'avis de Luther est nouveau, que son église est sans précédent et par conséquent à rejeter ». Mélanchton essaya bien d'entamer la mineure, mais sans succès : son adversaire avait lu les Pères et victorieusement s'appuyait sur leurs assertions. Il ne restait plus

Digitized by Google

au défenseur de la tradition qu'à retourner à la vieille Église dont il avait retrouvé le chemin. Très probablement dans la première moitié de 1543, il quittait Wittemberg pour Wemding son pays natal : sa famille ne devait pas tarder à le suivre à Ingolstadt où il se trouvait à la fin de cette même année.

M. L. Fischer a le mérite d'avoir rassemblé bien des matériaux dispersés, d'avoir éclairé plus d'un détail obscur. Il nie, par exemple, comme ne reposant sur aucun fondement le séjour qu'Amerbach aurait fait en 1543 au gymnase d'Eichstätt où l'aurait appelé l'évêque Maurice de Hutten.

Un appendice groupe toute une série de documents dont beaucoup étaient inédits. L'ouvrage se termine par une bibliographie détaillée des œuvres d'Amerbach. M. VILLER.

L. E. MARCEL. *Le cardinal de Givry, évêque de Langres* (1529-1561). I. *La Réforme.* II. *La Renaissance.* Prauthoy (Haute-Marne), chez l'auteur, 1926. 2 vol. in-8, XXXVI-531 et IV-517 p. F. 90 chez l'auteur, F. 12 en librairie.

I. Plus de mille pages consacrées à un personnage qui, pour être de valeur, reste cependant au second plan, il y aurait de quoi s'étonner au premier abord ! Mais l'histoire du cardinal de Givry est en même temps celle d'un vaste diocèse, à une époque particulièrement féconde en grands événements : cet évêque de Langres vécut au temps de la Réforme et de la Renaissance, il fut souvent mêlé à la politique, aux affaires religieuses, aussi bien qu'au mouvement artistique et littéraire d'alors.

Claude de Longvy appartenait à la vieille famille comtoise de ce nom qui avait également des attaches en Bourgogne. Au XVIe siècle, des alliances l'apparentèrent au ro François I, et cette circonstance, presque autant que son mérite, fit la fortune du futur cardinal. Quoique l'aîné de sa famille, Claude, né en 1481, fut destiné à être d'Église. Son oncle était évêque de Mâcon ; déjà chanoine, il lui succéda en 1510 et garda ce siège jusqu'en 1529, époque à laquelle le chapitre de Langres, sur la recommandation du roi, le choisit pour remplacer Michel Boudet qui venait de mourir.

Le nouveau diocèse de Claude de Longvy était beaucoup plus important que celui de Mâcon. Très vaste, puisqu'il comprenait, si l'on se réfère aux départements actuels, « les deux tiers de la Haute-Marne, la moitié de la Côte d'Or (avec Dijon), un peu plus du quart de l'Aube, près du quart de l'Yonne, et une partie de la Haute-Saône, en tout 14.400 km. carrés », le diocèse de Langres était le siège d'un duché-pairie et, de ce fait, son chef était un des grands personnages du royaume.

Dans un premier livre, l'auteur expose la carrière de Claude de Longvy. Après avoir fourni quelques données sur la période antérieure à l'épiscopat langrois il traite de l'élection à cette charge (1529),

Digitized by Google

du cardinalat (1533) et des bénéfices que Claude de Longvy tenait en commende. C'est sur recommandation royale que Clément VII, à la suite de la fameuse entrevue de Marseille (1533), conféra la pourpre à l'évêque de Langres « qui ajouta dès lors à son nom l'appellation de Givry, du nom d'un fief de sa famille, et signa désormais Claude, *cardinal de Givry.* » Il prit part aux conclaves de 1534 et de 1549-1 551, mais n'assista pas à ceux de 1555 et 1560. On ne le vit pas davantage au concile de Trente. Suivant une coutume malheureusement trop répandue à cette époque, Givry, outre son évêché de Langres, reçut en commende plusieurs bénéfices importants d'où il tirait de riches revenu : les évêchés de Poitiers (1540-1551), d'Amiens (1540-1546), de Périgueux (1540-1548) ; les abbayes de Saint-Étienne (1529-1561) et de Saint-Bénigne (1541-1553) à Dijon, de Pothières (1517-1560), de Saint-Pierre-sur-Dive, de Bèze, de Longuay, etc.

Le livre second est consacré au rôle du cardinal comme évêque, comme représentant du roi, comme seigneur-duc. Claude de Longvy fut bien accueilli à Langres. « La réputation du nouvel évêque était établie dans toute la province de Lyon ; sa dignité de vie, ses talents, son caractère, ses hautes relations, sa fortune et jusqu'à sa prestance enfin lui concilièrent de suite l'attachement de son troupeau. » (p. 113). Il ne fit que croître par la suite pour celui qu'on appelait « le grand car inal » qui, d'ailleurs, le méritait. Au dire des contemporains, Givry fut un évêque « pieux et vigilant » ; « on le loue d'être exact à officier, de veiller sur le dépôt de la foi, d'être soucieux de la bonne tenue du clergé, de la décence des offices et de la prière publique, de mener une vie exempte de reproches » (p. 148) ; il fut l'un des prélats les plus résidents de son époque. Le choix de ses collaborateurs dans l'administration de son vaste diocèse, tous recommandables par leurs talents et même leurs vertus, indique son désir de promouvoir le bien. Vis-à-vis du chapitre de la cathédrale Saint-Mammès, qui formait une véritable puissance, exempte au temporel comme au spirituel, ayant son officialité propre et son administration, les causes de conflit pouvaient être fréquentes ; le cardinal « quietis et pacis studiosissimus », comme dit son éloge funéraire, s'appliqua à les réduire. Pareillement il s'occupa du recrutement et de la formation des clercs ; les statuts synodaux qu'il promulgua en 1538 contiennent des mesures édictées sur cet important sujet. Ce n'est pas à dire que les abus n'aient subsisté et qu'un besoin de réforme ne se fît pas sentir à Langres comme ailleurs ; les détails fournis par M. Marcel le montrent clairement, mais l'évêque faisait de son mieux et souvent donnait d'heureux exemples. Devançant l'œuvre du concile de Trente, il montra son zèle pour la liturgie en publiant un bréviaire langrois réformé (1536 et 1561), un missel langrois (1536 et 1549), enfin un rituel langrois (1538). S'occuper du clergé, c'est déjà pourvoir aux besoins spirituels des fidèles. Ce ne fut pas le seul moyen dont usa le cardinal ; construction, restauration ou embellissement d'églises, fondation de confréries, réforme des abus sont de nouvelles preuves de son zèle. Sur le

Digitized by Google

dernier point, on peut lire (p. 173-176) de curieux détails concernant certaines coutumes bourguignonnes, tels les anathèmes prononcés contre des insectes ou autres animaux nuisibles.

Les rapports de Givry avec le roi étaient commandés par sa charge et par sa situation personnelle. Comme les autres évêques, il eut à s'occuper des taxes, dites dons gratuits, prélevées sur les biens ecclésiastiques ; sa qualité de duc et pair l'entraîna forcément dans l'entourage du roi ; la faveur particulière dont il jouit lui valut des missions politiques extraordinaires. Il fut l'un des soutiens de la politique française dans la Comté ; en 1522, il fit un voyage à Londres dont l'objet est resté mystérieux ; sous Henri II, il vint plusieurs fois en Italie pour « les urgentes affaires du Roy ».

L'évêque de Langres était encore le chef temporel d'un grand domaine féodal et, en cette qualité, exerçait des droits seigneuriaux sur de nombreuses terres dont l'auteur a fourni la liste, avec l'indication approximative des revenus qu'elles fournissaient. Ses droits de justice, haute, moyenne et basse, le mettaient parfois en conflit avec les agents de la justice royale, dont la tendance, depuis longtemps déjà, allait à supprimer les droits féodaux. Une manifestation de ce genre se produisit au temps de Givry, par l'établissement à Langres, malgré les protestations du cardinal, d'une justice royale d'appel et d'un siège particulier du bailli de Sens. Toute cette étude forme un chapitre intéressant de l'histoire des évêques de Langres dans leur rôle de seigneurs temporels, histoire qui n'a pas encore été abordée.

Le livre troisième a pour titre : Les débuts du protestantisme dans l'ancien diocèse de Langres. Dès 1528, Claude de Longvy, étant encore évêque de Mâcon, avait présidé, en remplacement de François de Rohan, archevêque de Lyon, un concile tenu en cette ville. A cette occasion, il dut déjà s'occuper du mouvement luthérien ; des décrets furent portés contre lui et des peines sévères menaçaient «les fauteurs et receleurs » des hérétiques. Dans le diocèse de Langres, ce furent Dijon et la région bourguigno ne qui ressentirent d'abord et plus profondément les atteintes de la propagande luthérienne. La situation géographique de Dijon, les crises économiques qui développèrent le paupérisme et excitèrent le mécontentement du peuple, l'insuffisance du clergé facilitèrent la tâche des colporteurs occasionnels d'idées et de livres ou des émissaires professionnels. En 1530 et les années suivantes, plusieurs d'entre eux furent arrêtés ; la municipalité prit des mesures de police très sévères, le Parlement agit avec vigueur. Sous Henri III, la répression devint particulièrement rigoureuse ; l'opinion d'ailleurs n'était pas, dans son ensemble, favorable aux nouveautés. A Langres, le protestantisme se manifesta un peu plus tard qu'à Dijon et son influence y fut moindre. Il y eut pourtant quelques propagandistes, tel un certain Lelièvre dont le procès fut instruit devant le Parlement de Paris et aboutit à sa condamnation au bûcher. D'autres exécutions eurent lieu à Langres même. Enfin le cardinal de Givry, par une ordonnance de 1560, enjoignit à tous les fidèles de dénoncer, dans les huit jours, au curé

Digitized by Google

de leur paroisse, les adhérents ou fauteurs de l'hérésie qu'ils viendraient à connaître. S'il y eut encore à Langres quelques Luthériens, ils ne tardèrent pas à être évincés.

Le vieux prélat touchait à sa fin. Il s'éteignit à Mussy, dans le château des évêques de Langres, le 9 août 1561, laissant après lui une réputation de droiture, de piété et de bienfaisance.

II. Givry ne fut pas seulement un évêque soucieux de ses devoirs, il s'intéressa avec intelligence et libéralité aux manifestations de la Renaissance dans son diocèse et fut, à diverses reprises, l'initiateur et le généreux mécène d'œuvres artistiques remarquables. M. Marcel a jugé qu'on pouvait l'étudier de ce point de vue et grouper autour de sa haute personnalité les événements qui concernent l'histoire des lettres et des arts à Langres, durant son épiscopat.

Après une étude préliminaire sur la famille du cardinal et ses relations, le premier livre est consacré au mécénat de Givry hors de Langres. Deux œuvres surtout retiennent l'attention : la chapelle de Pagny (Côte-d'Or) et les verrières de Champigny-sur-Veude (Indre-et-Loire) ; ces dernières, d'une haute valeur artistique, subsistent encore, mais on ne peut qu'émettre des hypothèses sur leurs auteurs.

La deuxième partie traite de la Renaissance à Langres, soit dans les lettres, soit dans les arts. On y trouve quelques humanistes, Jean Lefèvre, François Mangeard dit Comestor, les chanoines Richard Roussat et Jean Tabourot, etc. Sans doute ce ne sont pas des célébrités de premier ordre, mais ils comptent parmi ceux qui disséminèrent à travers les provinces les richesses de la culture nouvelle. Ils ont d'ailleurs un caractère local bien prononcé ; s'ils puisent aux sources antiques, ils ne s'intéressent pas moins à leur propre cité, à son histoire, à ses gloires. Du reste, ajoute l'auteur (p. 458), « grâce à eux, cette petite ville méditative des marches de l'Est peut revendiquer la gloire d'avoir été à l'avant-garde de certaines démarches de l'esprit humain dans la France du XVIe siècle. Faites le compte de ce qui s'élabora à l'ombre de sa cathédrale : la première traduction en vers des *Emblèmes* d'Alciat, c'est-à-dire le premier exemple en français d'un genre appelé à tant de vogue, le premier ou l'un des premiers dictionnaires des rimes en français, la première édition de certains traités de saint Bernard, le premier ouvrage d'anatomie écrit en français, l'un des premiers ouvrages de vulgarisation sur l'almanach grégorien, un traité, divinatoire entre tous, d'astrologie, le premier manuel de l'honnête disciple de Terpsichore (par un chanoine) ; ajoutons encore, dans un autre ordre, la première idée des mitrailleuses, et nous n'avons sans doute pas tout noté ».

La ville de Langres, petite capitale d'un vieux pays, avait des traditions artistiques ; elle possédait au XVIe siècle des monuments remarquables et ses corps de métiers avaient toujours formé des artistes. Le cardinal de Givry renforça ces tendances et dota sa cathédrale de quelques chefs-d'œuvre. Si l'on en juge par ce qui nous reste et par les descriptions des contemporains, on peut donner ce nom aux huit tapisseries de haute lice représentant l'histoire du

Digitized by Google

martyr saint Mammès et au jubé de la cathédrale. Les cartons des premières avaient été dessinés par le grand artiste sénonais Jean Cousin l'Ancien ; le second, de style renaissance, a été parfois attribué au Primatice. Il faudrait encore citer la chapelle Sainte-Croix, à la cathédrale, avec son plafond caissonné et son curieux carrelage en faïence ; le Christ de l'église Saint-Martin attribué à François Gentil, sculpteur troyen. Du moins, on doit mentionner un artiste langrois de haute valeur, Jean Drouot dit Duvet, un des premiers et plus remarquables graveurs sur cuivre. On lui doit notamment l'Apocalypse figurée, qui comprend 23 planches.

Des appendices sont consacrés aux portraits et aux armes du cardinal.

Ces deux volumes, thèses de doctorat présentées à l'université de Paris, supposent une vaste information. Ils sont en effet très bien documentés : sources manuscrites et imprimées, travaux anciens ou récents ont été consultés et utilisés, une riche bibliographie a été dressée.De nombreuses erreurs ont été corrigées et les curieux d'histoire locale trouveront là d'amples renseignements, non seulement sur Langres, mais aussi sur Dijon, une bonne partie de la Bourgogne, de la Champagne et même de la Comté. Bien plus, ce travail intéresse l'histoire générale : c'est par des études de ce genre qu'on arrivera peu à peu à préciser l'ampleur et le caractère de ces deux grands mouvements qui s'appellent la Réforme et la Renaissance.

Je ferais quelques réserves sur l'organisation et la rédaction de l'ouvrage. Pourquoi, par exemple, renvoyer au volume consacré à la Renaissance la généalogie des Longvy ? Il semble que sa place naturelle était en tête de la biographie ; l'auteur eût ainsi évité des redites. Celles-ci d'ailleurs sont trop fréquentes et, sans rien ajouter à la clarté, nuisent à l'élégance du récit. Pourquoi encore ne pas grouper dans une même section tout ce qui a trait au chapitre de saint Mammès ? Quelques petites erreurs de détail : I, p. 163, n. 7 ; II, p. 286, il s'agit non d'un chapitre général de l'Ordre, mais d'un chapitre provincial ; I, p. 145, *Standoucke* est une mauvaise lecture comme l'a montré M. Godet (*Le collège de Montaigu*, p. 3. Paris, 1912) ; le vrai nom est *Standonck*. A. M. JACQUIN, O. P.

P. ÉMILE GEORGES, (EUDISTE). *Saint Jean Eudes missionnaire apostolique*. Paris, Lethielleux, 1925. In 8, x-518 p.

Jean Eudes, que le pape Pie X avait béatifié en 1909 et à qui Pie XI a naguère décerné le suprême honneur de la canonisation, fut, au XVIIe siècle, un modèle de prêtre et d'apôtre. Sa longue carrière (1601-1680) a été admirablement remplie. Par l'ardeur et les entreprises de son zèle, par la puissance de sa parole, par l'étendue et les résultats de son action, qui s'est incarnée et se perpétue dans plusieurs institutions encore pleines de vie et de fécondité, il s'est rangé au nombre des plus belles gloires de l'Église de France. Sa sollicitude

Digitized by Google

éclairée pour la sanctification du clergé en particulier ne connut pas de bornes, et à ce point de vue son nom mérite de figurer à côté de ceux des Bérulle, des Olier, des Bourdoise, des Vincent de Paul.

Il entra de bonne heure à l'Oratoire, qui était encore dans toute la ferveur de ses débuts ; il y fut ordonné prêtre et se distingua bientôt par une application et une aptitude singulières au ministère de la prédication. Mais tout pénétré qu'il fût et qu'il entendît rester de l'esprit de la famille oratorienne, il la quitta, après l'avoir servie et édifiée pendant vingt ans, afin de pouvoir se donner entièrement à l'œuvre de la formation du clergé et spécialement des aspirants au sacerdoce. A partir de ce moment, son objectif principal, poursuivi avec une rare ténacité en dépit de difficultés sans nombre, sera l'érection de séminaires, si instamment recommandée par le concile de Trente. Le premier à l'ouverture duquel il eut la joie de présider fut celui de Caen, en 1643. Cinq autres vinrent ensuite successivement : à Coutances, à Lisieux, à Rouen, à Évreux et à Rennes. C'est en vue de pourvoir à la direction et à l'enseignement de ces séminaires qu'il établit la *Congrégation de Jésus et de Marie*. Ce nom désigne un groupement de prêtres, communément appelés aujourd'hui les Eudistes, qui, vivant en communauté, n'ajoutent pourtant aucun vœu particulier aux obligations du sacerdoce. Ils constituent donc une congrégation non religieuse, mais purement ecclésiastique. Ils demeurent ainsi dans une plus large mesure à la disposition des évêques et assurent en même temps à leur parole et à leur exemple une force persuasive plus grande auprès du clergé séculier, dont ils font partie. Mais déjà avant d'inaugurer cette congrégation, Jean Eudes avait été amené, vers 1639, à jeter les bases d'une autre, de la *Congrégation de Notre-Dame de Charité*, création aussi hardie, d'une inspiration aussi généreuse que l'idée même en était alors nouvelle. Il s'agissait, en effet, d'une catégorie de religieuses qui s'occuperaient des filles et des femmes repenties, pour veiller à leur persévérance, et qui aux trois vœux ordinaires ajouteraient celui de se dévouer au salut de ces « épaves du siècle ». Cette seconde congrégation, après avoir survécu aux bouleversements de la grande Révolution, a pris, au XIXe siècle, un développement extraordinaire : partagée en deux branches, dont l'une dite *du Refuge*, et l'autre, *du Bon-Pasteur*, elle a pénétré dans toutes les parties du monde et jusqu'aux îles lointaines de l'Océanie. Ses maisons se chiffrent par centaines et leur population par un grand nombre de milliers. Le total des religieuses seules est actuellement, selon le R. P. Georges, de 15.000 environ.

Érection et haute direction de six séminaires, recrutement et organisation de deux instituts naissants, c'est assurément, en fait de soucis et de fatigues, plus que n'en pourrait porter un homme ordinaire. Et pourtant ces tâches diverses étaient loin d'absorber toute l'activité du P. Eudes. Il était né missionnaire. Missionnaire dès les premiers jours de son sacerdoce, il le resta toujours. C'est même par son ministère de prédicateur et de convertisseur qu'il comprit et l'opportunité de se préparer, dans une congrégation de prêtres, une lignée d'aides et de continuateurs, et surtout la nécessité de retenir

Digitized by Google

dans la bonne voie, en les confiant à des mains sûres, les âmes qu'il avait retirées de la fange du vice. Quant aux missions, il s'y adonna de tout son cœur jusqu'à la fin de sa vie. Ses biographes affirment qu'il n'en prêcha pas moins de 110, dont chacune durait ordinairement de six à huit semaines. On y accourait de plusieurs lieues à la ronde, et les fruits de conversion et de salut étaient immenses. Il n'est pas douteux que la réputation de sainteté du prédicateur n'ait été pour beaucoup dans ce succès. Mais il avait en outre le don « d'une éloquence naturelle, vive et véhémente », selon l'expression de Huet, évêque d'Avranches. Sa parole, toujours simple et claire, mais colorée, animée, d'une liberté et parfois d'une rudesse tout apostoliques, touchait les âmes, effrayait les pécheurs, électrisait les foules. Chose remarquable, malgré sa simplicité et sa rude franchise, cette prédication était goûtée et recherchée non seulement en Normandie et dans d'autres milieux provinciaux, mais aussi à Paris et même à la cour. Le P. Eudes eut l'honneur d'être appelé par Louis XIV à prêcher une mission à Versailles, en 1671, et une autre à Saint-Germain-en-Laye, en 1673 ; et là, pas plus qu'ailleurs, la parole de Dieu sur ses lèvres ne fut enchaînée. Un point à remarquer particulièrement dans ses sermons, comme d'ailleurs dans toute sa correspondance et dans ses nombreux ouvrages de piété, c'est sa doctrine concernant *la dévotion aux Cœurs de Jésus et de Marie.* Elle nous montre en lui, quant au culte du Sacré-Cœur, un précurseur de Paray-le-Monial, en même temps que l'initiateur et le promoteur du culte public rendu au Cœur de la Sainte Vierge.

Toute la vie, si féconde, si pleine, du P. Eudes est retracée fidèlement et *con amore* dans ce volume, œuvre d'un Eudiste canadien. A chaque page du beau livre que le P. Georges a consacré à cette chère mémoire, on sent, semble-t-il, à côté de la conscience de l'historien, le cœur d'un fils et d'un fervent admirateur, qui soutient et anime cette conscience, sans vouloir la gêner, sans vouloir nuire ni à l'impartialité du récit ni à une abondante documentation. Celle-ci consiste surtout en fréquentes citations empruntées à la correspondance du saint et à ses autres écrits. En les parcourant, on trouve partout l'expression d'un esprit vraiment surnaturel, d'une rare prudence en affaires, d'une calme et invincible constance à procurer la réalisation de desseins bien mûris ; on y trouve aussi la marque d'un écrivain qui manie avec aisance et finesse une langue par-ci par-là un peu vieille.

Soucieux de bonne documentation, soucieux de bonne et impartiale critique, le R. P. Georges me paraît fort susceptible quant à la délimitation de la part qu'on peut justement revendiquer pour S. Jean Eudes dans l'établissement du culte public du Sacré-Cœur. Qu'il fasse valoir pleinement et justifie la belle formule employée par le Souverain Pontife pour définir ce rôle : « père, docteur et apôtre du culte des Sacrés Cœurs » à la bonne heure, rien n'est plus juste ni mieux compréhensible. Mais je me demande pourquoi « on ne saurait admettre cette phrase du P. Le Doré : La bienh. Marguerite-Marie est par excellence l'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus. C'est pour être

Digitized by Google

celui du Cœur de Marie que le P. Eudes a été choisi avant tout ; mais il serait injuste de refuser à l'ardent missionnaire la gloire d'avoir servi de puissant auxiliaire et de digne précurseur à la Bienheureuse Visitandine. » — Un mot, pour finir, sur un autre détail qui vaut, ce me semble, d'être noté. Le R. P. Georges nous avertit, dans son *Avant-Propos*, qu'il a « abandonné résolument l'ordre chronologique » pour suivre « un plan logique ». Ce procédé offre des avantages et certaines facilités ; mais il a aussi des inconvénients, qui ne sont sans doute pas négligeables. Il en résulte, par exemple, qu'on nous présente ici, dans plusieurs chapitres successifs, comme en autant de tranches parallèles, d'abord *la Fondation de la Congrégation de Jésus et Marie*, puis l'*Œuvre sacerdotale*, c'est-à-dire, l'établissement et l'organisation des séminaires, puis *Saint Jean Eudes missionnaire*, puis *les Origines de Notre-Dame de Charité*, etc. Ainsi, la plupart du temps, le lecteur n'a pas sur la vie du Saint un coup d'œil d'ensemble bien net, il n'en suit qu'assez difficilement le développement historique ; il lui est même malaisé de porter sur chaque action, sur l'opportunité ou la sagesse de telle ou telle démarche, une appréciation tant soit peu sûre, d'autant que celle-ci dépend essentiellement de toutes les circonstances alors coexistant de fait, et qu'il y a, par conséquent, des synchronismes dont il n'est pas possible de faire abstraction. Ces côtés désagréables de la méthode delibérément choisie sont-ils suffisamment compensés par ses avantages, je n'oserais l'affi rmer.

J. FORGET.

K. KEUSCH. *Die Aszetik des hl. Alfons Maria von Liguori im Lichte der Lehre vom geistlichen Leben in Alter und neuer Zeit.* 2e édit. (Studia Friburgensia.) Paderborn, Bonifacius-Druckerei, 1926. In-8, xxxix-407 p., portrait. M. 11, 50.

L'influence de saint Alphonse, proclamé docteur de l'Église en 1871, a été considérable sur la théologie morale, davantage encore sur la piété catholique. Le P. K. avait entrepris de faire l'étude de l'ascétique alphonsienne. Son gros ouvrage, paru en 1924, atteint déjà la deuxième édition. Ce beau succès justifie l'entreprise et atteste la valeur du travail. La première partie traite de la formation de la doctrine ascétique du Saint, la seconde en donne l'exposé systématique, la troisième établit la valeur de cette doctrine en elle-même et par comparaison avec d'autres systèmes, spécialement de S. Ignace, de S. François de Sales et de S. Vincent de Paul. Au terme de son enquête, le P. K. croit pouvoir affirmer que l'ascétique du Saint porte son empreinte personnelle et constitue un système véritable. Il l'enserre dans une formule : l'amour mêlé de crainte, « fürchtende Liebe ». Le travail est conduit avec une méthode rigoureuse, d'un point de vue plutôt statique et abstrait que psychologique et dynamique, et en prenant pour point de départ et de comparaison

Digitized by Google

la doctrine de S. Thomas. Ce procédé a peut-être l'inconvénient de donner à la pensée de S. Alphonse une allure systématique assez étrangère à son tempérament et à ses préoccupations immédiatement pratiques. L'érudition très étendue du R. P. l'entraîne parfois à des rapprochements qui ne se justifient guère par des influences réelles. Dans cette nouvelle édition, quelques retouches heureuses répondent à certaines remarques concernant surtout l'ascétique ignatienne et l'appel aux voies mystiques. La bibliographie, très riche déjà, a été soigneusement tenue à jour. Quoique plus spécialement théologique, l'ouvrage du R. P. rendra service aux historiens en groupant une foule de données bibliographiques et systématiques.

P. DEBONGNIE, C. SS. R.

SUZANNE LEMAIRE. *La commission des réguliers*, 1766-1780. Paris, L. Tenin, 1926. In-8, XIV-258 p.

Au cours de l'année 1766, le roi Louis XV, informé qu'il s'est introduit dans les ordres religieux plusieurs abus également préjudiciables à ces ordres mêmes, à l'édification des peuples et au bien de la religion et de l'État, désignait cinq archevêques et cinq conseillers d'État pour connaître de ces abus et y apporter le remède le plus convenable. Mlle L. a voulu étudier l'œuvre de cette trop célèbre commission des réguliers qui, loin de remédier aux abus, laissera les ordres religieux dans un complet désarroi, affaiblis et épuisés au moment où ils auront à subir le plus grand assaut qu'ils aient jamais connu.

Au XVIIIe siècle, il est facile de constater un relâchement de la discipline dans un grand nombre de maisons religieuses françaises. Les ordres monastiques avaient traversé bien des crises plus profondes, plus graves et avaient toujours trouvé en eux-mêmes les éléments d'une réforme, et à l'époque qui nous occupe les religieux fervents et fidèles observateurs de leurs règles étaient encore nombreux. Avec raison, Mlle L. voit la cause principale de cette décadence dans la commende contre laquelle luttèrent tous les réformateurs sans pouvoir s'en affranchir complètement. Le roi donnait à des séculiers plus ou moins engagés dans la cléricature, des abbayes avec une part considérable de leurs revenus. Bien des évêques en possédaient une ou plusieurs, ce qui leur permettait de vivre en grands seigneurs, plus qu'en prélats. Pour beaucoup d'ailleurs les anciens monastères étaient comme une propriété dont il était toujours loisible de s'attribuer une part plus ou moins large. Les souverains en usaient pour fonder des collèges, des hôpitaux, quelquefois même de nouveaux monastères. Des procès en étaient souvent la conséquence, et ainsi se glissait chez les religieux cette habitude, cet amour de la procédure qui ne fut pas sans contribuer à la décadence.

Les religieux jouissaient de l'exemption. Groupés en congrégations, ils échappaient à l'autorité des évêques pour ne relever que

Digitized by Google

du Souverain Pontife. Y avait-il là une cause de relâchement ? Nous ne le croyons pas. Mais de ce privilège les religieux ne surent pas profiter. Appuyés sur l'autorité du pape, ils se seraient maintenus plus fermement dans l'observance de leurs règles. Les évêques y étaient souvent opposés : mais ce n'était pas pour favoriser une réforme que d'ailleurs ils n'auraient pu établir en dehors des limites restreintes de leurs diocèses. Jouissant en bien des points d'une réelle indépendance vis-à-vis des évêques, les religieux oublièrent trop souvent que leur chef dans l'ordre spirituel n'était autre que le Souverain Pontife. S'élevait-il quelque dissension dans une congrégation, dans un monastère, ils en appelaient aux pouvoirs civils, aux parlements, au Conseil du Roi ; et comme les cours souveraines étaient presque toujours en lutte les unes contre les autres, ils trouvaient dans leurs revendications un pouvoir prêt à les soutenir. Par tous les appels comme d'abus, par tous les moyens de procédure alors en usage, se trouvait minée l'autorité des supérieurs. En outre, le pouvoir civil se faisait représenter aux chapitres généraux par des commissaires royaux chargés de surveiller les débats et au besoin d'écarter de toute charge importante un religieux fervent et zélé dont on redoutait la résistance à tous les abus de quelque côté qu'ils vinssent. Comment se serait maintenue la discipline dans de telles conditions ?

A juste titre Mlle L. indique ensuite comme une des causes principales de la décadence l'influence des philosophes. « Leurs travaux, livres, opuscules, pamphlets, écrits de toute sorte qui plaisent par l'élégance du style, vivant et débordant de malice, par l'ironie corrosive de l'esprit, leur grande machine de guerre, l'Encyclopédie, minent peu à peu, insensiblement, mais sûrement, dans l'esprit public, tout sentiment de respect et de foi. » Leur but premier fut la destruction des couvents ; après les moines, ce sera le tour du clergé séculier. Les religieux ne tardèrent pas à se sentir en butte à une hostilité plus ou moins déguisée, mais ne désarmant jamais. Certains d'entre eux en vinrent à souhaiter un changement radical dans leur genre de vie, et d'autres se laissèrent aller au découragement en prévoyant dans un avenir plus ou moins éloigné une sécularisation qu'ils ne pourraient éviter. « La décadence monastique, dit très justement Mlle L., c'est le XVIIIe siècle agissant dans le cloître ; elle n'est qu'un aspect de cette crise morale qui fut surtout crise de volonté, et il nous paraît essentiel de ne pas l'oublier lorsqu'on entreprend de porter un jugement sur une institution pour laquelle un moment de faiblesse ne peut effacer des siècles de splendide rayonnement. »

A cette décadence, la commission nommée par le roi ne pouvait apporter aucun remède. Elle fut constituée en dehors du Souverain Pontife. Elle comprenait, comme nous l'avons dit, cinq archevêques et cinq conseillers d'État. Aucun religieux n'y fut appelé. Le membre le plus actif en fut le rapporteur, Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, prélat pourvu d'un riche diocèse, et de plusieurs abbayes bien rentées. Courtisan né de tous les pouvoirs, ne croyant

Digitized by Google

à rien, il donnera sa mesure à la Révolution, et finira tristement. Était-ce bien à lui de parler de relâchement, de se substituer aux fondateurs d'ordres pour régénérer les religieux.

La commission des réguliers semble avoir adopté le plan tracé par le marquis d'Argenson, ministre de Louis XV, et ami des Encyclopédistes. « La marche de ce plan devait être longue et successive de crainte d'effaroucher les esprits : d'abord on ne devait détruire et séculariser que les ordres les moins nombreux. Il faillait rendre l'entrée en religion plus difficile en ne permettant la profession qu'à un âge où l'on s'est ordinairement décidé pour un autre genre de vie.»

Le premier édit de la commission fut donc pour reculer l'âge de la profession jusqu'à vingt et un ans pour les hommes et dix-huit pour les femmes. Elle ordonne ensuite une nouvelle rédaction des règles et des constitutions et le rétablissement de la conventualité. Elle prescrit la convocation des chapitres généraux qui devront se soumettre à ses instructions. Toute résistance est inutile, et ce ne sera que bien rarement que l'autorité du Pape pourra être invoquée. Pour obliger, les nouvelles constitutions devront être confirmées par lettres patentes royales enregistrées dans les divers parlements. Malgré les réclamations des intéressés, plus de quatre cents maisons religieuses seront supprimées et une centaine appartient à des ordres détruits. Contre toutes ces suppressions quelques évêques élèveront la voix, quelques provinces ou cités réclameront, mais les motifs invoqués ne seront jamais que des raisons d'utilité publique. L'auteur examine l'œuvre de la commission dans chacun des ordres qu'elle prétend réformer.

Si cette commission se rendit digne de recevoir les louanges des philosophes et des ennemis de la religion, elle ne laissa pas cependant d'inquiéter la plus grande partie de l'opinion. Mlle L. nous montre l'opposition qu'elle rencontra; dès 1767 parut une brochure ayant pour titre : *Cas de conscience sur la commission établie pour réformer les corps religieux.* Dès le début, l'auteur, un religieux, expose que « les théologiens et les canonistes estiment que nos Seigneurs les évêques commis à la réforme des religieux sont incompètents pour cette œuvre, et que les religieux ne peuvent en conséquence leur obéir. » Les Souverains Pontifes, Clément XIII et Clément XIV, protestèrent contre l'œuvre de la commission ; mais toutes leurs réclamations n'obtinrent que de vaines paroles sans aucun résultat. Pie VI semble s'en être peu préoccupé, fondant sur la piété de Louis XVI des espérances qui ne se réalisèrent pas. Sur ce sujet les assemblées du clergé adressèrent des remontrances au roi, et en 1780, Mgr du Lau, archevêque d'Arles, y déclarait que, par le fait des mesures prises, l'état religieux en France est près de son tombeau. Les parlements soutinrent les religieux contre les entreprises de la commission des réguliers qui « n'a fait que détruire au lieu de réformer. » Mais le roi, trop habitué à l'opposition des parlements, lui dénia tout droit à s'occuper de cette question.

Après avoir exposé avec toute la précision désirable l'œuvre néfaste de cette commission, Mlle L. montre comment elle a conduit à

Digitized by Google

l'œuvre destructive du comité ecclésiastique. Lorsqu'en avril 1790 les officiers municipaux se présentent pour faire l'inventaire de leurs biens, les religieux ne résistent pas : peut-être voient-ils dans ces nouvelles mesures la continuation et l'aboutissement de l'œuvre de cette commission qui, pendant plus d'un quart de siècle, s'est attribué sur eux toute autorité.

En appendice se trouvent divers arrêts du Conseil d'État et un tableau récapitulatif des ordres religieux vers 1768, et des suppressions de maisons opérées par les ordres de la commission des réguliers.

Dans les dernières lignes de la préface, Mlle L. écrivait : « Sans prétendre décharger les ordres religieux de toute culpabilité, peut-être cette étude invitera-t-elle, en montrant les forces conjurées contre eux, à plus d'indulgence à leur égard et à une nouvelle et plus équitable répartition des responsabilités. » Le but a été atteint, et il faudra désormais tenir compte de ce consciencieux travail pour retracer l'histoire religieuse de la Révolution.

D. B. Heurtebize.

J. S. Simon. I. *John Wesley and the Religious Societies.* II. *John Wesley and the Methodist Societies.* III. *John Wesley and the Advance of Methodism.* Londres, Epworth Press, 1921, 1923, 1925. In-8, 364-382-352 p. £ 2, 14 s.

Aux gens jouissant de quelques loisirs et qui souhaiteraient revivre tout au long l'épopée religieuse que fut la vie de John Wesley, on ne peut mieux conseilller, comme lecture de tout repos, que le grand ouvrage du Dr J. S. Simon. Les trois premiers volumes ont paru. L'œuvre complète en comptera sans doute au moins le double, puisque, des cinquante-cinq ans que dura la vie publique, apostolique du héros, il en reste trente-quatre à décrire : 1757 à 1791. Les lecteurs trouveront ample matière à édification dans ces pages écrites *con amore.* Il serait prématuré de vouloir formuler un jugement définitif touchant un travail de pareille envergure, avant que l'auteur n'ait terminé sa tâche et ne nous ait livré, avec le secret de ses sources bibliographiques, celui de son plan général qu'il ne nous est pas facile de deviner. Une introduction proprement dite nous sera sans doute donnée, en vedette du dernier volume, en même temps que l'indication des sources.

Au sujet de la psychologie de Wesley, épinglons cette note, à notre avis très juste : « Il fut l'homme pratique par excellence : les faits le touchaient plus que les théories » (I, p. 185).

Bornons-nous pour le moment à noter quelques points particuliers. L'auteur bien connu d'un beau livre, consacré naguère à la *Jeunesse de John Wesley* (Paris, 1910), M. Leger, a caractérisé la littérature méthodiste de la façon suivante : « Les seules histoires générales du méthodisme qui aient encore paru sont, en effet, médiocres : simples annales dénuées d'ordre et de critique, pures enfilades d'a-

Digitized by Google

necdotes, ou juxtapositions de faits superficiels ; et les monographies compilées avec tant d'industrie, qu'on a justement comparées à de cyclopéens tas de poussière, ressemblent parfois aussi avec trop de persistance à des lectures édifiantes. Aucun souci de grouper et de relier les événements entre eux, d'en rechercher les causes intimes ou lointaines ni d'atteindre autant que possible le fond des choses : mais des faits, une foule de menus faits, étalés tels quels au jour le jour, dans leur suite strictement chronologique, tous sur le même plan »... (p. XIX-XX). On le voit, les disciples de Wesley qui ont tenu la plume, se sont, à son exemple, et plus exclusivement encore, peut-être, attachés aux faits sans essayer de les raccorder entre eux, sans le souci, primordial en histoire, de les enchaîner. La lecture attentive des trois volumes que voici permet de mesurer combien les quelque mille pages qu'on vient de nous livrer sont en progrès sur toute la littérature où, depuis plus de cent ans, les méthodistes cherchent à tracer un portrait de leur fondateur. Après tant d'idéalisations souvent maladroites et après tant de défigurations regrettables qui font songer à une collection de statues et de bustes horripilants visitée à Londres, on aime constater l'effort fait par le Dr Simon pour restituer à la figure historique de John Wesley sa vraie physionomie. Celle-ci n'en est que plus noble et plus attrayante. Personne n'était mieux qualifié que l'auteur pour tenter pareille entreprise qu'inspire une réelle piété filiale. Telles qu'elles sont, ses pages sont édifiantes pour sûr. De plus, elles sont agréables à lire. Le Dr Simon prend souvent les allures d'un cicerone infiniment sympathique et, avec une distinction de gentleman, il vous fait les honneurs de sa maison. Car il est bien chez lui dans le sujet qu'il traite. Il associe volontiers le lecteur, mis à l'aise, aux scènes variées d'une vie qu'il décrit familièrement. Ajoutons qu'au point de vue critique c'est une des meilleures publications sorties de plumes méthodistes. L'auteur met en valeur les résultats dus aux patientes recherches de la *Wesley Historical Society*. Son information est abondante et sûre. Est-elle aussi complète ? Il n'est point possible maintenant de répondre à cette question, pour deux motifs. D'abord, les documents intéressant John Wesley et son mouvement sont tellement nombreux qu'un choix critique s'impose. D'autre part, ce choix doit nécessairement s'inspirer du sujet particulier à chaque étude. Or, pourquoi ne pas l'avouer ? la lecture du présent ouvrage ne nous a pas permis de deviner, à travers le vaporeux des titres et l'élasticité des récits, l'objet exact que l'auteur a voulu traiter. N'est-ce pas là un caractère assez fréquent des entreprises de longue haleine ? Avons-nous affaire ici à une histoire générale du mouvement méthodiste, ou plutôt est-ce une biographie de John Wesley que l'auteur veut se borner à écrire ? Nous ne pouvons nous décider, le livre en main. Peut-être les volumes à paraître apporteront-ils les lumières qui nous manquent. En tout état de cause, il nous est impossible de souscrire au jugement, par trop hâtif, de tel critique littéraire déclarant trouver ici la *standard life* de John Wesley. Peut-on même y voir une biographie proprement dite ?

Digitized by Google

Dans ce cas, pas mal de digressions seraient à écarter impitoyablement et nombre d'omissions à réparer. L'unité de l'œuvre en ressortirait davantage. Y voit-on un essai historique sur les origines du mouvement méthodiste? L'ordre chronologique qui semble tisser la trame du récit fait quelquefois tort, croyons-nous, à l'effort de synthèse que l'on voudrait plus vigoureux. La réalité de cet effort synthétique en même temps que son insuffisance ne pourraient être mieux mises en lumière que par une table analytique minutieuse des chapitres. Cette table sommaire et logique des exposés, classés par chapitres, sous des titres, hélas! quelque peu flous et rarement évocateurs, serait beaucoup plus utile au lecteur que les immenses tables alphabétiques des matières, compilées par un ami complaisant de l'auteur, et rangées en quelque 122 colonnes. Sans vouloir contester l'utilité des index alphabétiques, surtout quand il s'agit d'éditions de sources, il faut bien reconnaître que, dans les travaux de synthèse comme celui-ci, une table analytique dressée par l'auteur est absolument indispensable. Seule elle permet de suivre aisément la marche de l'exposé et facilite le repérage des idées nouvelles mises en avant par l'auteur. Bien plus les idées fondamentales qui font l'armature d'une vraie synthèse commandent à l'écrivain de résister aux digressions qui sont un écueil redoutable pour des ouvrages composés comme celui-ci, au jour le jour, pendant de longues années. Peu de chercheurs semble-t-il, peuvent échapper à la tentation qui les attend au cours, d'un exposé et les invite à ouvrir une parenthèse, à faire une diversion leur permettant de glisser incidemment dans le récit les trouvailles qu'ils se flattent d'avoir faites à côté de leur sujet véritable. L'écrivain trahit alors, par faiblesse, son travail : d'historien il devient facilement déballeur de fiches.

Les trois volumes parus ne pourront que gagner en valeur par le complément que leur apporteront les publications à venir. Souhaitons que l'auteur puisse trouver le temps d'achever ce grand travail qui mérite le meilleur accueil auprès de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, si passionnante, de John Wesley et de son œuvre toujours si puissante dans le monde religieux d'aujourd'hui.

M. PIETTE.

GERARD BROM. *Romantiek en Katholicisme in Nederland.* T. I : *Kunst.* T. II : *Wetenschap en Staatkunde.* Groningue et La Haye, Wolters, 1926. In-8, XIV-430 et VIII-412 p. Fl. 15,80.

« Ce livre, dit l'auteur dans sa préface, apporte le message d'une résurrection. Nous y voyons renaître l'amour du moyen âge et partant, plus ou moins, l'amour de l'Église romaine. En effet, puisque l'esprit médiéval fut identifié avec le catholicisme, l'on ne peut rechercher l'un sans se rapprocher de l'autre. Cette assimilation lente et graduelle de la tradition constitue une page de l'histoire du romantisme ; elle nous montre en même temps comment les catho-

Digitized by Google

liques sont redevenus conscients de leur rôle dans la vie nationale, comment sans leur concours, passivement, ils ont reçu leur émancipation ». L'ouvrage du professeur de Nimègue n'est donc ni l'histoire du romantisme dans les Pays-Bas, ni celle du catholicisme : il n'examine ce mouvement que pour autant qu'il a favorisé la restauration de l'Église dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Si le romantisme, comme réaction contre les idées rationalistes de l'« Aufklärung » et contre le courant athée de la Révolution, a fait éclore un renouveau religieux dans toute l'Europe occidentale, il en fut particulièrement ainsi dans les Pays-Bas. Un calvinisme aride et froid avait glacé les cœurs et desséché les esprits ; les iconoclastes de la Réforme et les vandales des siècles suivants avaient dépouillé les temples et les villes de leur ancienne beauté : le retour au moyen âge y ramena une température plus clémente, favorable à la naissance de la poésie et de l'art. Chose étrange, ce renouveau fut suscité presque exclusivement par des pasteurs et des savants foncièrement hostiles à l'Église. Poussés par les lois aveugles de l'atavisme, pris de la nostalgie des splendeurs du passé, les artistes et les poètes étaient hantés par le charme des anciennes légendes, par la majesté de l'art gothique,par les joies sereines de la mystique et de la liturgie.

Après eux les chercheurs et les savants se mirent à explorer et à fouiller le terrain entrevu ou découvert par les poètes. Chose plus étrange encore, de temps en temps ils reculent devant la portée de leurs paroles et les conséquences de leurs actes : voulant sauver la face des choses pour une foule fanatique qui les accuse d'être des « romanisants » et des « crypto-catholiques », ils enfourchent les vieux chevaux de bataille de l'ignorantisme du moyen âge, des moines repus et des religieuses languissantes, ou embouchent la trompette des grands jours pour célébrer les hauts faits et gestes des gueux et proclamer l'action bienfaisante et libératrice de la Réforme.

D'autre part, les catholiques, habitués pendant deux siècles à passer pour les parents pauvres, sevrés de tout progrès, élevés dans un classicisme borné,se tiennent à l'écart, méfiants et sur la défensive, craignant les ennemis séculaires « et dona ferentes ». D'ailleurs, pourquoi faire tant d'état de richesses qu'ils connaissaient depuis leur tendre enfance? Ils s'esclaffent même devant la maladresse avec laquelle les protestants manipulent ces trésors : quoi de plus grotesque que ces poètes et romanciers qui baragouinent le latin comme des enfants de chœur, qui font célébrer des grand'messes le soir, qui se permettent des familiarités excessives avec les choses les plus saintes?

Malgré, ou plutôt grâce à cette abstention, le romantisme créa une atmosphère favorable au développement du catholicisme. Si l'Église elle-même avait mis sur pied cette manœuvre, le mouvement se serait heurté à une résistance énergique et farouche : les troubles d'avril lors du rétablissement de la hiérarchie en 1855 en font foi. Maintenant, par le concours naturel des forces mises en

Digitized by Google

branle, ils ont acquis leur émancipation politique et religieuse. Il convient cependant de signaler déjà le rôle actif qu'un seul catholique, Joseph Alberdingk Thijm, y a joué de prime abord.

M. Brom a classé les faits en deux groupes : le tome I est consacré aux manifestations littéraires et artistiques, le tome II au mouvement scientifique et politique.

Le premier volume est divisé en quatre chapitres : Bilderdijk ; l'École anglaise ; le Cercle du *Gids* ; l'art gothique. L'auteur y examine l'attitude des poètes, des romanciers, des artistes vis-à-vis des idées nouvelles et vis-à-vis de l'Église.

Au seuil du XIXe siècle surgit la figure imposante de Bilderdijk,le grand mécontent drapé dans son manteau de prophète, le promoteur du Réveil en Hollande. Pendant son exil il avait appris à estimer les catholiques ; après son retour sous Louis-Napoléon il sympathise avec eux, professe une doctrine qui se rapproche de la leur, et s'il faut en croire ses ennemis, n'est pas loin de faire le pas décisif. Si le besoin d'une tradition bien assise portait ses regards vers le moyen âge et les Pères, son déplorable passé, son immense orgueil, son horreur de certains dogmes comme l'infaillibilité, et dans sa vieillesse, l'influence exercée par son disciple Da Costa, l'ont empêché d'embrasser la religion catholique. A l'encontre de son maître, Da Costa, le juif converti, se cantonne dans un protestantisme étroit. Tollens, le rimeur ennuyeux et suffisant, l'apostat par intérêt personnel, Staring, le poète intellectualiste, s'abstiennent de toute sympathie pour le romantisme.

La poésie est la mère de l'histoire : aussi rien n'a plus contribué à l'étude du moyen âge que la fantaisie créatrice de Walter Scott, qui a suscité d'innombrables imitateurs et a inspiré de nombreux penseurs et chercheurs : aux Pays-Bas, il a charmé des esprits sérieux comme Bilderdijk et Van der Palm, Da Costa et Geel. A son instar, le joyeux et jovial Van Lennep, le romancier choyé et adulé de son époque, a coqueté avec le moyen âge, mais sans conviction, uniquement pour suivre la mode ; ses légendes dégénèrent en caricatures et en persiflage, ses figures de prêtres et d'évêques dans les romans sont des charges tellement haineuses que même des protestants bien pensants protestent à grands cris. Qu'importe au superficiel Van Lennep pourvu que le gros public morde à l'appât ? Les poètes-pasteurs Beets, Hasebroek, Ter Haar, Ten Kate s'aventurent sur la mer romantique tout en allégeant de temps en temps leur cargaison. Le vrai romantique fut Hofdijk, l'ami de Thijm ; entiché du moyen âge, il professe pour lui un véritable culte, en parle avec un enthousiasme débordant. Aussi les catholiques l'accueillent-ils avec une déférence bienveillante jusqu'à sa volte-face complète en 1860.

Pour le Cercle du *Gids*, Potgieter, Bakhuizen van den Brink, Schimmel, l'histoire des Pays-Bas ne commence qu'avec Guillaume d'Orange en 1581 ; ils sont donc plutôt hostiles aux rêveries moyenageuses. Cependant Potgieter fait appel aux catholiques pour le plus grand bien de la patrie. Chez Mme Bosboom-Toussaint, dont les romans constituent une espèce de « Génie du Protestantisme », il

Digitized by Google

faut s'attendre à une description partiale de la Réforme et à une caricature du catholicisme ; la noblesse de son caractère l'oblige toutefois à corriger de temps en temps la touche trop ardemment polémique de ses premières œuvres.

Dans le quatrième chapitre, M. Brom raconte l'histoire douloureuse du renouveau de l'art religieux. Non contents des ravages causés par les iconoclastes, leurs successeurs ne cessent, avec l'assentiment des pouvoirs publics, de démolir ou de moderniser les derniers vestiges des gloires anciennes : tours séculaires, admirables vitraux, fresques et boiseries remarquables, rien n'est épargné par leurs goûts niveleurs ; le seul service rendu à l'art fut de badigeonner à la chaux les peintures murales que des mains pieuses rendront plus tard au grand jour. Pour mettre fin à cette folie de destruction qui sévissait aussi parmi les catholiques, il fallut la longue campagne acharnée de Thijm, qui livra à la risée publique de l'Europe civilisée les démolisseurs farouches et les restaurateurs maladroits. Enfin, par l'avènement de Victor de Stuers au poste de référendaire aux Sciences et aux Arts, des jours meilleurs arrivèrent. En même temps naquit l'engoûment pour l'art gothique ; se manifestant d'abord par de vagues louanges dithyrambiques, il prend corps dans l'admiration inoffensive..... d'un monument étranger, la cathédrale de Cologne, et finit par s'imposer même à la masse protestante par la légende que le style gothique est d'importation allemande et fut créé et répandu par les francs-maçons du moyen âge ! Toutefois les premières escarmouches tournèrent à la défaite par le rejet du plan que l'architecte Pierre Cuypers avait fait pour le monument commémoratif de la Haye : le projet fut écarté comme trop catholique. La bataille définitive se livra autour de la construction du Rijksmuseum, où Cuypers, admirablement secondé par son beau-frère Thijm, l'emporta après une lutte homérique. Ce triomphe marque une date dans l'histoire de l'architecture hollandaise comme un retour à l'art rationnel de construire : la voie était préparée pour la grande école moderne des Joseph Cuypers, Berlage, De Basel. Le développement de l'histoire de l'art marche de pair avec la renaissance de l'architecture. Quant à la sculpture, la musique et la peinture religieuses, elles restèrent longtemps l'apanage des catholiques : un seul protestant, le peintre Bosboom, parvint à saisir et à rendre l'atmosphère sereine de nos cathédrales.

Le second volume comprend également quatre chapitres : la mystique ; logique et réaction ; l'émancipation ; la conclusion.

Le premier chapitre décrit, dans le domaine des sciences morales, l'adaptation extrêmement lente des esprits aux courants littéraires. Pour dissiper les préjugés qui régnèrent pendant la première moitié du XIXe siècle contre l'étude de la langue et de la littérature moyen-néerlandaises, il a fallu l'exemple de pionniers allemands comme Hoffmann von Fallersleben, Mone, von Kausler, de travailleurs flamands comme J. F. Willems, qui vinrent étaler devant les yeux incrédules des Hollandais sceptiques les trésors de cette littérature ; il a fallu la diatribe violente de Joncbloet pour secouer la

Digitized by Google

torpeur des professeurs archi-conservateurs et archi-réactionnaires ; il a fallu surtout l'arrivée d'une nouvelle génération d'esprits assez larges pour apprécier la piété candide et la foi naïve de nos auteurs médiévaux. Faut-il s'étonner cependant de ce que, dans un domaine où les catholiques ne prêchèrent pas d'exemple, les protestants ne parvinrent que fort rarement à la juste compréhension de ces chefs-d'œuvre ? Quant à l'illustre converti Vondel, la tradition ne fut jamais interrompue, mais il dut attendre la seconde moitié du XIXe siècle pour voir perpétuer sa mémoire par une édition complète de ses œuvres et par un monument digne de lui.

Pour les historiens protestants, le moyen âge fut longtemps l'époque des ténèbres, la nuit de la civilisation. Seuls quelques auteurs libéraux tels que Fruin portèrent un jugement objectif sur certaines questions. L'histoire religieuse aussi était reléguée à l'arrière-plan : les premiers qui s'en occupèrent, Rooyaards et Kist, le firent avec un parti pris scandaleux contre Rome ; le dernier ne dédaigna pas même de servir à ses lecteurs des textes truqués et de leur ressasser des légendes et des fables rebattues. La curiosité ne s'éveilla qu'après que Van Heusde eut découvert que les Frères de la Vie Commune et les autres esprits éminents du moyen-âge n'auraient été que les préparateurs inconscients de la Réforme ! Par une évolution naturelle tous les efforts des moines et des moralisateurs n'auraient abouti qu'au grand mouvement de Calvin et de Luther, thèse qui fut proclamée solennellement en 1842 par le professeur de Heidelberg Ulmann dans son livre *Reformatoren vor der Reformation.* Le vrai promoteur de l'historiographie religieuse fut le professeur d'Amsterdam Willem Moll : son étude sur *Johannes, Brugman* et surtout son ouvrage capital, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas avant la Réforme*, s'imposèrent aussi à l'attention des catholiques par leur critique impartiale, leur souci constant de la vérité, leur bienveillance à l'égard de l'Église. Son exemple fut fécond comme le témoignent les beaux travaux d'Acquoy, Muller, Wybrands, etc.

Quant à la théologie et à la liturgie catholiques, la lumière ne se fit que très lentement. Longtemps ignorées et méconnues, souvent mal interprétées, — il était d'usage courant de reprocher aux fidèles l'adoration de la Vierge et des saints, — elles ne parvinrent à se frayer un chemin que le jour où certains pasteurs orthodoxes, épris de l'union des Églises et affligés par le vide de leurs temples, se mirent à étudier les traités théologiques et à imiter les rites des cérémonies religieuses. La mystique et la scolastique, elles aussi, furent longtemps des termes de mépris, synonymes d'hystérie et de formalisme. Peu à peu on en vint à une meilleure compréhension de l'*Imitation*, de S. Bernard et de S. François d'Assise ; en 1894 l'université d'Amsterdam réhabilita du coup la vieille scolastique en créant un cours de philosophie thomiste.

Dans le second chapitre, Brom nous peint de main de maître quatre portraits, dont trois d'incroyants : deux pasteurs qui ont perdu la foi, Busken Huet et Allard Pierson, et le grand-maître de

Digitized by Google

la libre-pensée Multatuli. Chose remarquable, leur attitude envers les catholiques fut plutôt bienveillante : ennemis acharnés des pasteurs orthodoxes, ils se plurent à mettre en lumière les mérites de l'Église catholique. D'autre part, Joseph Alberdingk Thijm, le chevalier sans peur et sans reproche, avec la devise : *Nil nisi per Christum.* Esprit solide et souple, ce négociant devenu plus tard professeur d'esthétique en imposa aux croyants et aux mécréants : par son commerce agréable et sa vaste érudition, par les belles qualités de son cœur et de son intelligence, cet autodidacte remplit le rôle d'agent de liaison entre les catholiques et les protestants. Témoin de l'ancienne génération, il prépare l'avènement d'une nouvelle époque par son amitié avec Gezelle et par son cercle littéraire où il accueille Jacques Perk. Son action forme le pivot de l'action catholique pendant un demi-siècle.

Le troisième chapitre raconte les étapes de l'émancipation catholique. Après avoir donné les traits caractéristiques des trois Guillaume, Brom montre comment l'idée de coalition entre catholiques et antirévolutionnaires a surgi et a évolué. Quoique leur programme comportât beaucoup de points communs, ni Groen ni Thijm ne purent se décider à joindre leurs efforts contre le modernisme et l'athéisme : il fallut l'arrivée d'une nouvelle génération plus souple, où Kuyper et Schaepman conclurent l'alliance monstrueuse qui permit au parti catholique de prendre son essor.

Dans la conclusion, l'auteur dégage les grandes lignes de son ouvrage et revendique pour ses coreligionnaires une part importante dans la vie nationale. Le second volume se termine par une imposante liste bibliographique des ouvrages consultés et un index de tous les noms de personne mentionnés dans les deux tomes.

Cette analyse sèche et incomplète ne peut donner qu'une pâle idée de cette œuvre capitale. Écrite dans un style alerte et primesautier qui fera peut-être crier les amateurs de la belle période classique, dans une langue riche et imagée dont l'auteur possède tous les secrets, cette œuvre fait revivre devant les yeux du lecteur une période importante de la vie artistique et religieuse des Pays-Bas. Doué d'un coup d'œil perçant, d'une analyse psychologique sagace M. Brom excelle à tracer des portraits remarquables de vie et de coloris : peut-on oublier jamais le Dr Wap, « appartenant à la race tenace des puces littéraires, sautant successivement sur tous les hommes célèbres qu'il peut atteindre » ? Souhaitons toutefois que le talent de l'écrivain évite toujours les écueils de la charge et de l'amplification littéraire.

Quoique l'auteur s'excuse dans sa préface de ce qu'un ouvrage de ce genre doive être nécessairement incomplet, il nous faut admirer sans réserve l'abondance des matériaux qu'il a accumulés et le parti qu'il a su en tirer. Pour ce travail de patience et d'abnégation, il a examiné les publications les plus diverses, fouillé les documents les plus disparates et son flair d'historien y a découvert des éléments pouvant servir à son entreprise. Malgré certaines répétitions, les grandes lignes de l'ouvrage se dessinent nettement et convergent

Digitized by Google

vers une belle synthèse dans le chapitre final de cette œuvre remarquable.

A. Boon.

Heinrich Pohl. *Die katholische Militärseelsorge Preussens. 1797-1888. Studien zur Geschichte des deutschen Militärkirchenrechts.* (Kirchenrechtliche Abhandlungen hrsg. von U. Stutz. Fasc. 102-103.) Stuttgart, Enke, 1926.

L'histoire de l'aumônerie militaire allemande a déjà fait l'objet de plus d'une monographie. En 1904, le conseiller secret de gouvernement, Dr Martin Richter, avait consacré à cette matière une importante publication de textes. M. H. Pohl, professeur de droit à l'université de Tubingue, proposa à Richter d'entreprendre de commun accord une histoire complète du droit ecclésiastico-militaire allemand. L'offre fut acceptée, les travaux entamés, mais l'œuvre commune ne put être achevée. Forcé de restreindre son plan, Pohl se décida à publier, dans la collection de travaux juridiques dirigée par M. Stutz, la partie de son travail, comprise entre le début du règne de Frédéric Guillaume III (1797) et l'année 1888.

Durant cette période, l'aumônerie militaire catholique prussienne marque une série de progrès méthodiquement poursuivis, quoique momentanément interrompus pendant les années malheureuses du Kulturkampf. Trois rois de Prusse prirent à ces développements une part personnelle considérable : Fréderic-Guillaume III (1797-1840), Frédéric-Guillaume IV (1840-1861) et Guillaume Ier (1861-1888).

Ils étaient tous trois profondément imbus de l'idée, que le sentiment religieux est nécessaire à la valeur de l'esprit militaire. Pour l'armée, la pratique de la religion ne pouvait être considérée comme affaire privée. On connaît l'inscription gravée jadis sur le casque légendaire du soldat prussien : *Mit Gott für König und Vaterland.*

Les débuts du règne de Frédéric-Guillaume III ne connurent pas le régime de la tolérance religieuse. Ce roi fit peser longtemps sur ses soldats catholiques une contrainte morale insupportable. Aveuglé par le désir de la cohésion et de l'unité militaires, il voulut lui subordonner les droits de la minorité confessionnelle de son armée. Les soldats catholiques furent obligés d'assister aux offices évangéliques. Le roi se défendait de vouloir exercer une pression sur la conscience. Il ne s'agissait, déclarait-il, que d'un service commandé, ayant pour but d'assurer le prestige de la religion dominante. Cette attitude intolérante mécontenta vivement les catholiques allemands. Néanmoins le roi tint bon. Jusqu'en 1832 les soldats catholiques furent inscrits d'office parmi les ouailles des pasteurs protestants. Ce n'est qu'à la fin de son règne, que Frédéric-Guillaume III renonça au principe de l'unité confessionnelle dans l'armée. Quelques aumôniers catholiques furent admis à l'essai et l'on se montra moins sévère dans l'application du règlement obligeant tous les hommes à assister au culte évangélique. C'était un premier pas dans la voie

Digitized by Google

de la méthode appelée en Allemagne : *Paritätsgedanke*. Cette méthode dite de parité fut accentuée sous l'impulsion de Frédéric-Guillaume IV. Ce monarque, animé de bonnes dispositions, vit ses efforts entravés par les difficultés financières et par l'opposition de la bureaucratie ; en 1849, il fit établir un évêque d'armée (*Armeebischof*), qui recevait sa juridiction du pape et la sous-déléguait à un prévôt de campagne (*Feldpropst*). Cette institution ne se maintint pas ; en 1868, Guillaume Ier demanda et obtint du Saint-Siège, que les pouvoirs nécessaires fussent conférés directement par Rome au prévôt de campagne. Le titre d'évêque militaire, porté par un prélat catholique, portait ombrage aux susceptibilités protestantes.

D'après Pohl, Guillaume Ier était fort sympathique à l'aumônerie catholique. Mais il se trouva entraîné dans le tourbillon du Kulturkampf bismarckien. A peine établie, la prévôté militaire fut soumise, dans la personne de son titulaire, à des avanies et à des hostilités, qui pendant seize ans suspendirent son action. Le prévôt Namszanowski avait, en 1872, jeté l'interdit sur un aumônier qui appartenait à la secte des vieux catholiques. Sommé par le ministère de la guerre, von Roon, de rendre à cet aumônier sa juridiction, le prévôt s'y refusa, se retranchant derrière ses devoirs religieux. Déféré à un conseil de guerre, il fut acquitté du chef de désobéissance dans la question du refus de juridiction, mais condamné du chef de s'être rendu à Fulda, à la réunion des évêques prussiens, sans la permission du ministre de la guerre. Le conflit fut brutalement dénoué par Bismarck, qui signifia au Saint-Siège que le roi de Prusse renonçait à la prévôté militaire catholique, établie conformément à l'accord de 1868. Namszanowski fut mis en disponibilité. Après seize ans, Bismarck jugea opportun de prendre en cette matière, comme en bien d'autres, le chemin de Canossa. A la suite de négociations avec le cardinal Rampolla, la prévôté militaire catholique fut rétablie en 1888.

M. Pohl a pu puiser abondamment dans les archives des ministères prussiens de la guerre et des cultes. Il publie, entre autres documents, l'intéressante correspondance échangée entre les cardinaux secrétaires d'État Antonelli et Rampolla, et le prince de Bismarck. Il a traité avec objectivité et impartialité un sujet toujours brûlant chez nos voisins de l'est. La crainte d'ailleurs d'éveiller les passions confessionnelles imposa un retard considérable à la publication de l'ouvrage. Déjà prêt en 1914, le manuscrit ne put en ce moment être livré à l'impression : le ministère des cultes jugea imprudent de rappeler, pendant la guerre, le souvenir de luttes confessionnelles récentes.

F. Claeys Bouûaert.

M. Bierbaum. *Dompräbendär Helfferich von Speyer und der Münchener Nuntius Serra Cassano. Ein Beitrag zur römisch-bayerischen Kirchenpolitik und zum Vollzug des baye-*

Digitized by Google

rischen Konkordats im Jahre 1818. (Veröffentlichungen der Görres-Gesellschaft. Sektion für Rechts- u. Sozialwissenschaft. Fasc. 35.) Paderborn, F. Schöningh, 1926. In-8, VIII-173 p. M. 7,20.

Après la chute du protectorat napoléonien, plusieurs états allemands conclurent des concordats avec le Saint-Siège. Ils y étaient poussés surtout par la nécessité de régulariser légalement l'existence simultanée de l'Église catholique avec d'autres confessions religieuses. Parmi ces conventions, la première en date fut celle conclue, le 5 juin 1817, entre Pie VII et le roi de Bavière, Maximilien-Joseph. A ce moment le roi de Bavière était encore un souverain absolu. Il avait le droit de publier pareille convention sans le concours des représentants de la nation ; en vertu de l'art. 18 du concordat, il était obligé de le faire. En fait cette publication eut lieu le 25 mai 1818. Mais par le même acte royal, fut promulguée la nouvelle constitution, à laquelle était jointe, comme partie intégrante, un « édit .. concernant la religion et les sociétés religieuses ». Cet édit restreignait singulièrement la portée du concordat ; il attribuait à l'État le droit de *placet* et d'autres droits qui mettaient l'Église dans une situation dépendante ; il accordait aux confessions dissidentes le statut dit « de parité » ; il ne reconnaissait force de loi au concordat que « pour les autres affaires intérieures de l'Église ». C'était, dans une certaine mesure, la répétition de la malhonnêteté commise, en 1801, par Napoléon, quand il adjoignit de sa propre autorité les articles organiques au concordat français.

Le pape ne pouvait pas ne pas protester. Il menaça de retarder l'exécution de la bulle de circonscription des nouveaux diocèses, vivement désirée par le roi. Sur ces entrefaites, l'ambassadeur bavarois près le Saint-Siège, le cardinal von Haeffelin, fit une déclaration de nature à apaiser le juste mécontentement du Souverain Pontife : l'édit de religion n'aurait visé que les confessions protestantes et laisserait le concordat en pleine vigueur. Satisfait par ces explications, Pie VII permit au nonce Serra-Cassano de prendre le chemin de Munich. Le 31 octobre 1818, le nonce avait rejoint son poste. Aussitôt le gouvernement bavarois, désavouant son propre représentant, déclara que von Haeffelin avait outrepassé ses instructions. La lutte reprit. Un bref pontifical (13 janvier 1819) imposa au clergé bavarois de ne prêter serment à la constitution que moyennant certaines réserves. Le pape se refusa à promulguer la bulle de circonscription des nouveaux diocèses, jusqu'à ce qu'une nouvelle déclaration royale eût apporté certains tempéraments aux prétentions étatistes (15 septembre 1821). En réalité toutefois le concordat ne fut exécuté que pour autant qu'il n'était pas en contradiction avec l'édit de religion.

Tel est l'exposé des faits, tels qu'ils étaient sommairement connus jusqu'aujourd'hui. Il n'est pas nécessaire d'insister sur les différentes questions que soulevaient naturellement des tractations aussi embrouillées. Comment le gouvernement bavarois s'est-il

Digitized by Google

décidé à des actes qui devaient, aux yeux de la cour romaine, revêtir tout l'odieux d'une duplicité ? Qu'a-t-il fait pour pallier ou excuser cette apparence odieuse ? Jusqu'à quel point la cour romaine s'est-elle laissé impressionner par la nécessité d'accorder, sinon un acquiescement total, au moins certaines mitigations à ses ressentiments ? Quelles furent les difficultés et les épreuves que rencontra le nonce de Munich dans son travail d'interprétation et d'application du concordat ? Pour résoudre ces problèmes, M. B. a pu recourir aux archives du Vatican ; ce n'est d'ailleurs qu'à partir de 1921, que les documents relatifs à ces négociations furent rendus accessibles aux historiens.Les recherches de B. ont mis en lumière, en même temps que l'activité du nonce Serra-Cassano, le rôle joué par plusieurs personnages, jusqu'ici restés dans l'ombre. C'est en particulier un chanoine de la cathédrale de Spire, Joseph-Antoine Helfferich (1762-1837), qui nous est présenté avec abondance de renseignements. Helfferich fut, pendant les mois de septembre-octobre 1818, chargé par le gouvernement bavarois d'une mission officieuse à Rome. Il devait exposer au cardinal secrétaire d'État Consalvi, les motifs impérieux qui avaient obligé le roi de Bavière et son gouvernement à entreprendre, au point de vue civil et régional, une action parallèle, apparemment opposée, à celle du concordat, Les considérations qu'il développa sont résumées dans deux mémoires dus à sa plume : une *Expositio historica* et une réponse aux objections principales formulées par la cour de Rome. A côté d'Helfferich, et souvent en opposition avec lui, sort de la pénombre la personne d'un conseiller intime du nonce : le bénédictin Paul du Monts. Celui-ci était de nationalité allemande ; Serra-Cassano se l'était attaché, tant à cause de son ardeur à défendre les doctrines romaines qu'à cause de sa connaissance des milieux allemands. Du Monts reproche fréquemment à Helfferich de montrer trop de complaisance pour les visées gouvernementales. Enfin la personnalité du nonce Serra-Cassano est bien mise en évidence. Son isolement à Munich, ainsi que la méfiance dont il se sent entouré, l'obligent à une attitude toute de réserve et de circonspection. Il défend néanmoins pied à pied les revendications du Saint-Siège ; s'il se montre conciliant en matière de personnes et d'applications, il ne cède en rien sur les principes. Cette appréciation est fondée sur la teneur d'un rapport adressé par le nonce à Consalvi (4 novembre 1818) ainsi que sur l'examen des instructions fort précises quelui en voya la secrétairerie d'État. Tous ces documents sont publiés dans leur texte original ; ils sont également mis en œuvre dans un commentaire bien étudié, pour lequel l'auteur a utilisé différents ouvrages consacrés jadis à cette matière. M. B. apprécie fort la diplomatie souple et réaliste du cardinal Consalvi ; il y voit les débuts d'une tradition à laquelle se rattache la politique du grand Léon XIII. Il montre le bien-fondé des concessions qui constituaient souvent le fond de cette diplomatie, et en établit la conformité avec le système défendu par plusieurs canonistes allemands sous le nom de *Koordination*.

F. Claeys Bouûaert.

Digitized by Google

F. J. Zwierlein. *The Life and Letters of Bishop Mc Quaid* prefaced with *History of Catholic Rochester before his Episcopate*. T. II. Louvain, Uystpruyst, 1926. xii-488 p. et ill. Doll. 3.

Dans un volume publié en 1925, que la RHE s'est fait un plaisir de signaler, M. le Dr Zwierlein a retracé en détail les débuts et la féconde évolution du ministère sacerdotal de l'abbé Mac Quaid. On y voit ce jeune prêtre, d'un talent et d'une activité peu ordinaires, se dépensant sans compter, soit comme curé et comme fondateur et président du collège de Seton Hall, soit ensuite comme vicaire général du diocèse de Newark. Ici, il nous est donné de le suivre dans la plus grande partie de son long épiscopat, depuis le jour où, premier titulaire de Rochester, il prit possession, en 1868, jusque vers 1896.

On retrouvera dans le nouvel évêque l'homme d'action et de décision, la force de caractère, avec une certaine liberté d'allure et de langage, et aussi une certaine crânerie combattive, qu'on aimait dans le prêtre. Les occasions de déployer ces qualités ne manquèrent pas à Mgr Mac Quaid. Ce fut notamment, dès son entrée en fonctions, la question de la délimitation exacte de son diocèse, dont il n'obtint la solution qu'après plusieurs années d'attente. Ce furent ensuite des embarras que suscita à son administration, en l'entraînant dans de longues procédures, l'un ou l'autre mécontent parmi son clergé. Ce furent surtout et toujours les soucis et le labeur inévitablement inhérents aux entreprises de son zèle. Il se préoccupa tout d'abord d'assurer aux enfants le bienfait d'une éducation foncièrement chrétienne, et parce que les écoles publiques étaient loin de répondre à cet idéal, il créa sans tarder un grand nombre d'écoles paroissiales, auxquelles il ajouta bientôt une école normale et d'autres établissements d'enseignement moyen. Il s'était assuré pour ces lourdes tâches le dévouement de divers instituts religieux et principalement des Sœurs de Saint-Joseph, dont il voulut et sut faire une congrégation diocésaine, afin de l'avoir plus complètement à sa disposition. Le 3e concile plénier de Baltimore en 1884 n'eut pas de collaborateur plus éclairé ni de zélateur plus ardent que lui. Il s'employa en particulier de toutes ses forces à obtenir de Rome l'approbation intégrale des articles relatifs à la discipline hiérarchique, à la situation des curés vis-à-vis de leur Ordinaire. Au concile du Vatican, s'il ne prit jamais la parole en public, il ne fut pas inactif dans les rangs de la minorité, à laquelle il resta fidèle jusqu'à la fin. Il lui tardait du reste d'aller rejoindre son cher troupeau, et il n'en faisait pas mystère. Il n'assista point à la session solennelle du 18 juillet. Mais, à peine de retour à Rochester, le 29 août 1870, il montait en chaire dans sa cathédrale, pour attester publiquement sa foi à la définition de l'infaillibilité pontificale et exposer la véritable portée de cette définition. Durant les années où l'Irlande, pour obtenir un régime politique et économique plus équitable, soutenait ces luttes héroïques qui eurent un si grand retentissement en Amérique, Mac

Digitized by Google

Quaid, on le devine, n'eut garde de rester indifférent ou muet ; en toute occasion, et par la parole et par la plume, il affirma sa sympathie profonde pour la cause du *Home Rule*, réprouvant tous les excès criminels comme le « *No Reat* » et le boycottage , mais allant, contrairement à l'avis d'autres évêques, jusqu'à recommander l'enrôlement des femmes dans l'*Irish National Land League*. C'est en étudiant de près le mouvement irlandais et sa répercussion américaine qu'il se convainquit de plus en plus de l'action funeste et persistante des sociétés secrètes. Elle eurent toujours en lui un adversaire décidé. Sur cette question aussi bien que par rapport à la fréquentation des écoles officielles, il se montrait délibérément moins conciliant, plus défiant que le cardinal Gibbons, dont le robuste optimisme lui apparaissait comme une attitude née d'un sentiment patriotique respectable, mais parfois légèrement teintée de naïveté et grosse d'illusions dangereuses.

Tous ces points et beaucoup d'autres, M.Zwierlein les a traités selon sa méthode ordinaire, c'est-à-dire en n'avançant qu'entouré d'une documentation très copieuse et très précise. Il estime fort justement qu'il convient de remonter aux sources, si l'on veut non pas seulement connaître ou exposer une série d'actes ou d'événements, mais en saisir et en faire comprendre, avec l'enchaînement, la signification profonde, contenue dans l'intention et les aspirations d'où ils sont sortis. Voilà pourquoi les longs extraits de lettres, de conférences et de sermons abondent dans ce volume, comme dans le premier ; et pour chaque détail l'indication exacte de la source manuscrite ou imprimée facilite le contrôle et, éventuellement, des recherches complémentaires. Finalement, grâce à la multiplicité et à la variété des relations épistolaires de l'évêque de Rochester, grâce à l'importance des questions qu'il touche et des intérêts qu'il défend dans sa corr. spondance et ses nombreux discours, grâce à l'ampleur de ses informations et à la profondeur de son coup d'œil, grâce enfin à la franchise étonnante, parfois un peu rude, de ses appréciations sur les hommes et les choses, on peut dire des pages que nous venons de parcourir, qu'elles renferment un remarquable aperçu sur bien des côtés de l'histoire ecclésiastique des États-Unis dans le dernier tiers du XIXe siècle.

J. FORGET.

L. WIEGER, S. J. *Textes historiques. Histoire politique de la Chine depuis l'origine jusqu'en* 1912. 2e édition.Hien-Hien (Chine), Imprimerie de la Mission, 1923. 2 vol. in-8, 916 p. et 25 cartes ; p. 917-1875.

DU MÊME. *La Chine à travers les âges. Hommes et choses. Récits. Index biographique. Index bibliographique.* Hien-Hien, (Chine), Imprimerie de la Mission, 1920. In-8, 547 p.

I. L'histoire de Chine offre ceci de remarquable qu'elle se dévelop-

Digitized by Google

pe pendant quatre millénaires de façon continue et organique sans que la domination étrangère que ce pays eut parfois à subir ait modifié sensiblement ses institutions et ses coutumes traditionnelles

Il nous en est resté des sources nombreuses et importantes conservées dans des histoires officielles et autres chroniques qui, dans leur forme actuelle, commencent environ à 400 ans avant J. C. En effet, la masse énorme de documents que supposent les vicissitudes et l'administration d'une nation à la fois si ancienne et si nombreuse n'est pas restée à l'état d'archives ; dès le début, elle a été élaborée et disposée en récits suivis. Ceux-ci forment, pour chaque dynastie, un tas très appréciable et il faut une patience peu ordinaire pour les lire même partiellement. Veut-on des exemples ? L'histoire officielle de la dynastie des Song (960 ap. J.-C. à 1279) comprend 496 livres ; celle des Yuan (1280-1367) 210 livres et celle des Ming (1368-1643) 332 ; soit au total plus d'un millier de volumes pour moins de sept siècles. Au XIe siècle de notre ère, Seu-Ma-Koang condensa les immenses répertoires des âges antérieurs et en compila un ouvrage intitulé : *Miroir historique de l'art de gouverner* ; cet abrégé compte encore 294 livres. Refondu au siècle suivant par Tchou-Hi, le *Miroir historique* fut plus tard traduit en français, par le P. de Mailla et édité, de 1777 à 1880, en onze volumes in-4. De l'aveu du P. Gaubil, la traduction du P. de Mailla avait été faite trop vite et était loin d'être sans défauts : de plus elle était devenue rare. Jusqu'à ces dernière années, il n'était donc pas aisé de recourir aux sources de l'histoire de Chine.

Le P. L. Wieger qui, par d'autres savants travaux, s'était déjà affirmé comme un maître en sinologie, a eu le rare courage de lire les textes originaux et d'un extraire tout ce qui, comme fait ou comme doctrine, lui a paru devoir être utile à un missionnaire et intéresser tout honnête homme désireux d'acquérir une connaissance générale des choses de Chine.C'est l'idée qui a donné naissance aux *Textes historiques* dont la première édition a paru à Hien-Hien de 1903 à 1905.

Parcourant chaque période, depuis l'âge légendaire, l'auteur donne sur chaque page, à gauche les textes chinois les plus importants et, en regard, une traduction française agrémentée, de ci de là, d'un bout de commentaire nerveux et tout pétillant d'une verve qui rappelle un peu celle de Mgr Duchesne,mais s'exerçant ici aux dépens de personnages beaucoup moins respectables.La traduction est éclairée par les deux yeux traditionnels de toute bonne histoire : de nombreuses dates ramenées à notre chronologie occidentale et vingt-cinq cartes, schématiques mais très claires. De plus, chaque fois qu'il rencontre un événement capital, le P. W. ne se contente pas de fournir le texte des principales sources ; dans une note ou un excursus, il résume le résultat de ses immenses lectures sur le sujet, et discute l'une ou l'autre question controversée.

Par exemple, arrivé à l'époque des T'ang, il raconte sommairement comment, au VIIe siècle, les Nestoriens de Perse ont introduit, pour la première fois, le christianisme en Chine. Car, d'après lui, la tra-

Digitized by Google

dition qui fait remonter à un apôtre l'évangélisation de l'Empire Céleste ne repose sur rien, et le *Ta-Mouo* de la pagode de Canton, que l'on a parfois considéré comme représentant S. Thomas, est tout simplement le prince-moine indien Bodidharma débarqué à Canton en 520 et qui, en chinois, s'appela *Ta-Mouo*. Le P. W. identifie sans hésiter avec les Kéraïtes d'Asie Centrale (XIIIe s.) le royaume du prêtre Jean qui a si longtemps défrayé les conversations des chrétiens du moyen âge ; cette opinion est également partagée par H. Cordier dans son *Histoire générale de la Chine et de ses relations avec les pays étrangers*. (4 vol. Paris, P. Geuthner, 1920-1921. Cfr t. II, p. 372 svv.) D'autres ont cru devoir chercher en Éthiopie ce fabuleux royaume, mais cet avis que défendait récemment M. Marinescu (cfr RHE. 1924, t. XX, p. 646-647) semble bien difficilement conciliable avec les textes.

Comme le sous-titre l'annonce, la publication du P. W. est bien une histoire politique de la Chine mais présentant cette caractéristique d'être composée, en très grande partie, d'extraits de sources. Nous trouvons parfois l'indication du document et du chapitre mis à contribution, mais, soit qu'il s'agisse de livres chinois ou de travaux européens, ces références sont malheureusement beaucoup trop rares et trop peu précises, de telle sorte que le lecteur désireux de recourir aux originaux aurait assez fort à faire avant de repérer et de situer exactement le passage qu'il désirerait ou compléter ou éclaircir par la lecture du contexte. Espérons que dans la prochaine édition le savant auteur voudra bien parer à ce petit inconvénient.

Évidemment la plupart des faits contenus dans les *Textes historiques* débordent le programme de la RHE, et même les événements qui concernent la civilisation chrétienne, quoique de première importance, n'ont pas reçu grande attention dans l'histoire officielle chinoise, au moins avant le XVIIe siècle. Mais ce qui nous paraît, du point de vue de l'histoire ecclésiastique, donner surtout du prix aux *Textes historiques*, c'est qu'ils nous fournissent le cadre dans lequel viennent naturellement se disposer divers épisodes palpitants de la vie de l'Occident chrétien.

Qu'on se rappelle seulement les invasions des Tatares dont les flots humains déferlèrent au XIIIe siècle sur l'Europe et ébranlèrent presque les murs de la Cité gardée de Dieu, les relations diplomatiques de ces Mongols avec les papes et avec S. Louis, l'odyssée de Marco Polo et les efforts héroïques des Jean de Plan Carpin, des Rubruk et autres Franciscains qui aboutirent enfin à la fondation de l'archevêché de Pékin (Khan-balik) dont le premier titulaire est Jean de Mont-Corvin mort en 1328 (cfr t. II, p. 1723-1725). Trois siècles plus tard nous relevons l'étonnante et admirable histoire des P. P. Ricci, Schall, Verbiest et de leurs compagnons qui jouèrent un rôle si remarquable à la cour de Péking. Au XIXe siècle, nous avons les multiples traités passés entre plusieurs gouvernements d'Europe et la Chine et dont les stipulations font une si large place à la question religieuse ; enfin, la crise des Boxeurs en 1900.

Et aujourd'hui ? Si l'on veut comprendre l'attitude de la Républi-

Digitized by Google

que Céleste vis-à-vis de l'Occident, et débrouiller un peu la psychologie du Jeune Chinois qui se présente à nous, coiffé et habillé comme nous, mais dont les idées sont encore bien loin d'être les nôtres, croit-on qu'il soit de mince utilité de savoir de quelles empreintes traditionnelles son âme a été marquée, dans quelle atmosphère il a été éduqué, quels exemples ont été proposés à son admiration? Voici ce qu'écrit le P. W. dans son préface : « Lisez et relisez ces farces et ces drames...Étudiez ces caractères.. Jusqu'au commencement du présent siècle, des figures semblables à celles qui remplissent ces volumes se sont succédé sur la scène. Et Dieu veuille que ce triste défilé ne continue pas indéfiniment ». Sans doute, depuis une quinzaine d'années, la Chine a beaucoup évolué ; toutefois n'oublions pas que ces changements sont fort extérieurs et que les idées nouvelles n'ont pas encore pénétré la masse du peuple.

Les *Textes historiques* qui nous mettent directement en contact avec les sources, trouvent un heureux complément dans l'*Histoire générale de la Chine* du regretté Henri Cordier.

Dans sa première partie, ce bel ouvrage s'inspire, en général, de l'histoire du P. de Mailla qu'il met au point à l'aide des travaux de MM. Chavannes, Pelliot et d'autres publications récentes ; pour l'histoire moderne et contemporaine l'auteur exploite avant tout les documents d'origine européenne. Jusqu'au XVIe siècle, les deux publications du P. Wieger et d'H. Cordier marchent souvent de pair, mais, à raison de son p int de vue spécial, l'*Histoire générale* expose au long et au large les événements des derniers siècles, qui sont très brièvement résumés par le P. Wieger.

La deuxième édition des *Textes historiques* est d'une tenue typographique beaucoup meilleure que celle de 1903 ; quant à l'exposé lui-même, il a été modifié de ci de là, mais ces retouches ne sont, pour l'époque chrétienne, ni nombreuses, ni bien profondes. Quoique le P. W. écrive et répète qu'il ne travaille que pour les missionnaires et en vue de la propagation du royaume de Dieu, il n'en est pas moins vrai qu'au jugement de ses pairs et des critiques les plus autorisés en la matière, il a en même temps produit une œuvre scientifique considérable. Celle-ci a déjà reçu dans diverses revues spéciales les éloges les plus flatteurs ; nous nous contenterons de citer quelques lignes écrites en 1904 par Ed. Chavannes, professeur au Collège de France : « J'ai reçu le second volume des *Textes Historiques* du P. L. Wieger et j'ai admiré avec quelle lucidité l'auteur a su résumer les plus récents travaux scientifiques sur des sujets qui sont souvent fort peu clairs. Je ne doute pas que cet ouvrage ne contribue puissamment à répandre sur l'histoire de Chine, des idées plus justes que celles qui ont cours dans le grand public » (Cité par WIEGER : *Histoire des Croyances*, p. 794.)

II. En 1920, le P. Wieger a aussi publié un volume intitulé : *La Chine à travers les âges*. Il y résume à la fois ses *Textes historiques* et son *Histoire des croyances religieuses et des opinions philosophiques en Chine*. (2e édit,, Hien-Hien, 1922. 796 p.) Le lecteur un peu pressé y trouvera tout ce qu'un homme instruit devrait savoir sur la Chine ancienne,

Digitized by Google

A la suite du *Précis*, se trouvent un *Index biographique* et un *Index bibliographique*, tous deux assez développés (p. 289-543). Dressées très clairement et bourrées de renseignements, ces tables font de l'ouvrage un instrument de travail extrêmement précieux.

L. DIEU.

J. M. PLANCHET. *Documents sur les martyrs de Pékin pendant la persécution des Boxeurs.* T. I : *Les paroisses de Pékin.* T. II : *Les chrétientés en dehors de Pékin.* Pékin, Imprimerie des Lazaristes, 1922 et 1923. In-8, xx-418, x-459 p., 151 phototypies, gravures et cartes des districts du vicariat de Pékin. Doll. mex. 7.

La persécution des Boxeurs fit, en 1900, dans le seul vicariat apostolique de Pékin, plus de six mille victimes. La plupart de leurs actes ne sont que sommairement relatés ; une centaine seulement ont été étudiés en détail dans ces deux volumes de M. Pl. Une enquête plus étendue aurait été fastidieuse, par la répétiton d'incidents identiques ; de plus, elle eût souvent été impossible. M. Pl. nous en avertit dans l'avant-propos du Ier volume, en même temps qu'il révèle les principaux motifs de ses difficultés. En effet, le procès informatif sur le martyrs du vicariat de Pékin, ouvert en 1913, a rencontré deux gros obstacles. La rareté des témoins d'abord : la persécution fut si violente « que tous les chrétiens, en dehors de quelques centres, comme le Pétang et les Légations (assiégés en ces moments), furent massacrés... Il ne reste plus que les assassins qui puissent témoigner ». Mais il y a surtout le mutisme des païens et des bourreaux, mutisme dont ils sortent très difficilement par crainte d'embarras, voire de vengeances... Il existe cependant une enquête sur tous les martyrs connus de la mission de Pékin. Elle a été publiée en chinois par M. Pl. lui-même, parallèlement au présent travail ; elle le complétera , et lui servira au besoin de témoin.

Le volumineux ouvrage de M. Pl. ne contient pas que les seuls actes des martyrs. S'ils en sont l'objet principal, l'auteur a voulu les appuyer de documents très abondants et de première valeur, afin de donner au lecteur un physionomie aussi réelle que possible de l'affreuse persécution de 1900.

L'auteur distingue fort bien des calomnies des païens contre les chrétiens les raisons, principalement religieuses, de la persécution. Certaines de ces calomnies n'étaient pas nouvelles et avaient une ressemblance remarquable avec celles que rapportaient déjà les apologistes chrétiens du IIe siècle : « Les chrétiens enlèvent les yeux et le cœur des gens pour en faire des drogues ; ils exercent la promiscuité des sexes à l'intérieur des églises... » D'autres étaient spéciales à la persécution de 1900 et ne lui survécurent guère ; certaines d'entre ces dernières visent l'influence étrangère en Chine,

Digitized by Google

surtout européenne, odieuse à la population. La xénophobie nê fut-elle pas la vraie cause, sinon la seule, des massacres? M. Pl. a examiné la question avec une attention toute spéciale, « car, écrit-il, c'est la cause qui fait les martyrs ». Le caractère religieux de la persécution ressort avec évidence de plusieurs documents cités par l'auteur, notamment de deux placards des Boxeurs proposant une amnistie entière à tous ceux qui voudraient « se repentir », et du long décret impérial incitant les chrétiens à « changer de visage et laver leur cœur (c.-à-d. apostasier)» et déclarant qu'alors « rien ne s'opposerait à lever un coin du filet » (pour les laisser échapper à la mort). Les multiples démarches des autorités locales pour amener les chrétiens à l'apostasie sont aussi significatives. Mais il faut surtout considérer l'attitude de la société des Boxeurs, l'acteur principal de la persécution. Leurs formules d'incantation ; leur oblation de l'encens avant l'attaque d'une résidence ; leur pratiques superstitieuses pour reconnaître les chrétiens, p. ex. par l'inspection du front afin d'y découvrir la trace de la croix ; leur lecture des augures dans la fumée de l'encens ; leur adoration de l'Esprit de la Boxe, qui était censé séjourner au Chantoung, patrie d'origine de la société), tout cela et mille autres choses font des massacres de 1900 une vraie persécution religieuse. Cette conclusion sera étayée plus tard par bon nombre d'actes des martyrs.

M. Pl. examine ensuite quelques restrictions mentales employées par les chrétiens avec les Boxeurs. Certaines sont innocentes ; d'autres, dans les circonstances de la persécution, nullement licites. La classification est sommaire, car chaque cas serait à examiner et à juger.

L'auteur consacre un chapitre très intéressant à l'impératrice de Chine Tze-Si et la persécution de 1900. L'impératrice nourrissait une haine implacable contre la religion catholique. Ses aveux ne laissent pas le moindre doute à ce sujet ; ils furent fidèlement notés jour par jour par la fille d'un ex-ministre de Chine à Paris qui, entrée au service de l'impératrice, renia le christianisme. Toute puissante, l'impératrice aurait pu enrayer le mouvement : elle n'en fit rien. Les faits ne le prouveraient que trop si ses confidences n'étaient pas assez explicites. Quand « elle est interrogée par Yü-Sien, le célèbre gouverneur du Chansi, sur les exécutions des chrétiens, elle se hâte d'approuver la conduite de celui qui venait de faire décapiter devant lui deux évêques et une foule de prêtres et de religieuses ». Elle ratifie tout, comme on peut s'en rendre compte en lisant la collection des décrets impériaux de 1900, publiés dans leur texte original (Pékin, Imprimerie des Lazaristes, 1919). La correspondance des missionnaires entre eux vient encore corroborer ces conclusions. Ils se disent sous l'impression que le complot vient de très haut ; que les mandarins semblent avoir reçu un mot d'ordre parti de haut, etc.

Le mouvement était d'ailleurs préparé. Les personnes clairvoyantes qui vivaient au milieu des Chinois, purent en suivre le développement et pousser le cri d'alarme. M. Pl. cite à l'appui de cette assertion quelques documents, non émanés de missionnaires, et qui font prévoir un mouvement général contre les chrétiens.

Digitized by Google

La société des Boxeurs, principal agent de la persécution, n'était pas nouvelle. C'était l'antique société Ta-Tao-Hoei (La Grande Épée) qui ne faisait que changer de nom. Dès que le mouvement se propagea en dehors du Chantoung en 1899, elle prit le nom de Y-Ho-Tsüan, c.-à-d. société pour la Justice en se servant de la boxe, d'où le nom de Boxeurs : dès lors elle se livre au brigandage, pille, incendie et massacre. Après quelques notes sur les pratiques superstitieuses et exercices des affiliés à la société, M. Pl. décrit longuement la naissance et l'évolution du mouvement boxeur à Pékin. La relation est très détaillée : elle raconte les démarches des ministres étrangers auprès du gouvernement chinois, cite les dépêches diplomatiques, notes le menus événements quotidiens. Nous nous plaisons à relever que c'est l'abondance des documents pour la plupart inédits, mis en œuvre par M. Pl., qui fait de ces deux volumes une source très riche pour l'histoire de la persécution de 1900 à Pékin : relations de témoins, journaux de missionnaires, correspondances et dépêches livrent une abondance de détails que l'on chercherait vainement ailleurs et qui permettent de suivre la persécution décrite avec un réalisme parfois terrifiant, mais toujours vrai.

Quel était l'état de la mission du vicariat de Pékin en 1900 ? M. Pl., qui a eu à sa disposition les riches archives du Pétang, le décrit en détail. Le récit du siège de Pétang (1 juin au 16 août 1900) débute par une liste des missionnaires et des ecclésiastiques chinois enfermés à l'église ; vient ensuite, d'après le journal de Mgr A. Favier, l'héroïque défense de la résidence épiscopale par les marins français et italiens sous le commandement de l'enseigne de vaisseau Paul Henri. Ce chapitre est complété par divers documents, entre autres par le rapport de M. St. Pichon, ministre de France en Chine, sur la délivrance du Pétang, par une notice biographique des victimes de l'attaque, par le journal plus modeste, que M. P. intitule « Journal de la Faim », composé de notes de Mgr Favier, du Frère Jules-André, visiteur des frères Marianistes et de la Sœur Hélène de Jaurins, supérieure de Jentzeutang.

La paroisse du Pétang a eu peu de martyrs au sens strict du mot. Ce n'est qu'à partir de la page 105 que M. Pl. va s'occuper plus directement d'eux. Il divise son exposé en autant de chapitres qu'il y avait de centres religieux à Pékin et dans la banlieue : la paroisse du Nantang, l'église du Toungtang, l'église du Sitang, l'église de Chala. Chacun des quatre chapitres constitue une histoire sommaire des débuts et du développement de l'église considérée, ainsi qu'une description de son état en 1903 ; puis l'auteur décrit jour par jour les préliminaires des massacres, en se basant sur des sources autorisées. Nous assistons successivement à d'effrayantes paniques parmi les chrétiens, à des scènes tragiques et à des fuites aussi mouvementées que dramatiques. L'auteur relève en passant quelques exécutions de chrétiens. Cependant, le corps diplomatique continuait ses pourparlers avec le gouvernement chinois, jusqu'à l'assassinat du ministre d'Allemagne, le baron von Ketteler, le 19 Juin, ce qui équivalait à une déclaration de guerre immédiate et à la rupture définitive de

Digitized by Google

toutes les négociations engagées avec les Chinois. La première alerte fut de beaucoup antérieure à cette date. Déjà le 24 mai, Chala, situé en dehors de murailles de Pékin, avait été mis en émoi. Mais par suite des démarches de Mgr Favier, le ministre de France put rétablir le calme. Bientôt ce fut la fuite vers le Toungtang ; l'incendie de cette église, le 13 juin, fut le signal des massacres.

Un chapitre spécial, qui occupe les deux cents dernières pages du premier volume, est consacré aux actes les plus remarquables des martyrs de Pékin et de la banlieue. Ces actes ne nous sont pas livrés dans la froideur juridique qui leur est caractéristique ; pour chaque martyr, autant que possible, des détails biographiques que nous considérons, du point de vue historique, comme très importants font toucher du doigt la vie intime du chrétien chinois et mettent à nu la psychologie des martyrs. Sur quelques-uns ils nous livrent les archives de famille d'un réel intérêt pour la connaissance des mœurs chinoises et chrétiennes de Pékin.

Les Chinois, « qu'on désignait autrefois du nom dédaigneux de chrétiens de riz », ont confessé la foi comme le faisaient les chrétiens de Rome ou de Lyon. L'église de Pékin a eu ses Maurice, ses Agnès, ses Éléazar et ses Perpétue ; elle n'a rien à envier aux premiers siècles de l'Église ». On ne saurait se défendre de ce rapprochement que suggère M. Pl. lui-même. En lisant ces actes récents, l'historien des persécutions verrait s'évanouir pas mal de difficultés que l'on oppose parfois à ceux de la primitive Église. L'auteur mérite d'autant plus de créance qu'il ne dissimule pas les imperfections de ses héros, ni les apostasies qui se sont produites çà et là. Souvent au cours de ces récits, mais davantage encore dans le 2e vol., on rencontre le sentiment chrétien qui pousse les parents à préférer la mort de leurs enfants à leur apostasie. De là ces multiples supplications des martyrs aux Boxeurs pour qu'ils massacrent d'abord leurs enfants, au martyre desquels ils assistent avec un courage surhumain. Il n'est pas rare que le cas se présente pour un fils unique. Or, en Chine, on sacrifie tout plutôt que de voir s'éteindre la famille. Fort étonnant aussi est l'intrépidité de convertis de la onzième heure, peu instruits encore, voire de catéchumènes, mais qui vont au feu comme de vieilles troupes . Le nombre des enfants martyrs est très considérable et la naïve confession de foi de ceux qui avaient l'usage de leur raison fut souvent digne de celle de leurs parents ou de leurs aînés.

Le plan du second volume, divisé en autant de chapitres qu'il y avait en 1900 de districts dans le vicariat de Pékin, est identique à celui du premier : courte introduction historique, état sommaire de la mission en 1900, persécution et massacres. Ici encore, notons l'abondance des documents de première main : correspondances, relations, journaux de témoins oculaires, parmi lesquels celui de l'auteur lui-même. Plusieurs viennent compléter de façon inattendue les pièces citées au vol. Ier ; cependant le manque de tout renvoi rend ce recours assez laborieux. Plusieurs archives nous sont livrées telles quelles sans aucun commentaire. On sait gré à l'auteur qui

Digitized by Google

nous met ainsi les documents mêmes sous les yeux ; cependant, après avoir lu six pages de télégrammes, dans la brièveté de style qui leur est propre, on éprouve une certaine fatigue. Mais ce ne sont là qu'imperfections légères. Nous regrettons surtout le manque d'index, onomastique et autres, non seulement des martyrs eux-mêmes, mais aussi des chrétientés éprouvées par la persécution « auxquelles cet ouvrage est destiné à servir d'archives, et dont beaucoup n'auront pas d'autres sources, plus tard, où elles puissent se documenter sur leurs origines chrétiennes et sur cette période de leur histoire » (vol. II, préf.).

Les lecteurs qui connaissent les difficultés qu'ont à surmonter les imprimeries des missions féliciteront sans détour les Pères Lazaristes de Pékin pour l'édition de ces deux volumes. La typographie est soignée, les fautes rares et le s reproductions très satisfaisantes

E. SCHILTZ.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Allemagne

— La réédition de l'encyclopédie *Die Religion in Geschichte und Gegenwart* (Mohr, Tubingue) se poursuit avec la régularité annoncée (voir RHE. 1927, t. XXIII, p.141).Dans les fasc. 3-6 (col. 193-544), qui nous sont parvenus les remaniements ont été profonds ; les éditeurs, MM. GUNKEL et ZSCHARNACK, continuent de faire un effort visible pour adapter les articles à l'état actuel de la recherche scientifique et du monde religieux. Toutes les classes de travailleurs y trouveront leur bien, mais nous signalons spécialement aux historiens de l'Église les articles suivants : *Alexandrinische Theologie* (BAUKE), *Altar* (GALLING, STUHLFAUTH), *Altchristl. Kirche* (LIETZMANN), *Kunst* (ACHELIS), *Literaturgeschichte* (v. SODEN), *Altkatholiken* (MOOG), *Altlutheraner* (ELERT), *Amerika*, II (AUFHAUSER), *Anglikanische Kirche* (BAUMGARTEN), *Anglokatholizismus* (P. SIMON), *Antike und Christentum* (ZSCHARNACK), *Antiochenische Theologie* (BAUKE), *Apokalyptik* (LOHMEYER), *Apokryphen des NT* (W. BAUER), *Apollinarios v. Laodicea* (BAUKE), dans la bibliographie duquel toutefois est omis l'important travail de Voisin (1901) pour citer l'ouvrage récent, mais de mérite fort contestable (voir RHE. 1925, t. XXI, p. 285-288), de Raven, *Apologetik* (STRATHMAN, v. SODEN), *Apostelgeschichte* (MUNDLE), *Apostellehre* (DIBELIUS), *Apostolicum* (LIETZMANN, ZSCHARNACK), *Arabien* (H. H. SCHAEDER, SCHLUNK), *Arabische christliche Literatur* (PARET), *Archäologie* (ACHELIS), *Arkandisciplin* (ANRICH), *Armenien im christlichen Altertum* (SCHWARTZLOSE). Dans le fasc. 3, les planches 3 et 4 reproduisent la statuette du Christ du Musée des Thermes, une mosaïque de Ste Pudentienne et une peinture des catacombes.

R. DRAGUET.

— Voici un nouveau fascicule de la deuxième édition, entièrement remaniée, que le professeur K. MÜLLER publie de sa *Kirchengeschichte* (t. I, fasc. 2. Tubingue, Mohr, 1927. In-8, p. 313-569. Prix pour les souscripteurs : M. 6). Nous avons présenté naguère la partie précédente (voir RHE. 1925, t. XXI, p. 334-336). Les quatre dernières pages du fascicule précédent ont été réimprimées ici en tête, à cause de quelques changements introduits. Cette fois encore, l'amplitude du fascicule n'a été déterminée que par des raisons typographiques et pratiques ; les deux premiers paragraphes achèvent un chapitre de la deuxième section de la première époque, qui conduit l'histoire de l'Église jusqu'à l'année 323. La deuxième époque est caractérisée dans le titre général : *Die katholische Kirche als Reichs-*

Digitized by Google

kirche, et la première section expose l'établissement et la domination exclusive de cette Église orthodoxe de 323 à 381. On trouve ici les paragraphes 33 à 47, appartenant à trois chapitres : 1) Constantin le Grand et la fondation de l'Église d'État ; 2) de la mort de Constantin à Théodose I ; 3) situation au temps de l'établissement de l'Église d'État. Nous avons déjà dit l'embarras que l'on éprouve pour apprécier une œuvre présentée par parties aussi fragmentaires. Nous ne pourrions non plus que répéter ce que nous avons déjà dit de la conception historique et de la mentalité que cette œuvre manifeste et de ses qualités, si on l'envisage du point de vue pédagogique comme manuel d'enseignement. Il nous faut réitérer nos réserves quant au fond, qui ne tient évidemment aucun compte de l'élément divin dans la vie de l'Église, et quant à l'absence de distinction marquée, en bien des cas, entre les points acquis et les opinions encore controversées. Nous ne parlerons pas des additions à faire à la bibliographie, puisque l'auteur nous promet de faire suivre d'un supplément bibliographique le troisième fascicule, qui poussera jusqu'à son terme l'histoire ancienne de l'Église. La date de 303 (p. 340, n. 1 et p. 342, l. 5) est sans doute due à une erreur typographique.

J. LEBON.

— Voici parue la septième livraison du *Griechisch-Deutsches Wörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur* de E. PREUSCHEN, publié en deuxième édition, comme on le sait, par le prof. W. BAUER (Giessen, Töpelmann, 1927. In-8, col. 769-986. M. 3). Elle achève l'article *μᾶλλον* et se termine sur l'article *ὀμνύω*. L'ordre alphabétique a, cette fois encore, amené des termes d'ordres différents, en particulier beaucoup de noms propres de personnes et de lieux, ce qui permet de constater encore la valeur de la bibliographie sommaire, mais bien choisie, que l'auteur prend soin de donner en toute occasion. Les articles sont, naturellement, de longueur inégale, mais la plupart épuisent la matière et examinent tous les endroits où le terme en question est cité. Le lexique peut ainsi, en beaucoup de cas, remplacer avec avantage une concordance. On y rencontre des études qui constituent pour ainsi dire des chapitres de syntaxe de ce grec évolué : voir, par exemple, les développements consacrés à la particule négative *μή* et à l'article défini. Évidemment, certaines interprétations particulières seront contestées, comme c'est fatal en cette matière ; mais il s'avère de plus en plus que la mise au point de cet excellent instrument de travail a été confiée à des mains aussi expertes que laborieuses, et l'on ne peut que se réjouir de la célérité de la publication, qui le livrera bientôt complet aux étudiants et aux spécialistes pour le plus grand avantage de tous.

J. LEBON.

— Il faut beaucoup de patience pour écrire des ouvrages d'apologétique, pour s'astreindre à réfuter de longues séries d'objections jugées bien souvent futiles. Il faut en outre beaucoup d'impartialité dans l'analyse et la critique des livres qu'on examine et qu'on combat. Ni l'une ni l'autre de ces qualités ne semble manquer à M. O. GRA-

Digitized by Google

BER dans l'intéressante étude qu'il vient de publier : *Im Kampfe um Christus. Eine Ueberprüfung der Angriffe des Professors Artur Drews gegen die geschichtliche Existenz Jesu* (Gratz, J. Meyerhoff, 1927. In-8, VIII-230 p. 15 s.). L'ouvrage comprend trois parties : le relevé et la réfutation des critiques formulées par Drews contre l'historicité des sources de la vie de Jésus, un exposé détaillé de l'hypothèse positive de Drews sur l'origine du prétendu mythe de Jésus et du christianisme naissant, enfin une discussion serrée de cette explication mythique de la foi en Jésus. A moins d'y être obligés par devoir d'état, bien peu d'exégètes auront le courage de lire les nombreux volumes publiés par Drews. L'étude de M. Graber les dispensera partiellement de cette lecture. Richement documentée, elle n'avance pas d'affirmation qu'elle n'appuie aussitôt d'un ou de plusieurs renvois aux sources. C'est dire tout l'intérêt de l'ouvrage. J. COPPENS.

— C'est certes un problème très intéresant qui est traité dans la brochure de A. VON HARNACK : *Die Briefsammlung des Apostels Paulus und die anderen vorkonstantinischen christlichen Briefsammlungen* (Leipzig, Hinrichs, 1926. In-8, 87 p. M. 3,60). Il s'agit de déterminer comment se sont formées les collections de lettres de saint Paul, de saint Ignace d'Antioche, de saint Denys de Corinthe, d'Origène, de saint Cyprien et de saint Denys d'Alexandrie, qui se sont conservées au moins partiellement. Celles de Valentin et de Novatien n'ont pas laissé de traces suffisantes pour qu'on puisse s'en faire une idée. L'exposé est fait à larges traits, comme il convenait à l'auditoire auquel il fut primitivement destiné et donné sous forme de conférences ; la justification sommaire des idées proposées est fournie dans des notes très sobres rejetées à la fin, procédé qui n'est pas à conseiller, étant gênant pour la lecture. Les détails relevés sont typiques, choisis à dessein pour donner de la vie et frapper l'attention. Parmi les remarques glissées çà et là, il en est d'heureuses, et d'autres qui le sont moins. Ainsi, par exemple, on a raison de noter (p. 5) comme remarquable le fait que, dans chacune des six collections considérées, il se trouve au moins une lettre envoyée à Rome, et d'y voir une nouvelle preuve de la position centrale déjà occupée par la communauté chrétienne de Rome à l'époque la plus ancienne. Par contre, il est un peu tendancieux de relever parmi les éléments de l'importance capitale de la collection des lettres de saint Paul le fait qu'elle fut le livre de toutes les réformes (p. 27). Les opinions de A. von Harnack sur tous ces documents sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les mentionner en détail, pour s'y rallier ou les contester ; mais on reconnaîtra volontiers que ces pages sont tout à la fois intéressantes et instructives et qu'elles sont de nature à attirer davantage, comme l'auteur l'a voulu, l'attention du public sur l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne. J. L.

— Le *Festgabe für Adolf Deissmann* (Tubingue, Mohr, 1927. In-8, VII-334 p. M. 18) rassemble quinze études ayant trait à l'exégèse du N. T., à l'histoire des dogmes et de l'Église. U. WILCKEN,

Digitized by Google

Zu den « Syrischen Göttern » (p. 1-19), étudie le papyrus de Fribourg Inv. Nr. 76, 7, qu'il date du commencement du IIe s. av. J.-C. (an. 5 de Ptolémée Épiphane). Le texte, qui atteste l'existence d'un *Ἀταργατιέον* et d'un *Μητρῷον* à Philadelphie dans le Fayoum, est un témoignage précieux de la diffusion, côte à côte, des cultes phrygiens et syriens parmi les Grecs d'Égypte. — W. Weber, *Studien zur Chronik des Malalas* (p. 20-66), commente une série de passages de la Chronique de Malalas, le contemporain de Justinien, relatifs à Antioche et à la Syrie au temps d'Auguste et de Tibère. — A. T. Robertson, *New Testament Grammar after thirty years* (p. 82-92), résume, autour des noms de Winer, Blass, Deissmann, Moulton, Milligan, Thumb, Mayser et d'autres, l'histoire des progrès accomplis depuis la fin du siècle dernier dans la connaissance du grec du milieu néotestamentaire. Suit une bibliographie sommaire du sujet. — G. Milligan, *An early Scottish Lexicon of the Greek New Testament* (p. 93-96), rappelle l'introduction de l'étude du grec en Écosse au XVIe s. et décrit le lexique néotestamentaire publié par André Symson à Londres en 1658.— R. Harris, *On the Trail of Marcion* (p. 97-107), après avoir porté sur le Marcion de M. v. Harnack un jugement laudatif auquel nous nous rallierions difficilement (cfr RHE. 1926, t. XXII, p. 537-550), rappelle les influences marcionites sur la tradition latine des évangiles et croit pouvoir en retrouver d'autres dans des textes de Zacharie de Chrysopolis (Zacharie de Besançon, du XIIe s.) et d'Aphraate le Persan, du IVe s. Il conclut de là à « une large diffusion du marcionisme dans les écrits ecclésiastiques orientaux et occidentaux ». — D'après B. W. Robinson, *Influences leading toward the Conversion of Paul* (p. 108-115), ce que Paul a vu subitement sur le chemin de Damas avec une intensité unique, c'est la possibilité d'allier en une nouvelle religion le stoïcisme païen, dans sa forme mystique et sa déification de la vie humaine, avec le judaïsme élevé des chrétiens qui éprouvaient en eux la présence intime de la Puissance et de l'Esprit de Dieu. A cette vision l'avaient lentement préparé le libéralisme de la Diaspora et de son maître Gamaliël, le contact avec le diacre Étienne et les chrétiens dont il avait appris à connaître, quoique en persécuteur, les mystères baptismal et eucharistique, enfin sa connaissance du stoïcisme. — W. Michaelis, *Rechtfertigung aus Glauben bei Paulus* (p. 116-138), étudie la formule *ἐκ πίστεως Ἰησοῦ* et autres similaires, pour conclure que Deissmann a eu raison d'affirmer que, pour Paul, « der Glaube ist nicht die Vorbedingung der Rechtfertigung, er ist das Erlebnis der Rechtfertigung. » — O. Schmitz, *Der Begriff δύναμις bei Paulus* (p. 139-167), dénonce l'inanité des efforts faits pour définir le sens qu'enveloppe pour Paul le concept de *δύναμις* en étudiant l'usage que l'hellénisme et le judaïsme tardif ont fait du mot et il entreprend lui-même d'arriver à un résultat par la méthode de l'histoire des religions. Il découvre à l'idée de force dans S. Paul une objectivité qui n'est pas, dit-il, magico-mystique, mais pneumatique, qui reste dans la ligne « prophetisch-heilsgeschichtliche » de l'A. T. et du judaïsme postérieur. — M. Dibelius, Joh., xv, 13, *Eine Studie zum Traditions-*

Digitized by Google

problem des Johannes-Evangelium (p. 168-185), étudie ce verset dans le cadre d'une théorie générale qui, à côté d'éléments « gnostiques » livrés par l'auteur, distingue dans saint Jean des éléments reçus de la tradition, et il le range parmi ces derniers. — G. BERTRAM, *Die Himmelfahrt Jesu vom Kreuz aus und der Glaube an seine Auferstehung* (p. 187-217), prétend que, parmi les représentations que la communauté primitive s'est faites de l'entrée de Jésus dans la gloire céleste, celle d'une ascension de Jésus de la croix même a occupé une place importante, dans certaines couches de la tradition, à côté de l'idée d'une résurrection et d'une ascension opérées au tombeau même ou après un temps plus ou moins long. — E. LOHMEYER, *Σὺν Χριστῷ* (p. 218-257), observe que cette formule, relativement rare dans saint Paul, n'est employée, à la différence de *ἐν Χριστῷ*, qu'en connexion avec la mort, la résurrection et la consommation. Il lui reconnaît une valeur sacramentelle, mystique et eschatologique qu'il s'efforce de déterminer par comparaison avec les idées du N. T., du judaïsme postérieur et de l'hellénisme. Le « Mit-Christus-sein » de Paul, dit-il, n'est pas réductible aux conceptions de la mystique individualiste hellénistique ; il dépend d'une tradition chrétienne primitive dont les éléments ont été ébauchés, sous des influences iraniennes, par l'apocalyptique juive postérieure. — De l'étude de K. L. SCHMIDT, *Die Kirche des Urchristentums* (p. 258-319), retenons deux observations : la communauté primitive s'est appelée elle-même *ἐκκλησία*, en araméen « keništà », avec idée de groupe dissident, mais tel qu'il se prétendait le véritable « qhal Iahveh ». Le Christ aura employé ce terme de « keništa » en MATTH., XVI, 18, et dans le même sens. — E. PETERSON, *Die Bedeutung von ἀναδείκνυμι in den griechischen Liturgien* (p. 320-326), croit que ce verbe, employé par les liturgies grecques dans le contexte de la consécration, est le terme technique, signifiant consacrer, qu'on retrouve dans la terminologie sacrée de l'antiquité, principalement en Asie Mineure. R. DRAGUET.

— Le 26 janvier, A. Jülicher fêtait son 70e anniversaire. Au nom de ses nombreux amis et admirateurs, H. VON SODEN et R. BULTMANN lui ont présenté à cette occasion le *Festgabe* habituel : *Festgabe für Adolf Jülicher zum* 70. *Geburtstag* (Tubingue, Mohr, 1927. In-8, VIII-277 p. M. 18). Le recueil est riche en études intéressantes ; elles ont été signalées dans la bibliographie de la RHE. W. SATTLER détermine la notion d'*Anawim*, des humbles ou pauvres d'Israël (p. 1-15) ; W. BAUER donne une description aussi minutieuse que possible de la Galilée à l'époque de Notre-Seigneur (p. 16-34) ; A. MEYER, en reprenant les conclusions de la « formgeschichtliche Methode », étudie les sources de l'évangile selon saint Marc (p. 35-60) ; W. A. CURTIS essaye de déchiffrer la parabole énigmatique des vignerons (MATTH., XX, 1-16) et y retrouve la charte d'une doctrine économique chrétienne (p. 60-69) ; M. RADE revendique pour la notion du prochain une origine formellement évangélique, une révélation divine (p. 70-79) ; feu G. P. WETTER étudie les relations entre la vision de Damas et l'évangile paulinien ; problème classique qu'il

Digitized by Google

résout avec l'école religionniste en exagérant l'influence exercée par cette vision sur le contenu de la doctrine de saint Paul et en situant l'Apôtre parmi les préten dus prophètes de l'hellénisme (p. 80-92) ; W. MUNDLE estime que S. Paul, dans la péricope II *Cor.*, v, 1-20, n'hésite pas sur sa participation à la parousie et par conséquent qu'il ne songe pas à un état intermédiaire entre la mort et la venue du Seigneur (p. 93-109). Les écrits johanniques sont étudiés par R. BULTMANN et H. WINDISCH : celui-ci a eu l'heureuse idée de grouper les cinq paroles johanniques concernant le Paraclet (p. 110-137) ; celui-là s'attache à une analyse pénétrante de la première épître de S. Jean, dans laquelle il prétend découvrir un noyau primitif développé dans la suite par quelque anonyme (p. 138-158). Enfin, plusieurs études patristiques terminent le volume : la publication d'une lettre fragmentaire inédite de saint Épiphane (p. 159-181 = K. HOLL), un examen nouveau des canons IIe et VIe de Constantinople 381-382 (p. 190-202 = K. MÜLLER), un portrait de l'impératrice Pulchérie au synode de Chalcédoine (p. 203-212 = E. SCHWARTZ), une analyse du papyrus liturgique 13918 de Berlin (p. 213-228 = H. LIETZMANN), et une imposante contribution au texte latin des épîtres pauliniennes dans les œuvres de Marcion et de Tertullien (p. 229-277 = H. VON SODEN). Rarement une *Festgabe* contint des articles si nombreux et si importants. Aussi sera-t-on vivement reconnaissant aux éditeurs d'avoir consenti à la vente séparée des diverses contributions. J. COPPENS.

— C. SCHMIDT poursuit ses *Studien zu den alten Petrusakten*, dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1926, t. XLV, p. 481-513. Il traite de la composition de l'ouvrage et il scrute le rapport du ms. de Verceil, renfermant ce qu'on appelle les *Actus Vercellenses*, avec les fragments des Actes de Pierre conservés en copte, mais non incorporés dans les *Actus Vercellenses*. Schmidt établit les points suivants : 1) les *Actus Vercellenses* ne sont qu'une partie des Actes originaux ; 2) ils n'ont pas subi de rétractations postérieures, mais proviennent tout d'une pièce d'un auteur ; 3) ils donnent, en général, la traduction du texte grec primitif ; 4) le *Martyrium Petri* formait la conclusion réelle des *Actus Petri* ; 5) les épisodes relatifs à Paul appartenaient aussi à la forme primitive ; 6) il n'y eut pas d'Actes de Pierre gnostiques ou autrement hérétiques. Quant à la composition de la forme primitive, S. arrive au résultat que voici : ce document comportait deux parties, l'une ayant trait à Jérusalem, à laquelle appartiennent la scène avec Eubula et les morceaux fournis par les fragments coptes, l'autre ayant trait à Rome. La première partie est perdue. Les *Actus Petri* étaient une narration parallèle aux Actes des Apôtres. GR.

— Depuis Photius, on reproche à Clément d'Alexandrie de ne s'être pas entièrement tenu à l'abri d'erreurs docètes, et les savants modernes répètent presque tous cette accusation. Dans la *Theologische Quartalschrift* (1926, t. CVII, p. 231-254), T. RÜTHER publie à ce sujet une étude qu'il intitule : *Die Leiblichkeit Christi nach Clemens*

Digitized by Google

von Alexandria. Voici les conclusions auxquelles il arrive : souvent, Clément rejette explicitement le docétisme ; toute sa théologie et des témoignages formels attestent qu'il était convaincu de la réalité du corps du Christ ; si, pour démontrer l'opinion qu'on lui prête, et selon laquelle le Christ n'aurait pas possédé d'âme humaine, on allègue la doctrine de l'*ἀπάθεια* du Christ, dont il est partisan, cela ne constitue pas une preuve, car ce terme ne marque que l'idéal moral de l'affranchissement de tout appétit, qui fut certainement parfait dans le Christ. En résumé, dit R., pour Clément, l'intérêt principal s'attachait à la divinité du Christ ; c'est ainsi qu'il pouvait sans scrupule apparent proposer des vues selon lesquelles l'élément humain dans le Christ semble moins favorablement traité que l'élément divin ; mais on ne peut appeler cela du docétisme. Gr.

— Dans l'article : *Cyprian in Quaestiones Veteris et Novi Testamenti und beim Ambrosiaster* (dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte,* 1926, t. XLI, p. 516-555), H. Koch fait voir que saint Cyprien est utilisé dans les *Quaestiones,* non pas une fois seulement, comme Souter l'a montré dans son édition, mais avec une fréquence et une abondance extraordinaires. Il faut en dire autant de l'Ambrosiaster. Pour les deux auteurs, Cyprien est, avec Tertullien, la source principale. La manière dont Cyprien est employé fournit un nouvel argument à la thèse de l'identité d'auteur de l'Ambrosiaster et des *Quaestiones.* En appendice, Koch démontre également que Pélage a aussi utilisé Cyprien ; mais les rapports n'y sont ni aussi nombreux, ni aussi prononcés que chez l'Ambrosiaster. Gr.

— Le missel romain introduit quatre-vingt-neuf formulaires de messes par l'indication de l'église dans laquelle est célébrée à Rome la station liturgique. Dans un rapport présenté en 1925 à l'Académie pontificale d'archéologie, Mgr J. P. Kirsch reprit l'étude des stations romaines, leur attribua une origine préconstantinienne et mit l'institution en relation avec le développement de la liturgie eucharistique dans les localités à plusieurs sanctuaires. Ces conclusions, augmentées de notices historiques sur chacune des églises stationales romaines, viennent d'être publiées dans la collection d'études liturgiques de Maria-Laach : *Die Stationskirchen des Missale Romanum. Mit einer Untersuchung über Ursprung und Entwicklung der liturgischen Stationsfeier* (Ecclesia orans. Fasc. 19) (Fribourg-en-Br., Herder, 1926. In-12, xiii-271 p. M. 4,60). L'auteur ne semble pas avoir eu connaissance d'un article très suggestif publié sur l'origine des stations liturgiques dans les *Recherches de science religieuse* (1925, t. XV, p. 258-266). C'est dommage. Et pourquoi néglige-t-il d'illustrer son ouvrage de quelques indications topographiques apprenant ou rappelant au lecteur l'emplacement des diverses stations ? Puissent ces additions rehausser dans une nouvelle édition la valeur déjà très grande de cette excellente introduction à l'étude de la liturgie romaine. J. Coppens.

— Mme A. Jaegerschmid expose la vie du fondateur du monastère de St-Evroul à Ouche (517-596), dans son article : *Das Leben des*

Digitized by Google

hl. Ebrulf (dans la *Benedikt. Monatschrift*, 1927, t. IX, p. 108-118). Elle rattache à cette biographie des remarques de principe sur la valeur historique des anciennes *Vitae*. Elle voudrait, en particulier, tirer du fait de la stabilité d'une tradition domestique, de nouveaux éléments en faveur de la crédibilité des vies de saints bénédictins, ce qui nous paraît d'un optimisme un peu exagéré. GR.

— Le nouveau volume de l'*Archivalische Zeitschrift* (1926, t. XXXVI, 304 p.), publié par les archives centrales d'État à Munich, est encore extrêmement riche et précieux pour l'histoire ecclésiastique. Dans l'abondance des matières qu'il renferme, tout en se tenant strictement dans le domaine des archives, nous ne pouvons relever ici que quelques articles particulièrement importants pour cette histoire. P. KEHR : *Das spanische, insbesondere das katalanische Archivwesen* (p. 1-30), parle de dépôts qu'il a appris à connaître au cours de ses voyages à la recherche des documents pontificaux. Il entre en matière par un aperçu sur l'histoire des archives espagnoles ; il y fait connaître en détail l'effort déployé pour centraliser toutes les pièces d'archives à l'*Archivo histórico nacional* de Madrid. La région la moins atteinte par cet effort fut la Catalogne, qui possède ses archives centrales à Barcelone. Ensuite, le distingué diplomatiste caractérise les archives épiscopales et capitulaires d'Aragon, qui ont été presque toutes conservées ; les cartulaires surtout y sont importants. Les archives monastiques ont beaucoup souffert de la sécularisation en Aragon ; cependant, d'après Kehr, leur nombre et leur valeur sont encore étonnants. Dans un second chapitre, sur les recherches d'archives en Espagne, K. traite, avec l'admirable érudition que révèlent ses introductions à l'*Italia pontificia*, de l'historiographie et des collections de sources catalanes ; il donne d'utiles renseignements sur l'activité des différents ordres religieux dans le domaine de l'histoire. La dernière section apprécie l'*Archivo general de la Corona de Aragon* à Barcelone. — Le travail de P. Kehr s'occupe presque exclusivement de l'Aragon ; il reçoit un complément dans l'article suivant, écrit par l'archiviste de Cobourg, W. HEINS : *Das spanische Generalarchiv in Simancas* (p. 31-43). L'auteur y décrit l'origine et le contenu de ce dépôt, qui est essentiellement un dépôt d'actes et ne renferme pour ainsi dire pas de chartes. Ses pièces vont du XIIe au XIXe siècle et concernent l'administration intérieure de l'État tout comme la politique extérieure. L'article signale aussi les répertoires existants et rassemble les travaux publiés au sujet de Simancas. — E. SCHAUS (p. 68-71) fait connaître la nouvelle disposition des archives de l'État à Coblence, si importantes pour l'histoire ecclésiastique de la Rhénanie ; W. SCHMIDT-EWALD (p. 72-85) fait connaître les archives d'État à Gotha, I. SEIDL (p. 86-96), celles de l'Intérieur et de la Justice à Vienne, H. BRUININGK (p. 119-133), les anciennes archives historiques régionales de Riga, formant aujourd'hui une section des archives de l'État de Lettonie, et enfin, W. REINECKE (p. 134-142) les archives de la ville de Lunebourg. L'éditeur de la revue, F. STRIEDINGER traite (p. 151-163) une question intéressante également du point de vue

Digitized by Google

de la méthode historique et se demande ce qui doit appartenir aux archives et ce qui doit revenir aux bibliothèques : « *Was ist Archiv-was Bibliotheksgut?* ». Il répond qu'appartient aux archives ce qui est susceptible d'être reçu à un greffe ; mais toute pièce susceptible d'enregistrement ne convient pas à tout dépôt d'archives. S. défend d'une manière catégorique la thèse qu'on doit écarter des dépôts tout ce qui les encombrerait et ce qui est en dehors de leur destination spéciale. Dans les *Kleine Mitteilungen*, L. Gross (p. 216-220) fait des communications troublantes sur le sort des différents dépôts autrichiens d'archives à Ratisbonne, à la suite du démembrement de l'ancien empire. En grande partie, à l'initiative du dernier commissaire impérial auprès du Reichstag, Ioh. Alois von Hügel, et avec le consentement du gouvernement de Vienne, les pièces ont été brûlées ou mises au pilon. W. Winkler parle de la mise en ordre du fonds extrêmement considérable de pièces laissées par le roi Louis I de Bavière ; ce dépôt se trouve dans les archives domestiques secrètes de Munich et est accessible depuis 1918 ; vu l'intérêt que le roi portait à la situation de l'Église, il renferme également des matériaux très importants pour l'histoire ecclésiastique. Gr.

— Le travail de G. Beckmann : *Die Pappenheim und die Würtzburg des* xii. *und* xiii. *Jahrhunderts in ihrer Verflechtung mit der Geschichte der Zeit und in ihren Berührungen mit Kaisern und Päpsten* (*Historisches Jahrbuch*, 1927, t. XXXXVII, p. 1-62) est très soigné, quoique peu clair. L'auteur y rassemble des matériaux historiques concernant ces deux familles de « ministeriales ». Des membres de la famille des Pappenheim appartinrent, comme maréchaux de l'empire, à l'entourage immédiat des Hohenstaufen et jouèrent, comme fidèles partisans des empereurs, un grand rôle dans les complications de cette époque. En 1155, déférant au désir de Barberousse, un Pappenheim, dont la race s'éteignit bientôt, Heinrich von Kalden, donna sa fille en mariage à Bodo von Würtzburg, favori de l'empereur. Cette famille des Würtzburg eut une grande part dans l'histoire ecclésiastique du xiie et du xiiie siècle ; en 1202, ses membres intervinrent dans le meurtre de Konrad von Querfurt, évêque de Wurzbourg, déposé par les Hohenstaufen (p. 26 et sv.). Pour cette raison, cette famille fut sévèrement châtiée par Innocent III ; cependant B. montre avec quelle lenteur les sentences pontificales furent exécutées ; il fallut de longues années et des motifs entièrement nouveaux pour qu'elles fussent partiellement exécutées. Même un frère du meurtrier, Henri von Rabensburg, chanoine de Wurzbourg, fut élu évêque d'Eichstädt en 1232, et son élection fut confirmée par Rome (p. 33 et sv.). Comme Heidingsfelder l'a montré, contrairement à l'opinion jusqu'alors reçue, il fut un prélat excellent, qui contribua activement à éteindre la terrible dette de son évêché. Un fils du meurtrier, Boto III von Rabensburg, entra dans l'ordre teutonique, qui acquit de la sorte une partie des possessions de cette maison. Gr.

— Des matériaux de valeur pour l'histoire des reclus, à peine trai-

Digitized by Google

tée jusqu'ici, sont fournis par J. ASEN dans son article : *Die Klausen in Köln* (*Annalen des hist. Vereins f. d. Niederrhein*, 1927, t. CX, p. 180-201). A l'origine, les reclus vivaient seuls ou tout au plus à deux, strictement renfermés. Avec le temps, leur régime changea : la clôture perdit sa rigueur et il y eut de petites communautés. Le nombre des reclus dut être très élevé dans le haut moyen âge, bien que, naturellement, peu de traces en soient venues jusqu'à nous. Pour la ville de Cologne, on peut démontrer l'existence de quatorze demeures de reclus, mais il y en eut certainement plus ; Asen donne pour celles-ci les bases historiques que l'on peut encore atteindre. La plus ancienne fondation connue remonte à 1129, la plus récente à 1459. Les reclus appartenaient aux deux sexes et sortaient de milieux séculiers ou ecclésiastiques. A Cologne, chaque maison de reclus avait au maximum dix habitants ; en général, ces maisons étaient bien dotées, la clôture y était stricte et presque toutes se rattachaient à la règle de saint Augustin. GR.

— Dans son ensemble, l'étude de N. A. BEES : *Der französisch-mittelgriechische Ritterroman « Imberios und Margarona » und die Gründungssage des Daphniklosters bei Athen* (Texte und Forschungen zur byzantinisch-neugriechischen Philologie. Fasc. 4) (Berlin, Weimar Str., 19, 1924. In-8, 108 p.) relève plutôt de l'histoire comparative des littératures. L'auteur attribue aux Cisterciens établis au couvent de Daphni (Sancta Maria de Dalphino) après la prise de possession de l'Attique par Otto de la Roche vers 1207, la localisation en cet endroit de la légende d'Imberos et de Margorana, originellement relative, croit-il, à la fondation du couvent des SS. Pierre et Paul à Maguelonne en France. R. DRAGUET.

— C'est une contribution très méritoire à l'histoire encore peu fouillée des couvents de femmes au moyen âge que G. M. LÖHR apporte par son étude : *Das Nekrologium des Dominikanerinnenklosters St. Gertrud in Köln*, publiée dans les *Annalen des hist. Vereins f. d. Niederrhein* (1927, t. CX, p. 60-179). Cet article donne beaucoup plus que son titre ne fait deviner ; outre le texte du nécrologe, que l'on croyait perdu mais qui a été retrouvé dans une copie de 1765 reposant à la bibliothèque du séminaire de Cologne, l'auteur donne, dans son introduction (p. 65-99), toute l'histoire interne et externe de ce monastère très important surtout à cause de ses rapports étroits avec la mystique allemande. Le monastère dut son origine à une congrégation de recluses qui, en 1286, se rattacha définitivement à l'ordre des Dominicains. Ses biens devinrent considérables, surtout par les dons des personnes qui y embrassèrent la vie religieuse. Au milieu du XIVe siècle, il connut une crise financière, conjurée cependant dans la suite. Vers le milieu du XVe siècle, la richesse produisit un relâchement de la discipline : la pauvreté et la clôture furent violées ; mais, en 1466, l'observance fut rétablie avec certaines résistances. A la Réforme, le monastère resta fidèle à la religion catholique. Il fut sécularisé en 1802 ; la très ancienne église et les bâtiments claustraux démolis. La communauté se composait,

Digitized by Google

jusqu'au xve siècle, de filles des grandes familles nobles de Cologne ; ensuite, ce furent surtout des filles de riches négociants qui s'y engagèrent. Parmi les directeurs spirituels des sœurs on rencontre presque tous les grands mystiques allemands : Eckhardt, Suso et notamment Tauler ; l'élévation spirituelle des sermons qu'ils y firent prouve l'intensité de la vie intérieure qui régnait dans ce couvent de dominicaines. GR.

— Sous le titre : *Der Augustinergeneral Thomas von Strassburg*, N. PAULUS retrace, dans l'*Archiv fur elsässische Kirchengeschichte* (1926, t.I, p.3-18), la biographie de Thomas de Strasbourg, qui joua, dans la première moitié du xive siècle, un rôle assez considérable comme théologien et comme général des Augustins. De l'œuvre littéraire de Thomas, nous n'avons, jusqu'à présent, conservé qu'un commentaire sur les quatre livres des Sentences. Mgr P. recueille avec grand soin tous les détails biographiques disséminés dans différentes histoires littéraires de l'ordre, dans le cartulaire de l'université de Paris et dans des catalogues de mss. A. D. M.

— Dans les *Veröffentlichungen der Luthergesellschaft*, publiées par Chr. Kaiser, à Munich, a paru, en 1927, une conférence de l'historien P. JOACHIMSEN : *Sozialethik des Luthertums* (54 p.). En étroite connexion avec Holl, l'auteur note comme loi fondamentale de la morale luthérienne le dévouement au prochain sans mélange d'utilitarisme. La morale sociale de Luther sort de cette morale individuelle. Les fonctions sociales sont voulues par Dieu et obligent l'homme ; il doit s'y adonner de tout cœur, mais elles n'engendrent aucune moralité (p. 26) ; celle-ci résulte uniquement de la foi et reste confinée à l'accord intérieur du croyant avec lui-même (p. 28). Ainsi se produit une activité intense dans le monde. L'abandon absolu à l'ordre voulu par Dieu, si important pour Luther et qui le conduit à exiger une complète soumission à l'autorité, Joachimsen le déduit du concept de la foi chez le réformateur : à l'abandon inconditionné à la grâce de Dieu, dit-il, répond l'abandon aux dispositions du monde ; ainsi s'associent activité et passivité chez Luther (p. 29). Les théologiens luthériens, et surtout Mélanchton, ont tourné ce double système en un quiétisme purement passif, qui n'existait pas au début. GR.

— Le P. M. BAUMGARTEN décrit, dans un article intitulé : *Zu den geistlichen Schriften des Dominikaners fray Luis de Granada* (dans *Theologische Quartalschrift*, 1926, t. CVII, p. 267-283) la lutte menée contre les écrits du célèbre ascète Louis de Grenade. Cette lutte est une partie du grand combat livré par les Dominicains aux Alumbrados. Par un aveuglement presque inintelligible, ils comptèrent parmi les faux mystiques les Jésuites, avec leurs *Exercices*, et considérèrent comme une source d'ascétisme peu sûr leur confrère, le grand Louis de Grenade. En 1559, les écrits de cet auteur furent mis à l'index par le grand inquisiteur d'Espagne, Ferd. Valdés, archevêque de Séville. Sans doute, l'ambassadeur portugais au concile de Trente, Mascarenhas, obtint que le concile et, en 1564

Digitized by Google

Pie IV approuvassent avec de grands éloges et sous réserve de quelques légères modifications les œuvres de Louis de Grenade. Mais de nouvelles intrigues firent que le nonce de Madrid reçut l'ordre de surveiller l'auteur (1576). Enfin, en 1582, Charles Borromée obtint que Grégoire XIII encourageât, en le louant fort, le dominicain persécuté à publier de nouvelles œuvres. Baumgarten s'efforce, non pas de disculper les *Exercices* de saint Ignace, mais de montrer par les attaques dont ils furent l'objet, qu'ils se donnaient à cette époque d'une manière essentiellement différente de celle que l'on emploie de nos jours. On peut douter de la valeur démonstrative des arguments apportés à l'appui de cette opinion. GR.

— W. SCHLEUSSNER complète, dans un article de la *Theologische Quartalschrift* (1926, t. CVII, p. 254-267) les études publiées autrefois par A. de Santi sur *Die Entstehung der Lauretanischen Litanei*. D'après des manuscrits de la bibliothèque municipale de Mayence, provenant du couvent des Chartreux et appartenant au XVIIe siècle, Sch. fait connaître deux textes précurseurs de ces litanies. Le plus récent des manuscrits, dans des remarques préliminaires, indique expressément Lorette et renferme aussi des données qui peuvent avoir de l'importance pour l'histoire de l'origine du sanctuaire. Il est vraisemblable que les deux textes ont été apportés en Allemagne par des pèlerins, à leur retour d'Italie. GR.

— La maison-mère des Dames anglaises de Nymphenburg-lez-Munich compte trois cents ans d'existence. Après la Noël de 1626, la fondatrice, Marie Ward, vint à Munich et y trouva, sous la protection du prince-électeur Maximilien de Bavière, une demeure qui survécut à la dissolution de la congrégation, prononcée par Urbain VIII, et devint le point de départ de nombreuses fondations de cette société religieuse d'éducation, qui jouit d'une large expansion. A l'occasion du jubilé, on a publié de nombreux travaux sur l'histoire de l'ordre. La revue *Das Bayerland* a donné, en un numéro spécial (1927, t. XXXVIII, p. 234-261), plusieurs études sur la société, et *Die deutsche illustrierte Rundschau* (1927, p. 143-263) a fait de même. Les Dames anglaises elles-mêmes ont publié un livre jubilaire qui retrace l'histoire de l'institut et décrit son activité présente : *Festschrift zum Gedächtnis des 300-jährigen Bestehens des Institutes B. M. V. der englischen Fräulein in Bayern*, 1626-1926 (Munich, Seyfried, 1926. 176 p.). La contribution la plus remarquable au jubilé est l'écrit de M. T. WINKLER : *Maria Ward und das Institut der englischen Fräulein in Bayern von der Gründung des Hauses in München bis zur Säkularisation desselben* 1626-1810 (Munich, Seyfried, 1926. 203 p.). Après un aperçu historique sur l'origine de la société, on expose en détail, en utilisant avec soin des sources inédites, l'idéal et le système d'éducation de l'ordre. Cette étude constitue une contribution extrêmement importante à l'histoire de la pédagogie catholique. GR.

— En deux articles : *Das erste Verbot der Ordensgründung Maria*

Digitized by Google

Ward (1628) et *Der Endkampf um Maria Wards erste Ordensgründung* (1628-1631), publiés dans les *Stimmen der Zeit* (1927, t. CXII, p. 34-51 et p. 131-151), le P. J. Grisar examine, en se basant sur les archives de la Propagande, la question difficile de la manière dont on en arriva à la prohibition de la fondation de Marie Ward par Urbain VIII, en 1631. L'attaque contre le nouvel institut est, pense-t-il, une phase de l'hostilité qui régnait au xviie siècle contre les Jésuites. La ressemblance de la fondation de Marie Ward avec la compagnie de Jésus mit tout d'abord en mouvement le clergé séculier anglais, qui menait une lutte acharnée contre les Jésuites depuis la fin du xvie siècle. C'est des milieux ecclésiastiques anglais qu'émanèrent les graves accusations élevées contre Marie Ward dès 1615 dans divers mémoires, et reprises ensuite par les agents du clergé à Rome. Elles trouvèrent accueil à la Propagande, dont le premier chef, Francesco Ingoli, était mêlé au conflit. Les prêtres anglais étaient en rapport avec l'entourage de Jansénius en Belgique. Il s'y trouvait un autre adversaire acharné des Jésuites et de la congrégation de femmes apparentée à la Compagnie, le médecin Andrea Trevigi, de la cour de l'archiduchesse Isabelle. En vain Marie Ward chercha-t-elle à obtenir personnellement à Rome l'approbation de son ordre ; les écoles qu'elle avait fondées à Rome furent interdites (1625). Elle se rendit en Allemagne et trouva un nouveau champ d'activité en Bavière et en Autriche. Une certaine indépendance dans sa conduite la mit en conflit avec les archevêques de Vienne et de Prague. Sur leurs plaintes, l'Institut fut supprimé par la Propagande, en 1628, avec le consentement d'Urbain VIII. Mais ce ne fut qu'à Naples et dans les Flandres que le secrétaire de la Propagande réussit à exécuter la sentence de suppression. En Allemagne, Marie Ward trouvait, dans l'empereur et dans les princes, de puissants protecteurs. Ayant comparu personnellement devant le Pape en 1629, la fondatrice obtint une nouvelle procédure ; mais avant toute conclusion de celle-ci, le décret de suppression fut encore renforcé. Le nonce de Cologne, Pierluigi Carafa, opéra alors la suppression des maisons de Liége, Trèves et Cologne ; à la suite de ces événements, une visiteuse vint, qui tâcha d'annuler les mesures prises. On ne peut déterminer avec certitude si, en l'envoyant, la fondatrice avait déjà connaissance des nouvelles dispositions de Rome. La résistance que le nonce rencontra, amena l'internement de Marie Ward et la bulle solennelle de suppression délivrée par Urbain VIII, le 31 mai 1631. Les détails fournis par le P. Grisar montrent que la bulle postérieure de Benoît XIV (1749) repose sur des informations fausses en plusieurs points. Malheureusement, cette bulle sert encore souvent jusqu'à présent de source pour l'appréciation de Marie Ward et de son institut. A. F.

— Dans la *Zeitschrift für Aszese und Mystik* (1927, t. II, p. 155-164), A. Kleiser publie, en se servant de documents d'archives jusqu'à présent inconnus, un travail sur *Claude Bernier, S. J.* (1601-1654). *Ein französischer Mystiker aus dem* xvii. *Jahrhundert.*

Digitized by Google

Bernier appartient au groupe dans lequel il faut compter Lallemant, Le Gaudier, et d'autres. C'est la première fois qu'on fournit des indications précises sur la vie de Bernier, dont K. apprécie aussi, du point de vue critique, les visions. GR.

— Dans la *Deutsche Rundschau* (1927, t. LIII, p. 201-220), W. SCHNEIDER commence, sous le titre : *Freiherr von Stein und Erzbischof Graf von Spiegel*, à publier des parties de la correspondance échangée entre ces deux personnages, qui étaient liés d'amitié. Les extraits déjà donnés appartiennent aux années 1813-1825 et traitent souvent d'affaires ecclésiastiques. Le célèbre ministre qui, bien que de confession protestante, montre qu'il s'entend aux affaires catholiques, presse Spiegel d'accepter l'archevêché de Cologne qui lui est offert. Quant à Spiegel, il manifeste encore dans ces lettres deux dispositions : gouvernemental et épiscopalien, il est cependant ferme en face du gouvernement sur certains points précis. Il se plaint amèrement du gouvernement prussien, qui lui rend inutilement son administration difficile et qui, en particulier, le tient à l'écart dans la question de l'éducation des clercs et dans des affaires qui concernent les écoles. GR.

— Un article quelque peu diffus de A. SCHNÜTGEN : *Beiträge zur Geschichte des Kölner Erzbischofs Graf Spiegel* (*Ann. des hist. Vereins f. d. Niederrhein*, 1927, t. CX, p.1-59) raconte l'accueil fait au jubilé publié par Léon XII en 1824. Il montre l'attitude des divers États à l'égard de la bulle annonçant le jubilé. L'accueil ne fut sympathique qu'en France ; encore y garda-t-on avec un soin méticuleux les réserves inspirées par les idées sur les rapports de l'Église et de l'État. Ensuite S. traite d'une façon pénétrante la position prise par le gouvernement prussien et par les deux évêques rhénans de Cologne et de Trèves quant à l'extension du jubilé. S'en tenant à son point de vue protestant, le gouvernement prussien n'accorda qu'après de longues tractations la publication du document pontifical. Les deux évêques, encore fortement ancrés dans les idées du philosophisme peu favorables à Rome, avaient aussi divers scrupules contre la publication et y furent poussés plus par le courant populaire que par leurs dispositions personnelles. Ainsi s'avère à nouveau le fait que H. Schrörs a plusieurs fois signalé à propos d'autres matières, à savoir que l'archevêque Spiegel de Cologne, souvent décrié comme asservi à l'État, montrait cependant de la décision contre le gouvernement lorsqu'il comprenait qu'une mesure était nécessaire pour l'Église. GR.

— Le 15 mai 1927, a été commémoré le centième anniversaire de l'érection de l'archevêché de Fribourg. A cette occasion, plusieurs orateurs ont retracé l'histoire de l'archevêché : Dr D. VEIT, *Das Werden der oberrheinischen Kirchenprovinz* ; Dr RÖSCH, *Der erste Freiburger Erzbischof une sein Domkapitel* ; E. KREBS, *Die theologische Facultät und die Erneuerung des kirchl. Lebens in der Erzdiözese während des* XIX. *Jh.* ; S. WEBER, *Vom wissenschaftlichen und lite-*

Digitized by Google

rarischen Leben der Geistlichkeit im ersten Jahrhundert der Erzdiözese Freiburg ; E. Föhr, *Kirche und Schule zur Zeit der Entstehung des Erzbistums* ; E. Göller, *Ein interessanter Brief des Propstes v. Hauser über den designierten Erzbischof Boll.* Ces discours ont été publiés dans un numéro jubilaire du *Freiburger Tagespost*, 15 mai 1927. A. D. M.

— Apôtre et mystique, ces deux mots résument bien, en deux traits caractéristiques, la physionomie historique de Vincent Pallotti, que E. Weber, P. S. M., vient de mettre en belle lumière dans son ouvrage : *Vinzenz Pallotti, ein Apostel und Mystiker* (1795-1850) (Limbourg-s.-Lahn, Verlag der Kongregation der Pallotiner, 1927. In-8, xvi-398 p. ill. M. 6). Apôtre, Pallotti le fut assurément, et des meilleurs : apôtre moderne par ses méthodes, par les industries de son zèle, mais comparable, par le complet oubli de soi et ses autres qualités personnelles, aux premiers hérauts de l'Évangile ; apôtre du Christ, en imitant sa débordante charité, en se sacrifiant, à son exemple, pour le bien du prochain. Né à Rome il y fut ordonné prêtre en 1818 et il y vécut jusqu'à sa mort, au milieu des agitations révolutionnaires qui troublèrent cette époque. N'ayant pas charge de paroisse, il prodiguait son dévouement de préférence aux malheureux et aux indigents. Ses journées étaient employées soit à annoncer la parole de Dieu dans diverses églises, soit surtout à visiter ou organiser des hôpitaux, des hospices, des orphelinats, des écoles populaires, etc. Les soldats, les prisonniers et les condamnés à mort faisaient aussi partie de sa clientèle ordinaire. Il créa des foyers de préservation pour les jeunes gens et des centres de perfectionnement scientifique et spirituel pour les prêtres, alors très nombreux en Italie. Une de ses fondations principales fut « l'Apostolat catholique », dans lequel il réussit à grouper, en vue de l'aide aux missions tant intérieures qu'extérieures, des ecclésiastiques, de pieux et généreux laïcs et des dames du monde. Il fut ainsi un des premiers promoteurs de « l'apostolat laïque » ; et de là sortirent bientôt une association de prêtres séculiers missionnaires, dite des « Pallottins », et une congrégation de religieuses « Pallottines », toutes deux florissantes aujourd'hui, surtout en Allemagne. Toute cette activité extérieure du pieux fondateur trouvait son principe et sa force dans une vie intérieure très intense, très unie à Dieu et favorisée, semble-t-il, de grâces insignes. M. E. Weber, en puisant à pleines mains dans des notes et des lettres inédites, a pu nous renseigner sûrement et sobrement sur ce côté d'une vie aussi édifiante qu'intéressante. Il mentionne certains états d'âme exceptionnels, d'apparence extatique ; il indique, plutôt qu'il n'expose ou ne raconte, des cas étonnants de puissance persuasive sur des criminels endurcis, des phénomènes extraordinaires de clairvoyance, de télépathie, de guérison, etc. ; tout un ensemble enfin de faits sur le caractère desquels Rome devra sans doute se prononcer ; car la cause de béatification de Vincent Pallotti est introduite. Il a été déclaré vénérable en 1887.

J. Forget.

Digitized by Google

— Le vent enfle les voiles du mouvement liturgique. A lire les travaux de Fr. Heiler, à suivre les réactions ritualistes qui se déclarent dans presque tous les pays protestants, on constate quelles profondes et vives aspirations conduisent les âmes religieuses vers les manifestations de piété collective qui constituent la liturgie. Le renouveau liturgique apparaît si important, même au spectateur protestant, que la librairie Bertelsmann vient de lui consacrer une étude spéciale : W. Birnbaum : *Die katholische liturgische Bewegung* (Gutersloh,1926). En Allemagne les religieux de l'abbaye de Maria-Laach tiennent la tête du mouvement. Ils l'appuient sur une série de publications savantes groupées autour du *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft* et propagent l'influence bienfaisante de leurs recherches historiques par des ouvrages de haute vulgarisation, animés d'un grand amour pour la liturgie et inspirés d'un esprit d'apostolat conquérant. Voici le premier fascicule d'une nouvelle série : *Mysterium. Gesammelte Arbeiten Laacher Mönche.* I. Folge (Munster, Aschendorff, 1926. In-8, 139 p. M. 4,25). Les collaborateurs : I. Herwegen, O. Casel, S. Stricker, A. Wintersig, A. Hammenstede, se sont concertés autour de la notion du mystère chrétien. Avec une chaleur communicative ils établissent que la liturgie, surtout la sainte Messe, perpétue à travers les siècles l'œuvre de la rédemption, en la réalisant de nouveau mais d'une manière « mystérique ».En lisant ces pages d'une érudition sûre et d'une piété solide, on comprend l'influence exercée par les études liturgiques dans l'Allemagne religieuse d'aujourd'hui et on la souhaite de plus en plus efficace. J. Coppens.

—Rappelons que J.Walterscheid dirige la publication d'une collection intitulée : *Religiöse Quellenschriften,* qui paraît chez l'éditeur L. Schwann, à Dusseldorf, depuis 1926. Les fascicules sont de 20-80 pages ; ils fournissent un choix de sources pour les différents domaines de l'histoire de l'Église et des religions. Tous sont pourvus d'une solide introduction et donnent ensuite les textes traduits en allemand. La collection est conçue comme devant servir à l'enseignement et aux exercices des séminaires d'histoire ; elle remplace, en un certain sens, la collection bien connue des *Kleine Texte.* Elle comprend déjà trente-six fascicules, qui ont trait respectivement à l'histoire ecclésiastique ancienne, médiévale, moderne et contemporaine, à l'histoire de la liturgie, des ordres religieux et à l'histoire des religions.Les titres de ces fascicules ont été signalés dans la bibliographie de la RHE. Gr.

Angleterre, Écosse, Irlande

— Le Rev. R. Waterville Muncey vient de nous donner, en un élégant petit volume, une bonne traduction anglaise de la Passion de sainte Perpétue et de ses compagnons martyrs : *The Passion of St. Perpetua* (Londres, Dent, [1927]. vii-66 p.Pr. : 3 s. 6 d.). Dans 20

Digitized by Google

pages d'introduction le traducteur discute la date et le lieu du martyre, puis recherche l'auteur de la Passion et indique les éditions qui en ont été publiées. La traduction a été faite sur le texte publié en 1891, dans *Texts and Studies* (I, 2), par le Dr Armitage Robinson.

L. G.

— Dom Ambrose Agius, O. S. B., a étudié la dévotion à la sainte Vierge dans les œuvres de saint Ambroise (*St. Ambrose and Devotion to the Blessed Virgin*, dans la *Downside Review*, 1926, t. XLIV, p. 50-58). L. G.

— Dans un précédent travail, que nous avons signalé ici (RHE, 1925, t. XXI, p. 666), le Dr Douglas Simpson prétendait prouver que S. Ninian, S. Kentigern et certains saints irlandais contemporains de S. Columba, abbé d'Iona, avaient autant et même plus de droits que ce dernier d'être considérés comme apôtres des Pictes du Nord de l'Écosse. C'est cette même thèse que présente à nouveau, en la développant, le même auteur dans son récent ouvrage : *The Historical Saint Columba* (Aberdeen, Milne et Hutchison, 1927. xi-177 p. Pr : 7 s. 6 d.). Nous devons dire que ce nouvel exposé de sa thèse ne nous a pas convaincu davantage. Il recueille avec soin et met en belle lumière ce qui, dans les textes anciens, semble favoriser son opinion personnelle, tandis qu'il laisse dans l'ombre ce qui lui est défavorable, par exemple le témoignage positif et capital de Bède (III, 4). Quant à la preuve tirée des découvertes archéologiques, nous ne voyons pas en quoi elle peut fortifier l'argumentation de Dr Simpson. Toutefois, on devra lui savoir gré d'avoir placé à la fin du livre un choix de 78 belles illustrations, que les chercheurs pourront utiliser pour d'autres fins.

L. G.

— La collection des traductions anglaises des Vies de saints celtiques, publiée par la S. P. C. K. de Londres, vient de s'enrichir d'un sixième volume, *The Life of St. Gall* (1927. 168 p. Pr. : 7 s. 6 d.). Miss Maud Joynt nous y donne une excellente traduction de la Vie de S. Gall par Walahfrid Strabon (p. 58-111) et de ses Miracles (p. 112-153). Dans une introduction qui se lit avec profit et qui ne comprend pas moins de 57 pages, la traductrice renseigne le lecteur sur les diverses Vies latines de S. Gall, sur la carrière du saint et aussi sur le monastère qui porte son nom et sa célèbre bibliothèque. Ceux qui seraient surpris de ne trouver dans ce volume aucune mention de deux très importants ouvrages sur l'abbaye de Saint-Gall dont il a été rendu compte ici, celui de Dom R. Van Doren (RHE, 1926, t. XXII, p. 106-108) et celui de M. J. M. Clark (RHE, 1926, t. XXII, p. 885-857), excuseront Miss Joynt de ces lacunes quand ils sauront que son manuscrit était déjà livré à l'éditrice de la collection en 1920 et qu'il ne lui a été rendu que pour une courte période avant d'être envoyé aux Indes, où il a été imprimé. L. G.

— La Vie de S. Wilfrid, évêque d' York († 709), fut écrite à Ri-

Digitized by Google

pon peu d'années après la mort du saint par Eddius Stephanus, un de ses disciples, qui fut pendant quarante ans le témoin de cette carrière d'évêque extrêmement riche en péripéties et agitée. Nous possédions déjà une excellente édition de la *Vita Wilfridi*, celle que le Professeur W. Levison a donnée, en 1913, dans le t. VI des *Scriptores rerum Merovingicarum* (p. 163-263). Cette édition, avec son appareil critique et ses notes si abondantes, a évidemment été d'une très grande utilité à M. Bertram Colgrave, dont la Cambridge University Press vient de publier une *Life of Bishop Wilfrid by Eddius Stephanus. Text, translation and notes* (1926. xix-192 p. Pr. : 12 s. 6 d.). M. Colgrave a collationné à nouveau les deux manuscrits actuellement existants de la *Vita Wilfridi*, Londres, B.M. Vesp. D. vi, et Oxford, Bodl., Fell iii, et il s'est attaché à donner, en un volume de format plus maniable que celui des *Monumenta Germaniae historica*, une édition critique du texte latin avec la traduction anglaise en regard et une quarantaine de pages de notes explicatives (p. 150-187). L. G.

— Le 33e volume des Travaux rédigés en diverses langues que publie l'Université d'Upsal (*Arbeten utgivna med understöd av Vilhelm Ekamns Universitetsfond, Uppsala*) est intitulé : *The Anglo Saxons in England during the early Centuries after the Invasion* (Uppsala, Cambridge, etc. [1926]. ix-219 p. Pr. : Kr. 12). Ce titre ne nous semble pas très heureux ; il ne donne pas une idée exacte de ce savant ouvrage d'archéologie dans lequel l'auteur, M. Nils Åberg, s'attache à montrer, presque uniquement à l'aide des boucles, fibules et pendants trouvés en Angleterre, la part qui revient à l'art anglo-saxon dans la transmission des motifs d'ornementation aux viе, viiе et viiiе siècles. Le corps du volume est consacré au classement des susdits objets. Les conclusions de l'auteur, renfermées dans les 40 dernières pages, méritent un examen particulier spécialement en ce qui regarde l'entrelac et ses diverses applications. Ce n'est qu'à la suite d'une prise de contact plus étroite avec la culture byzantine, datant de l'arrivée des Lombards sur le littoral méditerranéen, que l'art germanique adopta l'entrelac (après l'an 600). Mais, dès la seconde moitié du viе siècle, ce motif d'ornementa ion avait fait son apparition en Angleterre. Au viiе siècle, l'« open-knot » est déjà exploité par les artisans anglo-saxons sur le métal, su la pierre et dans la décoration des manuscrits. P. 175 et suiv., l'auteur aborde la discussion du problème compliqué de l'influence de l'art germanique sur l'art irlandais et *vice versa*, problème rendu encore plus complexe par suite d'influences byzantines s'exerçant directement tant en Irlande qu'en Angleterre. Il se refuse d'ailleurs à entrer dans le cœur du sujet et se borne à indiquer les résultats les plus frappants. Certains trouveront peut-être que les conclusions de M. Åberg manquent quelque peu de fermeté. Il se montre pourtant assez résolument disposé à assigner une importance considérable à l'art des orfèvres du Kent, lesquels auraient servi d'intermédiaires entre les Francs et l'Irlande dans la transmission de plusieurs motifs d'ornementation. On découvre de singulières ressemblances

Digitized by Google

entre l'art ornemental irlandais et celui du Kent notamment par rapport au traitement de l'entrelac et à la stylisation des figures animales. L. G.

— *The Law of the Lord's Day in the Celtic Church*, par le Dr DONALD MACLEAN, professeur d'histoire ecclésiastique au collège de l'Église libre d'Édimbourg (Édimbourg, T. et T. Clark, 1926. XI-58 p.), renferme une étude détaillée de la *Cáin Domnaig*, texte irlandais du haut moyen âge relatif à l'observance du dimanche.Après avoirdonné une traduction anglaise de ce texte,l'auteur en discute la date,en résume la plus ancienne histoire etnous éclaire sur ses applications ainsi que sur les éléments propres à fournir des renseignements sur le milieu social où il fut en vigueur. On aurait pu insister davantage sur les textes continentaux étroitement apparentés à celui-ci (Voir RHE, 1924, t. XX, p. 213-214). Il est, d'autre part, surprenant que le remarquable travail de Dom H. Dumaine sur le dimanche (art. *Dimanche*, dans le *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*) ne soit pas cité une seule fois. L. G.

— Dom THOMAS SYMONS, O.S.B., qui, depuis plusieurs années,étudie le monument de la réforme monastique anglaise du xe siècle,connu sous le nom de *Regularis concordia Anglicae nationis* (voir RHE, 1922, t. XVIII, p. 591 ; 1925, t. XXI, p. 163), s'est proposé de décrire, d'après ce document, la journée d'un moine dans les monastères réformés par le roi Edgar (*The Monastic Observance of the Regularis Concordia*, dans la *Downside Review*, 1926, t. XLIV, p. 157-171). Dans un article ultérieur il comparera les observances de la *Regularis concordia* à celles édictées par S. Benoît dans sa Règle. L. G.

— J. A. H. fait connaître une bulle du pape Adrien IV, datée du 3 février 1157, récemment acquise par le British Museum (Additional Charter 66715). Cette bulle est la quatrième du pape anglais qui entre au Musée. Le texte ne figure pas dans les *Regesta* de Jaffé, mais il a été publié dans l'*Archaeologia Aeliana* (nouv. série, 1894, t. XVI, p.268). La bulle confirme les privilèges et propriétés du prieuré des Bénédictins de Neasham, dans le comté de Durham (*A Bull of Pope Adrian IV*, dans le *British Museum Quarterly*, 1926, fasc. 3, p. 74-75). L. G.

— Miss ROSE GRAHAM a retracé l'histoire des origines de l'ordre de Grandmont en France et celle de sa diffusion en Angleterre, dans un mémoire intitulé : *The Order of Grandmont and its houses in England* (*Archaeologia*, 1926, t. LXXV, p. 159-210). Le premier établissement de Grandmontains en Angleterre fut fondé en 1204 dans la forêt d'Egton (Yorkshire). M. A. W. CLAPHAM a ajouté une note (p. 189-210) sur l'architecture des établissements de Grandmont en France et en Angleterre. Ce travail très soigné est orné de fort belles planches. L. G.

— *The Legacy of the Middle Ages*, publié par MM. C. G. CRUMP et E. F. JACOB (Oxford, Clarendon Press, 1926. XII-549 p.), est un

Digitized by Google

recueil de dix chapitres sur la civilisation médiévale écrits par quinze spécialistes différents. Sont à noter ici : le ch. I. *The Christian Life*, par F. M. POWICKE, professeur d'histoire du moyen âge à l'Université de Manchester ; le chap. II sur les arts, divisé en 3 sections : *Medieval Architecture*, par W. R. LETHABY ; *Medieval Sculpture* par PAUL VITRY, conservateur au Musée du Louvre ; *Decorative and Industrial Arts*, par MARCEL AUBERT, du même Musée ; le ch. III, qui traite de la littérature, divisé également en 3 sections : *Some Aspects of Medieval Latin Literature*, par CLAUDE JENKINS, bilbiothécaire de Lambeth et professeur d'histoire ecclésiastique au King's College de Londres ; *Vernacular Literature*, par CESARE FOLIGNO, professeur d'italien à l'Université d'Oxford ; *Handwriting*, par E. A. LOWE, lecteur en paléographie à l'Université d'Oxford ; le ch. IV. *Philosophy*, par C. R. S. HARRIS, fellow d'All Souls College ; le ch. V. *Education*, par J. W. ADAMSON (Univ. de Londres) ; lelch. VI sur le droit, subdivisé en trois parties : *Customary Law*, par feu Sir PAUL VINOGRADOFF : *Canon Law*, par GABRIEL LE BRAS, professeur à l'Université de Strasbourg ; *Roman Law*, par ÉDOUARD MEYNIAL, professeur à la Sorbonne ; le ch. VII. *The Position of Women*, par EILEEN POWER, lectrice en histoire économique du moyen âge à l'Université de Londres ; le ch. X. *Political Thought*, par E. F. JACOB. Les illustrations et les fac-similés, dont l'ouvrage est abondamment pourvu, sont fort judicieusement choisis. L. G.

— *The Method and Degree of Fasting and Abstinence of the Black Monks in England before the Reformation* (*Downside Review*, 1925, t. XLV, p. 184-237) est un travail de feu EDMUND BISHOP qui est de la plus haute importance pour l'histoire monastique. Les notes du chercheur si bien informé sont suivies d'un abondant recueil de textes se rapportant à son sujet (p. 212-237). L. G.

— Dans l'article *Elizabeth Handwriting for Beginners* (*Review of English Studies*, 1925, t. I, p. 198-209), MURIEL St. CLARE BYRNE donne le minimum de notions paléographiques indispensables à quiconque se trouve dansla nécessité de compulser les documents anglais de l'époque de la reine Élisabeth, rédigés dans l'écriture appelée «*Secretary hand*».Les écritures dites « *Chancery* » et « *Court hands* » sont laissées de côté, mais l'auteur renvoie aux études et travaux paléographiques qui traitent de ces deux dernières écritures.

M. HILARY JENKINSON a donné un article sur *The Teaching and Practice of Handwriting in England*, dans *History* (1926, t. XI, p. 130-138). L. G.

— Dans *The Catholic Reaction under Queen Mary* (*Downside, Review*, 1926, t. XLIV, p. 172-195), Dom DUNSTAN PONTIFEX, O.S.B., montre que, mieux éclairé par la publication de récents documents, l'historien de nos jours doit réviser sur bien des points les jugements de ses prédécesseurs sur la politique religieuse de Marie Tudor.

L. G.

Digitized by Google

— M. E. Allison Peers, professeur d'espagnol à l'Université de Liverpool, a déjà prouvé par de brillantes études antérieures à quel point les mystiques espagnols lui étaient familiers. Dans le premier volume d'un nouvel ouvrage intitulé : *Studies of the Spanish Mystics* (Londres, Sheldon Press, 1927. xvii-471 p. Pr. : 18 s.), il groupe six des grands mystiques espagnols autour de la figure centrale de sainte Thérèse avec laquelle ils furent diversement en rapport. S. Jean de la Croix fut le principal lieutenant de la grande réformatrice d'Avila, qui s'était rendu familières les méthodes de S. Ignace de Loyola. Elle subit l'influence de Louis de Grenade et de François d'Osuña, ses contemporains, tandis qu'après sa mort Louis de Léon fut son premier éditeur et que Jean des Anges fut le principal agent de transmission de sa doctrine. Ce groupe thérésien eût été complet si l'auteur avait pu y faire rentrer S. Pierre d'Alcantara et Jérôme Gracian ; mais le présent volume n'est que le premier d'une série, et M. Allison Peers s'occupera de beaucoup d'autres mystiques dans les suivants. Les sept études comprises dans celui-ci sont fort remarquables. S'attachant principalement à caractériser la doctrine spirituelle de chacun des auteurs qu'il étudie, M. Peers ne dédaigne pas, à l'occasion, — et l'occasion se représente souvent, — de faire adroitement admirer les beautés littéraires qu'il découvre chez ses mystiques, et il montre aussi comment plusieurs d'entre eux ont senti et rendu les charmes de la nature. De très nombreux passages sont cités dans la langue originale ; mais ces citations sont toujours accompagnées d'une traduction anglaise, en prose ou en vers, extrêmement soignée. La bibliographie placée à la fin du volume (p. 407-462), riche de 876 numéros, est, à elle seule, un travail merveilleux, qui remplira d'aise les spécialistes. L. G.

— Le Professeur J. H. Baxter a publié dans la *Scottish Historical Review* (1927, t. XXIV, p. 160-164) quelques notes glanées dans les mss 2525 et 1918 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris concernant les relations des chanoines de Sainte-Geneviève avec l'Écosse au xviie siècle. L. G.

— La maison Quaritch de Londres vient d'éditer pour la *Bibliographical Society* un très utile *Short-title Catalogue of Books printed in England, Scotland and Ireland, and of English Books printed abroad*, 1475-1640 (1927. xvi-609 p. Pr. : 63 s.). Cet ouvrage est le fruit des patientes recherches de MM. A. W. Pollard et G. R. Redgrave, qui se sont fait aider principalement par onze collaborateurs dont les noms figurent sur la page du titre. Ce catalogue contient 26143 numéros. Quand le livre existe encore, la bibliothèque ou la collection où il se trouve conservé est indiquée. L. G.

— Le Rev. D. Ambrose Jones a réussi à faire tenir dans un volume in-12 de moins de 300 pages toute l'histoire religieuse du Pays de Galles : *A history of the Church in Wales* (Carmarthen, Spurrell, 1926. xi-288 p.). Le livre est écrit avec impartialité par un historien sérieusement documenté, qui a bien proportionné ses développe-

Digitized by Google

ments et ne s'est pas laissé entraîner dans des digressions. Malheureusement beaucoup de références sont trop sommaires et partant énigmatiques. L. G.

— Une *Short Bibliography of Modern European History* (1709-1926), due à M. Harold Temperley et à Miss Lillian M. Penson, vient d'être publiée par l'*Historical Association* (Leaflet N° 68, 1927. 16 pages). En voici les divisions : 1. Histoire générale de l'Europe ; 2. Les États européens depuis 1815 ; 3. Les origines de la guerre ; 4. Ouvrages sur la guerre ; 5. Période postérieure à la guerre. L. G.

— La librairie Dent vient de publier le choix de lettres du Baron Friedrich von Huegel que nous annoncions en janvier en parlant de ses *Essays and addresses* (RHE, t. XXIII, p. 163) : *Selected Letters*, 1896-1924 (Londres, 1927. IV-377 p., avec un portrait. Pr. : 21 s.). Les lettres sont précédées d'une notice biographique de 57 pages, écrite par feu Bernard Holland, qui avait commencé la préparation de cette publication. Les historiens de la pensée religieuse dans les quarante dernières années, et spécialement ceux qui voudront étudier dans toute son amplitude le mouvement moderniste, non seulement en Angleterre, mais dans tous les pays catholiques de l'Europe, ne pourront se dispenser de prendre connaissance de la correspondance de celui qui fut une des principales figures du mouvement, peut-être même la figure centrale, et qui, pendant de nombreuses années, assuma volontiers le rôle d'agent de liaison entre les penseurs et écrivains britanniques et ceux du continent. Le présent recueil contient des lettres adressées, de 1896 à 1924, à 44 correspondants différents ; mais quatre correspondances ont été particulièrement mises à contribution : on compte 30 lettres adressées à G.G., une nièce de l'épistolier, 21 au Professeur Clement Webb, 27 au P. George Tyrrell et 25 à Miss Maude Petre. Les idées débattues avec ces deux derniers présentent un intérêt particulièrement vif. On n'a placé à la fin du volume qu'un simple index des correspondants ; aussi, faute d'index général des noms propres incidemment mentionnés dans les lettres, beaucoup de traits suggestifs et maints renseignements dignes de mémoire échapperont-ils à qui n'aura pas la patience ou le loisir de lire le volume intégralement. Le nom de l'abbé Huvelin, par exemple, dont l'influence s'exerça profondément sur la pensée de v. H., revient à chaque instant dans les lettres. De même ceux de Marcel Hébert, d'Albert Houtin et de M. Loisy. Cependant le premier n'est représenté que par trois lettres, le second que par deux, et aucune de celles qui ont été écrites au troisième n'a été publiée. Aucune des lettres reçues par l'abbé Huvelin ne figure non plus ici ; mais 35 pensées de l'abbé, dont plusieurs fort piquantes, recueillies par son disciple en mai 1886, ont été placées en tête de la correspondance. Les lettres aux correspondants français sont écrites en leur langue. Naturellement, le style n'est pas exempt de bizarreries. On a aussi laissé passer quelques fautes (par exemple, *profondité*, p. 52, *prime sauteur*, pour *primesautier*,

Digitized by Google

p. 132) qui ne sont pas toutes imputables à l'épistolier. De plus le nom, très fréquemment répété, de M. H. Bremond est toujours écrit avec un accent aigu sur l'*e*, faute que commettent d'ailleurs neuf plumes françaises sur dix. — Maintes remarques et appréciations sur les hommes et les idées seraient à signaler ici, sur la vertu tonique de certaines pages des *Martyrs* de Dom H. Leclercq (p. 228), sur Dom C. Butler et d'autres religieux de Downside (*passim*), sur le P. Léonce de Grandmaison (p. 313), sur le Curé d'Ars (p. 345), sur Élisabeth Leseur (p. 370), etc. Quel contraste entre l'idiosyncrasie d'un Mgr Duchesne ou d'un Edmund Bishop et celle du penseur austro-écossais ! S'il apprécie hautement la valeur scientifique de l'historien de l'Église et celle du liturgiste anglais, il remarque,non sans quelque désappointement, que ces deux savants, si soucieux, l'un comme l'autre, de placer les faits et les textes dans leur vraie perspective historique et de ne tabler que sur des données positives, étaient également réfractaires à la philosophie (p. 77 et 362). Pour von Hügel, au contraire, les problèmes philosophiques et religieux priment tout. Il a passé toute sa vie à les étudier.Ces questions occupent, cela va de soi, une place considérable dans sa correspondance ; mais cette correspondance montre aussi que la religion n'était pas seulement pour v. H. matière à spéculations intellectuelles, mais qu'elle pénétrait sa vie tout entière ; maintes pages révèlent l'intensité de sa vie intérieure. L. G.

— *Albert Houtin, Historian and Hero of Sincerity* (*Contemporary Review*, n° 738, juin 1927, p. 756-764). Ce titre d'un article du Professeur Giovanni Pioli indique assez dans quel esprit il a été écrit. Ardent admirateur de son héros, l'auteur nous présente un Albert Houtin apôtre infatigable du « progrès de la raison » et uniquement soucieux de travailler à la « déroute de la superstition ». Il donne, p. 763, quelques passages de lettres à lui adressées par le défunt, quelques semaines avant sa mort. L. G.

— Dans un petit livre qui mérite d'être signalé à l'attention de ceux qui s'intéressent à la question religieuse dans la Grande Bretagne contemporaine, M. R. B. Braithwaite, *Fellow* de King's College, Cambridge, s'attache à analyser et à interpréter les résultats d'un questionnaire sur les croyances religieuses posé par deux journaux anglais, *The Nation* et *The Daily News*. Le premier est un journal hebdomadaire libéral, à tendance radicale ; le second, un quotidien également libéral, mais dont la masse des lecteurs est moins cultivée. Nous ne pouvons songer à indiquer comment se groupent les 17.017 réponses données aux 14 questions posées. Bornons-nous à noter quelques-unes des conclusions tirées de l'analyse des statistiques. La transsubstantiation, l'historicité du premier chapitre de la Genèse, l'inspiration de la Bible, le symbole des Apôtres ne sont pas acceptés par plus d'un quart de ceux qui ont répondu au questionnaire. M. Braithwaite se croit en outre autorisé à inférer de ces statistiques, dont le caractère limité ne lui échappe d'ailleurs pas, que la majorité des gens cultivés ne croit plus en un Dieu personnel,

Digitized by Google

ni à la divinité du Christ, ni à l'immortalité de l'âme (*The State of religious Belief*. Londres, Hogarth Press, 1927. 77 p. Pr. 4 s. 6 d.).
L. G.

— En lisant les mémoires si attrayants et d'un intérêt si varié d'un homme de lettres anglo-irlandais bien connu dans les Iles Britanniques, STEPHEN GWYNN, *Experiences of a Literary Man* (Londres, Thornton Butterworth, 1926. 312 p.), nous avons noté quelques passages particulièrement curieux ou instructifs touchant certaines personnalités appartenant, à un titre ou à un autre, au cercle de nos études. Il y a deux pages amusantes (p. 49-50) sur le savant évêque John Wordsworth, le principal éditeur du texte de la Vulgate du Nouveau Testament, et son entourage, et sur l'austère et absorbante passion de sa vie, la chasse aux variantes. Sont également à noter les pages consacrées au Professeur Douglas Hyde, le promoteur du mouvement linguistique gaélique (p. 62-63 et 67) ; au bibliothécaire, T. W. Lyster, l'organisateur de la bibliothèque « la plus hospitalière que je connaisse », dit l'auteur, la Bibliothèque nationale de Dublin (p. 64-65) ; au Professeur Eoin Mac Neill, celtiste et homme politique célèbre ; enfin au père de l'agréable mémorialiste, John Gwynn, l'auteur de l'admirable édition du *Livre d'Armagh* (p. 265).
L. G.

— Pour compléter les quelques indications bibliographiques que nous donnions ici en janvier (t. XXIII, p. 161-162), à propos de Sir Sidney Lee et du *Dictionary of National Biography*, sur la fabrication des dictionnaires, les labeurs et les méthodes de leurs auteurs, signalons une instructive notice biographique, qui nous avait échappé jusqu'ici, sur *Sir James Murray*, par feu HENRY BRADLEY, publiée dans les *Proceedings of the British Academy* (1919, t. VIII. Extrait. 6 p.). H. Bradley († 23 mai 1923), qui fut pendant de nombreuses années le collaborateur de Sir James Murray († 26 juin 1915), puis l'un de ses successeurs comme éditeur du monumental *New English Dictionary*, nous fait connaître les méthodes et les travaux du grand lexicographe, qui fut pendant longtemps l'unique éditeur de ce dictionnaire, parfait modèle du genre. James Murray se mit à l'œuvre en 1879. Le premier fascicule du Dictionnaire parut en 1884, et on espère que la présente année verra l'achèvement de cette admirable entreprise. Un autre ancien collaborateur du Dr Murray a consacré trois colonnes du *Times* à rappeler les énergiques efforts, les épreuves et l'esprit d'organisation du Maître (*New English Dictionary*, 5 et 6 mai 1927). L. G.

— Les tracts publiés par la *Society of SS. Peter and Paul* (32, George Street, London, W.), sous le nom de *York Books*, se lisent toujours avec intérêt. Plusieurs méritent d'être signalés aux lecteurs de cette Revue : 1° *The Origin and Growth of the English Parish*, par OSWALD J. REICHEL, 23 p. (1921) ; 2° *Celibacy of the Clergy*, par ARCHDALE A. KING, 79 p. (1923) ; 3° *What about the XXXIX Articles?* par CHRISTOPHER DAVENPORT, Jun., 19 p. (1924) ; 4° *Anglicans and Absolution*, par le même, 19 p. (1925) ; 5° *The Significance*

Digitized by Google

of Nicaea, par LEIGHTON PULLAN, D. D., 12 p. (1925) ; 6° *The Anglicans Authority*, par CHRISTOPHER DAVENPORT, Jun., 18 p. (1926).
L. G.

— Le Dr HENRY GUPPY, le bibliothécaire en chef de la John Rylands Library de Manchester, bibliothèque que celle de l'Université de Louvain se plait à considérer comme une marraine généreuse, vient de décrire les plus anciennes éditions et les plus célèbres manuscrits de classiques grecs et latins possédés par cette riche et prospère bibliothèque, dont il rappelle aussi l'origine et retrace le développement: *The John Rylands Library Manchester: Catalogue of on Exhibition of the earliest printed Editions of the principal Greek and Latin Classics and of a few Manuscripts* (Manchester, Oxford et Londres, 1926. VIII-72 p. et 8 ill. Pr. : 1 s. 6 d.). L. G.

— Lord Hanworth, Master of the Rolls, a rendu compte, le 25 mars,de ce qui a été fait jusqu'ici et de ce qu'il reste à faire pour assurer la conservation des archives des manoirs d'Angleterre. Il donne une liste des 29 centres de dépôt qui ont déjà été fixés et il invite les seigneurs des manoirs, leurs régisseurs et les sociétés archéologiques à l'aider à établir la liste de tous les manoirs de l'Angleterre et à faire l'inventaire des documents qui s'y trouvent (Voir *Records of the Manors*, dans le *Times* du 25 mars 1927).
L. G.

— Entre autres manuscrits récemment acquis par le British Museum figure une charte du Mont Saint-Michel, datant de l'année 1121. Elle provient de la vente Lindsey. L. G.

— Les *Notes on three Incunabula acquired by the British Museum* [*in* 1925] de M. VICTOR SCHOLDERER (*The Library*, 1926, 4e série, t. VII, p.221-224) portent sur un Virgile, sur un exemplaire de la *Summa confessionum* de S. Antonin de Florence (Rome, 1472) et sur un *Tractatus et libri quamplurimi* de S. Bonaventure (Strasbourg, 1489). L. G.

— L'évangéliaire d'Anhalt, manuscrit orné de belles peintures, écrit et enluminé en Saxe ou en Thuringe au xe siècle, et qui était depuis le XVIe siècle la propriété des ducs d'Anhalt-Dessau, a été mis en vente chez Sotheby, à Londres, le 31 mai 1927, et adjugé pour la somme de £ 9.000 à M. Gabriel Wells, de New- York.
L. G.

— On a appris le 12 mai que, grâce à un don très substantiel de la fondation Rockfeller et à une avance de fonds du gouvernement, l'Université de Londres allait pouvoir acheter pour environ un demi-million de livres sterling un terrain de 11 acres situé au cœur de Londres, au Nord du British Museum, pour y construire de nouveaux édifices universitaires. La construction d'une bibliothèque est particulièrement désirable. L. G.

— Avec 1927, la *Review of English Studies* est entrée dans sa

Digitized by Google

troisième année. Le Dr R. B. Mc Kerrow, qui dirige ce périodique très vivant, est évidemment doué d'un grand esprit pratique. Il a fait imprimer sur les dernières pages de la couverture de la revue ou à la suite des annonces, dans les deux premiers tomes, d'utiles renseignements, qui ont été réimprimés à part au début de 1927, sous forme de supplément. On trouve là notamment une liste des périodiques anglais et étrangers qui sont consacrés à l'étude de la langue ou de la littérature anglaise, une liste des sociétés savantes qui s'occupent des mêmes études, l'indication des heures d'ouverture de certaines bibliothèques et un abrégé de leurs règlements. Enfin il pourra être particulièrement utile aux lecteurs de la présente revue de prendre connaisance des renseignements publiés en juillet et octobre 1926 sur la manière d'obtenir des photographies de manuscrits ou d'imprimés dans les principales bibliothèques des Iles Britanniques (British Museum, Public Record Office, Guildhall Library à Londres ; Bodléienne d'Oxford ; Bibliothèque de l'Université de Cambridge ; John Rylands Library de Manchester ; Bibliothèques nationales d'Écosse et du Pays de Galles ; Trinity College de Cambridge et de Dublin) et aussi dans les bibliothèques des États-Unis d'Amérique et dans celles du continent (voir p. 8-11 du supplément susmentionné). L. G.

— Un comité de savants comprenant les évêques anglicans de Gloucester et d'Oxford, Sir Frederick Kenyon, le Doyen de Christ Church d'Oxford, les Docteurs Nairne, Souter, Burkitt et Streeter, a pris en main la préparation, avec le concours de savants étrangers, d'une nouvelle édition critique du Nouveau Testament grec. L'entreprise doit être une œuvre interconfessionnelle et internationale. La Clarendon Press d'Oxford, qui, de même que d'autres institutions, a déjà subventionné l'entreprise, a accepté d'imprimer la nouvelle édition. Dans une lettre adressée au *Times* et publiée le 6 mai, le comité déclare qu'une somme de £ 5.000 doit encore être trouvée pour assurer la marche des travaux préparatoires. Les souscriptions sont reçues par le Doyen de Christ Church, trésorier. Dans un article publié par le *Times* du 7 mai (*Greek Testament : the New Revision*), le Professeur F. C. Burkitt a montré l'urgente nécessité (*a crying need*) de cette nouvelle édition, celles de Tischendorf, de Westcott et Hort et de H. von Soden étant devenues surannées depuis les dernières découvertes de fragments de textes scripturaires sur papyrus, de nouveaux textes grecs (manuscrits de Washington [ve siècle] et de Koridethi en Géorgie [IXe siècle]), de nouvelles versions orientales, sans parler des nouveaux textes latins préhiéronymiens mis au jour dans les trente dernières années. Le secrétaire du Comité est le Rev. S. C. E. Legg (4, Down Street, Londres, W. 1). L. G.

— *Cours et Conférences.* — Le vingtième rapport annuel (1er juillet 1925-30 juin 1926) de l'*Historical Association* donne la liste des lectures qui ont été faites dans les différents centres de l'Association. Nous allons indiquer celles qui se rapportent de près ou

Digitized by Google

de loin à nos études. A la 20e réunion générale annuelle de l'Association, qui s'est tenue au Bedford College de Londres, en janvier 1926, *Some Points of Contrast between Medieval and Modern Civilisation* (Dr G. M. TREVELYAN) ; à Bexhill-on-Sea, *The Anglo-Saxon Chronicle* (G. HOWARD NAISH), *Saxon Church Architecture* (W. E. MEADS). *The Bayeux Tapestry* (par le même), *The Domesday Book* (F.E.POULTON) ; au centre de Brighton et Hove, *The Study of Architecture from the Colosseum to St Paul's* (A. H. LEENEY) ; à Bristol, *The Friars* (A. G. LITTLE), *Medieval Monumental Effigies* (A. C. FRYER), *Erasmus* (P. S. ALLEN), *Medieval Conceptions of the Universe* (Mrs D.W.SINGER) ; au centre de Burton-on-Trent et du sud du Derbyshire, *Erasmus and his Significance for us to-day* (E. W. WINSTANLEY), *Some Traces of Medieval Drama in Leicester* (F.ADDISON) ; à Cantorbéry, *Some Ninenteenth Century Historians* (WALFORD GREEN), *St Augustine's Chair* (Chan. MASON) ; à Carlisle, *Medieval Maps and Charts* (Prof. J. L.MORISON), *Medieval Lore* (Miss WHITHAM), lecture qui a également été donnée par la même au centre de Hull, *Chartres Cathedral* (G. W. REID), *The early Growth of Modern Historical Study* (Prof. POWICKE) ; au centre de Cheltenham et Gloucester, *The Medieval Monastery* (Prof. A. HAMILTON THOMPSON) ; à Chester, *Chester Miracle Plays* (HAROLD CHILD) ; au centre du Cornwall, *The Arthurian Legend* (JENNER) ; à Darlington, *A Master Builder of the thirteenth Century* (Prof. A. HAMILTON THOMPSON) ; à Derby, *Medieval Guilds and their Modern Equivalents* (Dr MAUD SELLERS), *The Alps in Medieval and Modern Times* (KENNETH BELL) ; à Dudley, *Medieval Universities* (Miss THEEDAM), *Queen Elizabeth and her Court* (HAROLD BAKER) ; à Eastbourne, *Historic Medals* (W. HERRINGTON), *The History and Architecture of St Mary's Church, Eastbourne* (Prof. W. BUDGEN) ; à Exeter, *Dante and Nationality* (Prof. LYTTEL), *The Norman Minster at Exeter* (Mrs F. ROSE-TROUP), *Exeter Cathedral and its Customs* (Rev. CHANTER) ; à Halifax, *The secret Treaty of Dover and the Popish Plot* (Prof. GRANT). Au centre de Hastings, 18 séances ont été consacrées à la discussion de l'histoire de la liberté de pensée. Au centre du Hartfordshire, *The Legend on the Life and Martyrdom of St. Alban* (E. WOOLLEY), *The historical associations of the Parish of King's Langley and its ancient Church* (Rev. F. R. HAWTHORNTHWAITE) ; à Huddersfield, *David Hume as an Historian* (Prof. BLACK), *The History of History* (Prof. L. V. D. OWEN) ; au centre de Hull, *Medieval Architects*, par le Prof. A. HAMILTON THOMPSON, qui a traité le même sujet à Stockton ; *St. Joan* (SAUNDERS), *The Teaching of History* (KING) ; au centre du Kent (West), *Some aspects of History Teaching in U. S. A.* (T.STAVELEY) ; au centre du Lancashire (Central and North), *Medieval Gilds and Trade Unions* (Rev. LEWIS WATT, S. J.), *History of our Handwriting* (Prof. J. A. TWEMLOW) ; au centre du Lancashire (North-East), *St. Joan* (G. H. TUPLING), *Palaeography* (A.C. PATRICK) ; au centre de Leeds, *Jeanne d'Arc* (Miss J. M. POTTER), *Wycliffe* (Prof. HAMILTON THOMPSON) ; à Leicester, *The Study of History* (G. R. POTTER), *Some Social and*

Digitized by Google

Religious Theories underlying the Lollard Movement (Rev. W. D. THOMPSON) ; à Lincoln, *Medieval Builders* (Prof. HAMILTON THOMSON), *Glastonbury and the historical Questions it raises* (Rev. A. CURTOIS) ; à Londres (Central), *Erasmus* (P. S. ALLEN), *Grotius* (Prof. P. GEYL) ; à Londres (Est), *The use of the Film in History Teaching* (G. T. HANKIN), *Gibbon* (A. B. ADAMS), *Gothic architecture* (GARDNER) ; à Londres (Nord), *Columbus* (Prof. NEWTON) ; à Londres (Sud-Est), *Travelling in the Middle Ages* (Miss A. ABRAM), *Life in the Manor House in the Middle Ages* (Miss AGNES F.DODD), *Medieval Wills* (Prof. CAROLINE SKEEL) ; à Londres (Sud-Ouest), *The Character of Byzantine Civilisation* (NORMAN BAYNES),*The Great Plague* (WALTER G. BELL) ; à Macclesfield, *The Alps in Medieval and Modern History* (KENNETH BELL) ; à Manchester, *Suger* (Dr JACOB) ; à Middlesborough, *Macaulay as an Historian* (Miss D. PATTISON), *Westminster Abbey* (Dr T. CROCKETT) ; au centre du Middlesex, *From Domesday to the Scrap of Paper* (J. VACY LYLE) ; au centre des comtés du Nord-Est, *Medieval Monuments of Northumberland and Durham* (C. H. HUNTER BLAIR), *The Discovery of North America* (Prof. J. L. MORISON), *Prester John* (Sir E. DENISON ROSS), *The Influence of Islam on European Thought* (Sir THOMAS ARNOLD) ; à Norwich, *The Teaching of History* (H. W. SAUNDERS) ; à Nottingham, *The Aims of the Teaching of History* (Prof. L. V. D. OWEN), *The Nottinghamshire Parish in the Eighteenth Century* (J. D. CHAMBERS) ; à Peterborough, *Cavour, Man and Statesman, a Study in Political Morality* (R. W. STOPFORD) ; à Plymouth, *Seventheenth Century Witchcraft in the South-West of England* (Miss M. F. WADMORE) ; à Southampton, *The History of the Legend of St. Alban* (W. R. L. LOWE), *The Elizabethan Clergy* (Rev. T. H. DAVIES), *The Norsemen in Ireland* (Rev.T. B. WILLSON) ; au centre du sud du Pays de Galles et du Monmouthshire, *An Itinerary throught Wales in the Twelfth Century* (Prof. J. LLOYD) ; à Stamford, *The See of Lincoln and its Cathedral* (Rev. J. E. STANDEN) ; à Stockton, *Old Whitby* (Rev. A. J. DINGLE) ; à Street, *The Decline of the Byzantine Empire* (S. C. MORLAND), *Galileo, or the Danger of indiscriminate Reading* (H.F.SCOTT STOKES), *Savonarola* (Mrs S. C. MORLAND), *Machiavelli* (C. H. C. OSBORNE), *Erasmus, or some Doubts about the Doctrinaires* (C. WATTS), *Calvin and Rabelais, and their Influence on the Scottisch Character* (W. B. HENDERSON) ; au centre du Surrey (S. E.), *Witchcraft* (Miss E. M. YOUNG) ; à Torquay, *St. Albans* (A.C. ELLIS) ; à Walsall, *The Romance of early Methodism in the Black Country* ; à Wolverhampton, *The Crusades* (Sir ROGER CURTIS) ; à York, *The Canonisation of Charles I* ; *Carlyle as an Historian* (K. N. BELL).

Les conférences publiques suivantes ont été faites à University College (Université de Londres), pendant le troisième trimestre de l'année académique : les 3 et 4 mai, *Questions of historical Methodology and Practice*, par M. C.V. LANGLOIS, directeur des Archives nationales de Paris ; le 2 juin, *Venice and the political Thought of the Renaissance* par le Professeur EDMUND G. GARDNER ; le 9 juin,

Digitized by Google

Foscolo e Dante, par le Dr CAMILLO PELLIZZI ; les 10, 13 et 15 juin, *Celtic Art*, par le Dr R. A. S. MACALISTER, Professeur à University College, Dublin.

Dans une conférence donnée à St. Andrews, le Professeur J. H. BAXTER a retracé l'histoire de la fondation de l'Université de St. Andrews, en Écosse, qui reçut ses bulles de confirmation du pape Benoît XIII en 1414, et les phases de son développement jusqu'à la Réforme. Il montra en terminant ce qui, de nos jours, tend à favoriser, dans une certaine mesure, le retour à l'organisation et à la vie universitaires du moyen âge : *St. Andrews University before the Reformation* (St. Andrews, W. C. Henderson and Son, University Press, 1927. 14 p.).

Deux lectures données à la *Bibliographical Society*, l'une le 15 mars 1926, sur *The Papyrus Book*, par Sir FREDERIC KENYON, l'autre intitulée : *Greek Manuscripts in England before the Renaissance*, par le Dr MONTAGUE RHODES JAMES, ont été reproduites dans *The Library*, organe de la société, la première, 1926, 4e sér., t. VII, p. 121-135 ; la seconde, 1927, 4e sér., t. VII, p. 337-353.

La revue *Theology* a publié dans le fasc. de mai 1927 (t. XIV, p. 247-295) un résumé de douze conférences données par six théologiens anglais et six théologiens allemands réunis à Cantorbéry du 2 au 9 avril. Le sujet de ces conférences était les textes du Nouveau Testament sur le Royaume de Dieu et leurs interprétations tant anciennes que modernes. Les résumés sont signés des noms suivants : EDWYN C. HOSKYNS, KARL LUDWIG SCHMIDT, C. H. DODD, G. KITTEL, A. E. J. RAWLINSON, W. VOLLRATH, J. K. MOZLEY, HEINRICH FRICK, E. G. SELWYN, PAUL ALTHAUS, W. STHAELIN. L. G.

— Le *Burlington Magazine* (1927, t. I, p. 109 et 275) donne sur l'exposition de peinture flamande et belge à Londres une appréciation qui paraît émaner de la rédaction et qu'il est intéressant de noter ici. L'exposition fut, d'après ce périodique autorisé, un incontestable succès pour le grand public. Celui-ci, attiré par une habile réclame, se bouscula dans les locaux de la *Royal Academy* pour voir, réunis en si grand nombre, ces chefs-d'œuvre qui atteindraient dans les ventes des prix insensés, et en particulier ces portraits de petite dimension peints avec une minutie scrupuleuse. Mais, pour ce qui concerne l'histoire de l'art, ce fut un échec complet. Les spécialistes n'eurent pas l'occasion de regarder les chefs-d'œuvre, et le catalogue, pour lequel on fournit des notes mal soignées, est sans valeur.

R. M.

— *Nominations.* — En janvier 1926, M.A.G. LITTLE, lecteur de paléographie à l'Université de Manchester, a été nommé président de l'*Historical Association.*

M. F. E. NEALE a été nommé professeur d'histoire d'Angleterre (Chaire Astor) à University College de Londres. Il occupait depuis 1925 la chaire d'histoire moderne à l'Université de Manchester.

En mars 1927, M. E. C. BARTON-WRIGHT a été nommé lecteur assistant d'histoire à King's College (Londres).

Digitized by Google

M. C. O. G. Douie succède au Dr Walter Seton décédé (RHE, 1927, t. XXIII, p. 396) comme secrétaire d'University College (Londres).

Le Professeur A. F. Pollard, qui occupait la chaire d'histoire à University College (Londres), a donné sa démission. L. G.

— *Décès.* — A Rugby, en mars 1927, Miss Eliza Dorothy Bradby, âgée de 65 ans, auteur de *The Life of Barnave* (1915) et de *A Short History of the French Revolution* (1926).

Le 11 mars, Mgr James Moyes, chanoine théologal du diocèse de Westminster depuis 1895. Il était né près d'Édimbourg en 1851. Il fit partie de la commission pontificale chargée d'examiner, en 1896, la validité des ordinations anglicanes. Controversiste distingué, il a souvent abordé la discussion de questions historiques, mais plutôt en théologien qu'en véritable historien. Il a publié *Aspects of Anglicanism* (1907) et de très nombreux articles, notamment dans le *Tablet* et le *Dublin Review*. Il dirigea ce dernier périodique de 1892 à 1903. Le *Times* du 12 mars (p. 14) et le *Tablet* du 19 mars (p.367-368) ont consacré d'importantes notices au défunt.

Le 17 mars, le Rev. Philip Henry Wicksteed, dantologue, âgé de 82 ans. Il a publié, en collaboration avec Joseph Estlin Carpenter, dont le décès est rapporté ci-dessous, *Studies in Theology* (1903) et en outre : *The Religion of time and the Religion of eternity* : *Essex Hall Lectures*, 1899 (1899) ; *Dante and Aquinas* : *Jowett Lectures*, 1911 (1913) ; *The Reactions between Dogma and Philosophy* (1920).

A Knapdale (Sussex) le 27 mars, le Rev. Donald Macmillan, D. D., âgé de 71 ans. Il laisse : *The Aberdeen Doctors* : *A notable Group of Scottish Theologians of the first Episcopal Period*, 1610-1638 (1909) ; *John Knox* (1905) ; *A short History of the Scottish People* (1912) ; *Patriotism and Religion* (1917).

Le 11 mai, Sir Sidney Colvin, critique d'art et critique littéraire, qui fut directeur du Fitzwilliam Museum de Cambridge de 1876 à 1884 et qui devint ensuite conservateur du département des estampes et dessins du British Museum.

A Rome, le 1er juin, John Bagnell Bury, *Regius Professor* d'histoire moderne à l'Université de Cambridge. Né dans le comté de Monagham (Irlande) le 16 octobre 1861, il étudia à Trinity College (Dublin), dont il fut élu *fellow* en 1885. Pendant de nombreuses années il cultiva en même temps et avec un égal succès la philologie et l'histoire. A l'université de Dublin il cumula la chaire de grec (1898-1902) et l'enseignement de l'histoire moderne (1893-1904). En 1902, il fut appelé à prendre la successsion de Lord Acton comme *Regius Professor* d'histoire moderne à Cambridge. Sa leçon inaugurale donnée le 26 janvier 1903 sur la science historique peut être considérée comme le programme de son enseignement et de son activité scientifique. Ses travaux dénotent une science approfondie, des connaissances très étendues, toujours soigneusement passées au crible de la critique, et une remarquable sobriété dans l'exposition. Il se tenait au courant de tout ce qui se publiait dans le monde en-

Digitized by Google

tier sur l'histoire ancienne et sur celle de haut moyen âge. Il a collaboré à de nombreux périodiques britanniques ou étrangers, notamment à l'*English Historical Review*, au *Journal of Hellenic Studies*, à la *Byzantinische Zeitschrift*. Il appartenait à un grand nombre de sociétés savantes, et les Universités d'Oxford, de Dublin, d'Édimbourg, de Glasgow, d'Aberdeen et de Durham lui avaient conféré le doctorat *honoris causa*. Il a tracé le plan et dirigé la publication de la *Cambridge Medieval History*, dont le premier volume parut en 1911. De 1896 à 1909, il a publié trois rééditions de *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire* de Gibbon, en sept volumes, avec de très abondantes notes. Citons, parmi ses autres publications : *Byzantine Texts* (1898) ; *History of the Eastern Roman Empire*, 802-867 (1912) ; *History of Freedom of Thought* (1913) ; *History of the later Roman Empire from the death of Theodosius I to the death of Justinian*, 395-565 (1923). Le volume qu'il a publié en 1905, *The Life of St. Patrick and his place in History*, suscita un vif intérêt et n'a guère perdu de sa valeur. Le *Times* du 2 juin a consacré à J. B. Bury une excellente notice nécrologique.

Le 2 juin, à Oxford, le Rev. Dr JOSEPH ESTLIN CARPENTER, théologien et historien, né à Londres le 5 octobre 1844. En 1906 il devint principal de Manchester College, à Oxford. En 1908, il fut nommé, avec le Dr Farnell, secrétaire du troisième congrès international d'histoire des religions réuni à Oxford. Il a publié : *The first three Gospels, their origin and relations* (1890) ; *The composition of the Hexateuch* (1902) ; *The Bible in the 19th century* (1903) ; *The historical Jesus and the theological Christ* (1911) ; *Comparative Religion* (1913) ; *Phases of early Christianity* (1916), six leçons sur l'histoire des religions données en Amérique.

L. GOUGAUD, O. S. B.

Autriche

— Le travail de K. MICHEL, *Das Opus tripartitum des Humbert de Romanis*, O. P., *ein Beitrag zur Geschichte der Kreuzzugsidee und der kirchlichen Unionsbewegungen*, 2e édit. (Gratz, Styria, 1926. In-8, 88 p. M. 5.60), constitue une importante contribution à l'histoire, si peu connue, du IIe concile œcuménique de Lyon (1274). Grégoire X qui, à peine monté sur le trône pontifical, avait lancé la bulle de convocation, avait assigné au concile un triple but : la libération de la Terre Sainte, l'union avec l'Église grecque, la réforme de l'Église latine, et il avait prié les prélats d'étudier d'avance ces questions et de mettre leurs opinions par écrit. L'*Opus tripartitum* d'Humbert de Romans, cinquième général des Frères Prêcheurs, est un de ces travaux préparatoires, comme le révèle déjà sa division en trois parties, correspondant exactement au triple objet du concile. D'après M. Michel, il aurait été écrit avant même la bulle de convocation, mais ce n'est là qu'une hypothèse, qui n'a pas le mérite d'expliquer tous les faits et contre laquelle on pourrait apporter de sérieux arguments. On ne s'étonnera pas que le choix du pape se

Digitized by Google

soit arrêté sur le vieux dominicain, déjà retiré dans un couvent solitaire de France, si l'on se rappelle que le savant religieux s'était distingué par son zèle à prêcher la croisade et qu'il avait même composé un ouvrage apprécié pour exciter les fidèles à y participer.

A. TEETAERT.

— Par une heureuse coïncidence, deux ouvrages du roi René d'Anjou, conservés en de splendides manuscrits, sont l'objet, l'un et l'autre, d'une récente et luxueuse publication. Il s'agit du roman allégorique de l'amour terrestre : *Le livre du cuer d'amours épris*, et de son pendant, l'allégorie édifiante de l'amour céleste : *Le mortifiement de vaine plaisance*. Il est question plus loin du second de ces deux ouvrages, publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne, conservé à Bruxelles, et enluminé par Jean Tavernier. *Le livre du cuer d'amours épris* est publié avec une perfection typographique plus grande encore et, l'on peut dire, rarement atteinte (édit. C. SMITAL et E. WINKLER, trad. par ALICE SCARLATES. Vienne, Impr. de l'État, 1927. In-fol. 1 emboit. de XXIV-pl. phototyp. polychromes ; 1 vol. d'introd. 108 p. et XXXIII pl. en noir ; 1 vol. texte et notes, 213 p.). Le ms. publié est l'exemplaire personnel du roi René. Il entra dans les collections impériales de Vienne en 1737, avec la bibliothèque du prince Eugène de Savoie. D'après Smital, il fut enluminé au plus tard en 1465 par un historieur que le comte Durrieu a voulu identifier avec Barthélemy De Eyck ou De Clerck, l'un de ces nombreux artistes travaillant pour le roi René, sur lesquels l'éditeur a rassemblé ici de nombreux renseignements. M. Smital même n'ose proposer un nom déterminé. Pour lui, cet artiste, habile à rendre le clair-obscur et le réalisme de la physionomie, mais manquant de plasticité et de perspective, appartient à l'école de Tours. Il est l'auteur aussi des premières miniatures de la *Théséide* de Vienne (pl. en couleur XX-XXIV) et de la Vierge des Heures du roi René (pl. en noir) ; ses compositions valent celles de Fouquet, dont il est contemporain, mais l'aîné de quelques années. Dans l'œuvre commune des deux savants viennois, l'édition et la critique du texte ont été réservées à M. E. Winkler.

R. M.

— Il était dans le dessein du prieur de l'abbaye des Dunes, Charles De Visch, de maintenir sa *Bibliotheca scriptorum sacri ordinis cisterciensis* au courant ; à cet effet, il avait préparé en 1665 un *addendum* en vue d'une troisième édition. Ce document important pour l'histoire des idées et des études bernardines était resté inédit. Le ms., conservé parmi les riches collections du grand séminaire de Bruges, vient d'être publié par le R. P. CANIVEZ, O.Cist., *Auctarium d. Caroli de Visch ad bibliothecam scriptorum S. O. cisterciensis* (Bregenz, 1927. In-8, 79 p.). Cette contribution facilitera le travail à qui voudrait dresser une bibliothèque des auteurs cisterciens.

J. LAVALLEYE.

Digitized by Google

Belgique

— L'œuvre à laquelle le P. VAN DEN GHEYN a laissé son nom, a été heureusement reprise par la publication du t. XI du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique* (Bruxelles, Lamertin, 1927. In-8, VIII-320 p.). Ce beau volume (du n° 7197 au n° 7450) est entièrement de la main de M. Fréd. LYNA et il faut regretter que son nom ne figure ni sur la couverture ni dans le faux-titre. Il décrit les mss concernant l'histoire de Hollande, les mélanges d'histoire,puis la géographie avec ses suppléments : voyages, itinéraires et expéditions. Signalons, de notre point de vue, les n°s 7430 à 7443 qui traitent des récits de voyage en Terre Sainte, du VIIIe au XVIIIe siècle, avec Arculf, (beau ms. du IXe s., de provenance stavelotaine), Robert de Reims, Marino Sanudo, G. Bolunzele, Brocardus, J. de Mandeville, E. Piloti, L. Darmont, etc. Les descriptions de M. Lyna sont au-dessus de tout éloge. Une addition : p. 309 (n° 16), l'*oratio* au pape Pie II est la fameuse harangue de l'évêque de Tournai, G. Fillastre, publiée par Kervyn de Lettenhove : *Chron. hist. Belgique sous les ducs de Bourgogne*, t. I, p. 117-206. H. N.

— La *Bibliotheca Belgica* continue sa marche, bien que d'un pas ralenti ; en février dernier a été distribuée sa deux cent-unième livraison (Gand, Van der Poorten; La Haye, Nijhoff. In-12). Elle contient la description bibliographique des publications de huit auteurs dont les plus célèbres sont Despautere, Stévin, Érasme et Foullon. La livraison s'occupe surtout de ce dernier (f°s 51-72) ; la notice a pour auteur M. M. Hoc. Le P. Foullon, S. J. (XVIIe s.), dispersa son activité entre des travaux de morale religieuse, d'exégèse de l'A. T., et surtout d'histoire nationale. Son *Historiae Leodiensis compendium*, de 1655, eut son heure de vogue, mais cette œuvre de pure compilation est aujourd'hui bien oubliée. H. N.

— La *Bibliographie van de geschiedenis van de stad van Antwerpen* (Bruxelles, N. V. Standaard Boekhandel, 1927. In-8, VIII-337 p.), dressée par M. A. VAN LAAR, rendra de grands services aux historiens de la ville d'Anvers. Au titre des publications (1382 numéros) elle ajoute, en général, une notice descriptive, quelquefois même une analyse détaillée. L'auteur, cependant, s'abstient de donner une appréciation sur la valeur des ouvrages. Concernant l'histoire ecclésiastique (n°s 907-1100, 1257-1296), on trouve de nombreux renseignements non seulement sur l'histoire des évêques, des églises et des couvents d'Anvers, mais aussi sur Tanchelin, le protestantisme et les troubles religieux du XVIe siècle. Du point de vue bibliographique, signalons quelques lacunes, notamment quelques rares omissions de date et de lieu, et surtout l'insuffisance de la table unique qui embrasse les noms d'auteurs, les titres d'ouvrages anonymes, les personnes, lieux et matières mentionnés ; nous regrettons aussi l'absence d'une liste des recueils dépouillés. Enfin, signalons un oubli : S. Ricci, *Inventaire sommaire des mss du Musée Plantin*, dans la *Revue des bibliothèques*, t. XX, p. 217-232.

A. D. M.

Digitized by Google

— Le 1er fascicule du t. XXIV de la *Biographie nationale* (Bruxelles, E. Bruylant, 1927. In-8, 416 col.), qui vient d'être distribué, renferme plusieurs articles intéressant l'histoire religieuse de Belgique. On remarquera les notices : *J. Stiltingh*, bollandiste du XVIIIe siècle (par A. PONCELET) ; *Suyskens*, également bollandiste (R. LECHAT) ; *Th. Straeten*, impliqué dans le meurtre de S. Charles-le-Bon (V. FRIS) ; *Ant. Sucquet*, écrivain ascétique du début du XVIIe siècle (A. PONCELET) ; *S. Suidbert*, missionnaire anglo-saxon du VIIe siècle (L. VAN DER ESSEN) ; *J. Sturm*, humaniste du XVIe siècle (A. ROERSCH) ; *Sulpice*, confesseur de la foi, du diocèse de Tongres, au Ve siècle (J. PAQUAY) ; *Superior*, personnage énigmatique mais réel du IVe siècle (J. WARICHEZ) (corriger col. 270 : 1599 en 1559). La notice la plus copieuse est celle du chanoine A. DE SCHREVEL, consacrée au long et fécond épiscopat, traversé par les difficultés provoquées par le jansénisme, de *H. van Susteren*, évêque de Bruges, mort en 1742 (col. 287-311). H. N.

— « Se redressant un instant au milieu du lent et pénible travail d'identification et de classement » des œuvres de Pachôme et de son école, « pour montrer la voie qu'il suit et demander aux esprits éclairés s'il ne se fait pas illusion », M. L. TH. LEFORT réagit, dans un article du *Muséon* (1927, t. XL, p. 65-74) : *S. Pachôme et Amen-em-ope*, contre l'idée, courante chez les historiens de la littérature égyptienne, que le copte ne serait que de la littérature grecque d'expression égyptienne. Il affirme l'existence d'une littérature originale dans l'Égypte chrétienne ; de plus, il croit qu'elle se rattache à la vieille littérature égyptienne comme les littératures chrétiennes latine et grecque aux littératures païennes de même expression. On aurait dû s'y attendre.... Encore est-il qu'on ne l'avait guère soupçonné jusqu'ici. Pour donner le sentiment concret de la légitimité de ce qu'il avance, M. L. compare un chapitre de la règle de Pachôme avec la Bible et avec la *Sagesse* d'Amen-em-ope, plus vieille que Pachôme de douze siècles : les dépendances relevées avec cette dernière, observe-t-il, ne sont pas verbales, mais le morceau copte est néanmoins farci de littérature sapientielle de la vieille Égypte.

R. DR.

— Dans le même numéro du *Muséon* (1927, t. XL, p. 31-64), M. LEFORT, sous le titre : *Le règle de S. Pachôme* (*Nouveaux Documents*), livre une édition provisoire de deux fragments coptes de la règle de S. Pachôme, « probablement le premier monument de la littérature copte originale ». Le premier fragment est édité d'après Paris Copte 129[12] ff. 4-6 ; le second, d'après Musée du Vieux Caire nº 390, Musée Égyptien du Caire nº 9256[a], 9256[b] ; en face de la traduction latine littérale, l'auteur a disposé le texte hiéronymien, non d'après l'édition d'Holstenius, mais d'après le *Monac. lat.* 28118, retouché à l'occasion d'après l'*Escurial*, S. III. 32. Ensuite, il donne le texte d'un petit recueil grec de canons pénitentiels, conservé dans le *Cod. sab.* 662 de la bibliothèque du patriarcat grec de Jérusalem (cfr t. II, p. 639, du catalogue de Papadopoulos Kera-

Digitized by Google

meus) ; cette pièce, importante pour le fond, est curieuse par sa langue, pleine de vulgarismes. R. DRAGUET.

— On sait que M. J. PAQUAY étudie depuis longtemps la question complexe et fort difficile des premiers évêques de Tongres. Dans un article : *Les premiers évêques de Tongres* (extrait du *Bull. de la soc. scient. et litt. du Limbourg*. Tongres, Michiels, 1927. 27 p.), il résume lui-même les résultats de ses recherches, qu'il avait déjà fait connaître dans plusieurs publications antérieures. D'abord il rejette l'hypothèse émise par Mgr Monchamp de la fondation d'un évêché à Tongres dans la seconde moitié du IIe siècle et admet que S. Materne, évêque de Cologne, a évangélisé la cité de Tongres au début du IVe siècle. D'autre part, il maintient, à l'encontre de M. Quoidbach (voir RHE. 1924, t. XX, p. 320-22), que la liste des évêques de Trêves, dressée dans les *Gesta ep.Trevirensium*, contient les noms des premiers évêques de Tongres,comme elle donne aussi ceux des évêques de Cologne, Toul, Verdun, Metz. M. P. montre de nouveau et avec grande érudition que la liste des premiers évêques de Tongres a une origine liturgique et non épique, comme le soutenait récemment M. Quoidbach. Les différentes conclusions de M. P. nous paraissent solidement assises et on lui saura gré d'avoir condensé en quelques pages l'état de la question et les principaux arguments sur lesquels s'appuient ses conclusions. A. D. M.

— Le problème du mal est un de ceux qui ont toujours tourmenté l'esprit humain. Il est d'autant plus grave et plus séduisant qu'il se complique d'une foule d'autres, notamment de celui du libre arbitre. Pour le résoudre, l'antiquité avait imaginé les systèmes les plus absurdes, voire les plus grotesques. Devant cette énigme, notre raison, abandonnée à ses propres forces, se met vainement à la torture. Même aidée des lumières de la foi, elle ne saura jamais en pénétrer le fond : il lui faudrait pour cela embrasser le plan d'ensemble de la Providence. Elle peut du moins en saisir certains aspects, en dissiper ou en atténuer certaines obscurités. On comprend que le génie d'Augustin se soit complu dans cette tâche, qu'il soit revenu sur la question fréquemment et avec une sorte de prédilection, qu'il nous ait ainsi ouvert des horizons nouveaux, en se tenant toujours et en nous mettant en garde contre les deux erreurs opposées du manichéisme et du pélagianisme. Dans son travail : *La raison d'être du mal d'après S. Augustin* (Museum Lessianum. Louvain, Desbarax, 1927. In-8, 242 p. F. 20), M. G.PHILIPS a très diligemment recueilli ces indications, ces aperçus plus ou moins fragmentaires, épars dans un grand nombre d'ouvrages. Il les a réunis en une belle et claire synthèse. Son volume intéresse manifestement l'histoire des idées. C'est à ce titre que la RHE le signale à ses lecteurs.

J. FORGET.

— Sous le titre : *Une pastorale antijulianiste des environs de* 530,M. R. DRAGUET publie, dans *Le Muséon* (1927, t.XL, p.75-92), une pièce syriaque mutilée de l'*Add.* 14663, fol. 2*v*°*b*-4*v*°*b*.C'est une lettre adres-

Digitized by Google

sée par cinq évêques monophysites aux moines d'Amid. La mettant en rapport avec deux lettres de Sévère d'Antioche, M. D. propose d'en placer la composition vers 530 et d'y voir la circulaire pastorale, dirigée contre les théories de Julien d'Halicarnasse, que le patriarche, exilé en Égypte, avait réclamée de ses suffragants syriens réfugiés dans la région d'Amid à la suite de la réaction chalcédonienne inaugurée par Justin I (518). J. LEBON.

— L'article de M.Fr. L. GANSHOF : *Éginhard à Gand* (*Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 1926, t.XXXIV, p.13-33) groupe et interprète très ingénieusement les rares documents qui nous renseignent sur l'activité d'Éginhard comme abbé (laïque) de Saint-Pierre et de Saint-Bavon de Gand. Éginhard vint souvent dans cette ville (en 827, 830, 834 etc.), arrivant par la voie des eaux, de son abbaye préférée Seligenstadt, en Hesse, soit pour y régler les affaires temporelles de ses abbayes, soit pour y chercher un refuge dans des situations politiques critiques. L'action d'Éginhard comme abbé fut des plus bienfaisantes, dans des moments particulièrement difficiles et l'on vit alors cette chose piquante : un laïque réglant au mieux des intérêts spirituels et temporels, la question épineuse du partage des biens revenant à la communauté religieuse (*stipendia fratrum*) et de ceux réservés aux supérieurs. Les moines gantois ne perdirent d'ailleurs pas le souvenir de leur abbé, puisqu'ils emmenèrent avec eux lors de leur fuite à Saint-Omer et à Laon, en 850, un précieux recueil de lettres d'Éginhard (cfr B. N. *Paris. lat.*, n° 11379). H. N.

— Dans les *Analecta Bollandiana* (1927, t. XLV, p. 84-92), le P.M. COENS décrit une *Relation inédite de la conversion de S. Hubert.* Cette relation, contenue dans le ms. C XIV. A, n° 15 (XVe s.) des Archives de Nimègue, fut découverte par le P. Poncelet et appelée par lui la « légende brabançonne ». Elle contient en propre des éléments inédits et a dû jouer un certain rôle dans l'élaboration de la légende qui entoure ce saint. A. D. M.

— Dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des lettres* (1927, p. 112-119), M. H. PIRENNE propose une heureuse conjecture de texte dans sa note : *Tanchelin et le projet de démembrement du diocèse d' Utrecht vers* 1100. Au lieu de lire dans la lettre des chanoines d'Utrecht à l'archevêque de Cologne, entre 1112 et 1114, la phrase : *Teruanensi episcopo* (*Codex Udalrici Bambergensis*, du XIIe s.), l'auteur suggère la lecture : *Tornacensi episcopo* ; car il est plus naturel d'admettre que ces chanoines aient proposé à l'archevêque de Cologne l'union des diocèses voisins d'Utrecht et de Tournai, et non celle des diocèses d'Utrecht et de Térouane, séparés précisément par le diocèse de Tournai. L'erreur du copiste est fort compréhensible et, à nos yeux, la conjecture est palmaire. H. N.

— Le cartulaire de la puissante abbaye cistercienne de Lieu Saint-Bernard, près d'Anvers, fut publié par tranches dans le périodique *Bijdragen tot de Geschiedenis* (1909 à 1914). Les auteurs présentent

Digitized by Google

ce travail achevé en un volume avec une préface de dom Van Doninck : GOETSCHALCKX et VAN DONINCK, *Oorkondenboek der abdij van S. Bernaards aan de Schelde* (Anvers, 1926.In-8, XXXIII-364 p.). Le prélat du Valdieu fait l'historique des archives du célèbre monastère, qui sont conservées actuellement à l'abbaye cistercienne de Bornhem, héritière de Lieu St-Bernard, et aux archives de l'État, à Anvers. Les 357 documents publiés sont pour la plupart inédits ; ils s'espacent entre les années 1233 et 1276.Leur consultation est facilitée par une table onomastique. Il serait souhaitable que le second volume (161 actes, de 1276 à 1290) parût sous peu ; l'érudit aurait ainsi à sa disposition une source précieuse pour l'histoire ecclésiastique, économique et locale. J. LAVALLEYE.

— Dans la *Revue néo-scolastique de philosophie* (1926, t. XXVII, p. 422-454), Dom O.LOTTIN recherche *Les premiers linéaments du traité de la syndérèse au moyen âge*. Le mot n'apparaît que vers 1175, chez le décrétiste Simon de Bisiniano et le théologien Pierre de Poitiers. Le premier exposé se rencontre dans le ms. 14.556 de la B. N. de Paris, intitulé *Summa Magistri Stephani Cantuariensis archiepiscopi*. Dom L. estime que c'est là une fausse attribution et que la *Summa* d'Étienne Langton, archevêque de Cantorbéry, se trouve dans le ms. 16. 385 de la même bibliothèque et dans le ms. lat. 4297 de la Vaticane. Nous serons plus amplement renseignés à ce sujet quand paraîtra l'édition de cette *Summa*, que Dom Lottin et Dom Cappuyns donneront dans le *Spicilegium Sacrum Lovaniense*. L'auteur consigné au ms. 14.556 a inspiré Godefroy de Poitiers. Avec Guillaume d'Auxerre et Roland de Crémone le traité sur la syndérèse prend quelque consistance. Mais il n'est définitivement constitué que par Philippe, le chancelier de Paris. En raison de son importance historique, Dom Lottin vient de l'éditer, dans la *Revue néo-scolastique de philosophie*, 1927, t. XXVIII, p. 197-222. J. LEBON.

— M. J. MUYLDERMANS a examiné, dans *Le Muséon* (1926, t. XXXIX, p. 253-324 et 3 pl. phot.), *Le costume liturgique arménien*, d'après le travail arménien du P. Vardan Hatzouni (Venise, 1923. In-8, 470 p.). La première partie est consacrée à des notions générales sur les sources de la liturgie arménienne, le symbolisme, la matière et les couleurs du costume liturgique et les ministres ; la seconde partie traite plus en détail de la tunique, de l'étole, du manipule, des manches, de la chasuble, de la chape, de l'omophorion (étole au-dessus de la chasuble), de la coiffure, des souliers, du *Konger* (*ἐπιγνάτιον*), de l'anneau, de la crosse, de la croix de bénédiction, du voile, du *qchots* (espèce d'éventail muni de sonnettes), de l'encensoir. Le costume liturgique dont il est question ici est celui de l'évêque, du prêtre et du diacre, car la documentation est trop pauvre pour montrer le développement du costume des ministres inférieurs du culte. Il faut remarquer, en outre, que l'histoire des vêtements du culte en Arménie ne commence à être solidement fondée qu'à partir du XIIe s. ; pour la période antérieure, on suppose avec vraisemblance l'in-

Digitized by Google

fluence de l'Église-mère ou de la liturgie de Césarée-Constantinople. Les planches qui accompagnent l'étude sont de toute beauté.

H. N.

— *L'Epistola reformatoria du prieur de Bethléem Henri van der Heyden pour l'abbaye du Parc au* xve *siècle*, que publie M. Pl. Lefèvre dans les *Analecta Praemonstratensia* (Averbode, 1926. vii-25* p.), concerne les efforts faits en Belgique, vers le milieu du xve siècle, en vue de réformer l'ordre monastique ; on la mettra en rapport avec celle, mise au jour en 1923 par le P. R. Martin, du dominicain J. Uyt ten Hove, de 1471. Le seul ms. connu est le n° II, 11445 de la Bibliothèque royale de Bruxelles ; le travail n'est pas daté, mais il semble qu'il faut le placer vers 1460, au début de la prélature de Th. de Thulden, dont van der Heyden était l'ami et le confident. L'*Epistola reformatoria* traite en trois points (les biens, les personnes, les vœux monastiques) de l'idéal monastique en général, sans faire allusion à des situations concrètes, notamment à celle de l'abbaye du Parc, où se remarquait comme un peu partout un certain relâchement dans la discipline. H. N.

— M. A. Pasture étudie *La réforme des chapitres séculiers* et *Les chapitres séculiers pendant le règne des archiducs* (1596-1633), dans le *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 1925, fasc. 5, p. 5-50 et 1926, fasc. 6, p. 5-67. Le concile de Trente donna le coup de grâce à l'ancienne organisation des institutions chapitrales (session VI, chap. iv) en supprimant l'exemption des chapitres du pouvoir épiscopal et en obligeant à la résidence les titulaires des prébendes cathédrales et collégiales (session XXIV, chap. xii). L'auteur raconte tout au long les conflits, inévitables sans doute mais dont l'issue marque une victoire pour l'autorité épiscopale, auxquels donnèrent lieu les luttes entre l'ancien et le nouveau régime dans les provinces de Malines et de Cambrai sous le règne des archiducs. L'intervention épiscopale se fit sentir notamment dans le recrutement des chapitres (droits des chapitres, du pape, de l'évêque, des souverains, des collateurs, des universités) et la fixation du nombre des chanoines. Par contre, l'influence des chapitres resta très grande par le contrôle de l'exercice des fonctions paroissiales et la direction des écoles chapitrales. M. P. regrette, avec raison sans doute, que cette action religieuse n'ait pas été plus grande et qu'on n'ait pas songé à cette époque, où le recrutement du clergé paroissial était difficile, à faire appel au concours des chanoines. Fasc. 5, p. 18, au lieu de : archevêque, lire : évêque de Cambrai. H. N.

— On lira avec intérêt l'article de M. H. Elias, *L'Église et l'État* (dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1926, t. V, p. 453-469 ; 905-932), où se trouvent exposées les controverses qui ont été agitées dans les Pays-Bas catholiques, au début du xviie siècle, au sujet des relations entre les deux pouvoirs. Les théories générales soutenues à cette époque en vue de légitimer l'absolutisme royal sont suffisamment connues. M. E. a le mérite de montrer l'influence que ces théories ont exercée chez nous, à une des périodes les plus troublées de notre histoire nationale. A. D. M.

Digitized by Google

— Dans le *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome* (1926, fasc. 5, p.163-223), Mgr VAES publie *Le journal de Jean Breughel II.* Il s'agit du fils de Jean Breughel de Velours, le petit-fils du vieux Pierre Breughel, qui fut longtemps confondu avec Jean de Velours son père. Le départ de leurs œuvres est loin d'être fait. Le *Journal* de Jean Breughel II, étudié par Mgr Vaes, explique cette double confusion en mettant en lumière la pâle figure de ce suiveur, copiste fécond des œuvres paternelles, mais vide d'originalité. Dans ce travail de copie, presque industriel, Jean II suivait l'exemple de son oncle, Breughel d'Enfer, l'infatigable pasticheur du génial Pierre Breughel l'Ancien. Le *Journal* fut retrouvé en fort mauvais état en 1757, parmi les papiers d'une descendante, et ne tarda pas à être reperdu définitivement. Cependant au cours de sa courte reviviscence, le document avait été utilisé et copié par Jacques Van der Sanden, en 1770, pour son histoire de la peinture, *Oud Konst-Tooneel,* qui ne fut jamais publiée, et qui repose aux archives de la ville d'Anvers. Le *Journal* y inséré et quelques lettres de Jean de Velours conservées à l'Ambrosienne, permettent de retracer le voyage du jeune Breughel à travers l'Italie : Milan, Gênes, Palerme, Malte, et son retour par Turin, Lyon, Paris (avril 1622-août 1625). Ils permettent en outre de suivre son activité artistique, de connaître ses rapports avec le cardinal Borromée protecteur de la famille, et de surprendre le caractère insouciant du jeune aventurier, qui ne promet pas de retirer grand profit de son voyage de formation. Il poursuit son *Journal,* malgré quelques lacunes, jusqu'en 1651 ; nous y voyons la fécondité de son officine de copies à Anvers, en 1628, où de nombreux aides sont embauchés ; mais bientôt le succès du genre décroît, les prix diminuent, l'atelier se vide et, vers 1638, la production est aussi ralentie que médiocre. Après un petit regain de succès, dû aux efforts de son beau-frère, David Teniers, vers 1650, c'est l'oubli le plus complet pendant les 28 dernières années. L'étude de Mgr Vaes est suivie du texte du *Journal,* rétabli dans son ordre primitif, et d'une table onomastique. M. THIBAUT.

— De la littérature éclose à l'occasion des fêtes de l'abbaye de Saint-Hubert retenons le travail (hors commerce) de M. AD. DELVAUX DE FENFFE : *Dominique-Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert* (Liége, École prof. St-Jean-Berchmans, 1927. In-4, 39 p. et 22 ill.). A propos de Spirlet, l'auteur, documents à l'appui, nous replace dans le milieu où vivait une grande abbaye à la fin de l'ancien régime : élection abbatiale, rapports de l'abbé avec l'évêque de Liége et le pouvoir impérial (question de l'indépendance temporelle), écrits anonymes des moines contre l'abbé, calomnies, difficultés intérieures, état financier déplorable, etc. H. N.

— M. J. VAN DEN WEGHE publie un *Essai historique sur le Stévenisme d'après les documents originaux* (Hal, O. van den Broeck, 1927. In-8, 114 p.). Cette intéressante monographie comprend trois parties : la vie et le rôle du fameux anti-concordataire jusqu'à sa mort en 1829, la survivance du « stévenisme » en Brabant et en Flandre

Digitized by Google

jusqu'à nos jours, et des appendices (22 pièces d'archives tirées surtout des Archives du royaume). Le côté le plus neuf du travail (la question doctrinale est omise) est le récit très attachant de la vie d'un groupe de schismatiques qui a survécu à la mort de ses chefs, Stevens et Winnepenninckx, malgré les efforts de conciliation tentés par les cardinaux Sterckx et Dechamps. L'auteur évalue à 300 environ le nombre de Stévenistes avérés à Hal, Leerbeek, Herffelinghen, Castre, Bogaerden, Lenninck-St-Quentin, Leeuw-St-Pierre, Pepinghen, Bellinghen, Bierghes, Oetinghen, Haute-Croix, Anderlecht, Hérinnes, Brages, Goyck, Gits et Passchendaele. La brochure fourmille de renseignements inédits sur des personnages ecclésiastiques du début du XIXe siècle. A noter (p. 22) une curieuse correspondance du chanoine de Lantsheere, vicaire-général de Mgr de Roquelaure, archevêque de Malines. P. 27, la dénonciation de Stevens par Ernst, de Rolduc, à Lambrecht, aurait mérité une sérieuse référence aux sources. H. N.

— Dans *Le Père Adolphe Petit, S. J.* (1822-1914) (Museum Lessianum. Louvain, Desbarax, 1927. In-12, XVI-296 p.), E. LAVEILLE, S. J., retrace la vie d'un de ces hommes dont on peut dire qu'ils n'ont vécu que pour Dieu et pour se dévouer au prochain, considéré et aimé en Dieu. Nombreuses sont les formes de ministère sacerdotal, nombreux les travaux qui ont rempli la longue existence du P.Petit. Sans parler de son action au sein de la Compagnie, il fut, durant plus de 40 ans, l'apôtre très aimé et très écouté des hautes classes de la société, du clergé, de diverses congrégations religieuses, de la classe ouvrière, de beaucoup d'âmes d'élite, qui recouraient à sa direction. En France comme en Belgique, il fut pour le clergé séculier, l'ardent promoteur de l'union apostolique. A Bruxelles, il a été un des fondateurs et des soutiens de l'œuvre admirable du Calvaire. Dans tous ces milieux, il était également vénéré, également recherché. On aurait peine à croire l'autorité qui s'attachait à sa parole et qui était due surtout au rayonnement de ses vertus et de sa bonté toujours souriante. Son éloquence, simple, mais chaude, pressante, venant du cœur, trouvait tout naturellement le chemin des cœurs. Tous ceux qui ont connu ce religieux, qui ont eu le bonheur de l'approcher, de l'entendre exalter l'amour de celui qu'il appelait familièrement « son Bon Maître, son Bon Jésus », gardent de lui, au fond de leurs âmes, le souvenir délicieux et réconfortant qu'on garde d'un saint providentiellement rencontré sur les arides chemins de la vie. Ceux-là surtout sauront gré au P. Laveille d'avoir tracé du bon Père Petit un portrait aussi agréable, aussi édifiant que ressemblant, et très agréable, comme très édifiant, parce que très ressemblant.

J. FORGET.

— Dans un volume de la collection *Pax* (vol. X), dom U. Berlière avait mis en lumière *La dévotion au Sacré-Cœur dans l'Ordre de Saint Benoît.* Comme pour donner à cet ouvrage un commentaire et un développement authentique, les moniales de Sainte-Croix de Poitiers font paraître un florilège des meilleurs textes empruntés aux

Digitized by Google

écrivains de l'ordre et traduits en français : *L'amour du Cœur de Jésus contemplé avec les saints et les mystiques de l'Ordre de Saint-Benoît* (Collection « Pax ».Vol. XXVI. Maredsous; Abbaye,1927. In-12, xvi-231 p. F. 10). La liste des auteurs cités comprend trente-six noms, de S. Pierre Damien à dom Columba Marmion. Quoique composé dans un but de piété, ce petit volume ne laissera pas de rendre service aux historiens de la spiritualité chrétienne, en offrant un recueil commode de textes relatifs à la dévotion au Christ et au Sacré-Cœur. On a quelque surprise à y trouver un extrait de la *Vitis mystica*, plus généralement considérée comme étant d'origine franciscaine. P. DEBONGNIE.

— Partisan et apôtre de l'union des Églises, M. C. KOROLEVKSIJ est un adversaire décidé de l'uniatisme, qu'il étudie dans son travail *L' Uniatisme* (*Irénikon*-Collection, nos 5-6. Amay, Prieuré, 1927. In-8, 64 p.). Après avoir caractérisé l'uniatisme par opposition à l'union des Églises, M. K. en analyse les causes, qu'il ramène, après le schisme, aux suivantes : ignorance de l'Occident catholique vis-à-vis des choses de l'Orient ; ignorance du clergé oriental au moment de son accession à l'union ; minorité dans leur nation et infériorité sociale des catholiques d'Orient ; absence de culture propre dans les milieux catholiques orientaux et déficiences dans la formation de leur clergé. Puis il décrit les effets de l'uniatisme et en signale les dangers. Cet opuscule a le mérite d'esquisser, brièvement mais solidement, l'histoire des attitudes de Rome et des catholiques des divers rites orientaux touchant la latinisation de ceux-ci. M. K. estime que « ceux qui ont créé et propagé l'uniatisme à la faveur des causes indiquées, ce sont les Uniates eux-mêmes » (p. 26), mais il ne dissimule pas que, depuis la consommation du schisme en 1054 jusqu'à l'établissement de la Propagande en 1602, le rite oriental a plutôt été combattu par Rome ; tout en le reconnaissant au siècle suivant, Benoît XIV le subordonnera encore au rite romain ; il faudra attendre Pie IX pour voir proclamer, en 1867, le principe de l'égalité absolue des rites. R. DRAGUET.

— Il y a quelques années on n'eût pas admis la possibilité de publier en langue flamande une bibliothèque de théologie dogmatique et historique. Aujourd'hui elle est en bonne voie d'achèvement, grâce au dévouement et au travail du P. A. JANSSENS, professeur de théologie dogmatique au séminaire des Pères de Scheut à Louvain. Le cinquième traité de la collection est tout entier consacré à la mariologie : A. JANSSENS, *De Heilige Maagd en Moeder Gods*. T. I : *Het dogma en de apocriefen* (Bruxelles, Standaard-boekhandel, 1926. In-8,309 p. F. 20). Aucune doctrine n'a été aussi vivement combattue par les historiens protestants et rationalistes que celle que propose l'Église sur les privilèges surnaturels de la Mère de Dieu. On la néglige comme le produit d'une fausse piété, d'une imagination en délire, dont les évangiles apocryphes constitueraient le seul témoignage ancien. Analysant un à un ces documents, le P. Janssens établit que l'enseignement de l'Église ne dérive pas de ces

Digitized by Google

sources à coup sûr suspectes. Les catholiques seront reconnaissants à l'auteur d'avoir mis sa grande érudition au service d'une croyance qui leur est particulièrement chère. Les autres pourront s'y renseigner sur une doctrine qu'ils combattent mais ignorent bien souvent.

J. COPPENS.

— L'ouvrage du Dr E. DE BRUYNE : *Inleiding tot de wijsbegeerte* (Bruxelles, N. V. Standaard-Boekhandel, 1927. In-8, 224 p.), retrace à grands traits l'histoire de la philosophie, particulièrement de la philosophie médiévale et moderne. Il n'a pas, évidemment, la prétention de donner des aperçus nouveaux ; mais, dans un langage clair et exact, il donne une bonne synthèse de l'évolution de la pensée humaine. La bibliographie, tout en signalant les travaux les plus fondamentaux, me paraît cependant trop sommaire.

A. D. M.

— A la suite de la tendance générale de notre époque vers la réorganisation corporative de la société, M. ALLOSSERY, à l'occasion d'une semaine sociale, fut invité à exposer dans ses grands traits l'organisation du travail dans les métiers et corporations, au moyen âge et à l'époque moderne. Il amplifia son exposé dans une série d'articles qu'il présente maintenant en volume, comme une esquisse d'une histoire générale de l'évolution corporative dans les anciens Pays-Bas et surtout en Flandre : *Het Gildeleven in vroeger eeuwen* (Bruges, Moens-Patfoort, 1926. In-8, VIII-87 p.). Après un aperçu sur le développement des gildes (M. A. désigne de ce nom les corporations et métiers), vient une étude détaillée de la vie extérieure et intérieure des corporations. Nous passons ainsi successivement en revue les membres des gildes (apprentis, compagnons, maîtres), la direction, la règlementation du travail et de la production, la vie politique, militaire, sociale et religieuse des métiers. Un dernier chapitre étudie leur décadence. Le but pratique que s'est proposé l'auteur ressort de la conclusion, où il rappelle brièvement les analogies entre métiers d'autrefois et syndicats d'aujourd'hui, examine les avantages et désavantages de l'institution et appelle l'attention sur l'utilité que l'étude historique de cette organisation corporative présente pour les travailleurs sociaux. Mais en dehors de cette petite digression finale, l'auteur a fait œuvre d'historien. Si son livre n'apporte rien de neuf ni de profondément original dans l'étude du problème, il a cependant le grand avantage de donner une vue d'ensemble très complète, où d'ailleurs les vues personnelles ne font pas tout à fait défaut. Comme introduction à une étude de l'histoire corporative, ce livre est une contribution qui sera appréciée non seulement par les débutants, mais aussi par les spécialistes, à cause surtout de l'abondance de la bibliographie qui en fait comme un répertoire du sujet. Il est à regretter que M. A., qui fait preuve d'une érudition aussi large que profonde, ait si peu soigné la rédaction : le texte fourmille de négligences de style, d'inexactitudes dans l'expression, de fautes d'impression. A la page 43, n. 6, p. ex., on trouve, en 5 lignes, pas moins de 10 fautes. La lecture déjà rendue difficile par l'accu-

Digitized by Google

mulation des notes dans la longue liste des nomenclatures d'exemples et de preuves, en devient encore beaucoup moins agréable.

H. J. ELIAS.

— Le t. V de l'*Inventaire des objets d'art et d'antiquité* de la province de Hainaut est consacré à l'arrondissement de Soignies, canton de Lessines (Charleroi, Impr. provinciale, 1926. In-8, 104 p., ill.). Il est rédigé, comme les volumes précédents (voir RHE, 1926, t. XXII, p. 715), par M. E. J. SOIL DE MORIAMÉ. Quelques-uns des objets sommairement décrits méritent plus spécialement l'attention, notamment les orfèvreries de Lessines et de Deux-Acren, ainsi que quelques statuettes ou groupes en bois de Wannebecq. Signalons, parmi les premières, des reliquaires-monstrances du XVe et du XVIe siècle et des ostensoirs. Celui de Deux-Acren (XVIe siècle) sert en même temps de pyxide. Les sculptures de Wannebecq paraissent appartenir en partie aux débuts du XVe siècle. La date assignée aux objets est parfois imprécise et mériterait à l'occasion d'être contrôlée.

R. M.

— Un quatrième ouvrage enluminé (voir RHE, 1927, t. XXIII, p. 403) de la bibliothèque royale de Bruxelles, *Le Mortifiement de vaine plaisance de René d'Anjou*, vient d'être publié par les soins de l'Œuvre nationale pour la reproduction des manuscrits à miniatures (Bruxelles, 1926. In-4, LXXXV-67 p. ; portrait, 10 planches en couleurs, 32 pl. documentaires en noir). Suivant la règle adoptée pour la collection, les miniatures du manuscrit sont reproduites en de magnifiques planches polychromes, tandis que des reproductions en noir, reprises à des œuvres apparentées, fournissent des éléments de comparaison. M. FR. LYNA, qui s'est chargé de la publication, a jugé utile de donner la transcription du texte (p. 1-67), afin de faciliter pour l'avenir une édition définitive de l'œuvre de René d'Anjou. Dans celle-ci, le roi, imprégné d'idées reprises à Boèce, imagine un dialogue entre l'âme, enflammée d'amour divin, et le cœur, égaré par les vanités. Une introduction substantielle (p. I-LXXV) traite d'abord de la vie du roi René (1408-1480), de ses qualités de mécène et de bibliophile, de ses peintres et miniaturistes. M. Lyna ajoute les pages enluminées conservées à Metz, aux œuvres attribuées à l'un de ces derniers, Barthélemy van Eyck ou De Clerck. Un chapitre est consacré à l'analyse du *Mortifiement*, et aux mss qui en ont conservé le texte. Parmi ceux-ci, l'un des meilleurs est le ms. enluminé de Bruxelles, dont l'auteur précise l'origine : d'après lui, il fut exécuté en 1456, à la demande d'Isabelle de Portugal, épouse de Philippe le Bon, par Jean Tavernier. Le comte Durrieu l'avait attribué à l'atelier de ce miniaturiste, auquel Winkler attribue quatorze autres mss. A cette série M. Lyna ajoute une nouvelle unité, car il voit dans les enluminures qu'il publie une œuvre personnelle de Tavernier.

R. M.

— Dans une jolie plaquette intitulée : *O. L. Vrouw van Kerse-*

Digitized by Google

laere (Audenaerde, Bevernage, 1927. 90 p. et nombr. ill.), M. l'abbé P.Soens retrace l'histoire d'un des pèlerinages les plus fréquentés de la Flandre. Il nous fait successivement assister aux origines de ce pèlerinage, vers le milieu du xve siècle, à la construction de la chapelle destinée à abriter la statue miraculeuse de N. D., aux vicissitudes que traversa le sanctuaire pendant les troubles religieux du xvie siècle et pendant la Révolution française. Il fait connaître la constitution des biens ayant appartenu ou appartenant à la chapelle et la liste des desservants. Il reproduit aussi ce que Vrancx et Merlier, écrivains du xviie siècle, ont rapporté touchant des faits merveilleux survenus à Kerselaere. L'ouvrage de M. S. remplacera désormais celui que le P. De Buck, bollandiste, avait publié en 1844 sur le célèbre pèlerinage. Richement documenté, composé avec piété en même temps qu'avec un grand sens critique, écrit dans une langue claire et d'une lecture entraînante, ce petit livre contribuera largement à la glorification de N. D. de Kerselaere.

A. D. M.

— Le bilan de l'activité de l'Institut historique belge de Rome, dont on vient de célébrer, en avril dernier, le vingt-cinquième anniversaire de fondation, est fort bien résumé dans le *Musée Belge* (*B ll. bibl.*, t. XXXI, p. 76-83).L'Institut a été, en ordre principal, le centre d'exploration des archives vaticanes pour la période des papes d'Avignon, mais une place a été faite aux correspondances des nonces et à l'histoire de l'art aux xvie et xviie siècles. Ses publications sont de deux genres : neuf volumes d'*Analecta Vaticano-Belgica* ou recueils de textes, et six gros fascicules du *Bulletin*, englobant les périodes et les sujets les plus divers. La guerre et les difficultés financières qu'elle a amenées ont forcément ralenti la marche d'une institution florissante, mais dont, nous le rappelons avec regret, « le budget n'a pas été majoré à proportion de la baisse de notre monnaie ». Souhaitons que le savant président du comité directeur, dom U. Berlière, trouve les moyens de préserver et de développer cette œuvre nationale. H. N.

— Le *Bulletin d'histoire bénédictine*, paraissant dans la *Revue bénédictine*, a passé, depuis 1926, des mains de dom U. Berlière à celles de dom Ph. Schmitz. Comme jadis, ce bulletin bibliographique reste une source riche et sûre pour tout ce qui touche à l'ordre de S. Benoît et à ses affiliés ; on y trouvera, en outre, des informations étendues tant sur le monachisme primitif que sur les livres relatifs aux institutions ecclésiastiques ; c'est ainsi, p. ex., qu'on a catalogué les ouvrages sur Schnoudi (n° 1359) et le travail de Mgr Lesne sur la propriété ecclésiastique (n° 1759). Mais personne, pensons-nous, ne fera grief à l'auteur de cette exubérance, puisqu'elle nous vaut le relevé consciencieux d'une foule de monographies étrangères difficilement accessibles ; les diplomatistes, les historiens de l'art et des institutions ne peuvent ignorer ce répertoire remarquable. H. N.

Digitized by Google

— Le 27 novembre 1926, a été fondée une *Maatschappij tot beoefening der Antwerpsche geschiedenis,* dans le but d'étudier le passé de la ville d'Anvers sous tous ses aspects. La Société est dirigée par un comité de sept membres : M. Philippen, président, MM. M. Sabbe, E. Van Heurck, F. Prims, J. Ernalsteen, R. van Roosbroeck et van Schevensteen. Les publications paraîtront prochainement rédigées soit en flamand, soit en français ; les personnes étrangères la Société sont également admises à y collaborer. H. N.

— La *Revue d'Art* avec son édition flamande, *Onze Kunst* suspend sa publication à partir du numéro de novembre-décembre du tome XXVIII (1926). Ce périodique, édité par la maison Van Oest, et consacré spécialement à l'art flamand et belge, avait été fondé par Paul Buschmann en 1902, comme suite à *L'art flamand et hollandais.* Depuis la mort de son fondateur, il était dirigé par M. A. J. J. Delen, aidé d'un comité de rédaction. R. M.

— Honorée de la présence de LL. AA. le Roi, la Reine de Belgique et le prince Léopold, de Son Ém. le cardinal Van Roey, légat du pape, de leurs Ém. les cardinaux Bourne et O'Donnel, des représentants de 135 universités ou établissements d'enseignement supérieur et de 58 institutions scientifiques, venus de 24 pays différents, et de nombreux dignitaires ecclésiastiques et civils, l'Université de Louvain a fêté, les 28 et 29 juin, le cinquième centenaire de sa fondation. A cette occasion, ont été nommés docteurs *honoris causa* :

En Théologie : Mgr Dowling, archevêque de St-Paul (Minnesota) ; Mgr Lawler, évêque de Lead ; Mgr Murray, évêque de Portland, anciens étudiants ou patrons insignes de la faculté de théologie ; — Mgr Battifol, ancien recteur de l'université catholique de Toulouse ; Mgr Mercati, préfet de la bibliothèque vaticane ; le R. P. Lagrange, fondateur de l'École biblique de Jérusalem ; le R. P. Schmidt, directeur du musée ethnographique du Latran ; le R. P. Ferreres, du collège des PP. Jésuites de Barcelone.

En Philosophie et Lettres : Mgr Kelley, évêque d'Oklahoma, protecteur du collège américain ; leurs Exc. MM. Brand Witlock et Van Vollenhoven, ministres des États-Unis et des Pays-Bas en Belgique pendant la guerre, amis et bienfaiteurs de l'Université ; — MM. Bédier, de l'Académie française ; Rébelliau, de l'Institut, président du comité français de l'œuvre de Louvain ; Pottier, de l'Institut, professeur à l'École du Louvre ; Male, de l'Institut, directeur de l'École française de Rome ; Chatelain, de l'Institut, conservateur émérite de la bibliothèque de l'université de Paris ; Thamin, de l'Institut, professeur à l'université de Paris ; Jordan, professeur à l'université de Paris ; Fliche, professeur à l'université de Montpellier ; Diès, professeur à l'université catholique d'Angers ; Haskins, professeur à l'université de Harvard, Cambridge (Mass.) ; Ferguson, professeur à la même université ; Allen, fellow de Merton College, Oxford ; Sir Reginald Poole, professeur à l'université d'Oxford ; Brooks, M. A., professeur à l'université de Cam-

Digitized by Google

brigde ; Mc KERROW, professeur à l'université de Londres ; DE SANCTIS, professeur à l'université de Turin ; MÉNENDEZ PIDAL, professuer à l'université de Madrid ; ANDREADES, professeur à l'université d'Athènes ; le R. P. VAN GINNEKEN, du Canisius College, Nimègue ; KERN, vice-directeur des archives de la Confédération suisse, à Berne ; I. GUIDI, de Rome, JÖRGENSEN.

Bulgarie

— Dans le *Makedonski Prehled* [Revue macédonienne] de Sofia, M. I. SNEGAROV poursuit, sur le patriarcat d'Okhrida et le caractère bulgare de la Macédoine, des études où l'intérêt religieux se mêle étroitement à l'intérêt national. Dans l'article *Vizantiiski svidetelstva ot* XI, XII *i* XIII *v. za blgarskija harakter na Makedonja* [Témoignages byzantins des XIe, XIIe et XIIIe s. en faveur du caractère bulgare de la Macédoine] (*Makedonski Prehled*, 1925, t. I, fasc. 5-6, p. 1-17), commentant des textes déjà signalés dans son *Histoire de l'archevêché d'Okhrida* (Sofia, 1924), il montre, en faisant appel aux annalistes et aux documents officiels byzantins, que les habitants de la Macédoine, siège du royaume bulgare de Samuel, détruit par Basile II en 1018, se donnaient comme Bulgares et étaient caractérisés comme tels par leurs contemporains byzantins. Dans *Novi danni za blgarštinata v Makedonja* [Données nouvelles sur le caractère bulgare de la Macédoine] (*ibid.*, fasc. 4, p. 49-58), il fait appel, dans le même but, à des témoignages de Macédoniens de la fin du XVIIIe s. et du XIXe. — Reconnu par Constantinople, en 927, le patriarcat d'Okhrida était resté autocéphale sous bien des dominations : basileis byzantins, tsars bulgares ou serbes, sultans. Après avoir rappelé les étapes qui en amenèrent la suppression en 1767, et montré que celle-ci fut due à l'action conjointe des patriarches de Constantinople et du parti phanariote macédonien (l'auteur prouve en passant l'inanité du prétexte avancé par Constantinople : les embarras financiers d'Okhrida), M. S. se demande dans l'article : *Uništoženieto na ohridskata patriaršija i vlijnaieto na elinizma v Blgarija* [La suppression du patriarcat d'Okhrida et l'influence de l'hellénisme en Bulgarie] (*Ibid.*, 1926, t. II , fasc. 3, p. 65-110), si, comme on l'a dit, la suppression de cette autocéphalie fut favorable à l'hellénisme. Le Phanar, estime-t-il, a pu en retirer des avantages matériels, mais il n'a pas atteint son but dernier : l'hellénisation. Sauf quelques îlots autour de grandes villes (Kostur, Melnik, Salonique, Serès, Okhrida, Plovdiv), celle-ci, qui n'y atteignit d'ailleurs que les classes les moins intéressantes, n'a pas entamé la masse. M. S., explique le fait par la vivacité des souvenirs historiques qui s'attachaient à Okhrida,par l'excitation du sentiment national à la faveur même de la lutte menée pour le maintien de l'indépendance religieuse, par le développement social et économique de la Bulgarie, par le manque d'habileté des évêques phanariotes en territoire

Digitized by Google

macédonien, par le culte de l'idiome national qu'entretenaient le clergé et l'élite bulgare, pourtant formés en pays grec, enfin par le caractère aristocratique de la culture grecque. — Le père de l'auteur, M. I. P. Snegarov fut de ceux qui entretinrent par leurs productions littéraires la ferveur du sentiment national dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il traduisit en dialecte bulgare d'Okhrida, mais en utilisant encore l'alphabet grec, des textes grecs de caractère religieux : vies de saints, fragments liturgiques, ascétiques, qu'il faisait alors circuler, à l'état de manuscrit, dans son entourage. M. S. consacre deux études à ces traductions. Dans l'une : *Ezikovi narodopisni materiali. Knižovni opiti na ohridsko narečie s grcko pismo* [Matériaux linguistiques et ethnographiques. Essais littéraires en dialecte d'Ohrida, en écriture grecque] (*Ibid.*, 1925, t. I, fasc. 4 p. 67-84), il dresse la liste des pièces manuscrites laissées par son père ; il en donne deux spécimens en photographie et transcrit en cyrillique quelques-unes des plus caractéristiques. Dans l'autre : *Žitija na narodni svetii, pisani na ohridsko narečie s grcko pismo* [Vies de saints nationaux écrites en dialecte d'Okhrida, en écriture grecque] (*Ibid.*, fasc. 5-6, p. 23-34), il recherche les sources d'après lesquelles le traducteur a composé trois courtes vies de saints populaires en Bulgarie : S. Naum, disciple de S. Méthode (IXe s.), S. Ivan Vladimir (Xe-XIe s.), S. Érasme (IVe s.), et transcrit en cyrillique le texte de celles-ci. R. DRAGUET.

Chine

— En raison du développement continu des missions et de l'abondance de la documentation, la septième année des *Missions de Chine et du Japon*, de J.-M. PLANCHET, paraît en deux volumes : le premier (Pékin, 1927. XVII-514 p.) contient les statistiques très claires et très riches ; le second (232 p.), les faits et documents. Nous signalerons parmi ceux-ci une abondante bibliographie de tout ce qui a paru sur l'Église de Chine, en 1925-1926, tant dans le pays même qu'à l'étranger (p. 64-78) et un martyrologe complet des martyrs japonais et coréens (p. 156-178).

— Depuis janvier 1927, le *Bulletin catholique de Pékin* paraît en fascicules de 56 p., soit une augmentation de 16 p. qui permettra la publication intégrale des articles, jadis souvent disséqués au point d'en rendre la lecture laborieuse. Dans le nº d'octobre 1926, p. 387 svv. sont énumérés les principaux monuments chrétiens anciens connus jusqu'à ce jour. Un fragment d'ouvrage manichéen ne paraît pas sans importance pour l'histoire ecclésiastique : c'est une feuille, écrite en chinois et en syriaque, du IXe s., trouvée en Turkestan chinois, et qui mentionne des ouvrages manichéens aujourd'hui perdus.

— Une série de documents officiels tirés des archives du gouverne-

Digitized by Google

ment de Seoul, ayant trait aux interrogatoires et condamnations des martyrs coréens, a été publiée en deux volumes : *Documents relatifs aux martyrs de Corée de* 1839 *et* 1846 (Hong-Kong, 1924. In-8, 154 p.) et : *Documents relatifs aux martyrs de Corée de* 1866 (Hong-Kong, 1926. In-12, 170 p.).

— A Hong-Kong, ont été réédités, en 1923, les *Acta et Decreta Synodi primae regionalis Japoniae et Coreae, Nagasaki habitae anno* 1890 (In-12, 161 p.).A cette occasion nous croyons utile de mentionner aussi les éditions des actes des autres synodes d'Extrême-Orient. Ce sont : *Synodus Vicariatus Sutchuensis* 1803 *habita* (Hong-Kong, 1918. In-12, 161 p.) ; *Acta et decreta tertiae synodi quintae regionis Sinensis habitae in civitate Hong-Kong anno* 1909 (In-12, 62 p.) ; *Synodus vicariatus Cochinchinensis, Cambodiensis et Ciampaensis anno* 1871 *habita* (Hong-Kong, 1893. In-12, 48 p.). — Ajoutons pour mémoire : *Decreta trium synodorum regionalium, annis* 1880, 1886, 1892 *Pekini habitarum* (Pékin, 1904. In-8, 173 p.) ; *Decreta quartae synodi regionalis anno* 1906 *Pekini habitae* (Pékin, 1909. In-8, 15 p.) ; *Acta et decreta primae provincialis synodi Tokiensis habitae anno* 1895 (Hong-Kong, 1896. In-12, 56 p.).

— Les Pères Jésuites de Shanghai éditent depuis quelques années les statistiques des *Missions, séminaires, écoles catholiques en Chine* Ce sont des tableaux d'ensemble très consciencieusement dressés. Le sixième fascicule (1925-1926. 107 p.) a paru à Shanghai au début de cette année.

— Sous un titre un peu moyenâgeux, le P. Cosmas Sartori a publié, à Han-Kow, un *Elenchus biographicis ac chronologicis notis ornatus complectens missionarios exteros ac indigenas qui sacrum obierunt ministerium in vicariatibus apostolicis de Hukwang, de Hupek, de Hupek Orientali et de Han-Kow, jam ab anno* 1839 *ad annum* 1926 (Han-Kow, 1927. 120 p.).

— Quoique ne s'occupant pas directement de l'histoire ecclésiastique, mais à cause de l'imperfection et de la rareté des autres publications de ce genre, on nous permettra de signaler ici l'ouvrage du P.L. Richard, S.J. ; *Géographie de la Chine.*Vol. I : *La Région du Nord* (*Bassin du Hoang-Ho*), 2e éd. (Shanghai, 1923. In-12, 206 et 19 p., et 7 cartes).

E. Schiltz.

États-Unis d'Amérique

— En 1909, paraissait la première édition du *Standard Bible Dictionary.* L'année 1926 voit paraître la seconde édition, mise au courant des derniers travaux,et même des fouilles et explorations les plus récentes : *A New Standard Bible Dictionary* (New-York et Londres, Funk et Wagnalls, 1926). Des trente-six noms de collaborateurs

Digitized by Google

qui figuraient dans la première édition, quatre seulement ont disparu ; mais nombre d'articles ont été revus ou récrits par de nouveaux collaborateurs, sans que rien ne permette de distinguer le texte de la première édition du texte nouveau, souvent fort différent du premier. L'ouvrage, est-il dit dans la préface, s'attachera aux vérités fondamentales de la foi chrétienne tout en faisant siens les progrès acquis de la science ; en fait, nombre d'articles se contentent de reproduire les conclusions des écoles critiques, là même où elles ruinent complètement les vérités de la foi. A. FAUX.

— Peut-on apporter le témoignage de Jésus touchant des personnages ou des faits de l'A. T. en garantie de leur historicité ? Oui, répond M. R. D. WILSON (*Jesus and the Old Testament*, dans *The Princeton Theological Review*, 1926, t. XXIV, p. 632-661) : tout chrétien doit, sur ce point comme sur tout autre, accorder créance au témoignage de Jésus, et ne recourir à la théorie de la « kénose » qu'au cas où les affirmations du Sauveur seraient manifestement erronées. Et M. W. examine successivement les paroles de Jésus concernant Adam et Ève, Noé, Abraham, Moïse, etc., et détermine les faits historiques qu'elles supposent. Si extraordinaires qu'ils semblent parfois, ces faits n'excèdent pas le pouvoir infini de Dieu ; d'autre part, partout où le contrôle est possible au moyen de documents extra-bibliques, leur historicité ne sort nullement infirmée de cette épreuve, au contraire. Par analogie, là où la comparaison est impossible, nous pouvons présumer l'historicité des faits jusqu'à preuve du contraire.
A. FAUX.

— Dans *The Harvard Theological Review* (1927, t. XX, p. 1-19), H. A. SANDERS reproduit, décrit et étudie *A Papyrus Fragment of Acts in the Michigan Collection*. Il s'agit du papyrus 1571, rapporté du Caire en 1924. Les trois morceaux dont il se compose, fournissent, avec des lacunes, un texte grec de *Act.*, XVIII, 27 - XIX, 6 et XIX, 12-16. La description est minutieuse et soignée ; elle intéressera et instruira sûrement les papyrologues. La pièce appartiendrait au IVe siècle. Le texte présente des variantes curieuses, dont une n'a encore été relevée nulle part ailleurs : en *Act.*, XIX, 2, le papyrus ajoute à πιστεύσαντες les mots τὸ ἴδιον τοῦ κυρίου εἶναι. Le texte est « occidental », sans être en complet accord avec celui du *Codex Bezae*. M. Sanders fait, à ce propos, plus d'une remarque suggestive ; il termine par une constatation et une réflexion de portée générale. Tous les fragments néotestamentaires du IIIe siècle, dit-il, offrent un texte « occidental », exactement comme font tous les Pères antérieurs à Origène. En outre, tous ces fragments viennent de l'Égypte, qui fut la patrie du texte alexandrin et aurait fourni tous les mss sur lesquels cette recension était basée. Si le texte « occidental » a jamais existé en Égypte et en Syrie, comme en Italie et en Occident, il est certain qu'il fut le texte courant en province au IIe et au IIIe siècle : cela explique à la fois ses erreurs et sa grande variété de formes.
J. LEBON.

Digitized by Google

— Dans son *Commentary on the Epistle of St. James*, M. J. H. Ropes avait présenté une étude des commentaires grecs sur l'épître de Jacques d'après les meilleurs travaux alors parus. Il se rallie aujourd'hui dans *The greek catena to the catholic epistles* (*The Harvard Theological Review*, 1926, t. XIX, p. 383-388), aux conclusions exprimées par K. Staab : *Die griechischen Katenenkommentare zu den katholischen Briefen* (dans *Biblica*, 1924, t. V, p. 296-353). Les voici en bref : l'original grec, dont l'*In epistolas catholicas enarratio* de Cassiodore est une traduction libre, doit être attribué à Didyme l'Aveugle, et ne dérive pas, comme on l'a cru jusqu'ici, d'une forme ancienne, aujourd'hui perdue, de la chaîne publiée par Cramer. Celle-ci, à côté de 180 scolies portant un nom d'auteur, contient 240 scolies anonymes qui proviendraient d'une chaîne primitive anonyme, dérivant elle-même en grande partie de Didyme, et que nous retrouvons sous une forme plus originale dans les cod. *Vatic.* 652 et 1270, ainsi que dans le cod. de Patmos 263. La chaîne de Cramer attribuée faussement par von Soden à un certain André, se serait formée, fin du VIIe s.-début du VIIIe, par l'adjonction à ce premier fonds d'extraits d'œuvres diverses portant un nom d'auteur et d'un bon nombre de gloses provenant d'un ancêtre du *Vatic.* 1971. C'est d'elle que dérivèrent vers le Xe s., les deux chaînes attribuées, l'une à Œcuménius et l'autre à Théophylacte, et qui ne sont, d'après M. S., que deux formes très voisines d'une même œuvre. A. Faux.

— Répondant à un vœu formulé par M. B. Violet, le dernier éditeur de l'Apocalypse d'Esdras, M. R. P. Blake étudie, dans *The georgian version of fourth Esdras from the Jerusalem manuscript* (*The Harvard Theological Review*, 1926, t. XIX, p. 299-320) la version géorgienne du IVe livre d'Esdras d'après le ms. de Jérusalem ; il en publie ensuite le texte (p. 322-375) avec, en regard, la traduction latine ; texte bien conservé en général, mais très lacuneux dans ses dernières parties, et qui finit au chap. IX, 1-2 de l'édition de Tsagareli. Voici ses conclusions : la version géorgienne originale du IVe livre d'Esdras, conservée seulement par deux mss étroitement apparentés (l'un du Mont Athos, de 978, et l'autre, de Jérusalem, vers 1050), fut écrite au IXe siècle dans la région de Tao-Klardjet'ia. Elle paraît dériver d'un texte arménien inconnu par ailleurs et différent de notre texte arménien imprimé ; celui-ci provient d'un archétype grec qui remonte directement à l'hébreu. M. B. étudie alors les rapports de cette version géorgienne avec les autres versions du livre d'Esdras, et parvient ainsi à déterminer quelques règles pour la reconstitution du texte original. A. Faux.

— Dans l'*American Historical Review* (1927, t. XXXII, p. 241-261), M. E. Joranson étudie *The alleged Frankish Protectorate in Palestine*. Il rappelle les études de MM. Barthold, Vasiliev, Bréhier sur le même sujet. Le premier va jusqu'à nier l'existence de rapports diplomatiques entre les monarques francs et les califes de Bagdad, en alléguant le silence des sources arabes (p. 358, n. 74). Le second,

Digitized by Google

accusant d'hypercritique l'auteur de cette solution radicale, admet un certain protectorat de Charlemagne sur les Lieux Saints. M. Bréhier enfin va plus loin : il précise le caractère et l'activité de ce protectorat, et assure qu'il s'est exercé de façon régulière jusqu'en 867-870, pour ne cesser complètement qu'au XIe siècle. M. J. ne se rallie à aucune de ces solutions ; et sans souscrire à la thèse de M. Barthold, il assure qu'aucun texte contemporain digne de foi ne permet de conclure à un protectorat au sens strict. Il étudie à ce point de vue les règnes de Charlemagne et de Louis le Pieux mais tout spécialement le premier. Les textes se rapportant aux ambassades franques de 797 et de 802 au calife, de 799 au patriarche, ne supposent rien de pareil, pas plus que ceux qui nous parlent des ambassades du calife (801 et 807) et des patriarches (799, 800, 803, 807) au monarque franc. En particulier, il faut déclarer inauthentique le texte des *Annales Laurissenses Majores* (éd. Kurze, p. 112) d'après lequel les moines envoyés par le patriarche auraient remis à Charlemagne « claves civitatis et montis », symbole d'un pouvoir sur les Lieux Saints ; d'ailleurs, à le supposer authentique, les mots « benedictionis causa » qu'on lit dans la même phrase, enlèveraient à ce fait la signification politique qu'on veut lui voir. M. J. reproche à M. Bréhier de chercher une confirmation à sa thèse dans des textes postérieurs aux faits et dans une analogie, de tout point inexistante d'après l'auteur, avec le don des clefs de Léon III à Charlemagne en 796 et de Grégoire III à Charles-Martel en 739. D'ailleurs, cette tradition des clefs, chargée d'une signification politique si haute, ne pouvait se faire sans la permission du calife, et rien n'établit l'existence d'un tel consentement. En ce qui concerne la valeur historique de la *Vita Karoli* d'Éginhard, M. J. déclare admettre en général les conclusions de M. Halphen. Ainsi, par exemple, il refuse toute autorité à la *Vita* affirmant que l'ambassade du calife de 801 remit le St-Sépulcre au pouvoir de Charlemagne. Quant aux événements de 807 à 814 qui prouveraient l'exercice effectif de ce protectorat, M. J. les réduit à des proportions telles qu'ils n'incluent aucun pouvoir de cette sorte. Faut-il déclarer avec l'auteur (p. 260) que nous n'avons ici qu'« un mythe complètement analogue à la légende de la Croisade de Charlemagne en Terre Sainte » ? Il ne semble pas ; et en particulier les conclusions critiques de M. J. concernant les documents contemporains semblent bien exagérées.

A. Faux.

— Sous le titre *War and History*, l'*American Historical Review* (1927, t. XXXII, p. 219-231) publie le texte d'un discours prononcé devant l'*American Historical Association* par M. D. C. Munro. De toutes les guerres qui ensanglantèrent l'Occident à partir des croisades jusqu'à la Révolution de 1789, ce sont les croisades qui exercèrent l'influence la plus heureuse sur le développement de l'historiographie. Par elles, un triple progrès se réalise : l'histoire, purement locale autrefois, voit son horizon s'étendre à tous les peuples belli-

Digitized by Google

gérants ; elle devient éminemment populaire, car tout le peuple, à des titres divers, est mêlé aux croisades et y a intérêt ; enfin, elle se laïcise dans une large mesure du fait que bon nombre d'historiens des croisades sont d'anciens croisés. Après elles, ce sont la Révolution française de 1789 et les guerres napoléoniennes qui exercèrent le plus d'influence sur l'historiographie. L'auteur croit que la grande guerre marquera un progrès nouveau dans l'étude de l'histoire, et examine quelques conditions de ce progrès, telle la question de la collaboration scientifique. A. FAUX.

— M. E. A. BELLER publie, dans l'*American Historical Review* (1927, t. XXXII, p. 276-282), une étude sur les sources anglaises concernant la guerre de Trente ans publiées durant cette guerre ou peu d'années après, brochures, journaux ou ouvrages historiques. Les deux premiers groupes de documents n'ont guère de valeur pour l'historien ; au contraire, les travaux d'histoire contemporains, tel *The Swedish Intelligencer*, sont souvent utiles en même temps que fort intéressants. A. FAUX.

— L'*Hispanic American Historical Review*, qui avait cessé sa publication en novembre 1922, paraît à nouveau depuis septembre 1926. L'université et le *Filson Club* de Louisville éditent depuis octobre 1926 une nouvelle revue : *The History Quarterly*. Elle contiendra des articles émanant de ces deux institutions, et spécialement des études d'histoire régionale. A. FAUX.

— *Congrès.* — En décembre 1926, l'*American Historical Association* a tenu son XLIe congrès annuel à Rochester.

L'*American Jewish Historical Society* a tenu son XXXIVe congrès annuel à Philadelphie en octobre 1926. On y étudia spécialement l'histoire de l'activité et de l'influence juives sur la révolution américaine.

— Du 27 au 29 décembre de cette année, l'*American Catholic Historical Association* tiendra, à Washington, sa huitième réunion annuelle. Le sujet général qui y sera traité est le développement historique de l'attitude de l'Église à l'égard de certains des principaux problèmes internationaux de l'heure présente. Voici les noms des orateurs et les questions qu'ils considèreront du point de vue historique : Mgr T. J. SHAHAN : *The Church and Higher Education* ; Mgr E. A. PACE : *The Church and Scholastic Philosophy* ; J. A. RYAN : *The Church and Freedom of Thought* ; W. F. SANDS : *The Church and Political Governments* ; J. C. HUSSLEIN : *The Church and Social Action* ; J. J. BURKE, *The Church and Nationalism* ; F. X. MILLAR : *The Church and Democracy* ; J. K. CARTWRIGHT, *The Church and International Peace*. Ces huit études seront publiées en un volume, comme celles qui furent lues à la réunion de 1925 l'ont été sous le titre de *Church Historians*. J. LEBON.

—*Cours nouveaux.*—La première chaire d'histoire de la médecine

Digitized by Google

aux États-Unis vient d'être créée à la *John Hopkins University*; le titulaire en est le Dr W. H. Welch.

— *Prix.*— Le prix *Justin Winsor* a été attribué à M.L.J.Ragatz, professeur assistant à l'université George Washington, pour son travail : *The Decline of the British West Indies* 1763-1833.

— *Nominations.* — M. Courtney S. Hall a été nommé professeur d'histoire à l'*Adelphi College.*

Le Dr R. Sontag, de l'université de Princeton, a été nommé professeur assistant d'histoire à la même université.

M. Donald L. Mc Murry, anciennement de l'université d'Iowa, a été nommé professeur d'histoire au collège Lafayette d'Easton.

Le Dr A. P.Whitaker est nommé professeur d'histoire au collège pour dames de l'État de Floride, à Tallahassee.

M. J. B. Sanders renonce à son titre de *fellow* de l'université de Chicago, et devient professeur assistant d'histoire à l'université de Denison.

Le Dr B. L. Pierce, de l'université d'Iowa, devient professeur associé d'histoire à la même université. A. Faux.

— *Décès.* — Le Dr J. D. Davis, professeur de littérature orientale et d'Ancien Testament au séminaire théologique de Princeton. Son ouvrage le plus important est le *Dictionary of the Bible, with many New and Original Maps and Plans and amply illustrated* (1re édition, 1898, 4e édit., 1925). A. Faux.

France

— Sous le titre : *Settimana internazionale di Etnologia religiosa* (Paris, Geuthner) a paru le compte rendu de la IVe session de la *Semaine d'ethnologie religieuse*, tenue à Milan en 1925. Il contient, en 371 pages compactes, le texte de 25 conférences, suivi de tout l'appareil requis de tables et d'index. Comme les *Semaines* précédentes, celle-ci comprend une partie générale, où les questions de méthode sont traitées, et une partie spéciale. Elle s'est ouverte par une conférence dans laquelle le P. Schmidt a montré le terrain gagné par l'école historico-culturelle, dont il est le chef, et le recul de l'évolutionnisme ethnologique. Des conférences qui suivent, les deux premières ont un objet historique. Dans l'une le P. Pinard de la Boullaye fait à grands traits l'histoire de la méthode historique en ethnologie générale. Le Dr Padovani fait ensuite le même exposé pour l'Italie. Il semble que, dans ce pays, l'histoire des religions n'a guère pris jusqu'ici la direction ethnologique. Aussi l'exposé de M. P., très documenté, s'étend-il beaucoup sur l'histoire du christianisme et de l'Église. Les autres conférences de la première partie concernent la psychologie : Dans quelle mesure le concept de causalité est-il familier aux primitifs? par P. Lindworsky. Quelles règles de critique doivent être suivies dans l'observation des analo-

Digitized by Google

gies qui se remarquent dans les phénomènes religieux, apparaissant chez les adeptes des différentes religions? par le P. PINARD DE LA BOULLAYE. La religion des Primitifs a-t-elle des traits particuliers chez les individus, ou n'a-t-elle que des caractères typiques? par le Dr G. WUNDERLE. Jusqu'à quel point peut-on dire que l'état économique des primitifs conditionne leur état social? par W. KOPPERS. C'est une critique du matérialisme et de l'idéalisme historiques, auxquels l'auteur oppose le réalisme. Le Dr LEBZELTER, sous le titre : Races et Cercles culturels, a traité une question d'anthropologie : Dans quelle mesure l'examen des crânes humains confirme-t-il la théorie des cercles historico-culturels? Cette première partie des conférences finit brillamment par une conférence dans laquelle le P. SCHMIDT expose les critères utilisables pour la détermination de l'âge des cercles culturels. Il en fait l'application aux quatre cercles les plus anciens que l'on connaisse. — La *Semaine* s'est choisi cette année comme terrain spécial d'exploration la conscience morale et l'idée de la rédemption chez les primitifs. En tête de la première section, une conférence du P. SCHMIDT, ouvrant la voie à des recherches sur ce terrain, presque inexploré, où domine encore l'apriorisme évolutionniste. Des études sur quatre peuples non civilisés sont présentées ensuite. L'une sur les naturels de la Terre-de-Feu par le P. GUSINDE. Elle est le résultat d'un long séjour que l'explorateur s'est imposé expressément chez ces peuples abandonnés situés au bout du monde. Cette enquête remarquable sur la Terre-de-Feu me paraît porter à l'évolutionnisme un coup aussi décisif que celle qui se fit chez les Pygmées de l'Afrique centrale. La morale malgache a été exposée par le P. DUBOIS avec un scrupule de vérité et un sens critique qui font honneur à l'auteur et au congrès qui a bénéficié de sa communication. Le P. ŠEBESTA a fait une exploration d'office chez les primitifs de la Malaisie. Il donne les résultats de son enquête sur leur morale. Le Dr GAHS (Zagreb), un élève, semble-t-il, du P. Schmidt, a traité plus spécialement de certaines idées religieuses et du sacrifice chez les peuples altaïques. La conférence du prof. Dr WUNDERLE sur les fondements moraux de la culture des primitifs a un caractère plus général. Deux conférences de la section sortent du domaine particulier de l'ethnologie, telle qu'on l'entend couramment. Le P. Lemonnyer, qui l'a remarqué, donne à ce terrain connexe le nom d'ethnologie historique, formé de deux notions qui s'accordent mal. La conférence traite de la pureté et de l'impureté chez les Sémites. Elle ajoute des précisions aux observations faites par le P. Lagrange. Le savant professeur et papyrologue de Milan CALDERINI, a utilisé sa vaste lecture des documents papyrologiques pour exposer ce que les requêtes judiciaires et les lettres font connaître sur la moralité (plutôt que sur les idées morales) de l'Égypte romaine. La deuxième section avait pour programme l'idée de la rédemption et d'un dieu rédempteur. Cédant aux sollicitations du P. Pinard, le P. SCHMIDT a pris sur lui la charge de faire la conférence d'ouverture sur ce sujet aussi élevé que délicat. Il en avait déjà signalé la gravité dans son livre sur l'idée de Dieu. L'évolution-

Digitized by Google

nisme, avec le simplisme tranquille qui caractérise ses inductions, faisait de l'idée de Dieu une évolution du concept de Sauveur. Cette théorie, déjà repoussée par quelques philosophes de l'école d'A. Lang, appelle de nouvelles enquêtes conduites avec toute la rigueur de méthode propre à l'école historique. C'est en somme la seule conférence qui, sur le terrain de l'ethnologie proprement dite, a été consacrée à l'idée du Rédempteur. Car celle du P. SCHUMACHER sur les Pygmées du Congo belge a un caractère général. Elle sert plutôt d'introduction à d'autres qu'annonce le conférencier-explorateur Les autres conférences appartiennent à l'ethnologie historique : La religion d'Osiris et l'idée de la rédemption chez les Égyptiens par le D. JUNKER (Vienne) ; celle du P. ALLO (Fribourg) sur le vaste sujet des dieux sauveurs dans le paganisme gréco-romain. Deux conférences clôturent magnifiquement la section, l'une de Mgr BATIFFOL, l'autre de Mgr RUCH, évêque de Strasbourg. Sous le titre général : L'idée de rédemption dans le Nouveau Testament, Mgr BATIFFOL a recherché si l'idée de la rédemption est un concept paulinien ou s'il vient de Jésus lui-même. Il rencontre ici les affirmations de Wernle (p. 311), d'Édouard Meyer (p. 313), de Holtzmann et de Loisy (p. 315). La discussion est conduite avec la rigueur habituelle de l'éminent historien. La franchise, habituelle aussi, se nuance ici d'une certaine raideur, — qui plaît au lecteur, — en présence de certaines affirmations, que l'on peut, en voulant être modéré, qualifier d'audacieuses. La question traitée par Mgr RUCH a beaucoup plus d'étendue ; elle concerne l'eucharistie et son origine divine. Depuis un siècle, la critique rationaliste et protestante s'efforce, malgré le texte des récits évangéliques et de S. Paul, de la rattacher aux mystères païens. Ces efforts, toujours vains et toujours répétés, sont exposés succinctement par l'éminent conférencier, ainsi que leur réfutation sommaire. Excellente conférence d'orientation. Pour finir, le volume contient deux appendices, que je signale à l'attention des géographes. L'un expose, au moyen de cartes portant chacune leur feuille d'explication, les cycles culturels déterminés par l'ethnologie. C'est une confirmation éclatante du critère de topographie donné par le P. Schmidt (p. 128). Le second est un article de M. P. DEFFONTAINES, professeur de géographie à l'université de Lille, sur les relations naturelles de l'ethnologie et de la géographi . Il y joint un appel aux missionnaires à l'effet d'en obtenir des contributions à la géographie humaine. Un questionnaire précise les points à observer. — Les brèves indications qui précèdent donnent une idée imparfaite, sinon de l'importance des sujets traités, du moins de la valeur intrinsèque des conférences réunies dans ce volume. Il en est telle, comme celle du P. Pinard de la Boullaye sur la psychologie des phénomènes religieux, qui, par la profondeur et l'étendue de son analyse, mériterait un compte rendu détaillé. L'œuvre de la *Semaine d'ethnologie religieuse* ne se borne pas d'ailleurs au contenu de ce volume, quelle qu'en soit la richesse. Ce n'est qu'une des manifestations de sa vie interne. Celle-ci perdure bien au-delà de la session. Sous la ferme et vigoureuse impulsion de ses deux chefs, la *Semaine*

Digitized by Google

est devenue une institution douée d'une vie scientifique intense. Des livres sont inspirés par elle, des mémoires et, avant tout, des enquêtes, faites sur place, sur les non civilisés, qui corrigent définitivement les erreurs et fournissent enfin à l'ethnologie ce qui lui a manqué longtemps : des faits observés avec calme et rapportés sans parti pris. E. REMY.

— L'activité de Dom Leclercq tient du prodige. En moins de deux ans il vient d'achever les fasc. L-LXXVII (t. V, 2e partie ; t. VII, 1re partie : *Fian. - Jérus.*) de l'important *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* (Paris, Letouzey, 1923-27). On ne résume pas un dictionnaire, on le consulte. Qu'il nous suffise d'appeler l'attention sur les principales contributions. Les articles consacrés aux textes liturgiques comptent toujours parmi les plus personnels et les mieux travaillés ; les auteurs du dictionnaire se meuvent ici dans un domaine qui leur est, par tradition et par prédilection, familier. Mentionnons les pénétrantes études, disons même les monographies, sur la messe latine dite de *Flacius-Illyricus*, la déclamation en vers contre Nicomaque *Flavien*, la correspondance de *Frodebert* et d'Importunus, le décret *gélasien*, le sacramentaire *gélasien*, et le sacramentaire de *Gellone*, la vie de sainte *Geneviève*, les lettres de saint *Germain* de Paris, le sacramentaire de *Goar*, le missale *gothicum*, la messe *grecque* de l'abbaye de St-Denys, les manuscrits des œuvres de saint *Grégoire* de Nazianze, le sacramentaire *grégorien*, le *Pasteur d'Hermas*, l'*Itala*, les anciens *itinéraires* et les *itinerariae tabulae*. — On sait le bruit soulevé jadis autour de l'œuvre liturgique publiée, en 1557, par Mathias Flacius Illyricus sous le titre de *Missa latina*, les craintes surtout et le désarroi des théologiens du XVIe siècle. Sur la provenance de ce document, Dom LECLERCQ maintient les conclusions qu'il a formulées en 1905 dans un article de la *Revue Bénédictine*. Le titre de *Missa latina* convient aussi peu au texte liturgique en question que la date du VIe siècle qu'Illyricus lui assignait. C'est une œuvre de dévotion privée, composée sinon par Alcuin lui-même, au moins dans un cercle littéraire imbu de ses idées, au courant de ses procédés de composition, habitué à puiser aux mêmes sources que lui.— Au sujet du décret gélasien le dictionnaire s'impose l'humble rôle de rapporteur. Quant à préjuger à quelles conclusions on aboutira, il n'en fera rien. Il lui suffit d'avoir présenté les pièces du procès ; à d'autres de le plaider et à d'autres de le juger. Dom LECLERCQ se départ de cette neutralité en traitant du contenu et de l'origine des principaux sacramentaires. Le *Gélasien* représenterait un stade avancé de l'évolution liturgique. Le manuscrit original nous fait défaut. Les copies remontent à deux siècles environ, pour la plus ancienne, après la date supposée du prototype, et la moins altérée apparemment est le ms. *Reginensis* du Vatican. A la suite d'Edmond Bishop, Probst, Dom Plaine, Dom Morin, Dom Wilmart, l'article soutient contre Duchesne l'origine gélasienne du document et il insiste, comme sur une preuve nouvelle et relativement convaincante, sur les allusions au Gélasien signalées dans la *Regula sancti Benedicti*. Au sacramentaire gélasien se rattache celui de

Digitized by Google

Gellone, copie-type exécutée au VIIIe siècle. — Les prétendues lettres de saint Germain de Paris ne le cèdent pas en importance aux anciens sacramentaires. Dom WILMART les a étudiées avec un soin particulier, et voici les conclusions de ce travail aussi solide qu'original : « Les deux lettres liturgiques qui passent pour être l'œuvre de saint Germain de Paris ne sauraient appartenir à ce personnage ; elles doivent être tenues pour une rédaction anonyme postérieure d'un siècle ou d'un siècle et demi. On les définira, si l'on veut, une glose édifiante autour des décisions d'un synode franc, par ailleurs inconnu, qui dut se réunir au déclin du VIIe siècle ou même un peu plus tard pour statuer sur des rites censés traditionnels. L'Église dont la liturgie nous est ainsi révélée peut être Autun, et le milieu plus large la Bourgogne. L'influence wisigothique est notable sur les rites attestés ; les traits d'importation byzantine ne manquent pas non plus. L'ensemble est sans aucun doute gallican. La tradition des Églises de Gaule aux Ve et VIe siècles s'y trouve donc représentée en quelque manière ; et ceci constitue, à côté des innovations et des emprunts étrangers, l'intérêt réel et définitif de la description qui nous est faite ; on céderait pourtant à une illusion en prétendant y voir directement autre chose que l'image d'une liturgie particulière et locale, assez proche de l'époque carolingienne. » L'article de Dom Wilmart est certainement l'étude la plus fouillée consacrée jusqu'à présent aux lettres de saint Germain. Nous souscrivons volontiers à la plupart de ses conclusions, mais en relevant une certaine incohérence entre la prétendue provenance conciliaire et le caractère très particulier de la liturgie dont les deux lettres sont les seuls témoins.— Tout aussi nuancées que les conclusions de Dom Wilmart sont celles de Dom LECLERCQ sur la provenance d'un document liturgique d'une grande importance pour l'histoire du rite gallican, à savoir le *Missale gothicum*. Ce serait une copie d'un sacramentaire, exécuté en Bourgogne, dans une filiale de Luxeuil, destiné à une Église franque. Sa composition a utilisé un archétype également exploité pour la confection du *Missale gallicanum vetus*, archétype dans lequel entrait une partie d'un sacramentaire autunois et des *libelli missae* venus d'Espagne, du sud-ouest de la France et de Rome. — L'étude des sacramentaires romains est beaucoup moins difficile, et en particulier le problème des origines du grégorien semble résolu. Une fois de plus Dom LECLERCQ écarte l'hypothèse de Mgr Duchesne, et il opine pour l'attribution traditionnelle à saint Grégoire des texte liturgiques qui précèdent dans le sacramentaire, d'après la plupart des manuscrits, la préface *Hucusque*. La paternité de ce dernier document et de la révision grégorienne revient à Alcuin. Varin et Ed. Bishop l'ont établi et leur démonstration, ajoute le dictionnaire, est aujourd'hui généralement acceptée. — En parcourant ces brèves analyses, on se rendra compte de quelles précieuses introductions aux sources de l'ancienne liturgie latine le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne* nous a enrichis.

Une série de notices bio-bibliographiques complètent l'étude des textes littéraires et constituent presque une histoire des auteurs et

Digitized by Google

des ouvrages liturgiques. Signalons les notices sur *Fortunat, Garrucci, Gerbert, Grégoire de Tours, Grégoire le Grand, Guéranger, Guérard, Guy* d'Arezzo, les éditeurs de la *Gallia christiana,* saint *Jérôme,* enfin et surtout les *historiens* du christianisme. Dans le dernier article nous avons lu avec grand intérêt, composée de main de maître, la notice littéraire consacrée à Mgr Duchesne. Nous remarquons également une excellente vue d'ensemble sur l'activité littéraire et liturgique de saint Jérôme. C'est un exposé historique, pénétré d'une chaude admiration pour le saint docteur ; c'est un hommage sincère à celui sous la protection duquel Dom Leclercq a placé dès le début la vaste entreprise de son dictionnaire. « Jérôme n'a eu ni le génie de saint Augustin, ni la poésie de saint François d'Assise, ni la mansuétude de saint Vincent de Paul ; il n'était pas toujours aimable, mais ceux qui ont beaucoup à faire n'ont pas le temps d'apprêter leur sourire et de cultiver la bonne grâce ; il a été complètement ce pour quoi Dieu l'avait mis sur la terre : un savant, un homme et un saint. »

Au point de vue archéologique et historique les hymnes, les formules, surtout les inscriptions ont acquis une importance spéciale : aussi la part du dictionnaire ne leur a pas été mesurée. Voir les articles : *formules, graffites, inscriptions* et graffites du *Hauran, hymnes,* et surtout *inscriptions grecques* et *latines,* suivies d'une ample introduction : histoire des recueils d'*inscriptions. Millesima pagina surgit* ! Tant mieux ! quelle bonne aubaine ! Les PP. L. Jalabert et R. Mouterde pour les inscriptions grecques, Dom Leclercq pour les inscriptions latines, ont mérité une reconnaissance plus qu'ordinaire pour ces compilations. Même les spécialistes, en analysant ces articles, n'ont pas marchandé leur gratitude. Sans doute ces études n'épuisent pas la matière ; elles sont un excellent guide pour la répartition géographique et la technique des inscriptions, et elles nous présentent l'essentiel de leur formulaire. Pour les mêmes raisons l'article consacré aux hymnes chrétiennes mérite une attentive considération, surtout la partie qui s'occupe de l'antiquité chrétienne. On sera reconnaissant à Dom Leclercq d'avoir groupé et encadré de quelques notes illustratives les textes hymnologiques les plus connus de la grande Église et des Églises gnostiques.

En passant au domaine de l'archéologie proprement dite, c'est toujours Dom Leclercq qui assume la part prépondérante dans la collaboration au dictionnaire. C'est lui qui dresse l'inventaire du *Forum* romain chrétien, des catacombes des *Flaviens-Auréliens,* de *Gaudiosus,* de *Generosa, d'Hermès* ; qui décrit les abbayes ou les cités chrétiennes : *Fleury*-sur-Loire, Saint-*Gall,* St-*Germain*-des-Prés, *Germigny*-des-Prés, *Florence, Fontenay*-le-Comte, La *Gayole, Gaza, Genève, Gennes,* St-*Germain*-en-Laye, *Glanfeuil, Grenoble, Grotta*-Ferrata, *Hadrumète, Hippone, Freising, Fréjus, Fulda, Iona, Jemila, Jéricho.* Pour l'article *Jérusalem,* le P. Abel était tout indiqué. A l'occasion on nous signale les riches bibliothèques encore existantes ou malheureusement disparues. Parmi ces nombreuses notices nous soulignons celle sur le *Forum chrétien,* surtout une description soignée, relevée de quelques bonnes reproductions, de *Santa Maria Antica.*

Digitized by Google

C'est encore Dom LECLERCQ qui compose les répertoires documentaires des pièces archéologiques, tous admirables par l'amplitude de la matière et l'ordre qui préside à la classification des matériaux : notices sur les *fibules*, le *flabellum*, les *fonds de coupe*, les *fresques*, les *gants*, les *gemmes*, les *images*, les *influences* byzantine et orientale, les *instruments* de la passion, les *instruments de musique*, les *ivoires*, l'*ichtys*. Dom Leclercq se risque à classer les fresques romaines en examinant successivement les diverses catacombes. Ailleurs, en parlant des représentations picturales chrétiennes, il cherche à déterminer la position de l'Église ancienne à l'endroit du culte des saints. Il reprend ex professo la même question, et la traite avec tout le développement qu'elle comporte dans l'article consacré au culte et à la querelle des images. Notons cette judicieuse remarque : « Peut-être sera-t-il bon de faire observer en passant, que ces grands noms de Tertullien, de Clément, de Minucius Felix, de Lactance, et d'Arnobe les impressionnaient moins (les contemporains) que nous-mêmes. Ces voix isolées, dispersées, qui s'élevaient, l'une à Carthage, l'autre à Alexandrie, l'autre à Rome à des intervalles de temps si considérables, les contemporains ne les entendaient pas toutes à la fois, ou même ils ne les entendaient pas dans leur éclat et leur accord. S'il leur en parvenait quelque écho, ils pouvaient bien ne pas y prêter l'attention déférente que nous supposons trop volontiers. » Ces réflexions confirment de tout point celles proposées dans un autre domaine par le P. Lebreton sur le désaccord de la foi populaire et de la théologie savante dans l'Église chrétienne du IIIe siècle. Quant au fameux canon du concile d'Elvire, Dom Leclercq fait sienne l'interprétation de Noël Alexandre, Funk, Turmel. « Cette interprétation, ajoute-t-il, respecte le texte du canon en litige ; d'autre part, elle n'a rien de bien troublant, puisqu'elle voit dans ce canon une simple mesure disciplinaire sans portée dogmatique ; elle semble donc mériter la préférence. » — Le *Dictionnaire* ne pouvait manquer d'aborder la question si importante des influences byzantine et orientale dans l'art chrétien : Orient ou Rome? Rome ou Byzance? Il traite la controverse longuement et se rallie aux conclusions de Diehl et Strzygowski.— Après les études de Doelger sur le symbole du poisson, il pouvait sembler que le thème était pour longtemps épuisé. Dom LECLERCQ rend hommage, comme de droit, aux recherches et à l'information surprenante du professeur allemand, mais il expose à nouveau la controverse et dresse un nouvel essai de classification. Son article sera le bienvenu comme une introduction à l'étude des travaux de Doelger « les plus importants, savants à coup sûr, mais difficiles à lire ».

Dans l'histoire des institutions chrétiennes, Dom Leclercq s'est fait aider de temps à autre par son savant collaborateur Dom CABROL, mais il y conserve toujours la part du lion. Il faudra lire les articles intitulés : *fiançailles*, *flamines* chrétiens, *fossoyeurs*, *funérailles*, *galactite*, *génuflexion*, *huiles*, *immersions*, *immixtion*, *immunité*, *impôts*, *imposition des mains*, *instruction*, liturgie de saint *Jacques*. En dehors de ces études de détail, remarquons deux vastes vues

Digitized by Google

d'ensemble sur les anciennes liturgies : la *liturgie* gallicane par Dom LECLERCQ et les *liturgies* orientales par un spécialiste bien connu et estimé, Dom Pl. DE MEESTER. — Nous avons signalé jadis dans la RHE la monographie de M. Andrieu sur le rite de l'immixtion. C'est un hommage bien mérité rendu au professeur de Strasbourg que d'avoir repris les conclusions de son travail dans le *Dictionnaire d'archéologie*. « M. Andrieu s'est livré à une étude approfondie et méthodique de cette question... son enquête est si riche, d'une érudition si sûre et si variée, qu'on n'y pourra apporter, croyons-nous, que des additions d'une valeur secondaire. » Cette approbation sans réserve de la part d'un critique aussi sévère et aussi bien informé que Dom LECLERCQ en dit long sur le mérite de la monographie citée. — L'article de Dom CABROL sur l'imposition des mains est bien conduit, mais on l'eût souhaité un peu plus développé. — Insistons enfin sur l'étude que Dom Leclercq a consacrée à la liturgie gallicane. L'auteur constate avec regret que l'histoire de cette liturgie « reste obscure, non parce que ses vestiges sont rares et ses monuments incomplets, mais parce que la science de la liturgie gallicane n'a pas encore rencontré son historien ». En attendant, nous pouvons faire appel avec confiance aux lumières et aux bonnes directions de Dom Leclercq lui-même.

La liturgie gallicane, affirme-t-on, est un type d'inspiration et de forme orientales, introduite en Occident vers le milieu du IVe siècle, implantée à Milan d'abord, d'où elle s'est répandue dans les Églises cisalpines. La fameuse lettre d'Innocent Ier à l'évêque de Gubbio revendique le droit primordial de la liturgie romaine à être la seule liturgie latine et combattrait l'introduction de certaines pratiques gallicanes dans les diocèses italiens. Comme témoins anciens du rite gallican l'auteur cite quelques détails glanés dans les œuvres de saint Ambroise, de saint Hilaire, de Sulpice Sévère, et il n'hésite pas à rattacher la nouvelle liturgie à une initiative métropolitaine du siège de Milan. Au IVe siècle, le véritable métropolitain des Gaules, le patriarche de cette partie de l'Occident, était sans contredit l'évêque de Milan. Si plus tard le rite ambrosien présente tant d'affinités avec le romain, c'est que les évêques milanais sont devenus romanisants, surtout durant les soixante-dix années qui s'écoulèrent entre l'invasion des Lombards et la prise de Gênes par Rotharis (641), époque durant laquelle une partie du clergé milanais résida à Gênes et y subit avec une moindre résistance l'influence romaine. On ne peut opposer à cette hypothèse ni la formule *Qui pridie*, ni le caractère particulier des textes liturgiques contenus dans le Missel de Bobbio, ni la variabilité du type euchologique gallican. Dom Leclercq n'est pas en peine, à la suite de Mgr Duchesne dont il reprend l'hypothèse, de trouver à ces difficultés une solution suffisante. Suivent une série de notices du plus haut intérêt sur les monuments techniques du rite gallican.

Il arrive de plus en plus, ce nous semble, qu'autour des articles réservés aux questions archéologiques et liturgiques se groupent des études d'histoire générale et spéciale. C'est peut-être déborder

Digitized by Google

un tantinet les cadres du *Dictionnaire*, mais c'est utile et c'est toujours bienvenu. Relevons les monographies de pays : *France, Galatie*, église *Gallicane, Germanie, Helvétie, Illyricum, Inde, Irlande, Isaurie, Italie*, puis les longs excursus sur la *fuite* durant la persécution, la légion XII *fulminata*, la persécution de *Genséric*, le *gnosticisme*, les *Goths*, l'impératrice *Hélène*, l'*hellénisme*, les *hérétiques*, les *Huns*, l'*incendie* de Rome, les *invasions* arabe et germaniques, *Jacques* le Majeur, *Jacques* le Mineur, *Jean* Baptiste.— Dans l'article *gnosticisme*, Dom Leclercq rejette à bon droit les prétentions de quelques auteurs indépendants, tels Renan et de Faye, tendant à expliquer la plupart des rites adoptés par la grande Église comme des emprunts aux sectes gnostiques. Mais on trouvera peut-être la réfutation trop sommaire. — L'article *hellénisme* ne reprend pas le problème ; il traite uniquement de l'influence de la culture grecque dans les milieux chrétiens. L'auteur recherche activement dans les inscriptions et les ouvrages des anciens auteurs ecclésiastiques les traces d'une connaissance de la langue et des lettres grecques. On consultera utilement cette notice, l'étude de cette question n'ayant pas été l'objet de nombreuses monographies.

Sauf une douzaine d'articles signés par Dom CABROL, Dom WILMART, Dom DE MEESTER, L. JALABERT et R. MOUTERDE, les quatre nouveaux volumes du dictionnaire sont l'œuvre de Dom Leclercq. Doit-on le regretter ? Peut-être doit-on supposer de temps à autre un manque d'informations suffisamment personnelles ; mais cette lacune, si lacune il y a, est si largement compensée par les brillantes qualités de l'éminent directeur de l'entreprise qu'on n'ose blâmer sa fréquente intervention. Documentation sûre, abondante, exhaustive ; synthèses lumineuses ; présentation littéraire correcte et agréable à lire, relevée çà et là d'un trait d'esprit et assaisonnée de quelques grains de malice pas méchante : que faut-il de plus pour satisfaire les exigences les plus difficiles ? En présence d'une œuvre d'une aussi large envergure, on se met à repenser ces belles légendes du moyen âge, d'après lesquelles la Vierge, les anges ou quelque saint achevaient les travaux des moines, leurs bienheureux amis. Puisse Dom Leclercq, s'il n'en mérite autant, au moins obtenir du Seigneur les forces d'achever au plus vite une œuvre qu'il a déjà si bien servie. J. COPPENS.

— Pour compléter la vaste encyclopédie des sciences ecclésiastiques que la librairie Letouzey et Ané a entrepris de donner au monde catholique, il manquait un *Dictionnaire de Droit canonique*. Projetée déjà il y a vingt-cinq ans, mais ajournée à cause de la codification des lois ecclésiastiques prescrite par Pie X, la publication de ce Dictionnaire fut entreprise au lendemain de la promulgation du *Codex Iuris Canonici* (1917). Commencée sous la direction de deux éminents professeurs de droit canonique de l'Institut catholique de Paris, A. VILLIEN et ÉT. MAGNIN, elle est maintenant continuée sous la direction de A. AMANIEN, professeur de droit canonique aux Facultés catholiques de Lille. D'après le sous-titre, ce dic-

Digitized by Google

tionnaire contiendra « tous les termes du droit canonique avec un sommaire de l'histoire des institutions et de l'état actuel de la discipline ». On le voit donc, si cet ouvrage s'adresse surtout aux théoriciens et aux praticiens du droit canonique, il ne manquera pas de rendre aussi de grands services aux historiens du droit ecclésiastique, soit en leur faisant connaître la signification précise de nombreux termes, anciens ou modernes, du droit et de la jurisprudence ; soit en leur fournissant des notices historiques sur les institutions ecclésiastiques ; soit enfin en les renseignant sur les sources du droit et sur la littérature canonique dont il fera connaître les représentants. Nous le signalerons donc à l'attention des lecteurs de la RHE. Le 1er fasc. (*Abbas-Affaires ecclésiastiques*, col. 1-256) a paru en 1924 et a provoqué des critiques assez sévères : le 2e fasc. (*Affaires ecclésiastiques-Anathème*, col. 257-512) a paru au début de cette année et marque un sérieux progrès qui permet de bien augurer de la suite. Nous voudrions demander aux futurs collaborateurs de s'attacher à garder la juste proportion qui s'impose, selon la nature des articles, entre l'histoire et l'exposition de la discipline actuelle ; de donner aux lecteurs une bibliographie plus abondante, et d'apporter tous leurs soins à la correction des épreuves, afin d'éviter les fautes qui déparent assez souvent le texte. Entre autres articles intéressants nous signalons spécialement à nos lecteurs les études publiées aux mots : *Abbon* de Fleury, *Abjuration*, *Abréviateurs* des lettres pontificales, *Abstinence*, *Afrique*, *Alexandrie*, *Alger* de Liége. A. Monin.

— Nous n'avons pas encore parlé du *Livre des Actes*, t. III de l'*Introduction au Nouveau Testament* de M. Goguel, mais le premier paru (Paris, Leroux, 1922. In-16, 376 p. F. 20). C'est ici que l'auteur s'explique sur le but de sa publication : tenter une synthèse de ce qu'il est nécessaire de savoir pour comprendre et apprécier comme ils doivent l'être les plus anciens documents littéraires du christianisme ; renseigner sur l'état actuel des principales questions que soulève la critique des livres du N. T. et prendre position à leur égard, fournir le moyen d'en poursuivre personnellement l'étude par des indications bibliographiques choisies. On recherchera moins l'originalité que la clarté. Il faut reconnaître que dans les quatre volumes publiés jusqu'ici, M. Goguel est resté fidèle à sa méthode et a atteint le but qu'il poursuivait.

Dans son introduction, M. Goguel examine d'abord le témoignage de la tradition concernant les *Actes* et leur auteur, parcourt rapidement les grande périodes de l'histoire de la critique, étudie la question du texte, du style et de la langue, du caractère littéraire du livre et de ses relations avec le 3e évangile, les épitres de Paul et les œuvres de Flave Josèphe , et s'arrête surtout à l'analyse critique du récit (p. 172-341) où il contrôle minutieusement les hypothèses de Wellhausen et de Loisy. Notons en passant qu'il y a sans doute une légère exagération à appeler le commentaire de Loisy sur les Actes « la contribution la plus importante à la critique biblique qui ait paru depuis le début du xxe siècle » (p. 72). A la fin

Digitized by Google

du volume (p. 342-370), l'auteur rassemble ses conclusions sur la compositions du livre des *Actes*, la date et le lieu de sa publication, ses idées religieuses, sa valeur historique et sa place dans l'histoire littéraire.

Relevons quelques particularités qui nous ont frappé au cours de la lecture. La tradition relative à l'origine antiochienne de Luc, qui apparaît pour la première fois dans Eusèbe (H. E. III, 4. 6), au début du IVe siècle, pourrait bien provenir de la confusion qui s'est faite entre Théophile à qui l'œuvre de Luc est dédiée et l'évêque-apologiste de la fin du IIe s., Théophile d'Antioche (p. 34). C'est avec raison que M. Goguel note (p. 37) : « L'histoire de la critique des Actes est un des chapitres à la fois les plus importants et les plus instructifs de la critique en général. C'est que l'idée que l'on se fait du livre des Actes, des circonstances de sa composition et de sa valeur historique reflète directement la manière dont on se représente tout le développement du Christianisme primitif. On peut, dans l'histoire des jugements portés sur les Actes, suivre les diverses étapes de la critique avec ses tâtonnements, ses retours en arrière et ses progrès. » C'est avec raison aussi qu'il considère (p. 104) la recension occidentale des Actes, si elle est autre chose qu'une combinaison fortuite de leçons fautives et de corrections plus ou moins heureuses, comme secondaire dans l'ensemble et sans relation avec la composition du livre, encore qu'elle puisse sur tel ou tel point particulier conserver un meilleur texte que la recension orientale. LesActes n'ont pas utilisé les épîtres de S.Paul. Ils ont été composés avant la collection de celles-ci, certainement pas après les années 90-95, plutôt entre les années 80 et 90 (p. 116 et 355). Ce qui détermine beaucoup de critiques à adopter une date plus tardive, c'est l'utilisation de Josèphe par l'auteur des Actes qu'ils croient devoir admettre. Cette considération n'est pas valable pour M. Goguel qui conclut à l'indépendance de l'œuvre de Luc vis-à-vis de celle de Josèphe (p. 129). D'autre part, il ne se croit pas tenu par la brusque finale des Actes à placer la composition du livre à Rome à la fin des deux années de captivité que mentionne le dernier verset (p. 333). Toutes les explications qu'on a proposées de ce phénomène littéraire étant reconnues insuffisantes et inacceptables, il ne subsiste plus qu'une possibilité, signalée déjà au XVIIIe siècle par Bengel, admise ensuite par Credner, Bleek, Hase, plus récemment par Spitta, Zahn, Bertrand et à laquelle se rallie aussi M. Goguel : « c'est que l'auteur en arrêtant son récit après la période de deux années passées par Paul à Rome dans un état de captivité assez adoucie, n'avait pas le sentiment de terminer, mais seulement de couper son récit et que son intention était de consacrer un troisième livre à la relation du procès romain et de la défense que Paul y avait présentée de l'Évangile, peut-être d'autres événements encore qui avaient précédé sa mort et de cette mort elle-même » (p. 340). L'idée de la composition des Actes par Luc à Rome pendant la captivité de Paul étant abandonnée, plus rien n'indique spécialement Rome comme lieu de composition. On ne connaîtrait rien non plus des destinataires. L'auteur des Actes peut avoir été méde-

Digitized by Google

cin, mais les arguments tirés des seules considérations lexicographiques ne sauraient établir qu'il l'ait été (p. 146).

M. Goguel reconnaît (p. 116) que le témoignage des Actes, indépendant de celui des épîtres, acquiert plus de valeur du fait qu'il est confirmé sur tant de points essentiels par les épîtres. Par contre, il accuse trop facilement les Actes d'une confusion chronologique complète dans la question du désaccord avec Josèphe au sujet de Theudas (p. 127). Remarquons aussi que le texte des Actes (v, 36) ne parle pas de 4000 insurgés, comme le lui fait dire deux fois M. Goguel (p. 126 et 128), mais de 400 (*ὡς τετρακοσίων*). D'ailleurs, son jugement sur la valeur historique des Actes, déjà beaucoup plus équitable que celui de Loisy, est encore trop sévère (p. 366) : « On peut dire en résumé que si le livre des Actes, pris en bloc, ne saurait être considéré comme une œuvre historique, on y trouve des matériaux d'un très grand prix et d'une incontestable valeur. » Ce jugement provient de la façon dont est conçue la composition des Actes, et nous devons en dire un mot. L'analyse critique des Actes qui, comme l'auteur l'annonçait p. 72, l'a constamment ramené aux idées de Loisy, l'amène aussi à formuler ses conclusions sur la composition du livre en regard de celles de M. Loisy. A l'encontre de la thèse catholique, admise par tous les critiques conservateurs et par un certain nombre de critiques libéraux, et à laquelle Harnack a donné il y a une vingtaine d'années un regain d'actualité, à savoir la composition par S. Luc des Actes des Apôtres tels que nous les possédons actuellement, Loisy et Goguel considèrent le remaniement de l'œuvre primitive de Luc comme le fait fondamental dont doit partir toute critique du livre et toute théorie sur sa composition. Mais ce fait peut être interprété de deux manières différentes suivant qu'on l'attribue au rédacteur même des Actes, à l'auteur *Ad Theophilum* qui aurait utilisé l'œuvre de Luc à côté d'autres traditions écrites ou orales, — ou bien à un interpolateur qui, pour faire servir les Actes à un autre but que celui en vue duquel ils avaient été composés, a altéré l'œuvre de Luc, lequel serait alors identique à l'auteur « à Théophile ». Entre ces deux conceptions, au point de vue tout au moins de la valeur historique du livre, il n'y a, de l'aveu de M. Goguel guère plus qu'une nuance (p. 344). Loisy tient la seconde : l'œuvre primitive de Luc, histoire exacte, sans aucune déformation apologétique, fut considérablement altérée dans un but tendancieux. Goguel se rallie plutôt à la première. L'œuvre primitive de Luc, telle que Loisy la conçoit, pourrait bien n'être qu'une création de son imagination. Elle fut beaucoup mieux conservée qu'il ne le pense dans les Actes actuels. Elle ne fut pas toujours déformée dans un but apologétique, et elle n'a peut-être pas eu au point de vue strictement historique, la très haute valeur qu'il lui prête. Goguel préfère donc l'hypothèse de l'auteur « à Théophile » utilisant le récit de Luc à côté d'autres données, n'en saisissant peut-être pas exactement le caractère et l'abrégeant souvent de manière malencontreuse pour le combiner à des traditions de bien moindre valeur. Il compléterait cette hypothèse par celle d'un interpolateur maladroit qui aurait

Digitized by Google

mutilé le prologue pour pouvoir introduire le récit de l'ascension. La solution de M. Goguel est donc moins radicale et plus sympathique aux Actes que celle de M. Loisy. Il déclare n'avoir rien à y modifier depuis la publication du grand ouvrage de M. Jacquier (*Les Actes des Apôtres*, 1926) dont il dit d'ailleurs beaucoup de bien (*Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 1927, t. VII, p. 76). Nous le regrettons, car les conclusions de M. Jacquier sur la valeur historique des Actes sont certainement plus prudentes et plus solides que les siennes.

— Le tome IV de l'*Introduction au Nouveau Testament* de M. Goguel est consacré aux *Épîtres pauliniennes*. La première partie, publiée en 1925, étudie la vie de S. Paul jusqu'à son séjour à Éphèse et examine les questions relatives aux épîtres aux Thessaloniciens et à l'épître aux Philippiens qui aurait été écrite, d'après M. Goguel, pendant la captivité éphésienne de l'apôtre (RHE. 1925, t. XXI, p. 687-688). La seconde partie, qui vient de paraître (Paris, Leroux, 1926. In-16, 571 p. F. 30), traite de la crise corinthienne et des épîtres aux Corinthiens, de la crise galate et de l'épître aux Galates, de Paul à Corinthe et de l'épître aux Romains, de Paul à Jérusalem, de son procès et de la fin de sa vie, de l'épître aux Colossiens et du, billet à Philémon. Dans deux appendices, l'auteur étudie le problème de l'épître aux Éphésiens et des Pastorales. Voici les conclusions principales : Dans nos deux épîtres aux Corinthiens, M. Goguel ne distingue pas moins de six lettres de S. Paul écrites au cours de la crise corinthienne, en 55-56, les quatre premières d'Asie, les deux dernières de Macédoine. L'épître aux Galates est adressée aux Galates du Nord. L'intégrité de l'épître aux Romains doit être maintenue, mais la doxologie n'est pas authentique. Elle sortit probablement d'un milieu marcionite, fut d'abord ajoutée à la recension marcionite en 14 chapitres, puis après à la recension primitive en 16 chapitres. Les épîtres aux Colossiens et à Philémon sont authentiques. Il est peu probable qu'elles datent de la captivité éphésienne, elles auront été écrites de Césarée ou de Rome, vraisemblablement de Césarée. Les épîtres pastorales ont subi l'influence des épîtres de S. Paul ; elles ont même emprunté des fragments à divers billets authentiques de l'Apôtre, elles ne sont guère postérieures à 90. Enfin, voici la curieuse hypothèse que propose M. Goguel pour expliquer la composition de l'épître aux Éphésiens et son attribution à S. Paul (p. 474) : « L'épître aux Éphésiens pourrait n'avoir reçu le caractère d'épître de Paul que par l'addition de quelques morceaux. Les fragments suspects écartés, le document primitif pourrait être une homélie ou une instruction adressée à des chrétiens d'origine païenne pour leur rendre la doctrine paulinienne plus facilement accessible. Nous savons par *Col.*, IV, 7 sv. que Tychique fut envoyé en Asie, non seulement pour porter la lettre aux Colossiens mais encore pour exhorter les fidèles (IV, 8). On pourrait lui attribuer le document primitif. On comprendrait ainsi et qu'il s'inspire aussi directement de l'épître aux Colossiens et qu'il soit une transposition, presque une vulgarisation du paulinisme. Une

Digitized by Google

homélie prononcée par Tychique ou une instruction rédigée par lui, alors qu'il avait été envoyé en mission par Paul, était comme couverte par l'autorité de l'apôtre. Quand on eut perdu le souvenir précis de son origine, on crut tout simplement qu'elle venait de Paul. Comme on n'en connaissait pas les destinataires, on la prit pour une épître aux Éphésiens soit parce que Éphèse était la métropole des Églises d'Asie, soit parce qu'elle avait été conservée dans les archives de l'Église d'Éphèse. » É. T.

— J. Bremond, *Les Pères du Désert* (Les moralistes chrétiens. Paris, Gabalda, 1927. 2 vol. in-16, lix-263 et iv-318 p. F. 36) voudrait donner une vue d'ensemble sur la doctrine des anciens anachorètes et cénobites en matière de morale et de spiritualité. Nous osons dire que la multiplicité, la variété et le bon choix des extraits recueillis en font presque un manuel. La plupart des textes sont empruntés à Cassien, à S. Jean Climaque et à diverses *Vitae Patrum* ; ils sont présentés dans des traductions du xviie siècle, connues « pour la beauté et l'ampleur de la phrase et pour leur saveur archaïque ». Vu la simplicité des doctrines, un commentaire proprement dit n'était pas exigé, mais avant chaque série de textes se rapportant à une même idée, une brève introduction synthétise les principales leçons qu'elle contient. Que celui qui hésiterait à entrer en contact avec l'enseignement moral d'une époque et d'un milieu qui nous sont si étrangers, lise la délicieuse introduction due à la plume de M. H. Bremond : elle lui donnera à coup sûr l'envie de parcourir ces pages, dont quelques-unes contiennent de véritables *Fioretti* des Pères du Désert. Un index alphabétique soigné facilite l'utilisation de l'ouvrage. A. Van Hove.

— Sous le titre : *Choses et gens de Byzance* (Paris, de Boccard, 1926. In-8, iii-248 p.), M. C. Diehl réimprime l'étude qu'il avait publiée en 1889 dans la Bibliothèque des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, fasc. 55 : *L'église et les mosaïques du couvent de saint Luc en Phocide* (p. 1-121) et il y joint cinq articles publiés de 1912 à 1924 dans divers journaux ou revues. Dans *Les origines orientales de l'art byzantin* (p. 123-140), il expose que « l'incontestable influence de l'Orient sémitique ou iranien ne doit point faire oublier le grand courant antique qui traverse l'art byzantin » ; il ne veut pas qu'on minimise le rôle joué par Constantinople dans la création de cet art : la cité-reine, dit-il, modifia selon l'esprit grec, en se les assimilant, les méthodes et les formules orientales. L'article : *La dernière Renaissance de l'art byzantin* (p.143-170) critique les vues de M. Millet sur l'art byzantin des xive et xve siècles. M.Diehl ne croit pas à l'influence directe de la Syrie, sans l'intermédiaire de Byzance, sur les écoles artistiques du temps ; la distinction nette qu'on veut marquer entre deux écoles au xive s., la crétoise et la macédonienne, ne lui sourit guère et il ne croit pas que le Dugento ait révélé beaucoup à l'art byzantin de cette époque ; enfin, il ne veut pas qu'on enlève aux artistes de la Renaissance byzantine le mérite de l'originalité pour réduire leur rôle à celui d'imitateurs serviles des modèles

Digitized by Google

anciens. Dans *L'empereur au nez coupé* (p. 173-211), il retrace à grands traits la vie de Justinien II, « de l'empereur fou qui, par sa cruauté sanguinaire, précipita l'anarchie et la démoralisation de la monarchie » et qui, successivement empereur (685-695), exilé à Cherson, rétabli en 705 avec l'aide des Bulgares, finit tragiquement dans un soulèvement amené par ses crimes, en 711. L'étude sur *Irène Ange, reine des Romains. Un épisode de la politique allemande en Orient au moyen âge* (p. 213-229) raconte la rapide destinée de la princesse byzantine qui, veuve du dernier roi normand de Sicile Roger, fut mariée en 1197 à Philippe de Souabe, par les soins du frère de ce dernier, Henri VI, pour servir les desseins intéressés de la politique orientale des Hohenstaufen. M. Diehl rappelle que c'est principalement grâce aux deux époux que la quatrième cr isade, préparée pour la délivrance du Saint Sépulcre, aboutit à Constantinople et amena la ruine de l'empire grec. R. DRAGUET.

— Bien qu'il n'ait pas, suivant son propre aveu, utilisé toutes les sources profitables pour son sujet, B. ZIMMERMAN, C.D., dans sa monographie : *Les saints déserts des Carmes Déchaussés* (Paris, Libr. de l'art catholique, 1927. In-16, XII-294 p., ill. F. 12), a réalisé une intéressante synthèse, suffisamment étoffée, qui rendra de précieux services, comme travail d'initiation, aux futurs historiens de cette question si peu connue. Ces déserts sont des maisons établies dans la solitude, où des Carmes viennent mener, pour un terme fixé, la vie érémitique dans son austérité et sa réclusion parfaites. Avec une louable prudence, le R. P. passe sous silence l'époque qui précéda l'obtention de la règle primitive (c.1210). De nombreuses recherches lui permettent d'alléguer des documents anciens où les traditions de l'ordre sont consignées. Les miracles et révélations extraordinaires n'y sont pas rares. L'auteur les rapporte sans les discuter. Ce sont là des phénomènes intimes sur lesquels la critique a peu de chances de s'exercer utilement. Les solitaires du Mont Carmel furent chassés de Terre Sainte au XIIIe siècle par les Mahométans. Réfugié en Europe, l'ordre connut une orientation nouvelle par suite du changement des conditions d'existence. La vie anachorétique fit place à une vie mixte ; les Carmes, comme les Chartreux avec lesquels ils offrent de grandes ressemblances, cultivèrent la méditation, l'oraison et le silence ; ils pratiquèrent en outre l'apostolat extérieur. Sous l'influence dominicaine, le principe du couvent et du réfectoire commun fut admis. Aux XIVe et XVe siècles, les Carmes s'efforcèrent de rester fidèles à leur idéal. La réforme thérésienne amena la création, dans chaque province, d'une maison où les religieux pourraient mener une vie contemplative et anachorétique plus conforme aux statuts primitifs. Les déserts, couvents construits en pleine solitude et dans lesquels régnait un silence perpétuel, se composaient d'une église, de maisonnettes isolées s'ouvrant sur un cloître et d'ermitages disséminés dans les bois. Au cours d'une seconde partie, l'auteur retrace l'histoire des déserts qui se constituèrent en Espagne, Portugal, Italie, Belgique, Pologne, Autriche et France. Il eût été utile, pour

Digitized by Google

établir ces monographies, de dépouiller, outre les archives centrales de l'ordre, les documents locaux. Une table onomastique et des vues de déserts terminent heureusement ce travail révélateur.

J. LAVALLEYE.

—Il y a quelques années, les Bénédictins de Wisques avaient publié chez Mame une traduction française des *Œuvres spirituelles du V. Louis de Blois* (Paris-Tours, Mame, 1911, 1913, 1922. 3 vol. In-12). L'épuisement partiel de cette traduction les engage à la représenter sous une forme nouvelle : *Louis de Blois. Sa vie et ses traités ascétiques.* T. I : *Esquisse biographique. L'institution spirituelle* (Pax, vol. XXV. Maredsous, Abbaye, 1927. In-12, 177 p. F. 7,50). L'introduction biographique, brève mais solide, est terminée par un exposé de la doctrine spirituelle. Les éditeurs la montrent puisée aux sources traditionnelles de la piété bénédictine. Ont-ils suffisamment accusé l'influence des mystiques de la dévotion moderne ?

P. DEBONGNIE.

— A côté de quelques pages consacrées aux *Réflexions morales sur les Épîtres et les Évangiles*, au *Traité de l'Oraison* et aux *Lettres* de Nicole, É. THOUVEREZ, *Pierre Nicole* (Les moralistes chrétiens. Paris, Gabalda, 1926. In-16, 305 p. F. 18) prétend avant tout faire connaître les *Essais de Morale.* Les extraits cités sont introduits par de brèves notices qui font surtout ressortir la liaison des idées ainsi que l'agencement des nombreux traités contenus dans les six volumes des *Essais.* L'ordre suivi est celui de l'ouvrage de Nicole lui-même. Dans le pessimisme et la sévérité, parfois outrée, de certains passages, on discerne sans peine l'influence du jansénisme de l'auteur, quelque modéré qu'il soit. On a jugé, à bon droit, que ce n'était pas une raison de ne pas faire connaître ces pages, bien souvent éloquentes, presque toujours fortes et profondes.

A. VAN HOVE.

— En publiant le troisième volume de son ouvrage, le R. P. A. BROU couronne dignement son travail solide, alerte et franc : *Le Dix-huitième Siècle littéraire.* T. III : *Jean-Jacques Rousseau. Le règne de Louis XVI* (Paris, P. Téqui, 1927, In-12, 465 p. Fr. 12). Les historiens de l'Église ne peuvent négliger la personne et l'œuvre de Jean-Jacques ; trop d'événements qui les intéressent y ont leur origine et leur explication. Ils trouveront de l'une et de l'autre dans ce volume une description approfondie, un exposé lucide et un jugement équitable.

P. DEBONGNIE.

— Le P. R. JANIN réédite son travail sur *Les Églises orientales et les rites orientaux* (Paris, Bonne Presse, 1926. In-8, XII-655 p. F. 15). Ce ne sont que des notes destinées à fournir au public des notions sur « le passé et le présent des rites orientaux et des groupements variés qui les emploient », mais qu'elles soient précieuses, l'accueil le prouve qui a été fait à la première édition, parue en 1922. L'auteur l'a complétée et, à l'occasion, corrigée. Parmi les additions

Digitized by Google

relevons les notes sur le patriarche Tykhon, dont le P. J. admet le ralliement final aux Soviets, et d'autres, qu'on souhaiterait plus fournies, sur l'état actuel des Églises russes ; des renseignements sur l'émigration russe, sur l'établissement du patriarcat roumain (1925), sur les nouvelles autonomies orthodoxes des pays neufs (Albanie, Esthonie, Finlande, Pologne, Tchécoslovaquie). Sur la fondation de l'Église nationale et la formation du groupe orthodoxe tchécoslovaque, l'auteur eût consulté avec profit le récent ouvrage de M. Cinek (cfr RHE. 1927, t. XXIII, p. 207-208). Le volume est pourvu de la table analytique qui manquait dans la première édition.

R. DRAGUET.

— La Société d'histoire du droit a tenu, à Paris, les 13, 14, et 15 juin, trois journées. M. FABIEN THIBAULT a montré que les *coloni dans le polyptique d'Irminon* ont été, quand les textes le disent expressément, quasi uniquement les hommes libres qui se donnèrent à l'abbaye. D'après M. L. GUENOUN, les origines de l'édit d'août 1749 sur les établissements et les acquisitions des gens de mainmorte remontent aux essais tentés en 1738 en Flandre et dans le Hainaut, en 1739 dans les pays du ressort du parlement de Metz et, en 1743, dans les colonies. Le chancelier d'Aguesseau fut l'initiateur des édits et le procureur général Joly de Fleury le seconda dans son œuvre. M. M. GRANDCLAUDE a indiqué que dans le royaume de Chypre les projets des rois de fonder un pouvoir tyrannique échouèrent au XIVe siècle. Les Chypriotes, consciemment ou non, appliquèrent en l'occurrence les théories scolastiques. G. M.

— La librairie H. Laurens se recommande depuis fort longtemps par ses collections archéologiques, que dirigent les maîtres de la science française et auxquelles collaborent les plus éminents spécialistes de chacune de ses branches. Malgré les difficultés actuelles, son activité, loin de se ralentir, ne fait que s'accroître. Au cours des deux dernières années, les trois séries des *Villes d'art célèbres*, des *Petites monographies des grands édifices de la France*, des *Memoranda* se sont enrichies d'excellents travaux dont la disposition typographique et une illustration de tout premier choix rehaussent encore la valeur. Plusieurs d'entre eux, qui intéressent plus spécialement l'histoire ecclésiastique, ont fait ou feront l'objet de comptes rendus spéciaux, mais nous tenons à mentionner également ici ceux qui, tout en étant sur les limites ou en marge de notre domaine, doivent prendre place dans la bibliothèque de nos lecteurs. Les *Châteaux de Touraine* à savoir Luynes, Langeais, Ussé, Azay le Rideau ont été décrits, avec un rare sens du pittoresque, par M. HENRI GUERLIN qui a fort bien retracé l'évolution des formes architecturales dans cette région au début de la Renaissance. La Touraine a inspiré deux autres monographies, celle de *Chinon*, la vieille cité moyenâgeuse, dominée par son château à la masse imposante et redoutable, qui nous a valu une savante étude d'archéologie militaire de M. E. PEPIN, et celle de *Loches*, dont M. VALLERY-RADOT a très agréablement dénombré les trésors artistiques de tous genres, qu'il s'agisse de l'austère don-

Digitized by Google

jon, de l'église Saint-Ours à l'extraordinaire silhouette, ou du château de Charles VIII et de Louis XII avec la tour et le tombeau de la « belle Agnès ». En Normandie, *Lisieux*, qui jouit depuis quelques années d'un regain de célébrité, a bénéficié d'un bon travail de M. L. SERBAT, qui a très heureusement mis en lumière les caractères de sa cathédrale du XIIe siècle, apparentée tout à la fois à celles de l'Ile-de-France et à celles de la Normandie. Nous terminons cette liste des dernières monographies des grands édifices de la France en signalant tout spécialement à nos lecteurs le pur chef-d'œuvre qu'est le *Pont du Gard*, du commandant ESPÉRANDIEU. Cette étude, inspirée par des documents inédits, et fertile en aperçus d'une forte originalité, composée par un savant éminent dont la vie extraordinairement féconde a été consacrée aux monuments romains, dépasse le cadre ordinaire de la collection ; elle s'impose à l'attention de tous les érudits, qui la liront avec autant d'intérêt que de profit. — A côté de ces volumes de la collection des *Petites monographies*, nous tenons à signaler, dans celle des *Memoranda*, le *Musée de Dijon*, de MM. A. JOLIET et F. MERCIER, tout à fait digne des collections incomparables sur lesquelles les auteurs ont voulu attirer à nouveau l'attention qu'elles méritent. A. FLICHE.

— La Société d'archéologie française a tenu à Blois et aux environs sa session de 1925, LXXXVIIIe de la série. Le *Guide archéologique du Congrès de Blois* par MM. M. AUBERT, DESHOULIÈRES, PAUL VITRY, Dr LESNEUR et PLAT (Paris, 1926. In-8, 585 p. pl. et fig.) continue dignement une excellente série de volumes. On y trouvera décrits et fort bien illustrés quelques-uns des plus célèbres châteaux de la Loire : celui de Chambord par P. Vitry, de Blois et de Chaumont par le Dr Lesneur, de Cheverny et de Fougères par M. Aubert. Parmi les églises importantes que le guide fait connaître, il faut citer la cathédrale et St-Lomer à Blois, étudiées par le Dr Lesneur et la Trinité de Vendôme, dont M. Plat donne la description. Le volume contient aussi d'intéressantes notices sur un grand nombre d'édifices moins importants, en particulier sur plusieurs églises remontant en partie au XIe siècle ou au delà ; St-Genest et St-Gildéric à Lavardin, St-Gilles à Montoire, St-Lubin et St-Christophe à Suèvres. Ce dernier édifice surtout mérite l'attention. On y voit deux nefs, dont l'une très archaïque, accolées bout à bout. Il s'agit peut-être de deux églises différentes, soudées l'une à l'autre, mais continuant malgré cela à conserver leur individualité et leur patron propre. R. M.

— Les échanges entre les deux universités de Louvain et de Montpellier se poursuivent avec régularité. Après M. Terlinden, dont le souvenir reste toujours vivace, c'est un autre des historiens dont s'honore la grande université catholique belge, M. Van der Essen, qui est venu au cours de cette année apporter aux étudiants de la capitale du Languedoc méditerranéen les résultats de ses savantes recherches. En six leçons fortement documentées et d'une lumineuse netteté, il leur a développé avec une rare maîtrise les principes de

Digitized by Google

la critique hagiographique, passant en revue les différentes formes de *Vitae sanctorum*, depuis les actes proconsulaires jusqu'à la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, et démêlant avec beaucoup de finesse, à propos de chacune d'elles, les raisons qui ont favorisé l'éclosion de cette littérature aussi bien que les caractères spécifiques des légendes innombrables auxquelles elle a donné lieu. A des leçons spécialement destinées aux étudiants d'histoire, M. Van der Essen a ajouté, pour le grand public venu en foule dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres, trois leçons sur l'origine des villes belges, qui compteront dans les annales de l'université de Montpellier : une information riche et puisée aux meilleures sources, une méthode impeccable, dans les controverses une réelle pondération qui n'exclut pas l'originalité, une ordonnance naturellement claire et élégante, une forme sobre et vraiment historique ont conquis les auditeurs de M. Van der Essen, qui souhaitent avoir l'occasion d'applaudir souvent encore les maîtres de l'université de Louvain.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Le 18 février, a été donnée lecture d'une étude de M. L. Baudry consacrée à des fragments d'œuvres attribuées à Guillaume d'Occam. D'après ce fin connaisseur du célèbre franciscain, le *Tractatus de principiis theologiae* et le *De successivis* (B. N. Ms. latin 16310) ne peuvent être considérés comme authentiques. Le fragment anonyme sur la prédestination et la prescience divine contenu dans le même ms. n'est que le début du *De futuris contingentibus*. Le ms. latin 16398 renferme, d'autre part, deux questions anonymes sur l'éternité du monde et la cause finale, placées entre le 3e et le 4e livre du *Commentaire sur les Sentences*. M. Baudry ajoute que les manuscrits transcrits par les copistes fourmillent de fautes. G. M.

— Une collection de doctrine et d'histoire religieuse a été inaugurée sous le titre *La vie chrétienne* chez l'éditeur Bernard Grasset à Paris. Le directeur en est M. MAURICE BRILLANT. La collection exposera la vérité et la défendra ; elle répondra aux attaques qu'une offensive antichrétienne a récemment formulées et présentera les solutions orthodoxes actuellement admises ; elle résumera l'état des questions qui sont agitées dans le domaine scientifique. La foi catholique sera alliée à l'exactitude critique. La *Vie chrétienne* traitera les sujets suivants : *Histoire des religions* ; *Histoire d'Israël* ; *Origines chrétiennes* ; *Questions d'exégèse* ; *Naissance et développement de l'Église* ; *Histoire des dogmes, des sacrements, des institutions* ; *La morale chrétienne* ; *La mystique*, etc. G. M.

— L'éditeur Colin met en souscription une *Géographie universelle* descriptive, rédigée par des collaborateurs différents qui s'ingénieront à faire ressortir les originalités propres à chaque région, comptant près de 2000 cartes, cartons, coupes, schémas, diagrammes et plus de 2000 photographies hors texte. L'ouvrage complet formera 15 tomes divisés en 22 volumes in-8 grand jésus (10 fr. le fasc.).

G. M.

Digitized by Google

— *Prix et Concours.*— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné les prix suivants :

Prix Saintour (2.000 fr.) : M. l'abbé CHAINE, *Chronol gie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie.*

Prix Honoré-Chavée : M. HOEPFFNER, *Chanson de Sainte-Foy* (1000 fr.).

Prix Giles : R. P. LICENT, *Dix ans de voyages et de recherches dans la Chine septentrionale* (800 fr.).

Prix le Senne : M. LÉON LEVILLAIN pour l'ensemble de ses *Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne* (1000 fr.).

Prix Brunet : M. POLAIN, *Ouvrages typographiques du* XVe *siècle.* (1000 fr.) ; M. GRENIER, *Bibliographie alsacienne* (500 fr.).

La faculté de théologie catholique de Strasbourg a décerné un prix de 1500 francs au R. P. SÉJOURNÉ, O. S. B., lauréat du concours annuel dont le sujet était : *Bellarmin apologiste de la Papauté.* Le sujet de concours pour l'année 1928 sera le suivant : *Que pouvons-nous savoir de la liturgie que pratiquait Grégoire de Tours?* Les manuscrits doivent parvenir au doyen de la faculté avant le 1er avril 1928.

G. M.

— Ont soutenu les thèses suivantes pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe à l'école nationale des Chartes : Melle Y. BÉZARD, *La vie rurale dans l'archidiaconé de Josas depuis la fin de la guerre de Cent ans jusqu'au début des guerres de religion* ; P. CAILLET, *Jean, bâtard de Bourbon, évêque du Puy* (1443-1485), *abbé de Cluny* (1454-1485) ; P. LEFRANCQ, *Les origines et les premières réformes de Saint-Cybard d'Angoulême ; histoire chronologique* (VIe-XIIe *siècle*), *suivie d'une étude sur les archives anciennes et le cartulaire de cette abbaye* ; J.-J. DE RIBIER, *L'abbaye d'Obozine en Bas-Limousin, étude historique et archéologique* ; J. TARRÉ, *Les sources de la législation ecclésiastique dans la province tarraconaise, depuis les origines jusqu'à Gratien.* R. M.

— *Nominations.* — MM. Paul MATTER et Jean BRUNHES ont été élus membres de l'académie des sciences morales et politiques. — M. MAUGAIN a été nommé doyen de la faculté des lettres de Strasbourg. — M. M. BLOCH a été nommé professeur d'histoire du moyen âge à la faculté des lettres de Strasbourg. G. M.

— *Décès.* — M. EMILE CHÉNON, professeur à la faculté de droit de Paris, qui rédigea les chapitres consacrés à la papauté dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, et qui écrivit des ouvrages intéressant l'histoire de l'Église : *Les anciennes facultés de droit de Rennes* (Rennes,1890) ; *Histoire et coutumes du prieuré de la Chapelle-Aude* (Paris, 1915) ; *Le rôle social de l'Église* (Paris, 1921).

Le comte HENRY DE CASTRIES, qui écrivit en seize volumes une *Histoire du Maroc* (1530-1845), très documentée.

Mgr PASQUIER, recteur de l'institut catholique d'Angers.

Le R. P. LÉONCE DE GRANDMAISON, S. J., directeur des *Études* depuis 1908 et fondateur des *Recherches de science religieuse* et

Digitized by Google

des *Nouvelles Religieuses*. Son œuvre, assez considérable, a paru en articles savants dans les Revues auxquelles il collaborait et surtout dans le *Dictionnaire apologétique*. Notons toutefois un ouvrage de polémique religieuse intitulé : *Jésus dans l'histoire et le mystère* (Paris, 1925). G. M.

Grèce

— Poursuivant l'étude des relations entre protestants et Grecs orthodoxes au premier siècle de la Réforme (cfr RHE, 1925, t. XXI, p. 701), Mgr Chrys. Papadopoulos, dans son travail : *Σχέσεις Ὀρθοδόξων καὶ Διαμαρτυρομένων ἀπὸ Ἱερεμίου β' μέχρι Κυρίλλου Λουκάρεως* (Extrait de *Νέα Σιών*. Jérusalem, 1927. In-8, 78 p.), fait l'histoire des tentatives persévérantes des théologiens réformés. dans le dernier quart du XVIe siècle, pour s'unir à l'Église grecque. D'abord, ce sont les professeurs de Tubingue, à la tête desquels apparaît Martin Crusius, qui, par l'intermédiaire d'Étienne Gerlachs, (1573-1578), aumônier de l'ambassade envoyée à Constantinople par Maximilien II en 1573, et ensuite de Salomon Schweigger, entrent en rapports avec le patriarche de Constantinople Jérémie II (1572-1579 ; 1580-1584 ; 1586-1595). L'envoi à celui-ci, en 1574, de la *Confession d'Augsbourg*, précédé et suivi de toute une correspondance, provoque trois réponses du patriarche (1576, 1579, 1581). Les protestants veulent gagner les Grecs à leurs doctrines, et, tout spécialement, les amener à reconnaître l'Écriture comme source unique de la révélation. Mais toutes leurs insistances se heurtent à la fermeté du patriarche qui condamne les protestants au nom même de cette tradition qu'ils rejettent : il finit par leur dire que, s'il est désirable que protestants et orthodoxes entretiennent d'amicales relations, il leur est impossible de s'unir, en raison des divergences doctrinales qui les séparent sur des points fondamentaux. En 1599, les protestants polonais sollicitent à leur tour, du patriarche de Constantinople Matthieu II (1598-1602) et de Mélétios Pigas, alors patriarche d'Alexandrie et très sympathique aux réformés, l'union avec l'orthodoxie. Mais ils s'attirent d'Alexandrie, en 1600, une réponse identique pour le fond à celle que Jérémie II avait faite aux théologiens allemands. Qu'est-ce qui a pu prolonger pendant si longtemps des conversations touchant une union qui, vu l'opposition radicale des deux thèses sur la valeur de la tradition, était impossible ? C'est, croit l'auteur avec raison, le désir de chaque parti, désir resté jusqu'au bout naïvement optimiste chez les protestants, d'amener l'autre à abandonner entièrement ses positions pour se convertir aux idées du premier. L'étude de l'archevêque d'Athènes met bien en relief la sympathique figure de Jérémie II, « le meilleur patriarche de Constantinople du XVIe s. » ; elle contient nombre de détails sur les échanges intellectuels entre l'Orient et les humanistes allemands ; enfin, elle touche en plusieurs endroits à l'histoire de la polémique catholique avec les orthodoxes au XVIe siècle. R. Draguet.

Digitized by Google

Hongrie

— Le Dr M. von Zalan, *A Pray-Kodex Forrasaihoz* [Les sources du Pray-codex] (Budapest, Stephaneum, 1926. 36 p.), étudie le célèbre document, contenu dans le ms. Quart-Hung. 387 de la bibliothèque nationale de Hongrie, connu sous le nom de Pray-codex. Ce Pray-Codex contient les documents les plus anciens de la littérature nationale hongroise, notamment des oraisons funèbres ; il renferme aussi un sacramentaire très ancien (xiie- xiiie s.), qui révèle les différentes influences subies par l'Église hongroise à cette époque. Voici quelles sont, d'après le Dr v. Z., les sources de ce sacramentaire : 1) pour le comput ecclésiastique, il s'inspire de Bède le Vénérable ; 2) la liste des saints manifeste aussi des influences occidentales ; vers 1228, on y inséra les saints hongrois ; 3) l'*Expositio missae* dépend également de sources latines ; 4) le sacramentaire reprend un fragment d'Alcuin, *Pipini... disputatio cum Albino scholastico* ; 5) enfin, il reproduit les décrets synodaux édictés en Hongrie vers 1100 et le *Micrologus* de Bernold de Constance.
A. D. M.

— Le Dr L. Toth publie, avec des commentaires fort érudits, *Zwei Berichte des Wiener Nuntius Garampi über die kirchlichen Verhältnisse um* 1776 (dans la *Römische Quartalschrift*, 1926, t. XXXIV et, comme tiré à part, Budapest, Bolzano, 1926. 25 p.). Le nonce Garampi, transféré de Varsovie à Vienne en 1776, était un des diplomates les plus réputés de la curie romaine. Un mois à peine après son arrivée à la cour impériale, il envoya à Rome deux relations sur la situation religieuse du pays et de la Cour. Il s'y montre un observateur fin et pénétrant et donne des renseignements importants sur les dangers qui menacent les biens ecclésiastiques surtout en Bohême, sur l'attitude religieuse et la politique de Marie-Thérèse, de Joseph II et de Kaunitz. Sur la Hongrie, connaissant à peine ce pays, il se contente de donner quelques rares renseignements.
A. D. M.

Italie

— M. P. Franchi de' Cavalieri, scriptor de la bibliothèque vaticane, ajoute un nouveau volume à la série des catalogues imprimés, par sa description des *Codices graeci Chisiani et Borgiani* (xviii-165 p.). Il y fait connaître 54 manuscrits du fonds Chigi et 27 du fonds Borgia en joignant à son ouvrage une introduction et plusieurs tables.
A. Pelzer.

— L'excellente et utile collection de Mazzatinti, *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia*, placée sous la direction de A. Sorbelli, s'est enrichie, au cours de l'année 1926, de trois nouveaux volumes. Le t. XXXIV donne l'inventaire de la bibliothèque

Digitized by Google

Giovardiana de Veroli. Il a été dressé par C. SCACCIA SCARAFONI et est précédé, de même que les autres inventaires publiés, d'une introduction et d'indications bibliographiques. Suit l'inventaire de la bibliothèque communale de *Urbania* (province de Pesaro), par E. LIBURDI et celui de la bibliothèque *Gale li* de Domodossola par par G. BUSTICO. Les index d'auteurs, de sujets et de matières se trouvent à la fin du volume. Le t. XXXV donne l'inventaire de la bibliothèque *Oliveriana* (suite) de Pesaro, par E. VITERBO ; le t. XXXVI, celui de la *biblioteca comunale dell'archiginnasio* de Bologne (suite), par C. LUCCHESI. M. V.

— Le second volume des *Praelectiones Biblicae* du P. SIMÓN, C. SS. R., sur le N. T. : *Introductio et commentarius in Actus Apostolorum, Epistolas et Apocalypsim*, parut en 1922. Nous l'avons signalé et recommandé aux lecteurs de la RHE (1923, t. XIX, p. 300-301). Il nous suffira donc d'indiquer les principales modifications de la seconde édition que vient de publier, après la mort de l'auteur (27 sept. 1924), le P. PRADO (Turin, Marietti, 1927. In-8, XXVIII-527 p. L. 32). Le volume s'ouvre par un souvenir ému à la personne et aux travaux du P. Simón qui s'était voué à la noble tâche de restaurer en Espagne l'étude scientifique des Saintes Écritures. La bibliographie a été complétée et mise à jour. L'étude consacrée aux Actes des Apôtres est considérablement développée et un chapitre nouveau est venu s'ajouter sur l'état politique et religieux de l'empire romain à l'époque du N. T. Les autres parties de l'ouvrage n'ont pas subi de transformation importante. Les questions d'introduction sont généralement bien exposées, la partie exégétique parfois très développée. C'est ainsi que l'épître aux Galates et la première aux Corinthiens sont expliquées intégralement. Il en va de même pour la partie dogmatique de l'épître aux Romains et de l'épître aux Hébreux. Pour les autres lettres de S. Paul, on touche certains points spécialement importants. Mais pourquoi ne rien dire de la seconde aux Corinthiens, la plus personnelle des épîtres de S. Paul? Elle méritait plus, nous semble-t-il, que trois pages de prolégomènes (p. 163-166). N'empêche que ce volume très dense et très riche, rendra de grands services aux étudiants en théologie. É. T.

— Le t. III (1926, fasc. 1-4) de la *Rivista di Archeologia cristiana della Pontificia Commissione di Archeologia sacra*, paru au début de cette année, est digne des volumes antérieurs. Dans la première partie (Actes pontificaux) se trouve le *motu proprio* de Pie XI, du 4 décembre 1926, qui règle les attributions de la commission d'archéologie sacrée et du nouvel Institut d'archéologie sacrée et fixe leurs rapports mutuels. Suivent les règlements de ces deux institutions et le programme de l'Institut d'archéologie. Les cours ont commencé cette année ; ils comprennent : J. P. Kirsch : archéologie chrétienne générale (introduction, catacombes, anciennes églises romaines) ; J. Wilpert : iconographie chrétienne (peinture, sculpture, mosaïques) ; A. Silvagni : épigraphie chrétienne ; dom H. Quentin : his-

Digitized by Google

toire spéciale de l'Église ancienne (institutions ecclésiastiques, liturgie, hagiographie). — Dans la seconde partie (Actes de la Commission pontificale d'archéologie chrétienne), F. Fornari, donne un exposé des travaux de restauration entrepris, tout particulièrement dans le cimetière des saints Pierre et Marcellin, *ad duas lauras*, sur la Via Labicana, et de diverses explorations exécutées en 1924 et 1925 dans le *suburbio*. E. Josi continue et achève la description des étages et galeries du cimetière de Pamfilo, avec magnifiques reproductions photographiques. La première partie de cette étude aparu dans le volume de 1924, p.15-119 (voir RHE, 1925, t. XXI, p. 188) La description des divers étages du cimetière, des nombreux *loculi* retrouvés intacts, des objets placés sur les tombes comme moyens d'identification, donne occasion à M. Josi, d'appuyer de nouvelles preuves des conclusions déjà acquises, de corriger des erreurs ou inexactitudes. A propos de deux chaires trouvées dans un *cubiculum* du cimetière, l'auteur, rappelant qu'on en connaît d'autres du même genre, conclut, d'un examen d'ensemble, que l'on doit leur refuser tout caractère liturgique, de même que tout rapport avec la chaire de S. Pierre ; l'hypothèse qui met ces monuments en relation avec le concept de banquet céleste et par conséquent avec le rite du *refrigerium* acquiert toujours plus de crédit. P. 76, l'auteur fournit la preuve indiscutable que l'aspersion des *loculi* des défunts avec des *liquidi odores* est en relation avec les *mensae olerorum*, usage dont parlent Prudence et Paulin de Nole dans leurs poésies, et, p. 131 et 139, à l'occasion de deux textes épigraphiques trouvés dans une galerie du cimetière, il nous entretient des *alumni*. Une partie tout au moins du cimetière appartient à l'époque pré-constantinienne, c'est-à-dire à la seconde moitié du IIIe s. (p.153). Mais de nombreuses questions restent sans solution et ne pourront être élucidées que par des fouilles ultérieures. — Dans la troisième partie (*Studi*), signalons l'article de S. Ritter, *Il frammento muratoriano* (p.215-263), avec tables phototypiques. Après la description du ms., M. R. conclut : nous sommes en présence d'une mauvaise copie, du VIIIe s., d'une mauvaise traduction en latin corrompu, remontant au Ve ou au VIe s., faite d'après un original grec du commencement du IIIe s. (p. 236). L'original grec serait de provenance occidentale et plus particulièrement romaine (p. 241). Dans son édition, M. R. reproduit l'original , auquel il ajoute une transcription en langue usuelle et, en regard, la rétroversion grecque proposée par Zahn. — L. Bréhier : *A propos du grand calice d'Antioche* (p. 269-286), croit que le précieux objet ne peut être antérieur à l'époque constantinienne, ni postérieur à la première moitié du IVe siècle, mais il ne traite pas la question d'authenticité. — P. Guerrini, *Il salterio inglese miniato della Queriniana di Brescia* (p. 287-296), décrit ce ms. orné de fines miniatures datant de la moitié du XIVe s. et transcrit le calendrier qui se trouve aux premiers feuillets. Celui-ci note des fêtes locales particulières à l'Angleterre, à la Normandie, au cycle liturgique de Tours et à quelques régions limitrophes de la France septentrionale. Toute indication sur la façon dont le ms. vint entre

Digitized by Google

les mains du cardinal Angelo M. Quirini fait défaut. La quatrième partie du volume est consacrée, comme d'habitude, aux nouvelles et résume les exposés traités dans les conférences d'archéologie en 1924 et 1925. P. P.

— Le R. P. Ricciotti, des chanoines réguliers de Latran, est un fervent admirateur de saint Éphrem. Constatant, après d'autres, l'absence de toute biographie convenable du Docteur syrien, il a voulu combler cette lacune. Son travail : *Sant' Efrem Siro* (Turin-Rome, Marietti, 1925. In-8, xii-240 p.), ne s'adresse pas seulement aux historiens de profession ; il vise encore à faire connaître au peuple italien un héros généralement ignoré. Primitivement, l'étude comportait les ch. ii-iv de l'exposé actuel ; on y traite successivement des sources de la biographie du saint, des dates historiques de sa vie et enfin, de ses écrits. Pour encadrer la figure de saint Éphrem dans l'histoire générale du milieu et du temps, le ch. i résume la situation politique et religieuse du ive siècle. Dans un ch. v, qui occupe presque la moitié du volume, l'auteur examine la théologie de saint Éphrem ; il expose les détails de la doctrine en les groupant autour des questions habituellement considérées dans les ouvrages systématiques.

La grande difficulté , à laquelle se heurte tout biographe de saint Éphrem, provient de l'incertitude des sources. De bonne heure, la pseudépigraphie s'est donné libre cours pour enrichir l'héritage littéraire du Docteur syrien et orner son portrait. Les données recevables sont extrêmement rares et précaires, et le P. Ricciotti n'en a augmenté ni le nombre, ni la certitude. Dans les pages consacrées aux écrits de saint Éphrem, l'auteur garde une réserve aussi louable que prudente : les renseignements fournis sur les éditions, le mètre, le style, pourront rendre service. L'exposé doctrinal participe à l'incertitude déjà notée des sources. Il vaudrait mieux, semble-t-il, jusqu'à plus ample informé, parler de la doctrine de l'école de saint Éphrem que de la doctrine du Docteur lui-même. A tout le moins trouvera-t-on dans ce chapitre un premier classement d'éléments qui devront être éprouvés par le menu. Certaines assertions ne pourraient pas être maintenues, par exemple (p. 164 sv), la caractéristique de Philoxène de Mabboug comme un des plus tenaces partisans et des plus violents propagandistes de la doctrine d'Eutychès, et l'attribution aux Monophysites en général de la théorie d'une nature théandrique dans le Christ. La connaissance du syriaque a bien servi l'auteur ; elle lui a permis de faire d'utiles remarques, qui ont une portée non seulement philologique, mais aussi doctrinale, sur la terminologie des écrits éphrémiens, et de donner la traduction de divers passages. Tout en appelant des corrections et des compléments, le travail du P. Ricciotti mérite des éloges et rendra des services, ne fût-ce que celui de tenir l'attention des débutants fixée sur un sujet qui peut fournir la matière de nombreuses recherches et d'intéressantes publications de textes et monographies. Il y a là de la besogne, et pour longtemps. J. Lebon

Digitized by Google

— De plus en plus on se rend compte du rôle important joué par la terminologie dans les luttes théologiques et christologiques des IVe, Ve et VIe siècles. Toute étude qui se consacre à jeter quelque lumière sur les problèmes compliqués et difficiles qui abondent en ces matières, est à priori assurée de susciter et de retenir l'attention des spécialistes de l'histoire de la théologie. Le Dr A. SARTORI publie les résultats d'une enquête partielle en ce domaine, dans son volume : *Il concetto di ipostasi e l'enosi dogmatica ai concilii di Efeso e di Calcedonia* (Turin-Rome, Marietti, 1927. In-8, 142 p.). Le travail est divisé en deux parties. La première est appelée par l'auteur « historico-philosophique » ; elle examine, à la lumière des témoignages, le concept d'hypostase en lui-même et dans ses rapports avec ceux d'essence, de substance, de nature, etc., qui y sont apparentés soit logiquement, soit dans l'usage. La seconde partie s'intitule « historico-conciliaire » ; elle envisage l'application du concept d'hypostase à l'explication de la doctrine christologique, et, à cet effet, elle reprend à grands traits l'histoire de toute la controverse entre Nestorius et saint Cyrille d'Alexandrie, avec ses antécédents et les décisions capitales des conciles œcuméniques d'Éphèse et de Chalcédoine. Si nous n'avions à tenir compte que des intentions, ce que nous avons déjà noté touchant l'importance et la difficulté du sujet suffirait à faire louer l'auteur de son courageux effort ; mais c'est tout objectivement que nous devons apprécier l'œuvre. De ce point de vue, la lecture du volume pourrait bien ne pas donner pleine satisfaction à ceux qui ne sont plus novices dans le maniement des documents de la controverse, comme aussi dans l'histoire des luttes christologiques. On est amené comme malgré soi à faire bien des réserves touchant la méthode et les détails de l'étude du Dr Sartori. Tout d'abord, il paraît assez élémentaire que les témoins soient entendus dans l'ordre strictement chronologique. Au lieu de cela, l'auteur mêle un peu trop les témoignages ; son érudition assez chaotique a tort de faire intervenir des textes trop tardifs ; on hésitera certes à se ranger à son avis lorsqu'il fait, par exemple, intervenir les scolastiques et Richard de Saint-Victor comme rappelant d'une façon lumineuse la culture des siècles patristiques ! D'ailleurs, le terme d'hypostase est essentiellement grec, et c'est dans la littérature grecque, à tout le moins en ordre principal, qu'il faut chercher l'évolution du concept qu'il exprime. Les enquêtes de ce genre doivent être conduites un peu à la manière des études philologiques, par de longs et minutieux travaux d'analyse, de classement, suivant une méthode rigoureuse et par monographies plutôt que par la considération simultanée de tous les auteurs. Il faudrait également distinguer avec soin et examiner à part la terminologie grecque et la terminologie latine, et, lorsqu'on rend les textes grecs en latin, s'astreindre à des traductions uniformes ; il y a certes un inconvénient à ce que, par exemple, dans la traduction latine des douze anathèmes de saint Cyrille, le terme *ὑπόστασις* soit rendu tantôt par *substantia*, tantôt par *subsistentia* (p. 84). La traduction de *συνάφεια* par *composizione*, et celle de *ἕνωσις* par *consostanzia-*

Digitized by Google

zione ne paraissent pas non plus heureuses car on trouve dans la terminologie du temps les termes σύνθεσις et συνουσίωσις, qui réclament à plus juste titre les traductions indiquées. En bien des détails, il faudrait revoir, unifier et compléter la rédaction et l'exposé historique. En comparant ce qui est dit p. 3 et p. 19, on se demande si le concile de Nicée a distingué ou identifié *substantia* et *hypostasis*, et la même question se pose, à la lecture des p.26 et p.28-29, touchant le sens que saint Cyrille attribue à φύσις et ὑπόστασις. Touchant la fameuse formule de l'*unique nature incarnée de Dieu le Verbe*, pourtant longuement discutée, on ne fait nulle mention de son origine apollinariste maintenant hors de doute. Comment peut-on faire de saint Athanase un ennemi déclaré d'Apollinaire (p. 25) sans distinguer entre la doctrine et la personne de l'hérésiarque de Laodicée ? Quel est ce 5e discours d'Athanase contre les Ariens, cité à la p. 19, avec une référence à tout le moins inexacte et qui renvoie à un écrit pseudépigraphique ? Dans l'exposé historique des événements qui suivirent le concile d'Éphèse, il aurait fallu faire attention à la paix conclue, en 433, entre saint Cyrille et les Orientaux ; cet événement eut des conséquences notables pour la terminologie cyrilienne. Enfin, car il faut nous borner, l'étude aurait dû être poursuivie au moins pour les quatre-vingts années qui suivirent le concile de Chalcédoine, car l'activité des néochalcédoniens du début du VIe siècle fut décisive pour l'établissement de la terminologie de la dogmatique christologique, et c'est là, et non pas chez les monophysites, que l'on constate l'influence de la philosophie aristotélicienne. Nous ne pouvons donc pas considérer cette étude comme complète et définitive, tout en louant l'auteur des efforts qu'il y a consacrés. J. LEBON.

— Le t. V. (1926) de l'*Arcadia* : *Atti dell' Accademia e scritti dei soci*, renferme plusieurs articles intéressant l'histoire ecclésiastique. Une notice de A. CASAMASSA, *I due soggiorni di S. Girolamo a Roma*, (p. 19-24), dans laquelle est résumé tout ce que l'on peut déduire des écrits du grand docteur au sujet de son activité à Rome, de 330 à 370 et de 382 à 385. — Dans *L'arcade Eudosso Pauntino e il suo Columbus* (p. 51-59), le P. P. TACCHI-VENTURI parle du jésuite Ubertino Carrara († 1715), auteur d'un beau poème épique latin sur Christophe Colomb et la découverte de l'Amérique. C'est le complément d'une étude publiée en 1925 sur le même sujet par M. Segre. P. PASCHINI, *La famiglia di Ludovico cardinal camerlengo* (p. 91-101), recherche les origines de Ludovico, connu par les historiens sous le nom de Scarampo-Mezzarota († 1465) et qui fut cardinal camerlingue depuis 1444 jusqu'à sa mort. Le cardinal est issu d'une famille vénitienne, de condition modeste, qui portait le surnom de Trevisan, tandis que les Scarampi étaient une illustre famille piémontaise. L'attribution qui lui fut faite de ce nom est de date postérieure et remonte probablement à Ciacconio. P. P.

— M. A. MONTEVERDI a achevé la publication du premier volume de la *Storia letteraria d'Italia, scritta da una società di professori*, commencé en 1900 par F. NOVATI († 1925) (Rome, Vallardi, 1926. In-8,

Digitized by Google

682 p.). L'auteur a replacé son sujet dans le cadre du mouvement général de la pensée en Italie, le mettant en relation avec celui du reste de l'Europe, depuis l'époque lombarde jusqu'à la fin du XIIe siècle, moment où commence à s'affirmer la nouvelle littérature italienne. Dans ce travail, développé avec grande perspicacité, M. M. corrige les appréciations d'écrivains antérieurs, même des plus illustres, depuis Tiraboschi jusqu'à Giesebrecht, et réunit des matériaux importants pour l'histoire des influences exercées par l'Église sur les progrès de la culture italienne. Sa conclusion est intéressante ; c'est bien à tort que l'on attribue l'absence d'une poésie vulgaire en Italie, aux XIe et XIIes., à l'excessive prépondérance prise par la culture classique : celle-ci, en réalité, s'y manifeste en matière littéraire, beaucoup moins intense et féconde que dans d'autres pays où, à côté de la production latine, s'épanouit une production en langue vulgaire. C'est pourquoi il est inexact que l'Église ait été cause du retard apporté, en Italie, à l'éclosion d'une littérature strictement nationale. Ce retard résulte de l'ensemble des conditions, nationales et religieuses, politiques et sociales, intellectuelles et morales de la vie italienne avant le XIIIe s., qui seules peuvent expliquer pourquoi l'Italie d'alors souffrait d'une inaptitude générale à la poésie. P. P.

— La vieille revue *Ephemerides liturgicae*, publiée pendant quarante ans à Rome par les Pères de la Mission (Lazaristes) et dont l'orientation était plus pratique que scientifique, commence, avec la 41e année, une nouvelle série, et subit une transformation : dorénavant, elle s'occupera également de recherches critiques et historiques sur la liturgie ancienne, sous la rubrique : *Dissertationes, Notae, Disputationes.* Dans le premier numéro nous trouvons la première partie de l'étude de T. Klauser, *Der Ursprung des Festes Petri Stuhlfeier am* 22. *Februar* (suite et fin dans le no de mars) ; de C. Callewaert, *Notes sur le carême primitif gallican* ; une notice de C. Mohlberg, *Das älteste Sacramentar Ungarns und eine widergefundene Micrologus-Hs.*, où est résumé un travail publié à Budapest par le P. M. Zalari, et une étude de J. M. Janssens, *Deux documents carolingiens sur le baptême,* relatifs à la fameuse enquête ordonnée par Charlemagne sur les rites du baptême. C'est une lettre du pseudo-Amalaire de Trèves et une autre, anonyme, contenue dans le ms.116 d'Orléans ; on en donne le texte critique. Pour terminer, les *dissertationes* donnent l'extrait d'un travail que le regretté F. Novati publiait en 1921 dans la *Rivista di astronomia e scienze affini* (Turin, VI, p. 726) : *De commentariolo liturgico-astrologico saec.* XV *in Specula regiae universitatis bononiensis asservato.* Dans le fascicule de mars de la même revue citons un article de J.-P. Kirsch, *L'origine des stations liturgiques du Missel Romain* (p. 137-150), sujet qui a été plus d'une fois traité au cours de ces dernières années (Voir RHE, 1926, t. XXII, p. 467 sv. et p. 944) ; une étude de J.-M. Hanssens, *Le traité sur la messe du ms. Zurich C.* 102 (p. 154-185). Les cinq premiers chapitres du traité d'Amalaire sur la messe contenus dans ce ms. sont connus par la publication qu'en a faite Gerbert ; les onze autres sont publiés pour la première fois. L'auteur

Digitized by Google

les replace dans leur ordre primitif, montre qu'avec les six derniers chapitres de la partie publiée, ils constituent la seconde partie du traité d'Amalaire. Il démontre également que la matière traitée dans celle-ci coïncide avec les premiers chapitres des *Eclogae* imprimées au t. CV de la PL de Migne ; on pourrait même penser que les *Eclogae* sont une dernière et meilleure édition du traité de Zurich. Suivent deux brèves notices : L. GOUGAUD, *Anciennes règles de bienséance pour le choeur*, traite de prescriptions sur l'habitude de cracher au chœur ; M. ZALAN, *Das früheste Vorkommen des Festes Praesentatio B. M. V. im Abendland*, montre que cette fête ne se rencontre en Occident qu'à partir de 1391. Elle est fixée au 21 novembre dans un calendrier hongrois du XIIIe siècle ; le fait est dû à des infiltrations byzantines des XIe et XIIe siècles. P. P.

— L'ouvrage de N. DE BAUMGARTEN, *Généalogies et mariages occidentaux des Rurikides russes du* Xe *au* XIIIe *s.* (Orientalia christiana. T. IX, 1. Rome, Pont. Inst. orient. stud., 1927. In-8, 96 p. Dol. 1) sera bien accueilli par les byzantinistes et les historiens de l'Europe orientale au moyen âge. Ce sont 14 tableaux généalogiques des maisons princières russes avant la période mongole, suivis chacun de « Notes justificatives » renvoyant aux sources qui ont servi à les établir. Ce volume est pourvu de précieuses tables, l'une des mariages, l'autre des noms princiers relevés dans les tableaux généalogiques ; il lui manque un index bibliographique à indications complètes. Contrairement à ce qu'annonce le titre et comme le fait remarquer l'auteur, la branche de Galicie est étudiée jusqu'à son extinction au milieu du XIVe s. ; on a tâché de réunir dans un appendice les rares informations relatives aux branches de Cernigov jusqu'à la fin du XIVe s., et l'on n'a pas considéré la branche des princes de Riazan et de Mourom. R. DRAGUET.

— Dans *Lateranum* (1926,p.1-63), G. DE LUCA traite *Di un antico lezionario nella biblioteca del seminario romano maggiore, notizie ed estratti.* Le ms., en parchemin, écrit entre 1056 et 1071, en minuscule romaine, appartint dès l'origine au monastère des saints Alexis et Boniface sur l'Aventin, d'où il passa à la bibliothèque du séminaire. Baronius le connaissait, et les Bollandistes en utilisèrent des extraits pour la vie de S. Alexis. Après des précisions sur les origines du monastère, les personnalités qui l'illustèrent, la vie intense spirituelle et littéraire qui s'y manifesta aux Xe et XIe siècles, de Luca publie les parties non encore connues du ms. : la légende métrique de la vie de S. Boniface, en 104 vers et celle en prose du martyr S. Isidore. Littérairement, celle-ci se rattache à la vie de S. Adalbert, que tous, après Pertz, attribuent à Giovanni di Canhapara, et la présente version de la vie de S. Isidore semble bien appartenir au *scriptorium* de S. Alexis. L'hypothèse mérite d'autant plus d'être prise en considération, qu'elle souligne l'activité littéraire, considérable à Rome, à la fin du Xe siècle. Mais la pièce la plus importante du ms. est un petit poème rythmique sur S. Alexis, remarquable par sa composition polymétrique, par les formes latines, parfois indéchiffrables, par des particularités rythmiques. Certainement composé pour être chanté, il devait s'adapter

Digitized by Google

aux usages des musiciens de l'époque. Cette question mérite d'être reprise. La dernière pièce publiée est une élégie, en 202 vers, qui raconte la vie de S. Alexis ; elle est remarquable parce qu'elle date d'une époque qui a laissé peu de témoignages de sa poésie, tout au moins à Rome, et aucun de cette fraîcheur. Cette publication, peu importante pour l'hagiographie, l'est notablement pour l'histoire de la culture littéraire à Rome aux xe et xie siècles. P. P.

— Que de publications consacrées au Poverello d'Assise, à l'occasion de la commémoraison du viie centenaire de sa mort ! Que d'éditions des *Fioretti*, devenu le livre à la mode ! Assurément, il eût mieux valu donner une bonne traduction des deux légendes de Fra Tommaso di Celano, qui aurait rendu la vigoureuse et franche clarté du texte original ! De la légende de saint Bonaventure, nous avons maintenant une traduction assez bonne, plus capable de donner au public une idée exacte de la mystique figure du Poverello. La dernière publication parue a pour titre : *L'Italia francescana nel settimo centenario della morte di S. Francesco* (Assise, Tip. Porziuncola, 1927. In-8, 398 p.). C'est une publication d'occasion, due à la collaboration de plusieurs auteurs. La seule étude qui ait une valeur critique est celle de P. L. Oliger, *S. Francesco a Roma e nella provincia romana* (p. 65-113). Le sujet n'est pas neuf, mais l'auteur a utilisé des données nouvelles. S. François fut à Rome après sa conversion définitive, en 1209-1210, pour recevoir l'approbation orale de la règle ; il habita alors près d'une petite église de S. Antoine qui se trouvait sur le Celius, non loin de celle des SS. Pierre et Marcellin. On discute sur sa présence à Rome en 1215, au moment du concile œcuménique. Dans les premiers mois de 1221, il se rencontra avec S. Dominique dans la maison du cardinal Ugolin d'Ostie, qui habitait à SS. Pierre et Marcellin ; il résida aussi dans la maison de Léon, cardinal de Sainte-Croix, qui habitait près de son titre ; il fut encore à Rome vers la fin de 1223 pour l'approbation définitive de sa règle. S. François fut également en relation avec quelques pieuses femmes, particulièrement avec Giacoma de Normanni qui épousa un Frangipani del Settizonio. L'auteur se demande s'il y eut une maison franciscaine à Rome du vivant du fondateur. Cela ne résulte pas des documents ni des témoignages des premiers biographes. Fra Egidio séjourna un certain temps au monastère des Quatre-Couronnés sur le Celius. On a la preuve de l'existence d'une communauté franciscaine avant l'année 1220, mais il est difficile de déterminer où elle se fixa. Le 23 juillet 1229, Grégoire IX ordonna à l'abbé de S. Cosimato au Transtévère de céder aux Frati Minori l'église de St Blaise appartenant à son monastère ; la même année, les Mineurs restaurèrent l'église avec l'aide de Pandolfo degli Anguillarae et la dédièrent à S. François. En 1249 Innocent IV ordonna que l'on cédât aux Mineurs l'église de St-Martin in Aracoeli, l'une des douze abbayes bénédictines de la ville, et ils en prirent possession l'année suivante. Pour la province romaine, le P. Oliger donne quelques notices sur Rieti, Greccio, Fonte Colombo, Poggio Bustone, Foresta et parle de la visite de S. François à Subiaco.

Digitized by Google

Le même P. L. Oliger, publie, dans l'*Antonianum* (1927, t. II, p. 203-275), le *Liber exemplorum fratrum minorum saec.* XIII, extrait de l'*Ottob. lat.* 522 de la Vaticane. L'auteur rapproche de textes déjà connus les 146 exemples du ms. et cherche à en identifier les personnages, parmi lesquels saint Bonaventure apparaît plusieurs fois.

P. P.

— Sous le titre : *Come visse S. Francesco in veste e costume secolareschi*, le P.F. Callaey publie une de ses conférences dans la *Rivista Internazionale di scienze sociale e discipline ausiliarie*, 1926. Il examine le problème, si débattu, de la jeunesse de S. François. L'étude critique et l'interprétation des sources contemporaines lui permettent de conclure que, « joyeux et généreux de caractère, François se laissa prendre par la passion de la gloire et des amusements que trouvères provençaux et poètes italiens exaltaient au début du XIIIe siècle.... », mais rien n'autorise à parler de sa jeunesse vicieuse.

M. V.

—Sous le titre : *Les miniatures de la Chronique de Manassès à la Bibliothèque du Vatican* (*Cod. Vat. Slav. II*), un dix-septième volume, en vente au Musée national bulgare de Sofia et dû à M. Bogdan D. Filow, professeur à l'université de cette ville, vient d'enrichir la collection des *Codices e Vaticanis selecti quam simillime expressi.* Préparé vers l'année 1344-45, à Tirnovo, la capitale bulgare d'alors, le ms. a été écrit pour l'usage du tsar bulgare Jean-Alexandre (1331-1371). La grande valeur de l'œuvre dérive moins de son texte principal, une traduction bulgare de la *Chronique* grecque de Constantin Manassès, que des nombreuses illustrations, le plus souvent abîmées, dont il est accompagné. Les 40 planches en phototypie et les 4 planches en couleurs qui les reproduisent, sont précédées d'une longue introduction (p. 1-85). L'auteur étudie le contenu et la date du ms., les publications dont il a été l'objet, la technique, le style, les sources, la valeur artistique et archéologique des miniatures avant de les décrire une à une en détail.

A. Pelzer.

— Carme, le R. P. Bartholomé Marie Xiberta renouvelle très heureusement l'histoire des principaux scolastiques médiévaux de son ordre. Sibert de Beek, Gérard de Bologne, Paul de Pérouse, Pierre Raymond, Robert de Montreuil, Jean Brammart, Gui Terreni ou de Perpignan et François Bacon lui ont fourni matière à une série d'articles, parus la plupart dans les *Analecta Ordinis Carmelitarum* (Rome, 1922-1926), quelques-uns dans *Criterion*, la revue catalane de philosophie (Barcelone, 1925). L'étude directe des écrits de ces maîtres, le plus souvent inédits, et de leurs manuscrits, dont beaucoup sont conservés à la Bibliothèque Vaticane et d'autres disséminés à travers l'Europe, a mis le jeune religieux à même de corriger et de compléter considérablement les renseignements qu'il a recueillis à leur sujet chez les biographes, les bibliographes, les historiens de l'ordre, de la philosophie ou de la théologie. Voici qu'il consacre une monographie, de 128 pages (*Analecta Ordinis Carmelitarum*, vol. VI, 1927), à Jean Baconthorp, le scolastique carme le plus souvent édité et par-

Digitized by Google

tant le plus cité, jadis célébré comme le Docteur résolu, aujourd'hui connu à tort sous l'appellation de *Princeps Averroistarum*, due à Augustin Niphus. Réservant pour le *Criterion* (1927) l'étude : *Ioan Baconthorp averroista?*, où seront aussi envisagées les autres sources philosophiques du maître anglais, le P. Xiberta limite le présent examen à sa vie (p. 1-36), à ses écrits (p. 37-98, 123-128) et à ses autorités théologiques (p. 98-122).

« Joannes de Baconstorp », « magister Ioannes de Baçone », « magister Iohannes de Bachone », telles sont les appellations sous lesquelles le religieux apparaît dans les actes des chapitres généraux de l'ordre tenus de son vivant, en 1327, en 1330,et en 1333. Elles se retrouvent indifféremment dans les mss, chez les historiens et chez les scolastiques qui le citent. Si la seconde est la forme latine plus commode en abrégé, la désignation anglaise rappelle le village de Baconstorpe, du comté de Norfolk, d'où notre carme est originaire. Au couvent, il a pour maîtres, Robert Walsingham à Oxford, et Gui Terreni à Paris. Sous leur direction, il étudie entre les années 1312 et 1318, pour devenir maître en théologie à Paris vers 1322-1324 et y enseigner ensuite plusieurs années chez les carmes. Prieur provincial au moins de 1327 à 1333, il meurt à Londres vers 1358. Homme d'étude, ami des livres, esprit critique et indépendant, mais fils soumis de l'Église, Jean Baconthorp se distingue, aux yeux du P. Xiberta, par sa recherchedes conclusions synthétiques qui contiennent éminemment les parcelles de vérité ramassées dans les raisonnements et dans les théories des autres scolastiques aussi longtemps qu'il s'agit de questions librement controversées. Au point de vue doctrinal, il s'éloigne notamment de l'augustinisme rigide de son maître Gui Terreni et de son intellectualisme, emprunté à Godefroid de Fontaines. Il combat bien moins S. Thomas d'Aquin que Pierre Auriol, son principal adversaire. Quant aux écrits de Jean Baconthorp, Jean Bâle, qu'on a suivi le plus volontiers, les a relevés plus que personne, au point d'inscrire sous son nom environ 120 titres d'ouvrages avec un total d'environ 270 livres, dans son *Scriptorum illustrium maioris Britanniae catalogus* (Bâle, 1557), non sans se répéter d'ailleurs. C'est ici que la critique du P. Xiberta s'exerce surtout, et tout d'abord au sujet des ouvrages généraux de philosophie et de théologie. Quatre éditions, la première de Paris et des années 1484-85, ont répandu le commentaire sur les quatre livres des Sentences.Les deux dernières (Venise, 1526 et Crémone,1618), y ajoutent, celle-là,en 1527, les trois, *Quodlibets*. En ce qui concerne le quatrième livre des *Sentences* toutes ces éditions assez fautives reproduisent le commentaire canonique, intitulé *Compendium legis Christi et canonis sacri super quartum Sententiarum* dans tous les mss connus, élaboré en Angleterre vers 1340 et le plus répandu. Elles omettent le commentaire spéculatif du même livre, dont le ms. Royal 9. C. VII du British Museum garde seul 22 questions théologiques, mêlées aux questions de l'autre commentaire. Dans les éditions comme dans les quatre mss qui contiennent le commentaire canonique du quatrième livre, on trouve au début, en guise de prologue, 13 questions sans rapport

Digitized by Google

direct avec ce livre, que Jean Baconthorp semble avoir ajoutées lui-même à son édition. Dans la forme où nous les connaissons, le commentaire des trois premiers livres et le commentaire spéculatif du quatrième offrent probablement une rédaction, faite à Paris entre les années 1323 -1326, après une première explication du Maître des Sentences. On ne connaît pas de codex où se lise le commentaire des trois premiers livres, en dehors du ms. Royal 11 C. VI du British Museum. Seulement, bien qu'il présente généralement et plus correctement le texte imprimé, il ajoute ou omet des paragraphes, des articles, voire des questions. On ne connaît point de codex qui renferme les trois *Quodlibets*, de provenance parisienne et des environs de l'année 1330. Nous ne suivrons pas le P. Xiberta, ni dans sa revue des commentaires de Baconthorp sur plusieurs livres de l'Écriture Sainte, d'Aristote, de S. Augustin et de S. Anselme, ni dans sa revue des opuscules relatifs à l'ordre du Carmel et de ses opuscules philosophiques et théologiques. Nous ne le suivrons pas davantage dans son examen détaillé des autres écrits, commentaires, opuscules, sermons, que Jean Bâle attribue au carme anglais en ajoutant les incipit. Souvent il s'agit de doublets, d'attributions erronées ou douteuses, d'écrits incorporés dans le commentaire des Sentences ou d'extraits. Nous ne nous arrêterons pas non plus aux auteurs, contemporains ou non, ici identifiés, dont les noms, les arguments et les opinions remplissent les écrits du Docteur résolu. Ce qu'on vient de lire suffit à faire apprécier, étudier ou consulter la meilleure monographie sur le personnage, dont elle dresse, en outre, la liste des questions quodlibétiques, les titres de questions spéculatives conservées sur le quatrième livre et un catalogue critique des écrits. A. Pelzer.

— L'ouvrage de C. Huelen, *Le chiese di Roma nel medio evo. Cataloghi ed appunti* (Florence, L. S. Olschky, 1927. In-8, cxv-640 p. et deux plans), édité par les soins de l'*Associazione artistica fra i cultori di architettura in Roma*, est un magnifique instrument de travail, indispensable à quiconque s'occupe de l'histoire de la Rome médiévale. Ce n'est pas encore l'histoire des églises de Rome et il n'entend pas prendre la place occupée par l'œuvre d'Armellini. C'est une édition des catalogues des églises romaines, enrichie de notes. Dans l'introduction, M. H., après avoir donné une première liste des anciens catalogues des églises de Rome et des auteurs qui s'en sont occupés depuis le xvie s., expose son plan : faire œuvre historique et topographique : vérifier les formes originales des noms et établir avec exactitude, autant qu'il est possible l'emplacement de chaque sanctuaire...., questions d'importance, vu que les noms et dénominations donnés aux églises ont conservé des particularités intéressantes pour l'histoire de la ville au moyen âge, et que l'emplacement des églises est un point de repère pour la topographie de la Rome médiévale, que nous connaissons encore bien moins que la Rome classique ; essayer, par des notes bibliographiques, ajoutées à chaque article, de fournir aux travailleurs les matériaux nécessaires pour connaître et grouper les renseignements particuliers à chaque sujet (p. lxiv). Fixant un terme à ses recherches, l'auteur

Digitized by Google

déclare vouloir s'occuper surtout des églises comprises entre les murs Auréliens, à l'exclusion des sanctuaires suburbains et des basiliques cimétériales, mais faire exception toutefois pour les églises *extra muros* signalées dans les quatre grands catolagues (Cencio, de Paris, de Turin, Signorili), afin de ne pas laisser sans commentaire les noms cités dans des documents fondamentaux. Puis, M. H. parle de chacune de ces églises, les disposant, dans un ordre chronologique déterminé par la date à laquelle elles sont citées pour la première fois, à commencer par les titres presbytéraux. Il est assez probable, croit M. H., que les dix-sept titres, sur l'origine desquels on n'a pas de renseignements directs, remontent à une époque antérieure à Constantin (*Aemilianae, Anastasiae, Byzantis, Caeciliae, Callisti, Chrysogoni, Clementis, Crescentianae, Fasciolae, Gai, Lucinae, Marcelli, Nicomedis, Praxedis, Priscae, Pudentis, Sabinae, Tigridae*). Presque la moitié de ces noms, dit-il, pas moins de huit, sont des noms de femmes, mais c'est là un point contestable, surtout pour les titres d'Anastasie, de Chrysogone et de Sabine. Après les titres, les autres sanctuaires disposés d'après l'ordre chronologique de leur mention dans les sources, puis d'après les noms du Sauveur, de la Vierge, des saints auxquels ils sont dédiés. Enfin, sous le titre : *Cognomi delle chiese di Roma*, l'auteur étudie les dénominations qui ont été ajoutées au cours du moyen âge aux noms des saints qu'elles portent. Elles sont empruntées : 1° à la région où se trouve l'église (par ex., S. Maria trans Tiberim) ; 2° aux localités ou monuments anciens (par ex., S. Gregorii in clivo Scauri, S. Agathae de Suburra) ; 3° à des lieux dits du moyen âge (par ex., S.Luciae de calcarario, S.Mariae in Canapara) et ce sont les plus nombreuses ; 4° à des noms de familles ou de fondateurs (par ex., S. Laurentii de Arcionibus, S. Mariae de Tempulo). 5° à des lieux ou à des personnalités ecclésiastiques (par ex., S. Nicolae de Capella papae) ; 6° à des corporations (p. ex., Ss. Trinitatis Anglicorum) ; 8° enfin viennent les dénominations d'origine diverse ou incertaine. A la suite de cette introduction, la première partie donne le texte des catalogues du VIIe au XVIe siècle, c'est-à-dire depuis le catalogue *Salisburghese*, jusqu'à celui que compila Francesco Sodo entre 1575 et 1583. Nous possédons ainsi une espèce de *corpus catalogorum* présenté avec toutes les exigences de la critique moderne. La seconde partie classe les églises par ordre alphabétique et donne pour chacune un ensemble de notations topographiques, toponomastiques et historiques (catalogue qui la cite, la mention dans les documents publiés, bibliographie et renseignements divers). Un premier appendice donne le liste de 82 églises apocryphes ; un second (53 numéros), celle des églises construites après 1425 et citées dans les catalogues relatifs à la période qui s'étend de la seconde moitié du XVe siècle au XVIe. Une soixantaine de pages de corrections et d'additions précède les index. P. P.

— Dans le *Bulletino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 1927, t. LIII [publié en 1926], notons : C. HUELSEN, *Di tre chiese medievali della Madonna nel rione Ripa* (p. 55-81). La première de ces églises est S.Maria de Gradellis, que l'auteur identifie avec celle

Digitized by Google

appelée, au xve s., Ste Marie l'Égyptienne et confiée aux Arméniens, c'est-à-dire avec le temple romain de la *Fortuna Virile*. La seconde est S. Maria in Tofella ou de Tofellato, détruite en 1579 ; elle se trouvait entre S. Maria in Portico, S. Nicolo in Carcere et S. Lorenzo de Mondezariis. La troisième est S. Maria in Petrochio qui, au début du xviie siècle, a pris le nom de S. Aniano ;aujourd'hui désaffectée, elle se trouve dans la via della Bocca della Verità, entre le Velabre et Ste Marie l'Égyptienne. P. P.

— Mgr P. Paschini a consacré, au cours de ces dernières années, plusieurs études à l'examen de la situation religieuse en Italie au xvie s. D'abord la biographie de *Un umanista disgraziato nel cinquecento, Publio Francesco Spinola* (*Nuovo Archivio Veneto*, 1919, t. XXXVII, p.65-186). Bien que François Spinola soit un personnage secondaire, il fut en relations avec des hommes éminents à Milan, Brescia, Venise et Padoue au cours de sa vie aventureuse. Né vers 1529, F. Spinola fut condamné à mort par le tribunal de l'Inquisition à Venise, et exécuté le 31 janvier 1567. L'étude de la production littéraire de cet humaniste, une remarquable connaissance des hommes et des choses de cette époque,ont permis à Mgr P. de fournir dans cette étude quantité de renseignements nouveaux et de premier ordre. Travail similaire et qui mérite le même jugement favorable est la biographie d'un autre humaniste : *Un amico del cardinale Polo, Alvise Friuli* (*Lateranum* 1921. 164 p.). Dans *Riforma e Controriforma al confine nord-orientale d'Italia* (*Arcadia*, 1922, t.IV, 72 p.), il expose les tentatives de pénétration protestante dans le patriarcat d'Aquilée au xvie siècle et les mesures énergiques prises pour enrayer cette propagande. L'Allemagne voisine, l'université de Padoue avec ses étudiants étrangers, Venise, étaient de dangereux foyers d'hérésie. La lutte fut ardente, longue, et trouva son couronnement dans l'action du patriarche François Barbaro (1593-1616). En annexe, plusieurs documents inédits. — *Pier Paolo Vergerio il giovane e la sua apostasia, un episodio delle lotte religiose del cinquecento* (*Lateranum*, 1925), retrace minutieusement une période insuffisamment connue de la vie de Vergerio, notamment celle qui précéda son apostasie. L'analyse de nombreux documents dispersés dans des publications rares et difficiles à consulter et de documents inédits ont permis à Mgr P. de mettre en lumière les véritables causes de la défection de Vergerio, de suivre pas à pas le lent acheminement de cet humaniste, mal préparé à sa charge épiscopale, imprudent dans ses fréquentations, ambitieux, aigri, vers l'apostasie. — La RHE a déjà rendu compte de travaux que le même auteur a consacrés à l'étude plus directe des forces intimes de rénovation qui travaillaient l'Église à cette époque (voir RHE, 1923, t. XIX, p. 635 ; 1925, t. XXI, p. 392). Il faut y ajouter : *La beneficenza in Italia e le « Compagnie del Divino Amore » nei primi decenni del cinquecento* (Rome, Editrice F. I. U. C.,1926.112 p.) ; *La devozione al SS. Sacramento sui primi del cinquecento* (*Scuola Cattolica*, 1925, t. LIII, p. 123-131), et tout particulièrement une intéressante étude sur *S. Gaetano Thiene. Gian Pietro Carafa e le origini dei chierici regolari teatini* (Rome,

Digitized by Google

Tip. Pio X, 1926. 211 p.) qui donne l'histoire des premières années de l'ordre théatin jusqu'en 1536. Une abondante documentation a permis de mettre en relief la figure de saint Gaétan, la forte personnalité de Pierre Caraffa, de faire revivre le milieu où la famille des clercs réguliers théatins recrute ses premiers membres, exerce son apostolat, à Rome avant 1527, à Vérone, Bergame et Venise. En annexe, un choix important de documents. M. V.

— *Due cardinali mecenati nel secolo* XV : c'est le titre d'une conférence donnée par Mgr. PASCHINI et publiée dans *Le conferenze al Laterano* (Rome, Tip. Pio X, 1925, p. 63-95). Ce sont les cardinaux Ludovic Scarampo, camerlingue sous Eugène IV, Nicolas V et Callixte III, figure caractéristique de prince d'Église complètement absorbé par les occupations politiques, mondaines, et le cardinal Marco Barbo, homme intègre, saint qui édifia la curie de Rome. Ce dernier prit un soin particulier de l'achèvement du palais de Venise, construction au sujet de laquelle Mgr P. donne d'intéressants renseignements dans un article paru dans la revue *Roma*, 1924, fasc. 6 : *Pagine di storia di Palazzo Venezia.* M. V.

— Dans les *Atti della Pontificia Accademia dei Nuovi Lincei*, 1927, t. LXXX, relevons (p. 58-62), une note de Mgr A. MERCATI, *Come e quando ritorno a Roma il codice del processo di Galileo.* Comme on le sait, le ms. avait été transporté à Paris en vertu des décrets napoléoniens ; on acceptait en général le renseignement de Biot qui fixait le retour à l'année 1846, par l'entremise de Pellegrino Rossi, lequel aurait obtenu le ms. du roi Louis-Philippe, à condition qu'il fût publié. La vérité est différente. Le ms. était passé aux mains du comte de Blacas, ministre de la maison royale de Charles X, qui l'avait emporté en Autriche après la révolution de 1830. A la mort de Blacas, la veuve l'offrit à Ludovic Altieri, nonce pontifical à Vienne, qui l'envoya à Rome en octobre 1843. Le pape le fit déposer aux archives vaticanes dans la *capsula* X, qui contenait d'autres documents de grande importance. Restauré en 1923, le manuscrit se trouve dans l'armoire X des *Miscellanea*, vol. 204. Et puisque nous parlons de Galilée, notons deux articles dans la *Civiltà Cattolica* (1927, t.II, p. 229-242 ; 331-345), sous le titre : *La questione Copernicana dal primo al secondo processo di Galileo.* L'élection d'Urbain VIII (1621) donna à Galilée des espoirs ; de là la préparation du *Dialogo dei massimi sistemi*, les tentatives de le publier à Rome avec l'imprimatur du Maître des Sacrés Palais, l'impression enfin faite à Florence, et la préparation du procès de 1633, provoqué précisément par la publication de cette œuvre. P. P.

— A. LUZIO, bien connu par de nombreuses études sur le *Risorgimento* italien, a publié un travail de première valeur : *La Massoneria e il Risorgimento italiano. Saggio storico critico, con illustrazioni e molti documenti inediti* (2 vol. Bologne, Zanichelli, 1925. XII-360 et 300 p.). La franc-maçonnerie a toujours proclamé qu'elle avait été l'un des principaux artisans de la formation et constitution de l'unité italienne. Cette affirmation, acceptée comme vérité

Digitized by Google

indiscutable, ne résiste pas à l'examen des faits tels qu'ils ressortent de l'exposé de Luzio basé sur de longues et diligentes recherches. La contribution de la franc-maçonnerie au mouvement du *Risorgimento* est étudiée durant la période napoléonienne, durant celle de la préparation de l'unité nationale de 1814 à 1860, au moment de sa réalisation de 1860 à 1870, et enfin durant l'époque de développement de la maçonnerie après 1870. M. V.

— Peu nombreuses, les bulles pontificales sur papyrus des IXe-XIe siècles, arrivées jusqu'à nous, sont la plupart assez abîmées. Grâce aux démarches de M. Kehr, qui vient d'étudier spécialement les exemplaires des archives catalanes (voir RHE, 1927, t. XXIII, p. 369-371), et grâce au concours du gouvernement espagnol et du Saint-Siège, une dizaine des bulles conservées en Espagne ont été confiées à la Bibliothèque Vaticane pour y être restaurées par un spécialiste de Berlin, dans l'atelier fondé par l'ancien préfet, aujourd'hui S. E. le cardinal Ehrle. A. PELZER.

— Les *Analecta sacri ordinis Fratrum Praedicatorum* comprendront désormais trois parties : les documents officiels de l'ordre, la chronique et une section historique. Celle-ci fera connaître, au moyen de documents d'archives provenant de la maison générale à Rome ou des maisons provinciales, le passé de l'ordre dominicain. On assure (1927, t. XVIII, p. 37-39) qu'elle sera fort développée et très variée ; elle s'étendra à la biographie des saints de l'ordre.

H. N.

— L'*Istituto italiano d'arti grafiche* a décidé de publier un bulletin : *Africa italiana, Rivista di storia et d'arte* (Bergame) consignant les résultats des fouilles archéologiques opérées en Cyrénaïque, Tripolitaine, Somalie et Érythrée. J. LAVALLEYE.

Pays-Bas

— Nous attirons l'attention sur l'étude du R. P. W. MULDER, S. J., professeur d'histoire ecclésiastique à l'université Charlemagne à Nimègue : *Vanwaar en waarheen met onze Kerkgeschiedenis der Middeleeuwen* (Nimègue, Dekker et Van de Vegt, 1927. 31 p.). Se guidant d'après la bibliographie, l'auteur expose d'abord l'intérêt croissant accordé en Hollande au moyen âge, au début principalement par les protestants. C'est le point de départ. Pour le travail futur, le R. P. établit la nécessité de bonnes monographies ; il préconise une édition complète des œuvres de nos écrivains ecclésiastiques, une *Bibliotheca Praereformatoria Neerlandica*, une étude satisfaisante sur le grand apôtre saint Willibrord, des travaux complémentaires sur l'histoire monastique, les gildes, les croisades, l'enseignement, les hérésies, etc. On n'a pas encore mis complètement en lumière comment les Pays-Bas ont pu changer de religion. Bref, le programme des travaux est très vaste. Il faut regretter que les conditions sociales soient si peu favorables à l'historien ca-

Digitized by Google

tholique en Hollande. Le but à atteindre est une histoire catholique de l'Église aux Pays-Bas, établie sur des bases vraiment scientifiques ; mais l'heure n'en a pas encore sonné. Le prof. Mulder a fait œuvre utile en fixant l'attention sur les nécessités présentes par son plaidoyer aussi sérieux que vivant et chaleureux. Dr H.

— Le 1er fascicule de l'inventaire des monuments de Maastricht, déjà annoncé ici (RHE, 1927, t. XXIII, p.204), a suivi de près la publication de l'inventaire provisoire des monuments du Limbourg (voir RHE, 1927, t. XXIII, p. 448). Il est rédigé par M. E. Van Nispen tot Sevenaer et par notre collaborateur M. J. W. H. Goossens. Il comprend une introduction historique sur la ville de Maastricht, quelques pages sur les sceaux, les monnaies locales, les plans de la ville, etc. ; la description des antiquités préhistoriques, romaines et franques ; celle des travaux de fortification et du pont sur la Meuse et la description des monuments civils de caractère public (*De monumenten van geschiedenis en kunst in de provincie Limburg.* Ie stuk : *De monumenten in de gemeente Maastricht.* Fasc. 1. La Haye, Algem. Landsdrukkerij ; Utrecht, Oosthoek, 1926. In-4, 146 p., IV pl. et 113 fig.). Ce fascicule, qui sera suivi, pour la ville de Maastricht, de deux ou trois autres, promet, pour la province de Limbourg, un inventaire aussi richement documenté que celui de la baronie de Bréda, paru en 1912. Il est enrichi de plans excellents et de clichés dont la netteté ne laisse rien à désirer. R. M.

— L'étude du P. R. Ligtenberg, *De oudste ikonografie van Maria's Ontvangenis* (p. 1-44 et 2+9 fig.), publiée dans les *Coll. Franciscana neerlandica* analysés ci-dessous, est extraite d'un ouvrage en préparation sur l'iconographie de la Vierge. Elle témoigne d'une méthode rigoureuse, dérivée de celle que F. X. Kraus fut le premier à mettre en honneur. L'auteur estime que l'iconographie est une expression de la théologie populaire et que, pour la comprendre, il faut de toute nécessité la mettre en rapport avec la théologie, la liturgie et les croyances du peuple. De là un exposé, tant pour l'Orient que pour l'Occident, des diverses opinions, antérieures à la fin du moyen âge, et plus subtiles les unes que les autres, sur la conception de la Vierge. La fête liturgique de la Conception, mentionnée en Orient dès le VIIIe s., y semble généralement répandue dès avant 1166. Introduite en Italie par influence byzantine, en Irlande au Xe, en Angleterre au XIe s., elle est universellement répandue au XIIIe s. en Occident, où la doctrine de l'Immaculée Conception prendra tout son développement théologique. L'auteur reconnaît que les différentes explications théologiques de la conception de Marie peuvent s'accommoder des diverses manières anciennes de rappeler celle-ci : par l'annonciation soit à Joachim, soit à Anne et par la rencontre à la porte dorée. Il signale cinq documents pour les dix premiers siècles. Après le XIIIe s., les représentations anciennes persistent, mais en Occident elles finissent par appartenir plutôt à l'histoire de Ste Anne et à côté d'elles on voit naître de nouvelles formules plus en rapport avec le dogme de Marie Immaculée.

R. M.

Digitized by Google

— En hommage à leur Père saint François d'Assise, les Franciscains des Pays-Bas publient un volume d'études historiques, dont chacune est en rapport avec le saint ou ses fondations. Ce sont les *Collectanea Franciscana Neerlandica*, uitgegeven bij het zevende eeuwfeest van Sint Franciscus, 1226-1926 (Bois-le-Duc, Teulings, 1927. In-8, 460 p. et illustr.). Nous donnerons un rapide aperçu des travaux qui ont trouvé place dans ce magnifique recueil.

Le R. P. R. LIGTENBERG étudie *De oudste Ikonographie van Maria's Ontvangenis* (p. 1-44). Le sujet est traité, comme il devait l'être, en étroit contact avec l'histoire de la dévotion populaire, la dogmatique et la liturgie, en Orient et en Occident. M. Maere en donne ci-dessus une analyse détaillée. — Le R. P. F. VAN DEN BORNE considère *De Kultuurhistorische beteekenis van den H. Franciscus van Assisi* (p. 45-85) ; il examine successivement saint François dans son attitude à l'égard de la curie romaine, du mouvement préfranciscain en faveur de la pauvreté, de la lutte touchant la pauvreté dans l'ordre même, de l'Évangile et enfin, comme personnalité.— La contribution du R. P. E. BRUNING est du domaine liturgique : *De vroegere Mis-formulieren op de feesten van Sint Franciscus vóór het jaar* 1570 (p. 87-126) ; l'auteur part de l'année 1228, date de la canonisation du saint. — Le R. P. I. ONINGS examine *De H. Bonaventura als tweede stichter van de Orde der Minderbroeders* (p. 127-159) ; l'activité législatrice du Docteur Séraphique consiste dans la revue et la nouvelle rédaction des Constitutions de l'ordre, promulguée au chapitre général de Narbonne, en 1260. Un point de la théologie du Docteur Subtil est étudié par le R. P. N. SANDERS : *Zonde en genade volgens Johannes Duns Scotus* (p. 151-170), tandis que le R. P. C. SMITS, dans son étude sur *David van Augsbourg en de invloed van zijn Profectus op de Moderne Devotie* (p. 171-203), met en lumière la large diffusion et la profonde influence, dans l'Europe septentrionale, de l'écrit de ce franciscain.— On aborde l'histoire moderne avec le travail du R. P. D. BEAUFORT : *Alfonsus a Castro als bron voor Hugo de Groot's « Mare liberum »* (p. 205-218). Ce personnage mérite mieux que l'oubli ; s'il n'est pas vrai qu'il ait, dans son *De potestate legis poenalis*, réclamé la liberté des mers et précédé en cela Hugo de Groot, son ouvrage reste important et très méritoire. — Le R. P. M. LAMERS : *Franciscaansche lectuur van de H.Teresa* (p.219-239) signale comme ayant exercé une notable influence sur la sainte, les écrits des franciscains Fr. de Ossuna, Bern. de Laredo, Al. de Madrid, Ant. de Guevara et saint Pierre d'Alcantara. — Avec le travail du R. P. J. BOUWMAN on apprend à connaître *Bernardino de Sahagun* († 1590) *en zijn wetenschappelijk missiearbeid onder de Azteken* (p. 241-266) ; on remarquera que les premiers missionnaires franciscains au Mexique venaient non de l'Espagne ou du Portugal, mais des Pays-Bas méridionaux : Pierre de Gand, Jean de Dak, et Jean d'Aire.— Le R. P. J. DOEDENS : *Florentius Leydanus* (*Van Oyen*) *en zijn Novorum Martyrum Historia. Napels*, 1581 (p. 267-284) retrace, d'après cet écrit, fort rare, du provincial des Franciscains hollandais de 1570

Digitized by Google

à 1574, l'histoire des martyrs de son ordre au XVIe siècle. — Dans *Franciscus Feuardent* († 1610) *en de Patrologie* (p. 285-298)), le R. P. D. FRANSES relève les mérites acquis, comme éditeur d'œuvres patristiques, par ce vigoureux adversaire du calvinisme en France. Le R. P. P. POLMAN traite un point d'histoire ecclésiastique des Pays-Bas septentrionaux : *De Minderbroeders in de Hollandsche zending en het Concordaat van* 1624 *met de Regulieren* (p. 299-325) ; cet accord, dont l'exécution suscita des difficultés, fut un premier effort en vue de l'organisation des facteurs de restauration de l'Église dans les Pays-Bas. — Différents sujets sont encore traités dans d'autres contributions ; ainsi, le R. P. LOHUIS s'occupe de l'histoire du chant grégorien chez les Franciscains, surtout en Hollande ; le R. P. D. HOEVENAARS examine la *Chronographia Provinciae Germaniae Inferioris* de Fr. Peri (1771) (p. 349-376) ; le R. P. MAARSCHALKERWEERD étudie *Marcellino da Civezza* (1822-1906) comme historien des missions franciscaines (p. 377-388) ; enfin (p. 389-437), le RR. PP. B. KRUITWAGEN et A. W. LAMPEN, closent la série des travaux par une communication au sujet de l'édition des œuvres de saint Bonaventure, donnée à Quaracchi de 1882 à 1902. Il faut rendre un hommage mérité à cette publication qui est tout à la fois un magnifique hommage à saint François et une utile contribution, par les richesses qu'elle renferme et l'exemple qu'elle donne, à l'avancement de la science historique. Dr H.

— La firme Martinus Nijhoff, à La Haye, a fait paraître la deuxième partie du grand ouvrage de W. NIJHOFF : *L'art typographique dans les Pays-Bas* (1500-1540), reproduction en fac-similé des caractères typographiques, marques d'imprimeur, gravures sur bois et autres ornements employés pendant cette période. II. *Les Pays-Bas méridionaux* (XXIV et 40 p. de texte ; 273 planches. 300 florins). Cette publication fait connaître les moyens et les ressources que les imprimeurs ont eus à leur disposition pour réaliser leur œuvre. Dans cette partie, on a considéré des travaux d'imprimeurs d'Anvers, Bruges, Bruxelles, Gand, Louvain, et de quelques inconnus. L'auteur s'est borné à présenter et à grouper les faits, s'abstenant à dessein de toute considération d'ordre spéculatif que leur connaissance peut suggérer. C'est une publication de tout premier ordre, indispensable aux recherches scientifiques. Dr H.

— A la Algemeene Landsdrukkerij, à la Haye, a paru le fasc. XLIX des rapports concernant les collections historiques et artistiques du royaume. Dr H.

— *Concours.* — A l'université d'État d'Utrecht, la faculté de théologie met au concours une étude sur la conscience messianique de Jésus d'après les Synoptiques, avec un exposé de l'importance que présentent les résultats de cette étude pour l'appréciation des dits Évangiles.— La faculté de philosophie et lettres demande une étude et un exposé, d'après les sources imprimées, de la participation des États au gouvernement dans le Brabant, appartenant actuellement aux Pays-Bas septentrionaux, jusqu'aux environs de

Digitized by Google

1430. Les réponses doivent parvenir au secrétaire du Sénat académique avant le 1er Mai 1928.— La faculté de philosophie et lettres de l'université de Nimègue met au concours la question suivante : Donner un aperçu critique et pourvu de documents illustrés des efforts faits, dans les pays des missions, pour adapter la sculpture d'église aux formes de style indigène. Il s'agit moins de formuler des principes que de décrire et apprécier des faits d'expérience par lesquels une tradition propre à des peuples déterminés pourrait être créée ou préparée. Les réponses doivent être remises pour le 31 décembre 1928. Les mémoires couronnés seront récompensés pécuniairement, et un subside sera accordé aux lauréats pour l'impression. Dr H.

— *Nominations.*— Sont nommés : assistant scientifique à la bibliothèque royale de La Haye, M. J. TER HORST ; commis aux archives de l'État d'Utrecht, Mad. I. VAN SOEST, et aux archives générales du royaume à la La Haye, M. H. BROUWER ; professeur d'histoire à la R. K. Handelshoogeschool de Tilbourg, le Dr M. DE HAAS ; directeurs de la Fondation Nuyens : le Dr G. BROM, professeur d'histoire de l'art à l'université de Nimègue, M. W. NOLET, professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Warmond, Mr E. J. J. VAN DER HEYDEN, professeur d'histoire du droit à l'université de Nimègue. — Le Dr H. DE VRIES DE HEEKELINGEN, professeur de paléographie et diplomatique, bibliothécaire à l'université de Nimègue, est admis à l'éméritat. — Le Dr J. DE JONG, professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Rysenberg à Driebergen-lez-Utrecht, a été attaché à la rédaction de la revue *Historisch Tijdschrift.* — MGR SCHRIJNEN, de Nimègue, a pris sur lui les fonctions de secrétaire de l'« Entente des universités catholiques ».
Dr H.

Russie

— La vie et la personne du Christ sont devenues l'objet d'un intérêt particulier, mais ces graves questions sont traitées par la plupart d'une façon tout à fait étrangère à l'esprit et aux méthodes de la science historique. Signalons deux publications récentes, qui ont une valeur scientifique. L'une est la traduction annotée du dernier chapitre du t. II de E. MEYER, *Ursprung des Christentums* (1921), faite par S. A. ŽEBELEV, sous le titre : E. MEYER, *Iisus iz Nazareta* [Jésus de Nazareth] (Pétrograd, Science et École, 1923, In-8, 56 p.). A la fin du volume, l'auteur dit en quelques pages son enthousiasme pour E. Meyer et son livre, surtout pour sa critique des sources de la vie de Jésus. La seconde, du même auteur, est une étude originale sur *Christos-plotnik* [Le Christ-charpentier) (*Christ. Vostok*, 1922, t. VI, p. 303-314), où il essaye de trouver le véritable sens de τέκτων dans MARC., VI, 3. Il conclut que τέκτων employé absolument a chez les LXX la signification d'« artisan» en général, qui était propre au grec ; si on avait voulu parler d'un charpentier, on aurait dit : τέκτων τῶν

Digitized by Google

ξύλων. On ne peut donc traduire le τέκτων de Marc par charpentier. La tradition patristique qui fait du Christ un charpentier remonte au IIe siècle ; elle s'est formée sous l'influence des passages de l'évangile (MARC.,XIV, 57-58, MATTH.,XXVI, 60-61, JOH.,II, 19) où Jésus s'attribue le pouvoir de réédifier le temple après sa destruction. Nous ignorons si J.-C. a été en réalité un charpentier, et il est peu probable que nous le sachions jamais.

— Dans *Iisus i pervjija christianskija obščiny* [Jésus et les communautés chrétiennes primitives] (Moscou, Dennica, 1918. In-8, II-116 p.), N. M. NIKOLSKI tente une réponse aux principales questions que soulève l'histoire des premiers temps du christianisme. Quelle est la valeur du N. T. comme source historique ? Jésus a-t-il existé ou non ? Quelle était la base sociale de sa prédication ? Quelles étaient la structure des communautés chrétiennes primitives et leur manière d'envisager le monde ? Afin d'arriver à une impartialité parfaite, l'auteur prétend suivre une voie qui évite les constructions théologiques et l'exclusivité d'un Kautzky. Il tient les huits épîtres de S. Paul (*Rom.*, I et II *Cor.*, I *Thess.*, *Gal.*,*Phil.*, *Col.*, *Philem.*) pour seules authentiques ; il déclare nulle l'autorité des évangiles pour caractériser la personnalité et la prédication de Jésus : toute sa vie y apparaît comme un miracle continu, et ses paroles nous parviennent amplifiées par des changements postérieurs. Néanmoins Jésus a certainement existé, mais c'était un simple charpentier de Nazareth, homme du peuple, illettré, plein de foi en l'avènement du royaume de justice et pénétré d'amour pour les infortunés, comme il l'était lui-même. C'est la conformité de sa vie à sa parole et l'ordre qu'il intimait de remplir sans délai les devoirs qu'impose la réception de la parole de Dieu, qui ont conféré à sa prédication une force extraordinaire.

— Dans un article plus récent : *Tamudičeskaja tradicija ob Iisuse* [La tradition talmudique sur Jésus] (Annales de l'Université de Minsk, 1925, N° 6-7, p. 138-161), publié à propos de l'ouvrage remarquable de MM. Strack et P. Billerbeck, *Kommentar zum N. T. aus Talmud u. Midrasch* (2 vol. Berlin, 1924), le même M. NIKOLSKI continue d'admettre la réalité de l'existence du Christ, qui lui paraît même confirmée par les livres talmudiques, mais il modifie sur un point les conclusions de son précédent travail. Le père de Jésus portait deux noms : un juif (mais non pas Joseph), et celui, hellénisé, de Panthéra. La coutume de porter deux noms n'étant attestée que pour les classes juives supérieures, dès le IIe siècle av. J.-C., M. N. en déduit que la famille de Jésus appartenait à la petite bourgeoisie.

— Nous épuiserons la revue des productions scientifiques sur l'histoire du christianisme primitif en signalant le petit livre de I. G. FRANK-KAMENECKI, *Proroki-čudotvorcy. O mestnom proischoždenii mifa o Christě* [Les prophètes thaumaturges. Sur l'origine locale du mythe du Christ]. Leningrad, Sejatel, 1925, In-8, 103 p. Voir à son sujet la note de M. GULKOWITSCH, dans *Orient. Literaturzeitung*, 1927, févr., p. 115-117.

Digitized by Google

— Le grand travail de N. Morozov, *Christos* [Le Christ], n'a aucune valeur scientifique. Les trois premiers tomes ont paru : I. Les signes célestes de l'histoire terrestre de l'humanité. II. Les forces de la terre et du ciel. III. Dieu et Logos (Léningrad, Gosud. Izd., 1924, 1926, 1927. In-8, xvi-543-2, ix-693-2, viii-735-3 p. Roubl. 5, 6. 40, 7). Où s'arrêtera le fécond auteur ? Il affirme tranquillement, que contestées pendant dix années, ses opinions seront acceptées à la onzième.. Il est plus naturel de penser qu'on ne le prendra jamais au sérieux.

— A la note parue dans RHE, 1926, t. XXII, p. 756, sur l'étude de N.V. Beneševič, *K istorii Jevreev v Vizantii v* vi-x *v.* [Touchant l'histoire des Juifs à Byzance du vi^e^ au xe s.] (*Evreiskaia misl*, 1926, t. I, p. 197-224) ajoutons que l'auteur a essayé d'y établir que 1) l'*Ordo recipiendi Iudaeos* a servi de base pour l'*Expositio* ; 2) l'*Ordo* a paru au deuxième quart du vi^e^ siècle, tandis que l'*Expositio* ne remonte qu'aux environs de 982-1027 ; 3) les *Μονταvοί* des chroniques byzantines ne sont pas toujours les Montanistes ; 4) les noms des « nouveaux maîtres » des Juifs, mentionnés dans l'*Expositio*, peuvent être identifiés avec quelques personnages remarquables de l'histoire littéraire des viie-xe siècles. L'article renferme le texte grec de l'*Ordo* et de l'*Expositio* avec la *Description des fêtes juives* et les scolies au texte de l'*Expositio*.

— Plus de treize ans ont passé depuis la publication du tome I de l'*Istorija Vizantiiskoj Imperii* [Histoire de l'Empire byzantin] de T. Uspenski ; la Ire partie du t. II vient de paraître (Leningrad, chez l'auteur, 1927. In-4, vii-520 p. Roubl. 7). Dans une courte préface, l'illustre maître décrit le triste sort de son œuvre pendant les années 1917-1923 et exprime ses vifs remerciements à l'Académie des Sciences, qui a obtenu la permission de publier le texte d'après l'orthographe de l'ancien régime, et à M. V. N. Beneševič, dont le concours amical seul a permis de réaliser « un des vœux intimes » de l'auteur. Le t. II embrasse la période 717-1057, mais sa Ire partie ne va que jusqu'à la seconde moitié du ixe siècle ; elle traite les questions, si importantes pour l'histoire de l'Église, de l'iconoclasme, de la restitution des icones, de la christianisation de la Bulgarie, et de la mission des SS. Cyrille et Méthode.

— Les difficultés des temps retardent la publication des travaux de J. M. Greaves, ancien professeur d'histoire du moyen âge à l'Université de Pétrograd. M. G. a achevé un livre de synthèse où il expose l'essentiel de ses idées sur *Les origines et les fondements de la civilisation médiévale.* L'ouvrage doit former deux volumes qui commencent par les origines classiques du moyen âge, et embrassent la renaissance carolingienne et la culture féodale. Un autre livre de M. G. sur l'*Histoire économique du Bas-Empire*, ainsi que quelques études sur Dante, attendent l'impression.

— Les élèves du professeur J. M. Greaves ont publié, à l'occasion du xle anniversaire de son professorat (1884-1924), un recueil de

Digitized by Google

travaux consacrés à l'étude du moyen âge : *Srednevekovyj byt* [La vie au moyen âge] (Leningrad, Vremja, 1925. In-8, 280 p. Roubl. 1,80), édité par Mme O.A.Dobiaš-roždestvenski, Mme A. J.Chomentovski et G. P. Fedotov. G. P. Fedotov étudie *La vie féodale d'après la chronique de Lambert d'Ardres* (p. 7-49) ; il a préparé une étude approfondie sur l'authenticité de cette chronique. M. A. Gukovski, *Les tournois en Italie à la fin du moyen âge* (p. 50-77) parle aussi des joutes et bohourds. Mme A. J. Chomentovski étudie *Lucques au temps de la dynastie des marchands Ginnigi* (p.78-112) d'après la *Chronique* de G. Sercambi et les *Bandi lucchesi*. Mme M. A. Tichanova-Klimenko, *Le Petit-Pont à Paris* (p. 113-147) analyse les questions juridiques et économiques, auxquelles il donnait lieu au xii-xiiie siècle. N. P. Ancyferov, *Les traits de vie rurale dans la ville française* (p. 148-160), parle du Paris des xiie et xiiie siècles. S. A. Ušakov, *Une question de la circonscription des paroisses* (p. 161-178), analyse un épisode de la vie du diocèse de Crémone de l'an 1174, à l'aide de deux copies contemporaines provenant de la riche collection de M. N. P. Lechačev. M. Šajtan, *Les émigrés irlandais au moyen âge* (p. 179-205), du vie au xie siècle, traite aussi des relations entre l'empereur Henri IV et le pape Grégoire VII. Vs. Bachtin, étudie *La vie des écoliers à Paris au* xiie *siècle* (p. 206-232), et Mme O. A. Dobiaš-Roždestvenski, *La vie des ateliers de copistes* (p.233-259), spécialement du nord de la France de la fin du xie siècle jusqu'à la fin du xiie s. ; Orderic Vital est au centre de l'étude. Mme E. Skrzynski donne une *Note sur une station balnéaire au moyen âge* (p. 260-271), décrite par Pierre d'Eboli dans son *De balneis Puteolanis*. Mme A. Stefanovič, *Le coq sur la cathédrale gothique* (p. 272-279), fournit quelques notes sur le rôle que joue le coq dans la symbolique de l'architecture ecclésiastique jusqu'au *Rationale divinorum officiorum* de G. Durantis.

— Dans *Rossija i Zapad* [Russie et Occident], Recueil historique rédigé par M. le prof. A. I. Zaorzerski, t. I, p.11-35 (Pétersbourg, « Academia »), G. P. Fedotov a publié : *Bohi podzemnyje. K istorii srednjevjekovych kultov* [Dieux souterrains. Note pour l'histoire des cultes du moyen-âge]. L'auteur utilise les récits de Grégoire de Tours pour démontrer l'existence d'un culte des tombes sépulcrales d'origine inconnue ; c'est, croit-il, une des survivances du paganisme celte, ou, mieux encore, gaulois.

— M. V. N. Beneševič a découvert une version russe du livre VIII du célèbre *Rationale divinorum officiorum* de Guillaume Durantis, faite à Novgorod en 1495, sur l'ordre de Gennade, archevêque de Novgorod et Pskov. M. B. prépare une note préliminaire sur cette pièce pour les *Mélanges A. J. Sobolevski*, et l'édition complète du texte pour les *Travaux de la commission de l'Académie des sciences pour l'histoire des sciences*.

— Le fasc. 2 du t. III de la publication de l'académie des sciences : *Rossija i Italija. Sbornik istoričeskich materialov i isledovanij kasajuščichsja snošenij Rossii s Italijej*. [La Russie et l'Italie.

Digitized by Google

Recueil des matériaux historiques et des études concernant les relations entre la Russie et l'Italie] a paru (Pétrograd, 1925. In-8, p. 183-390). M. E. F. Šmurlo y donne le rapport des années 1910-1912, en y ajoutant des appendices de haute valeur : 1) Les archives de Simancas (p. 193-269); 2) La bibliothèque de la cathédrale de Tolède (p. 270-301); 3) La Russie et l'Espagne pendant le dernier quart du xive siècle (p. 301-387). Les travaux à Simancas et Tolède ont été entrepris par M. S. en vue d'une publication, dont l'impression a commencé en 1911, mais qui a paru beaucoup plus tard : *Pamjatniki kulturnych i diplomatičeskich snošenij Rossii s Italijej* [Monuments des relations culturelles et diplomatiques entre la Russie et l'Italie] (T. I, fasc. 1. Léningrad, Académie des sciences, 1925. In-8, ii-xiii-256 p.). Ce tome doit contenir 600 documents relatifs à la politique du Saint-Siège en Russie pendant les années 1578-1582, mais le fasc. 1 n'en contient que 351, jusqu'au 15 mai 1581 ; le reste, avec une préface et les notes de M. Š. au t. I, est réservé pour le fasc. 2 ; le plan de la préface est tracé par M.Š. dans son rapport pour 1916-1917 (Bulletin de l'Académie des sciences, 1918, p. 511).

—Dans un livre peu connu, même des savants russes : *Cerkovnaja žizn na Rusi v polovině* xvii. *věka i izobraženie eja v zapiskach Pavla Aleppskago* [La vie de l'Église russe vers le milieu du xviie s. et sa description dans les mémoires de Paul d'Alep, t. I) (Žitomir en Volhynie, 1916. In-8, 000 p.), A. Golosov essaye d'utiliser, pour l'histoire de l'iconographie, de l'architecture et de la liturgie, les renseignements que renferme la relation du voyage que Paul d'Alep fit en Russie en compagnie du patriarche d'Antioche Macaire. Une carte du voyage est annexée à l'ouvrage.

— Un neveu du célèbre historien de l'Église russe, Mgr Macaire († 1882), feu M. Michail Alexandr. Bulgakov, avait achevé de compiler un excellent et vaste *Index nominum et rerum* pour l'*Histoire de l'Église russe* de son oncle. Ce travail est présenté à l'Académie des sciences, mais n'a aucune cha .ce d'être publié.

— Depuis 1914-1916, on constate chez les historiens russes le désir de faciliter à leurs élèves le contact étroit avec les sources par la publication de recueils de documents en une forme telle qu'ils puissent être utiles aux savants également. C'est la pensée qui a inspiré à M.A. S.Vjazigin la publication de ses *Documenta historiam medii aevi illustrantia.* Fasc. 3. (Charkov, 1926. In-8, p. xxxvi-160 p.). La série complète devait former sept fascicules, mais il n'en a paru qu'un seul. De même M. E. A. Černousov a publié des *Fragments choisis de l'Historia Francorum* de Grégoire de Tours (Charkov, 1926. In-8, iv-100 p.). M. D. N. Egorov, dans ses *Analecta Carolina,* I-II (Moscou 1926, In-8, 36 et 23 p.), a donné la *Vita Caroli* avec le prologue de Walafrid Strabon, puis *Vitae pontificum,* extraits des *Annales, Capitularia, Epistulae, Mon. Sang., Epist. Cathwulfi.* Le travail de M. V. N. Beneševič : *Sbornik pamjatnikov po istorii cerkovnago prava, preimuščestvenno russkoj cerkvi do epochi Petra Velikago* [Recueil de monuments pour servir à l'histoire

Digitized by Google

du droit ecclésiastique, particulièrement celui de l'Église russe jusqu'à l'époque de Pierre le Grand inclusivement] (Fasc. 1 et 2. Petrograd, Kultura i Znanie, 1914 et 1915. In-8, VI-120 et 250 p., et trois pl.), contient beaucoup de textes, dont nous ne signalerons ici que ceux qui sont publiés sous une forme nouvelle : 1. Les *Règlements* de S. Vladimir (I, 59-77) et de Jaroslav le Sage (I, 78-98) ; 2) les chartes des privilèges données par les princes russes des XI^-XIIe siècles (I, 90-107) ; 3) les *Réponses* de Jean II, le métropolitain de Kiev (I, 108-120), publiées d'après le ms. 34060, du XIIe siècle ; 4) les *Jarlyki* (II,9-25) (voir RHE, t.XXIII, p.457) ; 5) le *Règlement ecclésiastique* de Pierre le Grand avec des pièces annexes (II, 89-250).

—L'enseignement théologique supérieur dans l'URSS est actuellement concentré dans trois villes : Léningrad, Moscou et Kiev. Léningrad compte deux écoles théologiques : les Cours théologiques supérieurs subventionnés par l'Église dite de feu le patriarche Tychon et l'Institut théologique supérieur, subventionné par l'Église dite régénérée. Celle-ci entretient en outre à Moscou et à Kiev une Académie théologique.

Nous ne possédons de renseignements suffisamment complets que sur les Cours supérieurs de Léningrad ; nous les puisons dans le rapport pour l'année 1925-1926. A l'origine, il n'y avait que des cours théologiques, sorte d'école secondaire, fondés en janvier 1921 auprès des églises du second décanat et en mars 1924 auprès de celles du centre de la ville ; un premier essai d'enseignement supérieur fut l'Institut théologique, inauguré et fermé en 1923. Le règlement des Cours supérieurs fut confirmé par l'autorité civile en septembre 1925 et approuvé par Mgr Pierre, le métropolitain de Kroutitsa, vicaire patriarcal. A la tête de l'institution se trouvent les PP. N. K. Čukov, recteur, et A. V. Petrovski, vice-recteur. La durée des cours est de trois ans. Les professeurs du premier cours de 1925-1926 étaient le P. Petrovski, ancien professeur à l'académie théologique de Pétrograd (A. T. et hébreu), le P. Mitrocki (théologie dogmatique), le P. V. Théod. Lebedev (théologie morale), le P. N. P. Čepurin (apologétique), I. Dm. Andrejev, ancien professeur à l'université de Pétrograd (histoire de l'Église et des religions), A. A. Dmitrievski, ancien professeur à l'académie théologique de Kiev (liturgie), le P. Paul Anikiev (histoire de la pensée religieuse en Russie), P. P. Mironosicki (grec, slavon, chant liturgique). Pour le deuxième cours, en 1926, avaient été invités : le P. M. P. Čeltsov (N. T.), Mgr Nicolas, évêque de Peterhof (droit canon), mais qui a décliné l'offre ; le P. V. M. Verjučki, ancien professeur à l'académie théologique de Pétrograd (histoire de l Église russe), mais qui n'a pu accepter ; le P. P. Anikiev (mystique chrétienne), V. B. Šklovski (latin). Pour donner une idée de l'auditoire, disons que le premier cours en 1925-1926 fut fréquenté par 85 auditeurs, dont 48 étudiants et six membres du clergé ; en 1926-1927, le premier cours fut fréquenté par 57 personnes, dont 23 étudiantes et six membres du clergé, le second cours par 43, dont 20 étudiantes. Le compte de l'année 1925-1926 s'élevait à 5278 roubles, le budget

Digitized by Google

de 1926-1927 à 6600 roubles. Les professeurs et leurs élèves ont abordé différents sujets : le P. Mitrocki, une étude historico-dogmatique de la christologie de S. Cyrille d'Alexandrie ; le P. Anikiev, la mystique de S. Syméon le nouveau théologien ; le P. Čukov, les idées messianiques de Juifs d'après le Targum de Jonathan, fils d'Uziel ; le P. Čepurin, la théorie animiste de l'origine des religions ; N. D. Uspenski, les origines de l'agrypnie et ses parties intégrantes ; le P. V. A. Rybakov, S. Josèphe l'hymnographe.

Quant aux institutions de l'Église régénérée, nos renseignements sont moins abondants, mais sûrs. L'Institut théologique supérieur de Léningrad a été fondé en mars 1924 ; le cycle des études y est de trois ans. Au 1er janvier 1927, il comptait 39 étudiants et 16 étudiantes. Les professeurs sont : B. V. Titlinov, ancien professeur à l'Académie théologique de Pétrograd (histoire ecclésiastique), Mgr M. S. Popov, archevêque de Tichvin (histoire biblique), Mgr P. V. Pajevski, archevêque de Gdov (morale), K. A. Smirnov, (dogmatique et liturgie), N. D. Cholopov (apologétique), Mgr N. Th. Platonov, archevêque de Kronstadt (N. T.), le P. A. Bojarski (homilétique) et E. I . Zapolski (patrologie).

L'Académie théologique de Moscou a été fondée en décembre 1923, sur le type de l'Institut de Léningrad. Le nombre des étudiants et étudiantes est de 90. Le corps professoral est formé comme suit : Mgr Alexandre Vvedenski, métropolite (apologétique), S. M. Zarin, ancien professeur à l'Académie théologique de Pétrograd (N. T. et grec), le P. N. G. Popov, ancien professeur à l'université de Moscou et V. Z. Belolikov, ancien professeur à l'Académie de Kiev (histoire ecclésiastique), A. I. Voznesenki (morale), le P. P. N. Krasotin (homilétique), M. Bogoslovski (A. T.).

Fondée en septembre 1926, l'académie théologique de Kiev compte actuellement 50 étudiants et étudiantes. Les cours y sont organisés comme à Moscou. V. N. Beneševič.

— *Décès* — On annonce de St-Pétersbourg la mort de M. A. M. Pappé, né en 1891, conservateur-adjoint du musée de l'Ermitage, spécialiste en histoire de la peinture flamande et hollandaise.

Suède

— S. Linder, *Studier till gamla Testamentets Foresta llningar om anden* (Upsala, Almquist et Wiksells, 1926. In-8, 177 p.), étudie avec soin la notion du *ruah* dans l'A. T., tout en consacrant quelques lignes au *pneuma* du N. T. Chose digne de remarque, parmi les nombreux ouvrages consultés sur la matière,— il y en a plus de 70, — il n'en est pas un qui ait été composé dans une langue romane. Ni Batiffol (*Orpheus et l'Évangile*), ni Chantepie (*Manuel d'histoire des religions*), ni Condamin, ni Dhorme, ni Maspero, ni Nikel, ni Tobac, ni Touzard, ni Van Hoonacker,n'ont été jugés dignes d'une mention quelconque. L'auteur ne connaît ou ne veut connaître que l'érudi-

Digitized by Google

tion allemande ou anglaise. Ensuite, si l'A. T. a été lu avec attention et commenté avec méthode, on regrette de ne trouver aucune vue d'ensemble, ni aucune conclusion, ni aucun résumé des constatations de l'auteur. L. ANTHEUNIS.

— Y. BRILIOTH, *Svensk Kyrka, Kungadome och Pavemakt*, 1363-1414 (Upsala, Lundequistka Bokhandeln, 1925. In-8, 389 p.), examine dans une longue étude, un peu touffue, la situation religieuse de la Suède au temps où sainte Brigitte, sous le règne du roi Magnus, exerçait sur la Scandinavie une influence profonde. Des hommes d'église marquants tels que l'archevêque Birger Gregersson, les évêques Gotskalt et Nicolaus Hermanni, sortent de la pénombre et nous sont montrés en pleine activité dans une atmosphère que troublent déjà les querelles théologiques et le schisme. Très intéressantes aussi sont les pages que l'historien consacre aux rapports de Jean XXIII, ce pape à la carrière étrangement agitée, et à la Suède au début du XVe siècle, à la veille du Concile de Constance. Excellente et très impartiale étude qui nous fait connaître en détail l'organisation de l'Église au temps du grand schisme. L. A.

— E. MALMESTRÖM. *Carl von Linnés religiosa askadning* (Stockholm, Svenska Kyrkans Diakonistyrelses Bokförlag, 1926. In-8, 255 p.), cherche à nous montrer, à travers l'œuvre immense de Linné, quelles furent les conceptions philosophico-religieuses du grand naturaliste. Celui-ci mérite à juste titre la réputation d'un savant déiste et religieux, et c'est à tort, — l'auteur le prouve fort bien, — que les théologiens protestants ont accusé Linné de panthéisme. Certes les apparences sont souvent défavorables au savant, surtout à cause de la terminologie parfois amphibologique dont il se sert en parlant de la divinité (Fatum, Natura, Numen, Ens, Mechanicus ; et Allvist Väsende, Maitaren, etc.). Mais il n'en est rien et Linné ne confondit jamais Dieu et la nature. Il fut un déiste convaincu et un homme sincèrement religieux. L. A.

Suisse

— Du 3 au 21 août, la *World Conference on Faith and Order* (secrétariat : Boston, Mass., U. S. A., P. O. Box 226) se réunira à Lausanne. Les questions portées à l'ordre du jour sont importantes et très variées : elles concernent l'Évangile, l'Église, le contenu de la foi, les ministres, les sacrements, les relations entre les différentes confessions, les moyens d'union. A. D. M.

Yougoslavie

— Du 11 au 16 avril, s'est tenu à Belgrade le IIe congrès international des études byzantines Aux représentants des autres nations s'étaient joints ceux de l'Allemagne et de l'Autriche, lesquelles n'avaient pas participé au Ier congrès, tenu à Bucarest en 1924. Les

Digitized by Google

membres s'étaient répartis en sept sections suivant que leurs travaux concernaient la philologie, l'histoire, l'histoire ecclésiastique, l'archéologie, les rapports de Byzance avec ses voisins du nord dans le domaine archéologique et philologico-historique, les relations de Byzance avec l'Occident. Le congrès a pris en considération le projet de publier un *Corpus inscriptionum byzantinarum* et un dictionnaire complet du grec byzantin. Le prochain congrès se tiendra à Athènes en 1930. Les slavistes présents se sont réunis en une séance spéciale, pour discuter l'organisation internationale des études slaves et les dispositions relatives au congrès de philologie slave qui se réunira à Prague en 1929, à l'occasion du centenaire de la mort de Joseph Dobrovskij, « le père de la philologie slave ».

R.D.

Digitized by Google

LA LITURGIE DU SACRE DES ÉVÊQUES
DANS SON ÉVOLUTION HISTORIQUE

Les pages que l'on va lire font suite à un mémoire publié par moi dans mes *Études de liturgie et d'archéologie chrétienne* (1919), et qui a pour titre « Introduction au Pontifical Romain ». Cette « introduction » était elle-même une leçon que j'avais donnée en août 1911, à Louvain, à une semaine liturgique de l'abbaye bénédictine du Mont-César, leçon qui servait véritablement d'introduction à trois autres leçons sur la liturgie de l'ordination des prêtres. Ayant à commenter devant mes auditeurs des textes du Pontifical Romain, je leur avais exposé d'abord l'histoire littéraire de ce Pontifical, ses éditions successives, celle de Benoît XIV (1752), celle d'Urbain VIII (1644), celle de Clément VIII (1595), celle de Piccolomini et Burchard ou d'Innocent VIII (1485), et j'avais montré comment cette édition princeps de 1485 reproduisait le Pontifical codifié entre 1292 et 1295 par Guillaume Durand, évêque de Mende.

Entre la fin du XIIIe siècle et le VIIe où se place le plus ancien des sacramentaires romains, le Sacramentaire Léonien, s'espaçait une littérature touffue de sacramentaires, d'*ordines romani*, de pontificaux, dans laquelle,il y a quelques années, les essais de classification étaient bien insuffisants encore : on a fait ces derniers temps des progrès considérables,auxquels mon présent travail doit beaucoup. Les étapes antérieures à la codification de Guillaume Durand peuvent être marquées avec une extrême précision, elles nous permettront de retracer l'évolution de la liturgie des ordinations, de dater les acquêts successifs par lesquels elle a passé de la simplicité du VIIe et du VIIIe siècle, à la complexité du XIIIe (1).

Nous nous proposons, dans le présent mémoire, d'appliquer notre méthode à une seule ordination, celle des évêques.

(1) Le *Handbuch der kath. Liturgik*, Freiburg, 1912, t. II, p. 408-416, de THALHOFER-EISENHOFER, n'est pas négligeable.

Digitized by Google

***

Quelques mots d'abord sur ce que nous savons de la liturgie de l'ordination des évêques antérieurement au VIIe siècle. Ce sujet a été traité par le Dr Frere, évêque anglican de Truro, pour ce qui concerne les primes origines, spécialement pour les traits que l'on peut noter dans les Épîtres Pastorales, et dans les plus anciens *Church Orders* (1). Parmi ces *Church Orders* ou descriptions des institutions de l'Église, il convient de placer au premier rang celui qui récemment a été restitué à S. Hippolyte par M. Schwartz et Dom Connolly, et que l'on identifie avec le traité de lui que l'on croyait perdu, la *Tradition apostolique*. Ce document, qui date des années du schisme de S. Hippolyte, 218-235, présente une description de l'ordination d'un évêque et de la messe qu'il célèbre à la suite, cette messe contenant le fameux texte du canon ou anaphore de S. Hippolyte.

Celui-là, lisons-nous, sera ordonné évêque qui aura été élu par le peuple et qui est sans reproche. Une fois qu'il aura été élu, tout le peuple s'assemblera avec les prêtres et les diacres, un dimanche. Les prêtres se tiendront debout sans rien dire, les évêques imposeront les mains à l'élu, toute l'assemblée en silence priant pour que le saint Esprit vienne sur lui. Et l'un des évêques, celui-qui est digne, tous restant debout, lui imposera la main (2) en disant : « Dieu, père de notre Seigneur Jésus Christ... » Suit le texte d'une véritable préface d'ordination. (3) Quand elle est achevée, l'élu est devenu évêque, tous lui donnent la paix en l'embrassant. Les diacres apportent l'oblation, le nouvel évêque va célébrer l'eucharistie (4).

On rapprochera du document que nous venons de citer la prière pour l'ordination de l'évêque qui se lit dans l'euchologe de Sérapion, recueil de formules liturgiques de l'Égypte grecque, se réclamant de

(1) W. H. Frere, *Early forms of ordination*, dans le recueil d'*Essays on the early history of the Church and the Ministry*, publié par H. B. Swete, 2e édit., p. 263-312. Londres, 1921. On pourra consulter J. Behm, *Die Handauflegung im Urchristentum*, Leipzig, 1911, et mieux J. Coppens, *L'imposition des mains et les rites connexes dans le N. T. et dans l'Église ancienne*. Louvain, 1925.

(2) Coppens, *o. c.*, p. 144-145, suppose deux impositions des mains, la première par tous les évêques, la seconde par l'évêque qui prononce la préface. Ce n'est pas nécessaire, car, à s'en tenir à notre texte, la seconde peut coïncider en fait avec la première.

(3) Comparez le discours de Dèce investissant Valérien de la censure. Pollio, *Valerian.* 6 ; *Histor. August.*, éd. Peter, t. II, p. 70-71. Leipzig, 1865.

(4) Le texte dans *Didascalia et Constitutiones apostolorum*, édit. Funk, t. II, p. 98-99. Paderborn, 1906.

Digitized by Google

l'évêque de Thmuis, ami de S. Athanase (1). Il n'est point parlé là d'imposition des mains, et seul le texte est donné de la prière consécratoire.

La description d'Hippolyte est une preuve, s'il en était besoin, 1° que l'évêque est élu par l'Église vacante, 2° qu'il est ordonné dans l'Église vacante, 3° que les prêtres assistent à l'ordination sans y prendre part, 4° que les évêques présents imposent les mains à l'élu, 5° qu'un seul évêque prononce la prière consécratoire, 6° l'ordination consistant en cette imposition des mains et en cette prière (2).

Le traité *Adversus aleatores* du Pseudo-Cyprien, qui est une composition contemporaine de S. Cyprien, et dont l'auteur est sûrement un évêque, dit : « *Quoniam episcopium id est Spiritum sanctum per impositionem manuum cordis excepimus hospitio, cohabitatori nostro nullam maestitiam proponamus.* » Gardons-nous de contrister l'Esprit saint qui habite en nous, puisque par l'imposition des mains nous avons reçu l'épiscopat, c'est-à-dire l'Esprit saint, dans notre cœur comme dans un hospice (3). Ici encore l'imposition des mains fait l'évêque.

La *Tradition apostolique* de S. Hippolyte a été remployée dans le VIIIe livre des *Constitutions apostoliques* (nos 4-32), où nous retrouvons, mais retouchée, la description de l'ordination de l'évêque (nos 4-5). Ici toujours le nouvel évêque est l'élu de tout le peuple, l'ordination est fixée au dimanche, en présence du peuple et des prêtres, en présence des évêques qui sont venus et à la tête desquels est celui qui est le premier (πρόκριτος). Donc cet évêque interroge l'assemblée et vérifie le témoignage qu'elle rend à l'élu. On procède alors à l'ordination. Les diacres tiennent le livre des Évangiles sur la tête de l'élu, et, prêtres et évêques gardant le silence, le consécrateur, qu'assistent deux des évêques, debout, prononce la prière consécratoire : « Toi qui es souverain Seigneur,Dieu tout puissant... Donne-lui par ton Christ la participation au saint Esprit... » Tous

(1) *Ibid.*, p. 188-189.

(2) H. Achelis, *Das Christentum in den ersten drei Jahrhunderten*, t. II, p. 11. Leipzig, 1912. Les *Canons d'Hippolyte* sont parallèles, mais postérieurs, à la *Tradition apostolique* (=Aegyptische Kirchenordnung), et bien entendu ils ne sont pas d'Hippolyte. Voyez le texte (d'après l'arabe) dans W. Riedel, *Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien*, p. 201-202. Leipzig, 1900.

(3) *De aleator.* 3. Dans S. Cyprien, *Opera*, édit. Hartel (CSEL), t. III, p. 94. Vienne, 1868.

Digitized by Google

disent *Amen*. Après quoi l'élu est installé par les évêques dans sa *cathedra*, et tous lui donnent le baiser de paix (1). Suit la célébration de la messe par le nouvel évêque.

Dans cette rédaction, qui peut dater des environs de 380, l'imposition des mains est remplacée par l'imposition du livre des Évangiles, et l'ordination complétée par l'intronisation. Le rite de l'imposition de l'Évangile est ici attesté pour la première fois.

Au ve siècle, il est le rite caractéristique de l'ordination de l'évêque dans la liturgie grecque. En 404, au moment où S. Jean (Chrysostome) est déposé, l'évêque qu'il a donné à Éphèse est déposé aussi, et l'on met à Éphèse un certain Victor, que Palladius présente comme un misérable chargé de toutes sortes de crimes. On n'eut pas horreur, dit Palladius, de mettre l'Évangile sur la tête de ce misérable (2). Dans une lettre du 15 mars 432, le pape Célestin félicite rétrospectivement le concile d'Éphèse d'avoir déposé Nestorius et élevé sur le siège de Constantinople Maximianus. Nous avons assisté à son ordination, écrit le pape, — entendant par là que ses légats l'y ont représenté, ou qu'il approuvait pleinement le choix qu'on avait fait de Maximianus, — nous ne dirons pas que nous étions absents au moment où sur sa tête étaient dites les paroles mystiques, « *cum eius capiti verba mystica dicerentur* ». Dom Coustant voit là une allusion à l'imposition de l'Évangile, c'est peut-être beaucoup voir ; du moins une formule consécratoire est prononcée sur la tête de l'élu (3). Dans les dernières années du ve siècle, le faux Denys est autrement explicite. L'ordination des diacres, des prêtres, des évêques, a ce rite en commun que les sujets qu'on ordonne sont amenés à l'autel divin, s'agenouillent, reçoivent l'imposition des mains pontificales, le sceau de la croix, la prière consécratoire (*ἀνάρρησις*), enfin le baiser de paix. Mais pour les évêques le rite principal et propre est « l'imposition sur leur tête des oracles, rite que ne comportent pas es ordres inférieurs (4). » Par oracles (*λόγια*) entendez l'Evangile.

(1) Funk, *o. c.*, t. I, p. 470-477. Le consécrateur, quand il prononce la prière consécratoire, est debout avec deux évêques : *εἷς τῶν πρώτων ἐπισκόπων ἅμα καὶ δυσὶν ἑτέροις πλησίον τοῦ θυσιαστηρίου ἑστώς*. Le consécrateur n'occupe pas la *cathedra*. On doit supposer que l'ordination est célébrée dans l'Église vacante.

(2) Palladius, *Dialogus de vita S. Ioannis Chrysost.*, 16 (PG, t. XLVII, p. 53).

(3) Jaffé, 385. *Epistolae Romanorum pontificum*, édit. Coustant, p. 1198. Paris, 1721.

(4) *De eccl. hierarch.*, v, 3, 1 : *ἐξαίρετα δὲ καὶ ἔκκριτα τοῖς ἱεράρ-*

Digitized by Google

La liturgie latine, au contraire, ne connaît pour l'ordination épiscopale d'autre rite que l'imposition des mains accompagnée d'une invocation. S. Ambroise écrit, en 380, à Felix, évêque de Côme, en le félicitant de son ministère : « On ne me reprochera pas le jugement que j'ai porté sur toi en te faisant évêque, ni l'ordination que je t'ai conférée : *Ordinatio non reprehendetur quam accepisti per impositionem manuum mearum et benedictionem in nomine Domini Iesu* (1). »

Nous avons, du 6 ou du 7 janvier 419, la requête qu'adressent à l'empereur Honorius les prêtres de l'Église romaine pour la défense du pape élu Boniface contre son compétiteur Eulalius. Ils représentent que Boniface a été élu régulièrement par eux prêtres « *participato cum christiana plebe consilio* », et le choix de Boniface approuvé par ce peuple, « *acclamatione totius populi et consensu meliorum civitatis.* » Après quoi, Boniface a été consacré non moins régulièrement, « *divinae institutionis ordine consecratum* » : en présence d'environ soixante-dix prêtres,en présence de neuf évêques de diverses provinces, on a procédé à la bénédiction de l'élu en temps voulu (un dimanche sans aucun doute), « *benedictionem competenti tempore constat fuisse celebratam.* » Ils reconnaissent qu'Eulalius a eu à son sacre des évêques, l'évêque d'Ostie avec d'autres, « *exhibito cum aliis Ostiensi episcopo*», mais l'évêque d'Ostie avait été amené malgré lui et à demi mort (2). Ce document romain nous fait connaître 1° l'élection du pape par les prêtres de Rome, 2° l'approbation requise du peuple sous forme d'acclamation, 3° le jour compétent de l'ordination de l'élu, 4° la présence d'évêques à la dite ordination, 5° le nom de *benedictio* donné au rite de l'ordination, 6° le rôle de consécrateur habituel du pape réservé à l'évêque d'Ostie. Ce rôle de l'évê-

χαις μὲν ἡ τῶν λογίων ἐπὶ κεφαλῆς ἐπίθησις, οὐκ ἐχόν των τοῦτο τῶν ὑφειμένων ταγμάτων (PG, t. III, p. 509). Et encore, *ibid.* 7 et 8 (p. 513 et 516). La liturgie byzantine du sacre des évêques est restée fidèle à l'imposition des mains et de l'Évangile comme rite essentiel et unique.

(1) S. Ambroise, *Epistul.* iv, 6. Rapprochez xix, 7 : « Cum ipsum coniugium velamine sacerdotali et benedictione sanctificari oporteat...» Le pape S. Grégoire dans le concile romain de 595, dira : « Ordinando episcopo pontifex manum imponit... Pontificem non decet manum quam imponit vendere. » PL, t. LXXVII, p. 1337. S. Augustin, *Sermo ad Caesareen.* 2 : « Invocatio nominis Dei super caput ipsorum quando ordinantur episcopi, invocatio illa Dei est non Donati ».

(2) *Collectio Avellana*, n° 17, édit. Guenther (CSEL), p. 63-65, Vienne, 1898.

Digitized by Google

que d'Ostie est signalé par S. Augustin dans un écrit qui date de 411 (1).

Rappelons que, dans le ressort métropolitain du pape, l'élection se faisait dans l'Église dont le siège était vacant ; l'élu était ensuite conduit à Rome avec le procès-verbal de son élection, *decretum* ; le pape s'assurait de la régularité de l'élection et du mérite de l'élu, et il procédait ensuite à son ordination. Tous les suffragants du pape étaient ainsi sacrés par le pape à Rome (2).

Nous pouvons, après cette préhistoire du sacre des évêques, venir à l'étude des sacramentaires.

***

Le Sacramentaire Léonien, d'abord, avec le texte de sa *Consecratio episcoporum* (3). En tête, les oraisons et le *Hanc igitur* propres à la messe du sacre, à savoir :

> *Collecte* :] Exaudi Domine supplicum preces ut quod nostro gerendum est ministerio tua potius virtute firmetur (4). Per.
>
> *Secrète* :] Suscipe Domine quaesumus munera famuli tui *illius* et propitius in eodem tua dona custodi. Per.
>
> *Hanc igitur* :] Hanc igitur oblationem quam tibi offerimus pro *illo* famulo tuo quem ad pontificalem gloriam promovere dignatus es quaesumus Domine placatus accipias ut quod divino munere consecutus est divinis effectibus consequatur. Per.
>
> *Postcommunion* :] Adesto misericors Deus ut quod actum est nostrae servitutis officio tua benedictione firmetur. Per.

Le sacramentaire donne ensuite les deux pièces maîtresses de la consécration, sans mentionner aucun rite concomitant. C'est d'abord l'oraison :

> Propitiare Domine supplicationibus nostris et inclinato super hos famulos tuos cornu gratiae sacerdotalis benedictionis tuae in eos effunde virtutem. Per.

Notez que le Léonien, qui dans la secrète et le *Hanc igitur* parle de l'évêque à consacrer au singulier, suppose maintenant que c'est

(1) S. Augustin, *Breviculus*, iii, 29 : « ... nec Romanae Ecclesiae ordinat aliquis episcopus metropolitanus, sed de proximo Ostiensis episcopus. » Voyez Duchesne, *Liber pontificalis*, t. I, p. 203. Paris, 1886.

(2) P. Batiffol, *Le Siège apostolique*, p. 160. Paris, 1924.

(3) *Sacramentarium Leonianum*, édit. Feltoe, p.119-120. Cambridge, 1896.

(4) Le copiste avait écrit d'abord *peragatur*.

Digitized by Google

plusieurs évêques que l'on consacre. On peut voir dans ce pluriel un trait romain, car à Rome les consécrations d'évêques étaient fréquentes et les consécrations au pluriel aussi, tandis que, pour les provinces qui avaient un métropolitain, les consécrations se faisaient le plus souvent dans l'église à pourvoir et donc ne comportaient qu'un évêque à consacrer.

Le Sacramentaire Léonien donne ensuite la préface consécratoire :

> Deus honorum omnium Deus omnium dignitatum quae gloriae tuae sacratis famulantur ordinibus, Deus qui Mosen famulum tuum secreti familiaris adfatu inter cetera caelestis documenta culturae de habitu quoque indumenti sacerdotalis instituens electum Aharon mystico amictu vestiri inter sacra iussisti ut intellegentiae sensum de exemplis priorum caperet secutura posteritas ne eruditio doctrinae tuae ulli deesset aetati cum et aput veteres reverentiam ipsa significationum species obtineret et aput nos certiora essent experimenta rerum quam enigmata figurarum. Illius namque sacerdotii anterioris habitus nostrae mentis ornatus est et pontificalem gloriam non iam nobis honor commendat vestium, sed splendor animorum (1) quia et illa quae tunc carnalibus blandiebantur obtutibus ea potius quae in ipsis erant intelligenda poscebant. Et idcirco his famulis tuis quos ad summi sacerdotii ministerium delegisti (2) hanc quaesumus Domine gratiam largiaris ut quidquid illa velamina in fulgore auri in nitore gemmarum in multimodi operis varietate signabant hoc in horum moribus actibusque clarescat. Conple in sacerdotibus tuis mysterii tui summam et ornamentis totius glorificationis instructos caelestis unguenti fluore sanctifica. Hoc Domine copiose in eorum caput influat hoc in oris subiecta decurrat hoc in totius corporis extrema descendat et tui spiritus virtus et interiora horum repleat et (3) exteriora circumtegat.Abundet in eis constantia fidei puritas dilectionis sinceritas pacis. Tribuas ei cathedram episcopalem ad regendam Ecclesiam tuam et plebem universam. Sis eis auctoritas sis eis potestas sis eis firmitas. Multiplices super eos benedictionem et gratiam tuam ut ad exorandam semper misericordiam tuam tuo munere idonei tua gratia possint esse devoti. Per.

C'est tout ce que le Sacramentaire Léonien a pour la consécration des évêques.

(1) *animarum* a prévalu.
(2) *elegisti*, de même.
(3) *ut*, de même.

Digitized by Google

Le Sacramentaire Grégorien donne lui aussi pour ce qu'il nomme *Benedictio episcoporum* (1) les oraisons et le *Hanc igitur* de la messe :

Collecte :] Adesto supplicationibus nostris omnipotens Deus et quod humilitatis nostrae gerendum est ministerio tuae virtutis impleatur effectu (2). Per.

Secrète :] Haec hostia Domine quaesumus emundet nostra delicta et sacrificium celebrandum subditorum tibi corpora mentesque sanctificet. Per.

Hanc igitur :] Hanc igitur oblationem servitutis nostrae sed et cunctae familiae tuae quam tibi offerimus etiam pro famulo tuo *illo* quem ad episcopatus ordinem promovere dignatus es quaesumus Domine ut placatus accipias et propitius in eo tua dona custodias ut quod munere divino consecutus est divinis effectibus exsequatur diesque nostros...

Postcommunion :] Haec nos communio Domine purget a crimine et caelestis remedii faciat esse consortes. Per.

Le *Hanc igitur* ici peut se ramener à celui du Léonien, mais il a l'incise *diesque nostros* que l'on sait avoir été une innovation du pape S. Grégoire, et que le Léonien ne connaît pas, car il est antérieur à S. Grégoire.

On ne peut douter que le Léonien et le Grégorien représentent très authentiquement l'usage romain, dans lequel la consécration ou bénédiction de l'évêque élu est donc constituée par l'oraison *Propitiare* et la préface *Deus honorum*

***

Le Sacramentaire Gélasien nous donne ce qu'il appelle *Orationes de episcopis ordinandis* (3). Nous y trouvons les oraisons de la messe, la collecte *Exaudi* du Léonien, la secrète *Suscipe* du Léonien, pas de *Hanc igitur* spécial, enfin une postcommunion autre que celle du Léonien :

Postcommunion :] Plenum quaesumus Domine in nobis reme-

(1) *The Gregorian Sacramentary*, édit. WILSON, p. 5-6. Londres, 1915.

(2) On se rappelle que cette oraison, à quelques variantes près, servait de postcommunion au Léonien.

(3) *The Gelasian Sacramentary*, édit. WILSON, p. 151-153. Oxford, 1894. Le texte de Wilson est pris au *Vatican. Reginen.* 316, c'est proprement le Gélasien du VIIe siècle, soit la liturgie romaine prégrégorienne acclimatée en France.

Digitized by Google

dium tuae miserationis operare et tales nos esse perfice ut propitius fovere digneris. Per.

Mais le Gélasien met en tête un invitatoire qui s'adresse à l'assistance et qui est ainsi conçu :

Oremus dilectissimi nobis ut his viris ad utilitatem ecclesiae provehendis benignitas omnipotentis Dei gratiae suae tribuat largitatem. Per.

Remarquons qu'il y a plusieurs évêques à consacrer, comme dans le Léonien. Aussitôt après, le Gélasien donne l'oraison *Propitiare* et la préface *Deus honorum*, les évêques à consacrer toujours désignés au pluriel.

Le texte de la préface *Deus honorum* est le texte du Léonien, mais avec une longue incise de 23 lignes, sur 55 que compte le morceau entier (1).

... Abundet in his constantia fidei puritas dilectionis sinceritas pacis. < Sint speciosi munere tuo pedes horum ad euangelizandum pacem ad euangelizandum bona tua. Da eis Domine ministerium reconciliationis in verbo et in factis et in virtute signorum et prodigiorum. Sit sermo eorum et praedicatio non in persuasibilibus humanae sapientiae verbis sed in ostensione spiritus et virtutis. Da eis Domine claves regni caelorum. Utantur nec glorientur potestate quam tribuis in aedificationem non in destructionem. Quodcumque ligaverint super terram sit ligatum et in caelis et quodcumque solverint super terram sit solutum et in caelis. Quorum detinuerint peccata detenta sint et quorum dimiserint tu dimittas. Qui benedixerit eis sit benedictus et qui maledixerit eis maledictionibus repleatur. Sint fideles servi et prudentes quos constituas tu Domine super familiam tuam ut dent illis cibum in tempore necessario ut exhibeant omnem hominem perfectum. Sint sollicitudine impigri sint spiritu ferventes. Odiant superbiam diligant veritatem nec eam unquam deserant aut lassitudine aut timore superati. Non ponant lucem tenebras nec tenebras lucem. Non dicant malum bonum nec bonum malum. Sint sapientibus et insipientibus debitores ut fructum de profectu omnium consequantur.> Tribuas ei Domine ...

La présence de cette longue interpolation dans le Gélasien pose la question de savoir si nous avons là une variante de la formule romaine, ou une retouche de cette formule romaine exécutée en pays gallican. Mgr Duchesne estimait que « le style, la tournure de ce passage est tout à fait conforme au reste du morceau », et il était

(1) Je reproduis le texte de Wilson,

Digitized by Google

porté à croire « qu'il a dû faire partie de la formule romaine originale » (1). J'hésite à le croire. Cette interpolation, en effet, n'est pas, comme le reste, pénétrée de symbolisme et difficile d'écriture : elle est un clair centon de textes scripturaires. J'ai peine à croire que, à Rome, avant l'âge de S. Grégoire, on eut demandé à Dieu pour les évêques le don d'évangéliser « *in virtute signorum et prodigiorum* », tandis que cela était simple dans le pays de S. Martin ! Jamais à Rome on n'aurait demandé à Dieu de donner à un évêque quelconque les clés du royaume des cieux, que le Sauveur a promises au seul apôtre Pierre dans l'Évangile (2). Si enfin cette interpolation était romaine, comment se fait-il qu'elle manque au Grégorien ?

Le sacramentaire auquel on donne le nom de *Missale Francorum* (*Vatican. Reginen.* 257, début du VIIIe siècle) n'est pas un sacramentaire gallican de rit, c'est un sacramentaire romain, très proche du Gélasien, et qui a subi des retouches gallicanes,car le ms. a été copié en pays gallican.

En tête de ses *Orationes et preces de episcopis ordinandis* (3), il place l'invitatoire *Oremus dilectissimi* du Gélasien, et parle comme le Gélasien au pluriel des évêques à consacrer. Il a du Gélasien la collecte *Exaudi Domine*, la secrète *Suscipe*. Il a le *Hanc igitur* et la postcommunion *Adesto* du Grégorien, et en propre une postcommunion de rechange (*Ecclesiam tuam Domine benignus inlumina...*). Il a l'oraison *Propitiare*. Mais surtout il a dans la préface *Deus honorum* la grande interpolation *Sint speciosi* du Gélasien : elle était donc bien et dûment reçue en pays gallican, quand à Rome elle était inconnue encore (4).

(1) Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 2e édit. p. 347. Paris, 1898.

(2) Au contraire, S. Gildas suppose que tout évêque est successeur de S. Pierre, *Liber Querulus*, III, 1 : « Sacerdotes habet Britannia, sed insipientes,... sedem Petri apostoli immundis pedibus usurpantes... » PL, t. LXIX, p. 367.

(3) Mabillon, *Liturgia gallicana*, p. 307-311. Paris, 1729.

(4) Le *Missale Francorum* nous a conservé des formules du rite gallican des ordinations . 1° L'*Exhortatio ad populum cum episcopus ordinatur*. Incipit : *Servanda est dilectissimi fratres in excessu sacerdotum lex antiquae Ecclesiae...* 2° *Collectio*, terme gallican qui désigne ici une admonition à l'assistance. Incipit : *Deum totius sanctificationis*. Puis vient notre préface *Deus honorum* (avec l'incise *Sint pretiosi*) qui s'intitule *Consecratio*. Il ressort de là que le dit missel franc n'a pas conservé de *consecratio* pure gallicane. — On sait qu'il ne s'est conservé aucune formule pour l'ordination des évêques au rit mozarabe.

Digitized by Google

La comparaison que nous venons de faire du Sacramentaire Léonion et du Sacramentaire Grégorien d'une part, du Sacramentaire Gélasien d'autre part, nous permet d'énoncer que jusqu'à la fin du VIIIe siècle, les sacramentaires de rit romain ne connaissent pour la consécration des évêques que la prière *Propitiare* et la préface *Deus honorum*,avec ou sans l'incise *Sint speciosi* dans la dite préface.

Jusqu'à la fin du VIIIe siècle, les sacramentaires se taisent sur le cérémonial qui accompagne les deux formules *Propitiare* et *Deus honorum omnium*. L'*Ordo romanus* VIII va nous le faire connaître, qui décrit les ordinations telles qu'elles se célèbrent dans l'Église romaine : il s'est conservé dans un ms. du IXe siècle, mais son texte peut remonter au VIIe siècle (Duchesne).

Il décrit, dans sa seconde partie (1), l'ordination de l'évêque, qui se répartit en trois actes. 1° L'évêque ayant été élu dans l'Église dont le siège est vacant, le *decretum* ou procès verbal de son élection est apporté au pape, qui fait interroger l'élu par l'archidiacre. 2° Second acte, le pape reçoit les envoyés de l'Église à pourvoir, vérifie leur *decretum*, les interroge sur leur élu. Celui-ci est introduit alors et le pape l'interroge.L'ordination est fixée au lendemain (2). Nous avons là la plus ancienne description du *Scrutinium serotinum*. 3° Troisième acte, l'ordination de l'élu. Nous ne nous arrêterons qu'à ce troisième acte.

L'ordination a lieu toujours un dimanche (3). Le pape arrive à l'église (on ne nous dit pas laquelle) où évêques, prêtres et les autres ordres du clergé l'attendent. Le pape entre dans le *secretarium*, ordre est donné à la scola de chanter (*psallere*), le pape sort du *secretarium* et s'avance processionnellement à l'accoutumé (*procedit de secretario cum omni decore in ecclesia ipsa, sicut mos est*). L'entrée achevée (*completo introitu*), on ne chante pas le *Kyrie eleison*, mais le pape dit la collecte. On lit ensuite l'épître, qui est prise à l'épître à Timothée (I Tim. III, 1 et suiv. *Si quis episcopatum desiderat...*). Suit le gra-

(1) PL, t. LXXVIII, p. 999-1004. La première partie a trait à l'ordination des acolytes, des sous-diacres, des diacres ,des prêtres.

(2) Ce point est marqué déjà dans S. LÉON,*Epistul.* VI, 6 ; IX, 1 ; X, 6 ; CXI, 2. Cfr COUSTANT, *o. c.*, p. 957.

(3) Voyez S. LÉON,*Epistul.*, IX, 1. L'ordination sacerdotale et lévitique » se fera dans la nuit du samedi au dimanche : « Eius noctis quae in prima sabbati lucescit exordia deligantur, in quibus his qui consecrandi sunt ieiunis et a ieiunantibus sacra benedictio conferatur. Quod eiusdem observanti ae erit si mane ipso dominico die continuato sabbati ieiunio celebretur ».

Digitized by Google

duel. Pendant qu'on chante le graduel, l'archidiacre sort avec les acolytes et les sous-diacres, il va chercher l'élu, il le vêt de la dalmatique, de la planète, il le chausse des *campagi* (1). Il l'introduit alors dans l'église et le conduit devant le pape, qui le présente en ces termes :

> Clerus et plebs consentiens civitatis talis cum adiacentibus parochiis suis elegerunt sibi illum talem diaconum vel presbyterum episcopum consecrari.
>
> Oremus itaque pro eodem viro ut Deus et Dominus noster Iesus Christus tribuat ei cathedram episcopalem ad regendam Ecclesiam suam et plebem universam.

Notons que, si l'élu est diacre, point n'est question de l'ordonner prêtre, avant de l'ordonner évêque (2).

> Deinde scola incipit *Kyrie eleison* cum litania.
>
> Prostratus domnus apostolicus (3) cum sacerdotibus et ipso electo in terra ante altare completa litania surgent et tunc benedicent eum.
>
> Et benedictione expleta dat osculum domnus apostolicus, et tenens eum archidiaconus deportat eum et sic dat osculum episcopis et presbyteris. Et tunc iubet eum domnus apostolicus supra omnes episcopos sedere.
>
> Et dum sederit dicitur *Alleluia*, deinde euangelium,et expletur missa.

L'ordination de l'évêque, ici comme dans les sacramentaires jus-

(1) Duchesne, *Origines*, p. 380 : « C'était, déjà au sixième siècle, la chaussure de cérémonie du haut clergé de Rome et de Ravenne. Pour la porter, il fallait une permission du pape ». Duchesne ajoute qu'on peut la voir représentée dans les mosaïques du temps, notamment celles de Saint-Vital de Ravenne, où elle est portée par l'empereur, les officiers de sa cour, l'évêque de Ravenne et ses diacres. S. Grégoire (*Epistul.* viii, 27) interdit aux diacres de Catane de porter les *campagi* : il déclare qu'en Sicile seuls les diacres de Messine y ont droit, privilège qui leur a été octroyé par ses prédécesseurs. Les *campagi* emboitaient le talon et l'extrémité du pied, et ils étaient attachés avec des courroies. C. Enlart, *Manuel d'archéologie*, t. III, p. 260 et 386 (Paris, 1916), fait des *campagi* un insigne de la dignité sénatoritale, au vi^e siècle,sur le témoignage de Jean le Lydien.

(2) Sur le diacre fait évêque sans avoir reçu la prêtrise, voyez S. Gregor., *Epistul.* x, 34, et la note de l'édition bénédictine (*PL*, t. LXXVII, p. 1090).

(3) *Apostolicus*, au viie siècle, désigne le pape, et *domnus* qualifie le pape vivant. Ai-je besoin de rappeler que *sacerdotes* désigne les évêques ?

Digitized by Google

qu'à la fin du VIIIe siècle, est essentiellement une bénédiction. L'*Ordo romanus* VIII suppose connu le texte de cette bénédiction, elle est dans les sacramentaires. Par contre, il nous dit ce que les sacramentaires ne disent pas, à savoir que le pape et les évêques assistants se prosternent, pendant que la scola chante la litanie.

La litanie est une supplication au sens du mot grec *λειτανεία*, au sens aussi des formules qui en sont la base : *Κύριε ἐλέησον, Χριστὲ ἐλέησον*. La litanie à Rome est un chant alterné : la formule est chantée par les clercs, et elle est répétée par le peuple : « *A clericis dicitur et a populo respondetur* », écrit S. Grégoire à l'évêque de Syracuse (*Epistul.* IX, 12). Chaque formule peut être répétée plusieurs fois, comme c'est l'usage pour les acclamations. Le texte que nous en avons dans le Pontifical Romain n'est pas postérieur au XIIIe siècle (1).

Sitôt achevée la *benedictio*, et sans qu'il soit question d'onction, ni de crosse ou d'anneau, le pape embrasse l'évêque qu'il vient d'ordonner, les évêques et les prêtres présents l'embrassent à leur tour. Puis le pape l'invite à s'asseoir au presbyterium, où il prend la première place entre les évêques. La messe se poursuit alors, avec l'Alleluia, l'évangile, et le reste.

***

La liturgie de l'ordination épiscopale, attestée par les Sacramentaires Léonien, Gélasien, Grégorien, et par l'*Ordo romanus* VIII, est demeurée sans changement jusqu'à la fin du VIIIe siècle, à Rome. Elle va maintenant se surcharger de traits nouveaux. Je laisse de côté ce qui concerne le *scrutinium serotinum*.

Nous avons un excellent témoin de la liturgie du IXe siècle dans le Pontifical de Milan (2). Ce pontifical milanais est incontestable-

(1) Les litanies que nous avons dans le Pontifical Romain sont celles qui figurent dans le Pontifical de Durand. Il est vrai que Durand y fait figurer les saints de Mende, qu'on a expulsés plus tard. Mais Durand ne fait figurer dans sa litanie ni S. Bernard, ni S. Dominique, ni S. François, qui sont les saints les plus récents nommés dans le texte du Pontifical Romain. M. Edm. Bishop signale le plus ancien texte de litanie romaine dans la *Deprecatio Gelasii* produite par Alcuin (PL, t. CI, p. 560). M. Bishop ne doute pas que ce texte puisse être du pape Gélase Ier, donc de la fin du Ve siècle. BISHOP, *Liturgica Historica*, p. 124, Oxford, 1921. Mais il est bien difficile de voir là une litanie « répondue » par le peuple, comme le veut S. Grégoire.

(2) *Pontificale in usum Ecclesiae Mediolanensis*, édit. MAGISTRETTI,

Digitized by Google

ment de rit romain, M. Magistretti a eu raison de l'affirmer fermement (p. XIX et XXI).

La messe commence, où nous retrouvons la collecte *Adesto*. Une fois dite l'épître et chanté le graduel, le consécrateur s'adresse à l'assistance :

> Dilectissimi fratres, elegistis hunc presbyterum ad episcopatum?
> Respondent clerus et populus tribus vicibus dicendo :
> Ipsum omnes elegimus.
> Iterum dicat ordinator electi :
> Est dignus et iustus hoc subire ministerium?
> Respondent tribus vicibus :
> Dignus est, iustus est.
> Iterum ordinator dicat :
> Auxiliante Domino nostro Ihesu Christo, et beato Petro apostolo intercedente, volumus hunc... fratrem nostrum ordinare ad episcopatum, si vobis omnibus placet.
> Respondent tribus vicibus :
> Placet nobis omnibus.
> Inde ad populum dicat :
> Orate pro nobis.

Aussitôt commence la litanie : le consécrateur, l'élu, les évêques assistants se prosternent *super stramenta*, des tapis ou paillassons devant l'autel, jusqu'à l'*Agnus Dei* de la litanie chantée par la scola. Les évêques se relèvent alors et l'on impose l'Évangile sur la tête de l'élu :

> Ut autem surrexerint ponant euangelium super caput electi, et episcopi soli manus suas, et dicat ordinator : Oremus, Propitiare...

L'oraison dite, commence la préface *Deus honorum*, dont le Pontifical de Milan a conservé le texte ancien (c'est-à-dire sans l'incise *Sint speciosi*), et la préface achevée le consécrateur procède à l'onction de la tête :

> Et fundat oleum super caput eius in modum crucis dicens : In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti ungueo te in sacerdotem magnum ad regendam Ecclesiam Dei et plebem universam. Et det osculum ordinatori et ceteris episcopis.

La cérémonie de la consécration est achevée.

p. 49-54. Milan, 1897. L'édition repose sur le ms. 14, IXe siècle, du chapitre de Milan.

Digitized by Google

L'imposition de l'Évangile est mentionnée, dans l'*Ordo romanus* IX, que l'on date du VIIIe siècle (1). Il est vrai que ce rite est réservé là à l'ordination du pape. Après une prière, qui ne saurait être que la litanie, l'élu « *erigitur ab episcopis et statuitur inter sedem et altare, et tenent euangelium super caput vel cervicem ipsius.*(2)» On prononce alors aussitôt la prière de la consécration, il n'est pas parlé d'imposition des mains, pas davantage d'onction. Nous ne voyons pas dans les textes antérieurs que le pape imposât l'vÉangile aux évêques qu'il consacrait. On peut présumer que ce rite propre à l'ordination du pape, avait dessein de signifier que le pape recevait du Christ en personne l'imposition des mains, et non d'évêques qui étaient ses suffragants, à commencer par l'évêque d'Ostie. Il se peut que l'imposition de l'Évangile soit à Rome un rite emprunté aux Grecs par quelqu'un des papes, soit syriens, soit grecs, de naissance, qui ont siégé entre la fin du VIIe siècle et le milieu du VIIIe.

La seconde durable nouveauté du Pontifical de Milan est l'onction de la tête. On sait l'importance que l'Ancien Testament donne au rite matériel de l'onction, l'onction d'Aaron, l'onction des prêtres, des prophètes, des rois (3). La préface *Deus honorum* a vu dans

(1) Il est possible aussi que le rite de l'imposition de l'Évangile s'il vient des Grecs, ait pénétré en Occident par une autre voie que Rome. Il est attesté, en effet, par le sacramentaire de Gellone, dès la seconde moitié du VIIIe siècle, sacramentaire représentatif du Gélasien du VIIIe siècle ou Gélasien rajeuni. Sur le sacramentaire de Gellone, voyez V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibl. publ. de France*, t. I, p. 1-8. Paris, 1924. AMALAIRE, *De eccl. off.*, II, 14 (*PL*, t. CV,p. 1092) écrit : « Dicit libellus, secundum cuius ordinem celebratur ordinatio apud quosdam, ut duo episcopi teneant Euangelium super caput eius, quod neque vetus auctoritas intimat,neque apostolica traditio,neque canonica auctoritas. » Les *Statuta antiqua* qui sont de S. Césaire d'Arles, mais ne portent pas son nom, ont l'imposition de l'Évangile : « Episcopus cum ordinatur, duo episcopi exponant et teneant Euangeliorum codicem super caput eius,et, uno super eum fundente benedictionem, reliqui omnes episcopi qui adsunt manibus suis caput eius tangant. » PL, t. LVI, p. 887.

(2) PL, t. LXXVIII, p. 1006. Le *liber diurnus* II, 8, qui représente l'usage romain du VIIIe siècle, confirme l'*Ordo rom.* IX. PL, t. CV, p. 38-39.

(3) *Exod.*, XXX, 30 : « Aaron et filios eius unges sanctificabisque eos ut sacerdotio fungantur. » *Levit.*, IV, 3 : « Si sacerdos qui unctus est peccaverit... » *Is.*, LXI, 1 : « Spiritus Domini super me, propter quod unxerit me ». I *Reg.*, XV, 17 : « Unxit te Dominus in regem super Israel. » Etc.

Digitized by Google

l'onction le symbole du sacerdoce ecclésiastique, d'accord en cela avec la littérature patristique, pour laquelle l'onction est un symbole du dit sacerdoce (1). Le symbolisme a créé le rite, mais cette création n'est ni romaine, ni ancienne. Elle n'est pas romaine, et nous en avons pour preuve que la messe chrismale du jeudi saint, dans la préface consécratoire du saint chrême, ne suppose pas que le saint chrème doive servir à autre chose qu'à oindre les nouveau-baptisés (2). Mgr Duchesne croit retrouver l'onction des évêques dans la liturgie celtique dès le VIe siècle (3). Amalaire (4), au début du IXe siècle, connaît cette onction de la tête : on peut donc y voir un rite de la liturgie carolingienne.

L'onction des évêques va de pair avec l'onction des rois. En

(1) HIERONYM., *Epistul.* LXIV, 5 : « Pontifex et episcopus... carne agni sacro ore conficiens,quia *sanctum oleum Christi Dei sui super eum est* [*Lev.*, XXI, 12]. » LÉON, *Sermo* LIX, 7 :« Nunc et ordo clarior levitarum,et dignitas amplior seniorum,et sacratior est unctio sacerdotum ». LXVI, 2 : « Nihil legalium institutionum, nihil propheticarum resedit figurarum, quod non totum in Christi sacramenta transierit. Nobiscum est signaculum circumcisionis, sanctificatio chrismatum, consecratio sacerdotum. » S. Ambroise,pensant au sacerdoce de tous les chrétiens, écrit : « Omnes filii Ecclesiae sacerdotes sunt, ungimur enim in sacerdotium sanctum. » *Exposit. in Lucam*, V, 33. Rapprochez l'inscription de l'évêque africain Cresconius (vers 420) :

Cresconius legibus ipsis et altaribus natus
honoribusque in ecclesia catholica unctus

P. MONCEAUX, « *Cuicul chrétien* », dans *Miscellanea G. B. de Rossi*, t.I, p. 106 (Rome, 1923). S.Grégoire qualifie l'évêque de « unctus Domini. » *Epistul.* XIV, 17. On cite un texte très expressif de S.Grégoire, *In libr. Reg.* IV, 5 : « Tulit Samuel lenticulam olei et effudit super caput eius (= *Saul*). Hoc profecto hac unctione exprimitur quod in sancta Ecclesia nunc etiam materialiter exhibetur, quia qui in culmine ponitur sacramenta suscipit unctionis. » Mais ce commentaire ne saurait être de S. Grégoire. F. H. DUDDEN, *Gregory the Great*, t. I, p. IX. Londres, 1905.

(2) On pourra rapprocher AMBROS., *Epistul.*, XLI, 20 : « Ecclesia habet oleum... » Énumération de l'emploi de cette huile, rien pour oindre les prêtres ou les évêques. GREGOR., *Moralia in Iob*, XIX, 15 : « Et rivi vocantur olei, quia decurrunt et ungunt. In quibus quisquis tingitur ungitur, quisquis ungitur interius impinguatur. » Donc huile pour le baptême, mais pas pour autre chose.

(3) DUCHESNE, *Origines*, p. 364.

(4) AMALAR., *De eccl. off.*, II, 14.Les *Statuta Ecclesiae antiqua* ne la connaissent pas. — L'usage de serrer après l'onction la tête du consacré avec une bandelette de toile est signalé au XIIe-XIIIe siècle. THALHOFER-EISENHOFER, *o. c.*, t. II, p. 413.

Digitized by Google

754, le pape Étienne II à Saint-Denis a oint Pépin et ses deux fils : « *Christianissimus Pippinus rex ab eodem sanctissimo papa,Christi gratia,cum duobus filiis suis reges uncti sunt Francorum* » (1). Mais déjà, trois ans plus tôt, en 751, à Soissons, à l'occasion de son élévation à la royauté,Pépin avait été oint une première fois, ainsi que le rapporte un fragment de chronique du temps : « *[Pippinus] per auctoritatem et imperium sanctae recordationis domni Zachariae papae, et unctionem sancti chrismatis per manus beatorum sacerdotum Galliarum, et electionem omnium Franchorum,... in regni solio sublimatus est* » (2). On peut penser que l'onction de Pépin, en 751, est une création des évêques francs, les rois mérovingiens n'ont jamais reçu aucune onction (3).

Cette création n'est sans doute qu'un emprunt, car dès le VIIe siècle les rois wisigoths à leur avènement recevaient une onction. Nous le savons pour le roi Wamba, devenu roi en 672, et sacré à Tolède peu après : « *Ungi se per sacerdotis manus ante non passus est, quam sedem adiret regiae urbis... At ubi ventum est quo sanctae unctionis susciperet signum in Praetoriensi ecclesia, sanctorum scilicet Petri et Pauli,... curvatis genibus, oleum benedictionis per sacri Quirici pontificis manus vertici eius refunditur, et benedictionis copia exhibetur* ». Ce texte est de S. Julien de Tolède, dans son *Historia Galliae* (4). Le rite de l'onction des rois est inconnu encore de S. Isidore de Séville († 636), mais on le voit pratiqué pour le roi Ervige en 680, pour le roi Egica en 687, pour le roi Witiza en 701 (5). Ce n'était pas un emprunt aux usages de la cour byzantine, qui, au xe siècle encore, ne connaissait pour les empereurs que le couronnement, pas d'onction (6).

Il serait bien intéressant de pouvoir dire si l'onction des rois a été une imitation de l'onction des évêques, ou si l'onction des évêques est une imitation de l'onction des rois. Du moins l'une et l'autre sont-elles inspirées de l'Ancien Testament.

(1) *Lib. pontif.* éd. DUCHESNE, t. I, p. 448.

(2) *Ibid.*, p. 458.

(3) G. WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. II, 1, p. 174. Leipzig, 1882. M. BLOCH, *Les rois thaumaturges*, p. 62 et 68 ; et encore p. 462-463. Strasbourg, 1924.

(4) *Lib. ordinum*, édit. FÉROTIN, p. 497-498. Paris, 1904.

(5) *Ibid.*

(6) BLOCH, p. 474-475. Le livre *Des cérémonies*, compilé sous Constantin Porphyrogenète (945-959), décrit le couronnement : l'onction n'y paraît point. M. BLOCH (p.460-477) a une bonne étude sur les origines de l'onction royale.

Digitized by Google

***

Nous devons à M. Andrieu d'avoir réhabilité cet *Ordo romanus antiquus* publié en 1568 à Cologne par Melchior Hittorp (1), et que M. Bishop naguère encore dénonçait comme un document décevant. M. Andrieu a montré que les mss où se rencontre le dit *Ordo romanus antiquus* sont tous des pontificaux, de race germanique,anciens, remontant au commencement du XIe siècle (2), voire même au Xe. M. Andrieu, qui en a repéré de nombreux exemplaires, inclinerait à l'appeler le Pontifical romano-germanique du Xe siècle (3). Il y voit l'authentique ancêtre du Pontifical Romain.

Le Pontifical romano-germanique dépend de l'*Ordo romanus* VIII, dont il est bien évidemment un état plus récent.

Toute ordination d'évêque a lieu un dimanche, en principe.Cependant l'usage permet maintenant d'y procéder quelquefois « *in natalitiis apostolorum* » (HITTORP, p. 97). L'entrée du consécrateur n'est pas décrite. La cérémonie commence par l'examen de l'élu : « *Incipit examinatio in ordinatione episcopi secundum Gallorum institutiones : Antiqua sanctorum patrum...* » (4). Cet examen gallican fait double emploi avec le *scrutinium serotinum* romain, et l'on comprend que, retenu par la liturgie romaine, il ait évincé le dit *scrutinium*. On a voulu voir dans cet examen gallican des interrogations visant le Priscillianisme,(5) mais ces interrogations supposent la dogmatique de Chalcédoine,c'est dire qu'elles sont d'un temps où le Priscillianisme n'inquiétait plus personne.

Après l'épître *Si quis episcopatum desiderat*, et pendant que l'on chante le graduel, on mène l'élu au *sacrarium* et on le chausse des *campagi* ou sandales, on lui met des *manicae* (6), la dalmati-

(1) HITTORP. *De divinis cathol. Eccl. officiis*, Cologne, 1568.

(2) M. ANDRIEU, *Immixtio et consecratio*, p. 59-60. Paris, 1924.

(3) *Ibid.*, p. 63. Du même, «*L'Ordo romanus antiquus et le Liber de divinis officiis du Pseudo-Alcuin* »,dans la *Revue des sciences religieuses*. 1925, p. 642-650.

(4) Dans ces *Antiqua sanctorum Patrum statuta*, on reconnaît sans peine les *Statuta Ecclesiae antiqua* de S.Césaire, qui commencent ainsi : « Qui episcopus ordinandus est antea examinetur... » PL, t. LVI, p. 879.

(5) THALHOFER-EISENHOFER, *o. c.*, p. 410.

(6) Ces *manicae* du Xe siècle sont des gants, comme le donne clairement à entendre l'oraison *Quando induitur manicis* : « Immensam clementiam tuam rogamus... ut manus istius famuli tui... fratris nostri, sicut exterius obducuntur manicis istis...» L'usage des *manicae* n'a rien de romain. Amalaire ne les connaît pas encore. Les plus anciens gants liturgiques qui soient signalés figurent en 831 dans l'inventaire du

Digitized by Google

que, la planète. Ses deux évêques assistants, « *casulis induti* », le conduisent alors au consécrateur. Celui-ci adresse au peuple un petit discours de présentation de l'élu et il demande au peuple de signifier qu'il l'accepte pour évêque (1).

Notre Pontifical romano-germanique, en plein xe siècle, suppose que rien n'est changé en fait à la procédure traditionnelle de l'élection. L'ordination de l'élu a lieu dans l'Église vacante. On demande au peuple d'acclamer l'élu, en disant : « *Dignus est* ».L'élection est le fait des évêques, mais sur le témoignage rendu par les prêtres et tout le clergé, « *testimonio presbyterorum et totius cleri* », et sur le le conseil des citoyens du lieu y résidant, « *et consilio civium ac consistentium* ». Pas un mot du prince. Le peuple ayant déclaré que l'élu est digne, on va procéder à l'ordination, en présence des évêques de la province et d'abord du métropolitain. Il n'est dit mot du pape.

> His ita profitentibus, cum consensu clericorum et laicorum ac conventu totius provinciae episcoporum, maximeque metropolitani vel authoritate vel praesentia, ordinetur.

Le clergé commence aussitôt le *Kyrie eleison* et la litanie, pendant que le consécrateur, l'élu, les évêques assistants se prosternent devant l'autel *super stramenta*. Ils se relèvent après le chant de l'*Agnus Dei* de la litanie,deux évêques tiennent l'Évangile fermé sur la nuque de l'élu, les évêques « qui sont là » touchent de leurs mains la tête de l'élu, et le consécrateur prononce l'oraison *Propitiare* et la préface *Deus honorum* (y compris le *Sint speciosi*).

L'onction de la tête ne se fait plus après la préface, mais elle est introduite dans la préface même, sitôt prononcés les mots *caelestis unguenti flore sanctifica* (2) :

> Hic mittat chrisma in caput episcopi in modum crucis. Ungatur et consecretur caput tuum caelesti benedictione in

trésor de l'abbaye de Saint-Riquier : « Wanti castanei auro parati ». Le mot *wantus*, dont nous avons fait gant, est d'origine germanique. ENLART, *o. c.*, p. 382-383.

(1) HITTORP, *o. c.*, p. 99. Le petit discours, *Servanda est dilectissimi fratres in excessu sacerdotum...* est déjà dans le *Missale Francorum* et dans le sacramentaire de Gellone, il ne sera pas retenu par le Pontifical Romain.

(2) Il en est de même dans le Pontifical de Robert (de Jumièges). *The benedictional of archbishop Robert*, édit. WILSON. Oxford, 1903. Ce Pontifical, en réalité, a été copié pour le New-Minster de Winchester, à l'usage de l'abbé Aethelgar, qui en 988 succéda à S. Dunstan sur le siège de Cantorbery. Nous avons là un Pontifical contemporain du romano-germanique.

Digitized by Google

ordine pontificali, in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti Amen. Pax tibi. Et cum.

La préface reprend, et, quand elle est achevée le consécrateur procède à l'onction des mains (1), en disant :

Ungantur manus istae de oleo sanctificato et chrismate sanctificationis, sicut unxit Samuel David in regem et prophetam, ita ungantur et consummentur in nomine Dei Patris et Filii et Spiritus sancti, facientes imaginem sanctae crucis et salvatoris domini nostri Iesu Christi,qui nos a morte redemit et ad regna caelorum perduxit. Exaudi nos pie pater omnipotens aeterne Deus et praesta ut quod te rogamus exoremus. Per.

On pourrait croire que cette prière suffit pour l'onction des mains ; elle s'accompagne cependant d'une seconde prière, qui a les apparences d'un doublet de la première ; toutes deux passeront dans le Pontifical Romain :

Completa benedictione, confirmet pollicem consecrati cum chrismate, dicendo :

Deus pater Domini nostri Iesu Christi, qui te ad pontificatus sublimari voluit dignitatem, ipse te chrismate et mysticae delibationis liquore perfundat, et spiritalis benedictionis ubertate fecundet, ut quidquid benedixeris benedicatur, quidquid sanctificaveris sanctificetur, et consecratae manus illius vel pollicis impositio cunctis proficiat ad salutem. Per.

L'onction des mains est un trait nouveau, puisque, au IXe siècle, nous n'avions encore que l'onction de la tête. Cependant le *Missale Francorum* a dans l'ordination des prêtres une onction des mains, et pour cette onction deux oraisons, notre oraison *Ungantur* ci-dessus, et une oraison *Consecrentur* en partie remployée dans notre oraison *Deus pater* ci-dessus. Par contre, le dit missel, qui est du premier quart du VIIIe siècle, n'a aucune onction, ni de la tête, ni des mains pour l'ordination des évêques. Le sacramentaire de Gellone, seconde moitié du VIIIe siècle, a pour l'ordination des évêques l'onction des mains. On peut présumer que, pour les évêques, l'onction des mains est complémentaire de l'onction de la tête : elle n'a, en toute hypothèse, à en juger par la teneur des deux oraisons ci-dessus, aucun rapport avec la collation de la crosse et de l'anneau (2).

(1) De même dans le pontifical de Robert.

(2) Le Pontifical dit d'Egbert d' York, en vertu de son attribution à cet archevêque d' York († 766), est donné comme un pontifical du VIIIe siècle. [W. Greenwell] *The Pontifical of Egbert archbishop of York* (1853). En réalité, le ms. qui nous l'a conservé est du XIe siècle

Digitized by Google

Le Pontifical romano-germanique du xe siècle a une innovation de plus ; 1° la bénédiction et la tradition de l'anneau, 2° la bénédiction et la tradition de la crosse ou *baculus* (p. 101-102), notez bien, l'anneau d'abord.

La bénédiction de l'anneau se fait avec l'oraison *Creator et conservator* que nous avons aujourd'hui encore au Pontifical Romain. Pour la tradition de l'anneau, notre Pontifical romano-germanique a jusqu'à quatre formules de rechange, dont la dernière, *Accipe anulum fidei scilicet signaculum*, est la seule qui a été retenue par le Pontifical Romain. Cette formule donne à l'anneau la valeur d'un symbole de fidélité : l'évêque a désormais l'Église pour épouse. On attachera de l'intérêt à la première des quatre formules. :

> Accipe anulum discretionis et honoris fidei signum, ut quae signanda sunt signes, et quae aperienda sunt prodas, quae liganda sunt liges, quae solvenda sunt solvas, atque credentibus per fidem baptismatis, lapsis autem sed paenitentibus per ministerium reconciliationis, ianuas regni caelestis aperias cunctis vero de thesauro dominico nova et vetera proferas ad aeternam salutem hominibus, consolatus gratia Domini nostri.

L'anneau est avant tout un sceau, « *ut quae signanda sunt signes* ». Il est un symbole de majordomat, comme serait la clé, de majordomat spirituel, « (*ut*) *quae aperienda sunt prodas, quae liganda sunt liges, quae solvenda sunt solvas* ». Il est un symbole de l'intendance confiée à l'évêque sur le trésor du Seigneur. On comprend après cela qu'il symbolise la mise à la disposition de l'évêque des biens, soit temporels, soit spirituels, de l'Église dont il devient l'évêque. Et, en vertu même de ce symbolisme, conformément à la mentalité du ixe siècle, l'anneau peut devenir le signe de l'investiture (1).

(B. N. 10575). L'ordination des évêques comporte l'onction de la tête et des mains,la bénédiction et la tradition tant de la crosse que de l'anneau. On doit présumer que ce Pontifical, s'il remonte à Egbert, a été rajeuni. Dans le même sens, Bloch, *o. c.*, p. 464-465. Thalhofer-Eisenhofer, *o. c.*, p. 413, notent que, au xie siècle, l'onction des mains est parfois reléguée après la communion.

(1) Voyez E. Lesne, art. « *Investitures* » du *Dictionnaire* de d'Alès, col. 1091 : « Très usité dans la langue courante du ixe au xiie siècle, le terme *investire* signifie mettre en possession et s'applique à tout ce qui peut être possédé... Presque toujours une cérémonie symbolique exprime la tradition du bien. Il est représenté par un objet quelconque, couteau (*cultellus*), gant (*manica*), morceau de bois (*festuca*), dont le bailleur fait livraison matérielle à celui qu'il investit. Souvent ce gage est en rapport avec la nature du bien cédé. Ainsi une propriété

Digitized by Google

Pour la bénédiction du *baculus*, le Pontifical romano-germanique a une oraison qui n'a point passé dans le Pontifical Romain, et qui est ainsi conçue :

> Deus sine quo nihil potest benedici vel consecrari, hunc baculum consecrare dignare, ut quotiescunque famulus tuus, illum gestando et te in corde tenendo, per hunc sustentetur, tuae benedictionis ubertate repleatur. Per.

Pour la tradition du *baculus*, notre romano-germanique a la formule du Pontifical Romain, à quelques variantes près, *Accipe baculum pastoralis officii*, mais il a une seconde formule qui ne s'est pas conservée, et qui a plus de caractère :

> Accipe baculum sacri regiminis signum, ut imbecilles consolides, titubantes confirmes, pravos corrigas, rectos dirigas in viam salutis aeternae, habeasque potestatem erigendi dignos et corrigendi indignos, cooperante Domino nostro.

Disons du *baculus* ce que nous avons dit de l'anneau : il est un symbole d'investiture. Il représente le pouvoir pastoral de l'évêque, les droits qu'il exerce sur les personnes, dignes et indignes.

Avec la tradition du *baculus* l'ordination de l'évêque est achevée dans le romano-germanique. L'élu, maintenant consacré, donne le baiser de paix à son consécrateur — et à tous les diacres, — puis il est conduit par l'archidiacre au presbyterium où il donne le baiser de paix aux évêques et aux prêtres. Le pontife donne l'ordre qu'on le fasse asseoir en tête des évêques. La messe se poursuit alors (1).

Tradition de l'anneau, tradition du *baculus*, font ainsi au xe siècle, leur apparition dans les rites de l'ordination de l'évêque. Notre Pontifical romano-germanique n'a pas un mot qui donne à penser que cette investiture par la crosse et l'anneau soit disp utée au consécrateur par le prince laïque. Mais, apparemment, en confiant au consécrateur la bénédiction et la tradition de la crosse et de l'anneau, on aura voulu exprimer liturgiquement que l'investiture ne saurait être laïque. Si la querelle des investitures n'est pas ouverte encore,

foncière sera figurée par une touffe de gazon arrachée de terre (*cespes*) un arbuste qu'on remet sur place aux mains du nouveau détenteur ».

(1) Notez (Hittorp, *o. c.*, p. 102) le rite de la communion. Le célébrant donne au nouvel évêque « formatam atque sacratam oblationem integram ». Le nouvel évêque se communie lui-même sur l'autel. « Quod vero residuum fuerit, sibi reservet denuo ad communicandum unoquoque die usque quadraginta dies expletos ». Puis le nouvel évêque, sur l'invitation du célébrant, « communicat populum cum ceteris episcopis ».

Digitized by Google

la doctrine ecclésiastique s'énonce déjà clairement, et il n'est pas sans intérêt de noter que ce n'est pas à Rome, mais dans un document germanique que nous la recontrons pour la première fois.

L'usage liturgique de l'anneau et de la crosse, en effet, n'est pas un usage romain, mais un usage gallican. Nous en avons pour témoin la lettre adressée, en 867, par l'empereur Charles le Chauve au pape Nicolas Ier. L'empereur s'explique sur le cas célèbre de l'archevêque de Reims Ebo. Quand Ebo a reparu à Reims à la mort de Louis le Pieux qui l'en avait chassé, il a été accueilli par ses collègues et ses suffragants : tous ceux qui étaient présents ont communié avec lui, et, ajoute Charles le Chauve, ceux de ses suffragants qui avaient été ordonnés pendant son absence, ont reçu de lui leurs anneaux et leurs crosses selon la coutume des Églises gallicanes, avec un acte écrit par lui portant confirmation de leur ordination épiscopale, « *anulos et baculos et suae confirmationis scripta more gallicarum Ecclesiarum ab eo acceperunt* » (1). Ainsi, l'ordination restant valide, l'investiture est confirmée par le métropolitain, et l'investiture consiste dans la tradition de l'anneau et de la crosse, selon l'usage des Églises gallicanes.

Si Charles le Chauve prend la peine de dire au pape que l'usage des Églises gallicanes est tel, c'est qu'apparemment cet usage gallican n'était pas reçu à Rome à pareille date. Était-il venu d'Espagne aux Églises gallicanes ? C'est très possible, car il est attesté en Espagne, au VIIe siècle, par S. Isidore de Séville (2).

***

A M. Andrieu encore nous devons de connaître un Pontifical anonyme, dont tous les manuscrits dérivent d'un modèle commun, lequel fut composé à Rome même, dans les premières années du XIIIe siècle. Il sera supplanté par le Pontifical de Guillaume Durand, qui lui survivra seul, mais au XIVe siècle encore on le transcrivait (3). J'ai utilisé pour le présent travail l'exemplaire, XIVe siècle, de la Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 333, qui a appartenu à Launoy.

(1) Lettre *Quamvis omnium* de Charles le Chauve au pape Nicolas. (PL, t. CXXIV, p. 874).

(2) ISIDOR., *De eccl. offic.*, II, 5 : « Huic (episcopo) dum consecratur, datur baculus, ut eius indicio subditam plebem vel rigat vel corrigat vel infirmitates infirmorum sustineat. Datur et anulus propter signum pontificalis honoris vel signaculum secretorum ».

(3) ANDRIEU, *Immixtio*, p. 144-146.

Digitized by Google

Je crois devoir reproduire les *capitula* de ce Pontifical, parce qu'ils nous révèleront son contenu et permettront de la comparer avec le contenu et avec la disposition du Pontifical de Durand.

CAPITULA LIBRI PONTIFICALIS.

De officio prime tonsure.
De officio barbe tondende.
De officio cantoris sive psalmiste.
De officio hostiarii.
De officio lectoris.
De officio exorciste.
De officio acoliti.
De officio subdiaconi.
De officio dyaconi.
De officio sacerdotis vel presbiteri.
De consecratione electi episcopi.
De ordinatione romani pontificis.
De ordinatione imperatoris.
De benedictione regine vel imperatricis.
De benedictione abbatis vel abbatisse.
De speciali benedictione abbatisse.
De ordine ad monachum faciendum.
De benedictione vestium monachalium.
De ordine ad virginem benedicendam.
De benedictione vidue que fuerit castitatem professa.
De benedictione pere et baculi.
De benedictione crucis eius qui iturus est in Ierusalem.
De benedictione lapidis primarii ecclesie hedificande.
De ordine ad benedicendam ecclesiam.
De benedictione linteaminum et aliarum que opus fuerint in (1)
De benedictione poliandri seu cimiterii.
De ordine ad signum ecclesie benedicendum.
De reconciliatione ecclesie violate.
De benedictione lapidis itinerantium.
De consecratione lapidis.
De consecratione pathene.
De consecratione calicis.
De benedictione corporalium.
De benedictione crucis nove.
De benedictione incensi.
De benedictione planete dalmatice et aliarum.
De ordine ad consignandos infantes.
De benedictione panis in ecclesia populo distribuendi.
De benedictione agni et aliarum carnium.
De benedictione casei lactis et mellis.
De benedictione casei et ovorum.

(1) Suppléez *sacro ministerio*, d'après le titre du fol. 105*v*°.

Digitized by Google

De benedictione ad quemcumque fructum.
De benedictione uve.
De benedictione nove domus.
De ordine qui fit quinta feria in cena Domini.
De officio sexte ferie.
De officio sabbati sancti.
De ordine quo concilium agatur.
De ordine ad dandam penitentiam.
De ordine ad reconciliandum penitentem.
De ordine ad visitandum infirmum.
De benedictione cineris.
De benedictione cilicii.
De ordine ad ungendum infirmum.
De ordine ad communicandum infirmum.
De commendatione anime.
De ordine sepelliendi.
De ordine ad cathecuminum.
De ordine letaniarum.

De ce pontifical romain du début du XIIIe siècle nous n'avons à retenir ici que l'article *De consecratione electi episcopi*.

Il s'ouvre par le *Scrutinium serotinum*, qui s'intitule ici *Ordo ad vocandum seu examinandum et cognoscendum electum episcopum*. Mais notre ms. nous prévient que cette cérémonie n'est plus en usage : « *Sequens serotinum scrutinium non facit hodie Ecclesia romana* ». Que l'on se rappelle, en effet, que cette cérémonie est la présentation au métropolitain ou au pape du *decretum* ou procès verbal de l'élection faite par le clergé et le peuple, ou au moins par le chapitre, de l'Église à pourvoir, et la demande que faisait l'élu d'être ordonné. Le XIIIe siècle a vu le régime de l'élection supprimé, et la nomination aux évêchés retenue par la cour de Rome (1).

L'ordination proprement dite s'ouvre par l'examen : *Antiqua sanctorum patrum institutio...*

Puis commence la messe. Après le graduel, le consécrateur prononce :

> Episcopum oportet iudicare interpretari consecrare confirmare ordinare offerre et baptizare.

Formule bizarre, qui n'est pas une monition et dont on ne voit pas à qui elle s'adresse. Suit l'oraison *Oremus ut huic electo*, et aussitôt le chant de la litanie. La formule *Accipe Spiritum sanctum* manque encore. Vient alors l'imposition de l'Évangile sur la tête de l'élu,

(1) G. MOLLAT, art. «*Elections épiscopales*» du *Dictionnaire* de D'ALÈS, t. I, p. 1351. Paris, 1911.

Digitized by Google

l'oraison *Propitiare*, la préface *Deus honorum*, au milieu de laquelle se place l'onction de la tête, *Ungatur et consecretur*. Aucun chant pendant l'onction. Chose curieuse, notre pontifical romain du XIIIe siècle n'a pas l'onction des mains. Bénédiction et tradition de l'anneau, de la crosse (1), enfin tradition de l'Évangile.

L'Évangile, en effet, est resté ouvert sur les épaules de l'élu agenouillé, tout le temps de la préface et des onctions : le consécrateur prend le livre, le ferme, et le fait toucher aux mains de l'élu, en disant :

Accipe euangelium et uade praedica populo tibi commisso, potens est enim Deus augere tibi gratiam suam. Qui vivit.

Cette tradition de l'Évangile apparaît ici pour la première fois dans un pontifical romain,mais elle est signalée déjà au XIe siècle.(2)

A l'offertoire, se place l'offrande par le nouvel évêque de deux pains, de deux *phialae* de vin, de deux cierges (3).

La messe se poursuit et s'achève. Elle s'achève sur le *Multos annos*. Le consacré prend alors la mitre précieuse, le pluvial, la crosse, et il monte sur un cheval couvert d'une housse blanche, pour aller bénissant *ad palatium pontificis*, où il prendra son repas avec celui-ci. Nous voyons ici, au début du XIIIe siècle, mentionnée la mitre dans un cérémonial romain.

Observons cependant que la mitre, mot et chose apparaît à Rome au XIe siècle, le premier texte qui en fasse mention est, en 1049, une bulle du pape Léon IX à Éberhard, archevêque de Trèves : le pape confirme à Éberhard la primatie attachée au siège de Trèves, et, « *pro investitura primatus*, » il déclare orner sa tête de la mitre romaine, « *romana mitra caput vestrum insignivimus* ». Éberhard et ses successeurs pourront la porter dans les fonctions ecclésiastiques à la mode romaine, « *in ecclesiasticis officiis more romano* » (4). Le

(1) Il reste bien spécifié à pareille époque que la crosse n'est pas un insigne du pape. Innocent III écrit à Basile archevêque de Tirnovo,primat des Bulgares, 25 février 1204 : «Licet romanus pontifex non utatur baculo pastorali, tum propter historiam, tum propter mysticam rationem, tu tamen ad similitudinem aliorum pontificum poteris eo uti ». POTTHAST, 2138. L'*Ordo romanus* XIV de Gaetano Stefaneschi, en 1311, porte : « Cambuta seu baculo pastorali non utuntur summi pontifices, nec episcopi cardinales in romana curia ». *Ordo rom.* XIV, 48.

(2) THALHOFER-EISENHOFER, *o. c.*, p. 413.

(3) THALHOFER-EISENHOFER, *o. c.*, p. 414, ne signalent pas l'offrande des deux pains, etc. avant le XIIIe siècle.

(4) JAFFÉ, 4158.

Digitized by Google

même Léon IX, en 1053, concède à Adalbert, archevêque de Hambourg, le privilège de la mitre, « *quod est insigne Romanorum* » (1). A la même époque, la mitre est concédée par les papes à des princes laïcs (2).

C'est au XIe siècle seulement que la mitre apparaît dans les monuments figurés : la plus ancienne représentation est dans les fresques de Saint-Clément, à Rome, qui sont précisément de la fin du XIe siècle : ainsi le pape qui figure deux fois dans la fresque de la légende de S. Alexis porte une mitre blanche, conique, ceinte d'un galon, et, dans la fresque de la translation du corps de S. Clément, le pape porte une mitre du même modèle (3). De ces fresques on peut inférer que la mitre est une coiffure processionnelle.

(1) JAFFÉ, 4290, mais cette bulle est suspecte, comme bien d'autres pièces sur le même sujet du VIIIe, IXe, Xe siècle. J. BRAUN, *Die liturgische Gewandung*, p. 447. Fribourg, 1907.

(2) Le pape Grégire VII, 17 déc. 1073 (JAFFÉ, 4812), à Wratislaw II, duc de Bohême, rappelant les bonnes relations du Saint-Siège et de la Bohême, écrit : « Cuius rei fidem et indicium ex benevolentia domini et antecessoris nostri Alexandri pape satis perspicere potes, qui petitionibus tuis... condescendit, et ad signum intime dilectionis, quod laice persone tribui non consuevit, mitram quam postulasti direxit ». Donc Alexandre II (1061-1073) a donné à Wratislaw une mitre. Le prédécesseur d'Alexandre II, Nicolas II (1059-1061), avait accordé le même privilège au prédécesseur de Wratislaw II, Speciocneus. JAFFÉ, 4452. Au XIIIe siècle, la mitre est un des insignes de l'empereur, qui la reçoit avec la couronne. La *Chronique* de Ceccano, à l'année 1209, dit à propos de l'empereur Otton IV qui venait d'être couronné : « Oddo coronatus imperator, vestitus imperialibus vestimentis sanctis, mitratus et coronatus... » *MGH*, *Scriptores*, t. XIX, p. 298. L'*Ordo romanus* XIV, déjà cité, n. 105, dans le cérémonial du couronnement de l'empereur, a ceci : « Summus pontifex imponit ei mitram clericalem in capite, ac super mitram imperatorium diadema ». De même pour le couronnement de la femme de l'empereur, n. 106 : « Summus pontifex ei mitram imponat, ita quod cornua mitrae sint a dextris et a sinistris, et super mitram coronam imponat ». Le couronnement d'un simple roi et d'une simple reine ne comporte pas de mitre. Néanmoins, en 1204, Pierre Ier d'Aragon, sacré et couronné à Rome, est oint par Pierre évêque de Porto ; le pape Innocent III le couronne ensuite de sa propre main, et lui donne « regalia insignia universa, mantum videlicet et colobium, sceptrum et pomum, coronam et mitram ». POTTHAST, 2543 et 2816.

(3) Antérieurement à la fin du XIe siècle, les évêques ne sont jamais coiffés de la mitre. Le témoignage des miniatures carolingiennes du VIIIe et du IXe siècle est formel. A. BOINET, *La miniature carolingienne*, pl. XL, CXXXI, CXLVII (Sacramentaire de Marmoutier, sacramentaire de Metz, sermonnaire d'Éginon). Paris, 1927. Importance est donnée à la

Digitized by Google

La question qui se pose ici, est de savoir si la mitre inaugurée à Rome au XIe siècle ne serait pas un insigne des sénateurs romains du temps. Je pose la question et n'y réponds que par une hypothèse. Qui voudra bien jeter les yeux dans l'édition des *Cassiodori senatoris Variae* de Mommsen des *Monumenta Germaniae* sur la miniature du ms. de Leyde (*Vulcan.* 46), XIIe siècle, représentant Cassiodore, faisant vis à vis à Théodoric couronné, constatera que Cassiodore est coiffé d'un bonnet qui ne peut être qu'un insigne, et qui fait penser à une forme primitive de la mitre.

***

Nous arrivons enfin au Pontifical de Durand, composé entre 1292 et 1295, et destiné à devenir le Pontifical Romain authentique.

Pour le titre *De examinatione ordinatione et consecratione episcopi*, le Pontifical de Durand donne d'abord le *Scrutinium serotinum*.

La cérémonie proprement dite commence avec la présentation de l'élu par les deux évêques qui l'assistent au métropolitain qui est le consécrateur :

> Reverende pater postulat sancta mater Ecclesia catholica ut hunc presbiterum ad onus episcopatus sublevetis.
> Et consecrator dicit :
> Scitis illum dignum esse.

Aucun serment n'est prononcé ici par l'élu.

Le consécrateur procède ensuite à l'examen : *Antiqua sanctorum patrum*.

La messe commence ; pas de *Kyrie*, mais la collecte *Adesto*, l'épître *Si quis episcopatum*, le graduel, et aussitôt :

> Episcopum oportet iudicare interpretari consecrare confirmare ordinare offerre et baptizare.

tonsure. Au XIe siècle, il en est exactement de même, témoin le portrait de l'archevêque Stigant dans la tapisserie de Bayeux. M. de LASTEYRIE dans ses *Etudes sur la sculpture française au moyen âge* (1902), *Monuments Piot*, t. VIII, p. 32, note que, d'après leurs sceaux, les premiers évêques de Paris du XIIe siècle ne portent pas de mitre : elle est inaugurée par Thibaud (1143-1157), Pierre Lombard (1159-1160), qui ont la mitre cornue. Sur l'évolution de la mitre en France, mitre cornue, mitre pentagonale, mitre triangulaire, entre 1140 et 1200, voyez *ibid.*, p. 72. L'histoire de la mitre est magistralement exposée dans BRAUN, p. 431-474.

Digitized by Google

mentaire Léonien							Oraison Propitiare	Préface Deus honorum																
mentaire Gélasien							Oraison Propitiare	Préface Deus honorum																
mentaire Grégorien							Oraison Propitiare	Préface Deus honorum																
ds romanus VIII				Litanie																				
Pontifical de Milan (IXe s.)				Litanie		Imposition de l'évangile	Oraison Propitiare	Préface Deus honorum	Onction de la tête, post praefationem															
Pontifical romano-germanique (Xe s.)		Examen		Litanie		Imposition de l'évangile	Oraison Propitiare	Préface Deus honorum	Onction de la tête, infra praefationem		Onction des mains			Bénédiction et tradition del'anneau et de la crosse										
Pontifical Romain (XIIIe s.)		Examen	Episcopum oportet iudicare	Litanie		Imposition de l'évangile	Oraison Propitiare	Préface Deus honorum	Onction de la tête, infra praefationem					Bénédiction et tradition de l'anneau et de la crosse	Tradition de l'évangile									Ad multos annos
Pontifical de Durand (XIIIe s.)	Postulat sancta mater Ecclesia	Examen	Episcopum oportet iudicare	Litanie	Accipe Spiritum sanctum	Imposition de l'évangile	Oraison Propitiare	Préface Deus honorum	Onction de la tête, infra praefationem	Veni sancte Spiritus	Onction des mains	Bénédiction et tradition de la crosse	Ecce quam bonum	Bénédiction et tradition de l'anneau	Tradition de l'évangile	Offrande	Bénédiction et imposition de la mitre	Bénédiction et imposition des gants		Te Deum	Bénédiction	
Pontifical Romain (XVIe s.)	Postulat Sancta Mater Ecclesia	Examen	Episcopum oportet iudicare	Litanie	Accipe Spiritum sanctum	Imposition de l'évangile	Oraison Propitiare	Préface Deus honorum	Onction de la tête, infra praefationem	Veni creator Spiritus	Onction des mains	Bénédiction et tradition de la crosse	Ecce quam bonum	Bénédiction et tradition de l'anneau	Tradition de l'évangile	Offrande	Bénédiction et imposition de la mitre	Bénédiction et imposition des gants	Intronisation	Te Deum	Bénédiction	Ad multos annos

Digitized by Google

Puis l'invitatoire *Oremus dilectissimi nobis ut huic viro utilitati Ecclesie...*, et à la suite la litanie, avec l'incise *Ut hunc presentem electum...* Quand la litanie est achevée, imposition de l'Évangile imposition des mains du consécrateur, des deux évêques assistants et aussi bien des autres évêques présents, tous disant successivement : *Accipe Spiritum sanctum.*

L'oraison *Propitiare.*

La préface *Deus honorum* telle qu'aujourd'hui avec pause après *rore sanctifica.* Le consécrateur là s'agenouille et entonne le *Veni sancte Spiritus*, le chœur continuant. Onction de la tête : *Ungatur et consecretur.* Reprise de la préface jusqu'à la fin.

Le chœur chante après cela l'antienne *Unguentum in capite* et le psaume *Ecce quam bonum.* Pendant ce chant, onction des mains. Durand ne connaît pas la formule *Ungantur manus istae*, mais seulement la formule *Deus et pater.*

Bénédiction et tradition de la crosse : *Sustentator, Accipe baculum.* Bénédiction et tradition de l'anneau : *Creator, Accipe anulum.* Tradition de l'évangile : *Accipe euangelium.* Puis la messe se poursuit, jusqu'à l'offertoire.

> Tunc consecratus offert ex institutione Melchiadis pape (8) et de more off. duos panes et duas amphoras vino plenas et duos cereos accensos et alia consueta.

Secrète : *Suscipe domine munera.* Au canon, *Hanc igitur* comme aujourd'hui.

Sitôt après la communion, bénédiction et imposition de la mitre : *Domine deus, Imponimus domine.*

Chant de la communion, oraison de la postcommunion (*Plenum domine*). Bénédiction et imposition des gants : *Omnipotens creator, Circumda.* Puis *Te Deum.* Personne ne quitte l'autel. Le *Te Deum* fini, antienne *Firmetur*, oraison *Deus omnium, Sit nomen* et la bénédiction donnée par le nouvel évêque.

Ici la *forma iuramenti* : *Ego N. talis Ecclesie vocatus episcopus...*

On remarquera cette première innovation de Durand, qui, considérant l'imposition des mains comme le signe sacramentel, a tenu à y joindre une forme à la mode scolastique : *Accipe Spiritum sanctum.* C'était une nouveauté que Dom Martène ne s'est pas fait faute de souligner :

> Verba illa *Accipe Spiritum sanctum*, quae ante praedictam praefationem cum manus impositione ab ipso consecratore proferuntur, in quibus formam episcopatus reponunt scolastici recentiores, toti antiquitati ignota fuerunt : adeo ut vix in ullo

Digitized by Google

Pontificali annos 400 attingente reperiantur. Nam ex omnibus quae percurrimus, tria tantum illa habent, Arelatense, Andegavense, et Guillelmi Durandi. Sed neque antiquiores scholastici, qui absolutas sacramentorum formas undecumque expiscari studuerunt, ullam eorum verborum mentionem faciunt (1).

Deuxième innovation : avant de procéder à l'onction de la tête le chœur chante la sequence *Veni sancte Spiritus*, œuvre anonyme du XIe siècle, et pendant l'onction des mains le psaume *Ecce quam bonum* avec son antienne. Ces deux chants seront conservés dans le Pontifical Romain, à cela près que au *Veni sancte Spiritus* sera substitué le *Veni creator Spiritus* (de Raban Maur ?).

Troisième innovation : bénédiction et imposition de la mitre(2).

Quatrième innovation : bénédiction et imposition des gants(3).

Cinqième innovation : chant du *Te Deum*.

Sixième innovation : bénédiction donnée par le nouvel évêque .

***

Il restera au Pontifical Romain à régler quelques détails.

Après que l'élu a reçu la crosse, l'anneau et l'Évangile, on le reconduit à sa chapelle où on le débarrasse des bandelettes qu'on lui a mises pour lui oindre la tête et les mains, et on essuie le saint chrême sur sa tête et ses mains.

La postcommunion dite, la bénédiction donnée par le consécrateur, la mitre et les gants imposés au nouvel évêque, on procède à l'intronisation de celui-ci, et quand il est installé, le consécrateur entonne le *Te Deum*.Pendant que l'on chante le *Te Deum*, le nouvel évêque se lève et parcourt processionnellement l'Église, mitré, crossé, bénissant.

L'oraison du *Te Deum* est prononcée par le consécrateur. Le consacré, qui est revenu à son siège, se lève alors et donne sa première bénédiction solennelle.

(1) MARTÈNE, *De antiquis Ecclesiae ritibus*, t. II, p. 77. Anvers, 1736.

(2) THALHOFER-EISENHOFER, *ibid.*, signalant l'imposition de la mitre déjà au XIIe siècle, dans un texte de Nicolas de Clairvaux († 1175). PL, t. CXLIV, p. 899.

(3) La bénédiction et l'imposition des gants sont signalés seulement au XIIIe siècle. On se rappelle que nous avons vu les gants apparaître au Xe siècle comme un élément du costume épiscopal, mais sans rien de sacré. THALHOFER-EISENHOFER, *o. c.*, p. 415.

Digitized by Google

Puis est chanté par le consacré l'*Ad multos annos* en manière de remerciment à son consécrateur. Ils s'embrassent. La cérémonie est achevée.

De ces divers traits, l'intronisation est le plus ancien, puisque nous l'avons relevé dans l'*Ordo romanus* VIII, mais l'intronisation alors se plaçait sitôt après la préface *Deus honorum* qui était toute l'ordination. De même, dans le Pontifical romano-germanique du xe siècle.

L'*Ad multos annos* est déjà dans le Pontifical romain du début du XIIIe siècle. Sous la forme *Multos annos*, avec au datif le nom de la personne qu'on acclame, c'est une acclamation comme on les aimait tant à Rome, à Constantinople, par exemple dans la manière des *Laudes* de l'époque carolingienne (1), et bien avant, puisque pareilles acclamations remontent à l'époque classique.

Nous avons inventorié tous les éléments constitutifs de la liturgie du sacre des évêques, déterminé leur origine et la date de leur entrée dans cet auguste ensemble. Un tableau récapitulera au mieux les résultats de cette étude.

Paris. PIERRE BATIFFOL.

(1) Voyez le *Christus vincit* du temps du pape Léon III (795-816) publié par DUCHESNE, *Lib. pontif.*, t. II, p. 37, et dont la dernière acclamation est *Multos annos*. Rapprochez *Ordo rom.* IX, n. 6. L'empereur Marcien au concile de Chalcédoine est acclamé par les évêques aux cris de *Multos annos*. HARDUIN, *Concil.* t. II, p. 466 et 487. L'empereur Théodose II et l'impératrice Pulchérie acclamés de même, vingt ans plus tôt. P. BATIFFOL, *Un épisode du concile d'Ephèse*, dans *Mélanges Gustave Schlumberger*, p. 32, 35, 36, 38. Paris, 1924.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR L'ORDO MONASTICUS DE CULROSS

Le *Codex regularum* de Luc Holstenius, préfet de la Bibliothèque Vaticane, fut publié en 1661, année de la mort de l'auteur. En 1759 paraissait une nouvelle édition de cet ouvrage, augmentée de plusieurs pièces, due au P. Marianus Brockie, prieur du *Schottenkloster* de Saint-Jacques de Ratisbonne. L'une de ces pièces intitulée *Ordo monasticus in veteri Scotiae monasterio de Kilros olim observatus*, à laquelle Brockie attachait une très grande importance, fut insérée par lui dans le *Codex regularum* entre la *Regula S.Pachomii* et un *Ordo quidam monasticus S. Benedicto attributus* (1). C'est cet écrit, très curieux certainement à divers égards, présenté par Brockie comme « le plus ancien monument des moines d'Occident »(2) et que Migne a reproduit — assez incorrectement, d'ailleurs (3) — au t. LIX de la *Patrologia latina*, que nous nous proposons d'étudier dans les pages qu'on va lire.

Hâtons-nous de dire que le lecteur qui se laisserait guider par l'*observatio critica* placée par Brockie en tête de l'*Ordo monasticus* serait fort mal renseigné sur les débuts du monachisme en Écosse, ladite *observatio* ne méritant en aucune manière l'épithète de « critique ». Tous ceux qui ont quelque peu pratiqué les historiens et antiquaires écossais savent combien l'esprit critique brille peu dans leurs écrits (4). Brockie et aussi Fordun, sur

(1) *Codex regularum monasticarum et canonicarum*, t. II, p. 62-66. Augsbourg, 1759.

(2) Migne, PL, t. LIX, col. 561.

(3) Par exemple, lire « S. Ternanum », au lieu de « *S. Fernanum* » (col. 561 B) ; « denotare *cellam* », au lieu de « *ullam* » (col. 562 C) ; « suffossoria », au lieu de « *sustossoria* » (col. 564 D) : « cura », au lieu de « *aera* » (col. 565 A) ; « birrus », au lieu de « *birras* » (col. 566 B). Les deux premières lignes de la col. 564 sont à placer entre la seconde et la troisième de la col. 563.

(4) Un ouvrage intitulé *A chain of error in Scottish History*, que nous avons eu le privilège de lire en manuscrit et en épreuves, paraîtra bientôt, qui montrera, à l'aide d'exemples nombreux, cette singulière carence d'esprit critique dans les productions historiques écossaises.

Digitized by Google

lequel il s'appuie en l'appelant « sincerus ille historiae Scoticae conditor » (1), sont dans la tradition : ils entassent ici une série d'erreurs de gros calibre.

D'abord, à l'instar de maints autres historiens du même pays, ils croient ou feignent de croire que les mots *Scottia* et *Scotti*, dans les textes latins du haut moyen âge, s'appliquent à l'Écosse et aux Écossais,alors qu'ils désignent bel et bien l'Irlande et les Irlandais. Ceci n'est plus à démontrer (2) ; pourtant certaines plumes inaverties continuent de commettre la même erreur (3).

Ainsi Brockie voudrait nous faire croire que le texte bien connu de Prospère d'Aquitaine sur Palladius,le prédécesseur de S. Patrice, envoyé en 431 par le pape Célestin « ad Scottos in Christum credentes » (4), concerne non pas l'Irlande, mais l'Écosse. Dès avant l'arrivée de Palladius en Écosse, il y aurait eu dans le pays, suivant notre auteur, des moines connus sous le nom de Culdées, et c'est précisément la discipline d'un monastère de Culdées, celui de Culross, situé sur la rive nord de l'estuaire actuellement appellé Firth of Forth (comté de Fife), que nous ferait connaître l' *Ordo Monasticus*, ainsi que ce document lui-même l'affirme (5).

De plus, le légendaire S. Serf ou Servan (Servanus), l'apôtre des Orcades et le prétendu disciple de Palladius, serait le fondateur de Culross, et S. Kentigern, premier évêque de Glasgow, sur lequel on ne possède pas des données beaucoup plus certaines,aurait lui-même pratiqué la vie monastique dans ce monastère (6).

Voilà ce que nous apprend l'*Observatio critica* du prieur de Saint-Jacques de Ratisbonne, lequel, soit dit en passant, s'était préparé au métier d'éditeur de textes en enseignant la philosophie à Erfurt (1714) (7).

(1) PL, t. LIX, col. 561.

(2) Voir, entre autres études, mon travail sur *Les noms anciens des Iles Britanniques* (*Rev. de questions historiques*, 1907, t. LXXXIII, p. 537-542).

(3) On lisait, par exemple, récemment dans la *Revue Mabillon* : « Seuls quelques monastères fondés par des immigrants irlandais ou *écossais* (?) en Bourgogne (?) et en Bretagne (?) restent encore fidèles à l'esprit du monachisme celtique » (1927, t. XVII, p. 82).

(4) *Chronicon*, éd. MOMMSEN (M. G. H., *Auct. ant.*, IX. *Chron. min.*. t. I, p. 472).

(5) PL, t. LIX, col. 563, 566, 568.

(6) PL, t. LIX, col. 562, 563.

(7) Sur le *curriculum vitae* de M. Brockie († 1755),consulter le *Dict.*

Digitized by Google

Ses notions de linguistique sont aussi peu sûres que ses connaissances historiques. Des Culdées on sait fort peu de choses ; du moins connaît-on l'étymologie de ce vocable gaélique, qui se décompose en *Céle Dé*, termes qui signifient « serviteur de Dieu » (1), tandis que Brockie, suivant en ceci encore l'*Ordo* lui-même, fait dériver le premier terme du mot *cella* (2). Quant au nom de lieu *Culross* (anciennes formes : *Cuillennros*, *Cuillendros*), avec l'accent sur la première syllabe, il signifie, suivant le Professeur W. J. Watson, « pointe des houx » et non pas, comme le voudrait Brockie (PL, LIX, 562), « promontoire des Culdées » ou « des cellules des Culdées » (3).

En ce qui regarde la provenance de l'*Ordo monasticus*, voici ce que nous apprend l'éditeur écossais. « Il n'y a, dit-il, aucun doute à entretenir au sujet de l'authenticité de cet antique monument. Avant la fatale dissolution des monastères en Écosse, nombre de documents anciens se trouvaient conservés dans les monastères de Culdées, notamment à Dunblane et à Dunkeld. Il subsita des vestiges de l'ancienne discipline dans ces cloîtres jusqu'au XIIe siècle, époque à la quelle ils furent érigés en évêchés distincts. Or c'est précisément dans les archives de l'église de Dunblane que l'Écossais Servan Thomson, moine bénédictin profès de l'abbaye de Dunfermline, trouva cet *Ordo monasticus*, dont il prit copie et qu'il emporta, avec d'autres documents anciens, à Ratisbonne, dans le temps que la religion catholique orthodoxe florissait encore en Écosse » (4).

Servan Thomson fut appelé à Ratisbonne, avec d'autres moines de Dunfermline, en 1526 par son oncle John Thomson, abbé de Saint-Jacques. Il devint prieur conventuel de cette abbaye et mourut en 1544 (5).

of Nat. Biography ; le *Catalogus religiosorum in monast. S. Jacobi Scotorum Ratisbonae* (ms. de Fort-Augustus), cité par Th. A. FISCHER, *The Scots in Germany*, p. 293. Londres, 1902 ; *Records of the Scots Colleges at Douai, Rome, Madrid, Valladolid and Ratisbon.* I. *Registers of Students* (New Spalding Club. Aberdeen, 1906), p. 265-266.

(1) Voir l'art. *Culdées*, dans le *Dict. d'archéologie chrétienne et de liturgie* (III, II, col. 3186).

(2) PL, t. LIX, col. 561-562, 563.

(3) WILLIAM J. WATSON, *History of the Place-names of Scotland*, p. 497, 214, 21. Londres, 1926.

(4) PL, t. LIX, col. 563-564.

(5) Cfr G. A. RENZ, *Beiträge zur Geschichte der Schottenabtei St. Jacob und des Priorates Weich St. Peter in Regensburg* (*Studien und Mit-*

Digitized by Google

Tels sont les renseignements que nous tenons de l'éditeur de l'*Ordo monasticus* sur la provenance immédiate du texte ; mais c'est l'origine première de cette pièce que nous voudrions connaître. De nombreux passages se retrouvent, souvent mot pour mot, dans quelques pages (Ch. 20-31) de la Vie du grand saint gallois David de Menevia, composée en latin dans le dernier quart du XIe siècle par Rhygyfarch ou Ricemarch († 1099). La ressemblance des deux textes est telle qu'il n'est pas possible de douter que l'un des deux n'ait été en bonne partie copié sur l'autre. Il est surprenant que cette ressemblance n'ait pas été plus remarquée jusqu'ici. William Reeves est, si nous ne nous trompons, le seul que l'ait aperçue (1). Pour notre part, nos recherches nous ont conduit bien des fois à examiner et a utiliser l'un ou l'autre de ces textes. Souvent nous nous sommes demandé lequel des deux auteurs était l'emprunteur ; mais, les loisirs et certaines données nous faisant défaut, nous n'avons pas pu jusqu'ici élucider ce petit problème. Nous voudrions nous y essayer maintenant. Pour cela il convient de faire connaître tout d'abord la nature et le contenu du texte édité par Brockie.

Ce texte n'est pas un coutumier monastique, mais un compte rendu de la vie ascétique et de la vie liturgique des soi-disant Culdées de Culross. C'est un texte narratif de même nature que les chapitres correspondants de la *Vita S. Davidis* de Ricemarch, où se trouvent décrites les observances des moines de Menevia.

Nous allons mettre ici en parallèle dix passages de l'*Ordo Monasticus* et de la *Vita S. Davidis*, qui montreront l'évidente dépendance des deux textes. Ils ont bien d'autres passages communs, mais nous choisissons les plus caractéristiques, ceux qui sont de nature à faire le mieux connaître le contenu des deux ouvrages.

On n'a pas un seul manuscrit de l'*Ordo* de Culross, tandis qu'on en possède plusieurs de la *Vita S. Davidis*. Ces manuscrits nous font connaître diverses recensions, la rédaction la plus ancienne et de laquelle dépendent toutes les autres étant celle de Ricemarch, dont on a notamment deux manuscrits copiés vers l'an 1200, tous les deux conservés au British Museum : 1° Cott. Vesp. A. XIV, fol. 64v-65v (= V) 2° Cott. Nero E. I (2e partie), fol. 159 (= N)

La Vita S. Davidis a été éditée en 1853, sous les auspices de la *Welsh*

theilungen aus dem Benedictiner- und dem Cistercienser Orden, 1895, t. XVI, p. 75-76).

(1) *The Life of St Columba written by Adamnan* (*Irish Arch. et Celtic Society*), p. 338. Dublin, 1857.

Digitized by Google

Manuscript Society par W. J. Reeves dans *Lives of Cambro-British Saints*(Llandovery).Cette édition est extrêmement défectueuse. Kuno Meyer a publié en 1900 une collation des Vies éditées par Rees, collation qu'il tenait de Whitley Stokes, laquelle laisse encore subsister beaucoup de fautes de lecture (1). Une édition tout à fait satisfaisante du texte latin de la V. D., accompagnée d'une traduction anglaise, a été publiée en 1913 dans *Y Cymmrodor, the Magazine of the Honourable Society of Cymmrodorion,* par M. A. W. Wade-Evans (2), à qui l'on doit aussi un traduction plus récente, accompagnée de notes précieuses (3). Mais nous donnerons ici les passages qui nous intéressent de la *Vita S.Davidis* d'après la collation que nous avons faite nous-même sur les deux manuscrits du British Museum précédemment cités, lesquels ont également servi de base à l'édition de M. Wade -Evans.

Les recensions plus récentes, celle de Jean de Tynemouth (XIVe siècle) (4) et celle publiée par Colgan (5),contiennent seulement un abrégé des chapitres 20-31 que nous avons à comparer avec l'*Ordo* de Culross.

1. — Réception du postulant.

Nam quicunque sancti propositi conversationem desideravit, fratrumque consortium sincere postulavit, prius decem diebus prae foribus monasterii, quasi reprobatus, nec non verborum opprobriis confutatus remanere debuit, saepius pulsans, sed nullum ingressum inveniens. Si autem bene utens patientia ad decimum perstaret diem, tunc porta claustri fuit aperta, et noviter ingrediens seniori ad por-

[Cap. 29] Nam qui sancti propositi conversationem desiderans, fratrum inire consortium postularet, prius decem diebus pre foribus monasterii quasi reprobatus nec non et verborum opprobriis confutatus remaneret. Si autem bene utens patientia ad decimum prestaret diem, acceptus prius sub seniore qui porte preesset constitutus (6) serviebat ; ibique per multum temporis desudans, fractisque mul-

(1) Voir *Y Cymmrodor*, 1900, t. XIII, p. 76-96.

(2) P. 4-28.

(3) *Life of St David*, Londres, 1923. Dans le compte rendu de ce livre publié dans la RHE (1924, t. XX, p. 89), je faisais remarquer que l'auteur n'avait rien dit de la question qui fait l'objet de la présente étude.

(4) *Nova legenda Angliae*, éd. Horstman (Oxford, 1901), t. I, p. 257-258.

(5) *Acta Sanct. Hiberniae*, éd. J. Colgan, t. I, p. 426-427, texte reproduit en appendice par les Bollandistes, *AA. SS.*, Martii, t. I, p.46.

(6) cellam hospitii intret (N).

Digitized by Google

tam constituto inservire debuit, ibique per multum temporis desudans, multisque animi adversitatibus probatus, tandem fratrum merebatur inire consortium. Quicunque etiam fratrum conversationem cupiebat, prius omnem substantiam pauperibus distribuere debuit, nam nihil ab eo, ne quidem vel unum ut dicam denarium in usum monasterii accipere voluit spiritualis pater, sed nudus veluti e naufragio evadens in congregationem receptus est, nam et vestimenta saecularia ante ingressum deponere et pauperibus dare debuit.

(O. M., MIGNE, PL, LIX, 566D-567A).

tis animi adversitatibus, tandem fratrum merebatur inire consortium. [C. 30] Nichil habebatur superfluum, voluntaria diligebatur paupertas ; nam quicunque eorum conversationem cupiebat, nichil eius substantie quam mundo renuntians dimisisset, vel unum,ut ita dicam, denarium in usum monasterii pater acciperet sanctus, sed nudus velut e naufragio evadens receptus, nequaquam inter fratres extollens sese elevaret, vel sua fultus substantia equalem fratribus non iniret laborem...

(V. D. éd. WADE-EVANS, p. 14-15).

2. — PROSCRIPTION DES TERMES DE PROPRIÉTÉ.

Pro quálibet enim culpa etiam minima severa injugebatur poena, sic quando quisque aliquid sibi proprium vindicaret et pronuntiaret, verbi gratia, Meum librum, etc., tunc exutus vestibus, se aqua immergere usque ad collum debuit, ibique diutius morando omne propriae voluntatis pravae desiderium extinguere.

(O. M. 566B)

[C. 28]... Quisquis enim aut Meum librum aut aliud aliquid pronuntiaret, protinus dure subderetur penitentie.

(V. D., éd. WADE-EVANS, p. 14)

3. — L'OBLATION EUCHARISTIQUE QUOTIDIENNE.

Et tunc, dato signo, omnes oratorium accedant ad matutinas laudes persolvendas, quibus finitis pater monasterii quotidianis lacrymarum fontibus exundans, thurificatis orationum holocaustomatibus redolens, gemmae caritatis ardore flagrans, debitam dominici corporis oblationem puris sacrabat manibus, sicque ad angelicum pergebat alloquium.

(O. M., 564c).

[C. 31] Ipse autem pater cotidianis lacrimarum fontibus exundans, thurificatis orationum holocaustomatibus redolens, gemine caritatis ardore flagrans, debitam dominici corporis oblationem puris sacrabat manibus, sicque ad angelicum solus post matutinas horas pergebat alloquium.

(V. D., p. 15).

Digitized by Google

4. — Règles de bienséance pour le chœur.

Quamdiu autem in oratorio orarent, nullus oscitare, nullus sternutationem facere, nullus salivam jacere licenter auderet.
(O. M., 564c).

[C. 25]... quamdiu autem in ecclesia orarent, nullus oscitare, nullus sternutationem facere, nullus salivam foras jacere licenter audebat.
(V. D., p. 14).

5. Pratique des génuflexions multiples.

[*Pendant les vigiles de la nuit*] et ad finem cuiusque psalmi profunde genu flectebant, sese in terram prosternentes.
(O. M., 564B).

[*Expletis tribus vigiliis nocturnis*]... solus autem pater monasterii secretam Deo pro statu Ecclesiae fundebat orationem, dum reliqui meditationibus, genuflexionibus, aliisque piis operibus incumbebant usque diluculum.
(O. M., 564c).

[*Après Vêpres*] Expletis psalmorum canticis, consona cordis et vocis intentione, quisque privatis precibus et genuflexionibus inserviebat, quoadusque sidera caelo visa finitum clauderent diem, in aestate autem, ob noctis brevitatem, usque ad occasum solis.
(O. M. 565B-C).

[*Nuit du samedi au dimanche*] ... nisi quod a nocte sabbati quousque primo diluculum, scilicet prima diei dominicae hora eluxerit, vigiliis, orationibus, genuflexionibus sese impenderint...
(O. M., 565D).

[C.25]...ecclesiam canonica cum pulsione (1) adeunt, ibique quasi per tres horas vigiliis, orationibus, genuflexionibus insistunt.

[C. 26] Pullorum vero cantu expergefacti, orationi, genuflexioni dediti, totam deinceps diem insomnum a (2) mane usque perducunt noctem, sicque per ceteras noctes inserviunt.
(V. D., p. 14).

[C.23] Expletis psalmorum canticis, consona cordis et vocis intentione, genuflexionibus inserviunt quodusque sidera celo visa finitum clauderent diem.
(V. D., p. 13)

[C.27] A nocte (3) sabbati quousque post diluculum prima diei dominica (4) hora lux eluxerit, vigiliis, orationibus sese impendunt, excepta una tunc hora post sabbati matutinas.
(V. D., p. 14).

(1) compulsione (N).
(2) ad (N).
(3) vero (*add.* N).
(4) dominici (N).

Digitized by Google

6. — Confession de la nuit du samedi.

Nisi quod... impenderint (*Vide supra*), excepta una hora post matutinas laudes, quando sese ad serutanda intima cordis secreta praeparabant. Qua peracta, et vere compuncti, patrem spiritualem accesserunt, cui cogitationes suas propalabant, sine cujus jussu nihil praestare potuerunt, sed illius licentiam etiam vel ad naturae requisita acquirebant.

(O. M., 565D).

[C. 27]... excepta una tunc hora post sabbati matutinas (C. 28). Cogitationes patri propalant ; patris licentiam etiam vel ad naturae requisita adquirunt.

(V. D., p. 14).

7. — Immersions ascétiques.

[*Après l'oblation eucharistique quotidienne* (Voir 3)] Synaxi finita, aliqui frigidam petebant aquam, in qua, diutius morando, corpus rigabant, omnemque carnis ardorem domitabant.

(O. M., 564c).

[C. 31]... Hinc protinus [pater] frigidam petebat aquam, in qua diutius morando rigans omnem carnis ardorem domitabat.

(V. D., p. 15).

8. — Travaux de labour sans l'aide de bêtes de trait.

Nam ad rurale opus accincti, jugum ponunt humeris, sustossoria (*sic*, Migne) vangasque invicto brachio terrae defigunt, sarculos, serrasque ad succindendum sanctis ferunt manibus ; omniaque praestant proprio labore quae homines rustici auxilio boum et equorum perficere solent. Nam apud ipsos nulla aera (*sic*) boum et equorum aut aliorum animalium inveniebatur ad agros excolendos,vel quodcunque opus perficiendum quia quisque erat bos et equus ad laborandum.

(O. M., 564-565).

[C. 22[. Igitur impensiori studio, pede manuque laborant ; jugum ponunt in humeris ; suffossoria vangasque invicto brachio terrae defigunt ; sarculos serrasque ad succidendum sanctis ferunt manibus ; cuncta congregationis necessarias propriis expendunt viribus. Possessiones respuunt, iniquorum dona reprobant, divitias detestantur ; boum nulla ad arandum cura introducitur ; quisque sibi et fratribus divitie, quisque et bos.

(V. D., p. 13).

Digitized by Google

9. — Lettre laissée inachevée.

Quamprimum enim in auribus cui uscumque pulsus resonaret, scripto literae apice vel etiam dimidia eius literae figura, citius assurgentes, sua finiebant officia, sicque cum silentio et gravitate, sine ulla colloquii fabulositate oratorium petebant).
(O. M., 565B).

[C. 23] Veniente autem vespere, cum nole pulsus audiebatur, quisquis studium deserebat ; si enim in auribus cuiuscunque pulsus resonaret, scripto (1) littere apice vel etiam dimidia eiusdem littere figura, citius assurgentes sua sinebant officia, sicque cum silentio sine ulla colloquii fabulositate ecclesiam petunt.
(V. D., p. 13).

10. — Imitation des moines d'Égypte.

... et vere monachi erant, imitantes monachos Aegyptios, et similem illis ducentes vitam
(O. M. 563B. Cf. 568).

[C. 13].Sed Egyptios monachos imitatus [Pater], similem eis duxit vitam.
(V. D., p. 15).

Ces comparaisons textuelles montrent à l'évidence que l'*Ordo monasticus* et la *Regula vivendi* des moines de S. David dépendent étroitement l'un de l'autre. Mais le premier texte est plus développé que le second. Il est environ deux fois plus long. D'autre part, les passages similaires ne se présentent pas dans le même ordre ici et là

Les points qui sont un peu plus détaillés dans l'*Ordo* de Culross sont notamment ceux qui ont trait à l'office divin, aux vêtements des moines, à leur nourriture,aux châtiments corporels et enfin au sommeil des religieux.

Ad primum galli cantum,la cloche réveillait les culdées de Culross pour les vigiles de la nuit (*vigiliae nocturnae*), qui étaient au nombre de trois et duraient trois heures entières. On a vu (n° 5, *Pratique des génuflexions*) qu'une génuflexion et une prostration étaient prescrites à la fin de chaque psaume.

Après un intervalle on célébrait les *matutinae laudes*, lesquelles étaient suivies de l'oblation eucharistique.

Les heures canoniales du jour se récitaient aux champs quand la nécessité du travail l'exigeait . Le psautier était récité intégralement chaque jour. Il n'est pas question de complies. Une brève oraison silencieuse à l'église, suivie de la bénédiction du « père spirituel », en tenait lieu (2).

(1) tunc (*add.* N.)
(2) *Ordo* (PL, t. LIX, col. 564B-C, 565 ABC).

Digitized by Google

Les habits des frères étaient frustes, faits de peaux de bêtes et de couleur blanche. Le linge était interdit. Le vêtement de dessous consistait en une tunique de couleur blanche. Le vêtement de dessus (*birrus, amphibalus*) couvrait le corps et la tête,il était serré autour des reins par une ceinture de cuir (1).

Les jours ordinaires, l'unique repas (*coena*) était pris le soir. Les dimanches et jours de fête il y avait deux repas(*prandium* et *coena*). On ne servait aux moines ni viande, ni poisson, ni fromage, ni beurre, ni vin, ni cervoise. Les aliments permis étaient les légumes cuits, assaissonnés de sel, et le pain biscuité (*paximacia panis*) ; comme boisson, l'eau pure ou mélangée de lait.L'un des frères lisait à haute voix pendant le repas, qui était suivi des grâces (2).

Les culdées devaient dormir vêtus, les reins ceints de leur ceinture, et dans des lits séparés (3).

Par sa sévérité le régime pénétentiel rappelle la règle de S. Colomban. Outre la mise au pain et à l'eau, les châtiments indiqués sont une manière d'excommunication (*a fratrum consortio segregatus*), la flagellation et l'incarcération (4). Mais la peine la plus étrange est celle de l'immersion en eau froide infligée à ceux qui contrevenaient aux réglementations concernant l'esprit de pauvreté (voir n° 2, *Proscription des termes de propriété*).

En faveur du vieil abbé quelques concessions étaient faites en matière de pauvreté et de mortification, et en ce qui regarde le bétail d'autres concessions générales sont mentionnées :

> Solus seniculus abbas habuit equiculum ad iter faciendum, et paucas vaccas ratione lactis, sicuti et oves ratione lanae et pellis nutriebant, nam omnes alias possessiones respuebant, et divitias detestebantur (5).

Ce passage rappelle certain article de la collection canonique irlandaise qui,entre autres choses pouvant être laissées par un moins à son décès, mentionne les suivantes :

> vestimentum et equus et vacca, vel, si tanti honoris fuerit, duo equi cum curru, et ornamentum sui lectuli et vas de quo biberat (6).

(1) PL, t. LIX, col. 566A
(2) PL, t. LIX, col. 563C,D, 565C.
(3) PL, t. LIX, col. 563D.
(4) PL, t. LIX, col. 566 B, C.
(5) PL, t. LIX, col. 565A.
(6) *Die irische Kanonensammlung*, éd. WASSERSCHLEBEN, XVIII, 6, p. 57. Leipzig, 1885.

Digitized by Google

D'autre part, la première ligne du passage de l'*Ordo* qui vient d'être cité semble indiquer que, le *seniculus abbas* excepté, les autres moines, s'ils avaient à entreprendre un voyage, devaient le faire à pied, ce qui est conforme à certaines anciennes traditions ascétiques dont on trouve plusieurs attestations dans des écrits qui concernent les chrétientés celtiques (1).

Quelques rapides indications ou citations montreront, d'ailleurs, que l'*Ordo monasticus* de même que les chapitres correspondants de la *Vita S. Davidis* offrent nombre d'autres traits qui rappellent les usages suivis dans les milieux ascétiques insulaires.

1. — *Règles de bienséance pour le choeur.* — Voir ci-dessus, textes parallèles, n° 4,et consulter les notes que j'ai intitulées : *Anciennes règles de bienséance pour le chœur* (*Ephemerides liturgicae*, nouv. série, 1927, t. I, p. 186-188).

2. — *Génuflexions fréquentes.* — Voir n° 5 ci-dessus. « Quamvis autem geniculationis morem tota servet Ecclesia, tamen praecipue huic operi Scotorum insistit natio : quorum multi pluribus, multi paucioribus, sed tamen certis vicibus et denumeratis per diem vel noctem genu flectentes, non solum pro peccatis deplorandis, sed etiam pro quotidianae devotionis expletione studium istud frequentare videntur ». (Walahfrid Strabon († 849), *De exordiis et incrementis*, 25, PL, CXIV, 952-953.) Voir sur ce point et sur la prostration à la fin de chaque psaume, mon étude *Some liturgical and ascetic Traditions of the Celtic Church.* I. — *Genuflexion* (*Journal of Theological Studies*, 1908, t. IX, p. 556-561).

3.— *Confession fréquente.*—Cfr ci-dessus, n° 6 et *Vita Moluae*, 30, Éd. C. Plummer, *Vitae sanct. Hiberniae*, II, p. 217 ; *Chrétientés celtiques*, p. 278.

4. — *Immersions ascétiques.* — Voir ci-dessus, n° 7 et les recherches sur ce sujet : *La mortification par les bains froids* (*Bulletin d'ancienne littérature et d'archéolgie chrétienne*,1914, t. IV, p. 96-108) ; *Dévotions et pratiques ascétiques du moyen âge* (Paris et Maredsous, 1925, p. 155-174) ; *Devotional and Ascetic Practices in the Middle Ages* (Londres, 1927, p. 159-178). Si l'on veut bien se référer à ces travaux, on verra toutefois qu'il est tout à fait inexact de présenter ces sortes d'immersions comme une pratique ascétique entièrement propre aux seuls moines scots, « quae solis monachis

(1) Je me suis occupé de ces coutumes dans *Anciennes traditions ascétiques.* I : *L'usage de voyager à pied* (*Rev. d'ascétique et de mystique*, 1922, t. III, p. 56-59).

Digitized by Google

scotis fuerunt peculiares », comme l'affirme Brockie (PL, LIX, 561).

5. — *Travaux de labour sans l'aide de bêtes de trait.* — Cfr. ci-dessus n° 8. A rapprocher : *Vita Carthagi*, 25, 46, éd. C. PLUMMER V. S. H., I, p. 179, 188 ; Boll. Maii, III, p. 383 ; *Vita Kentegerni*, 20, éd. PINKERTON, p. 237.

6. *Unique et tardif repas.* — « Cibus vilis et vespertinus » (S. Colomban, *Reg.*3 : PL, LXXX, 210) ; « Quibus diebus cunctis, excepta dominica,ieiunium ad vesperam usque iuxta morem protelans» (BÈDE, *Hist. eccl.*, III, 23 : éd. C. PLUMMER, p. 175) ; « Scotorum natio Hyberniam insulam inhabitans consuetudinem habet per monasteria monachorum seu canonicorum vel quorumcunque religiosorum, omni tempore praeter dominicam festosque dies, jejunare nec nisi vel ad nonam vel ad vesperam corpori cibum indulgere » (RATRAMNE DE CORBIE, *Contra Graecorum opposita*, IV, 3 : PL, CXXI, 315-316).

Sur l'usage du pain biscuité des orientaux (*παξαμάδιον, παξαμάτιον*) dans les monastères celtiques, voir GILDAS, *De poenitentia* (HADDAN et STUBBS, *Councils, etc.* I, p. 113), COLOMBAN, *Reg. coenob.*, 3, 10 (PL, LXXX, 210, 221). Cfr DU CANGE, *s. v. Paximatium* ; S. REINACH, *Le pain galate* (*Revue celtique*, 1907, p. 231).

7. — *Lettre laissée inachevée* et *Imitation des moines d'Égypte.* — Cfr ci-dessus N°s 9 et 10. Voir *Vita S. Cainnici*, 3, éd. C. PLUMMER, V. S. H., I, p. 153. — On lit dans les *Verba seniorum* que l'abbé Silvanus étant entré chez son disciple Marc, modèle d'obéissance, constata qu'il avait abandonné son travail à l'instant même où il avait été appelé, « ... et invenit quaternionem, quem eadem hora incohaverat, in quo litteram O faciebat.Et audita voce senis, non fixit, nec gyravit calamum ultra, ut impleret et clauderet litteram quam in manu habebat. Et dixerunt senes : Vere, abbas, quem nt diligis, et nos diligimus quoniam et Deus diligit eum » (PL, LXXIII, 948-949).

Ce que nous venons de dire suffira, croyons-nous, à faire connaître le caractère des deux textes sur lesquels portent nos recherches. Dépendant manifestement l'un de l'autre, ils ont tous les deux une forte saveur celtique. Il nous faut maintenant conclure, et dire lequel, selon nous, a servi de modèle à l'autre.

L'authenticité de la *Vita S. Davidis* est hors de conteste. Voici, en effet, ce qu'on lit au 67e et dernier chapitre ;

Digitized by Google

> Michi autem, qui Ricermarchus nominor, quique ingenioli mei capacitatem his, quamvis temerarius, subdidi, quicunque hec devota perlegerint mente, precibus deferant juvamen, ut, quia patris, veluti verni, clementia *ad pauxillum intelligentie florem estivo carnis ardore provexit*, tandem me ante mei cursus terminum, exsiccatis concupiscentie vaporibus, ad frugem bone messis maturis perducat operibus, etc. (1).

La période de maturité de l'auteur dans laquelle se place la composition de la Vie de S. David, temps auquel il est fait allusion dans la citation qui précède, correspond, nous l'avons dit, au dernier quart du XIe siècle. On a aussi un martyrologe compilé par Ricemarch et un psautier transcrit par lui à la même époque (2).

Rien ne porte à croire que les chapitres 20 à 31 de la *Vita* soient une interpolation.

Ricemarch nous fait connaître ses sources. Il a, dit-il, compulsé, à Menevia, de très anciens documents qui portaient déjà la trace des détériorations du temps :

> Haec... in unum collegimus, que in vetustissimis patriae, maxime ipsius civitatis (3), sparsim inventa scriptis, que, assidua tinearum edacitate ac annosis evi terebraminibus per horas et cardines corrosa, ac ex antiquo seniorum stilo conscripta, nunc usque supersunt (4).

Il a mis, en outre, à contribution plusieurs sources hagiographiques irlandaises (5) ; mais de sources écossaises, par la moindre trace.

A la vérité, Jeuan, l'un des trois frères de notre auteur, raconte que leur père, l'évêque Sulien (Sulgenus), poussé par des vents contraires, au lieu d'attérir en Irlande, pays vers lequel il faisait voile, aborda, vers 1052, en Écosse (Albania), où il passa cinq ans (6). I rapporta probablement quelque butin littéraire de ce pays, mais en quoi consistait-il ? On n'en sait rien,

(1) Ed. WADE-EVANS, p. 27.

(2) *Ths Psalter and Martyrology of Ricemarch*, éd. H. J. LAWLOR, 2 vol. (Henry Bradshaw Society). Londres, 1914. Cfr t. Ier, p. XXI. Le Martyrologe de Ricemarch a été édité par le P. DELEHAYE dans les *Analecta Bollandiana* (1913, t. XXXI, p. 369-407.)

(3) C.-à-d. Menevia ou St.David's. Cfr WADE-EVANS, *The Life of St-David* (1923), p. 114-115.

(4) *Vita*, 66, p. 27.

(5) LAWLOR, *op. cit.*, p. XVI-XVII.

(6) JEUAN, *Carmen de vita Sulgeni* (HADDAN et STUBBS, *Councils*, etc., I, p. 665). Cfr LAWLOR, *op. cit.*, p. XIII.

Digitized by Google

Par contre, il est certain que la *Vita S.Davidis*, qui, comme on l'a vu, nous est parvenue en diverses recensions procédant toutes de l'ouvrage de Ricemarch, fut très lue au moyen âge (1). Aussi sommes-nous enclin à penser que c'est le texte hagiographique gallois qui servit de modèle au compilateur de l'*Ordo* de Culross. Celui-ci, — peut-être un des derniers culdées, peut-être quelque antiquaire de basse époque, — soucieux d'accréditer ou de consolider la croyance à l'antiquité de la discipline monastique de Culross et de mettre en relief l'austérité de vie des anciens culdées, lisant la biographie du grand saint gallois, aura trouvé les passages relatifs au genre de vie de ses disciples tout à fait convenables pour son dessein, et il les aura tout bonnement faits siens. Le procédé était courant au moyen âge. Il y ajouta seulement quelques développements de son cru, quelques autres puisés à d'autres sources. Il nomme deux fois le prétendu fondateur de Culross, S. Servan (2), il indique la date approximative de la fondation du vieux monastère (*circa annum* 448) (3), et insiste particulièrement sur l'antiquité des usages des culdées et sur l'austérité de leurs observances :

> Hunc asperum et durum vivendi modum inibant Kiledei sive monachi antiqui Culrosenses cum magno gaudio, ut violenter raperent regnum caelorum... (col. 566c). Haec aliaque plura aspera quidem et dura exercebant antiqui illi Kiledei, quorum disciplinae rigorem, quamvis ad imitandum necessariae, proposita compendii brevitas vetat nos exponere (col. 568A).

De semblables préoccupations dénotent une compilation tardive, postérieure probablement à la restauration de Culross, ruiné par les Danois, et à l'installation des Cisterciens dans le monastère, en 1217, par Malcolm, comte de Fife (4).

D'après le compilateur écossais, il y aurait eu des Culdées à Culross dès le ve siècle ; or aucun autre document ne signale l'existence de Culdées en Écosse avant l'an 800 (5).

(1) LAWLOR, *op. cit.*, p. XV.
(2) PL, t. LIX, col. 563, 566.
(3) PL, t. LIX, col. 563.
(4) BROCKIE, *Observatio critica* (PL, LIX, 562) ; *Chronique de Melrose*, chez A. O. ANDERSON, *Early Sources of Scottish History* t. II, p. 129, 416. Édimbourg, 1922 ; L. JANAUSCHECK, *Origines cisterciensis*, t. I, p. 221. Vienne, 1877.
(5) Voir HADDAN et STUBBS, *Op. cit.*, t. II, 1re partie, p. 177 (Appendix B : *Keledei (vulgo Culdees) in Scotland*).

Digitized by Google

Nous concluons donc que l'*Ordo monasticus* copié à Dunblanc avant 1526, et dont on ne connaît plus aucun manuscrit, est un écrit suspect dont la présence au tome LIX de la collection de Migne, parmi les ouvrages latins du ve siècle, est propre à dérouter les chercheurs. Toutefois, il ne nous paraît pas possible d'indiquer d'une manière plus précise l'époque à laquelle remonte cette contrefaçon écossaise du texte authentique de Ricemarch.

Farnborough L. GOUGAUD, O. S. B.

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES

Encore l'Itala de saint Augustin

En 1913, j'ai traité l'Itala de fantôme et je l'ai sommée de disparaître « à jamais de nos préoccupations et de notre langage » (1). Cette sommation, faite sur un ton beaucoup trop solennel,n'a eu aucun effet. L'Itala, loin de disparaître, occupe plus que jamais les esprits et fait couler des flots d'encre. Philologues et théologiens discutent sur le texte et sur le sens du célèbre passage d'Augustin. Tout ce travail n'est pas perdu. Si on n'arrive pas encore à s'entendre, au moins certains points sont mis en lumière. Examinons les diverses opinions émises, non pour défendre notre étude contre les attaques dont elle a été l'objet, mais pour montrer les résultats acquis par la discussion, pour nous corriger au besoin et pour essayer un rapprochement.

Cette question de l'Itala n'est pas d'une importance capitale, car la diversité des solutions proposées n'a pas d'influence sur l'histoire de la Bible. Cependant, on voudrait voir résolu ce petit problème de philologie et il n'est pas sans intérêt de préciser la pensée du grand Augustin sur un point concernant l'Écriture Sainte. J'ajouterai qu'il y a une question d'histoire littéraire à résoudre ; comment fut composé et édité le *De doctrina christiana* ?

1. Dans une livre qui témoigne d'un travail minutieux et patient, le prof. Rüting consacre un *excursus* à examiner mon étude (2). Plusieurs remarques confirment mes théories, d'autres me paraissent en dehors de la question. Nulle part l'auteur ne s'aventure à nous dire son opinion sur l'Itala.

2. Cavallera (3), Krüger (4), Bardenhewer (5) et Labriolle (6)

(1) A la fin de mon étude : *L'Itala de saint Augustin*, dans la *Revue bénédictine*, 1913, t. XXX, p. 294-314.

(2) *Untersuchungen über Augustins Quaestiones und Locutiones in Heptateuchum* (Forsch. zu christl. Lit.- u. Dogmengesch., t. XIII, fasc. 3-4), p. 360-366. Paderborn, 1916.

(3) *S. Augustin et le texte biblique* ; *l'Itala* dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 1915-1916, p. 365-371 ; 410-428.

(4) *Geschichte der röm. Literatur* (Handbuch d. Klass. Alt., VIII), t. IV, 2e partie, p. 447. Munich, 1920.

(5) *Geschichte der altkirchl. Literatur*, t. IV, p. 487. Fribourg, 1924.

(6) *Histoire de la littérature latine chrétienne*, 2e édit., p. 557. Paris, 1924.

Digitized by Google

maintiennent la vieille opinion qui identifie l'Itala avec une ancienne version latine, faite sur les LXX, probablement celle qu'Augustin apprit à connaître à Milan au début de sa conversion.

3. Dans quelques pages passablement embrouillées, Zahn (1) identifie le travail de ces interprètes *qui verbis accuratius* (ainsi Zahn, il faut lire : *tenacius*) *inhaeserunt* avec la double revision de Jérôme, sur le texte hexaplaire pour l'Ancien Testament, sur le grec pour le Nouveau. Mais cette revision, dit-il, est distincte de l'Itala, comme l'espèce diffère du genre : l'espèce n'est pas inutile, le genre reçoit un éloge absolu (unbedingt). Je plains de tout mon cœur les curés du diocèse d'Hippone qui pensaient recevoir de la bouche de leur grand évêque une réponse claire à cette question : quel est le meilleur texte de la Bible ?

4. Le P. Vaccari (2) et le P. d'Alès (3) et dom Quentin (4) se résignent à changer tous trois le texte de saint Augustin, mais ils ne changent pas de la même manière. Le premier lit *Aquila* au lieu de *Itala* ; le second croit devoir changer deux mots et lire ILLA *ceteris praeferatur* QUAE au lieu de *Itala... nam* ; le troisième admet une lacune au milieu du mot *itala* : ita[... ... Unde fit ut a iudaeis Aqui]la ceteris praeferatur.

5. Rien de plus laborieux, de plus pénible que le compte rendu fait par le P. Lagrange (5) de l'étude de Cavallera ; mais on y remarque un tel effort loyal vers la vérité, un tel désir de tenir compte de toutes les données du problème que l'on pardonne volontiers l'obscurité ou les incohérences de la conclusion. Après avoir trouvé la correction *illa... quae* séduisante et probable, le P. Lagrange l'abandonne et identifie l'Itala avec une version latine déterminée : elle comprenait certainement la version hiéronymienne des Évangiles, et probablement les anciens textes italiens, le *veronensis* et le *vercellensis*, qui ont servi de base à celle-ci.

Examinons brièvement ces opinions.

Ad 5. Augustin ne pouvait pas confondre la revision hiéronymienne et les textes italiens antérieurs. Il a comparé le texte de Jérôme avec le grec, sans doute en préparant son grand ouvrage *De consensu evangelistarum* (6) ; il écrit à Jérôme : *non parvas Deo*

(1) *Die Urausgabe der Apostelgeschichte des Lucas* (Forsch. z. Gesch. des neutest. Kanons, t. IX), p. 188-196. Leipzig, 1916.

(2) *Alle origini della Volgata*, p. 1-17. Rome, 1916 ; cfr *Biblica*, 1920, t. I, p. 546 ; 1922, t. III, p. 92.

(3) *Itala*, dans les *Recherches de science religieuse*, 1921, t. XII, p. 214-219.

(4) *La prétendue Itala de S. Augustin* dans *Rev.bibl.* (1927), t. XXXVI p.216-225.

(5) *Revue biblique*, 1921, t. XXX, p. 464-466.

(6) La lettre 71 est de l'an 403 ; le *De consensu* est, d'après Krüger, probablement de l'an 400, d'après Bardenhewer, de la fin de 399 ou du commencement de 400. J'ai dit (*Revue bénédictine*, 1913, p. 303) que cet ouvrage long et ardu

Digitized by Google

gratias agimus de opere tuo quod evangelium ex graeco interpretatus es, quibus et paene in omnibus nulla offensio est, cum scripturam graecam contulerimus (ep. 71, 4). S'il trouve la version hiéronymienne *presque* irréprochable, que dirait-il du *vercellensis* et du *veronensis* !

Ad 2. L'Itala ne peut pas être une ancienne version latine. Car, si Augustin connaît cette version, littérale en même temps que claire, qui l'emporte d'une façon absolue sur les autres traductions latines, pourquoi ne l'emploie-t-il pas ? Pourquoi se plaint-il de l'insuffisance des versions, de l'*imperitia* des traducteurs latins ? Pourquoi ne cesse-t-il de demander à Jérôme une traduction de la revision hexaplaire ? N'obtenant pas de Jérôme, pourquoi corrige-t-il lui-même tant de livres de la Bible ? La pratique de l'évêque d'Hippone est un argument décisif contre l'opinion de Cavallera (1).

Ad 3. La théorie de Zahn est un mélange mal réussi entre l'opinion de Cavallera et celle de Reuss. Comment le « genre », c'est-à-dire quelque ancienne version qu'on trouvait en Italie, pouvait-il être préférable à la revision hiéronymienne ? Pour les Évangiles, par exemple, il n'était certes pas plus fidèle ni plus clair que le texte de Jérôme. Ensuite, Zahn trouve qu'Augustin fait de l'Itala un éloge absolu, et aussitôt après il reconnaît que pour les Actes des Apôtres, Augustin cite presque constamment un texte africain. Qui admettra que le grand évêque qui avait beaucoup étudié le grave problème du texte biblique, ait renié ouvertement ses propres théories ?

Ad 4. Faut-il donc corriger le mot Itala ? La tradition manuscrite du *De doctrina* est abondante et très bonne. Je ne crois pas qu'elle laisse place à la critique conjecturale du texte. Si, par une hypothèse improbable, on pouvait supposer que le mot facile *illa* ait été anciennement corrompu et soit devenu le mot difficile et rare *itala* sous la plume de quelque copiste somnolent, il resterait encore deux difficultés : d'abord que cette corruption soit devenue universelle, ensuite, — ce qui est plus grave, — qu'elle ait entraîné partout le changement de *quae* en *nam*. Pourquoi ce dernier changement ? *Itala ceteris praeferatur quae* donnait un sens très acceptable. Le *nam* des manuscrits est une garantie sûre en faveur d'*itala*.

Quant à Aquila, je ne comprends pas que sa traduction qui commençait par *εν κεφαλαιω εκτισε θεός συν τὸν ὀυρανὸν καὶ συν την γην* pouvait être appelée *verborum tenacior cum perspicuitate sententiae*. Sans doute, comme dit aussi le P. Vaccari, il ne s'agit que d'une préférence relative, mais il est inacceptable que dans le même contexte, et surtout dans la même rédaction, Augustin écrive *Aquila ceteris praeferatur* et *in quibus* (graecis) *LXX interpretum... excellit auctoritas*. Enfin ni Augustin, ni ses lecteurs ne possédaient la version d'Aquila, il était bien inutile de la recommander.

a dû prendre beaucoup du temps et que les trois derniers livres n'ont pu être terminés qu'entre 405 et 410. Zahn admet que le *De consensu* est postérieur à la lettre 71.

(1) Lagrange et d'Alès ont bien mis en lumière cet argument irréfutable.

Digitized by Google

L'hypothèse de Dom Quentin échappe à quelques objections qu'on peut faire à l'opinion du P. Vaccari ; mais elle fait naître des difficultés nouvelles. Si la préférence pour Aquila est mise au compte des Juifs, la proposition suivante qui exprime le motif doit être au subjonctif ; à l'indicatif elle ne peut que traduire la pensée de l'écrivain. Or Augustin ne peut pas dire que la traduction d'Aquila se distingue *perspicuitate sententiae*. Comparés à Aquila, les LXX sont un modèle de clarté !

Il ne reste plus que la traduction de saint Jérôme sur l'hébreu. J'ai montré que dans les *Quaestiones in Heptateuchum*, q. 169 de la Genèse, apparaît la première citation probable de la Vulgate (petits Prophètes), qu'au Deuteronome q. 20 apparaît la première citation de la Vulgate du Pentateuque, qu'Augustin ne possédait pas ce manuscrit de la Vulgate, mais qu'il a « pu en prendre connaissance », sans doute chez un ami. J'ai montré aussi qu'Augustin a fini par reconnaître à la Vulgate les deux qualités qu'il attribue à l'Itala : elle est plus littérale, elle est plus claire. Mais ici Krüger et Bardenhewer m'objectent qu'Augustin ne connaissait pas l'hébreu et, par conséquent, ne pouvait pas affirmer que la Vulgate était, plus que les anciennes versions, fidèle à l'hébreu. L'objection n'est pas sérieuse. Augustin savait fort bien, — et la plupart de ses contemporains instruits savaient, — que les LXX s'écartaient parfois de l'hébreu. Il suffit de lire notre *De doctr. christ.* II, 22, *ép.* 71, *De consensu evang.*, II, n. 128, *De civ. Dei*, XVIII, 44 etc., et pourtant il ne connaissait pas l'hébreu. Cette différence entre l'hébreu et le grec avait longtemps angoissé l'évêque d'Hippone, jusqu'à ce qu'il inventa la théorie du sens prophétique qui permettait d'échapper aisément à toutes les difficultés : les LXX ne sont pas des interprètes ordinaires, ce sont des prophètes ; s'ils s'écartent de l'hébreu, c'est que l'Esprit Saint, qui les guide, a voulu nous instruire, nous chrétiens, et nous révéler quelque vérité nouvelle. Or Augustin n'avait aucune raison de douter que la Vulgate hiéronymienne ne répondît exactement à l'hébreu. Par conséquent, pour les questions historiques, il utilisera, il préférera la Vulgate ; pour les questions doctrinales il s'en tiendra toujours aux LXX. Rüting a remarqué que l'emploi de la Vulgate dans les *Quaestiones in Hept.* est assez limité : « an diesen Stellen wierd sie (Vulg.) nur als Zeuge in geschichtlichen und grammatischen Fragen angerufen, nicht auch in dogmatischen (1) ». Ce phénomène n'est pas particulier aux *Quaestiones*, on le constate dans d'autres livres, et je viens d'en donner l'explication.

Contre l'identité Itala = Vulgate on objecte que le passage du *De doctrina* a été écrit en 397 et qu'à cette date Augustin était hostile à la Vulgate. L'objection est sérieuse, mais pas insoluble. Ici je voudrais modifier la solution que j'ai donnée en 1913. Alors je croyais avec Bardenhewer, Cavallera, d'Alès et d'autres encore qu'il

(1) *O. c.* p. 140.

Digitized by Google

y a eu deux éditions du *De doctrina*, l'une comprenant les livres I-III, 35, en 397, l'autre complétée en quatre livres en 426. Raisonnons d'abord d'après cette hypothèse, que je crois aujourd'hui fausse, mais que d'autres persisteront peut-être à trouver probable. Augustin n'a pas seulement complété, il a dû remanier la première partie .Car il faut admettre, — Lagrange, Rüting et Krüger admettent, — qu'Augustin a évolué de 397 à 426 : d'abord hostile à la traduction sur l'hébreu, il a fini par reconnaître qu'elle pouvait être utile pour les questions historiques et qu'elle était plus claire (1). Ce changement dans la pensée a dû entraîner un changement dans la rédaction. Comprend-on un auteur qui agirait autrement (2) ?

On me répond qu'Augustin a traité le *De doctrina* comme il a traité ses autres livres : s'il a des changements à y faire, il les fait dans les *Rétractations*, où, en effet, il corrige deux petites erreurs (3). Entendons-nous. Si les autres livres n'ont pas eu de nouvelles éditions, Augustin n'a pas eu l'occasion de les remanier et il les corrige dans les *Rétractations*, c'est évident. Mais qu'on me cite un ouvrage d'Augustin qui a eu deux éditions, la seconde plus complète que la première et dont il n'a pas remanié le texte, bien qu'il ait changé d'opinion.

Mais ne parlons plus de deux éditions ; il n'y a jamais eu qu'une seule édition du *De doctrina*, celle de 426. L'édition de 397 est perdue, disais-je en 1913 ; non, elle n'a jamais existé... sauf dans mon imagination et dans celle des critiques cités plus haut. Car 1) les *Rétracta-*

(1) Je cite les paroles de Lagrange : « Saint Augustin apprit à l'estimer (la Vulgate) et à la fin de sa vie il eût pu lui donner l'éloge qu'il confère à l'Itala» ; et de Krüger : « Erst in späteren Jahren hat er (Aug.) sich zu einen unbefangeneren Wertung der Arbeit des Hieronymus durchzuringen vermocht ». A ces citations opposons les idées de Cavallera : A l'égard des LXX l'évolution d'Augustin suit une courbe opposée à celle de Jérôme.Ce dernier, parti des idées courantes sur l'inspiration des LXX,finit par trouver leur texte bien inférieur à l'hébreu. (*O. c.*, p. 366). Je me demande ce que signifie la « courbe opposée » d'Augustin. Disons que cela ne signifie rien du tout et que le P. Cavallera, comme il lui arrive quelquefois, a trop cédé à l'esprit de contradiction.

(2) L'objection pour le fond est du P. D'ALÈS (*o. c.*,p. 216). Je suis bien obligé de signaler une erreur énorme commise par mon docte contradicteur. Augustin, dit-il, traite le *De doctrina* comme il traite ses autres ouvrages, c'est-à-dire « ce qu'il estime devoir corriger, il le corrige (dans ces ouvrages), mais il avertit toujours » (dans les *Rétractations*). Ainsi « nous n'avons aucune raison de croire que cette partie (*De doctr.* I-III, 35) ait subi,dans l'édition définitive, des remaniements autres que ceux indiqués par Augustin. Le R. P. croit donc qu'Augustin a introduit dans le *De doctrina* les deux corrections indiquées dans les *Rétractations* et qu'il a fait de même pour tous ses autres ouvrages !

(3) M. DE LABRIOLLE, *o. c.*, p. 555, semble être du même avis : « certaines idées développées dans cet ouvrage valent la peine d'être encore signalées, d'autant plus qu'Augustin, ayant parachevé l'opuscule trois ans avant sa mort, a dû les y exprimer sous leur forme définitive ».

Digitized by Google

tions ne disent pas que la rédaction de 397 a été éditée par Augustin ; elles ne disent pas même qu'elle a été répandue dans le public par le zèle intempestif de quelques amis (1) ; 2) Le traité *Contra Faustum* XXII, 91 parle du *De doctrina*, mais ne dit pas qu'il a été publié. 3) Si Augustin avait édité en 397 son *De doctrina* I-III, 35, on peut être certain, tout à fait certain, qu'en 426 il aurait commencé le livre IV à III 36. C'est ainsi qu'ayant publié vers 413 les livres I-III du *De civitate Dei* il ne publia pas une suite au livre III, mais les livres IV et V et continua ainsi à publier à plusieurs reprises des livres entiers ou des groupes de livres. De même le *Contra litteras Petiliani* fut publié en trois fois, à chaque fois un livre. Exemple plus frappant, Augustin avait interrompu le XIIe livre du *De trinitate*, un peu avant la fin, mais cette rédaction ne fut pas éditée, elle pénétra dans le public, ces livres incomplets *subtracti sunt mihi*. Quand Augustin reprit son travail, il ne commença pas aussitôt un nouveau livre, il compléta le XIIe livre, parce que l'ouvrage n'avait pas été édité. S'il n'y a eu qu'une édition du *De doctrina*, il n'y avait plus rien qui pouvait empêcher ou dissuader Augustin de remanier en 426 son texte et de le conformer à sa pensée actuelle. D'après la plupart des critiques, il estimait la Vulgate, il lui attribuait une certaine supériorité, purement relative, je le répète. Il était impossible que ce jugement plus équitable sur un point si important ne trouvât pas son expression dans la rédaction définitive.

On a blâmé mon travail « de lacération, de démolition et de reconstruction ». Peut-être a-t-on raison. J'ai essayé de noter les divers remaniements de la deuxième rédaction, sans prétendre avoir toujours réussi. Deux points sont certains : à plusieurs reprises, Augustin parle dans le IIe livre de la traduction hiéronymienne sur l'hébreu ; ces divers passages sont de 426. Tout le reste est conjecture et doit disparaître si on trouve mieux. Dom Cappelle m'a dit autrefois qu'il acceptait la plupart des remaniements proposés, mais que pour un ou deux passages il aurait une autre suggestion à faire. Je regrette beaucoup de n'avoir pas noté par écrit ses remarques.

On a vu plus haut la variété déconcertante des opinions émises ces quatorze dernières années au sujet de l'Itala. Faut-il donc désespérer d'arriver à un accord ? Je ne le pense pas. Malgré toutes les divergences, il y a deux opinions relativement récentes qui gagnent du terrain. D'abord, Augustin est devenu à la fin de sa vie plus favorable à la traduction sur l'hébreu là où il ne s'agissait pas de doctrine. Ensuite, en éditant son *De doctrina* en 426, il a dû en remanier le texte pour le conformer à ses idées actuelles. Le premier point est admis par Lagrange, Rüting et Krüger, le second par de Labriolle et, semble-t-il, par Lagrange. Quand ces deux points seront acceptés

(1) HARNACK, *Die Retractationen Augustins*, dans les *Sitzungsberichte der Pr. Ak. d. Wiss.* Berlin, 1905, 2, p. 1126, a recueilli les notices éparses dans les *Rétractations* sur les éditions voulues par l'auteur et sur les publications faites par ses amis contre le gré de l'auteur.

Digitized by Google

par la plupart des critiques, on ne tardera pas à reconnaître que l'Itala, malgré l'étrangeté de son nom, ne peut être que la traduction hiénomymienne sur l'hébreu.

Ces recherches sur l'Itala peuvent avoir de l'influence sur l'édition du *De doctrina*. D'abord, le sens du mot Itala, qui a suscité tant de controverses, ne peut pas être indifférent à l'éditeur. Si ce mot n'a aucun sens acceptable, il faudra le corriger, même contre le témoignage de tous les manuscrits, ou le mettre entre deux croix comme un mot incurable. Ensuite, s'il y a eu deux rédactions du *De doctrina*, ne serait-il pas utile de marquer, soit par des crochets, soit par l'emploi de caractères différents, les changements certains ou même probables apportés dans la deuxième rédaction. Pour faciliter l'intelligence du texte, l'éditeur doit introduire une ponctuation, même si les manuscrits n'en ont pas. Il facilitera mille fois plus l'intelligence du texte s'il indique par quelque artifice de typographie les différences entre deux rédactions.

Abbaye de Maredsous. Dom D. De Bruyne, O.S. B.

Les béguines et Lambert li Beges

Mise au point

Le cours de nos études sur les origines de la mystique en langue thioise nous avait amené à nous occuper du mouvement béguinal au début du XIIIe siècle. C'est en effet dans ce mouvement béguinal qu'il faut chercher les germes de la prose et de la poésie mystiques, dont le magnifique épanouissement, chez Béatrice de Nazareth et Hadewijch d'abord, chez Ruusbroec ensuite et, au XVe siècle, chez les Frères de la vie commune et chez les chanoines de Windesheim, constitue le principal apport de notre peuple à la civilisation chrétienne et à la culture générale de l'Europe.

On sait que l'histoire des béguines a suscité depuis le XVIIe siècle des controverses parfois très amères. Sans entrer ici dans le détail de ces luttes, bornons-nous à dire que les récents travaux du Dr Greven, d'une érudition si exacte et d'une science si avertie, l'ont fait entrer dans la phase de la solution définitive (1). Ce savant voyait les origines des béguines dans le mouvement religieux de la fin du XIIe siècle, bifurquant, au début du XIIIe, en deux directions : les abbayes cisterciennes, et les béguinages proprement dits : les curtes cloîtrées et les béguinages paroissiaux. C'est surtout autour de Marie d'Oignies à Nivelles qu'il faut chercher, selon lui, l'organisation particulière qui forma la *religiositas beguinarum*. Aussi c'est à l'étude de cette sainte, de sa spiritualité, de son cercle, de son influence, de

(1) *Die Anfänge der Beginen*, Munster, 1913.

Digitized by Google

la vie béguinale à Nivelles, que le Dr Greven s'est attaché de préférence. Le regretté feu G. Kurth crut ne pas pouvoir accepter ses conclusions, et il entra en lice pour les origines liégeoises des béguines (1). D'après lui, c'est bien le réformateur liégeois Lambert li Beges, qui doit être considéré comme leur vrai fondateur. La question avait été examinée par Greven dans son premier travail ; il la reprit plus en détail dans un second mémoire, et n'eut pas de peine à montrer le peu de bien-fondé des arguments de Kurth, dont plusieurs d'ailleurs reposaient sur des erreurs manifestes (2).

Le R. P. Callacy, O. Min. Cap., rendant compte ici même de cette étude (3), se prononça en faveur de l'historien liégeois. La piété pour un savant qui avait si bien mérité de la cause catholique et de l'histoire, l'a peut-être rendu injuste à l'égard des mérites incontestables du travail de son adversaire. D'ailleurs, tout en défendant Kurth, il avait au fond abandonné sa thèse et y substitué celle d'un rapport de cause à effet entre le réformateur liégeois et les béguines.

Nos études sur le mouvement béguinal nous avaient fait reconnaître la justesse des vues du Dr Greven. Sans vouloir les contredire, nous avons cru qu'il y avait lieu de placer ce mouvement dans un cadre plus vaste et de le rattacher au mouvement de réforme, qui depuis deux, trois siècles parcourait l'Église. Nous avons estimé surtout qu'il fallait le considérer dans la réalité vivante de l'histoire, au milieu du remous perpétuel de l'orthodoxie, s'exaltant jusqu'à la mystique, et de l'hérésie. Ainsi nous pensions pouvoir établir que les femmes appelées béguines avaient été souvent confondues avec les hérétiques, en particulier avec les Albigeois : leur nom *béguin*, *béguine* ne serait que la corruption populaire du nom de ces derniers : Al-*bigen*-ses. Dans le surnom même du réformateur liégeois Lambert il nous paraissait qu'il fallait voir aussi une appellation hérétique ; la vraie forme en aurait été *li Béguin*. Les béguines n'avaient d'ailleurs certainement pas été appelées ainsi d'après son surnom li Beges. Lambert n'était ni leur fondateur, ni leur législateur. Il n'avait de commun avec elles que le surnom d'hérétique.

Nous avons eu l'honneur d'exposer ces vues dans un mémoire lu à l'Académie royale flamande (4). Nous les croyions assez intéressantes en elles-mêmes et de nature à asseoir l'histoire des béguines

(1) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* (classe des lettres), 1912, p. 437-62.

(2) *Der Ursprung des Beginenwesens, eine Auseinandersetzung mit Godefroid Kurth*, dans *Historisches Jahrbuch*, 1924, t. XXXV, p. 26-58, 291-318.

(3) RHE, 1922, t. XVIII, p. 125.

(4) *Verslagen en Mededeelingen der Kon. Vl. Academie*, 1925 Juillet, sous le titre : *De bijnaam van Lambertus li Beges en de vroegste beteekenis van het woord begijn.*

Digitized by Google

sur des bases plus solides. Le R. P. Callaye en a rendu compte ici : passant assez rapidement sur notre thèse principale, celle de la signification primitive du mot *béguin, béguine*, et sans trop se prononcer, il attaqua surtout nos conclusions sur Lambert li Beges (1).

Il nia en particulier l'influence exercée par le cercle de Marie d'Oignies sur les débuts des béguines à Liége ; et maintint la théorie des origines liégeoises des béguines, transformée en rapport de relation de Lambert avec le mouvement religieux qui leur a donné naissance. Il insistait en particulier sur le fait que les premières béguines s'étaient groupées à Liége autour de l'hôpital St-Christophe, où Lambert, d'après le nom que lui donne la *Vita Odiliae* : *Lambertus de S. Christophoro*, aurait, trente années auparavant , préparé le terrain. Et il insinuait qu'il fallait bien plutôt admettre l'influence inverse : de Liége sur Nivelles.

Au fond,comme nous l'avions déclaré expressément dans notre mémoire,cette question pouvait être pour la thèse que nous soutenions d'un intérêt secondaire. Il nous importait avant tout d'avoir établi que le vrai surnom de Lambert n'était pas *li Beges*,mais *li Béguin*, et que les béguines n'avaient pas été ainsi appelées d'après lui.Mais comme la critique s'était portée surtout sur ce point et que nous n'avions guère reconnu nos arguments dans l'exposé du R. P., nous avons examiné dans un second mémoire, et cette fois-ci ex professo, si Lambert pouvait être rattaché au mouvement béguinal par une relation telle qu'on doive le considérer comme l'organisateur de ces saintes femmes et parler des origines liégeoises des béguines (2). Enfin dans une troisième étude nous avons replacé le mouvement béguinal dans son cadre historique, ce qui devait permettre de mieux saisir le bien-fondé de nos démonstrations (3).

Le R. P. Callaye ne s'est pas laissé convaincre. C'est son droit, comme aussi celui de se défendre, ainsi qu'il l'a fait dans un nouveau compte-rendu paru ici (RHE,1927. t. XXIII, 254, sv.). Il y reprend d'abord ses objections contre notre explication du mot *béguin, béguine*. Le simple exposé de nos arguments suffira pour dissiper les malentendus. Il s'efforce ensuite de réfuter notre thèse sur les rapports de Lambert li Beges avec la mouvement béguinal. Mais ici il veut se borner à signaler quelques unes de nos « assertions discutables. » Nous ne pourrions lui en vouloir, si ces assertions n'étaient pas détachées de leur contexte et ainsi dénuées de toute force probante. Nous les remettrons à leur vraie place dans l'enchaînement logique de notre argumentation. Nous prions le lecteur de remarquer, que ces assertions n'ont pas toujours été bien comprises ; elles font aussi partie d'une série d'arguments plus importants, dont il n'est pas fait mention ou dont le pâle résumé ne peut en rien faire saisir la valeur.

(1) RHE, 1926, t. XXIII, p. 184.

(2) *Verslagen en Mededeelingen*, 1926. *Lambert li Beges in verband met den oorsprong der begijnen.*

(3) *Ibid.*, 1926, *Op den drempel onzer dertiende eeuw.*

Digitized by Google

Pour que le lecteur puisse juger du débat en connaissance de cause, la Rédaction de la RHE a bien voulu nous permettre de lui présenter ici notre argumentation sous son vrai jour. Nous nous abstiendrons dans l'exposé qui va suivre de toute polémique. Nous ne cherchons nullement à avoir raison malgré tout. Nous nous efforcerons de nous maintenir dans une stricte objectivité, *ut suus veritati sit locus*. Nous nous serions même abstenu de répondre, pour ne pas perdre en polémiques stériles un temps précieux, n'était notre conviction que le sujet a son importance pour la pleine connaissance de notre vie religieuse au moyen âge. Nous ne pouvons évidemment pas reprendre ici l'exposé complet de nos arguments : il suffira de les avoir indiqués ; pour le détail nous devons renvoyer à nos précédentes études.

***

Les institutions béguinales, les *curtes* cloîtrées des béguines, et, plus tard, les béguinages paroissiaux, ont été dans nos pays l'heureux aboutissement du mouvement le plus intense et le plus merveilleux vers la sainteté, que nous ayons connu au moyen âge. C'était sous la poussée du peuple chrétien lui-même, que Gérard de Brogne avait commencé chez nous, dès le xe siècle, la réforme monastique. Continuée par Cluny, qui s'inspira de ses principes, celle-ci s'étendit bientôt à l'Église entière. Nous voyons, dès lors, à l'ombre d'abbayes naissantes, sur les pas de moines réformés, dans les solitudes, près des institutions de bienfaisance, isolés ou en petits groupes, répandus dans le monde, des hommes, mais surtout des femmes, s'appliquer à une vie de perfection sur le modèle de la vie religieuse. Dès le xie siècle en particulier le sentiment religieux à son tour se dilate et s'épanouit: le Christ dans son Humanité, dans sa faiblesse, ses souffrances, ses humiliations, s'empare de plus en plus des consciences et y fait éclore l'amour. C'est du coup tout un mode nouveau de sentir et de comprendre qui est déposé comme un ferment fertile dans un monde rajeuni et qui le transforme complètement. Le Christ étend sa grâce sur les petits et sur les humbles. La Mère de Dieu devient la Mère des hommes. L'ascèse s'épanouit en mystique. C'est l'époque des rêves surhumains, des entreprises grandioses et héroïques, de la chevalerie, qui doit à la mystique de l'Église plus qu'elle ne lui a prêté ; de la poésie, des arts, des sciences, dont la magnifique synthèse va s'affirmer superbe dans nos cathédrales et dans nos universités.

Comme les poètes chantent l'amour qui tend au Bien par les rudes sentiers de la souffrance joyeusement acceptée, les cœurs s'élancent vers Dieu dans l'amour du sacrifice, de la pauvreté et de la souffrance du Christ.

Au xiie et au commencement du xiiie siècle, ce mouvement de ferveur religieuse gagne encore en profondeur comme en étendue. Les ordres nouveaux, les Prémontrés d'abord, les Cisterciens ensuite, en assument la direction. Aussi voyons, nous, au tournant du siècle,

Digitized by Google

se multiplier chez nous les abbayes de Cisterciennes, où les femmes trouvaient un refuge contre les séductions du monde et les moyens de mettre en pratique leur idéal de sainteté. Encore ces cloîtres, quelque nombreux qu'ils fussent, ne pouvaient pas les abriter toutes. Pour divers motifs un nombre très considérable restaient dans le monde. Il ne fallait pas les abandonner ; car le danger de corruption dans les moeurs comme dans la doctrine était grand. Les hérésies, qui affectaient volontiers un zèle ardent pour la pureté de la vie et adoptaient dans les dehors de leurs pratiques religieuses les exercices de dévotion et de pénitence les plus sévères, trouvaient dans ces foules inaverties les adeptes de leurs erreurs. Ces vierges et ces veuves furent réunies sous une discipline commune, groupées en communautés, et dirigées vers les *curtes* béguinales, où, sous la conduite des Cisterciens d'abord, qui considéraient ces institutions comme une extension de leur ordre, des Dominicains et d'autres religieux plus tard, elles pouvaient à loisir s'appliquer à leur vie de perfection dans la pratique de la charité ou dans l'exercice de la contemplation.

Jusque-là ces hommes et ces femmes ne portaient pas de nom spécial qui les distinguât du reste des fidèles. Ceux qui leur étaient favorables les appelaient *homines boni*, *mulieres religiosae*, *virgines continentes*, etc. Les malveillants les confondaient volontiers avec les hérétiques : des prières et des pratiques communes, le culte même de la chasteté, les tendances réformatrices qu'on leur supposait, entretenaient l'équivoque chez la masse du peuple. Ils les appelaient de noms qui devaient rendre leur orthodoxie suspecte. Un de ces noms, employé surtout chez nous, était *béguin*, *béguine*.

Le mot est né dans la seconde moitié du XIIe siècle. Il était déjà très répandu au commencement du XIIIe, bien qu'il fût à cette époque encore considéré comme néologisme. En remontant aux plus anciens exemples de son emploi on constate que jusque vers 1230 il signifie nettement hérétique. C'est ce qui ressort surtout de l'analyse du mot lui-même, que Jacques de Vitry, grand admirateur de ce mouvement béguinal, fait à plusieurs reprises dans ses œuvres. A l'époque de Marie d'Oignies (1213), il semble qu'il ait eu un sens si injurieux, que le biographe de la sainte n'a pas voulu le désigner expressément ; ce qui a empêché jusqu'ici de voir que son analyse se rapportait précisément à *béguine*. Même après qu'on eut reconnu enfin que c'était bien ce mot que Jacques de Vitry avait particulièrement en vue, on n'a pas encore saisi de suite toute l'importance de son analyse. Le mot servait à calomnier l'orthodoxie de ces femmes : praedictarum mulierum *religionem* malitiose infamantes. Les hommes du siècle les traitaient de béguines, comme les Juifs traitaient le Christ de samaritain, c'est-à-dire d'hérétique. Les bons eux-mêmes, ébranlés par ces calomnies, se mettent à douter de la foi de ces saintes personnes et reçoivent dans la prière l'assurance : invenientur in *fide* stabiles et in opere efficaces.

Cette analyse est comme un article d'un dictionnaire de l'époque au mot *béguin*, *béguine*. Elle nous révèle le sens même du mot,

Digitized by Google

sans qu'il faille le conjecturer d'après le contexte. Aussi voyons-nous que jusque vers 1230 là où il se rencontre encore, c'est ce sens qu'il faut lui donner. Ainsi, pour le cas de Césaire d'Heisterbach, qui vers 1199 met le mot dans la bouche d'une femme du peuple à l'adresse de Cisterciennes. N'oublions pas que les Cisterciennes d'alors appartenaient également au mouvement béguinal et passaient aux yeux du peuple pour des béguines. Le contexte par lui-même suggère déjà qu'il ne s'agit vraiment pas ici d'une simple plaisanterie. Le mot est opposé à *mulier bona* : une femme sûre : *quid vultis videre istas beguinas*? demande la femme à un jeune moine cistercien en route pour une abbaye de Cisterciennes, afin d'obtenir par leurs prières le don de la dévotion : Vultis ego ostendam vobis mulierem bonam quae quidquid vult obtinet a Deo? Et à la lumière de l'analyse qu'à cette époque Jacques de Vitry fait du mot, il faut lui laisser le sens qu'il lui donne, et qui d'ailleurs nous fait comprendre la vraie portée de la remarque de cette femme (cfr *De bynaam etc.* p. 19 sv.).

Avec quels hérétiques ces hommes et ces femmes ont-ils été confondus? Nous constatons, ici encore, que la naissance du mot coïncide nettement avec la naissance de l'albigéisme, dans la seconde moitié du XIIe siècle. D'autre part, la première fois que les albigeois sont mentionnés dans nos chroniques, ils y sont appelés *Beggini*. C'est ainsi qu'à sept reprises différentes, les *continuationes* de la *chronica regia Coloniensis* en parlent entre les années 1209-1220. Et qu'on veuille bien le noter, car ceci est important pour notre démonstration, bien qu'on le perde toujours de vue, le mot n'y est pas employé comme simple synonyme d'hérétique ou même d'Albigeois ; mais comme le nom propre de ces derniers. Au sujet précisément de l'hérésie albigeoise il est dit : *heresis quaedam cujus cultores Beggini denominabantur*. Ce qui n'a de sens que si *beggini* était le nom même des Albigeois (1).

De l'ensemble de ces faits nous avons conclu que le mot *béguin*, *béguine* est une corruption populaire d'Al-bigen-sis. Le peuple, entendant pour la première fois le nom de ces hérétiques inconnus, en a fait ce qu'il a pu en saisir : *bigen*, *biguin*, *beguini*, *beguinae* (2).

L'analogie avec d'autres noms donnés ailleurs aux adhérents du mouvement béguinal prouve également qu'on les confondait volontiers avec les tenants de l'hérésie. La plupart des noms sous lesquels ils ont été connus sont aussi des noms d'hérétiques. Plusieurs sont des corruptions populaires, dont il n'est plus guère pos-

(1) *De bijnaam*, o. c. p. 22-27.

(2) Nous avons essayé d'expliquer comment cette corruption a été possible, en supposant que le mot a passé d'un diocèse germanique comme Cologne dans un diocèse de langue romane comme Liége. Or c'est précisément là que nous rencontrons les plus anciens exemples de l'emploi de *béguin*, *beggini*, *béguine*. *De bijnaam*, p. 27-31.

Digitized by Google

sible de saisir le vrai sens. Un exemple frappant est *patroni*, corruption de *cathari, catharini, patarini, patrini, patroni.*

Nous voyons une confirmation de la théorie que nous venons d'exposer dans le surnom que le prêtre réformateur liégeois, Lambert (†1177) a gardé dans la tradition. Gilles d'Orval (†1251) l'appelle *li Beges.* Or, il est à peu près certain que ce n'était pas là la forme originale de son sobriquet. C'était un orateur puissant, à la parole abondante et enflammée.Dans les documents contemporains qui nous sont conservés et qui nous renseignent sur ses démêlés avec l'autorité ecclésiastique(1),il n'est pas fait la moindre allusion à ce défaut de langage. Ses adversaires, qui semblent n'avoir négligé aucune arme contre lui, pas même celle du ridicule, ne lui ont jamais fait l'injure de bégayer. Il fut au contraire accusé d'hérésie. Les doctrines qu'on lui reprochait semblent nettement apparentées à celles de l'albigéisme. Si à travers le latin de ces documents on peut encore quelque part surprendre un écho de son surnom populaire, c'est dans la formule *Lambertus hereticus.* Ne serait-ce pas Lambert *le béguin*? A l'époque de Gilles d'Orval le vrai sens de *béguin, béguine,* s'était déjà complètement perdu. Mais le surnom de Lambert l'avait mis en relation avec les béguines.Voulant expliquer le sens de ce mot,le chroniqueur le fait dériver de ce surnom, dont il peut avoir modifié la forme pour le besoin de son étymologie fantaisiste. Et que cette étymologie est de la pure fantaisie c'est l'évidence même. Les béguines ne peuvent en aucun cas avoir été appelées ainsi d'après le sobriquet li Beges.D'autre part, Lambert doit avoir eu un sobriquet dans la tradition, puisque Gilles a pu le rattacher par là aux béguines. Et ce sobriquet doit même avoir ressemblé à li Beges, pour que le rapprochement fût possible : *bé guin*-hérétique. Ce serait le plus ancien exemple du mot(1175-77) né précisément à l'époque des troubles cathares ou albigeois dans les diocèses de Cologne et de Liége.

Vers 1230 le mot commence à être employé aussi dans un sens favorable, ou du moins comme dénomination commode d'une institution anonyme. D'abord avec une certaine timidité et des circonlocutions qui en atténuent le sens, comme *mulieres vulgariter dictae beguinae, mulieres quae beguinae dicuntur* ; bientôt après, vers 1240-45, simplement *beguinae.* Le premier exemple de cet emploi se rencontre dans l'acte par lequel la patricienne Sela de Cologne transmit, en 1230, un terrain acheté trois années auparavant avec les bâtiments qu'elle avait construits, à l'écolâtre du dôme, pour être mis à la disposition des dames *qui sont appelées béguines.* C'est sur cet exemple même que nous avons montré, comment il fallait expliquer cette évolution (2). En résumé : ces femmes n'avaient

(1) Les documents dits de Glasgow ; contenant un *Antigraphum Petri,* sorte d'apologie par Lambert de son action, et six lettres de Lambert, de ses adhérents, de Callixte III. Publiés par FAYEN *Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire,* 1899, t. LXVIII, p. 255 sv. Cfr *De bijnaam,* p. 6, sv.

(2) *De bijnaam,* p. 32-36.

Digitized by Google

pas jusque là de nom qui les désignât spécialement. Le peuple les appelait généralement béguines, sans qu'on y mît encore la nuance explicite d'injure. L'organisation qu'elles avaient reçue depuis quelques années les avait mises à l'abri de beaucoup de calomnies. Elles s'accommodèrent de ce nom : elles auront dorénavant une appellation propre.Mais pour qu'elles aient pu s'en accommoder,il fallait que le mot ne révélât plus alors son sens primitif ,qu'il ne présentât même plus de sens bien précis. Ce qui n'a rien d'étonnant, si on y voit une corruption d'Albigensis, le lien qui le rattachait à ce mot n'ayant jamais été très sensible.

La possibilité même de cette évolution semble donc confirmer encore notre explication, puisqu'aussi bien on ne comprendrait pas que les béguines aient accepté d'être appelées de ce nom, s'il avait alors le sens, vague peut-être mais toujours senti, de bigotte plus ou moins sincère, de dévôte dont la vie religieuse a des apparences singulières ou suspectes.

La solution heureuse que le mouvement béguinal avait trouvée chez nous dans les *curtes* cloîtrées et dans les béguinages, a préservé nos béguines contre les dangers de l'hérésie et favorisé l'évolution du nom qui les désignait. Il n'en a pas été ainsi dans d'autres pays, et, par ex., en Allemagne, où le mot *béguin, béguine* garda pendant tout le moyen âge sa signification hétérodoxe.Non qu'on ait su exactement ce qu'il voulait dire, ni qu'il ait été appliqué particulièrement aux Albigeois ; il a tout simplement continué de désigner des hérétiques, de différentes nuances peut-être, car comment distinguer tant de sectes diverses ? mais qui se rattachaient probablement au mouvement béguinal, confondu pour certaines tendances avec l'Albigéisme. C'est ainsi que les Frères du nouvel esprit ont très bien pu être appelés *béguins*, déjà en 1261 et même plus tôt.

Il semble cependant que le souvenir des premières origines des béguins n'ait jamais complètement disparu. C'est ainsi qu'à l'époque de la condamnation des béguins et des béguines au commencement du XIVe siècle, des écrivains comme Alvarus Pelagius, grand pénitencier de Jean XXII, et Ferchius Veglia, disent que les béguines ont pris naissance en particulier en Provence, la patrie des Albigeois. Et bien qu'à cette époque surtout il y eût en Provence d'autres béguins que les Albigeois,il n'y eut cependant que ceux-ci qui en fussent originaires (1).

Nous croyons avoir ainsi suffisamment indiqué les idées maîtresses sur lesquelles repose notre argumentation et les liens qui rattachaient le mot béguin à l'Albigéisme.

***

Avant d'aborder la question des relations entre Lambert li Beges et les béguines, signalons qu'il n'a pas été soulevé d'objection con-

(1) *De bijnaam*, p. 31.

Digitized by Google

tre un point important de notre démonstration : il est acquis que *béguine* ne saurait dériver de Bege . Quant à l'autre point, que la forme primitive de *li Beges* aurait été *li Béguin*, le R.P. Callaye ne se prononce pas clairement. Si nous comprenons sa pensée, il maintiendrait *li Beges*, mais lui donnerait le sens : bigot. Nous voulons en retenir qu'il se rend compte lui aussi que Beges Bègue ne peut pas avoir été son sobriquet. Pour ce qui est de l'explication qu'il propose, bornons-nous à remarquer qu'il est impossible, qu'il ait été appelé, surtout par ses adversaires, *le bigot*, le marmotteur de prières. D'ailleurs, le mot Beges n'a jamais signifié autre chose que bègue.

Ce sont là les deux points qui importaient à notre argumentation. Quelle que soit la solution qu'on donne au problème que nous allons étudier, ils sont dès à présent hors de cause. Nous pouvons avec d'autant plus d'impartialité examiner maintenant si les rapports de Lambert avec le mouvement béguinal ont été tels, qu'on puisse parler des origines liégeoises des béguines. Car telle est bien la vraie question.

Ce n'est que trente années après le mort de Lambert que les premières béguines apparaissent à Liége.

C'est ce qui ressort clairement de la vie de Marie d'Oignies, par Jacques de Vitry. Nivelles est bien le centre du mouvement béguinal dans le diocèse. C'est à Nivelles, non à Liége, que Foulques de Toulouse se rend pour s'édifier au spectacle de la sainteté de ces vierges et de ces veuves. Et c'est sous l'influence de Nivelles que les béguines s'organisent dans la ville épiscopale. La *Vita Odiliae*, écrite vers 1240 dans les milieux mêmes des béguines de Liége, contient une longue digression sur l'action religieuse de Lambert. Non seulement elle ne dit pas que celui-ci a fondé un béguinage, mais elle ne parle même pas d'une action quelconque auprès de pieuses filles ni de rapports avec les béguines. Or, c'est dans le milieu des béguines que cette *Vita* a été ecrite ; et Lambert y avait été pleinement réhabilité. Comme ce silence est écrasant pour les partisans de Lambert, on veut à tout prix que la *Vita* ne soit pas absolument muette sur ses relations avec elles. Kurth avait découvert une allusion à l'influence du réformateur dans une *novella plantatio* de jeunes filles dévotes,dont il est question à propos d'un événement assez délicat. Après avoir admis 1188, comme date de la mort de Lambert, il avait placé cet événement dans les dernières années du XIIe siècle. Mais il a été prouvé qu'il doit se placer dans les premières années du XIIIe,tandis que la date de la mort de Lambert doit être avancée jusqu'en 1177.L'argument a dû être abandonné.Il s'est même tourné contre lui : au début du XIIIe siècle les béguines, d'après la *Vita Odiliae* même, étaient à Liége encore une *novella plantatio*. On cherche un autre argument dans l'appellation que la *Vita* donne à Lambert : *Lambertus de Sancto Christophoro*. Nous en verrons bientôt la valeur. Mais n'est-il pas dès à présent de toute évidence, que si Lambert avait été alors considéré comme le fondateur ou le législateur des béguines, ou même s'il s'était occupé

Digitized by Google

spécialement de la formation de jeunes vierges à quelque chose comme une vie béguinale, on n'aurait pas manqué, à propos de son action religieuse, d'en parler explicitement dans les milieux béguinaux de Liége? Retenons pour le moment que cette *Vita* ne contient sur les rapports de Lambert avec les béguines que la seule appellation : *de Sancto Chistophoro.*

Les chroniqueurs de Liége au XIIe siècle ne connaissent rien d'un mouvement béguinal organisé par Lambert ou même d'un mouvement béguinal quelconque.Et Thomas de Cantimpré nomme positivement Nivelles comme centre et berceau de la *religiositas beguinarum.* Son témoignage a d'autant plus de valeur, qu'il avait fait ses études dans la ville épiscopale au commencement du siècle : s'il y avait jamais entendu parler alors de Lambert comme organisateur des béguines, aurait-il affirmé ainsi sans hésitation, que c'est à Nivelles que les béguines ont pris naissance?

Enfin les documents de Glasgow contiennent une lettre de Lambert dans laquelle il décrit lui-même son action religieuse dans le diocèse de Liége. On fait le plus grand cas de ce qu'il y dit avoir mis en vers à l'usage de vierges la vie et la passion de Ste Agnès.Mais Lambert déclare expressément, qu'il n'a jamais voulu former de sectes. Il accorde qu'il a eu des adhérents ; quelques clercs et beaucoup de laiques. D'un groupe déterminé séparé de vierges, il n'est jamais question. Et ses adversaires auraient-ils manqué de faire valoir contre lui un argument aussi efficace : qu'il avait embauché des jeunes filles ?Nulle part Lambert ne fait de distinctions dans son auditoire. Il en parle toujours au masculin pluriel. Sans doute il y avait parmi ses adhérents des jeunes filles ; il y avait des laïques de toute condition.A l'usage des premières il composa la vie de Ste Agnès, comme il traduisit les Actes des Apôtres à l'usage commun. Qu'y a-t-il là de quoi faire supposer qu'il se soit spécialement occupé de la formation, et de l'organisation surtout, de jeunes filles en quelque chose qui ressemble à une *religiositas beguinarum*? On me reproche de ne pas avoir donné le tableau complet de l'action religieuse de Lambert. Nous l'avons résumé cependant. Et vraiment, était-ce bien nécessaire, si tout cela ne prouve somme toute que ce que tout le monde accorde : que Lambert, comme tant d'autres prêtres zélés, avant et après lui, s'est occupé aussi de pieuses filles pour les diriger dans les voies de la perfection? Et le caractère spécial de son apostolat ne manifeste que des tendances communes à cette époque, et qu'on rencontre à la base de beaucoup d'hérésies, comme aussi dans le mouvement béguinal, ce qui précisément a pu entretenir l'équivoque, dont ces femmes étaient les victimes, et pour laquelle elles furent confondues avec les hérétiques.

Enfin l'histoire même des béguines à Liége confirme en tous points ce que nous venons de démontrer.

Ce n'est qu'après 1207, avant 1212 que sont venues s'établir autour de l'hôpital St-Christophe des *sorores,* qui seront appelées plus tard béguines.

Digitized by Google

Cette démonstration préalable est essentielle à notre thèse. Elle suffit à établir que Lambert n'a jamais fondé ni même organisé des béguines à Liége. Elle nous permet de porter un premier jugement sur la valeur des témoignages qui, à partir de 1240, mettent Lambert en relation de plus en plus étroite avec les béguines. Il ne faut donc pas l'omettre, ni la perdre de vue, quand on veut se faire une idée exacte du rôle qu'il convient d'attribuer ici au prêtre liégeois.

En effet, à partir de 1240, il s'est formé à Liége dans les milieux béguinaux une légende sur Lambert, dont nous trouvons la première trace dans l'appellation *de Sancto Christophoro*, que lui donne la *Vita Odiliae*. Gilles d'Orval, en 1250, fait de lui de fondateur des béguines. Albéric de Trois Fontaines continue Gilles ; la légende se développe jusqu'à Jean d'Outremeuse, qui trace de Lambert le portrait le plus fantaisiste. C'est dans le cadre de cette évolution légendaire qu'il faut replacer les témoignages qu'on cherche à nous opposer. Mettons par exemple Albéric de Trois Fontaines à son rang : nos objections contre ce chroniqueur n'acquièrent leur pleine valeur, que lorsqu'on voit qu'il dépend de Gilles, qui à son tour dépend de la *Vita Odiliae*.

Quant à la *Vita Odiliae*, sur laquelle tout repose, le caractère légendaire de la relation sur Lambert est manifeste. Elle ne nous ramène pas à la fin du XIIe siècle ; mais nous renseigne sur ce qu'on savait encore sur le réformateur liégeois à Liége même aux environs de 1240. Le récit n'est qu'un décalque d'un fait similaire rapporté par Grégoire le Grand à propos d'un certain Equitius. Cela seul suffirait à prouver qu'à l'époque dont nous parlons, on ne savait plus grand'chose sur la véritable histoire de Lambert. Ensuite, il vient très tard, ce qui à propos d'un personnage aussi discuté favorise la légende. Il est sur plus d'un point en contradiction avec les documents authentiques sur le procès de Lambert. Il contient des traits nettement légendaires, comme des prophéties qu'on lui attribue, des apparitions de S. Paul, qui vient l'assister en prison et lui fournit le matériel pour écrire sa traduction des Actes. Enfin il semble n'avoir plus qu'une idée très vague sur le caractère de son héros, qu'il présente, paraît-il, non comme prêtre, mais comme simple laïque. On voit la place de cet argument , et que ce n'est que le dernier d'une série bien plus démonstrative. Car, on nous objecte ici que la *Vita* n'ignore pas le caractère sacerdotal du réformateur. Mais on n'apporte à ce sujet aucune déclaration explicite : tout ce qu'on peut en conclure, c'est que le chanoine liégeois, auteur de la Vita, n'avait du caractère de Lambert qu'une idée très vague. C'est tout ce que nous voulions dire. Nous avons même déclaré, que la preuve de notre affirmation n'était pas tirée de l'injure *vir rusticus*, que lui lancent ses adversaires, mais bien plutôt de la comparaison avec Equitius, qui, simple laïque, s'était arrogé le droit de prêcher, comme Lambert. Et ce dernier argument dût-il dans notre démonstration de l'élaboration légendaire de la relation sur Lambert n'avoir qu'une valeur secondaire ou même nulle, restent les autres, qui établissent nettement, combien en 1240 la légende s'était em-

Digitized by Google

parée de l'histoire. Ne l'oublions pas, et ne continuons pas à parler de la *Vita Odiliae* comme si la valeur historique de sa relation sur Lambert était dûment établie et hors de conteste.

On comprendra maintenant la valeur de Gilles d'Orval, qui ne fait que copier la *Vita Odiliae* : son témoignage aura en effet la valeur de sa source. Et ce fait aussi, que Gilles n'a plus trouvé sur Lambert que le récit de cette *Vita*, prouve encore une fois combien le souvenir du réformateur s'était déjà effacé à cette époque. Mais Gilles y ajoute après coup son etymologie de béguine, par où, dépassant la *Vita*, qui n'avait rattaché Lambert aux béguines que par l'appellation *de Sancto Christophoro*, il fait de lui leur vrai fondateur. Et cela uniquement en expliquant leur nom par son surnom li Beges ; ce qui pour des raisons tant philologiques qu'historiques est absolument impossible. Son témoignage sur ce point ne s'appuye donc pas sur l'histoire, mais sur sa propre fantaisie.

On nous objecte que nous avons ajouté plus d'importance au témoignage de Thomas de Cantimpré, qui écrivit vers 1260, qu'à celui de Gilles, qui écrivit vers 1250, sans qu'on voie la raison de cette préférence. Nous l'avions clairement indiquée cependant. C'est que le témoignage de Gilles se rapporte à Lambert, mort longtemps avant lui, à des événements qu'il n'a pas connus, et dont il emprunte le récit à la *Vita Odiliae*, qu'il écrit à une époque où la légende était en pleine formation, et qu'il laisse manifestement libre cours à sa fantaisie. Tandis que Thomas parle de faits auxquels il a assisté dans sa jeunesse et a été toute sa vie très mêlé au mouvement béguinal.

Albéric de Trois Fontaines suit Gilles d'Orval. Dans le cadre de cette dépendance et du développement de la légende, on voit le peu de valeur que doit avoir son témoignage. C'était notre principale raison de le récuser. On peut ajouter que presque tous les détails qu'il donne sur Lambert sont inexacts. Ainsi il fait de lui un *magister*, ce qu'il n'était pas plus qu'un simple laique. Il lui attribue la composition de *multi libri*, de *vitae sanctorum*, etc., en particulier encore d'une table de comput *quae Lamberti intitulatur*. Vraisemblablement Albéric a confondu avec Lambert de St-Omer, qui de fait a composé un computus lunae. On nous fait remarquer qu'Albéric attribue à Lambert non la composition, mais l'édition d'une telle table. De fait, il ne dit qu'*edidit* ; mais non continuons de croire qu'ici encore Albéric s'est trompé et a voulu mettre sur le compte du prêtre liégeois l'œuvre de son homonyme de St Omer (1). D'ailleurs, quoi qu'il en soit, ce n'est pas pour cela, ni seulement parce qu'il appelle Lambert *magister*, que le moine cistercien aurait,

(1) La conviction qu'Albéric avait fait erreur, m'avait fait chercher avec quel Lambert il pouvait avoir confondu. J'ai trouvé Lambert de St. Omer. Le R. P. Callaey adopte tacitement mon explication. Mais alors il est difficile de ne pas admettre que de fait Albéric a voulu attribuer à Lambert la composition de cette table.

Digitized by Google

d'après nous, créé de toutes pièces un héros de légende. La *Vita Odiliae* et Gilles d'Orval s'en étaient déjà chargé. Albéric ne fait que les résumer à sa manière. Dans sa courte notice il n'y a d'exact que l'année 1177, à laquelle il la place. Et ce n'est vraiment pas sur la foi de notre chroniquer que nous avons admis aveuglément cette année comme date de la mort de Lambert ; mais sur la base des faits historiques,d'après lesquels Lambert serait mort à son retour de Rome, C'est un petit calcul qu' Albéric a pu faire aussi d'après la *Vita Odiliae* ou Gilles d'Orval.

Après Albéric de Trois Fontaines viennent les déclarations du Prince-évêque de Liége, Henri III de Gueldre. Dans un acte de 1256 il dit que les béguines, *dans une supplique qu'elles lui ont soumise*, affirment avoir joui de l'exemption de certains impôts depuis un temps immémorial. En 1266 il déclare que les béguines ont pris naissance, non dans sa ville épiscopale, mais dans sa ville et dans son diocèse. Placez ces actes à leur date : la légende, née dans la *Vita Odiliae*, avait été accréditée à Liége par Gilles d'Orval et Albéric de Trois Fontaines : ils enregistrent de fait les légendes préexistantes. Cette réponse ne paraîtra faible qu'à ceux qui n'ont rien appris de l'élaboration légendaire que nous avons retracée. D'ailleurs, on sait ce qu'il faut entendre par temps immémorial dans une supplique de ce genre, et que cinquante ans pourraient amplement suffire pour les intéressés qui le déclarent. Quant à l'expression *in civitate Leodiensi et diocesi*, qui n'est vraisemblablement qu'une formule de chancellerie épiscopale, elle ne contient même pas ce qu'on voudrait en tirer, puisqu'aussi bien nous admettons que le béguines ont pris naissance dans le diocèse de Liége.

Reste une miniature du British Museum de la même époque qui, s'inspirant d'Albéric, renchérit encore, et fait de Lambert le véritable fondateur du béguinage St Christophe.Comme il serait dangereux de s'appuyer sur un témoignage qui décidément prouve trop, on s'abstient de le citer. C'est cependant un document intéressant, puisqu'il nous révèle une étape ultérieure dans l'évolution de la légende, qui se trouve ici fixée dans ses traits essentiels.

C'est ainsi qu'en une vingtaine d'années, à Liége même, la semence légendaire déposée par la *Vita Odiliae* dans l'expression *de Sancto Christophoro* s'est développée, jusqu'à faire du réformateur liégeois, non plus seulement le législateur et le propagateur des béguines,mais le véritable fondateur du premier béguinage de cette ville. On peut se demander, si cette élaboration si rapide aurait été possible, si à cette époque on avait encore connu le véritable caractère de Lambert. Et n'est-ce pas déjà un premier grand motif de nous défier de l'appellation même qui a donné naissance à la légende ?

Or, c'est à cette appellation, qu'en face des faits historiques qui démontrent péremptoirement que les béguines ne se sont établies à Liége qu'au début du XIIIe siècle, que les partisans de Lambert vont s'attacher.

Nous avons déjà montré, combien la relation de la *Vita Odiliae*

Digitized by Google

sur Lambert trahit la légende et mérite peu de créance. Cela suffirait à nous mettre en garde et à nous empêcher de tirer argument d'une telle appellation. Surtout n'y voyons pas la preuve que la *Vita* n'ignore pas les relations de Lambert avec les béguines. Si vraiment elle les avait connues, ne les aurait-elle pas mentionnées explicitement ? Elle les connaît si peu, qu'elle même appelle les béguines des premières années du siècle une *novella plantatio.*

Suspecte à cause de ses origines, cette appellation l'est aussi en elle-même. Nous ne pouvons reprendre ici la longue démonstration que nous en avons faite. L'expression a été interprétée différemment : on y a vu d'abord que Lambert aurait fondé St-Christophe ; puis qu'il y aurait organisé les béguines ; on doit se contenter à présent d'une explication bien modeste : il y aurait exercé le saint ministère. Au fait, que signifie-t-elle au juste ? Dans les documents authentiques qui nous sont restés sur le conflit de Lambert avec l'autorité ecclésiastique, il n'est nulle part appelé de St-Christophe ; et rien ne permet de supposer qu'il y ait été curé. La seule église de Liége près de laquelle nous savons qu'il a exercé le saint ministère, n'est certainement pas St Christophe : puisque c'était une église qui avait besoin de réparation et qui dépendait de St-Paul, tandis que St-Christophe était alors une église récemment construite et qui dépendait de St-Laurent. A l'époque du conflit Lambert était curé à Theux. A-t il jamis desservi St-Christophe ? C'est dès à présent peu probable. St-Christophe dépendait de St-Laurent.Or, l'abbé de St-Laurent était un des adversaires de Lambert. Celui-ci avait déjà commencé son action réformatrice auprès d'une première église, dont il avait été démis. Est-il vraisemblable après cela,que l'abbé de St-Laurent lui ait encore confié St-Christophe ? Et qu'on ne dise pas que l'hostilité de l'abbé s'expliquerait précisément parce que l'action religieuse populaire exercée par Lambert dans une église ou dans un hôpital (?) qui relevaient de son abbaye, n'avait pas l'heur de lui plaire. C'est méconnaître les prémisses de notre argumentation. Enfin, St-Christophe n'était pas, au temps de Lambert, une église paroissiale, mais une simple chapelle d'hôpital. Peut-on supposer que ce soit là qu'il ait exercé son action religieuse auprès du peuple ? Aussi n'est ce-pas sans étonnement qu'après toute cette démonstration, qui est passée sous silence, nous avons entendu le reproche, que voulant à tout prix trouver une explication qui écarte l'idée d'une action religieuse quelconque nous aurions émis l'hypothèse que Lambert serait originaire de St-Christophe. Nous n'avons jamais émis pareille hypothèse.Tout au plus avons-nous dit que Gilles d'Orval, qui reprend l'expression de la *Vita Odilae* mais en la modifiant : *qui de Sancto Christophoro dicebatur* (s'est-il douté qu'elle n'était pas exacte ?) s'exprimerait ainsi parce qu'il a pu croire que Lambert était de St-Christophe. Mais notre explication du mot est toute autre et bien plus obvie : en 1240 St-Christophe était le plus ancien et le plus important béguinage de Liége. Or, dans les milieux béguinaux Lambert avait été depuis longtemps réhabilité. On avait commencé à

Digitized by Google

voir en lui un précurseur de leur ideal béguinal. Dès lors on comprend qu'on l'ait rattaché à leur mouvement en l'appelant *de Sancto Christophoro*, parce qu'on croyait peut-être qu'il avait exercé près de cette église, devenue église paroissiale depuis le commencement du siècle, le ministère sacerdotal (p. 41).

Cette explication est-elle si peu naturelle? Ne sommes-nous pas déjà amenés à l'admettre par tout ce que nous savons sur l'histoire des béguines à Liége, par l'invraisemblance d'une action de Lambert à St-Christophe, par le peu de crédit que mérite la relation de la *Vita Odiliae*? Et que savait-on encore au juste sur la personnalité de Lambert? Gilles d'Orval et Albéric de Trois Fontaines ne font-ils pas déjà de lui le fondateur des béguines? Si ceci est faux, pourquoi l'appellation *de S. Christophoro* serait-elle vraie?

Et, qu'on le remarque bien : ce n'est là qu'une explication, à laquelle nous n'étions pas même tenu, puisque dès à présent il est suffisamment établi que le nom donné à Lambert par la *Vita* ne peut plus être exploité contre nous que par une vraie pétition de principe. Que n'a-t-on pas essayé du moins de rendre vraisemblable le ministère sacerdotal de Lambert à St-Christophe?

Nous avons ajouté, qu'à notre avis, ce qui dans les milieux des béguines liégeoises a rattaché Lambert à leur mouvement, c'est le surnom qu'il avait dans la tradition, et dont le sens s'était perdu : *béguin*. C'est ce que Gilles d'Orval donne à entendre, quand il fait dériver *béguine* de ce sobriquet. Nous y avons vu une confirmation de ce que nous avions établi sur le vrai surnom du réformateur.

C'est cependant en s'appuyant surtout sur l'expression *de Sancto Christophoro* qu'on a essayé de rattacher Lambert aux béguines. Et comment? On nous accorde que Lambert ne peut pas être considéré comme le fondateur ou le législateur des béguinages à Liége. Mais c'est là précisément notre thèse ; ou plutôt, pour éviter toute équivoque, Lambert n'est pas le fondateur ou le législateur des béguines en général. C'est de cela même qu'il s'agit. La théorie des origines liégeoises des béguines n'a de sens que si elle signifie cela : que Lambert est tout au moins leur législateur ou leur organisateur. C'est si vrai que Kurth soutenait même qu'elles auraient été appelées d'après son sobriquet. Et le débat n'a jamais porté sur autre chose.

Si après cela on veut que Lambert puisse être considéré comme l'apôtre d'un mouvement religieux populaire qui a abouti, chez les femmes, à la vie commune organisée dans les cours cloîtrées et dans les béguinages paroissiaux, nous nous permettons de faire observer que cela n'a jamais été en question. Nous pourrions l'accorder, si par l'apôtre on entend *un des apôtres* de ce mouvement populaire. C'est aussi tout ce qu'on pourrait tirer de la description de l'action religieuse de Lambert. Mais que peut-on bien faire d'une conclusion aussi modeste? Car, notons-le bien : Lambert n'est plus le fondateur ni le législateur, même à Liége, des béguines. On est tout près d'admettre, si on ne le fait pas explicitement, que c'est bien de Ni-

Digitized by Google

velles, non de Liége, que l'organisation des béguines est partie. Entre Lambert et les béguines il n'y aurait plus de véritable relation de cause à effet. Tout au plus son action religieuse aurait préparé à Liége un terrain favorable à l'apostolat de Jean de Nivelles. Nous n'avons aucune objection à faire cette minime concession, surtout que nous ne l'avons jamais niée et que nous savons que le mouvement béguinal ne date pas des dernières années du XIIe siècle.

Mais si on nous demandait de quel droit nous faisons cette concession, nous serions bien embarrassé. Il faudrait nous appuyer encore sur l'expression de la *Vita Odiliae* : *de sancto Christophoro.*

Mais d'abord, de quel droit interprèterait-on ces mots dans ce sens, que Lambert aurait été attaché à cette église? Gilles d'Orval et Albéric ne les ont-ils pas déjà compris autrement? Et si leur témoignage ne peut pas être accepté tel quel, si déjà il prouve trop, de quel droit restreindrait-on l'expression de la *Vita Odiliae* au sens précis dont on a besoin pour sa théorie? Au reste nous savons à présent ce qu'il faut penser de sa valeur. Suspecte, dans ses origines, elle semble encore, dans le sens qu'on lui attribue difficilement conciliable avec les faits. Et qu'a-t-on, en dehors d'elle, qui permette même de supposer une action religieuse de Lambert près de St-Christophe?

Mais encore une fois, lors même qu'il serait démontré que Lambert a été de fait attaché à cette église, on ne pourrait rien en tirer en faveur des origines liégeoises des béguines, la seule théorie qui nous occupe, qui soit en discussion et que nous avons combattue. Les béguines n'ont pas été fondées ni organisées par Lambert li Beges ; elles n'apparaissent à Liége qu'assez tardivement, vers 1210 et elles y sont dirigées par Jean de Nivelles. Pourrait-on en conclure tout au moins que Lambert doive être rattaché à elles? Pas même cela : les béguines ne semblent s'être établies à St Christophe qu'attirées par la présence de l'hôpital. Et ce serait par un pur hasard, qu'elles auraient pris naissance à Liége dans l'ancienne paroisse ou sur l'ancien terrain d'action du réformateur. Mais loin d'avoir quelque valeur, l'expression *de sancto Christophoro*, tout tend à le prouver, doit s'expliquer comme nous avons dit.

Pour ce qui est de l'action de Lambert, si par certaines tendances elle se rattache au mouvement général de réforme et d'effervescence religieuse du XIIe siècle, rien ne prouve qu'elle se soit spécialement appliquée à la formation et à l'organisation de jeunes vierges, en quelque chose comme une association pieuse, une sorte de religiositas beguinarum, qui puisse même être considérée comme une préparation immédiate et prochaine à une organisation de béguines disciplinées ou cloîtrées. Par son action non plus Lambert ne saurait être mis en relation avec les béguines par un véritable lien de cause à effet.

Le mouvement « béguinal » a été longtemps un mouvement anonyme et amorphe, commun à presque toute l'Europe occidentale, qui ne s'est développé que peu à peu, du stade de vie religieuse isolée ou de vie religieuse commune dans le monde, au stade de vie

Digitized by Google

religieuse organisée. Dans cette évolution le cercle de Marie d'Oignies à Nivelles semble avoir joué un rôle prépondérant. Et l'approbation donnée en 1216 par Honorius III à la forme de vie partiquée là, peut être considérée comme la charte de fondation des béguines. De fondateur ou de fondatrice des béguines, il n'y en a jamais eu.

Telle est la marche générale de notre démonstration. Nous en avons indiqué les principaux arguments. Pour juger des objections on pourra dorénavant se référer à notre exposé. C'était tout le but de cette mise au point.

Anvers J. VAN MIERLO, JUN., S. J.

L'opposition de quelques évêques belges à la bulle « In Eminenti » (6 mars 1642) d'après des documents inédits.

L'*Augustinus*, œuvre posthume de Corneille Jansénius, évêque d' Ypres, fut publié à Louvain en 1640. Les jésuites déférèrent aussitôt l'ouvrage au Saint-Siége (1). Il ne tarda pas à être l'objet des censures pontificales. Prohibé d'abord par un décret du Saint-Office (1er août 1641), l'*Augustinus* fut ensuite condamné par la bulle *In eminenti*, signée par Urbain VIII le 6 mars 1642 et promulguée à Rome le 19 juin 1643 (2). En juillet 1643, l'internonce de Bruxelles, Antoine Bichi, envoya le texte de cette bulle aux évêques des Pays-Bas espagnols, afin de la faire publier dans les différents diocèses. Plusieurs évêques s'empressèrentd'écrire au nonce, pour annoncer qu'ils avaient procédé ou comptaient sous peu procéder à la publication demandée. Nous connaissons notamment les réponses faites en ce sens par l'archevêque de Cambrai, par les évêques de Bois-le-Duc,de Namur et de Saint-Omer(3).La réponse de Jacques Boonen, archevêque de Malines, est plutôt embarrassée et dilatoire ; il se contente de dire : «Je désire très humblement,avec l'aide de Dieu,obéir à Sa Sainteté » (4).Nous ne possédons pas les réponses

(1) Cfr P. CLAESSENS, *Histoire des archevêques de Malines*, t. I, p.383. Louvain, 1881 ; *Jansénius, évêque d' Ypres*, p. 141. Publication du Séminaire historique, Louvain, 1893 ; A.LEGRAND,*Notice sur le manuscrit* II, 1220 *de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Contribution à l'histoire du jansénisme dans les Pays-Bas espagnols*, dans les *Mélanges Moeller*, t. II, p. 330. Louvain, 1914.

(2) Cfr J.-B. DU CHESNE, S. J., *Histoire du baianisme*, p. 389 ss. Douai, 1731 ; A. DE MEYER, *Les premières controverses jansénistes en France*, p. 121 ss. Louvain, 1914.

(3) DU CHESNE, *o. c.*, appendice, p. 50-51.

(4) DU CHESNE, *l. c.*, p. 50. Il faut en dire autant de la réponse donnée par l'évêque de Bruges, N. Haudion : « Je ferai en sorte que les ordres pontificaux obtiennent leur effet, d'après les intentions de Sa Saineteté. »

Digitized by Google

que durent faire à cette occasion Antoine Triest, évêque de Gand et Josse Bouckaert, évêque d' Ypres. Il n'y a d'ailleurs aucun doute sur leurs sentiments et sur leur résolution de ne point publier la bulle. Leur attitude et leurs déclarations subséquentes en fournissent la preuve. Le gouverneur général des Pays-Bas, François de Mello, s'abstint d'intervenir en faveur de la publication (1) ; les différents conseils nationaux ou provinciaux ne bougèrent pas plus que lui. L'université de Louvain fut également invitée par l'internonce à publier la bulle. Les professeurs se divisèrent. Tandisqu'une partie de la faculté de théologie protestait de son entière soumission aux volontés du Saint-Siège, la plupart des autres professeurs se dérobèrent (2). Dès le début, ils crurent bon de recourir aux cavillations et aux expédients de procédure qui restèrent toujours parmi les armes favorites de l'opposition janséniste. Deux délégués de l'université, les professeurs Guillaume Maes et Corneille De Paepe, furent envoyés à la nonciature, avec mandat de demander communication du texte authentique de la bulle, « afin d'être certains de la volonté de Sa Sainteté » (3). Ils furent éconduits, comme il fallait s'y attendre. L'université décida alors de continuer dans la même voie. Deux professeurs furent députés à Rome ; c'étaient Jean Sinnich (4), professeur de théologie, et Corneille De Paepe (5), professeur de droit, déjà cité plus haut. La députation partit le 22 septembre 1643. Elle était munie de lettres de recommandation de l'archevêque de Malines et des états de Brabant. Elle arriva à Rome en novembre 1643.

Entre temps, par des brefs adressés le 24 octobre 1643 au gouverneur général, aux archevêques de Cambrai et de Malines, aux universités de Douai et de Louvain, le pape se plaignit de l'opiniâtreté des opposants, proclamant l'authenticité de la bulle et exhortant

(1) Il se contenta d'écrire aux évêques pour s'informer si le livre de Jansénius avait causé du scandale dans leurs diocèses et ordonna à l'université de Louvain (7 mai 1644) de cesser les discussions au sujet du même livre. Du Chesne, *o. c.*, p. 420 ; copie authentiquée de l'ordre du 7 mai 1644, aux archives du Séminaire de Gand, n. 160.

(2) Cfr Du Chesne, *o. c.*, p. 399 ss.

(3) Le 23 juillet 1643, le recteur de l'université fit rédiger un procès-verbal de carence de la démarche faite chez l'internonce. *Archives du séminaire de Gand*, n. 154. Cfr J.-F. Van de Velde, *Synopsis monumentormum...*, t. II, p. 322. Gand, 1821.

(4) Irlandais de naissance, président du grand collège des théologiens, docteur régent de la faculté de théologie de Louvain. Auteur de nombreux ouvrages de polémique, dont cinq furent mis à l'index. Mourut en 1666. Cfr Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 729. Bruxelles, 1739.

(5) Professeur de droit canon et membre de la congrégation de l'Oratoire, mourut à Rome, au cours de sa députation, en septembre 1644. Cfr Claessens *o. c.*, p. 399 ss.

Digitized by Google

à la publier sans délai. Grâce aux instances de l'internonce, la bulle fut publiée par la faculté de théologie de Louvain en décembre 1643. Les députés louvanistes obtinrent à Rome une audience du Saint-Père, qui ordonna qu'on leur délivrât une copie authentique de la bulle, d'après l'original conservé aux archives du Saint-Office. Cette remise se fit devant témoins, le 21 juillet 1644, et un acte notarié en fut dressé (1). Sinnich cessa pour le coup de plaider l'inauthenticité de la bulle ; il changea de tactique et se mit à prétendre qu'elle ne répondait pas aux intentions du pape et qu'au surplus la concordance entre la doctrine de saint Augustin et celle de l'évêque d'Ypres était évidente (2).

Sur ces entrefaites Urbain VIII était mort (29 juillet 1644) et Innocent X lui avait succédé sur le trône pontifical. Un des premiers actes du nouveau pape fut l'envoi de brefs aux évêques et aux universités des Pays-Bas (20 février 1645), pour les prier à son tour de procéder à la publication de la bulle *In eminenti*. Cette fois le bras séculier vint prêter main forte à l'autorité spirituelle. François de Mello avait été remplacé, dans les fonctions de gouverneur général, par le marquis de Castel-Rodrigo. Celui-ci reçut, le 30 janvier 1646, une dépêche de Philippe IV, roi d'Espagne, lui enjoignant de faire les diligences nécessaires, pour que cette affaire se terminât promptement, d'après les vues du Saint-Siège (3). En conséquence de cet ordre, le Conseil privé envoya, le 26 mars 1646, des lettres aux évê-

(1) Du Chesne, *o. c.*, p. 406.

(2) Cfr Du Chesne, *o. c.*, p. 388-389 ; De Meyer, *o. c.*, p. 134. Une relation de la mission de Sinnich et de De Paepe est conservée aux archives du Séminaire de Gand. Cfr *Inventaire de documents relatifs à l'ancienne université de Louvain (faculté de théologie)*, n. 156. Bruxelles. 1927.

(3) Cette pièce est, pensons-nous, inédite. Nous la reproduisons, d'après une copie de l'époque, conservée aux archives du Séminaire de Gand, n. 165bis.

« Philippus Rex. — Marchio de Castel Rodrigo, Cognate. Cum ostendissem ministris meis omni exceptione maioribus litteras tuas datas vigesima tertia octobris anni precedentis cum consultationibus chartisque adiunctis, quibus quaerebatur essetne necessarium nec ne Placetum cuius istic fit mentio ad publicandam executionique mandandam Bullam quam Pontifex Urbanus octavus condidit qua prohibet librum compositum per Episcopum Iprensem Cornelium Jansenium, licet aliquae fuerint sententiae quae conscientiam meam possent reddere securam, volens tamen in eiusmodi materia sequi id quod tutissimum est, decrevi permittendum Internuncio Suae Sanctitatis eiusque ministris ut publicare possint executionique mandare dictam bullam, nullo a meis interposito impedimento. Hacque ratione mandavi scriberetur istic per meum concilium provinciale. Praeterea tamen idipsum etiam hac via tibi volui indicare (sicut id tibi impero), ut expedias mandata necessaria, ut sine ulteriori dilatione cursum suum teneat hoc negotium, prout disponit dicta bulla. Pro cujus publicatione dabitur Internuncio auxilium omne quo indigebit per ministros ad quos haec spectant, rescribesque sic facta esse omnia. Ex S. Laurentii, 30 Jan. 1646. — El Rey. Srio Pedro Colomar ».

Digitized by Google

ques et aux recteurs des universités, leur demandant « de tenir la main à ce que lesdites bulles soient au plutôt publiées en les diocèses, lieux et formes accoutumées » (1). L'évêque d'Anvers et l'évêque de Namur obéirent immédiatement. Ils republièrent avec plus de solennité, la bulle qu'ils avaient déjà publiée une première fois en 1643 (2). La même mesure doit avoir été prise dans les autres diocèses ; Malines toutefois et trois de ses évêchés suffragants continuèrent à faire exception.

C'est à ce moment que se placent les trois premiers documents que nous publions ci-après. Sinnich, revenu de Rome depuis la fin de 1645, doit avoir fortement pesé sur l'esprit de l'archevêque pour le confirmer dans sa résistance. Il lui communiqua, sans nul doute, le plan des objections et des remontrances que nous trouvons développées dans la requête de l'archevêque de Malines au roi d'Espagne. Muni de lettres de créance de l'archevêque, Sinnich se rendit à Gand, à Bruges et à Ypres, pour s'entretenir de la situation avec les évêques de ces diocèses. A Gand, il fut reçu par l'évêque Antoine Triest.Le résultat de l'entrevue fut une lettre écrite, le 26 mai 1646, par ce prélat à son métropolitain pour le prier d'agir auprès du pape et du roi en vue d'obtenir le retrait de l'ordre de publication de la bulle (*Document n. I*). Dans les raisons invoquées par l'évêque de Gand, nous voyons clairement la forte emprise du professeur Sinnich sur l'esprit du prélat.

A Bruges, l'envoyé de l'archevêque eut une conversation avec l'évêque Nicolas Haudion. Comme à Gand, il put décider l'évêque à écrire à son métropolitain pour prier celui-ci d'intervenir à Rome et à Madrid (*Document n.II*). Nous apprenons par ce document à quel moyen terme l'évêque s'arrêta pour donner aux ordres du roi un semblant de satisfaction. A Ypres, Sinnich eut l'occasion de développer ses considérations devant l'évêque et le chapitre réunis. Dans sa lettre à l'archevêque de Malines (16 mai 1646), l'évêque d' Ypres, Josse Bouckaert, conclut à une demande pareille à celle formulée par ses collègues de Bruges et de Gand. (*Document n. III*). Il insiste surtout sur la nécessité d'éviter les troubles et sur la mauvaise impression que, d'après lui,ne saurait manquer de produire la publication de la bulle. Ceci n'a guère de quoi étonner de la part du pasteur d'un diocèse où le souvenir des vertus de Jansénius était encore si vivace.

Enfin nous publions (*Document n.IV*) le texte de la requête que l'archevêque de Malines, déférant au vœu de ses suffragants des Flandres, adressa au roi d'Espagne. La copie que nous en possédons n'est pas datée. Mais l'archevêque déclare qu'il a reçu l'ordre royal de publication « passé deux ans et demi ». Cet ordre n'ayant pas été émis avant le mois de mars 1646, nous devons conclure que la re-

(1) Du Chesne, *o. c.*, p. 422.

(2) Les procès-verbaux de ces publications ont été imprimés dans Du Chesne, *o. c.*, appendice, p. 52-53.

Digitized by Google

quête a été expédiée à la fin de 1648 ou au début de 1649. Ce document diffère pour le fond et pour le style d'un autre écrit imprimé en 1649, sous le titre : *Rationes ob quas Illustrissimus Dominus Archiepisc. Mechlin. Belgii primas etc. a promulgatione bullae, qua proscribitur Liber cui titulus, Cornelii Jansenii episcopi Iprensis, Augustinus, abstinuit ; ex mandato regio allegatae ac Catholicae maiestati exhibitae.* — 1649 (1) Dans ce dernier écrit les arguments d'ordre théologique sont beaucoup plus développés que dans la pièce que nous publions. Celle-ci, d'autre part, contient plusieurs considérations de nature personnelle et intime, qui ne sont pas touchées dans l'écrit imprimé ; telles les appréciations plutôt primesautières, émises sur les Jésuites et sur l'internonce Bichi.

Ces appréciations semblent bien refléter les sentiments personnels de l'archevêque. Il est probable que la pièce imprimée en 1649 répond à « l'écrit et remontrances de la faculté de théologie de Louvain, des prélats de l'ordre de Prémontré.... » que, dans le document publié ci-après (*doc. IV*, § 1), le prélat affirme avoir présenté, en 1646, au Conseil privé. Au surplus Boonen protesta contre la publicité donnée à ce mémoire, dont il ne revendiqua jamais la paternité (2).

Cette notice serait incomplète, si nous ne rappelions brièvement l'épilogue d'une aventure où s'engagèrent, un peu à l'étourdie, des prélats dont la mémoire est, de par ailleurs, digne de tout respect.

L'archiduc Léopold-Guillaume, qui succéda au marquis de Castel-Rodrigo dans le gouvernement général des Pays-Bas, résolut en 1650, d'accord avec le roi d'Espagne, de vaincre les dernières résistances. Il n'y avait plus alors que deux prélats opposants : l'archevêque de Malines et l'évêque de Gand ; l'évêque d' Ypres était décédé le 1er novembre 1646 et celui de Bruges, le 24 septembre 1649. Le 28 février 1651 Léopold-Guillaume mit l'archevêque de Malines en demeure de publier la bulle d'Urbain VIII, dans toutes les églises de son diocèse, à une date qu'il déterminait (3).

L'archevêque répondit en déclarant qu'il s'exécuterait pour la publication, mais qu'il demandait aussi que Rome se livrât à un examen plus approfondi de l'*Augustinus*. Il finissait en faisant un vif éloge de Jansénius. Triest publia un mandement d'une teneur toute semblable (4). Ces deux pièces furent proscrites par un décret du

(1) 27 p. in-12. Sans lieu d'impression, ni nom d'imprimeur. Avec la mention : *E Gallico in Latinum translatae.* En 1649 fut également publié un écrit intitulé : *Raisons pour lesquelles on n'a trouvé convenir, de publier au diocèse de Gand avec les solemnitez accoutumées certaine Bulle, contre le livre du defunct Evesque d'Ipre Janssenius. Représentées par Monseigneur le Reverendissime Evesque de Gand, au Conseil privé de Sa Majesté Catholique en Bruxelles, le* 20 *mars* 1647. In-12 de 43 p. Sans lieu d'impression, ni nom d'imprimeur.

(2) Cfr Claessens, *o. c.*, I, p. 286.

(3) *Placcaeten van Brabant*, p. III, l. 1, tit. 3, c. 4 ; Claessens, *l. c.*, p. 291.

(4) Le mandement de Boonen, qui commence par les mots *Notum facimus*, est du 29 mars 1651 ; celui de Triest (*Noveritis quod clementissimus Rex noster*) est du 26 mars. Claessens, *l. c.*, p. 292.

Digitized by Google

Saint-Office, en dat du 11 mai 1651 (1). Le 18 novembre 1651, Inocent X ordonna à Boonen et à Triest, sous peine d'interdit et de suspense, de venir en personne s'expliquer à Rome, dans les six mois. Tous deux s'en excusèrent, invoquant non seulement des motifs d'âge et de santé, mais aussi les lois du pays qui, disaient-ils, comportaient le privilège *de non evocando*. Le pape leur permit alors de comparaître par procureurs. Ils se dérobèrent de nouveau, en produisant un arrêt du Conseil de Brabant (29 août 1652), qui leur défendait de plaider leur cause à l'étranger, fût-ce par un fondé de pouvoirs. En même temps étaient imprimés deux factums clandestins (2), où était soutenu en droit le privilège des Belges de ne pas être cités devant des tribunaux étrangers.

Le 19 décembre 1652, fut fulminée la sentence pontificale, aux termes de laquelle l'archevêque de Malines et l'évêque de Gand étaient frappés d'interdit *ab ingressu Ecclesiae* et de suspense *ab officio et exercitio pontificalium* (3). Le texte de cette sentence fut envoyé à l'internonce Mangelli, qui le notifia aux deux prélats et le fit afficher au portail de l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Le Conseil de Brabant fit lacérer la sentence et promit une récompense de 300 florins à quiconque ferait connaître le nom de l'afficheur (12 mai 1653). Le 22 mai suivant, l'archiduc Léopold-Guillaume cassa la décision du Conseil de Brabant et ordonna que la décision pontificale sortît ses pleines effets. Des brefs d'Innocent X, adressés aux chapitres de Malines et de Gand, firent ressortir la nature et la grièveté de la faute des prélats. Ceux-ci n'hésitèrent plus à faire leur soumission, rachetant par l'humilité et la sincérité de ce revirement ce que leur conduite antérieure pouvait avoir eu de coupable opiniâtreté. Ils se retirèrent ensemble au château de leur ami, le comte d'Ursel, à Hinghene et confièrent l'administration de leurs diocèses à leurs vicaires généraux. L'évêque de Gand reçut l'absolution de ses censures, le 23 septembre 1653, dans l'oratoire privé de la nonciature, à Bruxelles. L'archevêque de Malines l'obtint à son tour, le 21 octobre suivant (4).

Gand. F. CLAEYS BOÛÛAERT.

(1) Cfr HILGERS, *Der Index der verbotenen Bücher*, p. 424. Fribourg, 1904.

(2) *Jus Belgarum circa bullarum pontificiarum receptionem.* — *Defensio Belgarum contra evocationes et peregrina judicia.* Ces écrits furent attribués au juriste Pierre Stockmans, ancien professeur à Louvain, conseiller au Conseil de Brabant. Ils furent condamnés par le Saint-Office, le 23 avril 1654.

(3) Le texte complet de la sentence pontificale a été publié par CLAESSENS *o. c.*, p. 317-319. VAN DE VELDE, *Synopsis monumentorum*, t. II, p. 320, s'est trompé en affirmant que les deux prélats avaient encouru l'excommunication.

(4) VAN DE VELDE, *Synopsis monumentorum...*, t. II, p. 321-326.

Digitized by Google

ANNEXES

Document n. I.

I. Lettre de l'évêque de Bruges, N. Haudion, à l'archevêque de Malines, J. Boonen.

Sans date (mai 1646) (1).

L'évêque de Bruges a reçu la visite du professeur Sinnich, qui l'a entretenu des difficultés produites par l'attitude du Conseil privé dans l'affaire de la publication de la constitution In eminenti. *Jusqu'ici l'évêque s'est abstenu de faire cette publication. Récemment, pour donner quelque satisfaction aux ordres du roi, il a fait lire, dans la réunion des religieux mendiants, la lettre de l'internonce ainsi que celle de Conseil privé. Il demande à l'archevêque d'écrire au pape et au roi, pour leur demander de mitiger l'obligation de publier la bulle.*

Illustrissime ac Reverendissime Domine,

Eximius Dominus Sinnich, ecclesiae meae cathedralis canonicus (2), credentialibus Ill^mae^ V^ae^ Gratiae instructus, certiorem me reddidit difficultatum de novo emergentium ex publicatione decreti apostolici per Concilium Secretum nuper permissa contra Augustinum R^mi^ D^mi^ Jansenii et alia scripta de auxiliis et gratia hinc inde tractantia, simulque communicavit puncta ad illam materiam spectantia ; petens in re perplexa meum auxilium et judicium.

In quo ut Ill^mae^ V^ae^ Gratiae ac justitiae faciam satis, dico me pr acdictam publicationem hactenus suspensam tenuisse, praescius nempe controversiarum quae in quaestione iam pene sopita essent apparenter revicturae ; adeoque ne quidem post acceptas litteras a R^mo^ D^no^ Internuncio isti fini servientes, voluisse me ad praedictam publicationem procedere ; postquam tamen vidi auctoritatem regiam interponi, eoque modo cessare oppositionem laicorum ministrorum (3), ne Sedi Apostolicae et Regiae Maiestati simul concurrentibus viderer minus deferre, quam oporteret, loco publicationis petitae curavi legi in congregatione ordinum mendicantium

(1) Copie ancienne, non datée, aux Archives du Séminaire de Gand, n.166. La date est déduite de ce que nous savons de la mission de Sinnich auprès des évêques des Flandres.

(2) Sinnich avait été nommé, en vertu des privilèges de l'université, chanoine de la cathédrale de Bruges. Cfr Foppens, *Bibliotheca Belgica*, I, p. 729.

(3) Le gouverneur général de Mello avait écrit aux évêques et à l'université de Louvain, pour leur demander de prendre des informations et d'attendre des instructions définitives, avant de procéder à la publication de la bulle. Cfr Du Chesne, *o. c.*, p. 420.

Digitized by Google

simplices copias litterarum tam dicti R^mi D^ni Internuncii, quam praedicti Concilii Secreti, nulla pro parte mea addita declaratione, adeoque relinquens quodammodo cujusque arbitrio et conscientiae prohibitionem datis litteris contentam vel reiicere vel acceptare. Nunc autem cum intelligam ex praefato Eximio Domino Sinnich, ex nova praememorati decreti suscitatione vel publicatione in dies pullulare gravia inconvenientia et plura cum tempore oritura, omnino conducere iudico, ut antequam malum latius serpat, Illma V^ra Gratia suo et omnium R^orum DD. Comprovincialium nomine, tam Suae Sanctitati quam Regiae Maiestati exponere dignetur momenta huius difficultatis, ad effectum ut remedium tempestive adhibeatur et circa saepedictum decretum ea fiat moderatio, ut et paci Ecclesiae catholicae et memoriae ac honori R^mi D^ni Jansenii praefati consulatur. Et apprecatus Ill^mae V^ae Gratiae perfectam incolumitatem, post submissum sacrarum manuum osculum maneo.

II. Lettre de l'évêque de Gand, A. Triest, a l'archevêque de Malines (1).

26 mai 1646.

Le professeur Sinnich lui a exposé le danger qu'il y aurait àpublier la bulle In eminenti. *Il prie l'archevêque de demander au pape qu'il soit permis de ne pas publier la bulle. Motifs à l'appui de cette demande : crainte de troubles ; caractère subreptice de la bulle ; orthodoxie de Jansénius ; acharnement des ennemis de Jansénius. La bulle n'est pas dogmatique. L'archevêque est prié de mieux informer le pape et le roi.*

Illustrissime ac Reverendissime Domine,

Eximius D. Sinnich late mihi aperuit statum difficultatum motarum et adhuc verisimiliter movendarum occasione libri cui titulus Augustinus Iprensis. Quarum omnino facta relatione vicaria tui meo, mecum censent omnes, per Ill^mam Gratiam V^am et comprovinciales episcopos iunctis viribus animisque laborandum esse ut omnino abstineatur ab ulteriore publicatione cuiusdam bullae sub nomine Urbani VIII adversus Augustinum R^mi D^ni Jansenii iam pridem in publicum procusae,ne discordiarum et contentionum flamma iam fere sopita et quasi sub cineribus latens, nova hac publicatione erumpat, et maius quam unquam antea incendium existat in Ecclesia Dei. Praeterquam enim quod gravissimae subsint causae ad suspendendam executionem praetensae illius bullae : videlicet quod non constet eam fuisse decretam ab Urbano VIII in iisdem terminis prout circumfertur, imo vero probari possit quod pontifex expresse declaraverit deputatis Universitatis Lovaniensis, se non intendisse ut nomen alicuius in bulla exprimeretur ; quod edita sit

(1) Minute de la main de Triest. — *Archives du séminaire de Gand*, n.168.

Digitized by Google

contra Rmum Jansenium inauditum et indefensum ; quod innitatur fundamento ex ipsa inspectione libri evidenter falso, quasi vero Rmus D. Jansenius magno cum catholicorum scandalo et Sedis Apostolicae contemptu renovasset et defendisset multas propositiones a Pio V et Gregorio XIII damnatas ; cum tamen adversarii, quantumvis verbis et scriptis saepius interpellati,nullam huiusmodi propositionem designare potuerint. Alius profecto effectus ex huiusmodi publicatione non sequetur quam conscientiarum illaqueatio et novorum scandalorum seminarium, prout reapse contigit in nupera concione Anverpiae per quemdam Jesuitam scandalose habita ; et merito timendum est ne adversarii Rml Dnl Jansenii (qui scandalum omne per theses, libellos et clandestinos suos conatus potissimum excitatum, in humeros et manes piissimi iuxta ac doctissimi antistitis Jansenii iampridem insidiose traduxerunt) publicationem illam, si fiat, apud indoctiores torqueant non dissimili criminatione ac falsa interpretatione, ad ipsius doctrinae condemnationem. Unde aliqui non erubuerunt ex nunc authoritate privata bullam illam dogmaticam appellare. Quae autem inde oritura sint scandala, quae dicteria in ipsam societatem, ac etiam in Sedem Apostolicam (quae toties S. Augustini doctrinam de gratia Dei probavit et confirmavit), non tantum apud haereticos, quibus ecclesia Belgica immergitur, verum etiam apud veros discipulos et sectatores S. Augustini, facile est coniicere. Proinde confido et enixe rogo Illmam V. Gratiam, ut pro suo in Ecclesiam zelo, regem atque ipsum pontificem, suo et comprovincialium nomine, per litteras aut aliter, melius informare dignetur, ut impetum tot imminentium malorum, per suspensionem publicationis praetensae bullae sistant. Quod rex non gravate faciet, utpote qui iuxta monitum Leonis papae, epist. 75 ad Leonem Augustum, incunctanter advertere debeat, regiam potestatem sibi non solum ad mundi regimne, sed maxime ad Ecclesiae praesidium esse collatam. Et iuxta S. Isidorum relatum in c. principes 23, q 5, cognoscere debeant principes saeculi, se Deo reddituros rationem propter Ecclesiam quam a Christo tuenaum susceperunt. Nam sive augeatur pax et disciplina Ecclesiae per fideles principes, sive solvatur, ille ab eis rationem exiget qui eorum potestati suam Ecclesiam credidit. Neque etiam Sedes Apostolica id feret indigne, cum pontifex iam pridem in materia executionis mandatorum Apostolicorum rescripserit, se aequanimiter sustentaturum, si quis mandatum suum non duxerit exequendum quando id sine scandalo fieri non potest. Cedet is labor in bonum religionis, tranquillitatem turbatae Belgicae et ad maximam gloriam Dei. Quem oro ut Illmam V. Gratiam nobis et Ecclesiae suae diutissime conservet. Et maneo.

Digitized by Google

Document n. III.

III. Lettre de l'évêque d' Ypres, J. Bouckaert, a l'archevêque de Malines (1).

19 *mai* 1646.

Le professeur Sinnich a exposé devant l'évêque et son chapitre les raisons de s'opposer à la publication de la bulle. L'évêque prie son métropolitain d'informer le pape et le roi de ces difficultés et d'obtenir au moins un sursis à la publication.

Illustrissime ac Reverendissime Domine,

Litteras Ill^mae^ V. Gratiae 10^a^ huius ad me datas cum adiunctis documentis Exim. D. Sinnich fideliter tradidit et statim causae Jansenianae praesentibus etiam illis quos de capitulo meo in consilium advocandos iudicavi late deduxit. Omnes unanimiter mecum iudicant ex publicatione bullae adversus R^mi^ Jansenii Augustinum procusae nonnisi gravissima scandala oboritura. Cum enim hic omnia, sopitis plane qui antea per adversarios Jansenii excitati fuerunt tumultibus, modo sileant,merito verendum est ne animosa nimis aliquorum petulantia, publicata bulla novos rursum motus excitet cum maximo populi offendiculo, uti alibi contigisse iam antea inaudiveramus. Necesse idcirco erit quantocyus ut Sanctitatem S. et Regiam suam Maiestatem de omnibus praemonere, ut si aliud impetrari nequeat, saltem ab ulteriori bullae exec utione supersedeatur.Deque obtinendo iustissimae petitionis effectu omnino confido, si Illma V. Gratia per litteras tam suo quam comprovincialium episcoporum nomine conscriptas de iis pontificem et regem instruere non gravetur, quod eandem Ill^mam^ V. G. pro me per hasce quam possim humillime rogo, ac divinae bonitati supplico ut eandem Il^mam^ V.G. in patriae bonum et necessariam veritatis ac innocentiae defensionem diu servet incolumem ; quo voto finiens eius sacras manus exosculor.

Ypris. 19^a^ maii 1646.

Document n. IV.

IV. Requête de l'archevêque de Malines, J. Boonen, au roi d'Espagne, Philippe IV. (2)

Sans date (*fin de* 1648).

L'archevêque rappelle que, passé deux ans et demi, il a fait parvenir au Conseil privé un mémoire tendant à obtenir la surséance de la publication de la bulle In Eminenti (n. 1). *Ce mémoire n'a pas été remis au Conseil privé, mais envoyé à Rome et aux jésuites. Alors les oppo-*

(1) Copie ancienne. — *Archives du Séminaire de Gand.*, n. 167.
(2) Copie ancienne. — *Archives du séminaire de Gand*, n. 165.

Digitized by Google

sants à la publication ont demandé, en vain, d'être entendus en justice (n. 2-4). *Les jésuites, après avoir travaillé eux-mêmes à suspendre la publication de la bulle, ont persuadé à l'internonce de faire prêter le serment d'adhésion à la bulle par tous les candidats à un bénéfice ecclésiastique, de collation royale. D'où un grand nombre de serments inconsidérées et beaucoup de refus de serments, avec la conséquence que des sujets très dignes furent écartés* (n. 5-15). *On ne peut admettre la clause contenue dans la bulle, portant qu'elle a force de loi partout par sa seule publication à Rome* (n. 16-19). *L'internonce ne mérite pas la confiance que la cour de Bruxelles lui donne* (n. 20-21). *Le cardinal Barberini est le véritable auteur de la bulle* (n. 22-23). *Les conseils des Pays-Bas ne l'ont jamais publiée de leur plein gré* (n. 24-25.) *La bulle n'est pas doctrinale, mais repose sur une erreur de fait manifeste* (n. 26-31).

Les députés de Louvain n'ont pas été complètement entendus à Rome (n.32-33). *Les opposants belges n'ont pas été entendus en justice, en Belgique* (n. 34-46). *Cela est contraire à la Joyeuse Entrée* (n. 37-38). *Recommandation du docteur Recht, député à Madrid par l'archevêque et par l'université de Louvain* (n. 39-40). *L'archevêque proteste contre les agissements des jésuites et le crédit qui leur est accordé* (n. 41-42). *Il a redigé cette requête en toute conscience et devant Dieu* (n. 43-44).

Sire

L'obligation que j'ay de veiller pour le bien et l'honneur de l'église, le service de V^re^ Mat^é^ et le repos de ses estats me force à mon extrême regret de venir interrompre ses royalies occupations pour remonstrer à Icelle avec tout respect et humilité.

1. Que passé environ deux ans et demy m'estant ordonné de la part de V. M. de dire les raisons, pour quoy je n'avois fait publier la bulle donnée contre le livre de feu l'evesque Jansenius, je fis exhiber à son Conseil Privé l'escrit et les remonstrances de la faculté de théologie de l'université de Louvain, des Prélats de l'ordre de Prémontré et des Supérieurs et plus célèbres Théologiens d'autres ordres (qui seront avec ceste présentées à V. Mat^é^) avec une ferme confiance, que les raisons y contenues seroient trouvées si importantes, que V. Mat^é^ estant advertie par ledict Conseil du résultat d'icelles, non seulement agréeroit mon procédé ains aussy iugeroit convenir de faire surçeoir ladicte publication iusques à une plus exacte discussion et connoissance de cause.

2. Mais il est arrivé contre mon attente, que ces escrit et remonstrances sans avoir été vues au Conseil, ont esté envoyez au Ser^me^ Archiduc pendant qu'il estoit en campagne, d'où ils ont passé es mains des Jésuites, et de là à Rome, comme il est apparu par les réprimendes que les Proviciaux des ordres de St. Augustin et de St. Dominique ont reçeues de leurs Généraux pour le subject d'icelles remonstrances.

3. Et comme cependant son Al^ze^ arresta de faire publier non seulement lad. bulle mais aussy un edict royal pour l'exécution d'icelle

Digitized by Google

(conçeu en tels termes, qu'il ne s'est oncques publié rien de plus rigoureux dans ces pays contre les livres de Calvin et de Luther), les facultés de théologie et Prélats susd. voyans,que les efforts que j'avois rendus auprez de son Alze pour détourner cette résolution, estoient inutiles, présentèrent diverses requestes tant à son Alze qu'aux Consaulx Privé et de Brabant, pour estre ouys en justice, ce qu'ils prétendoient (comme ils prétendent encore à présent) ne leur pouvoir estre refusé, tant de droict, que selon les privilèges du pays iurez par Vre Mate à sa joyeuse entrée.

4. Mais touttes ces requestes (quoy qu'à mon advis fondées en droict et raison) ont esté rejettées, ou du moins mesprisées comme n'estant sorty sur pas une d'icelles aucun décret ou résolution.

5. Lad. publication néanmoins a esté suspendue mais à l'instance mesme et en faveur des Jésuites, qui n'ont pu souffrir que cest edict (quoy qu'en ce regard du tout conforme à la bulle comme ne défendant pas moins sévèrement leurs thèses et autres ouvrages, par lesquels ils sont si vilainement deschiré Jansénius,et ceux qui l'approuvent,que le livre de Jansenius) comprist aussy leurs dictes thèses et autres ouvrages,contre la croyance qu'ils tachent d'imprimer de faict et de parolle aux simples et ignorans, qu'il n'y a rien dans la bulle qui les touche ou peut toucher, comme n'ayant fait que leur devoir en attacquant des erreurs et des hérésies.

6. S'estants entretant advisez d'un autre expédient pour affermir lad. bulle, scavoir d'obliger par l'authorité de son Alze touts ceux qui aspirent à quelque office, bénéfice ou dignité ecclésiasticque de la collation ou nomination de Vre Mate de comparoistre pardevant l'abbé de Ste Anastase (fauteur intime et gouverné tout entièrement par le conseil des Jésuites) et d'y prester le serment de la recevoir et approuver en tous ses poincts et articles, et de conformer leur sentiment à tout ce qu'elle contient, et mesmes de procurer par tous moyens possibles qu'elle soit reçue et observée d'un chacun.

7. Ce serment s'exige indifferement de toute sorte de personnes, théologiens, jurisconsultes, sçavans et ignorans.

8. Faire refus de le prester c'est se déclarer en effet inhabile et incapable de tout bénéfice, pour docte, idoine et verteuux qu'on soit.

9. D'où il arrive (ainsi que je puis assurer Vre Maté de science certaine)qu'il en y a qui se pariurent,comme tenans en leur conscience pour assuré, contre ce qu'ils iurent, que la bulle contient des choses qui ne sont pas véritables, et qu'elle impose à Jansénius d'avoir fait, dont il n'est coupable.

10. Autres font un serment téméraire,vain et sans cause, pour ne sçavoir et n'entendre pas ce qu'ils iurent.

11.Tous s'exposent à un danger très évident de se pariurer pour l'extrême difficulté qu'il y a d'accomplir la promesse précise qu'ils font de procurer par touts moyens possibles, qu'un chascun reçoive et observe la bulle.

12. Et qui est le plus considérable pour l'intérest du bien et de l'honneur de l'Église et du service de V. M., les plus téméraires et ambitieux, et les moins idoines voire quelques uns du tout indignes,

Digitized by Google

sont mais advancez aux bénéfices et dignitez, et des personnes très dignes, très vertueuses et très capables en sont esloignées.

13. Comme il est particulièrement advenu en celle de Henri Calenus, archidiacre et vicaire général de Malines, lequel ayant par la faveur de V. Mté esté nommé à l'évesché de Ruremonde, après que cest évesché eust esté vacant plusieurs années, et se trouvant pressé par ordre exprès de son Alze de prester led. serment à paine d'estre privé du droict de lad. nomination, iaçoit qu'il auroit eu iuste raison de s'y opposer, considérant néanmoins d'une part combien il importoit aud. évesché d'estre promptement pourveu et croyant d'autre ne pouvoir prester led. serment sans blesser sa conscience, s'est déporté volontairement du droict qui luy estoit acquis par lad. nomination par où je puis assurer V. Mté que led. évesché a receu un extrême dommage comme estant led. Calenus l'un des plus dignes, des plus vertueux et les plus capables pour exercer les fonctions épiscopales que je connoisse.

14 En somme les Jésuites se servent de lad. bulle et de l'occasion du temps non seulement pour faire entrer leurs dévots et adhérens dans les bénéfices et dignitez d'église, mais aussy dans les estats et charges séculières, sans se soucier s'ils en sont dignes ou qu'il y en ayt des plus dignes, pourveu qu'ils fassent profession de dépendre deux et de suivre leurs sentiments.

15. Par où les mérites demeurent sans estime, les services rendus à Vre Maté sans récompense, l'Église, la Républicque et la Justice privées de bons ministres avec tant de préjudice du bien public, qu'il est extrêmement à craindre que les marques et les effects n'en durent et ne se resentent encore longtemps.

16. Je laisse à part que la d.bulle ne peut estre receue avec ceste clause, qu'elle porte, qu'estant publée à Rome elle aura force et obligera partout sans autre publication es provinces ; beaucoup moins jurée ; et encore moins en ceste forme, qu'on l'approuve en touts ses poincts et articles, sans inférer un extrême préiudice aux hauteurs de Vre Maté et aux droicts de ces pais, où l'on tient pour un droict inviolable que les bulles et constitutions apostoliques n'y ont point de force sans y estre deuement publiées ; non pas mesmes les conciles œcumenicques, comme il s'est veu et practicqué particulièrement en celuy de Trente.

17. Et ce droict est de telle importance et considération, qu'il mérite bien d'estre soigneusement gardé et conservé, comme estant l'un des moyens les plus propres pour prévenir et détourner les emprises des ministres de la cour de Rome peu affectionés au service de Vre Maté, sur l'authorité d'icelle et le repos de ses estats.

18. A quoy doit estre pris tant plus d'esgard pour ce que lad. clause a esté expressément insérée en la bulle à dessein de prévenir les difficultez que la cour de Rome estoit advertie par ceux qui l'ont sollicitée, devoir arriver quant à sa publication et réception.

19. Aussy puis-je asseurer Vre Maté que pour ces considérations, outre la nouveauté du faict en soy considérée, l'exaction dud. serment offense grandement toutes personnes indifférentes et capa-

Digitized by Google

bles d'en comprendre la conséquence, et que surtout c'est un déplaisir et mescontentement général de voir, qu'avec l'occasion de lad. bulle et de ce serment l'abbé de Ste Anastase (1) et les Jésuites s'attribuent tant de pouvoir au regard de la provision de toute sorte d'offices et de bénéfices.

20. Voires les plus judicieux et les plus affectionnez au service de Vre Maté ne peuvent comprendre qu'on baille en cette cour un si grande authorité aud. abbé de Ste Anastase, homme de petit talent et de fort peu de sçavoir et d'expérience,et avec ce sorty d'une famille qui n'a jamais esté affectionnée à l'Espagne, et proche parent du cardinal Bichi qui porte publicquement la réputation d'estre tout entièrement dedié à la France et l'un des plus grands ennemys que la couronne d'Espagne ou la maison d'Austriche ayt jamais eu en cour de Rome.

21.S'estant led. abbé mesme rendu suspect de simboliser en ce regard avec l'humeur dud. cardinal et de tenir avecque les François plus de correspondance qu'il ne convient au service de Vre Maté touchant quoy je me remets à ce qu'en pourra dire à Vre Maté le marquis de Castel Rodrigo.

22.Et pour revenir à la bulle, il plaira à Vre Maté de considérer qu'elle a esté impétrée au temps que le feu Pape estant cassé d'age et d'indisposition permettoit en effect le gouvernement de l'Église au cardinal François Barberini son nepveu, grand fauteur des Jésuites.

23. Lequel ayant esté, comme l'on croit, le vray autheur d'icelle bulle a fait depuis tout ce qu'il a peu pour la maintenir, comme il est en partie apparu par l'advertence mentionnée en mon escrit susd. qu'il bailla aud. abbé de Ste Anastase incontinnent après que les députez de Louvain furent arrivez à Rome, sçavoir qu'il pouvoit bien asseurer tous et un chacun et particulièrement les Prélats et Universitez de ce pais, qu'il ne tomberoit jamais en la moindre pensée de Sa Sainteté d'altérer en aucune façon lad. bulle, mais qu'il auroit tousiours un soing particulier de la maintenir et faire observer.

24 Et quoy que l'on dise que tous les Consaux de pardeça auroient esté d'avis de la faire publier et recevoir, si est il que ces advis ayant esté donnez après que Vre Maté eust esté servie d'ordonner, que sans remise elle fust publiée, ils ont esté comme j'entend, fondez principalement sur le respect qui est deu aux ordres si précis de Vre Maté

25 Et en outre sur ce que lesd. Consaux ont crû (suivant ce que les Jésuites font retentir partout bien hautement) que ceste bulle est doctrinale.

26. En quoy néanmoins pour autant qu'elle concerne livre de Jansénius, je puis asseurer Vre Maté qu'il y a de l'erreur manifeste.

17. Car toute la substance de lad. bulle consiste en ce que le Pape Urbain VIIIe renouvellant et confirmant celle de Pie V encore autrefois renouvellée et confirmée par le Pape Grégoire 13, proscrit et

(1) L'internonce Antoine Bichi était abbé de Sainte-Anastasie.

Digitized by Google

condamne de nouveau un grand nombre de propositions tout au long y exprimées.

28. Et qu'en suite de ce il défend et proscrit le livre de Jansénius à cause qu'on auroit trouvé, qu'au mespris du Ste Siège et au très grand préjudice de l'Église et de la foy, il renouvelle et défend plusieurs desd. propositions .

29. Or est-il que quant à lad. bulle de Pie V comme estant réputée doctrinale, il n'y a point de difficultez, et V^re^ Ma^té^ peut estre asseurée qu'elle est en si grande vénération et si estroictement observée que jamais, voire tellement, que tous ceux qui prennent quelque degré en la faculté de théologie à Louvain, s'obligent aussy bien à présent que du passé par serment exprès de s'y conformer.

30. Si bien que toute la difficulté qu'il y a, ne regarde que le deuxiesme membre de lad. bulle, sçavoir que Jansénius auroit renouvellé et soustenu quelques-unes des d. propositions contre la condemnation ou proscription de Pie V .

31. Ce qui consistant notoirement en faict dans la matière duquel il n'y a point de doute, que le Pape ne puisse estre trompé et abusé, aussy bien que les autres, il ne se peut, soubs correction nullement dire que lad. bulle soit doctrinale en ce qui regarde le livre de Jansénius.

32. Tiercement lesd. advis ont esté fondez sur ce qu'on a cru et supposé fermement que lesd. députez de Louvain auroient esté bien et deuement ouyz en tout ce qu'ilz ont prétendu d'opposer contre lad. bulle,et que ce non obstant tant le Pape moderne que le deffunct auroient persisté en la résolution de la maintenir et faire recevoir.

33. Mais par les particularitez et circonstances déduites dans mond. escrit, il appert soubs correction assez clairement, que cela n'est point et que cette cause ne se peut dire avoir esté examinée avecque l'intégrité et indifférence, que l'inportance d'icelle semble requérir.

34. Et finalement ces advis ont esté donnez auparavant, que les Prélats de l'ordre de Premonstré et la faculté de théologie à Louvain eussent requis et fait intance d'estre ouyz en justice contre la publication.

35. Ce qui me semble véritablement ne leur pouvoir estre refusé suivant la practique de tout temps inviolablement observée en ces pais, sans contrevenir au serment qui s'est faict au nom de V^re^ Ma^té^ à sa joyeuse entrée.

36. Attendu principalement que ceste audience ne se demande pas pour estre ouy sur une décision ou déclaration de doctrine, mais sur une question qui ne consiste que purement en faict.

37. Je laisse à part qu'il ne convient nullement au service de V^re^ Ma^té^ et au repos de cet estat, et surtout point en cesté conjuncture de temps, de permettre qu'il soit contrevenu aux articles de lad. joyeuse entrée, non pas seulement en apparence, pour les inconvéniens et pernicieux effects, que la seule imagination de semblables contreventions est accoustumée de produire, comme s'est veu depuis naguerres par divers exemples, et dont l'un des moindres est le

Digitized by Google

reculement des aydes et subsides, qui dépendent principalement du consentement desd. Prélats.

38. Lesquels d'ailleurs me semblent mériter un meilleur traictement, et mesmes d'estre favorisez tant que la raison et la justice peuvent permettre pour l'extreme affection qu'ilz ont tousjours tesmoignée au service de Vre Maté en toutes les occurrences de cette pressante nécessité publicque, à laquelle ilz ont taché de pourveoir et de subvenir et ont pourveu par effect avec tant de soin, de promptitude et de libéralité que Vre Maté peut croire que c'est à eux que pour une bonne partie se doibt la conservation du païs.

39. Qui est ce qu'il me semble de mon debvoir de représenter à V. Maté en y joignant mes très humbles prières affin plaise à icelle d'ouyr bénignement ce qu'en outre luy remonstrera sur le mesme suject le docteur Recht à ce député tant de ma part, que de celle desd. Prélats et faculté de théologie de Louvain et de prendre une favorable résolution sur les lettres et la requeste qu'il présentera de leur part, comme aussy sur ce qu'il remonstrera particulièrement touchant la leçon de théologie, vacante en lad. Université par le trépas du Docteur ab Angelis, dans laquelle on appréhende (et non sans suject) que les Jésuites se servant de l'occasion de temps,et de l'extrême faveur qu'ils ont auprès de Son Alze tascheront à toute force d'introduire quelqun de leurs adhérens sinférieur beaucoup en mérites à d'autres, ou plustost un de leur propre compagnie.

40. Ce qu'à mon avis ne pourroit arriver sans ruiner tout entièrement ceste célèbre et fleurissante Université pour les raisons qui ont esté encores autrefois représentées à Vre Maté et par lesquelles Vre Maté a esté esmue d'escrire à feue la Sérme Infante, de glorieuse mémoire, par lettres datées en Madrid le 3me d'octobre 1624 que les Jésuites ne fussent ouys en semblables prétentions, et qu'en ce particulier ne se commît aucune nouveauté sans son ordre exprès et donné par sa propre personne.

41. A quoy je ne puis obmettre d'adiouster, quoy qu'à mon très grand regret, que l'insolence avecque laquelle ils procèdent en ceste affaire de Jansénius et autres, est si extrême et la liberte qu'ils usurpent à soustenir et débiter des doctrines nouvelles et pernicieuses si grande,principalement en ce qui regarde les cas de conscience et conduicte des âmes, et le respect qu'ils portent aux Prélats et supérieurs si petit, que je me trouve reduict au point d'estre obligé de croire que feu mon Prédecesseur l'Archevesque Mathias Hovius en son temps,le miroir des évesques,et l'un des hommes les plus illustres de ce siècle tant pour sa grande suffisance que pour l'intégrité de sa vie, ne s'est pas trompé, lorsqu'il m'a dict peu devant sa mort (comme il a faict avecque des grandes démonstrations d'un extrême regret et ressentiment), que quant à luy il ne verroit pas, mais que moi je verrois un jour que les Jésuites troubleroient l'Église.

42. Ce qui me semble tant plus apparent pour ce que je les vois tellement appuyez du crédit et de la faveur de tant de puissans Princes ; et que soulz cest appuy ils s'imaginent que tout leur est permis principalement en ce qui regarde l'honneur et la gloire de

Digitized by Google

leur Compagnie, sans se soucier non seulement de évesques quand ils n'approuvent pas leurs sentimens ou façon de faire, mais aussy du pape mesme lorsqu'il baille des ordonnances qui ne leur sont aggréables, iaçoit que d'autre part ilz se servent si dextrement du prétexte de l'obéyssance qui luy est deue dans les occasions ausquelles ce prétexte sert à leur advantage.

43. Au reste je proteste saintement devant Dieu et Vre Mate que je n'ay en cecy autre but que le bien de l'Église et de la Religion, le service de Vre Mate et le repos de ses etats de pardeça, et ce avecque autant de candeur et sincérité, qu'il est certain qu'il n'y a rien qui se puisse dissimuler ou cacher aux ieulx de la sagesse éternelle, pardevant le tribunal de laquelle mon eage et indisposition m'advertit par une semonce continuelle que je seray obligé de comparoistre dans peu de temps, pour rendre compte et raison de ma vie et de mes actions.

44. Et comme ceste remonstrance sera peult estre la dernière que j'auray l'honneur de faire à Vre Mate, aussy est-elle à mon advis entre toutes celles que luy ay jamais faites la plus importante à son Real service.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

E. Peterson. *Heis Theos. Epigraphische, formgeschichtliche und religionsgeschichtliche Untersuchungen.* (Forschungen zur Religion und Literatur des A. und N. T. Nouv. série, fasc. 24.) Gœttingue, Vandenhoeck et Ruprecht, 1926. In-8, viii-346 p. M. 25.

Les circonstances ont conduit M. Erik Peterson à refondre complètement sa dissertation doctorale ; nous voici en possession d'un ouvrage de large envergure étudiant la formule *Heis theos*, dans sa diffusion, ses origines et ses rapports avec les traditions juives et païennes. L'enquête débute par un relevé des sources épigraphiques. L'auteur compte pour la Syrie quatre-vingt treize inscriptions échelonnées sur un espace de deux cents ans, du ive au vi^e^ siècle ; les unes confessent le Christ, les autres se transforment en profession de foi en la sainte Trinité. Le plus grand nombre des textes proviennent de maisons privées. En Égypte le nombre des inscriptions n'est pas sensiblement plus élevé (103), mais les formules, moins variées, plus courtes, plus récentes, toutes originaires de l'Égypte centrale ou méridionale, apparaissent presque uniquement dans les tombeaux. Ailleurs, *Heis Theos* ne s'est pour ainsi dire pas répandu. Un seul texte mérite de retenir l'attention : celui qui se rencontre à Rome, dans l'hypogée de Trebius Justus sur la Via Latina, parmi d'autres inscriptions syncrétistes.

Les sceaux, médailles, anneaux, bracelets, amulettes complètent la documentation épigraphique. La formule : *Heis Theos*, apparaît tantôt seule, tantôt en rapport avec des représentations figurées de Salomon et de Sisinnius. Cette constatation est importante : elle permet à l'auteur d'attribuer à l'inscription la valeur d'un exorcisme. Elle lui fournit l'occasion d'étudier les sources des traditions sur Salomon-Sisinnius, de prouver que ces légendes dérivent d'un type iranien (p. 126-127) et que l'inscription s'y juxtapose accidentellement. Sur les origines de la formule les amulettes ne contiennent aucun renseignement ; toutes apparaissent tardives ; elles sont à peine antérieures à l'invasion arabe en Syrie.

D'après M. Prentice une plus grande importance revient aux textes liturgiques ; il faudrait, paraît-il, leur attribuer la paternité de la formule épigraphique. M. Peterson combat cette hypothèse. Les formules liturgiques se présentent sous une forme trop particulière : elles mentionnent exclusivement le *Seigneur* et lui donnent presque toujours l'épithète *Hagios*. On lira avec attention tout ce que l'auteur expose sur l'histoire, le sens, la provenance (juive ou pau-

Digitized by Google

linienne) de ces formules christologiques. Elles auraient reçu la valeur d'une acclamation, et trouveraient un parallèle frappant dans l'acclamation avec laquelle les initiés saluaient l'épiphanie de Dionysos (p. 139-140). Le texte dionysiaque, ajoute l'auteur, pourrait bien être le point de départ de toutes les formules syncrétistes (p. 140, n. 3).

L'appel à Dionysos invite M. Peterson à examiner dans une troisième partie une nouvelle catégorie de documents : les acclamations. Puisant largement dans ses fiches, l'auteur compose une vraie monographie sur ce genre littéraire, une *formgeschichtliche Untersuchung* de la plus haute importance. Ayant pris comme point de départ Act. XIX, 28, 34, il précise la notion d'acclamation (p. 141) et se demande si l'habitude religieuse d'acclamer les divinités ne fut pas empruntée à l'Orient par l'intermédiaire de l'hellénisme et plus particulièrement de l'hellénisme égyptien (p. 143). En fait d'acclamations chrétiennes les plus formelles sont celles des conciles, par exemple les acclamations d'Édesse. Toutes se sont conservées et plusieurs ont passé presque intégralement, à une époque plus récente, dans le formulaire des réunions liturgiques (p. 151). Comme elles ont reçu dans les luttes doctrinales un sens dogmatique, elles apparaissent secondaires et ne peuvent servir de source à la formule beaucoup plus simple des textes épigraphiques. Signalons en passant les paragraphes dans lesquels l'auteur s'étend longuement sur les formes principales que les acclamations ont revêtues : *vincas, kyrie eleison, multos annos, in saecula, vivas, dignum et justum, augeat*, répétition de *unus* et acclamations avec certains verbes (p. 152-183). Mais si les acclamations conciliaires n'expliquent pas la provenance de la formule épigraphique, ne peut-on faire appel aux acclamations si fréquentes dans les récits de miracles, dans la littérature arétalogique ? C'est d'abord une série de formules plus ou moins longues : *solus, magnus, magnum nomen, Deus* accompagné du nom propre d'un fidèle ; c'est ensuite exactement la brève formule des inscriptions : *Heis Theos*. L'auteur enchâsse son exposé dans une étude sur le genre littéraire dit arétalogique et conclut : ni les inscriptions épidauriennes, ni les inscriptions de l'Asclépieion de Rome, ni les narrations du Nouveau Testament ne connaissent l'acclamation arétalogique. Elle semble particulière à l'Égypte et elle ne s'est répandue dans l'empire romain qu'après la diffusion des autres formules d'acclamation (p. 195).

Dans une cinquième section, M. Peterson aborde l'étude des formules religieuses proprement dites, celles qui énoncent prétendument l'unicité des divinités syncrétistes auxquelles elles s'adressent. Une première classe de documents groupe les formules qui expriment l'unicité de Sérapis. M. Peterson complète la liste de témoignages dressée par Weinreich en 1919. Il est impossible, affirme-t-il, de mettre l'inscription en rapport avec les représentations figurées qui l'accompagnent quelquefois. Le sens de la formule est équivoque ; ici elle est une simple acclamation, ailleurs elle reçoit une efficacité « apotropéique », enfin elle salue l'épiphanie divine ou elle exprime l'uni-

Digitized by Google

cité relative de Sérapis (p.234, n. 1 ; p. 235). Toutefois le sens monothéiste ou hénothéiste n'est pas primitif. Et l'origine de la formule? Tardive, répond l'auteur, qui la ramène au Ier siècle de l'ère chrétienne, aux milieux alexandrins, et à la littérature arétalogique. Plus tard, il est vrai, Sérapis s'adjoignit dans l'acclamation Zeus ou Jupiter, et cette innovation prépara la voie à l'usage théocrasique, syncrétiste de l'acclamation. La preuve classique de l'évolution du sens de la formule est l'inscription du mithraeum romain près des thermes de Caracalla (p. 240) ; mais il est possible que la formule n'ait pas dépassé les cercles mithriaques (p. 240). Un texte de Julien l'Apostat ne prouve pas le contraire (p. 241). Dans ces conditions, la plus ancienne formule païenne syncrétiste commençant par *Heis Theos*, proviendrait des spéculations irano-chaldéennes sur l'Aion tétramorphe et particulièrement sur son unicité mystérieuse au début et à la fin de l'évolution astrologique (p.254). Sous la forme la plus simple, évidemment développée dans la suite (p. 252), elle comprend l'énumération de quatre divinités astrales dont la mystérieuse unité est acclamée par les croyants : Zeus, Hadès, Hélios, Sérapis (Dionysos, Adonis, Jao. Cfr p. 244). Le sens de l'acclamation apparaît indubitablement hénothéiste, distinct de l'accouplement bien connu des divinités égyptiennes et des acclamations du syncrétisme solaire. Ailleurs les mêmes tendances théocrasiques s'introduisent dans une inscription de Kodja en Pisidie (p. 254-256), s'annoncent sur une gemme ancienne dite de Fröhner (p. 257-260), s'accusent plus fortement sur les gemmes dédiées à Hélios (p. 261-268), se manifestent presque au grand jour dans une acclamation lydienne à Mèn (p. 268-270), et dans les inscriptions fameuses recueillies sur les bornes de Gérasa (p. 270-273).

Des textes païens se rapprochent quelques inscriptions juives syncrétistes plus anciennes : une inscription funéraire de Pannonie en rapport avec une représentation du chandelier à sept branches (p. 277-281), une inscription de Chypre (p. 281-285) et l'inscription d'Amvâs (p. 285-295) proclamant l'une et l'autre l'unicité du nom divin. Chaque fois apparaît l'efficacité apotropéique de la formule, et cela en concordance merveilleuse avec une affirmation biblique (Jac. II, 19. Cfr p.295-299).Cette interprétation apotropéique, ajoute l'auteur, a été pour la première fois donnée à la formule dans la diaspora juive, nullement en Égypte mais en Syrie, probablement à la suite d'une compénétration mutuelle de la formule juive et des spéculations irano-chaldéennes sur l'Aion (p. 299). Impossible de remonter avec certitude plus haut ; le *Schma* n'entre certainement pas en ligne de compte, mais peut-être doit-on songer à l'influence de certaines acclamations juives et de la foi judaïque en la transcendance de Jahvé (p. 299). Bref, si l'on ne peut avec certitude déterminer les origines de la formule *Heis Theos* dans l'épigraphie chrétienne, plusieurs inscriptions juives et païennes peuvent et doivent s'y rapporter : les bornes de Gérasa, la dédicace à Mèn, l'acclamation à Zeus-Sérapis de quelques textes arétalogiques, et surtout d'un texte paryrologique d'Oxyrhynchos (p. 217 ss.), les

Digitized by Google

formules dogmatiques du monothéisme solaire ou du culte de l'Aion, enfin et surtout quelques inscriptions juives écloses dans les mêmes milieux syncrétistes (cfr les textes de Cornelius Labeo, l'oracle de Claros, Helios-Kronos, Helios-Baalsamin, Aion-Jao-Abraxas, Jao-Liber-Pater-Sol : p. 305). Ce syncrétisme est né en Mésopotamie par l'interaction des Juifs captifs et des astrologues babyloniens ; plus tard le centre de cette théocrasie s'est transporté à Palmyre, et c'est là probablement ou en Syrie que la formule a reçu sa valeur apotropéique qu'elle a transmise plus tard aux inscriptions chrétiennes de Syrie, sinon de l'Égypte (p. 308).

M. Peterson a composé un ouvrage admirablement documenté et un vrai modèle de dissertation historique. On doit y louer à l'envi et la critique serrée des textes, et la défiante réserve à l'endroit des méthodes comparatistes à l'excès et de ces hypothèses brillantes plus intuitives que rationnelles. L'auteur cite à l'occasion aussi bien les savants catholiques que les autres. C'est plutôt rare, et c'est tout à l'honneur et à l'avantage de son travail. Quelques publications plus récentes nous apprennent que l'auteur poursuit ses études dans le domaine liturgique. Puisse-t-il y persévérer longtemps. On est en droit d'attendre de son érudition et de son flair historique les plus belles monographies.

J. COPPENS.

W. SCOTT. *Hermetica*. T. III : *Notes on the Latin Asclepius and the Hermetic Excerpts of Stobaeus*. Oxford, Clarendon Press, 1926. In-8, 632 p.

Le professeur Walter Scott mourait en 1925 avant d'avoir pu achever ses études sur le *Corpus Hermeticum*. Grâce à ses notes manuscrites, M. Ferguson, assisté de MM. Griffith et Dixon, pourra continuer la publication du commentaire. On peut même dire que l'ouvrage est virtuellement terminé par ce troisième volume qui contient l'explication de *l'Asclepius* latin et des *fragments de Stobée*.

En signalant les deux premiers volumes (RHE. 1926, p. 348-352), nous avons dit tout le bien que nous pensions de ce commentaire monumental. Nous sommes obligé d'exprimer une nouvelle fois notre admiration pour l'abondance de la matière explicative réunie autour des textes bien souvent énigmatiques du pseudo-Hermès. Le regretté professeur a fureté partout, fouillant les coins et les recoins de la philosophie grecque, rassemblant les parallèles, les analogies même verbales, groupant et systématisant ces notions autour des énoncés mystérieux des obscurs *libelli* mystiques. Son ouvrage éclipse ainsi les recherches de tous ses prédécesseurs, celles de Reitzenstein exceptées, et constitue le répertoire le plus riche que nous possédions de la philosophie religieuse gréco-romaine. On ne peut s'attendre à ce que nous analysions le contenu d'un com-

Digitized by Google

mentaire aussi abondant. Indiquons les passages qui nous semblent devoir mériter le plus d'attention.

A la suite d'une analyse minutieuse W.Scott distingue trois fragments dans l'*Asclepius*, réunis plus tard par un scribe anonyme qui juxtaposa à Asclepius, comme auditeurs d'Hermès, Ammon et Tat. Après un bref rappel de l'éminente dignité du prophétisme dont les hermétistes sont gratifiés, le premier fragment enseigne l'immortalité de l'âme humaine (p. 10), l'origine des vivants par une intervention divine spéciale (p.11), la nature de la divinité suprême source de toute vie créée (p. 19), le rôle des divinités astrales (p. 24), le mystère de l'apothéose (p. 29 et p. 34), l'essence de la vie (p. 36), la nature singulière de l'homme (p. 44) et les raisons de sa création (p. 46), les moyens dont l'humanité dispose pour s'assimiler le divin (p. 52 et p. 54),le renoncement à toute propriété en esprit de perfection (p. 56), les récompenses de ce renoncement (p. 59 et p. 61), la mission de la philosophie (p. 63). Faut-il rappeler que ces notions tournent autour de ce qui constitue l'essentiel de la piété hellénique? W. Scott en profite pour rattacher à son commentaire des appendices de toute première importance sur le *noûs*, les espèces intelligibles, la formation de l'homme, etc. (cfr p. 15, 39, 209, 50-51, etc.).

Le deuxième fragment de l'*Asclepius* pose le problème du mal d'une manière qui rappelle partiellement le *Timée* de Platon et s'inspire des spéculations néo-platoniques de Plutarque et de Numénius. Une doctrine apparentée se retrouve dans les écrits d'Hermogène résumés par Hippolyte et dans un système gnostique anonyme rapporté par Méthodius. Bref l'*Asclepius II* nous introduit dans un milieu syncrétiste dont l'étude nous apparaît de grand intérêt pour l'explication des sectes gnostiques. On y remarquera l'excursus sur la notion d'*autogennètos*, et d'*agennètos* (p. 84 ss.).

Le troisième fragment, le plus long, rappelle la première pièce et par son contenu et par la manière de la composition. Il comprend une introduction d'inspiration cosmologique (*ratio mundanorum* : n°s 16*b*, 17*a*, 17*c*, 33*a*-34*b*) et un système théologique (*ratio divinorum*) solennellement préfacé. La *ratio mundanorum* énumère comme éléments cosmiques : la matière, les formes et l'esprit. Le « topic of theology » débute par la doctrine des dieux intelligibles, du monde suprasensible, des idées, des ousiarques ou principes (p. 105 ss.). Suivent des dissertations sans lien sur le nom de Dieu, le mariage, l'élément divin dans la nature humaine, l'apothéose, la prophétie hermétique, les relations entre l'éternité divine et l'évolution du monde (p.132-219). Aux sections 37-38*b* Hermès amorce une discussion sur la nature des dieux-terrestres ou *temple-gods* (p. 219-246), puis sur l'*heimarmènè* (p. 246-256), sur la vie future et les conditions de vie de l'âme immortelle (p. 256-279). L'épilogue contient quelques beaux passages sur la *logikè latreia*, sur le culte d'action de grâces à rendre aux divinités par les âmes intérieures et spirituelles.

Puisse cette brève analyse de l'admirable commentaire de W.Scott contribuer à attirer l'attention sur l'étude du Corpus Hermétique.

Digitized by Google

Il n'est pas douteux que dans l'avenir on s'appuie de plus en plus sur ces documents pour l'exposé de la piété hellénistique. Dans ces bouts de phrase souvent inintelligibles, et toujours frustes, se retrouvent le mieux conservées les aspirations religieuses qui se posèrent en rivales, quelquefois en adversaires, du christianisme et des mystères ethniques, et qui ont orienté les âmes assoiffées d'idéal et profondément déçues vers la lumière totale de l'Évangile et de l'Église. A ce titre Hermès peut figurer dans la cathédrale de Sienne à côté des Sibylles, comme un des sages païens suscités par la Providence pour préparer les voies du Christ.

J. COPPENS.

CHARLES A. ANDERSON SCOTT. *Christianity according to St Paul.* Cambridge, University Press, 1927. In-8, IX-283 p. Prix : 12 sh. 6 d.

Si M. Anderson Scott n'a pas voulu intituler son livre : Théologie de S. Paul ou Paulinisme, ce n'est que pour un scrupule, car personne n'apprécie plus que lui la profondeur et l'originalité de la pensée religieuse de l'Apôtre ; il est vrai que, dans sa richesse ondoyante, elle se déploya sans se systématiser, art plutôt que science, vie plutôt que logique.

Une longue familiarité avec les épîtres de S. Paul, — M. A. S. travaille sur les dix premières, considérées comme certainement authentiques, — permet à l'auteur de synthétiser largement sans enlever aux détails leur netteté. C'est un charme de dépister à tout moment de ces formules heureuses qui font surgir l'un ou l'autre aspect de la théologie paulinienne. Pour le schème général, il y a sans doute mérite à ne pas trop s'écarter de la formule la plus classique. Le point de départ se prend donc dans l'épître aux Romains et la notion de *salut*, qui est « le terme le plus compréhensif, reçu par tout le monde en ce moment », fournit le centre d'où rayonneront les divers développements : le salut comme fait du passé, dans sa réalisation première par le Christ ; sa participation actuelle par le fidèle, dans la foi ; le salut comme expérience progressive (éthique) avec sa consommation future ; le salut dans son auteur, le Christ. Inconvénient difficile à éviter, la christologie est donc reléguée comme en appendice ; ce qui est plus grave, l'Église trouve sa place avec peine, et n'y aurait-il pas aussi quelque bénéfice à envisager le salut dans la réalité concrète qu'il fut pour saint Paul, message du Christ porté du judaïsme aux Gentils ?

Des réflexions sur la méthode ne constituent même pas des desiderata, tant il est difficile de suivre dans sa complexité la pensée paulinienne, tant aussi la clarté du dessin compense dans l'ouvrage que nous analysons une trop grande fermeté des lignes.

M. A. S. nous avertit dès la préface qu'il songe à dire des choses déplaisantes, — ce qu'il fait d'ailleurs sans y mettre la moindre

Digitized by Google

acrimonie, — aux protestants conservateurs et aux théologiens catholiques ; mais l'école du « Mystère chrétien » n'est guère ménagée non plus.

Reste-t-il d'ailleurs tant de protestants rivés à la doctrine de Luther pour se fâcher de voir l'un des leurs flirter avec la doctrine du concile de Trente? On ne compte plus les infidèles. Aussi bien, le théologien de Westminster College conserve-t-il au verbe *justifier*, sans exceptions, son sens judiciaire, avec cette formule corrective que la justification, tout en demeurant comme telle une déclaration judiciaire, est essentiellement subordonnée à la *réconciliation* et représente en fait un *état conféré* par Dieu en suite de la foi. Cet état anticipe les biens messianiques. Pour la foi, elle est la condition du salut, et un peu plus : elle établit entre le croyant et le Christ une union personnelle, formant le canal par lequel s'écoule le courant d'amour qui va du croyant à Dieu présent dans le Christ, de Dieu dans le Christ au croyant. La mort du Christ est-elle un sacrifice? Le système lévitique n'exerça sur S.Paul qu'une influence négligeable : Paul pensait à l'analogie du serpent d'airain en écrivant Rom., V, 25, où il ne faut pas donner à *ilastèrion* le sens technique de « propitiation ». Il y a sacrifice pour autant que la mort du Christ fut un acte suprême de soumission à la volonté divine de procurer le salut de l'humanité. Les catholiques, mais aussi tous ceux qui hellénisent S. Paul, battront froid à l'auteur pour sa théorie sacramentaire. Le baptême met *le sceau* sur la foi, la foi étant à elle seule l'origine du salut.Toute efficience magique,— M. A. S. identifie celle-ci avec *l'opus operatum*, — est exclue du coup. Les paroles de la consécration ne sont pas efficientes non plus : ce n'est que par la puissance du symbole eucharistique que la présence mystique du Christ dans son Église peut passer du champ de la foi dans celui de l'expérience religieuse individuelle. Il est bien dangereux d'imposer à Paul cette logique imperturbable et la théorie de M. A. S. ne peut pas rendre compte de ses expressions réalistes.

Il fallait bien prendre parti dans la grande querelle. Rangera-t-on saint Paul aux côtés de Jésus, comme un de ses disciples, personnel sans doute, mais tout de même interprète de sa pensée ; sera-t-il, quoique helléniste, juif de religion et de formation, ou ne sera-t-il qu'helléniste, c'est-à-dire au fond un païen maquillé en juif? M. A. S. est très décidé : les idées de S. Paul lui viennent de l' A. T. et de l'enseignement de Jésus et, dans une faible mesure, du judaïsme contemporain. A vrai dire, nous jugeons un peu étroites les bases sur lesquelles travaille l'auteur ; la lumière oblique qui tombe de certaines comparaisons avec le rabbinisme ou la mystique juive pourrait mettre en valeur plusieurs thèmes théologiques. D'autre part, si opposé que l'on soit principiellement aux théories aventureuses de l'hellénisation à outrance de la pensée paulinienne,si suffisante et si bien établie qu'apparaisse l'hypothèse dans laquelle on travaille, que Paul est un juif, pensant avec des catégories juives, il est parfois utile de constater les formations parallèles qui existent dans l'hellénisme. Surtout, et c'est peut-être le seul grief

Digitized by Google

sérieux que j'aurais envers le travail si soigné et si plein de M.A.S., il faudrait traiter avec ampleur la question de la mystique extatique de l'Apôtre. S'il eut son évangile, il eut aussi sa sagesse et sa gnose Mais vraiment, un tel ouvrage, si consciencieux, si clair et si pénétrant, si solide aussi, ne causera aux catholiques qu'une peine bien légère, à côté de grandes satisfactions. Et la peine eût encore été bien allégée si le lecteur catholique rencontrait parfois sous la plume du théologien anglican le nom de l'un ou l'autre de ses auteurs familiers, Prat, Tobac, Lemonnyer, Lagrange : qui sait si M. A. S. n'aurait pas encore enrichi sa pensée à leur contact ?

L. CERFAUX.

H. VON BAER. *Der Heilige Geist in den Lukasschriften.* (Beiträge zur Wissenschaftten vom A. und N. T. 3e série, fasc. 3.) Stuttgart, Kohlhammer, 1926. In-8, VIII-220 p.

Cette dissertation doctorale, présentée à l'université de Greifswald, soulève une question délicate et complexe ; pour la traiter dans toute son ampleur,il faut avant tout dégager et synthétiser les enseignements sur l'Esprit, alors que rien ne garantit a priori la pleine harmonie des différents éléments ; il faut voir ensuite jusqu'à quel point les différentes conceptions théologiques constituent un apport spécifique de saint Luc ; à cet effet, il faut remettre en cause la question de l'auteur, de ses sources et de son travail rédactionnel ; enfin, il faut déterminer les sources de cette théologie et examiner dans quelle mesure la narration répond à la réalité des faits.

Dans l'introduction l'auteur résume bien sa tâche et distingue nettement les différents aspects du problème ; malheureusement toutes les questions se mêlent et parfois s'embrouillent dans l'exposé. La base critique de l'enquête est solide ; le troisième évangile et les Actes sont bien de Luc et furent écrits dans leur forme actuelle avant la destruction de Jérusalem ; ils ont une valeur incontestable pour l'histoire du christianisme naissant ; Luc d'ailleurs disposait de sources de choix. Dans l'introduction encore, l'auteur donne une vue d'ensemble sur l'Esprit-Saint dans le Nouveau Testament ; dans Paul, Luc et Jean, c'est l'Esprit qui dirigea Jésus dans sa vie terrestre et qui, après l'exaltation du Seigneur, est communiqué par celui-ci aux disciples ; toujours l'Esprit est en relation avec Jésus. A cette description vague est juxtaposé le pneuma cosmique, psychique, mystique et moral du judaïsme et de l'hellénisme. Cette juxtaposition permettra de discerner l'originalité de la théologie de saint Luc.

Le livre lui-même comprend deux parties, mais la seconde ne fait qu'amplifier certains problèmes esquissés dans la première, qui parcourt l'œuvre de Luc et souligne le rôle prépondérant de l'Esprit dans la vie de Jésus et le développement de l'Église.

Nous ne pouvons relever ici toutes ces questions ni les solutions

Digitized by Google

proposées par l'auteur ; contentons-nous de grouper les données du livre. Dans le gouvernement divin du monde Luc distingue deux époques ; la première est l'ancienne Alliance, annoncée par la colombe lâchée par Noé ; Dieu régit l'histoire de l'humanité par l'esprit prophétique ; le dernier « pneumatique », comme Luc le fait finement remarquer, est Jean le Baptiste. La nouvelle économie est préparée par la naissance de Jésus, né de la Vierge par l'action du Saint-Esprit ; l'Esprit messianique descend sur Jésus au baptême et la colombe encore est le messager de cette nouvelle alliance que Dieu contracte d'abord avec Jésus seul ; après la résurrection, Dieu étend son alliance aux disciples du Messie, Jésus leur communique l'Esprit de son Esprit, la force de sa force ; c'est l'Esprit de grâce, l'Esprit du salut qui marche à la conquête du monde. En général l'Esprit est transmis par l'imposition des mains accompagnant le baptême.

Luc a senti l'attouchement de l'Esprit, il a vu cet Esprit agissant dans les premières communautés, mais ce qui le frappa, ce ne fut pas l'action sanctifiante, l'Esprit mystique, mais sa force et sa valeur probante pour la glorification de Jésus.

Ce cadre sotériologique, Luc ne l'a pas composé de toutes pièces, mais il a été le premier à lui donner cette unité grandiose ; à cet effet, il a coordonné différentes idées existant déjà dans le christianisme ; aucun de ces éléments n'est d'origine hellénistique. Quant à l'Esprit lui-même, Luc n'y voit pas une personne mais une force divine, substantiellement une, mais variée dans ses manifestations.

Voilà, dans ses grands traits, la synthèse de l'auteur. Dans l'ensemble elle fait indubitablement bonne impression ; ci et là cependant l'auteur a renforcé certains détails en vue de l'harmonie du tout : ainsi, l'explication de la colombe ne ralliera personne ; son exégèse du passage sur le péché contre le Saint-Esprit est forcée ; ensuite, dans la théologie de Luc, ce n'est pas l'Esprit qui constitue le fond de la personnalité de Jésus et la dignité messianique du Christ n'est pas à dater sans plus du baptême.

Le problème le plus intéressant, celui du caractère personnel de l'Esprit, n'a pas été discuté ; l'auteur affirme que l'Esprit est « une hypostase impersonnelle » (p. 208), « une force extrinsèque qui, pénétrant dans l'homme, revêt un caractère personnel et individuel et agit par le pneumatique » (p. 32). Ces formules sont creuses et semblent cacher l'embarras de l'auteur ; il est vrai que, dans la plupart des textes, l'Esprit est présenté comme une force impersonnelle, mais il en est d'autres qui en parlent comme d'une personne : le décret apostolique — « il paru bon au Saint-Esprit et à nous » — prouve que, pour le christianisme primitif, l'Esprit était une personne divine ; quelques textes des Actes ont la même portée et par là donnent la clé de l'interprétation des autres textes : l'Esprit-don est une grâce de l'Esprit-personne.

Nous regrettons que l'auteur ait négligé ces textes : il n'a pas conduit son enquête jusqu'au bout, parce qu'il s'est surtout efforcé de ruiner la thèse du *Pneuma Hagion* de Leisegang et qu'il a voulu avant tout prouver l'originalité et l'historicité des concep-

Digitized by Google

tions sur l'Esprit. Il a choisi Luc qui, le premier, a systématisé en les retouchant légèrement les convictions du christianisme naissant ; ces convictions s'énoncent dans un langage biblique mais leur source réelle est la réalité des faits.

Dans cette dissertation l'apologétique s'allie bien à l'étude critique ; certaines suggestions sont à retenir ; on désirerait cependant plus de clarté dans l'exposé et plus de netteté dans les conclusions.

M. De Jonghe.

E. Diehl. *Inscriptiones latinae christianae veteres.* T. I, t. II, fasc. 1-5. Berlin, Weidmann, 1924-1926. In-8, xiii-488 et 400 p. M. 3,75 par fasc.

Il ne faut plus démontrer à personne, sans doute, l'importance des sources épigraphiques pour toutes les sciences qui ont un aspect historique. Si les renseignements fournis par les anciennes inscriptions ne sont pas encore plus généralement mis à profit par les travailleurs, c'est que l'accès n'en est pas toujours des plus faciles. Ce n'est pas, certes, que les publications manquent, dans lesquelles ces vieux textes sont réunis en grand nombre ou discutés avec compétence ; mais les collections, vastes et coûteuses, ne se trouvent pas dans toutes les bibliothèques, et les études sont disséminées dans une foule de travaux spéciaux et de périodiques de caractère souvent local ou régional et partant peu répandus. On peut considérer comme une bonne fortune, en particulier pour les sciences ecclésiastiques, que l'on ait songé à réunir en un recueil abordable et maniable les plus importantes des inscriptions latines chrétiennes qui datent des six premiers siècles.

En 1924 fut lancé le prospectus qui annonçait cette publication et en indiquait déjà le contenu et le plan, car le manuscrit, disait-on, était prêt pour l'impression. Le nom de l'auteur était une excellente recommandation pour l'œuvre ; E. Diehl, en effet, est bien l'un des spécialistes les plus réputés dans le domaine de l'épigraphie latine. Les fascicules se sont suivis avec une louable rapidité : quatre en 1924, trois en 1925 et quatre autres encore en 1926. Les six premiers forment le vol. I, et les cinq suivants appartiennent au vol. II, qu'un dernier fascicule viendra, sans doute, bientôt compléter ; un vol. III apportera les tables nécessaires à l'utilisation aisée du recueil ainsi que des explications onomatologiques et grammaticales.

Dès à présent et par ce que nous en possédons, cet ouvrage s'affirme de tout premier ordre et de toute première importance. Dans les publications antérieures et dans les collections existantes, l'auteur a fait un choix judicieux de 4700 inscriptions, dont 4328 nous sont déjà fournies. Encore, n'est-ce là que le nombre primitivement arrêté, car il a été largement dépassé à la suite de dépouillements

Digitized by Google

ultérieurs, faits après la guerre. Pour éviter les retards d'un remaniement, avec les dangers d'oublis et d'erreurs qu'il comporte, on s'est contenté d'introduire les nouvelles acquisitions dans l'ensemble déjà ordonné, aux endroits convenables, où le numéro courant a été simplement reproduit avec addition d'une lettre, A, B, C... etc ; en notant que l'on trouve, par exemple, un n° 2297 L, nous donnerons une idée du soin que l'on a pris de n'omettre rien d'important.

Le classement s'est fait selon un ordre systématique, et le recueil se divise tout d'abord en deux parties. Dans la première, qui comprend les n° 1-950, on a réuni les principales inscriptions concernant l'histoire romaine, qui portent une marque chrétienne quelconque, soit qu'elles renferment la croix, un autre signe chrétien, des noms propres ou des termes chrétiens, soit qu'elles proviennent de lieux ou aient figuré sur des édifices chrétiens. La seconde partie recueille les textes épigraphiques relatifs aux choses chrétiennes : dignités, fonctions hiérarchiques, institutions, rites, doctrines, édifices, livres sacrés, vie, mort, sépulture, fins dernières, etc. Ceci donne déjà un, aperçu de la division interne des parties en chapitres ; s'il y a lieu la distinction est poussée encore plus loin et les chapitres se subdivisent en sections séparées par une double ligne horizontale et dans les quelles se groupent les inscriptions présentant un même détail typique d'importance. Chaque inscription forme un article muni d'un numéro spécial ; le texte est reproduit, ainsi que les signes spéciaux qu'il renferme, tels qu'on a pu les reconstituer et avec des procédés typographiques qui permettent d'en reconnaître l'état actuel. La marge inférieure fournit les renvois aux recueils ou collections, l'origine de l'inscription et de nombreux renseignements bibliographiques, historiques, philologiques et autres des plus utiles. Ces notes font de l'ouvrage une mine d'une richesse considérable. C'est toute la seconde partie qu'il faut signaler et recommander à l'attention de ceux qui s'occupent des sciences ecclésiastiques ; théologiens, historiens, archéologues, liturgistes, etc. y trouveront des données remarquables par leur antiquité et des informations de valeur.

L'auteur lui-même ne considère pas son œuvre comme absolument parfaite ; il s'attend à des critiques et se propose d'en tenir compte, si elles sont reconnues fondées, tout d'abord dans des *Addenda* et surtout dans une nouvelle édition. Il est naturel et presque fatal qu'il se produise des divergences de vues quant à certains détails d'interprétation et de classement et que des précisions ou corrections soient proposées. Ainsi, le ch. XIV de la seconde partie est, sans doute, fort intéressant par les citations ou allusions bibliques qu'il fournit ; mais les références pourraient utilement être revues (par exemple, le renvoi à JOH., XXI, 15 n'est-il pas à placer au n° 2481 plutôt qu'au n° 2480 ?), et l'on se demandera peut-être s'il était besoin de faire figurer dans cette partie tant d'inscriptions renfermant la simple formule : *in nomine Dei, Domini* ou *Christi*. Le *sigillus Salomonix* du n° 2388 n'est-il pas à rapprocher du sceau magique dont il est question dans le *Testament de Salomon* (voir

Digitized by Google

C.C. Mc Cown, *The Testament of Solomon*, p. 100 et sv. Leipzig, 1922) ?

On ne peut songer à multiplier ici les remarques de ce genre. L'impression qui demeure, et qui est bien justifiée, c'est que M. Diehl a créé un instrument de travail de première valeur et que son recueil, lorsqu'il sera achevé et muni de bonnes tables, aura sa place marquée dans beaucoup de bibliothèques particulières. Nous souhaitons le voir dans celles des théologiens aussi bien que dans celles des philologues et des historiens et nous sommes fiers d'entendre, une fois de plus, adresser des remercîments à Sa Sainteté le pape Pie XI comme à l'auguste mécène dont la libéralité a permis et assuré la publication d'une œuvre scientifique aussi utile que méritoire.

J. Lebon

H. Delehaye. *Sanctus. Essai sur le culte des saints dans l'antiquité.* (Subsidia Hagiographica. T. XVII.) Bruxelles, Société des Bollandistes, 1927. In-8, viii-275 p. Fr. 25.

Le titre de cet ouvrage tout récent et le nom de son auteur sont une double garantie du grand intérêt qui s'attache à ces pages. L'autorité de l'illustre Bollandiste est de celles qu'on ne discute pas en pareille matière. Tout au plus pouvons-nous essayer de relever brièvement les idées lumineuses répandues à profusion dans les six chapitres de son livre. Les deux premiers, « Le vocabulaire de la sainteté » et « Du martyr au confesseur », publiés déjà dans les *Analecta Bollandiana*, avaient eu, il y a quelques années, un grand retentissement. Les autres chapitres ont fourni le sujet de trois conférences à l'université de Londres en octobre 1926. Des questions capitales y sont traitées avec les développements désirables : le culte, le contrôle de l'Église.

Le fait, dûment constaté, du culte public considéré comme l'hommage suprême du respect et de la vénération, est impliqué dans la notion chrétienne du terme « saint », *Sanctus*. Primitivement, ce mot est un titre d'honneur, donné aux vivants aussi bien qu'aux morts, pour désigner leur haute valeur morale. A ce sens encore assez vague, le langage biblique est venu ajouter la note plus spéciale d'objet consacré à Dieu, de personnes appartenant à son service et séparées du reste des mortels. Dans la langue chrétienne, la qualification de « saint » est réservée aux martyrs, et ensuite à ceux qui, par leurs éminentes vertus, se sont rapprochés de la dignité des martyrs. Aussitôt ces « saints », honorés de la souveraine estime des fidèles, sont devenus « objets du culte public ». Les deux notions s'entraînent l'une l'autre désormais.

Dans l'immense théorie des saints qui ont illustré l'Église à toutes les époques de son histoire, la priorité appartient sans contredit aux martyrs. Tout le monde sait qu'on appelle de ce nom ceux des fidèles qui sont morts dans les tourments pour le Christ. C'est le

Digitized by Google

sens exact du mot dans toute la tradition chrétienne. Mais comment cette acception s'est-elle greffée sur la signification primitive de témoin ? Impossible de répondre d'une façon qui donne pleine satisfaction à la critique. On peut seulement constater l'accord de tous à réserver le titre de martyr à ceux qui meurent pour la foi, et à n'accorder que celui de confesseur aux fidèles vertueux à qui a manqué le couronne du martyre. Ils ont confessé la foi par leur vie sainte, ils ont été témoins, et cependant ils ne sont pas martyrs. Le terme de confesseurs a été attribué d'abord, et de leur vivant, à ceux qui avaient subi victorieusement l'épreuve de l'interrogation devant le juge. Ce n'est pas à eux cependant que s'est appliqué le terme liturgique, mais bien aux ascètes. S. Paul de Thèbes et S. Hilarion jouirent dès la fin du IVe siècle d'un culte public dans les communautés d'Égypte. Les saints évêques eurent part aux mêmes honneurs au début du Ve siècle, S. Basile, S. Ambroise, S. Martin. A Rome, l'un des premiers confesseurs dont on ait célébré la fête fut sans doute le pape S. Silvestre (314-335) : c'est du moins l'opinion de l'auteur : mais il eût fallu citer aussi le pape S. Marcel (308-309) dont l'anniversaire figure au férial de 354 et qui fut primitivement honoré comme confesseur : témoins les différents manuscrits du martyrologe hiéronymien, et le sacramentaire gélasien qui dans sa messe du 16 janvier le nomme constamment *confessor et pontifex*. L'inscription damasienne ne lui reconnaît aussi que ce titre (cfr Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. I, p. 166, n. 10), tandis que le sacramentaire grégorien le décore du titre de martyr et lui consacre une nouvelle messe, qui lui a été conservée, avec son titre nouveau, jusque dans notre missel romain. Son antique messe gélasienne est passée à la fête de S. Léon, au 11 avril, où nous continuons à la lire sans nous douter qu'elle appartient à la plus ancienne fête d'un confesseur pontife.

La question du culte officiel rendu aux martyrs et aux saints personnages est capitale pour l'hagiographie. Car c'est aux honneurs liturgiques qui lui ont été assurés aussitôt après sa mort qu'on reconnaît à un défunt ses droits à porter le titre de saint. Si le fait du culte immémorial est dûment attesté, il vaut tous les textes hagiographiques : car à lui seul il fournit un indice plus sûr qu'eux tous à la fois. Les vies et légendes des saints ont souvent été embellies, falsifiées, allongées à plaisir, souvent au détriment de leurs héros ; l'attestation du culte est au contraire la plus sérieuse garantie, mais il faut pouvoir l'établir sûrement, et ce n'est pas toujours chose facile. L'inscription aux calendriers et dans les recueils officiels es un indice qui donne toute sécurité, mais le nombre des documents anciens de cette nature est extrêmement limité. Les saints honorés à Rome ont eu cette bonne fortune de voir leurs noms consignés sur des listes authentiques qui sont parvenues jusqu'à nous. Mais un très grand nombre de martyrs anciens n'ont pas eu ce privilège. Leur fête, célébrée jadis dans les églises particulières où se conservait leur souvenir, est tombée dans l'oubli. Les papes ont eu l'heureuse inspiration de les réunir dans la commémoration solennelle de tous

Digitized by Google

les saints : mais l'histoire doit se résigner à constater bien des lacunes dans ses annales de la sainteté.

Le culte des martyrs s'établissait au grand jour dans les centres chrétiens où la tradition gardait leur mémoire. On continuait à se réunir autour de leurs tombeaux, on les invoquait avec confiance, et lorsque les miracles venaient ranimer la foi, le crédit des saints ne faisait qu'augmenter. Le peuple fidèle avait sa très grande part dans ces manifestations du culte, mais le clergé veillait. S'il n'est pas absolument prouvé qu'il existait des institutions régulières chargées de ce qu'on a cru pouvoir appeler la *vindicatio* ou droit d'examen et de canonisation, il est certain, — et des faits constatés le prouvent, — que l'autorité ecclésiastique exerçait un contrôle sur le culte des saints, soit pour en régler l'institution, soit pour en modérer les manifestations, et réprimer au besoin les abus, soit enfin pour le prohiber en cas d'irrégularité flagrante.

L'auteur de *Sanctus*, qui nie l'existence de la *vindicatio*, même à Rome, montre bien le soin que prenaient les évêques de surveiller les conditions du culte rendu aux saints. Peut-être a-t-il trop négligé l'argument liturgique, celui que fournissent les livres officiels, sacramentaires, antiphonaires, lectionnaires. Le fait que ces recueils, les premiers surtout, et à Rome en particulier, ont dû leur autorité au nom du pape ou de l'évêque qui les avait rédigés, prouve que la hiérarchie suprême devait intervenir pour authentiquer les décisions liturgiques. Les missels romains qui se recommandaient des papes saint Gélase et saint Grégoire inspiraient toute confiance : aux saints qui y étaient mentionnés, leur inscription officielle au catalogue des fêtes conférait aux yeux de tous l'équivalent d'une canonisation en règle.

Il y avait contrôle de la part du clergé, il y avait exercice ordinaire d'une certaine surveillance ; mais il faut bien reconnaître qu'il y eut souvent des négligences regrettables. Il se peut qu'en certains cas l'autorité ecclésiastique se soit contentée trop facilement de données incertaines, pour approuver telle ou telle fête dont le titulaire était peu connu. Il y a eu des erreurs et des confusions de détail. C'est ce qui explique le chapitre du R. P. sur les saints qui n'ont jamais existé. On le lira sans trop de surprise, et en admirant la prudente discrétion avec laquelle l'auteur a traité cette question particulièrement délicate. Les dernières pages soulignent d'une façon très nette les différents éléments qui caractérisent la sainteté dans l'Église de Dieu : c'est un bel hommage à l'esprit d'héroïsme, qui fait l'une des notes les plus admirables du christianisme.

D. P. DE PUNIET.

O. DITTRICH. *Geschichte der Ethik. Die Systeme der Moral vom Altertum bis zur Gegenwart.* Leipzig, F. Meiner, 1926. 3 vol. in-8, VIII-374, VII-311 et VIII-510 p. M. 15, 12 et 20.

La littérature philosophique ne possédait pas encore une histoire

Digitized by Google

de l'éthique résumant en larges traits les tendances qui successivement se firent jour au cours des siècles et entrant suffisamment dans les détails pour répondre aux exigences de la science actuelle et pour orienter comme il faut le lecteur qui ne se contente pas de quelques données superficielles. Les ouvrages de W. Gass, *Geschichte der christliche Ethik* (2 vol., Berlin, 1881 et 1886) et de C. E. Luthardt, *Geschichte der christlichen Ethik* (2 vol., Leipzig, 1888 et 1893), tout en donnant des renseignements fort utiles, ne répondent plus aux progrès réalisés par l'histoire de la philosophie et de la théologie pendant les trente dernières années. La *Geschichte der Ethik als philosophischer Wissenschaft* de F. Jodl (2 vol., Stuttgart et Berlin, 1906 et 1912) elle-même, n'est plus à la hauteur des progrès réalisés par l'histoire des idées. Les deux fascicules consacrés à l'histoire de l'éthique au moyen âge (*Die Ethik des Mittelalters*, par A. Dempf) et aux temps modernes (*Ethik der Neuzeit*, par Th. Litt) dans le *Handbuch der Philosophie* édité par A. Baeumler et M. Schraeter et en cours de publication à la librairie Oldenbourg de Munich (1927), tout en marquant un progrès réel, sont trop réduits pour contenter le chercheur qui veut être informé complètement. Aussi est-ce avec une réelle satisfaction que nous avons vu paraître l'ouvrage de M. Dittrich, professeur de philosophie à l'université de Leipzig.

Les tomes I et II du présent ouvrage avaient déjà été publiés dès 1923 sous le titre *Die Systeme der Ethik* ; maintenant que le troisième volume a vu le jour tout l'ouvrage prend le titre général de *Geschichte der Ethik, Die Systeme der Moral vom Altertum bis zur Gegenwart.*

Ce travail nous donne une histoire de la philosophie morale qui satisfait aux exigences les plus difficiles et constitue une véritable mine de renseignements, tout à fait à la hauteur des dernières données et découvertes de la science historique. Une étude approfondie des sources et une utilisation critique des travaux de première main est à la base de l'exposé, exposé qui est à la fois scientifique, clair et agréable à lire. Le premier volume, *Altertum bis zum Hellenismus*, expose les idées morales dans les compositions épiques, lyriques et dramatiques, dans la philosophie naissante des Ioniens, de la Grande Grèce et des sophistes et dans la philosophie de la grande époque grecque représentée par Socrate, Platon et Aristote. Le deuxième volume *Vom Hellenismus bis zum Ausgang des Altertums*, traite, dans la première partie, des systèmes païens (Epicure, les sceptiques, la Stoa, l'éclectisme, le syncrétisme et le néo-platonisme) et, dans la deuxième partie, des systèmes chrétiens (Nouveau Testament et écrivains ecclésiastiques jusque S. Grégoire le Grand). Le troisième volume, *Mittelalter bis zur Kirchenreformation*, traite de la discipline ecclésiastique et de la préscolastique, de la scolastique et de la mystique et de l'époque de transition à la Réforme. Il ne reste plus à traiter que la fin du moyen âge, l'époque qui précède Kant et les temps modernes de la philosophie morale qui commencent avec le philosophe de Kœnigsberg.

Digitized by Google

Dans les histoires de l'éthique parues antérieurement on n'attachait guère d'importance au moyen âge catholique ; l'auteur n'a pas cru devoir suivre ses prédécesseurs dans ce mépris de la morale scolastique. On lui saura gré de s'être mis au dessus des préjugés d'école et d'avoir compulsé la littérature si abondante consacrée à l'étude de la philosophie scolastique. Son ouvrage y a d'ailleurs gagné beaucoup. Comment, en effet, peut-on prétendre donner une histoire complète de la philosophie morale sans s'arrêter longuement à ce puissant courant d'idées qui domine le moyen âge ?

Les tables alphabétiques qu'on trouve à la fin de chacun des volumes, constituent un véritable dictionnaire historique de morale et un instrument de travail de tout premier ordre.

C'est une œuvre de valeur, fruit de longues et patientes recherches qui trouve sa place dans les bibliothèques des instituts philosophiques et théologiques et sur la table de travail du philosophe et du théologien qui s'intéresse à l'histoire des doctrines morales.

A. JANSSEN.

K. HOLL. *Epiphanius* (*Ancoratus und Panarion*). T. I-II. (Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte. T. XXV et XXXI.) Leipzig, Hinrichs, 1915 et 1922. In-8, VIII-464 et 524 p. M. 18 et 20.50.

La mort a empêché K. Holl de publier lui-même le troisième et dernier volume de l'édition des œuvres antihérétiques de saint Épiphane, qu'il avait entrepris de donner dans le *Corpus* de Berlin. Les prolégomènes étaient réservés à ce volume et nous nous proposions, lorsque nous les aurions, d'examiner et d'apprécier l'œuvre dans son ensemble. L'espoir de la voir ainsi achevée n'est, sans doute, pas perdu, mais l'attente en est reculée, et c'est pourquoi nous présenterons, malgré leur date déjà un peu ancienne, les deux premiers volumes à nos lecteurs.

Comme le titre l'annonce, c'est la publication de l'*Ancoratus* et du *Panarion* qui a été envisagée, préparée et entreprise. Dès 1910, un fascicule des *Texte und Untersuchungen* (t. XXXVI, fasc. 2) fournissait l'étude sur la tradition manucrite et excluait de la série des œuvres authentiques l'*Anakephalaiosis*, malgré sa large et rapide diffusion. A la même occasion, Holl démontrait également que, dans la collection primitive, l'*Ancoratus* précédait le *Panarion*. Ces conclusions furent reçues sans peine par la critique littéraire. Mais l'étude susdite eut surtout pour résultat d'expliquer et de légitimer la simplification considérable de l'apparat critique de la future édition. En effet, bien qu'ajoutant quatre manuscrits aux témoins déjà connus et dont s'étaient servis les éditeurs précédents, Holl démontra que la majorité des mss d'Épiphane ne sont que des copies d'un ms. encore conservé, le *Vatic. graec.* 503, du IXe siècle,

Digitized by Google

dont le *Marc.* 125 (an. 1053) est apparenté à l'archétype, et dont l' *Urbinas* 17/18 (s. XII-XIII) et le *Genuens.* 4 (s. IX) comblent les lacunes. Ce sont ces manuscrits qui forment la base critique sur laquelle repose l'édition du *Panarion*, tandis que celle de l'*Ancoratus* s'appuie sur les mss *Jenens.* (an. 1304) et sur le *Laurent.* VI, 12 (et son appendice LIX, 21 ; saec. XIV-XV),qui ont un ancêtre commun. Les relations mutuelles de ces mss, et leur droit à représenter à eux seuls la tradition textuelle, sont mis en évidence par le tableau schématique que l'on trouvera dans le fascicule mentionné (p. 94).

Les deux volumes parus donnent déjà une partie considérable des textes. C'est, tout d'abord, une sorte de biographie sommaire de saint Épiphane, en un prologue (*ὁ θεῖος οὗτος καὶ μέγας πατὴρ ἡμῶν Ἐπιφάνιος*), qui provient du premier éditeur d'une collection d'ensemble d'écrits du saint. Vient ensuite l'*Ancoratus*, précédé de deux lettres relatives à sa composition. Du *Panarion*, on a les 64 premières hérésies, précédées également de deux lettres ; ce sont les trois tomes du premier volume et le premier tome du deuxième volume, chaque tome étant précédé du tableau récapitulatif des hérésies dont il traite. Le texte est imprimé d'une manière très claire et très soignée ; les documents cités par saint Épiphane sont imprimés en caractères droits pour les distinguer du reste. La marge de droite indique les pages des éditions de Petavius, de Dindorf et de Oehler. La marge inférieure comporte trois étages, consacrés respectivement, en commençant par le bas, à l'apparat critique, aux témoins du texte pour la page, et aux références. Tout simplifié et débarrassé qu'il soit, pour la raison que nous avons dite, l'apparat critique reste encore considérable, car le texte de saint Épiphane a été fort altéré, et il y a même des endroits incurables, si ce n'est par des conjectures plus ou moins plausibles.A côté des manuscrits déjà indiqués,les témoins du texte sont aussi, pour chacune des deux œuvres, des endroits parallèles de l'autre et les citations dans la tradition littéraire, sur laquelle nous reviendrons. Il faut noter spécialement la richesse et le prix des renseignements fournis dans l'étage des références. Non seulement on y a identifié les citations bibliques, mais encore on y a accumulé les renvois aux sources parallèles, les indications bibliographiques, les remarques et même les explications propres à éclairer les passages obscurs et à corriger les méprises et les erreurs. Il certain que quiconque sera appelé à utiliser les textes de saint Épiphane, trouvera là des informations de première valeur, dont il sera reconnaissant à l'érudition et à la sagacité du savant éditeur.

Il n'a pas dû être toujours facile d'arriver à un texte critiquement sûr, alors que, comme Holl le confesse, la tradition manuscrite est mauvaise, même là où elle s'appuie sur d'anciens manuscrits. Celui qu'on nous donne est déjà fortement épuré ; pour en juger par le menu, il faudra attendre les *indices*, que l'éditeur promettait et auxquels il en appelait pour légitimer, par les particularités de la langue de saint Épiphane, certaines tolérances ou certaines reconstitutions qui choqueraient au premier abord. Il ne serait pas

Digitized by Google

impossible de noter quelques fautes, plutôt matérielles sans doute (par exemple, t. I, p. 60, l. 31 : *οὐκ ἔν* pour *οὐκ ἦν* ; l. 32 : *πρὸςι* pour *πρὸς*) ; mais il est juste d'oublier ces minuties pour rendre un hommage mérité à l'effort accompli et au résultat obtenu.

Je me suis réservé de revenir à l'usage qui est fait, pour l'établissement du texte et de l'apparat critique, des citations fournies par les auteurs. La tradition littéraire des deux œuvres n'a pas été considérée dans le fascicule cité plus haut. Malheureusement, les prolégomènes de l'édition, où il doit en être question, ne viendront que plus tard. Il se fait ainsi que le lecteur est parfois renvoyé à des ouvrages qu'il connaît peut-être bien peu, comme les deux publications arméniennes de Ter-Mekerttschian (à citer ainsi, car Karapet n'est qu'un prénom), la version de la réfutation de la doctrine chalcédonienne par Timothée Élure, et le *Sceau de la foi*. Mais ce n'est là que le moindre inconvénient, puisqu'il n'est que temporaire. Ce qui est plus sérieux, c'est que l'on peut se demander si la collation des textes arméniens, dont on tire parti dans l'apparat critique, a été faite avec toute l'exactitude désirable. La vérification ne m'a pas été possible pour les passages fournis par le *Sceau de la foi*, que je n'ai pas à ma disposition. Mais j'ai comparé le texte grec du n. 19 de l'*Ancoratus* (t. I, p. 27, l. 14-p. 28, l. 21) avec le texte fourni par Timothée Élure, qui le cite en entier, dans la version arménienne susdite, et dans la version syriaque renfermée dans le ms. *Addit.* 12156 (f° 7 *r-v*) du British Museum. Cette comparaison révèle des phénomènes qu'il eût été intéressant et utile, je crois, de noter exactement dans l'apparat critique. Voici, à titre d'exemples, quelques variantes de ces deux témoins (A et S) rapportées à l'édition : p. 27. l. 15 *πατρὸς* : S *add γεννηθείς, ὁ ἄχρονος, ὁ ἐκ πατρὸς* ; A *add γεννηθείς, ἄσαρκος ἐκ πατρὸς καὶ*. — l. 17 *εἰκὼν* : S A *add ὤν*. — l. 17-18 *οὗ τῆς... τέλος* : Holl note : < arm., tandis que A et S ont parfaitement cette incise et *add ὁ ἐκ δεξιῶν τοῦ πατρός*. — l. 18 *νεκρῶν* : S A *add ὁ ζωὴ ἐκ ζωῆς*. — l. 20 *ζωῆς* : S A *ζῶντος*, variante attestée par certains mss bibliques. — l. 26 *καὶ* : A S *om.* — p. 28, l. 2 *ὁ Λόγος* : A S *om.* — l. 6 *δοκιμασθῇ* : au lieu du verbe *δοκιμάζω*, A et S traduisent un verbe signifiant *faire, opérer* ; A donne l'incise au subjonctif : ut *τὸ ἐγένετο* ex Maria efficeretur ; S la donne, peut-être mieux, à l'indicatif : quia (*ὅτι* au lieu de *ἵνα*) *τὸ ἐγένετο* ex Maria effectum est.— l.6 *κατελθὼν* : A S *om.* — l. 7 *ὁ ζῶν* : S *om.* — l. 7-8 *ὁ μεγάλης... ἄγγελος* : S *om.* — l. 10, Holl suppose et essaie de combler une lacune du texte que le sens semble révéler ; A et S font disparaître une première difficulté en rattachant les mots *καὶ γὰρ οὐκ οἴδασιν*, comme une réflexion confirmative, à ce qui précède, et en faisant de ce qui suit, non plus une subordonnée déclarative dépendant de *οἴδασιν*, mais une coordonnée négative commençant par *οὔτε* au lieu de *ὅτι*. Cette variante modifie à la fois et le texte et le sens. La divergence est plus profonde encore en A, qui dispose dans un ordre tout différent les éléments de cette phrase et des suivantes (l. 9-17), au profit, semble-t-il, de la cohérence et de la clarté du raisonnement que tient saint

Digitized by Google

Épiphane en cet endroit ; mais il serait trop long de donner tous ces détails dans un compte rendu. Ces exemples montrent assez le soin qu'il faut apporter à la collation des témoins orientaux et l'utilité que cette étude peut présenter pour l'établissement critique du texte. Je ne veux rien préjuger des collations qu'il ne m'a pas été possible de vérifier : mais j'ai cru nécessaire d'attirer sur ce point, en signalant ce cas, l'attention du savant dévoué qui se chargera de donner le troisième volume de l'édition. On observera encore, par exemple, que pour un passage de saint Irénée (t. I, p. 431-432), Holl renvoie à un fragment arménien édité par Jordan, mais en déclarant qu'il n'utilise ce témoin que pour un seul cas, parce que la traduction est trop libre. Ce n'est pas ce que révèle l'étude du fragment, qui se rencontre aussi dans l'édition arménienne de Timothée Élure (p. 258-259). La version arménienne est, au contraire, très littérale ; elle concorde, pour plusieurs détails, avec la vieille version latine d'Irénée ; en lisant *παρέλαβε* au lieu de *παραλαβοῦσα* (p. 431, l. 21), comme la version latine (*accepit*), elle offre l'avantage de mettre un verbe personnel dans une phrase où le grec n'en a pas, ce qui a forcé l'éditeur à supposer ensuite (p. 432, l. 12-13) une interruption et une reprise. On jugera peut-être opportun de tenir compte de ces remarques et de soumettre à une révision attentive, en vue des *Addenda et corrigenda*, toutes les collations de témoins orientaux qui interviennent dans l'édition. Il serait regrettable, en effet, lorsqu'on peut encore l'éviter ou y remédier, de laisser des imperfections ou des erreurs dans une œuvre qui a coûté des labeurs si considérables, qui possède de telles qualités, et que l'on souhaite aussi définitive que possible.

J. Lebon.

---

† A. Feder, S.J. *Studien zum Schriftstellerkatalog des heiligen Hieronymus*. Fribourg-en-B., Herder, 1927. In-8, x-208 p. M. 11.

Ni Bernoulli (1895), ni Richardson (1896) n'ont donné un texte pleinement satisfaisant du célèbre et si important écrit de saint Jérôme, qui constitue le premier essai d'une histoire de l'ancienne littérature chrétienne. L'édition du *De inlustribus viris* a naturellement sa place marquée dans le *Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum* de Vienne, et l'on ne pourra pas l'accuser d'y avoir paru avec précipitation. Il y a plus de trente ans que J. Huemer l'avait entreprise, mais les circonstances ne lui ont pas permis de la conduire à bonne fin. Les fruits de ses travaux préparatoires, comme ceux des recherches de J. Fischer sur le même sujet, ont passé, dans un admirable esprit de confraternité scientifique, aux mains du R. P. A. Feder, invité, en 1913, à se charger de la tâche. Encore, n'est-ce pas l'édition elle-même qui voit le jour, et devra-t-on s'attendre à de nouveaux retards par suite de la mort du regretté P. Feder, ré-

Digitized by Google

cemment décédé. Le présent volume devait servir d'introduction en faisant connaître des études et des conclusions touchant la tradition manuscrite, l'origine et les accroissements de l'œuvre et bien des points importants pour l'établissement du texte, qui ne peuvent être décidés que par un examen critique de l'ensemble de ses témoins.

Certaines parties sont tout à fait techniques ; ce sont celles où l'auteur présente la tradition directe et s'efforce de déterminer les relations mutuelles des manuscrits. Les bases de l'étude et de la future édition sont remarquablement larges ; on compte, en effet, non moins de 180 mss de l'œuvre du VIe au XVe siècle. Vu l'extrême complexité de la tradition, il n'y a pas à espérer découvrir un ancêtre commun ; il faut se contenter d'établir des groupes de mss apparentés, dont le plus ancien est décrit, avec le soin minutieux et l'attention si instructive qu'apportait le P. Feder en pareille besogne, et dont les autres sont sommairement présentés par siècle et dans l'ordre alphabétique. L'examen de la tradition indirecte provoque, entre autres, une bonne étude sur la version grecque du pseudo-Sophrenius, dont l'âge et la patrie sont établis par des preuves très solides et par la discussion des opinions précédemment avancées. Notons encore, à l'honneur de l'information et des labeurs infatigables de l'auteur, les renseignements détaillés et sûrs qu'il fournit touchant les éditions anciennes et modernes de cette œuvre de saint Jérôme.

Mais ce que nous voudrions surtout relever, ce sont les mérites des parties de l'étude qui intéressent l'histoire littéraire du *De inlustribus viris*. Le chapitre II établit tout d'abord le titre primitif de l'œuvre ; puis, il nous montre sa composition et sa première diffusion. Ces pages extrêmement intéressantes rappellent, avec autant de compétence que de sobriété, les procédés employés autrefois par les auteurs, les tachygraphes et les copistes, pour la transcription et la multiplication des écrits ; elles en font ensuite l'application au cas présent, en relevant dans l'œuvre elle-même, avec une perspicacité que l'on ne peut s'empêcher d'admirer, mille indices minimes mais signicatifs pour un connaisseur. On s'étonne de la portée que prennent ces remarques, et dont il faut cependant convenir : on arrive presque à voir les fautes que saint Jérôme lui-même a commises en dictant le texte ou a laissé subsister dans la copie qu'il a corrigée.

Dans toutes ces recherches, le P. Feder a été conduit et dominé par le souci d'arriver au texte le plus pur qu'il soit possible d'atteindre. Aucun manuscrit ne peut être considéré comme réalisant ce desideratum ; et cependant, l'auteur place avant tout autre moyen de restitution de la forme primitive les données de la tradition manuscrite, mais examinée dans son ensemble et discutée dans tous ses détails. C'est là un principe excellent, qui garantit contre bien des autosuggestions et préserve de bien des erreurs. Ne rien mépriser, sauf les corruptions évidentes, des éléments fournis par la tradition manuscrite : chercher à se les expliquer ; en faire le point de départ et d'appui de tout ce qu'on emprunte à la critique interne et à l'hy-

Digitized by Google

pothèse : ce sont là des règles très sûres que le savant auteur rappelle à l'occasion, qu'il applique toujours, et qui le conduisent aux meilleurs résultats. Qu'on lise, par exemple, les pages si intéressantes dans lesquelles il discute les additions faites au catalogue primitif, surtout à la dernière notice, consacrée à saint Jérôme lui-même ; qu'on suive l'examen critique de l'addition du manuscrit de Bamberg, et l'on ne pourra s'empêcher de se rendre à tant de perspicacité, de méthode et de bon sens et d'accepter la conclusion.

Il faudrait encore noter une foule de passages où le volume révèle les mêmes qualités et enrichit réellement l'histoire littéraire, mais force nous est de nous borner. Ce n'est pas la première fois que nous avons l'occasion d'apprécier les travaux critiques du P. Feder et le plaisir de les louer. Nous dirons tout spécialement de la présente étude qu'elle est un modèle de clarté et de solidité, d'une lecture à la fois intéressante et très formatrice. L'édition de *De inlustribus viris* ne pouvait, croyons-nous, être confiée à des mains plus expertes, à une critique à la fois plus éclairée et plus prudente ; puisse-t-elle retrouver les soins d'un savant de la valeur du regretté défunt et ne pas trop tarder de paraître !

J. LEBON.

H. BAUER. *Das Recht der ersten Bitte bei den deutschen Königen bis auf Karl IV.* (Kirchenrechtliche Abhandlungen hrsg. v. U. Stutz. Fasc. 94.) Stuttgart, F. Enke, 1919. In-8, XI-175 p.

Depuis la suppression du droit des premières prières au début du siècle passé, seuls Hinschius dans son traité de droit ecclésiastique et Srbik dans un article s'étaient occupés sérieusement de son histoire. Bauer reprend d'abord la définition de ce droit donnée par Hinschius, l'explique, la rectifie et détermine ainsi le sujet de son étude. Le titulaire de ce droit n'est ni collateur ni patron du bénéfice, mais il peut, dans certaines circonstances, demander au collateur et lui imposer l'obligation d'user de son droit de collation en faveur d'une personne déterminée. Les rois d'Allemagne avaient ce droit, une seule fois, à l'égard de tous les établissements ecclésiastiques de l'empire à l'occasion de leur élévation au trône : de là le nom de *primitiae precum, primae preces.*

Dans la question d'origine, B. distingue le fait et le droit des premières prières. Dès le VIe siècle, on rencontre l'usage de présenter au roi en certaines circonstances, des dons et présents volontaires. Ces prestations, à partir du VIIe siècle, furent surtout exigées des églises et les rois les demandèrent, non seulement à leur profit personnel mais aussi en faveur de leurs fidèles : ainsi naissent les premières prières. De cet usage ancien et fort indéterminé, il y a loin encore aux premières prières, telles que les attestent pour la première fois des documents du XIIIe siècle ; si cet usage a pu donner

Digitized by Google

naissance aux premières prières, encore faudrait-il établir qu'il en fut ainsi historiquement et expliquer la longue période intermédiaire. L'auteur l'a bien remarqué et essaie de reconstituer ce stade de préparation. Il admet que les premières prières ont existé, mais étaient moins restreintes : destinaires et bénéficiaires en étaient aussi bien des laïcs que des clercs ; les rois demandaient pour leurs protégés soit l'admission dans un couvent, soit un office ecclésiastique, même un évêché ou une abbaye, soit encore un bien temporel, p. ex., un fief ; enfin non seulement le changement de règne, mais aussi la nomination des évêques et abbés donnait lieu à ces demandes du souverain. Cette dernière constatation prouve l'existence en Allemagne d'une seconde espèce de premières prières, analogue à celles que l'on trouve en France sous le nom de « nomination royale du serment de fidélité », distinguée de la « nomination royale de joyeux avènement ». Les premiers prières, basées sur un événement touchant le destinataire, ont leur histoire propre et se développèrent peu, semble-t-il, en Allemagne ; celles présentées par le roi à l'occasion de son élévation au trône, les seules que l'auteur étudie, n'auraient plus eu pour objet après la réforme grégorienne, que la collation des bénéfices mineurs et on serait arrivé ainsi aux premières prières telles qu'elles ont subsisté jusqu'à la fin de l'ancien régime. L'évolution que nous présente l'auteur est logique ; mais ses preuves nous paraissent faibles. Son exposé repose beaucoup trop sur des déductions tirées de documents postérieurs à cette époque pour entraîner la conviction ; il ne nous paraît pas réfuter l'opinion de Srbik, qui place l'origine de la coutume des premières prières après la réforme grégorienne et en cherche le motif dans le désir des Hohenstaufen de s'assurer une compensation pour la perte de la libre disposition des bénéfices ecclésiastiques. Quant à la question de droit, B. fait remarquer à juste titre que l'approbation de l'autorité ecclésiastique pouvait seule donner force de loi à cette coutume et faire aux collateurs une obligation de donner suite aux demandes du roi ; il croit la trouver dans une lettre d'Innocent IV à Henri de Hollande, du 11 décembre 1242. Le pape y décide qu'en cas de compétition, les clercs,auxquels un bénéfice a été promis ou sera promis à la suite des premières prières du roi, passeront avant ceux qui peuvent invoquer un titre de la curie romaine ; mais peut-on déduire de cette lettre que le pape approuve le droit du prince d'exiger qu'on donne suite à ses premières prières ? Nous ne partageons pas la conviction de l'auteur. Le pape ne se place-t-il pas dans l'hypothèse que les collateurs ont fait ou feront la promesse sans leur faire une obligation de donner suite à la demande du roi ? D'ailleurs, plus tard, on ne fait pas état du privilège pontifical et les souverains continuent à s'appuyer uniquement sur la coutume.

Après avoir recherché l'origine des premières prières, l'auteur expose le développement qu'elles ont pris depuis le milieu du XIIIe siècle. Nous voyons Rodolphe de Habsbourg en user largement dans tout l'empire : il en adresse parfois plusieurs à la même église, ne fait pas de distinction entre bénéfices avec et sans cure d'âmes,

Digitized by Google

à défaut de bénéfice vacant réclame une pension pour les bénéficiaires de ses lettres, parmi lesquels on rencontre aussi des femmes ; enfin il nomme des exécuteurs de ses volontés, qui recourent au besoin à la saisie du temporel des collateurs. Sous son deuxième successeur, Albert I, aux premières prières du roi viennent s'ajouter celles de la reine ; mais en même temps apparaissent les premiers symptômes du déclin du droit royal. En 1313, peu avant sa mort, Henri VII met lui-même en doute la légitimité de l'usage des premières prières en demandant à Clément V de le confirmer ; mais sa demande n'eut pas de suite. Au cours de la lutte entre Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche pour la couronne d'Allemagne, les premières prières d'un des prétendants restent sans effet dans les pays soumis à son rival et, lorsque Louis de Bavière s'est révolté contre le S. Siège, elles échouent souvent devant les nominations faites par la cour romaine. A partir de ce moment aussi, le roi délègue dans une large mesure l'exercice de son droit aux princes de l'empire et se voit forcé par les circonstances d'en user lui-même avec ménagement. Toutes ces causes expliquent que sous Charles IV le droit royal des premières prières est en pleine décadence.

L'auteur termine son travail sur cette constatation. Il est à souhaiter qu'il ne le laisse pas inachevé et que, dans un second volume, il nous donne l'histoire des premières prières pendant l'époque moderne.

R. Koerperich.

Miloš Weingart. *Byzantské kroniky v literatuře církevněslovanské. Přehled a rozbor filologický.* I. *Přehled byzantských kronik a jejich zpracování slovanská.* II. *Kronika mnicha Georgia Hamartola.* (Spisy filos. fakul. Univ. Komenského v Bratislavě, č. 2, 4.) [Les chroniques byzantines dans la littérature. slave ecclésiastique. Aperçu général et analyse philologique. I. Aperçu sur les chroniques byzantines et leurs rédactions slaves. II. La chronique du moine Georges Hamartolos. (Public. de la fac. de philos. de l'Univ. Komensk à Bratislava.)] Bratislava [Presbourg], Édit. de l'Université, 1922 et 1923. In-8, 246 et 577 p. Cour. 137.

On ne va pas loin dans l'étude de la littérature grecque de l'âge patristique sans s'apercevoir du complément d'informations, parfois indispensable, que procurent les littératures chrétiennes orientales voisines. C'est que Syriens, Arméniens, Coptes, Géorgiens, Éthiopiens et Arabes furent éduqués par Byzance qui leur prêta les travaux de ses historiens et de ses savants, et que, dans leurs littératures, les œuvres traduites occupent une place souvent très large. Mais ce que Byzance fut pour ses sujets orientaux aux premiers siècles de sa puissance, elle le fut plus tard pour les Slaves quand ceux-

Digitized by Google

ci, après avoir définitivement forcé la frontière du bas Danube, se furent enfoncés, comme un coin, dans la presqu'île balkanique, entre deux mondes qu'ils devaient contribuer à séparer, l'Empire d'Orient qui se resserrait toujours davantage autour de sa capitale asiatique, et l'empire d'Occident, désormais, pour lors, passé en d'autres mains. Vainqueurs ou vaincus, les Slaves, et en particulier les Bulgares, dont Krum au début du IXe siècle, et surtout Syméon, au début du Xe, asseoient solidement la puissance, se mettent à l'école de Byzance ; en traduisant en slave la bible et le nomocanon grecs, saint Méthode et ses disciples ne sont que les précurseurs d'une longue lignée de traducteurs dont la belle période sera les Xe et XIe s., et qui refleurira au XIVe, au temps du dernier empire bulgare.

De l'œuvre des historiens byzantins, les traducteurs slaves, des moines pour la plupart, ne prirent pas, autant qu'on en puisse juger, le meilleur. Négligeant les histoires proprement dites, même celles qui eussent pu les renseigner sur leur passé et le premier contact de leurs ancêtres avec la civilisation, ils se jetèrent sur les chroniques, qui leur racontaient l'histoire universelle depuis Adam, en resserrant progressivement leur cadre de l'histoire du monde entier à l'histoire juive, puis à l'histoire romaine et enfin à l'histoire byzantine. Et encore firent-ils, parmi les auteurs byzantins, des choix que nous comprenons sans doute, mais qui ne rencontrent guère notre approbation. Mais n'importe ! Les versions slaves des chroniques byzantines sont une branche importante de la littérature slave ; elles éclairent d'une lumière parfois bien précieuse la tradition des œuvres byzantines ; enfin, elles sont les témoins du contact de deux civilisations. De là l'intérêt et l'utilité d'un travail général et systématique comme celui de M. Weingart, qui examine chacune d'elles par ordre chronologique et qui s'efforce de résoudre les questions critiques qu'elles soulèvent : filiation des mss, rapports avec le texte grec, authenticité, date. Notre analyse suivra l'auteur pas à pas.

Jusqu'en ces dernières années, les traductions slaves de la chronique du moine syrien Jean Malalas, contemporain de Justin I, de Justinien et de Justin II, ont défrayé, entre slavisants, bien des discussions qu'un peu plus de saine critique eût assurément supprimées. Il est sûr que l'œuvre originale de Malalas fut traduite intégralement en vieux-slave ; cette version, aujourd'hui perdue, fut utilisée par des annalistes russes, dont le plus ancien connu est le chronographe de 1262. Du travail, également perdu, de celui-ci dérivent deux mss, le 147 de Vilna, du XIIIe s., et le 902/1498 = 279/658 des Archives des affaires étrangères de Moscou, du XVe s. Partant de ces points généralement admis aujourd'hui, M. W. montre, par une interprétation très satisfaisante de la note du fol. 199 du ms. de Moscou, qu'il est impossible d'attribuer au moine Grégoire, contemporain du tsar bulgare Syméon (893-927), la traduction primitive de Malalas. Le plus qu'on en puisse dire, c'est qu'elle appartient à la littérature vieille-bulgare (Xe-XIe s.). Quant

Digitized by Google

au chronographe russe de 1262, qui semble avoir voulu composer une sorte d'histoire juive, il écrivait en Lithuanie ; il n'est pas impossible qu'il ait utilisé la *Chronique grecque et romaine* (du xe s. ?) ; le ms. de Vilna est d'origine lithuanienne, tandis que le codex de Moscou provient de la Russie méridionale. Outre la valeur qu'il présente pour l'histoire de la langue et de la littérature paléoslaves, le Malalas vieux-slave, malgré les intermédiaires qui le séparent de l'original grec, reste précieux pour la critique textuelle de notre Malalas grec, recension écourtée de l'original. M. V. Istrin en a donné une édition critique, dans des travaux publiés à Pétrograd et à Odessa, de 1897 à 1914.

L'activité littéraire de Georges le Syncelle et du patriarche Nicéphore se place vers 800. La chronique du premier, qui va jusqu'après Dioclétien (284), fut traduite en vieux-russe vers le xive s. Cette version ne rencontra pas grande faveur ; il ne nous en reste que deux mss du xve s. Plus court que celui de tous les mss grecs, son texte représente la forme primitive de l'original.

Laissant de côté l'*Historia brevis* de Nicéphore, les traducteurs slaves réservèrent leur faveur à une autre œuvre du même auteur, sa *Chronographia brevis*, simple liste chronologique, plus courte et de bien moindre valeur. Traduite dès le temps du tsar bulgare Syméon, elle subsiste aujourd'hui en deux rédactions, dont la seconde est un remaniement écourté de l'original. Le Nicéphore slave servit de source et de modèle à la chronographie russe ; on lui donna des compléments jusqu'au xive et au xve s.

Touchant la rédaction slave de la chronique de Syméon Magister et Logothète, personnage qu'il faut probablement identifier avec le célèbre hagiographe Syméon Métaphraste, du xe s., M. W. reprend, en les exposant en détail, les conclusions de M. Vasiljevskij (1895). Le texte publié par Bekker dans la Byzantine de Bonn, et repris au t. CIX de la PG, n'est qu'une chronique anonyme ; la véritable chronique de Syméon, encore inédite, se lit dans huit mss grecs connus (les sept qu'indique Krumbacher, *Geschichte der byz. Lit.*, 2e édit., p. 359-360, auxquels il faut ajouter, comme l'a montré Šestakov en 1897, le *Paris.* 854) ; le texte édité qui s'en rapproche le plus est la chronique de Léon le Grammairien, qui n'en est qu'un remaniement un peu postérieur. Le ms. unique du Syméon slave complet, le F IV 307 de Petrograd, du xviies., représente une traduction qui n'est sûrement pas postérieure au début du xve s. Si l'on excepte la finale, reprise de Zonaras, son texte s'accorde, non pas avec le pseudo-Syméon, mais avec Léon le Grammairien, et plus encore avec les huit mss grecs cités, surtout, mais pas entièrement, avec le *Marc.* 608. De là son importance pour la question, encore peu avancée, de l'établissement du texte grec. L'œuvre du Logothète semble avoir eu peu de succès dans le monde slave ; elle s'effaça devant d'autres, similaires, surtout devant celle de Georges Hamartolos.

Fort estimée, et à juste titre, des Byzantins, la chronique de Jean Zonaras le fut aussi des Slaves. La version slave date du xive s.,

Digitized by Google

peut-être de 1332 ; avec P. A. Lavrov, M. W. lui assigne une origine bulgare, et non pas serbe. On en connaît cinq mss, dont l'un, le 126 de Vienne, est décrit en détail par l'auteur : ils dérivent vraisemblablement d'un même archétype. La version des douze premiers livres serre de près l'original ; pour celle des derniers, qui racontent l'histoire byzantine, le traducteur ne s'est astreint à la même fidélité que pour les passages qu'il jugeait importants ; les autres, il les a traduits très librement, si pas, comme c'est fréquemment le cas, complètement omis. Il est probable que la traduction slave ne dépassait pas la première moitié du livre XVII ; elle s'arrête à l'année 1028, alors que Zonaras avait poursuivi son œuvre jusqu'à l'an 1118.

Peu satisfait du « style paysan » de cette traduction, le moine athonite Grégoire, acquis aux idées réformatrices de l'école d'Euthyme, patriarche de Trnovo, entreprit, en 1408, de la remanier, en s'aidant de versions slaves des livres saints et du Georges Hamartolos slave. Ainsi vit le jour un des monuments les plus caractéristiques de la littérature serbe du XIVe s., le *Paralipomenon de Zonaras*, qui est par conséquent plus qu'une traduction, même rédactionnelle, de l'œuvre du chronographe grec. D. Bodjanskij en signala un ms. en 1847, P. A. Lavrov un autre en 1894 (*Volokol.* 415 et *Zograf.*) ; M.W. croit que le *Krušedol.* 147, déjà décrit par Šafařík, en est un autre témoin. Aucun de ces mss pourtant ne représente le *Paralipomenon* dans sa forme originale. Contrairement à l'opinion émise par Vasiljevskij, le *Paralipomenon*, comme le Zonaras slave, ne fut vraisemblablement pas poussé au delà de l'année 1208.

Les slavisants occidentaux s'intéressèrent de bonne heure à la traduction slave de la chronique en vers de Constantin Manassès (écrivain de la seconde moitié du XIIe siècle), dont la Vaticane possédait un exemplaire. Elle a été éditée par J. Bogdan, à Bucarest, en 1922. On en connaît quatre mss, que M. W. décrit ; il est d'avis que celui du Vatican a été copié aux environs immédiats de 1360. Tous quatre sont les témoins d'une même rédaction, dont l'archétype fut établi à Trnovo, entre 1331 et 1340, d'après un texte grec meilleur que celui de Bekker, repris dans Migne, au t. CXXVII. Faite en prose, ce qui confirme le scepticisme de M. W. dans la question discutée des vers bulgares, elle suit le grec de très près, tout en restant coulante : le traducteur connaissait bien son métier. Témoin encore la facilité avec laquelle il a créé un millier de mots composés, pour rendre le vocabulaire poétique et artificiel de Manassès. M. W. en reproduit la liste, p. 198-215, d'après le glossaire de l'édition de Bogdan, en marquant d'un astérisque les mots qui ne figurent pas dans Miklosich. Il note aussi l'influence exercée par le Manassès slave sur la littérature moldave vieille-slave et l'ancienne littérature russe.

Les mss du Manassès slave portent des notes marginales qui proviennent du traducteur lui-même. Certaines ont le caractère d'un simple résumé du texte, mais dix-neuf complètent le récit par des données relatives à l'histoire bulgare et russe. Ces gloses historiques étaient généralement considérées comme indépendantes ; cer-

Digitized by Google

tains, comme Gudev, y voyaient une preuve de l'existence d'une littérature historique bulgare originale. Par une analyse critique bien menée, M. W. montre au contraire qu'elles ne contiennent aucun renseignement qui ne soit dans Zonaras et que leur teneur s'apparente étroitement à celle des textes parallèles de la chronique grecque ; c'est de celle-ci, croit-il, et peut-être même directement de son texte grec, qu'elles ont été tirées.

Manassès eut encore bien des successeurs, mais le monde slave, semble-t-il, ne leur prêta plus guère attention. A l'occasion, on trouve des traces d'influences exercées sur la littérature slave par les productions de la littérature populaire byzantine, mais il faut attendre le XVIIe s. pour voir apparaître une nouvelle traduction slave d'une chronique grecque : celle que fit, en 1665, Arsénius, en vieux-russe, de la chronographie de Hiérothée (=le Dorothée dont parle Krumbacher, GBL², p. 401) de Monembasie, achevée en 1630. Pour épuiser son sujet, M. W. note en terminant qu'on rencontre, dans les mss des versions slaves des chroniques byzantines, des fragments des *Antiquités juives* de Flavius Josèphe, dont une traduction complète existait dès le XIIIe s., et les prophéties de Méthode de Patare.

Par ordre de date, la chronique de Georges Hamartolos se place entre celle de Nicéphore et celle de Syméon le Logothète ; mais, vu la longueur de l'étude qu'il lui consacrait, M. W. l'a distraite de la place qui lui revenait dans le cadre chronologique de son ouvrage et lui a réservé le second volume tout entier. Chose curieuse de prime abord, mais aisément explicable par la culture rudimentaire des milieux monastiques d'où provenaient et auxquels étaient destinées en ordre premier les chronographies, celle de Georges Hamartolos, qui est sans doute, pour le fond et pour la forme, la plus imparfaite des chroniques byzantines, fut justement celle qui rencontra le plus de faveur, dans le monde slave comme dans le monde grec. C'est d'elle que nous avons le plus de mss ; plus tard, elle fut complétée et remaniée ; si bien que, au jugement de Krumbacher, sa tradition manuscrite est l'une des questions les plus ardues de la philologie byzantine.

M. W. commence par reprendre les conclusions de la critique sur la tradition grecque de l'œuvre de Georges. Composée peu après 843, date à laquelle elle s'arrête, cette chronique fut complétée jusqu'à l'année 848, et, dans certains mss, jusqu'à l'année 1071, par l'adjonction de la partie correspondante de celle de Syméon le Logothète. Georges avait lui-même retravaillé sa chronique, si bien qu'il en existe une double rédaction, dont la plus ancienne n'est conservée que dans un seul ms., le *Coisl.* 305 (=P).

Quant aux nombreux mss slaves de la chronique de Georges, ils se partagent nettement en deux classes, auxquelles le respect d'une tradition déjà vieille chez les slavisants, plutôt que son bien-fondé, fait conserver la désignation de rédaction bulgare ou *Vremennik*, et de rédaction serbe ou *Lětovnik*.

Les mss de la première, récemment éditée par V. M. Istrin (Pe-

Digitized by Google

trograd, t. I, 1920 et t. II, 1922), dérivent d'un même ms. grec de la seconde rédaction (voir le *stemma codicum*, p. 74). Elle fut établie entre la moitié du xe et la fin du xie s. Mais où ? C'est une question controversée, dont M. W. retrace l'historique. Quant à lui, il défend une opinion moyenne : le *Vremennik* a été fait par un bulgare, mais en terre russe. Le fait que tous les mss conservés soient russes, estime-t-il, n'infirme pas sa thèse et il observe qu'une traduction russe d'un ouvrage historique aussi étendu eût été absolument isolée au xie s. ; il étaye ensuite positivement sa manière de voir par des arguments tirés du caractère de la langue du *Vremennik*. Celui-ci fut utilisé au xie s. par le *Pověsti vremennych lět* ou *Chronique de Nestor* : M. W. reproduit et étudie les passages parallèles des deux œuvres et ramène à ses justes proportions l'influence exercée par la première sur la seconde : la *Chronique de Nestor* est une œuvre vraiment originale, qui n'a emprunté au *Vremennik* que quelques notices, dans le dessein de remettre l'histoire russe dans le cadre de l'histoire biblique et de l'histoire byzantine. Vient ensuite la liste des autres productions de la littérature russe qui trahissent l'influence du *Vremennik*.

Passant à l'examen du *Lětovnik*, ou rédaction « serbe » de la chronique de Georges Hamartolos, M. W. en décrit d'abord les mss, s'attachant spécialement aux deux plus importants, le ms. synodal de Moscou, dont on possède une édition phototypique, et le ms. Šafařík de Prague (voir le *stemma codicum*, p. 309). Il y là nombre de pages qui seront les bienvenues chez les paléographes et les philogues. Le texte du *Lětovnik* est capital pour la critique textuelle de Georges Hamartolos. C'est en effet une traduction littérale de la première rédaction, une traduction faite sur un ms. d'un autre type que le seul ms. grec que nous possédions de la rédaction originale, et une traduction complète (alors que le ms. grec est incomplet). P. 326-335, M. W. reconstitue, à l'aide du *Lětovnik*, la partie manquante, dans P, de la première rédaction.

Nous n'avons considéré jusqu'ici, du *Vremennik* et du *Lětovnik*, que la partie correspondant à l'œuvre originale du moine Georges. Mais, comme le mss grecs, tous deux ont la continuation tirée de Syméon le Logothète, et ce, dans des rédactions qui diffèrent entre elles, et du Syméon slave complet dont il a été question plus haut. Il suit de là que nous atteignons trois rédactions slaves du Logothète.

Il est sûr que le *Lětovnik*, rédaction dite serbe, est d'origine bulgare. Élaborée vraisemblablement dans le troisième quart du xive s., elle fut abondamment utilisée, non pas en Russie, où elle ne fut jamais connue, mais en Serbie, tant par les chronographes que par les annalistes. Comme le *Vremennik*, c'est une traduction littérale, suffisamment bonne dans les parties narratives, mais beaucoup plus rude et parfois incompréhensible dans les sections théologiques, qui abondent dans l'œuvre du moine byzantin.

On attendra sans doute longtemps encore une édition du *Lětovnik*. Pour l'utilité des historiens et des philologues, M. W. livre, p.

Digitized by Google

368-456, l'apparat critique dont il permet d'orner la partie byzantine de la chronique grecque. En appendice, il édite les folios 268-269 du ms. de Šafařík, et un compte rendu du tome second de l'édition du *Vremennik* donnée par Istrin. Un excellent index des matières termine le travail.

A la fin du premier volume, M. W. résume comme suit les conclusions de ses recherches. Sauf celles de Georges le Syncelle et de Hiérothée de Monembasie, toutes les chroniques byzantines traduites en vieux-slave l'ont été en Bulgarie ; si Russes et Serbes sont intervenus, c'est à titre de copistes et non de traducteurs. Dès le XIe s., les Russes, et plus tard les Serbes, eurent une littérature originale ; voisins immédiats de Byzance, les Bulgares subirent, au contraire, l'intense rayonnement de celle-ci, aux deux périodes les plus glorieuses de leur histoire politique et littéraire. Au temps de la première, nous relevons, par ordre de date, la traduction de Nicéphore (sous Syméon), celle de Malalas (Xe-XIe s.), celle de la seconde rédaction de Georges Hamartolos, ou *Vremennik*. Au temps de la seconde (XIVe s.), apparaissent la traduction de Zonaras (1332 ?), celle de Manassès (vers 1340), celle de la première rédaction de la chronique de Georges Hamartolos, ou *Lětovnik* (troisième quart du XIVe s.), celle enfin de Syméon le Logothète (peu après 1408).

Au cours du dernier siècle, bien des auteurs, tels Vasiljevskij, Istrin, Lavrov, etc., s'étaient attachés à l'étude critique de l'une ou de l'autre des versions slaves des chroniques grecques. M. W. a le mérite d'avoir repris le problème dans son ensemble, d'avoir contrôlé de près les conclusions de ses prédécesseurs et, bien souvent, d'avoir poussé plus avant leurs recherches. Ainsi, il a pu écrire, sur le vaste sujet des chroniques byzantines dans la littérature vieille-slave, l'ouvrage général qui nous manquait. Sans doute, le lecteur s'en fera souvent la réflexion, et l'auteur ne se l'est pas dissimulé, le travail n'est pas définitif dans son entièreté. Cela tient à ce que bien des sources sont actuellement inaccessibles, à ce que, sur pas mal de questions, les travaux préliminaires ne sont pas assez avancés, à ce que, enfin, ceux qu'on possède sont parfois singulièrement incomplets. N'importe, le travail de synthèse n'était pas prématuré, du moment qu'on voulût n'avancer qu'avec précaution, en signalant les lacunes et les déficiences obligées. M. Weingart n'y a pas manqué, et dès maintenant, il a acquis des conclusions solides, dont, nous l'espérons, l'analyse qui précède aura mis en relief l'importance tant pour la critique textuelle des chroniques byzantines et la connaissance de la langue de leurs versions slaves, que pour l'histoire des deux civilisations bulgare et byzantine et de leurs mutuelles relations. Enfin, dans des questions aussi complexes que celles qui font l'objet du travail du professeur de Bratislava, la clarté et la méthode d'exposition sont des qualités essentielles. Et ici, il nous paraît que, si la matière du second volume pouvait être ordonnée avec plus de clarté, le premier volume, en revanche, constitue un modèle du genre.

R. DRAGUET.

Digitized by Google

F. Dvornik. *Les Slaves, Byzance et Rome au* IXe *siècle.* (Travaux publiés par l'Institut d'études slaves. T. IV.) Paris, Champion, 1926. In-8, v-360 p. F. 50.

Byzance fut la grande éducatrice des Slaves ; elle le fut surtout au IXe s., pour les Slaves du sud, par deux moines qui firent école et dont le génie inventa l'écriture slave, Constantin-Cyrille et Méthode ; créateurs d'une liturgie slave dans un pays compris dans les limites du patriarcat romain, ceux-ci furent amenés à solliciter pour leur œuvre l'approbation de Rome et celle-ci à prendre position dans un débat d'extrême gravité : tels sont les faits qui rendent raison du titre qu'on vient de lire, et que M. Dvorník, chargé de cours à l'université Charles IV à Prague, a exposés, avec leurs multiples connexions, dans un livre clairement écrit.

Central dans les faits, le récit de la mission de Constantin et de Méthode en Moravie l'est aussi dans l'exposé (chap. V). Il y est précédé de chapitres préliminaires, qui retracent l'histoire du contact des Slaves avec Byzance (I. Des origines au IXe siècle ; II. La première moitié du IXe siècle ; III. L'évangélisation des Slaves par Byzance jusqu'au patriarcat de Photios) et notent l'état de la civilisation byzantine au moment du départ des missionnaires (IV. La renaissance littéraire et religieuse à Byzance au IXe siècle). Il est suivi de quatre autres qui racontent un événement contemporain dont on apercevra plus loin l'importance pour le sujet (VI. La conversion des Bulgares), exposent comment l'œuvre slave des missionnaires byzantins, d'abord sanctionnée par Rome (VII. L'œuvre des deux frères reconnue à Rome), puis finalement abandonnée par Byzance et par Rome (VIII. La politique slave de Basile Ier et le [mieux vaudrait dire : et du] Saint-Siège), est recueillie en terre bulgare, où elle fructifie abondamment (IX. L'œuvre de Méthode sauvée par les Bulgares). Le livre, d'un plan très net, et dont nous allons souligner les lignes maîtresses, se termine par des index soigneusement dressés : l'un, bibliographique ; l'autre, des noms de personne et de lieux. Il n'y manque que quelques cartes qui, croyons-nous, auraient été les bienvenues auprès de plus d'un lecteur.

A la fin du Ve s., les Slaves occupent la frontière nord de l'empire ; en 626, on les trouve parmi les barbares qui donnent l'assaut à la ville gardée de Dieu ; vers 700, ils se sont infiltrés en masses plus ou moins denses dans toute la péninsule balkanique, jusqu'au fond du Péloponèse, où leur influence restera prépondérante jusqu'en 805, date qui marque un retour victorieux des Byzantins et le commencement de la lente absorption des envahisseurs par l'élément hellénique. Quant aux Bulgares, tribus d'origine turco-tatare, installés dès la fin du VIIIe s. entre le Danube et les Balkans, les règnes de Krum (802-814) et de son successeur Omortag en ont fait une puissance déjà redoutable. Les Russes, depuis longtemps en contact commercial avec les Byzantins, se révèlent subitement menaçants par le raid audacieux qu'ils exécutent sur la capitale le 28 juin 860.

Entourés par d'aussi dangereux voisins, comment les basileis ne

Digitized by Google

se seraient-ils pas faits missionnaires ? M.D. étudie les caractères du prosélytisme byzantin et son application aux Slaves, dont Héraclius, croit-il, s'occupa déjà activement ; il retrace en détail l'histoire de la propagande chrétienne dans les Balkans, l'arrêt que lui imposa l'invasion slave, et il décrit l'organisation des évêchés slaves en Europe et en Asie. Mais c'est vers le milieu du IXe siècle, quand la fête de l'orthodoxie (843) a marqué la fin des luttes iconoclastes, que Byzance s'appliquera à christianiser ses adversaires, dont croît d'ailleurs la menace. Dans cette recrudescence de l'activité missionnaire, à l'ouest et au nord-est de la capitale, les deux frères de Thessalonique auront une large part ; de là l'intérêt de connaître l'atmosphère spirituelle dans laquelle ils ont vécu. C'est le temps où Bardas va restaurer l'université (864) supprimée par Léon l'Isaurien en 726, et en confier la direction à Léon le Philosophe qui, justement, a été le maître et de Constantin-Cyrille et de Photios ; cependant que l'animosité antilatine croît à Constantinople, qui apprend à détester Rome dans ses champions intransigeants, les moines du Stoudion.

En 862, arrive à Byzance une ambassade de Rastislav, prince de Môravie, sollicitant de Michel III l'envoi de prêtres capables d'instruire le peuple morave dans sa langue maternelle : Rastislav était acquis à l'évangile, mais, vivant aux portes de l'empire franc, il ne voulait pas de missionnaires allemands. Constantin, créateur d'un système complet d'écriture slave, l'écriture glagolitique, et son frère Méthode, se rendent en Moravie, se mettent à prêcher et traduisent en slave la liturgie (vraisemblablement latine). En 868, ils viennent à Rome, où ils apportent les reliques de S. Clément et sollicitent la consécration sacerdotale pour leurs disciples avec la reconnaissance officielle de leurs innovations liturgiques. Celles-ci avaient rencontré de l'opposition chez les Allemands de Moravie ; elle devait en rencontrer aussi à Rome. Il semblait à beaucoup qu'après l'hébreu, le grec et le latin, il n'y eût plus de langue digne de servir d'expression à la liturgie ; d'autre part, au moment où le milieux ecclésiastiques romains étaient sous l'impression de la révolte de Photios, des moines grecs, dont l'un était l'ami intime du patriarche, ne devaient-ils pas passer pour suspects ? Mais, outre que les deux frères purent établir leur orthodoxie et prouver leur attachement au siège romain, Hadrien II était un pontife aux larges vues. Le tsar des Bulgares Boris, converti au christianisme, mais répugnant à subir l'influence byzantine, avait envoyé récemment une ambassade à Rome, en 866, pour consulter le pape et tâcher d'en obtenir un patriarche. Les Bulgares et les Moraves venant d'eux-mêmes à Rome, n'était-ce pas le monde slave échappant en bloc aux séculaires envahissements de Byzance ? Hadrien marqua sa volonté en prescrivant aux chefs de l'opposition d'ordonner les disciples des deux frères ; il déposa les livres slaves sur l'autel de Sainte-Marie Majeure et fit célébrer la liturgie slave dans quatre basiliques romaines.

Constantin mourut dans ces beaux jours, le 14 février 869, non

Digitized by Google

sans avoir confié à son frère l'achèvement de leur œuvre commune. Il restait en effet à rattacher directement à Rome, par la constitution d'une hiérarchie, les pays nouvellement convertis. Ici encore, Hadrien II vit grand. Sans égard aux évêques allemands qui avaient pris pied en Pannonie, et pressé sans doute aussi par une volte-face de Boris qui s'était retourné vers Byzance, le pape rétablit au profit de Méthode, archevêque de Pannonie et légat du Saint-Siège auprès des nations slaves, l'ancien diocèse de Sirmium, disparu en 582, et qui comprenait, avec les deux Pannonies, la Mésie supérieure et toute une région de la Dacie supérieure. S'étendant jusqu'à la frontière bulgare, le diocèse de Sirmium pouvait devenir une base d'opérations pour tenter de ramener les sujets de Boris à l'obédience romaine.

Hélas ! A peine rentré en Moravie, Méthode perdit son protecteur Rastislav, livré par son neveu Svatopluk à Louis le Germanique. Il fut lui-même jeté en prison après un jugement inique, rendu par les évêques allemands de Passau, de Salzbourg et de Freising, en 870. Saisi de l'affaire en 872, le pape Jean VIII parvint à faire élargir Méthode ; cependant, cédant aux Allemands, il sacrifia la liturgie slave, ne laissant plus à Méthode que la prédication en cette langue. Concession qui devait peser lourd sur l'avenir religieux des Slaves ! Méthode pensa sans doute que, sur place, le pape aurait autrement jugé : il éluda l'ordre pontifical, attendant une occasion de se justifier. Elle vint en 879-880. Dénoncé à Rome comme hétérodoxe et rebelle aux ordres pontificaux, par Svatopluk lui-même qui, quoique slave, préférait à sa langue la langue latine qui lui apparaissait comme celle de Rome et celle de la civilisation, Méthode se rendit à Rome, sur l'ordre de Jean VIII. L'archevêque n'eut pas de peine à établir son orthodoxie touchant le *Filioque*. Bien plus, ému sans doute par l'active propagande byzantine que menait Basile Ier dans les Balkans, et aussi par les insuccès de sa propre diplomatie en terre bulgare, le pape revint sur sa décision de 873 et reconnut une nouvelle fois la légitimité de la liturgie slave ; pourtant, il ordonnait qu'on lût d'abord à la messe slave l'évangile latin, et il permettait explicitement à Svatopluk de choisir la liturgie qui lui agréerait.

L'opposition allemande ne désarma pas pour autant. Il fallut que son chef, Wiching, fut solennellement blâmé par Jean VIII dans une lettre du 23 mars 881. Quant à l'archevêque, il continua sa prédication sur les frontières de la Bulgarie, au su du pape, semble-t-il, et fit à Constantinople, en 881-882, un voyage à la cour, où Basile Ier, toujours préoccupé du problème slave, avait désiré le voir. A son retour, il acheva sa traduction d'une grande partie de la bible, du nomocanon et des « livres des Pères ».

Il semble qu'avec la disparition de chacun des deux apôtres, soit mort quelque chose de leur œuvre. Quand, après la mort de Cyrille, Méthode avait été abandonné par le prince slave, Svatopluk, il avait, finalement du moins, conservé un appui dans la personne de Jean VIII. Mais quand lui-même fut mort le 6 avril 885, et que Jean VII I, mort en 882, eut été remplacé par Étienne V après les courts

Digitized by Google

pontificats de Marin I et d'Hadrien III, la débâcle fut complète. Wiching vint en personne à Rome dénoncer le successeur que Méthode s'était donné en son disciple Gorazd, et tel fut son succès qu'Étienne V interdit absolument, par son *Commonitorium* de 885, l'emploi du slave dans la liturgie. Les disciples de Méthode furent emprisonnés, et une sentence d'exil perpétuel rendue contre eux. Des soldats les amenèrent jusque sur la rive du Danube, où ils furent laissés à leur sort. C'en était fini des vastes espoirs d'Hadrien II et de Jean VIII. En s'en allant vers l'est, sur les terres bulgares où ils devaient continuer leur œuvre évangélisatrice et littéraire sous la protection de Boris et de Vladimir, ils emportaient dans la direction de Byzance, avec les livres et l'esprit des frères de Salonique, le meilleur du monde slave. « Ainsi, conclut M. D., l'œuvre de Méthode, fondée sur le territoire du patriarcat romain, et qui devait servir à Rome comme le meilleur moyen d'attacher les Slaves au Souverain Pontife, après un brillant essai de Hadrien II et de Jean VIII, fut abandonnée par le Saint-Siège. Elle finit par profiter à l'Église byzantine, et elle fournit le lien qui servit à rattacher les Slaves, non à Rome, mais à Byzance ». (p. 322.)

Les questions que traite M. D. avaient déjà été examinées par ses devanciers, mais non encore, je crois, avec cet esprit de synthèse. En outre, il les a reprises d'après les sources et a apporté, sur bien des points controversés ou non encore suffisamment éclaircis, des solutions personnelles (notamment dans la deuxième partie, en faisant la critique des données fournies par les *Légendes* moravo-pannoniennes), toujours étayées sur une discussion serrée des textes, mais que notre analyse a forcément laissé tomber. M. Dvorník est Tchèque ; on ne le soupçonne guère à le lire, tant son français est correct ; le mérite, qui lui en revient et sans doute un peu aussi au bienveillant correcteur qu'il remercie dans la préface, vaut d'être signalé, car il est rare parmi les écrivains de langue slave qui publient en français.

P. 34, M. D. adopte, comme Krumbacher, les dates 802-815 pour le règne de Krum ; on préfèrera sans doute 802-814 avec F. Dölger, *Regesten*, I, n° 392. P. 115, l. 20, lire Théodose au lieu de Théodore. C'est le 14, et non pas le 4 février 869, comme l'écrit l'auteur p. 200, que Constantin-Cyrille mourut à Rome (voir *Vie de Constantin*, chap. 18). P. 280, M. D. parle de Georges le Moine (Hamartolos) et de « son continuateur anonyme, que l'on appelle à tort le Magister ou Logothète Syméon » ; si j'ai bien lu M. Weingart, *Byzantské kroniky v literatuře církevněslovanské*, t. II, p. 42 svv., la continuation de Georges n'est pas le texte du pseudo-Logothète, mais une rédaction proche du véritable Syméon. Enfin, j'avoue avoir cherché en vain jusqu'au bout du volume la justification d'une phrase de la préface dont l'énoncé avait éveillé ma curiosité : « C'est lui [Photios] et non son rival Ignace qui a vraiment compris le rôle échu à Byzance de répandre autour d'elle la civilisation.» (p. IV.) La valeur incontestable de la personnalité de Photios mise hors cause, les faits, tels que M. D. les relate, semblent demander, je pense,

Digitized by Google

qu'on rapporte aux circonstances plutôt qu'à un homme à l'exclusion d'un autre, la recrudescence d'activité missionnaire de Byzance en ce milieu du IXe siècle.

R. DRAGUET.

BR. SCHULZ. *Die Kirchenbauten auf der Insel Torcello.* Berlin, W. de Gruyter, 1927. In-fol. VIII-49 p., 69 fig. et XXXV pl. dont 7 en couleurs. M. 50 rel.

A quelques kilomètres au nord-est de Venise, au-dessus des terres basses des lagunes, émerge de loin un clocher haut et robuste, entouré d'un groupe de constructions vénérables. C'est Torcello, aujourd'hui bourgade délaissée de 150 habitants, autrefois florissante ville de commerce, siège d'un opulent évêché. Lorsqu'à l'époque des invasions, les hordes barbares, attirées par les richesses de l'Italie, balayaient tout sur leur passage, les populations riveraines de l'Adriatique s'enfuirent dans les îles les plus voisines et finirent par s'y fixer. Grado, Caorle, Torcello furent fondées de cette manière, ou du moins durent leur grandeur à ces désastres. En ces endroits les évêques d'Aquilée, de Concordia et d'Altinum cherchèrent un refuge lors du passage des Huns d'Attila (452) et de la destruction d'Aquilée et de Padoue. Ils y établirent plus tard leur résistance définitive, et l'évêque de Torcello continua à porter jusque vers 750 son ancien titre d'évêque d'Altinum.

Mais déjà au siècle suivant se leva pour la petite ville prospère un concurrent redoutable. Venise, sur le Rialto, l'île au haut rivage, devint le centre politique de la région des lagunes, et le doge Partecipiano (811) y transféra le corps de saint Marc, amené d'Égypte. Par ailleurs le flux de l'Adriatique cessa de vivifier les eaux de Torcello, qui devinrent des lagunes mortes. Au XIIe siècle l'île comptait onze églises ; il en restait quatre au XIVe. A part quelques constructions, renouvelées en grande partie et servant de musée, elle ne conserve aujourd'hui de sa grandeur passée que la cathédrale et l'église voisine de Santa-Fosca.

Ce sont les deux édifices dont M. Schulz avait commencé l'étude, plusieurs fois interrompue, dès 1899, et auxquels il consacre aujourd'hui un beau volume. Il rattache surtout ses observations aux théories de R. Cattaneo sur les influences byzantines, en négligeant les réserves dont les ont entourées certains érudits réputés, comme Beltrami et Rivoira, moins versés peut-être dans l'art monumental de la Vénétie.

La chronologie proposée par l'auteur semble d'ailleurs de nature à confirmer les déductions de son guide préféré. Toutefois parmi les exemples invoqués, au moins un est sujet à caution : la *stipes*, citée ici comme reliquaire, de Santa-Maria in Priorato à Rome, que le P. Braun (*Der christliche Altar*, t. I, p. 143) attribue au début du XIIe, et non pas au IXe siècle.

Digitized by Google

Torcello possède quelques épaves de ses églises du VIe siècle : entre autres un soubassement d'autel, qu'il ne faut pas appeler avec l'auteur un devant de tabernacle, presque identique à celui de la cathédrale de Parenzo (Braun, t. I, pl. 9).

La cathédrale de Torcello fut élevée de 641 à 697, lorsque les évêques d'Altinum eurent fixé dans l'île leur résidence définitive. C'était, d'après la reconstruction de M. Schulz, une basilique à colonnes avec abside semi-circulaire. Le baptistère circulaire, dont il reste deux niches annexes, était relié à l'église par un atrium, comme à Parenzo. Mais la basilique, en mauvais état, dut être reconstruite presque toute entière dès 864. D'après l'auteur, l'abside ancienne, flanquée désormais de deux absidioles, fut seule conservée alors. Elle fut pourvue d'une crypte annulaire, couverte par une voûte en ellipse qui porte les degrés menant au trône de l'évêque. La série des colonnes de la nef se prolongea désormais jusque tout près du baptistère. De la même époque date le campanile orné de bandes lombardes, qui montent d'un jet jusque sous les ouies.

De nouveaux travaux furent entrepris après 1008, lorsque l'évêque Orso Orseolo, fils du doge de Venise, renouvela les murs gouttereaux et les colonnes de la nef, tout en élargissant les travées et en réduisant leur nombre d'une unité. En 1828 un portique, dans lequel on mit en œuvre des chapiteaux anciens, fut construit devant la façade et relié à celui de Santa-Fosca. Le baptistère, reconstruit à la même époque sur plan octogonal, fut démoli à nouveau en 1895.

Santa-Fosca, l'église voisine de la cathédrale, possédait dès 1130 un chapitre de chanoines, et présentait au IXe siècle un plan basilical. D'après Cattaneo, les deux absidioles qui flanquent l'abside actuelle datent de cette époque. L'église même dépend de St-Marc de Venise, consacré en 1085. Elle rappelle les églises de Murano, Jesole et Caorle par son chevet, ses matériaux de construction, et son décor architectonique ; mais par le plan elle constitue une variété intéressante d'église byzantine. Sa coupole, effondrée sans doute, portait par des trompes d'angle sur huit colonnes, et était contrebutée par quatre berceaux. En même temps l'édifice se rattache, par son chœur allongé, à la basilique cruciforme à coupole. Ce chœur resta seul dégagé lorsque, peut-être dès le XIe siècle, l'église fut pourvue d'un portique, qui l'enserre presque toute entière.

Chemin faisant, l'auteur appelle l'attention sur les sculptures décoratives conservées dans les églises de Torcello : frises, chapiteaux, parapets, bénitiers. Il les rattache aux diverses campagnes de travaux, et les rapproche d'autres œuvres, de style byzantin, conservées en Italie. Il consacre aussi son attention aux célèbres mosaïques, dont le chœur, la chapelle du bas coté sud, et le mur ouest de la cathédrale furent ornés durant la première moitié du XIIe siècle. Le lecteur trouvera facilement par lui-même, dans quelque ouvrage ou manuel récent, l'interprétation de ces mosaïques, et il n'aura non plus aucune peine à rafraîchir sur d'autres points la bibliographie de l'auteur. Le mérite de celui-ci consiste surtout dans l'analyse chronologique des monuments et des sculptures de

Digitized by Google

Torcello ; davantage encore dans les relevés clairs et consciencieux, les reproductions excellentes et nombreuses, consacrées à deux monuments remarquables d'art byzantin.

R. MAERE.

E. HOEPFFNER et P. ALFARIC. *La Chanson de sainte Foy.* T. I : *Fac-similé du manuscrit et texte critique. Introduction et commentaire philologiques* par E. HOEPFFNER. T. II : *Traduction française et Sources latines, Introduction et commentaire historiques* par P. ALFARIC. (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg. Fasc. 32-33.) Paris, Les Belles Lettres, 1926. In-8, VIII-376 et VI-206 p., 12 et 4 planches hors texte. Fr. 40 et 20.

Découvert à la bibliothèque de Leyde par J. Leite de Vasconcellos et publié pour la première fois en 1902, dans la *Romania*, le poème provençal réédité dans ces deux volumes chante, en 593 vers, les gloires du martyre de sainte Foy ainsi que la fin misérable des persécuteurs, cause de la mort cruelle de la jeune vierge d'Agen. Une autre édition critique, due à un provençaliste de marque, M. Antoine Thomas, a paru peu avant celle-ci, dans la série des Classiques français du moyen âge (Paris, Champion, 1925). Mais, conçue sur un plan sensiblement plus restreint, ainsi que le veut la collection où elle a pris place, elle ne s'écarte guère de l'interprétation philologique.

Dans l'ouvrage dû à la collaboration des deux professeurs de Strasbourg, la philologie et l'histoire se conjuguent pour nous procurer, en même temps qu'un texte critique largement annoté, suivi d'une traduction commentée, d'amples études allant au fond des choses et qui, tout en épuisant les recherches de détail, posent, si elles ne résolvent pas définitivement, des problèmes généraux du plus haut intérêt, tel celui de la littérature provençale antérieure aux troubadours, ou la question d'une forme de chanson narrative en octosyllabes qui aurait précédé celle de nos chansons de geste.

M. H. retrace d'abord l'histoire mouvementée du manuscrit de Leyde, qui provient de l'abbaye de Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire. Le précieux livret a connu bien des vicissitudes avant d'arriver en Hollande. Ce n'est d'ailleurs qu'un fragment détaché d'un volume plus étendu, datant du XIe siècle, dépecé au XVIe, après le pillage de l'abbaye de Fleury, et dont d'autres parties reposent aujourd'hui à Orléans (no 347) ainsi qu'à la Bibliothèque nationale (Nouv. acq. lat. 443, ff. 1-28). L'ensemble, dans son état primitif, débutait par un office latin en l'honneur de sainte Foy, avec notation en neumes ; venait ensuite un *versus* sur sainte Marie-Madeleine, puis le poème provençal, dont la transcription s'explique là par la présence du premier morceau.

La patrie et la date assignées à ce texte par MM. H. et A. sont,

Digitized by Google

à peu de chose près, celles que propose, de son côté, M. Thomas : disons, en gros, la région de Narbonne et le milieu du XIe siècle. La Chanson fait ainsi le pendant d'une autre composition hagiographique et d'origine cléricale, le *Saint Alexis*, par quoi s'ouvre, à la même époque, la grande littérature française du moyen âge. Elle-même est, avec le *Boèce*, à peu près contemporain, le plus ancien monument de la littérature du Midi.

M. H. consacre à ce texte vénérable une étude linguistique fouillée à souhait ; au manuscrit qui nous l'a transmis, d'utiles remarques de paléographie ; à sa forme et à ses procédés artistiques, des chapitres rendus spécialement attachants par les questions générales d'histoire littéraire auxquelles ils touchent. Mais l'attention des lecteurs de cette Revue se portera surtout vers le second volume, où la traduction française du vieux poème se double d'un commentaire visant à dégager, point par point, les idées maîtresses et les tendances de l'écrivain. M. A. s'efforce en outre de placer l'œuvre et son auteur dans leur milieu historique (il ne serait pas impossible, selon lui, qu'elle ait été écrite par un moine de Cuxa). Utilisant un article de Dom L. Gougaud sur *La danse dans les églises*, paru ici-même en 1914, il estime que la Chanson n'avait pas simplement en vue de donner au public profane une leçon de foi chrétienne ; elle aurait reçu une destination plus spéciale, elle aurait été exécutée dans les sanctuaires, durant la vigile de la sainte, et aurait accompagné des mouvements chorégraphiques évoquant les scènes décrites dans le texte.

Certes, on se trouve là sur le terrain mouvant des hypothèses, et il n'est pas sûr que la tendance à préciser jusque dans le détail, qui caractérise les exposés de M. A., ne donne dangereusement le change sur ce qu'il y entre de conjectural. Mais on revient sur un sol plus ferme, lorsque l'érudit aborde l'analyse des sources latines dont s'est inspiré le chantre de sainte Foy. Celles-ci sont assez nombreuses (le traité de Lactance *De mortibus persecutorum*, la passion officielle de la sainte, la passion en vers, la translation, le recueil des miracles, deux sermons et l'office liturgique). L'écrivain les a traitées et combinées d'une façon toute personnelle, en vue d'une composition bien définie, où, par exemple, l'évêque S. Caprais, qui figure à côté de sainte Foy dans l'hagiographie traditionnelle, est relégué à l'arrière-plan, afin de concentrer l'attention sur l'héroïne du poème. En appendice, les deux sources principales, déjà publiées dans les *Acta Sanctorum*, la *Passio sanctorum Fidis et Caprasii* (*BHL.* 2930) et la *Passio metrica* (*BHL.* 2938), sont l'objet de rééditions soignées, enrichies de quelques bonnes corrections.

J. Nothomb, S. J.

Ch. Homer Haskins. *The Renaissance of the twelfth century*. Cambridge, Harvard University Press, 1927. In-8, XII-437 p.

Digitized by Google

Quand un historien comme M. Haskins condense en 400 pages de savante vulgarisation le fruit de ses pénétrantes recherches et de ses longues études, toutes consacrées au même objet depuis trente ans, on peut être sûr à l'avance que chacun des chapitres de son livre récompensera amplement la lecture. C'est ce que constatent tout de suite ceux qui prennent la peine de lire quelques pages de sa *Renaissance of the twelfth century*. Avec raison, on a vu dans sa précédente étude parue en 1925, *Studies in the history of mediaeval science* (nouvelle édition en 1927), un « instrument de travail indispensable à tout historien de la pensée médiévale ». Cette fois, avant le nouveau volume d'analyse qui va bientôt paraître, *Studies in mediaeval culture*, mais dont les résultats sont déjà utilisés ici, nous avons une espèce de tableau d'ensemble ou de vue synthétique, qui dénote une prodigieuse connaissance des faits jointe à une maîtrise d'érudition capable de dominer ses trésors. Quand nous parlons d'espèce de tableau d'ensemble ou de vue synthétique, c'est plutôt l'impression finale, suscitée par la lecture de ces pages, que nous exprimons de la sorte. Celui qui s'est quelque peu familiarisé déjà avec les manifestations de la pensée du XIIe siècle, sera capable, en fermant le volume de M. Haskins, de se reconstituer dans son ensemble le mouvement de cette pensée avec ses traits caractéristiques, son origine complexe, son influence durable. Car l'auteur, libre du reste d'agir ainsi, a préféré s'arrêter à chacune des manifestations de cette renaissance, pour nous donner de chacune un tableau séparé, *topical order preferable to the biographical or geographical.* Arrivé à la fin du dernier chapitre, on regrette que l'auteur, par scrupule d'objectivité peut-être, n'ait pas voulu se risquer à exposer une conclusion d'ensemble qui eût présenté dans leur convergence les grandes lignes du mouvement intellectuel du XIIe siècle. Mieux que d'autres cependant, il avait le droit de ne pas reculer devant cette esquisse synthétique, dont il annonce en maint endroit la préparation, dont chaque chapitre fournit un des aspects, mais dont les pages finales se ferment sans être suivies de la réalisation entrevue. Peut-être aussi a-t-il hésité, parce qu'en historien trop averti de la complexité du XIIe siècle et de la place primordiale qu'occupent les sciences sacrées dans le couronnement des idées médiévales comme dans les origines, le développement et l'internationalisme des universités, il a vu qu'un chapitre, qu'il ne nous a pas donné, celui du *revival* de la théologie, trop rapidement exécuté en six pages, devait faire suite au *revival* de la philosophie. Mais tous les autres aspects de ce tableau d'ensemble ont été magistralement exposés dans les douze chapitres qui constituent tout le volume. C'est une jouissance de les lire, car si rien à peu près, ni dans les sources originales, ni dans les études contemporaines, n'échappe à l'auteur, il a le talent de grouper les faits, de faire ressortir un détail, de glisser partout des remarques et des réflexions qui soulignent les rapprochements et dégagent les traits saillants.

Ces douze chapitres qui se suivent, coupés d'une bibliographie substantielle et très judicieusement choisie, pourraient se grouper

Digitized by Google

comme suit : une espèce d'introduction donne d'abord les attaches historiques de ce mouvement de renaissance et ses ambiances au XIIe siècle (chap. I, p. 3), ses grands centres intellectuels, monastiques, ecclésiastiques ou civils (chap. II, p. 32), ses trésors de bibliothèques et de livres (chap. III, p. 70), indices de ses sources et de sa diffusion. Puis, vient le latin (chap. IV, V, VI), avec la renaissance classique, brillante, un moment même profonde, mais trop vite abandonnée (p. 93), avec le parler latin (p. 127), avec la poésie latine (p. 153) ; après, nous avons la renaissance du droit (chap. VII p. 193), le renouveau de l'histoire (chap. VIII, p. 224), les apports extraordinairement riches dus aux traductions de l'arabe et du grec (chap. IX, p. 278), le *revival* des sciences, où nous trouvons des choses fort intéressantes sur l'esprit d'observation chez un Bartholomée de Glanville et un Frédéric II (chap. X, p. 303), et le *revival* de la philosophie (chap. XI, p.341), où entrent quelques pages sur la théologie (p. 357-363) ; le chapitre final nous donne une esquisse des débuts des universités (chap. XII, p. 368). Un index des noms et matières termine le volume (p. 401-437). Comme on le voit, cette *Renaissance of the twelfth century* n'envisage pas l'essor de l'art ni le développement des langues vulgaires ; les rapports de celles-ci avec le latin eussent facilement fourni un complément utile.

Quelques détails relevés au cours de la lecture : la préface et le début du volume s'attardent peut-être un peu trop à rejeter la vieille conception des « *dark ages* », bien abandonnée de nos jours. A propos des bibliothèques, il eût été bon de mieux marquer la richesse des « librairies » carolingiennes en vieux textes païens ou chrétiens, qu'elles ont été seules à sauver ; peut-être aussi aurait-on pu mieux faire converger certains détails techniques vers l'idée centrale du livre. Quand il est question des facilités de déplacement et de communication, on s'étonne de ne pas voir citer les nombreux voyages à Rome de Geoffroi de Vendôme, et la transmission des livres et des idées, d'Angleterre jusqu'au Danube par exemple, eût trouvé ample matière à cas typiques dans le domaine théologique ; les notes générales sur le cataloguement des vieilles bibliothèques manquent un peu de précision et de nuances ; celle sur le mot *bibliotheca* ne satisfait pas pleinement ; il n'y a pas que le vieux fond de Tegernsee qui ait finalement trouvé abri à Munich. Sur le but ecclésiastique des études classiques, l'exposé est un peu rapide et l'on n'y voit pas cité l'ouvrage capital de Roger ; le genre des extraits, florilèges, etc., est antérieur à l'époque carolingienne ; un bon article de M. Faral sur l'extension et l'influence du latin, dans la *Revue des Études latines*, aurait pu être utilisé ; l'expression « preceding age », pour la fameuse pièce « *O Roma nobilis* », est un peu vague, étant données les limites imprécises que l'auteur assigne au XIIe siècle. L'œuvre de Vincent de Beauvais ne comprend pas trois, mais quatre in-folios ; la géographie médiévale, qui n'emprunte rien aux Arabes, ni pendant le XIIe siècle ni ensuite, fait meilleure figure à partir du XIIIe siècle : M. Haskins. qui prolonge son exposé de l'essor des sciences jusque bien loin dans le XIIIe siècle avec Al-

Digitized by Google

bert le Grand et Frédéric II, aurait pu donner une mention aux grands voyages chez les Mongols et les Chinois ; ce qui apporte à l'Europe la connaissance de l'Asie centrale et orientale. Les thèses condamnées à Paris en 1277 comprennent bien autre chose encore que l'hétérodoxie averroïste ; l'on connait l'étendue du succès d'Abélard par d'autres encore que par lui. Nous avons pris trop de plaisir à lire le volume de M. Haskins, si bien mûri, si instructif, si captivant, pour ne donner ces remarques qu'en témoignage du grand intérêt et de la profonde estime que nous a inspirée la lecture de son œuvre. J. DE GHELLINCK, S. J.

W. JANSEN. *Der Kommentar des Clarenbaldus von Arras zu Boethius De Trinitate.* Ein Werk aus der Schule von Chartres im XII. Jh., aus den Hss. zum ersten Male herausgegeben und untersucht. (Breslauer Studien zur historischen Theologie hrsg. v. F. X. Seppelt, F. Maier, B. Altaner. T. VIII.) Breslau, Müller et Sieffert, 1926. In-8, xx-148-122* p.

On sait que, parmi les opuscules dont la critique reconnaît à présent la paternité à Boèce, le *De Trinitate* a joui d'une vogue particulière et exercé une grande influence sur le développement de la pensée et de la terminologie théologiques postérieures. La preuve en est, entre autres, dans les commentaires dont ce texte fut orné et qui sont signées de noms tels que ceux de Jean Scot et de saint Thomas. Nous sommes, sans doute, encore loin de connaître tous ceux qui se formèrent à l'école de Boèce. La présente étude en tire un nouveau de l'oubli presque total dans lequel il était tombé, pour le placer heureusement en belle et intéressante lumière.

Outre une introduction d'histoire littéraire, le volume comprend, comme la double pagination le fait deviner, deux parties distinctes. La première renferme les études et la seconde fournit les textes. Comme celles-là s'appuient sur ceux-ci, il nous paraît tout indiqué d'envisager tout d'abord ces derniers, pour rendre compte logiquement de l'œuvre. Le premier texte que publie le Dr Jansen (p. 3*-25*) est celui d'un commentaire, transmis sans nom d'auteur, du *De Trinitate* ; on le connaît par son incipit : *Librum hunc* (= LH). C'est la première fois qu'on l'édite, et il est donné d'après deux des trois mss du XIIe siècle qu'on en possède, mais en omettant les passages qui ne renferment que des explications verbales. Vient ensuite (p. 26*-105*) la pièce principale, le commentaire de Clarenbaldus ou Clarembaud d'Arras sur l'ouvrage cité de Boèce. Deux manuscrits, l'un du XIIIe et l'autre du XIVe siècle, les seuls connus jusqu'à présent, servent de bases à l'édition, qui permet également de contrôler le texte critique du *De Trinitate* donné autrefois par R. Peiper (voir par exemple, p. 37*, l. 17, la bonne leçon *sane* au lieu de *sed ne*). Enfin, une troisième section de cette partie reproduit, avec quelques remarques de critique textuelle, les fragments autrefois publiés par Hauréau, du *De sex dierum operibus* de Thierry de Chartres

Digitized by Google

(p.106*-112*). Ces différents textes sont publiés avec un soin louable ; outre l'apparat critique, ils sont munis de remarques sobres mais utiles, qui consistent principalement dans l'identification des citations ou allusions, et dans l'indication des parallélismes de pensées ou d'expressions qu'ils trahissent entre eux.

Car, comme on le devine aisément, ce n'est pas sans raison que le Dr Jansen a joint au commentaire de Clarembaud les deux pièces susmentionnées ; ce sont ses études, et la volonté de permettre au lecteur d'en contrôler les résultats, qui l'ont décidé à cette publication simultanée. Il faut faire connaître et apprécier les unes et les autres en examinant la première partie de ce beau volume. Tout d'abord, l'introduction littéraire (p. 1-32) rappelle ce que l'on savait et disait jusqu'à présent de Clarembaud et de son œuvre ; puis, elle emploie les données fournies par l'écrit et par quelques autres sources, à reconstituer une biographie encore sommaire, quoique aussi complète que possible, du vieux maître d'Arras : elle élimine des homonymies, qui furent parfois des causes d'erreurs et fixe au moins quelques dates avec certitude : élève de Hugues de Saint-Victor et de Thierry de Chartres, à Paris, dans la quatrième décade du XIIe siècle, Cl. professa ensuite à son tour, pour devenir ensuite archidiacre et prévôt d'Arras, où on le trouve dans les années 1150-1160, et même après l'année 1170. Son œuvre, écrite peu après la mort de saint Bernard (20 août 1153), se distingue par des caractères assez spéciaux dans la longue série des commentaires dont le *De Trinitate* de Boèce fut l'objet du IXe au XIIIe siècle, comme le Dr Jansen le fait ressortir dans une revue très instructive de cette littérature.

Mais, comme l'auteur lui-même le dit, la partie principale de l'étude est celle qu'il consacre à l'analyse de l'ouvrage de Clarembaud en se plaçant au point de vue de l'histoire de la philosophie et de la théologie. Non seulement la pensée du maître d'Arras est mise en lumière d'une façon pénétrante et minutieuse, mais encore elle est continuellement rapprochée des courants d'idées de cette période, dont il suffit de citer les noms de Pierre Abélard, de Gilbert de la Porrée, de Thierry de Chartres, pour en révéler l'importance extraordinaire et le vif intérêt. L'heureux emploi de cette méthode comparative fait de la première section de cette partie une très utile contribution à l'histoire de la philosophie au XIIe siècle et de la préparation de l'efflorescence scolastique du siècle suivant. L'histoire de la théologie n'en bénéficiera pas moins, pour ce qui concerne la doctrine sur Dieu et sur la Trinité ; car Clarembaud saisit toutes les occasions qui lui sont offertes par le texte qu'il commente, pour se prononcer dans les questions théologiques alors débattues et pour réfuter les opinions qu'il désapprouve. Il est impossible de relever, dans un compte rendu nécessairement sommaire, tous les points intéressants de la doctrine de l'auteur, que le Dr Jansen a très heureusement dégagés. L'importance de ce travail ressortira clairement des conclusions auxquelles il aboutit et qu'il établit généralement sur des bases très solides.

Digitized by Google

Dans le domaine de l'histoire littéraire, le comparaison avec l'œuvre de Clarembaud et le *De sex dierum operibus* de son maître Thierry de Chartres rend très probable l'attribution à ce dernier du commentaire LH jusqu'ici anonyme. De ces sources jaillit une lumière nouvelle projetée sur Thierry et son école, et dans laquelle les affirmations de Hauréau sur l'école de Chartres au XIIe siècle, sur son célèbre chancelier, et sur les théories que l'on a appelées le panthéisme chartrain, trouvent un supplément de détails et une nouvelle confirmation. C'est encore, comme nous l'avons déjà noté, une connaissance plus circonstanciée des luttes doctrinales qui se sont livrées, vers le milieu de ce siècle, dans les grandes écoles de France, et qui se rattachent surtout aux noms d'Abélard et de Gilbert de la Porrée. Enfin, à lire ces pages si pleines de renseignements et de faits, on a l'impression que, jusqu'au XIIe siècle, les opuscules théologiques et surtout le *De Trinitate* de Boèce exercèrent une influence considérable sur l'évolution de la pensée philosophique et théologique du haut moyen âge. S'il est des noms et des écrits plus réputés que ceux du vieux maître d'Arras, peu d'auteurs ont été étudiés avec autant d'attention, autant de sens du détail et de l'ensemble que n'en revèle le Dr Jansen dans ce volume. Nous l'en félicitons bien sincèrement, et nous souhaitons qu'il ne s'en tienne pas à ce premier essai dans l'histoire d'un milieu qu'il connaît si bien et où il a, du premier coup, si bien réussi.

J. LEBON.

A. TEETAERT. *La Confession aux laïques dans l'Église latine depuis le* VIIIe *jusqu'au* XIVe *siècle.* Étude de théologie positive. (Univ. de Louvain. Diss. de la Fac. de théologie. 2e série, t. XVII.) Wetteren, De Meester, 1926. In-8, XXVIII-509 p. Fr. 50.

Étroite union entre l'exposé historique et le développement de la discipline et de la théologie pénitentielles, part énorme faite aux pièces inédites, place considérable ouverte enfin aux canonistes des XIIe-XIIIe siècles, qu'on avait trop négligés jusqu'à ces dernières années dans l'étude des doctrines sacramentaires, tel est le triple mérite que nous nous plaisons à reconnaître au sérieux travail du P. T. Il marque un incontestable progrès sur tout ce qui a paru jusqu'ici et est indispensable à quiconque s'occupera de ces matières. Malgré son ampleur un peu inattendue, avec ses 500 pages sur une doctrine depuis longtemps abandonnée, le volume est d'une lecture des plus rémunératrices, car il apporte de la lumière, même là où l'on peut différer d'avis, sur les lignes générales et sur nombre de questions particulières de la théologie du sacrement de pénitence. Le lien de telle question connexe au sujet principal aurait pu être plus fortement indiqué, sinon même décrit, comme le problème com-

Digitized by Google

plexe de la distinction entre péchés véniel et mortel, et celui de la valeur rémissive de l'aveu monastique des fautes.

La vraie matière du livre commence avec la page 14. Cinq grandes parties marquent les étapes qu'a traversées la doctrine de la confession aux laïcs : 1) la période carolingienne (VIIIe-Xe siècles) ; 2) celle de la préscolastique (XIe siècle) ; 3) celle des premiers scolastiques, depuis S. Anselme jusqu'au concile de Latran de 1215 ; 4) celle des scolastiques du XIIIe siècle jusqu'à S. Thomas y compris ; 5) enfin, depuis S. Thomas jusqu'au bienheureux Duns Scot. Ces divisions semblent solidement motivées, encore qu'on puisse contester l'exactitude des titres qui leur sont données ; car l'expression « chez les scolastiques » paraît, à première vue, vouloir exclure les canonistes, et la « pré-scolastique » se confine-t-elle au XIe siècle ? ne comprend-elle pas tout le XIIe ?

Les caractéristiques de ces cinq périodes sont formulées en fonction des idées maîtresses qui commandent à ces divers moments toute la théologie de la pénitence, ou mieux, qui expliquent le mécanisme interne des différentes parties de la pénitence et la proportion de leur rôle ou de leur importance l'une vis-à-vis de l'autre. Importance prépondérante attachée théoriquement à la *contritio cordis*, dont la confession est le signe et qu'on place au-dessus de la pénible *satisfactio operis* de jadis : c'est l'époque de S. Anselme, surtout d'Abélard, de Gratien et du Maître des Sentences. Puis, rôle de l'absolution, désormais indicative au lieu d'être déprécative, et forme du sacrement, dont les actes du pénitent, et parmi eux la *confessio oris*, constituent la matière : c'est la doctrine de S. Thomas ; enfin, l'absolution, élément essentiel unique du sacrement, les actes du pénitent n'en étant plus que les parties intégrantes : c'est la doctrine de Duns Scot. Celle-ci supprime toute obligation, toute efficacité même, par suite l'utilité et la légitimité, de la confession aux laïcs. Dans les stades précédents, la théorie faisait aisément sa place à cette confession, soit comme œuvre satisfactoire, soit comme manifestation de la contrition, soit comme stimulant à la déprécation, soit comme acte subjectif ayant sa part dans la matière constitutive du sacrement. Tout cela disparaît avec la théorie radicale de Duns Scot.

On le voit : la marche est aisée, le développement se déroule limpide de logique et de clarté. On se demande cependant si la réalité n'a pas dû être plus complexe à certains moments : car l'influence, très réelle du reste, attribuée au *De vera et falsa paenitentia* dans la deuxième phase et dans la suivante, soulève quelques questions et, dans la cinquième partie, la thèse absolue de Duns Scot sur l'essence du sacrement a-t-elle pu suffire, même aux yeux de l'école thomiste diamétralement opposée, pour enlever théoriquement toute valeur à la confession aux laïcs ?

Nous ne nous attarderons pas à quelques remarques de détail, comme quelques fautes de typographie, ni à quelques lacunes dans la bibliographie, par exemple dans le chapitre préliminaire, qui ne cite du P. d'Alès qu'un article et un seul ouvrage, ou dans la section des pénitentiels, qui ne corrige pas Schmitz par P. Fournier et d'au-

Digitized by Google

tres, ou dans celle des Glossateurs de Gratien. Par-ci par-là aussi, il y a traces d'hésitations ou tâtonnements, soit dans les énoncés, soit dans les appréciations critiques, soit dans le choix des autorités modernes : lacunes très compréhensibles pour peu qu'on tienne compte de l'immense déblayement préalable exigé par la mise en œuvre de tant de matériaux. L'introduction contient des exposés sommaires parfois un peu trop simplifiés ou trop peu nuancés. La théorie d'Abélard pouvait être mise en rapport avec ses idées sur la moralité de l'acte interne.

Tout cela promet d'être facilement corrigé dans une prochaine édition et n'enlève rien à l'éloge que nous donnions plus haut. Nous ajoutons que ce volume affirme chez son auteur, dès ses débuts, un acquis considérable et une grande capacité de mise en œuvre, jointe à une étonnante facilité de travail.

J. DE GHELLINCK, S. J.

Die Kultur der Abtei Reichenau. Erinnerungsschrift zur zwölfhundertsten Wiederkehr des Gründungsjahres des Inselklosters, 724-1924. Hrsg. von K. BEYERLE. 1re partie. Munich, Verlag der Münchner Drucke, 1925. In-4, xx-615 p.

Le 24 avril 1924, douze siècles s'étaient écoulés depuis le jour où prit naissance l'abbaye de Reichenau. C'est en souvenir de ce douzième centenaire que fut élaborée, sous la direction du professeur Konrad Beyerle de Munich, la splendide publication, dont nous annonçons la première partie : œuvre jubilaire certes, mais surtout œuvre de science et d'art même, peut-on dire, composée à la gloire de la célèbre fondation de S. Pirmin, avec le concours d'une nombreuse et brillante équipe de travailleurs. Car rien n'a été épargné, ni pour le texte ni pour l'illustration, afin de rendre l'ouvrage digne du sujet traité. Et ce n'est pas sans un certain dépit qu'au cours d'un compte rendu forcément limité, on en soit réduit — par suite de l'abondance même de la matière — à la sèche nomenclature des rubriques, où se trouvent harmonieusement inventoriées les richesses d'un passé mémorable.

La première partie de l'ouvrage comporte trois grandes divisions : I. *Vorgeschichte und Klostergründung* (p. 1-52) ; II. *Zur Einführung in die Geschichte des Klosters* (p. 53-262) ; III. *Leben und Verfassung der Reichsabtei* (p. 262-615).

I. C'est M. W. Schmidle qui ouvre la série des études par la géologie et la préhistoire de la région du lac de Constance (p. 3-9). M. K. Brandi traite de la fondation du monastère : ici, comme ailleurs, les débuts sont obscurs, les documents authentiques font défaut ; il est possible cependant de reconstituer le diplôme de fondation délivré par Charles Martel, en sa villa de Jupille, le 25 avril 724 (p. 10-18). Dom Gall Jecker arrive à la conclusion suivante au sujet de l'origine de S. Pirmin, le fondateur de Reichenau : ce n'est

Digitized by Google

ni un Franc, ni un Scot, ni un Anglo-Saxon, ni un Danois, mais tout prouve que c'est un Roman venu d'Espagne ou des régions du midi de la France qui furent soumises aux Wisigoths (p. 19-36). M. M. Pfeiffer apporte sa contribution à l'histoire du culte et des reliques de S. Pirmin : moins de cinquante ans après sa mort (754), il est vénéré comme un saint dans le diocèse de Metz et, dans le premier quart du IXe siècle, à Reichenau ; il devint le patron d'Hornbach, où reposèrent ses reliques et où fut écrite tardivement la *Vita Pirminii* (p. 37-52).

II. L'histoire chronologique des abbés de Reichenau est retracée avec une érudition fort sagace, depuis la fondation jusqu'en 1427, par M. K. Beyerle (p. 55-215), et poursuivie jusqu'à la sécularisation, survenue en 1803, par M. Baier (p. 213-262). C'est assurément le gros morceau du volume. Fatalement, on y touche à l'une et l'autre questions déjà traitées dans les études spéciales ; mais que de figures attachantes dans cette série de prélats : tel Waldo ou Walto (786-806), mort abbé de Saint-Denis le 29 mars 814 ; tel le fameux Walafrid Strabon, et que d'autres !

III. Règle de S. Benoît (introduite à Reichenau par le fondateur), vie religieuse jusqu'à la réforme de 817, confraternité de prières, organisation constitutionnelle et fonctions monastiques, tels sont les points exposés par le R. P. Rothenaüsler (p. 265-315), tandis que le R. P. Manser et M. K. Beyerle ont écrit des pages bien intéressantes et vraiment révélatrices sur la vie liturgique à Reichenau : saints honorés spécialement par l'abbaye, curieuses histoires de reliques conservées dans son riche trésor, liturgie des morts, nécrologe, « charités », etc. (p. 316-437).

Enfin, reste encore à mentionner une autre série d'articles : de M. E. Göller sur Reichenau considéré comme monastère romain (p. 438-451) ; de M. F. Beyerle sur le domaine monastique : donation de 724, possessions en Haute-Souabe et en Suisse, immunité et droit seigneurial (p. 452-512) ; de M. K. Beyerle sur les créations de marchés par les abbés de Reichenau et sur l'origine de la commune de Reichenau (p. 513-539) ; de M. O. Roller sur les monnaies de l'abbaye de Reichenau (p. 540-556) ; de M. A. Schulte sur Reichenau et la noblesse : le recrutement (à un moment on n'y recevait que des moines d'origine noble), les *ministeriales*, les féodaux et la bourgeoisie (p. 557-605), de M. A. Cartellieri sur l'évêque de Constance Henri de Glingenberg, *gubernator* de l'abbaye de 1295 à 1305 (p. 606-615).

Sèche et décevante analyse, répétons-le, d'un ouvrage de toute première valeur scientifique et d'une luxueuse beauté artistique.

F. Baix.

R. de Lasteyrie. *L'architecture religieuse en France à l'époque gothique.* Ouvrage posthume publié par les soins de M. M. Aubert. T. I. Paris, A. Picard, 1926. In-8, x-544 p., 581 fig.

Digitized by Google

Le premier tome de l'ouvrage du comte Robert de Lasteyrie sur l'architecture gothique suit, à quatorze ans de distance (Voir RHE. 1913, t. XII, p. 140), son volume sur l'architecture romane, épuisé aujourd'hui. La mort de l'auteur est survenue dans l'entretemps, le 29 janvier 1921, mais grâce au titulaire actuel de la chaire illustrée par lui, son ouvrage peut continuer à paraître. M. M. Aubert a d'ailleurs voulu respecter le texte de son maître, même là où les opinions de celui-ci ne concordaient pas avec les siennes, et il a soigneusement placé entre crochets les ajoutes ou changements de détail qu'il s'est permis.

Le but de l'auteur était moins d'exposer des découvertes ou des systèmes nouveaux, que de donner une vue d'ensemble sur l'archéologie française, telle que l'ont faite les études commencées il y a un siècle, avec de Caumont et Viollet le Duc. Ce programme est rempli à la perfection. Quoique les exposés personnels n'y fassent pas défaut, l'ouvrage se distingue principalement comme une synthèse claire et complète de la science française traditionnelle.

Ce caractère apparaît dès le premier chapitre qui traite des éléments essentiels du style gothique et des premières voûtes à nervures. M. E. Gall, qui a renouvelé les théories de Dehio, a cherché les premières églises gothiques dans les édifices du XIIIe siècle, sans tribunes, mais avec arcs-boutants, contreforts saillants, hauts piliers et larges fenêtres (voir RHE. 1926, p. 878 et suiv.). Pour lui, tout le XIIe siècle français se rattache à l'art antérieur, disons tout court au style roman, et trouve les germes de son évolution dans l'architecture normande, avec sa membrure des parois, son mouvement vers le haut et vers l'avant, son besoin de fusion des masses et des espaces. M. de Lasteyrie se contente de réfuter Dehio et n'a pu connaître les théories du disciple de celui-ci. Pour lui, la croisée d'ogives demeure, ce qui d'ailleurs paraît juste, l'élément le plus essentiel du style gothique, et l'Ile-de-France, qui a conservé un si grand nombre de vieilles voûtes à nervures, à commencer par celles de Morienval, paraît bien les avoir inventées, ou du moins elle a créé le style nouveau qu'elles contenaient en germe. Parmi les premiers édifices gothiques, St-Denis a été fort remarqué, mais l'auteur cite au même titre la cathédrale de Sens, comme un anneau de cette chaîne, qui établit dès le XIIe siècle la supériorité incontestée de l'école française.

Un tiers du volume est consacré à passer en revue, c lassés par périodes chronologiques et par régions, les chefs-d'œuvre produits par cette école durant le moyen âge. Les églises présentant des variétés régionales et les accessoires de l'architecture sont réservés au tome second de l'ouvrage.

Durant la seconde moitié du XIIe siècle, à l'époque où s'élèvent les premières cathédrales gothiques, Paris brille au premier rang car, outre le chœur de Saint-Germain-des-Prés, elle voit s'élever Notre-Dame. Mais, à côté du foyer artistique principal de cette époque, l'Ile-de-France, il en existe d'autres : la Normandie, la Champagne

Digitized by Google

et deux au moins parmi ceux-ci : l'Anjou et la Bourgogne manifestent dès lors une individualité plus accusée.

Les grandes cathédrales appartiennent surtout à la première moitié du XIIIe siècle. L'auteur les décrit et constate dans la France entière le succès de leur ordonnance, particulièrement de celle de Chartres et de Reims. Elle se retrouve plus fréquente dans les provinces avoisinant l'Ile-de-France. Elle se fait plus rare dans les régions de l'est, où l'influence du roman germanique se fait sentir. Avec Clermont-Ferrand, Limoges, Toulouse et Narbonne, elle s'implante dans le midi, où l'architecture adopte plus volontiers des caractères régionaux.

M. de Lasteyrie conserve le terme *rayonnant* pour qualifier le style de la fin du XIIIe et du XIVe siècle. A la Ste-Chapelle, il retrouve le germe des tendances à la légèreté de ce style, dont l'abbatiale de St-Denis, le chœur d'Amiens et de Beauvais, la cathédrale de Troyes et de Séez, St-Urbain à Troyes et St-Ouen à Rouen, sont des chefs-d'œuvre. Durant cette période le gothique français inspire des œuvres nombreuses, non seulement dans toutes les provinces de la France, mais aussi dans les régions voisines, comme en Belgique et en Allemagne, où la cathédrale de Cologne reprend le plan d'Amiens et l'élévation de Beauvais.

A l'époque du style flamboyant, dont M. de Lasteyrie cherche les origines en France, l'activité constructive se ralentit d'abord. Elle reprend de plus belle vers le milieu du XVe siècle, et l'auteur peut citer et décrire une longue série d'églises, disséminées dans la France entière. Elle sont particulièrement riches dans certaines régions : sur les bords de la Loire, en Normandie, et aussi en Bretagne, où il s'agit surtout d'agrandissements d'édifices antérieurs. A l'architecture française se rattachent les Pays-Bas, tandis que désormais l'Allemagne avec la *Hallenkirche* en demeure plus éloignée.

Lorsque l'ouvrage sera pourvu de tables qui permettront de retrouver facilement la description, le plan terrier, l'illustration et la bibliographie d'une église déterminée, il sera pour l'archéologue un précieux instrument de travail, par suite du grand nombre de monuments qu'il décrit.

La seconde partie, qui étudie l'un après l'autre les divers éléments de l'église gothique, n'offre pas moins d'intérêt. On lira avec profit l'exposé sur le plan de l'église et de ses diverses parties. L'auteur soupçonne une influence anglaise dans la terminaison à chevet-droit de quelques grandes églises, comme la cathédrale de Laon. Faut-il admettre avec lui que l'absence de transept dans quelques monuments importants est dû au manque de ressources (p. 217) ? Et l'abandon des cryptes ne s'explique-t-elle pas par un changement dans le culte des reliques, plutôt que par les raisons qu'il allègue (p. 228) ?

Dans l'étude sur les voûtes, notons la distinction entre la voûte sexpartite proprement dite, à six cantons, et la voûte d'ogives sectionnée en son milieu par un arc de renfort. Rien n'indique laquelle

Digitized by Google

de ces deux variétés est la plus ancienne, et l'auteur préfère attribuer la première à l'Ile-de-France plutôt que de se rallier à l'origine normande. Dans le même chapitre, l'exposé sur la coupe variée des clefs de voûte est fort suggestive.

Un chapitre spécial est réservé à l'élévation intérieure et un autre à l'élévation extérieure de l'édifice. Notons-y des études raisonnées sur l'évolution des profils, des remplages de fenêtres, des arcs-boutants. Quelques remarques seulement, fort sommaires, sont consacrées aux charpentes.

Dans la description fort détaillée de la façade gothique, il est question des éléments divers qui entrent dans la composition de celle-ci. C'est par exemple la porte monumentale, pour laquelle l'Ile-de-France adopte dès le XIIe siècle un type qui sera conservé, avec une infinie variété de détails, dans toutes les contrées où s'acclimate le style gothique. L'auteur étudie l'évolution de ces détails divers mais, parmi les pages les plus intéressantes et en partie les plus neuves de son ouvrage, il faut citer celles où il analyse les grandes roses des façades, ces merveilleux ajours dans la construction desquelles le maître d'œuvre gothique a déployé toutes la délicatesse de son bon goût, toutes les ressources de son ingéniosité et de sa logique constructive.

Une étude des tours et des clochers, dans tous leurs détails et toutes leurs variétés, termine ce premier tome. A côté des beaux clochers de l'Ile-de-France et de Normandie, une place est réservée à des familles de tours présentant des caractéristiques régionales, comme des clochers du Centre et ceux du bassin de la Garonne. Parmi les diverses époques du style gothique, l'auteur, plus que d'autres archéologues français, accorde une attention spéciale au style flamboyant.

Le livre de M. de Lasteyrie est un ouvrage de fond, excellemment documenté sur les églises françaises du moyen âge, et sa place est marquée dans toute bibliothèque d'archéologue. Lorsqu'il passe en revue dans les autres pays les monuments qui se rattachent à l'école française, sa documentation sera parfois moins parfaite. Ainsi les travaux récents parus en Allemagne ont été mis moins à profit, et les remarques se rapportant aux monuments belges manquent parfois d'exactitude. On n'en pourrait faire un grief au savant archéologue, car les églises de Belgique ont été peu étudiées et l'on aurait peine à trouver les monographies qui pourraient apprendre à les connaître.

C'est une raison de plus pour terminer ce compte rendu par quelques observations de détail se rapportant à ces monuments. A Sainte-Gudule à Bruxelles (p. 126), le bas côté sud de la nef remonte seul au XIVe s. ; à Notre-Dame d'Aerschot le chœur fut commencé en 1337, mais nous croyons que la nef est du XVe siècle ; Saint-Bavon à Haarlem (1397-1538), Sainte-Barbe à Breda (1410-1548) et la majeure partie de Saint-Jean à Bois-le-Duc sont postérieurs au XIVe siècle.

A Sainte-Walburge à Audenarde (p. 179), l'abside seule date du

Digitized by Google

xve s. (1406-1408) ; l'église Saint-Jacques à Anvers est du xvie et du xviie s. ; Saint-Martin et Saint-Jacques à Liége sont aussi du xvie siècle et la construction de Saint-Guidon à Anderlecht s'est également prolongée jusqu'à cette époque.

Les collatéraux du chœur sont terminés par un mur plat à Aerschot et ailleurs ; si l'on veut, aussi à Sainte-Walburge à Audenarde et dans certaines *Hallekerken* de la West-Flandre, mais le chœur n'a pas de collatéraux dans les trois autres églises belges citées à la page 199.

Les absidioles plantées en biais se retrouvent à Saint-Quentin de Tournai (elles y paraissent tout aussi anciennes que celles de St-Yved de Braisne) à Saint-Martin d' Ypres et à Lisseweghe ; elles n'existent pas à Saint-Bavon à Gand (p. 201).

On peut citer en Belgique quelques exemples de transepts avec collatéraux sur un côté : Saint-Martin à Alost et Saint-Martin à Ypres (ici au croisillon sud seulement) ont au transept un bas côté occidental ; Saint-Jacques à Anvers présente, mais du côté est, un double bas-côté (p. 217). L'église Saint-Pierre à Louvain et Notre-Dame-du-Sablon à Bruxelles ont, vers l'entrée de la nef, une sorte de transept occidental (p. 219).

La planche 398 de Dehio, citée à la p. 308, indique aussi les ajours du triforium de Saint-Sauveur à Bruges.

La fenêtre en triangle curviligne n'est pas rare en Flandre, aux xive, xve et xvie siècles (p. 313).

Les fenêtres en triplet de Saint-Nicolas à Gand, de Notre-Dame de Pamele à Audenarde, de Notre-Dame à Bruges et de l'église de Damme sont plus caractéristiques que celles de Dinant, citées à la p. 316.

En Belgique aussi, et notamment à Villers, l'appui des fenêtres est remonté, dans le bas côté des abbatiales voisin du cloître (p 400).

Parmi les gigantesques fenêtres de façade du pays il convient de citer celle de Dinant, large de plus de dix mètres (p. 473). Est-ce pour la soulager qu'elle n'était pas surmontée d'un pignon ? (p. 494).

Si le clocher de façade domine en Belgique (p. 498), ce n'est pourtant pas le cas dans la région scaldienne au xiiie et au xive siècle.

M. de Lasteyrie porte un jugement fort sévère sur la tour de la cathédrale d'Anvers (p. 539), qui passe pour l'une des plus belles du style gothique flamboyant. Il sera permis de ne pas y voir avec lui « un ensemble mal proportionné et une silhouette indécise ». L'étage octogonal et la flèche à clochetons paraissent bien correspondre aux intentions de l'architecte primitif et se retrouve dans le projet de plusieurs tours de même famille demeurées inachevées : à Malines, à Mons, à Zierickzee, sans doute aussi à Saint-Jacques à Anvers.

R. Maere.

N. Tillière. *Histoire de l'abbaye d'Orval.* Gembloux, Duculot, 1927. In-12, xi-275 p., ill. Fr. 12.50.

Digitized by Google

La première édition de cet ouvrage parut en 1897, et une seconde, plus réduite, en 1907 ; l'auteur en préparait un troisième tirage lorsque les troupes allemandes, de passage à Jamoigne en 1914, incendièrent sa maison et détruisirent ainsi son manuscrit. A l'occasion de la prise de possession d'Orval par des Trappistes français en 1926, le R. P. Canivez, O. Cist., a été prié par les héritiers de l'abbé Tillière de refaire le travail de mise au point. Pareille tâche est délicate et malaisée. Félicitons le R. P. d'avoir considérablement amélioré la synthèse de M. Tillière ; il a utilisé avec beaucoup de critique les sources éparses et s'est appuyé sur de multiples références bibliographiques ; en appendice, il a ajouté la liste des abbés et l'inventaire des manuscrits cisterciens belges conservés à la Trappe de Tamié, en Savoie (il signale, entre autres, l'existence de la *Vita Bernardi* d'Orval, ms. capital du XIIe siècle, que l'on croyait perdu).

Orval souffrit énormément, au cours des siècles, de sa situation géographique : située aux confins de plusieurs états qui vivaient en mésintelligence perpétuelle, la communauté passa plusieurs fois de la richesse (vaste domaine et exploitation de forges) à l'extrême pauvreté. Quelques prélats se signalèrent par des qualités supérieures, relevant Orval de sa décadence matérielle et morale. Bernard de Montgaillard (1605-1628) fut une personnalité de premier plan.

La lecture de l'ouvrage nous a suggéré quelques remarques que nous nous permettons de signaler à l'auteur en vue d'une future édition. Il y aurait intérêt à subdiviser clairement les sources archivistiques et les documents littéraires ; de même l'énumération sommaire des sources archéologiques serait souhaitable. Une étude architecturale mieux fouillée mènerait à des conclusions plus précises quant à la date d'érection de l'abbatiale romano-gothique et quant aux influences qu'elle subit des écoles cisterciennes et bourguignonnes. Les plans de l'architecte Dewez, qui construisit un nouveau cloître au XVIIIe siècle, existent encore ; ils sont conservés aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles. Les productions picturales du frère Abraham firent l'objet d'une étude de Namur (*Annales de l'Académie Archéologique de Belgique*, 1859, t. XVI, p. 254 svv.). La thèse soutenue, p. 17, que les « granges » cisterciennes auraient donné lieu à l'éclosion de groupements urbains devenus des communes devrait, pour être acceptée, s'appuyer sur plusieurs exemples suffisamment décrits. Parmi les causes qui favorisèrent l'introduction du jansénisme, ne faudrait-il pas étudier l'influence possible de l'abbé Bentzeradt (1668-1707) lui-même, qui fut en relation avec l'abbé de Rancé et doit être compté parmi les admirateurs de l'austère réformateur du XVIIe siècle qui ne cachait pas ses sympathies pour certaines tendances jansénistes ? Enfin la liste des abbés pourrait être précisée et complétée après examen des chartriers et cartulaires luxembourgeois. Ces quelques critiques n'enlèvent rien aux éloges décernés au R.P. qui a assumé la besogne ingrate de reviser le travail d'un autre. Ajoutons que l'ouvrage, écrit dans un style alerte et élégant, se lit agréablement.

J. LAVALLEYE.

Digitized by Google

R. P. ANTONIN DE L'ASSOMPTION. *Les origines de l'Ordre de la Très Sainte Trinité d'après les documents.* Rome, 1925. In-12, 168 p., ill. F. 40.

Les origines de l'ordre de la Sainte Trinité institué par S. Jean de Matha et S. Félix de Valois pour la rédemption des captifs, n'ont pas encore été scientifiquement étudiées. Les auteurs se sont bornés jusqu'ici à exploiter les diverses relations de la vie des fondateurs qui ne sont que des compilations hagiographiques ; aussi la légende et parfois de grossières erreurs obscurcissent-elles les débuts de la congrégation trinitaire. Abordant à son tour le problème des origines, le R. P. a cru utile, avec infiniment de raison, de recourir à d'autres documents que des textes littéraires, aux sources d'archives. La fréquentation des dépôts d'archives du Vatican, de Paris, de Marseille, de Madrid, de Barcelone et des maisons de son ordre lui a permis de recueillir une très vaste moisson : 17 bulles pontificales dont 10 d'Innocent III, un grand nombre d'actes épiscopaux et de chartes de protection qu'il réunit sous la rubrique peu précise de « matériaux ou écritures publiques ». L'auteur signale ensuite 11 sources littéraires allant du XIIIe au XVIIe siècle ; il cite, enfin, comme documents archéologiques, 26 sceaux qu'il décrit minutieusement en appendice (p. 161-168).

Un historien ne peut se contenter du travail d'heuristique, il doit utiliser avec esprit critique les sources rassemblées. Le R. P. n'est pas à l'abri de tout reproche en cette matière. Les critères adoptés sont les suivants : les documents d'archives utilisés sont d'une authenticité indiscutable lorsque le lieu de leur conservation est soigneusement indiqué ; on peut ajouter foi aux compilations des auteurs, ce n'est qu'à partir du XVIIe siècle que les historiens sacrifièrent à l'exagération ; les sceaux constituent une source d'information remarquable, ils transmettent le souvenir exact d'un personnage ou d'un événement important.

On conçoit que, se basant sur de tels principes de critique, l'auteur conclut de l'examen de ces documents que l'ordre fondé en 1198 le fut à la suite d'une révélation divine expressément manifestée et contrôlée. Il trouve encore une confirmation de preuve dans la représentation d'une mosaïque du XIIIe siècle conservée à l'hôpital de S. Thomas de Formis à Rome et figurant le Christ entre deux captifs. Semblant ignorer les travaux de critique hagiographique publiés par les Bollandistes, le R.P. ne reconnaît pas un thème particulièrement utilisé en ces matières dans le fait de l'apparition aux fondateurs d'un cerf portant dans ses bois une croix rouge et bleue lors de l'érection du berceau de l'ordre à Cerfroid (dép. Aisne).

L'absence de contact avec la méthode hagiographique est surtout regrettable lorsque l'auteur aborde l'étude de la vie de Jean de Matha ; le sujet est traité suivant l'ancienne conception : toutes les vertus et qualités qu'un homme peut posséder sont reconnues au saint à un degré héroïque, et l'auteur ajoute : « ce que nous écrirons sur les vertus de notre principal fondateur, on doit l'appliquer pro-

Digitized by Google

portionnellement à notre saint père Félix de Valois » (p. 59) ! Signalons qu'au cours de ce chapitre, on pourra glaner quelques détails intéressants sur la fondation de monastères dans le midi de la France et en Catalogne.

En résumé, l'histoire scientifique des origines de l'ordre des Trinitaires est encore à faire ; le R. P. n'a pu réaliser cette œuvre, n'étant pas rompu au travail de critique des sources et à la méthode hagiographique ; il semble d'ailleurs prévenir lui-même le lecteur en déclarant (p. 6) : « Certes, nous n'affirmons pas que toutes nos conclusions ont une valeur mathématique, quelques-unes peut-être seront considérées comme seulement très probables ». Néanmoins, utilisé comme recueil de documents, l'étude du P. Antonin rendra de réels services ; en effet, 44 textes d'archives ou littéraires sont édités soigneusement (p. 80-160) et souvent reproduits en superbe phototypie ; un grand nombre de ces sources sont inédites, Deslandres n'ayant pas dépouillé les dépôts d'archives espagnols pour écrire son ouvrage sur l'ordre des Trinitaires. Le futur historien des Trinitaires saura gré au R. P. d'avoir rassemblé autant de matériaux précieux.

J. LAVALLEYE.

J. ROOSVAL. *Medeltida Skulptur i Gotlands Fornsal*. Med biträde av S. Hedlung. Stockholm, A. B. Gunnar Tisell, 1925. In-4, XVII-164 p. et XCVI pl. Kr. 45.

Le 26 juillet 1925 s'ouvrait à Visby le nouveau local du musée d'antiquités religieuses du Gotland, et la société des amis des antiquités gotlandaises fêtait son cinquantième anniversaire. A cette occasion M. J. Roosval, favorablement connu par de nombreux travaux sur l'archéologie de la Suède et du nord baltique a publié un *Festskrift*, qui groupe et commente les sculptures du moyen âge conservées dans le musée. Un résumé anglais accompagne le texte suédois et rend l'ouvrage accessible à un plus grand nombre de lecteurs.

Il ne s'agit pas ici d'une collection de pur intérêt local. Visby, chef-lieu d'une île aux riches carrières et au sol généreux, fut, du XIIe à la fin du XIVe siècle, l'une des grandes villes de la Hanse, l'émule de Lubeck et de Danzig, le grand port de relâche pour les bateaux qui se croisaient sur la Baltique, chargés de marchandises de l'Orient et de l'Occident. C. Enlart a décrit dans ses *Villes Mortes* cette cité déchue, dans laquelle le calme a succédé au mouvement d'autrefois. Des ruines y rappellent les dix-huit églises qu'elle comptait au temps de sa splendeur, et des épaves de sculpture provenant de la ville et de la banlieue s'y trouvent rassemblées. Elles révèlent, pour qui sait les comprendre, tout le passé du Gotland et les influences artistiques si diverses qui s'y sont croisées, et qui s'y manifestent parfois avec une netteté qu'on chercherait vainement ailleurs. M. Roosval

Digitized by Google

sait cela mieux que personne. Aussi ne pouvait-il laisser à son travail l'aridité d'un catalogue ordinaire. Il répartit les sculptures en des périodes nombreuses et bien définies, et il signale, pour chacune de celles-ci, en un exposé succinct, les caractéristiques principales, les courants artistiques dominants, et les œuvres marquantes d'architecture, de sculpture ou de peinture.

L'auteur néglige les églises en bois de la première moitié du XIe siècle et les pierres à inscriptions runiques. Leurs entrelacs à dragons se rattachent plutôt à l'art païen des Vikings, bien représenté dans le Gotland, mais trop ignoré encore. Par contre, quelques sculptures avec figures barbares, à têtes rondes, paraissent contemporaines des premières églises en pierre de la seconde moitié du XIe siècle, et ne sont pas sans analogie avec l'art primitif de tout le moyen âge occidental.

Les influences du décor autochtone se manifesteront fort tard dans les fonts baptismaux et les piscines d'autel (pl. IV-V) pour lesquels le Gotland fut un centre d'exportation, dans les supports de crucifix, les troncs, les potences pour couvercles de fonts (pl. XII, XVIII, XXXII, etc.), dont la Scandinavie conserve d'intéressants spécimens.

A l'époque (1090-1130) où l'église de Sigtuna se construit en Suède, le sculpteur gotlandais Hegwald, influencé par l'Angleterre et l'Allemagne, anime ses fonts de multiples figures humaines. Puis un autre travaille à Lund et se crée un style byzantinisant (1130-1170), introduit sans doute par la Russie (pl. VI). A ce moment aussi s'importent des Vierges (pl. X) de l'école du maître d'Étampes, le vieux sculpteur de la façade occidentale de Chartres. Un peu plus tard, l'influence du maître principal du portail royal de Chartres se manifeste à son tour, sous l'action des Cisterciens venus de Clairvaux en Champagne, qui fondent l'abbaye de Roma (1164) et introduisent des Vierges, comme celle de Viklau (pl. XIV).

Le musée possède aussi quelques belles œuvres des maîtres anonymes de l'époque « de transition » (1220-1260). Durant celle-ci, un courant, français d'origine (transept de Chartres, etc.), pénètre par l'entremise de la Westphalie et de la Saxe (Magdebourg, Freiberg). Quelques œuvres de ce groupe trahissent un atelier du Jutland, d'autres (pl. XXX) sont influencées par les chantiers de la cathédrale de Wells. C'est le moment où des marchands de Lubeck construisent Sainte-Marie de Visby, dont le chœur est consacré en 1225.

L'hégémonie de l'art français cause dans le développement artistique scandinave une certaine unité qui empêche la distinction nette entre l'art suédois et norvégien. N'empêche que la Baltique, soumise à des pénétrations diverses, manifeste des tendances fort variées. Parmi les sculptures de Visby de l'époque du « gothique jeune » (1260-1295), les unes trahissent le maître gotlandais de Öja, influencé par les portails ouest de Reims (pl. XXXIV), ou le maître de Hamra (pl. XLI) son disciple. Ailleurs il y aura des rappels de la sculpture saxonne de Naumbourg, de celle de la façade ouest de Wells, ou

Digitized by Google

même de l'art byzantin (pl. XLVI et XLVIII), auquel la frontière de l'est restait ouverte.

L'époque du « gothique développé » (1295-1330) est marquée par une prédominance française caractérisée. L'université de Paris attire à ce moment les étudiants scandinaves, et Étienne de Bonneuil travaille au portail sud de la cathédrale d'Upsala. Signalons les statues du maître de Bunge (pl. L) aux draperies dissimulant le corps, aux visages nobles et vivants, encadrés par une chevelure bouclée. L'auteur le considère comme un gotlandais, éduqué dans les ateliers de France.

Le « contra-gotiken » (1335-1360) est une réaction bourgeoise contre la distinction de l'époque antérieure. Mais la date flottante des sculptures permet ici moins de précision que pour les monuments d'architecture. Cologne, la Westphalie, la Saxe, pénètrent l'œuvre du maître de Ala, plus fin, plus raffiné (pl. LXVII) et du maître de Bäl, chez lequel perce une pointe d'humour populaire.

En 1361, le sac de Visby, par Waldémar le Mauvais de Danemark, porta un coup mortel à la prospérité de la ville. Par le fait son musée sera moins riche pour les derniers temps du moyen âge. Quelques sculptures de l'époque de la reine Marguerite (1370-1410) et de l'union de Calmar (1397) trahiront l'école du maître hambourgeois Bertram, ou rappelleront Parler, sculpteur à la cathédrale de Prague (pl. LXXXI). En 1348 l'université de Prague est fondée, et remplace désormais celle de Paris pour le nord baltique.

La réaction prolétarienne d'Engelbrecht marqua des tendances nouvelles (1410-1460) et correspond à la prédominance artistique de Lubeck et de Hambourg. Visby conserve des statues de l'atelier qui exécute des *misericordias Domini* ou Dieu de pitié, pour les églises des Brigittines, qu'on meuble à ce moment.

Lorsqu'en 1471, la victoire de Sten Sture à Brunkeberg affaiblit l'union avec le Danemark, le grand Saint Georges du lubeckois Berndt Notke à Stockholm rappela cette victoire en un langage bas-allemand. Visby possède un grossier saint Georges contemporain de celui de de Baerze à Dijon. Elle en conserve un autre de l'époque agitée (1460-1500) où l'art du nord baltique, qui va se dissoudre, se laisse pénétrer par un esprit hiératique.

Durant les années suivantes (1500-1530) il y a tendance à dépasser les visées de l'art gothique (Ultra-gotiken), sans l'intervention d'un courant italien. Cette époque a laissé peu de souvenirs dans le Gotland. Assez pourtant pour trahir sa dépendance du Danemark, et parfois un retour vers la rudesse, propre alors aux campagnes de Suède.

Nous ne critiquerons pas M. Roosval lorsqu'il cherche à déterminer avec une précision extrême l'âge et les auteurs des sculptures qu'il décrit. Nous ne le jugerons pas davantage lorsqu'il s'écarte sur ces questions de l'opinion de C. R. af Ugglas ou de quelque autre archéologue distingué. Nous dirons seulement, en terminant, que mainte grande ville souhaiterait pour son musée un catalogue aussi

Digitized by Google

savant,aussi suggestif et aussi richement illustré, que celui du modeste mais intéressant musée de Visby.

R. MAERE.

K. HAMPE. *Die Aktenstücke zum Frieden von S. Germano* 1230. (*Mon. Germ. hist.* Epistolae selectae. T. IV.) Berlin, Weidmann, 1926. In-8, XIII-124 p. M. 7,20.

Nous n'étions jusqu'ici qu'imparfaitement renseignés sur les préliminaires de la paix de San Germano conclue le 23 juillet 1230 entre le légat de Grégoire IX et Frédéric II. On saura gré à M. Hampe d'avoir réuni une série de documents dispersés dans divers recueils et surtout des pièces inédites qu'il a réussi à découvrir. Son livre contient les lettres du cardinal Thomas de Capoue adressées au pape, quarante-trois actes extraits des registres pontificaux, des exercices de style émanant vraisemblablement d'un scribe de la la suite du légat, des documents permettant de tirer au clair les dernières négociations qui aboutirent à l'évacuation des États de l'Église et à la signature de la paix. A parcourir les uns et les autres, on appréciera beaucoup mieux les dessous de la politique tant pontificale qu'impériale.

G. MOLLAT.

FR. SCHNEIDER. *Kaiser Heinrich* VII. Greiz et Leipzig, Bredt et Seifert, 1924-1926. 2 vol. in-8, VIII-76 et VIII-140 p.

Les deux livraisons de l'ouvrage de M. Schneider ont trait à l'histoire de l'empereur Henri VII, depuis son élection jusqu'à sa mort. L'auteur se propose, dans la dernière, de tracer un portrait de son personnage, d'apprécier sa politique et de publier quelques documents inédits.

On imaginera sans peine que M. Schneider ne pouvait pas nous apporter du nouveau sur Henri VII dont le règne a été étudié dans le détail par divers historiens. Son mérite consiste à avoir présenté une synthèse très claire de tout ce qui a été déjà écrit sur le sujet. Il a bien mis en évidence le caractère chevaleresque de l'empereur, épris de justice, soucieux de rendre à l'Italie la paix que troublaient des luttes intestines. La résistance que lui opposèrent Crémone et Brescia agit profondément sur lui. D'« ange de paix » il se transforma en conquérant farouche, voire cruel. Toutefois, s'il châtia durement les rebelles, il se calma quelque peu dans la suite. Au reste sa victoire, chèrement achetée,ne lui laissa plus d'illusions ; elle le stimula à se hâter vers Rome et à y recevoir la couronne impériale. A peine Henri VII eut-il été sacré que sa nature ardente reprit le dessus et lui sug-

Digitized by Google

géra le dessein de faire triompher ses droits méprisés par Florence. On sait comment son équipée s'acheva par un désastre.

G. MOLLAT.

P. GLORIEUX. *Les premières polémiques thomistes.* I : *Le Correctorium Corruptorii « Quare ». Édition critique.* (Bibliothèque thomiste. T. IX.) Le Saulchoir (Kain), Revue des sciences philosophiques et théologiques, 1927. In-8, LVI-451 p. Fr. 50.

L'édition critique de la littérature des *Correctoria* contribuera dans une notable mesure à mieux faire connaître le détail des disputes doctrinales du XIIIe siècle et des vicissitudes du thomisme naissant. On sait que Guillaume de la Mare, disciple de S. Bonaventure, avait écrit vers 1277-1278 un *Correctorium fratris Thomae* dans lequel il critiquait une bonne centaine de thèses de S. Thomas qui lui semblaient opposées à la saine doctrine traditionnelle. Cet écrit suscita diverses répliques de la part des disciples du Docteur Angélique : la critique de Guillaume, ironiquement appelée *Corruptorium*, se vit opposer des *Correctoria Corruptorii*. Le plus important de ceux-ci est le *Correctorium Corruptorii « Quare »* : il contient la réfutation de tous les articles du Maître franciscain et reproduit en son entier le texte de ce dernier.

Le *Correctorium « Quare »* avait été imprimé plusieurs fois du XVIe au XVIIIe siècle, mais toutes ces éditions, d'ailleurs peu sûres, ne sont plus guère abordables pour la majorité des travailleurs. Une réédition critique était hautement souhaitable. Elle a été faite d'après 5 mss choisis parmi les 12 mss connus ; le ms. O (*Vatic. Ottob. lat.* 184), de la fin du XIIIe siècle ou, au plus tard, du début du XIVe, car il est certainement antérieur à la canonisation de S. Thomas, a servi de base. Ce choix est le résultat d'une minutieuse étude comparative des mss, qui mériterait de servir de modèle aux éditeurs de textes qui ont à faire une sélection, souvent bien embarrassante, parmi un nombre de mss plus ou moins considérable. Signalons au plus bref la double conclusion de M. Gl. : 1) Le *Correctorium « Quare »* doit avoir connu deux rédactions successives ; O paraît être le meilleur témoin de la rédaction originale : lorsqu'il diffère des autres mss, sa leçon, si elle ne s'impose pas comme la meilleure, est toujours bonne. Presque tous les autres mss, sinon *tous* les autres, car les expressions de M. Gl. manifestent quelque imprécision (cfr p. XXXVIII, XLII et XLIV), témoigneraient d'« un remaniemnet qui aurait eu pour but de compléter, unifier et retoucher en quelques détails l'ouvrage primitif » (p. XXXVIII) : il existe en effet entre O et les autres mss des divergences trop notables pour pouvoir être considérées comme de simples fautes ou gloses de co-

Digitized by Google

pistes. 2) La rédaction originale elle-même est vraisemblablement due à deux mains : la première aurait écrit les articles 1 à 76, la deuxième les articles 77 à 105. La réfutation des articles 106 à 118 de Guillaume de la Mare est le fait de la seconde rédaction et la différence porte surtout sur quelques formules caractéristiques. En développant ses vues, M. Gl. ne manque pas de faire quelques hypothèses, parfois peut-être un peu risquées ; dans l'ensemble toutefois ses considérations, intéressantes à plus d'un titre, ne sont pas sans valeur et témoignent d'une étude pénétrante et consciencieuse.

La question de l'auteur du *Correctorium* « *Quare* » a été résolue d'une manière très satisfaisante. Après avoir éliminé quelques noms cités parfois, M. Gl. prouve positivement, par des arguments de critique externe et interne, que l'auteur est un Dominicain et un Dominicain anglais, et, se basant sur la ressemblance entre certains passages du Correctorium et plusieurs propositions condamnées le 30 avril 1286 par J. Peckham, propositions qui sont certainement de Richard Clapwell, il conclut que celui-ci est « le seul nom qui s'affirme et semble presque devoir s'imposer » (p LV). Il corrobore ainsi une hypothsèe émise déjà plus ou moins timidement par un bon nombre d'historiens de la littérature médiévale. On regrette seulement que, quand il s'agit de déterminer l'auteur dú Correctorium, M. Gl. ne tienne plus guère compte de son hypothèse des deux rédactions et des deux mains de la rédaction primitive. Quelle est la part exacte de R. Clapwell ? Quels sont les autres auteurs qui pourraient avoir joué quelque rôle dans la rédaction définitive du *Correctorium* ? Questions peut-être insolubles, mais qu'il conviendrait néanmoins de poser franchement et distinctement. Ne faudrait-il pas davantage se souvenir ici que, d'après les témoignages externes, il y a « trois ouvrages, notamment des *Correctoria*, pour lesquels les compétiteurs sont au nombre de six (p. XLV) ?

Aloïs VAN HOVE.

A. GAL. *Die Summa legum brevis levis et utilis des sogenannten Doktor Raymundus von Wiener-Neustadt.* Weimar, H. Böhlaus, 1926. In-8, 732 p. M. 27.

Le professeur de Vienne, Alexandre Gál, a mené à bonne fin la tâche ingrate et difficile de l'édition de la *Summa Legum brevis levis et utilis* attribuée à Raymondus de Wiener-Neustadt. La publication se rattache au plan général, conçu par l'Académie des sciences de Vienne, de rechercher les origines de l'introduction du droit étranger en Autriche.

La *Summa* est un ouvrage basé sur le droit romain, divisé en trois livres, sur le modèle des *Institutes* de Justinien (*personae, res, actiones*), sans que celles-ci cependant soit citées une seule fois expressément au cours de l'ouvrage. Son genre la rapproche de ce que l'on

Digitized by Google

a appelé littérature populaire, *Summae pauperum* ou *minorum*, ouvrages brefs, simples et clairs, pratiques, *brevis, levis et utilis*, négligeant les longues controverses et les renvois innombrables aux sources. Un quatrième livre, *De vita et honestate clericorum*, est une addition postérieure, de 1428, d'après un synode provincial de Prague. L'éditeur, pour ce motif, ne le publie point.

Lapremière rédaction de l'œuvre est inconnue ; nous n'en possédons qu'un remaniement postérieur, auquel des additions ont été faites et qu'il n'est pas toujours facile de discerner. L'éditeur nous en donne un texte complet, sans prétendre déterminer les additions postérieures, dans le texte latin et dans la version allemande ancienne faite en Autriche. Malgré les différences de texte, — l'œuvre se rencontre sous deux formes de rédaction, — malgré toutes les variantes, l'édition est d'une clarté remarquable, grâce à des procédés techniques de premier ordre. La généalogie des manuscrits a fait l'objet d'études minutieuses.

Le problème de la filiation des sources semble insoluble. Les commentateurs du droit romain et ceux du droit canonique ont été utilisés, incontestablement. Mais lesquels ? Dans un ouvrage abrégé on trouve beaucoup de textes qui sont devenus des lieux communs, qui se retrouvent chez beaucoup d'auteurs, sans qu'on puisse prouver une utilisation directe d'aucun d'entre eux. L'auteur a le courage de ne pas vouloir résoudre des questions insolubles. Pour ne parler que des écrivains ecclésiastiques, on a prétendu que le traité du mariage de la *Somme* avait été repris de l'œuvre abrégée de Jean Andreae sur le même sujet, à moins qu'il n'ait utilisé la *Summa Monaldi*. Pour le droit successoral, on a le choix entre l'Hostiensis et la *Flos testamentorum* de Rolandinus ; pour les contrats de mariage (biens) la source est peut-être la *Summa* de l'Hostiensis, à moins que ce ne soit la *Summa Monaldi* et l'*Astesana*. Par contre, il semble établi que les écrits politiques dépendent du traité de Gilles de Rome *De regimine principum*.

Plus importante est la question des rapports de la *Somme* avec le droit allemand. On a cru que son auteur était de Wiener-Neustadt, ce que viendraient confirmer les allusions au droit de cette ville. Celles-ci se retrouvent dans la *Somme*, mais seulement dans des additions postérieures. On a vu dans le traité des allusions continuelles au droit germanique, notamment à celui de l'Autriche. C'est au droit polonais qu'il est fait allusion, au dire du professeur Gál, tandis que certaines allusions à la situation des lieux semblent indiquer une ville italienne. D'ailleurs, le fait n'est pas douteux, la *Summa* a été en usage en Autriche et sa traduction allemande, bien postérieure du reste, trahit une origine autrichienne.

On ne peut dater l'œuvre que très approximativement. Elle ne peut être antérieure au traité du mariage de Jean Andreae, qui écrivit au commencement du XIVe siècle. Elle ne peut être postérieure à 1428, date de l'addition du IVe Livre, peut-être même aux années 1400.

Quant à l'auteur, c'est l'ignorance absolue. Le doctor Raymundus

Digitized by Google

est inconnu. Qu'il soit de Wiener-Neustadt, cela n'a aucun fondement. Certaines inscriptions des manuscrits, d'ailleurs sans valeur, l'appellent Parthenopeus, du nom de la ville de Naples, Neapolis. Conclure de là qu'il est d'une *Nova civitas*, que celle-ci est Wiener-Neustadt, c'est de la pure fantaisie. L'œuvre est peut-être polonaise, à moins que, dans sa première rédaction perdue, elle soit italienne.

Récemment, dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung, Germ. Abt.* 1927, t. XLVII, p. 821 svv., E. Landsberg a attaqué ces conclusions. et a soutenu que la *Summa Raymundi* primitive perdue a été composée vers 1310 par un Napolitain du nom de Raymond. L'ouvrage a été remanié par un Allemand en Autriche, probablement à Wiener-Neustadt entre les années 1310-1340. La solution du problème dépend d'une question d'usage et de dépendance de sources, fort délicate à trancher.

On félicitera l'auteur, malgré le résultat plutôt négatif de ses recherches, de la lumière qu'il a jetée sur un texte qui a occupé les historiens du droit les plus en vue,et d'avoir écarté des solutions trop simplistes.

Alphonse VAN HOVE.

R. GUILLAND. *Essai sur Nicéphore Grégoras. L'homme et l'œuvre.* Paris, Geuthner, 1926. In-8, XL-308 p. F. 50.

IDEM. *Nicéphore Grégoras. Correspondance.* Texte édité, traduit et annoté. Paris, Les Belles Lettres, 1927. In-8, XXIII-392 p.

Bien des clartés nous manquent encore sur l'histoire de Byzance, mais pour nulle autre période sans doute elles ne nous font plus défaut que pour celle qui va de la restauration des Paléologues à la chute de Constantinople. Tout récemment encore, M. N. Baynes ne se justifiait-il pas d'avoir restreint aux années 324-1204 le cadre d'un excellent petit livre en alléguant, entre autres raisons, que bien des progrès restaient à faire dans l'exploration des deux derniers siècles d'existence de l'empire byzantin avant que l'historien ne sentît le sol ferme sous ses pas (*The Byzantine Empire*, p. 10. Londres, 1925) ?

M. G. revendique pour le XIVe siècle byzantin une grandeur au moins égale à celle du siècle des Comnènes, tant du point de vue de la civilisation byzantine que de celui de la civilisation européenne en général. Une pléiade d'écrivains y brille par une science qui veut s'étendre à toutes les branches du savoir : citons Théodore Métochite, Jean Cantacuzène, Thomas Magistros, N. Choumnos, D. Cydonès, le philosophe Joseph, N. Cavasilas, Philothée ; il suffit d'y replacer les noms de Grégoire Palamas et de Grégoire Akindynos pour le faire apparaître comme un temps de grande activité théologique ; enfin c'est une époque qui joint au culte de la littérature antique le

Digitized by Google

goût des sciences exactes, qui se met à apprécier les méthodes expérimentales et qui prépare ainsi les générations dont le fructueux contact avec l'esprit occidental déclenchera, pour une part, au siècle suivant, le mouvement d'idées de la Renaissance.

Parmi les personnalités éminentes de ce siècle, Nicéphore Grégoras qui, depuis les travaux de Boivin au début du XVIIIe siècle, n'avait plus rencontré d'historien, est un des plus représentatifs, et par sa culture universelle, — bien qu'il nous soit surtout connu par son *Histoire romaïque*, — et par le rôle qu'il joua dans la controverse palamite. Représentatif de son époque, Grégoras l'est au vrai sens du mot ; il la résume en lui avec ses qualités et ses défauts, ses idées et ses aspirations. Car, comme M. G. le reconnaît avec une claire vision des perspectives doublée d'une belle franchise, les idées de Grégoras ne sont pas, en général, très originales, et son œuvre, si importante soit-elle, est moins intéressante à étudier que l'époque où elle parut.

I. La vie de Grégoras, sa formation intellectuelle, son caractère : tels sont les chapitres qui se partagent la première partie de l'*Essai sur Nicéphore Grégoras*. Né vers 1295 à Héraclée de Pont, Grégoras meurt à Constantinople vers 1360. Le principal tournant de sa vie se place en 1341 : cette année marque à la fois son entrée décisive dans le camp des adversaires de Palamas, et l'accession au trône de l'usurpateur Jean Cantacuzène, dont le dévouement aux Hésychastes va conférer aussitôt un caractère politique à la querelle religieuse déclenchée par le moine Barlaam en 1340 et entraîner par ricochet les malheurs de Grégoras, jusque-là très en cour, et sous Andronic II (†1328) et sous Andronic III (1328-1341). Initié à la grammaire, à la rhétorique, à la philosophie et à la théologie par son oncle Jean, métropolite d'Héraclée de Pont, Grégoras arrive à vingt ans dans la capitale, au moment où celle-ci connaît une brillante renaissance, littéraire et scientifique, dont M. G. esquisse le tableau. Grammaire, philologie, rhétorique, histoire, philosophie, poésie profane et religieuse, exégèse, hagiographie, tous les genres littéraires sont cultivés avec ferveur, cependant qu'on assiste à une véritable renaissance de l'astronomie, qui se partage maintenant la faveur, sur le terrain des sciences, avec les mathématiques, la physique et l'acoustique. Passionné lui-même pour l'étude, Grégoras a le rare bonheur, en débarquant à Constantinople, d'être introduit auprès du patriarche Jean Glycys et du grand logothète Théodore Métochite. Avec le premier, il développera sa formation littéraire ; le second lui communiquera le goût des sciences ; tous deux l'introduiront auprès d'un prince ami des savants et dans les cercles de lettrés ; les qualités de l'étudiant feront le reste pour une renommée qui ne tardera guère et que justifiera un savoir encyclopédique. A la différence de ses plus illustres contemporains, Grégoras, auquel il manque, avec la connaissance du latin, le moyen d'entrer en contact avec la culture occidentale, est destiné à rester exclusivement « un Hellène de cœur et d'esprit » ; mais, comme la généralité d'entre eux, le désir de plaire l'inféodera trop souvent aux procé-

Digitized by Google

dés d'école de la sophistique et aux fausses beautés de la rhétorique. « Curieux mélange de qualités réelles et de graves défauts, conclut M. G., qui ne font pas de lui un écrivain éminent, mais qui ne l'empêchent pas d'être l'un des esprits les plus intéressants de la Byzance du XIVe siècle » (p. 90). Un beau caractère aussi, quoi qu'en ait pensé Dräseke, car, s'il eut, bien caractérisée, la naïve vanité de l'homme de lettres qui a réussi, Grégoras paya d'épreuves bien dures le périlleux honneur d'avoir des idées qui n'étaient pas celles du basileus et la noble fierté d'y rester fidèle jusqu'à sa mort.

Je doute que Grégoras eût approuvé qu'on distinguât dans son œuvre deux parties ; l'une, littéraire, et l'autre, non littéraire. Mais bref ! L'important est que M. G. ait catalogué, et, à l'occasion, rapidement analysé dans la seconde partie de son ouvrage, toutes ses publications. Elles sont étudiées dans une succession logique qui, en gros, se trouve être l'ordre chronologique dans lequel Grégoras aborda les sciences qui en font l'objet : grammaire et critique littéraire, rhétorique, philosophie, histoire, correspondance, sciences et théologie. Un travail préliminaire s'imposait : celui d'écarter les morceaux inauthentiques ; chaque fois qu'il était nécessaire, il a été fait avec soin.

Des ouvrages de grammaire et de critique littéraire qu'on a attribués à Grégoras, M. G. ne retient que l'opuscule *Sur la Grammaire*. L'examen des œuvres de rhétorique, très nombreuses (exercices d'école, éloquence d'apparat, pamphlets, vies de saints et de personnages connus) occupe longuement l'auteur qui conclut que, fils de son siècle, Grégoras gâta l'œuvre qui lui assura la célébrité de son vivant, par un goût exagéré de la rhétorique qui l'amena bien souvent à négliger le fond pour la forme. Philosophe, Grégoras le fut par occasion ; toutefois, si ses idées philosophiques n'ont que peu, ou pas, d'originalité, elles sont un témoin de la lutte que se livraient alors les partisans de Platon et d'Aristote. Rallié aux premiers, Grégoras emprunte cependant au Stagyrite certaines théories, surtout celle de la valeur scientifique de l'expérience. Un des meilleurs chapitres du livre est celui où M. G., étudiant Grégoras historien, s'efforce de dégager sa conception et sa philosophie de l'histoire, ainsi que la méthode et les sources de l'*Histoire romaïque*, qui couvre les années 1204 à 1359. Ici encore, nombreux et graves sont les défauts de l'œuvre du rhéteur devenu historien. Mais M. G. plaide les circonstances atténuantes en rappelant dans quelles conditions elle fut composée ; dans l'utilisation d'une œuvre qui, avec celle de Cantacuzène, est la source unique de l'histoire byzantine pour la période de 1320 à 1360, l'historien ne pourra que tirer profit de ces observations critiques. Après quelques pages sur la correspondance de Grégoras, M. G. examine enfin son œuvre scientifique et théologique. De la première, on retiendra surtout le traité sur la date de Pâques, qui place son auteur parmi les précurseurs de la réforme grégorienne ; sur la seconde, M.G. a passé rapidement, trop rapidement à notre gré, mais cette réserve que nous regrettons est, pour une part, l'effet d'une prudence louable qui attend de

Digitized by Google

mieux connaître l'ensemble des documents relatifs à la querelle palamite.

En bref, l'ouvrage de M. G. est une contribution de valeur à l'histoire du XIVe siècle byzantin. Elle est pourvue d'une table des mss des œuvre de Grégoras, d'un index final des noms et matières ; des sommaires analytiques précèdent les chapitres. La note 2 de la p. 56 s'éclairera par un recours aux notes que F. Fuchs a rassemblée sur l'*ἐγκύκλιος παιδεία* dans *Die höheren Schulen von Konstantinopel im MA.* (Byzantinisches Archiv, fasc. 8), p. 41 et svv. P. 115, on renvoie le lecteur, à propos du texte grec du *Sur la Grammaire*, à l'édition des *Questions* de Moschopoulos, publiée à Bâle en 1640 ; or la table bibliographique renvoie uniquement à une édition de ce même ouvrage, semble-t-il, mais parue à Milan en 1493 (?). On lira le chapitre traitant de la correspondance en tenant compte de la note de la p. XI. Enfin, p. 295, l. 1, on lira XIe s. au lieu de XIIe s.

II. La lettre ressortissait à un genre littéraire fort en honneur au XIVe s. ; comme ses contemporains, Grégoras s'y exerça. De son activité épistolaire, il nous reste cent soixante et une pièces, dont vingt-trois seulement étaient connues avant la publication de Bezdeki (1924) qui en porta le nombre à cent six ; les recherches de M Guilland y ont ajouté cinquante-cinq nouvelles pièces. Utile pour la connaissance de la vie de Grégoras, la correspondance de celui-ci est surtout précieuse par la lumière qu'elle jette sur l'époque ; malheureusement, elle est presque toute entière antérieure à 1345 : c'est dire qu'elle n'éclaire que peu la période la plus intéressante de la vie de son auteur, celle où, engagé à fond dans la querelle palamite, il est en butte aux persécutions de Jean Cantacuzène.

Le deuxième volume de la Collection byzantine, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, où M. Guilland la rassemble, s'ouvre par une introduction qui résume la vie et l'œuvre de Grégoras, critique l'édition de Bezdeki, définit l'importance des textes édités et renseigne le lecteur sur leur tradition manuscrite, et s'explique sur la méthode de publication adoptée. Suivent les 161 lettres de Grégoras, en cinq groupes : lettres écrites avant 1330 ; entre 1330 et 1340 ; entre 1340 et 1350 ; après 1350 ; lettres de date incertaine, puis 21 lettres lui adressées. M. G. ne pouvait songer à éditer intégralement ces textes ; il s'est borné à reproduire, avec traduction française en regard, ceux « qui offraient vraiment des renseignements de valeur sur Grégoras, sur sa correspondance ou sur son siècle » ; le reste est résumé ; textes et résumés sont, à l'occasion annotés. Une troisième partie rassemble, sur les correspondants de Grégoras, des notices qui complètent ou corrigent heureusement celles de Krumbacher. Quatre index terminent le volume.

Le style ampoulé et prolixe de la plupart des lettres de Grégoras est peu en harmonie avec nos goûts modernes d'Occidentaux. On saura d'autant plus gré à M. Guilland de s'être astreint à les dépouiller toutes et à en éditer un bon nombre, pour une meilleure connaissance du genre littéraire auquel elles appartiennent ainsi que des faits qu'elle attestent ou éclairent. Pour apprécier sa traduction,

Digitized by Google

on tiendra équitablement compte de la difficulté qu'on éprouve à mettre en français des compositions d'un caractère aussi recherché. Une prochaine fois, M. G. ne reverra-t-il pas avec plus de soin les épreuves des feuilles de grec?

R. DRAGUET.

The Anonimalle Chronicle, 1333-1381, éditée par V. H. GALBRAITH. (Publications of the University of Manchester. N° CLXXV ; Historical Series, n° XLV.) Manchester, University Press, 1927. XLIX-216 p. Prix : 18 s.

Cette chronique anonyme fut rédigée en français à l'abbaye Sainte-Marie d' York. Trois scribes différents l'ont transcrite dans le dernier quart du XIVe siècle, comme le prouve l'examen paléographique du manuscrit d'où elle est tirée. Ce manuscrit est la propriété de Sir William Ingilby, de Ripley Castle (Yorkshire). La chronique nous fournit quelques détails dignes d'intérêt sur les événements contemporains. La partie qui comprend les années 1376-77 à 1381 est la plus originale, et l'information qu'elle apporte à l'historien sur les faits de guerre de l'époque n'est pas à dédaigner. Toutefois, un grand nombre de noms propres sont estropiés et la chronologie laisse souvent à désirer. Le texte a été édité avec le plus grand soin. Une excellente introduction renseigne le lecteur sur l'abbaye de Saint-Marie d' York, sur le manuscrit, les sources, la composition et la valeur historique de la chronique (p. XIII-XLIX). Deux pages du manuscrit sont reproduites en fac-similé.

L. GOUGAUD, O. S. B.

Biblioteca Bio-bibliografica della Terra Santa e dell' Oriente Francescano. T. V(1346-1400), publié par G. Golubovich. Quaracchi, Collège St-Bonaventure, 1927. In-4, x-441 p.

Avec une régularité qui ne se démentit pas, les volumes publiés depuis 1906 sous la direction du P. Golubovich se succèdent, formant dès à présent une collection monumentale qui fera date dans l'historiographie franciscaine. Rien que depuis la guerre huit volumes imposants ont paru ; plusieurs autres sont annoncés et paraîtront probablement cette année encore, contribuant à glorifier, dans leur domaine, le septième centenaire du Poverello d'Assise.

Dans les pages de ce cinquième volume revit, avec l'habituelle exactitude de lieux, de dates et de noms, toute l'activité missionnaire franciscaine de la seconde moitié du XIVe siècle, en Palestine, dans le Nord de l'Afrique et en Extrême-Orient. Impossible de donner une idée d'ensemble de la riche moisson que nous offre l'auteur :

Digitized by Google

nominations épiscopales, relations de martyres, mouvements vers l'union des Églises, croisades, récits de voyages et de pèlerinages aux lieux saints, détails sur le pèlerinage de Ste Brigitte à Jérusalem, sur l'abjuration de Jean V Paléologue, sur la part que prit le Fr. Jean Dardel à la libération du roi Léon V d'Arménie, prisonnier des Sarrasins ; renseignements bio-bibliographiques fort curieux, sur le Fr. Turmeda qui, en 1387, passa à l'islamisme, et fut comblé d'honneurs par le sultan de Tunis. Deux appendices terminent le volume ; dans l'un, l'auteur nous donne une série d'itinéraires de Terre-Sainte, des formulaires pour processions, datant du XIVe siècle ; dans le second, des notices historiques sur les divers couvents franciscains de l'île de Crète, puisés dans l'ouvrage de Gerola, *Monumenti Veneti nell' isola di Creta.*

Ces quelques détails donneront une idée de la richesse de cet ouvrage. Comme dans les autres volumes de la collection, les tables d'usage ne font pas défaut.

F. WILLOCX.

K. RIEDER. *Regesta episcoporum Constantiensium. Regesten zur Geschichte der Bischöfe von Constanz von Bubulcus bis Thomas Berlower.* (Hrsg. von der Badischen historischen Commission.) T. III (1384-1436). Innsbruck, Wagner, 1913-1926. In-4, 424 p. M. 12,80.

Le troisième volume des *Regesta Episcoporum Constantiensium* comprend plus de 3.000 numéros (6733-9783). Chronologiquement, il s'étend de 1384 à 1436, de l'épiscopat de Mangold de Brandis à celui de Frédéric II de Zollern, mort le 29 juillet 1436 : période obscure et difficile à débrouiller pour l'historien à cause d'une situation fort trouble et des complication amenées par le schisme.

Le schisme est représenté par des évêques des deux obédiences, l'obédience d'Avignon par Mangold de Brandis et Henri Bayler ; l'obédience de Rome par Nicolas de Riesenburg et ses successeurs jusqu'au gouvernement de Frédéric de Zollern (1434-1436), figure sympathique qui disparut d'une manière prématurée en 1436.

Sur la situation interne du diocèse de Constance, les *Regesta* apportent une foule de détails et des aperçus nouveaux, surtout pour l'époque d'Otton de Hachberg (1410-1434), durant laquelle la lutte fut vive entre l'évêque et son chapitre.

Au fur et à mesure que sera poursuivi le dépouillement des registres vaticans, il est inévitable que les travaux du genre de celui qu'a entrepris le Dr Rieder, bénéficient de quelques apports nouveaux plus ou moins considérables. Ainsi le *Repertorium Germanicum*, inauguré en 1916 par un volume consacré à Clément VII par M. Göller, fournira plusieurs pièces supplémentaires, entre autres, un acte fort intéressant du 20 avril 1387 pour Henri Bayler (Göller, p. 44). Henri Bayler, archidiacre de Cambrai, évêque de Constance (22

Digitized by Google

mars 1387), transféré par Clément VII à Valence-Dié (15 juin 1388), reste administrateur de Constance, puis devient évêque de Valet (27 mai 1390) ; jusqu'à sa mort (avant le 3 janvier 1421), il fut fidèle à Benoît XIII (Rieder, n° 6935 : 16 avril 1420, d'après Eubel, I, ed. altera, p. 237, note 6).

Mangold de Brandis, élu évêque de Constance le 27 janvier 1384, est pourvu par Clément VII le 22 oct. 1384 ; reçoit en commende l'abbaye de Reichenau et une dispense d'irrégularité, à la suite d'une supplique, le 23 oct. 1384 (Rieder, n° 6767 ; Göller, p. 107).

Nicolas de Riesenburg fut nommé par Urbain VI en 1384, avant le 7 juin, en compétition avec Mangold de Brandis, élu le 27 janvier 1384 par la majorité du chapitre, partisans d'Urbain VI aussi bien que de Clément VII (Rieder, n°s 6755 et 6740). Il est transféré au siège d'Olmütz (avant le 4 mai 1388) et a pour successeur à Constance Burcard de Hewen (Rieder, n° 7118 et 7164), lequel mourut 30 le sept. 1398 (Rieder, n° 7545).

Frédéric de Nellenburg, élu à l'unanimité le 16 oct. 1398, résigne quelques jours après (Rieder, n°7559). Fait bien significatif : Albert Blarer (1407-1410) et Otto de Hachberg (1410-1434), successeurs immédiats de Marquard de Randeck (1398-1406), doivent encore résigner.

Une table des noms de lieu, de personnes et des principales matières permet de mettre à profit la masse énorme de matériaux recueillis par le Dr Rieder.

F. Baix.

P. Groult. *Les mystiques des Pays-Bas et la littérature espagnole du seizième siècle.* (Université de Louvain. Recueil de travaux. fasc. 9.) Louvain, Uystpruyst, 1927. In-8, xi-288 p. F. 35.

Comme le titre l'indique,cet ouvrage contient les résultats d'une enquête sur l'influence exercée par les écrivains spirituels des Pays-Bas des xive et xve siècles sur les écrivains spirituels d'Espagne au xve siècle. Enquête largement conduite. Après s'être expliqué sur son projet dans l'introduction, M. G. consacre une première partie à la description générale de la littérature mystique des Pays-Bas et à l'étude de sa diffusion en Espagne. Quelques faits, diligemment recueilllis, attestent que certaines œuvres des mystiques néerlandais, comme l'*Imitation*, le *De quatuor novissimis* de Denys le Chartreux, Ludolphe, Zerbolt, Harphius et d'autres furent éditées, ou traduites, ou du moins introduites en Espagne. Ces indices font admettre comme probables a priori une influence des écrivains du nord sur les Espagnols.

Poussant plus avant son enquête, l'auteur aborde les premiers écrivains mystiques espagnols antérieurs à 1550. Une rapide revue de Cisneros et saint Ignace, d'après les travaux du P. Watrigant,

Digitized by Google

précède une étude plus approfondie du *Tercer Abecedario* d'Osuna. On y découvre l'influence plus ou moins accusée de Thomas a Kempis, de Mombaer et certaines ressemblances de doctrine et d'expression avec Jean Ruysbroeck.

Dans la période suivante, 1550-1600, M. G. procède de même. Une étude générale et de seconde main sur Louis de Grenade, sainte Thérèse et d'autres précède l'analyse d'un auteur de moindre rang, mais de grande valeur encore, Jean des Anges, O. F. M. Cet écrivain a largement utilisé ses prédécesseurs des Pays-Bas, spécialement Harphius et Ruysbroeck. Ces trois chapitres, solidement charpentés, sont les meilleurs de l'ouvrage.

Quelques remarques faites en courant. Wessel Gansfort ne s'appelait pas Jean (p. 38). M. G. ne paraît pas avoir bien bien mis en lumière l'originalité propre de l'école windesemienne (ch. III, p. 40 ss.) ; il ne suffit pas de dire qu'elle consiste dans une tendance pratique et méthodique ; il faudrait ajouter : dans l'exercice de la prière mentale. Une distraction malencontreuse fait appliquer à Gérard Zerbolt un texte de Thomas a Kempis concernant Radewijns (p. 64). Parlant longuement de Herph ou Harphius, l'auteur aurait pu laisser entendre qu'un doute sérieux subsiste sur l'authenticité de certaines parties au moins de la *Theologia mystica*. (M. VILLER, S. J., *Herphius ou Bourcelli?* RAM, t. III, 1922, p. 155 ss.) Quelques menues erreurs aussi concernant Jean Mombaer, qui ne fut pas le disciple immédiat de Thomas a Kempis, et son *Rosetum*, qui ne reçut les accroissements signalés, p. 95, que dans l'édition de 1510, et non dans celle de 1504. D'une expression d'Osuna, M. G. croit pouvoir conjecturer (p. 143) que le *Rosetum* fut traduit en espagnol. Le fondement est faible ; le *Rosetum*, dont la charpente est faite de vers mnémoniques, est intraduisible.

On trouvera peut-être que le travail de M. G. manque un peu d'unité et de proportions. A cause de l'éloignement, certaines enquêtes n'ont pu être poussées à fond et les résultats en sont assez maigres ; sur d'autres points l'étude est étendue et minutieuse. Tout compte fait, cette première exploration ouvre des voies et des horizons. Ce qui ne gâte rien, l'auteur écrit d'une plume alerte et se fait lire aisément.

P. DEBONGNIE, C. SS. R.

A. EEKHOF. *Jonas Michaëlius, Founder of the Church in New Netherland*. Leyde, A. W. Sijthoff, 1926. In-4, XI-148 p. avec planches et fac-similés.

Le fondateur de l'Église réformée de New-York possède désormais un spendide monument commémoratif. Il lui est consacré par M. le professeur A. Eekhof, directeur du *Nederlandsch Archief voor Kerkgeschiedenis*.

L'auteur et les éditeurs n'ont rien ménagé pour donner à leur

Digitized by Google

ouvrage tout l'éclat souhaitable ; les illustrations judicieusement choisies, de nombreux fac-similés en photogravure ou phototypie ont été exécutées avec un soin parfait.

Ce luxe extérieur était bien de mise. Car il ne s'agit pas seulement ici du premier ministre d'une Église locale, dont, au reste, nous n'apprendrons pas grand chose. Les événements auxquels il a été mêlé intéressent des milliers de lecteurs des deux côtés de l'Atlantique au moment où se célèbre le troisième centenaire de la métropole des États-Unis. Voilà pourquoi, sans doute, M. E. publie en anglais une étude dont presque toute la documentation et le sujet même sont néerlandais.

Il avait déjà fait connaître les premiers pionniers, qui, au début du XVIIe siècle, cinglèrent de Hollande vers la côte américaine et fondèrent sur la presqu'île de Manhattan cette Nouvelle-Amsterdam, qui deviendrait la capitale des États-Unis. Le présent ouvrage apporte des documents nouveaux, tirés des archives de la famille van Foreest et d'autres dépôts néerlandais, concernant B. J. Krol et surtout J. Michaëlius ; le principal est une lettre inédite et fort étendue, dans laquelle le ministre fournit des détails fort intéressants sur la naissante colonie de Nouvelle-Néerlande et sur les difficultés qu'il rencontre de la part du directeur Pierre Minuit.

Ces documents, publiés avec grand soin et accompagnés de la traduction anglaise, servent de base à une biographie qui semble bien contenir tout ce qu'on sait à présent sur le sujet. On y trouvera outre ce qui concerne les origines de New-York, des détails curieux sur le Staten-collegie (école latine) et sur l'université de Leyde.

Sans vouloir entrer dans les polémiques que les fêtes du tricentenaire ont suscitées au sujet de la nationalité des fondateurs de New-York, on s'étonnera que M. E. se contente de dire : « Manhattan Island was settled by the Dutch » et que sa bibliographie ne signale, sauf en ce qui concerne Jean Michiels, que des ouvrages hollandais ou américains.

L. WILLAERT, S. J.

ERIK WOLF. *Grotius, Pufendorf, Thomasius. Drei Kapitel zur Gestaltgeschichte der Rechtswissenschaft.* (Heidelberger Abhandlungen zur Philosophie u. ihrer Geschichte. Fasc. 11.) Tubingue, Mohr, 1927. In-8, v-124 p. M. 5.

Cet ouvrage est consacré à l'exposé des idées et de l'influence de trois des principaux représentants de la philosophie du droit à l'époque moderne : Hugo Grotius (1583-1645), Samuel Pufendorf (1623-1694) et Christian Thomasius (1655-1728). Quelle conception ces philosophes se sont-ils formée du fondement du droit et de la moralité ? Plus spécialement, comment ont-ils expliqué cette entité

Digitized by Google

juridique abstraite qui, sous le nom de *droit naturel*, domine et informe toutes les systématisations philosophico-juridiques ?

Erik Wolf fait profession d'historien et de sociologue plutôt que de philosophe. C'est à ce titre qu'il développe dans son introduction une théorie préjudicielle, qui revient dans tout l'ouvrage. Il distingue *l'idée* du doit naturel de ce qu'il appelle sa *forme réelle* (*Gestalt*). L'idée ou le concept philosophique du droit naturel a fait l'objet des méditations de philosophes de tous les temps : depuis Platon jusqu'à Kant, en passant par Gaïus, S. Augustin, S. Thomas, Leibniz et Rousseau. Comme réalité historique, le droit naturel n'a pris naissance qu'au XVIIe siècle. Le critère de son existence, c'est « la force constructive qui en émane, et la nouvelle vie intellectuelle qu'il a inaugurée. Celle-ci n'a commencé qu'à partir du moment où l'on a proclamé l'indépendance essentielle de l'homme vis-à-vis des prétentions métaphysiques de la scolastique. Comme forme historique, le droit naturel est non un objet de l'esprit, mais un état d'esprit. Depuis le XVIIe siècle, il a exercé une influence que jamais idée n'aurait pu avoir ».

Cette théorie, plutôt nébuleuse, cache d'étranges confusions. Elle suppose d'abord une notion toute spéciale de la vérité. Celle-ci n'est plus considérée comme produite par l'adéquation entre le concept et son objet, mais en fonction de la valeur toute pragmatique du concept lui-même, en tant qu'inspirateur d'action. Discuter cette opinion relève du domaine spécial de la critériologie. Contentons-nous de quelques observations générales. De ce que certains philosophes du XVIIe siècle se sont crus ou déclarés indépendants de l'idée de Dieu, et de ce que, de ce chef, ils aient pu entraîner à leur suite un certain nombre de leurs contemporains, il n'en reste pas moins vrai que leur concept restait une catégorie théorique ou une idée. D'autre part, si les scolastiques ont établi leur concept du droit naturel en fonction de l'idée de Dieu, on ne peut nier que ce concept, repris d'ailleurs des philosophes de l'antiquité, n'ait exercé une influence considérable sur les esprits de leur temps et de tous les temps et ne se soit concrétisé dans nombre de lois et d'institutions. Tout porte à croire que cette influence fut en somme plus profonde que celle des philosophes rationalistes du XVIIe siècle. D'ailleurs, ce n'est pas le degré d'influence d'une théorie qui change quelque chose à sa nature essentielle de conception de l'esprit. Quant à sa valeur objective, elle doit être mesurée non au nombre de ses adhérents, ni à l'importance des institutions qu'elle a suscitées, mais à son degré d'équation avec les réalités matérielles ou spirituelles, dont e le est la représentation intellectuelle.

Ce préambule était nécessaire pour fixer la position de l'auteur. Suivons-le maintenant dans le cœur du sujet. D'après E. Wolf, les trois philosophes qu'il étudie ont ce trait commun : ils ont voulu affranchir le droit naturel du lien de dépendance qui le reliait à la Divinité. Ils l'ont fait du reste à des degrés différents. Le travail de chacun marque une étape vers la complète laïcisation du droit.

Grotius, au dire d'E. Wolf, tenta le premier pas. Dans son système,

Digitized by Google

c'est la raison humaine qui détermine souverainement le droit ; mais cette raison n'est pas la raison individuelle, comme telle, c'est l'expression de la raison qui répond au sentiment commun de l'humanité.

Pufendorf restreint le concept. Tandis que Grotius admettait la primauté du droit naturel sur la loi civile, d'après Pufendorf, c'est l'État qui détermine ce qui de nature est rationnel ; le droit et la moralité se confondent ; ce qu'on appelle droit divin, n'est autre chose que la sanction nécessaire de cet ordre naturel. En définitive, le droit naturel se résoud dans l'absolutisme du prince.

Thomasius enfin dégage entièrement le concept de droit de toute main-mise auctoritative. Ni l'humanité dans son ensemble, ni la raison d'État n'a mission d'intervenir pour marquer ce qui fondamentalement est juste et bon : seule la raison individuelle jouit de cette prérogative. C'est la proclamation de l'individualisme moral, présage et prélude de l'autonomie kantienne. Mais aussitôt, et Thomasius le sentit parfaitement, une conséquence s'imposait : il fallait affirmer la séparation complète du droit et de la moralité. Le « moral », c'est ce qui est établi comme tel par la raison individuelle. Le droit, c'est ce qu'établit la volonté du prince ; en dernière analyse, il se confond avec la force.

E. Wolf prétend ne faire œuvre que d'histoire sociale. Toutefois, d'une façon implicite, mais nullement voilée, toutes ses sympathies, toute son admiration vont à Thomasius. C'est lui qui fut l'initiateur du génie allemand du XVIIIe siècle, lequel contenait déjà en germe tout ce qui a fait la grandeur et la force de l'Allemagne du XIXe siècle. Autant ce génie est, dans les recherches spéculatives, hardi, novateur et indépendant ; autant, dans la pratique, il est soumis au prince, loyal, discipliné. Ce sont ses doctrines qui ont pétri l'esprit du bourgeois, et plus spécialement du fonctionnaire allemand, la plus solide assise de l'empire. Ces développements sur l'influence « sociologique » de Thomasius sont fort intéressants. Il nous semble cependant que Wolf l'a singulièrement exagérée. D'abord, c'est plutôt Kant, avec son système plus cohérent et plus séduisant, qu devrait être considéré comme le façonneur principal de cette mentalité germanique, à la fois raisonneuse et disciplinée. Ensuite, c'est manifestement faire trop d'honneur à Thomasius et à Kant réunis, que de leur attribuer toute la formation de l'esprit bourgeois allemand des XVIIIe et XIXe siècles. Même sans tenir compte de la partie catholique de la population qui cherchait ailleurs ses inspirations, nous ne doutons pas qu'une portion notable des protestants resta attachée à une conception philosophique toute différente de celle de Thomasius. La laïcisation complète des idées de droit et de moralité ne semble pas avoir été admise d'emblée par la masse d'entre eux. Il en est certes beaucoup pour qui la vieille conception « théologique » de Dieu, législateur suprême, est demeurée une réalité vivante et informatrice de leur conduite.

Nous ne pouvons non plus laisser passer sans réserve l'exposé fait par E. Wolf des théories de Grotius. Que Grotius ait connu et prati-

Digitized by Google

qué les scolastiques, c'est un fait certain,admis d'ailleurs par Wolf. Il eût été intéressant de montrer plus clairement en quoi les idées de Grotius se différencient de celles des scolastiques. Wolf déclare que Grotius a affranchi la notion de droit naturel de sa dépendance vis-à-vis de Dieu. C'est là une appréciation sommaire, qui ne découle nullement des nombreuses citations de Grotius faites par l'auteur. Non moins que les scolastiques, Grotius reconnaît que la loi naturelle est voulue et sanctionnée par Dieu ; comme eux, il proclame que, si le droit positif divin est distinct du droit naturel, il ne lui est aucunement opposé ; bien plus, qu'il est l'origine de devoirs et d'obligations que la loi naturelle reprend indirectement pour son compte. Wolf aurait dû préciser plus clairement en quoi, d'après lui, consisterait l'émancipation, réalisée par Grotius, du droit naturel par rapport « au bon plaisir divin » .

Ces réserves faites, il nous plaît de reconnaître que l'auteur s'est entouré d'une documentation abondante, puisée aux meilleures sources, et que dans maints passages il fait preuve d'une analyse pénétrante des systèmes étudiés. Tâche qui n'était pas toujours facile. On peut s'en convaincre en parcourant, par exemple, la liste des auteurs qui ont interprété de façons différentes ou disparates les théories exposées. D'après les exigences de la méthode sociologique, Wolf a placé les trois auteurs dans leur milieu familial et social ; il tient compte de l'influence exercée sur eux par leur éducation,leurs maîtres, ainsi que par les idées régnantes à leur époque ; d'autre part, il s'attache à montrer comment leur apport personnel a réagi sur les idées et les hommes de leur temps et a persisté après eux.

F. CLAEYS-BOÛÛAERT.

A. WILMS. *Die Dominikaner in den Kölner Weiheprotokollen.* (Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland . Fasc. 21.) Leipzig, Harrassowitz, 1927. In-8, 253 p.

On ne soupçonne pas aisément l'importance que peuvent présenter pour l'histoire dominicaine les registres d'une curie épiscopale renfermant des protocoles d'ordination. M. Wilms nous instruit pleinement à ce sujet par l'examen minutieux auquel il a soumis pareilles pièces d'archives conservées à l'archevêché de Cologne et qui constituent seize volumes in-fol. relatifs aux années 1661 à 1809.

Jusqu'en 1800 les archevêques de Cologne, qui avaient pris rang parmi les princes palatins, confiaient l'administration de leur diocèse à trois vicaires généraux. Le premier de ces auxiliaires était chargé de conférer les ordinations ; le second gérait les affaires spirituelles ; au troisième était dévolue la partie juridique et contentieuse.

Dans les protocoles dressés par le premier de ces vicaires généraux, l'on distingue environ 400 noms de Frères-Prêcheurs. Il ne s'agit

Digitized by Google

le plus souvent que d'une simple nomenclature. Néanmoins, c'est à ces noms que se rattachent l'histoire de l'ordre pendant près d'un siècle et demi, et les faits et gestes enregistrés par l'histoire dominicaine dans l'archidiocèse de Cologne.

Cependant, c'est à l'aide d'autres sources et textes, surtout du registre tenu par le second vicaire général, que l'auteur a sauvé de l'oubli l'action de ces Frères-Prêcheurs. Il a exposé leur zèle dans le ministère de la prédication et de la confession, la part qu'ils prirent dans l'administration des paroisses, comme curés ou vicaires, enfin, le rôle assumé par certains d'entre eux dans le *studium generale* de l'ordre, à Cologne, et en d'autres instituts d'enseignement ecclésiastique. Un grand nombre remplirent la charge de prieur conventuel ou provincial, d'examinateur épiscopal ou synodal. L'une des conclusions les plus intéressantes qui se dégage de cet exposé concerne la mesure du savoir théologique de ces Dominicains. Elle est déterminée par leur succès aux examens pour obtenir l'approbation. Dans la plupart des cas, elle leur est accordée pour un terme de trois à sept ans ; un grand nombre l'obtiennent *ad revocationem.*

L'éditeur a procédé judicieusement, avec méthode et clarté. Il a présenté, comme texte, les extraits du registre des ordinations, sans y apporter de changement ; et dans les notes, au bas des pages, il a consigné les faits et les dates qui illustrent chaque nom de personne dont il est question dans le texte.

Faut-il s'étonner si l'on y trouve des noms de Dominicains belges ? Parmi ceux-ci signalons les Pères François Ackerman et Pie Braekman, qui furent dans la suite les restaurateurs de la province actuelle de Sainte-Rose en Belgique. Ils reçurent les ordres à Cologne pendant la vacance du siège épiscopal de Gand. Ils furent ordonnés prêtres, au dôme de Cologne, le 9 septembre 1795 (p. 227).

De bonnes tables des noms de personnes et de lieu ne pouvaient manquer à une publication de ce genre. L'auteur les a dressées avec soin.

R. M. Martin O. P.

A. F. Stolzenburg. *Die Theologie des Jo. Franc. Buddeus und des Chr. Matth. Pfaff. Ein Beitrag zur Geschichte der Aufklärung in Deutschland.* (Neue Studien zur Geschichte der Theologie und der Kirche. Fasc. 22.) Berlin, Trowitzsch, 1926. In-8, xiii-460 p.

M. Stolzenburg, privatdozent à l'université de Berlin, étudie deux figures typiques de la théologie protestante en Allemagne à l'époque de transition que fut le xviiie siècle. Budde (1667-1729) d'Iéna et Pfaff (1686-1760) de Tubingue ont joui de leur temps d'une notoriété considérable et ont suivi des voies analogues. Ils ont con-

Digitized by Google

tribué à renouveler l'étude de la théologie en réduisant la part de la traditionnelle philosophie semi-scolastique et en élargissant celle de l'histoire. Éclectiques, défiants de la spéculation, préférant la pratique et la piété, ils ont conservé les cadres de l'ancienne théologie tout en les remplissant un peu différemment. Ces dispositions dictent leur attitude dans l'enseignement, dans la polémique, où ils s'efforcent de faire prévaloir la modération et la courtoisie, dans l'apologétique et dans la pratique du ministère, ainsi que dans les controverses classiques. Elles leur ont fait favoriser plus ou moins franchement les efforts tentés à leur époque en vue de l'union de toutes les confessions protestantes Tout cela est exposé en détail dans la première partie, consacrée à l'analyse des doctrines de nos deux théologiens.

La deuxième partie en recherche les antécédents historiques : ce sont d'une part les influences de la piété reçue au foyer familial et développée par l'éducation et par les relations avec les milieux piétistes, et de l'autre les tendances rationnelles et humanistes de la critique historique, du droit naturel, et en général, de la pensée moderne. Ces deux courants confluent d'une manière inattendue dans la théologie « fédéraliste » qui les a inspirés tous deux et qui leur fait concevoir la religion sous la forme des rapports historiques et relatifs de l'homme avec Dieu.

Enfin, une troisième section examine la valeur et l'importance de leur personnalité et de leur action. Personnages de transition, ils ont introduit des idées et des méthodes neuves, que l'époque postérieure devait exploiter et pousser aux dernières conséquences. Leur piété traditionnelle les a préservés de certains excès et les a empêchés de voir toujours l'aboutissement logique de leurs innovations. Les insuffisances et les dangers de leur position résultent de ce qu'ils n'ont pas éliminé radicalement tout l'intellectualisme d'antan ; en réalité le christianisme ne sera mis en sûreté que par le volontarisme radical, qui est, en somme, le retour à la doctrine profonde de Luther.

Cette appréciation philosophique nous paraît la partie la plus faible de ce travail consciencieux et documenté. Nous n'allons pas exposer ici pourquoi le volontarisme nous paraît un fondement ruineux pour la religion, ni discuter les allégations de l'auteur sur le catholicisme et la scolastique ; notons qu'il ne paraît pas avoir de celle-ci une idée juste et qu'il confond son intellectualisme avec un rationalisme superficiel. Nous apprécions hautement, par ailleurs, le soin avec lequel est composée et rédigée cette monographie. L'auteur n'a pas épargné ses peines pour atteindre des éditions rares et des manuscrits inédits. Il respecte soigneusement les nuances et les expose souvent dans les termes mêmes des auteurs, au risque d'alourdir la rédaction. La reproduction des textes latins n'est pas toujours suffisamment exempte d'incorrections typographiques. En somme, ce livre bien étudié est réellement instructif pour l'étude des origines de la théologie protestante moderne ; il contient du

Digitized by Google

reste une foule de renseignements précis sur les milieux fréquentés par Budde et Pfaff et sur leurs relations.

R. KREMER, C. SS. R.

PAUL VERHAEGEN. *La Belgique sous la domination française*. T. III : *La guerre des Paysans* (1798-1799). Paris, Plon ; Bruxelles, Goemaere, 1926. In-8, 728 p. Fr. 30.

Ce nouveau volume du grand ouvrage de M. Verhaegen est consacré à l'épisode le plus tragique et le plus sanglant de la domination française en Belgique. Il offre un grand intérêt au point de vue de l'histoire ecclésiastique, car la persécution religieuse fut un des motifs principaux du soulèvement des paysans belges en 1798.

Le coup d'État de Fructidor avait rétabli la terreur en Belgique et la loi du 5 septembre 1797 remettait en vigueur les mesures prises par la Convention contre les prêtres, leur imposant le serment de haine à la royauté et donnant aux Directeurs le droit arbitraire de déporter les ecclésiastiques « qui troubleraient la tranquillité publique ». L'application de ces odieuses mesures se heurta dans les *Départements réunis* à une énergique résistance de l'opinion publique ; un grand nombre d'administrateurs et de magistrats refusèrent de les appliquer et les révocations en masse auxquelles procéda le Directoire ne firent qu'augmenter l'anarchie gouvernementale et la désorganisation judiciaire. Au point de vue économique et financier, le désordre fut également porté à son comble. Il en fut de même en matière d'enseignement par suite de la défiance des familles à l'égard des écoles officielles centrales et primaires. Par une série de mesures arbitraires le gouvernement s'efforça, comme le suggérait son commissaire dans le département de la Dyle, le citoyen Mallarmé, de « fermer généralement toutes les écoles particulières et contraindre tous les parents à salarier l'instituteur officiel ». Ces mesures persécutrices n'avaient eu pour résultat que de précipiter la désorganisation de l'enseignement aux degrés inférieurs, tout comme la suppression de l'université de Louvain, décrétée dans le but de supprimer toute concurrence aux neuf écoles centrales de département, avait provoqué la ruine de l'enseignement supérieur.

La haine contre la religion, ainsi manifestée par la suppression de l'enseignement catholique s'affirma également par la destruction systématique des monuments et objets servant au culte, ce qui amena la perte irréparable de nombreuses œuvres d'art et de merveilles architecturales telles que les cathédrales de Saint-Lambert à Liége et de Saint-Donatien à Bruges. A Liége seule on renversa, outre la cathédrale, 22 églises paroissiales, 26 collégiales ou églises conventuelles et on en désaffecta 11 autres. Là où elles ne sont pas détruites les églises sont saccagées, dépouillées et odieusement profanées. C'est ce que les agents officiels appellaient : « accabler la superstition ».

Digitized by Google

On allait, du reste, aboutir à la suppression générale du culte et à l'interdiction de tout emblême religieux, de tout costume ecclésiastique et même de tout acte public de dévotion. Cela ne pouvait se faire sans des violences contre les personnes, d'autant plus que le serment de haine à la royauté et de fidélité à la Constitution imposé aux prêtres et la faculté de déportation donnée au gouvernement allaient fournir à celui-ci le prétexte et le moyen d'organiser la persécution. Le chapitre IV expose en détails toutes les manifestations de cette guerre acharnée à la religion, commençant par des poursuites individuelles contre des personnages en vue, comme le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, emmené en exil, et le recteur de l'Université de Louvain, Havelange, envoyé à Cayenne pour y mourir, et se poursuivant, par le décret du 4 novembre 1798 (14 brumaire an VII) signé par La Revellière-Lépeaux, ordonnant, d'un coup, la déportation des 8,500 prêtres qui constituaient la totalité du clergé belge. Des colonnes mobiles devaient s'adonner à la chasse aux prêtres et à la destruction des signes du culte. Pareille mesure, à cause de son ampleur même, n'était pas exécutable : la République ne savait que faire de toutes ces victimes, surtout après que la Guyane eût été coupée de la France par les flottes anglaises ; certains agents du pouvoir, tels Lambrechts, président de l'Administration du Département de la Dyle, Frison et Hannecart, membres du Conseil des Cinq Cents, s'efforcèrent d'atténuer les conséquences des mesures de sévérité provoquées ou applaudies par eux ; mais surtout le dévouement admirable de la population à ses pasteurs permit à ceux-ci de se cacher ou de se sauver vers la Hollande ou vers l'Allemagne. Huit cent soixante cinq prêtres seulement tombèrent aux mains des autorités ; parmi ceux-ci trente cinq furent envoyés à Cayenne, trois cent soixante-quatorze internés à Rochefort ou aux îles de Rhé et d'Oléron, quatre cents environ incarcérés dans des geôles de France ou de Belgique, une quarantaine, de loin les moins à plaindre, transférés au delà du Rhin.

Au moyen de notes émanant des victimes, de lettres échappées à la surveillance jalouse des autorités, de relations dues aux témoins oculaires, M. Verhaegen retrace le douloureux calvaire des prêtres ainsi frappés par la rage persécutrice des Jacobins, spécialement celui des 35 déportés de *la Bayonnaise* et de *la Décade*, dont cinq seulement échappèrent aux horreurs du transport à fond de cale et du séjour dans les marécages de la Guyane.

Le véritable but du Directoire était la destruction du culte catholique. L'attentat perpétré contre le Pape Pie VI, suivi de la mort de celui-ci, devait frapper l'Église à la tête ; les mesures persécutrices contre le clergé devaient disperser ses membres. En Belgique, le culte est à peu près anéanti en apparence ; même là, où les prêtres, rares du reste, ont consenti à prêter le serment imposé par les lois, l'exercice de la religion est soumis à toutes sortes de vexations et les « jureurs » sont parfois poursuivis par l'autorité avec autant d'acharnement que leurs collègues insermentés. Ils sont de plus honnis et méprisés par la masse des fidèles.

Digitized by Google

Quant au culte décadaire et au culte des Théophilanthropes, en dépit de tous les efforts officiels, ils échouèrent complètement.

Mais ce n'était qu'en apparence que le culte catholique était anéanti. La foi profonde des prêtres et des fidèles devait résister à la tourmente. Chassés des églises, les Belges transformèrent en lieux de dévotion les cimetières, les places et les rues, s'y assemblant pour prier. Les prêtres proscrits trouvèrent partout des asiles sûrs, d'où ils purent continuer à exercer en secret leur ministère et rester en relation avec leurs ouailles.

De la multiplicité des faits rapportés par M. Verhaegen d'après les sources les plus diverses, et des renseignements empruntés tant aux documents d'ordre public, qu'aux archives locales, aux registres paroissiaux, aux souvenirs et mémoires et aux monographies, il résulte que, loin d'abattre les pasteurs et les fidèles, l'épreuve procura aux uns et aux autres un raffermissement dans la résistance, une confiance inébranlable dans le succès final et un esprit de sacrifice poussé au paroxysme.

Si les conséquences morales de la persécution ne devaient être perçues que quand l'orage aurait pris fin, par contre ses effets politiques allaient se faire sentir immédiatement. C'est sur le terrain religieux que les populations s'accoutumèrent à recourir à la force pour résister aux agents français. Les premiers conflits violents qui marquèrent l'année 1798, conflits dont M. Verhaegen fait soigneusement le relevé, localité par localité, dans les départements de la Dyle et des Deux-Nèthes, furent tous suscités par l'application des mesures contre le culte et aboutirent tout naturellement, d'autres griefs se joignant à ceux provoqués par les mesures persécutrices du Directoire, à provoquer le soulèvement général connu sous le nom de *Guerre des Paysans* qui devait si tragiquement clôturer le XVIIIe siècle en Belgique.

C'est l'histoire de ce soulèvement que nous donne M. Verhaegen dans son livre VII. Il n'étudie pas cette insurrection comme un fait isolé, mais la place très justement dans le cadre de la politique générale, en montrant à la fois l'activité des patriotes belges réfugiés en Hollande et au delà du Rhin, où s'étaient constitués les comités de Roosendael et d'Emmerich, et les menées anglo-orangistes, coïncidant avec la formation de la 2e coalition, tandis que l'Autriche, préférant l'Italie à la Belgique, décourageait plutôt les partisans d'une action insurrectionnelle. La *Guerre des Paysans*, avec toutes ses péripéties dans les diverses régions des pays, est étudiée dans son ensemble et jugée avec une objectivité que les contemporains n'ont pu lui accorder. C'est ainsi que, tout en faisant la part des excès odieux commis par les troupes républicaines, l'auteur rend justice à la fermeté des autorités civiles pour maintenir l'ordre dans les villes et à l'habile stratégie par laquelle le général Coland et ses lieutenants surent séparer les foyers de l'insurrection et écraser leurs ennemis en détail.

La répression dont M. Verhaegen montre toute la brutalité ne réussit pas à rétablir le calme, pas plus que l'établissement de la

Digitized by Google

conscription ne parvint à incorporer effectivement la jeunesse belge dans les armées françaises. Les causes de mécontentement religieux et politique n'avaient fait que s'accentuer et les succès des alliés au cours de l'année 1799 avaient augmenté les espérances des patriotes belges et donné une nouvelle activité aux agents anglais et orangistes. Les Belges craignaient cependant de s'avancer sans l'approbation de l'Autriche et la politique de Thugut refroidissait leur zèle, sans parvenir cependant à décourager les anciens membres desÉtats pour leur faire renoncer à intervenir dans les affaires de leur pays et à s'efforcer d'affranchir le sol national. Cette persistance, malgré tout, du mouvement patriotique belge est un des éléments les plus intéressants mis en relief par le livre de M. Verhaegen.

Aussi la Guerre des Paysans venait-elle à peine d'être étouffée dans des flots de sang, que les causes d'agitation reprirent avec une nouvelle intensité et parmi celles-ci figurait, à l'avant-plan, la persécution religieuse. L'année 1799 vit renaître les actes de résistance à main armée contre les arrestations de prêtres et, comme corollaire presque fatal, de nouvelles tentatives de soulèvement se manifestèrent dans toutes les régions du pays, tentatives qui redoublèrent lorsque, sans plus de succès que l'année précédente, le gouvernement français essaya de nouveau d'organiser la conscription dans nos provinces. Sur 17.000 appelés, on ne put en enrôler que 5.500, dont plus de 2.000 désertèrent.

Il fallut l'insuccès des négociations d'Emmerich entre les agents belges et ceux de l'Angleterre et du prince d'Orange, insuccès dû surtout aux manœuvres de Thugut, et le désastre de l'expédition anglo-russe au Helder, pour empêcher une nouvelle insurrection générale.

Les documents officiels ne laissent aucun doute sur l'état de dépression et de découragement dans lequel cette perpétuelle agitation avait jeté les agents français et sur le désordre profond dans lequel se trouvait l'administration des *Départements réunis* au moment du 18 brumaire. Seules les mesures réparatrices du Consulat, spécialement en matière religieuse, devaient réussir à ramener, pour quelques années du moins, l'apaisement en Belgique.

Nous n'avons plus à faire ici l'éloge au point de vue scientifique du livre de M. Verhaegen. Au milieu d'événements extrêmement embrouillés et parfois, pris en eux-mêmes, d'importance minime, il est parvenu à établir la clarté. Sa documentation touffue est d'une richesse et d'une variété étonnantes. Les mérites de M. Verhaegen viennent d'être reconnus officiellement par l'attribution par le jury du gouvernement belge du prix quinquennal pour le meilleur ouvrage d'histoire nationale publié dans la période 1921-1925.

CH. TERLINDEN.

Digitized by Google

Z. GIACOMETTI. *Quellen zur Geschichte der Trennung von Staat und Kirche.* Tubingue, J. C. B. Mohr, 1926. In-8, XXIV-736 p. M. 21.

Le régime de la séparation de l'Église et de l'État existe, avec des nuances diverses, dans un assez grand nombre de pays. Est-il appelé à se généraliser ? Est-il, comme l'admet M. G., le régime de l'avenir, parce que seul logiquement conciliable avec la liberté des cultes et la neutralité de l'État moderne ? On peut ne pas partager cette opinion de l'auteur, mais on lui saura gré d'avoir si bien réalisé l'idée, qui lui fut suggérée par le professeur W.Köhler, de publier un recueil des principaux documents, parfois difficilement accessibles, qui permettent d'étudier dans leur évolution et dans leur état actuel les applications qui ont été faites de l'idée de séparation dans les législations contemporaines.

Pour réunir ce recueil, il fallait au préalable déterminer quelles sont ces législations. Dans son introduction, M. G. explique la notion de séparation qui lui a servi de criterium et la méthode d'après laquelle il l'a établie. Ils ne prétend pas résoudre la question épineuse de l'essence de la séparation de l'Église et de l'État en général ; il est même prêt à admettre avec M. Falco et U. Stutz qu'il n'est pas possible de donner une définition qui vaudrait de toutes les séparations existantes. Pour trouver le crit rium qu'il cherche, il se contentera de dégager de celles-ci leurs caractères communs, et il le fera par la méthode qu'il appelle historico-téléologique. Partant des grands courants d'idées qui ont porté à la séparation de l'Église et de l'État, c. à d., le libéralisme religieux, le libéralisme politique et l'anticléricalisme, il constate que, si l'on a voulu séparer les deux pouvoirs pour des motifs fort différents, il y a cependant une idée commune à tous les promoteurs de la séparation : la mission propre des Églises n'est pas d'intérêt public. Il en résulte que leur organisation ne doit plus relever du droit public, mais uniquement du droit privé, que ce soit le droit privé commun sur les associations et les fondations ou un droit particulier aux institutions cultuelles favorisant ou entravant leur activité. Ce sera le caractère « essentiel » du régime de la séparation. A ce caractère « essentiel », il faut en ajouter un autre qui lui est « naturel » : la séparation suppose la liberté de conscience et la liberté des cultes et M. G. admet même qu'elle en est une conséquence nécessaire. Enfin est purement « accidentel » à la séparation, le laïcisme, qui tend à bannir toute religion de la vie publique et des institutions civiles.

Nous n'avons pas à examiner ici l'exposé doctrinal de M. G., qui d'ailleurs a déjà soulevé plus d'une critique justifiée. En appliquant le critérium qu'il a établi, il range parmi les pays de séparation : la France, le Portugal, le Mexique, l'Équateur, Cuba, le Brésil, l'Esthonie, le canton de Genève, l'Irlande, les États-Unis de l'Amérique du Nord, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, la Russie. Il écarte au contraire les pays, où, d'après M. Stutz existerait une « séparation boiteuse », p. ex. la Belgique, l'Allemagne

Digitized by Google

depuis 1919 : les Églises, tout en jouissant d'une indépendan ce plu- ou moins grande, y sont cependant reconnues par le droit public et par conséquent ne sont pas séparées de l'État. Toutefois il a fait exception à la règle qu'il s'est tracée pour deux de ces pays. Il donne (p. 556-636) les documents concernant la situation légale des Églises catholique et réformée dans le canton de Bâle-Ville, parce qu'on y rencontre des discussions sur la séparation intéressantes au point de vue doctrinal. Concernant l'Italie, il publie (p. 642-673), outre les principaux textes de loi, des extraits des discours parlementaires de Cavour, dont la politique, basée sur la théorie de l'Église libre dans l'État libre, tendait vers l'établissement du régime de la séparation et qui constitue une étape importante dans l'histoire de la réalisation de ce régime.

Si M. G. a ainsi élargi son travail, il l'a restreint d'un autre côté. Il a omis les législations des colonies anglaises, qu'il a pu se procurer en partie seulement et qui sont d'ailleurs de moindre importance, et, pour les États-Unis d'Amérique, il s'est contenté de donner les dispositions constitutionnelles des différents États, sans entrer dans le détail des lois particulières. Sur tous les autres pays de séparation cités plus haut, on trouvera dans son volume une bonne documentation, qui tient compte des antécédents de la législation actuelle et fournit ainsi les éléments requis pour la comprendre. Mais il a accordé une attention spéciale aux lois du canton de Genève et surtout de la France, à laquelle la moitié du volume est réservée. On peut y suivre l'évolution des relations de l'Église et de l'État en France depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen jusqu'aux temps présents. Après les décrets de la Révolution qui aboutirent à la première séparation en 1795, nous trouvons le concordat de 1802 et les lois et décrets de l'empire sur la réorganisation des cultes. Parmi les autres documents concernant le siècle passé, relevons, outre le décret de la commune relatif à la séparation de 1871, les lois sur l'enseignement, sur les congrégations, sur le sevice militaire qui se sont succédé en France. Mais c'est surtout sur la troisième loi de séparation, du 9 novembre 1905, que la documentation est abondante. Les lois du début de ce siècle sur le droit d'association et sur la suppression de l'enseignement congréganiste, la correspondance entre le Vatican et la France avant la rupture des relations diplomatiques, les différentes projets de la loi de séparation sont publiés in extenso et font connaître l'origine immédiate et l'élaboration de la loi de 1905. Le texte définitif de la loi est suivi de la série des décrets et circulaires donnés en vue de son exécution et des modifications qui y furent apportées jusqu'en 1908, et, à leur date, sont insérés les documents par lesquels le S. Siège a condamné la loi. Enfin nous sommes renseignés sur l'accord intervenu entre Rome et le gouvernement français au sujet des associations diocésaines.

Ce recueil des lois de séparation est destiné avant tout, dans l'intention de l'auteur, à promouvoir l'étude des questions politico-religieuses actuelles ; ce que nous avons dit, montre qu'il sera éga-

Digitized by Google

lement de la plus grande utilité aux historiens de l'époque contemporaine. R. KOERPERICH.

L. KAAS. *Die geistliche Gerichtsbarkeit der Katholischen Kirche in Preussen in Vergangenheit und Gegenwart mit besonderer Berücksichtigung des Westens der Monarchie.* T.I-II. (Kirchenrechtliche Abhandlungen hrsg. von U. Stutz. Fasc. 84-87.) Stuttgart, F. Enke, 1915-1916. In-8, XL-488 et x-482 p.

Ce travail a pour objet principal de retracer l'histoire de la juridiction contentieuse de l'Église catholique en Prusse du début du XIXe siècle à la fin de l'empire (t. I, p. 223-488 ; t. II, p. 1-170) et de donner un exposé du droit en vigueur au début du XXe siècle (t. II, p. 171-318). Lorsque, après le Congrès de Vienne, la question de la réorganisation de l'Église catholique se posa en Prusse, l'exercice de sa juridiction contentieuse était admis à des degrés fort différents dans les diverses parties de la monarchie. Cette diversité était le résultat de la politique suivie par les Hohenzollern depuis la réforme et de l'introduction de la législation française dans les pays conquis ou soumis au protectorat de la France par Napoléon. Pour comprendre les longues négociations du début de l'époque contemporaine, il fallait connaître la situation qu'elles supposent et son origine (t. I p. 1-223).

Dans le Brandebourg, la Réforme avait mis fin à la reconnaissance par l'État de l'Église catholique et entraîné la suppression de ses tribunaux. Les souverains y étaient à la fois chefs de l'État et chefs de l'Église, *summi episcopi.* Toute juridiction était censée dériver d'eux et être exercée en leur nom. Dans les pays, dont ils firent l'acquisition à partir du début du XVIIe siècle, ils transportèrent les mêmes principes politico-religieux : il purent les appliquer intégralement dans les contrées entièrement protestantes ; mais là où, avant l'annexion, la religion catholique était reconnue par le pouvoir civil, ils durent tenir compte des traités qui assuraient le statu-quo et se contenter de limiter la compétence de la juridiction ecclésiastique et d'exiger qu'elle fût exercée par des juges résidant dans le pays. C'est ce que montre K. dans un premier chapitre, pour la période antérieure à Frédéric le Grand, en suivant l'ordre chronologique des acquisitions territoriales de la Prusse. Il relève aussi les nombreuses tentatives qui furent faites de donner à tous les pays une législation uniforme ; mais ces projets, basés sur des principes inconciliables avec la constitution de l'Église catholique, étaient voués à l'échec et échouèrent.

La conquête de la Silésie par Frédéric II et le partage de la Pologne réunirent à la Prusse de grands territoires dont la population était en majorité catholique. Si les traités obligeaient les nouveaux souverains à maintenir les droits de l'Église, l'intérêt bien entendu de l'État lui-même les engageait désormais à les respecter pour ne pas

Digitized by Google

froisser les convictions de leurs nombreux sujets catholiques. En Silésie, on finit, après de longues négociations, par s'entendre sur un modus vivendi acceptable pour l'Église : Les causes ecclésiastiques étaient jugées en première instance par la curie archiépiscopale de Breslau ou par les juges délégués des évêques de Prague, d'Olmutz et de Cracovie, dont les diocèses s'étendaient sur les territoires silésiens ; en appel, par des juges délégués par le nonce de Pologne. Quant à la compétence des cours ecclésiastiques, Frédéric II décida en 1754, qu'on prendrait pour règle celle qu'elles avaient en 1740, en réservant cependant aux tribunaux civils la connaissance des questions concernant les mariages mixtes ; mais en même temps, il soumit l'action des tribunaux ecclésiastiques au contrôle du tribunal suprême de Breslau. Dans les territoires provenant du partage de la Pologne on arriva à un régime analogue, moins favorable cependant à l'Église. Il fut définitivement fixé par le règlement du 25 août 1796, dont les principales dispositions concernent l'organisation, la procédure, la compétence des tribunaux ecclésiastiques et le contrôle de l'État. Celui-ci se fait par un justicier attaché au tribunal, qui est à la fois conseiller juridique et juge d'instruction, mais qui doit aussi contrôler les juges d'Église et dénoncer au gouvernement les abus qu'il constaterait. Ce règlement cessa de faire loi dans les pays que Napoléon détacha de la Prusse pour créer le duché de Varsovie ; mais il fut remis en vigueur dans les territoires qui dans la suite firent retour à la Prusse.

Dans l'ouest de l'Allemagne, la conquête française amena des changements plus considérables. La rive gauche du Rhin fut annexée à l'empire français et soumis à sa législation : ce fut, de droit, la fin de la reconnaissance par l'État des décisions des tribunaux ecclésiastiques ; en fait, la disparition de ceux-ci. A l'est du Rhin et dans le centre de l'Allemagne, la sécularisation des principautés ecclésiastiques et l'invasion française amenèrent une situation des plus compliquées, que l'auteur expose dans les détails : contentons-nous de remarquer que dans plus d'un pays le régime français prévalut.

En somme, au lendemain du Congrès de Vienne, tandis que dans l'ouest de la monarchie prussienne l'État ignorait les tribunaux ecclésiastiques, qui n'étaient d'ailleurs plus guère organisés, et déniait tout effet civil à leurs sentences ; dans l'est au contraire, il reconnaissait leur existence et leur compétence exclusive dans une mesure plus ou moins large et admettait dans ces limites la valeur en for séculier de leurs décisions.

Dans l'histoire de la juridiction contentieuse de l'Église catholique en Prusse depuis le Congrès de Vienne, l'auteur distingue quatre périodes : 1. De 1845 à la bulle *De Salute animarum* ; 2. De cette bulle à la révolution de 1848 ; 3. De 1848 au Kulturkampf ; 4. Du Kulturkampf à la fin de l'empire.

La première période est une période d'attente. Le gouvernement songeait à uniformiser la législation en prenant pour base la réglementation du 25 août 1796 ; il fit part de ses intentions à la cour romaine et s'engagea à leur donner suite, mais évita de traiter à

Digitized by Google

fond la question, pendant qu'il négociait la nouvelle circonscription des diocèses. La bulle *De Salute animarum* ne contient sur la juridiction des évêques qu'une formule très générale, significative cependant si l'on tient compte de l'engagement pris par le gouvernement.

La seconde période se passe en pourparlers sur l'organisation et la compétence des tribunaux ecclésiastiques à rétablir dans l'ouest de la monarchie ; plusieurs projets de loi sont élaborés, mais tous échouent, parfois à la dernière minute. Du côté ecclésiastique, c'est l'archevêque de Cologne, von Spiegel, qui travaille le plus activement au rétablissement des tribunaux ecclésiastiques, et son action est bien mise en relief par l'auteur. Dès 1824, il élabora avec des délégués du gouvernement un projet de loi complet sur la matière ; mais celui-ci, qui prévoyait l'établissement à Aix-la-Chapelle d'un tribunal permanent de troisième instance, ne fut pas approuvé par la cour romaine, où le souvenir des punctations d'Ems était encore bien vivace. Cet échec était d'autant plus grave qu'il coïncidait avec l'arrivée au ministère de la justice du comte von Danckelmann, qui n'était pas favorable à la réforme projetée. Von Spiegel eut beau insister, multiplier ses démarches, demander à ses suffragants de se joindre à lui, — leurs rapports sont longuement analysés par l'auteur et prouvent qu'ils n'étaient parfois pas d'accord avec leur métropolitain, — il ne parvint pas à faire changer d'avis le ministre de la justice. Une intervention de la cour romaine et une lettre adressée le 29 novembre 1829 directement au roi par von Spiegel n'eurent pas plus de succès. Ce n'est qu'en 1832, lorsque von Kamptz devint ministre de la justice, que les négociations purent être reprises avec chance de succès. Elles aboutirent en 1835 à la nomination d'une commission ministérielle, qui prépara un nouveau projet de loi. Ce projet ne fut achevé qu'en 1836, après la mort de von Spiegel. Ce dernier, qui avait accepté la convention secrète bien connue sur les mariages mixtes, laissait une situation difficile à son successeur, Clément Auguste von Droste Vischering. Pendant le violent conflit du nouvel archevêque avec le gouvernement, le projet de 1836 resta en suspens. Le gouvernement en reprit l'examen en 1838, mais finit par décider que les circonstances n'étaient pas favorables pour l'exécuter. Quelques années plus tard, pendant que von Geissel est coadjuteur de Cologne, il y revint encore, mais pour aboutir à la même conclusion.

La révolution de 1848 vint mettre fin à ces tergiversations. Pendant trente ans, on avait parlé d'étendre aux pays rhéno-westphaliens le régime en vigueur dans les provinces orientales du royaume ; la nouvelle constitution admit la solution inverse. Elle reconnut à l'Église le droit de s'organiser et de s'administrer d'après ses principes, et par conséquent d'avoir ses tribunaux ; mais supprima la reconnaissance de ceux-ci par l'autorité civile. Le nouveau régime apporta quelques modifications au pouvoir disciplinaire des évêques sur les clercs ; il donna aussi lieu dans les provinces de l'est à des difficultés transitoires concernant les procès pendants devant les

Digitized by Google

officialités ; mais il modifia surtout profondément la législation sur le mariage par l'introduction du mariage et du divorce civils. C'était la fin de la compétence exclusive de l'Église dans les causes matrimoniales de ses fidèles ; car, pendant dix ans, les évêques, les parlementaires catholiques et la curie romaine firent de vains efforts pour regagner sur ce point le terrain perdu. L'auteur termine cette partie en faisant l'histoire de l'érection définitive des officialités en Rhénanie et Westphalie.

La quatrième période, qui commence au Kulturkampf, est brièvement traitée ; elle est d'ailleurs mieux connue. Après un chapitre consacré aux « lois de mai », on y trouve un exposé des modifications qui furent introduites par l'autorité ecclésiastique dans l'organisation et la procédure des officialités pendant les dernières années du XIXe et le début du XXe siècle.

Nous n'insisterons pas sur la dernière partie, qui est un exposé systématique de la législation tant ecclésiastique que civile en vigueur au début de ce siècle.

L'aperçu que nous avons donné du travail de M. K. permet à peine d'entrevoir la richesse d'information qu'il révèle. Si pour la première partie les publications de sources de Lehmann et Granier en fournissaient les éléments, pour le début du XIXe siècle au contraire les sources imprimées étaient rares. Le dépouillement des archives s'imposait. L'auteur les a utilisées largement, aussi bien les archives ecclésiastiques de Cologne, Trèves, Munster, Paderborn et Ehrenbreistein, que les archives d'État de Berlin, Coblence et Dusseldorf, et, dans un exposé bien ordonné, il a su mettre en œuvre les matériaux recueillis et faire revivre avec leur caractère, leur idées, leurs tendances, les personnages qui sont intervenus dans les événements qu'il avait à retracer. A ceux qui trouveront son exposé parfois un peu prolixe, il répond d'avance que ce défaut lui semble compensé par l'avantage de laisser parler les sources elles-mêmes.

R. KOERPERICH.

A. GARNIER. *Frayssinous. Son rôle dans l'université sous la Restauration* (1822-1828). Paris, Picard, 1925. In-8, XXIV*-LVIII-588 p., un portrait. Fr. 25.

L'étude de la Restauration a été quelque peu négligée, spécialement au point de vue religieux, intellectuel et moral. On ne possédait notamment aucun ouvrage d'ensemble concernant la question si intéressante de l'enseignement au cours de cette période. Pour combler cette lacune, M. le chanoine Garnier apporte une contribution de grande valeur, car son livre sur Frayssinous ne se contente pas d'étudier le rôle personnel, si important déjà, du Grand-Maître de l'Université et du ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, mais place cette activité dans son cadre, en ex-

Digitized by Google

posant l'organisation et l'esprit de l'enseignement à tous les degrés, depuis la chute de l'empire jusqu'à la veille, pour ainsi dire, de la Révolution de juillet.

Faite sur un plan logiquement conçu et basée sur une documentation solide, cette étude donne toutes satisfactions au point de vue historique, en même temps que par son style clair, alerte et vivant elle constitue une lecture agréable.

Il est rare de trouver en tête d'un ouvrage une liste plus complète et mieux disposée des sources consultées, tant dans les archives et bibliothèques publiques que dans les dépôts privés, et une bibliographie plus riche que celle utilisée par M. le chanoine Garnier pour la rédaction de son ouvrage. Nous nous trouvons en présence d'un véritable répertoire, n'embrassant pas moins de 42 pages, divisé en rubriques permettant des recherches faciles. C'est un instrument de travail extrêmement précieux pour quiconque voudra approfondir certains des points particuliers traités par l'auteur.

Après nous avoir rapidement fait connaître les origines, l'éducation, la formation intellectuelle et morale de Frayssinous, l'auteur nous montre ses débuts dans l'apostolat, comme professeur à Saint-Sulpice, comme directeur de conscience et comme prédicateur en grande vogue à Paris sous le Consulat et l'Empire. Nous le voyons ensuite poursuivre sa carrière oratoire sous la Restauration, exceller dans le genre si difficile de l'oraison funèbre, et prendre une place éminente dans le clergé de France par son livre intitulé les *Vrais principes de l'Église gallicane*, traité élémentaire de la doctrine gallicane et barrière contre ses interprétations outrées, et arriver, en 1822, à la quadruple dignité de Grand-Maître de l'Université, d'évêque titulaire, de membre de l'Académie française et de pair de France.

Dans quel état se trouvait l'Université de France au moment où Frayssinous en prenait la direction ? C'est ce que le chanoine Garnier nous expose dans les chapitres II et III, où il étudie le régime de l'instruction publique dans les premières années de la Restauration, le rôle du clergé dans l'enseignement à cette époque, la mentalité des lycéens, des étudiants, etmême des professeurs. Il résulte de cette vaste enquête combien lourde et périlleuse était la charge confiée à Frayssinous. Comment il la remplit, c'est ce que nous voyons dans les chapitres IV et V, consacrés aux débuts et aux péripéties subséquentes de sa carrière comme Grand-Maître de l'Université et comme ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, jusqu'au moment où les progrès de l'opposition et la chute du ministère de Villèle l'obligèrent de démissionner.

Si l'ouvrage de M. Garnier n'avait voulu être qu'une simple biographie, il aurait pu s'arrêter là, mais il a voulu donner plus d'ampleur à son travail et en faire une véritable histoire de l'enseignement sous la Restauration. En effet, trois livres seront consacrés à l'enseignement supérieur (chap. VI à VIII), à l'enseignement secondaire (chap. IX à XIV), à l'instruction primaire (chap. XV à XVIII).

De nombreuses questions d'ordre politique ou religieux sont tou-

Digitized by Google

chées au cours de cette étude d'ensemble, où nous voyons exposés non seulement l'organisation et le fonctionnement de l'instruction publique et privée, mais aussi la répercussion des événements et des controverses qui mirent aux prises sous la Restauration adversaires et partisans du roi et de la religion. C'est ce qui explique, sans les justifier pleinement, diverses mesures de rigueur contre l'école normale et contre diverses facultés. L'auteur précise fort nettement le rôle de Frayssinous dans ces mesures, dont les résultats ne furent pas heureux et dont il ne paraît pas avoir été l'instigateur. Le chanoine Garnier se montre en toutes ces discussions fort impartial et notamment à propos de l'École préparatoire de Louis-le-Grand, ne se fait aucunement l'apologiste de Frayssinous, tout en ramenant à leurs véritables proportions les critiques formulées contre l'œuvre de l'évêque d'Hermopolis.

Une semblable impartialité se remarque dans l'exposé des polémiques entre Lamennais et Frayssinous, et de l'affaire de l'institution de Sorèze.

Deux chapitres particulièrement intéressants sont consacrés aux petits séminaires, sur lesquels le Grand-Maître de l'Université reconnaissait les droits des évêques, et au rôle des Jésuites dans la direction de sept de ces établissements. Cela permet à l'auteur d'exposer, dans son ensemble, la situation des Jésuites en France jusqu'aux ordonnances du 16 juin 1828.

Non moins intéressant est le livre consacré à l'enseignement primaire, spécialement le chapitre traitant de l'ordonnance du 8 avril 1824, qui mit entre les mains de l'Église un puissant moyen d'action sur la jeunesse, en lui donnant le droit de délivrer et de retirer l'autorisation d'enseigner et celui de surveiller les écoles primaires catholiques, tout en laissant l'Université juge de la valeur professionnelle et pédagogique des instituteurs.

Le livre du chanoine Garnier abonde aussi en renseignements précieux pour l'histoire des méthodes d'enseignement en usage sous la Restauration. Retenons spécialement les pages consacrées aux discussions relatives à *l'enseignement mutuel*, fort en vogue à cette époque, qui consistait à faire instruire l'élève par l'élève. Cette méthode, dont s'étaient entichés les protagonistes des idées libérales, au point d'en faire une machine de guerre contre l'intervention du clergé dans l'enseignement, était déjà en décadence lorsque l'ordonnance du 8 avril 1824 vint y porter entrave, en attendant les tentatives du ministères Martignac et de la Révolution de 1830 pour lui rendre sa prospérité.

Malgré l'extrême rareté des documents d'archives relatifs aux écoles primaires protestantes, le chanoine Garnier a pu cependant glâner, çà et là, d'utiles indications concernant l'attitude de Frayssinous à leur égard. On ne peut lui reprocher de s'être apposé systématiquement à leur diffusion, pas plus qu'à celle des écoles israélites.

La lecture par tout esprit impartial du beau livre du chanoine Garnier ne fera que confirmer le jugement porté par Guizot sur l'œuvre de la Restauration en matière d'enseignement : « Le clergé a

Digitized by Google

beaucoup fait pour l'instruction primaire en France... » Nous voilà bien loin des sévérités d'appréciation d'auteurs tels que Rendu, qui qualifient de funeste l'œuvre de Frayssinous !

D'excellentes tables alphabétiques et analytiques facilitent les recherches dans cet important travail qui, non seulement, sera lu avec intérêt, mais qui sera souvent consulté avec fruit par quiconque s'intéresse à l'histoire de l'enseignement.

CH. TERLINDEN.

PAUL MATTER. *Cavour et l'unité italienne.* T. III : 1856-1861. Paris, Alcan, 1927. In-8, 499 p. Fr. 45

Plus encore que les deux précédents, le tome III de ce vaste travail intéresse l'histoire ecclésiastique en exposant la réalisation de l'unité italienne et les origines de la question romaine, certes la plus épineuse de toutes celles qui se posa à l'activité du grand homme d'État piémontais. L'auteur, en se basant sur une documentation abondante et variée, en partie inédite, a su présenter avec beaucoup de clarté et de méthode la période culminante de la carrière de Cavour. Certes de nombreux ouvrages, récemment encore celui de M. Paléologue, avaient traité le même sujet, cela n'empêchera pas celui de M. Matter, grâce à son caractère nettement scientifique et à son esprit de synthèse historique, de rendre de grands services en exposant d'une façon complète et bien agencée l'action du diplomate qui sut joindre à une inébranlable tenacité dans le but, la plus déconcertante diversité dans les moyens. Naturellement, M. Matter s'est quelque peu laissé séduire par son héros. C'est un des écueils les plus difficiles à éviter pour les écrivains qui incarnent l'histoire d'une époque dans la biographie d'un personnage. Il le met constamment sur le pavois et, chaque fois qu'il le croit possible sans violer les règles de la critique historique, il interprète dans un sens uniquement favorable les faits et gestes du ministre de Victor-Emmanuel.

C'est ainsi qu'il justifie la démission de Cavour après les préliminaires de Villafranca en disant que celui-ci préféra « laisser les difficultés à ses successeurs, pour revenir à son heure et reprendre ses grandes desseins », alors qu'à notre avis, le dépit d'avoir échoué dans ses manœuvres pour soumettre complètement Napoléon III à son influence et le fait de s'être ainsi engagé dans une impasse étaient pour beaucoup dans sa retraite. De même l'auteur s'efforce de justifier, même contre les critiques des compatriotes et des amis de Cavour, par l'adage « salus populi suprema lex esto », sa politique de « subterfuges, de réticences et de tromperies », son recours à la conspiration et à la révolution à l'égard du roi de Naples et du Pape. De même on peut reprocher à l'auteur de ne pas avoir suffisamment critiqué les allégations de certains écrivains italiens tels que Masi, Bianchi, Zanichelli, Massari,etc., ce qui le porte à cer-

Digitized by Google

taines appréciations pour le moins exagérées, par exemple lorsqu'il dit que Mgr de Mérode aurait voulu faire de Rome « une nouvelle Vendée, centre cosmopolite de la légitimité spirituelle et temporelle », alors que le pro-ministre des armes voulait tout simplement mettre les États romains à l'abri de manœuvres semblables à celles qui avaient déjà fait perdre au Pape les Légations. Précaution d'autant plus nécessaire que, comme le reconnaît l'auteur, on s'occupait en ce moment même « de *préparer* les insurrections qui éclatèrent *spontanément* en Ombrie et dans les Marches à la date fixée par Cavour ».

De même dans les pages où il étudie plus spécialement les efforts de Cavour pour résoudre la question romaine, on sent que l'auteur s'est quelque peu laissé influencer par une documentation unilatérale. Il ne paraît pas avoir consulté, ne fût-ce que pour les confronter avec ceux émanés de la partie adverse, les documents et les publications favorables à la thèse du Saint-Siège. C'est ainsi qu'il attache au mémoire justificatif de Pantaleoni une valeur plus grande que ne le comporte pareil document d'ordre subjectif, que les dépêches de Gramont à Thouvenel ne suffisent pas à contrôler.

Les intrigues de Pantaleoni et de Passaglia n'ayant pas réussi, on sait que Cavour remplaça la diplomatie ultra secrète par une action ultra publique, faite à coup de brochures et de discours, trouvant un appui dans les intempérances de langage du prince Napoléon et se séparant de Massimo d'Azeglio qui proposait de renoncer à Rome et de transférer définitivement la capitale à Florence. M. Matter nous donne d'intéressantes précisions sur les idées de Cavour concernant les rapports entre l'Église et l'État et sur l'interprétation qu'il donnait à sa fameuse formule: l'Église libre dans l'État libre, reprise à Montalembert.

Enfin on sent encore la complaisance de l'auteur à l'égard de son héros lorsque nous le voyons aller jusqu'à approuver l'ingénieuse *combinazione* par laquelle Cavour, qui ne pratiquait point et dont « les convictions plus philosophiques que religieuses se rapprochaient du déisme rationaliste », voulut cependant se réserver une porte de sortie vers l'éternité en affectant de demeurer officiellement dans le catholicisme, en s'assurant d'avance, en dépit de l'excommunication majeure qui le frappait, le concours d'un prêtre « courageux et large d'esprit » et en recommandant à son domestique d'« appeler le moine quand il en serait temps. »

Ces quelques critiques de détails n'enlèvent pas grand' chose à la valeur de l'œuvre de M. Matter. Son livre sur Cavour est un digne pendant de celui qu'il avait consacré à Bismarck et constitue une œuvre de synthèse qui initiera le grand public à une des carrières les plus étonnantes d'homme d'État que l'on puisse rencontrer dans les annales de la politique et de la diplomatie. Car, et M. Matter le fait fort judicieusement remarquer dans sa conclusion, le génie de Cavour réalisa son œuvre sans recourir à des procédés dictatoriaux et en respectant la liberté, réussissant ainsi par son habileté seule à vaincre toutes les difficultés d'ordre intérieur et d'ordre international, en ralliant à l'idée de la formation de l'unité italienne par la

Digitized by Google

monarchie sarde toutes les forces de partis opposés, avec des programmes souvent contradictoires, et en s'assurant par l'alliance avec la France, par l'appui bienveillant de l'Angleterre et par la neutralité de la Prusse et de la Russie, le moyen de battre l'Autriche et d'étendre l'autorité de Victor-Emmanuel des Alpes à la Sicile.

CH. TERLINDEN.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Allemagne

— De l'encyclopédie *Die Religion in Geschichte und Gegenwart* (Tubingue, Mohr), éditée par H. GUNKEL et L. ZSCHARNACK, ont paru les fasc. 7-13 du t. I (col. 545-1184) : *Armenpflege - Bonifatius* II. Parmi les nombreuses rubriques qui concernent les études d'histoire ecclésiastique, notons : *Askese* (PFISTER, BAECK, STRATHMANN), *Auferstehung* (GRESSMANN, BERTHOLET, PROCKSCH, DEISSNER), *Aufklärung* (HOFFMANN), *Augsburger Konfession und Apologie*, (BLANKE), *Augustin. Aurel.* (NÖRREGAARD), *Ausgrabungen, im vorderen Orient* (RANKE, EBELING), *in Palästina* (SELLIN), *Baptisten* (HAACK), *Barockkunst* (WEISSBACH). De nombreux articles sont consacrés à la Bible ; signalons spécialement : *Bibelausstattung* (ZIMMERMANN), *Bibelgesellschaften* (NESTLE), *Bibelübersetzungen* (BAUMGAERTEL, JÜLICHER, HENGSTENBERG, FIEBIG, RISCH), *Bibelwissenschaft* (BERTHOLET, GUNKEL, MEYER, MICHAELIS). Aux mots *Australien* (THURNWALD, SCHOMERUS), *Asien* (AUFHAUSER), *Baden* (LUDWIG), *Baltisches Gebiet* (ARBUSOW), *Belgien* (SCHYNS-FRISSE), on trouvera des renseignements sur l'état religieux de ces pays ; aux mots *Athen* (ALIVISATOS), *Basel* (BISCHER), *Berlin* (ZSCHARNACK), *Bern* (HADORN), une notice sur les universités établies dans ces villes. La plupart des savants, surtout protestants, qui sont connus dans le monde scientifique, ont leur notice biographique. Par leur contenu autant que par la régularité de leur publication, ces nouveaux fascicules répondent bien au programme formulé par les éditeurs. Nous ne pouvons terminer cette brève analyse sans dire que l'article *Belgien* indisposera plus d'un lecteur par les considérations polémiques, voire politiques, qu'il contient et qui conviendraient plus à un tract de propagande populaire qu'à une notice historique. Les planches 5-6 sont consacrées à des monuments babyloniens, les planches 7-8 à des miniatures de mss bibliques.

R. DRAGUET.

— Les *Liturgiegeschichtliche Quellen* ont publié naguère (fasc. 4 ; voir RHE, 1924, t. XX, p. 127-128) l'anaphore syriaque de Jacques, traduction adaptée de l'ancienne anaphore de Jérusalem, qui a servi de type à beaucoup de formules liturgiques employées ensuite dans les églises monophysites. Le fasc. 9 de la même collection nous apporte une de ces anaphores postérieures : *Die Anaphora des monophysitischen Patriarchen Jôhannan I.* (Munster, Aschendorff, 1926.

Digitized by Google

In-8, LXXXII-66 p.), publiée, traduite et étudiée par le Dr H. FUCHS. Trois manuscrits assez tardifs ont conservé cette anaphore ;l'éditeur s'en est tenu au texte du meilleur manuscrit, se gardant bien de créer une nouvelle recension par l'adoption de variantes empruntées aux autres témoins ou par des essais de correction. Le procédé est louable, surtout lorsque, comme ici, les matériaux critiques et les restitutions fondées sont donnés en apparat. La traduction allemande suit le même texte ; elle est munie de références aux œuvres parallèles et d'utiles remarques. La partie la plus considérable du fascicule est occupée par une introduction, qui constitue une étude aussi intéressante que solide sur l'évolution de l'anaphore dans les églises syriennes monophysites. L'ancêtre commun, l'anaphore de Jacques, voit ses caractéristiques nettement dégagées en comparaison avec les autres liturgies orientales. A leur tour, les autres anaphores que l'on possède en syriaque, qu'elles soient attribuées à des auteurs syriens ou à des auteurs grecs, ou qu'elles présentent des textes originaux ou des traductions du grec, sont comparées à l'anaphore de Jacques. C'est ainsi que l'auteur parvient à assigner à la pièce ici publiée la place qui lui revient dans l'ensemble de l'évolution de cette littérature. D'authenticité inattaquable, semble-t-il, elle date du début du VIIe siècle ; elle paraît bien avoir été écrite en syriaque, d'après le schéma de l'anaphore de Jacques, mais en même temps sous une autre influence grecque, dont la nature rappelle la liturgie clémentine. — Cette introduction est très soignée et remplie de renseignements et de remarques d'un réel intérêt et d'une grande utilité, non seulement pour l'histoire de la liturgie, mais encore pour l'histoire littéraire et même pour l'histoire doctrinale. Plus nous lui avons reconnu de mérites, et plus nous regrettons que l'on n'ait pas dressé, pour faciliter l'emploi des richesses qu'elle renferme, une table alphabétique des noms et des matières de cette partie, comme on a dressé, pour le texte, un index détaillé des termes et des expressions syriaques. L'opinion que l'auteur veut établir à la p. XXXIII, à la suite de Baumstark, en se basant sur le terme *ḥadthôjith*, ne paraît pas solidement fondée, car il suffit de consulter un dictionnaire syriaque pour apprendre que cet adverbe peut tout aussi bien signifier *récemment* que *de nouveau*. A part quelques critiques de détail, il faut féliciter le Dr Fuchs de son beau et bon travail, et souhaiter à la collection de se poursuivre avec des collaborations de la même valeur.

J. LEBON.

— Le travail de M. D. PETRAKAKOS, *Τὸ μοναχικὸν πολίτευμα τοῦ Ἁγίου Ὄρους Ἄθω* (Leipzig, B.Liebisch, 1925. In-8, XVI-216 p.M. 8), comprend deux sections : l'étude systématique annoncée par le titre, et une partie documentaire comprenant une note sur le statut politique actuel de l'Athos, le texte de la *Nouvelle charte constitutive de la Sainte Montagne de l'Athos*, édictée par la *Koinotès* après le traité de Lausanne, en 1924, et celui d'une interprétation officielle des articles 161-166 (relatifs aux cellules) de cette charte. La section systématique (p. 1-163) ne suppose encore que les *Canons géné-*

Digitized by Google

raux de la Sainte Montagne, l'avant-dernière constitution monastique de l'Athos, datant de 1912 ; on la lira en tenant compte de la charte de 1924. C'est une étude de droit ecclésiastique, où le côté historique des questions, s'il n'est pas absent, n'est pas très développé. Après avoir passé en revue les diverses constitutions (*typika*) qui ont régi l'Athos depuis le xe siècle, l'auteur, dans une partie générale, esquisse brièvement par quelle évolution dans le droit de posséder la vie monastique de l'Athos a pris, avec le temps, deux formes si différentes : les *koinobia* et les monastères idiorrythmiques, et comment, par le biais des privilèges des fondateurs de monastères et la « stauropégie », les moines en sont arrivés à jouir d'une autonomie complète, tempérée simplement par la haute et lointaine surveillance du patriarche de Constantinople. Dans la partie spéciale, M. P. s'occupe en premier lieu des monastères (*monai*) proprement dits, au nombre de vingt : il étudie l'organisation centrale, à deux degrés (*koinotès* et *epistasia*), de la république monastique, puis les dispositions qui règlent la vie du monastère et du moine. Il expose en second lieu la législation relative aux dépendances des monastères (skites, cellules, ermitages, métochies) et leur situation juridique vis-à-vis de la *monè* dont ils dépendent. R. Draguet.

— Dans le fasc. 83 des *Kirchenrechtliche Abhandlungen* publiées par U. Stutz, K. Blume, *Abbatia. Ein Beitrag zur Geschichte der kirchlichen Rechtssprache* (Stuttgart, F. Enke, 1914. In-8, vi-118 p.) a étudié les différents sens d'*abbatia* jusqu'au milieu du xie siècle. Le mot *abbatia* serait d'origine irlandaise. Il a été peu employé avant le règne de Louis le Débonnaire : on ne l'a relevé que dans sept documents antérieurs à 814, dont le plus ancien est le *testamentum Leodebodi* datant de 651. A partir du ixe siècle, on le trouve utilisé plus fréquemment en France d'abord, d'où il passe en Italie, puis en Allemagne ; enfin, au xie siècle, on le retrouve fréquemment en Angleterre. Dans son sens le plus ancien, *abbatia* désigne la charge d'un abbé ; on l'employa aussi pour désigner le corps des abbés d'une province, mais nous n'avons qu'un exemple de cette acception. Un seul document, aussi de 819, lui donne, semble-t-il, le sens de territoire où l'abbé exerce le ministère sacré. A partir du second tiers du ixe siècle, une modification plus profonde se fait dans la signification d'*abbatia* : de la dignité d'abbé, il passe aux avantages temporels que celle-ci assure. Il désigne l'ensemble des biens d'un couvent ou des biens dont l'usufruit est réservé à l'abbé. En même temps apparaît le sens qui devait lui rester : celui d'établissement ecclésiastique et spécialement de couvent ; ce sens se restreindra davantage dans la suite : *abbatia* sera un couvent autonome au point de vue ecclésiastique ou encore une abbaye immédiate d'empire ; mais ces nuances ne se maintiendront pas. Pour établir ces significations successives du mot *abbatia*, l'auteur s'appuye sur une riche documentation : outre nombre de documents privés et de sources littéraires, il a dépouillé tous les diplômes des rois de France, d'Italie et d'Allemagne, ainsi que les actes pontificaux des ixe, xe et xie siècles et

Digitized by Google

vingt pages de tables ajoutées à la fin du volume donnent par pays et dans l'ordre chronologique les résultats de cette vaste enquête.

R. K.

— L'origine et les premiers développements de l'organisation archidiaconale et décanale dans le diocèse de Cologne restaient obscurs, quoiqu'on leur eût déjà consacré plusieurs monographies. J. Löhr le faisait encore remarquer en 1909, dans son étude sur l'administration de l'archidiaconné de Xanten (cfr RHE. 1911, t. XII, p. 772-773) et émettait l'opinion que de nouvelles recherches aboutiraient à prouver que ces institutions ont eu une évolution et des caractères particuliers dans le diocèse de Cologne. Il résulte du travail de Fr. Gescher : *Der kölnische Dekanat und Archidiaconat in ihrer Entstehung und ersten Entwicklung* (Kirchenrechtliche Abhandlungen hrsg. v. U. Stutz. Fasc. 95. Stuttgart, F. Enke, 1920. In-8, xxii-197 p.), que cette conjecture était fondée. Avant d'aborder la question, G. fait une étude critique des sources, qui comprend trois chapitres. Dans le premier, il écarte une série de documents qui sont des faux et qui sont précisément les pièces les plus anciennes invoquées par ses devanciers ; dans le second, il rassemble les sources authentiques qui nous renseignent soit sur l'archidiaconat, soit sur le décanat, soit sur les deux à la fois dans le diocèse de Cologne à l'époque qu'il étudie ; enfin, dans le troisième, il fait l'histoire des conflits fréquents qui surgirent du début du xiie siècle à la fin du xiiie siècle entre les archidiacres et les doyens, conflits qui révèlent les revendications et les prétentions des uns et des autres. Après ces recherches préliminaires, G. examine dans le quatrième chapitre le problème de l'origine et de la nature du pouvoir des doyens dans le diocèse de Cologne ; dans le cinquième, celui de l'origine de l'archidiaconat ; dans le sixième et dernier, l'évolution ultérieure de ces deux institutions. Les archidiacres n'apparaissent dans les documents qu'au début du xiie siècle ; ils sont au nombre de quatre : le doyen de la cathédrale, les prévôts des collégiales de Xanten et de Bonn et le prévôt de la cathédrale. Ils ne furent pas créés par un acte d'autorité de l'évêque diocésain qui aurait réparti entre eux l'administration de son diocèse, mais les trois premiers sont les successeurs des anciens chorévêques de Cologne, Xanten et Bonn, qui cessèrent au plus tard au xe siècle de recevoir l'ordination épiscopale, prirent dès lors une part plus active dans le gouvernement de la partie du diocèse confiée à leurs soins et, au xiie siècle, le titre d'archidiacre. Quant au prévôt de la cathédrale de Cologne, il exerça d'abord les attributions qui revenaient aux archidiacres à l'époque carolingienne, sans cependant porter ce nom, et devint ensuite archidiacre au sens du droit postérieur. Cette évolution ne se fit cependant pas sans difficultés ; pour faire reconnaître leur autorité, les archidiacres durent lutter contre les revendications des doyens. A Cologne, ceux-ci ne datent pas de l'époque carolingienne ; mais les premiers furent établis par Annon II (1056-1075) et leur fonction est dès l'origine fort différente du décanat des temps carolingiens.

Digitized by Google

Ce ne sont pas des curés du district, choisis librement par l'évêque et ayant pour mission de surveiller le clergé et de servir d'intermédiaires à la curie épiscopale ; mais la charge de doyen revient de droit aux supérieurs de certains établissements ecclésiastiques et comporte des pouvoirs de juridiction et des droits temporels analogues à ceux que les archidiacres possèdent dans des diocèses de Westphalie. Les conflits étaient inévitables entre doyens et archidiacres ; mais ceux-ci parvinrent à faire reconnaître leurs prérogatives, qu'ils conserveront jusqu'à leur suppression à la fin du XVIIIe siècle. D'après le *liber valoris*, le diocèse de Cologne comptait aux XIIIe-XIVe siècles vingt-deux doyens ; quelques-uns devinrent archidiacres-mineurs, mais n'eurent jamais grande influence. De plus, les supérieurs d'établissements qui étaient de droit doyens commencèrent très tôt à confier l'exercice de leur fonction à un vice-doyen, choisi parmi le clergé du doyenné. A une date qu'il est difficile de préciser, ils perdirent même le droit de désigner ce représentant ; en tout cas, dès le XVe siècle, le vice-doyen est choisi par les curés des chapitres ruraux sous réserve de confirmation par le *decanus natus* et il en sera ainsi jusqu'à la fin de l'ancien régime. R. K.

— H. NOTTARP. *Die Bistumserrichtung in Deutschland im* VIII. *Jahrhundert*. (Kirchenrechtliche Abhandlungen hrsg. v. U. Stutz. Fasc. 96.) Stuttgart, F. Enke, 1920. In-8, VIII-259 p. — Cette étude comprend deux parties. La première donne l'histoire générale des fondations d'évêchés qui furent faites en Allemagne au début de l'époque carolingienne : Utrecht, Salzbourg, Freising, Ratisbonne, Passau, Neubourg, Eichstätt, Wurzbourg, Erfurt, Burabourg. Dans sa préface, l'auteur reconnaît lui-même qu'après les études récentes consacrées à ces questions historiques un nouvel examen des sources ne pouvait guère conduire à des conclusions nouvelles et attire avec raison l'attention sur la seconde partie de son travail, qui est juridique. Grâce à un examen complet des sources qu'il interprète avec sagacité, il parvient à reconstituer le droit d'après lequel les nouveaux évêchés furent créés et organisés. Dans un premier paragraphe il traite de l'érection canonique des évêchés par un décret du pape, de la désignation du siège épiscopal, de la délimitation et dotation des diocèses, de la nomination des titulaires, du clergé de l'église cathédrale et de ses fonctions, de la fondation des églises rurales et de leurs desservants, enfin de la constitution des provinces ecclésiastiques et de la célébration des synodes. Relevons qu'il précise avec soin dans quelle mesure l'ancienne législation de l'Église fut observée en ces différentes matières. Le second paragraphe est, croyons-nous, la partie la plus intéressante de l'ouvrage. Il fait connaître le régime de la propriété ecclésiastique dans les nouveaux évêchés. Les églises y étaient-elles, conformément aux principes du droit germanique, des églises privées, ou bien, conformément à la législation romano-canonique, des institutions autonomes propriétaires de leur dotation ? N. distingue entre les églises cathédrales et les églises rurales. Des documents qui nous sont conservés, il

Digitized by Google

résulte que toutes les églises cathédrales, fondées en Allemagne au VIIIe siècle jouissaient, en vertu de l'acte d'érection, de la personnalité juridique ; les biens assignés en dotation aux diocèses leur appartenaient, quelle que fût leur origine, et étaient administrés librement par l'évêque d'après les lois ecclésiastiques. Plus tard, il est vrai, les souverains, en qualité de protecteurs, revendiqueront sur elles des droits, qui porteront à croire qu'ils en sont les propriétaires ; mais il n'y aura jamais appropriation complète et les églises cathédrales resteront toujours des personnes juridiques. Il n'en est pas de même des églises rurales ni des couvents. Malgré l'opposition de S. Boniface, les fondateurs en conservèrent la propriété ; dans la suite, ils la transféreront souvent aux évêchés et de cette façon le temporel de l'Église se trouvera de nouveau pour un temps assez court concentré aux mains de l'évêque. L'évolution ultérieure amènera la constitution de patrimoines distincts pour ces différents établissements et, par voie de conséquence, l'autonomie de ceux-ci.

R. K.

— M. Simon Weber a consacré une monographie à l'étude des tendances intuitionnistes qui se sont manifestées récemment en Allemagne à propos de philosophie religieuse chez les penseurs catholiques, MM. Hessen, Laros, Scheler, Adam, Gründler : *Der Intuitionsbegriff in der katholischen Religionsphilosophie der Gegenwart* (Freiburger theologische Studien hrsg. von A. Allgeier und E. Krebs. Fasc. 30. Fribourg, Herder, 1926. In-8, XI-111 p.). Les historiens s'intéresseront surtout à la première partie, la plus longue (elle occupe plus de la moitié du volume) et la plus approfondie de cette étude analytique. L'auteur y a rassemblé et commenté les textes de saint Augustin relatifs au sujet traité et il montre fort bien, contre M. Hessen, qu'il ne peut être question d'une véritable intuition de Dieu chez le grand Docteur. Ces recherches précises et volontairement limitées sont sérieuses et mettront en garde contre les interprétations tendancieuses. Par contre, le bref résumé du platonisme comme source de l'augustinisme pouvait être remplacé avantageusement par la simple indication des points de contact. Les derniers chapitres, consacrés à la philosophie moderne et contemporaine (Pascal, Newman, Bergson, Scheler, etc.), sont plus sommaires, mais non dépourvus de de solidité.

R. Kremer, C. SS. R.

— En 1923, le Propyläen-Verlag de Berlin inaugurait la publication d'une luxueuse histoire de l'art, destinée au grand public, et qui emprunte son titre *Propyläen Kunstgeschichte* à la firme éditrice. Chaque période, parfois chaque école artistique, y fait l'objet d'un gros volume in-4°, dont le texte est dû à quelque érudit allemand de renom. von Sydow y a commenté l'art des peuples primitifs, W. Weisbach l'art baroque, M. Friedländer les peintres flamands du XVIIe siècle, von Bode l'art du quattrocento. Un volume a même été consacré à l'art moderne le plus récent : le cubisme et le futurisme, mais pour plusieurs ce dernier choix n'est pas de nature à rehausser a valeur de la collection. Au total dix volumes ont paru, six autres

Digitized by Google

sont annoncés. Dans chacun d'eux le texte a beaucoup moins d'importance que la série de belles reproductions monochromes ou en couleurs qui l'illustrent. Parmi les derniers volumes publiés citons celui de P. SCHUBRING, *Die Hochrenaissance in Italien* (t. IX de la collection, 1926. 615 p.,dont 105 de texte,467 fig., LIV pl. et 34 p. de tables pour l'illustration). L'auteur est un admirateur décidé de l'âge d'or de la Renaissance italienne. La peinture occupe dans son ouvrage une part prépondérante : da Vinci, Michel-Ange et Raphaël figurent en tête des pages qui lui sont consacrées. L'architecture, la sculpture et les arts industriels sont passés en revue plus sommairement dans le dernier tiers du volume. Le choix des illustrations est riche et varié. Elles sont toutes de pleine page, et donnent une image fort complète de l'art d'une grande époque. Le VIIe volume, paru récemment, est consacré par H. KARLINGER à *Die Kunst der Gothik* (1927.679 p. dont 139 de texte et 535 d'illustr., 46 pl. et 67 p. de tables). Ici l'architecture occupe une part prépondérante, mais la sculpture et la peinture aussi sont bien représentées, et l'ouvrage reproduit en outre un choix, restreint mais varié, d'œuvres d'art industriel. Les reproductions se répartissent peut-on dire suivant une bonne proportion, sur les divers pays de l'Europe occidentale. R. M.

— L'apparition du IVe et dernier volume de l'ouvrage de AD. GOLDSCHMIDT, *Die Elfenbeinskulpturen aus der Zeit der carolingischen und sächsischen Kaiser.* VIII.-XI. *Jahrh.* t. I (1914), t. II (1918) ; *Aus der romanischen Zeit.* XI.-XIII. *Jahrh.* t. III (1923), t.IV (1926). (Berlin, Br. Cassirer), nous engage à appeler l'attention sur ce monumental ouvrage, *corpus* des ivoires occidentaux exécutés aux VIIIe,-IXe, Xe, XIe et XIIe siècles. Dans les deux premiers volumes l'auteur reproduit de 300 à 400 pièces, formant avant lui un ensemble assez chaotique. Il a su les classer en des groupements bien déterminés, qui demeureront dans les grandes lignes : les groupes Ada et Luithard, dont les œuvres se répartissent sur la majeure partie du territoire de l'ancienne Lotharingie, et le groupe de Metz. Les volumes III et IV se rapportent surtout au XIIe siècle ; ils adoptent le classement régional, dont M. Goldschmidt reconnaît d'ailleurs la difficulté. Tous les pays occidentaux se trouvent, peut-on dire, représentés dans ces volumes. La plupart des œuvres sont reproduites à la grandeur de l'original, toutes sont l'objet d'une courte description scientifique. Des tables excellentes et variées : iconographique, par noms de lieux et de personnes, rendent aussi aisée que possible la consultation de l'ouvrage. Celui-ci ne pourra être négligé par celui qui étudiera désormais un ivoire du haut moyen âge. Il est à souhaiter que les ivoires de l'antiquité chrétienne et les ivoires byzantins puissent faire l'objet de publications analogues. Quant à l'époque gothique, l'essentiel est fait et au-delà, depuis que M. R. KOECHLIN a consacré aux *Ivoires gothiques français* un autre ouvrage magistral (Paris, 1924). R. M.

Digitized by Google

Angleterre, Écosse, Irlande

— Dans le *Bulletin of the John Rylands Library* (1927, t. XI, p. 329-498), sous le titre : *Woodbrooke Studies. Editions and Translations of Christian Documents in Syriac and Garshuni* by A. Mingana. *With Introduction* by Rendel Harris, Fasc. 2. I : *A New Jeremiah Apocryphon.* II : *A New Life of John the Baptist.* III : *Some Uncanonical Psalms,* ces deux auteurs apportent une importante contribution à l'étude de l'ancienne littérature chrétienne des apocryphes. Le *Nouvel apocryphe de Jérémie* prétend raconter l'histoire des événements qui ont précédé et suivi la déportation des Juifs à Babylone. Il est conservé dans cinq mss carshouni représentant deux recensions, l'une égyptienne et l'autre syrienne, dont l'éditeur reproduit, en blanc sur noir, dans leur entièreté, les meilleurs témoins : le *Paris. syr.* 65, daté de l'année des Grecs 1905 (= Chr. 1594), et le *Mingana syr.* 240, qui peut être reporté, d'après les critères paléographiques, aux environs de 1650. Si l'arabe actuel est vraiment une traduction, on pourra penser que la recension représentée par M dérive d'un texte syriaque établi sur un original grec ; celle représentée par P dériverait du grec, soit directement, soit par un intermédiaire copte. L'auteur a dû vivre en Égypte ou en Palestine occidentale ; il a notamment utilisé l'*Évangile* apocryphe *de l'enfance,* le *livre* d'*Énoch,* les *dernières paroles de Baruch,* le *Diatessaron* arabe dont l'apparition marque la date la plus haute à laquelle l'œuvre puisse être reportée. La *Nouvelle vie de Jean Baptiste* est publiée d'après deux mss carshouni qui paraissent représenter une seule recension : le *Mingana syr.* 22, daté de 1838 des Grecs (= Chr. 1527) et le *Mingana syr.* 183 qui, paléographiquement, peut être placé vers 1750 ; le premier a dû être écrit pour des chrétiens d'Égypte, et le second pour des chrétiens de Syrie. Aux termes du texte, l'auteur est un évêque égyptien, contemporain de Théophile d'Alexandrie (385-412) ; il écrivait en grec, probablement entre 385 et 396. Le texte actuel trahit des interpolations de date beaucoup plus basse. Un fac-similé, en blanc sur noir, d'un folio de chaque ms. accompagne l'édition. Les *Psaumes non canoniques* sont au nombre de cinq. Le premier est le psaume CLI de beaucoup de mss du psautier syriaque ; il a été traduit sur un original grec et présente un point de contact avec l'*Hymne* gnostique *de l'âme.* Les autres sont extraits des *Centuries* d'Élie d'Anbar († vers 940), et conservés dans neuf mss, dont six au moins paraissent dépendre du *Mingana syr.* 31, écrit vers 1340 ; les psaumes 2 et 3 sont peut-être une version d'un original hébreu ou araméen. En appendice, une reproduction, malheureusement peu lisible, de folios du *Mingana syr.* 31. R. Draguet.

— Note sur les baptêmes païens chez Tertullien (*De baptismo,* cap. v), par M. A. D. Nock : *Pagan Baptisms in Tertullian* (*Journal of Theological Studies,* 1927, t. XXVIII, p. 289-290). L. G.

Digitized by Google

— On lira avec fruit les notes intitulées : « *Bees* » *in Clement of Alexandria,* publiées par le Rev. W. TELFER dans le *Journal of Theological Studies* (1927, t. XXVIII, p. 167-178), sur le symbolisme des abeilles et du miel chez S. Clément d'Alexandrie. L. G.

— M. STEPHEN DE LEIGH a rassemblé un bon nombre de textes empruntés aux chroniqueurs anglais sur la découverte de la Croix par sainte Hélène et sur l'origine britannique de la mère de Constantin et de cet empereur lui-même. Il y ajoute aussi le témoignage de l'archéologie : *St Helen of the Holy Cross* (*Tablet*, 23 avril 1927, p. 543-544). L. G.

— Après avoir publié sept sermons de S. Augustin pour la fête de Pâques, tirés d'un homiliaire de la Bibliothèque d'Orléans (ms. 155, fin du xe siècle, provenant de Fleury-sur-Loire), Dom A. WILMART a résumé, dans un second article du *Journal of Theological Studies,* ce qui a été fait par les Mauristes et après eux en ce qui concerne l'édition des sermons de Pâques du Docteur africain, puis il a décrit quelques collections systématiques primitives de ces sermons (Dodon, Roberto de' Bardi, Alain de Farfa, Paul Diacre) et enfin il a donné une liste de 42 manuscrits qui permettent de retrouver la tradition littéraire desdits sermons. Trois tables complètent cette étude : 1° Table de la série bénédictine des sermons authentiques de Pâques avec indication des principaux témoins de la tradition ; 2° Table des sermons supposés donnés dans l'Appendice de l'édition bénédictine ; 3° Table des manuscrits cités (*Easter Sermons of St Augustine*, 1926, t. XXVII, p. 337-356 ; 1927, t. XXVIII, p. 113-144). L. G.

— Le Dr P. R. COLEMAN-NORTON étudie trois œuvres hagiographiques qui font usage du dialogue, celles de Sulpice Sévère, de Palladius (Vie de S. Chrysostome) et de S. Grégoire le Grand : *The Use of Dialogue in the « Vitae sanctorum »* (*Journal of Theological Studies*, 1926, t. XXVII, p. 388-395). L. G.

— Sous le titre : *The Vatican* MS *of the Gelasian Sacramentary and its Supplement at Paris* (*Journal of Theological Studies*, 1926, t. XXVII, p. 357-373), M. E. A. LOWE a publié les fol. 41-56 du ms. lat. 7193 de la Bibliothèque Nationale de Paris, qui ont été détachés du Sacramentaire gélasien de la Bibliothèque Vaticane coté : Reg. 316 Les trois pièces contenues dans ce supplément du sacramentaire éditées par M. Lowe, sont : 1° *Exorcismus contra inergumenos* inédit (p. 360-365) ; 2° Un pénitentiel, incorrectement édité par Wasserschleben, en 1851 (p. 421 et suiv.), et par J. Schmitz, en 1898 (II, p. 326 et suiv.), et qui est à rapprocher du pénitentiel du manuscrit du Missel de Bobbio (p.365-368) ; 3° Treize notices martyrologiques des Apôtres (Breviarius Apostolorum) inédites (p. 368-369). Deux fac-similés, l'un du ms. du Vatican, l'autre du supplément de Paris, sont joints à l'article. L'écriture et d'autres particularités semblent indiquer le milieu du VIIIe siècle comme la date du Regiensis et de son supplément. L. G.

Digitized by Google

— Dom Donatien De Bruyne, O. S. B., montre que toutes les éditions du commentaire de Bède sur les Proverbes offrent un texte défiguré par une transposition remarquable, et il donne le texte authentique qu'il emprunte au manuscrit Vatic. Reg. 238, du xe siècle (*Note sur les manuscrits et les éditions du Commentaire de Bède sur les Proverbes*, dans le *Journal of Theological Studies*, 1927, t. XXVIII, p. 182-184). L. G.

— L'étude des manuscrits de la *Regularis concordia Anglicae nationis*, comme le montre Dom Thomas Symons, O. S. B., dans *The Introduction of Monks at Christ Church Canterbury* (*Journal of Theological Studies*, 1926, t. XXVII, p. 409-411), vient corroborer l'opinion du Dr Armitage Robinson suivant laquelle les moines auraient pris la place de clercs à Christ Church durant l'archiépiscopat d'Aelfric (995-1015). L. G.

— L'auteur de *Medical Women in the Middle Ages*, article publié par le *Catholic Medical Guardian* (1926, t. IV, p. 129-134), signale notamment l'importance, pour son temps, des écrits médicaux de sainte Hildegarde. L. G.

— Avec un remarquable régularité, M. Robert Steele continue l'édition des *Opera hactenus inedita Rogeri Baconi*. Le septième fascicule comprend les *Questiones supra undecimum prime philosophie Aristotelis* (*Metaphysica XII*) (Oxford, Clarendon Press, 1926. xii-160 p.). De ces *Questiones*, qui, d'après l'éditeur, peuvent dater des environs de 1245, on ne connaît qu'un seul manuscrit, le no 406 de la bibliothèque d'Amiens, lequel a été décrit par Victor Cousin dans le *Journal des Savants* d'août 1848, p. 459. Pour la préparation de cette publication, M. Steele s'est assuré la collaboration du P. Ferdinand M. Delorme, O. F. M., dont le nom figure avec le sien sur la couverture. L. G.

— D'après les catalogues de manuscrits du British Museum, le pays de Bingen serait la région d'où proviendrait le ms. addit. 29276. Dans un travail récent, remarquable par une sûreté de méthode servie par une rare érudition, le Professeur W. Levison a établi d'une manière incontestable que ledit manuscrit provient du monastère de Tholey, qui était situé à 10 kilom. à l'Ouest de St-Wendel (Saar) : *Zur Geschichte des Klosters Tholey*, dans les *Historische Aufsätze* offerts à Aloys Schulte (Dusseldorf, Schwann, 1927, p. 62-81). Le critique base principalement sa démonstration, d'une part, sur l'étude d'une liste de reliques, écrite vers l'an 1200 au fol. 162, et, d'autre part, sur une série de mentions de donations faites au monastère et de revenus insérées au xiiie siècle dans un espace blanc (fol. 161v) par vingt mains différentes. Le corps du manuscrit est un lectionnaire d'une écriture du début du xiiie siècle ; mais les fol. 1 et 169 présentent des fragments d'un sacramentaire gélasien datant au plus tard du viiie siècle, que doit étudier le Prof. A. Baumstark de Bonn. L. G.

Digitized by Google

— Le livret publié par l'*Historical Association* : *Short Bibliography of Medieval History* (400-1500 A. D.), par BEATRICE A. LEES (1927. 16 p.), rendra service aux élèves des classes supérieures et surtout à leurs maîtres, auxquels ce guide est destiné. L. G.

— Le petit livre de M. L. F. SALZMAN, médiéviste averti, *More Medieval Byways* (Londres, Methuen [1926]. IX-210 p.), renferme un chapitre sur les pèlerins (ch. VIII, p. 108-120). L. G.

— La branche de langue anglaise de l'Ordre des Chevaliers de Malte fut supprimée par Henry VIII le 10 mai 1540. L'année d'après, le chevalier Sir David Gonson (ou Gunston) fut incarcéré à la Tour de Londres et mis en jugement pour avoir affirmé la suprématie du pape et nié celle du roi d'Angleterre en matières religieuses et traité ce dernier d'hérétique. Il fut exécuté, non pas le 1er juillet, comme le dit Stow dans ses *Chronicles*, mais le 12 juillet 1541. C'est ce qu'établit le Rev. JOHN FLETCHER dans les pages qu'il a consacrées à la carrière et au procès de ce martyr : *Ven. David Gonson* (*Gunston*), *Knight of St John* (*Southwark Record*, 1927, VI, p. 184-188). L. G.

— L'*Itinerary* de l'antiquaire du roi Henry VIII, John Leland († 1552), est d'une lecture si aride qu'il n'y a guère à le feuilleter que les érudits en quête de renseignements sur les bibliothèques des monastères d'Angleterre, qu'il visita à la veille de leur spoliation. M. P. A. CORNEWALL a donc eu du mérite d'extraire de cet ouvrage, des papiers d'état et de la Vie du fureteur itinérant par Wood assez de bribes d'informations significatives pour écrire un article d'une lecture agréable et instructive sur *Leland, the King's Antiquary* (*Ampleforth Journal*, 1927, t. XXXII, p. 108-121). Triste fin que celle de Leland, qui perdit la raison en 1550. Lamentable aussi le sort de ses immenses collections, qui subirent prématurément l'injure du temps par suite d'impardonnables négligences. L. G.

— Pour compléter ce que nous avons déjà dit du mouvement de réaction concernant Marie Tudor parmi les récents historiens anglais (voir RHE. 1927, t. XXIII, p. 651), nous devons encore mentionner les pages que M. E. G. ROPE à intitulées : *Protestant Vindication of Mary Tudor* (*Month*, juillet 1927, p. 59-61). L. G.

— Après avoir rappelé les traditions médiévales qui conféraient une vertu de sauvegarde à l'habit des religieux moines ou mendiants, porté par les laïques, spécialement à l'article de la mort, le R. P. H. THURSTON, S. J., fait observer que le silence d'écrivains satiriques tels qu'Érasme, Sébastien Brant, Luther, John Foxe, Rabelais, comme aussi de certains documents de l'époque, peut être invoqué contre la théorie d'après laquelle le scapulaire des Carmes aurait été considéré en Espagne et au Portugal, dans la première moitié du XVIe siècle, comme propre à procurer un avantage du même genre. Cette théorie est principalement basée sur une affirmation du carme Giuseppe Falcone († 1591) dans une chronique de son ordre publiée à Plaisance en 1595 : *Scapulars* (*The Month*, juin 1927, p. 431-488 ; juillet, p. 44-58). L. G.

Digitized by Google

— *A Group of Western Scholars* par R. J. C. est une petite brochure d'un caractère populaire, publiée par la *Catholic Truth Society* d'Irlande (Dublin, 1927. 44 p.), qui résume à grands traits l'œuvre de trois compilateurs et controversistes irlandais du XVIIe siècle : Duald Mac Firbis, à qui on doit le *Chronicon Scotorum*, John Lynch, auteur de *Cambrensis eversus seu potius historica fides in rebus hibernicis Giraldo Cambrensi abrogata* (1662), et Roderick O'Flaherty, qui a laissé un ouvrage intitulé *Ogygia seu rerum hibernicarum chronologia* (1685). L. G.

— Une quinzaine de savants distingués ont travaillé à la composition de *The Legacy of Israel* (Oxford, Clarendon Press, 1927. XXXIX-551 p. Pr. :10 s.), volume qui fait partie de la même série que *The Legacy of the Middle Ages*, dont il a été rendu compte ici (1927, t. XXIII, p.650-651). L'idée première de cette publication revient au Dr ISRAEL ABRAHAMS et à M. EDWYN R. BEVAN, lecteur d'histoire et de littérature hellénistique au King's College de Londres. Le premier, décédé le 6 octobre 1925 (voir RHE, 1926, t. XXII, p. 182), a été remplacé par le Dr CHARLES SINGER, lecteur d'histoire de la médecine à l'Université de Londres. Le volume se compose d'un prologue, de 13 chapitres, d'un épilogue, d'un glossaire, d'un index des noms propres, et il est enrichi d'un choix de 83 figures, qui augmentent encore la valeur documentaire de ce bel ouvrage. Le prologue est de A. D. LINDSAY, maître de Balliol College, Oxford. Ch. Ier, *The Hebrew Genius as exhibited in the Old Testament*, p. 1-28. (V. Rev. Sir GEORGE ADAM SMITH, principal de l'Université d'Aberdeen) ; Ch. II, *Hellenistic Judaism*, p. 29-68 (EDWYN R. BEVAN) ; Ch. III, *The Debt of Christianity to Judaism*, p. 69-96 (Prof. F. C. BURKITT) ; Ch. IV, *The Influence of Judaism upon Jews in the period from Hillel to Mendelssohn*, p. 97-128 (Rev. R. TRAVERS HERFORD, ancien bibliothécaire de la Bibliothèque du Dr Williams) ; Ch. V, *The Influence of Judaism on Islam*, p. 129-172 (Rev. Alfred GUILLAUME, professeur d'hébreu et de langues orientales à l'Université de Durham) ; Ch. VI, *The Jewish Factor in Medieval Thougt*, p. 173-282 (CHARLES et DOROTHEA SINGER) ; Ch. VII, *Hebrew Scholarship in the Middle Ages among Latin Christians*, p. 283-314 (CHARLES SINGER) ; Ch. VIII, *Hebrew Studies in the Reformation Period and after*, p. 351-376 (Rev. G. H. BOX, ancien professeur d'hébreu et d'exégèse de l'Ancien Testament au King's College de Londres) ; Ch. IX, *The Influence of Judaism on Western Law*, p. 377-406 (N. ISAACS, professeur de droit pratique à la *Graduate School of Studies*, de l'Université de Harvard) ; Ch. X, *The Influence of the Old Testament on Puritanism*, p. 407-432 (Rev. W. B. SELBIE, principal de Mansfield College, Oxford) ; Ch. XI, *Jewish Thought in the modern World*, p. 433-472 (LÉON ROTH, lecteur de philosophie à l'Université de Manchester) ; Ch. XII, *Influence of the Hebrew Bible on European Languages*, p. 473-482 (A. MEILLET, professeur au Collège de France) ; Ch. XIII, *The Legacy in Modern Literature*, p. 483-506 (LAURIE MAGNUS). L'épilogue (p. 507-523) est signé : C. G. MONTEFIORE. L. G.

Digitized by Google

— La *Westminster Cathedral Chronicle* a publié une lettre inédite de John Lingard à un certain Mr Dunn, datée du 22 août 1850, d'après laquelle le grand historien fut réellement nommé cardinal *in petto* par le pape Léon XII en 1826 (1927, t. XXI, p. 101-103). Cette lettre a été récemment découverte aux archives de l'archevêché de Westminster à Londres. Léon XII aurait voulu attirer Lingard à Rome, mais celui-ci préféra à la pourpre sa solitude studieuse de Hornby, dans le Lancashire. L. G.

— *The Christian Year*, recueil d'hymnes dans lequel l'âme de John Keble épanche sa piété méditative et tendre, parut sans signature en 1827. On n'a pas manqué de célébrer, cette année, en Angleterre le centenaire de la publication de ce livre célèbre dont P. Thureau-Dangin a dit qu'à la musique de ses vers « des émotions, depuis longtemps endormies, se réveillent dans les âmes ». « Ce ne sont pas seulement des lettrés, ajoutait-il, qui goûtent l'inspiration délicate et fraîche d'un poète né, qui apprécient l'habileté d'un *scholar* nourri des vers antiques et modernes : les humbles, les ignorants sont touchés » (*La Renaissance catholique en Angleterre au* XIXe *siècle*, t. I, p. 13). Quatre-vingt-quinze éditions de ce livre parurent en 39 ans, un *record*, nous dit un bibliographe du *Times Literary Supplement*, qui nous donne des détails instructifs sur ce merveilleux succès de librairie (*Keble's Christian Year* ; 14 juillet, p. 492). Il raconte l'affaire de la mise au pilon de l'édition du fac-similé du manuscrit autographe de Keble, à la suite d'un procès intenté en 1877 à l'éditeur par les ayants cause du poète. Sur cette même édition, voir encore la lettre de M. George C. Peachey, *The Facsimile edition of the « Christian Year »*, dans le même périodique (18 août, p. 561). L. G.

— Robert Holford, de Westonbirt (Gloucestershire), commença à collectionner tableaux, objets d'art et manuscrits dans les premières années du XIXe siècle. Dorchester House, située dans Park Lane, à Londres, qu'il acquit en 1849, abrite encore la plus intéressante partie de cette riche collection. Un magnifique catalogue, orné de 200 illustrations, vient d'en être publié : *The Holford Collection : Dorchester House* (2 vol. Oxford, University Press et Dorchester House, 1927. Pr. : £ 10. 10 s.). La collection comprend plusieurs manuscrits à peintures des écoles française, flamande et italienne, notamment un évangéliaire de l'église de Sainte-Justine de Padoue, peint par Benedetto Bordone (1480-1539), et un feuillet de psautier fort remarquable, peint au recto et au verso par un artiste anglais qui travaillait probablement à Bury St. Edmunds dans la seconde moitié du XIIe siècle. Vingt-cinq scènes bibliques et un arbre de Jessé sont représentés sur ce feuillet. L. G.

— M. R. C. Baigent prépare un répertoire des anciens registres catholiques des naissances, décès et mariages d'Angleterre et du Pays de Galles qui ont été publiés jusqu'à ce jour. Afin qu'aucune de ces publications ne lui échappe, il a fait appel aux lumières des

Digitized by Google

lecteurs des *Notes and Queries* (1927, t. CLIII, p. 29) dans une note où il indique tous les registres édités qu'il connaît en dehors de ceux qui ont été publiés, en très grand nombre, par la *Catholic Record Society*. L. G.

— Sous le titre *Holy Wells*, on trouvera dans les *Notes and Queries* (1927, t. CLIII, p. 99 et 141) les éléments d'une bibliographie des fontaines sacrées de l'Angleterre, du Pays de Galles et de l'Irlande. L. G.

— Passant en revue diverses activités qui travaillent actuellement, soit en Grande-Bretagne, soit ailleurs, en vue de la réunion des Églises, M. K. D. Mackenzie a signalé avec sympathie à ses lecteurs anglo-catholiques les objectifs des Moines de l'Union, qui s'organisent en Belgique : *The year* 1927 *and Reunion Problems* (*Theology*, 1927, t. XV, p. 3-11). L. G.

— Le *Bulletin of the Institute of Historical Research* de novembre 1926 (t. IV, p. 92-122) a donné un compte rendu détaillé de la seconde conférence anglo-américaine des historiens, qui, comme nous l'avons annoncé précédemment, s'est tenue à Londres du 12 au 17 juillet 1926. Le compte rendu indique notamment les idées qui furent échangées et les résolutions qui furent prises sur les points suivants : Préparation du dictionnaire du latin médiéval (p.96-97) ; exode de manuscrits anglais en Amérique (p. 97) ; photographie des documents historiques (p. 98) ; étude de l'histoire d'Europe du XVIe au XVIIIe siècle dans les pays de langue anglaise (p. 99-100) ; étude de l'histoire locale (p. 110-111) ; relation de l'archéologie et de l'histoire locale (p. 111-113).

Le numéro de février 1927 du même *Bulletin* (t. IV, p. 177) nous apprend que, conformément aux vœux exprimés par la section médiévale de la conférence anglo-américaine, un sous-comité a été créé pour discuter la question de la migration des manuscrits. Ce comité comprend les savants et techniciens suivants : J. P. Gilson (British Museum), Prof. Bassett (American Historical Association), H. J. Brown, de la maison Stevens et Brown, Dr Caster (Bodleian Library), E. H. Dring, de la maison Quaritch, G. D. Hobson, de la maison Sotheby et Cie, J. E. Hodgson, de la maison Hodgson et Cie, Dr Claude Jenkins (Bibliothèque de Lambeth), Prof. Hilda Johnstone (Londres), Dr E. A. Lowe (Oxford), R. A. Roberts (Historical MSS. Commission), A. E. Stamp, *Deputy-keeper* au Record Office, Prof. T. F. Tout (Royal Historical Society), Miss Joan Wake (Northamptonshire Record Society), et Prof. Basil Williams (Édimbourg). L. G.

— Les conditions de l'accessibilité aux archives des pays suivants : Canada, Afrique du Sud, Possessions britanniques des Antilles, Inde, sont indiquées dans le *Bulletin of the Institute of Historical Research* (1927, t. IV, p. 157-164). Les dépôts d'archives passés en revue sont ceux du Dominion à Ottowa, de la province de Québec à Québec et de la Colombie britannique à la bibliothèque provinciale

Digitized by Google

de Victoria ; les dépôts de l'Union de l'Afrique du sud au Cap, à Pretoria, à Pietermaritzburg et à Bloemfontein ; le dépôt de Kingston (Jamaïque) ; les dépôts du Gouvernement de l'Inde et du Gouvernement du Bengale à Calcutta, ceux d'Allahabad, de Bombay, de Lahore, de Madras et de Nagpour. L. G.

— Les plus importantes publications historiques (sources et travaux modernes) sont relevées et classées avec soin par les spécialistes qui ont préparé le seizième *Annual Bulletin of Historical Literature* (1927. 69 pages), dont voici les divisions : 1. Histoire ancienne : *a*) jusqu'à l'an 44 avant l'ère chrétienne (B. L. HALLWARD) ; *b*) De 44 av. J.-C. à 500 après J.-C. (M. P. CHARLESWORTH) ; 2. Haut moyen âge (500-1200) (R. G. D. LAFFAN) ; 3. Bas moyen âge (1200-1485) (EILEEN E. POWER) ; 4. Seizième siècle (C. HARRIS WILLIAMS) ; 5. Dix-septième et dix-huitième siècles (P. C. VELLACOTT) ; 6. Histoire des colonies et de l'Amérique (LILLIAN M. PENSON) ; 7. Dix-neuvième siècle et la suite jusqu'à 1926 (HAROLD TEMPERLEY) ; 8. Questions internationales et généralités (HAROLD TEMPERLEY). L. G.

— Le volume publié en 1926 par la *Catholic Record Society* (le XXVIe) est encore un volume de *Miscellanea*. Il renferme : 1° Des lettres et papiers de Nicolas Sander (1562-1580), édités par JOHN B. WAINEWRIGHT (p. 1-57) ; 2° Les registres catholiques de Hammersmith, Middlesex, de 1710 à 1838, édités par Miss JOHANNA H. HARTING (p. 58-130) ; 3° Les registres catholiques tenus par Peter Antonius Thompson, O.P., à Stonecroft et Hexham, dans le Northumberland, de 1715 à 1754, et par d'autres dominicains de 1754 à 1826, édités par JAMES RAE BATERDEN (p. 131-179) ; 4° Les registres catholiques de Stonecroft, de 1737 à 1821, édités par le même (p. 180-203) ; 5° Les registres catholiques de la mission d'Hexham à Cockshaw, Northumberland, tenus par divers prêtres séculiers de 1753 à 1831, édités par le même (p. 204-257). Les XXVIIe (*Miscellanea*) et XXVIIIe (*Seventh Douay Diary*, édité par Mgr EDMUND NOLAN) volumes sont sous presse. L. G.

— La *Surrey Record Society*, qui a fait preuve d'une grande activité depuis sa fondation en 1913, a entrepris la publication d'un *Guide to Archives and other Collections of Documents relating to Surrey*. Dans le fascicule XXIII, M. HILARY JENKINSON a publié une introduction générale où il trace le plan de l'entreprise (23 p. et 7 fac-similés, 1925) et dans le fascicule XXIV, M. S. GIUSEPPI, fort bien qualifié pour ce travail, a fait connaître l'importance des archives du *Public Record Office* pour l'histoire du Surrey (94 p., 1926). L. G.

— Le Dr ERNEST A. BAKER, directeur de l'École des bibliothécaires de l'Université de Londres, a fait appel à un certain nombre de spécialistes pour produire un ouvrage qui est appelé à rendre de grands services aux chercheurs, surtout aux débutants, *The Uses of Libraries* (Londres, University of London Press, 1927. VIII-318 p.). Les

Digitized by Google

deux premiers chapitres du livre sont du Dr Baker lui-même, qui y traite de l'utilité des bibliothèques, de la manière de s'en servir et de la manière de lire avec fruit (p. 3-47). Suivent : ch. III, le British Museum et ses collections, par M. ARUNDEL ESDAILE (p.51-73) ; ch. IV, Le British Museum et les recherches scientifiques, par M. G. F. BARWICK (p. 77-89) ; ch. V, Les bibliothèques universitaires, par M. LUXMOORE NEWCOMBE (p. 93-121) ; ch. VI, Bibliothèques scientifiques et techniques, par M. ALLAN GOMME (p. 125-152) ; ch. VII, Le *Public Record Office* et les archives, par M. HILARY JENKINSON, (p. 155-175) ; ch. VIII, Les collections de manuscrits, par M. ROBIN FLOWER (p. 179-200) ; ch. IX. Une bibliothèque d'art (celle du Victoria and Albert Museum, de Londres), par M. G. H. PALMER (p. 203-214) ; ch. X, Les ressources bibliographiques de Londres, par M. C. R. SANDERSON (p. 217-236) ; ch. XI, Les ressources bibliographiques hors de Londres, par M. W. C. BERWICK SAYERS ; ch. XII, Les ressources bibliographiques hors de Grande Bretagne, par M. ERNEST C. RICHARDSON (p. 257-291) ; Liste de guides et d'ouvrages utiles à connaître (p. 295-305). L. G.

— La cinquième réunion annuelle de la Conférence historique anglo-américaine, qui s'est tenue en juillet à l'*Institute of historical Research* de Londres, a été présidée par le Professeur A. F. POLLARD, directeur de l'Institut. Sir CHARLES FIRTH, *Regius Professor* d'histoire moderne à l'Université d'Oxford, a parlé de *The undeserved Neglect of earlier English Historians by their Successors*, discours qui a motivé quelques remarques du Professeur F. M. STENTON, de l'Université de Reading. L. G.

— En août, une donation anonyme de £ 100.000 a été faite à l'université de Leeds pour la construction d'une bibliothèque. L. G.

— The *Logos-doctrine in the Light of Modern Knowledge*, tel est le sujet que l'Université de Cambridge a mis au concours pour le « Norrisian Prize » de 1928. L. G.

— *Cours et conférences.* — Dans le programme des conférences de la John Rylands Library de Manchester pour l'hiver 1927-28, nous relevons les deux suivantes : le 14 décembre, *Paul the Apostle, his personality and achievement*, par A. S. PEAKE, professeur d'exégèse biblique à l'université de Manchester ; *Gerald of Wales* [Giraldus Cambrensis], par F. M. POWICKE, professeur d'histoire du moyen âge à la même université.

Un résumé de la conférence donnée à la même bibliothèque par le Dr J. RENDEL HARRIS, le 15 décembre 1926, *Glass Chalices of the first Century*, a été publié dans le *Bulletin of the John Rylands Library* (1927, t. XI, p. 286-295, avec 6 figures).

Le programme des lectures de la *Lingard Society*, pour la session 1927-1928, a été arrêté comme il suit. Le 10 octobre, *The Papal condemnation of Freemasonry in* 1738 (Rev. H. THURSTON, S. J.) ; 14 novembre, *Matthew Paris* (Miss MABEL H. MILLS) ; 12 décembre,

Digitized by Google

Cardinal Jacques de Vitry (Rme P. Abbé SMITH) ; 9 janvier, *Evesham Abbey and its Influence in English History* (W. A. S. HEWINS) ; 13 février, *Some Lesser known Archbishops of Canterbury* (V. J. B. TORR) ; 12 mars, *The early History of Syon Abbey* (Rev. J. R. FLETCHER) ; 2 avril, *The Conquistadores* (Miss HELEN DOUGLAS IRVINE).

La *lecture* de M. H. O. EVENNETT, *England and the Council of Trent*, donnée à la *Lingard Society*, le 6 avril 1925, a été publiée par la *Dublin Review* (avril 1927 ; tirage à part, 23 p.) et celle du professeur E. G. GARDNER sur *Traiano Boccalini : Satire and History in the Counter-Reformation*, donnée à la même société le 14 décembre 1925, a été publiée par le même périodique (octobre 1926 ; tiré à p. 20 p.).

The Dominican Liturgy, conférence donnée par le V. Rev. BEDE JARRETT, O. P., aux membres de la *British Society of Franciscan Studies*, le 29 avril 1927, a été reproduite par le *Tablet* du 7 mai, p. 628-631. L. G.

— *Nominations.* — Le 30 juin, en la cérémonie des *encaenia*, l'Université d'Oxford a conféré plusieurs doctorats en droit civil *honoris causa* (D. C. L.), notamment au Maréchal FOCH, à Lord ALLENBY et au Dr MONTAGUE JAMES, l'érudit bien connu d'Eton College. Ce dernier a été loué dans les termes suivants par l'orateur public de l'Université, dans le discours d'usage : « *Nihil unquam arcanum a se alienum putavit, sed ex omni scrinio, armario, fenestra, pariete, cryptoporticu litterarum atque artium miracula, ne dicam Laminarum monstra et terricula, in lucem protulit.* » Au cours de la même cérémonie, M. ÉTIENNE GILSON, directeur d'études à l'École pratique des hautes études religieuses de Paris, que le Vice-Chancelier a appelé « *vir eruditissime, in omni Thomistarum et Scotistarum subtilitate solers* », a reçu le doctorat ès lettres (D. Lit.)

Le 1er juillet le doctorat en théologie (D. D.) *honoris causa* a été conféré par la même université au Dr INGE, doyen de St Paul's de Londres, au Dr F. C. BURKITT, professeur de théologie à Cambridge, et au Dr JAMES MOFFATT, professeur d'histoire ecclésiastique à l' *United Free Church College* de Glasgow. L'orateur public a salué le premier comme « *Ecclesiae Anglicanae decus atque exemplar* » et le second comme « *Hergensis disciplinae decus, optimus litterarum sacrarum indagator et interpres* », tandis que le Vice-Chancelier a adressé au troisième le compliment suivant : « *Vir reverende et doctissime, in sacrae scripturae exegesi et in historia ecclesiastica spectatissime, nobis olim accola neque hodie advena.* »

En juin, le Rev. N. P. WILLIAMS, D. D., *Fellow* d'Exeter College (Oxford), a été élu *Lady Margaret Professor of Divinity*, à Oxford, en remplacement du Dr Walter Lock, démissionnaire. Le nouveau professeur a collaboré à l'*Eneyclopaedia of Religion and Ethics* d'Hastings, au *Journal of Theological Studies* et aux *Oxford Studies in the Synoptic Problem* du Dr Sanday (1911). Il a aussi écrit *Our Case as against Rome* (1918).

Le Rev. GEORGE CHATTERTON RICHARDS, D. D., *Fellow* d'Oriel

Digitized by Google

College (Oxford), à qui on doit diverses publications sur son collège et des traductions d'ouvrages allemands, a été nommé, en juin, professeur de grec et de littérature classique à l'Université de Durham, en remplacement de feu le chanoine Cruickshank.

La chaire Camden d'histoire ancienne, à Oxford, rendue vacante par la démission du Professeur H. Stuart Jones, a été attribuée, en juillet, à M. John George Clark Anderson. M. A.

Le 18 juillet, le Roi a approuvé le choix de M. George Macaulay Trevelyan comme *Regius Professor* d'histoire moderne à l'Université d'Oxford pour remplacer le Professeur Bury dont nous avons annoncé le décès (RHE. 1927, t. XXIII, p. 661-662). Né en 1876, M. Trevelyan est l'auteur des ouvrages suivants : *England in the Age of Wycliffe* (1re édit. 1899, dernière,1909) ; *England under the Stuarts* (1904) ; *English Life three hundred years ago* (1916) ; *British History in the nineteenth Century* (1922), et de plusieurs livres sur le rôle politique de Garibaldi.

Le 20 juillet, le Dr G. R. Potter a été nommé lecteur d'histoire du moyen âge à la Queen's University de Belfast.

En juillet, le Dr Ellis Hovell Minns a été appel é à occuper la chaire Disney d'archéologie, à Cambridge, rendue vacante par la mort de Sir William Ridgeway. L. G.

— *Décès.* — En juin, M. P. S. P. Handcock, savant dont l'archéologie biblique était la spécialité. Il a occupé pendant peu de temps un poste dans le département des antiquités babyloniennes et assyriennes du British Museum, et il a donné beaucoup de conférences sous les auspices de l'*Exploration Fund* de Palestine. On lui doit les ouvrages suivants : *The Latest Light on Bible Lands* (1913, 1914), *The Archaeology of Holy Land* (1916), *The Code of Hammurabi* (1920), *Selections from the Tell El-Amarna Letters* (1920).

Le 18 juin, à Kilmarnock, en Écosse, le Rev. Henry Albert Wilson, *Fellow* de Magdalen College (Oxford) depuis 1876. Cet éminent liturgiste était né à Ayr le 7 décembre 1854. En 1881, il fut nommé bibliothécaire de son collège ; en 1894, il fut élu curateur de la Bibliothèque Bodléienne, poste qu'il occupa jusqu'en 1919. Il a été délégué de l' *University Press* d'Oxford de 1908 à 1919. Sa carrière universitaire a été celle d'un « don of the old school » (*Times*, 20 juin 1927, p.16). Le *Journal of Theological Studies* a publié de nombreux articles de lui. On lui doit un *Classified Index of the Gelasian and Gregorian Sacramentaries according to the Text of Muratori's Liturgia romana vetus* (1892), et parmi les publications de la *Henry Bradshaw Society*, dont il a été longtemps le secrétaire, il a édité : 1° *Officium ecclesiasticum abbatum secundum usum Eveshamensis monasterii* (1893) ; 2° *The Missal of Robert of Jumièges* (1896) ; 3° *The Benedictional of Archbishop Robert* (1903) ; 4° *The Order of the Communion*, printed by Richard Grafton (1908) ; 5° *The Pontifical of Magdalen College* (1910) ; 6° *The Gregorian Sacramentary* (1915) ; 7° *St Willibrord's Calendar* (1919).

En juillet, à Londres, le Professeur David Williams, du collège

Digitized by Google

de Bala (Galles), âgé de 50 ans. Il occupa la chaire d'exégèse du Nouveau Testament, de 1906 à 1922, à Aberystwyth. Il a publié un commentaire de l'Épître aux Galates et un commentaire de la seconde Épître aux Corinthiens en gallois, et il était sous-éditeur du *Welsh Bible Dictionary*.

Le 29 août, le Dr John Henry Bernard, prévôt de Trinity College (Dublin), l'un des plus éminents savants de l'Église d'Irlande. Il était né aux Indes le 27 juillet 1860. Il enseigna la théologie à Trinity College de 1888 à 1911, date à laquelle il fut nommé évêque d'Ossory. Quatre ans plus tard, il était transféré à l'archevêché de Dublin. En 1919, il était choisi comme vice-chancelier de l'université de Dublin, et, un mois plus tard, à la mort de Sir John Mahaffy, il était appelé par la Couronne à occuper le poste très envié de prévôt de Trinity College. En dehors de plusieurs traductions d'anciens auteurs ecclésiastiques, on doit à J. H. Bernard une édition du *Liber Hymnorum* irlandais, exécutée en collaboration avec R. Atkinson pour la *Henry Bradshaw Society* (1898), *The historical Value of the Acts of the Apostles* (1902), une édition des Odes de Salomon (*Texts and Studies*, 1912, t. VIII), *The Foundation of Tintern Abbey, Co Wexford* (*Proceedings of the R. Irish Academy*, 1917, t. XXXIII), *The Charters of the Cistercian Abbey of Duiske* (Même recueil, 1918, t. XXXV), *Dogma and Criticism* (1920).

L. Gougaud, O.S.B.

Belgique

— Sous le titre *Kerk en Geschiedenis* (Bruxelles, Standaard-Boekhandel, 1927. In-8, 120 p.), Mme Ellen Russe vient de publier une traduction néerlandaise d'un ouvrage d'apologétique où H. Belloc cherche à réfuter les arguments qu'au nom de l'histoire on invoque contre l'Église catholique. Destiné au grand public, cet ouvrage ne fait évidemment aucun étalage d'érudition ; mais, en général, il expose clairement les réponses qui ont été données par les historiens catholiques aux objections fondamentales des protestants et des critiques libéraux. A. D. M.

— Dom Ursmer Berlière vient de publier trois travaux fort intéressants sur l'histoire monastique. C'est d'abord une grande étude sur l'*Ascèse bénédictine*, dont il sera rendu compte plus tard ; puis : *Les élections abbatiales au moyen âge* (Acad. royale Belgique, Lettres. Public. in-8, 2e sér., t. XX, 100 p.), et : *L'exercice du ministère paroissial par les moines dans le haut moyen âge* (*Revue Bénédictine*, 1927, t. XXXIX, p. 227-250). L'étude des élections porte, en réalité, sur les élections depuis le XIIe siècle jusqu'à la fin du Grand Schisme. Le concile de Latran (1215) avait fixé trois modes d'élection : par inspiration, par scrutin plus ou moins secret, et par élection à deux degrés (compromis) ; ce fut cette troisième manière qui devint la plus habituelle chez les Bénédictins, les Cisterciens et les

Digitized by Google

Prémontrés. Le problème est examiné sous toutes ses faces : influence des pouvoirs séculiers, réserves pontificales, abbés étrangers à l'ordre, sollicitations en cour de Rome, élections doubles, capitulations abbatiales, enquêtes, résignations et dépositions d'abbés, conclusions (appréciations personnelles très fondées). Les chapitres les plus neufs sont ceux relatifs aux élections doubles, c'est-à-dire celles qui ont provoqué des schismes, les deux élections étant soumises à la curie romaine, puis celui concernant les capitulations abbatiales. Dom Berlière ne se contente pas d'exposer la théorie abstraite des élections monastiques, mais fait ressortir ce que celles-ci représentaient au moyen âge de luttes, d'intrigues et de faiblesses humaines. De-ci de-là apparaît un coin réaliste de la vérité, témoin ce tableau savoureux de la fin du XIIe siècle, par Jocelyn de Bury-Saint-Edmond (p. 40). Inutile d'ajouter que la documentation est vaste et de première main. — La question examinée dans la seconde étude a, comme on le sait, passionné les esprits jadis. Comment l'exercice du ministère paroissial est-il compatible avec la vie monastique et comment le droit canon a-t-il envisagé cette participation avant l'an 1200 ? L'auteur remonte à S. Benoît et finit son examen avec Rupert de Deutz. Voici les aspects du problème durant cette période : 1) Du Ve au VIIe siècle, un moine pouvait être appelé aux ordres sacrés et en remplir les fonctions avec l'autorisation de l'abbé ; c'est, au fond, la conception de S. Grégoire le Grand. 2) Du VIIe au XIe siècle, ce point de vue subit de notables modifications, en théorie et en pratique, parce que les circonstances d'évangélisation en Angleterre, en Germanie et en Scandinavie y poussent. 3) Les XIe et XIIe siècles sont signalés comme des époques où la prédication et la confession par les moines sont de plus en plus tolérées ; Burchard de Worms et le concile de Nîmes (1096) sont explicites sur ce point ; enfin 4) on assiste à la même époque, par suite de la création de congrégations de chanoines-réguliers (Arrouaise, St-Victor, Prémontré), à des contestations doctrinales sans fin touchant l'exercice du ministère ecclésiastique ; mais, comme conclut Dom Berlière, « les principes sont battus en brèche par la coutume, et le nombre des paroisses desservies par des réguliers ira toujours en augmentant. »

H. N.

— Le t. XII du *Bulletin de la Société des Bibliophiles Liégeois* contient une intéressante étude de JEAN GESSLER, parue aussi en tirage à part, sous le titre : *La Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Laurent à Liége au* XIIe *et au* XIII *siècle* (Tongres, George Michiels-Broeders, 1927. In-8, 49 p.). L'auteur réédite là deux anciennes listes de livres, qui se trouvent dans des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique provenant de l'abbaye liégeoise. Familiarisé avec ces sortes de documents, — à preuve la copieuse littérature passée en revue et opportunément utilisée au cours du travail, — M. G. sait de quelle façon il faut les traiter et les interpréter. A une recension attentive des originaux s'ajoute, article par article, un substantiel commentaire, visant à déterminer les ouvrages désignés

Digitized by Google

sous les mentions, souvent si laconiques, des vieux bibliographes, puis, le cas échéant, à identifier avec celles-ci les manuscrits d'origine liégeoise conservés jusqu'aujourd'hui.

Cette partie du travail, la partie essentielle, est conduite avec une méthode, une érudition, une perspicacité et une prudence irréprochables. On regrettera, en revanche, l'absence d'une notice critique sur chacun des catalogues ainsi analysés, la nature des originaux, la place qu'ils occupent dans les volumes où ils ont été transcrits, leur date, leur provenance et leur valeur documentaire. Il faut, pour se renseigner là-dessus, se reporter au *Catalogue des manuscrits* du P. Van den Gheyn (II, p. 409, art. 1518 = B.R. 9668 ; t. V, p. 220-23, art. 3229 = B. R. 9810-14). Or, il appert des descriptions de celui-ci, que la première liste a été ajoutée, sans intitulation d'aucune sorte, à un codex du XIIe siècle et que le P. Van den Gheyn hésite à y voir sûrement un relevé d'ouvrages se trouvant à Saint-Laurent ; si l'on prend garde, d'autre part, que quelques articles seulement de cette liste se laissent identifier avec des volumes ayant appartenu à l'abbaye, il reste là une question à tirer au clair. La seconde liste porte, elle, un titre significatif à souhait ; mais elle figure à la fin d'un volume en apparence composite, puisque le P. Van den Gheyn le date du XIIe-XIVe siècle ; quelques précisions à son sujet viendraient également à propos.

M. G. se défend d'avoir voulu écrire une histoire de la bibliothèque de la fameuse abbaye, et il est bien certain qu'elle ne pourra être écrite que lorsqu'on disposera d'un ensemble de documents soumis à des études du genre de celle-ci. Il est cependant un point où le rappel d'un fait historique peut apporter quelque éclaircissement aux recherches poursuivies par M. G. Parmi les volumes inscrits dans les catalogues réédités, ceux qui ont pu être retrouvés reposent tous à la Bibl. royale de Belgique (tel est le cas pour la moitié environ des 137 codices portés sur la deuxième liste). L'explication en est simple. Lors de la tourmente révolutionnaire, les commissaires français enlevèrent des manuscrits en masse tant à la Bibliothèque de Bruxelles que dans les maisons religieuses de tout le pays. Ce butin, rassemblé à Paris dans différents locaux, notamment chez les Cordeliers, passa ensuite à la Bibliothèque nationale. Après la chute du régime napoléonien, en vertu des traités, les manuscrits enlevés en Belgique furent restitués par le gouvernement français et renvoyés à Bruxelles. L'opération se fit sans grand ordre. Tous les trésors de nos collections qui avaient pris le chemin de la France ne revinrent pas, et, d'autre part, le lot de volumes ramené en 1815 était fort mêlé. Du moins, resta-t-il acquis, tel quel, au dépôt bruxellois, qui devint, de la sorte, particulièrement riche en manuscrits de provenance monastique.

Pour désigner les volumes de ce dépôt, M. G. emploie les numéros d'ordre du *Catalogue* Van den Gheyn ou, à défaut de celui-ci, les cotes d'inventaire. C'est une pratique à rejeter. La numérotation en partie double expose à de fâcheuses méprises les chercheurs peu au courant des secrets d'administration. La cote d'inventaire est la

Digitized by Google

seule fiche d'identité des manuscrits de la Bibliothèque royale. Le *Catalogue* entrepris par le P. Van den Gheyn est à citer seulement par surcroît, comme ouvrage de référence ; on sait d'ailleurs qu'il est demeuré inachevé, et rien ne porte à croire qu'il sera jamais terminé.

A. Bayot.

— Dans : *Saint Jean de Bruxelles ou saint Médard de Soissons. A propos de prétendues « Lettres » d'Innocent II de* 1131 (*Bull. Comm. royale d'histoire* 1927, t. XCI, p. 1-27), M. P. Bonenfant examine une curieuse notice rédigée vers 1200, consacrée à l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles (Privilèges S. Jean). Il montre, après l'abbé de Bruyn, qu'il ne peut s'agir ici d'une bulle d'Innocent II de 1131, mais bien d'une notice de la dédicace de l'église Saint-Médard de Soissons. On a appliqué à l'église Saint-Jean de Bruxelles ce qui se disait de Soissons. Quand, en 1497, l'évêque de Cambrai vidima la notice de 1200 (e), les mambours de l'hôpital Saint-Jean étaient en lutte avec les marguilliers de cette église et avaient intérêt en ce moment à voir cette pièce légalisée par l'autorité diocésaine.

H. N.

— En attendant la mise au point d'une deuxième édition de son travail sur *La dévotion au Sacré Coeur dans l'ordre de S. Benoît* (Coll. Pax. Maredsous, 1923), dom U. Berlière publie, dans la *Revue liturgique et monastique* de Maredsous (1927, t. XII, p. 206-213, 243-257), des notes supplémentaires consistant en une copieuse moisson récoltée dans les ouvrages d'auteurs bénédictins et cisterciens concernant la dévotion à la Plaie du côté, préfigure de celle au Sacré-Cœur.

J. Lavalleye.

— Le Comité d'études du Vieux Bruxelles vient d'éditer un travail très fouillé de G. Des Marez sur *Le quartier Isabelle et Terarken* (Bruxelles, Van Oest, 1927. In-8, III 230 p. ill.). L'auteur met très à propos en connexion la constitution et l'évolution de ce quartier avec le développement général de la ville de Bruxelles ; il caractérise avec précision sa physionomie spéciale au cours des siècles : après avoir été agricole et industriel pendant les XIIIe et XIVe siècles, il attire le monde de la noblesse et des arts, puis celui de l'administration. L'historien de l'Église pourra glaner nombre de renseignements précieux dans cet ouvrage concernant la chapelle Salazar, érigée en réparation des outrages au Saint Sacrement commis par des Juifs, la chapelle de la Cour, l'hospice Terarken, l'hôpital des XII apôtres, le petit béguinage, les refuges de plusieurs monastères prémontrés, la résidence de dignitaires ecclésiastiques, dont le principal est certes Granvelle. On regrettera que les notes annoncées dans le corps du volume aient été omises en réalité et que la terminologie archéologique manque parfois de rigueur.

J. Lavalleye.

— Dans les *Verslagen* de l'Académie flamande (1927, p. 51-72), M. J. Jacobs examine sous le titre : *Herman Stekin van Suitdorpe* un ms. précieux pour l'histoire peu connue de la prédication dans

Digitized by Google

notre pays au xve s. Il s'agit d'un ms. de 464 fol. appartenant à M. l'abbé Peeters, à Hechtel (Limbourg) ; il a pour auteur un chartreux connu, le P. H. Stekin van Suitdorpe , né en Allemagne, mort à Bruges en 1428 au couvent des chartreuses, dont il fut pendant 30 ans environ le vicaire ou directeur spirituel ; ce ms. flamand fut copié à Maestricht (M) en 1486 par sœur Catherine et a comme pendant le ms. 2386 de la Bibliothèque royale de Bruxelles (B). Il est vraisemblable qu'ils remontent tous deux à un prototype latin, bien que M. Jacobs pense que le P. Stekin aura prêché en langue vulgaire à des religieux ou religieuses. La harangue en question est une longue explication d'un sujet familier au xve siècle, c'est-à-dire le *Pater Noster*. La prière dominicale est commentée au moyen d'exemples empruntés à l'Écriture sainte, aux Pères, aux vies des saints et d'abbés connus, au *Liber apium*, à la vie d'empereurs romains, etc. Le tout est présenté d'une manière avenante et accessible aux auditeurs. J'attire l'attention de M. Jacobs sur une singulière coïncidence ; il existe aux Archives de l'État à Anvers (chartreux de Lierre) un ms. de 44 fol. (fin du xve s.) comprenant le sermon sur la Passion du Seigneur par un chartreux du nom de Jean de Haerlem, du xve siècle ; directeur, ce prédicateur fut aussi vicaire et sous-vicaire des chartreuses de Sainte-Anne-lez- Bruges. Faut-il établir des rapports entre lui et H. van Suitdorpe ? H. N.

— Dans les *Ephemerides theologicae Lovanienses*, 1927, t. IV, p. 338-358, M. J. Wils publie la liste des *Professeurs de l'ancienne faculté de théologie de l'université de Louvain* (1432-1797). Cette liste fort complète a été dressée au moyen de sources en grande partie inédites : les procès-verbaux des séances du conseil communal et les comptes de la ville de Louvain ; les travaux manuscrits de Foppens, de Paquot et de Bax, trois érudits qui se sont occupés autrefois de l'histoire de l'université ; enfin, un manuscrit de la collégiale St-Pierre contenant la liste des chanoines. A. D. M.

— Suivant le courant général, l'ordre de Prémontré se précoccupe de la réforme de sa liturgie dans le sens de l'unité et du retour aux usages primitifs. Voulant faciliter la tâche du chapitre général en cette matière, quelques membres de la commission historique de l'ordre norbertin s'appliquent à l'étude des divers aspects de ce problème. Le P. E. Valvekens, de l'abbaye d'Averbode, montre fort bien, dans son article : *Un tournant dans l'histoire de la liturgie prémontrée* (*Analecta Praemonstratensia*, 1926, t. III, p. 214-263), les modifications qui s'introduisirent dans les coutumes liturgiques de cet ordre et les luttes qui s'engagèrent à ce propos, de 1574 à 1630. La liturgie de Prémontré, propagée par l'imprimerie, avait subi, au xvie siècle, de ce fait et de celui des troubles religieux, une déviation sensible, funeste au maintien de la pure tradition de l'ordre. Une réaction se produisit sous le généralat de Despruets et les nouvelles éditions, de 1574 à 1584, du bréviaire, du processionnal et du missel sont autant d'essais pour ramener la liturgie vers l'ancienne tra-

Digitized by Google

dition ; mais son successeur, François de Longpré, moins énergique, ne sut résister à l'influence centralisatrice de Rome ; il en résulta, au point de vue liturgique, un compromis fâcheux, et d'autre part, l'introduction d'une foule d'usages locaux. En 1608, parut, sous la direction de J. le Paige, le *Breviarium Praemonstratense,* œuvre hybride qui ne contenta personne. Avec le nouveau général, Pierre Gosset, un pas sérieux est fait vers l'unification liturgique dans le sens romain ; le chapitre général réforma à la fois les statuts de l'ordre et la liturgie de Prémontré, en 1630. C'est une date importante dans l'histoire norbertine. Le résultat de tous ces longs efforts, conclut le P. V., c'est que la liturgie de Prémontré est restée indécise, trouble, fruit d'un compromis, en contradiction avec l'esprit des traditions les plus respectables. Il serait à souhaiter que l'auteur reprenne son étude en montrant en détail ces transformations liturgiques.

H. N.

— Dans la *Revue belge de philol. et d'histoire,* 1927, t. VI, p. 239-246, M. A. Vincent donne une description sommaire d'un curieux opuscule intitulé : *Oratio Dominica* 100 *linguis expressa,* que le polygraphe J.-B. Gramaye fit paraître à Bruxelles en 1622. Jusqu'à présent, cet opuscule n'était connu que par la liste que Gramaye lui-même avait dressée de ses œuvres. M. V. vient d'en retrouver un exemplaire, malheureusement mutilé. A. D. M.

— Le livre de M. G. Dansaert : *Un jurisconsulte et prince d'Église au* XVIIe *siècle. Monseigneur de Baillencourt, évêque de Bruges* (1610-1681) (Bruxelles, Dewit ; Paris, Plon, 1927. In-4, 239 p., 9 pl.), intéresse à la fois l'histoire nobiliaire et l'histoire religieuse de la Belgique. F. de Baillencourt, de Nivelles, eut une carrière bien remplie : professeur de droit canon et de droit civil à Louvain, en 1639, conseiller ecclésiastique au Grand Conseil de Malines pendant quinze ans, enfin, évêque de Bruges, de 1670 à 1681. M. D. esquisse de Baillencourt un portrait très flatteur et le considère comme le type du prélat noble du XVIIe siècle aux Pays-Bas, alliant harmonieusement la vie mondaine, chrétiennement conçue, et l'exécution rigoureuse des devoirs de sa charge ecclésiastique. Le livre de M. D. n'épuise sans doute par le sujet, loin de là ; mais il faut féliciter l'auteur d'avoir osé s'attaquer à un sujet, en somme considérable. La monographie est puisée surtout aux archives de famille, notamment à celles de M. de Cartier de Marchienne, à Marchienne-au-Pont. H. N.

— M. H. Lamy, prélat de l'abbaye de Tongerloo, a retracé d'après les archives de sa maison, dans les *Analecta Praemonstratensia* (1926, t.II, p.294-306 et 379-389 ; 1927, t. III, p.61-77 et 284-312), l'histoire de *L'œuvre des Bollandistes à l'abbaye de Tongerloo.* Après la suppression de la Compagnie de Jésus, en 1773, les Bollandistes purent continuer leurs travaux à leur maison professe d'Anvers d'abord, puis, de 1778 à 1789 à l'abbaye de Coudenberg et, enfin, de 1789 à 1795, à l'abbaye de Tongerloo. Ce ne fut pas sans peine que l'œuvre bollandienne put être sauvée, car sa réorganisation se compliquait de

Digitized by Google

questions politiques et financières de tout genre que le gouvernement autrichien soulevait comme à plaisir. L'exposé de M. Lamy est fort minutieux et sans doute définitif ; il complète le petit livre du P. Delehaye sur les Bollandistes. P. 212, c'est grâce non seulement à Mgr de Ram, mais aussi à Gachard et au ministre, le comte de Theux, que l'œuvre de Bollandus est restée en Belgique. H. N.

— Notre collaborateur, M. J. LAVALLEYE, a fait connaître, dans *Paginae bibliographicae* (1927, t. II, p. 547-552), *La situation des bibliothèques des couvents supprimés par Joseph II en* 1783, d'après les archives du Comité de la Caisse de religion, aux Archives générales du Royaume. Ce fut ce Comité qui se chargea, après le 17 mars 1783, lors de la suppression des « couvents inutiles » dans les Pays-Bas, de la gestion des biens des corporations religieuses dispersées. Les livres et mss de celles-ci furent centralisés et inventoriés en partie à Bruxelles, à la fin de 1784 à l'ancienne église des PP. Jésuites, puis chez les Chartreux, et enfin dans le couvent des Capucins, sous la direction du fameux libraire et bibliographe Ermens. M. Lavalleye publie la liste de quarante-neuf localités où se trouvaient des maisons religieuses et mentionne le nombre de livres et de mss qu'elles possédaient. Cette liste permet de faire, pour certains couvents, la comparaison avec les chiffres donnés au XVIIe s. par Sanderus dans sa *Bibliotheca Belgica* (Voir Louvain, St-Martin et Bethléem avec 392 et 347 mss). Elle relève aussi chez les Carmélites de Termonde 46 livres espagnols, chez les Chartreux de Bruxelles 55 mss, au Mont Sion de cette ville également de nombreux mss, 52 livres espagnols chez les Carmélites de Malines et enfin la riche bibliothèque des Chartreux de Nieuport (94 livres espagnols et italiens, 939 anglais et 106 mss). H. N.

— M.F. HOLEMANS vient de donner une édition française de son étude publiée en 1922 : *Une gloire du clergé belge. « Le saint curé de Thildonck », J. C. M. Lambertz* (1785-1859) (Bruxelles, A. de Wit, 1926. In-8, 364 p.). Elle complète heureusement, au moyen des archives des religieuses Ursulines de Thildonck, la biographie du curé Lambertz, publiée par le P. Saintrain en 1892. Le livre met en lumière non seulement l'activité pastorale d'un prêtre éminent, mais le rôle de premier ordre que Lambertz a joué dans le rétablissement en Belgique, dès 1818, des sœurs Ursulines, sorties de la maison-mère de Thildonck. L'œuvre du « saint curé » eut un succès considérable, car à sa mort, en 1859, la congrégation de Thildonck comptait environ 3400 filles spirituelles, réparties en Belgique, aux Pays-Bas, en Angleterre, en Allemagne, au Bengale, au Transvaal et au Canada. M. Holemans utilise fort judicieusement les sources et montre, dans un récit sobre, un « saint curé » dans la réalité de tous les jours. P. 26, à propos de Mgr de Pradt, l'auteur assure qu'il « n'avait ni les aptitudes ni les vertus exigées par sa charge ». Cette appréciation est empruntée sans doute à P. Claessens, peu favorable à de Pradt ; mais je ne crois pas que des griefs sérieux aient jamais été articulés contre l'archevêque. H. N.

Digitized by Google

— Le P. M. DE MEULEMEESTER a pris occasion du livre du comte L. de Lichtervelde pour signaler les relations qui ont existé entre Léopold II et le Père, plus tard cardinal, Dechamps, dans un article : *Le cardinal Dechamps et Léopold II* dans *La voix du Rédempteur* (Esschen, 1927. 32 p.). Ces relations furent d'abord empreintes d'amitié affectueuse, car ce fut le P. Dechamps qui se chargea de l'instruction religieuse et philosophique du duc de Brabant et de la future impératrice Charlotte ; plus tard, elles devinrent des rapports de respectueux dévouement à la couronne de Belgique, l'archevêque de Malines se croyant obligé, comme chef de l'épiscopat, de tenir vis-à-vis de Léopold II une attitude énergique, en opposition parfois avec les volontés royales. L'étude du P. de M. est entièrement puisée dans la correspondance et les notes du cardinal Dechamps. Souhaitons qu'il puisse éditer un jour celles-ci, éparpillées entre les archives des PP. Rédemptoristes à Bruxelles et celles de l'archevêché à Malines. H. N.

— Parmi les provinces belges qui publient l'inventaire de leurs richesses artistiques, la province d'Anvers est de celles qui ont poussé le travail avec le plus d'activité. Nous avons mentionné, dans une notice consacrée aux *Inventaires archéologiques* publiés par les administrations provinciales de Belgique (RHE. 1924, t. XX, p. 324), les fascicules 1-7 (p. 1 à 1167), parus avant la guerre. Depuis lors il a été question ici des volumes publiés par M. Soil de Moriamé pour le Hainaut Signalons également les 8e (1922) et 9e (1926) fascicules, tirés à un petit nombre d'exemplaires, de l'*Inventaire des objets d'art conservés dans les monuments publics. Province d'Anvers. Inventaris der Kunstvoorwerpen in de openbare gestichten bewaard* (Anvers, J. De Winter. P. 1168-1571 et planches). La publication se poursuit sur le modèle adopté précédemment et est illustrée de bons clichés phototypiques consacrés en partie aux monuments d'architecture. Jusqu'à présent les descriptions concernent surtout des localités et des monuments moins importants. Il faut pourtant signaler, dans le fasc. 8, les églises de Brecht et de St- Léonard, et dans le fasc. 9, celle d'Hoogstraeten. En outre le fasc. 7 est consacré en grande partie à la ville de Lierre. Le fasc. 8 comprend les procès-verbaux, dressés en 1914 et 1915, des dégâts occasionnés par la guerre aux monuments de la province. Il a été décidé d'éditer à nouveau les notices publiées dans les fasc. 1 et 2 qui sont épuisés. Le fasc. 9 en contient déjà quelques-unes, notablement remaniées. R. M.

— En juillet-août 1927, une exposition locale a réuni à Bruges un grand nombre de miniatures et de reliures anciennes, provenant, pour une part très prépondérante, des bibliothèques et dépôts d'archives publics et privés de la ville. La participation des bibliothèques de la ville, de l'évêché et du séminaire était spécialement importante. Parmi les reliures on aura remarqué, outre quelques spécimens portant la signature de relieurs brugeois, un imposant ensemble de grands registres reliés dans les ateliers locaux (XVe-XVIIes).

Digitized by Google

et ornés de feuillages, de figures de saints, de sentences, imprimés en relief dans le cuir au moyen de formes en bois. Les manuscrits exposés dont les plus anciens remontaient au XIIe s., auront appelé l'attention sur l'activité des ateliers brugeois de transcription et d'enluminure, sur l'importante bibliothèque de l'abbaye des Dunes, sur celle de Ter Doest, etc. A part quelques manuscrits, comme le Valère Maxime et le Boccace, enluminés pour l'abbé des Dunes Jean Crabbe (1457-1488), et un livre d'heures (n° 82) qu'orne un excellent Christ bénissant (fin XVe s.), il n'y avait là pour les XVe et XVIe siècles que des œuvres qui pâlissaient à côté des joyaux prêtés par la Bibliothèque royale de Bruxelles. Mais les œuvres réunies formaient un ensemble bien circonscrit et peu connu, dont un catalogue, rédigé avec méthode, perpétuera le souvenir (*Tentoonstelling van Miniaturen en Boekbanden, Brugge*, 1927. Bruges, Desclée-De Brouwer. In-8, 159 p., I et XXV pl.). Celui-ci comprend un aperçu sur la miniature par M. M. ENGLISH et des notices sur les œuvres exposées, signées par lui et par MM. C. CALLEWAERT, A. DE POORTER, J. DE CUYPERE, R. A. PARMENTIER, A. VAN ZUYLEN VAN NIJEVELT, P. ALLOSSERY, A. VIAENE. Toutes ne sont pas parfaites, et leurs auteurs, tenus à livrer le travail à date fixe, le reconnaissent. Mais il y a là une base sûre pour des travaux ultérieurs. Le catalogue des reliures en particulier constitue un important complément à l'ouvrage de Weale sur la reliure dans les Pays-Bas. R. M.

Danemark

— ELLEN JOERGENSEN, *Catalogus codicum latinorum medii aevi bibliothecae regiae Hafniensis*. Fasc. 2. Copenhague, Gyldendal, 1927. In-8, p. 241-356 et 7 pl. — Ce deuxième fascicule vient heureusement achever la publication du catalogue des manuscrits latins du moyen âge se trouvant à la bibliothèque royale de Copenhague (Voir RHE. 1926, t. XXII, p. 191). Dans une courte préface, Mme Joergensen donne un aperçu sur la composition de ce fonds. Ce sont les manuscrits de la bibliothèque de Gersdorf et de Scavenius, qui fournirent à Frédéric III le premier noyau de la bibliothèque royale ; parmi eux se trouvaient le fameux évangéliaire du Xe siècle et plusieurs pièces de grande valeur, originaires des Pays-Bas, de France et d'Italie ; des manuscrits provenant d'églises et de couvents du pays vinrent bientôt s'y ajouter. Le XVIIIe siècle vit augmenter considérablement cette collection : ce fut d'abord, en 1732, à la vente Danneskiold, ensuite, en 1749, par l'acquisition de la bibliothèque de Gottorp ; cette dernière était particulièrement riche, grâce, en partie, aux larcins que pratiquait dans les bibliothèques monastiques françaises, Frédéric Lindenborg. La donation de Frédéric Thott, en 1783, comprenant 4154 manuscrits, acheva de faire de cette collection un fonds de première valeur. Au cours du XIXe

Digitized by Google

siècle aucun accroissement important n'est à signaler. Mais au cours des années 1919-1923, le conservateur, le Dr H. O. Lange, eut l'heureuse fortune de pouvoir faire à l'étranger l'acquisition d'un grand nombre de manuscrits. Nous nous en félicitons autant que lui-même. En effet, c'était non sans une certaine mélancolie que nous avons vu, dans l'après-guerre immédiat, des monastères et d'autres institutions, forcés par la misère, se défaire des manuscrits jalousement gardés au cours des siècles comme des titres de noblesse : journellement les catalogues des libraires nous faisaient entrevoir le départ de pièces de réelle valeur au point de vue scientifique et leur entrée dans des collections particulières à titre de curiosité ou d'antiquité. A présent, elles restent du domaine public et, en outre, elles deviennent l'objet de minutieuses descriptions, dues à la plume de savants. — Dans le présent catalogue, les manuscrits sont groupés sous six rubriques : la théologie, le droit, la philologie, la philosophie, la géographie et l'histoire, les mathématiques avec l'astronomie et la médecine. Portant sur des manuscrits du moyen âge, cette distribution à la mode ancienne est heureuse ; ses avantages ne cachent pourtant pas certains défauts qui sont, à la vérité, difficiles à éviter. On éprouve, en effet, un certain étonnement à trouver le commentaire de Guillaume de Moerbeke sur la Métaphysique d'Aristote (XIVe s.) sous la rubrique des *codices philologici*, alors que les commentaires d'Herman d'Osnabruck sur les questions « de celo et mundo » (XVe s.) figurent parmi les *codices philosophici*. D'excellents *indices*, qui, d'une façon générale, contribuent largement à augmenter la valeur d'un catalogue, et qui comprennent ici quatre-vingts pages, terminent le volume, qui fait honneur à l'auteur, Mme Joergensen, ainsi qu'à M. H. O. Lange, à l'initiative duquel le travail du catalogue fut entrepris il y a douze ans. E. V. C.

Espagne

— Un auteur anonyme, qui se nomme « un ami du Mexique », vient de publier un volume sur *La lucha de los catholicos mejicanos* (Tarragon , Talleres, 1927. In-8, 563-12 p.). Il y décrit les rétroactes et les différentes phases de la persécution violente dont les catholiques mexicains sont l'objet de la part du gouvernement, et réunit à ce sujet une très abondante documentation. Il fait ainsi connaître les nombreux décrets qui ont été portés en vue d'entraver la liberté de l'Église, l'attitude des principaux hommes politiques, mexicains et étrangers, les mesures de résistance prises par l'épiscopat, les protestations qui se sont élevées dans le monde entier réprouvant les violences exercées contre les catholiques. Au cours du récit, l'auteur ne cache pas ses sympathies envers les catholiques mexicains dont la résistance héroïque à l'oppression provoque d'ailleurs partout une vive admiration. A. D. M.

Digitized by Google

— D. Elias Tormo a fait une découverte archéologique fort intéressante. Frappé par la différence de style entre la tour et la nef de l'ancienne église de Saint-Nicolas à Madrid, actuellement siège des Tertiaires Servites, il a établi que cette tour était une construction moresque, probablement du xie siècle, la seule de ce style existant dans la capitale. Cette construction offre de nombreuses traces de l'art arabe qui, jusqu'ici, n'avaient été relevées par aucun historien, ni archéologue. M. Gomez Moreno, professeur d'archéologie arabe à l'Université de Madrid, se propose de publier une monographie sur cette tour de Saint-Nicolas dans la revue *Archivo Español de Arte y Arqueologia*, éditée par le *Centro de Estudios Historicos*.

C. T.

— L'*Academia de Estudios Historicos Sociales de Valladolid*, pour célébrer le quatrième centenaire de la naissance de Philippe II, se propose de publier cinq volumes, de 500 pages chacun, de documents inédits relatifs au règne de ce souverain, tirés des archives de Simancas. Le premier volume contiendra des pièces concernant l'application des décrets du concile de Trente ; le second donnera des documents relatifs aux guerres contre les Turcs et les Barbaresques ; le troisième aura rapport à la lutte navale contre l'Angleterre ; le quatrième sera réservé aux guerres contre les Morisques ; enfin, le cinquième sera relatif au mouvement scientifique, littéraire et artistique en Espagne au cours de la seconde moitié du xvie siècle.

C. T.

— Au cours de leurs recherches en vue de l'organisation de l'*Exposition d'art franciscain*, MM. P. Legisima Ezquerra del Bayo et Castillo Olivares avaient trouvé dans la clôture du couvent de Sainte Isabelle, établi à Tolède dans l'ancien palais du roi Don Pedro, un portrait attribué à Tristan représentant la sœur Jeronima de la Fuente qui, à l'âge de soixante-six ans, était partie pour les Philippines afin d'y fonder, en 1620, le premier couvent de son ordre. Comme ce tableau était recouvert d'une épaisse couche de vernis et de poussière, la *Société des Amis des Arts* le fit nettoyer avant de l'exposer. A sa grande surprise, le restaurateur découvrit la signature « Diego Velazquez, F., 1620 » et les mérites exceptionnels de la toile, ainsi rendue à son état primitif, confirmèrent pleinement l'authenticité de cette découverte sensationnelle d'une œuvre totalement inconnue du plus grand des peintres espagnols. Par sa date, ce portrait se classe parmi les œuvres de jeunesse de l'artiste ; celle-ci est contemporaine de l'Adoration des Bergers et du portrait de Pacheco. Elle révèle déjà toutes les caractéristiques de l'art de Velasquez, spécialement l'énergie du modelé, alliée à l'élégance du dessin. Cette découverte est d'une incalculable valeur pour l'histoire de l'art.

C. T.

— La proximité du centenaire de Goya a donné le jour à de nombreuses études d'art et d'histoire concernant l'œuvre du grand peintre aragonais. MM. Mendibazal, Marti, Araujo et le Prof. Tor-

Digitized by Google

mo se sont, chacun de son côté, appliqués à étudier Goya dans son aspect le moins connu jusqu'ici, celui de peintre religieux. A ce point de vue, ils ont attiré l'attention sur les tableaux, presque ignorés jusqu'ici, que le roi Charles III commanda pour orner la chapelle du monastère des religieuses cisterciennes de Sainte-Anne à Valladolid. Ce sont des peintures de tout premier ordre, exécutées, en moins de trois mois, par le grand artiste, alors âgé de quarante ans. Elles révêtent un intérêt tout spécial au point de vue de l'histoire de l'art du fait qu'elles constituent la première manifestation de la réaction du génie de Goya contre l'affadissement de l'art à son époque. C. T.

— Au mois d'octobre prochain, le quatrième centenaire de la naissance du célèbre polygraphe Arias Montanus sera célébré dans les principales villes d'Espagne par des manifestations d'ordre scientifique. Cet hommage sera surtout solennisé en Estramadoure et dans la localité de Fregedal de la Sierra, où Arias Montanus vit le jour. On y organisera une exposition d'objets religieux et une exposition artistique, ainsi que diverses cérémonies à caractère historique et littéraire. C. T.

— Dans la salle capitulaire de la cathédrale de Murcie s'est ouverte une exposition d'art religieux, réunissant les joyaux, pièces d'orfèvrerie, tableaux, statues et ornements, appartenant aux églises et couvents de la région. Parmi les objets exposés figuraient divers triptyques et reliquaires de grande valeur artistique, ainsi que de nombreux documents historiques, dont une lettre autographe du roi Sanche IV à l'évêque de Carthagène, transférant la résidence de celui-ci à Murcie. C. T.

— Le marquis de la Vega Inclan, dont l'activité a pris comme but de faire mieux connaître à l'étranger le patrimoine artistique de l'Espagne, vient d'être reçu membre de la *Real Academia de la Historia.* Après avoir fait l'éloge de son prédécesseur M. Bonilla San Martin, le nouvel académicien a consacré son discours de réception à exposer la façon dont on voyageait au moyen âge et spécialement dont s'effectuait, au début du XIIe siècle, le pèlerinage de Compostelle, apportant ainsi une très intéressante contribution à l'histoire du grand sanctuaire qui attira vers l'Espagne, pendant des siècles, l'attention de toute l'Europe occidentale. C. T.

— La ville de Santander vient d'inaugurer sa nouvelle bibliothèque municipale. Débutant avec plus de 25.000 volumes, elle a été installée dans le local où se trouvait déjà la bibliothèque qui porte le nom de l'illustre historien Menéndez Pelayo. Son aménagement a coûté près d'un million de pesetas. C. T.

— La personnalité de Menéndez Pelayo a été célébrée à la *Real Academia de la Historia* par une série de conférences très suivies et très remarquées, parmi lesquelles nous citerons celles de Don Rufino Blanco, qui a étudié Menéndez Pelayo comme bibliographe et éru-

Digitized by Google

dit, celle de Don José Antonio de Sangróniz, qui a analysé le contenu et la portée de l'*Histoire des hétérodoxes espagnols*, celle de D. Agustin G. de Amueza, sur Menéndez Pelayo et *La science espagnole*.

C. T.

— A l'Académie de jurisprudence une série de conférences à caractère historique s'est donné pour but de mettre fin à ce que les Espagnols appellent avec raison la *leyenda negra*, qui déforme si injustement leur histoire dans les idées du grand public. Cette série de conférences porte spécialement sur le XVIe siècle et sur le règne de Philippe II. C'est en dire tout l'intérêt pour plusieurs questions qui touchent de près à l'histoire de l'Église. Voici la liste des conférenciers et les titres de leurs communications : Don Antonio Goicoechea : *Le devoir et la justice devant Philippe II* ; Don Fernando Cadalso : *Le droit pénal et les systèmes pénitentiaires au XVIe siècle* ; Don Pedro Sáinz Rodríguez : *Les mystiques espagnols au XVIe siècle* ; Don Carlos Pereira : *Philippe II et l'Américanisme* ; Don Luis Morales Oliver : *Benoît Arias Montanus* ; P. Julian Zarco Cuevas : *Idées et méthodes de gouvernement de Philippe II* ; Don Elias Tormo : *Philippe II mécène* ; Don Francisco Carillo : *L'enseignement au XVIe siècle* ; Don Angel Gonzalez Palencia : *Drake et la puissance navale de l'Angleterre* ; P. Agustín J. Barreiro : *La science espagnole au XVIe siècle* ; Don Fidel Pérez-Míngez : *Le baron de Montigny* ; Don Félix Llanos y Torriglia : *Philippe II intime* ; Don Agustín Gonzâlez Amezua : *L'inquisition* ; Don Francisco Rodríguez Marín : *Philippe II et l'alchimie* ; Cte de la Mortara : *La politique internationale de Philippe II*.

C. T.

États-Unis d'Amérique

— M. R. A. S. Macalister, ancien directeur des fouilles du *Palestine Exploration Fund*, était bien qualifié pour écrire *A Century of Excavation in Palestine* (New- York, Fleming H. Revell. In-8, 335 p. 36 planches). Le premier chapitre esquisse l'histoire des fouilles en Palestine ; le second parle des fouilles elles-mêmes et de la topographie : les trois derniers, qui forment un peu plus de la moitié du volume, exposent les renseignements fournis par les recherches au point de vue de l'histoire politique, culturelle et religieuse. Inutile de dire que l'ouvrage est de toute première valeur au point de vue archéologique. Mais M. M., on ne sait trop pourquoi, croit que les résultats des fouilles ne peuvent que bien rarement, et dans des questions de détail seulement, servir à confirmer ou à infirmer les données de la Bible. Il n'en est que plus étonnant qu'il croie, par contre, pouvoir utiliser les recherches archéologiques pour confirmer ses conceptions rationalistes sur le caractère et l'histoire de la religion d'Israël.

A. Faux.

Digitized by Google

— Dans son article : *Christ in the Light of Eschatology* (*The Princeton Theological Review*, 1927, t. XXV, p. 83-102), M. L. Berkhof retrace l'origine de l'école d'exégèse qu'on a appelée eschatologique, la conception qu'elle se fait de la personnalité et des enseignements de Jésus, les progrès qu'elle réalise par rapport à l'école libérale, et les défauts qu'elle a en commun avec celle-ci. En réaction contre l'exégèse libérale, et sous la double influence de la méthode historique d'exégèse appliquée à l'A. T. par Graf, Kuenen, Wellhausen, et des études récentes sur l'apocalyptique juive, elle cherche à replacer Jésus dans son cadre historique trop oublié, et à mettre en lumière les éléments eschatologiques de son enseignement. Sous ce rapport, elle est en progrès sur l'école libérale ; mais parce qu'elle conçoit la doctrine eschatologique du Christ trop exclusivement en fonction de l'apocalyptique juive, et qu'elle lui accorde une importance excessive, elle tombe à son tour dans de graves défauts. Forcée par la logique même du système, elle choisit arbitrairement dans le N. T. les sources auxquelles elle accorde une valeur historique ; d'autre part, considérant le Royaume comme purement à venir, elle se heurte à des difficultés historiques et exégétiques que M.B. signale brièvement. L'exposé est clair ; sans avoir la prétention d'être complet, M. B. met bien en relief quelques traits importants de ces deux grandes écoles actuelles. A. Faux.

— Le Dr B. S. Easton, professeur au séminaire théologique général de New-York, vient d'éditer *The Gospel according to St. Luke. A critical and exegetical Commentary* (New-York, Charles Scribner's Sons, 1926. xl-367 p.). Outre l'introduction, l'ouvrage comprend trois parties : des notes exégétiques, des notes critiques, un *apparatus criticus*. L'auteur ne donne pas un texte suivi de l'Évangile, ni en grec, ni en anglais. Dans ses notes exégétiques, il adopte en général la division en paragraphes de Westcott et Hort ; il s'attache à exposer le sens général et le caractère de chaque section, en ayant soin de faire ressortir le lien qui les rattache entre elles, et en laissant souvent de côté les questions purement grammaticales, comme aussi maint problème d'interprétation, suscité par des passages difficiles. Il croit reconnaître trois sources à l'évangile de S. Luc, Q, Mk, et surtout L ; elles constitueraient la presque totalité de l'œuvre. L'auteur, qui n'est pas S. Luc, les aurait combinées de façon assez originale, mais aussi (qui le croirait de l'auteur du troisième évangile ?) avec assez de maladresse. C'est témoigner peu de confiance à la parole de l'évangéliste (Lc, i, 1-3) et au sentiment commun des auteurs concernant la valeur littéraire de son œuvre. Les sources utilisées sont en général dignes de confiance, dit M. E., et aucune n'est nécessairement postérieure à l'an 65. L'A. ne parle pas de la date de publication de l'évangile, et ne dit rien de positif sur la profession de son auteur, qui, croit-il, ne devait pas être médecin. A. Faux.

Digitized by Google

— Dans un article intitulé : *The Question of Inspiration* (*The Moslem World*, avril 1926, p. 138-143), le Rev. G. N. Gibson rappelait que l'Islam connaît deux espèces d'inspiration appelées *wahi* et *ilhām*. La première porte sur les mots eux-mêmes et n'est guère qu'une dictée : c'est ainsi que fut inspiré le Coran. La seconde, inférieure à la première et dépourvue d'autorité, porte seulement sur les idées : telle est l'inspiration dont jouissent les traditions de l'Islam. Jésus a écrit un évangile sous l'inspiration du type *wahi* ; cet évangile avait dès lors une autorité égale à celle du Coran. Il est malheureusement perdu, et, dans leurs évangiles, les chrétiens ne possèdent aujourd'hui que des traditions des disciples de Jésus, jouissant d'une inspiration du type *ilhām*, et négligeables en comparaison du Coran. Que répondra le missionnaire chrétien à cette objection des Musulmans ? Voici la solution proposée par M. G. : la Bible constitue une révélation progressive qui atteint son point culminant et son terme en Jésus. Cependant, Mahomet n'est pas de ce fait relégué au second plan, car l'inspiration ne fut pas donnée seulement à Jésus ; elle peut être accordée à tous ceux qui ont prêché et prêchent encore la doctrine de Jésus et en font vivre l'humanité. Dans *The Princeton Theological Review* (1927, t. XXV p. 103-107), sous le titre *Inspiration and Islam*, M. H. E. Anderson montre le désaccord complet existant entre cette théorie de l'inspiration et la conception orthodoxe que défend M. A., fort proche de la conception catholique. A. Faux.

— Dans *The Harvard Theological Review* (1927, t. XX, p. 21-62), M. W. J. Wilson publie une étude intéressante sur *The Career of the Prophet Hermas*, d'après les renseignements que nous livre le *Pasteur*. La méthode, sans doute, ne manque pas d'être périlleuse, puisque nous ignorons la part exacte de symbolisme que l'auteur a pu vouloir à son œuvre ; elle n'en est pas moins nécessaire, vu la rareté des sources originales autres que le *Pasteur* lui-même. L'A. dépeint la physionomie morale et intellectuelle du personnage si curieux qu'est Hermas, et, à ce propos, étudie les problèmes critiques que pose son livre. Le *Pasteur* est l'œuvre d'un auteur unique, et la très réelle différence de ton qui règne entre les quatre premières visions et le reste de l'ouvrage s'explique facilement par diverses circonstances historiques. D'ailleurs, ces deux parties ne furent ni composées, ni publiées en même temps. Quelles dates faut-il leur assigner ? Les données du canon de Muratori ne peuvent être acceptées ; mais la chronologie interne du *Pasteur* permet de placer la publication de la première partie fin 96 ; les malheurs financiers d'Hermas auraient eu lieu en 94 ou au début de 95. Quant à la seconde partie, on ne peut la dater avec certitude. Elle reflète le type de persécution qui eut lieu sous Trajan, mais rien n'oblige à en ramener la composition à 111-112, date du rescrit impérial, les allusions du *Pasteur* pouvant se rapporter aussi bien aux

Digitized by Google

cognitiones de christianis qui eurent lieu durant les premières années de Trajan. Et même, la dépendance probable, d'abord du judéo-chrétien Elkasaï vis-à-vis de la doctrine du pardon d'Hermas, ensuite, de l'elkasaïte Alcibiade vis-à-vis de la seconde partie du *Pasteur*, permet de dater cette partie des environs de l'an 100. Cette conception aurait un double avantage : d'abord, de tenir compte à la fois de la mention de Clément (qui est bien l'évêque de Rome, dit M. W.) de *Vis.* II, 4, 3, et du type de persécution que décrit la seconde partie du livre ; ensuite, de ne pas prolonger trop longtemps l'activité littéraire d'Hermas, comme Harnack se voit obligé de le faire. Les événements racontés s'étendraient donc de 94 à 100. On sait que, d'après Reitzenstein, le *Pasteur* aurait imité le *Poimandrès* hermétique en plus d'un endroit. Sans se prononcer formellement, M. W. se montre trop facilement favorable à cette opinion (p. 41, 43), tout en admettant que la dépendance, si elle existe, consiste moins dans un emprunt textuel que dans l'imitation du type même du *Pasteur*, et dans un certain « air de profondeur gnostique » que l'auteur se donne parfois sans le posséder en propre (cfr p. 43). Cette dépendance serait d'autant plus facilement admissible que, d'après M. W., Hermas serait païen d'origine. Notons en passant certaines comparaisons forcées entre le pardon apporté par le Christ et celui qu'annonce Hermas (p. 43), entre la « méthode théologique » de saint Paul et celle de notre auteur (p. 44). A. Faux.

— C'est à un vieil exégète de notre pays, Christian de Stavelot, que M. L. W. Laistner a consacré son article *A ninth-century Commentator on the Gospel according to Matthew* (*The Harvard Theological Review*, 1927, t. XX, p. 129-149). L'étude est entièrement basée sur l'examen du commentaire laissé par Christian ; tous les détails qui concernent la biographie, la science, les ressources, les procédés, la méthode de l'exégèse de l'auteur ont été recueillis par une analyse minutieuse, que l'auteur n'aurait peut-être pas cru nécessaire de recommencer s'il avait connu les pages écrites à ce sujet par notre collaborateur, M. F. Baix, dans son *Étude sur l'abbaye et la principauté de Stavelot-Malmédy*, p. 173-185 (voir RHE. 1925, XXI, 558-561). Cependant chacun sait qu'un nouvel examen est rarement tout à fait inutile. C'est ainsi que M. Laistner a pu trouver encore des détails intéressants sur l'usage que Christian fait de certaines sources et sur le texte de la Bible qu'il emploie ; sa perspicacité a découvert, sous la forme altérée *ros*, un terme de la langue vulgaire du milieu où l'auteur vit, enseigne, etc. Il faut toutefois observer que l'histoire de la montagne déplacée par la prière appartient à la légende de saint Grégoire de Néocésarée et non de saint Grégoire de Nazianze. J. Lebon.

— En un beau volume élégamment illustré, Sister M. Monica, Ursuline américaine, décrit la vie et l'œuvre de sainte Angèle de Mérici : *Angela Merici and her teaching idea* (1474-1540)

Digitized by Google

(New-York, Longmans, Green et Cie, 1927. In-8, XVII-429 p. Doll. 4). Biographie attachante par la poésie du cadre historique fidèlement dépeint, par la piété filiale de l'auteur et la beauté de cette sainte figure qui nous est présentée, beauté qui n'est point faite seulement de l'éclat d'une sainteté reconnue, mais aussi d'une sagesse remarquable en matière d'éducation. Avec beaucoup d'à-propos, l'auteur rapproche les maximes de la sainte des conseils et des observations formulés par les pédagogues d'aujourd'hui. L'auteur, et ce n'est pas la partie la moins intéressante de son œuvre, s'étend assez longuement sur les méthodes d'enseignement adoptées par Angèle et ses premières compagnes et la collection est belle des documents qu'elle a réunis sur ce sujet. Aussi bien, le travail de Sister M. Monica se recommande-t-il par un sens historique très averti, comme il apparaît au récit de la vision de Brudazzo et dans la note concernant sainte Ursule et ses compagnes. L'auteur exagère cependant quelque peu l'originalité des projets conçus et réalisés malgré toutes sortes d'entraves par Angèle, de réunir une société de filles qui ne seraient pas cloîtrées ni liées nécessairement par les vœux ordinaires de religion. Les Pays-Bas du moyen âge ont vu naître et se développer plusieurs de ces congrégations de femmes non astreintes à la clôture et adonnées aux œuvres de zèle. Souhaitons qu'une traduction mette ce beau travail à la portée des lecteurs et lectrices de langue française et... de leurs bourses.

P. DEBONGNIE, C. SS. R.

— Dans *The American Historical Review* (1927, t. XXXII, p. 475-499), M. H. D. FOSTER donne une étude fouillée sur *International Calvinism through John Locke and the Revolution of* 1688. L'auteur constate d'abord la très grande influence exercée par Calvin et ses disciples sur la pensée religieuse et politique du philosophe anglais ; cette dépendance est révélée par les nombreuses citations d'auteurs calvinistes contenues dans les œuvres politiques de Locke. M. F. montre ensuite comment les circonstances historiques expliquent cette influence profonde : l'éducation familiale, les leçons de Pierre du Moulin, ses relations avec les calvinistes français lors de son séjour en France, celles aussi qu'il entretint avec des calvinistes hollandais, tout agissait dans le même sens ; à côté, sans doute, s'exercèrent quelques influences du protestantisme libéral (Latitudinaristes, Remonstrants hollandais), mais elles ne contrarièrent point ses convictions calvinistes. Locke fut cohérent dans son calvinisme : calviniste, il le fut dans son dogme, dans sa conception de l'organisation ecclésiastique, dans sa morale, dans sa politique ; mais il fut un calviniste modéré, un « calviniste international » (p. 487). L'auteur montre enfin comment, des écrits de Locke, ont passé dans l'« esprit américain » et ont agi sur la Révolution américaine les principales idées politiques du philosophe, ramenées par M. F. à ces cinq points : loi fondamentale, c'est-à-dire la loi naturelle ;

Digitized by Google

droits naturels et inaliénables ; conception du contrat politique entre le prince et son peuple et, dès lors, du consentement nécessaire du peuple ; de là, l'idée de la souveraineté populaire ; et enfin, la résistance à la tyrannie par le moyen de représentants responsables. A. FAUX.

— *Congrès.*— Du 28 au 30 décembre 1926, s'est tenu à Rochester le XLIe congrès annuel de l'*American Historical Association*, réunissant plus de 500 membres. Voici quelques sujets qui y furent traités : Professeur JERNEGAN : *Productivity on the part of Doctors of Philosophy in History* : les obstacles qui les empêchèrent de prendre une plus grande part aux études historiques ; les résultats acquis ; les progrès à réaliser. — Quelques conférences sur les mesures à prendre pour la conservation des archives officielles, entre autres, celle du Dr A. C. FLICK, qui fait connaître les mesures qu'a prises l'État de New-York pour la conservation de ses archives. — Le Dr J. SCHAFER, sur l'usage possible des archives ecclésiastiques pour l'histoire de l'immigration aux États-Unis. — Le Dr C. D. MUNRO, président de l'Association, donne, sous le titre *War and History*, la conférence analysée brièvement dans le numéro précédent de la RHE (p. 682). — A signaler une série de conférences sur les données de l'histoire et la méthode historique. Le Professeur C. BECKER (*What is Historical Fact?*) détermine les conditions que doit revêtir un fait pour devenir objet de l'histoire : ce n'est pas tant la réalité physique du fait qui importe, mais bien les circonstances historiques qui lui donnent son sens, et l'utilité qu'il peut présenter à l'historien pour la reconstruction du passé. Dans son travail sur *The Logic of Historical Synthesis*, le Professeur F. M. FLING détermine la méthode de l'historien dans le choix et la synthèse des faits, par opposition aux méthodes employées par d'autres sciences, spécialement la sociologie, dans l'étude des mêmes faits. Le Professeur H. E. BARNES examine *The Essentials and Non-Essentials of the New History*. But, méthodes d'enseignement, manières d'écrire l'histoire, tout est nouveau dans l'histoire nouvelle prônée par M. B. Elle n'exclut aucun fait, mais elle dose l'importance qu'elle accorde à chacun d'après son rapport au tout dont il fait partie, et sa relation à la vie moderne. On doit laisser dans l'ombre la division entre histoire militaire et politique, et supprimer complètement l'histoire dite nationale, tout comme la division consacrée en histoire ancienne, du moyen âge, moderne, pour faire place à une histoire basée uniquement sur le développement de la culture ; nous aurons ainsi l'histoire paléolithique, néolithique, et ainsi de suite jusqu'aux temps modernes. D'où nécessité pour l'historien d'une connaissance sérieuse des sciences biologiques, psychologiques, sociologiques, et même des procédés techniques de l'industrie et du commerce. — Viennent ensuite un certain nombre de conférences susceptibles d'un ordre chronologique. Citons celle du Professeur M. L. W. LAISTNER sur un commentai-

Digitized by Google

re de l'évangile de S. Matthieu, datant du IXe s. Cette conférence a été publiée et est analysée ici plus haut. — Le Professeur L. J. PAETOW parle de Jean de la Guirlande, professeur aux universités de Toulouse et de Paris au XIIIe s., et de son poème *De Triumphis Ecclesiae.* — Professeur LYNN THORNDIKE, *The Survival of Medieval Intellectual Interests into Early Modern Times.* — Trois conférences sur le proche Orient : Professeur P. K. HITTI : *The Origins of the Druze People and Religion.* Les Druses modernes du Liban descendraient de tribus originaires de la péninsule arabique ; en raison de mariages contractés avec les Perses, leurs voisins, ces tribus se seraient laissé pénétrer par des croyances manichéennes, gnostiques et chiites qui, à leur tour, les auraient préparées à recevoir la doctrine musulmane de l'incarnation de la divinité dans la personne du calife al-Hakim. Professeur A. H. LYBYER : *The Trend of Political Events in Moslem Lands* (à l'heure actuelle). Professeur E. M. EARLE : *The Origins of Prehellenism in the United States from* 1821. — Trois conférences sur le passage de la civilisation d'Europe en Amérique : Professeur JERNEGAN : *The Influence of British and European Universities on American Life during the Colonial Periode* ; Professeur D. R. FOX : *Civilization in Transit* ; Professeur A. HYMA : *Dutch Influence on the Development of Civilization in America.* — Professeur W. W. SWEET : *Significant Factors in the History of American Churches* : M. S. montre les circonstances qui amenèrent la multiplication des Églises réformées et contribuèrent à la séparation de l'Église et de l'État, depuis la période coloniale jusqu'après la guerre civile.

Durant le congrès, le comité de bibliographie a fait savoir que, des 26 chapitres que comportera le *Guide of Historical Literature,* depuis si longtemps attendu, 20 déjà sont à l'impression.

Le prochain congrès annuel de l'Association se tiendra à Washington, du 28 au 30 décembre. Le Dr H. O. TAYLOR est élu président de l'Association pour l'année prochaine.

Les 27 et 28 décembre 1926, l'*American Catholic Historical Association* a tenu à Philadelphie son septième congrès annuel. Signalons quelques sujets traités : Dr MOON, président : *Catholic Interest in Internationalism* ; F. E. TOURSCHER : *Catholic Historical Scholarship in the United States* ; Dr J. J. WALSH : *Catholic Background to the Discovery of America* ; J. BREEN : *Catholic Participation in the War of Independence* ; E. J. GALBALLY, sur Matthieu Carey ; F. L. FLICK, sur le prince Gallitzin ; M. J. RYAN sur Thomas Fitz Simons ; on y traita aussi du futur *Guide to the Printed Materials for American Catholic History.*

Le 27 décembre a eu lieu à New-York le vingtième congrès annuel de l'*American Society of Church History.* Le discours présidentiel du professeur W. W. ROCKWELL eut pour sujet

Digitized by Google

The Bias in the Writing of Church History ; on y traita aussi du *De Ecclesiae Unitate* de saint Cyprien.

La réunion annuelle de l'*American Council of Learned Societies* a eu lieu le 29 janvier à New- York. Les rapports présentés paraîtront dans le prochain numéro du *Bulletin* du Conseil. M. W. G. Leland occupera le poste de secrétaire fixe que le Conseil vient de créer. Outre les douze sociétés constituant déjà le Conseil, ont pris part à la réunion la *Mediaeval Academy of America*, l'*History of Science Society*, la *Linguistic Society of America*.

L'*American Historical Association* a créé un comité en vue d'organiser la participation des savants américains au VIe congrès international des sciences historiques qui aura lieu à Oslo, en 1928. En font partie MM. W. G. Leland, président, J. F. Jameson, L. M. Larson W. E. Lingelbach, W. Notestein, W. Westergaard. A. FAUX.

— *Revues.* — L'*Economic History Review*, dont le premier numéro, paru en janvier dernier, permet de croire qu'elle prendra rang parmi les meilleures revues historiques.

On annonce pour janvier 1928 l'apparition du *Journal of New England History*.

La *State Historical Society of North Dakota* fait paraître, depuis octobre dernier, la *North Dakota Historical Quarterly*. A. FAUX.

— *Nominations.* — M. R. FORTENBAUGH est nommé professeur d'histoire au collège de Gettysburg.

Le Dr D. MALONE devient professeur associé d'histoire à l'université de Virginie. — M. R. SEMMES, professeur assistant au Trinity College d'Hartford, Conn., devient professeur associé de recherches en histoire à l'université de Virginie.

M. J. CAPPON est nommé associé de recherches en histoire à l'*Institute for Research in the Social Sciences* de Charlottesville.

Le Dr X. BRUCE, du Wheaton College, est nommé professeur d'histoire au College of William and Mary.

Le Dr C. H. WALKER, du *Rice Institute*, devient professeur d'histoire européenne à l'université Vanderbilt. A. FAUX.

— *Décès.* — J. F. RHODES, président de l'*American Historical Association*. Il laisse une *History of the United States from the Compromise of* 1850 *to the Final Restoration of Home Rule at the South in* 1877, en sept volumes, et deux ouvrages moins importants : *History of the United States from Hayes to McKinley*, et *The McKinley and Roosevelt Administrations*.

S. E. BALDWIN, président de l'*American Historical Association* en 1906.

S. B. HARDING, professeur d'histoire à l'université de Minnesota. A. FAUX.

Digitized by Google

France

— Un groupe de professeurs du séminaire de Lyon vient de publier des *Tableaux synchroniques de l'histoire occidentale*, depuis 6000 ans avant J.-C. jusqu'à nos jours (Lyon,Camus et Carnet, 1927. F. 20). En une trentaine de tableaux, ils signalent les principaux faits et rappellent les grands noms de l'histoire générale et spéciale d'une grande partie de l'humanité. En effet, contrairement à ce que le titre « histoire occidentale » pourrait faire supposer, le cadre dépasse notablement, au point de vue géographique, les limites de ce qu'on est convenu d'appeler l'Occident. Ainsi, on y résume le passé des anciens peuples historiques de l'Orient : de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Chaldée, etc., comme on y trouve condensée l'histoire de de la Grèce et celle de tout l'empire romain ; pour le moyen âge et les temps modernes, on y relève, mais dans une mesure restreinte, les événements survenus en Afrique et dans différents pays d'Asie. Quant aux faits signalés, l'histoire ecclésiastique y occupe une place importante. On pourrait, sans doute, faire maintes critiques aux auteurs touchant le choix des événements signalés aussi bien que la disposition de la matière ; le cadre de leur travail est si vaste, les faits à signaler sont si nombreux et si complexes, qu'on s'étonne même quelque peu de l'audace de leur entreprise. Cependant, malgré des imperfections inévitables, ces tableaux permettront aux étudiants de rapprocher plus facilement les événements et d'en saisir la concordance chronologique. A. D. M.

— Sous le titre : *Études sur la langue des évangiles* (Collection de l'Institut néo-hellénique de l'université de Paris. Fasc. 6. Paris, Les Belles-Lettres, 1927. In-8, XI-226 p.), M. H. PERNOT réunit sept études détachées, dont trois (IV, V, VII), très courtes, sont une rédaction revue d'articles déjà publiés. Dans un volume qui tâche à fixer certains points de la langue des évangiles, on pourrait être surpris de ne rencontrer que très exceptionnellement des références aux papyrus et aux textes littéraires du milieu néo-testamentaire. C'est que M. P. préfère étudier les évangiles en eux-mêmes, à l'aide des ressources que fournit la comparaison de leurs endroits synoptiques. « Les évangiles offrent, dit-il, au point de vue linguistique, un phénomène dont on chercherait vainement l'équivalent dans tout le grec classique ou postclassique.... Le meilleur des grammairiens n'aurait pu nous laisser des renseignements aussi complets et aussi nets. » Et en effet, « quand, entrant dans le détail, on met en regard une phrase de Marc avec les phrases correspondantes de Matthieu et de Luc, on voit... apparaître trois manières de dire la même chose, trois grecs de même époque se superposant » (p. VIII). Et c'est pourquoi aussi, « s'il y a lieu de comparer attentivement les évangiles entre eux, il faut soigneusement se garder de les mélanger » (p. 98). Pourtant si, du point de vue indiqué, les évangiles doivent s'expliquer par eux-mêmes, il y a fréquemment profit à faire appel au grec moderne, parce que « souvent lui seul permet d'apercevoir quels sont les

Digitized by Google

problèmes qui se posent et de quelle façon ils se posent » (p. XI) : M. P., éditeur de textes néo-helléniques et auteur d'une bonne grammaire du grec moderne, ne s'en fait pas faute. Enfin il tient compte des points de comparaison que suggère le français populaire.

Dégageant d'abord *Quelques particularités de Luc* (p. 1-29), M. P. montre comment le troisième évangéliste, travaillant en dépendance étroite de Marc et de notre Matthieu actuel, les reproduit en les amendant systématiquement, souvent à peu de frais, soucieux d'observer plus de tenue et dans la langue et dans le style ; dès lors, une comparaison attentive des textes parallèles n'a pas de peine à découvrir ce que Luc considère comme des vulgarismes, des tournures familières ou des vulgarités, ainsi que les critiques implicites qu'il adresse à leurs idées. Les chapitres II : *Infinitif, ὅτι, ἵνα* (p. 30-149) et III : *Les pronoms relatifs* (p.150-180) constituent le morceau de résistance du volume : c'est un relevé exhaustif et un classement systématique, accompagné à l'occasion de commentaires, des emplois de l'infinitif et des relatifs dans les évangiles. Fidèle à son principe de distinction des sources, M. P., dans chaque chapitre, classe les faits grammaticaux en Jean d'abord, puis en Marc, en Matthieu, en Luc, montant chaque fois d'un degré vers une langue plus puriste : la comparaison reste facile grâce à la reprise des mêmes chefs de division dans les quatre sections de chaque chapitre. Le chapitre II analyse l'état de l'infinitif et distingue les multiples sens des conjonctions *ὅτι* et *ἵνα* qui le remplaceront de plus en plus jusqu'à sa complète élimination en grec moderne. Le chapitre III étudie l'état des relatifs définis *ὅς, ὅστις, ὅ τι* et indéfinis (*ἐὰν* suppléant l'indéfini *εἴτις, ἄντις, ἐάν τις, ὅσος, πᾶς*) dans une langue où le relatif défini manque déjà de vitalité et où, dans le domaine des relatifs indéfinis, on constate l'emploi de formes qui préparent celles du grec moderne vulgaire. Souvent l'auteur fait trêve à l'apparente sécheresse d'un étiquetage grammatical pour s'arrêter à présenter, sur la valeur exacte d'un verbe, d'une conjonction, d'un texte, des observations toujours intéressantes, si pas toujours entièrement convaincantes. Notons, p. ex., les remarques sur le sens de *μέλλω* (p. 38-39) ; de *θέλω* (p. 71), sur *ὅτι* affaibli (p. 51), sur la valeur de *ἀλλά* (p. 67), de *πῶς* (p. 86), de *ἵνα* introduisant un « subjonctif-futur » (p. 87 sv., 170 sv.), de *ἵνα* = parce que (p. 90-95) ; de *ἵνα* marquant le futur (p. 67 ; p. 99-101. Ici cependant, l'absence en Marc II, 10 et en Luc V, 11, d'une copule analogue au *τότε* de Matthieu IX, 6, crée une difficulté que l'auteur n'a pas rencontrée ; quant à l'expression *ἵνα εἴπῃ* des textes des IIIe et IVe s. cités par Sophocles et allégués par M. P. à l'appui de son interprétation, il est sans doute abusif d'y voir un futur) ; citons encore les éclaircissements notables apportés à des textes comme Jean, VI, 50 (p. 61), XVII, 1-3 (p. 65), Marc, I, 34 (p. 83) ; la discussion d'expressions soi-disant hébraïques comme *ὦτα ἀκούειν* (p. 73) et *καλόν ἐστιν* au sens comparatif (p. 74-77) ; parfois c'est la critique textuelle qui s'appuie sur la grammaire, p. ex., en Marc, II, 10 (p. 100-101), VI, 56 (p. 171).

Digitized by Google

Le chapitre IV : *Εὐθύς, εὐθέως, παραχρῆμα. Ταχύ, ταχέως* (p. 181-188) s'attache surtout à préciser le sens des trois premiers mots, dont le dernier est le plus puriste. On sait la fréquence de *εὐθύς* dans Marc. C'est comme un tic de style, a-t-on dit, que cette habitude d'introduire des phrases par un *aussitôt* dont la pertinence est loin d'être égale en tous endroits. Dans un article que M. P. ne cite pas, J. Weiss abordait naguère la question du côté de la critique textuelle et ramenait fort arbitrairement à une demi-douzaine les cas où *εὐθύς* serait sûrement attesté en Marc (*Εὐθύς bei Markus*, dans la *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, 1910, t. XI p. 124-133). M. P. est mieux inspiré de chercher une solution du côté de l'évolution de la langue. Distinguant les cas où *εὐθύς* est, ou non, précédé de *καί* et tenant compte du sort fait à ces textes de Marc par Matthieu et par Luc, il croit que nous sommes en présence d'une forme dont le sens paraît manquer de stabilité et qui pouvait, dans l'usage courant, s'affaiblir jusqu'à s'approcher du français (*et*) *alors*.

Dans ses *Prolegomena*, p. 16 svv., Moulton avait déjà discuté la formule d'introduction *καὶ ἐγένετο* et montré qu'elle était loin d'être un pur hébraïsme. M. P. reprend la question au chapitre V : *La construction de καὶ ἐγένετο* (p. 189-199). Réunissant tout le matériel de la discussion, et le divisant d'après les trois tournures distinguées par Moulton (*καὶ ἐγένετο... ἐλθεῖν* — *καὶ ἐγένετο... καὶ ἦλθεν* — *καὶ ἐγένετο... ἦλθεν*), il croit pouvoir affirmer que toutes trois sont grecques. C'est surtout Luc, le plus puriste des évangélistes, qui les emploie ; la dernière, celle qui paraît le plus hébraïque, est abondamment représentée dans son texte. Que s'est-il passé ? M.P. se demande si *καὶ ἐγένετο*, locution qui, « correcte au point de vue du grec, peut fort bien n'avoir été qu'un décalque de l'hébreu, [et] devait être courante dans les récits littéraires de caractère religieux », n'était pas une formule en voie d'affaiblissement sémantique, formule rappelant le *καὶ εὐθύς* initial, *et alors*, de Marc, soigneusement évité par Luc comme trop vulgaire. Il en verrait notamment une indication dans la longueur de l'incise séparant les deux verbes et justifiant la possibilité de placer *καὶ ἐγένετο* devant une pause, en continuant la phrase d'une manière indépendante.

Les chapitres VI : *La déréglée* (Luc, VII, 36-50) et VII : *Le lavement des pieds* (Jean, XII, 1-20) discutent des particularités de langue de ces passages (p. 200-206 ; 207-212). Notons que M. P. traduit *ἀγαπάω* en Jean, XIII, 11, Marc, X, 21 et Luc, VII, 48 par *donner une marque d'amour, d'amitié, de gratitude*.

Le volume s'achève par des index, grec et français, et une liste des principales citations (pourquoi pas de toutes ?) Une table des matières n'eût pas été inutile ; elle eût permis au lecteur de s'orienter facilement à travers un ouvrage d'un riche contenu.

R. DRAGUET.

— De son côté, le P. P. JOUÜON, S. J., partant du fait que le grec des évangiles a été écrit par des hommes dont la langue maternelle était l'araméen et doit, à l'occasion, trahir l'origine des

Digitized by Google

évangélistes, recueille, dans un article des *Recherches de science religieuse* (1927, t. XVII, p. 210-229) : *Quelques aramaïsmes sous-jacents au texte grec des évangiles*, une vingtaine d'« aramaïsmes observés au cours de la lecture du texte grec des quatre évangiles ». Le R. P. fait précéder ses observations de remarques excellentes sur la méthode qui doit guider ici les philologues. Il réclame « une collaboration amicale des hellénistes et des aramaïstes et un honnête souci de modération chez les uns et les autres ». Il serait difficile de mieux dire, et j'en vois déjà une preuve dans la comparaison de ce que disent, sur le ὅτι de Mt. VI, 5, l'helléniste M. Pernot dans ses *Études sur la langue des évangiles*, p. 119 et p. 52, et l'aramaïste auteur de l'article dont nous parlons, note 1 de la page 211.

R. DRAGUET.

— Signalons une étude intéressante publiée par M. F. NAU sur *Deux épisodes de l'histoire juive sous Théodose II* (423 *et* 438) *d'après la vie de Barsauma le Syrien*, dans la *Revue des études juives*, 1927, t. LXXXIII, p. 186-206. En 423, diverses lois rappellent aux chrétiens la défense de brûler encore les synagogues, de persécuter les Juifs et prononcent même des peines contre les délinquants. Plus tard, à une date que M. N. fixe à 439 plus justement qu'à 438, ce sont des mesures sévères qui sont prises contre les Juifs. Cette diversité d'attitude de l'empereur constituait jusqu'à présent une énigme, que les historiens reconnaissaient sans pouvoir la résoudre. Pour expliquer la suite des événements qui déterminèrent les interventions impériales , M. N. fait appel à la biographie syriaque de Barsauma, encore inédite, mais qu'il utilise d'après les manuscrits et dont il a naguère donné une résumé dans la *Revue de l'Orient chrétien* (1913 et 1914). Sans attacher plus d'importance qu'ils ne méritent aux détails merveilleux dont la vie est naturellement ornée, l'auteur y puise les données dignes d'être reçues. Les lois de 423 sont amenées par la vigoureuse offensive du moine syrien et de ses compagnons contre les Juifs et leurs synagogues ; l'assimilation qui y est faite, contre tout usage antérieur, des païens aux juifs semble trahir l'influence de l'impératrice Eudoxie, à peine convertie, et de son oncle, le puissant Asclépiodote, resté fidèle au culte des idoles. La réaction, menée par saint Syméon Stylite dans la région d'Antioche et par Barsauma à Jérusalem et le mouvement sioniste déclanché par l'attente du règne messianique pour 440, expliquent les mesures sévères de 439. Par la nature et l'efficacité de l'intervention de Barsauma dans ces luttes et par la réputation de sainteté que lui valut son ascétisme austère, on comprend aussi l'autorité singulière dont ce moine jouit au brigandage d'Éphèse (449) où seul, il fut admis à siéger avec les évêques, sur les instances de Juvénal de Jérusalem et avec les lettres flatteuses de l'empereur. On saura gré à M. N. d'avoir fait la lumière sur des incidents restés jusqu'à présent sans explication suffisante.

J. LEBON.

Digitized by Google

— Jean, évêque de Nicopolis, qui qualifie le pape Hormisdas de « princeps episcoporum », dans une lettre conservée dans la *Collectio Avellana* (Ep. 117, p. 522), était évêque de Nicopolis en Épire et non en Mésie. C'est ce que montre M. J. Zeiller dans une note des *Recherches de science religieuse* (1927, t. XVII, p. 327-328) : *Un mot sur l'évêché de Nicopolis. A propos du dernier article de Mgr Batiffol* [*L'empereur Justinien et le Siège apostolique*, ibid., 1926, t. XVI, p. 193-264]. R. Draguet.

— Jean Jacquart. *Un témoin de la vie littéraire et mondaine au* xviiie *siècle. L'abbé Trublet, critique et moraliste*, 1697-1770, *d'après des documents inédits*. Paris. A. Picard, 1926. In-8, xiii-453 p. — Idem. *Un journal de la vie littéraire au* xviiie *siècle. La correspondance de l'Abbé Trublet, documents inédits sur Voltaire, La Beaumelle, Malesherbes, Fontenelle, Madame Geoffrin, La Condamine, etc., avec une Introduction et des Notes explicatives*. Paris, Picard, 1926. In-8, xix-164 p. — L'abbé Trublet n'est plus guère connu aujourd'hui du grand public que par une épigramme célèbre de Voltaire : *Il compilait, compilait, compilait*..... Assurément, il mérite mieux que cette réputation aussi fâcheuse qu'incomplète. Ce n'est pas qu'il ait joué un rôle marquant dans l'histoire des lettres ou celle de l'Église. Considéré à ce dernier point de vue, il n'apparaît certes pas comme une figure essentielle du xviiie siècle, mais, en ses diverses qualités de secrétaire du cardinal de Tencin, d'archidiacre de Dinan, et de prédicateur, il a droit à une sorte de réhabilitation, ou, si l'on veut, il est en droit d'être tiré de l'ombre et d'être ramené à la lumière dans la mesure indiquée par M. Jacquart. Les deux livres que lui consacre cet érudit, qui connaît au mieux l'art de présenter un sujet, nous semblent bien avoir le ton et l'esprit qui conviennent. Puisés aux bonnes sources (et assez souvent à des sources manuscrites), ils déterminent avec soin et justesse la participation de l'abbé Trublet aux affaires de l'Église, ainsi que la situation qu'il a occupée dans le monde des lettres. Nous avons par là des renseignements d'un très vif intérêt sur les mœurs du clergé pendant l'ancien régime et, grâce à l'ampleur des informations de M. Jacquart et au talent qu'il possède de les mettre en valeur, ses deux ouvrages forment une contribution de prix à l'histoire de la vie politique, littéraire et sociale du xviiie siècle. G. Doutrepont.

— Dans les *Recherches de science religieuse* (1927, t. XVII, p. 256-287), sous le titre : *Un aperçu de la littérature théologique russe d'après le professeur Gloubokovski*, M. P. de Régis résume, à l'intention de ceux qui ne lisent pas le russe, un article publié par l'ancien professeur de Pétrograd dans les *Acta Academiae Velehradensis* (t. XI, 1920-1922. Prague, 1922). Sont successivement passés en revue les principaux ouvrages russes modernes sur la théologie dogmatique, polémique, les sectes, la théologie morale et ascétique, pastorale, l'homilétique, l'apologétique, l'Écriture sainte, l'histoire ecclésiastique en général, la patrologie et la patristique. R. Draguet.

Digitized by Google

— Nous avons déjà signalé l'utilité de la publication de MM. G. Guenin et J. Nouaillac : *L'Histoire d'après les témoignages des contemporains*, qui a pour but d'initier les étudiants aux textes, en mettant à leur disposition des *lectures historiques*, accompagnées des notes et commentaires indispensables pour en saisir la portée et la signification. Le tome III nous donne des extraits de mémoires, de lettres, d'écrits contemporains concernant *La France et les Grandes Puissances du Monde de* 1830 *à* 1880 (Paris, Plon, [1926]. In-8, 477 p.). Le choix des lectures est judicieusement fait ; on en trouve concernant les événements les plus caractéristiques de la politique intérieure de la France et de l'évolution internationale, y compris celle de l'Extrême-Orient. Les diverses opinions et courants d'idées sont représentés avec une équitable mesure et cette publication pourra ainsi, en dehors de son but d'initiation au contact des textes historiques, rendre de précieux services au point de vue de la formation générale du grand public, à qui le temps fait trop souvent défaut pour lire les nombreux mémoires et souvenirs des contemporains, sources primordiales pour la compréhension des idées directrices de l'histoire.

C. Terlinden.

— L'*Histoire de la peinture française* par L. Dimier et L. Réau est achevée aujourd'hui, par la publication des deux tomes concernant le XVIIe siècle : *Du retour de Vouet à la mort de Lebrun*, 1627-1680. (Bruxelles et Paris, Van Oest, 1926-1927. In-4, 87 p. et 66 pl. 92 p. et 65 pl.). Cette partie de l'ouvrage, rédigée par M. Dimier, s'insère entre les deux autres déjà parues : les tomes IVe et Ve, consacrés au XVIIIe siècle (voir RHE. 1927, p. 423) et le t. I, qui embrasse les trois premiers siècles d'existence de la peinture française. Après des efforts séculaires, le retour d'Italie de Vouet marque la naissance d'une école française, qui n'avait pas existé jusqu'alors. « Le goût romain est introduit par Vouet, Poussin en fait une discipline, Lebrun une administration », de sorte que durant soixante-dix ans la France sera une colonie de l'école romaine. Ses artistes principaux, Vouet, Poussin, Lesueur, Claude Lorrain se distinguent moins par le nombre de leurs qualités que par l'intensité et la délicatesse de celles qu'ils possèdent. Ils rayent la fantaisie, enseignent un style pur et châtié, et sont par là les vrais créateurs du goût français. L'âge d'or de cette époque, pour la figure autant que pour la décoration, se place après Louis XIII, sous la minorité de Louis XIV. Plus tard la faveur de celui-ci donna à Lebrun une prédominance complète, qui ne fut entamée qu'après la mort de Colbert et l'entrée en faveur de Mignard. R.M.

— On sait que M. E. Mâle a étendu aux temps modernes les recherches fécondes qui nous ont valu déjà trois beaux volumes sur l'art religieux du moyen âge en France. Une récente étude, publiée dans la *Revue des deux mondes* (1927, t. XXXIX, p. 106-129 ; 375-394), prouve qu'il saura découvrir pour le XVIIIe siècle aussi bien qu'il l'a fait pour l'époque antérieure, à quelles sources diverses les artistes ont puisé leur inspiration. Il y fait connaître

Digitized by Google

La clef des allégories peintes et sculptées. Cette clef, c'est un ouvrage composé par César Rupa (1560?-1645), intitulé *Iconologia.* Il paraissait une première fois en 1593 et en était à sa huitième édition en 1645, peu après la mort de l'auteur. En 1644, Jacques de Bie le traduisait en français et il était soumis encore à réédition en 1764. Jusqu'au début du XIXe siècle, tant en Italie, son pays d'origine, qu'en France, il ne pouvait manquer dans une bibliothèque d'artiste. Peintres et sculpteurs y recouraient pour donner des attributs à leurs vertus et figures allégoriques. R. M.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* Le 8 avril, M. THIOLLIER expose les résultats des fouilles faites à Charlieu : les substructions de trois édifices ont été mises au jour ; les plus anciennes remontent à 872, date de la fondation de l'abbaye.

Le 13 avril, M. CAGNAT lit le texte d'une inscription relevée sur une plaque de plomb qui existe actuellement au musée de Constantine et qui est un procès-verbal d'un dépôt de reliques opéré par trois évêques le 28 février 637. Les noms des saints sont ceux de Focius, Étienne, Théodore et Victor.

Le 6 mai, M. LOTH parle de la croyance celtique à l'existence du séjour des morts dans une île lointaine, sise au-delà de l'Océan et accessible seulement en barque. C'est ainsi que, d'après un poème irlandais, les restes de saint Cummain, décédé vers 661, arrivèrent en barque à Clonfert ; dès qu'ils eurent reçu la sépulture, on brisa suivant l'usage l'esquif sur lequel avait eu lieu le transfert. A l'époque du fer, M. Loth signale deux cas spéciaux en Gaule : dans la région du canal de la Marne à la Saône, où l'on trouva une pirogue chargée encore d'un mort qui avait près de lui une épée et une lance en fer ; à Saint-Pierre-Quiberon, dans le Morbihan, où furent déterrés divers objets funéraires datant de l'an 300 avant J.-C.

D'après des documents dijonnais M. Salomon REINACH prouve que le prieur de la chartreuse de Champmol possédait en 1791 l'Annonciation et la Présentation au Temple de Van Eyck, aujourd'hui l'une à l'Ermitage, l'autre chez un amateur parisien, ainsi que le Calvaire de Simone Memmi resté à Dijon. G. M.

— *Académie des sciences morales et politiques.*— Le 18 juin, M. G. LACOUR-GAYET parle du court passage de Talleyrand à l'évêché d'Autun. Durant les quatre semaines qu'il le dirigea il fut élu député du clergé aux États généraux. G. M.

— La *Bulletin historique et littéraire de la Société de l'histoire du protestantisme français* annonce la publication d'une *Table alphabétique, analytique et chronologique des noms de personnes et de lieux ainsi que des principales matières que renferment les cinquante premiers volumes* de la collection (Paris, 54, rue des Saints-Pères).

— L'éditeur parisien E. Droz met en souscription une *Bibliographie musicale de la France,* destinée à publier le catalogue sur fiches des fonds de réserve musicaux des bibliothèques parisiennes, y compris celle du Conservatoire. G. M.

Digitized by Google

— M. Albert VIELLEDENT a fondé à Paris, 5, place de la Sorbonne, une revue bimestrielle, la *Revue des provinces de France*, destinée à faire connaître le régionalisme au point de vue littéraire et historique.

Des chroniques, des comptes rendus et le dépouillement des périodiques provinciaux tiendront le public au courant de tout ce qui se publie hors de Paris, G. M.

— *Congrès.* — Au mois d'avril s'est tenu à Paris le congrès des sociétés savantes. Nous relevons les communications suivantes. M. l'abbé F. BLANQUART a montré que l'enquête faite sur l'ordre de l'archevêque de Rouen relativement à l'élection de Jean Balue comme évêque d'Évreux fut peu sérieuse. — M. E. HOUTH a établi la statistique des couvents de l'ordre de saint François ayant existé dans la Seine-et-Oise avant 1792. — M. LESORT, complétant M. Houth, a indiqué le parti que l'on pouvait tirer des registres paroissiaux grâce auxquels l'histoire de ces couvents a été connue. — M. P. COQUELLE a retracé l'existence de la confrérie de charité de Notre-Dame de Meulan depuis 1637 jusqu'à nos jours. — M. OMONT a insisté sur le nombre important d'associations de ce genre en Normandie, au moyen âge, et M. A. THOMAS a signalé l'existence de l'une d'elles en Limousin, au xve siècle. — M. J. VINOT-PRÉFONTAINE a fait connaître les circonstances dans lesquelles un archidiacre janséniste de Beauvais, Roger-Antoine de Bridieu, fut exilé en Bretagne. Ce fut le P. la Chaise qui le dénonça pour avoir voulu prendre la direction de l'abbesse bretonne de Kerlot. — M. L. BIGARD a parlé d'une donation de Charles le Chauve faite en 865 à l'abbaye de Saint-Denis ; mais M. VIDIER a rappelé que l'acte passait généralement pour non-authentique. — M. PH. LAUER a présenté des arguments nouveaux contraires à l'authenticité d'un certain nombre de chartes de l'abbaye de la Grasse (Aude). — M. A. LESORT a dévoilé l'existence d'un diplôme original de Charles le Chauve qui servit de reliure, au xve siècle, à un censier du prieuré d'Argenteuil et qui a trait à un échange de biens entre Louis, abbé de Saint-Denis, et le comte Sala.— M. A. VIDAL a indiqué les fiefs mouvants que possédait de 1355 à 1358 l'église de Saint-Salvi d'Albi. — M. L. DAVILLÉ a dressé la liste chronologique des fonctionnaires et dignitaires tant ecclésiastiques que laïques de Pierrelatte, depuis le xive siècle jusqu'en 1789. — M. E. DARU a prouvé que, contrairement à une opinion fort répandue, le cardinal Lavigerie ne naquit pas à Bayonne, mais dans les Landes. — M. L. POINSSOT a fait lire un mémoire sur des objets liturgiques du vi^e siècle conservés au musée de Bardo. — M. l'abbé PARAT a parlé du répertoire de la statuaire religieuse dans l'Avallonnais et M. G. POULAIN de celui de la région de Vernon. — M. L. FRISTOT a raconté comment, en 1679, Mgr de Freux, évêque de Toul, après avoir condamné dans un mandement le prêt à intérêt, revint sur sa décision en retirant de la circulation certains exemplaires dudit mandement, à la suite de la publication d'un mémoire rédigé par un avocat du nom de Guinet. En 1703, ce mémoire fut condamné par Mgr de Biny ; mais la cour de Nancy

Digitized by Google

répliqua en cassant la décision épiscopale entachée d'abus de pouvoir. L'affaire traîna en longueur jusqu'en 1782, année dans laquelle le parlement de Paris autorisa le prêt à intérêt dans le territoire du Barrois qui relevait de sa juridiction. — M. L. LHUILLIER a parlé longuement de la géographie ecclésiastique du diocèse de Tours d'après les pouillés du XIIIe au XVe siècle. G. M.

— Du 12 au 15 juin dernier s'est tenu à Dijon sous la présidence de M. Hanotaux, de l'Académie française, le congrès de l'association bourguignonne des sociétés savantes. A côté des sections ordinaires de préhistoire et d'archéologie, d'histoire de l'art, des sciences économiques et sociales, des sciences naturelles, dont les séances furent d'ailleurs fort fréquentées, la section spéciale consacrée à saint Bernard et son temps retint particulièrement l'attention des nombreux congressistes français et étrangers. On y étudia S. Bernard et les Cisterciens sous les aspects les plus divers : c'est dire que les communications jouirent d'un espace de temps fatalement restreint. Ainsi dans la sous-section consacrée à la biographie et à l'action religieuse on entendit Dom CABROL parler de S. Bernard et ses relations avec Cluny, M. H. PRENTOUT, de Suger, abbé de Saint-Denis et S. Bernard ; mentionnons dans les autres sous-sections une communication du P. R. MARTIN, O.P., sur la formation théologique de S. Bernard ; de M. Henri PIRENNE sur l'influence des Cisterciens au moyen âge ; du Rev. WATKIN WILLIAMS, de l'université d'Oxford, sur l'aspect éthique du mysticisme de S. Bernard ; de M. A. KINGSLEY PORTER sur l'influence des miniatures cisterciennes sur la sculpture en France et en Espagne. Notre collaborateur, M. A. FLICHE, professeur à l'université de Montpellier, eut les honneurs de l'assemblée de clôture où il traça, en traits saillants, un parallèle entre l'activité réformatrice de Grégoire VII et celle de l'abbé de Clairvaux. Une excursion de trois jours sur les routes de la Bourgogne romane, à laquelle une excellente conférence de M. OURSEL, conservateur de la bibliothèque municipale de Dijon, avait préparé les congressistes, clôtura agréablement ces assises qui furent singulièrement évocatrices de l'influence que S. Bernard et ses fils exercèrent au moyen âge en France comme ailleurs. É. V. C.

— *Prix et concours.* — A l'Académie des inscriptions et belles lettres ont été décernés les prix suivants :

Prix Prost : M. PAQUET D'HAUTEROCHE, *Bibliographie analytique de l'histoire de Metz pendant la Révolution* (1200 fr.).

Antiquités nationales : 1re mention. M. G. RIFLER, *Les vitraux de la cathédrale de Rouen.*

Prix Bordin : M. CLOVIS BRUNEL, *Les plus anciennes chartes en langue provençale* (2.500 fr.) ; R. P. G. THÉRY, *Autour du décret de* 1210 et l'édition critique des *Pièces relatives au procès d'Eckhart* (500 fr.) G. M.

— L'Académie française a décerné les prix suivants :

2e Prix Gobert : M. l'abbé MARCEL, *Le cardinal de Givry, évêque de Langres* (1529-1561) (1000 fr.).

Digitized by Google

Prix Thérouanne : M. J. Gay, *Les papes du* XIe *siècle et la Chrétienté* (1000 fr.) ; M. l'abbé Dvornik, *Les Slaves, Byzance et Rome au* IXe *siècle* (1000fr.) ; M. le prof. Rivière, *Le problème de l'Église et de l'État au temps de Philippe le Bel* (1000 fr.)

Prix Guteau-Duvigneux : Mme Ancelet-Hustache, *Mechtilde de Magdebourg* (1207-1282). *Traité de l'amour* (1000 fr.) ; M. Lepin, *L'idée du sacrifice de la Messe* (1000 fr.) ; H. Morice, *L'âme de Jésus* (500 fr.) ; J. Blouet, *Pour sauver les âmes* ; P. Buysse, *Vers la foi catholique* (500 fr.)

Prix Fabien : M. H. Fontanille, *L'œuvre sociale d'Albert de Mun* (1000 fr.).

Prix Charles Blanc : R. Rey, *Les vieilles églises fortifiées du midi de la France : la cathédrale de Cahors* (500 fr.).

Prix de l'Académie ; Mgr Herscher, *Conférences* (1000 fr.) ; MM. Cl. d'Alloville, *Grandes figures de l'Église contemporaine* (1000 fr.) ; A. Munier, *Construction, décoration et ameublement des églises* (500 fr.) ; F. Rousseau, *Moines bénédictins martyrs et confesseurs de la foi pendant la Révolution* (500 fr.) ; A. Broquelet, *Nos cathédrales, nos églises, nos abbayes* (500 fr.) ; D. Aubry, *L'institut du Sacré-Cœur de Coutances* (500 fr.).

Prix Montyon : M. A. Prévost, *Le diocèse de Troyes* (1000 fr.) ; E. S. J. Laveille, *L'Évangile au centre de l'Afrique* (500 fr.) ; J. Hérissay, *Les pontons de Rochefort* ; H.-L. Dubly, *Le cardinal Mercier* (500 fr.) ; H. Bas et Ch. Piéhon, *Histoire de sainte Catherine de Fierbois* (500 fr.) ; Ch. Dard, *Histoire de l'hôpital de Tournus, Histoire de l'hospice de la Charité de Tournus* (500 fr.) ; L. de Lacger, *Histoire de l'abbaye de Saint-Salvy d'Aloi, du* VIe *siècle au* VIIe *siècle* (500 fr.) ; H. P. Mortier ; *Bonne mère ou la révérende mère Chupin* (500 fr.).

Prix Jean-Jacques Berger : M. l'abbé P. Coste pour son édition des œuvres de *Saint Vincent de Paul* (5000 fr.) ; M. V. Vloberg, *Notre-Dame de Paris et le voeu de Louis* XIII (1.000 fr.). G. M.

— *Nominations.* — M. E. Mâle, directeur de l'École française de Rome, a été élu membre de l'Académie française.

MM. Abel Lefranc et Imbault Huard ont été élus membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et M. Arnauvie, membre de l'académie des sciences morales et politiques dans la section d'économie politique.

M. l'abbé Chaine a été nommé professeur d'Écriture Sainte à la faculté de théologie de l'Institut catholique de Lyon, en remplacement de M. Jacquier, démissionnaire. A la même faculté M. Vaganay a été chargé du cours d'histoire des religions.

A l'Institut catholique de Paris, M. A. Isnard professera à partir de novembre 1927 un cours de préparation à l'École des Chartes.

G. M.

— *Décès.* — M. Charles Seignobos, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Paris, qui rédigea en collaboration avec M. Ch. V. Langlois une *Introduction aux études historiques* (Paris, 1898).

Digitized by Google

devenue classique. Son *Histoire politique de l'Europe contemporaine. Évolution des partis et des formes politiques* (1814-1914) (Paris, 1924) peut être considérée comme son œuvre maîtresse. — M. l'abbé A. Ch. LAUNAY, dont on connaît avantageusement l'*Histoire générale de la société des missions étrangères* (Paris, 1894) ; *Histoire des missions de l'Inde* (Paris, 1898), etc. G. M.

Le 15 janvier 1927 est mort M. Robert TRIGER, né en 1856, président de la société historique et archéologique du Maine, auteur de diverses études d'histoire et d'archéologie, intéressant le Mans et les départements de la Sarthe et de la Mayenne. R. M.

M. FAGNIEZ, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, connu surtout pour ses travaux concernant l'histoire économique et qui consacra plusieurs brochures au P. Joseph et à Richelieu, qu'il réunit sous le titre de : *Le Père Joseph et Richelieu*, 1577-1638 (Paris, 1894, 3 vol.).

Le R. P. UBALD D'ALENÇON, capucin, qui écrivit un nombre considérable de brochures ou d'articles relatifs à l'ordre auquel il appartenait. Les citer serait trop long. Contentons-nous de noter que le P. d'Alençon était un chercheur d'inédit et qu'il remplit de ses découvertes les pages des *Études franciscaines*. G. M.

Grèce

— Dans un article publié au t.I (1925) de l'*Ἐπετηρὶς ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν*, sous le titre : *Οἱ πάπαι Κελεστῖνος Α' καὶ Λέων ὁ Α' ἐν ταῖς σχέσεσιν αὐτῶν πρὸς τοὺς βυζαντινοὺς αὐτοκράτορας καὶ τὰς ὑπ' αὐτῶν συγκαλουμένας οἰκουμενικὰς συνόδους* (p. 55-85), M. B. STEPHANIDES avait soutenu que ces deux papes mettaient sur le même pied leur autorité propre et celles des conciles. En réponse à des critiques formulées par le R. P. V. Grumel dans les *Échos d'Orient* (1926, t. XXIX, p. 249 svv.), il précise sa manière de voir au t. III (1927) de l'*Ἐπετηρὶς*, dans l'article : *Οἱ πάπαι καὶ αἱ οἰκουμενικαὶ σύνοδοι* (p. 249-253), en distinguant les principes admis par les papes de leur application pratique. Bien que, pense M. S., les papes se soient considérés dès l'origine comme la suprême autorité en matière dogmatique, et que, par conséquent, les conciles ne fussent à leurs yeux que des corps consultatifs, cependant, avant la séparation des Églises, ils furent souvent forcés, non seulement d'admettre que des conciles examinassent des décisions qu'ils avaient rendues, mais encore de se conformer à des décisions conciliaires contraires à leur propre sentiment.

R. DRAGUET.

— Sous le titre : *Die Flüchtlingsfrage in Griechenland*. Eine wissenschaftliche Behandlung des grossen historisch-wirtschaftlichen Siedlungsproblems (Texte und Forschungen zur Byzantinischen-neugriechischen Philologie hrsg. von N. Bees. Fasc. 6. Athènes, Sakellarios, 1927. In-8, XI-150 p.), M. A. HADZOPOULOS étudie le fait

Digitized by Google

et les conséquences sociales de l'installation de 1.300.000 réfugiés grecs en territoire hellénique après la guerre gréco-turque en 1922. Il conclut que, si l'effort imposé à la Grèce épuisée a été rude, celle-ci a maintenant surmonté victorieusement la crise. Des Grecs d'Asie Mineure, éléments sains et vigoureux, ont contribué à infuser une vie nouvelle à l'économie grecque ; du point de vue national, ils ont résolu en faveur de la Grèce la question de la Macédoine.

R. Draguet.

Hongrie

— L'*Archeologiai Eztezito*, revue archéologique de l'Académie de Budapest, fondée en 1869, et dirigée par le professeur Hekler, vient de publier le XLe volume (1923-1926) de sa seconde série. Signalons parmi les études qu'on y trouve et qui sont accompagnées d'un résumé allemand, celle de M. Richthofen Bolko sur la question slave dans l'archéologie du moyen âge en Hongrie, et celles de Melle Balogr Folan sur l'activité d'André Scolari, évêque de Nagyvarád, et sur les relations de la Hongrie avec Florence à l'époque de la Renaissance.

E. de Tömöry.

— Un numéro spécial de la revue *Magyar Müvészet* est consacré à l'exposition belge de mai-juin dernier. Le *Catalogue*, paru en deux éditions (Budapest, Athenaeum, 1927. 67 p. et pl.), avec texte français et hongrois, montre que cette exposition a réuni, outre les œuvres plus connues venues de Belgique, quelques tableaux plus ignorés et intéressants, conservés dans les collections hongroises. A l'occasion de cette exposition, M. H. Cornette, conservateur du musée d'Anvers, a donné le 27 juin, une conférence sur la Flandre et les Flamands dans l'art de Breughel et des modernes.

E. de T.

— La chaire d'archéologie chrétienne était demeurée vacante à l'université de Budapest, depuis le décès du professeur Béla Czobor en 1904. M. F. Gerevicz, directeur du Collegium Hungaricum à Rome, en a été nommé titulaire en 1923, et depuis 1926 un séminaire d'archéologie chrétienne a été créé, à côté des trois autres séminaires d'histoire de l'art existants.

E. de T.

Italie

— Le P. A. Walz, archiviste de l'ordre des Prêcheurs, à Rome, vient de renouveler dans une belle synthèse, élaborée d'après les derniers travaux critiques, le récit de la vie de saint Thomas d'Aquin : *Delineatio vitae S. Thomae de Aquino* (Rome, Collegio Angelico, 1927. In-8, 107 p. Extrait de *Angelicum*, 1926, t. III). En onze chapitres il traite successivement de la famille de saint Thomas, de son

Digitized by Google

oblature au Mont-Cassin, de ses années d'université à Naples, de son noviciat et de ses études dans l'ordre dominicain, de son enseignement comme bachelier et maître à Paris, de son séjour en Italie et à la curie romaine, de son deuxième professorat à Paris, de son enseignement universitaire à Naples, et de sa mort. Notons dans le tiré à part quelques additions, principalement des compléments de bibliographie. Dans les points controversés l'auteur signale les diverses solutions et prend quelquefois parti sans toujours motiver son choix. Il reste bien des questions à tirer au clair et nous ne croyons pas qu'on sera d'ici à peu de temps en possession d'une biographie définitiv- du Docteur Angélique. Félicitons l'auteur d'avoir groupé méthodie quement les résultats acquis et les divers problèmes demeurés ouverts et signalé ainsi l'état actuel de la recherche critique.

R. M. MARTIN, O. P.

— Le IXe volume du monumental ouvrage de A. VENTURI, *Storia del arte italiana* est en cours de publication et traite d'un sujet que l'auteur connaît mieux que tout autre, la peinture du XVIe siècle. Le premier des deux tomes déjà parus (*La pittura del Cinquecento*, 1re partie. Milan, Hoepli, 1925. In-8, 914 p., 700 fig. L. 120) commence par Léonard de Vinci et se termine par Michel-Ange. Entre ces deux génies apparaissent des peintres toscans qui ont subi leur influence : fra Bartolommeo, Albertinelli, Andrea del Sarto et d'autres de moindre envergure. Le chapitre relatif à Michel-Ange débute par une sorte de regeste chronologique qui sera adopté aussi dans le tome suivant pour introduire l'étude des divers artistes et écoles. Il fournira au lecteur d'utiles points de repère. Le tome II (1926. xxx-888 p., 715 fig. et 8 pl. en couleur) traite de Raphaël et de ses disciples, du Corrège, du Parmesan et de l'école de Parme, des peintres lombards postérieurs à Vinci : Luini, Sodoma, etc. Quelques planches polychromes s'ajoutent à la riche illustration du volume, mais ne pourront pas augmenter beaucoup sa valeur. Dans l'ouvrage de M. Venturi l'importance du texte n'est pas toujours proportionnée à celle des artistes, et les clichés, qui constituent une documentation inégalée, ne sont pas reproduits tous avec une égale netteté.

R. M.

Océanie

— Le R. P. Réginald YZENDOORN, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs (PP. Picpus), missionnaire aux Iles Hawaii, vient de publier une importante étude sur l'histoire de cette mission : *History of the Catholic Mission in the Hawaiian Islands* (Honolulu, T. H. Honolulu Star-Bulletin, 1927. In-8, XIV-254 p.). Cette étude est vraiment scientifique, basée sur un examen attentif des sources, que le R. P. s'est donné beaucoup de peine à réunir ; elle est écrite avec un grand souci d'impartialité. Elle débute par des données géographiques et ethnologiques, par l'histoire des premières découvertes des Iles et des notes sur les traces d'une évangélisation par des ministres pro-

Digitized by Google

testants et des prêtres catholiques. L'histoire proprement dite des missions commence à l'établissement de missions protestantes, venues d'Amérique. L'arrivée de missionnaires de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Paris (1827) ouvre la période de l'évangélisation catholique. Elle est marquée par une opposition tenace et habilement menée par les ministres protestants, qui parviennent d'abord à faire expulser les prêtres catholiques, plus tard organisent la lutte scolaire par une législation faite en leur faveur (1840), mais dont les missionnaires catholiques parviennent à se servir, grâce aux traités internationaux, qui assurent aux missionnaires catholiques les privilèges accordés aux protestants, dont la religion fut un temps la religion d'État. L'histoire de l'expansion et des progrès des missions catholiques est racontée dans différents chapitres consacrés au gouvernement des vicaires apostoliques qui se sont succédé depuis la fondation de la mission. Un chapitre spécial est consacré à l'activité du P. Damien De Veuster dans la léproserie de Molokai. L'ouvrage est orné de 39 gravures, se rapportant à toutes les périodes de l'histoire de la mission. ALPHONSE VAN HOVE.

Pays-Bas

— Plusieurs auteurs récents ont étudié les *Meditationes Vitae Christi* du pseudo-Bonaventure et leur influence sur l'iconographie chrétienne. Le R. P. R. LIGTENBERG publie dans les *Studia catholica* (*Rondom de « Meditationes vitae Christi » van den Pseudo-Bonaventura*, 1927, t. III, p. 217-264 ; 334-359) des observations éparses, suggérées par leur lecture et les accompagne de textes justificatifs. Il tend à admettre, à la suite des *Note critiche* du P. Oliger, que l'œuvre fut écrite vers l'année 1300, par le frère mineur toscan Jean de Caulibus, mais il voudrait voir poser la question des sources du pseudo-Bonaventure d'une manière plus large et plus précise. L'iconographie chrétienne mérite peut-être, comme on sait, une place parmi celles-ci. Le P. Ligtenberg se rallie, tout en les rectifiant dans le détail, aux conclusions formulées par M. Van Puyvelde. Celles-ci constatent quelque exagération dans la thèse de M. Mâle sur l'influence qu'auraient eue les *Meditationes* sur l'art figuré. Par contre, Van Marle, se basant trop exclusivement sur les sources monumentales, a exagéré beaucoup l'influence que celles-ci auraient exercée sur le pseudo-Bonaventure. En somme, malgré l'importance des *Meditationes* pour l'iconographie, il est très difficile de citer des cas précis manifestant leur influence directe et exclusive. R. M.

Russie

— M. S. A. ŽEBELEV a fait paraître *Apostol Pavel i jego polslanija. Obščij očerk* [L'apôtre Paul et ses épîtres. Un aperçu général] (Pétrograd, « Ogni », 1922. In-8, 2-197-2 p.), dans la série « Krug Znania ». Après une introduction sur la place qu'occupe S. Paul dans

Digitized by Google

l'histoire de la littérature chrétienne et les rapports du christianisme avec l'hellénisme (chap. I), l'auteur retrace sommairement la biographie de l'apôtre (chap.II) et son activité littéraire (chap.III) ; il analyse les épîtres comme monument historico-littéraire (chap.IV) et étudie leurs sources (chap. V) ; puis les épîtres catholiques (chap. VI). En conclusion (chap. VII), l'auteur reconnaît à l'apôtre une des premières places dans la littérature universelle. V. N. B.

— M. L. P. Karsavin conclut comme suit une étude récente : *Katoličestvo. Ob čij očerk* [Le catholicisme romain. Un aperçu général]. (Pétrograd, « Ogni », 1918. In-8, 134 p. 4 roubles) (p. 131-132) : « Les positivistes, — il y en a malheureusement beaucoup encore, — diront que l'auteur s'enveloppe d'un brouillard mystique ; les orthodoxes tiendront son travail pour une prédication de la vérité du dogme catholique ; les protestants appelleront ses arguments sophistiques, et les catholiques, — c'est le plus probable, — accuseront l'auteur d'avancer quantité d'affirmations hérétiques. Cependant l'auteur, fier de son impartialité, déclare d'une manière précise, qu'il ne s'est proposé aucun but polémique ni apologétique... Pour comprendre le catholicisme, il faut, mais il suffit d'admettre, — au moins à ce moment, — la valeur absolue de la vérité religieuse ; d'apprécier la valeur religieuse du problème de l'Église, une, vraie et visible, et d'admettre, au moins avec la même réserve, qu'il comporte une solution positive. Le reste se figure comme un tout logique ou plutôt métaphysique, un organisme d'une beauté admirable et d'une vitalité qui provoquent le sentiment involontaire d'un enthousiasme respectueux... Sous nos yeux se crée le corps du Christ qui surpasse toute beauté... » V. N. B.

— La byzantinologie française du XVIIe siècle attire l'attention des savants russes. Le travail de Du Cange est spécialement étudié par la Commission russo-byzantine de l'Académie des Sciences qui veut préparer, en collaboration internationale, une réédition du *Glossarium graecitatis*. On recueille des matériaux pour éclairer l'activité littéraire de Du Cange lui-même, de ses contemporains et de ses collaborateurs. C'est ainsi que M. A. A. Dmitrievski consacre à J. Goar une étude étendue *Jakov Goar i jego Evohologij* 1647 *goda* : [Jacques Goar (1602-1652) et son Euchologion, publié à Paris en 1647]. La correspondance de J. Goar avec L. Allatius est conservée au riche musée de paléographie de l'Académie des Sciences (ci-devant de M. N. Lichačev). M. D. l'a utilisée pour retracer la biographie, très détaillée, de Goar et analyser ses publications de textes. L'auteur a étudié les mss dont Goar disposait et il exerce une critique sévère sur le texte de l'Euchologion ; en passant, il rectifie quelques opinions erronnées, avancées par De Boor et d'autres à propos des mss utilisés par Goar pour ses éditions des chronographes byzantins. M. D. se propose encore d'analyser des notes ajoutées par Goar aux textes qu'il a publiés et surtout à ceux de l'Euchologion. M. D. a présenté trois grands chapitres de son étude à la Commission russo-byzantine.

Digitized by Google

— On a consacré à la mémoire de quelques savants russes éminents des travaux de haut intérêt et assez détaillés. 1) M. D. I. Abramovič, *A la mémoire de Mgr Eugène* (*Bolchovitinov*), *métropolite de Kiev*. A propos du 150e anniversaire de sa naissance (*Istorič. Archiv*, 1919, I,190-223), raconte la vie et apprécie les travaux d'un des historiens éminents de l'Église russe dans la première moitié du XIXe siècle. 2) L'infortuné professeur de l'université de Moscou V. S. Pečerin a toujours attiré l'attention des savants et publicistes russes ; M. A. A. Sievers, *Pour la biographie de V. S. Pečerin* (RIJ, 1918, V, 197-204) et M. M. O. Geršenzon, *Autobiographie de V. S. Pečerin* (*Russkije Propilei*, 1926, t. I, p. 94-157), apportent une contribution considérable à l'histoire d'une vie qui reste encore pleine d'énigmes. M. Sievers a publié un extrait du rapport du sénat présenté à l'empereur Nicolas I en 1847 sur V. S. Pečerin, qui quitta la Russie en 1836 et devint en 1841 prêtre catholique dans l'ordre de S. Rédempteur. M. Geršenzon a recueilli les lettres de Pečerin jusqu'à 1871. 3) Le centenaire de la naissance du célèbre historien de l'Église russe n'a pas passé inaperçu. M. M. D. Priselkov, *Macaire* (*Bulgakov*) *métropolite de Moscou et son « Histoire de l'Église russe »*, (1816-1916) (RIJ, 1918, V, 177-197), et M. D. I. Abramovič, *Sur les travaux de Macaire, métropolite de Moscou, dans le domaine de l'ancienne littérature russe* (*Izv. Otd. Russk. Jaz. i Slov. Akad. Nauk*, 1917, livre II, 276-290), ont soigneusement esquissé sa vie et ses travaux. 4) M. A. E. Presnjakov, *K. N. Bestužev-Rjumin*, 25e *anniversaire de sa mort* (*Djela i Dni*, 1921, t. II, p. 106-172). 5) M. D. I. Abramovič, *A la mémoire d'Afanasij Fedorovič Byčkov. A propos du centenaire de sa naissance* (*Sbornik Rossijskoj Publičnoj Biblioteki*, t. I, fasc. I, p. 121-167. Pétrograd, 1920) donne une belle biographie de feu le directeur de la Bibliothèque publique de l'État (ci-devant Impériale), qui a consacré 55 années de sa vie (1818-1899) à cette bibliothèque ; ce qu'il a fait pour le département des mss et pour toute la Bibliothèque ne sera jamais oublié. 6) Le dixième anniversaire de la mort de V. O. Klučevski, professeur d'histoire russe à l'université de Moscou a été l'occasion des publications suivantes : S. A. Golubcov, *Points de vue théoriques de V. O. Klučevski* (191112 mai - 1921) (RIJ, 1922, VIII, 178-202) ; A. E. Presnjakov, *V. O. Klučevski* (1911-1921) (*ibid.*, 203-224) ; S. I. Tchorževski, *V. O. Klučevski comme sociologue et penseur politique* (*Djela i Dni*, 1921, II, 152-179). V. N. B.

— *Décès*. Zavitnevič, Vladmir Zenonovič, professeur d'histoire de la Russie à l'académie théologique et à l'université de Kiev, mort le 5 (18) février 1927. Le défunt est bien connu par ses travaux nombreux : *Palinodie de Zacharia Kopystenski* (1883), quelques études sur l'époque de S. Vladimir, plusieurs notes archéologiques et critiques et surtout par sa biographie de l'éminent théologien et philosophe russe A. Chomjakov.

Malinin, Vladimir Nikolajevič, professeur de littérature russe ancienne à l'académie théologique de Kiev, mort le 7 janvier

Digitized by Google

1927, était connu par ses études sur le « Zlatostruj » et sur Philothée, moine de monastère de St-Eléazar.

Šajtan, Michael Emmanuilovič, s'est suicidé le 2 mai 1926, sous l'impression du suicide de sa femme. Le jeune savant avait donné plusieurs preuves de son travail consciencieux et approfondi ; sa dernière étude sur les relations entre l'Allemagne et Kiev au XIe siècle paraîtra en russe dans la *Letopis zanjatij Archeograf. Komm.*, XXXIV, 3-26 ; la traduction allemande est faite pour une revue allemande. Nécrologie dans la même *Letopis*, p. 1-2.

Šaskolski, Petr Bernardovič, professeur-adjoint d'histoire du moyen âge à l'université de Pétrograd, est mort en 1918. Il a publié quelques études sur la *Donatio Constantini*, dont il préparait une édition complète suivie d'une ample introduction et de notes.

Lučicki, Ivan Vasiljevič, professeur d'histoire de l'Europe occidentale, à l'université de Kiev mort le 22 août 1918. Parmi ses œuvres très nombreuses on peut citer : *Les calvinistes et l'aristocratie féodale en France* (1871) et : *La ligue catholique et les calvinistes en France* (1871). Nécrologie par M. N. I. Karejev (*Annales*, 1922, I, 165-174).

Krusman, Vladimir Eduardovič, professeur d'histoire de l'Europe occidentale à l'Université de Perm, est mort en août 1922 ; il a travaillé beaucoup sur l'époque de la Renaissance en Italie, en France et en Angleterre. Nécrologie par M. I. M. Greaves (*Annales*, 1924, t. II, p. 255-258).

Andrejev, Ivan Dimitrievic, ancien professeur d'histoire ecclésiastique à l'académie théologique de Moscou, puis à l'université de St-Pétersbourg, est mort le 28 juin 1927. Il est bien connu par ses travaux sur les VIIIe et IXe siècles byzantins : *Les patriarches de Constantinople depuis le concile de Chalcédoine jusqu'à Photius*. T. I (1895) ; *Germain et Tarase, patriarches de Constantinople* (1907) ; il avait signé beaucoup d'articles de la grande encyclopédie de Brockhaus et Efron ; le travail principal des vingt dernières années de sa vie, sur le patriarche Nicéphore Ier (cfr RHE. 1927, t. XXIII, p. 456), reste inachevé. V. N. Beneševič.

Tchécoslovaquie

— Si Jean Hus périt sur le bûcher du concile de Constance (1415), ses disciples vengèrent largement sur les catholiques la mort de leur maître. C'est ce qui ressort d'un petit ouvrage abondamment documenté : *Katoličtí mučedníci doby husitské* [Martyrs catholiques de l'époque hussite] (Hradec Králové, Tisk. Družstvo, 1927. In-8, 160 p.), dans lequel le R. P. A. Neumann, O. S. A., expose vingt-quatre cas où, entre 1419 et 1435, un ou des catholiques, religieux, prêtres séculiers ou laïcs, subirent la mort, du chef des Hussites, en haine de leur foi (chap. I), et recueille les échos que trouva la mort de ces martyrs dans la littérature et la vie publique, depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours (chap. III). En annexe sont publiés dix do-

Digitized by Google

cuments relatifs à ces faits. L'auteur, que l'épiscopat tchèque à récemment chargé de rassembler les actes de ces confesseurs de la foi, a fait œuvre d'historien et s'est montré justement sévère dans le choix de ses sources (voir la préface). On lira avec un intérêt spécial le premier chapitre, où il remet dans leur ambiance historique les faits qu'il va raconter ; il montre notamment que la constance et le nombre élevé des martyrs s'expliquent par la haute valeur morale du clergé de cette époque (voir RHE. 1927, t.-XXIII, p. 315-318). L'ouvrage est pourvu d'un bon index onomastique et enrichi d'illustrations. R. DRAGUET.

— Du 20 au 24 juillet s'est tenu à Velehrad (Moravie), à l'occasion du 1100e anniversaire de la naissance de S. Cyrille, l'apôtre des Slaves, le Ve congrès pour l'union des Églises. Les rapports, qui seront publiés, portaient notamment sur l'histoire, la doctrine et la liturgie des Églises dissidentes. R. DRAGUET.

— La littérature russe du siècle dernier a servi d'expression, dans une mesure très large, aux préoccupations religieuses et morales de l'âme russe. C'est à ce titre que nous signalons ici le travail de M. A. VRZAL, *Přehledné dějiny nové literatury ruské* [Précis d'histoire de la littérature russe moderne] (Brno, Občanská tiskárna, 1926. In-8, XVI-286 p. Cour. 36). L'auteur, familiarisé depuis de longues années avec les œuvres des écrivains russes, eut le mérite, il y a quelques trente-cinq ans, alors que le branle n'était pas encore donné à une étude scientifique du sujet, d'écrire une *Histoire de la littérature russe au* XIXe *siècle* (en tchèque), qui eut un vif succès. Il reprend aujourd'hui son œuvre et la conduit jusqu'aux manifestations les plus récentes de la littérature russe. Après une brève introduction sur l'ancienne littérature, il fait commencer la littérature moderne à Puškin (1799-1837) dont l'œuvre marque les débuts d'une littérature nationale indépendante. Unissant alors heureusement les points de vue descriptif et évolutif, il étudie les grands courants qui, de la lutte des slavophiles et des occidentalistes à la littérature prolétaire actuelle, se sont succédé en Russie. Il explique leur apparition en les remettant dans le cadre de l'histoire générale de la Russie, il dégage la personnalité des chefs d'école et analyse leurs œuvres principales, et nomme enfin leurs disciples. L'index onomastique des p. 280-284 suffirait à révéler la richesse du volume.
R. DRAGUET.

Yougoslavie

— J. ŠIMRAK, *De relationibus Slavorum meridionalium cum Sancta Roma Sede Apostolica saeculis* XVII *et* XVIII *secundum selecta documenta nondum edita, ex tabulariis vaticanis S. Congregationis de Propaganda fide et almae ecclesiae zagrabiensis eruta.* T. I : *De rebus gestis unionis in confiniis Croatiae ab episcopo Simeone Vratanja usque ad Sabbam Stanislavić* (1611-1661). (Hrvatska bogoslovska adademija. Fasc. 7.) (Zagreb, Typogr. de l'archev., 1926.

Digitized by Google

In-8, 176 p. Din. 50), rassemble et commente de nombreux documents inédits sur l'histoire des chrétiens de rite oriental qui, au XVIIe siècle, habitaient dans des territoires actuellement compris dans la Yougoslavie, mais alors situés dans les possessions de la maison d'Autriche et de l'empire ottoman. Dès la fin du XVIe et pendant le XVIIe siècle, les Slaves orthodoxes de ces régions, dans l'espoir d'obtenir l'aide de la papauté contre les Turcs, manifestent des tendances à l'union avec Rome ; on rencontre ainsi des foyers unionistes au Monténégro, en Serbie, en Herzégovine, en Dalmatie, en Slavonie, en Croatie. C'est des évêques unis de Croatie que traite le livre de M. Šimrak, professeur à l'université de Zagreb : Siméon Vratanja (1611-1630), dont le siège était à Žumberak (Sichelberg), à l'ouest de Zagreb, et ses successeurs Maxime Predojević (1630-1642), Gabriel Predojević (1642-1644), Basile Predojević (1644-1648) et Sabba Stanislavić (1648-1661), tous quatre moines basiliens du couvent de Marča, dans le canton de Križevci, au nord-est de Zagreb. L'auteur les considère tous comme des évêques unis, à cause de la profession de foi romaine qu'ils avaient faite ou s'étaient montrés disposés à faire. Notons cependant qu'elle était requise pour la nomination à un siège dont la collation dépendait de l'empereur d'Autriche et que trois d'entre eux, Maxime Predojević, Gabriel Predojević et Sabba Stanislavić sont allés demander confirmation et consécration au patriarche orthodoxe de Peć (Ipek), en Serbie, dont le siège était considéré par les chrétiens slaves réfugiés en terre non musulmane comme le centre du rite gréco-slave et de l'Église nationale serbe. On voit par là combien cette union fut, dans le fait, précaire ; elle l'était encore par l'hostilité que causaient, entre Latins et Slaves, les préjugés sur la valeur respective des rites et les prétentions des évêques latins de Zagreb sur les évêques unis.

Le travail de M. S. a le grand mérite de l'inédit. Nous voudrions que les volumes qui suivront fussent en progrès sur les points suivants : exposé plus synthétique et remis davantage dans les cadres de l'histoire générale ; séparation plus nette entre les documents publiés et les commentaires qui leur sont consacrés ; typographie plus correcte (titres courants correspondant au texte ; sommaire des documents dans un caractère identique) ; moins de fautes d'impression ; bibliographie systématique des sources et des travaux utilisés. Le volume contient la reproduction de la curieuse lettre, rédigée en vieux-slave, par laquelle le synode de l'Église serbe, réuni à Morača, en février 1648, envoie à Innocent X une protestation d'obéissance et fait appel à la papauté ; il est muni d'un bon index onomastique.

R. Draguet.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

1. ARTICLES et MÉLANGES (1).

BATIFFOL, P. La liturgie du sacre des évêques dans son évolution historique. 733-763.
CABASSUT, A. La mitigation des peines de l'enfer d'après les livres liturgiques. 65-70.
CALLAEY, FR. Lambert li Beges et les Béguines. 254-259.
CLAEYS-BOÛÛAERT, F. L'opposition de quelques évêques belges à la bulle « In Eminenti » (5 mars 1642) d'après des documents inédits. 801-817.
DE BRUYNE, D. Notes sur les lettres de saint Augustin. 523-530.
— Encore l'Itala de S. Augustin. 779-785.
DUBRUEL, M. Les Congrégations des affaires de France sous Innocent XI. 44-64 ; 502-522.
GALTIER, P. La véritable édit de Cal liste. 465.
GOUGAUD, L. Étude sur l'*Ordo monasticus* de Culross. 764-778.
LEBON, J. Une ancienne opinion sur la condition du corps du Christ dans la mort. 5-43 ; 209-241.
MOLLAT, G. Épisodes du siège du palais des papes au temps de Benoît XIII (1398-1399). 489-501.
PERADSÉ, GR. L'activité littéraire des moines géorgiens au monastère d'Iviron, au Mont Athos. 530-539.
TOBAC, É. L'édition critique de la Vulgate. 242-253.
VAN MIERLO, JUN. J. Les béguines et Lambert li Beges. 785-801.

2. COMPTES RENDUS ET NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES (2).

ABERG, Nils. The Anglo-Saxons in England, during the early cent. after the Invasion. 649.
ABRAMOVIČ D. I. A la mémoire de Mgr Eugène (Bolchovitinov), métropolite de Kiev. 958.
— A la mémoire d'Afanasij Fedarovič Byčkov. 958.
ACHELIS H. Das älteste Kruzifix. 428.
Actes du Congrès internat. d'histoire des religions (Paris, 1925). 413.
AERTS L. Het koninklijke Lam Gods der gebr. H. J. van Eyck. 173.
AGIUS A. St. Ambrose and devotion to the Blessed Virgin. 648.
AICHER G. Die Geburt Jesu in der Höhle. 147.
ALFARIC P. v. HOEPFFNER E.
ALGARD N. Johan Hendrik Thomander. (L. Antheunis.) 356.
ALIBIZATOS A. ET MELETIOS MGR. La déchéance des évêques dans la législation canonique orientale. 430.
ALLGEYER A. Psalmencitate u. Herkunft der *Libri Carolini*. 149.
ALLOSSERY. Het gildeleven in vroeger eeuwen. 673.
Amour (l') du Cœur de Jésus contemplé avec les saints et les mystiques de l'Ordre de S. Benoît. 672.
Analecta Ordinis Praedicatorum, 1925, XXXIV. 193.
ANCYFEROV N. P. Les traits de la vie rurale dans la ville française. 727.
ANDERSON H. E. Inspiration and Islam. 937.
ANDREJEV J. D. Histoire de la période iconoclaste de Byzance. 456.
Annual bulletin of historical literature. 919.
ANSELMI A. Le scuole di notariato in Italia. 436.
ANTONIN DE L'ASSOMPTION. Les origines de l'Ordre de la T. S. Trinité. (J. Lavalleye.) 868.
ARMEL. Les historiens de la Révolution et la question des réguliers. 420.
ASEN J. Die Klausen in Kölf. 641.
ASHBY T. Camillo Porcari. 198.
Atti del Lorenzo Cozza. Ed. E. CASTELLANI. (F. Willocx.) 341.
AUBERT M. La sculpture française du m. â. et de la Renaissance. (R. Maere.) 318.

(1) Le tiret placé en tête d'un titre indique que le nom de l'auteur est le même que celui de l'article ou de l'ouvrage précédent.

(2) On signale entre parenthèses le nom des auteurs des comptes rendus,

Digitized by Google

— DESHOULIÈRES, VITRY P., LESNEUR ET PLAT. Guide archéologique du Congrès de Blois. 701.
— v. DE LASTEYRIE R.
AUGUSTINI (S. AURELII) *De catechizandis rudibus liber unus*. Ed. J.P. CHRISTOPHER. (J. Forget). 565.
BACHTIN Vs. Deux mss de Corbie. 454.
— Deux chartes du haut m. â. de l'abbaye d'Inde. 454.
— La vie des écoliers à Paris au XIIe s. 727.
BAER H. v. Der hl. Geist in den Lukasschriften. (M. de Jonghe.) 825.
BAEUMKER Cl. Contra Amaurianos. (R. M. Martin.) 577.
BAIGENT R. C. Registres catholiques anglais. 917.
BAINVEL J.-B. De Ecclesia Christi. 186.
BAKER E. A. The uses of libraries. 919.
BALANOS D. S. *Οἱ τρεῖς Ἱεράρχαι καὶ ἡ εποχή τῶν*. 193.
BALDWIN, SUMMERFIELD. The catholic negociation, 1717-1719. 180.
BARDY G. Clément d'Alexandrie. 417.
BARNES H. E. The essentials and non-essentials of the new history. 940.
BARRY F. Étienne Delcher, évêque constitutionnel de la Haute-Loire. (V. Semples.) 348.
BARTOCCETTI V. Cosimo Gheri, vescovo de Fano, 441.
BARTOŠ. L'activité littéraire de Jacques de Mies. 206.
— A propos des quatre articles de Prague. 207.
BAUDRY L. Fragments d'œuvres attribuées à Guillaume d'Occam. 702.
BAUER H. Das Recht der erste Bitte bei den deutschen Königen bis auf Karl IV. (R. Koerperich.) 838.
BAUMGARTEN M. Zu den geistlichen Schriften des Dominikaners fray Luis de Granada. 642.
BEAUDUIN L. A benedictine undertaking for the Reunion of Christendom. 162.
BEAUPORT D. Alfonsus a Castro als bron voor Hugo de Groot's *Mare liberum*. 722.
BECKMANN G. Die Pappenheim u. die Würtzburg des XII. u. XIII Jht. 640.
BECKMANN J. Vom Sakrament bei Calvin. (J. De Blic.) 328.
BEES N. A. Der französisch-mittelgriechische Ritterroman *Imberios und Margarona* u. die Gründungssage des Daphniklosters bei Athen. 641.
BELLER E. A. Sources anglaises concernant la guerre de Trente ans. 683.
BELLOC H. Kerk en Geschiedenis. Trad. RUSSE E. 923.
BENDISCIOLI M. L'inizio della controversia giurisdizionale a Milano tra l'arcivescovo Carlo Borromeo e il senato milanese. 444.
BENEŠEVIČ V. N. Die byzantinischen Ranglisten. 428.
— Actes des conciles de l'Église russe. 458.
— K istorii Jevreev v Vizantii v VI-XV. 726.
— Le *Rationale divinorum officiorum* de Guillaume Durantis. 727.
— Sbornik pamjatnikov po istorii cerkovnago prava, preimuš-čestvenno russkoj cerkvi do epochi Petra Velikago. 728.
— v. USPENSKI TH.
BERGUER G. Le mysticisme et les *Regulae fidei*. 413.
BERKHOF L. Christ in the light of eschatology. 936.
BERLIÈRE U. Le sceau conventuel. 400.
— Les élections abbatiales au m. â. 923.
— L'exercice du ministère paroissial par les moines dans le haut m. â. 923.
— La dévotion au Sacré-Cœur dans l'ordre de S. Benoît. 926.
BERTRAM G. Die Himmelfahrt Jesu vom Kreuz aus u. der Glaube an seine Auferstehung. 636.
BEST R. On the « Subscriptiones » in the *Book of Dimma*. 391.
BEYER H. W. Der syrische Kirchenbau. (R. Maere.) 78.
— Die Religion Michelangelos. (A. Stubbe.) 120.
BEYERLE K. Die Kultur der Abtei Reichenau. I. (F. Baix). 861.
BIERBAUM M. Dompräbendar Helfferich von Speyer und der Münchener Nuntius Serra Cassano. (F. Claeys-Boûûaert.) 619.
BIHLMEYER K. Das christliche Altertum. 357.
BIRKENMAJER A. Marco de Benevento u. die angebliche Nominalistenakademie zu Bologna. 151.
BIRNBAUM AD. Nouvelle opinion au sujet des origines de l'architecture chrétienne en Bohême. 207.
BIRNBAUM W. Die katholische liturgische Bewegung. 647.
Biserica ortodoxă romană, 1926, XLIV. 452.
BISHOP E. The method and degree of fasting and abstinence of the black monks in England before the Reformation. 651.
BITTNER L. Das Wiener Haus- Hof- u. Staats-archiv in der Nachkriegszeit. 166.
BITTREMIEUX J. De mediatione universali B. M. Virginis. 168.
BLAKE R. P. The georgian version of fourth Esdras from the Jerusalem ms. 681.
BLUME K. Abbatia. 907.
BOBULESCU C. Le skite de Crucea-de-Sus. 452.
BOGNETTI G. P. Le minieri della Valtorta e i diritti degli arcivescovi di Milano. 440.

Digitized by Google

BOHATTA H. Liturgische Drucke u. liturgische Drucker. 388.
BONENFANT P. Saint-Jean de Bruxelles ou Saint-Médard de Soissons. 926.
BORNKAMM H. Mystik, Spiritualismus u. die Anfänge des Pietismus im Luthertum. 152.
BOURGIN G. Les sources manuscrites de l'histoire religieuse de la France moderne. (Pl. Lefèvre.) 345.
BOUSQUET. Comptes consulaires de Rodez. I. 188.
BOUWMAN J. Bernardino de Sahagun † 1590) en zijn wetenschappelijke missiearbeid onder de Azteken. 722.
BRADLEY H. Sir James Murray. 655.
BRAITHWHAITE R. B. The State of religious belief. 654.
BRAUER H. Die Bücherei von St-Gallen u. das althochdeutsche Schrifttum. 371.
BREDT. L'intervention pontificale pour la paix, en 1917. 386.
BRÉHIER L. A propos du grand calice d'Antioche. 707.
BREMOND J. Les Pères du Désert. 697.
BRETTLE S. San Vicente Ferrer und sein literarischer Nachlass. (R. M. Martin.) 587.
BRILIOTH Y. Svensk Kyrka, Kungadome och Pavemakt, 1363-1414. 731.
BROM G. Romantiek en katholicisme in Nederland. I-II. (A. Boon.) 612.
BROM J. E. Le musée archiépiscopal d'Utrecht. 203.
BROU A. Le XVIIIe s. littéraire. III. 699.
BROWE. Die Hostienschändungen der Juden im M. A. 373.
BRUCHET M. Inventaire sommaire des archives communales de Lille antérieures à 1790. 187.
BRUDERS H. Die Theologie der Rheinlande von 925 bis 1925. (J. Vieujean.) 573.
BRUN L. Die Auferstehung Christi in der urchristlichen Ueberlieferung. (A. Gathy.) 71.
BRUNING E. De vroegere Mis-formulieren op de feesten van Sint Franciscus vóór het jaar 1570. 722.
BRUNNER P. Vom Glauben bei Calvin. (M. Piette.) 118.
BUCHNER. Zur Ueberlieferungsgeschichte des *Liber Pontificalis* u. zu seiner Verbreitung im Frankenreich im IX. Jh. 368.
BULGAKOV G. IV. Les conciles de l'Église orthodoxe de la Russie d'Ouest comme organes d'administration. 458.
BULGAKOV M. A. Index nominum et rerum Historiae Ecclesiae russicae. 728.
BULOW G. Des Dominicus Gundissalinus Schrift *De Processione mundi*. (R. M. Martin.) 576.
BULTMANN R. Urchristliche Religion. 363.
BURKITT F. C. Christian Beginnings. (G. Aubourg.) 261.
BURN A. E. The hymn *Te Deum* and its author. 389.
BYRNE, MURIEL ST. CLARE. Elisabeth Handwriting for beginners. 651.
CALLAEY F. Come visse S. Francesco in veste e costume secolareschi. 714.
CALMETTE J. v. PHILIPPE DE COMMYNES.
Cambridge Medieval History. IV. (B. Heurtebize.) 287.
CANIVEZ. Auctarium d. Caroli de Visch ad bibliothecam scriptorum S. O. Cisterciensis. 663.
CANKOV S. Ustroistvoto na rumanaskata pravoslavna crkva. 409.
CAPPELLO F. M. Le droit de l'Église latine comparé à celui de l'Église orientale. 445.
CARACI G. Vijf oude hollandsche zeekaarten, onlangs te Florence ontdekt. 446.
CARTELLIERI O. Am Hofe der Herzoge von Burgund. (R. Maere). 113.
CASAMASSA A. I due soggiorni di S. Girolamo a Roma. 710.
CASEY R. P. v. LAKE K.
CASPAR E. Die älteste römische Bischofsliste. 143.
Catholic Record Society. Misc. XXVI. 919.
Catholic Who's Who and Year Book. 394.
CECCHELLI C. I tesoro de Laterano. 199; 433.
CERFAUX L. La gnose simonienne. 417.
CERNOUSOV E. A. Fragments choisis de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours. 728.
CERNOV S. N. A propos des discordances dans les opinions scientifiques sur le procès contre Maxime le Grec. 459.
CHALOUPECKY V. Selskáotázka v. husitství. 464.
CHAPPUIS P. G. La destinée de l'homme. (J. Coppens.) 546.
CHAUME M. Les origines du duché de Bourgogne. I. (F. Baix.) 81.
CHICHMAREV V. Mss ayant trait à René d'Anjou. 455.
CHMAJ L. Samue Przypkowski na tle pradów religijneyck XVII. vieku. 205.
CHOMENTOVSKI A. J.Lucques au temps de la dynastie des marchands Ginnigi. 727.
— v. DOBIAŠ-ROŽDESTVENSKI O. A.
CINEK. K náboženské otázec v prvních letech naší samostatnosti. 207.
COCHIN A. Les Sociétés de Pensée et la Révolution en Bretagne. (J. Forget.) 346.
COCHIN H. Augustin Cochin. (A. Forget.) 136.
COENEN J. Les neuf premiers monastères de la région hutoise. 401.
COENS M. Relation inédite de la conversion de S. Hubert. 667.

Digitized by Google

COLEMAN-NORTON P. R. The Use of Dialogue in the *Vitae sanctorum* 913.
COLGRAVE B. Life of bishop Wilfrid by Eddius Stephanus. 649.
Coll. franciscana neerlandica. 722.
COLOMBO A. I Gerosolimitani e Templari a Milano e la via commenda. 436.
Confirmation or the laying on of hands. I. 155.
COPPENS J.L'offrande des fidèles dans la liturgie eucharistique ancienne. 399.
CORNELISSEN J. Over Consolatie-literatuur. 446.
CORNWALL P. A. Leland, the King's antiquary. 915.
COUDERC C. La miniature au m. à. 423.
COULING S. The encyclopedia sinica. 175.
COULTON G. G. Communion of dying in absence of priest. 156.
COURTOY F. La Vierge de la trésorerie de Walcourt. 173.
CRANAGE D. H. S. The Home of the Monk. (R. Maere.) 309.
CRAWFORD D. H. Beowulf. 159.
CREUSEN J. et VAN EYEN F. Tabula fontium traditionis christianae. 2e éd. 167.
CRICK-KUNTZIGER. Le retable d'Enhet (Chevetogne). 403.
CRUMP C. G. et JACOB E. F. The Legacy of the MA. 650.
CUVELIER J. Travaux du cours pratique d'archivéconomie, 1920-1925. 170.
D'ALÈS A.De sacramento paenitentiae. 186.
— Jacques de Viterbe. 196.
— Le dogme de Nicée. 418.
DOMBRE O. De dichter Justus de Harduyn (1582-1641). 404.
DANIELS E. De invallen der Hongaren in Lotharingen. 168.
DANSAERT G. Mgr de Baillencourt, évêque de Bruges, 1610-1681. 928.
DEANESLY M. The archdeacons of Canterbury under archbishop Ceolnoth (833-870). 391.
DE BAUMMGARTEN N. Généalogies et mariages occidentaux des Rurikides russes du xe au xiiie s. 712.
DE BLÉCOURT A. S. Bewijsstukken behoorende bij het kort begrip van het oud-vaderlandsch burgerlijk recht. 200.
DE BORCHGRAVE D'ALTENA Cte J. Sculptures conservées au pays mosan. (R. Maere.) 590.
DE BRUYNE D. Note sur les mss et les éditions du Commentaire de Bède sur les Proverbes. 914.
DE BRUYNE E. Inleiding tot de wijsbegeerte. 673.
DE CORSWAREM. La liturgie byzantine et l'union des Églises. 421.
DEFEYER F. M. G. Een onbekend portret van Andreas Vesalius. 446.
DEISSMANN A. Licht vom Osten. 4e édit. (R. Draguet.) 270.
DE JERPHANION G.Le calice d'Antioche. 422.
DE LASTEYRIE R. L'architecture religieuse en France à l'époque gothique. Édité par AUBERT M. I. (R. Maere.) 862.
DELEHAYE H. Sanctus. (P. de Puniet.) 829.
DE LEIGH ST. St Helen of the Holy Cross. 913.
DE LIZARRALDE J. A. Andra Mari. 410.
DELORME F. M. La *Legenda antiqua S. Francisci*. Texte du ms. 1046 de Pérouse. 419.
DE LUCA G. Di un antico lezionario nella biblioteca del seminario romano maggiore (sec. xi). 712.
DELVAUX DE FENFFE AD. Dominique-Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert. 670.
DE MEULEMEESTER M. Le cardinal Dechamps et Léopold II. 930.
DE MOREAU E. S. Victrice de Rouen, apôtre de la Belgica secunda. 399.
DENTERGHEM E. Marie des Vallées et le culte public du Cœur de Jésus. 421.
DE POORTER A. Bibliothèque publique de Bruges. Miniatures des mss 8 et 411. 173.
DE RÉGIS P. Un aperçu de la littérature théologique russe d'après le professeur Gloubokovski. 947.
DE SEYN E. Dict. hist. et géogr. des communes belges. 167.
DESHOULIÈRES v. AUBERT M.
DES MAREZ G. Le quartier Isabelle et Terarken. 926.
DE VIENNE Mgr. Compendium historiae ecclesiasticae. 175.
DEVIGNE M. Van Eyck. (R. Maere.) 591.
DE VOOYS G. G. N. Middelnederlandse legenden en exempelen. (J. Vanderheyden.) 107.
DIBELIUS M. Eine Studie zum Traditionsproblem des Johannes-Evangelium. 635.
DIEHL C. Choses et gens de Byzance. 697.
DIEHL E. Inscriptiones latinae christianae veteres. I-II, fasc. 1-5. (J. Lebon.) 827.
DIEPENBROCK. Beiträge zur Geschichte von Stadt u. Stift Hessen. 372.
DIMIER L. et RÉAU L. Histoire de la peinture française. 948.
DITTRICH O. Geschichte der Ethik. (A. Janssen.) 831.
DIULGEROV D. V. Jisus-Christos, novozaveten prvosvešennik iskupitel. 408.
DMITRIEVSKI A. A. Jakav Goar i jege Euohologij 1647 goda. 957.
DOBIAŠ-ROŽDESTVENSKI O. A. La poésie goliardique d'après le ms.

Digitized by Google

latin O ch. XIV, nº 11 de la Bibl. Publ. 454.
— Carmina de miseria clericorum. 454.
— Poème contre le célibat. 454.
— Documenta philosophorum in metro. 454.
— De gallo qui ponitur super crucem ecclesiae. 454.
— La satire en marge d'un ms. médiéval. 454.
— Version latine de S. Jean Chrysostome. 454.
— Expositio S. Ambrosii in Lucam Evang. 454.
— Vitae Sanctorum. 454.
— La vie des ateliers de copistes. 727.
—, Chomentovski A. J. et Fédotov G. P. Srednevekovyj byt. 727.
Doeberl A. Der alte Goerres als Ahnherr der kathol. Bewegung in Bayern u. Deutschland. 385.
Doedens J. Florentius Leydanus (Van Oyen) en zijn *Novorum Martyrum Historia*. Napels, 1581. 722.
Dölger F. Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches. Iᵉ et IIᵉ parties. (R. Draguet.) 285.
Dolens S. Le commedie latine di suor Rosvita, poetessa tedesca dell sec. x. 434.
Dominikanen (de) te Zwolle. 447.
Donini A. Ippolito di Roma. (J. Coppens.) 75.
Draguet R. Une pastorale antijulianiste des environs de 530. 666.
Dublanchy E. La voix de Pierre pour l'indépendance du Pape. 421.
Duchartre P. L. Mittelalterliche Plastik in Frankreich. (R. Maere.) 319.
Duchesne L. L'Église au viᵉ s. (J. Lebon.) 566.
Dufourcq A. Histoire moderne de l'Église. VII. (G. Mollat.) 584.
Dumoutet E. Le désir de voir l'hostie et les origines de la dévotion au Saint-Sacrement. (P. Debongnie.) 308.
Dunajev B. I. Maxime le Grec et l'idée grecque en Russie au xviᵉ s. 459.
Dvornik F. Les Slaves, Byzance et Rome au ixᵉ s. (R. Draguet.) 847.
Easton B. S. The gospel according to St Luke. 936.
Ebersolt. J. La miniature byzantine. 172.
Eekhof A. Levensbericht van Frederik Pijper. 202.
— Jonas Michaelius, founder of the Church in New Netherland. (L. Willaert.) 883.
Egidi P. L'ultimo trattato internaz. del libero commune di Roma. 197.
Egorov D. N. Analecta Carolina. 728.
Erhardt-Siebold E. v. Die lateinische Rätsel der Angelsachsen. (J. Cochez.) 569.
Elias H. L'Église et l'État. 669.
English M. Het O. L. V. beeld aan het stadhuis te Brugge. 174.
Ermini G. Le relazioni fra la Chiesa e i communi della Campagna e della Marittima. 197.
Eschweiler K. Die Zwei Wege der neueren Theologie. (J. De Brandt.) 353.
— Eine neue Kontroverse über das Verhältnis von Glauben und Wissen. (J. De Brandt.) 353.
Espérandieu. Le Pont du Gard. 701.
Exhibition of flemish and belgian art, 1300 to 1900. 395.
Faloci-Pulignani. La beata Angela di Foligno. 439.
Feder A. Studien zum Schriftstellerkatalog des heiligen Hieronymus. (J. Lebon.) 836.
Fedotov G. P. La vie féodale d'après la chronique de Lambert d'Ardres. 727.
— Bohi podzemnuyje. K istorii srednjevjekovych kultov. 727.
— v. Dobiaš-Rožděstvenski O. A.
Ferorelli N. I registri dell' ufficio degli statuti di Milano. 197.
Festgabe für Adolf Deissmann. 634.
— für Adolf Jülicher. 636.
— zum Gedachtnis des 300-jährigen Bestehens des Instituts B. M. V. der englischen Fräulein in Bayern. 643.
Fierens-Gevaert H. Catalogue de l'exposition rétrospective du paysage flamand. 174.
Filow, Bogdan D. Les miniatures de la Chronique de Manassès à la Bibliothèque du Vatican (Cod. Vatic. Slav. II). 714.
Fischer L. Veit Trolmann von Wemding als Professor in Wittemberg, 1530-1543. (M. Viller.) 598.
Flajshaus. Naše nejstarši jména osobní. 464.
Flaskamp. Fr. Das hessische Missionswerk des hl. Bonifatius. (J. Warichez.) 296.
— Das Geburtsjahr des Wynfrith-Bonifatius. 367.
Fletcher J. Ven David Gonson (Gunston), Knight of St John. 915.
Fliche A. La réforme grégorienne. II. (A. Monin.) 300.
Fokker P. T. H. Noord- en Zuidnederlandsche kunstwerken in kerken van het voormalig koninkrijk Napels en Sicilie. 447.
Formoy B. E. R. The Dominican Order in England before the Reformation. (L. Charlier.) 108.
Fortini A. Nuova vita di san Francesco d'Assisi. 436.
Foster H. D. International calvinism through John Locke and the Revolution of 1688. 939.
Franchi de Cavalieri P. Codices graeci Chisiani et Borgiani. 705.
Francis (S.) of Assisi. 157.
Frank-Kamenecki I. G. Proroki-

Digitized by Google

čudotvorcy. O mestnom proischoždenii mifa o Christě. 725.
FRANSES D. Franciscus Feuardent († 1610) en de Patrologie. 723.
FRIEDLÄNDER J. Die alt-niederländische Malerei. IV. 382.
FRUIN R. De gestie van Dr R. C. Bakhuyzen van den Brink als archivaris des Rijks (1854-1865). 201.
FUCHS H. Die Anaphora des monophysitischen Patriarchen Jôhannan I. 905.
FUETSCHER L. Die natürliche Gotteserkenntnis bei Tertullian. 366.
FUNCK M. Le Livre belge à gravures. 172.
FUNK P. Beiträge zur Biographie Josephs von Hohenzollern-Hechingen, Fürstbischofs von Ermland, 1808-1836. 385.
GAL A. Die *Summa legum brevis levis et utilis* des sog. Doktor Raymundus von Wiener-Neustadt. (Alph. Van Hove.) 874.
GALBRAITH G. R. The Constitution of the Dominican Order. (R. M. Martin.) 310.
GALBRAITH V. H. The Anonimalle Chronicle, 1333-1381. (L. Gougaud.) 880.
GALTIER. De Incarnatione ac Redemptione. 185.
GANSHOF FR. L. Étude sur les « Ministeriales » en Flandre et en Lotharingie. (É. de Moreau.) 98.
— Éginhard à Gand. 667.
GARNIER A. Frayssinous. (Ch. Terlinden.) 899.
GASPAR C. Le Pontifical de Sens. 403.
GASPARINI G. La chiesa monumentali di S. Francesco in Mercatello. 440.
GAY J. Les papes du xe s. et la chrétienté. (A. Fliche.) 88.
GEISELMANN J. Studien zur frühmittelalterlichen Abendmahlsschriften. (H. Lamiroy.) 305.
— Die Eucharistielehre der Vorscholastik. 305. (H. Lamiroy.)
GELZER. Altertumswissenschaft u. Spätantike. 365.
GEORGES É. Saint Jean Eudes missionnaire apostolique. (J. Forget.) 603.
GERŠENZON M. O. Autobiographie de V. S. Pečerin. 958.
Gesamtkatalog der Wiegendrucke. II. 357.
GESCHER FR. Der kölnische Dekanat u. Archidiaconat in ihrer Entstehung u. ersten Entwicklung. 908.
GESSLER J. La bibliothèque de l'abbaye de St-Laurent à Liége aux xiie et xiiie siècles. 924.
GEYER B. Verfasser u. Abfassungszeit der sog. *Summa sententiarum*. 151.
GHEDINI G. La lingua greca di Marco Aurelio Antonino. Ire partie. (J. Cochez.) 277.
GIACOMETTI Z. Quellen zur Geschichte der Trennung von Staat u. Kirche. (R. Koerperich.) 834.
GIBSON G. N. The question of inspiration. 937.
GIESE F. v. KOENIGER A. M.
GILSON E. Pourquoi S. Thomas a-t-il critiqué S. Augustin? 419.
GLORIEUX P. La littérature quodlibétique de 1260 à 1320. (A. Pelzer.) 103.
— Les premières polémiques thomistes. I. (Al. Van Hove.) 873.
GOETSCHALCKX et VAN DONINCK. Oorkondenboek der abdij van St-Bernaards aan de Schelde. 668.
GÖTZ J. B. Inscriptions funéraires d'Ingolstadt. 379.
GOGUEL M. Recent- french discussion of the historical existence of Jesus-Christ. 179.
— Le livre des Actes. 693.
— Les Épîtres pauliniennes. 696.
GOLDSCHMIDT AD. Die Elfenbeinskulpturen. 911.
GOLOSOV A. Cerkovnaja žizn na Rusi v polovině xvii věka i izobražnie eja vzapiskach Pavla Aleppskago. 728.
GOLUBCOV S. A. Points de vue théoriques de V. O. Klučevski. 958.
GOLUBOVICH G. Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell' Oriente Franciscana. V. (F. Willocx.) 880.
GOOSSENS J. W. H. v. VAN NISPEN TOT SEVENAER D.
GORCE D. La lectio divina des origines du cénobitisme à S. Benoît et Cassiodore. I. (A. Boon.) 561.
— Les voyages, l'hospitalité et le port des lettres dans le monde chrétien des ive et ve s. (A. Boon.) 563.
GORDILLO M. Damascenica. 433.
GORDON G. Medium Aevum and the Middle Ages. 159.
GORIS A. Alva en de Jesuieten te Antwerpen. 169.
GOYAU G. Ozanam. (A. Fliche.) 134.
GRABMANN Mgr M. Mittelalterl. Geistesleben. 149.
—Thomas v. Aquin. 150.
— Les notes marginales du Codex Vatic. Lat. 3804. 193.
GRABNER O. Im Kampfe um Christus. Eine Ueberprüfung der Angriffe des Professors Artur Drews gegen die geschichtliche Existenz Jesu. 634.
GRAHAM R. The order of Grandmont and its houses in England. 650.
GRANIC B. Die Grundung des autokephalen Erzbistums von Justiniana Prima durch Kaiser Justinian I. im Jahre 535 n. Chr. 397.
GREAVES J. M. Les origines et les fondements de la civilisation médiévale. 726.
GRÉGOIRE H. Du nouveau sur la hiérarchie de la secte montaniste d'après

Digitized by Google

une inscription grecque trouvée près de Philadelphie en Lydie. 398.
— Un nom mystique du Christ dans une inscription de Pisidie. 399.
GRISAR J. Das erste Verbot der Ordensgründung Maria Ward (1628). 643.
— Der Endkampf um Maria Wards erste Ordensgründung (1628-1631). 644.
GROSS L. Les dépôts autrichiens d'archives à Ratisbonne. 640.
GROULT P. Les mystiques des Pays-Bas et la littérature espagnole du XVIe s. (P. Debongnie.) 882.
GUÉBIN P. Les amortissements d'Alphonse de Poitiers. 187.
GUENIN G. et NOUAILLAC J. L'histoire d'après les témoignages des contemporains. III. 948.
GUERRIER V. Iv. Épanouissement de la théocratie en Occident. 456.
GUERRINI P. Il salterio inglese miniato della Queriniana di Brescia. 707.
GUILDAY P. Church historian. 411.
— John Gilmary Shea, father of american catholic history, 1824-1892. 411.
GUILLAND R. Essai sur Nicéphore Grégoras. (R. Draguet.) 876.
— Nicéphore Grégoras. Correspondance. (R. Draguet.) 876.
GUPPY H. The John Rylands library Manchester: catalogue of on exhibition of the earliest printed editions of the principal greek and latin classics and of a few Mss. 656.
GUTHE H. Bibelatlas. 359.
GWYNN ST. Experiences of a literary man. 655.
HAAS H. Bilderatlas zur Religionsgeschichte. 143.
HABERT O. Le primat de l'intelligence dans l'histoire de la pensée. 422.
HADZOPOULOS A. Die Flüchtlingsfrage in Griechenland. 953.
HAMPE K. Die Aktenstücke zum Friede von S. Germano 1230. (G. Mollat.) 872.
HAUSER L. Abt Pl. Forster von Scheyern, O. S. B., 1734-1757. 383.
HANSSENS J.-M. Le traité sur la messe du ms. Zurich C. 102. 711.
HANWORTH. Records of the Manors.656.
Harnack A. v. Die Briefsammlung des Apostels Paulus u. die anderen vorkonstantinischen christl. Briefsammlungen. 634.
HARRIS R. The authorship of the so-called second epistle of Clement, 364.
— On the Trail of Marcion. 635.
— v. MINGANA A.
HARTMANN L. Ulrich Schiegg, moine de Ostobeuren, O. S. B. 385.
HASENCLER A. Le traité de Crépy en 1544. 381.
HASHAGEN F. Le Grand Schisme d'Occident. 378.
HASKINS CH. HOMER. The Renaissance of the XIIth century (J. de Ghellinck.) 854.
HATCH W. H. P. A fragment of a lost work on Dioscorus. 411.
HEDLUNG S. v. ROOSVAL J.
HEINS W. Das spanische Generalarchiv in Simancas. 639.
HELD H. Altbayerische Volkserziehung u. Volksschule. 374.
HELM R. Eusebius' Werke. VII, 2. (R. Draguet.) 282.
HENDRIX P. De alexandrijnsche haeresiarch Basilides. (J. Coppens.) 73.
HENNECKE E. Zur christlichen Apocryphenliteratur. 364.
HENTSCHEL W. Sächsische Plastik, um 1500. (R. Maere.) 114.
HERMANN H. J. Die deutschen romantischen Hss. 153.
HESSEL A. et KREBS M. Regesten der Bischöfe von Strassburg II, 1-4 (G. Mollat.) 102; 585.
HEURTEBIZE. Vie des justes, par Dom MARTÈNE III. 187.
HEYMAN H. Untersuchungen über die. Praemonstratenser Gewohnheiten. 401.
HILPISCH S. Die Einführung der Bursfelder Reform in der Abtei Maria Laach. 380.
HOEDERATH H. T. Die Wahlkapitulationen der Fürstäbtissinnen von Essen. 377.
HOEPFFNER E. et ALFARIC P. La Chanson de sainte Foy. I-II. (J. Nothomb.) 853.
HOEVENAARS D. Chronographia Provinciae Germaniae inferioris. 723.
HOFER H. Die Predigttätigkeit des hl. Johannes Kapistran in deutschen Städten. 378.
HOFMANN G. Sigismundus Suevus Freistadiensis. 381.
HOLEMANS F. Une gloire du clergé belge. 929.
Holford (The) collection. Dorchester House. 917.
Holl K. Epiphanius. (J. Lebon.) 833.
Holy Wells. 918.
HOOGEWERFF G. J. De muurschilderingen in de kerk van Castel Sant' Elia bij Nepi. 446.
HRUBY FR. Un pèlerin tchèque à Assise en 1636. 207.
HÜGEL v. Essays and addresses on the philosophy of religion. II. 163.
— Selected letters. 653.
HUELSEN C. Le chiese di Roma nel medio evo. 716.
— Di tre chiese medievali della Madonna nel rione Ripa. 717.
HUENERMANS FR. Wesen und Notwendigkeit der aktuellen Gnade nach dem Konzil von Trient. (H. Lamiroy.) 335.
HUGOLIN P. Le P. Joseph Denis, premier récollet canadien. (J. Forget.) 344.

Digitized by Google

HUYBEN J. Voor Thomas van Kempen, 402.
— Bartholomaeus Anglicus en zijn invloed. 402.
Institutiones biblicae scholis accommodatae. I. 432.
Inventaire des objets d'art conservés dans les monuments publics. Province d'Anvers. 930.
Italia francescana nel settimo centenario della morte di S. Francesco. 713.
IURGENSON P. Ivoire byzantin. 154.
JACKSON F. J. FOAKES et LAKE K. The Beginnings of christianity. I: The Acts of the Apostles. III: The Text of the Acts. Ed. by J. H. ROPES. (G. Aubourg.) 540.
JACOB E. F. v. CRUMP C. G.
JACOBS J. Een nieuw mnl. handschrift van het evangelie van Nicodemus. 168.
— Herman Stekin van Suitdorpe. 926.
JACQUART J. L'abbé Trublet, critique et moraliste, 1697-1770. 947.
JACQUIER. Les Actes des Apôtres. 183.
JAEGERSCHMID A. Das Leben des hl. Ebrulf. 639.
JAMES M. R. Eton and King's. 163.
JAMES R. The origin and development of roman liturgical vestments. 157.
JANIN R. Les Églises orientales et les rites orientaux. 699.
JANSEN W. Der Kommentar des Clarenbaldus von Arras zu Boethius *De Trinitate*. (J. Lebon.) 857.
JANSSEN F. Les couvents franciscains en Rhénanie prussienne. 379.
JANSSENS A. De Heilige Maagd en Moeder Gods. I. 672.
JANSSENS H. Notice sur un ms. de S. Augustin provenant de l'ancienne abbaye de St-Jacques à Liége. 399.
JARECKI J. L'évolution religieuse de Pascal. 414.
JARUŠEVIČ D. N. La jurisdiction ecclésiastique en Russie jusqu'au Règlement du tsar Alexej Michajlovič (1649). 458.
JENKINSON H. The use of arabic and roman numerals in english archives. 158.
JOACHIMSEN P. Sozialethik des Luthertums. 642.
JOERGENSEN E. Catalogus codicum latinorum medii aevi bibliothecae regiae Hafniensis. 931.
JONES A. A history of the Church of Wales. 652.
JOOSTEN F. Lettre inédite de S. Vincent de Paul. 176.
JORANSON E. The alleged frankish protectorate in Palestine. 681.
JORGA N. Médaillons d'histoire littéraire byzantine. 398.
— Istoria literaturii românesti. I. 450.
— Le Liturgiaire de Dosithée, métropolite de Moldavie. 451.
— Un exemplar românesc al unei tipărituri coresiene si o publicatie coresiană noua. 452.
JOSI E. Les étages et galeries du cimetière de Pamfilo. 707.
JOUÜON P. Quelques aramaïsmes sous-jacents au texte grec des évangiles. 946.
JOYNT M. The life of St Gall. 648.
JUGIE M. Theologia dogmatica christianorum orientalium ab Ecclesia catholica dissidentium. I. (R. Draguet.) 93.
KAAS L. Die geistliche Gerichtsbarkeit der kathol. Kirche in Preussen. I-II. (R. Koerperich.) 896.
KALKOFF P. La traduction allemande de la bulle *Exsurge*, 1520. 381.
KALSBACH A. Die altkirchliche Einrichtung der Diakonissen bis zum ihrem Erlöschen. 363.
KARRER O. Meister Eckehart. Das System seiner religiösen Lehre u. Lebensweisheit. 375.
— et PIESCH H. Meister Eckeharts Rechtfertigungsschrift. 375.
KARSAVIN L. P. Les bases de la religiosité du m. â. au XIIe-XIIIe s. 456.
— Katoličestvo. 957.
Kebbe's Christian Year. 917.
KEHR P. Papsturkunden in Spanien. Katalonien. 368.
— Die ältesten Papsturkunden Spaniens. 369.
— Das Papsttum u. der katalanischen Prinzipat. 369.
— Das spanische, insbesondere das katalanische Archivwesen. 639.
KEUSCH K. Die Aszetik des hl. Alfons Maria von Liguori. (P. Debongnie.) 606.
KIRN P. Zum Problem der Kontinuität zwischen Altertum u. M. A. 637.
KIRSCH J. P. Die Stationskirchen des Missale Romanum. 638.
KLEISER A. Claude Bernier, S. J., ein französischer Mystiker aus dem XVII. Jht. 644.
KLEINSCHMIDT B. Maria und Franziskus von Assisi in Kunst und Geschichte. (R. Maere.) 312.
KNAPPERT L. Nederlandsche Handelskerken. 202.
KNOX W. L. St. Paul and the Church of Jerusalem. 261.
KOCH H. Cyprian in *Quaestiones V. et N. Testamenti* u. beim Ambrosiaster. 638.
KOEHLER W. Zwingle et la théorie de la présence réelle. 381.
KOENIGER A. Katholisches Kirchenrecht. 365.
— et GIESE F. Grundzüge des kathol. Kirchenrechts u. des Staatskirchenrechts. 153.
KONNIKOV V. ST. Maxime le Grec et son temps. 458.
KOROLEVSKIJ C. L'uniatisme. 672.
KORTHALS-ALTES J. Nederlandsche

Digitized by Google

waterbouwkundigen in Italië gedurende onze Gouden Eeuw. 447.
KOT ST. Hugo Grotius a Polska. 205.
KRAČKOVSKI I. J. Supplément à la description des mss arabes de la Bibliothèque publique. 455.
KRAFT. Die Zeichen für die wichtigen Hs. des griech. N. T. 360.
KREBS M. Konrad III. von Lichtenberg, Bischof von Strassburg, 1273-1299. (G. Mollat.) 585.
— v. HESSEL A.
KRESSER G. Die Wahrheit über Loreto. (F. Baix.) 320.
KRÜGER G. The « Theology of Crisis ». 181.
KURTH B. Die deutsche Bildteppiche im MA. 166.
LAGRANGE ET LAVERGNE. Synopsis evangelica. 181.
LAISTNER L. W. A ninth century commentator on the gospel according to Matthew. 938.
LAKE K. et CASEY R. P. The text of the *De incarnatione of* Athanasius. 179.
— v. JACKSON F. J. FOAKES.
LAMBERMOND A. C. Der Armutsgedanke des hl. Dominikus. (R. M. Martin.) 582.
LAMBERMOND C. H. Het oude Broerenklooster te Zwolle. 447.
LAMBRETTE A. S. Louis de Gonzague. 404.
LAMERS M. Franciscaansche lectuur van de H. Teresa. 722.
LAMY H. L'œuvre des Bollandistes à l'abbaye de Tongerloo. 928.
LANG A. Die *loci theologici* des Melchior Cano. (H. Lamiroy.) 336.
LANGE H. Eine Psychographie Augustins. 148.
LANSON R. Le goût du m. â. en France au XVIIIe s. 423.
LARFELD W. Bischof Papias ein urchristlicher Stenograf? 428.
LAVALLEYE J. Histoire de l'abbaye de Valduc. 400.
— La situation des bibliothèques des couvents supprimés par Joseph II en 1783. 929.
LAVEILLE E. Le P. Van Hencxthoven, S. J. 405.
— Le Père Adolphe Petit, S. J. (1822-1914). 671.
LAVERGNE v. LAGRANGE.
LECLERCQ. Missa latina. 687.
— Le décret Gélasien. 687.
— Missale gothicum. 688.
— Sacramentaires romains. 688.
— S. Jérôme. 689.
— La liturgie gallicane. 691.
— Le gnosticisme. 692.
— L'hellénisme. 692.
LEES B. A. Short bibliography of medieval history, 400-1500. 915.
LEFÈVRE PL. L'*Epistola reformatoria* du prieur de Bethléem Henri van der Heyden pour l'abbaye du Parc au XVe s. 669.
LEFORT L. Th. S. Pachôme et Amen-em-ope. 665.
— La règle de S. Pachôme. 665.
Legacy (the) of Israel. 916.
LEHMANN H. Zur Geschichte der Glasmalerei in der Schweiz. (R.Maere.) 110.
LEMAIRE S. La commission des réguliers, 1766-1780. (B. Heurtebize.) 607.
LESNEUR v. AUBERT M.
Lettres spirituelles de S. Anselme. 169.
LENTZ W. v. E. WALDSCHMIDT.
LEVISON W. Zur Geschichte des Klosters Tholey. 914.
LIETZMANN H.Messe und Herrenmahl. (P. de Puniet.) 273.
— Petrus und Paulus in Rom. (P. de Puniet.) 550.
LIGTENBERG R. De oudste ikonografie van Maria's Ontvangenis. 721, 722.
— Rondom de *Meditationes vitae Christi* van den Pseudo-Bonaventura. 956.
LINDER S. Studier till gamla Testamentets Forestallnigar om anden. 730.
LINGARD J. Lettre inédite. 917.
Livres d'heures des écoles de Jacquemart et de Jacques Cona. 455.
LOEHR G. Die theol. Disputationen und Promotionen an der Univ. Köln im ausgehenden xv. Jh. (R. Martin.) 116.
LÖHR G. M. Das Nekrologium des Dominikanerinnenklosters St. Gertrud in Köln. 641.
LOHMEYER E. Die Offenbarung des Johannes. 145.
— *Συν Χριστῷ*. 636.
LONGPRÉ. Thomas d' York et Mathieu d'Aquasparta. 420.
LOPAREV CHR. M. Note sur les œuvres de Maxime le Grec. 459.
LOTH. La croyance celtique à l'existence du séjour des morts dans une île lointaine. 949.
LOTTIN O. Les premiers linéaments du traité de la syndérèse au m. â. 668.
LOUIS DE BLOIS. Sa vie et ses traités ascétiques. I. 699.
LOWE E. A. The Vatican ms. of the Gelasian Sacramentary and its supplement at Paris. 913.
LOWIS D. W. The history of the Church in France, A. D. 950-1000. (E. Voosen.) 297.
LUBLINSKI V. S. Traité italien de l'art militaire, XVe s. 455.
Lucha (la) de los catholicos mejicanos. 932.
LUGANO PL. La causa di canonizazione del B. Bernardo Tolomei. 440.

Digitized by Google

LUITPOLD DE BAVIÈRE Pce. Die frankische Bildwirkerei. 166.
LUZIO A. La Massoneria e il Risorgimento italiano. 719.
— Due cardinali mecenati nel sec. XV. 719.
— S. Gaetano Thiene, Gian Pietro Carafa e le origini dei chierici regolari teatini. 718.
— Pier Paolo Vergerio il giovane e la sua apostasia. 718.
LYNA F. Catalogue des mss de la Bibl. royale de Belgique. XI. 664.
— Le Mortifiement de vaine plaisance de René d'Anjou. 674.
LYTE H. C. MAXWELL. Catalogue of Mss of the Public Record Office. 161.
MAARSCHALKERWEERD. Marcellino da Civezza. 723.
MAAS O. Die Wiedereröffnung der Franziskanermission in China in der Neuzeit. (A. Janssens.) 596.
MACALISTER R. A. S. A century of excavation in Palestine. 935.
MACKENZIE K. D. The year 1927 and Reunion Problems. 918.
MACLEAN D. The law of the Lord's Day in the Celtic Church. 650.
MAC NAUGHT J. CAMPBELL. The Celtic Church and the See of Peter. 391.
MAKAAY J. S. Der Traktat des Aegidius Romanus über die Einzigkeit der substantiellen Form. (R. Martin.) 109.
MÂLE E. La clef des allégories peintes et sculptées. 949.
MALHERBE G. Le mobilier liturgique d'une église paroissiale. 173.
MALMESTRÖM E. Carl von Linné's religiosa askadning. 731.
MARCEL L. E. Le cardinal de Givry, évêque de Langres, 1529-1561. (A. M. Jacquin.) 599.
MARÉCHAL. Études sur la psychologie des mystiques. I. 171.
MARIANI M. Biografia di Giacomo di Viterbo. 196.
MARTIN R.-M. Jean de Wynynghem, professeur à Louvain. 194.
MASSERON A. Assise. (A. Fliche.) 581.
MATTER P. Cavour et l'unité italienne. III. (Ch. Terlinden.) 902.
Mélanges G. W. Kernkamp. 202.
— Henri Pirenne. 397.
MELETIOS MGR v. ALIBIZATOS A.
Memorie francescane fanesi. 439.
MERCATI A. L'evangeliario donato dalla contessa Matilde al Polirone. 434.
— S. Pellegrino delle Alpi in Garfagnana. 441.
— Come e quando ritorno a Roma il codice del processo di Galileo. 719.
MERCATI G. Scritti d'Isidoro il cardinale rutheno e codici a lui appartenuti che si conservano nella bibl. apost. vat. 442.
MERK A. L'*Adversus Haereses* de S. Irénée, 148.
MEYER E. Iisus iz Nazareto. Trad. ZEBELEV S. A. 724.
MICHAELIS W. Rechtfertigung aus Glauben bei Paulus. 635.
MICHEL A. Histoire de l'art. VIII, 1. (A. Fliche.) 132.
MICHEL K. Das *Opus tripartitum* des Humbert de Romanis. 662.
MILLER S. N. The british bishops at the council of Arles. 389.
MILLIGAN G. An early scottish lexicon of the greek N. T. 635.
MILNE C. H. A reconstruction of the old-latin text or texts of the gospels used by S. Augustin. 156.
MINGANA A. et HARRIS R. Woodbrooke studies. Editions and translations of christian documents in Syriac and Garshuni. 912.
MOELLER E. v. Ueber Leibniz' Jugendschrift *De vaticinio Sapientiae*. 382.
MONICA M. Angela Merici and her teaching idea, 1474-1540. 938.
MONNIER H. La conférence universelle de Stockholm. 424.
MONTENOVESI O. Roma agli inizi del sec. XV e il monastero di S. Maria Nuova al Foro. 440.
MONTEVERDI A. Storia letteraria d'Italia. I. 710.
MOROZOV N. Christos. 726.
Mouvement (Le) liturgique en Belgique depuis 1882. 406.
MUELLER A. Die Kirchenbücher der bayerischen Pfalz. 153.
MÜLLER K. Kirchengeschichte. I, 2. 632.
MULDER W. Vanwaar en waarheen met onze Kerkgeschiedenis der Middeleeuwen. 720.
MULLER J. A. Stephen Gardiner and the Tudor reaction. 160.
MUNCEY, R. WATERVILLE. The Passion of St. Perpetua. 647.
MUNIER A. L'église à notre époque. 189.
MUNOZ A. Il restauro della basilica di S. Giorgio al Velabro in Roma. 199.
MUNRO D. C. War and history. 682.
MUTÉ S. La cathédrale de Bourges. 422.
MUYLDERMANS J. Le costume liturgique arménien. 668.
NALLINO C. A. Libri giuridici bizantini in versioni arabe cristiane del sec. XII-XIII. 435.
NAU F. Deux épisodes de l'histoire juive sous Théodose II (423 et 438). 946.
NEUMANN A. Sources pour l'histoire du clergé à l'époque préhussite et hussite. (R. Draguet.) 315.
— Kodpadu Konrada z Vechty. 464.
— Katoličtii mučednici doby husitske. 959.
NEUSS W. Die Kunst der alten Christen. (R. Maere.) 278.
NEVOSTRUJEV K. Catalogue des mss

Digitized by Google

slaves de la bibl. synodale de Moscou 455.
NEWCOMB, REXFORD. The Old Mission Churches and historic Houses oč California. 180.
NIKOLSKI N. M. Tamudičeskaja tradicija ob Iisuse. 725.
— Iisus i pervjija christianskija obščiny. 725.
NOCK M. A. D. Pagan baptisms in Tertullian. 912.
NORGATE K. Richard the Lion Heart. (P. Chauvin.) 575.
NOTTARP H. Die Bistumserrichtung in Deutschland im VIII. Jht. 909.
NOUAILLAC J. v. GUENIN G.
NIJHOFF W. L'art typographique dans les Pays-Bas (1500-1540). II. 723.
OLIGER L. I penitenzieri francescani a S. Giovanni in Laterano. 196.
— Documents concernant l'histoire des Fraticelles. 375.
— S. Francesco a Roma e nella provincia romana. 713.
— *Liber exemplorum fratrum minorum.* s. XIII. 714.
ONINGS I. De H. Bonaventura als tweede stichter van de Orde der Minderbroeders. 722.
OWST G. R. Preaching in medieval England. (L. Gougaud.) 586.
PALMER FR. Heretics, saints and martyrs. 180.
PAPADOPOULOS MGR CHR. *Τῶν ἐπισκόπων καὶ πατριαρχῶν ΚΠόλεως χρονολογικὸς πίναξ* 429.
—*Σχέσεις Ὀρθοδόξων καὶ Διαμαρτυρομένων ἀπὸ Ἱερεμίου β' μέχρι Κυριλλου Λουκάρεως.* 704.
PAPARRIGOPOULOS C. *Ἱστορία τοῦ ἑλληνικοῦ ἔθνους.* 5e éd. (R.Draguet.) 553.
PAQUAY J. Les premiers évêques de Tongres. 666.
PAQUIER J. Luther. 412.
PASCHINI P. La famiglia di Ludovico cardinale camerlengo. 710.
— Un umanista disgraziato nel cinquecento, Publio Francesco Spinola. 718.
— Riforma e contrariforma al confine nord-orientale d'Italia. 718.
PASTERIS. Attone di Vercelli ossia il piu grande vescovo e scrittore italiano del secolo x. 194.
PASTOR L. v. Geschichte der Päpste. X. (P. Richard.) 338.
PASTURE A. La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques, 1596-1633. (É. de Moreau.) 124.
— La réforme des chapitres séculiers pendant les règnes des archiducs. (1596-1623). 169; 669.
— Les réguliers dans les diocèses de Cambrai et de Tournai au XVIIe s. 404.
PATRY R. La religion dans l'Allemagne d'aujourd'hui. (J. Coppens.) 138.
PATTERSON L. Theodore of Mopsuestia and modern thought. 389.
PAULUS N. Der Augustinergeneral Thomas von Strassburg. 642.
PAVLOV A. S. Monuments de droit canon vieux-russe. 457.
PEERS E. ALLISON. Studies of the spanish mystics. 652.
PELLEGRINI A. P. Nicolà Amiani, degli Eremitani di S. Agostino. 441.
PELSTER. Duns Scotus nach englischen Hss. 374.
PENSON L. M. v. TEMPERLEY H.
PERNOT H. Études sur la langue des évangiles. 943.
PETERSON Z. Die Bedeutung von *ἀναδείκνυμι* in den griechischen Liturgien. 636.
— Heis Theos. (J. Coppens. 818).
PETRAKAKOS M. D. *Τὸ μοναχικον πολίτευμα τοῦ Αγίου Ὄρους Ἀθω.* 906.
PHILIPPE DE COMMYNES. Mémoires. Éd. J. CALMETTE. (A. Fliche.) 592.
PHILIPS G. La raison d'être du mal d'après S. Augustin. 666.
PHOKULIDES J. *Ἡ ἐν Νικαίᾳ πρώτη οικουμενικη σύνοδος.* 409.
PIESCH H. v. KARRER O.
PIETTE M. La réaction wesleyenne. (E. Halevy.) 129.
PIGULEVSKI N. Sur le ms. syriaque de l'Hist. ecclés. d'Eusèbe de Césarée. 455.
PINEAU J. B. Érasme et la divinité de Jésus. 414.
PIOLI G. Albert Houtin, historian and hero of sincerity. 654.
PIRENNE H. Tanchelin et le projet de démembrement du diocèse d'Utrecht vers 1100. 667.
PLANCHET J.-M. Documents sur les martyrs de Pékin pendant la persécution des Boxeurs. 177.
— Missions de Chine et du Japon. 177; 678.
— Documents sur les martyrs de Pékin pendant la persécution des Boxeurs. I-II. (E. Schiltz.) 627.
PLAT v. AUBERT M.
PLATER W. E. et WHITE H. J. A grammar of the Vulgate. 156.
POHL H. Die katholische Militärseelsorge Preussens, 1797-1888. (F. Claeys-Boûûaert.) 618.
POLLARD A. F. Sir Sidney Lee and the dictionary of National Biography. 162.
POLLARD A. W. et REDGRAVE G. R. Short-title catalogue of books printed in England, Scotland and Ireland, and of english books printed abroad, 1475-1640. 652.
POLMAN P. De Minderbroedres in de hollandsche zending en het Concordaat van 1624 met de Regulieren. 723.
PONTIFEX D. The catholic reaction under Queen Mary. 651.

Digitized by Google

POOLE REG. Joannis Saresberiensis Historiae pontificalis quae supersunt. 392.
POSNOV M. Neškolko dunni za primata na rimskiia papa. 409.
— Problemi i vprosi podignati v zapadnata bogoslovska literatura po povod 1600-godišniia iubilei na Nikeiskiia sbor. 409.
POULET Ch. Histoire de l'Église. 415.
PRACHOV A. U. Notes sur quelques passages du N. T. 453.
PRADO v. SIMÔN.
Prayer-Book. Édition 1927. 393.
PRÉBILLA. Jeanne d'Arc. 380.
PREMM M. Das tridentinische *Diligere incipiunt*. 166.
PRESNJAKOV A. E. K. N. Bestužev-Rjumin. 958.
— V. O. Klucevski. 958.
PRIMS FL. Het cartularium van O. L. V. kapittel te Antwerpen. 168.
PRISELKOV M. D. Jarlyki donnés par les khans aux métropolitains russes. 457.
PRZYWARA E. Gott. 387.
PSELLOS M. Chronographie. I. (R. Draguet.) 91.
PUSINO J. Zur Quellenkritik für eine Biographie Picos. 380.
QUARANTA CL. Un legato del Papa al congresso di Nimega (1676). 444.
QUICKE FR. Les relations diplomatiques entre le roi des Romains Sigismond et la maison de Bourgogne (fin 1416-début 1417). 402.
R. F. S. A sacrum Book of Hours of 1494. 162.
R. J. C. A group of western scholars. 916.
RADERMAKER L. Neutestamentl. Grammatik. 146.
RAMBAUD J. D. S. Dominique. 418.
RÉAU L. Histoire de la peinture française au XVIIIe s. 423.
— v. DIMIER L.
REDGRAVE G. R. v. POLLARD A. W.
RIEDER K. Regesta episcoporum Constantiensium. III. (F. Baix.) 881.
REISZE R. Die weltanschauliche Entwicklung des jungen Joseph Goerres (1776-1806). 384.
REYMOND. La charte de S. Sigismond pour Saint-Maurice d'Agaune. 206.
REYPENS L. Oude mystieke teksten. 402.
RICCIOTTI. Sant' Ephrem Siro. 708.
RICHARD L. Géographie de la Chine. I. 679.
RITTER G. Les vitraux de la cathédrale de Rouen. 189.
RITTER S. Il frammento muratoriano. 707.
RIVERA C. Les premières conquêtes des Normands dans les Abruzzes. 435.
ROBERTSON A. T. N. T. Grammar after thirty years. 635.
ROBINSON B. W. Influences leading toward the conversion of Paul. 635.
ROBINSON H. TH. An outline introduction to the history of religions. 388.
RÖGELE K. La suppression de l'abbaye Allerheiligen, O. Praem. 384.
ROERSCH A. La correspondance de Lipse et de Torrentius. 399.
ROLAND, CHAN. Étude critique de la vie de S. Walhère. 400.
ROLAND-GOSSELIN M.-D. Le *De Ente et Essentia* de S. Thomas d'Aquin. 401.
— La réfutation d'Averroès par Albert le Grand. 420.
ROOSVAL J. Medeltida Skulptur i Gotlands Fornsal. Med biträde av HEDLUNG S. (R. Maere.) 869.
ROPE E. G. Protestant vindication of Mary Tudor. 915.
ROPES J. H. The greek catena to the catholic epistles. 681.
RUECKERT H. Die theologische Entwicklung G.Contarinis. (J. P. Grausem.) 331.
— Die Rechtfertigungslehre aud dem tridentinischen Konzil. (H. Lamiroy.) 333.
RÜTHER T. Die Leiblichkeit Christi nach Clemens von Alexandria. 637.
RUSHFORTH G Mc. N. The baptism of St. Christopher. 156.
— Export of historical object. 161.
RUSSE E. v. BELLOC H.
RUSSO R.La politica del Vaticano nella dieta di Ratisbona del 1630. 444.
RZGA V. F. L'activité littéraire d'Ermolaus-Érasme. 459.
SADOV A. IV. Le latin dans les œuvres littéraires chrétiennes de l'époque ancienne (jusqu'au VIIIe s.) 453.
ŠAJTAN M. Les émigrés irlandais au m. â. 727.
SALVATORELLI L. Vita di S. Francesco d'Assisi. 439.
SALZMAN L. F. English life in the MA. 393.
— More medieval byways. 915.
SANDERS H. A. A papyrus fragment of Acts in the Michigan Collection. 680.
SANDERS R. Zonde en genade volgens J. Duns Scotus. 722.
SARTORI A. Il concetto di ipostasi e l'enosi dogmatica ai concilii di Efeso e di Calcedonia. 709.
SASSI R. Le origini e il primo incremento del monastero di S. Caterina in Fabriano. 440.
SCARLATES A. v. SMITAL C.
SCATURRO I. Storia della città di Sciacca e dei communi della contrada Saccense fra il Belice e il Platani 445.
SCHAEPMAN A. La forme des vêtements liturgiques. 203.
SCHLEUSSNER W. Die Entstehung der Lauretanischen Litanei. 643.
SCHLUMBERGER G. L'épopée byzantine à la fin du Xe s. (R. Draguet.) 86.

Digitized by Google

SCHMID P. Der Begriff der kanonischen Wahl in den Anfängen des Investiturstreits. (E. VOOSEN.) 298.
SCHMIDT C. Studien zu den alten Petrusakten. 637.
SCHMIDT K. L. Die Kirche des Urchristentums. 636.
SCHMITZ O. Der Begriff *δύναμις* bei Paulus. 635.
SCHNEIDER FR. Kaiser Heinrich VII. (G. Mollat.) 872.
SCHNEIDER W. Freiherr von Stein u. Erzbischof Graf von Spiegel. 645.
SCHNITZER J. Peter Delfin. (R. M. Martin.) 322.
— Savonarola. (R. M. Martin.) 322.
SCHNÜTGEN A. Beiträge zur Geschichte des Kölner Erzbischofs Graf Spiegel. 645.
SCHOENGEN M. Grepen uit het kerkelijk en burgerlijk leven in verband met het oude Broerenklooster te Zwolle. 447.
SCHOLDERER V. Notes on tree incunabula acquired by the British Museum. 656.
SCHROKE H. Zur Geschichte des Oberrheinischen Jesuitenprovinz im XVI. u. XVII. Jh. 382.
SCHUBRING P. Die Hochrenaissance in Italien. 911.
SCHULZ BR. Die Kirchenbauten auf der Insel Torcello. (R. Maere.) 851.
SCHWARZLOSE K. Grundzüge des deutsch-evangel. Kirchenrechts u. des orthodox-morgenländ. Kirchenrechts. 153.
SCOTT CH. A. ANDERSON. Christianity according to St. Paul. (L. Cerfaux.) 823.
SCOTT W. Hermetica. III. (J. Coppens.) 821.
IVe Semaine de missiologie. 405.
SEYMOUR ST. JOHN D. Notes on Apocrypha in Ireland. 391.
— Studies in the Vision of Tundal. 391.
SHAUGHNESSY G. Has the Immigrant kept the Faith? 181.
SIERP W. Ein Apostel des innern Lebens, Wilhelm Eberschweiler, S. J. (1837-1921). 387.
SIEVERS A. A. Pour la biographie de V. S. Pečerin. 958.
SILVA-TAROUCA K. Die Quellen der Briefsammlungen Papst Leos des Grossen. 143.
SIMEDREA T. Patriarhia românească 452.
— Patriarhatele Bisericii ortodoxe. 452.
SIMÓN NOV. Test. I. Éd. PRADO. 431.
— Praelectiones biblicae. II. Éd. PRADO. 706.
SIMON J. Š. I. John Wesley and the religious societies. II. J. W. and the methodist societies. III. J. W. and the advance of methodism. (M. PIETTE.) 610.
SIMPSON, DOUGLAS. The historical Saint Colomba. 648.
ŠIMRAK J. De relationibus Slavorum meridionalium cum Sancta Sede apostolica saec. XVII et XVIII. 960.
SKRZYNSKI E. Note sur une station balnéaire au m. â. 727.
SMIRNOV J. M. Le Patéricon du Sinai dans sa version paléoslave. 456.
SMITAL C. et WINKLER E. Le livre du cuer d'amours épris. Le mortifiement de vaine plaisance. Trad. SCARLATES A. 663.
SMITH E. GILLIAT. St. Anthony of Padua according to his contemporaries. 158.
SMITS C. David van Augsbourg en de invloed van zijn *Profectus* op de Moderne Devotie. 722.
ŠMURLO E. F. Rossija i Italija. 727.
SNEGAROV I. Unistoženieto na Ohridskata arhiepiskopiia. 408.
— Vizantiiski svidetelstva ot XI, XII i XIII v. za blgarskiia karakter na Makedonja. 677.
— Uništoženieto na ohridskata patriaršija i vlijnaieto na elinizma v Blgarija. 677.
— Novi danni za blgarštinata v Makedonja. 677.
— Zitija na narodni svetii, pisani na ohridsko narečie, s grcko pismo. 678.
— Ezikovi narodopisni materiali. Knižovni opiti na ohridsko narečie s grcko pismo. 668.
SOENS P. O. L. Vrouw van Kerselaere. 675.
SOIL DE MORIAMÉ E. J. Inventaire des objets d'art et d'antiquité de la province de Hainaut. V. 674.
SOUTER A. Tertullian, *Apologeticus* 156.
SPIKOWSKI L. La doctrine de l'Église dans S. Irénée. (J. Forget.) 276.
SPYRIDON. *Μελετίου Ὁμολογητοῦ Γαλησιώτου περὶ ἁγίας Τριάδος θεολογικά.* 429.
STACHNIK R. Die Bildung des Weltklerus im Frankenreiche von Karl Martell bis auf Ludwig den Frommen. (E. Jordan.) 85.
STANESCU D. Les couvents de Pasărea, de Ciorogârla, et de Tigănesti. 452.
STAUFFER, MILTON T. The christian occupation of China. 175.
STEELE R. Opera hactenus inedita Rogeri Baconi. 914.
STEFANOVIČ A. Le coq sur la cathédrale gothique. 727.
STELLECKI I. J. La Bibliothèque de Jean IV. le Terrible. 459.
STEPHANIDES B. *Οἱ πάπαι καὶ αἱ οἰκουμενικαὶ σύνοδοι.* 953.
STERN G. A. Les portulans du XVIe s. à la Bibliothèque publique. 454.
STERZI M. Gian Vincenzo Gravina, agente in Romadi Mons. Giov. Fr. Pignatelli. 197.

Digitized by Google

STICCO M. Il pensiero di S. Bernardino da Siena. 198.
STLOUKAL. La politique papale et la cour impériale de Prague aux confins du XVIe et du XVIIe s. 207.
STOLZENBURG A. F. Die Theologie des Jo. Franc. Buddeus u. des Chr. Matth. Pfaff. (R. Kremer.) 888.
STRIEDINGER F. Was ist Archiv- was Bibliotheksgut? 639.
STROHMEYER Q. Les faux de St-Trudpert-en-Brisgau. 371.
STUTFIELD H. E. M. The gangrene of ascetism. 393.
SULZBERGER M. Le symbole de la Croix et les monogrammes de Jésus chez les premiers chrétiens. 398.
Sussidi per la consultazione dell' Archivio Vaticano. I. (H. J. Elias.) 260.
SYMONS TH. The monastic observance of the Regularis Concordia. 650.
— The introduction of monks at Christ Church, Canterbury. 914.
Tableaux synchroniques de l'histoire occidentale. 943.
TACCHI-VENTURI P. L'arcade Eudosso Pauntino e il suo Columbus 710.
TAYLOR G. The Lindisfarne gospels. 156.
TCHORŽEVSKI S. I. V. O. Klučevski comme sociologue et penseur politique. 958.
TEEUWEN ST. W. J. Sprachlicher Bedeutungswandel bei Tertullian. (J. Cochez.) 77.
TEETAERT A. La confession aux laïques. (J. de Ghellinck.) 859.
TELFER W. « Bees » in Clement of Alexandria. 913.
TEMPERLEY H. et PENSON L. M. Short bibliography of modern european history (1709-1900). 653.
Tentoonstelling van miniaturen en boekbanden, Brugge, 1927. 931.
THEISSEN J. S. Correspondance française de Marguerite d'Autriche avec Philippe II. (F. Willocx.) 122.
THÉRY F. Pièces relatives au procès d'Eckhart, d'après le ms. de Soest. 420.
Thomae (S.) *Summa contra Gentiles.* Livre III. 195.
THOMPSON A. HAM. Cathedral Builders of the MA. 392.
THOUVEREZ É. Pierre Nicole. 699.
THURSTON H. The origin of the elevation. 157.
— Scapulars. 915.
TICHANOVA-KLIMENKO M. A. Le Petit-Pont à Paris. 727.
TILLIÈRE N. Histoire de l'abbaye d'Orval. (J. Lavalleye.) 866.
TILLMANN. H. Die päpstlichen Legaten in England bis 1218. (C. Tihon.) 570.
TISSERANT E. et WIET G. Une lettre de l'almohade Murtadâ au pape Innocent IV. 187.
TORMO E. L'église St-Nicolas à Madrid. 933.
TORRES Y LANZAS. Catalogo de los documentos relativos a las Islas Filipinas. 178.
TOTH L. Zwei Berichte des Wiener Nuntius Garampi über die kirchl. Verhältnisse um 1776. 706.
TREVOR-DAVIES R. A sketch of the history of civilisation in Medieval England. (P. CHAUVIN.) 574.
ULENS R. Le temporel des communautés religieuses et des chapitres en Belgique au moment de la Révolution française. 405.
UŠAKOV S. A. Sonnets italiens du XIVe s. 455.
— Une question de la circonscription des paroisses. 727.
USPENSKI T. Istorija Vizantiiskoj Imperii. II. 726.
— et BENEŠEVIČ V. Actes de Vazélon. 455.
VAES M. Le journal de Jean Breughel II. 670.
VALVEKENS E. Un tournant dans l'histoire de la liturgie norbertine. 927.
VAN BENTHEM B. C. Sint Dominicus en de dominikanen. 447.
VAN DEN BORNE F. De H. Franciscus van Assisi en de Minderbroedersorde. 447.
— De kultuurhistorische beteekenis van den H. Franciscus van Assisi. 722.
VAN DEN WEGHE J. Essai historique sur le Stévenisme. 670.
VAN DER MUEREN F. Nut van de vergelijkende geschiedenis voor de kunstgeschiedenis. 203.
VAN EYEN F. v. CREUSEN J.
VAN LAAR A. Bibliographie van de geschiedenis van de stad van Antwerpen. 664.
VAN MIERLO J. Over het ontstaan der germaansche mystiek. 402.
VAN NISPEN TOT SEVENAER E. et GOOSSENS J. W. H. De monumenten van geschiedenis en kunst in de provincie Limburg. I, 1. 721.
VENTURI A. Storia del arte italiana. IX. 955.
VERHAEGEN P. La Belgique sous la domination française. III. (Ch. Terlinden.) 890.
VICENTINI A. M. Il confessore del Palazzo apostolico e l'ordine dei Servi di Maria. 444.
VIDAL J.-M. Bernard Saisset (1232-1311). (F. Baix.) 313.
VILAR. Authenticité mariale du Magnificat. 178.
VINCENT A. Oratio dominica 100 linguis expressa. 928.
VIREY J. Paray-le-Monial et les églises du Brionnais. (A. Fliche.) 578.
Vita e diarii del Card. Lorenzo Cozza. Ed. L. OLIGER (F. Willocx.) 341.
VITRY P. v. AUBERT M.
VITTANI G. Spigolature sul seminario generale per la Lombardia. 198.

Digitized by Google

VJAZIGIN A. S. Documenta historiam medii aevi illustrantia. 728.
VÖLKER K. Mysterium und Agape. (J. Coppens.) 549.
VOSTÉ. Mission en Orient de deux Frères Prêcheurs, XVIe s. 194.
VRZAL A. Přehledné dějiny nové literatury ruské. 960.
WAGENMANN. Die Stellung des Apostels Paulus neben den Zwölf in den ersten zwei Jhen. 361.
WALDSCHMIDT E. et W. LENTZ. Die Stellung Jesu im Manicheismus. 147.
WALSH J. J. Ecclesia abhorret a sanguine. 160.
WALTER M. De morbis mulierum. 454.
WALTZ P. Notes sur les épigrammes chrétiennes de l'Anthologie grecque. 398.
WALZ A. Delineatio vitae S. Thomae de Aquino. 954.
— et GUMBLEY. Répertoire bio-bibliographique des cardinaux dominicains. 194.
WAUTIER D'AYGALLIERS A. Ruysbroeck l'Admirable. 414.
WEBER E. Vinzenz Pallotti, 1795-1850. 646.
WEBER S. Der Intuitionsbegriff in der katholischen Religionsphilosophie der Gegenwart. 910.
WEBER W. Studien zur Chronik des Malalas. 635.
WEINGART M. Byzantské kroniky v literatuře cirkevné-slovanské. I-II. (R. Draguet.) 840.
WEINGARTNER J. Das kirchliche Kunstgewerbe der Neuzeit. (R. Maere.) 593.
WENTZ G. Die Anfänge der Geschichtsschreibung des Bistums Brandenburg. 383.
WEYMAN C. Beiträge zur Geschichte der christlich-lateinischen Poesie. 366.
WHEELER G. H. Gildas *de Excidio Britanniae* chapter 26. 390.
WHELAN B. The conversion of an anglican bishop. 393.
WHITE H. G. EVELYN. The monasteries of the Wadi'n Natrûn. I. (A. Van Lantschoot.) 557.
WHITE H. J. v. PLATER W. E.
WIEGER L. La Chine à travers les âges. (L. Dieu.) 623.
— Histoire politique de la Chine jusqu'en 1912. (L. Dieu.) 623.
WIET G. v. TISSERANT E.
WILCKEN U. Zu den « Syrischen Göttern ». 634.
WILLARD J. F. Progress of medieval studies in the United States of America. 179.
WILMART A. Les prétendues lettres de S. Germain de Paris. 688.
— Easter Sermons of St Augustine. 913.
WILMS A. Die Dominikaner in den Kölner Weihe-protokollen. (R. M. Martin.) 887.
WILPERT J. Das Skulpturenmuseum von San Callisto. 446.
WILS J. Professeurs de l'ancienne faculté de théologie de l'université de Louvain. 927.
WILSON R. D. Jesus and the Old Testament. 680.
WILSON W. J. The Career of the prophet Hermas. 937.
Winchester College. 158.
WINDISCH H. Julius Cassianus u. die Clemenshomilie (II Clementis). 365.
WINKLER C. v. SMITAL C.
WINKLER T. Maria Ward u. das Institut der englischen Fräulein in Bayern, 1626-1810. 643.
WINKLER W. Les pièces d'archives laissées par Louis I de Bavière. 640.
WOLF E. Grotius, Pufendorf, Thomasius. (F. Claeys-Boûûaert.) 884.
Women (medical) in the Middle Ages. 914.
WRIGHT H. Some strange book collectors. 394.
WYNNE J. The Jesuit martyrs of North America. 180.
XIBERTA B. M. Joan Baconthorp. 714.
YZENDOORN R. History of the catholic mission in the Hawaiian Islands. 955.
ZABUGHIN V. Un monaco umanista greco alla corte di Basilio III e Giovanni IV di Russia. 459.
ZALAN M. v. A Pray-Kodex Forrasaihoz. 705.
ZALAN M. Das früheste Vorkommen des Festes Praesentatio B. M. V. im Abendland. 712.
ZEBELEV S. A. Apostol Pavel i jego polslanija. 956.
— v. MEYER E.
ZEDLER G. Die Quellen der Limburger Chronik. 151.
ZEILLER J. Un mot sur l'évêché de Nicopolis. 947.
ZIBIMENKO I. L'organisation des archives dans la Russie des Soviets. 201.
ZIMMERMAN B. Les saints déserts des Carmes déchaussés. 698.
ZORELL F. Chronica ecclesiae Arbelensis. 433.
ZWIERLEIN F. J. The life and letters of Bishop Mc Quaid. Prefaced with History of catholic Rochester before his Episcopate. II. (J. Forget.) 622.

Digitized by Google

3. TABLE DE LA CHRONIQUE.

a. Distribution des matières par pays.

Allemagne, 142-155 ; 357-388 ; 632-647 ; 905-911.
Angleterre, Écosse, Irlande, 155-165 ; 388-397 ; 647-662 ; 912-923.
Autriche, 166 ; 662-663.
Belgique, 167-175 ; 397-408 ; 664-677 ; 923-931.
Bulgarie, 408-409 ; 677-678.
Chine, 175-178 ; 678-679.
Danemark, 931-932.
Égypte, 409-410.
Espagne, 178 ; 410 ; 932-935.
États-Unis d'Amérique, 179-181 ; 411-412 ; 679-684 ; 935-942.
France, 181-192 ; 412-428 ; 684-704 ; 943-953.
Grèce, 193 ; 428-430 ; 704 ; 953-954.
Hongrie, 705 ; 954.
Italie, 193-200 ; 431-445 ; 705-720 ; 954-955.
Océanie, 955-956.
Pays-Bas, 200-205 ; 446-450 ; 720-724 ; 956.
Pologne, 205.
Portugal, 205.
Roumanie, 450-452.
Russie, 453-463 ; 724-730 ; 956-959.
Suède, 730-731.
Suisse, 206 ; 731.
Tchécoslovaquie, 206-208 ; 464 ; 959-960.
Yougoslavie, 464 ; 731-732 ; 960-961.

b. Musées, Archives et Bibliothèques.

ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE.

British Museum, 656.
Exhibition of flemish and belgian art, London, 395, 660.
Archives des pays de langue anglaise, 918.
Bibliothèque de l'université de Leeds, 920.
Imperial War Museum, Bibliothèque, 395.
John Rylands Library de Manchester, 920.

BELGIQUE.

Exposition de miniatures et reliures anciennes, à Bruges, 930.
Exposition de sculpture à Bruges, 174.
Exposition du paysage flamand à Bruxelles, 174.
Musées du Cinquantenaire. Exposition, 174.
Archives générales du Royaume, 170.

ESPAGNE.

Centenaire de Goya, 933.
Exposition d'art franciscain, 933.
Exposition d'art religieux à la cathédrale de Murcie, 934.
Bibliothèque municipale de Santander, 934.

FRANCE.

Aix-en-Provence. Fouilles, 426.
Musée Jacquemart-André à Paris, 190.
Musée du Louvre, 190.

HONGRIE.

Exposition belge de Budapest, 954.

ITALIE.

Bibliothèque Vaticane, 200.
— (restauration de mss), 720.

PAYS-BAS.

Musée archiépiscopal d'Utrecht, 203.
Bibliothèque royale de La Haye, 448.

c. Congrès.

ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE.

Conférence anglo-américaine des historiens (juillet 1925), 918, 920.
Congrès (34e) des sociétés archéologiques britanniques (Londres, 16 nov. 1926), 161.

BELGIQUE.

Congrès liturgique de Huy (1927), 399.
IVe semaine de missiologie, 405.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

American catholic historical association (décembre 1927, à Washington), 683.
American catholic historical association. Philadelphie. 941.
American council of learned societies. New-York. 942.
American historical association (Rochester), 683, 940.
American jewish historical society (Philadelphie), 683.
American society of Church history, New-York, 941.
Congrès international des sciences historiques, Oslo, 1928. Participation américaine. 942.
World conference on faith and order, 731.

FRANCE.

Congrès de l'association bourguignonne des sociétés savantes, à Dijon. 426, 951.

Digitized by Google

Congrès international d'histoire des religions. (Paris, 1923), 413.
Congrès des sociétés savantes, à Paris, 950.
Journées de la Société d'histoire du droit, 700.
Semaine des écrivains catholiques. (Paris, 6-12 décembre 1926), 190.
Société d'archéologie française (Blois, 1925), 701.

ITALIE.

Semaine d'ethnologie religieuse, IVe session (Milan), 684.

SUÈDE.

Conférence universelle de Stockholm (1925), 424.

SUISSE.

Réunion internationale des sciences historiques. (Genève, 14-15 mai 1926), 206.

TCHÉCOSLOVAQUIE.

Ve congrès pour l'union des Églises à Velehrad, 960.

YOUGOSLAVIE.

IIe congrès international des études byzantines, à Belgrade, 731.

d. **Sociétés savantes** (1).

ALLEMAGNE.

Bayer. Akad. der Wiss. (Abh.), 377.
Historischer Verein von Ingolstadt (Sammelblatt), 379.
Hist. Verein f. d. Niederrhein (Annalen), 641, 645.
Luthergesellschaft (Veröffentlichungen), 642.
Preuss. Akad. d. Wiss. (Abh.), 147, 369.

ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE.

Bibliographical society, 660.
British Academy, 164.
British society of franciscan studies, 921.
Catholic record society, 919.
Commission (R) on hist. Mss 160.
Historical association, 395, 653, 657, 915.
Lingard society, 920, 921.
Royal historical society,395.
Royal Irish Academy (Proceedings), 391.
Society of St. John Chrysostom, 162.
Society of SS. Peter and Paul, 655.
Society for pure English, 159.
Surrey record society, 919.

BELGIQUE.

Académie royale de Belgique. Cl. des Lettres (Bulletin), 667, 923.
Cercle hutois des sciences et beaux-arts (Annales), 401.
Commission royale d'histoire (Bulletin), 403, 407, 926.
Institut historique belge de Rome (Bulletin), 169, 669, 670, 675.
Kon. Vlaamsche Akademie (Verslagen en Mededeelingen), 168, 926.
Maatschappij tot beoefening der antwerpsche geschiedenis, 676.
Société archéologique de Namur (Annales), 173.
Société des bibliophiles liégeois (Bulletin), 924.
Société d'histoire et d'archéologie de Gand (Bulletin), 667.
Société scient. et litt. du Limbourg (Bulletin), 666.

ESPAGNE.

Academia de estudios historicos sociales de Valladolid, 933.
Académie de jurisprudence, 935.
Centro de estudios historicos, 933.
Real academia de la historia, 934.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

American historical association, 942.
Filson Club, 683.
State historical society of North Dakota, 942.

FRANCE.

Académie des inscriptions et belles-lettres, 190, 424, 702, 949.
Académie des sciences morales et politique, 949.
Commission des archives historiques du Rouergue, 188.
Gesellschaft für Elsässische Kirchengeschichte, 425.
Société des amis de l'université de Paris, 425.
Société de l'art français, 425.
Société de bibliographie historique de Caen, 191.
Société de l'histoire du protestantisme français (Bulletin), 949.

ITALIE.

Accademia dei Lincei.
Cl. di scienze morali, storiche,(Rendiconti) 198, 435.
Commissione archeologica comunale di Roma (Bull.), 717.
Pontificia accademia dei nuovi Lincei (Atti), 719.
Pontificia commissione di archeologia sacra, 706.

(1) Les *Bulletins* et les *Mémoires* des Sociétés savantes sont renseignés ci, et non sous les rubriques *Périodiques* ou *Collections*.

Digitized by Google

Reale deputazione Abruzzese di storia patria (Bull.), 435.
Reale deputazione di storia patria per le provincie Modenesi (Atti e memorie), 434.
Società pavese di storia patria (Boll.), 198.
Società romana di storia patria (Archivio), 196.

PAYS-BAS.

Maatschappij der nederlandsche letterkunde, 202.
Nederlandsch historisch instituut te Rome, (Mededeelingen), 446.
Vereeniging tot het bevorderen van de beoefening der wetenschap onder de katholieken in Nederland, 204.
Vereeniging tot het bevorderen van de kennis van het dialekt, de geschiedenis en de folklore van Groningen, 204.

ROUMANIE.

Académie roumaine (Mémoires), 451.

RUSSIE.

Académie des sciences de Petrograd, 727.
Commission archéograähique de l'Académie des sciences (Annuaire des travaux), 459.

TCHÉCOSLOVAQUIE.

Sbírka přednášek a rozprav extense university Komenského v Bratislave, 464.

e. Universités et Instituts d'enseignement supérieur. (1)

ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE.

Bedford College, à Londres, 658.
Institute of historical research (Bulletin), 161, 918.
Kings College (Londres), 164.
Université de St. Andrews (Écosse), 660.
University College (Dublin), 164.
University College (Londres), 157, 164, 395, 656, 659.

BELGIQUE.

Université de Gand (Recueil de travaux de la faculté de philosophie et lettres), 404.
Université de Louvain, 701.
Université de Louvain (Chaire Bonnevie), 407.

BULGARIE.

Sofiskiia universitet (Godišnik), 408.

CHINE.

École supérieure de théologie de Pékin, 177.
Université catholique de Pékin, 178.
Université catholique de Shang-Hai, 178.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

John Hopkins University (cours d'histoire de la médecine), 684.

FRANCE.

École nationale des chartes, 420, 703.
Institut catholique de Lille. Chaire de la langue et de la littérature flamandes, 425.
Institut catholique de Toulouse. École des sciences sociales, 190.
Université de Montpellier, 701.
Université de Paris (Annales), 425.

HONGRIE.

Université de Budapest. Chaire d'archéologie chrétienne, 954.

ITALIE.

Istituto italiano d'arti grafiche, 720

PAYS-BAS.

Université de Leyde. Fondation Snoeck Hugronje, 449.
Université catholique de Nimègue, 449.
— Faculté de philosophie et lettres, 724.
Université de l'État à Utrecht. Faculté de théologie et de philosophie et lettres, 723.

RUSSIE.

Instituts théologiques supérieurs de Petrograd, Moscou et Kiev, 730.
Université de Minsk (Annales), 725.
Université de Moscou. (Istoričeskija I zvestiia), 453, 456.

SUÈDE.

Vilhelm Ekamns Universitetsfond, Uppsala (Arbeten utgivna med understöd av...), 647.

f. Collections. Encyclopédies et dictionnaires. Entreprises scientifiques.

ALLEMAGNE.

Beihefte zur Zeitschrift f. d. neutest. Wissenschaft, 360.
Deutscher Geist, 375.
Freiburger theologische Studien, 910.
Jesuiten, 387.

(1) Les collections proprement universitaires sont renseignées ici et non pas sous la rubrique *Collections*.

Digitized by Google

Katholische Gedanke (Der), 387.
Kirchenrechtl. Abhandlungen, 907, 908, 909.
Kleine Texte, 647.
Liturgiegeschichtl. Quellen, 905.
Mysterium. Gesammelte Arbeiten Laacher Mönche, 647.
Propyläen Kunstgeschichte, 910.
Religiöse Quellenschriften, 647.
Religion (Die) in Geschichte und Gegenwart, 142, 632, 905.
Texte u. Forschungen zur byzant. neugriechischen Philologie, 641.
Theologische Grundrisse, 153, 365.
Vorträge der theol. Konferenz zu Giessen, 152.
Staatsbürger (Der). Sammlung zur Einführung in das öffentliche Recht. 152.
Wörtenbuch (Griechisch-deutsches) zu den Schriften des N. T. und der übrigen altchristl. Literatur. 147, 358, 633.
Bilderatlas zur Religionsgeschichte, 143.
Handbuch zum Neuen Testament, 145.
Monumenta Germaniae historica. Scriptores, 392.

ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE.

Mediaeval library, 159.
Vies de saints celtiques, 648.
York Books, 655.
Dictionnary of national biography, 394.
Encyclopaedia britannica, 162.
English (new) dictionary, 161.
Catalogue of Mss and other objects in the Museum of the Public Record Office, 161.
Édition critique du N. T. grec, 657.

AUTRICHE.

Deutsche Kultur, 166.
Verzeichnis (beschreibendes) des illuminierten Handschriften in Oesterreich, 153.

BELGIQUE.

Bibliothèque thomiste, 401.
Irénikon, 672.
Manuscrits conservés en Belgique, 173.
Museum Lessianum, 171, 405, 666, 671.
Pax, 169, 392, 699.
Subsidia hagiographica, 200.
Vlaamsch historisch boekenfonds, 168.
Bibliotheca Belgica, 664.
Biographie nationale, 665.
Dictionnaire historique et géographique des communes belges, 167.
Inventaire des objets d'art et d'antiquité du Hainaut, 674.
Œuvre nationale pour la reproduction des mss à miniatures, 403.

ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE.

Benedictine historical monographs, 180.
New Standard Bible Dictionary, 679.

FRANCE.

Architecture et arts décoratifs, 423.
Archives d'histoire doctrinale et littéraire du m. â., 419.
Caritas, 191.
Éditions de la Revue Mabillon, 425.
Memoranda, 700.
Moralistes chrétiens, 417, 699.
Petites monographies des grands édifices de la France, 700.
Science et religion, 426.
Vie chrétienne, 702.
Villes d'art célèbres, 700.
Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, 687.
Dictionnaire de droit canonique, 692.
Dictionnaire pratique et historique de la musique, 191.
Dictionnaire de théologie catholique, 412.
Bibliographie musicale de la France, 949.
Géographie universelle, 702.
Histoire de la peinture française, 423.
Œuvre pour l'encouragement des études supérieures dans le clergé, 424.
Peuples et civilisations. Histoire générale, 426.

GRÈCE.

Texte u. Forschungen z. Byzantinischen-neugriechischen Philologie, 953.

ITALIE.

Cultura medievale, 434.
Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia, 705.
Orientalia christiana, 422, 433, 712.
Studi e Testi, 422.
Insitutiones biblicae scholis accommodatae, 423.

PAYS-BAS.

Voorloopige liist der nederlandsche monumenten van geschiedenis en kunst. 448.
Bibliotheca praereformatoria neerlandia, 720.
Geïllustreerde beschrijving van de monumenten van geschiedenis en kunst in de gemeente Maestricht, 204.
Monumenten van geschiedenis en kunst in de provincie Limburg, 721.

RUSSIE.

Recueils de la Bibliothèque publique de l'État , à Léningrad, 454.
Rossija i Zapad, 727.

YOUGOSLAVIE.

Hrvatska bogoslobska academija, 860.

g. Périodiques cités.

ALLEMAGNE.

Archiv für Religionswissenschaft, 363.
Archiv für Uukundenforschung, 367.

Digitized by Google

Archivalische Zeitschrift, 153, 166, 639.
Bayerland, 643.
Beiträge zur Geschichte von Stadt und Stift Essen, 377.
Benediktinische Monatschrift, 639.
Bonner Zeitschrift für Theologie u. Seelsorge, 147.
Breslauer Studien zur historischen Theologie, 384.
Byzantinische Zeitschrift, 154.
Deutsche Rundschau, 654.
Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte, 383.
Franziscan. Studien, 151, 378, 379.
Freiburger Diözesanarchiv, 371, 382, 384.
Freiburger Tagespost, 646.
Gelbe Hefte, 485.
Historisches Jahrbuch, 149, 640.
Historische Vierteljahrschrift, 152, 378.
Historische Zeitschrift, 365, 382.
Jahrbuch für Liturgiewissenschaft, 647.
Kirchliches Handbuch für des katholische Deutschland, 387.
Oriens christianus, 154.
Orient. Literaturzeitung, 725.
Preussische Jahrbücher, 386.
Römische Quartalschrift, 363, 368, 373, 705.
Scholastik, 148.
Stimmen der Zeit, 379, 644.
Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens und seiner Zweige, 380, 383, 385.
Theologische Blätter, 381.
Theolog. Quartalschrift, 150, 637, 642, 643.
Zeitschrift für Aszese u. Mystik, 644.
Zeitschrift für kathol. Theologie, 148, 366, 374.
Zeitschrift für Kirchengeschichte, 364, 367, 374, 380, 381, 637, 638.
Zeitschrift f. d. neutestamentliche Wissenschaft, 364.

ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE.

Ampleforth journal, 915.
Antiquaries Journal, 156, 158.
Archaeologia, 650.
British Museum quarterly, 162, 650.
Burlington Magazine, 660.
Catholic medical guardian, 160, 914.
Catholic Times, 158.
Contemporary review, 654.
Downside review, 648, 650, 651.
English historical review, 389, 390, 391.
Hermathena, 391.
History, 651.
Journal of theological studies, 912, 913, 914.
The Library, 656.
Month, 157, 162, 915.
National review, 393.
Nineteenth century review, 394.
Notes and queries, 156, 918.
Palaeographia latina, 162.
Pax, 157, 162.
Review of english studies, 656.
Scottish historical review, 652.
Southwark Record, 915.
Tablet, 912.
Theology, 158, 660, 918.
Times, 656.
Times literary supplement, 156, 158, 161, 917.
Westminster cathedral chronicle, 917.

BELGIQUE.

Analecta Bollandiana, 667.
Analecta praemonstratensia, 401, 669, 927, 928.
Bijdragen tot de geschiedenis, 168, 169.
Byzantion, 397.
Collationes dioecesis Tornacensis, 404.
Ephemerides theologicae lovanienses, 927.
Irénikon, 162.
Musée belge, 399, 675.
Musica sacra, 406.
Namurcum, 403.
Ons geestelijk erf, 175, 402.
Onze kunst, 676.
Paginae bibliographicae, 929.
Questions liturgiques et paroissiales, 407.
Revue d'art, 676.
Revue belge de philologie et d'histoire, 399, 669, 928.
Revue bénédictine, 400, 675, 923.
Revue liturgique et monastique, 406, 926.
Revue néo-scolastique de philosophie, 668.
Terre (la) wallonne, 400.
Tijdschrift voor liturgie, 173.

BULGARIE.

Makedonski Prehled, 677.

CHINE.

Bulletin catholique de Pékin, 175, 678.
Bulletin de la Soc. des Missions étrangères de Paris, 176.
La Chine, 176.
Missions de Chine et de Japon, 177.
Missions, séminaires, écoles catholiques en Chine, 679.
Sacerdos in Sinis, 177.

ESPAGNE.

Analecta sacra Tarraconensia, 178.
Archivo español de arte y arqueologia, 933.
Criterion, 410.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

American historical review, 681, 682, 683, 939.
Economic history review, 942.
Harvard theological review, 179, 181, 411, 680, 681, 937, 938.
Hispanic american hist. review, 683.

Digitized by Google

The history Quarterly, 683.
Journal of New England history, 942.
North Dakota hist quarterly, 942.
Princeton theol. review, 680, 936.

FRANCE.

Archiv für Elsässische Kirchengeschichte, 425, 642.
L'Artisan liturgique, 425.
Le Canoniste, 426.
Études franciscaines, 420.
Hespéris, 187.
L'Illustration, 423.
Nova Francia, 191.
Recherches de sciences religieuses, 417, 946, 947.
Revue apologétique, 425.
Revue des deux mondes, 948.
Revue des études juives, 946.
Revue Mabillon, 187, 425.
Revue des provinces de France, 950.
La vie et les arts liturgiques, 191, 407.

GRÈCE

Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher, 428.
Ἐπετηρὶς ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν, 953.
Νέα Σιών, 704.
Θεολογία, 429, 430.

HONGRIE.

Archeologiai Eztezito, 954.
Magyar Müvészet, 954.

ITALIE.

Acta Apostolicae Sedis, 203.
Africa italiana, 720.
Analecta ordinis Carmelitarum, 714.
Analecta ordinis Praedicatorum, 193, 195, 720.
Angelicum, 954.
Antonianum, 714.
Arcadia, 710, 718.
Archivio storico italiano, 444.
Archivio storico Lombardo, 436, 440, 444.
Criterion, 714.
Dedalo, 199, 433.
Ephemerides liturgicae, 711.
Gregorianum, 196, 445.
Lateranum, 712.
Nuovo archivio veneto, 718.
Nuova antologia, 444.
Rivista di archeologia cristiana, 706.
Rivista internaz. di scienze sociale e discipline ausiliarie, 714.
Rivista storica benedettina, 440.
Studia Picena, 440.

PAYS-BAS.

Bossche Bijdragen, 204.
Gildeboek, 203.
Nederlandsch Archievenblad, 201.
Studia catholica, 203, 956.
Tijdschrift voor geschiedenis, 202.

POLOGNE.

Reformacja w Polsce, 205.

PORTUGAL.

Opus Dei, 205.

ROUMANIE.

Almanahul graficei romane, 452.
Biserica ortodoxă română, 452.

RUSSIE.

Les Annales, 453.
Christ. Vostok, 724.
Djela i Dni, 958.
Evreiskaia misl, 726.
Istorič. Archiv, 958.
Journal Ministerstva narodnago prosveščenija, 453, 456, 457.
La libre parole du chrétien, 453.
Russki istoričeski journal, 453, 457, 458.
Russkije Propilei, 958.
Sbornik Rossijskoj Publičnoj Biblioteki, 958.

SUISSE

Divus Thomas, 377.
Jahresberichte der Geschichtswissenschaft, 206.
Zeitschrift f. Schweizerische Geschichte, 206.

TCHÉCOSLOVAQUIE.

Casopis katolického duchovenstva, 464.
Cesky Casopis historicky, 206, 207.
Naše, Reč, 464.
Niederlüv sbornik, 207.

YOUGOSLAVIE

Albania, 464.

h. Nominations.

Voir pages 154, 164, 191, 205, 388, 407, 409, 426, 449, 660, 676, 684, 703, 724, 921, 942, 952, 954.

i. Notices nécrologiques.

Abbott, E. A. 165.
Aggejev, K. M. 459.
Alexius, Mgr D. 459.
Almazov, A. I. 459.
Anastasius, Mgr A. I. A. 459.
Andrejev, I. D. 959.
Archangelski, A. S. 459.
Baldwin, S. E. 942.
Bell, G. Lowthian, 396.
Berdnikov, I. St. 460.
Bernard J. H. 923.
Bezobrazov, P. Vl. 460.
Bigger, F. J. 396.
Bjelajev, A. Dm. 460.
Bjelokurov, S. A. 460.
Blagovidov, F. V. 460.
Blanc, Mgr E. 427.
Bogorodski, J. A. 460.
Bogoslovski, M. I. 460.
Boulay de la Meurthe, 192.
Bradby, E. D. 661.
Breen, J. C. 450.

Digitized by Google

Bremer, W. 165.
Bresslau, H. 155.
Brodovič, J. A. 460.
Budrin, E. A. 460.
Bury, J. Bagnell 661.
Carpenter, J. Estlin 662.
Chénon, É. 703.
Cochin, H. 192.
Colvin, Sidney, 661.
Cvjetajev, Dm. Vl. 460.
d'Alençon, U. 953.
Davies, J. E. de Hirsch 396.
Davies, G. Stanley 397.
Davis, J. D. 684.
de Broglie, E. 192.
de Castreis, H. 703.
de Grandmaison, L. 703.
de Nicola, G. 445.
Drozdov, N. M. 460.
Dubakin, Dm. N. 460.
du Bled, V. 427.
Ehrhard, L. 427.
Enlart, C. 428.
Epifanovič, S. L. 460.
Evsejev, I. E. 460.
Fagniez, 953.
Feodosij, Mgr P. O. 460.
Fierens-Gevaert, H. 408.
Flavian, N. N. G. 460.
Gavrilov, A. V. 460.
Gdešinski, P. St. 460.
Golubev, St. T. 460.
Gorodvoc, P. Dm. 460.
Guerrier, Vl. I. 460.
Guigue, G. 427.
Handcock, P. S. P. 922.
Harding, S. B. 942.
Hemphill, S. 396.
Houtin, A. 192.
Jacimirski, A. I. 461.
Jakovenko, P. A. 461.
Kapterev, N. F. 461.
Katanov, N. F. 461.
Kingsford, Ch. Lethbridge 165.
Kiprijanovič, Gr. J. 461.
Kolosov, Vl. I. 461.
Krusman, Vl. Ed. 959.
Kurganov, F. A. 461.
Lapie, 427.
Latreille, C. 427.
Latysev, V. V. 461.
Lemm, O. E. v. 461.
Leporski, P. I. 461.
Letourneau, 192.
Lisicyn, M. A. 461.
Loparev, Chr. M. 461.
Lučicki, I. V. 959.
Lysogorski, N. V. 461.
Macmillan, D. 661.
Maeterlinck, L. 175.
Maître, L. 427.
Makkavesjski, N. K. 461.
Malcev, A. P. 461.
Malinin, Vl. N. 958.
Malov, E. A. 461.
Mareuse, E. 427.
Mérimée, H. 427.
Michail, Mgr P. S. 461.
Mijasojedov, Vl. K. 462.
Millar, A. H. 397.
Muretov, M. Dm. 462.
Nalimov, T. A. 462.
Nikitin, P. V. 462.
Orlov, M. I. 462.
Palmieri, A. 200.
Palmov, I. S. 462.
Papkov, A. A. 461.
Pappé, A. M. 730.
Pasquier, Mgr 703.
Pesocki, S. A. 461.
Petrov, N. I. 462.
Pisarev, L. I. 462.
Pisarev, N. N. 462.
Pocquet du Haut-Jussé, 427.
Rhodes, J. F. 942.
Riezler, S. v. 388.
Rozov, A. V. 462.
Runkjevic, St. Gr. 462.
Sainte-Marie Perrin, 427.
Sajtan, M. E. 959.
Saskolski, P. B. 959.
Seignobos, Ch. 952.
Seton, W. 396.
Six, J. 205.
Skaballanovič, N. A. 462.
Smirnov, S. I. 462.
Sokolov, I. P. 462.
Sokolov, L. A. 462.
Sokolov, Pl. P. 463.
Sokolov, V. A. 462.
Sokoov, Vl. K. 462.
Sollertinski, S. A. 463.
Solomin, Vj. G. 463.
Sostyn, A. P. 463.
Sottas, H. 427.
Spasski, A. A. 463.
Stalker, J. 396.
Stellecki, N. S. 463.
Struder, P. 396.
Temnikovski, E. N. 463.
Ternovski, S. A. 463.
Touchet, Cal 192.
Triger, R. 953.
Troïcki, N. I. 463.
Turajev, B. A. 463.
Uspenski, P. 462.
Vasili, Mgr Preobraženski, 463.
Vereščacki, P. I. 463.
Vetveniki, K. I. 463.
Visson, J. 427.
Vjazigin, A. S. 463.
Volkov, I. M. 463.
Voskressenski, Gr. A. 463.
Wicksteed, Ph. H. 661.
Wild, K. 155.
Williams, D. 922.
Wilson, H. A. 922.
Zaozerski, N. A. 463.
Zavitnevič, Vl. Z. 958.
Znamenski, P. V. 463.
Zukovič, Pl. N. 463.
Zykov, Vl. I. 463.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE

DE LA

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

FASC. 1.

Ch. BALIĆ

LES COMMENTAIRES DE JEAN DUNS SCOT SUR LES QUATRE LIVRES DES SENTENCES

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE

On sait le renouveau d'attention et de faveur dont les études sur la théologie scolastique médiévale et ses représentants sont l'objet de nos jours. Sous les auspices de professeurs de la faculté de théologie de Louvain, l'auteur entreprend une édition critique des œuvres de Jean Duns Scot. Le présent travail, qui en fournit partiellement les prolégomènes, se base sur un examen minutieux d'une foule de manuscrits appartenant aux diverses bibliothèques. La conclusion est que le Docteur Subtil a expliqué au moins à quatre reprises les livres des Sentences, mais que les plus caractéristiques parmi ses commentaires restent toujours oubliés et inédits La table sommaire des matières montrera la portée singulière de ce travail, si original et si gros de conséquences, qui sortira incessamment de presse.

INTRODUCTION. La signification des termes *Ordinatio et Reportatio.*

CHAPITRE I. LES COMMENTAIRES DE JEAN DUNS SCOT SUR LE Ier LIVRE DES SENTENCES.

1. L'*Ordinatio* sur le Ier livre des Sentences.
2. Les *Additiones Parisienses.*
   a) La forme primitive des *Additiones Parisienses.*
   b) Une autre rédaction des *Additiones Parisienses.*
3. Le texte mélangé de l'*Ordinatio* et des *Additiones.*
4. Le texte mélangé des divers *Reportata.*
5. Les éditions du Ier livre de l'*Opus Oxoniense.*
6. Les éditions des *Reportata* de l'enseignement de 1302-1303, à Paris.
7. Un commentaire inédit de Jean Duns Scot sur le Ier livre des Sentences.
8. L'intervention du chancelier Godefroid de Fontaines pendant que Jean Duns Scot, en 1302-1303, exposait, à Paris, le Ier livre des Sentences.

Digitized by Google

CHAPITRE II. Les commentaires de Jean Duns Scot sur le IIe livre des Sentences.

1. L'*Ordinatio* sur le IIe Livre des Sentences.
2. Les *Additiones* à l'*Ordinatio*.
3. Le texte mélangé de l'*Ordinatio* et des *Additiones*.
4. Les éditions du IIe livre de l'*Opus Oxoniense*.
5. Les *Secundae Additiones secundi libri*.
6. Les éditions du IIe livre des *Reportata*.

CHAPITRE III. Les Commentaires de Jean Duns Scot sur le IIIe livre des Sentences.

1. L'*Ordinatio* sur le IIIe livre des Sentences.
2. La triple *Reportatio*.
3. Les éditions mélangées de l'*Ordinatio* et des *Reportata*, des *Reportata* et *Reportata*, publiées par Jean Maior et Luc Wadding.
4. La question *de constitutivo divinarum personarum* examinée dans les commentaires du IIIe livre.
5. La critique de l'enseignement de Jean Duns Scot sur le IIIe livre, par le chancelier et les maîtres de Paris.

CHAPITRE IV. Les commentaires de Jean Duns Scot sur le IVe livre des Sentences.

1. L'*Ordinatio* sur le IVe livre des Sentences.
2. Le commentaire représentant l'enseignement de 1303 à Paris.
3. L'édition de L. Wadding du IVe livre des *Reportata*.
4. Une question inédite sur la causalité des sacrements.

CONCLUSION.

Par l'abondance extraordinaire des faits qu'il relève, des matériaux qu'il met en œuvre, aussi bien que par l'originalité et la solidité des positions qu'il établit, ce travail sera indispensable à tous ceux qui se consacrent à l'étude sérieuse du mouvement théologique au moyen âge.

L'étude comprendra environ 320 p. Prix : 12 belgas ; 9,60 belgas pour les abonnés de la revue.

A la Rédaction de

LA REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

40, rue de Namur, LOUVAIN (Belgique)

MM.,

Je vous envoie, ci-joint, la somme de 12 (9,60) belgas et vous demande de m'envoyer l'ouvrage du P. Balić.

Adresse :

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google